Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CII. — 1er NOVEMBRE 1890.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME CENT DEUXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1890

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1890unse_9

THE GETTY CENTER
LIBRARY

SACRIFIÉS

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Rien n'est moins religieux ni moins solennel que ce qu'on est convenu d'appeler à Paris un *grand mariage*.

Tout est faux dans cette exhibition : l'église, qui n'est plus l'église avec son mobilier de circonstance, qu'on enlèvera tout à l'heure pour le remplacer par des tentures de deuil ; ces massifs d'arbustes et de fleurs rares, ces toilettes excentriques, ces parfums mondains contre lesquels la fumée de l'encens n'arrive pas à prévaloir, et les visages d'une assistance qui voudraient vainement simuler le recueillement, la joie, une sérénité sans mélange, et qui réussissent mal à cacher leur hâte fiévreuse d'en finir avec cette épouvantable corvée.

Et quelle absence de poésie ! Au dehors, la rue remplie de bruit et de plaisanteries indécentes, la ville noyée d'indifférence, les passans goguenards, un bout de ciel gris entre de hautes maisons tristes, — au dedans, des prêtres inconnus, empruntés un peu partout pour officier, des fauteuils et des tapis loués à l'heure, des jardiniers embusqués derrière leurs plantes, afin de pouvoir les emporter plus vite, tout le monde pressé, et, dans cette bousculade, rien qu'ennui et fatigue, aucune note franche, ni vraie joie,

ni effusion, pas une pensée pour Dieu, pas même une émotion humaine.

C'est cependant à Paris que tiennent à se marier les gens qui pourraient le plus aisément s'en dispenser. Ainsi, pourquoi les vieilles familles de l'aristocratie française, de la vraie, qui n'ont plus aucune place dans le Paris cosmopolite de cette fin de siècle, ne songent-elles pas à revenir aux anciens usages en allant chercher au village, au milieu des paysans admiratifs, la bénédiction du vieux prêtre qui conserve encore le respect du château et qui saurait mettre tout l'élan de son cœur et de ses prières à unir leurs destinées? Combien la religion, autant que la poésie, y trouveraient mieux leur compte!

Ces réflexions assiégeaient l'esprit d'un jeune capitaine de chasseurs à pied qui, l'air ennuyé, se dirigeait vers Saint-Pierre de Chaillot, se frayant difficilement un chemin, dans le bout de méchante rue où s'ouvre cette église si pauvre d'aspect, parmi les voitures immobilisées dans un embarras inextricable et les valets de pied encombrant l'étroit trottoir, repoussés eux-mêmes du parvis par la nuée de badauds et de mendians, invités de rencontre de toutes les cérémonies parisiennes.

Il s'agissait cette fois d'un mariage qui unissait deux grandes familles du faubourg Saint-Germain, du petit nombre de celles qui disent encore : *le faubourg* et y croient, qui, vivant en plein Paris, passent toujours à côté du mouvement parisien, ne lisent que les feuilles de bon ton et de doctrine irréprochable, ne connaissent des théâtres que l'Opéra-Comique, des Églises que la leur, du monde que les raouts de Carême, des romans que ceux qui n'en sont point, et des ouvrages sérieux pas seulement les titres.

Le capitaine vicomte Jean de Vair appartenait à cette race, mais lui, portait allègrement le poids de sa descendance.

La taille bien prise dans sa tunique sombre, la tête droite, le regard haut, l'œil bleu, tantôt humide d'une grande douceur, tantôt glacé par une âpre énergie, la moustache blonde très relevée, les cheveux taillés à l'ordonnance sous son képi porté très réglementairement, la main nerveuse dans le gant de Suède blanc pendant qu'il écartait la foule, le jarret tendu sous le rebondissement du sabre, — toute sa personne accusait l'autorité d'un grand passé jointe à la vaillance d'un fier avenir.

Fils unique de parens ayant toujours vécu retirés sur leurs terres, il avait poussé au grand air, jusqu'à l'âge où les nécessités de son éducation avaient exigé qu'on le mît au plus voisin collège de jésuites. La prison, après la liberté absolue, c'était dur; il ne s'y était jamais accoutumé.

Dès qu'il revenait aux champs, pâli et maigri, il ne tardait pas à s'y épanouir à nouveau par la chasse, par le cheval, par de folles randonnées au fond des bois, à travers la lande, aspirant avec ivresse les senteurs de sève des grands arbres, des mousses grasses, avec leur pullulement de champignons roux, toute la saine et fortifiante odeur du terroir natal.

Puis, quand il lui fallait, après deux mois, quitter de nouveau ses chères habitudes de plein air, et, qu'ayant franchi la porte de sa prison scolaire, il s'y retrouvait emmuré pour dix longs mois, un nuage de tristesse s'étendait sur son âme, — qui se repliait. Trop franc pour dissimuler sa souffrance, trop fier pour s'en plaindre, il ne cherchait ni les confidences, ni les conseils, préférant rester impénétrable à cette foule d'indifférens, maîtres ou camarades, qui ne l'eussent pas compris. Travailleur par besoin d'activité, autant que par émulation, il se défendait, sans aucune affectation, mais obstinément, contre les idées dont on prétendait lui imposer la formule toute faite, laissant entendre à ses professeurs qu'il réclamait d'eux un simple bagage scientifique, et qu'au surplus il comptait former seul ses appréciations, loin de leurs jugemens disciplinés et intéressés. Aussi les pères l'aimaient-ils peu : ils lui reprochaient de manquer de confiance, d'être infesté de toutes les rêveries malsaines de libre examen et de tolérance, de vouloir tout contrôler par lui-même, ce qui témoignait d'un orgueil condamnable, et, bien que reconnaissant qu'il était impossible d'articuler contre l'élève un grief précis, ils ne le trouvaient pas, pour l'avenir, assez défendu par les pieuses traditions de sa famille.

Si Jean de Vair eût été un homme ordinaire, sitôt son baccalauréat passé, il eût cédé aux instances des siens et fût revenu à Vair. Ses chevaux, ses chiens l'y attendaient, et aussi cette existence de gentilhomme campagnard, qu'il ne tenait qu'à lui de ne jamais plus interrompre, puisque, étant fils unique, tout l'invitait, après s'être marié, à y faire souche ainsi qu'avait fait son père. Mais le jeune homme ne croyait pas qu'on pût vivre de la sorte, tranquille et indifférent en son coin, sans se soucier de son temps, de son pays, de la France et de ses destinées. Il estimait qu'un homme robuste, instruit et sain d'esprit, sans charge de famille, se doit à son pays et que, descendant d'une longue suite d'aïeux qui tous avaient porté l'épée, ce serait en plus un crime de lèse-hérédité que de se dérober à si fière obligation.

Il tourna donc le dos à Vair et vint à Paris se préparer à Saint-Cyr. Telle était bien la voie qui lui convenait. Saint-cyrien, il l'avait reconnu à son premier défilé ; officier, il sentait grandir sa passion pour ce métier des armes, à mesure qu'il en comprenait mieux la grandeur et qu'il en sentait mieux les lourdes responsa-

bilités. Jusqu'ici, sauf le regret d'être arrivé à trente ans sans avoir fait campagne, aucune déception ne l'avait effleuré.

Ses parens, en revanche, voyaient la leur s'augmenter chaque jour en constatant davantage que ce fils unique semblait perdu pour eux, autant que pour les goûts et les idées qu'ils eussent souhaité lui inculquer.

Pour le reconquérir, sa mère, maintenant, n'espérait plus rien que du mariage ; et tous ses efforts tendaient à trouver la jeune fille qui le ramènerait au bercail. Seul, ce grand projet avait le don de l'émouvoir ; elle y consacrait toutes ses facultés, elle n'eût rien épargné pour en hâter la réussite. Aussi, tandis qu'elle faisait l'appel de ses relations, même les plus oubliées, qu'elle relevait soigneusement les pistes matrimoniales, quêtant des renseignemens un peu partout, tenant état des partis les plus avantageux, dans chacune de ses lettres, elle revenait à l'assaut :

— Je suis donc bien vieux ! pensait Jean de Vair, que ma pauvre maman me sonne ainsi la retraite !

Cependant, quoi qu'on fît pour le séduire aux joies d'hyménée et quelque avantageux que fussent les partis auxquels on l'engageait à songer, il ne se laissait pas tenter. Et il avait fallu le sentiment très réel du vif chagrin que sa mère éprouvait de sa résistance pour le décider à venir juger par ses yeux d'une adorable jeune fille dont on ne cessait de lui vanter les charmes. C'était pour l'apercevoir qu'il avait saisi le prétexte de ce mariage à Saint-Pierre de Chaillot, étant parent éloigné du marié, et qu'il se hâtait vers l'église avant que le cortège n'y eût fait son entrée.

Celui-ci se formait par couples. A première vue, on ne distinguait qu'un grouillement de têtes ahuries et de chapeaux balancés au bout des cannes, les femmes craignant pour leur toilette, les hommes pour leur coiffure. A chaque nouvel arrivant, un remous, — puis on se tassait davantage : le suisse, immuable sous le porche, attendait les mariés ; un monsieur en habit, armé d'un nez formidable, comme d'un rostre, fendait cette foule avec importance, agitant un papier au-dessus de sa tête, appelant des noms, distribuant des avis, indiquant les rangs.

Peu de personnes encore avaient pris place dans la nef, et, le dos tourné à l'autel, elles ne s'occupaient que du mouvement de l'entrée. Avec son premier rang de fauteuils et ses alignemens de chaises, le chœur avait une tournure de distribution de prix ; on en comptait aisément les lumières ; tout avait été calculé au plus juste et sans fracas. L'ensemble n'avait ni grandeur, ni élégance, ni charme : c'était ce qu'on est convenu d'appeler une décoration de bon ton.

Jean de Vair s'était arrêté perplexe devant cette cohue qui lui

barrait le passage, quand tout à coup l'orgue éclata en une marche triomphale, le suisse frappa trois coups de sa hallebarde, ouvrant la route aux mariés, et, preste à saisir le moment, notre capitaine de chasseurs prit résolument de l'avance et vint se réfugier auprès d'un autre uniforme, par sympathie de métier.

Avant qu'il eût eu le temps de dévisager son voisin, celui-ci lui étreignait affectueusement la main et murmurait rapidement :

— Comme tu arrives bien, de Vair ; tu es ma bouée de sauvetage ; j'étais tellement perdu dans ce grand monde qu'il me paraissait impossible d'attendre la fin de la cérémonie !

Jean de Vair avait eu de la peine à contenir une exclamation joyeuse en retrouvant un des camarades de promotion qu'il affectionnait le plus dans le beau capitaine de dragons qui l'accueillait avec cette effusion.

— C'est moi qui ai du bonheur, mon cher Lacombe, riposta-t-il gaîment, je suis à Paris pour deux jours et je tombe sur toi et cela dans l'endroit où je serais venu le moins te chercher.

— Le fait est que si on avait raconté au père Lacombe, lorsqu'il vendait ses moutons à Château-Thierry, qu'un jour son fils serait d'une noce de marquise, il eût cru à une mauvaise plaisanterie, mon pauvre vieux père ! Et cependant il aurait eu tort, car je suis ici invité tout comme toi, appuya le capitaine Lacombe, et cela par la magique vertu du service militaire obligatoire. Ne ris pas ; sans notre loi de recrutement, M. de Sultour, frère de la mariée qui s'avance en ce moment, ne serait pas sous-lieutenant de réserve dans mon escadron, et ne produirait pas au mariage de sa sœur son capitaine commandant.

Les deux jeunes gens se turent, car la mariée arrivait effectivement à leur hauteur. Sans être jolie, elle était gracieuse. Avec son air de douceur, ses yeux de pervenche, ses bandeaux à la vierge, sous le tulle blanc qui l'ennuageait de la tête aux pieds, dans sa toilette simple, on eût dit plutôt la novice faisant ses adieux au monde que la jeune fille qu'on va consacrer pour y entrer.

— Dommage seulement qu'elle ne soit pas plus grande, pensa Lacombe... Mais une stupéfaction envahit ses traits à la vue du marié.

Il venait, donnant le bras à sa mère ou plutôt appuyé sur elle, tout fluet, étriqué, tout étroit des épaules, serré de la poitrine, tout dansant dans ses habits qui battaient flasques et découragés sur sa maigre personne, le masque terreux, les yeux vides, les cheveux pauvres, et les spectateurs pouvaient se demander si le souffle ne lui manquerait pas avant qu'il atteignît son prie-Dieu. Sa mère le soutenait, rayonnante pour eux deux. L'on comprenait, à voir son air de triomphe, la diplomatie entêtée, la rouerie patiente,

subtile et passionnée qu'elle avait dû déployer pour placer cette ruine de progéniture.

— Voilà un gaillard qui a dû voler le recrutement, chuchota Lacombe, et qui le roulera encore dans sa descendance!

Et le défilé continuait interminable. Il était venu des parens de province qui, tout en accomplissant un devoir familial, n'étaient pas fâchés de s'exhiber aux Parisiens dans une aussi flatteuse circonstance. On les reconnaissait à leur air de santé.

Cependant la famille prenait possession des places réservées, non sans pompe, et l'évêque *in partibus*, dont la principale fonction consiste à bénir les unions du grand monde, adressait les conseils d'usage aux jeunes époux, avec l'onction mêlée d'aigreur qu'il apporte souvent à ce délicat ministère.

Le regard navré que Jean de Vair promenait sur l'assistance disait assez ses pensées. Toutes ces figures correctes et dignes, mais dépourvues de passion et d'énergie, avaient le don de l'exaspérer. Pour lui, si vivant, si avide et impatient d'action, il y avait souffrance à constater que ceux auxquels il tenait par droit de naissance étaient rayés sans appel de la scène de ce monde. Il eût souhaité leur découvrir quelque supériorité, fût-ce celle d'un vice. Mais non, ni sommet, ni abîme, tout était d'une honnête platitude; toute suprématie leur échappait à la fois jusqu'à celle de l'élégance et du bon goût. D'étoffe lourde et durable, aux plis rigides, sans drapés artistiques, les robes qu'il voyait là sortaient d'un couvent de la rive gauche, où on les obtenait à très bon compte, moyennant un retard d'un ou deux ans sur la mode. Si, par-ci, par-là, une toilette du grand faiseur jetait une note de suprême élégance, elle appartenait à quelque baronne de la finance ou à une de ces mondaines de grande adresse qui ont un pied dans tous les mondes, même dans le plus ennuyeux, quand il s'agit d'en tirer ostentation.

A passer en revue cette société éteinte, il semblait au capitaine de Vair que son esprit errât parmi des ruines. En vain appelait-il à son aide les glorieux souvenirs du passé; la médiocrité du présent, par contraste, l'en accablait davantage. Il les prenait en bloc tous ceux qui étaient là sous ses yeux, il les pesait par la pensée et il les trouvait légers comme des ombres, puis cherchant à s'expliquer comment toute cette classe, née pour diriger, n'était plus capable d'une résolution audacieuse, il les passait en revue un à un, et alors, sous leur correction apparente, il les sentait affreusement vides, ennuyeux et passés. Un monde de disparus! Et c'est dans cette nécropole qu'il lui faudrait à son tour s'endormir du sommeil intellectuel s'il consentait à l'union rêvée par sa mère!.. Propriétaire rural, président du conseil de fabrique, peut-

être maire, tel serait son avenir. En vérité, quelle que fût sa piété filiale, il ne pouvait.

Que lui importait dès lors une investigation incapable d'aboutir, qu'avait-il à étudier une jeune fille à laquelle il ne saurait prétendre ? Eût-elle le rayonnement de la beauté et le charme de la bonté, c'était toujours le commencement de la fin, l'extinction du souffle ardent qui palpitait en lui, le dessèchement lent de ses facultés généreuses, la correction tuant l'élan, la convention supprimant le cœur... Plutôt qu'en venir là, il renoncerait à se marier; tout valait mieux qu'une telle vie.

Dès lors, il évita de porter ses regards vers une petite capote or et bleu marine qu'il avait réussi, non sans peine, à découvrir dans l'assistance et il arriva qu'une jeune fille très née fut délaissée précisément à cause de sa naissance, ce qui n'est pas l'habitude.

Maintenant, la cérémonie touchait à sa fin, les gens quittaient leurs chaises pour se rapprocher de la sacristie, les conversations se donnaient carrière sans aucune retenue, et Jean de Vair, après avoir fait signe à son ami de ne pas le perdre, s'engouffrait avec le flot pour offrir ses félicitations et ses vœux.

Peu de temps après, les deux officiers descendaient les Champs-Élysées, enchantés de s'être retrouvés, d'avoir expédié leur corvée mondaine et de pouvoir causer à cœur ouvert. Jean de Vair y joignait l'impression d'un sentiment de détente, de ceux qu'on éprouve quand on vient d'échapper à un désastre.

— Va, disait-il à son ami, tu me représentes assez en ce moment mon caniche lorsqu'on le sort du tub. Cette réunion très aristocratique t'a fait l'effet d'une douche monumentale et tu secoues intérieurement tes illusions. Ne te gêne pas, en vérité, ce que tu me révèleras de ta déception n'atteindra jamais la mienne.

— Mais non, reprenait Lacombe se défendant mollement, je les trouve au contraire d'ensemble fort décent. Par exemple, je n'y ai vu nulle figure originale, nulle individualité, pas un type accusé, sauf au point de vue hilare. Ces nobles personnes m'ont paru un reflet du passé; elles ne vivent pas. A l'inverse de Péter Schlemihl qui avait perdu son ombre, ce sont des ombres qui ont perdu leurs corps.

— Des ombres malheureusement qui n'ont pas passé le Styx! murmura de Vair.

— Oh! tu es dur pour les tiens... Les voudrais-tu donc tous à la Trappe?

— Je les voudrais consciens de leur état et se tenant dignement à l'écart, répliqua Jean de Vair avec animation. Je souffre à les voir piteusement quêter les faveurs d'un suffrage universel qu'ils réprouvent, exhiber leur ignorance et leur inintelligence devant les

nouvelles couches qui les toisent avec supériorité et laisser ainsi bafouer le prestige que leurs aïeux leur avaient transmis à travers des siècles. Parbleu ! moi aussi je suis un aristocrate, seulement à cette différence des autres que je suis trempé pour la lutte, c'est-à-dire décidé à vivre en pleine France vivante, tandis qu'eux, ils croient que l'héritage de leurs traditions et de leurs noms se lègue avec des parchemins, se porte les mains dans les poches et se conserve comme une momie dans ses bandelettes !

— Enfin, ce que tu leur reproches le plus, remarqua le capitaine Lacombe en souriant, c'est d'avoir abdiqué, c'est d'être rentrés dans le tas, de n'avoir pas continué à dominer les nouvelles couches par leur intelligence, comme autrefois ils en usaient par privilège. Eh ! mais, avec tout ton modernisme, tu as raison de te taxer d'aristocrate, car tu l'es terriblement, et je suis grandement honoré de t'avoir conduit jusqu'ici...

— Tu as donc fait vœu de ne pas dépasser l'obélisque ? interrogea de Vair un peu railleur.

— Pas tout à fait, mais ton hôtel est sur le boulevard et tu dois partir ce soir ; mes dragons sont au quai d'Orsay et je veux profiter de ce que je suis en tenue pour aller voir ce qu'ils font. A ton prochain voyage à Paris, n'attends pas pour me retrouver un autre mariage du grand monde, j'ai peu l'habitude de ces déplacemens-là, viens me demander à dîner, tu seras sûr de faire plaisir à un vieil ami.

Les deux jeunes gens se serrèrent la main et le capitaine de Vair se hâta de regagner son hôtel. Arrivé au terme de sa permission, il lui fallait songer à ses préparatifs de départ. Une chose pourtant le préoccupait avant de quitter Paris, c'était d'annoncer à sa mère, tout en ménageant ses illusions, le résultat négatif de l'examen auquel il venait de se livrer. Quoiqu'il redoutât de lui porter un coup sensible par son refus de s'associer à ses vues, il jugeait préférable de s'exécuter tout de suite au lieu d'entretenir l'anxiété de la pauvre femme, en remettant sa réponse à sa rentrée dans sa garnison. Son parti pris, il lui fit part de sa résolution dans les lignes suivantes :

« Chère mère,

« Je suis venu, j'ai vu et je m'en retourne sans essayer de vaincre.

« Votre sollicitude maternelle avait espéré un autre résultat et, en m'arrachant du fond des Basses-Alpes pour passer ces quelques heures à Paris, sur le désir que vous m'en aviez exprimé, j'avais le ferme dessein d'en amener un plus conforme à vos vues.

« Ma résolution n'a pas tenu devant la brutalité du fait : le mariage de convenance m'a fait peur.

« C'est là la cause, l'unique cause de ma déroute. Mlle de C... n'y est pour rien, vous auriez tort de supposer un instant que mon examen lui ait été défavorable. Elle doit être charmante, au contraire, d'abord parce qu'elle a votre suffrage et aussi par le peu que j'en ai vu. Qui sait même si, placée sur mon chemin de telle sorte que j'eusse pu apprécier les exquises qualités qu'elle doit posséder, elle n'eût pas réalisé la femme de mon choix?

« Malheureusement, en amour on ne peut supposer le problème résolu comme en géométrie; c'est un contre-sens, suivant moi, qu'épouser d'abord pour aimer après. Le mariage est acte trop grave pour ne pas l'aborder tous les atouts en main, et le plus gros de tous ne peut être que le plus fort sentiment de l'humanité.

« Ne dites pas que vous l'écartez sous prétexte qu'il est fragile. A supposer qu'il vienne à décroître, même à s'user, ne laisse-t-il pas après lui une accoutumance de tendresse confiante, garantie d'un bonheur durable qu'il est seul à pouvoir promettre?

« En regardant attentivement dans mon âme, j'ai compris qu'elle entendait se donner tout entière et qu'il n'y avait que ce don absolu de moi-même qui pût engager saintement mon avenir. J'attendrai donc qu'elle se soit prononcé; autrement je ne me marierai jamais.

« Vous n'insisterez pas, chère mère, pour modifier une décision dont dépend le bonheur et peut-être l'honneur de votre enfant.

« Celle que je vous présenterai pour fille doit être la plus heureuse, la plus adorée des femmes. Laissez-moi être sûr de moi-même avant de me lier pour la vie, sûr de garder la foi jurée aussi absolument, aussi passionnément qu'elle m'est commandée par la conception sublime que j'ai du mariage. »

II.

Après avoir grimpé péniblement la côte qui commence pas loin de Digne, dès que la route quitte la Bléone, le courrier de Colmars-les-Alpes arrivait enfin tout en haut, au petit col d'où l'on descend sur Châteauredon. Sa capote bossuée, enfouie sous un demi-pied de poussière et piquant du nez à chaque cahot, la vieille voiture jaune s'avançait disloquée dans ses ais, grinçant de ses ferrailles disjointes, de sa lanterne dessoudée, de la boîte aux lettres en fer-blanc qui lui battait au flanc, et des deux grelots fêlés du

collier de la triste rosse grise, laquelle mettait en mouvement ce branlant appareil.

D'ordinaire, deux personnes y trouvaient place un peu serrées, à moitié abritées, et le conducteur, assis sur une simple planche, menait, les pieds sur les brancards, les jambes tout contre la croupe du cheval. Pour cette fois, n'ayant qu'un voyageur, l'homme avait pris sans façon place à côté de lui sous la capote.

Il était cinq heures du matin. L'horizon s'empourprait d'or sous la lente montée du soleil derrière les montagnes, l'ombre dans la vallée ne diminuait pas encore et bleuissait le lit pierreux de la Bléone, à l'Orient le sommet du Cousson résistait à l'envahissement de la lumière, et cependant les chênes verts, les arbres à fruits suspendus à ses pentes, les aubépines rosées, jusqu'aux simples trèfles des champs semblaient se redresser, épanouissant le bouquet de leurs feuilles comme pour mieux aspirer les chauds rayons qu'ils sentaient venir.

Poussée par la voiture, la grise s'était laissée aller à prendre son allure vive, moitié trot, moitié galop, la croupe toujours très sautillante à cause de deux éparvins secs qui la disgraciaient fort en ses mouvemens, et l'on passait sous Châteauredon, abandonnant à droite la route de Toulon, laquelle file vers le sud, au long de l'Asse et par Mézel, qu'on apercevait pas bien loin tout ramassé autour de son clocher.

« — Un vrai pays à fruits que ce Châteauredon, » fit le conducteur, désignant de son fouet une masse de pruniers de tout âge ; les vieux, noirs, tannés et craquelés, les bras noueux, comme cassés par de trop longs efforts ; les jeunes, tout lisses et argentés, leurs rameaux droits vers le ciel ; mais tous chargés de prunes mûrissantes. « Dommage tout de même, capitaine, qu'on ne puisse pas emporter quelques-uns de ces arbres à Colmars ! »

Le capitaine de Vair, après vingt heures de chemin de fer, avait sauté à Peyruis de son compartiment dans la diligence de Digne. Là, une soirée très prolongée avec ses camarades s'était ajoutée à la fatigue du voyage, et l'air frais du matin, autant que les secousses du berlingot, avaient quelque peine à compléter son réveil. Il avait encore la perspective d'une longue journée de route avant d'atteindre Colmars ; cela seul eût suffi à calmer tout entrain.

En garnison à Digne depuis un peu plus d'un an, son bataillon détachait deux compagnies que se distribuaient les vieilles fortifications des Basses-Alpes. La sienne était une de celles-ci. Son lieutenant, avec une section, était au fort Tournoux, lequel garde la route de l'Ubaye, en face du col de l'Argentière ; lui, avec l'autre, restait, seul officier, à Colmars, vieux village pourvu d'une en-

ceinte qui barrait une route frontière au temps de Louis XIV et qui aujourd'hui, séparé de l'Italie par la vallée du Var et les Alpes-Maritimes, ne doit d'avoir vu respecter ses murs qu'à la manie collectionneuse de notre génie militaire.

L'hiver, lorsque la montagne l'avait repoussé de tout l'amoncellement de ses neiges, il se rappelait s'en être pris à elle du lourd ennui qui l'avait étreint doublement dans son isolement absolu et son inaction forcée. Maintenant, loin de lui peser, chaque jour il l'aimait davantage, depuis qu'il la voyait vivante, poétique, embaumée.

Aussi, il lui revenait joyeux, l'esprit tout à ses chasseurs et aux courses invraisemblables qu'il méditait, le cœur léger au souvenir de sa fuite de Paris, comme doit l'avoir l'oiseau que le piège a frôlé et qui monte au plus haut du ciel pour mieux entonner son hymne d'amour à la liberté.

La merveilleuse journée qui se préparait le mettait aussi en gaîté, et l'expansion lui revenant à mesure que le dernier engourdissement du sommeil se dissipait, il interrogeait l'homme du courrier sur les ravages des torrens dont la montagne portait au flanc les traces profondes et dont les pierres entraînées menaçaient toujours la route de leur avalanche, il lui expliquait la nécessité des reboisemens pour retenir sur les roches les parcelles de terre végétale qui les couvraient encore, blâmant le manque de surveillance des chèvres si meurtrières au jeune plant, expliquant par la destruction des forêts la dépopulation du pays, si facile à constater en se reportant aux récits de Vauban et de Berwick. Et l'homme s'étonnait de le trouver si entendu en ces questions, il s'émerveillait de le voir au courant des cultures, prônant surtout la vigne que la concurrence étrangère n'arracherait jamais à la France, il se prenait de sympathie à l'écouter parler des Alpes avec la passion d'un vrai montagnard et la science consommée d'un alpiniste.

Bien qu'il fût toujours par les routes, il n'ignorait rien de ce qu'on racontait du jeune capitaine, non-seulement à Colmars, mais jusqu'en Castellane, comment il commandait très ferme sans jamais punir, au point que la salle de police serait restée sans emploi, depuis son arrivée, si on n'y avait emmagasiné la provision de pommes de terre de la compagnie. Pour sûr, il avait comme un charme qui le faisait adorer des gens, car voilà ceux de la montagne qui s'étaient pris à l'aimer au moins autant que ses soldats. C'est qu'il avait une manière si polie, lorsqu'il traversait une propriété, d'en demander la permission, de faire compliment sur le bétail, d'interroger sur le pays et d'en vanter la rude beauté. Il n'en était pas un d'Allos, de Thorame, de Beauvezer et de Villars, aussi bien que de Colmars, qui ne lui tirât son chapeau du plus

loin qu'il l'apercevait et n'en reçût en échange un affectueux bonjour, et il ne serait jamais venu à l'idée des gars de la *bravade*, lorsqu'ils se rendaient parader dans les villages, qu'ils pussent se dispenser d'aller lui faire honneur, sous sa fenêtre, avec leur clairon et leurs deux tambours. Lors de la fête du pays, il avait accepté le déjeuner du maire à l'ermitage de Saint-Pancrace, il avait bu à l'hospitalité des gens de Colmars et, le soir, il avait offert un bal à la jeunesse, sur le préau, contre l'école, pour lequel l'épicier avait donné toutes ses fines bougies et l'aubergiste les meilleures de ses bouteilles cachetées. Ah! les oreilles lui sonnaient encore de ce qu'on lui en avait rabâché de ce bal, car pour lui, depuis qu'il était seul à faire le service, il vivait les nuits sur son siège tout comme les journées, et, lorsqu'il lui restait deux ou trois heures sur les vingt-quatre, c'était encore au lit qu'il aimait le mieux les passer.

Mais ce qu'il admirait surtout, parce qu'il l'avait vu de ses yeux, c'était la crânerie décidée avec laquelle le capitaine, au pas gymnastique, suivi de tous ses hommes, était accouru lors de l'incendie du mas de Pierre Renault. Il les apercevait encore, tout blancs dans la nuit, les petits chasseurs, avec leur veste et leur pantalon de treillis, balançant leurs coudes en cadence, sautant légèrement sur la pointe des pieds, montant la côte sans une parole, dans un ordre admirable! Elle semblait glisser sur le sol, la petite colonne, puis tout à coup : *Halte! Front!* et l'immobilité la plus absolue, tandis que la voix du capitaine s'élevait brève et impérieuse dans l'imposant silence :

« Première escouade à la scierie, pour en débarrasser les planches les plus rapprochées de l'incendie ! »

« Deuxième escouade au puits pour organiser la chaîne avec les pompiers ! »

« Les moniteurs de gymnase, les sapeurs et les porteurs d'outils avec moi, pour abattre la charpente de l'étable et faire la part du feu ! » Puis, sans autre explication, les gradés, dressés à l'initiative par leur chef, étaient partis, suivis de leur troupe, et le travail avait commencé. Et lui était partout, surtout où il faisait le plus chaud et où les autres ne voulaient plus aller, et si la scierie avait été épargnée, si le logis n'était point trop endommagé, on pouvait bien dire que ça lui revenait pour la plus grosse part.

Seulement, ce n'était pas tout, car voilà qu'au moment où il reformait ses hommes pour s'en aller, il avait entendu la Renault qui sanglotait à fendre le cœur, parce que sa vache, sa seule, venait d'être retrouvée étouffée dans l'étable. Oh! il n'avait pas été long à réfléchir, il avait tiré un calepin de sa poche et, l'œil franc et doux, il avait regardé chacun et il avait dit : « Il faut rendre sa

vache à la pauvre femme. Je souscris pour cent francs. » Dame, l'effet ne s'était pas fait attendre, chacun y était allé de sa pièce blanche, et la Renault, tout en disant que la bête qu'on lui rendrait ne vaudrait point l'autre, avait bien été obligée de se consoler tout de même.

A force de se remémorer ces choses, le conducteur en oubliait son cheval, et la route, remontant l'Asse, s'allongeait toujours plus morne entre deux murailles de montagnes grises, sans un arbre, sans une végétation, sans rien qui rappelât la vie.

Après avoir fumé deux cigares pour tromper sa faim, le capitaine de Vair crut prudent d'appeler l'attention de son voisin sur la perspective du déjeuner :

— Vous savez que ça creuse, insinua-t-il, et puisque vous relayez à Barrême, ce qui n'est pas de trop, entre nous soit dit, vous devriez bien persuader à votre pur-sang de prendre son allure des dimanches.

— La pauvre bête est comme nous, capitaine, elle a bonne envie d'arriver, répondit le conducteur; mais ça monte à continuer depuis Châteauredon, et, dame! elle n'a plus les poumons très frais.

Il la réveilla pourtant d'un coup de fouet, et, une heure après, le courrier entrait dans Barrême.

Le temps de déjeuner, de se déraidir un peu, de substituer au cheval gris un rouge d'allure tout aussi dolente, et le coucou, sa capote toujours sursautant, roula vers Saint-André.

La route y atteint le Verdon et s'y bifurque en plusieurs directions : au sud, elle descend sur Castellane; à l'est, elle va sur Annot et Entrevaux; au nord, elle s'élève vers Colmars et Allos, où elle cesse.

Cette vallée est plus vivante que celle de l'Asse; la montagne y atteint des altitudes de 2,000 mètres. Sur beaucoup de points, elle est couronnée de sapins et de mélèzes; les villages sont assez rapprochés et les cultures se montrent partout où l'implacable et incessante pluie de pierres leur laisse un coin de terre et de soleil.

Chaque site nouveau éveillait une réflexion. Les bois avaient mis la conversation sur la chasse, et le conducteur avait souvenance d'un vol de bécasses qui s'était abattu, un jour de neige, tout proche de la route, contre un massif de genévriers. Et puis, sans parler des chamois, qui ne se montraient guère avant Colmars, c'était un fier coup de fusil que le coq de bruyère, le vrai tétras, au plumage noir, avec des miroitemens bleuissans comme des scintillemens d'acier; mais, par exemple, on ne l'approchait pas facilement, surtout dans la saison où il se perchait. Si le capitaine avait

des jambes, il trouverait à s'amuser après les lagopèdes et les lièvres de montagne, lesquels ne sont blancs que la neige venue, mais ne quittent jamais les sommets. Ça ne valait pas les lièvres de plaine, ni les perdreaux rouges, à beaucoup près; pourtant, c'était encore du vrai gibier, sans compter le plaisir de le tuer si haut.

Toujours devisant, le chemin s'abrégeait.

A partir de Thorame-Haute, de Vair en connaissait dans leur plus petit détail les environs, qu'il avait explorés maintes fois avec ses chasseurs. En revoyant la vieille fabrique de draps de Beauvezer, il lui sembla qu'il était arrivé, et il n'en douta plus lorsqu'il eut franchi le pont de Villars, bien qu'il n'aperçût pas encore Colmars, enfoui dans son creux, entre ses petits forts de Savoie et de France.

III.

Le lendemain, dès quatre heures du matin, la caserne des chasseurs était très animée. Les hommes achevaient de boire leur café, une vraie lavasse ce jour-là, par la faute du cuisinier, qui s'était levé trop tard, comme si, le capitaine sitôt revenu, il ne fallait pas s'attendre à une grande expédition dans la montagne!

On parlait peu, les yeux encore gros de sommeil, tout à la bousculade des derniers préparatifs. Dans la cour, les clairons sonnaient l'*assemblée*; on se hâtait de rentrer le pantalon dans les guêtres, de mettre sac au dos, d'ajuster la bretelle du fusil; un sergent distribuait aux chefs d'escouade des cartouches à blanc; le fourrier, encore en caleçon, le dernier prêt, le plus rossard, un plumitif de malheur, montrait, par l'entre-bâillement de la porte, sa tête ébouriffée, cherchant un homme de bonne volonté pour lui essuyer son fourniment, et chacun gagnait le lieu du rassemblement, les premiers tout lentement, comme ennuyés de leur avance; les derniers, pressés, maladroits, dérangeant trois camarades avant de trouver leur place.

L'appel avait commencé, le silence s'était fait absolu, d'autant que le capitaine s'avançait sur son arabe gris de fer et qu'on savait qu'il ne badinait pas sur la tenue et l'immobilité. Il passait devant le rang, très sérieux et attentif, inspectant tout l'homme de la pointe des cheveux à celle des souliers, exigeant qu'on le regardât bien droit dans les yeux et, lorsqu'il voulait marquer sa satisfaction, il inclinait imperceptiblement la tête.

Depuis le commencement de la belle saison, il emmenait ses hommes régulièrement, deux ou trois fois la semaine, dans la montagne, les entraînant à la marche, les rompant au passage des

obstacles, les exerçant à l'appréciation des distances, parfois au tir en terrain inconnu, car il partait de ce principe qu'on forme le soldat plutôt en pleine campagne que sur la place d'exercices. Avant tout, il fallait l'intéresser, lui indiquer le but poursuivi, l'associer à la conception du chef. Même là, avec l'effectif si réduit de sa troupe, il trouvait moyen, en la fractionnant entre deux partis adverses, de combiner de petites opérations.

Ce jour-là, les quinze hommes qui figuraient l'ennemi, sous le commandement du sergent-major, étaient partis une demi-heure d'avance, avec mission de défendre le pont de Beauvezer, en opérant sur la rive droite du Verdon. Le capitaine devait marcher par la rive gauche.

Son détachement avait de suite gagné les hauteurs, utilisant les bois, coupant les ravins à leur origine, se masquant de tous les obstacles. D'abord pénible, tant qu'il avait fallu monter, la marche était devenue facile sur les sommets; l'air était très pur, la vue portait loin. Par ce long couloir du Verdon, il y avait une belle échappée de pays. A gauche, on voyait s'allumer, aux feux du soleil levant, les neiges du sommet de la Mole, du Petit-Coyer et du sommet du Carton, si serrés les uns contre les autres qu'on eût dit qu'ils émergeaient d'une même base. En avant, au contraire, une barre de roches noires fermait l'horizon : c'était la crête du Pasquier, qui venait mourir à pic sur le Verdon, tranché net par la rivière.

De toutes ses anfractuosités, la montagne exhalait les vivifiantes senteurs de ses mousses, de ses oronges, de ses framboises; l'eau sourdait en filets argentés entre l'herbe drue et courte, mais très gentiment, regagnant discrète le lit du torrent voisin; partout se devinait la folle poussée de sève qui prenait sa revanche des emprisonnemens de l'hiver; les blocs de roc, les amoncellemens de pierres erratiques, envahis par un duvet de folles graminées ou pris dans un enlacement de lianes, semblaient vouloir, eux aussi, rompre leur immutabilité glacée pour s'associer à cette fête de la vie.

Quoique cheminant en silence, les chasseurs, insensibles à l'éveil de la nature, n'avaient d'yeux que pour la rive droite de la rivière et en fouillaient du regard tous les accidens, espérant y découvrir quelque indice de l'ennemi. Quelquefois, on signalait un chasseur dévalant par un sentier, on assurait voir reluire son fusil; mais, après avoir fixé l'homme avec sa lorgnette, le capitaine secouait la tête et déclarait que c'était un paysan.

Cependant, l'avant-garde, après avoir reconnu le pont de Beauvezer, fit annoncer qu'il était gardé et impossible à aborder sans essuyer longtemps, en plein découvert, la fusillade de l'ennemi.

Les renseignemens ajoutaient qu'à un kilomètre en amont du village le Verdon se divisait, formant une petite île, et qu'en ce point on le passerait sans trop de difficulté.

C'est ce dernier parti qu'adopta le capitaine, et, après avoir rapproché sa troupe le plus possible du point de passage sans la faire voir, il l'abrita dans un ravin. Il avait avisé des peupliers abattus non loin du bord. On pouvait donc prendre un de ces arbres, le jeter d'une rive à l'autre, en passant par-dessus l'îlot, et ménager ainsi une rampe aux hommes contre l'entraînement du courant.

Quatre chasseurs eurent vite fait d'ôter leur veste, de façon à n'être pas reconnus, et, l'arbre choisi, de l'amener jusqu'au Verdon. Alors l'un d'eux, entrant dans l'eau, en maintint la tête dans la direction de l'îlot, qui devait servir de point d'appui, tandis que les autres le poussaient par le pied jusqu'à ce qu'il eût touché l'autre rive. Quelques grosses pierres aux extrémités l'assujettirent suffisamment. Aussitôt le passage commença et s'effectua sans accident, malgré la force du courant; les hommes, mouillés jusqu'au ventre, trébuchant sur les pierres roulantes, les pieds presque arrachés du sol par la violente poussée de l'eau, mais retrouvant toujours à temps le rempart protecteur du peuplier. A mesure qu'ils arrivaient sur l'autre rive, ils se reformaient, cherchant à s'orienter du côté de Beauvezer, d'où leur mouvement n'avait pu manquer d'être surpris.

Comprenant qu'il fallait au plus vite sortir du lit de la rivière, où l'on se trouvait, sans abri, exposé au feu de l'adversaire, le capitaine de Vair, avant même d'avoir passé, cria :

— A la campagne des Sorguettes!

Ni ferme ni villa, bastide si l'on veut, la maison des Sorguettes était d'une construction solide, comme on les fait dans la montagne, au toit lourd et écrasé, sans un brin de coquetterie. Elle appartenait, disait-on, à un riche négociant marseillais; mais on ne l'y avait jamais vu. Les paysans qui en avaient la garde habitaient les dépendances. Comme leur paresse de gens non surveillés n'avait opposé aucun obstacle à l'intrusion de la flore sauvage, peu à peu celle-ci avait si bien masqué le côté de l'habitation opposé à la cour, celui où l'on n'allait jamais, qu'elle en avait rendu l'abord impénétrable. Autour de l'enclos, totalement isolé sur ce mamelon inculte, les rosiers des Alpes et les framboisiers sauvages avaient fermé leur investissement au point d'empiéter sur le chemin d'arrivée. Si bien que la maison qui, nue et massivement campée, eût été lourdement disgracieuse au coin d'une rue de village, ici toute embroussaillée de lianes et de clématites, toute rongée de la mousse fleurie du silène rose, avec l'encadrement de son grand bois de mélèzes et son lointain d'abruptes roches grises, apparaissait ori-

ginale et gaie, très vivante surtout de toute cette vie de la montagne qui l'étreignait jusque dans ses pierres.

Les chasseurs la connaissaient bien, cette maison des Sorguettes; ce n'était pas la première fois qu'ils y prenaient position. A l'indication du capitaine, ils n'hésitèrent donc pas. D'une course le découvert fut franchi, le mamelon contourné en vue de se défiler de l'ennemi; on souffla, puis l'escalade commença, en tirailleurs, de manière à laisser à chacun la liberté de ses mouvemens. Il y avait intérêt à ne pas perdre de temps, l'ennemi cherchant à gagner de vitesse les Sorguettes et disposant du seul chemin qui y conduisait. La rencontre en ce point devenait donc inévitable et l'avantage assuré aux premiers qui couronneraient la crête.

Tous rivalisaient d'entrain, s'accrochant aux aspérités des rochers, aux tiges des rhododendrons, tantôt s'enlevant par un rétablissement sur les bras, tantôt arc-boutés sur une jambe jusqu'à ce que le pied libre eût trouvé un nouveau point d'appui. L'on n'entendait pas un mot; seulement, de temps à autre, le choc d'une arme contre le roc ou un bruissement de terre et de cailloux détachés sous le poids d'un corps. Chacun y allait de tout cœur, comme si c'eût été pour de bon. On ne comptait plus l'essoufflement, les tempes qui battaient, les gouttes de sueur si pressées qu'elles brouillaient les yeux presque autant que des larmes, ni les meurtrissures aux mains, ni les contusions aux genoux, ni le déluge de pierres roulantes que la pente égrenait sous cette avalanche humaine; on voulait arriver avant les autres, et les regards, élevés parfois vers la crête, trahissaient la seule préoccupation des esprits, celle d'y être distancés par l'ennemi.

Cependant, un sergent et un clairon touchent au sommet et crient, tout haletans :

— Nous les tenons, ils sont encore à six cents mètres!

— Les armes basses! commande le sous-officier; les deux premières escouades en avant de la maison!

Et les chasseurs de s'égailler, comme disaient les gars du Bocage, chacun bien embusqué, l'un derrière un pan de mur, la tête seule dépassant, l'autre contre un mélèze, l'épaule gauche appuyée et la droite effacée, prêt à mettre en joue; celui-ci au long de la pente, le buste relevé sur les deux coudes; tous l'œil au guet, la main à la cartouchière, l'oreille au commandement.

— Attention sur la gauche! A trois cents mètres, commencez le feu! prononça lentement le capitaine.

Et le crépitement d'une vive fusillade ébranla les échos des vieux rochers, qui se la renvoyèrent de toutes les profondeurs de leurs sonorités.

Toutefois, les échos ne répondirent pas seuls à ce dérangement

matinal. Une clameur effrayée secoua toute la maison, les fenêtres grincèrent, les volets claquèrent et des têtes ensommeillées, falotes en leurs couvre-chefs, les yeux lourds et papillotans dans la brusque surprise du jour, la bouche ouverte pour une question que l'effarement faisait rentrer, parurent soudain à toutes les ouvertures du logis abandonné.

L'air terrifié de toutes ces bonnes faces, plus bronzées au feu des fourneaux qu'à celui des batailles, eût été d'un effet irrésistiblement comique, si la surprise éprouvée par les chasseurs devant ces habitans tombés du ciel n'eût tempéré leur gaîté, en même temps qu'elle arrêtait le combat sur toute la ligne.

Non moins étonné que ses hommes, mais comprenant qu'il n'avait plus qu'à évacuer une propriété privée dont il venait de troubler le repos, le capitaine de Vair se mettait déjà en devoir de les rassembler, quand une ravissante apparition s'encadra dans une fenêtre du premier étage.

Toute blanche, dans un peignoir de cachemire dont les plis amples, serrés à la taille par une cordelière de soie, ne parvenaient pas à dissimuler une forme triomphante, le buste cambré dans une attitude légèrement hautaine, des yeux tout enveloppans, de grands yeux d'un bleu profond de Méditerranée calme, que connaissent seules les filles de Provence, en ce moment interrogateurs et railleurs, la bouche étincelante de rire, en dépit d'une affectation de très grand sérieux; on eût dit, à la voir nimbée dans les flots tombans de sa chevelure de soleil et caressée par les folles balancées d'une nappe de volubilis échappés du toit, la belle et fière druidesse de ces dolmens géans, de ces menhirs grandioses, semés à profusion dans cette nature bouleversée.

Quelque aguerri qu'on soit et rebelle à l'émotion, l'imprévu à trop haute dose a raison du plus magnifique sang-froid.

Jean de Vair restait muet. Quoique souffrant de son silence, il lui semblait que toute parole qu'il prononcerait allait rompre un enchantement qu'il ne retrouverait plus. Oui, il restait très désorienté, le képi à la main, devant cette jeune fille blonde et rieuse qui surgissait très poétiquement, il faut l'avouer, en pleine solitude alpestre, mais qui n'en était pas pour cela une péri en rupture de féerie, ni une vierge échappée du Walhalla. D'abord, était-ce une jeune fille? C'est si maladroit de débuter en se trompant sur l'appellation! Bah! plus il réfléchissait, moins il pouvait douter qu'il avait devant lui une vraie jeune fille, avec toute son audace, sa fierté et sa lumineuse gaîté de jeune fille. Mais il avait trop réfléchi... sans trouver; voilà qu'on prenait l'offensive :

— Ce réveil en détonations n'est pas précisément, monsieur, dans nos habitudes, disait une voix légèrement moqueuse; il nous

a fait un peu sursauter ce matin. Cependant, si c'est la coutume ici, nous nous y ferons.

— Vous me voyez, mademoiselle, tout interdit de ma mésaventure, répondit de Vair, et, avant de me retirer, je vous présente toutes mes excuses pour un fait qui ne se renouvellera pas.

— Oh! je ne suis pas la châtelaine; réservez vos excuses pour ma sœur, qui descend et qui sera très heureuse de vous pardonner.

La porte de la maison s'ouvrait, en effet, pour laisser passer une jeune femme d'une beauté accomplie. Encore plus régulièrement belle que sa jeune sœur, Mme Marbel ne lui ressemblait que juste assez pour accuser ce qu'on est convenu d'appeler l'air de famille. Avec son profil de camée, ses cheveux d'une teinte incertaine, son sourire calme, ses yeux très doux, elle n'avait rien de la fougue qui éclatait chez l'autre, ni la flamme de son regard, ni l'arc noir de ses sourcils contrastant avec l'or de ses cheveux, ni la folie sonore de son rire, ni cette ardeur de vivre qui faisait explosion hors de son être. La jeune fille forçait l'admiration avant qu'un examen attentif eût surpris les légères incorrections de ses traits, la jeune femme attendait, au contraire, de cet examen même l'hommage extasié que ne pouvait manquer de lui attirer la perfection absolue des siens.

Souriante, Mme Marbel s'avançait, vêtue d'une matinée de foulard rouge, les cheveux tordus en une grosse natte qui lui tombait plus bas que la ceinture, et, sans le moindre embarras, elle dit au capitaine :

— Arrivées cette nuit seulement dans cette solitude, je ne vous cache pas que nous avons été un peu surprises, ma sœur et moi, de ce bruyant réveil; mais nous ne saurions vous en vouloir, monsieur, puisqu'il nous prouve que notre abandon n'est pas si complet et, en tout cas, que nous sommes sous bonne garde.

— Votre indulgence, madame, répliqua de Vair, me rend encore plus inconsolable de ma maladresse. Notre seule excuse est dans l'abandon prolongé des Sorguettes...

— Oui, je sais, la *maison déserte,* comme on l'appelle ici... Vous doutiez-vous seulement qu'elle eût un propriétaire?

— Je suis mieux informé que vous ne supposez, fit en riant l'officier, et votre nom est assez connu dans tout le Midi pour que je n'aie pas grand mérite à l'avoir retenu.

— Comment! vous connaissez mon nom? s'écria la jeune femme; mais c'est une grosse supériorité que vous avez sur moi.

— Pardon, en effet, madame, d'avoir tant tardé à me présenter. Je suis le vicomte de Vair, et j'ai l'honneur de commander une compagnie de chasseurs.

Déjà conquise par les allures d'homme du monde de son inter-

locuteur, Mme Marbel, après cette présentation, ne pouvait qu'entrevoir l'avantage d'une relation inespérée s'offrant à point pour rompre le terrible ennui dont elle était menacée. Sa sœur, survenant au moment où de Vair se nommait, eut l'esprit traversé de la même idée, et, désignant les chasseurs rassemblés, immobiles sous les armes :

— Il faut absolument, monsieur, dit-elle gaîment, que vous leur permettiez de boire à notre bienvenue...

Et comme il s'en défendait un peu :

— C'est dit, ajouta-t-elle; aussi bien les bouteilles sont commandées, et les voici qui arrivent...

Un maître d'hôtel, rouge de l'émotion du réveil et de la bousculade qui y faisait suite, s'agitait en effet, aidé par deux femmes de chambre, et, sur une table, devant la porte, s'alignaient verres et bouteilles.

— Mireille, ton idée est charmante, s'écria Mme Marbel toute joyeuse. Vous ne pouvez pas, monsieur, tout de suite nous chagriner par un refus... Et puis n'êtes-vous pas un peu notre prisonnier?

De Vair aurait-il eu une objection à formuler qu'il l'eût vivement refoulée, tant cette aventure commençait à le captiver.

Il fit donc former les faisceaux et rompre les rangs.

On avait apporté un immense samovar qui chantait gaîment, des théières et une armée de récipiens de toutes formes et de tous calibres, et Mireille abordait chaque chasseur avec une tasse, étonnée, presque chagrine de la voir rebutée. En vain elle levait un regard suppliant vers le capitaine comme pour implorer l'explication de son insuccès; celui-ci, très rêveur ce jour-là, se demandait encore comment de ces broussailles foulées par lui chaque jour il était sorti deux femmes exquises, qu'il avait encore une certaine peine à ne pas prendre pour des apparitions prêtes à s'évanouir. A la fin il eut l'intuition de cet embarras :

— Oh! mademoiselle, dit-il vivement, les chasseurs à pied ne connaissent le thé qu'à l'infirmerie. Voulez-vous me permettre de vous éclairer sur leurs goûts?

Et il fit passer les bouteilles que les hommes se partagèrent avec empressement. Puis s'approchant d'elle :

— Il ne sera pas dit, mademoiselle, que tous les chasseurs vous auront refusé cette tasse de thé, je la prends pour moi, si vous voulez bien me l'offrir.

Il s'empara de la tasse, malgré les protestations de la jeune fille, qui répétait qu'un lunch avait été servi pour lui à l'intérieur, et qu'il la désobligerait en buvant son thé dehors.

D'ailleurs le moment de partir était arrivé. Le soleil se faisait

très haut, en effet, et il ne fallait pas moins de deux heures, par la route, pour regagner Colmars.

A un signe de leur capitaine, les hommes avaient reformé leurs rangs et remettaient sac au dos, tandis que, lui, prenait congé de Mme Marbel et de sa sœur, promettant sa visite pour un jour très prochain, c'est-à-dire avec le ferme propos de ne pas la différer au-delà du lendemain.

— A quand notre nouvelle prise d'assaut? disait en riant la jeune femme.

Mais Mireille, saisie d'une inspiration, s'était précipitée dans la maison. Elle ressortit toujours courant, agitant triomphalement au-dessus de sa tête une immense boîte de havanes.

— Tu sais, Miette, cria-t-elle à sa sœur, tu peux écrire à ton mari qu'il s'en apporte d'autres. Les chasseurs ne les refuseront pas comme mon thé.

Elle ne voulut rien entendre des observations de M. de Vair, qui lui remontrait la folie d'un tel gaspillage et s'offrait de distribuer à ses hommes, à la place, tout le bureau de tabac de Colmars, et malgré les signes désespérés de sa sœur, qui savait combien M. Marbel tenait à ses partagas, elle commença bravement la distribution, les prenant à poignées, et sa main toute mignonne se faufilant gentiment entre toutes ces mains rudes qui se tendaient vers elle.

— La, c'est fait, il n'en reste plus un, vous pouvez les emmener, mon capitaine, dit-elle enfin, en retournant d'un air mutin sa boîte vide.

— Si les chasseurs ne vous acclament pas de toute la vivacité de leur reconnaissance, mademoiselle, c'est qu'ils sont sous les armes, mais je lis dans leurs yeux qu'ils en ont une fière envie, prononça de Vair, déjà en selle, et, abaissant son sabre pour saluer, il prit la tête de sa troupe.

Elle fut longtemps en vue, la petite compagnie, si alerte avec sa vive cadence rythmée par les coups de langue brefs des clairons, d'abord dévalant la pente et serpentant au hasard des lacets de la route, puis se perdant peu à peu dans la vallée bleuâtre, toujours plus rapetissée, bientôt simple point noir.

Elle fut longtemps en vue, et une belle jeune fille ne la quitta pas des yeux, tant qu'il en resta vestige à l'horizon.

IV.

Cette année-là, il avait éclaté terrible, dans le Midi, le choléra, s'attaquant, comme d'habitude, principalement aux centres populeux, aux agglomérations d'hommes.

Comment il était venu, c'est ce qu'on n'aurait pu déterminer

exactement. Quel bateau avait pris ce sinistre passager? On en désignait plusieurs revenant de l'extrême Orient, puisque c'est là que le fléau retrempe sans cesse sa puissance homicide aux noires pestilences des marécages des basses terres, aux eaux empoisonnées des fleuves, cimetières mouvans rejetant à la lumière les cadavres confiés à leurs profondeurs. Il s'était faufilé, trompant les surveillances, déjouant les quarantaines, hissé peut-être dans le pavillon jaune de la santé; un beau jour il était sorti du sac d'un matelot décédé, dont les effets vendus aux enchères l'avaient dispersé aux quatre vents du ciel, et maintenant tout lui était complice pour le propager, l'eau surtout, qui touche à tout ce qui se mange, se mêle à tout ce qui se boit.

A Marseille, à Toulon, chaque jour il atteignait des victimes par centaines. Et, comme elle est inséparable de toute calamité publique, la panique avait fait l'horreur plus grande. Les bruits les plus absurdes trouvaient créance; les rues étaient désertes, les magasins fermés, point d'affaires, les gens s'évitaient; tous ceux qui l'avaient pu avaient fui.

Mme Marbel, emmenant avec elle sa jeune sœur, était ainsi partie dans le tas. Désirant la soustraire le plus possible à la contagion, son mari s'était aussitôt souvenu de ce coin perdu des Sorguettes, dont il avait hérité la maison sans avoir jamais pu ni l'habiter, ni s'en défaire; il avait pensé, non sans raison, que, par ce temps d'épidémie, ce désert lointain serait le plus sûr des asiles. Lui était resté à Marseille. Oh! ce n'était pas qu'il fît le brave! Ça c'est un mot aux gens du Nord. En Provence, sa signification a totalement dévié, probablement parce qu'au juste on n'en avait pas l'emploi. Naturellement, on n'y est pas « brave, » mais on y fait son devoir comme ailleurs. Et le devoir d'un négociant de Marseille est de ne pas abandonner son bureau, tant qu'il y reste des affaires à expédier. M. Marbel, une fois sa femme en sûreté, avait soigné son régime, fait bouillir son eau, mais n'avait pas eu la moindre idée qu'il pût gagner aux champs, laissant à d'autres le soin d'encaisser ses traites et de payer ses échéances.

En acceptant l'internement des Sorguettes, Mme Marbel n'avait tout d'abord pas songé que son séjour dût y être long et sa réclusion absolue. Lorsqu'elle eut fait le tour de son domaine, exploré l'horizon, interrogé les paysans, elle comprit que ces murailles de rochers infranchissables allaient l'étreindre comme un tombeau et, lorsqu'elle eut mesuré les chances de durée de ce choléra, qui ne faisait qu'apparaître et dont les journaux lui apportaient les tables funèbres toujours plus effrayantes, elle fut prise d'une noire mélancolie et, n'eût été la volonté expresse de son mari qu'elle y restât, elle eût déserté cette montagne qui lui faisait horreur.

Celui que le hasard avait mis sur son chemin, Jean de Vair, devait entreprendre de la lui faire aimer. Il s'y appliqua avec son élan accoutumé et sa nature très droite qui ne faisait rien à demi. Sa montagne, il la connaissait trop bien, avec ses surprises, ses enchantemens, sa puissance captivante, pour douter un instant de la magie de sa séduction sur les plus récalcitrans ! Il suffirait qu'on voulût bien aller à elle. A cela Mireille se chargeant de décider sa sœur, le débat ne pouvait pas s'éterniser.

Sur les natures méditerranéennes, l'action et le mouvement ont des attirances particulières. Si Mme Marbel n'était pas femme à prendre aisément son parti du changement d'existence radical qu'on lui avait imposé, à elle, la mondaine élégante et agitée, elle avait trop de ressort pour ne pas rebondir sous la torpeur d'un premier découragement, et surtout elle aimait sa sœur trop passionnément pour résister à ses désirs. Et quand un beau matin, par une claire soleillée d'été, deux petites mules noires, bâtées à la mode du pays et pomponnées de rouge, firent leur entrée dans la cour, elle fut vive à revêtir son amazone et pleine d'entrain à se mettre en selle.

Dès lors la partie était gagnée. Ainsi que de Vair l'avait prévu, quelques jours eurent raison des premières difficultés et des fatigues d'un entraînement obligé, et bientôt la montagne s'empara des deux jeunes femmes et les posséda jusqu'à l'enthousiasme.

La situation voulait que Jean de Vair devînt promptement l'hôte assidu des Sorguettes. Peu à peu ses promenades à cheval prirent donc uniformément la route de Beauvezer. Non moins uniformément, lorsqu'il vint à passer en vue de l'habitation, il estima de sa politesse d'y entrer pour s'enquérir des deux jeunes femmes, de leur santé, de leurs projets d'excursion. Comme circonstance atténuante, il savait que de là-haut l'on surveillait perpétuellement la route, dont les rares passans constituaient l'unique distraction du pays. Devant la maison, à l'angle d'une plate-forme surplombant la vallée, avait été aménagée une jolie tonnelle tout échevelée de lianes et de capillaires : Mireille en avait fait sa retraite favorite.

Elle aimait à lire et à rêver en face de cet horizon de pics neigeux, bercée par le sourd grondement du Verdon. Du plus loin que de Vair l'apercevait encadrée dans son observatoire de feuillage, il enlevait son cheval et gravissait la montée au petit galop. S'il ne disposait que de peu de temps, il s'arrêtait au pied de la plate-forme et engageait une conversation aussi suivie qu'elle peut l'être à dix mètres en contre-bas. Ces fois-là ne comptaient pas comme visites.

Les autres jours, et c'était le plus souvent, le capitaine, quoique

toujours pressé, poussait jusqu'à la cour, remettait son cheval au fermier, en lui recommandant de se borner à le promener en main. Puis les minutes s'ajoutaient les unes aux autres et l'animal se retrouvait fatalement à l'écurie, jouant avec les dernières brindilles du foin dont l'homme lassé avait garni sa crèche en désespoir d'attente.

Pendant ces longues visites, Mme Marbel, lorsque le soin de sa maison ou de sa correspondance l'appelait ailleurs, ne voyait aucun inconvénient à laisser les deux jeunes gens tête-à-tête.

Elle sentait confusément que leur intimité grandissait, mais en tout cas si discrète, si voilée, que le moment où il lui faudrait y regarder de plus près lui paraissait indéfiniment reculé. Tant qu'elle les voyait si peu embarrassés, si expansifs, si rieurs, elle était tranquille; l'amour naissant n'a point ces apparences de franche camaraderie.

Oh! elle ne méconnaissait aucun de ses devoirs de grande sœur; elle en était pénétrée au point de vue général d'abord. Au point de vue particulier aussi, et celui-ci se résumait dans l'intention très arrêtée chez leur père de marier Mireille au fils d'un de ses amis, armateur comme lui. Fortune, milieu, intérêts d'affaires, tout s'accordait dans ce projet. Seule de la famille, Mireille ne s'en doutait pas. Mais nos usages français ont si bien appris aux jeunes filles à savoir faire cadrer leur sentimentalité avec les nécessités d'utilité pratique qu'on ne les consulte qu'au moment d'acheter la corbeille, tant leur consentement fait peu question! Mme Marbel s'était mariée d'après ces idées, pouvait-elle supposer sa sœur susceptible d'y échapper?

Ce jour-là, l'après-midi s'annonçait très orageux; les nuages accouraient de l'est avec des airs de bataille, comme des troupes qui se massent, et se fondaient dans une nuée d'un noir livide, laquelle, déjà trop pesante, s'appuyait sur les cimes, prête à se rompre. Le calme plat qui précède le vent d'orage avait fait la chaleur suffocante.

En bas, à mi-côte, partout où s'apercevait une nappe verte, les gens se hâtaient pour leurs foins menacés; déjà il n'était plus temps de les rentrer, à peine pouvait-on espérer de les mettre en tas pour les défendre un peu.

Le facteur, au lieu de s'arrêter, comme d'habitude, pour casser méthodiquement une croûte, en l'arrosant de plusieurs verres de vin, avait pris sa course vers Beauvezer, disant :

— Le tonnerre va secouer la vallée à en faire danser toute la pierraille. On risquera sa peau aujourd'hui à flâner par la montagne.

De son poste habituel, Mireille, le front soucieux, inspectait

l'horizon. En d'autres circonstances, l'orage ne l'eût pas effrayée; au contraire, elle y eût pris intérêt. Elle songeait, en cet instant, aux chasseurs à pied de Colmars, partis pour Barcelonnette, par le col d'Allos, et que la tourmente pouvait surprendre dans un passage difficile; sa pensée allait surtout à leur chef, chez qui elle devinait un mépris du danger poussé jusqu'à la témérité. Elle savait que le détachement était sorti de Colmars à une heure du matin; cette nuit même, il y devait rentrer, car son absence ne pouvait se prolonger au-delà de vingt-quatre heures. C'était plus qu'une marche forcée, c'était un tour de force. Il était à craindre que le capitaine ne bravât les élémens plutôt que de se mettre en faute, en retardant son retour.

Depuis longtemps cette marche d'entraînement avait été décidée par lui, afin de réunir à Barcelonnette, durant une matinée, les deux fractions de sa compagnie séparées depuis longtemps. La section qui tenait garnison à Fort-Tournoux se trouvait à treize kilomètres seulement du rendez-vous assigné, tandis que le détachement du capitaine devait en fournir soixante-dix, aller et retour compris. Et quel chemin! Cela allait encore à peu près en quittant Allos, où cesse la route entretenue : le sentier longeait le Verdon jusqu'à sa source, puis il se perdait dans les prairies qui montent vers le col. Celui-ci franchi, ce n'était plus qu'une simple entaille au flanc de la montagne, sans parapet ni défense contre l'abîme.

Dans ces parages désolés, que la neige recouvre pendant huit mois de l'année, les avalanches sont terribles. Sous leur poids, les perches jalonnant la direction se couchent, et le voyageur, éperdu au milieu de cette immensité blanche, contraint, sous peine de mort, à ne point s'arrêter, ne sait s'il marche vers son tombeau. Et pourtant quelques masures ont poussé dans une anfractuosité de la montagne déserte. C'est le hameau de Morjuan où, faute de communications, vivans et morts ne se quittent plus tant que dure l'hiver, ceux-ci couchés en travers du toit qui abrite les autres.

Enfin, avant de dévaler par des rampes fortes et raboteuses jusqu'au Bachelard, qui lui ouvre l'accès de Barcelonnette, le chemin court sous les ombrages mystérieux de cette belle forêt de la Malune, dont les mélèzes séculaires, pressés les uns contre les autres, dérobent en partie leur feuillage pâle et soyeux aux indiscrétions du soleil.

Cependant le vent, après un sifflement strident, venait de déchaîner l'orage dans toute sa fureur, la nuée avait crevé, et la vallée paraissait écrasée sous une trombe. Les éclairs volaient sur les cimes, précurseurs d'un tonnerre lointain, dont toute la montagne commençait déjà à gémir sourdement. De sa fenêtre, Mireille dominait cette scène de désolation grandiose; ses yeux se portaient

tristement, du sol bouillonnant sous l'averse, aux murailles noires des grands monts se renvoyant, les unes aux autres, des torrens de lumière aveuglante. Jamais elle ne s'était senti au cœur pareille angoisse à penser qu'il y a des voyageurs qui battent les routes, des navires qui courent la mer par ces nuits de tempête et d'effroi.

L'on vint la prévenir que le dîner était servi; elle se mit à table et ne mangea pas. Sa préoccupation était si visible que sa sœur finit par la plaisanter sur cette frayeur de l'orage qu'elle ne lui connaissait pas. Elle convint d'une sensation d'énervement général dont elle n'était pas la maîtresse et en prit prétexte pour se retirer.

Rentrée dans sa chambre, elle revint à la fenêtre et interrogea fiévreusement le ciel, tout chargé de ténèbres, où la foudre, comme une épée de feu, traçait des sillons effrayans. L'orage n'était pas près de finir, hélas! elle s'en rendait trop compte. Elle éprouvait comme une oppression invincible qui lui serrait la poitrine, desséchant sa gorge, lui amenant du sang aux tempes. Elle se déshabilla pourtant et s'apprêta à se coucher. A ce moment la tourmente redoubla d'horreur, la maison trembla sur sa base comme secouée par un épouvantable cyclone, un craquement de tout l'édifice fit bondir Mireille hors de son lit, et, à travers les persiennes closes, elle crut voir passer un globe embrasé qui, après avoir touché la colline, la franchit d'un bond formidable et s'abîma dans la vallée.

Alors, affolée, éperdue, elle s'enfuit et vint tomber comme privée de sentiment dans les bras de sa sœur.

— Je t'en prie, ma chérie, s'écria Mme Marbel prise de peur, en l'enveloppant de ses bras, calme-toi, la foudre vient de tomber là, tout proche, Dieu nous a préservées. Reste auprès de ta Miette, nous attendrons ensemble la fin de l'orage.

— Oh! pour moi, est-ce que j'y pense seulement! murmura Mireille comme se parlant à elle-même; mais eux, perdus dans la montagne par cette nuit terrifiante, que Dieu les protège!

— M. de Vair, reprit Mme Marbel, n'a certainement rien à craindre de l'orage que nous essuyons ici; et, à supposer qu'il ait été surpris par un autre, tu le sais assez prudent et avisé pour être sûr qu'il a mis sa troupe à l'abri.

Mireille ne répondit pas et resta pensive, pelotonnée contre la poitrine de sa sœur. Celle-ci l'observait, réfléchissant sur les paroles qui lui étaient échappées, et se disant qu'un cœur de jeune fille est décidément plus sujet qu'elle ne l'avait imaginé à prendre la poste pour la région des rêves. . . . . .

. . . . . .

Pressentimens d'amour, qui pourrait douter de votre infaillibilité? Précisément, dans ces premières heures de nuit, la petite

troupe des chasseurs à pied, redescendant vers le col d'Allos, s'était heurtée à un violent orage qui eût pu lui être fatal. Autour d'elle les ténèbres s'étaient tout à coup épaissies, au point qu'il devint impossible de discerner le sentier. L'on venait d'ailleurs d'atteindre un passage difficile : la moindre erreur de direction pouvait conduire au précipice. La pluie torrentielle emportait les pierres, ravinait les terres, menaçait d'entraîner les hommes blottis contre la montagne. Chacun sentait que l'heure était grave, aucune parole n'était prononcée, on n'entendait que le tumulte des élémens. Et les pierres détachées continuaient à rouler, passaient d'un bond par-dessus les têtes et retombaient au gouffre avec un bruit mat. . . . . .

. . . . . .

Quand l'orage vint à cesser, les chasseurs, figés dans la boue, ruisselans de l'averse, à peine remis de leur angoisse, se demandèrent anxieusement si tout le monde était présent.

Les caporaux firent l'appel : personne ne manquait.

La prière de Mireille leur avait sans doute porté bonheur.

V.

Jean de Vair n'était pas de ceux qui analysent patiemment leurs sentimens, ni qui les dissimulent. Sans méconnaître que le séjour de Colmars serait au-dessus de ses forces du jour où Mme Marbel et sa sœur auraient quitté les Sorguettes, il ne se rendait pas un compte très exact de la place immense qu'elles avaient prise dans sa vie. Aussi, s'abandonnant sans arrière-pensée au charme de ces deux femmes d'élite et comprenant toute l'étendue du sauvetage moral opéré par elles en sa personne, qui se noyait dans cette rustrerie de canton bas-alpin, il n'avait su ni mettre des restrictions dans son empressement à accepter leur bienfait, ni leur doser sa reconnaissance.

Vaguement il sentait que leur séduction l'enveloppait chaque fois davantage, mais il croyait la subir en bloc, sans incliner vers l'une plutôt que vers l'autre.

Le danger pouvait-il venir de Mireille? Vraiment, son expérience de Saint-Pierre de Chaillot ne l'avait pas acheminé sur la route du mariage, et, si sa fantaisie l'y eût ramené, il n'était pas sans savoir que le moment était mal choisi pour faire agréer à ses parens, désappointés de leur échec, une union qui ne pouvait manquer de froisser leur susceptibilité patricienne.

Était-ce de Mme Marbel qu'il était à redouter?

Il ne l'admettait pas. Élevé dans l'ancien respect de la femme du monde, il la voyait très haut, comme une demi-divinité, et ne con-

cevait pas qu'on pût monter jusqu'à elle autrement que dans l'agenouillement d'un culte. De même il croyait en elle. A ceux qui avaient essayé de la salir dans son esprit, il avait toujours opposé la plus dédaigneuse incrédulité, et, si un scandale éclatait sur lequel il était impossible de fermer les yeux, il se contentait de penser qu'il en est comme des monstruosités de la nature, qui n'empêchent pas sa beauté.

Cet idéal de la femme du monde, qu'il avait gardé religieusement, eût défendu Mme Marbel contre les tentations de son imagination au moins autant que les préjugés de sa famille élevaient une barrière entre Mireille et lui.

C'est fortifié et rassuré par tant de raisonnemens impeccables qu'il apprenait de jour en jour davantage à connaître le chemin des Sorguettes, au point qu'il avait sacrifié à ce pèlerinage une bonne partie de ses anciennes occupations.

Peut-être quelqu'un de plus expérimenté, et aussi de moins intéressé, eût-il objecté que les infiltrations d'amour déroutent toute clairvoyance, jusqu'au jour où l'inondation est maîtresse? Peut-être aussi qu'une sympathie, née d'une rencontre en pleine solitude, où rien ne vient la traverser ni la dévier, est fatalement destinée, par le milieu où elle se développe, à grandir jusqu'à la passion, emportant, comme fétus de paille, les plus solides vouloirs, les plus sages résolutions? Il l'avait pourtant bien pu voir, lorsqu'il errait par les monts, comment d'un col naît un ruisselet, si fluet, si timide, qu'il trébuche à chaque motte de gazon, prêt à s'abîmer sous la terre; puis, la pente gagnée, le chétif s'enhardit, et le voilà, dévalant à grands bonds d'impatience, déjà grondant et écumant lorsqu'il atteint la vallée où, torrent, il roulera ses fureurs sans admettre de résistances.

Par la grande passion qu'il professait pour le ciel et la terre de Provence, l'officier avait plu tout de suite à la jeune fille. L'enfant du Midi goûtait le délicat hommage de cet homme du Nord, de ce Breton oubliant les rudes ajoncs, les bruyères de sa lande mélancolique, sa mer verte, aux transparences d'opale, sa côte noyée d'embrun, si méchante avec ses rochers noirs, pour ne se souvenir que des montagnes rosées au soleil du soir, du sol et des plantes aux colorations ardentes, des folies de lumière, de fleurs et d'azur de la côte méditerranéenne.

D'abord ce gentil nom de Mireille l'avait séduit tout de suite, avant même qu'il eût connu les trésors de poésie qu'il porte en soi. Elle, peu à peu, les lui avait appris, l'œuvre immortelle de Mistral à la main. Tous ces lieux, désormais illustres depuis que la poésie les a touchés : la Crau, la Camargue, Arles la Romaine, les Saintes-Maries, ils les avaient parcourus en imagination, ils s'y

étaient arrêtés avec délices au point que, dans leur souvenir, leur rêve prenait les proportions d'une réalité.

Mireille revenait surtout à cette étrange Camargue, pétrie du limon d'un fleuve, où maintes fois elle avait accompagné son père, qui y possédait une chasse dans le they de Roustan, cette île extrême, sertie entre le vieux et le grand Rhône, la dernière conquise sur la mer.

Combien elle aimait à évoquer ces voyages, l'embarquement au quai de la Joliette, les ports dans toute l'intensité de leur mouvement et de leur vie, les sifflemens des vapeurs, le halètement des machines, le martèlement des grues et les pesans chalands s'abouchant avec les lourds camions pour échanger les produits du monde entier; puis, au-dessus de la clameur montante du travail humain, les envolées de prières des cloches de la cité phocéenne criant à pleine voix à tous ces navires rassemblés de tous les coins du globe la catholicité de la terre de France.

Et l'on partait; et, à mesure qu'on s'éloignait, tout se fondait à l'horizon : la ceinture de montagnes dans le bleu infini; les hauts quartiers, découpés tout blancs, dans les clartés matinales; la ville basse, dans la brume fumeuse de ses innombrables fabriques. Seuls, planant sur l'ensemble déjà noyé, les clochetons de la cathédrale byzantine émergeaient encore quelque temps comme des récifs d'or sur une mer floconneuse.

Quand la ville avait fui, les regards s'intéressaient à la côte rocheuse, dentelée de caps, avec son air de vieille enceinte moyen âge, et voilà que tout à coup cette côte de blocs entassés vers le ciel s'aplatissait, s'enfonçait dans la mer, et la tour Saint-Louis apparaissait avec ses cases blanches, ses bouquets sombres de hauts micocouliers, comme une cité coloniale fraîchement éclose, pimpante dans sa nouveauté, avec des coquetteries de jeune ambitieuse qui a sa fortune à faire.

Ensuite Mireille racontait la descente, en barque, du Rhône jaunâtre et écumeux, roulant presque des vagues, avec l'importance d'un fleuve fier d'atteindre à la mer. Et à côté de ce maître impérieux, la terre assujettie à ses caprices, très basse, très humble, poussant son herbe rase, ses salicornes et ses tamarix jusque contre le flot qui les dévorera en un jour de colère. L'homme a disparu; cependant, dans l'onde, sur terre et dans l'air, c'est une vie intense.

Un troupeau de cavales sauvages s'abreuve aux eaux tumultueuses et toutes, encolure et jarrets tendus, aspirent le vent qui souffle tantôt des grandes Alpes, tantôt de la large mer, vent des hautes altitudes et des espaces sans bornes, vent de liberté qu'elles

accueillent d'un fier hennissement pour s'échapper ensuite au plus profond des joncs, ces rudes pâturages dont s'accommode leur ombrageuse indépendance.

Plus loin, cheminant fièrement par la dune âpre et nue, se profile sur la clarté du ciel un noir taureau camarguais. Tête fine, cornes droites et hautes, regard chargé d'éclairs, à le voir ainsi musclé et nerveux, la poitrine large, la croupe saillante, on devine une race de courses et de combats.

Et, pendant que les loups et les dorades, dans leurs bonds de gaîté, frappent les bordages de la barque de leur queue bleuâtre, derrière un rideau de tamarix monte un grave héron, ses échasses repliées et son col rigide, ou bien la fusée éclatante d'un vol de flamants, traînée de pourpre sur l'azur du ciel.

Jean écoutait longtemps, charmé, remué dans ses instincts de chasse, de pêche, de plein air, par la description de cette contrée sauvage et neuve, belle d'une beauté orientale comme un coin de la terre d'Égypte.

En jouissant de le conquérir si complètement à sa Provence, Mireille se doutait-elle que sa gentille personne y aidait quelque peu? Elle n'en laissait, du moins, rien paraître. Seulement ce qu'elle savait, à n'en pas douter, c'est que, de tous les êtres qu'elle avait croisés dans sa vie, nul ne lui avait paru vibrer à l'unisson de son âme comme cet étranger rencontré, grâce à un de ces hasards de l'existence qui seraient inexplicables, si la Providence ne travaillait à nos destinées un peu plus que nous ne laissons d'y croire.

— Ah! si vous connaissiez le poète! — lui répétait Mireille chaque fois qu'ils relisaient ensemble le poème incomparable dont elle tenait son nom, apothéose radieuse de toute la poésie de Provence, avec ses ferrades, ses légendes gracieuses, ses farandoles et ses cours d'amour. Et elle aimait à le dépeindre tel qu'il lui était apparu à la fête des félibres, sa belle tête puissante coiffée d'un feutre légèrement campé de côté, sa fière démarche, sa physionomie rayonnante de chaleur communicative et de bonté. Et chaque fois qu'on fermait le livre, Jean se prenait à penser :

— C'est vrai que personne n'a chanté la nature comme ce maître des maîtres! Quelle voix d'or pour vous prendre le cœur! Ah! si un jour il laissait l'églogue pour la sombre poésie des batailles, quel barde il nous serait pour nos futures victoires!

Toutefois, depuis l'aveu échappé à sa sœur, Mme Marbel n'était pas sans défiance à l'endroit de ces beaux semblans de poésie. En femme avisée, elle avait compris que la nature méridionale de Mireille avait marché plus vite que celle du gentilhomme breton, et que, de ce côté-là, il était encore temps d'intervenir. Il lui paraissait d'ailleurs bien préférable d'ouvrir une contre-mine au lieu

de resserrer sa surveillance autour des deux jeunes gens, en se mettant constamment en tiers dans leurs entretiens.

A partir de ce moment, elle se trouva fréquemment sur le chemin du capitaine, lorsqu'il venait aux Sorguettes, et, sous prétexte de le consulter sur certains aménagemens urgens, elle le retenait assez longtemps loin de sa sœur, qui s'en dépitait d'autant plus qu'elle ne voulait pas en convenir vis-à-vis d'elle-même. De plus en plus elle faisait naître les occasions de lui parler de sa vie de mondaine très vide, très lassante, et aussi de l'interroger sur celle qu'il avait menée avant d'échouer dans ces Basses-Alpes, s'y employant avec cette liberté de curiosité que les femmes du monde d'aujourd'hui apportent à soulever tous les voiles, même quand ils recouvrent les détails les plus extramondains.

Cela avait l'air parfaitement innocent et ne l'engageait pas autrement. Si de Vair, mordant un peu trop fort à l'hameçon, lui eût rendu la retraite nécessaire, elle y eût procédé le plus aisément du monde sans rien abandonner à l'ennemi. Mais, pénétrant bien son caractère, elle le classait dans la catégorie très rare des hommes à passions qui s'enflamment malaisément, éclatent comme un incendie et brûlent sans se lasser, tandis que le commun des mortels, gens à caprices et à sensations, s'allument et s'éteignent comme des flambées de paille. Et elle se disait que la fin du choléra lui rouvrirait les portes de Marseille avant l'incendie!

VI.

Or ce matin-là, le capitaine de Vair, très agité par la réception qu'il préparait, bousculait son ordonnance, qui, la veste ouverte, la figure ruisselante, frottait et cirait les deux pièces habitées par son supérieur avec l'ardeur d'un gabier s'acharnant au pont de son navire. Quelques étoffes algériennes appendues aux murs, des peaux de bêtes, souvenirs de chasse, recouvrant le carreau trop nu, des fleurs dans les vases, des panoplies reluisantes comme décoration, une table drapée d'une portière de Caramanie et disposée pour un lunch, donnaient à ce logis, sinon une note élégante, du moins un air de fête qui le faisait très hospitalier.

Depuis si longtemps qu'il annonçait sa venue, M. Marbel s'était enfin décidé à arriver aux Sorguettes. Son séjour devait y être fort court, il avait manifesté l'intention de faire sans tarder une belle excursion. Prévenu la veille de ce projet par Mme Marbel, de Vair avait aussitôt répondu en proposant l'ascension du col des Champs, lequel ouvre une communication muletière entre le Verdon et le haut Var et qu'on gravit en partant de Colmars.

Celui-ci attendait donc ses visiteurs, si désireux de leur procurer

une halte confortable dans son modeste appartement que rien ne parvenait à le satisfaire dans les dispositions qu'il avait arrêtées. Ses perplexités eussent pu s'éterniser si l'avis que ses invités étaient en vue ne fût venu l'arracher à ses préparatifs et son chasseur à des présomptions de fièvre chaude.

Mme Marbel et sa sœur approchaient rapidement au pas relevé de leurs mules. Loin derrière arrivait, armé d'un gigantesque alpenstock, une lorgnette en sautoir et vêtu d'un complet de chasse loutre, un monsieur très rouge, fort soufflant, probablement très novice à la marche et en tout cas, pour l'instant, absolument hors de course. Ce ne pouvait être que l'infortuné Marbel, dont la détresse passait inaperçue, les deux jeunes femmes ayant accaparé l'attention générale. Les chasseurs, qui s'étaient portés à la rencontre des arrivans, étaient là, sans qu'il en manquât un seul, et saluaient d'un air fin de connaissance. Tout ce qui, dans Colmars, n'était pas aux champs faisait partie de cette sortie en masse.

Très amusées de l'effet qu'elles produisaient, Mme Marbel et Mireille s'étaient arrêtées au milieu d'un cercle toujours grossissant. De Vair les rejoignit en cet instant, s'excusant d'être ainsi en retard. On échangea des poignées de main, on procéda à la présentation des deux hommes et quelques minutes après, Jean de Vair faisait les honneurs de chez lui avec sa grâce un peu gauche de garçon. M. Marbel, rafraîchi par de copieuses ablutions et confortablement assis, s'occupait surtout du lunch, en homme qui se reprend à la vie et cherche à l'assurer pour quelque temps.

Le soleil filtrait discret par les fentes des persiennes, baignant d'une lumière très douce les fleurs des Alpes pressées dans les grands vases, déjà penchées dans la détresse de leurs altitudes perdues, mais toujours éclatantes de couleur sous cette caresse d'or de leur dernier matin. Une brise chargée de printemps se glissait légère comme une aile d'oiseau, agitant faiblement les toiles de Gênes, murmurant dans les feuillages et jouant avec les boucles folles des deux jeunes femmes. La rue avait son silence habituel; la chambre, si pimpante dans sa verdure et sa fraîcheur, semblait éclose d'un caprice de fée au fond de cette maison noire, vieille de deux siècles comme le mur d'enceinte auquel elle s'appuyait; tout était reposant et calme.

Silencieuse contre son habitude, Mireille regardait à la dérobée Jean de Vair, tout heureuse de connaître son logis de garçon, de se sentir chez lui, d'inspecter ses livres, ses bibelots, tous ces riens qui gardaient comme un parfum de sa vie.

Sa sœur, en revanche, ne tenait plus en place. Ses gants boutonnés, son stick à la main, elle exigeait qu'on se mît en route,

craignant que la longueur du repas ne fît tort à l'excursion. Mais M. Marbel, rentré enfin dans la peau d'un homme heureux de vivre, ne l'entendait pas ainsi. Une bouteille d'excellent bourgogne lui avait rendu, avec ses forces, sa faconde méridionale. Il gesticulait, déclarant que le parcours des Sorguettes à Colmars, par un soleil de plomb, sur un chemin hérissé de cailloux comme le lit d'un torrent, constituait un véritable tour de force dont un négociant, homme aux besognes assises, n'ayant d'autre entraînement qu'une promenade quotidienne à la Bourse, avait certainement le droit de s'enorgueillir. Il citait tous ses amis de Marseille, les défiant d'en faire autant, et c'étaient des rires inextinguibles lorsqu'un nom lancé évoquait une silhouette poussive ou trop pansue, vouée à la congestion pulmonaire ou cérébrale. Néanmoins, lorsqu'il devint urgent de se décider à partir, la prudence naturelle aux races du Midi reprenant le dessus, M. Marbel jugea superflu de consacrer davantage son renom d'alpiniste et il échangea volontiers son alpenstock contre le cheval du capitaine.

La petite troupe, accrochée à la montagne, suivit longtemps l'âpre sentier du col des Champs sans qu'on cessât d'en bas de l'apercevoir, puis elle se perdit tout à fait dans un grand bois de mélèzes, juste au-dessus des dernières bergeries.

Jean de Vair, à pied, la guidait d'un pas alerte, coupant au court dès qu'il en trouvait l'occasion, cueillait une fleur qui l'attirait, puis la nommait à Mireille en la lui offrant. Il la connaissait si bien, cette flore des Alpes : asters au cœur d'or nimbés de violet, campanules barbues aux clochettes mauves ou blanches, hauts chardons bleus aux découpures symétriques, roses fleurettes de la valériane, et les spirales des pédiculaires au feuillage si finement ouvragé, et toutes les globulaires à tête poilue! A mesure qu'on s'élevait apparaissaient le beau lis-partagon, les étoiles bleues des gentianes mouchetant le sol.

Sans retenir aucun de leurs noms, Mireille se laissait couvrir de fleurs. Après en avoir piqué à son corsage, à son feutre, ne sachant plus où en mettre, elle les accumulait sur ses genoux, les retenant avec ses deux mains sans se soucier de son mulet qui cheminait à sa guise. Elle était poétiquement jolie, le visage animé par l'air vif des sommets; lui qui la devançait, s'étant retourné, ne put s'empêcher de lui crier :

— Ah! madame la fée aux fleurs, j'ai rêvé de vous quand j'étais petit enfant, mais vous êtes encore plus belle que mon rêve.

— Bah! la poésie des grandes altitudes! pauvre fée, qu'on l'oubliera vite quand elle redeviendra Mireille, se disait la jeune fille avec mélancolie. S'est-il aperçu seulement que je suis jolie depuis plus d'un mois qu'il me voit tous les jours? M'a-t-il une seule fois

laissé entendre que je ne lui déplaisais pas? Pauvre moi qu'il regarde comme un oiseau curieux, d'un babil amusant, d'une fréquentation supportable! L'été passera, l'oiseau changera de cage, le capitaine de garnison, et l'oubli roulera entre eux son flot impassible!

Tandis qu'elle s'abandonnait à cette philosophie décevante, elle vit l'officier quitter le sentier et se laisser glisser vers le précipice. Sans doute il s'agissait d'une fleur encore. Bien qu'elle le sût coutumier de s'exposer ainsi, elle s'était approchée du bord et suivait ses mouvemens un peu anxieuse, se demandant où il s'arrêterait. Son beau-frère et sa sœur l'avaient rejointe. Maintenant, de Vair touchait vraisemblablement à son but, car il ne descendait plus; il gagnait sur la droite, rampant vers une petite excavation herbeuse qu'on apercevait au-delà d'une grande plaque de terre jaunâtre. Cette terre sablonneuse et mouvante repoussait le jeune homme, menaçant de s'effondrer avec lui dans l'abîme. Elle avait déjà cédé sous son effort et un léger éboulement s'était produit après qu'il y eût enfoncé les doigts pour s'y retenir. L'on devinait, d'ailleurs, qu'il avait reconnu le péril et qu'il hésitait sur le parti à prendre.

— Remontez donc, finit par crier M. Marbel, n'y tenant plus.

Mais au même instant, de Vair, cessant de faire face à la montagne, lui présenta le flanc, franchit en deux bonds cette bande de terre traîtresse qui se désagrégeait derrière lui et vint saisir à temps une pointe de rocher, proche le creux où nichait la fleur convoitée. Cette fois il la tenait; sa ténacité bretonne satisfaite, il remonta sans se presser.

Au moment où il achevait de se hisser jusqu'au sentier, il se trouva devant Mme Marbel, et, encore à genoux, il lui tendit la *reine des Alpes*, qu'il venait de cueillir.

— C'est la plus belle et la plus rare de la montagne et elle vous revient de droit, dit-il gracieusement.

En voyant cette fleur, qu'elle se croyait destinée, passer aux mains de sa sœur, Mireille avait légèrement pâli et ses traits si rians jusque-là s'étaient allongés en une moue boudeuse.

Du coup, l'excursion avait perdu pour elle tout son charme. Une longue conversation qui s'engagea entre sa sœur et le capitaine acheva de l'exaspérer. La compagnie de son beau-frère, cheminant très terne à ses côtés, brisé maintenant par le cheval, après avoir été rompu par la marche, n'aurait pu, du reste, qu'aggraver son humeur. Elle poussait donc rageusement sa monture, semant le sol de toutes ces fleurs qu'elle conservait tout à l'heure avec un soin jaloux.

— Il peut bien les ramasser pour les offrir à ma sœur, pensait-elle presque haut, et mon imbécile de beau-frère, qui ne s'aperçoit

même pas que le duo finit par tourner à l'inconvenance! Allons! toujours les femmes mariées, c'est plus commode. Monsieur de Vair, vous êtes comme les autres, un peu moins franc cependant, avec votre mise en scène de paladin!

On marchait sur un tapis de fleurs. Le sol, détrempé par l'eau du dégel, attendait, pour pousser son gazon fin et dru, de s'être raffermi, mais il s'était couvert en une nuit de nappes de pensées sombres et de gentianes bleu ardent. Par-ci par-là la neige restait plaquée aux fissures des rochers, accumulée au fond du ravin; elle reculait devant cette flore qui la pourchassait, pressée de reprendre cette terre qu'on lui avait dérobée si longtemps.

A différentes reprises, de Vair s'était rapproché de la jeune fille, mais il l'avait trouvée distraite, répondant à peine à ses questions.

L'on finit par atteindre le col; il y faisait très froid et l'on voyait mal; sous un nuage noir qui la dérobait en partie, la vallée du Var paraissait sombre, désolée, étrangement ravagée. L'heure, d'ailleurs, pressait pour le retour. L'on se remit en route. En rentrant à Colmars, Mireille n'avait pas recouvré la parole, et M. Marbel n'était plus qu'un paquet effondré à la discrétion de sa monture.

VII.

Fatigue ou mauvaise humeur, la rentrée aux Sorguettes, qui se fit en voiture, fut fort silencieuse. Le dîner ne rendit même pas à M. Marbel la force de se plaindre de sa chevauchée, et, après l'avoir couvert de compresses aux endroits trop entamés par la selle, son valet de chambre le coucha.

Prétextant plus de lassitude qu'elle n'en ressentait, Mireille aussi avait gagné sa chambre, et, heureuse de se retrouver enfin seule, assise près de la fenêtre, elle laissait courir ses pensées, tout en promenant ses regards distraits sur la vallée, que la lune, s'élevant par-dessus les monts, drapait par places d'une gaze d'argent ou noyait ailleurs d'une buée laiteuse. Vers celui qu'elle se commandait d'oublier, tout la ramenait malgré qu'elle en eût. La vieille roue de l'usine de Beauvezer claquait l'eau à intervalles égaux, comme sur les landes bretonnes les battoirs des lavandières dont il lui avait conté les légendes. N'étaient-elles pas ces formes blanches qui semblaient s'élever du Verdon, loin là-bas, où il fait un coude pour disparaître et s'échapper derrière la haute roche noyée d'ombre et gardant dans son enfoncement un air méchant, au milieu de l'illumination générale? Oh! si elle en eût été certaine, comme, sans hésitation, elle fût accourue vers elles, les pâles sœurs qui battent le linge des morts et ne souffrent pas que le vivant qui les approche revoie la lumière du soleil! Qu'avait-elle besoin d'une vie

qui débutait si mal qu'à son premier élan répondait une désespérance, au premier sourire de son être un lugubre désenchantement? Pourquoi, dans sa candeur, avoir donné son âme à qui ne lui rendait rien autre que le tribut obligé d'une politesse mondaine? Ames de jeunes filles, âmes éprises d'idéal, énamourées d'extase et de poésie, vous ne soupçonnez rien des tendresses infinies dont vous êtes remplies qu'au jour où elles débordent pour le bien-aimé, mais, si, dans leur épanouissement, elles viennent à être repoussées, toute cette fleur d'amour qui était en vous se flétrit sous un vent de détresse qui brise parfois jusqu'à la tige qui l'avait formée!

Oui, il avait été le but des pensées de toute sa vie, elle s'en rendait bien compte maintenant. Toujours elle l'avait voulu très différent des autres, le plus noble, le plus droit, le meilleur. Dans ses songeries d'enfant, elle l'avait nommé le beau Percinet des contes de fée, plus tard, elle l'avait armé chevalier et lui avait confié la défense de toutes les saintes et grandes causes. Au plus avant dans la mêlée, bardé d'acier bruni, panache et pennon au vent, elle le suivait des yeux; c'était lui qui moissonnait les infidèles; c'était lui, dans les tournois, qui venait, visière baissée, frapper l'écu du vainqueur, par défi, et quand sonnaient les fanfares des hérauts d'armes, lui toujours qui, ferme en selle, couchait l'autre dans la poussière. Jeune fille, elle l'avait attendu, elle ne l'avait pas cherché autour d'elle, elle savait bien qu'il n'était pas là, dans un tel milieu, mais elle était sûre qu'il viendrait d'autre part. Et il était venu et il s'en retournait sans prendre garde à elle; il la délaissait avec son rêve brisé, son pauvre amour détruit, ses chères joies envolées.

Maintes fois, elle avait cru être sur le chemin de ce cœur ardemment convoité, elle le devinait à un plus grand abandon, à un certain attendrissement, à cet amollissement révélateur de l'être, d'autant plus significatif lorsqu'il se manifeste sur une nature mieux trempée. Il lui paraissait impossible que lui ne s'attachât pas à elle, dût-il être simplement touché en la voyant si attachée à lui. Et tant d'idées échangées entre eux, qui toutes s'étaient mêlées dans une si sainte harmonie, cela ne comptait-il donc pour rien!

Apparemment cela n'avait aucune signification, puisqu'il avait suffi du manège d'une coquette pour faire évanouir tous ces souvenirs!

On le lui avait volé sans amour, par pure distraction, par simple gloriole de plaire, et cette coquette, c'était sa sœur, car tout était pour l'accabler en son triste roman...

Quant à cette âme si fière, inaccessible aux liaisons de contrebande, un seul regard de femme, un peu plus chargé de langueur

qu'à l'ordinaire, en avait eu raison ! Et c'était là son héros, le promis de ses rêves, qu'elle attendait depuis tant d'années !

Et prise de colère devant cette fête de la nuit qui, sans pitié pour le deuil de son cœur, continuait à chanter son cantique d'amour, elle ramena les persiennes, ferma la fenêtre et commença à se dévêtir.

Découragée, elle laissait tomber, un à un, ses vêtemens, puis s'arrêtait, hésitant à terminer, inquiète à la pensée de ce lit, où le sommeil ne la visiterait pas, et, en même temps, prise de peur devant cette grande clarté du dehors, qui la poursuivait comme une ironie. Cependant, lentement elle s'était deshabillée. Maintenant elle restait assise sur son lit, sans pouvoir se décider à y pénétrer ; ses cheveux, dénoués pour la nuit, étaient retombés sur l'une de ses épaules, sa chemise légèrement descendue découvrait l'autre, elle se voyait tout entière, à travers l'obscurcissement des larmes, dans la grande glace surmontant la cheminée, et elle était tentée de les trouver belles ces torsades fauves qui la drapaient comme d'un manteau royal, belle cette chair de lait qui émergeait de la batiste, beaux aussi ces grands yeux profonds, même éteints par la douleur.

— Oh ! non, je ne suis pas belle ! cria-t-elle, dans un sanglot, puisque je n'ai pas su le retenir ! — Et secouée par un accès de désespoir, elle s'abîma la tête dans les draps et pleura convulsivement jusqu'à ce que, brisée, épuisée, un sommeil lourd s'abattît sur elle, et la terrassât jusqu'au matin.

En s'éveillant, elle retrouva sa peine et l'incident qui l'avait provoquée se retraça douloureusement à sa mémoire. Rapproché de certains longs tête-à-tête, le don de cette fleur dans de telles conditions gardait à ses yeux la portée d'un aveu. Désormais, elle saurait s'effacer et ne les gênerait plus, sa résolution était prise. Lorsqu'elle descendit, sans sa pâleur et une teinte bistrée qui cernait ses yeux, rien n'eût transpiré de son sacrifice, ni du deuil de ses espérances.

Le soir, M. de Vair vint dîner. Il parla des chamois qui descendaient chaque nuit près de la Roche-aux-Moines, dans une petite luzerne qu'il connaissait bien. Mais M. Marbel goûtait médiocrement un affût à deux heures du matin ; sa rude journée du col des Champs suffisant à le poser à la Bourse, il préférait éviter de nouveaux exercices à se rompre les os. Il plaisanta sur les chamois, qui n'existent que dans les *Bædeker*, et confessa gaîment ses répugnances à violer les vieux usages marseillais, qui tiennent pour dormir au chaud, manger à ses heures et se voiturer à l'aise. Aussi bien, le lendemain avait été fixé pour son départ et il regardait comme impossible toute modification à ses projets.

L'idée de reprendre le chemin du retour l'avait rendu plus expansif encore qu'à l'ordinaire, il ne tarissait pas. M. de Vair avait peine à glisser de temps à autre une approbation polie. Mme Marbel, nerveuse, paraissait gênée de l'exubérance de son mari. Mireille n'écoutait pas, savourant l'âpre joie de s'isoler dans son chagrin.

Bien qu'elle fût loin de la réalité, Mme Marbel avait pressenti, dès la veille, l'orage qui grondait chez sa sœur. Méconnaissant toutefois cette nature violente et absolue et la jugeant trop d'après la sienne, elle ne voulait voir dans cette crise qu'un caprice sans portée, qu'il fallait traiter sans ménagement, comme un enfantillage.

— Le remède opère, pensait-elle ; l'idée que M. de Vair peut avoir des yeux pour une autre l'a révoltée, mais la colère n'a qu'un temps, et, quand la raison calme sera revenue, elle me saura gré d'avoir déjoué à temps ce petit roman montagnard.

Et Mme Marbel, enchantée de sa diplomatie, songeait au moyen d'en compléter le succès. Seule en ce moment, — les deux hommes retenus dehors par leurs cigares, et Mireille ayant demandé à se retirer, comme incapable de résister à sa migraine, — elle pouvait donner libre cours à ses réflexions.

Cependant, trouvant que son isolement se prolongeait trop, et séduite tout à coup par la beauté du clair de lune, elle s'enveloppa la tête d'une dentelle et sortit sur l'esplanade, où elle croyait rejoindre son mari et M. de Vair. Celui-ci s'y trouvait seul.

— Où donc est M. Marbel? demanda-t-elle.

— Envolé pour quelques minutes seulement, madame, répondit l'officier en riant. Il s'est souvenu qu'il possédait une importante propriété dans les Alpes, et il a voulu confier à son fermier ses idées sur l'amélioration des cultures!

— Il aurait bien pu, en tout cas, riposta Mme Marbel, prendre une autre heure pour ses confidences agronomiques, afin de ne pas nous ménager un tête-à-tête nocturne!

— Qui sait? reprit de Vair moqueur, les races méridionales sont si sûres d'elles-mêmes...

— Croyez-vous donc que l'impertinence des Parisiens ait sujet de troubler leur sécurité?

— Tout au plus prendrait-elle à tâche d'endormir leur vigilance! continua l'officier, toujours persifleur.

— De mieux en mieux, s'écria Mme Marbel, vous ne vous contentez pas d'être agressif, vous tournez à l'inconvenance, je n'ai plus qu'à vous laisser à votre cigare et à votre solitude, et je rentre.

Et Mme Marbel s'échappa sans écouter les protestations de repentance dont son interlocuteur la poursuivait.

De sa fenêtre, Mireille avait vu sans entendre; sa pauvre tête, si montée déjà, s'était exaltée davantage. A ses yeux, ce rendez-vous ne pouvait être que combiné d'avance, tout le prouvait, la rapidité de l'entretien, cette bizarre sortie de sa sœur, au moment même où son mari quittait le capitaine, puis sa brusque rentrée, comme si elle eût craint qu'on ne surprît leur tête-à-tête. Lorsqu'une imagination méridionale est partie sur une piste, rien ne l'arrête : cet emportement produit les grandes actions et aussi les grandes bêtises. Mireille ne pensait plus maintenant qu'elle dût réfugier son chagrin sous un masque d'indifférence dédaigneuse, il lui était commandé d'intervenir au plus vite; il s'agissait en effet fort peu maintenant de M. de Vair, sa conscience était en cause et lui imposait le devoir de sauver sa sœur. Elle parlerait donc dès le lendemain, dès que son beau-frère serait parti, elle parlerait sans colère, en immolant ses propres sentimens, avec l'autorité d'une tendresse vigilante qui a reconnu le péril et veut se mettre en travers. Sa résolution prise, elle éprouva un grand apaisement et pria avec ferveur, afin d'obtenir la grâce de réussir.

Le départ de M. Marbel occupa la matinée du lendemain, son impatience à guetter la patache de Digne témoigna, à défaut d'autres assurances, que la montagne l'effrayait encore plus que le choléra. Il affirma néanmoins son intention de revenir, si ses affaires le lui permettaient, et, comme on souriait avec incrédulité, il promit surtout de rappeler les exilés dès que le fléau déclinerait. L'on échangea de rapides adieux, le voyageur se hissa sous la capote, serra encore les mains qu'on lui tendait; et le bidet, enveloppé dans un claquement de fouet, reprit son allure déhanchée, trot devant, galop derrière.

— Si nous ne remontions pas tout de suite aux Sorguettes, insinua Mireille, en prenant le bras de sa sœur, nous avons encore deux heures avant le dîner et le temps est admirable.

Et comme Mme Marbel se laissait persuader, elle l'entraîna par un mignon sentier qui montait très capricieusement, entre des entassemens de rochers, jusqu'à un bois de sapins poussé là on ne sait comment, car tout le versant, à cette exception près, apparaissait à perte de vue exactement dénudé.

— J'avais à te parler, ma chérie, à te parler sérieusement, dit la jeune fille, fixant ses yeux dans ceux de sa sœur, dès qu'elles furent assises sur un tapis de mousse fine.

— Je m'en doutais un peu, pensa Mme Marbel.

— Écoute, Miette, aucun malentendu ne doit se glisser entre nous; je t'en supplie, sois franche comme je le serai moi-même. Depuis quelques jours je fais un rêve, un rêve affreux, j'ai besoin de te le confesser; je veux espérer que ce funeste cauchemar, tu le

dissiperas; pourtant, s'il en était autrement... si c'était la triste vérité, j'aurais encore droit à un aveu loyal. Ta manière d'être vis-à-vis M. de Vair s'est modifiée, ne le nie pas; tu le recherches d'une façon significative, tu le dérobes aux autres avec un soin jaloux, tu l'accables de prévenances où la femme a plus de part que la maîtresse de maison; tout cela, l'observateur le plus superficiel, qui ne serait pas un mari toutefois, le remarquerait; ne t'étonne donc pas que je m'en sois aperçue...

— Ma chère Mireille, interrompit sèchement Mme Marbel, puisque tu te poses en juge d'instruction, laisse-moi te faire observer que si tu n'étais pas quelque peu partie en un tel débat, tu ne l'aurais pas soulevé. T'es-tu donc privée de causer sans tiers avec M. de Vair, et y ai-je mis obstacle? Que viens-tu maintenant me reprocher d'avoir fait comme toi et, si tu n'as pas le monopole des apartés avec les officiers de l'armée française, où prends-tu ce droit de haute police à l'égard de ceux qui t'entourent?

— Tu oublies que ce qui n'entache pas une jeune fille condamne une femme mariée. M. de Vair m'eût-il fait la cour, j'étais libre de l'écouter... tandis que toi... Mais pourquoi ne réponds-tu rien? poursuivit Mireille s'exaltant de plus en plus, dis-moi donc qu'il n'en est rien, que je suis folle, que tu n'as rien à te reprocher?..

Et des yeux elle dévorait sa sœur toujours impassible.

— Non, je ne réponds pas à une sommation insultante, articula Mme Marbel avec hauteur, je méprise des insinuations dictées par une méchante envie.

— Des insinuations, oh! non, car voilà des faits! Ce n'est pas M. de Vair qui t'a recherchée, c'est toi... C'est toi qui t'es jetée à sa tête. Tu pensais sans doute qu'avec un homme de cette haute réserve, il fallait brûler ses vaisseaux, et tu pensais bien, car l'intrigue est nouée et elle marche...

— Quelle misérable invention!

— Oui, elle marche à ravir, elle marche sous les yeux de tes domestiques, sous les miens, excepté pour ceux de ton imbécile de mari qui s'est éloigné hier soir avec un à-propos délicat de manière à vous ménager un rendez-vous aux étoiles.

— Mireille, reprit très froidement Mme Marbel, cette instruction à laquelle tu t'es livrée contre ta sœur pèche par la base, et tu as de vilaines idées que tu regretteras tout à l'heure.

Un peu décontenancée par le calme de sa sœur, Mireille reprit :

— Ose me dire que je ne vous ai pas vus ensemble, hier soir, sur la terrasse?

Sans même répondre à cette question, Mme Marbel poursuivit :

— Tu m'accorderas, bien que les rôles soient aujourd'hui étrangement intervertis, qu'en qualité de sœur aînée, j'avais charge de

veiller sur toi. Une circonstance fortuite nous a fait connaître M. de Vair : notre commun isolement, autant que ses qualités personnelles, lui ont ouvert tout de suite notre intimité. Ici, nous étions si loin du monde et de tout ce qui s'y rapporte, qu'il ne m'est pas venu à l'idée qu'une situation de ce genre amènerait ses conséquences ordinaires. Mon erreur était d'autant plus déplorable que les circonstances concouraient au contraire à hâter un dénoûment contre lequel j'avais à te prémunir. Chaque jour tu voyais M. de Vair, vos entretiens restaient d'autant plus libres qu'aveuglée, comme je l'étais tout d'abord, je vous laissais l'un à l'autre dans un tête-à-tête à peine interrompu. Lorsque tardivement la lumière s'est faite dans mon esprit, vous nagiez déjà en plein roman ; j'ai dû y pourvoir. J'ai essayé de m'y prendre en femme du monde, plutôt qu'en gouvernante anglaise. N'étant pas plus qu'une autre dénuée de séduction, j'ai pensé, sans verser hors des conventions du *flirt* le plus permis, à m'attribuer le rôle de dérivatif jusqu'au jour où nous serions rendues à notre existence habituelle. Alors, suivant la loi des séparations d'ici-bas, le temps, l'absence et la distraction eussent achevé mon ouvrage... Actuellement tout ce petit échafaudage est par terre. Est-ce parce que la combinaison n'en était pas heureuse, ou bien plutôt parce que le mal était fait lorsqu'on s'est avisé du remède? C'est à toi de m'éclairer. Tu ne m'as jamais inspiré qu'une tendresse sans bornes, et je ne crois pas que mon cœur ait manqué d'éloquence pour te la crier en toute occasion. Peut-être ce souvenir aurait-il dû déconseiller l'outrage de tes soupçons et, en tout cas, en atténuer l'emportement...

Elle ne put achever. Deux bras l'étreignaient violemment, et Mireille lui sanglotait ce seul mot : — Pardon !

Elle fut longtemps à se calmer. Chaque fois qu'elle tentait d'ouvrir la bouche, les larmes submergeaient ses pauvres paroles repentantes et elle se replongeait dans le sein de sa sœur, où elle restait écrasée sous son désespoir. Enfin, sa joue contre celle de Miette et sans la regarder, elle parvint à articuler ces mots :

— J'étais folle et indigne, pardonne, tu sais, je ne suis pas comme une autre, tout chez moi est premier mouvement, colère ou amour, pourtant je ne suis pas mauvaise. Comment en suis-je venue-là ! Rien n'a arrêté la déraison de ma pauvre tête folle, rien, pas même l'horrible pensée de t'outrager jusqu'au fond de l'âme, ma pauvre et chère bien-aimée qui m'as enveloppée de tant d'amour patient et dévoué! Je voudrais m'expliquer mon sacrilège et je n'ose pas regarder au fond de moi, il y a là un inconnu qui m'épouvante; qui suis-je donc pour que cette monstrueuse accusation ait pu y germer !..

Et toute secouée par des pleurs convulsifs, elle s'abattit de nouveau sur l'épaule de Mme Marbel. Émue de ce désespoir, celle-ci s'employait à la consoler avec des paroles très tendres, comme autrefois, quand Mireille était un petit enfant, et, les larmes venant à couler plus douces, elle lui murmura dans un baiser :

— Pourquoi, au lieu de te noircir à plaisir, ne pas me dire que tu l'aimes, chérie, fougue d'amour chez fille de Provence excuse tous les emportemens, et, le tien étant oublié pour jamais, nous pourrions causer un peu de la nouvelle maladie qui te tient.

— Quoi! tu voudrais!.. balbutia Mireille, le visage presque éclairé à cette ouverture.

— Oui, je veux, et j'exige toute ta confiance à présent, pour te punir d'en avoir manqué si longtemps. Il le faut, d'autant que la situation n'est rien moins que limpide, et toute ma faiblesse pour toi, j'en ai peur, n'arrivera peut-être jamais à la débrouiller. Ah! pauvre petite, tu verras que j'avais encore plus de raisons que tu n'en aperçois, pour chercher à couper les ailes à ton roman! Enfin, laissons les regrets, puisque je ne suis pas arrivée à temps et qu'il a déjà pris son vol!

Et quand Mireille eut laissé déborder son cœur, elle apprit de nombreuses choses qu'elle n'avait pas soupçonnées : qu'on marie souvent les jeunes filles sans consulter leurs goûts, qu'on tenait déjà en réserve un fiancé à son usage, ce qui diminuait beaucoup les chances de celui de son gré, que les siens ne seraient peut-être pas encore l'obstacle le plus difficile à vaincre, attendu que la noblesse a toujours répugné à entr'ouvrir sa caste aux filles de roture, et que son triste amour, dût-il être partagé par celui qui l'inspirait, allait à l'encontre de cruels rebuts et d'obstinées résistances.

VIII.

L'on était à la veille de l'Assomption. Une bande rieuse de jeunes filles dévalait, à grandes enjambées, de la montagne, par le chemin qui, des Sorguettes, vient aboutir à Beauvezer. A leur tête galopait Mireille, animée, rouge et décoiffée à plaisir, son large chapeau de paille descendu sur son dos.

Cette moisson fleurie était pour la fête du lendemain. En vue de la rendre plus belle, on avait mis tout à contribution, et les rustiques jardins des mas d'alentour, et les vieilles broderies et les flambeaux d'argent découverts un peu partout, et les feuillages aux tons si variés, dont la montagne est si prodigue. Car la procession devait éclipser tout ce qu'on avait vu jusqu'ici dans le pays. A Mireille revenait l'honneur de ces vastes projets; maintenant elle

en surveillait l'exécution, dirigeant les préparatifs, communiquant à tous son entraînante ardeur, excitant l'admiration par son adresse à manier les fleurs, à en composer des bouquets, à en former des gerbes élancées, ou à en tresser des guirlandes, autant que par l'art exquis qu'elle apportait en tout ce qu'elle arrangeait. Autour d'elle s'étaient groupées toutes les filles du pays, qui lui obéissaient autant qu'à une reine. En cet instant, après un arrêt aux Sorguettes pour la répétition des cantiques, l'on s'acheminait, ployant sous les ramures, vers le village, où les squelettes des reposoirs attendaient leur verte parure.

Comme la bande folâtre débouchait sur la grand'route, Mireille, quoique emportée par sa course, ne put s'empêcher de prêter attention au trot d'un cheval qui se rapprochait rapidement. Elle s'arrêta perplexe. M. de Vair n'avait-il pas déclaré la veille qu'il l'abandonnait à ses préparatifs pour toute la journée et qu'il ne reparaîtrait qu'au dîner du lendemain? Cela l'intriguait de le voir revenir sitôt et d'un tel train.

Cependant, de loin le cavalier lui faisait signe qu'il avait à lui parler, et comme il trottait à se rapprocher vite, bientôt il fut devant elle, et avant d'arrêter son cheval :

— Joyeuse nouvelle, cria-t-il, mon bataillon troque les Alpes contre Marseille dès la fin des grandes manœuvres et, comme celles-ci commencent dans quinze jours, je rentre à Digne avec tout mon monde. Nous partons dès demain.

Très pâle, maintenant Mireille le regardait sans répondre. La joie la faisait défaillir. Elle se cacha la tête dans les fleurs qu'elle apportait, les embrassant passionnément comme pour leur confier son hymne de reconnaissance pour la Vierge, à qui elles étaient destinées.

Enfin, un peu remise :

— Montez vite le dire là-haut, cela fera tant de plaisir à ma sœur, je n'ai pas besoin d'appuyer longuement sur celui que j'éprouve, acheva-t-elle en le regardant très souriante.

Elle lisait dans les yeux du jeune homme une félicité si vraie qu'elle en était émue.

Les choses avaient si bien tourné comme le souhaitait son cœur durant cette dernière quinzaine! Quand, débarrassée de ses détestables chimères, elle était redevenue enjouée et gaie comme devant, poétisée par ce sentiment nouveau qui emplissait tout son être, quand elle était apparue encore plus attirante dans sa beauté transfigurée, de Vair avait rouvert son âme, un instant refermée devant d'inexplicables froideurs, au charme de ces causeries intimes qui l'avaient déjà touché plus profondément qu'il ne voulait se l'avouer.

Ses anciennes résolutions avaient fondu sous l'ardente tendresse qui le pénétrait chaque jour plus profondément. S'il était toujours muet sur ses sentimens, il n'était plus impénétrable, ses regards trahissaient ce que ses paroles ne disaient pas encore, mais le moment venait où l'aveu ne pourrait plus se contraindre. Depuis qu'elle se devinait aimée, Mireille pouvait attendre. Elle n'eût rien fait pour hâter le triomphe de ses espérances; ne lui suffisait-il pas de cheminer dans son rêve radieux puisqu'à sa fantaisie elle en pouvait faire une non moins radieuse réalité? Pourtant un nuage avait plané parfois sur cette félicité. L'été prenait fin et, avec la saison froide qui commence tôt dans la montagne, autant qu'avec le choléra dont on signalait le déclin, l'heure des adieux se faisait inévitablement proche.

Au-delà l'avenir se voilait. Pouvait-elle mesurer la durée de la séparation qui se préparait et la série d'épreuves destinées à en augmenter l'amertume?

Aussi avec quelle joie elle saluait ce changement de garnison qui aplanissait en apparence bien des difficultés!

Le lendemain, le hasard voulut que la procession de Beauvezer croisât le détachement de chasseurs du capitaine de Vair, en marche vers Thorame-Basse, sa première étape.

Un reposoir, dressé à l'entrée du village, barrait à moitié la route. Dans l'enroulement de leurs longues files, les congréganistes vêtues de blanc, les pénitens à la noire cagoule, la troupe rouge des enfans de chœur, l'enserraient presque entièrement et, au-dessus de son dôme à nappe retombante de volubilis pâles, flottaient les bannières bleues brodées d'or, au chiffre de Marie.

Dans un nuage d'encens et sous une pluie de fleurs, le dais de velours s'avançait. Vivement ployés en colonne de pelotons, les chasseurs avaient fait halte, baïonnettes au clair, clairons sonnant aux champs. Et lorsque le prêtre éleva l'ostensoir d'or au-dessus de la foule courbée des fidèles, il l'inclina avec émotion vers ce détachement de soldats français, genou en terre, à qui Dieu avait voulu ménager, au moment de quitter le pays, l'adieu touchant de cette bénédiction. . . . . .

. . . . . .

Lui et elle se virent cette dernière fois dans les Alpes, leurs regards se rencontrèrent pleins d'une ardente promesse de revoir, et les chasseurs continuèrent leur étape, tandis que la procession reformée serpentait encore autour du village avant de s'engouffrer dans l'église.

***.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

INDES NOIRES

LE VOYAGE DE M. STANLEY. — L'EUROPE ET LA FRANCE EN AFRIQUE (1).

On entend dire communément que cette fin de siècle est vide et pâle, qu'elle laissera dans l'histoire une trace inaperçue. C'est l'effet d'une injustice habituelle aux hommes de tous les temps, quand ils se jugent eux-mêmes; ils regardent leur époque par le petit bout de la longue-vue qui leur sert à grossir les choses du passé; et ces hommes, si souvent enclins à s'exagérer la valeur de leurs œuvres individuelles, déprécient presque toujours leurs œuvres collectives. N'est-il point admis que les caractères ont faibli, que

(1) Je n'ai pas voulu encombrer ces pages de notes et de renvois justificatifs. Ces derniers se seraient multipliés hors de toute mesure, au bas d'un travail qui a pour objet de résumer des relations de voyages, des ouvrages spéciaux, des documens diplomatiques. Autant que possible, j'indique dans le texte les principales sources d'où j'ai tiré mes assertions. Je dois citer ici les deux livres dont je me suis le plus fréquemment servi : *l'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, 1878, *le Partage politique de l'Afrique*, 1888, par M. Émile Banning, directeur au ministère des affaires étrangères de Belgique (Bruxelles ; Librairie européenne). Je renvoie à ces excellens ouvrages les personnes désireuses de connaître à fond les sujets auxquels j'ai dû toucher rapidement. — Pour les déterminations géographiques, j'ai suivi de préférence la plus récente des grandes cartes allemandes, celle de R. Lüddecke.

la besogne humaine a rapetissé, depuis les géans qui élargirent le monde à la fin du xve siècle? Cependant l'histoire établira un rapprochement entre ce temps et le nôtre. Elle dira que l'Afrique découverte, conquise en grande partie par des moyens pacifiques, c'est un exploit aussi beau et d'aussi grosse conséquence que la trouvaille de l'Amérique, suivie d'un dépècement sanglant. Elle datera une ère nouvelle de Victoria, de Guillaume II, de Léopold, d'Humbert, comme elle en a daté une d'Isabelle la Catholique, de Ferdinand le Conquistador, d'Henri le Navigateur; et si elle ne décerne à M. Carnot aucun de ces surnoms, la mode en ayant passé, elle fera une large part à la France dans la mission civilisatrice.

Il est probable qu'en toutes choses les morts tiennent trop de place et qu'ils abusent de leur situation. La sonorité des noms les plus glorieux se fait de leur répétition constante, de leur passage sur les lèvres des enfans, où l'idéalisation s'achève naturellement et pour jamais. On paraîtrait manquer de mesure, aujourd'hui, si l'on égalait nos explorateurs à ces héros consacrés : Barthélemy Diaz et Vasco de Gama, Colomb et Magellan, Pizarre et Cortez. L'imagination des hommes a travaillé quatre siècles pour mettre ces figures au point. On prononcera un jour avec autant d'admiration ces autres noms : Caillié, Barth, Gordon, Livingstone. Je ne cite que des morts, et les plus marquans : quelle liste on pourrait dresser avec les vivans! Ils sont trop, ceci encore leur nuit. Nous retrouvons dans l'entreprise africaine ce qui caractérise toutes les œuvres contemporaines, l'effort multiple et méthodique substitué à l'effort individuel et fortuit des vieux âges; la gloire du résultat est plus indivise, moins concentrée sur quelques têtes, partant moins saisissante pour l'imagination. Si un jeu de la nature abaissait demain le Mont-Blanc, le Mont-Rose, quelques autres cimes fameuses, et relevait du même coup toutes les crêtes des Alpes au niveau des sommets du deuxième ordre, l'altitude totale de la chaîne serait considérablement accrue. Cependant la foule s'écrierait : « Les Alpes ont diminué de hauteur! » C'est le raisonnement singulier que nous appliquons à nos travaux, quand nous les comparons à ceux des âges héroïques.

Un autre préjugé nous cache la grandeur de cette entreprise africaine. On ne s'exalte point pour un « débouché économique. » Des négocians qui vont placer leurs cotonnades, chercher en échange l'ivoire et le caoutchouc, voilà, pensons-nous, un maigre sujet d'enthousiasme, en regard des conquérans épiques qui faisaient voile pour la Castille d'Or. Nous oublions que ceux-ci furent des compagnons fort rapaces; à l'exception de Colomb, ils obéirent tous à des convoitises brutales. Sans doute, un mobile idéal, le

prosélytisme religieux, se joignait aux mobiles d'intérêt; mais ils l'entendirent de façon si barbare qu'on en peut comparer les résultats aux méfaits actuels de l'Islam sur la terre d'Afrique. Aujourd'hui, sous des apparences mercantiles, l'esprit et le sentiment tiennent cent fois plus de place dans nos préoccupations. C'est l'amour désintéressé de la science qui a poussé tous ces explorateurs dans le continent noir. Les missions religieuses ont suivi leurs traces; d'un cœur vraiment chrétien, cette fois, avec intelligence et douceur. La répression de la traite donne aux tentatives communes de l'Europe un caractère de moderne croisade. Lors même que la politique et le négoce poursuivent des desseins pratiques, les idées d'humanité et de civilisation s'y mêlent pour une forte part; ce sont elles qui entraînent l'assentiment des masses; l'Europe a la conscience d'accomplir un grand devoir, encore plus que de réaliser une opération fructueuse.

Si l'on met en balance les qualités morales des aventuriers, — en prenant ce mot dans sa plus belle acception, — combien ceux du XIXe siècle nous apparaissent supérieurs! Y a-t-il dans l'épopée américaine des figures comparables à celles d'un Gordon, d'un Livingstone? Ce dernier a ressuscité de nos jours le type des apôtres qui civilisèrent le monde barbare, qui reçurent pour ce bienfait le nom de *saints*, à l'époque où les peuples traduisaient ainsi leur reconnaissance. Si nous n'avions pas perdu le sens de ce beau titre, qui exprimait si bien la vénération de l'humanité pour ses meilleurs exemplaires, Livingstone y aurait autant de droit que Boniface, le convertisseur des Germains; Cyrille, l'éducateur des Slaves; Grégoire, « l'illuminateur » des Arméniens. Elle ne déparerait point les *Acta sanctorum*, la scène sublime qui se passa le 1er mai 1873, sur la rive déserte du lac Banguéolo, dans cette cabane où l'apôtre consomma son sacrifice. Seul, oublié du monde, terrassé par la fièvre après trente ans d'étude et de prédication, il avait senti venir l'heure. Il n'appela personne, il ferma son livre, se mit à genoux, et mourut en priant pour son Afrique; ses noirs trouvèrent au matin leur rédempteur agenouillé, doucement endormi dans sa prière. Nous allons civiliser cette terre en la soumettant à nos grandes forces matérielles, et le vulgaire estimera qu'elles ont tout fait; mais pour ceux qui croient au pouvoir mystérieux des forces morales, il était indispensable que l'Afrique fût d'abord rachetée à prix d'âmes, par les dévoûmens d'un Livingstone et de ses émules obscurs, missionnaires ou savans.

Ils ont semé, la moisson lève. Elle mûrit avec une rapidité qui confond l'imagination. En un quart de siècle, sur ces cartes qui passaient toutes blanches sous nos yeux d'enfant, nous avons vu

surgir un monde inconnu, lacs, fleuves, montagnes, forêts. Il y a cinq ans, les délégués de l'Europe se réunissaient à Berlin pour constituer ce monde; ils organisaient ce qu'on peut appeler l'équilibre africain. Leur œuvre est déjà caduque, l'Europe vient de la reprendre avec plus de largeur et d'audace. La fameuse bulle d'Alexandre VI, qui divisait l'univers entre l'Espagne et le Portugal, aura eu son pendant en 1890. MM. de Caprivi, Salisbury, Crispi, Ribot ont imité le Borgia : ils ont partagé des empires situés on ne sait pas bien où. Les sultans du Sokoto et du Bornou ne se doutent pas que d'illustres inconnus, — on est toujours l'inconnu de quelqu'un, — débitent à cette heure leurs états par grandes tranches. Rien n'avertit de leur bonheur les millions de sujets noirs qui pâtissent sous ces princes; rien ne leur dit qu'on en a pris la charge dans des capitales dont ils ignorent l'existence; et qu'ils figurent déjà, comme contribuables futurs, sur des budgets de prévision qu'ils ne discuteront pas de sitôt.

Si les symptômes de la fièvre africaine se réduisaient à ces tractations diplomatiques, les potentats du Niger et du Châri pourraient dormir tranquilles. Mais cette fièvre gagne partout l'opinion, qui éperonne les gouvernemens. A Hambourg, à Manchester, à Anvers, à Livourne, un même mirage captive tous les regards. Dans les bureaux de rédaction parisiens, dans les cafés de Bordeaux et de Marseille, le lac Tchad est un sujet courant d'entretien. (Tsâdé est la transcription exacte, d'après les personnes qui entendent le kanouri et le haoussa; mais ces personnes sont peu nombreuses : gardons au mot la physionomie sous laquelle il a fait une si rapide fortune.) Vous compteriez sur les doigts d'une main les voyageurs blancs qui ont entrevu le lac Tchad; au bruit qu'il fait dans le monde, vous pourriez le croire plus fréquenté que le lac de Vincennes. Nous n'aurons point, paraît-il, tous les royaumes qui l'avoisinent; à ce déni de justice, de braves gens s'attristent et prennent feu comme si l'on nous rognait un morceau de la Beauce. C'est le lac Tchad qu'il nous faut, dirait-on volontiers sur un air de l'autre saison. Il y a gros à parier qu'une dame le représentera, dans quelque revue de fin d'année, avec très peu de feuillage sur les bords.

Cet engouement peut faire sourire; mais n'oublions pas qu'on parlait ainsi du Darien et de l'empire des Amazones, vers 1500, sur la Triana de Séville, dans les comptoirs de Palos et de San-Lucar. Les récits fabuleux et les rêves d'alors devinrent promptement une réalité. Le même branle a ressaisi les imaginations et réveillé l'esprit d'entreprise, en un temps où tout marche très vite. Chacun pressent qu'avant peu d'années, les parties décisives pour la gran-

deur des peuples européens se joueront en Afrique. Là sonnent déjà les dés de fer du Destin, comme disait celui qui ne les secoue plus.

Le voyage retentissant de M. Stanley a été l'une des causes, la plus apparente au moins, de cette obsession générale. Le public européen s'est passionné pour ce roman d'aventures, doublé d'un roman politique et agrémenté d'un énorme vaudeville. Si l'on peut aujourd'hui parler de l'Afrique avec l'espoir d'intéresser tout le monde, si l'on peut épargner les développemens géographiques à des lecteurs familiers avec la carte, c'est à M. Stanley qu'on le doit ; et si les compétitions des cabinets sont devenues plus vives, si elles ont abouti aux récens partages, c'est que les copartageans avaient pris l'éveil en apprenant les négociations énigmatiques du grand courtier en provinces. Tandis que nous lisions le livre de l'Hérodote américain, les journaux enregistraient chaque matin un procès-verbal de délimitation, un départ d'explorateur, un projet de colonisation ou de chemin de fer. Projets sérieux : ceux qui nous concernent vont être soumis aux délibérations de ce qu'on appelle par euphémisme « les pouvoirs publics ; » comme s'il y avait dans notre pays un autre pouvoir public que la poussée irrésistible d'une idée, vraie ou fausse, lorsqu'elle est mûre et qu'elle a séduit les masses. Le problème africain est posé devant nous, avec ses données infiniment complexes ; nous ne pouvons plus y échapper. De graves décisions vont engager l'avenir de la France ; car on engage aussi l'avenir par des décisions négatives ; l'affaire d'Égypte, hélas ! l'a trop montré.

J'ai dû élargir le cadre de ce travail, pour y faire entrer le résumé des faits acquis et des opinions probables, l'examen des positions prises par nos rivaux et de celles que nous avons le droit de retenir, la recherche de ce qui est le plus convenable à nos intérêts dans les efforts qu'on demande à notre patriotisme. A la veille d'un déplacement de l'axe du monde, on répondrait mal à l'attente du lecteur en ne lui faisant voir que M. Stanley dans toute l'étendue de l'Afrique. Arrêtons-nous un instant devant la statue qui se dressera quelque jour dans un square de Léopoldville : nous regarderons ensuite au-delà.

I.

« Dès mon arrivée au Caire, je cherchai une maison retirée pour y écrire le récit de mes aventures pendant les trois dernières années, *Dans les ténèbres de l'Afrique*... Semblable à Elihou, j'étais

plein de mon sujet, et je voulais soulager mon âme en écrivant. Ma main avait oublié sa dextérité, une longue désuétude m'avait fait perdre l'art de la composition. J'opposai une digue à la foule trop pressée des réminiscences; pages après pages échappèrent à ma réflexion laborieuse; tandis qu'un jour ma plume courait sur le papier à neuf feuillets par heure, d'autres fois elle n'arrivait qu'à une centaine de mots. Enfin, après cinquante jours de travail acharné, et obéissant à une impulsion irrésistible, j'arrive au folio 903 de mon manuscrit, non compris 400 lettres et 100 télégrammes. »

C'est ainsi que le Napoléon des reporters nous initie à la genèse de son livre. Bien des gens admireraient davantage ses hauts faits s'il ne les eût pas écrits. En France du moins, ce livre si impatiemment attendu n'a été goûté qu'à demi. Les lettrés y ont repris une boursouflure fatigante, ce tintamarre de cymbales foraines les a assourdis. Les âmes discrètes eussent souhaité plus de modestie chez le héros, moins d'âpreté à administrer sa propre gloire. La masse des lecteurs a été désorientée par les aspects changeans de cet homme équatorial; tant de dévoûment et tant de dureté, le lyrisme et l'astuce, le mysticisme d'un prophète et le sens pratique d'un traitant, c'en était trop pour notre psychologie française. Elle est simpliste, et devant des pages où les actions de Fernan Cortez semblaient retracées par le crayon de Mangin, elle a jugé tout d'une pièce, avec humeur, elle ne s'est souvenue que du crayon.

La prévention générale m'avait gagné, quand j'ouvris ce livre; elle est tombée rapidement. J'ai trouvé une étrange saveur aux manifestations de cette nature originale; je les crois toutes sincères. Mais ces âmes d'une autre race sont encore plus obscures, encore plus neuves pour nous que la forêt de l'Itouri. Lisez cet échantillon de négociation commerciale, la lettre du missionnaire baptiste, qui refuse net les propositions de M. Stanley au sujet d'un vapeur à noliser :

« Cher monsieur Stanley, j'ai pour vous personnellement une grande estime, quoique je n'ose approuver toutes vos actions. Je suis très fâché de ne pouvoir donner mon assentiment à votre requête. C'est hier seulement que j'ai pu arriver à une décision... Je n'ai pas le moindre doute qu'Emin ne soit sain et sauf. S'il n'a pas fini son œuvre, il sortira vainqueur de cette épreuve. Il semble que Dieu vous ait donné une âme élevée, qui, pour le moment, se voile de péchés et d'erreurs funestes, et je voudrais vous voir vous repentir et croire à l'Évangile, le croire réellement, pour vivre désormais et toujours dans le bonheur, la joie, la lumière. *Ici*,

tout délai serait pour vous plus dangereux que les délais qui pourraient retarder l'aide apportée à Emin. — Votre fidèle ami, ROBERT ARTHINGTON. »

On ne comprend pas ces gens-là, si on les mesure à notre toise : et M. Stanley moins que tout autre. Ses effusions religieuses, qui ont paru équivoques ou déplacées, jaillissent du fond même de l'homme. Il lit la Bible entre deux coups de carabine, comme la lisent les flibustiers de l'Orégon, mais il en est imprégné jusqu'aux moelles. Il a des visions. A la veille d'une bataille avec le roi Mazamboni, il s'endort sur le verset où Moïse exhorte Josué : « Fortifie-toi et sois vaillant homme ; ne crains point et ne les redoute point, car l'éternel Dieu t'accompagne ; il ne te délaissera point et ne t'abandonnera point. » La nuit, une voix lui rappelle ces paroles. Il discute avec elle ; la voix insiste : « Fortifie-toi et sois vaillant homme : marche avec assurance, car je te donnerai ce pays et le peuple qui l'habite. » — « Tout ceci, ajoute l'écrivain, *je le rapporte en stricte confidence.* » Cette confidence tirée à deux cent mille exemplaires, c'est le reporter qui reparaît ; mais l'étrangeté même de l'association d'idées prouve qu'il est sérieux. — Un jour, M. Stanley obtient un miracle, un vrai, le miracle de l'oiseau. La petite colonne était au dernier degré de la misère et du découragement ; le chef essayait de remonter ses officiers, exténués, à demi morts de faim. « Nous avons souffert, mais jamais à ce point. Si ceux-ci meurent, qu'adviendra-t-il de nous ? Le temps des miracles est passé, dit-on. Pourquoi ? Le savent-ils, ceux qui le disent ? Moïse fit jaillir de l'eau du rocher d'Horeb pour les Israélites : de l'eau, nous en avons, et à revendre ! Au torrent de Kérith, Élie fut nourri par des corbeaux ; mais il n'y a pas un seul corbeau dans toute la forêt ! Le Christ fut servi par des anges : s'il nous en descendait un du ciel ! — Au moment où je prononçais ces mots, nous entendîmes le vol d'un gros oiseau qui battait l'air de ses ailes. Randy, mon petit terrier, lève le nez, avance la patte : nous nous retournons ; à l'instant même, l'oiseau tombait sous la dent de Randy, qui, ayant happé sa proie, la tenait serrée comme dans un étau. — Voyez, enfans, les dieux nous protègent : le temps des miracles n'est point passé ! — Et mes camarades, agréablement surpris, examinaient l'oiseau, une pintade belle et grasse. » — Mahomet ne parlait pas autrement. Conviction intime ou nécessité d'agir sur les imaginations ? Les deux peut-être. Quand il s'agit de Mahomet, les historiens les plus sagaces hésitent sur le titre de cet alliage. L'inspiré le sait-il lui-même ?

Le miracle perpétuel de M. Stanley, c'est sa réussite, obtenue par sa foi en lui-même, par son indomptable énergie. Nul, parmi les grands meneurs d'hommes, n'a possédé à un plus haut

degré le génie du commandement. Ce don va rarement avec la sensibilité. L'explorateur a la carabine un peu vive, il est joyeux quand « les winchesters ont fait merveille. » Il fait brancher un de ses Zanzibaris pris en faute : « Avant qu'il fût tout à fait mort, nous avions levé le camp et la caravane était en route. » Pour lui, comme pour tous ceux qui marchent à un but avec de la peine physique, les hommes sont des outils qu'il faut tenir en bon état, et le bonheur de ces outils consiste à être en bon état. Un de ses porteurs se blesse d'un coup de feu, on l'ampute, il guérit. M. Stanley, qui vient de l'appeler « le malheureux éclopé, » se reprend dans une note : « Était-il bien malheureux? Je payai à Ougarrououé treize mois de pension, j'envoyai le jeune homme aux chutes Stanley, et de là, par le Congo et par Madère, à Zanzibar, où il arriva gras comme beurre, m'écrivit-on. » Elle revient sans cesse dans le récit, cette conception fondamentale du bonheur : « gras comme beurre. » Elle est commune aux voyageurs qui ont beaucoup pâti et aux chefs militaires qui ont fait campagne.

Le plus beau trait de M. Stanley, ce qui me donnerait le plus de confiance en lui comme homme d'action, c'est son incapacité à comprendre les natures très différentes de la sienne. L'indécision et le manque de caractère le plongent dans la stupéfaction. Tout le secret de ses procédés envers Emin réside dans le mépris croissant que lui inspire cet autre exemplaire humain : un savant allemand, indécis sur le parti qu'il doit prendre, s'arrangeant tant bien que mal avec ses soldats indisciplinés, préoccupé par-dessus tout de ses collections d'insectes. « Le pacha est un matérialiste, » conclut M. Stanley. Un pareil homme est une énigme indéchiffrable pour notre Américain. Comment, il est le chef, et il ne fait pas marcher son monde, il ne sait pas ce qu'il veut? Le réquisitoire rédigé contre Emin marque avant tout l'étonnement devant un phénomène aussi curieux. Même note dans les jugemens sur les officiers de l'arrière-garde, le major Bartelott et le lieutenant Jameson, l'un assassiné, l'autre mort de maladie après des mois d'atroce misère. Ils n'ont pas suivi point par point les instructions données. M. Stanley les plaint, mais il ne saurait les comprendre et les absoudre. Comment n'ont-ils pas vu clair? — « Ah! si une heure seulement j'avais pu être au milieu d'eux, quand les cinq officiers en dérive, pour ainsi dire, et éloignés de tout contact avec la civilisation, étaient réunis pour discuter ce qu'il y avait à faire. A faire?.. Lutter de tout cœur et de toute âme contre l'obstacle, marcher la tête haute et le regard assuré à la rencontre du monstre, le saisir à la gorge et l'étreindre de toute sa vigueur, suer sous l'effort, aujourd'hui et demain et toujours, jusqu'à ce que l'œuvre soit terminée. C'est le *En avant* du soldat; c'est la foi d'un homme

qui se sait né pour agir. Demain suffira à sa besogne. Celle d'aujourd'hui, parachevez-la, puis couchez-vous et dormez dessus... L'Occasion les avait touchés du coude, et ils n'y avaient pas pris garde, ils ne l'avaient pas vue!.. Voilà du fantastique assurément; on dirait quelque diablerie dépassant les conceptions et l'entendement d'un simple mortel. » Les récriminations continuent sur ce ton, des pages et des pages; tout cela parce que ces malheureux ont hésité un instant.

On peut rêver sans doute un ensemble de qualités plus aimable; on ne saurait trop admirer ce magnifique composé d'énergie, d'assurance mystique et de bon sens pratique. M. Stanley a le droit, dont il use, d'en tirer une grosse vanité et de gros profits. Quand il reproduit, à la fin de son livre, tous les câblogrammes de félicitations adressées à « Stanley Africanus, » — depuis ceux des têtes couronnées jusqu'à la dépêche des compagnons de Londres qui le nomment ébéniste honoraire, — on pense involontairement à ces sauveteurs de bains de mer qui font étalage de leurs médailles, par amour de la gloire et aussi pour engager le client. Mais que nous importe? Tout change, même le type des héros; et c'est précisément le propre des héros de renouveler ce type, de l'adapter aux conditions de leur temps, seul moyen pour accomplir de grandes choses. Gordon était plus conforme au modèle des héros classiques, il satisfaisait à toutes nos exigences esthétiques; il a échoué. M. Stanley choque ces exigences; il a réussi.

Rappelons-nous d'ailleurs que pour être équitables envers lui, nous devons tenir compte de ses découvertes antérieures et le juger sur l'ensemble de ses longs voyages. Le dernier a fait plus de bruit; les précédens furent bien autrement féconds en résultats. Que l'enlèvement d'Emin ait rendu à la barbarie des territoires où la civilisation avait pénétré, c'est un fait malheureusement trop certain. Au point de vue géographique, cette nouvelle traversée du continent offre moins d'intérêt que les autres. En remontant le Congo, en redescendant vers la mer des Indes par les grands lacs, l'explorateur retrouvait l'empreinte de ses pas, sur des voies déjà ouvertes par lui. Il a ajouté à la carte, sur une longueur de cinq degrés, le cours supérieur de l'Arruwîmi et les branches originelles de ce fleuve, l'Ihourou, l'Itouri. Il a relevé l'altitude et la direction générale des monts Rouwenzori, corrigé ses anciennes observations sur le lac Édouard-Albert et le Victoria-Nyanza. Ce serait beaucoup pour tout autre; c'est peu pour M. Stanley, parce que, dans cette région, M. Stanley ne s'était laissé presque rien à faire.

On connaît les préliminaires et l'objet de l'expédition « de secours. » Emin-Pacha (de son vrai nom le docteur Schnitzler) avait été détaché par Gordon à Ouadelaï, sentinelle avancée de l'Égypte.

Il occupait la province équatoriale avec 4,000 hommes, Égyptiens ou Soudanais. Après l'investissement de Khartoum, en 1884, le pacha fut coupé de ses communications; il se trouva prisonnier dans son gouvernement, entre les mahdistes qui le menaçaient au nord, les populations hostiles de l'Ouganda qui lui barraient la route au sud. Il fit connaître à plusieurs reprises sa situation, demandant qu'on vînt lui donner la main, le ravitailler d'hommes et de munitions. Un comité de secours se forma en Angleterre, sous la présidence de sir William Mackinnon. — Ici, j'ouvre une parenthèse. Sir William préside, d'autre part, la Société coloniale anglaise de l'Est africain. Les dépêches échangées dès 1885 entre lord Granville et le prince de Bismarck nous apprennent que cette Société « a le dessein de créer un établissement britannique dans la région située entre la côte et les lacs d'où sort le Nil Blanc. » — Les fonds nécessaires à l'expédition de secours furent souscrits pour moitié par le khédive; M. Stanley consentit à tenter l'aventure; il reçut de M. Mackinnon des instructions dont la suite des affaires nous permet de deviner la teneur. Ayant choisi six officiers anglais pour encadrer sa troupe, il arriva en février 1887 à Zanzibar, où il engagea six cents porteurs indigènes. De Zanzibar, il écrivit à Emin-Pacha une lettre qui donne fort à réfléchir; le gouvernement égyptien y est représenté comme l'unique promoteur de la mission; il n'est pas dit un mot du comité de secours et de l'initiative prise en Angleterre.

Instruit des dangers qu'il rencontrerait sur la route directe, de la côte orientale à l'Équatoria, M. Stanley conçut un plan habile et audacieux. Il résolut de prendre l'Afrique à revers, en partant de l'Atlantique, — c'était le seul moyen d'éviter la désertion en masse de ses Zanzibaris, — et d'arriver jusqu'à Emin par les solitudes inconnues d'où nul ne s'attendrait à le voir déboucher. La petite armée fut transportée par le Cap aux bouches du Congo et débarquée dans cette Afrique belge dont M. Stanley peut se dire à bon droit le créateur. On remonta le fleuve sans trop de peine jusqu'à son confluent avec l'Arruwîmi; sur cette rivière, les vapeurs qui portaient l'expédition atteignirent Yambouya. C'était le point au-delà duquel commençaient les régions inexplorées. M. Stanley renvoya les bâtimens et prit ses dispositions pour la marche. Une moitié de la troupe fut laissée là en réserve d'arrière-garde, sous le commandement du major Bartelott; elle était confiée à la sollicitude douteuse de Tippou-Tib. Sachant que le fameux traitant arabe était le véritable maître de cette partie du Congo, M. Stanley avait frappé un coup de politique hardie; puisque la Belgique n'était pas en mesure de faire à Tippou-Tib le sort qu'il méritait, c'est-à-dire de le faire pendre, il avait nommé Tippou-Tib gouverneur, pour

la Belgique, du district de Stanley-Falls, avec des appointemens qui devaient garantir le loyalisme de ce marchand d'hommes. Ayant ainsi pourvu à la sécurité de sa base d'opérations, le chef choisit les plus solides de ses porteurs, répartit entre eux les caisses de munitions destinées à Emin, et, à la tête de cette colonne de trois cent soixante hommes, il se lança en avant, dans l'inconnu.

L'inconnu, c'était la forêt vierge, « la sylve mystérieuse, » comme la nomme M. Stanley, où il devait marcher pendant cent soixante jours sans apercevoir la lumière du soleil. Il n'est personne qui ne connaisse, au moins par des extraits, le récit dramatique de cette marche. On aurait voulu que l'écrivain nous donnât moins de phrases et plus de détails précis sur la forêt, sur les espèces végétales et les populations qu'elle recèle. A la vérité, il s'étend avec complaisance sur les merveilleux pygmées qu'il y a rencontrés; il a oublié seulement de nous rapporter une preuve à l'appui de ses dires, ne fût-ce que le squelette d'un des « sylvains. » Heureusement pour notre curiosité, MM. Schweinfurth et Miani avaient mieux pris leurs précautions : le dernier avait ramené et montré à l'Europe deux de ces mêmes nains, en 1873; car ils ne sont autres, sans doute, que les Akkas, trouvés par le voyageur allemand un peu plus au nord. Coïncidence que M. Stanley oublie également. Ne soyons point trop exigeans; alors même qu'il serait convaincu d'omissions ou d'exagérations, ce dont on le soupçonne quelquefois, l'auteur pourrait nous répondre que son affaire n'est point la botanique, ni l'ethnographie, mais l'héroïsme ; et, sous ce rapport, il nous a fait bonne mesure. Ses trois traversées de la forêt, — il revint sur ses pas pour chercher les misérables restes de l'arrière-garde et les conduire à l'Albert-Nyanza, — représentent une somme de souffrances et d'efforts qui aurait dépassé l'endurance de tout autre homme qu'un Stanley. La fatigue des marches dans la brousse et dans les humides ténèbres, la fièvre, la famine continue, les flèches empoisonnées des cannibales, les erreurs de route, les angoisses de la responsabilité, la désertion et l'incurie de ces pauvres Zanzibaris, qu'il faut sauver malgré eux; — on se demande comment un être de chair a pu supporter, pendant de longs mois, une pareille accumulation d'épreuves, sans cesser un instant de donner l'exemple de l'énergie, de l'empire sur soi-même et sur les autres. Cortez n'est pas plus admirable dans les récits de Bernal Diaz.

Non-seulement il soutient le moral de sa poignée d'agonisans, mais il en impose aux partis de trafiquans arabes rencontrés sur l'Arruwîmi, qui guettent une défaillance pour se jeter sur cette proie. Retenons ce témoignage capital, afin de le joindre à ceux que nous rassemblerons tout à l'heure : M. Stanley a constaté la marche progressive des chasseurs d'hommes dans le bassin du

Congo; s'il a dû lutter contre des indigènes ensauvagés, c'est parce que les malheureux noirs ont appris à considérer l'étranger comme une bête féroce. Les congénères de Tippou-Tib, aidés par les métis qui se forment à leur école, étendent leurs razzias sur une aire chaque jour plus vaste. Razzias d'hommes et d'ivoire; l'ivoire, le triste ivoire, se paie en chair humaine; d'après les calculs de M. Stanley, chaque bille de nos billards coûterait une vie.

La petite troupe débouche enfin sous le ciel, dans le « Pays aux Herbes. » Là, elle doit combattre encore contre les Balegga qui lui barrent le passage. Quand, en février 1889, après sa troisième traversée de la forêt, M. Stanley réunit les tronçons de sa colonne sur la rive du lac Albert, elle est réduite de plus de moitié. Mais qu'importe? Toutes les misères sont oubliées, le but est atteint, on a rejoint le pacha.

Ici la comédie succède au drame. Pour en faire saisir la beauté, il faudrait citer tous les entretiens de M. Stanley et d'Emin, toutes les lettres échangées entre eux. Cela ne s'analyse pas. Notre regretté Labiche eût seul réussi à dégager l'idée maîtresse de la pièce. Voici un homme, sauveteur de son état, déjà breveté dans la grande affaire Livingstone. Il a fait des milliers de kilomètres et brave les plus terribles dangers pour venir sauver un malheureux qui se noie; l'Europe anxieuse attend qu'on lui ramène l'objet de son intérêt. — Ce personnage bizarre ne désire pas être sauvé. — Stupéfaction, puis colère du sauveteur. Au moment de toucher sa prime, si bien gagnée, il est menacé de la perdre, et par qui? par la victime récalcitrante. Est-il admissible qu'il trompe l'attente de l'Europe en y rentrant les mains vides? Le terre-neuve peut-il revenir au rivage sans son noyé, dût-il, pour y parvenir, achever ce noyé d'un coup de dent?

On ne s'expliquerait pas la conduite de M. Stanley, si l'on perdait de vue ce mobile psychologique; c'est la raison capitale de son obstination; les intérêts politiques dont on lui a confié la garde ne viennent qu'en seconde ligne. Ces intérêts, il nous est maintenant facile de les deviner, ainsi que les instructions de sir William Mackinnon : Emin a dû les discerner sans trop de peine, après le premier ahurissement que lui causa le jeu de combinaisons diverses étalé devant lui. On lui offrait de se mettre, lui et sa province, au service de la Belgique, ou de l'Allemagne, ou de l'Angleterre. Cette dernière proposition était la seule sérieuse; aucun argument solide n'appuyait les autres, destinées à lui faire prendre le change.

Quelles étaient les dispositions de l'israélite allemand, pacha au service de l'Égypte? On peut les démêler, au travers de ses irrésolutions et de ses réticences. Il avait demandé secours, il avait désiré partir, quand les mahdistes le menaçaient du même sort

que Gordon. Peu à peu, il s'était habitué à ce voisinage incommode, qui le laissait tranquille pour le quart d'heure. L'Équatoria était irrévocablement perdue pour l'Égypte; mais en prolongeant la fiction de la suzeraineté égyptienne, le gouverneur de cette province y demeurait seul maître chez lui, avec deux bataillons à ses ordres. Ordres mal obéis, à la vérité, mais qui ne le seraient plus du tout le jour où il voudrait rapatrier ses soldats. Ceux-ci avaient pris goût à la vie indépendante, à leurs harems, à leurs plantations. Emin lui-même s'était attaché à ce pays; il y avait amassé de l'ivoire pour une somme considérable. M. Stanley a pris soin de nous avertir, en organisant son expédition, que l'ivoire du pacha en couvrirait les frais pour une bonne part; le manque de porteurs l'empêcha de mener à bien cette opération de caisse. — Évidemment le gouverneur de l'Équatoria ne désire qu'une chose : qu'on le ravitaille de munitions, qu'on le laisse ensuite à ses propres inspirations; il s'entendra avec ses hommes, à force de concessions, il poursuivra ses recherches scientifiques, tout marchera à peu près, comme par le passé, dès que la présence du redoutable sauveur ne mettra plus le feu aux poudres. D'ailleurs, que lui offre-t-on? Ou d'abdiquer ses demi-pouvoirs entre les mains d'un nouveau maître, ou de retourner chez l'ancien; en ce cas, on fait miroiter à ses yeux de fortes traites sur le trésor égyptien; mais Emin professe un scepticisme incorrigible à l'endroit de ce trésor. Et sa défiance s'accroît de toute l'incompatibilité de nature qu'il y a entre lui et son persécuteur; pour son âme faible, malhabile à prendre parti, la pression de cette volonté de fer est une souffrance insupportable. Il se replie instinctivement et refuse de bouger, comme la perdrix sous l'arrêt du chien.

Cependant la fascination opère. Ici encore, il est impossible de ne pas admirer ce triomphe de la volonté. Selon le cours ordinaire des choses, c'est M. Stanley qui devrait être le prisonnier d'Emin; il n'a d'autres moyens d'intimidation qu'une poignée de sauvages exténués; le pacha commande à des hommes dix fois plus nombreux; il est chez lui; et si même il voulait regagner la côte avec ses Égyptiens, qu'aurait-il besoin de ce secours dérisoire? L'ascendant moral renverse les rôles; M. Stanley parle en maître, il fait comparaître les officiers indisciplinés, il leur signifie ses commandemens devant le pacha humilié, et il est obéi. Dans les conversations, il devient de plus en plus pressant; c'est alors qu'il est vraiment « semblable à Élihou; » le raisonneur de la Bible ne faisait pas entendre à Job des discours plus désagréables. Un des grands argumens, c'est le calcul des années de vie qui restent au pacha, — très peu, suivant son interlocuteur, — et la folie qu'il y aurait pour lui à fonder un état qui ne survivrait pas à sa mort. Le

gouverneur n'est pas encore convaincu. — « Je me vis à bout de patience, après m'être contenu pendant cinquante-deux jours. Encore aujourd'hui ce souvenir me bouleverse. Si le pacha eût eu quelque menin à faire fouetter en son lieu et place, le pauvre garçon aurait passé un mauvais quart d'heure... A Mtsora, quand Emin s'excusa de certaines paroles inconsidérées qui lui avaient échappé, je profitai de l'occasion pour lui servir une petite conférence sur les manières qui conviennent à un pacha et à un homme qui sait vivre. — J'accepte volontiers vos excuses, pacha, mais je me plais à espérer que, d'ici à la côte, vous me permettrez de vous considérer comme le gouverneur de l'Équatoria et non comme un enfant gâté. Nous ne pouvons qu'être affligés de voir tomber en de semblables puérilités l'homme pour lequel nous sommes toujours prêts à sacrifier nos vies. » Et ainsi de suite, longtemps.

— « Ah! monsieur Stanley, je regrette de vous avoir jamais rencontré! » C'est le ton habituel des réponses dolentes que le sauvé fait à son sauveur.

L'issue du duel entre ces deux caractères n'était pas douteuse. Emin finit par céder aux suggestions du magnétiseur; il s'abandonne, avec une partie des officiers et des employés égyptiens. M. Stanley achemine sa prise sur la longue route qui conduit à la mer. C'est un exode oriental, avec l'interminable convoi des femmes, des enfans, des bagages. La caravane doit se frayer un passage à travers les populations belliqueuses de l'Ouganda et de l'Ouniamwési; le terrible homme qui la mène tient ces tribus en respect et sort sans encombre de leurs territoires. Ce sont de beaux pays, assure l'explorateur. A l'en croire, l'étranger qui n'admire pas l'Afrique « a le sang appauvri, le foie ou la rate malades. » On pourrait lui objecter que c'est souvent la faute de l'Afrique si le mauvais état de ces organes empêche de l'admirer. Chemin faisant, il distrait son captif en lui montrant les montagnes de la Lune, ces alpes africaines que l'on n'avait pas encore côtoyées d'aussi près. Après huit mois de marche, le 4 décembre 1889, le convoi atteignait Bagamoyo. Là seulement, au milieu de ses compatriotes, Emin se sent « délivré; » il échappe à son sauveur, — par la fenêtre et dans l'état que l'on sait, — il trouve un refuge à l'hôpital allemand. L'étonnement de M. Stanley est d'un prix rare. « Nous avons raison d'être surpris que l'accident du banquet de Bagamoyo ait terminé si brusquement nos relations. Nous n'avons pas reçu le moindre remercîment. » Là-dessus, il entonne son *Magnificat*, des pages curieuses qui achèvent de le peindre; et, laissant l'ingrat à sa destinée, il revient en Europe pour y jouir de l'empressement des foules et des éditeurs.

Il avait accompli son programme, s'il ne voulait que montrer une

fois de plus ses qualités uniques de prodigieux aventurier ; il en avait manqué l'essentiel, s'il entendait donner une province à l'Angleterre et rattacher cette nouvelle région à celles où il avait déjà introduit l'Europe. La province s'est refermée derrière lui, elle est aujourd'hui aussi inaccessible que le Darfour et le Kordofan. Néanmoins, on peut dire sans paradoxe que, s'il a fait rétrograder la civilisation sur un point particulier de l'Afrique, il l'a fait avancer de dix ans sur toute l'étendue de ce continent. En frappant les imaginations, en excitant les gouvernemens, il a donné une impulsion sans précédent à l'œuvre de pénétration européenne; c'est le résultat indirect, mais certain, de son dernier voyage. Il était juste de le constater avant de rappeler les origines et l'avancement actuel de cette œuvre.

II.

Avec les navigateurs portugais du xve siècle, l'Europe avait pris connaissance de l'Afrique; le profil de ce vaste continent était dessiné dès lors d'une façon définitive ; sur le pourtour des côtes, les nations commerçantes avaient jeté des comptoirs qui changèrent souvent de maîtres. Après ce bel élan, il sembla que l'Europe renonçait à poursuivre sa tâche; jusqu'aux premières années de notre siècle, elle n'ajouta presque rien aux anciennes découvertes ; le voyage de Bruce fut contesté ; les cartes continuaient à reproduire les vieux portulans des marins portugais, avec des additions insignifiantes ou erronées. A nos portes, sur la Méditerranée, les régences barbaresques fermaient l'accès septentrional du continent depuis le Maroc jusqu'à l'Arabie. On devait aller chercher les points de contact aux bouches du Sénégal, dans le golfe de Guinée, sur les côtes portugaises et hollandaises de l'Afrique australe. A quelques journées de marche des établissemens maritimes, les notions positives cessaient. L'Europe ne méritait pas alors d'en connaître davantage. Régences barbaresques et comptoirs européens offraient de tristes ressemblances; c'était comme autant de petites ventouses appliquées sur l'épiderme de ce grand corps inconnu, pour en tirer un peu d'or et surtout du « bois d'ébène ; » ces cargaisons d'esclaves que les musulmans envoyaient à leurs coreligionnaires d'Asie, les chrétiens à leurs coreligionnaires d'Amérique. Les musulmans continuent de nos jours ; nous leur reprochons ce trafic détestable, nous allons tout mettre en œuvre pour l'empêcher. C'est fort bien ; mais il ne faut pas oublier que ce beau zèle nous est nouveau et que les noirs n'échappaient jadis aux filets des Arabes que pour tomber dans les filets des chrétiens. Les premiers étaient les moins terribles; la domesticité chez le pacha turc est une con-

dition douce, en comparaison de ce qui attendait le gibier chrétien dans les longues traversées de l'Atlantique et sous le fouet du planteur. Il ne faut pas oublier ces précédens de la civilisation, ne fût-ce que pour mesurer un progrès réel de la pauvre humanité.

La pénétration obstinée de l'Afrique n'a commencé qu'avec notre siècle. Dès le début, ce triangle irrégulier est entamé à ses trois extrémités. C'est d'abord Bonaparte, l'initiateur universel, qui saisit l'Égypte, l'attire dans notre orbite, la livre à l'étude de ses savans. Depuis lors, l'Égypte est redevenue ce qu'elle était dans le monde antique, un appendice naturel de l'Europe ; — on a pu dire pendant la première moitié du siècle, on devrait dire encore sans nos fautes, — un appendice de la France. Ce fut aussi la France, un peu plus tard, qui reprit pied dans les vieilles provinces romaines, à l'autre bout de la Méditerranée. Notre établissement algérien assurait à la civilisation son point de départ le plus nécessaire ; on en sera d'autant plus persuadé, que l'on considérera cet établissement, non comme une colonie lointaine, mais comme le prolongement et la chair même de la patrie. A la pointe méridionale du triangle, l'Angleterre remplaçait en 1815 les Hollandais ; elle fondait au Cap cet empire qui englobe peu à peu toute la région australe, qui prétend remonter sans interruption jusqu'aux bouches du Nil.

Par ces trois grandes portes, par les petites ouvertures pratiquées de vieille date sur les côtes de Guinée, une légion d'explorateurs se jeta dans l'intérieur. Mungo-Park les avait précédés sur le Niger, d'où il n'était pas revenu ; il avait inauguré le long martyrologe des voyageurs africains. L'invasion pacifique commença après 1815. Elle ne s'est pas faite, comme on pourrait le croire, d'une façon continue et régulièrement progressive ; on y distingue deux périodes, la première suivie d'un temps d'arrêt, presque d'un recul. Quelques-uns des plus beaux voyages d'Afrique, des plus féconds en révélations, ont été accomplis entre 1815 et 1830. Au moment où notre monde s'apaisait, les énergies sans emploi se jetaient sur un autre, portées encore par les souffles violens qui venaient de soulever tant d'âmes. Caillaud visite la Haute-Nubie, Mollien parcourt les bassins de la Sénégambie, Tuckey pénètre dans l'estuaire du Congo. Les frères Lander remontent le Niger jusqu'à Boussang. Le major Laing, parti de Tripoli, atteint ce fleuve, et périt avant d'arriver à la côte occidendale. Denham et Clapperton voient les premiers le lac Tchad ; on apprend par eux qu'il existe au Soudan des royaumes maures, des populations denses groupées autour du bassin central, dans la région la plus opulente et la plus saine du continent. Leur itinéraire serait le plus hardi de cette période, si nous ne pouvions revendiquer

celui de René Caillié, le premier Européen qui rapporta une description de Tombouctou. Laing y était entré, mais il avait été massacré à la sortie. Depuis Caillié, Tombouctou n'a revu que deux chrétiens, Barth et Lenz; des intervalles d'un quart de siècle ont séparé chacun de ces voyages; le charme a été rompu l'an dernier, nos canonnières ont mouillé au-dessous de la ville légendaire. Un long temps devait aussi s'écouler avant qu'on renouvelât l'autre exploit du voyageur de 1828; Caillié traversa le Sahara, du Niger à la Méditerranée. Il allait, mendiant chez le nègre et chez l'Arabe. « Le pèlerin de la science, dit M. Élisée Reclus, pauvre, déguenillé, malade, se traînant d'étape en étape, ne devait réussir que grâce à sa misère, au mépris des hommes et à la pitié des femmes. » Il appartenait à l'espèce, assez commune chez nous et particulière à notre pays, des voyageurs qui s'aventurent dans l'inconnu sans ressources, qui font misérablement et à petit bruit les grandes découvertes, refaites ensuite par de plus habiles avec beaucoup d'argent, de mise en scène et de fracas. D'habitude, la gloire est pour ces derniers. Cependant le nom de Caillié a survécu; ses imitateurs ne prononcent ce nom qu'avec respect.

De 1832 à 1848, on constate une relâche dans l'ardeur des explorateurs. Je ne vois guère à signaler que les patientes investigations de MM. d'Abbadie, Rochet d'Héricourt et Lefebvre en Abyssinie. La France emploie toutes ses forces à réduire l'Algérie. Dans l'Europe de Metternich et de l'école de Manchester, les grandes initiatives individuelles semblent endormies. Elles ne se réveillent qu'après la secousse de 1848. Avec la seconde moitié de notre siècle, la marche en avant recommence pour ne plus s'arrêter.

Dès 1849, des missions catholiques se fondent sur le Haut-Nil, au sud de Khartoum; les missions protestantes de Zanzibar recherchent la source du fleuve et s'avancent jusqu'aux « montagnes de la Lune. » En cette même année, l'Anglais Richardson, les Allemands Overweg et Barth organisent leur expédition commune au Soudan. C'est le voyage capital pour la connaissance de l'Afrique intérieure au nord de l'équateur. Richardson et Overweg n'en revinrent pas; Barth fut assez heureux pour refaire sain et sauf, à travers le désert saharien, en 1855, ce chemin des caravanes arabes qui l'avait conduit de la Tripolitaine au Soudan, en 1850. Durant ces cinq années, il avait parcouru toute la région située dans le bassin du Niger et du Bénoué, entre le lac Tchad et Tombouctou. Henri Barth était un Allemand de la vieille race, savant, candide, content de peu, consolé de toutes les misères par un spectacle pittoresque ou une impression poétique. Aujourd'hui encore, si l'on veut se former une idée exacte de ce merveilleux Sou-

dan, de cette civilisation arabe implantée au cœur de la Nigritie, c'est à la relation de Barth qu'il faut recourir; elle fait aimer cet homme énergique et doux, qui garde un cœur si simple dans la souffrance et dans le triomphe. Ses compatriotes Vogel et Beurman lui succédèrent sur le lac Tchad et complétèrent ses travaux. Ils périrent tous deux, assassinés dans le Ouadaï; mais une partie de leurs notes fut sauvée pour le monde savant. Au moment même où Barth traversait le premier les eaux du Bénoué supérieur, au-dessus de Yola, le capitaine Baikie remontait ce grand affluent du Niger. Burton visitait le pays des Achanti, ouvrant les routes à l'armée anglaise qui allait bientôt y faire campagne. Notre colonie du Sénégal, languissante jusqu'alors, prenait un essor vigoureux sous l'administration du général Faidherbe; des missions d'études, parmi lesquelles il faut citer en premier lieu celle de Mage et de Quintin, devançaient nos colonnes sur le haut fleuve et jalonnaient le chemin que ces colonnes devaient suivre plus tard, aux bords du Niger occidental. Une autre colonie française naissait sous l'équateur, avec les explorations de Du Chaillu aux bouches du Gabon et de l'Ogowé. Dans le Sahara, M. Duveyrier pénétrait chez les Touareg, aux replis du grand désert; il attachait son nom à des études si nécessaires pour les maîtres de l'Algérie. M. Gerhard Rohlfs préludait, dans la même région, aux voyages qui lui ont conquis une juste célébrité. — Vers 1860, le plus gros de la besogne était déjà fait dans toute l'Afrique du nord-ouest, de la Méditerranée au golfe de Bénin, de l'Atlantique au lac Tchad.

A ce moment, la passion des explorateurs et la curiosité du public se tournèrent vers l'Afrique orientale; vers ces mystérieuses sources du Nil qui occupaient depuis l'antiquité l'imagination des hommes. Il n'était plus permis de confondre, comme on l'avait fait si longtemps, le bassin du grand fleuve égyptien et celui du Niger; mais la confusion persistait encore, pour tout le régime des eaux équatoriales, entre le Nil, le Zambèze et le Congo. Livingstone la débrouilla pour le Zambèze; dans ses deux premiers voyages, de 1853 à 1864, il découvrit la chute et les sources de ce fleuve, détermina exactement son bassin, traversa de part en part le continent austral. Dans sa troisième expédition, il releva les origines d'un puissant cours d'eau, alimenté par une série de vastes lacs, du Banguéolo au Tanganyka; il croyait tenir les sources du Nil : c'était le Congo. D'autres voyageurs venus par deux routes différentes, les uns partis de la côte orientale, les autres remontant le Nil avec les missions égyptiennes, atteignaient à la même époque les vrais lacs nilotiques. Burton, Speke et Grant y arrivaient de Zanzibar; le pavillon anglais, qui avait paru pour la première fois sur le Tanganyka le 13 février 1858, flottait bientôt

après sur le Victoria-Nyanza. L'expédition reconnaissait l'Ouganda et faisait sa jonction avec sir Samuel Baker, venu du nord, par le fleuve. M. Baker achevait de résoudre le problème en suivant le Nil jusqu'à l'Albert-Nyanza. — On tenait enfin les principaux fils de l'écheveau ; le nourricier de l'Égypte puise ses eaux dans les grands réservoirs situés sous l'équateur ; au-delà, de faibles relèvemens de terrain rejettent vers l'ouest et le sud les effluens des réservoirs voisins, qui vont grossir d'une part le Congo, de l'autre le Zambèze, par le canal du Chiré.

L'Égypte conclut de ces découvertes qu'elle devait posséder tout le bassin de son fleuve ; le khédive multiplia les expéditions géographiques et militaires, sous la conduite de Baker, de Gordon, de Chaillé Long, de Piaggia ; un instant, il parvint à rétablir dans son intégrité l'empire méridional des anciens Pharaons, si, comme le croyait Mariette, Touthmès a régné jusqu'à l'équateur. L'Europe a condamné en bloc les fautes et les prodigalités d'Ismaïl-Pacha : sur un point au moins, l'avenir réformera cette condamnation. Ceux qui ont vécu au Caire, dans ces années brillantes où tout y respirait les larges ambitions et les vastes espérances, ceux-là ne peuvent pas oublier que l'Égypte était alors la terre promise des explorateurs, le principal foyer des découvertes géographiques. En poursuivant au Soudan oriental ses vues politiques, Ismaïl-Pacha rendait un service inappréciable à l'œuvre de la civilisation, si brusquement ruinée après sa chute.

Depuis 1870, les voyageurs ont sillonné l'Afrique en si grand nombre qu'il faut renoncer à les énumérer. Il suffira de rappeler leurs travaux les plus marquans, jusqu'au moment où l'action politique des grands états se substitua aux recherches scientifiques. Dans la région australe, le lieutenant Cameron continua les entreprises de Livingstone, qu'il était allé secourir ; sa traversée du continent, de Zanzibar à Benguela, fut l'un des plus beaux exploits de cette période ; elle lui permit de reconnaître le système général des affluens méridionaux du Congo. Le major Serpa Pinto lui succéda de ce côté, avec la même hardiesse et le même bonheur. Sur la côte orientale et dans le bassin du Nil, avant le jour où l'irruption des mahdistes ferma le fleuve, la carte d'Afrique fut complétée par les missions égyptiennes, par Linant, Gessi, Munzinger, Emin-Pacha. M. Stanley réussit à rejoindre Livingstone ; il commençait sa renommée en naviguant sur les grands lacs, il levait les derniers doutes qui nous restaient sur leur situation, leurs formes et leurs rapports. Entre les rives du Tanganyka, du Victoria et de l'Albert-Nyanza, les missions catholiques et protestantes multiplièrent leurs stations. Le pays des Niam-Niam et des Monbouttou s'ouvrit devant MM. Schweinfurth et Piaggia. En Abyssinie, au

Choa, le marquis Antinori et d'autres pionniers de l'Italie refirent les routes si souvent parcourues par nos voyageurs, par Caillaud, Lejean, MM. d'Abbadie et Borelli. Nachtigal reprit au Soudan l'itinéraire de Barth, et peu d'explorateurs rendirent à la science de plus signalés services : il revit le lac Tchad, les royaumes avoisinans, pénétra au Ouadaï, au Darfour, revint à la Méditerranée par les montagnes jusque-là vierges du Tibesti. M. Gerhard Rohlfs rentrait simultanément dans les solitudes du Sahara oriental et septentrional, il les parcourait à nouveau, de l'Égypte au Maroc. Notre Sahara français, où la longue liste de nos éclaireurs est trop souvent un nécrologe, était étudié par Largeau, Dournaux-Dupéré, Soleillet, Flatters. Le docteur Lenz prenait en écharpe le grand désert à son extrémité occidentale et descendait du Maroc à Tombouctou.

La plupart de ces voyageurs ne faisaient qu'étendre et coordonner les découvertes de leurs devanciers. Dans cette Afrique si vaillamment attaquée, un seul problème restait entier : qu'était-ce que le Congo, le grand fleuve du centre équatorial? On n'en connaissait que l'embouchure; ceux qui en avaient vu les sources et les affluens, comme Livingstone et Cameron, hésitaient sur l'attribution de ces eaux qu'ils n'avaient pas pu suivre. Nos compatriotes essayèrent d'arriver au fleuve par l'Ogowé; Marche et Compiègne furent arrêtés, M. de Brazza y parvint, et ses campagnes ont eu pour résultat de transformer notre petite colonie du Gabon en une province plus étendue que la mère patrie, le Congo français. Mais l'honneur d'avoir résolu le dernier des grands problèmes africains revient pour la plus large part à M. Stanley; grâce à ses explorations réitérées, de 1871 à 1877, le Congo fut enfin reporté sur les cartes à sa vraie hauteur, il s'ouvrit au-dessus des chutes à la navigation européenne; et l'on put s'aventurer sur ses grands affluens de la rive droite, l'Oubanguî, l'Arruwîmi. L'inventaire de l'Afrique s'enrichissait d'un réseau fluvial peut-être unique dans le monde, 10,000 kilomètres d'eaux profondes serpentant à travers les forêts vierges et les terres végétales de l'équateur.

Tels étaient les résultats acquis il y a dix ans, quand les diplomates s'avisèrent à leur tour de découvrir l'Afrique centrale. Nous allons les voir à l'œuvre.

III.

L'Europe, telle qu'elle est sortie des événemens de 1870, a été travaillée après dix années de paix par un mouvement d'expansion coloniale dont je n'ai point à rappeler les causes économiques. Des causes morales y contribuaient; les vainqueurs cédaient à la tenta-

tion d'étaler sur le monde leur nouvelle grandeur; les vaincus se rejetaient vers le seul champ d'activité encore ouvert à leurs ambitions; les autres nations suivaient pour ne pas se laisser distancer; l'Angleterre redoublait ses efforts accoutumés, afin de maintenir contre les nouveaux concurrens, dans toutes les parties du globe, l'hégémonie traditionnelle qui fait le juste orgueil de cette puissance. Les profondeurs vides de l'Afrique, sondées enfin par les explorateurs, devaient fatalement absorber ce trop-plein de l'activité européenne.

Je n'enregistre que pour mémoire l'établissement du protectorat français sur la Tunisie, en 1881, et l'occupation exclusive de l'Égypte par les Anglais, l'année d'après. Ces événemens ne marquaient pas une politique nouvelle; ils ont leur place dans l'histoire du littoral méditerranéen et ne se rattachent qu'indirectement à notre sujet, la pénétration de l'intérieur africain. Il faut, d'autre part, limiter ce sujet en écartant les faits qui concernent les régions australes, au-dessous du fleuve Orange et de la baie Delagoa. Dans ces régions, la Grande-Bretagne étendait depuis longtemps son domaine colonial. Des conventions commerciales préparent l'absorption des enclaves qui la gênent; les délégués des états de l'Afrique méridionale, réunis en 1888 à la conférence du Cap, ont décidé en principe l'extension du réseau ferré qui aboutit à cette ville et la constitution d'un Zollverein sud-africain.

Le signal des entreprises pratiques dans le pays neuf est parti de Belgique. Grâce à l'initiative habile et passionnée de son roi, notre petite voisine va jouer au-delà des mers le grand rôle tenu jadis par la Hollande. Théoriquement, elle possède le cœur de l'Afrique, le noyau central autour duquel se développent les établissemens des autres peuples. Ce domaine lui est échu par une suite d'évolutions diplomatiques très curieuses. En 1876, le roi Léopold réunissait à Bruxelles un simple congrès géographique, qui lui décernait la présidence d'une « association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique. » Ce n'était encore qu'une création platonique; elle ne tarda pas à se préciser en devenant « l'Association internationale du Congo. » L'association continua de justifier son titre en faisant appel à des pionniers de toute nationalité; mais elle limita son activité aux immenses territoires découverts par M. Stanley, avec l'appui financier du roi des Belges; vis-à-vis des gouvernemens, le souverain personnifiait de plus en plus la société qu'il patronnait. Le nom d'état du Congo passa peu à peu dans l'usage, pour désigner le champ d'action de la société. Le nouvel état reçut l'existence officielle à la conférence de Berlin, en 1885. Cette conférence a défini le régime im-

posé à l'Afrique équatoriale, sous la garantie commune des puissances : le bassin du Congo constitue une zone neutre, ouverte à la navigation et au commerce de tous les peuples, en franchise de tous droits d'entrée ou de transit. L'acte de Berlin a étendu les mêmes stipulations au bassin du Niger. — Une dernière clause de cet acte date l'ère nouvelle qui commence pour l'Afrique ; désormais, toute nation qui s'attribuera une parcelle de ce continent sera tenue de notifier son acquisition à l'aréopage européen. L'Afrique cesse d'être une *terra incognita*, abandonnée aux fantaisies du premier occupant ; elle devient un acquêt du patrimoine commun, soumis au contrôle de toute la famille. — Le 1er août de la même année 1885, à la suite de conventions particulières avec plusieurs puissances, le roi Léopold notifiait à tous les cabinets le vote des chambres belges, qui l'autorisait à prendre le titre de souverain de l'état indépendant du Congo. L'union entre cet état et la Belgique devait être exclusivement personnelle. Le caractère transitoire de cette restriction apparut très vite ; les chambres ayant consenti des sacrifices pécuniaires pour le Congo, un arrangement intérieur, sanctionné cette année par les puissances garantes, a reconnu à la Belgique un droit de préemption sur le domaine de son roi. Aujourd'hui, pour qui ne s'embarrasse point des subtilités de protocole, l'état du Congo, le Congo belge, comme l'on dit couramment, est une annexe coloniale de Bruxelles ; il participe en Afrique aux obligations et aux privilèges que la qualité d'État neutre comporte en Europe pour sa métropole. La Belgique est sans doute destinée à nous montrer la première comment le poids des intérêts africains va incliner les ressorts de la politique européenne. Selon toutes probabilités, elle deviendra dans l'avenir le satellite de l'énorme empire qu'elle s'est donné ; si cet empire prospère et prend une grande importance, les convoitises qu'il éveillera décideront au prochain siècle le sort de la Flandre et du Brabant. — Nous n'en sommes pas là. Les Belges ont occupé l'étroit couloir par où l'état du Congo prend jour sur l'Atlantique ; ils ont des établissemens réels jusqu'au Stanley-Pool. Au-delà, tout est encore à faire ; le pavillon bleu à l'étoile d'or flotte sur quelques stations précaires ; les agens européens ne s'éloignent pas des rives du fleuve ; Tippou-Tib est le véritable maître du cours supérieur.

La conférence de Berlin était le signe et le résultat de préoccupations toutes nouvelles en Allemagne. En 1884, des négocians de Hambourg et des explorateurs commissionnés par le gouvernement impérial avaient attaqué l'Afrique sur trois points fort distans : en face de Zanzibar, sur la côte orientale ; au nord du fleuve Orange, à Angra-Pequeña, sur l'Atlantique ; enfin dans le golfe de

Guinée, au Cameroun et à Togo. Ces premières tentatives coloniales enflammèrent les imaginations allemandes; le grand chancelier leur prêta un appui résolu; les cartographes, gens fort indiscrets dans l'emploi des couleurs, trahirent vite les ambitions de leur pays. Sur la carte de Liebenow, dressée à Berlin en 1886, on remarquait déjà de larges bandes roses, — le rose est la couleur germanique, — prolongées sur toute la partie orientale de l'Afrique médiane, jusqu'aux limites de l'état neutre du Congo. Ces bandes reprenaient de l'autre côté, sur l'Atlantique, avec la même intempérance. Que leur manquait-il pour se rejoindre à l'intérieur? Un peu de ce même rose sur l'état du Congo. Or, on ne sait jamais combien de temps un état indépendant, un état belge, se maintiendra belge et indépendant; si quelque jour, par hypothèse, le Congo perdait ces deux qualités, l'Allemagne ne voudrait-elle pas réunir ses deux têtes de pont, d'un Océan à l'autre? Une Inde gigantesque, coupant l'Afrique par le milieu, assurerait à ses possesseurs l'hégémonie sur tout ce continent.

Voilà le rêve. Dans la réalité, je m'empresse de le dire, rien ne nous autorise à prêter au gouvernement impérial ces appétits de cartographe glouton. Mais la réalité est déjà fort imposante. La *Compagnie allemande de l'Afrique orientale*, substituée en 1885 à l'ancienne Société coloniale de Hambourg, reprit les opérations de sa devancière et les étendit par des traités avec les roitelets nègres, vassaux nominaux du Zanzibar. MM. Peters et Wismann poussèrent à main armée dans l'intérieur, malgré les réclamations de Séid Bargasch. Le chancelier prit fait et cause pour eux, les vaisseaux allemands s'embossèrent devant Zanzibar; les acquisitions de la compagnie furent déclarées territoire d'empire. L'Angleterre s'émut, des négociations très laborieuses s'engagèrent entre les deux puissances. En 1886, un premier arrangement sanctionna les prétentions allemandes, sauf sur le littoral; l'administration de toute la bande côtière, à l'exception de deux ports, demeurait confiée à la *Société anglaise de l'est africain*. Ainsi murée du côté de l'Océan, la future colonie germanique n'était pas viable; le traité de partage conclu cette année a régularisé la situation, aux dépens du sultan de Zanzibar; ce traité concède à la Grande-Bretagne le protectorat sur les îles du sultanat; la *Société anglaise de l'est africain* reporte ses droits sur la zone du littoral comprise entre le fleuve Tana et Wanga; une ligne qui remonte obliquement de Wanga au nord du Victoria-Nyanza limite dans l'intérieur les possessions britaniques et les possessions allemandes. Ces dernières partent de l'Océan-Indien sur une longueur de six degrés, de Wanga au cap Delgado; elles s'étendent dans les terres jusqu'aux lacs Victoria et Tanganyka, qui deviennent virtuellement alle-

mands; le Tanganyka sépare seul le territoire germanique du Congo belge. C'est un empire égal en superficie à l'Allemagne, dans une région fertile, habitée, susceptible d'un grand développement; l'empire n'a qu'un inconvénient : il faut encore le conquérir sur des populations très récalcitrantes.

Ces combinaisons ont porté un coup irréparable aux grands desseins anglais sur l'Afrique orientale. C'en est fait de la route royale britannique, qui devait remonter du Cap jusqu'aux bouches du Nil sans solution de continuité. L'Angleterre prétendait couper la poire africaine dans le sens de la longueur; l'Allemagne entend la partager dans le sens de la largeur; les deux couteaux se sont heurtés; c'est le dernier qui est resté dans le fruit. L'Angleterre a rencontré sur cette même route d'autres obstacles. Au sud, le Portugal avait fait, et depuis plus longtemps, le même rêve que l'Allemagne : un royaume transversal qui relierait Angola au Mozambique, par le bassin du Zambèze. On sait comment l'Angleterre en a usé avec les premiers conquérans de l'Afrique; elle avait entendu les argumens de l'Allemagne, elle a eu l'oreille plus dure pour ceux du Portugal, la voix étant plus faible; elle a saisi et continue d'envahir, sur le Chiré et dans le Mashonaland, des positions qui lui permettent de commander le Zambèze. L'Angleterre aura moins facilement raison d'une autre barrière qui s'est dressée devant elle, là où elle n'en attendait guère, en travers du Nil. Quand elle assuma la direction exclusive des affaires égyptiennes, poussées si loin vers le sud par Ismaïl-Pacha, elle put croire qu'elle tenait du coup la moitié de sa route d'avenir, d'Alexandrie aux lacs équatoriaux. L'explosion du mahdisme, en 1884, intercepta cette route sur une hauteur de 20 degrés. Il est pénible pour la grande nation anglaise que son installation en Égypte ait été le signal d'un phénomène sans précédent : le recul de la civilisation jusqu'à la deuxième cataracte. Sous toutes les dominations antérieures, pharaonique, grecque, romaine, arabe, chrétienne, le Kordofan était accessible aux échanges commerciaux, à des civilisations relatives; la nuit de la barbarie est brusquement retombée sur ces contrées; l'Afrique, ouverte sur tous les autres points, s'est refermée sur le plus anciennement connu.

En plus des Allemands et des Anglais, la côte orientale a vu débarquer des Italiens, durant ces années mémorables de l'invasion européenne. L'Italie a jeté son dévolu sur le massif montagneux qu'on appelle la Suisse africaine, habité par les populations chrétiennes du Tigré, de l'Abyssinie, du Choa. Descendus à Assab en 1882, à Massaoua en 1885, arrêtés par l'échec de Dogali en 1887, les soldats et les négocians italiens prononcent leur mouvement vers les plateaux de l'intérieur, où leurs affaires semblent en assez bonne

voie. Le cabinet de Rome ne compte pas s'arrêter là, puisqu'il revendique Kassala et l'accès du Nil Bleu; c'est l'objet d'une négociation pendante avec le gouvernement britannique; celui-ci défend énergiquement les droits de l'Égypte, qu'il a absorbés, sur une région d'où les mahdistes ont évincé l'Égypte et l'Angleterre.

Ainsi le versant oriental de l'Afrique a été presque entièrement distribué, depuis dix ans, entre quatre nations européennes. Au sud de l'équateur, l'Allemagne s'y est taillé un large morceau, le plus compact, le mieux délimité. Au-dessous d'elle, le Portugal défend sans grand espoir une situation créée par les siècles, et qui menace de lui échapper au moment où il venait de la relever. L'Italie a choisi sa part entre la Mer-Rouge et le Nil moyen. Partout ailleurs, l'Angleterre possède, protège, conquiert, et prétend à tout ce qui n'est pas encore possédé. Nous n'avons pas d'intérêts dans l'Orient africain; nous regardons les compétitions de notre île de Madagascar, où la suzeraineté française vient enfin d'être mise hors de contestation.

Dans l'Afrique occidentale, la course aux colonies a été tout aussi rapide, tout aussi jalouse. Mais, de ce côté, les possessions et surtout les prétentions sont singulièrement enchevêtrées. Pour ne pas obscurcir ce résumé, je négligerai les petits établissemens d'ancienne date qui morcèlent le pourtour du golfe de Guinée, depuis Sainte-Marie de Bathurst jusqu'au Congo. Il est probable que ces comptoirs feront l'objet d'échanges compensateurs entre les puissances, à mesure que chacune d'elles se concentrera sur les grandes aires de développement choisies depuis dix ans.

Durant cette période, l'Allemagne a porté son effort sur deux points; au sud de l'équateur, sur les côtes comprises entre le fleuve Orange et la Kunéné; au nord, sur la baie de Biafra, commandée par le Cameroun. Du Cameroun, elle semble désireuse d'atteindre, par l'Adamaua et le Baghirmi, le littoral méridional de ce lac Tchad où les explorateurs allemands l'ont si glorieusement annoncée.

L'Angleterre a fait son installation capitale aux bouches du Niger. Elle rayonne de là sur le large éventail du Soudan central, entre Niger et Bénoué, jusqu'à la rive occidentale du lac Tchad et aux premières terrasses sahariennes. C'est peut-être la situation la plus enviable dans toute l'Afrique. Le bas-Niger et le Bénoué, les seuls grands fleuves où la navigation ne soit pas arrêtée par des chutes, sont les artères les plus commodes et les plus courtes pour atteindre le lac Tchad, pour drainer vers la mer tout le trafic du Soudan. Ils enserrent un pays célébré par les voyageurs pour sa richesse, son climat relativement tempéré. Et le nom de Nigritie ne doit pas nous induire en erreur sur les populations de ce pays; noirs ou métis berbères, ces peuples ont passé par des développemens his-

toriques inconnus aux tribus nègres des forêts équatoriales. Les Arabes apportèrent dans les royaumes musulmans du Sokoto et du Bornou une demi-civilisation, à peine inférieure à celle qui existait chez leurs frères de la côte méditerranéenne. Les savans du Baghirmi causaient avec Barth d'Aristote et de Platon; ceux du Bornou disputaient avec lui sur la géographie de Ptolémée. Les grandes villes sont fort rapprochées dans le Sokoto. D'après le peu que l'on connaît de ces régions, elles promettent au premier occupant européen des élémens de prospérité comparables à ceux que les Russes ont trouvés en Asie centrale, dans les riches vallées cultivées par le peuple sarte. — En 1880, des maisons anglaises et françaises se partageaient le négoce aux bouches du Niger; les nôtres, qui étaient les plus nombreuses, reçurent des propositions séduisantes pour la cession de leurs établissemens; elles demandèrent conseil et appui au gouvernement français. Le lecteur devine l'accueil fait à ces importuns, qui s'en venaient d'on ne sait quel Niger tracasser les bureaux de Paris. Les maisons françaises acceptèrent les propositions de leurs concurrens anglais et liquidèrent. Ce moment a décidé les destinées du Soudan; il a préjugé les chances des projets que nous formons aujourd'hui, pour y pénétrer par des voies de plus long parcours. La *Royal Niger company*, puissamment constituée en 1886, reçut une charte qui l'autorise à battre monnaie, à faire des lois, à lever des troupes; elle entretient une flottille de vapeurs qui remonte aujourd'hui le Niger jusqu'aux rapides de Boussang, à 736 kilomètres de la mer; le Bénoué jusqu'à 720 kilomètres, les deux tiers de la distance entre le lac Tchad et la côte.

La France possède sur l'Atlantique deux vastes territoires : le Congo français, la Sénégambie avec ses nouvelles annexes. Le Congo français, englobant notre ancienne colonie du Gabon, est à cheval sur l'équateur; nous avons à peine jalonné l'énorme région inscrite entre le littoral et l'Oubanguî; il est impossible de prévoir actuellement l'avenir réservé à ces terres vierges, opulentes, malsaines, peuplées par des races nègres qui occupent les échelons inférieurs de l'humanité. En revanche, nos vieilles possessions de la Sénégambie se sont prodigieusement développées depuis quelques années. Établis sur tout le cours du Sénégal, nous avons passé de ce bassin dans celui du Niger supérieur. Ce dernier fleuve attend notre pavillon jusqu'à Say; personne ne nous dispute la boucle du Niger, sauf le chef indigène Ahmadou, que le colonel Archinard est en train de réduire. On vient de constituer administrativement le Soudan français, avec nos acquisitions à l'est du Sénégal. Au-dessous des deux fleuves, en marchant vers la côte de Guinée, nous avons enveloppé et pénétré le massif montagneux du

Fouta-Djallon; l'empire du sultan Samory, un moment si redoutable, est aujourd'hui à notre discrétion. La belle exploration du capitaine Binger a fixé le pays de Khong dans notre sphère d'influence. Le rattachement du Soudan français à la côte de Guinée, par le Comoé ou par toute autre voie, n'est désormais qu'une question de temps. Notre *hinterland* sénégalais, — puisque c'est le mot adopté dans la langue diplomatique nouvelle, qui détrône l'ancienne, — embrasse douze degrés de latitude, dix-huit de longitude. Il déborde sur le littoral les enclaves étrangères de Bathurst, des Bissagos, de Sierra-Léone et la république de Libéria. On s'étonnera peut-être de voir passer sous silence le Dahomey, qui a fait naguère tant de bruit en France. Grâce au ciel, nous avons évité une campagne sanglante et coûteuse dans ce couloir sans avenir, étranglé entre les établissemens britanniques de Bénin et de la Côte-d'Or. Nous eussions travaillé une fois de plus pour l'Angleterre : les charges que la France et les Allemands de Togo supportent au Dahomey doivent fatalement revenir à la nation maîtresse du bas Niger et de la Volta.

Si l'on jette les yeux sur une carte, on verra que tous les efforts des trois grandes puissances, à l'occident de l'Afrique, convergent actuellement vers un même point : le Soudan central, le bassin du lac Tchad. L'Angleterre en approche par la meilleure et la plus courte route; mais elle doit compter, sur son flanc droit, avec la marche parallèle des Allemands du Cameroun ; elle peut être tournée, gênée au moins, sur son flanc gauche, par les Français du haut Niger. Nous pourrions, d'autre part, arriver au Tchad par le sud, en partant du Congo français ; tout fait supposer que les sources du Chari, le principal tributaire du lac, doivent naître très près du haut Oubanguï. Un de nos explorateurs, M. Crampel, cherche en ce moment la route entre les deux rivières, dans une région où nul voyageur ne s'est aventuré jusqu'à ce jour. — Les traités de partage conclus il y a quelques mois, en tant qu'ils concernent l'Afrique occidentale, n'avaient d'autre objet que de régler les conditions de cette course au Soudan, par la délimitation des sphères d'influence.

Un premier accord était nécessaire entre l'Allemagne et la France, pour fixer la ligne de démarcation qui séparera le Congo français des territoires du Cameroun ; accord facile, par cela même que la position de cette frontière ne peut avoir aucun effet sur les compétitions au Soudan. On a tiré une ligne droite du cap Campo dans la direction de l'est, elle va se perdre dans l'inconnu. L'opération était plus délicate au nord du Cameroun, entre l'Allemagne et l'Angleterre. Les deux nations ont accepté un tracé qui part de la baie de Biafra et rejoint le Bénoué à Yola; ce tracé coïncide avec

la plus courte ligne qu'on puisse tirer de la mer au lac Tchad. Au-delà de Yola, et jusqu'au lac, les parties contractantes ont renoncé à préjuger l'attribution future de l'Adamaua.

La convention anglo-française a concilié les prétentions respectives des deux puissances sur le Niger. Il sera nôtre en amont de Say; anglais au-dessous. On a évité de prévoir le terme extrême de notre pénétration à l'ouest du fleuve, au sud de sa grande boucle. A l'est, une ligne tirée de Say jusqu'à Barroua, sur le lac Tchad, fixe l'avenir du Soudan central. L'Angleterre se le réserve en entier. D'après toutes les relations des voyageurs, toutes les études des géographes, la ligne Say-Barroua marque la limite septentrionale des pays fertiles, arrosés, peuplés; rigoureusement menée, cette ligne nous laisserait au nord quelques terres cultivables, la petite principauté de Sinder, le Damergou; mais sur la plus grande partie de son tracé, elle suivrait la base des *hammâda*, les premiers relèvemens du Sahara, où commence l'aire de parcours des Touareg. « Un sol léger, très léger, » comme l'a dit lord Salisbury, avec plus d'ironie que d'exactitude, puisque ce sol est de la pierre. — Sans parler des avantages que la convention nous assure à Madagascar, ce n'est pas un point indifférent qu'elle mette hors de conteste le fameux *hinterland* algérien, c'est-à-dire les déserts qui séparent les deux Frances africaines, de l'Atlas au Sénégal. Néanmoins, un traité qui nous évince du Soudan central, de ce grand marché africain où toutes les voies de pénétration devront aboutir pour être rémunératrices, — un pareil traité prêterait à de graves objections, s'il n'avait un correctif dans l'acte de Berlin. La conférence de 1885 a stipulé pour tout le bassin du Niger la plus entière liberté commerciale. Avec cette sauvegarde, il est permis d'attacher peu d'importance aux partages préventifs de pays qu'on n'a pas atteints; ce ne seront point les diplomates, mais les ingénieurs et les négocians qui auront le dernier mot dans la question. L'exploitation du Sokoto et du Bornou est promise à ceux qui y apporteront le plus de diligence et d'habileté; ces royaumes appartiendront moralement aux premiers fondateurs de comptoirs et surtout aux premiers conducteurs de locomotives. Dans les régions neuves, le bon sens général accorde plus de droits aux intérêts concrets qu'aux protocoles diplomatiques; on l'a bien vu à Zanzibar; nous protégions le sultanat au même titre que l'Allemagne et l'Angleterre; nous n'y avions pas d'intérêts; quand l'Allemagne et l'Angleterre en ont disposé, nous avons à peine réclamé pour la forme, nous avons galamment biffé notre signature sur la convention de 1862, et nous avons sagement fait.

Telles sont, esquissées à grands traits, les positions prises par

les puissances dans les parties neuves de l'Afrique. Cette énumération paraîtrait complète à qui se contenterait d'un examen superficiel. Il y manque pourtant un redoutable copartageant, une puissance qui n'a pas de lieu défini, pas de représentation diplomatique, pas de drapeau, mais mieux ou pire, un symbole religieux : cette puissance est l'Islam. De tous les phénomènes historiques du XIXe siècle, le plus considérable sera peut-être la renaissance et le progrès de l'Islam dans le continent noir. Il y retrouve dans ses anciens foyers arabes une vitalité inattendue; il en allume sans cesse de nouveaux chez les nègres. C'est une seconde hégire; Mahomet regagne en Afrique tout ce qu'il a perdu en Europe. Le sort des races noires va se jouer entre la civilisation européenne et la foi musulmane : le gain de la partie n'est rien moins que certain pour nous.

Le judicieux Barth disait déjà au Soudan, il y a quarante ans : « Il est digne de remarque que, tandis que l'islamisme marche à pas rapides vers sa chute sur les côtes de la Méditerranée, il se trouve dans l'Afrique intérieure quelques sectes ferventes qui réunissent encore ses derniers zélateurs... Je crois encore à la vitalité de l'islamisme, pourvu qu'un réformateur vienne le régénérer. » Quelques années ont suffi pour donner raison à Barth. Aujourd'hui, l'un des hommes qui connaissent le mieux ces questions conclut ainsi le livre où il les étudie : « Somme toute, le fait qui domine l'évolution moderne du monde islamique est le prodigieux mouvement de rénovation, de propagande qui s'accomplit en Asie, en Afrique surtout (1). »

Géographiquement, les deux tiers de l'Afrique appartiennent à l'Islam; en dehors des quelques agens et négocians européens, c'est le seul culte professé par cent races diverses, au nord d'une ligne d'autant plus difficile à préciser qu'elle avance chaque jour vers le sud. M. Banning estimait, il y a deux ans, que cette ligne frontière pouvait être tirée du Cap-Vert à Zanzibar. Elle est certainement débordée aujourd'hui, au centre et sur les ailes. Le réduit central de l'Islam est fortement retranché au nord-est de l'Afrique, dans le triangle compris entre Tripoli, le Ouadaï et le Soudan égyptien. Sur cette aire inaccessible à l'Européen, le fanatisme brûle comme aux premiers jours de la prédication musulmane; les confréries l'entretiennent : là, comme au Maroc, cette autre citadelle de la foi, elles sont le véritable pouvoir religieux et politique. Toutes ces régions obéissent docilement à un mot d'ordre des

(1) *L'Islam au XIXe siècle*, par le capitaine Le Châtelier (Ernest Leroux, Bibliothèque orientale elzévirienne). — Je fais de nombreux emprunts à ce livre instructif et au *Soudan français* du même auteur. Je ne saurais trop recommander ces publications au lecteur désireux de connaître une matière d'un si grand intérêt.

Senoussiya de la Tripolitaine, des Kadriya du Soudan égyptien. Ces derniers ont fomenté la prise d'armes victorieuse du Mahdi, et il suffit de cet exemple pour nous montrer ce que nous pouvons attendre, à chaque instant, sur chaque point de l'Afrique. L'auteur de *l'Islam au* XIXe *siècle* dit très justement : « Les dénominations d'empire théocratique, d'imamat, peuvent fort exactement s'appliquer au domaine africain du senoussisme. Elles représentent beaucoup plus qu'une figure, et, à peu de réserves près, sont d'une entière exactitude. Il se produit réellement une agglomération politique, au sens islamique du mot, des populations africaines de la zone saharienne, sous la direction du grand-maître de la confrérie. »

Du réduit central, l'Islam rayonne en tous sens: d'abord sur les populations métissées d'Arabes et de noirs, comme sont celles du Niger, du Sénégal; ensuite sur les nègres fétichistes du sud. Poussées par l'esprit musulman, des vagues humaines roulent de l'est à l'ouest et viennent raviver la ferveur des indigènes, qu'elles subjuguent. Ainsi sont arrivés au Sénégal ces Foulbé, qui opposent aujourd'hui à nos armes une si fière résistance. C'est par l'ascendant religieux qu'un Samory, un Ahmadou, ont pu fonder en quelques années des empires aujourd'hui disloqués, mais toujours prêts à se reformer; c'est le fanatisme qui souffle aux Toucouleurs le courage désespéré dont ils ont fait montre dans la dernière campagne.

Au-dessous de l'équateur, on retrouve les mêmes courans dans la même direction. Ici, ce sont les traitans de Zanzibar qui les dirigent; un intérêt de lucre les guide, mais ils n'oublient pas la propagande. La tache d'huile, ou, pour mieux dire, la tache de sang, s'étend rapidement devant les chasseurs d'hommes. Nous avons vu comment M. Stanley, après quelques années d'absence, constate l'envahissement du Congo par les associés et les coreligionnaires de Tippou-Tib. M. Trivier est encore plus formel dans la relation de sa traversée du continent. « L'invasion des Arabes s'accentue chaque jour davantage : au train où ils vont, ils seront certainement aux portes des Bangalas avant deux ans. Que l'État indépendant y prenne garde; c'est là surtout qu'est le péril. Tous les jours les Arabes avancent, le gouvernement de Boma le sait bien; mais comme il n'y peut rien, il les laisse faire et s'en va annexer les provinces de l'Ouregga et de Manyéma. » Et plus loin : « Les avis qui m'avaient été donnés jusqu'à ce jour, de provenance blanche, jaune ou noire, étaient tous les mêmes sur l'envahissement du pays par les musulmans; les personnes consultées étaient toutes d'accord sur la puissance et la popularité de Tippou-Tib. » Avant Nyangoué, M. Trivier a traversé « vingt villages, tous gouvernés par des Arabes. » Il faudrait un volume pour

reproduire les témoignages concordans des derniers voyageurs. Il en faudrait un autre pour rassembler les peintures effroyables qu'ils font des pays dépeuplés par la traite. Des voix généreuses viennent encore de dénoncer cette honte dans le congrès antiesclavagiste qui se tenait hier à Paris; elles n'ont rien exagéré, le continent noir est littéralement une boucherie où l'on saigne les troupeaux sans relâche, et cela depuis longtemps; Barth décrivait déjà les mêmes horreurs. On a proposé, pour enrayer le mal, des moyens chevaleresques dont l'efficacité paraît douteuse; on cherchera vainement le remède tant que les puissances, toutes les puissances, n'interdiront pas d'une façon absolue la vente de la poudre sur toutes les côtes d'Afrique.

Comment expliquer que les nègres fétichistes adoptent avec tant de facilité la croyance de leurs persécuteurs? C'est un fait sur lequel les meilleurs observateurs s'accordent. Il y a présentement chez les races noires un éveil confus, un besoin d'ascension à des échelons de vie supérieure; le mahometisme, qui demande si peu à ses néophytes, répond suffisamment à ce besoin. N'écrivant point ici pour imaginer ce que nous voudrions voir, mais pour discerner ce qu'on voit en réalité, je dois résumer les dépositions les plus sûres. Sauf dans l'Ouganda, où les prosélytes de nos missions forment un noyau solide, la propagande chretienne obtient peu de résultats, et peu durables, quand elle agit seule dans un milieu nègre; partout où elle doit lutter avec la propagande musulmane, ses gains sont nuls, ceux de l'islam sont rapides et considérables. Les colonies européennes ne font pas exception. Sierra-Leone, où, il y a trente ans, on n'eût pas trouvé un musulman, en compte aujourd'hui 50,000. De même Libéria. Il n'est si petite bourgade de la côté du Bénin qui n'ait sa mosquée aux lieux où trônaient naguère encore les dieux fétiches. Les nègres sont de grands enfans, menés par deux passions: les femmes et la boisson. Le musulman leur interdit l'alcool, mais il leur accorde la polygamie. Le chrétien permet l'alcool, il l'importe même, mais il prohibe le harem. Les pauvres noirs sont fort embarrassés; l'événement prouve qu'ils penchent vers le harem. — A propos de l'alcool, on ne peut se défendre d'une réflexion. Nous allons réprimer les horreurs de la traite; nous nous proposons de libérer ses victimes, pour les exterminer ensuite plus lentement, mais plus sûrement, comme on extermina les Peaux-Rouges, en leur faisant acheter les poisons de nos distilleries. Un nègre prévoyant aurait quelques motifs de renvoyer dos à dos l'Arabe et l'Européen; il pourrait leur adresser à tous deux les adieux du vieillard taïtien, tels que Diderot les imaginait dans le *Supplément au voyage de Bougainville*.

Mais c'est là matière à philosopher; et nous cherchons les moyens pratiques de faire triompher notre civilisation, avec ses tares et ses bienfaits, dans un monde où le mouvement de l'histoire la pousse invinciblement. L'Islam est le plus grave péril pour notre œuvre; il peut la ruiner, s'il concentre sa force religieuse et politique contre les nations européennes, divisées par leurs compétitions jalouses. On ne fait pas ici le procès à la religion musulmane; considérée d'une façon abstraite, elle demeure, malgré les préjugés vulgaires, une des plus belles philosophies monothéistes où se soit élevé l'esprit humain. Mais dans l'application, une doctrine vaut ce que valent les races qui la propagent; or, les propagateurs de l'Islam en Afrique sont de beaucoup inférieurs, et ce n'est pas peu dire, aux premiers propagateurs du christianisme en Amérique. Les « raisons du Rouwenzori, » s'il les donnait, seraient encore plus lamentables que les « raisons du Momotombo. » Nous devons disputer les peuples noirs à l'Islam, qui ne peut rien pour leur relèvement, parce qu'il leur arrive par des intermédiaires barbares. Le problème est complexe; car sur d'autres points de l'Afrique, nous ne pouvons avancer qu'en ménageant les droits acquis des musulmans. Deux des grandes puissances, l'Angleterre et la France, sont des puissances musulmanes; leurs progrès seront subordonnés au concours actif de leurs sujets mahométans, anciennement ralliés. Les grands et faciles succès obtenus par la Russie dans l'Asie centrale sont dus uniquement à l'emploi intelligent des musulmans déjà gagnés. Vis-à-vis de ces exigences contraires, il ne saurait y avoir une politique africaine invariable, propre à toutes fins; au risque de paraître contradictoire, notre politique doit être très souple, différente selon les circonstances et les terrains d'action. Cela est surtout vrai pour la France; si elle n'agit pas avec vigueur et prudence, elle aura à supporter le premier choc de l'Islam, au pied des citadelles où il est le plus redoutable. Cette conviction doit commander tous les efforts dont il me reste à parler, en ramenant les choses d'Afrique à notre point de vue national.

IV.

Nous voici en possession de notre champ de travail, franc de toutes revendications, définitivement classé sur le nouveau cadastre de l'Afrique. Ce champ est le plus grand de tous, sinon le meilleur; il occupe un cinquième du continent. Abaissez une ligne oblique des syrtes tunisiennes à Say, sur le Niger; prolongez-la de ce point jusqu'à la côte d'Ivoire, dans le golfe de Guinée; sauf le Maroc et quelques petites enclaves côtières, tout le renflement

occidental de l'Afrique, à l'ouest de cette ligne, est reconnu propriété française. C'est flatteur pour l'œil, sur la carte; malheureusement cet énorme lot comprend le plus grand désert du monde, qui figure dans notre avoir pour les deux tiers, pour les trois quarts peut-être, qui sépare nos deux domaines utiles, l'Algérie, le Sénégal-Niger. Je laisse provisoirement de côté un appoint considérable, le Congo français, isolé plus bas, sous l'équateur; cette région est encore dans la période d'exploration. Il serait prématuré de se prononcer aujourd'hui sur ce qu'on en peut attendre. Occupons-nous de notre empire du nord-ouest. Qu'allons-nous en faire?

Rien, répondront quelques personnes, opposées en principe à toute entreprise coloniale. Avec celles-là, toute discussion serait oiseuse : on ne discute pas avec un principe. D'autres balanceront avant de répondre et demanderont d'abord à être renseignées sur le grand point : le Français est-il ou n'est-il pas colonisateur? Cette devinette m'a toujours paru un peu puérile; elle rappelle l'angoisse du rhétoricien en mal de poésie, qui se prend le front et s'interroge : « Ai-je ou n'ai-je pas du génie? » Qu'il se mette à l'œuvre, on verra bien. L'histoire du passé témoigne des aptitudes colonisatrices de nos pères; l'avenir, un avenir éloigné, sera seul juge des nôtres, quand nous aurons sérieusement essayé. La preuve expérimentale n'est pas faite après quelques années de tâtonnemens; elle ne le sera jamais, si nous attendons cette preuve pour en préparer les élémens. J'écris ici pour ceux qui pensent qu'une grande nation ne peut se soustraire au mouvement général d'une époque, qu'elle ne peut se dérober à une tâche clairement désignée par l'histoire. Présentement, l'Afrique est le dynamomètre où chaque race vient essayer son énergie. Si notre race s'abstenait, l'histoire dirait un jour : « En ce temps-là, la France était malade; elle ne concourait plus aux œuvres universelles; toute la force qui mène le monde avait passé à d'autres. » Nous avons réclamé le champ qui nous était dû; devant nos contemporains, devant nos héritiers, nous sommes engagés d'honneur à le cultiver. Nous y sommes engagés d'intérêt. On peut prévoir à bref délai une rupture économique entre l'Europe et l'Amérique, une oppression intolérable de l'ancien monde par le nouveau. Heureusement, l'Europe a trouvé son terrain de défense en Afrique; elle aura bientôt sa ferme tropicale, d'où elle tirera tout ce que l'Amérique voudrait lui marchander à des prix ruineux, le coton, le café, les denrées et les matières premières les plus nécessaires pour la vie, pour l'industrie. Ceux qui n'exploiteront pas leur part de cette ferme seront les tributaires de leurs voisins. — Je n'insiste pas sur ces raisonnemens généraux. La France a le sentiment de son devoir, l'instinct

de ses intérêts. Publications savantes ou populaires, tout ce qu'on lit depuis quelques mois atteste les préoccupations croissantes de l'opinion, sa bonne volonté presque unanime pour notre tâche africaine. Le pays comprend, il admet la nécessité de mettre en valeur notre empire d'outre-Méditerranée, d'en relier les tronçons, d'y pénétrer jusque dans les parties les plus rebelles, et même, si la chose est possible, d'y franchir la barrière des déserts sahariens.

Ah! si nous avions eu dans ce siècle un grand homme d'état, ce ne serait point de franchir cette barrière qu'il s'agirait aujourd'hui, au contraire! On s'étudierait à la rendre plus inaccessible encore; car elle serait la frontière naturelle de la France, de la France continuée au-delà de son lac méditerranéen, sur toute la zone habitable qui s'étend du détroit de Gibraltar à la Mer-Rouge. Si notre politique eût eu la prescience de l'avenir, il y a quarante ans, elle aurait porté tout son effort de ce côté, pendant que l'Europe se débattait dans l'enfantement des nationalités. Durant cette crise intérieure de l'Europe, personne ne menaçait la France, on ne lui demandait que de rester neutre, spectatrice d'un conflit où elle n'avait pas d'intérêts. Sauf l'Angleterre, personne n'aurait eu la pensée ou la puissance de contrôler nos entreprises africaines. Je ne prétends pas que nous eussions réussi sans coup férir; je crois simplement qu'entre 1850 et 1870, avec la moindre partie du sang et de l'argent dépensés en Crimée, en Italie, au Mexique, sur le Rhin, une politique suivie eût pu retenir l'Égypte et s'assurer du reste, sur tout le pourtour méridional du lac français. Ils n'ont eu que cette idée, en 1840, mais ils l'ont eue. C'était trop tôt; ils n'avaient pas la force de la réaliser, et l'Europe était encore attentive, libre de ses mouvemens. Un peu plus tard, vis-à-vis d'une Europe bouleversée, repliée sur elle-même, l'idée était mûre pour un gouvernement plus fort et plus résolu. Avant de la traiter d'utopie rétrospective, qu'on se rappelle cette phase de l'histoire contemporaine, et les facilités inespérées qu'elle nous offrit pour une action séparée. L'occasion est à jamais perdue; perdue avec elle, l'Égypte; et si les Italiens veulent s'établir à Tripoli, il y aurait des raisons sérieuses de leur souhaiter cette grosse occupation. Rien de plus inutile que les récriminations et les regrets. La situation a changé, notre entreprise africaine est orientée dans un autre sens; prenons notre parti des conditions nouvelles où les événemens l'ont placée, et tirons-en parti.

Nos Africains se partagent en deux écoles : l'école des Soudanais, qui voit le pivot de notre empire sur le Sénégal et le Niger, avec des courans commerciaux dirigés vers l'Atlantique; l'école des Algériens et du Transsaharien, qui entend rattacher cet empire à

la France méditerranéenne. Ces derniers font plus de bruit et séduisent par le grandiose de leurs conceptions ; les Soudanais ont des visées plus modestes et d'apparence plus pratique.

Voici leur programme dans ses lignes principales : extension de nos postes sur le Haut-Niger ; double mouvement de pénétration, vers l'est, dans la direction du Soudan central, vers le sud, jusqu'à nos établissemens de la côte d'Ivoire ; soumission par les armes du sultan Ahmadou, déjà à demi vaincu ; reconstitution des groupemens indigènes en vue de refouler les dominateurs Peul, Touareg et Toucouleur que nous rencontrerons plus loin sur notre route ; affermissement de notre protectorat sur le Fouta-Djallon, sur les états de Samory et le royaume de Khong ; continuation jusqu'à Bammako, sur le Niger, du chemin de fer de Kayes à Batoulabé, cette voie fameuse par ses péripéties lamentables, construite, abandonnée, refaite, et qui fonctionne à nouveau sur un parcours de 130 kilomètres. Le tronçon nécessaire pour relier les deux fleuves n'aurait que 250 kilomètres sans ouvrages d'art, ce projet n'a rien d'exorbitant. Enfin, ouverture de la navigation sur le Niger jusqu'à Say, qui deviendrait l'entrepôt du Soudan central, directement relié à Saint-Louis et à Dakar par des voies fluviales et ferrées.

A ce programme, les pessimistes opposent de graves objections. On les trouvera résumées dans la remarquable étude de M. le capitaine Le Châtelier sur le *Soudan français*. L'action militaire contre les dominateurs musulmans sera très dure. « Toute tentative de pénétration dans la vallée du Niger, en aval de nos postes, provoquera inévitablement des résistances que la force seule pourra vaincre. » Ces pays ne peuvent être une colonie de peuplement, vu l'insalubrité du climat pour les Européens. Or, ils manquent de bras indigènes. On y compte 2,5 habitans par kilomètre carré. (La France, qui en a trop peu, en a 71.) Tombouctou n'est plus qu'une ruine, l'ombre d'un grand nom ; le trafic est disséminé sur d'autres points, et ce trafic vit presque uniquement de la vente des esclaves. Le sol lui-même est médiocre, pauvre en essences forestières : « En résumé, dit notre auteur, l'importance économique de nos possessions soudaniennes est presque négative jusqu'ici ; leurs chances de prospérité futures sont restreintes. Le pays n'est pas dépourvu de ressources naturelles ; mais ses productions sont telles et leur exploitation offre de telles difficultés, si peu d'avantages, même en supposant aplanis les obstacles résultant du manque de bras, de la cherté des transports, qu'il doit être classé, tout compte fait, parmi les contrées pauvres. Comparativement aux autres régions tropicales, il a tout au plus la valeur de la Sologne, des landes de Gascogne, par rap-

port à la Beauce, aux prairies normandes. » — La Sologne, ce n'est pas très encourageant. Néanmoins, toutes les perspectives changeraient si l'on pouvait se promettre d'atteindre les riches territoires du Soudan central et le lac Tchad ; mais l'Angleterre a pris les devans; les déversoirs naturels de ces territoires seront désormais le Bas-Niger et le Bénoué; la voie de Saint-Louis-Dakar, trois fois plus longue et grevée de transbordemens, n'a aucune chance de lutter contre les voies courtes, faciles, exploitées par les futurs maîtres du Soudan central.

Le tableau est un peu sombre; j'y voudrais quelques correctifs. Il est trop certain que les bassins du Haut-Sénégal et du Haut-Niger ont été dépeuplés, dévastés au-delà de toute imagination, par les bandits qui se disputent depuis cinquante ans l'empire d'El-Hadj-Omar. Mais on repeuple vite en Afrique; il suffira d'une période d'ordre et de paix pour que les noirs grouillent à nouveau autour des villes relevées de leurs ruines. Dans le pays de Khong, M. Binger a trouvé des populations beaucoup plus denses; il y a visité des contrees riches et fertiles ; en descendant le Comoé pour gagner la côte, il a traversé la forêt tropicale, avec sa végétation luxuriante. Elle couvre cette zone jusqu'aux Rivières du sud. On connaît des gisemens miniers dans le Fouta-Djallon, on recueille de l'or sur un grand nombre de points. Il est impossible de porter un jugement d'ensemble sur d'aussi vastes espaces, échelonnés sous 12 degrés de latitude; tous les terrains s'y rencontrent et les climats y diffèrent. On peut y tenter avec succès de nouvelles cultures. Le prix des transports s'abaisse rapidement; le fret d'une tonne de marchandises entre Bordeaux et Kayes est tombé de 700 francs, en 1882, à 60 francs, en 1890. Faites donc des calculs de prévision, avec d'aussi prodigieux changemens dans les conditions du commerce! Quant à la pénétration vers le Soudan central, elle est très compromise, mais nous ne connaissons pas assez bien toutes les données du problème pour en désespérer d'une façon absolue. Si l'on construit vivement les 250 kilomètres de chemin de fer jusqu'à Bammako, si nous ne rencontrons pas de résistance vigoureuse sur le Niger moyen, nous pouvons être dans deux ou trois ans à Say. Il est peu probable que le Sokoto et le Bornou soient déjà enveloppés par les Anglais à cette époque. Avec un coup d'audace, — je n'affirme rien, je risque une hypothèse, — nous réussirons peut-être à jeter une voie ferrée sur notre ligne Say-Barroua, vers le Tchad. En nous prévalant de l'acte de Berlin, qui assure dans le bassin du Niger une entière parité de droits à toutes les entreprises commerciales, à toutes les voies de communications, nous pourrions trouver avantage à prendre ainsi le Haut-Soudan en écharpe, à attirer une partie de son trafic, à

porter dans ces régions populeuses les produits de notre industrie. — Bref, il est difficile de croire qu'une exploitation intelligente, résignée à attendre la rémunération de ses sacrifices, ne reçoive pas cette rémunération dans quelques parties au moins des territoires, si étendus, si variés, qui vont former entre nos mains un tout homogène de l'Atlantique au Niger, du Niger au golfe de Guinée. Quelle pourrait être cette exploitation? nous le rechercherons tout à l'heure.

Passons aux projets des Algériens. Ces projets se résument dans la « grande idée, » le transsaharien. Lancée par M. Duponchel, il y a dix ans, l'idée sombra dans le désastre de la mission Flatters, qui devait en préparer la réalisation. On ne se souvint que de la tragédie, on oublia tout ce qu'il y avait de satisfaisant dans le rapport de M. Béringer. Ressuscitée par la fièvre africaine qui nous tient, la conception de M. Duponchel a retrouvé des apôtres, et l'on sait tout le chemin qu'elle a fait depuis six mois. Les publications de MM. le général Philebert et Rolland, Fock, Édouard Blanc et autres ingénieurs de mérite, l'ont présentée sous un jour séduisant. Les journaux populaires la répandent dans nos campagnes. Les plus hautes autorités militaires l'accueillent avec faveur. On discute ardemment les trois tracés rivaux; les préférences les plus raisonnables semblent aujourd'hui acquises au tracé central. Sur les lignes excentriques, les difficultés internationales aggraveraient les difficultés techniques. Le projet oranais prête le flanc au Maroc, il emprunte des territoires litigieux. Le projet tunisien, plus direct que les autres, n'a de valeur qu'à la condition de s'appuyer sur les postes turcs de Ghadamès et de Rhât. Ce serait une imprudence impardonnable de mettre notre ligne à la merci des Turcs de Tripolitaine et de leurs successeurs possibles. Si l'on joue une partie aussi hasardeuse que celle du transsaharien, il faut du moins la jouer chez nous, à l'abri de tout mauvais vouloir étranger, en plein cœur de nos possessions.

Il s'agirait donc de continuer, à partir de Biskra, la ligne qui rattache actuellement cette station à Philippeville, et qui peut être aisément reliée à Alger. De Biskra à Ouargla, un premier tronçon de 300 kilomètres n'offre pas de difficultés : nous occupons cette région, nous en connaissons les ressources; on estime qu'elles couvriraient les frais de l'exploitation. Au-delà commence, je ne dirai point l'inconnu, mais le peu connu, avec ses imprévus. La ligne descendrait droit au sud, jusqu'à un point qui serait vraisemblablement Amguid. De ce point, elle obliquerait, suivant les idées qui prévaudraient alors, soit à droite, sur le coude du Niger, soit à gauche, sur le lac Tchad. Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, la longueur totale de la voie serait, en chiffres ronds, de

2,500 kilomètres. La voie de Paris à Saint-Pétersbourg. Un gros morceau.

Jusqu'à ces derniers temps, deux fantômes redoutables obstruaient la route : les Touareg, les sables. Ces fantômes se sont évanouis. Il est tombé, le funèbre *litzam*, le voile noir qui cachait les figures farouches des gardiens du désert. Le peuple targui est peu nombreux, disséminé sur la surface du Sahara, divisé en petites tribus rivales. Quelques-unes de ces tribus, les Azdjer, les Taïtoq, ont déjà noue des relations avec nous. Les plus hostiles sont hors d'état de résister à une démonstration militaire. La mission Flatters a été massacrée par une poignée de maraudeurs. C'est une opinion arrêtée, chez les officiers et les explorateurs du sud algérien, qu'une faible colonne aura raison des partis de pillards qu'elle rencontrera sur sa route, et qu'on pourra s'entendre avec les grands chefs. D'ailleurs, les Touareg sont avant tout des caravaniers, très avisés pour tout ce qui regarde le commerce. Ils essaieront d'abord de nous intimider par quelques fantasias belliqueuses; mais s'ils nous voient résolus dans notre entreprise et s'ils y trouvent leur intérêt, ils s'arrangeront pour en tirer parti. Malgré la légende, ce sont des guerriers qui préfèrent les écus aux coups de fusil. Ils seront incommodes, mais non très dangereux; on n'a plus de doutes à cet égard.

Les sables aussi sont balayés. Après tant d'explorations, la constitution géologique du Sahara est suffisamment connue. Il est formé de plateaux pierreux, séparés par des vallées à direction régulière, comme des lits de fleuves sans eau. L'eau jaillit sous la sonde artésienne à de faibles profondeurs. Les îlots de sable ne recouvrent qu'une partie des plateaux, le tracé de la future voie les évite sur presque tout le parcours. Un rapport officiel qui offre toutes garanties résume ainsi les résultats de la première mission Flatters : « Découverte dans l'Oued Igharghar d'un large passage par lequel une voie ferrée peut franchir l'Erg en ligne droite, sur un terrain ferme et plat à fond de ballast, sans avoir à surmonter un instant l'obstacle des sables; eau facile à trouver partout, en forant des puits d'une profondeur maxima de 15 mètres; possibilité d'établir la voie sans aucune difficulté jusqu'à 1,000 kilomètres au sud d'Ouargla. » On ne saurait être aussi affirmatif pour le reste du tracé; cependant, il ne s'écartera guère de la route des caravanes; Barth et Nachtigal nous ont appris que cette route arrive au Tchad par des terrains de même structure, sans traverser de grands ensablemens.

Dans l'état actuel de nos connaissances, c'en est fait des anciennes objections contre la possibilité de construire la voie et de la garder. Il en reste de très fortes contre son utilité. Elle coûtera,

au bas mot, 300 millions de premier établissement, plus les frais d'entretien et d'exploitation. Comment paiera-t-elle? Sur 2,000 kilomètres au moins, de l'Oued-Rir' au Damergou, elle ne peut espérer aucun trafic de parcours. Quelques maigres oasis, quelques sacs de dattes, cela n'entre pas en ligne de compte. On n'entrevoit dans l'avenir aucune chance d'amélioration, à moins de modifier le sol du désert, ce qui demandera un siècle. Les plus chauds partisans du transsaharien en sont réduits à proposer des expediens ingenieux. M. Fock en a trouvé un bien « fin de siècle, » comme on dit, et qui rappelle une spirituelle fantaisie développee par M. Renan dans ses *Dialogues philosophiques*. On sait que les tombeaux des marabouts sont habituellement des lieux de pèlerinage et, par conséquent, de marché ; l'éminent ingénieur voudrait « créer » un saint qui payât quelques kilomètres du chemin de fer. Le trafic augmentera « si, grace à une entente habilement préparée, une oasis, située dans le voisinage d'un point bien choisi du transsaharien, se trouve erigée en lieu saint dont la visite conférera aux croyans certains droits et certaines récompenses. » — La ligne accaparera l'ancien commerce des caravanes entre la Tripolitaine et le Soudan, c'est convenu. Ce commerce se chiffre actuellement par 6 millions de tonnes à l'aller, 6 millions au retour. Il est alimenté surtout par le sel ; le Soudan reçoit exclusivement cette denrée des salines de Bilma et d'Amadghor, par l'entremise des Touareg. Le gros bénéfice des caravanes de retour provient de la vente des esclaves. Nos wagons n'acceptent pas de pareils colis. Ce chiffre de 12 millions de tonnes est-il destiné à grossir? On est obligé de répondre : non.

Examinons les deux hypothèses : débouché de la ligne sur le lac Tchad ou sur le coude du Niger. La première paraît fixer les préférences et serait en effet la plus rationnelle. On nous représente en ce cas le transsaharien sous la forme attrayante d'un long siphon, qui viendrait puiser les richesses incalculables du Soudan central. Mais on parle vraiment de ce pays comme s'il était muré au sud, comme s'il devait toujours nous attendre pour dégorger chez nous ses trésors. Je l'ai assez dit, c'est le contraire qui est maintenant la vérité. Il faut compter sur un délai minimum de dix ans pour amener la locomotive au Tchad. A cette époque, à moins que l'Angleterre n'ait disparu sous les eaux ou qu'elle n'ait bien changé, elle sera maîtresse absolue du Soudan central ; elle en aura dirigé les courans commerciaux sur leur pente naturelle, vers le golfe de Bénin, par le Niger et le Bénoué. Voit-on des marchandises lourdes, encombrantes, des matières premières, qui n'ont à supporter qu'une navigation d'un millier de kilomètres sur de belles voies fluviales, pour continuer ensuite, après un transbor-

dement et peut-être sans transbordement, sur Manchester, Anvers, Hambourg, — voit-on ces marchandises préférant un trajet terrestre de 2,500 kilomètres, décuplant leurs frais de transport pour l'unique plaisir de s'embarquer à Alger? Le bon sens répond, après un regard sur la carte. — Les mêmes réflexions s'appliquent à la voie qui viendrait solliciter le commerce du Sénégal-Niger. Actuellement, nous l'avons vu, le Soudan français est pauvre; s'il devait rester tel, il n'y aurait rien à lui demander. S'il se développe, ses échanges se feront par ses artères naturelles, les deux fleuves, les rivières du sud, par les ports de Saint-Louis, de Dakar, de la côte méridionale. Par suite des nouvelles conditions géographiques et politiques faites au bassin du Niger, toute cette partie de l'Afrique est perdue pour les voies du nord; les caravanes elles-mêmes n'y retrouveront plus leur ancienne clientèle. — Comme dernière ressource, on a proposé de faire aboutir le transsaharien à l'orient du lac Tchad, dans le Khânem et le Ouadaï. Ce serait aller défier l'Islam dans ce que nous appelions plus haut son réduit central. Les premiers qui arriveront là auront à livrer une bataille où ils trouveront devant eux toutes les forces vives des musulmans d'Afrique. La traversée des déserts touareg ne serait qu'un jeu en comparaison de l'entrée au Ouadaï. Et l'on voudrait engager cette lutte suprême à l'extrémité d'un ruban de fer hasardeux, à 3,000 kilomètres de la base d'opérations! On fait des chaînes de paratonnerre pour écarter la foudre : nous en aurions fait une pour l'aller chercher.

Il faut enfin parler des moyens d'exécution. On se paierait de mots si l'on comptait sur une compagnie financière pour une entreprise sans rémunération possible. Une compagnie sérieuse ne continuera la ligne, au-delà du territoire algérien, qu'avec une garantie d'intérêt qui équivaudrait en fait, pour l'État, à supporter la totalité des frais d'exploitation et de l'amortissement. Il est plus simple de supprimer un intermédiaire fictif et de remettre directement à l'État le soin de construire le transsaharien. Mais l'État constructeur et exploitant, cela ne rassure guère, chez nous. Dans l'espèce, la tâche reviendrait sans doute à l'État militaire. Passe encore, si les circonstances avaient désigné un de ces commandans de prodiges pour qui la nature et les hommes n'ont pas de résistances, un Lesseps à trois étoiles. On ne le voit pas, il faudra se contenter de la machine administrative, avec ses lenteurs et ses timidités. La machine résistera-t-elle aux impulsions contraires qui viendront de Paris? Un changement de législature ou de ministère, une saute de vent dans l'engouement public, et voilà le transsaharien paralysé, renouvelant sur une plus grande échelle les piteuses aventures du chemin de fer de Kayes à Bafoulabé. Les

sables mouvans qui le menacent ne sont pas dans le désert, ils sont en France. Aujourd'hui même, malgré le courant qui porte en Afrique, nos députés oseraient-ils grever de cette énorme charge un budget à peine équilibré?

Le transsaharien doit une partie de sa vogue au transcaspien russe, son meilleur auxiliaire moral. J'ai vu naître cette ligne, j'en ai suivi la fortune avec un intérêt particulier. Si l'on serre de près l'analogie, il n'en reste pas grand'chose. Le transcaspien s'est fait par surprise, pour ainsi dire, par un développement logique et progressif, comme se font les organismes promis à une vie durable. Au début, personne ne soupçonnait ses destinées, personne n'y eût cru; c'était un expédient temporaire au service d'une opération stratégique. Il a avancé avec la conquête, ses ambitions n'ont apparu qu'à mesure qu'elles se réalisaient. Le transcaspien a 1,300 kilomètres, le transsaharien en aura le double. Le transcaspien n'allait pas à l'inconnu, il allait rejoindre des provinces russes entièrement pacifiées. Après 1,000 kilomètres dans les sables et les pays improductifs, il atteint un grand fleuve, et au-delà des vallées magnifiques, où la Russie trouve des facilités d'exploitation uniques au monde. Elle n'a aucune concurrence à craindre : elle peut aménager à sa guise l'Asie centrale, en retirer tous les produits, y verser tous les siens. Enfin le transcaspien a été créé par un gouvernement autocratique qui portait de ce côté tout son effort, sans bruit, sans contrôle, sans défaillance.

Le lecteur voit assez qu'on ne plaide pas ici une thèse, pour ou contre le transsaharien, qu'on essaie de résumer une enquête. On a regret à refroidir de généreuses illusions, en insistant sur des vérités qui crèvent les yeux. J'y ai d'autant plus de regret que, pour ma part, je crois au transsaharien. Je suis persuadé qu'il se fera un jour, comme tant d'autres entreprises réputées impossibles. Il sortira peut-être d'une révolution dans l'art des chemins de fer, prédite par quelques ingénieurs, révolution qui simplifiera ces mécanismes lourds et compliqués, qui permettra de les construire, de les exploiter dans des conditions plus rapides et plus économiques. Mais cette confiance mystique ne saurait prévaloir actuellement contre les objections du bon sens. Quand on demande à ce pays de grands sacrifices, on n'a pas le droit de les lui présenter comme une partie de plaisir, où la locomotive irait se faire couronner de lotus par les riverains reconnaissans du lac Tchad. Il est possible que ces sacrifices soient prochainement inévitables, qu'il faille avancer pour garder les positions acquises, refouler l'Islam afin de ne pas être refoulé par lui. Nous devrons alors marcher à cette tâche comme on marche au devoir, avec une résignation virile, sans espoir de compensations.

Je n'ai garde de conclure pour l'inactivité en Afrique. Bien au contraire. Je crois qu'il faut agir, et très vite. Il y a, chez les personnes les plus convaincues de l'importance du problème africain, une tendance à dire : « Ce sont affaires du vingtième siècle. » Que ces personnes veuillent bien se rappeler les dates énumérées plus haut : la nouvelle distribution de l'Afrique s'est faite en dix ans; on y débarquait hier, et dès demain les Anglais, les Allemands seront à leurs points d'arrivée. Le gain des grosses parties, dans le continent noir, n'est plus une question d'années, mais de jours et d'heures. — Je crois qu'il faut agir, mais aux bons endroits et avec le seul instrument efficace : cet instrument, — je suis heureux de me rencontrer ici avec l'auteur du *Soudan français*, — ne peut être que la Grande Compagnie.

En écrivant ce mot, je ne pense point aux compagnies financières telles qu'elles existent chez nous. Je voudrais rendre au terme le sens qu'il avait quand André Bruë fondait la compagnie du Sénégal; le sens qu'il garde chez nos rivaux avec ces puissans organismes, la *Royal Niger Company*, la *Société anglaise de l'Est africain*, pour ne pas remonter à la célèbre compagnie des Indes. L'*Association internationale du Congo* a fourni, d'autre part, un type nouveau, très souple et sanctionné par le succès. La compagnie française devrait s'inspirer de ces excellens modèles.

Elle comprendrait des élémens très divers. De gros capitalistes, naturellement; mais, s'ils faisaient défaut, j'aurais pleine confiance dans la souscription populaire, ce ressort complaisant et irrésistible qui tend de plus en plus à se substituer aux gros capitalistes, qui ne manque jamais son effet quand on intéresse les sentimens généraux de la nation. La compagnie réunirait des syndicats industriels, fabriquant pour les pays nouveaux, tournant toute leur activité de ce côté; de grandes influences sociales et politiques, des hommes dont la seule présence donnerait du crédit à l'entreprise, comme c'est l'usage dans les sociétés anglaises. Il serait indispensable que ces hommes appartinssent à toutes les nuances de nos opinions, et qu'en Afrique au moins, il n'y eût qu'une France. La compagnie recevrait les droits les plus étendus, elle demeurerait maîtresse absolue des territoires concédés. On ne saurait trop relâcher le lien qui la rattacherait à l'État; que craindrait-on, si tout y est français, l'argent et la direction? La compagnie armerait une flotte commerciale, elle pourrait lever des troupes, afin d'encadrer ses contingens indigènes; elle n'aurait que l'embarras du choix, après vingt ans de paix, dans une société où tant d'irréguliers étouffent, en un temps où le goût des aventures suscite chaque jour des explorateurs. L'État, qui ne parvient pas à créer une armée coloniale, aurait mauvaise grâce à marchander

ces droits régaliens. L'État devrait faire le sacrifice de toutes ses habitudes, de toutes ses routines; il devrait se résigner à ignorer l'administration de la compagnie. Une gestion qui ne répondrait pas à notre attente serait encore supérieure à la gestion coloniale de l'État. On ne sait au juste si nous sommes colonisateurs; on sait pertinemment que l'État ne l'est point. A propos de l'abandon de Whidah au Dahomey, je lisais naguère cet aveu significatif dans une feuille d'un langage très mesuré, le journal *le Temps :* « Plusieurs des chefs de maisons françaises établis en ce point ne désiraient aucun changement à l'état de choses existant. Ils s'accommodent des exigences parfois bizarres des Dahoméens et savent très bien comment les amener à composition; enfin, avouons-le, il en est qui n'étaient pas sans redouter l'administration française, avec sa réglementation souvent étroite et tracassière. » Les négocians préfèrent l'administration du Dahomey à l'administration française!

Il suffit de ces quelques traits pour indiquer le vaste cadre où la compagnie pourrait et devrait se mouvoir. Est-ce un rêve? Avant de l'énoncer, j'ai recueilli de nombreux indices qui le montrent réalisable. Il y a dans le monde commercial une génération nouvelle, très hardie, désireuse de faire neuf et de faire juste. Il y a dans les divers milieux sociaux des bonnes volontés toutes prêtes, lasses de bien des choses en France, disposées à s'associer librement pour une œuvre d'utilité commune. Au premier appel sérieux, on verrait surgir ces élémens de tous les points de l'horizon.

Quel serait le champ de travail d'une pareille compagnie? Les événemens l'ont marqué : ce serait notre empire de l'ouest africain, tous ces territoires dont le Soudan français formera le noyau, qui vont être reliés ensemble, délimités par le Sénégal, le Niger, les rivières du sud. La compagnie s'approprierait le programme des Soudanais, exposé plus haut. Elle exploiterait ce qu'il y a de meilleur dans notre lot; elle ne perdrait pas de vue le lac Tchad; en se hâtant, elle réussirait peut-être à disputer au commerce anglais le nord du Soudan central. Si le succès couronnait ses efforts, il y aurait dans quelques années une ligne de fortes positions françaises au sud du Sahara. Alors nous pourrions penser sans imprudence à lancer le transsaharien. On ne le conçoit pas comme un fil de sonde allant plonger dans l'inconnu, dans les aventures et les déceptions; on le conçoit comme une voie attendue à son extrémité, sûre d'y trouver accueil dans une grande gare française. La voie pourrait être amorcée de ce côté. Vaincre le grand désert, balayer les nomades qui l'infestent, c'est une grosse entreprise; pour la mener à bien, ce ne serait pas trop d'un mouvement con-

vergent, de deux filets qui se rabattraient l'un vers l'autre, au fur et à mesure des besoins, des possibilités.

Est-ce à dire qu'il faille se croiser les bras en Algérie? Nullement. La ligne de Biskra à Ouargla est commerciale, plusieurs concurrens la demandent. Sa construction, sur 300 kilomètres, exigera deux années. Pendant ce temps, on pourra déblayer le terrain plus avant, dans le sud algérien, nouer des négociations avec les Touareg, faire les travaux d'approche politique. Il faut régler la question du Touât, en finir avec la menace de cet éperon, placé sous le ventre de l'Algérie. Dans deux ans, cette besogne préliminaire sera achevée, nous verrons plus clair devant nous, les chantiers seront tout montés à Ouargla, il n'y aura pas eu une minute de perdue. Si l'on a marché du même pas sur le Niger et au Soudan, si nous sommes attendus là-bas, si la situation générale et les dispositions de l'esprit public n'ont pas changé, on sera libre alors d'entamer le transsaharien proprement dit, on verra s'il y a urgence à souder les deux morceaux de la France d'Afrique.

Je n'ajouterai qu'un mot. En dehors et au-dessus de nos intérêts africains, commerciaux ou politiques, il y a un intérêt de premier ordre à précipiter sur ce monde nouveau les forces vives de notre pays. A quoi serviraient des terres vierges, sinon à rajeunir, à réunir des hommes divisés par des querelles stériles, fatigués de combattre dans la nuit sans savoir où ils vont? Vingt ans après les grands désastres, les plaies vives sont pansées, l'activité renaît; pour lui donner un aliment, pour intéresser ce pays de sentiment et d'imagination, il faut autre chose que les luttes de partis usés sur les bancs d'une assemblée. Attendra-t-on qu'il se fasse entendre, le cri historique: la France s'ennuie? Ne l'avons-nous pas entendu naguère, très reconnaissable sous sa forme burlesque? Ce point de vue ne saurait laisser indifférens ceux qui veulent gouverner ce pays et le gouverner en paix; ils ont l'ambition légitime d'accréditer dans l'histoire une nouvelle forme de gouvernement; ils ne peuvent y réussir qu'en donnant à cette forme de gouvernement le lustre et l'autorité qu'on lui dispute encore; et ils ne peuvent lui donner cette consécration qu'en proposant à la France une des grandes œuvres dont elle est coutumière, une de ces œuvres universelles qui ont toujours été sa raison de primer dans le monde, l'excuse de ses folies, la consolation de ses malheurs.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

UNE

AMIE DE DESCARTES

ÉLISABETH, PRINCESSE DE BOHÊME.

Pourquoi raconter une histoire quand on ne la sait pas? La réponse est facile; que sais-je? devrait être la devise de tout historien sincère. Les romanciers seuls connaissent les aventures qu'ils enchaînent et les caractères qu'ils ont créés. Quand on dit ce qu'on sait, on n'est pas obligé à davantage.

Les documens sont nombreux sur la princesse Élisabeth, première fille de Frédéric, roi de Bohême, comte palatin et prince électeur de l'empire; mais ils sont brefs. Sans être contradictoires, ils révèlent les contrastes cachés dans toute figure humaine, et apparens surtout dans les natures d'élite. Il est prudent d'ailleurs de n'écouter sans défiance ni les louanges extraordinaires données par les amis d'une princesse, ni les souvenirs, affaiblis par le temps, d'une nièce fort peu respectueuse, qui, dans ses lettres amères et piquantes, a plus d'une fois trahi la vérité.

Élisabeth, née sur les marches d'un trône, pouvait dire: mon aïeule Marie Stuart, reine d'Écosse; ma grand'mère Juliane, fille de Guillaume le Taciturne. Elle a connu son oncle Charles Ier, et son neveu George Ier, tous deux rois d'Angleterre, sa nièce Élisabeth-Charlotte, princesse d'Orléans et belle-sœur de Louis XIV, sa petite nièce Sophie-Dorothée, grand'mère du grand Frédéric et

son cousin germain, le vicomte de Turenne, qui devait ravager sa patrie. Tant de brillantes et nobles attaches ne l'ont pas préservée de la pauvreté. La misère même a tourmenté sa famille. Un subside gracieusement accordé par les états de Hollande, seul revenu assuré à ses parens, aurait pu largement suffire à une noble famille ; un roi tient son rang et sacrifie le reste. L'économie est vertu de petites gens. Pour soulager l'embarras des dettes criardes, on implorait, avec le plus de dignité qu'on pouvait, les nobles parens, toujours lents à promettre, plus lents encore à envoyer de mauvaise grâce des secours très insuffisans. Au milieu de divertissemens et de prodigalités, la misère était grande.

« J'avais le tempérament si gai en ce temps-là, a écrit une des sœurs d'Élisabeth, la princesse Sophie, que je me divertissais de toute chose. Les malheurs de ma maison n'étaient pas capables de l'altérer, quoique nous eussions des temps à faire des repas plus riches que ceux de Cléopâtre, et que l'on ne mangeât à la cour que des perles et des diamans. Mais cette pauvreté ne me faisait aucune peine. Les marchands me fournissaient toujours tout ce que j'avais de besoin, et je laissais à la providence le soin de les payer. »

Certaines congrégations religieuses ont pour maxime qu'il ne faut jamais différer une bonne œuvre. Si l'argent manque, on s'endette ; Dieu y pourvoira. La famille d'Élisabeth avait les mêmes principes. Le luxe chez un prince est un devoir ; il faut briller, quoi qu'il en coûte ; paiera qui pourra.

Élisabeth naquit en 1618, au moment où la ruine et les déceptions de tout genre allaient remplacer la prospérité de sa famille. Sa mère, Élisabeth Stuart, était fille du roi d'Angleterre Jacques Ier. Son père, Frédéric V, électeur palatin, avait pour mère Juliane, née princesse d'Orange, fille de Guillaume le Taciturne, fondateur et chef tout-puissant de la république des Pays-Bas ; Frédéric, surnommé le roi d'un hiver, *winter könig*, aurait pu gouverner paisiblement un pays riche et tranquille préservé du souffle des guerres religieuses par l'unité de la croyance. Élisabeth Stuart, dont l'enfance fut confiée à un noble et rigide gentilhomme, sir John Harrington, et à lady Harrington, venait à l'âge de quatorze ans s'épanouir à la cour d'Angleterre, digne héritière de la grâce, de l'esprit et de la beauté de sa grand'mère Marie Stuart. Les courtisans encensaient la princesse ; les plus brillans chevaliers se disputaient les regards de la jeune fille. Passant avec aisance de l'enjouement à l'enthousiasme, elle rehaussait par une aimable simplicité la culture d'un esprit très orné. Intrépide chasseresse, chacun se récriait en la voyant s'élancer sur son palefroi avec la légèreté d'une nymphe. Pour la brillante fille du roi d'Angleterre, pour sa mère

surtout, l'insignifiante Anne de Danemark, épouser un prince était déroger. Le comte palatin Frédéric V, issu comme elle par sa mère de la maison de Danemark, fut admis à lui faire sa cour. Il avait dix-sept ans, elle en avait seize. Décidée à refuser sa main, elle prenait cependant plaisir à lui plaire. Un chagrin cruel la frappa. Son frère chéri, Henri, prince de Galles, mourut subitement; on suspendit les fêtes, les cavalcades et les parties de chasse dans lesquelles celui qu'elle refusait d'appeler son fiancé paraissait embarrassé et timide. On se vit de plus près, et la tristesse fit naître l'amour.

Les fêtes du mariage furent éclatantes, elles coûtèrent plus cher que la dot. La poésie jouait alors un grand rôle, quoique, sans doute, le salaire des poètes entrât pour une faible part dans les immenses dépenses entreprises sans compter.

Le chœur qui salua les époux, au retour de la cérémonie nuptiale, chanta, sur un air qui n'a pas été conservé, des couplets ayant pour refrain :

Ce mariage est un trésor
Qui renouvelle l'âge d'or.

Le soir, après les divertissemens où Jason, Pélée et Thétis, Télamon, Pallas, Junon, les sirènes et Orphée avaient joué leur rôle, après des danses pour lesquelles les grands seigneurs faisaient, pour leurs costumes, assaut de prodigalité et d'inventions bizarres, le chœur, continuant à tout expliquer et à tout annoncer, congédiait les assistans par ce couplet final :

Sus, Sommeil, tire les rideaux
Et rends toutes choses muettes
Afin que tant mieux ces jumeaux,
Jouissent de leurs amourettes.

Sur cet épithalame, les nouveaux époux se retirèrent.

Frédéric quitta Londres quatre mois après, en grande froideur avec son beau-père. S'étant hasardé à demander la grâce d'un gentilhomme sévèrement condamné pour une imprudence bien pardonnable, — il avait témoigné une respectueuse sympathie pour la charmante et malheureuse Arabella Stuart, — Jacques Ier répondit : « Je ne me mêlerai pas de votre gouvernement, ne vous mêlez pas du mien. »

Cette Arabella, puisque nous la rencontrons, mérite un respectueux salut. Fille de Darnley et par lui sœur de Jacques Ier, elle descendait d'Henri VII, et une faction désireuse d'enlever la couronne d'Angleterre à un Écossais avait voulu, sans qu'elle y prît

part, renverser le roi, le faire périr probablement, et élever Arabella au trône d'Angleterre. La conspiration fut découverte, et plusieurs gentilshommes de haut rang payèrent de leur tête un projet encouragé par le pape. Arabella resta suspecte. Pour l'empêcher de transmettre ses droits, on la condamna au célibat. Dans son mariage secret avec lord Seymour, on vit un acte de haute trahison; elle finit ses jours en prison. Lorsque le gentilhomme, coupable d'avoir marqué de l'empressement pour elle, entra à la tour de Londres, un prisonnier enfermé pour cause de religion, jouant sur le mot Arabella, qui peut signifier bel autel, lui adressa ce distique, alors fort admiré :

Communis tecum mihi causa est carceris ara,
Bella tibi causa est, araque sacra mihi.

Frédéric traversa la Hollande avec sa jeune épouse, au bruit des fanfares que chaque ville organisait, et sans pouvoir se soustraire aux discours en prose et en vers, qui les retardaient à chaque pas. Dans une chasse à La Haye, la jeune princesse, *montée sur un cheval qui semblait voler, tant il allait vite*, tua de sa main un des cerfs de la forêt. Le *Mercure français* fit savoir à l'Europe ce mémorable événement.

En Allemagne, les notables, les uns en habit de gala, les autres déguisés en Turcs, en Suisses, en Polonais, en vieux Romains ou en Persans modernes, venaient saluer les jeunes époux et les haranguer.

A Mayence ils entendirent un discours latin; à Frankental, dans les états de Frédéric, un poète récita ce sonnet :

Te puissions-nous voir, ô prince valeureux,
Les cheveux tout grisons être père et grand père
De très nobles enfans qui nous soient père et mère,
Et du peuple germain Empereur bienheureux!
Te puissions-nous voir, ô prince vertueux,
Vivre bien longuement et exempt d'impropère,
A l'empire romain les ordonnances faire
Suivant de tes ayeuls les pas victorieux!
Te puissions-nous voir, ô prince magnanime,
Tenir des fiers Romains l'universel régime,
Et tout peuple marcher dessous tes étendards!
Te puissions-nous voir, ô prince débonnaire,
A l'antechrist romain rendre le droit salaire,
Et nous, faire en tel cas devoir de vieux soldarts!

L'embarcation construite pour faire traverser le Rhin à la jeune électrice fut comparée à la barque de Cléopâtre. Les réjouissances

de Heidelberg, commandées par le prince lui-même, absorbèrent les revenus d'une année. Plus de cinq mille personnes, pendant la durée des fêtes, furent nourries splendidement par les cuisines du château.

Pendant cinq ans, on ne songea qu'au plaisir. La jeune princesse, mettant sa joie à relever par le faste l'éclat d'un rang trop humble à son gré, s'habituait, sans en souffrir encore, aux dettes dont le poids a torturé sa vie. Frédéric ne reculait devant aucune dépense. Il avait résolu d'embellir par un parc le magnifique château d'Heidelberg, situé sur la pente d'une montagne. L'ingénieur Salomon de Caus fut chargé des travaux.

Le château, dit-il dans le compte-rendu qu'il a publié de ses projets, est assis plus haut que la ville, d'environ trois cents pieds perpendiculairement, et, à cause des montagnes qui montent encore beaucoup plus haut, on ne pouvait trouver de plateau qu'environ deux cents pieds en carré, proche dudit château ; c'est la raison pour quoi les électeurs précédens avaient fait leur jardin au faubourg de la ville, il a fallu faire ledit jardin en divers étages, suivant la pente de la montagne ; mais ce qui est fort à noter, c'est la difficulté d'ôter les roches.

« Il a plu à Dieu, ajoute Salomon de Caus, d'élever le prince à la dignité royale de Bohême, ce qui a été la cause des retardemens des ouvrages du dit jardin. »

Les états de Bohême, usurpant sur les droits de la maison d'Autriche pour offrir la couronne à Frédéric, produisirent l'étincelle qui devait mettre l'Europe en feu.

Frédéric n'avait ni les vertus d'un roi, ni les talens d'un conquérant, ni la ténacité qui prolonge les luttes. Il hésita sérieusement ; son beau-père, Jacques Ier, qui répétait souvent : *beati pacifici*, et faisait de cette pieuse maxime la règle de sa politique, et sa mère, la sage et vertueuse Juliane, qui sans doute savait juger son fils, le dissuadaient de cette redoutable aventure. La fille des Stuarts, éblouie par l'espoir d'une couronne, voulait tout braver, même la crainte d'avoir à fuir honteusement un trône occupé sans gloire. Les astrologues lui prédisaient de hautes destinées. Maurice de Nassau, frère de Juliane, approuvait les résolutions héroïques. Le père de l'illustre Turenne, beau-frère de Frédéric, le pressait également d'accepter. Frédéric, entraîné aux conseils les moins sages, se rendit à Prague pour assister à une guerre sans espoir. Il vit la Bohême divisée en catholiques d'une part, en hussites et en protestans d'autre part, lutter contre elle-même, et succomber dans un dernier combat. Il fallut fuir, et dans l'exil, cette mort des vrais rois, son ambitieuse épouse, sans avoir jamais régné, emporta

pour toute consolation le droit de se tirer de pair sous le titre de reine de Bohême.

Élisabeth, âgée de deux ans, confiée à sa grand'mère Juliane, avec ses deux frères aînés, trouvait à Kaiserslautern un asile assuré. C'est là d'abord, puis à Crossen, en Silésie, que, sous une direction sage et sévère, son jeune esprit s'habitua, au sortir du berceau, à la méditation, à l'étude et au recueillement de la pensée.

Après avoir brisé le trône de Bohême, l'empereur Ferdinand se faisant juge et partie dans une cause fort embrouillée, et déclarant Frédéric coupable de félonie envers l'empire et l'empereur son seigneur de fief, considérait ledit fief comme dévolu à l'empire. Frédéric, guerroyant comme roi de Bohême, avait toujours protesté de son dévoûment, comme électeur, au chef élu de l'empire. Ferdinand, peu soucieux de ces subtilités, accorda le Palatinat, quoique la population fût protestante, au duc de Bavière, défenseur fidèle de la cause catholique et l'un des vainqueurs de la bataille décisive livrée sous les murs de Prague. Frédéric se réfugia à La Haye. Maurice et Henri de Nassau, frères de sa mère, l'y accueillirent. La générosité des états de Hollande assurait à sa nombreuse famille une vie désormais tranquille et aisée; mais il vivait d'espérances, voulait tenir une cour et prétendait rester en négociations avec l'Europe. Vingt ans après, Élisabeth écrivait à Descartes :

« Je continuerai aussy de vous confesser qu'encore que je ne pose pas ma félicité en choses qui dépendent de la fortune ou de la volonté des hommes, et que je ne m'estimeray absolument malheureuse quand je ne verrais jamais ma maison restituée et mes proches hors de misère, je ne saurais considérer les accidens nuisibles qui leur arrivent sans autre notion que celle du mal, ni les efforts que je fais pour leur service sans quelque sorte d'inquiétude qui n'est pas plus tôt calmée par le raisonnement, qu'un nouveau désastre en produit d'autre. »

Les embarras pressans d'argent et les espérances chimériques, sans cesse renaissantes, s'attachent au souvenir du roi et de la reine de Bohême. Les paysans et les marchands hollandais consentaient volontiers à leur donner ce nom, mais sans voir en eux les dieux de la terre et leur accorder même ni prestige, ni privilège d'aucune sorte.

Un jour, le roi de Bohême était à la chasse, et, par hasard, était entré dans un petit champ joignant une maison qu'on avait nouvellement semé de quenolles qui sont les gros naveaux dont on fait les hochepots si renommés; le fermier du lieu, en son habit de fête de drap d'Espagne noir, avec une camisole de ratine de Florence à gros boutons d'argent massif, courut, avec un grand

valet qu'il avait, à la rencontre du prince, ayant chacun une grande fourche ferrée à la main, et, sans le saluer, lui dit en grondant : « König von Behemen ! König von Behemen ! » c'est-à-dire : « Roi de Bohême, roi de Bohême, pourquoi viens-tu perdre mon champ de quenolles. » Ce qui fit retirer le roi tout court en faisant des excuses. Dumourier, témoin de ce fait, ajoute en le racontant : « Que l'on ne s'étonne pas de ce que ce paysan fût si bien habillé, car les paysans de Hollande sont mieux couverts que les conseillers des présidiaux et les plus riches élus du royaume, et il y en a qui donnent en mariage à leurs filles une tonne d'or, c'est-à-dire, parlant en termes de ce pays-là, 100,000 livres. »

Les enfans du roi de Bohême, quoique beaucoup moins riches, pouvaient prétendre à de brillans mariages. Élisabeth, très jeune encore, fut demandée par le roi de Pologne, Wladislas V, qui plus tard épousa la princesse de Gonzague. Elle refusa, sans hésiter, d'épouser un catholique. Mlle de Montpensier, parlant dans ses mémoires d'Anne de Gonzague, devenue princesse palatine par son union avec Édouard, jeune frère d'Élisabeth, s'étonne d'un aussi pauvre mariage. « Elle épousa en cachette, dit mademoiselle, et sans le consentement de la cour, M. le prince Édouard, l'un des cadets de M. l'électeur palatin. Elle revint à la cour, et comme son mari était fort gueux et jaloux, et elle d'humeur fort galante, elle l'obligea de consentir qu'elle vît le grand monde et lui persuada que c'était le moyen de subsister et d'avoir les bienfaits de la cour ; alors elle suivit son inclination et força celle de son mari par la raison et la nécessité. »

Cette situation faite à son frère, d'époux d'une femme fort belle et fort recherchée, qui vivait d'intrigues, était pour Élisabeth une des plus grandes amertumes de sa vie très souvent troublée. La petite cour de La Haye supportait les coups redoublés de la mauvaise fortune avec plus de fierté que de dignité et de force.

L'amiral Pierre Hein avait capturé près de Cuba la flotte d'argent d'Espagne, estimée plus de 20 millions, sans compter les vaisseaux et les galions. Les plus grands personnages de la Hollande et tous les curieux assez riches pour équiper une embarcation voulurent saluer l'entrée de l'heureux vainqueur dans le Zuyderzée. La petite barque dont Frédéric s'était contenté par économie fut renversée par le choc d'un vaisseau. Le prince Henri, fils aîné de Frédéric, disparut en criant : « Sauvez mon père, sauvez-moi ! » Le père revint seul à La Haye.

L'espoir obstiné d'une restauration soutenait seul les courages. Les instances continuelles de Frédéric importunaient le roi d'Angleterre Charles Ier, son beau-frère, la France, qui, par une convention déjà ancienne, avait garanti l'intégrité de ses états, l'électeur

de Brandebourg, beau-frère de sa mère, et les princes allemands intéressés au respect du droit divin. Le droit, pour lui, était certain et incontesté, mais personne n'en avait souci. Gustave-Adolphe, soutien victorieux de la cause protestante, jugeant utile de reconnaître les droits de Frédéric, l'appela près de lui et lui donna la joie de se voir traiter en allié et en roi, d'assister à la défaite de Tilly, à la prise de Munich, et de s'installer enfin, en vainqueur, dans le palais de l'usurpateur d'Heidelberg. La déception fut cruelle. Gustave meurt à Lutzen, le sort change et le rêve s'évanouit. Frédéric suivit le héros dans la tombe. Gustave-Adolphe fut tué le 6 novembre, Frédéric mourut le 13 du même mois. Atteint par une fièvre maligne, il succomba surtout à l'inquiétude et au chagrin en léguant à ses fils, trop jeunes encore, les droits qu'il réclamait en vain depuis quinze ans.

Élisabeth, lors de la mort de son père, était âgée de seize ans. Sa mère lui trouvait déjà trop de goût pour la science et lui témoignait peu d'affection. La reine de Bohême, aussi jeune par l'esprit que ses filles, avait pour système d'éducation, et un peu aussi pour morale, qu'il faut laisser chacun faire ce qui lui plaît. Les princes palatins étaient de bonne race, mais cette méthode a laissé paraître, chez les frères comme chez les sœurs, — ils étaient douze, — avec des qualités éminentes, des esprits sans règle et sans frein. Élisabeth, l'aînée des quatre filles, après avoir appris le latin qu'elle lisait, quatre langues vivantes, qu'elle écrivait avec élégance, et compris très solidement la facile rigueur des mathématiques, avait, élevant plus haut encore sa pensée, souhaité passionnément de bien connaître la seule langue aisée à parler, mais la plus difficile de toutes à comprendre, celle des philosophes. Les goûts de Louise étaient très différens ; elle aimait les arts et excellait dans la peinture. Pour se procurer des toiles et des cadres, elle grattait les tableaux anciens et les remplaçait par ses propres œuvres. Son frère, Charles-Louis, dessinait aussi fort habilement.

Rupert et Maurice, qui brillèrent plus tard dans la carrière des armes, étaient dans leur enfance zélés pour l'étude des lettres, et triomphaient à Utrecht dans les savantes disputes de l'université. Rupert, de plus, devint un savant, il a inventé un procédé de gravure qu'on emploie encore aujourd'hui. La spirituelle et aimable Sophie, curieuse plus tard de la philosophie leibnizienne, montra trop de savoir, trop de jugement et trop de goût pour n'avoir pas cherché, dès son enfance, une sérieuse culture intellectuelle.

Élisabeth, plus curieuse qu'il ne convient, osait quelquefois, quoique fière et hautaine, comme une biche qui brave les chasseurs, au risque d'alarmer l'indulgente amitié de Descartes, oublier, pour amuser son ennui, la dignité d'une princesse, les lois

du décorum, et l'on peut ajouter toutes les convenances : — « De mon temps, dit un écrivain français, Sorbière, qui a longtemps vécu en Hollande, c'était un divertissement pour les dames d'aller en bateau de La Haye à Delft ou à Leyde, habillées en bourgeoises et mêlées au vulgaire afin d'ouïr les discours que l'on tiendrait des grands sur le propos desquels elles jetaient la compagnie. Et il arrivait souvent qu'elles oyaient diverses choses qui les touchaient, et même, leur galanterie ayant quelque chose d'extraordinaire, elles ne revenaient guère sans trouver quelque cavalier qui leur offrait son service et qui, au débarqué, se voyait bien trompé de la petite espérance qu'il avait conçue que ce fussent des courtisanes, parce que toujours un carrosse les attendait. Élisabeth, l'aînée des princesses de Bohême, était quelquefois de la partie. » Le carrosse qui désappointait les galans conduisait la belle philosophe à Endegeest, à un quart de lieue de Leyde, où, quittant sa solitude et son beau jardin d'Egmont, Descartes était venu s'établir pour accorder plus souvent à sa jeune amie les savantes causeries qu'il aimait autant qu'elle et qu'elle préférait à tout. — « On racontait merveille, dit Sorbière, de cette rare personne qu'à la connaissance des langues elle ajoutait celle des sciences, qu'elle ne s'amusait point aux vétilles de l'école, mais voulait connaître les choses clairement, que, pour cela, elle avait un esprit net et un jugement solide ; qu'elle lisait fort avant dans la nuit ; qu'elle se faisait faire des dissections et des expériences. Son âge semblait de vingt ans, sa beauté et sa prestance étaient vraiment d'une héroïne. »

Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale conserve plusieurs portraits d'Élisabeth. Ils ne démentent pas le jugement de Sorbière. La princesse, triste et belle, paraît de grande taille, les traits sont réguliers, une belle chevelure frisée encadre son long visage sérieux et pensif. La physionomie, de grande distinction, fait deviner plus de dignité que de bienveillance, plus de fierté que de douceur, plus d'anxiété que d'espérance, plus de fermeté que de résignation.

C'est ce que confirment ces vers gravés au bas de la page :

Fortunæ domitrix, Augusti maxima regis
    Filia, Palladii grandis alumna chori,
Naturæ labor, hoc vultu spectatur Elisa
    Et faciem fati vim superantis habet.
Exulat, et terras, quas nunc sibi vindicat Ister
Jure patrocinii, spe putat esse suas.
Si patriis Cæsar titulis succensuit, illud
    Frangere debebat Cæsaris arma caput.

Ce qui signifie à peu près qu'Élisabeth, fille d'un grand roi, disciple de Minerve, fait honneur à la nature qui imprima sur son visage la supériorité du destin sur la force. Le Danube (qui, dit-on, traverse huit Bavières) revendique en vain les terres paternelles. Une telle tête pourrait briser les armes de César.

Le plus jeune des fils de la reine de Bohême, Philippe, se retira à Venise, dit Dumourier, fils de l'ambassadeur de France à La Haye, pour une action qu'il vaut mieux taire que dire.

Amelot de la Houssaye, éditeur des mémoires, ajoute : « Philippe assassina à La Haye un gentilhomme français nommé L'Espinay que l'on soupçonnait d'avoir commerce avec la reine de Bohême et avec la princesse Louise, sa fille. »

La mort de L'Espinay jeta dans la famille de graves divisions. Baillet, le prolixe historien de la vie de Descartes, est, sur cette aventure, plein de réticences et de contradictions. « Élisabeth, dit Baillet, demeura à La Haye jusqu'à la mort du sieur L'Espinay, gentilhomme français qui avait été obligé de quitter son pays pour éviter les effets de la jalousie d'un grand prince qu'il servait, au sujet d'une demoiselle de Tours qu'il prétendait épouser. Ce gentilhomme avait beaucoup de ces qualités de l'esprit et de corps qui servent à gagner l'estime et l'affection des autres, et il ne fut pas longtemps en Hollande sans s'attirer de semblables jalousies, qui le firent assaillir en plein jour, à La Haye, dans le marché aux herbes, par le prince Philippe, cadet de la maison palatine. Le bruit courut alors qu'une action si noire avait été conçue sur le conseil de la princesse Élisabeth. La reine mère, qui prenait beaucoup de part à cette affaire, en conçut tant d'horreur, que, sans se donner la peine d'en examiner le fond, elle chassa son fils avec sa fille de chez elle, et ne voulut jamais les revoir de sa vie. » L'Espinay, on le devine, n'avait jamais songé à épouser aucune demoiselle de Tours.

Bassompierre raconte en quelques mots le motif de son départ de France :

« Monsieur, frère du roi, fit ce mois-là (mars 1639), pour sa maîtresse Louison, un grand écart pour sa maison, de laquelle il chassa Brinon et L'Espinay. »

Mlle de Montpensier nous apprend, sans embarras, tout l'intérêt que son père portait à cette Louison :

« Je me rendis à Tours, dit-elle (elle était alors âgée de dix ans, et son père s'était récemment remarié). Je me mis sur la rivière, dans une petite galère qui était à Monsieur, qui l'avait fait faire pour se promener sur la Loire. Je me fis arrêter à trois lieues de la ville et achevai le reste du chemin en carrosse. Je trouvai Monsieur

dans une maison, auprès de la ville, appelée La Bourdaisière, qui était préparée pour moi. Toutes les dames s'y étaient rendues, et Monsieur se donna la peine de me les présenter lui-même. Surtout Louison, qui était brune, bien faite, de moyenne taille, fort agréable de visage et de beaucoup d'esprit pour une fille de cette qualité, qui n'avait pas été à la cour. Monsieur ne s'épargna point sur ses louanges, et me prépara à la bien traiter, et m'avertit qu'elle viendrait souvent me faire jouer, et qu'elle était d'âge à cela ; elle avait environ seize ans. Mme de Saint-George (la gouvernante de Mademoiselle), qui était informée de la passion de Monsieur, lui demanda si cette fille était sage, parce qu'autrement, quoiqu'elle eût l'honneur de ses bonnes grâces, elle serait bien aise qu'elle ne vînt pas chez moi. Monsieur lui en donna toute l'assurance, et lui dit qu'il ne le voudrait pas lui-même, sans cette condition-là. J'avais, dès ce temps-là, tant d'horreur pour le vice, que je dis à Mme de Saint-George : Maman (je l'appelais ainsi), si Louison n'est pas sage, quoique mon papa l'aime, je ne la veux point voir ; ou s'il veut que je la voie, je ne lui ferai pas bon accueil. Elle me répondit qu'elle l'était tout à fait, dont je fus fort aise. »

Louison n'avait que seize ans. Monsieur, qui ne formait aucune difficulté à ses relations avec sa fille, croyait sans doute à sa sagesse ; il était mal informé : L'Espinay en savait plus long que lui. Chargé de décider, à prix d'argent, les parens de Louison à confier au frère du roi le soin de terminer son éducation, il avait pris les devans. Ce fut la cause de sa disgrâce. Tallemant des Réaux mêle au récit de curieux détails :

« La jalousie se mit bientôt dans cette amourette, car L'Espinay, gentilhomme de Normandie, qui était alors comme le favori de Monsieur, fut disgracié et Louison aussi. Ce L'Espinay, à ce qu'on dit, avait servi si fidèlement son maître auprès de cette fille, qu'on a cru qu'il avait passé le premier.

« Il vécut avec si peu de discrétion, que le bruit en vint aux oreilles du roi. Il ne manqua pas d'en railler Monsieur, qui jusque-là ne ne s'était douté de rien, quoiqu'il fût honnêtement soupçonneux. La première fois qu'il vit la belle, il lui fit tout confesser. L'Espinay, sachant cela, fut si impudent, qu'au lieu de lui écrire qu'il s'étonnait qu'elle dît le contraire de ce qu'elle savait, il lui écrivit, par le comte de Brion, une lettre par laquelle il la priait de lui envoyer de ses cheveux. Louison ne la voulut pas recevoir, et avertit Monsieur. Il fit fouiller Brion et ne lui trouva point la lettre ; mais quand on fut chercher à son logis, on la trouva dans la paillasse de son lit.

« L'Espinay, chassé, s'en alla en Hollande, où il eut facilement

accès chez la reine de Bohême; comme il y entra avec la réputation d'un homme à bonnes fortunes, il y fut tout autrement regardé qu'un autre, et dans l'ambition de n'en vouloir qu'à des princesses ou à des maîtresses de princes; on dit qu'il cajola d'abord la mère, et après, la princesse Louise, car les Louises étaient fatales à ce garçon. On dit que cette fille devint grosse, et qu'elle alla pour accoucher à Leyde, où on ne faisait pas autrement la petite bouche. La princesse Élisabeth, son aînée, qui est une vertueuse fille, une fille qui a mille belles connaissances, et qui est bien mieux faite qu'elle, ne pouvait souffrir que la reine, sa mère, vît de bon œil un homme qui avait fait un si grand affront à leur maison. Elle excita ses frères contre lui. »

Ces historiettes sont douteuses. Mais le frère d'Élisabeth, certainement, a poignardé L'Espinay en plein jour, sur la place du marché, à La Haye. L'opinion publique faisait du brillant gentilhomme l'amant de la jeune sœur d'Élisabeth. On en peut tirer une preuve de la correspondance de Mme de Longueville; passant à La Haye, pour se rendre à Munster, elle écrivait ces paroles, qui s'accordent mal avec les portraits connus de Louise Hollandine : « J'ai vu la princesse Louise, et je ne crois pas que personne envie à L'Espinay la couronne de son martyre. » Pour la reine de Bohême, ajoute Tallemant des Réaux, on croit seulement qu'elle était bien aise que sa fille se divertît.

Tous les récits laissent supposer que, dans le drame auquel sa mère a pris tant d'intérêt, Élisabeth indignée a approuvé l'homicide, et poussé le bras de son frère. Elle-même, dans une lettre à Descartes, fait à cette accusation une allusion évidente : « La personne dont je parle, dit-elle (c'est elle-même), est bien accoutumée de souffrir le blâme des fautes d'autruy (même en des occasions où elle ne s'en voulait purger), et de chercher sa satisfaction au témoignage que sa conscience luy donne, d'avoir fait son devoir. » Philippe avait pour sa sœur beaucoup d'affection et de confiance; elle seule, quand il était malade, pouvait obtenir de lui l'obéissance aux ordres des médecins.

Élisabeth, peu de temps après la mort de L'Espinay, quitta la maison de sa mère pour n'y plus rentrer.

Les lettres écrites de Berlin à Descartes, sans éclaircir les causes de cette étrange séparation, ne laissent pas supposer une rupture de la princesse avec sa famille. Son retour y est présenté comme incertain, mais possible. « Encore, dit-elle, que le repos que je trouve ici, parmy des personnes qui m'affectionnent et m'estiment plus que je ne mérite, surpasse tous les biens que je puis avoir ailleurs, il n'approche pas du plaisir que je soulais avoir dans votre conver-

sation. Je ne saurais neanmoins promettre mon retour en quelques mois, ni en prédire le nombre, puisque je ne vois point que Mme l'Électrice, ma tante, soit en humeur de permettre mon retour, et que je n'ay point sujet de l'en presser avant que son fils soit auprès d'elle.

« Ainsi, je puis espérer, mais non pas m'assurer, que j'auray le bonheur de vous revoir au temps que vous avez proposé votre retour de France. »

Revoir Descartes, c'est retourner chez sa mère. La froideur évidente qui a suivi le meurtre de L'Espinay n'était donc pas une rupture définitive.

Suivant l'historien de la vie de la reine de Bohême, Miss Benger, le départ d'Élisabeth aurait eu pour cause le désir d'alléger, en s'éloignant, les embarras d'argent de la famille.

Louise Hollandine, peu de temps après le départ d'Élisabeth, quitta comme elle le palais de sa mère, accompagnée par un jeune officier nommé Laroque. Dans sa première lettre, elle apprenait à sa mère sa conversion au catholicisme. On attribue généralement à d'autres motifs la fuite mystérieuse de la petite-fille de Marie Stuart.

Louise Hollandine, après avoir congédié Laroque, vécut à Paris chez sa belle-sœur, Anne de Gonzague. Grâce à sa puissante influence, elle devint abbesse de Maubuisson. L'abbaye, théâtre autrefois de scandales sans frein, continua sous sa direction à suivre, tant bien que mal, la voie régulière que la mère Angélique, quittant pendant cinq ans Port-Royal, avait réussi à y imposer.

En prenant le nom d'abbesse de Maubuisson, Louise Hollandine a été rendue responsable, par des historiens oublieux des dates, de tous les débordemens de celles qui l'avaient précédée. On l'a prise pour une autre, pour plusieurs autres, sans doute, en lui attribuant, pour déchirer sa mémoire, plus d'enfans que n'en ont eus, pendant plusieurs siècles, toutes les abbesses de Maubuisson.

L'une des abbesses, sœur de Gabrielle d'Estrées, avait été interdite pour le dérèglement de ses mœurs et renfermée chez les filles pénitentes.

La mère Angélique avait accepté pour un temps la direction et, peu à peu, resserrait chacune dans ses limites, lorsque Mme d'Estrées, s'étant échappée, eut l'audace de revenir à Maubuisson, escortée par quelques jeunes gentilshommes, hôtes habituels de la maison. La discipline rétablie n'irritait pas seulement les religieuses dépravées et coupables. Angélique condamnait et voulait interdire la vie douce et facile, qui semblait un droit acquis et la condition même sous laquelle la profession religieuse avait été acceptée ou

choisie. L'ancienne abbesse fut la bienvenue, et Angélique traitée d'usurpatrice. Le confesseur du couvent voulut en vain la congédier par persuasion. On la chassa par force, avec celles qui voulurent la suivre. Les pauvres filles, suppliantes et voilées, trouvèrent asile chez les habitans de Pontoise. Elles obtinrent un arrêt contre l'ancienne abbesse, le confesseur du couvent et l'une des religieuses. L'abbesse s'enfuit par une porte du jardin, et la religieuse fut trouvée dans une armoire; le confesseur, ayant sauté par-dessus les murs, alla se réfugier chez les jésuites de Pontoise.

Mme de Soissons, qui succéda à la mère Angélique, ne prit pas, dit Racine dans l'histoire qu'il en a écrite, un fort grand soin de maintenir la régularité à Maubuisson.

Ce court récit, sans rien apprendre, laisse tout supposer. L'énergie et la décision manquaient à Louise Hollandine, qui succéda à Mme de Soissons. « Plût à Dieu, disait sa nièce, Madame, princesse d'Orléans, en retrouvant en elle les yeux de son père, qu'elle sût se faire obéir comme lui. » Après avoir faiblement commandé, elle voulut apprendre à bien obéir et se retira à Port-Royal, en demandant, à l'âge de soixante-trois ans, à y recommencer son noviciat.

Les dernières années de la reine de Bohême furent humiliantes pour les siens. Le traité de Westphalie, en rétablissant les affaires de sa famille, l'avait réduite à la misère. Les états de Hollande, voyant son fils aîné, Charles-Louis, rétabli dans le gouvernement du Palatinat, avaient supprimé le subside qui la faisait vivre. Elle avait, depuis longtemps, contracté des dettes écrasantes et ne pouvait quitter La Haye sans les payer. Charles-Louis, par un sentiment de devoir, disait-il, refusait d'employer, pour aider sa mère, les revenus d'un pays que vainqueurs et vaincus, pendant trente années de guerre, avaient saccagé et ruiné. Il n'aurait pas refusé à sa mère une chambre dans le château d'Heidelberg, mais il refusait de relever les ruines de Frankental pour lui donner les moyens d'y vivre princièrement. Il négligeait même, en alléguant la difficulté des temps, de lui envoyer les arrérages de son douaire. Elle se retira en Angleterre. Fort mal accueillie par son neveu Charles II, qui lui conseillait de différer son retour, et littéralement sans ressources, elle accepta l'hospitalité de lord Craven, avec lequel, sans aucune vraisemblance, on lui a supposé un mariage secret. La princesse des Ursins, dans une circonstance analogue, interceptant une dépêche dans laquelle on informait Louis XIV de ses relations trop intimes et de son mariage probable avec un gentilhomme espagnol, écrivait en marge : *Pour mariée, non!* et, avec cette apostille, laissait la dénonciation suivre sa route. La reine de Bohême

aurait démenti, avant toute autre supposition, le bruit d'un mariage avec un homme de petite naissance. En élevant à elle le plus humble de ses sujets, une reine déroge moins qu'en descendant jusqu'à lui.

Malheureusement, elle était pauvre et faisait à lord Craven, avec son hospitalité, l'honneur d'accepter ses bienfaits. Il avait payé ses dettes. L'orgueilleuse fille des Stuarts, qui, pour conserver le titre de reine, avait sacrifié la tranquillité et la fortune de sa famille, mourut loin du monde, oublieuse et oubliée, même de ses enfans. Sa mort ne mit en deuil aucune des cours souveraines où les droits du sang lui accordaient tous les honneurs. Les fêtes continuèrent à Windsor et à Berlin, je n'ose pas dire à Heidelberg, mais rien n'apprit au monde qu'une reine venait de mourir. Cet affront fait à sa mémoire fut précédé, sans doute, par de plus graves encore, que nous ignorons.

Pendant que leur mère terminait sans dignité sa malheureuse vie, la fortune semblait enfin sourire aux princes palatins. Les jeunes sœurs d'Élisabeth faisaient de brillans mariages. Henriette devenait princesse régnante de Transylvanie, et Sophie épousait l'électeur de Hanovre. Élisabeth, préférant le célibat à l'apostasie, repoussait la demande du roi des Romains et l'espoir de devenir impératrice, comme elle avait, pour le même motif, au temps de sa plus grande pauvreté, refusé de partager le trône de Pologne. Trop pauvre encore pour tenir une maison, elle pouvait choisir entre de princières hospitalités. Elle vécut alternativement, à Heidelberg, chez son frère Charles-Louis, à Hanovre, chez sa sœur Sophie, et à Berlin, chez sa tante, l'électrice de Brandebourg. Une des chambres de Herren-Hausen, à Hanovre, s'appela longtemps la chambre de Lisbeth.

Les mariages, dans la famille d'Élisabeth, donnaient rarement le bonheur. Charles-Louis, son frère aîné, après avoir épousé une princesse de Hesse, charmante et irréprochable, abusait du droit que les princes s'accordaient alors d'introduire leurs maîtresses à la cour et de leur donner le premier rang dans les fêtes; il était, de plus, jaloux et brutal. L'électrice, à bout de patience, s'enfuit en lui laissant ses enfans. Élisabeth, peu conciliante par nature, prenant avec passion le parti de sa belle-sœur, l'accompagna, la dirigea même dans sa fuite, et ne voulut jamais revoir son frère. Les détails de cette lutte seraient difficiles à retrouver. L'historiographe du Palatinat la nomme, avec beaucoup de mesure et de prudence, un regrettable dissentiment entre ces nobles personnes, qui interrompit leur lignée! Charles-Louis avait alors un fils et une fille; en interrompant sa lignée, il ne cessa pas d'accroître sa famille;

une épouse morganatique, désignée sous le titre de *Raugravine*, lui donna depuis quatorze enfans. On se conduisait, à la cour de la jeune sœur Sophie, à peu près comme à Heidelberg. L'électeur de Hanovre vivait publiquement avec la comtesse Platten; mais Sophie, qui, dans son enfance, supportait si gaîment la misère en s'arrangeant pour ne manquer de rien, se montrait fort indifférente à l'indifférence de son époux, voyant moins une rivale dans la comtesse Platten qu'une suppléante qui la déchargeait d'un ennui. Elle s'entourait de lettrés, de savans et d'artistes dédaignés par l'électeur de Hanovre. Leibniz avait chez elle ses grandes et ses petites entrées. Leur correspondance n'était pas moins active ni leurs relations moins intimes que celles de Descartes avec Élisabeth. Élisabeth avait appris la géométrie analytique. Sophie, sans étudier le calcul différentiel, écoutait volontiers son ami disserter sur les infiniment petits. Le mystère de l'infini tourmentait sa pensée comme celle de sa sœur; elle demandait, comme elle, des explications sur cette idée qu'on lui disait si haute et si pure, et, comme elle aussi, avait la franchise de ne pas comprendre. Élisabeth, devenue abbesse d'Herford, faisait à Hanovre de rares visites; on ne dit pas qu'elle ait eu l'occasion d'y discuter avec Leibniz sur les principes de Descartes.

La fille de l'électrice de Hanovre, qui, comme elle, se nommait Sophie, mariée à l'âge de seize ans au prince de Brandebourg, son cousin, aurait pu, comme sa mère, apprendre sans s'en attrister les infidélités de son époux. Frédéric-Guillaume, chaque fois qu'il l'honorait d'une visite du soir, se faisait précéder par son oreiller, qui était le très mal venu. Sophie, écrivant une lettre, à onze heures du soir, à une amie qui a eu l'indiscrétion de ne pas la brûler, s'arrête brusquement et termine par ces lignes d'une gaîté attristée et attristante : « Il faut finir, ma chère amie, les coussins formidables arrivent. Je vais à l'autel. Qu'en pensez-vous? La victime sera-t-elle immolée? » Frédéric-Guillaume aurait pu envoyer les coussins ailleurs, sans que Sophie en fût aucunement émue.

La vie d'Élisabeth serait restée obscure sans l'amitié et sans les louanges de Descartes; il a associé son amie à sa gloire.

« Ceux qui, avec une constante volonté de s'instruire, écrit-il en dédiant à sa jeune amie ses *Principes de philosophie,* ont aussi un très excellent esprit, arrivent sans doute à un plus haut degré de sagesse que les autres, et je vois que ces trois choses se trouvent très parfaitement en votre altesse, car pour le soin qu'elle a de s'instruire, il paraît assez de ce que ni les divertissemens de la cour, ni la façon dont les princesses ont coutume d'être nourries, qui les détournent entièrement de la connaissance des lettres, n'ont

pu empêcher que vous n'ayez étudié avec beaucoup de soin tout ce qu'il y a de meilleur dans les sciences; et on connaît l'excellence de votre esprit en ce que vous les avez parfaitement apprises en fort peu de temps. Mais j'en ai encore une autre preuve qui m'est particulière, en ce que je n'ai jamais rencontré personne qui ait si généralement et si bien entendu tout ce qui est contenu dans mes écrits. Car il y en a plusieurs qui les trouvent très obscurs, même entre les meilleurs esprits et les plus doctes; et je remarque presque en tous ceux qui conçoivent aisément les choses qui appartiennent aux mathématiques, qu'ils ne sont nullement propres à entendre celles qui se rapportent à la métaphysique, et, au contraire, que ceux à qui elles sont aisées ne peuvent comprendre les autres; en sorte que je puis dire avec vérité que je n'ai jamais rencontré que le seul esprit de votre altesse auquel l'un et l'autre fût également facile; ce qui fait que j'ai une très juste raison de l'estimer incomparable. »

L'illustre maître, avant de tracer ce portrait flatteur, un peu flatté peut-être, avait vu pendant plusieurs années la jeune princesse accepter le malheur avec résignation, respecter le devoir avec fermeté, défendre avec énergie l'honneur d'un grand nom.

La science d'Élisabeth inspirait à sa famille plus d'étonnement que de respect. La duchesse d'Orléans évoquait rarement le souvenir de sa tante Lisbeth sans y associer un sourire ironique. « Elle était, dit-elle, engouée de science. » Et, comme pour proposer un contraste, elle ajoute : « Sophie avait un esprit agréable, naturel et gai. » Dans sa volumineuse correspondance, où tant de sujets sont effleurés, le nom d'Élisabeth amène toujours quelque histoire invraisemblable, plus ridicule que comique, trop indécente pour qu'on puisse la transcrire, j'exagérerais en ajoutant : la lire. Mais on n'y apprendrait pas plus à connaître le caractère d'Élisabeth que celui du grand Ampère par le récit légendaire de ses distractions.

La première lettre d'Élisabeth à Descartes est du 6 mai 1643. La jeune princesse était alors âgée de vingt-cinq ans. Si le drame de famille dont la mort de L'Espinay fut le dénoûment n'était pas encore commencé, les dissentimens d'Élisabeth avec sa mère rendaient déjà sa vie difficile. La reine de Bohême laissait voir pour Louise Hollandine une préférence choquante. L'amie de Descartes veut dompter ses ennuis par l'étude. Les mystères de la métaphysique et les problèmes de la géométrie semblent absorber toute son attention; mais, sans faire de confidences par écrit, elle se plaint de la faiblesse de son sexe et laisse deviner sa tristesse.

Élisabeth aborde les difficultés de front et ne se paie jamais de mots. Descartes a démontré l'existence de l'âme immatérielle et distincte du corps. La savante jeune fille comprend les preuves;

mais, sans désavouer les conclusions, ne peut concevoir comment, entre ces substances si différentes, peut s'établir l'union, la dépendance et l'action mutuelle. Ce problème passe la portée de l'esprit humain; aucun ne l'a résolu, nul n'a su éclairer cet abîme de ténèbres. Élisabeth comprend qu'elle n'y peut rien comprendre et veut, modestement, dans cette preuve de bon sens, en voir une de stupidité.

« M. Palotti, dit-elle, m'a donné tant d'assurance de votre bonté pour chacun et particulièrement pour moy, que j'ay chassé toute autre considération de l'esprit hors celle de m'en prévaloir, en vous priant de me dire comment l'âme de l'homme peut déterminer les esprits du corps pour faire les actions volontaires (n'estant qu'une substance pensante), car il semble que toute détermination du mouvement se fait par la pulsion de la chose mue à manière dont elle est poussée par celle qui la meut ou bien de la qualification et figure de la superficie de cette dernière. L'attouchement est requis aux deux premières conditions et l'extension à la troisième. »

En dépit des explications que lui propose Descartes, Elisabeth s'obstine à ne pas comprendre comment l'âme (non étendue et immatérielle) peut mouvoir une masse étendue. Les sens nous montrent que l'âme meut le corps, mais *n'enseignent point la fasson* dont elle le fait.

Élisabeth pense qu'il y a des propriétés de l'âme qui nous sont inconnues et qui pourraient peut-être renverser ce que les méditations métaphysiques du maître lui ont persuadé par de si bonnes raisons. Mettant les préceptes au-dessus des conclusions, elle ose appliquer, contre Descartes, la première de ses maximes : « Toute erreur vient de former des jugemens de ce que nous ne percevons pas assez. » Descartes, loin de s'en plaindre, accepte la lutte, se pique de surmonter des difficultés insurmontables et soumet, malgré sa résistance, cet esprit ferme, tenace et ami de la lumière; il en était fier à bon droit.

Descartes ne refusait rien à Élisabeth. Il a composé pour elle le *Traité des passions*. Ce titre pourrait faire naître une très fausse pensée sur la jeune fille désireuse d'approfondir la théorie des passions, sur le bon sens aussi du philosophe qui, pour diriger sa jeune amie dans une situation fort délicate, lui proposerait une telle étude.

Ces appréciations seraient injustes.

La passion, dans la langue de Descartes, est le contraire de l'action. Toute idée dans laquelle l'âme est passive est étudiée dans le *Traité des passions*. J'approche trop du feu, je me brûle : la souffrance est une passion.

Élisabeth, lorsque Descartes s'appliquait, pour l'instruire, à réu-

nir des idées déjà anciennes dans son esprit, était accablée par les malheurs et les dissentimens de sa famille. Descartes ne fait aucune allusion à ses confidences. Le *Traité des passions*, destiné au public et à la postérité, convient à tous les esprits. La matière est haute; Descartes, en la traitant, reste grave et sérieux. Il n'est pas éloquent et ne veut pas l'être; il étudie les ressorts de l'âme et les classe, comme il classerait les courbes algébriques. L'amour vient à son rang, sans tenir plus de place ou prendre plus d'importance que la tristesse ou la haine. On ne lit guère aujourd'hui le *Traité des passions;* quelques exemples suffiront pour mieux indiquer l'esprit du livre.

« L'amour est une émotion de l'âme causée par le mouvement des esprits, qui l'incite à se joindre de volonté aux objets qui paraissent lui être convenables. Et la haine est une émotion causée par les esprits, qui incite l'âme à vouloir être séparée des objets qui se présentent à elle comme nuisibles. Au reste, par le mot de volonté, je n'entends pas ici parler du désir, qui est une passion à part et se rapporte à l'avenir, mais du sentiment par lequel on se considère, dès à présent, comme joint avec ce qu'on aime, en sorte qu'on imagine un tout duquel on pense être seulement une partie, et que la chose aimée en est une autre. Comme au contraire, en la haine, on le considère seul comme un tout, entièrement séparé de la chose pour laquelle on a de l'aversion. »

Descartes, poursuivant son analyse, aborde la distinction qu'on a coutume de faire entre l'amour de concupiscence et l'amour de bienveillance.

« On distingue communément deux sortes d'amour, l'une desquelles est nommée amour de bienveillance, c'est-à-dire qui incite à vouloir du bien à ce qu'on aime; l'autre est nommée amour de concupiscence, c'est-à-dire qui fait désirer la chose qu'on aime. Mais il me semble que cette distinction regarde seulement les effets de l'amour et non point son essence; car, sitôt qu'on s'est joint de volonté à quelque objet, de quelque nature qu'il soit, on a pour lui de la bienveillance, c'est-à-dire on joint aussi à lui, de volonté, les choses qu'on croit lui être convenables, ce qui est un des principaux effets de l'amour; et si on juge que ce soit un bien de le posséder, ou d'être associé avec lui d'autre façon que de volonté, on le désire, ce qui est aussi l'un des plus ordinaires effets de l'amour. »

Élisabeth savait certainement tout cela; et si sa jeune sœur Hollandine a eu l'indiscrétion de jeter un coup d'œil sur les feuilles réservées à la savante métaphysicienne admirée par Descartes, elle a pu, cette fois au moins, se trouver aussi cartésienne que sa

sœur. Mais elle aurait préféré, sans doute, la définition plus courte et plus vive, mais non moins claire, de Bossuet : « Aimer, c'est-à-dire aimer ! Que sert-il d'expliquer davantage. »

Louise Hollandine et la jeune Sophie, la future amie de Leibniz, alors âgée de quinze ans, auraient également adopté sans longues méditations, et en l'abrégeant un peu, la définition de la joie et de la tristesse.

« La joie est une agréable émotion de l'âme en laquelle consiste la jouissance qu'elle a du bien que les impressions du cerveau lui représentent comme sien.

« La tristesse est une langueur désagréable en laquelle consiste l'incommodité que l'âme reçoit du mal, ou du défaut que les impressions du cerveau lui représentent comme lui appartenant. »

Après avoir défini les passions, Descartes enseigne à la jeune et curieuse élève quels sont les mouvemens du corps et des esprits qui les accompagnent.

« En considérant les diverses altérations que l'expérience fait voir de notre corps pendant que notre âme est agitée de diverses passions, je remarque en amour, quand elle est seule, c'est-à-dire quand elle n'est accompagnée d'aucune forte joie, ou désir, ou tristesse, que le battement du pouls est égal et beaucoup plus grand et plus fort que de coutume, qu'on sent une douce chaleur dans la poitrine et que la digestion des viandes se fait fort promptement dans l'estomac, en sorte que cette passion est utile pour la santé. »

Les avantages de la joie sont moindres que ceux de l'amour. « En la joie, le pouls est égal et plus vite qu'à l'ordinaire, mais il n'est pas si fort ou si grand qu'en l'amour ; on sent une chaleur agréable qui n'est pas seulement en la poitrine, mais qui se répand aussi en toutes les parties extérieures du corps, avec le sang qu'on y voit venir en abondance, et cependant on perd quelquefois l'appétit à cause que la digestion se fait moins bien que de coutume.

« En la tristesse, le pouls est faible et lent, et on sent comme des liens autour du cœur, qui le serrent, et des glaçons qui le gèlent et communiquent leur froideur au reste du corps ; et cependant on ne laisse pas d'avoir quelquefois bon appétit et de sentir que l'estomac ne manque point à faire son devoir, pourvu qu'il n'y ait point de haine mêlée avec la tristesse. »

Ces analyses sont réputées très ingénieuses et très fines. Une discussion serait difficile. Rien ne peut remplacer les citations textuelles.

Descartes aimait Élisabeth comme une fille chérie. L'étrange résolution qu'il prit de céder aux désirs de la reine Christine, en

abandonnant pour une cour inconnue la chère retraite pour laquelle, jusque-là, il avait tout sacrifié, a été expliquée, avec grande vraisemblance, par le désir d'intéresser la reine de Suède à la famille de sa jeune amie. Élisabeth, au moment où Descartes promit sa visite à Stockholm, devait elle-même s'y rendre. Le crédit d'un tel médiateur devait rendre sa tâche plus facile.

Élisabeth, dans une lettre publiée pour la première fois par M. Foucher de Careil, fait allusion à ce projet.

« On parle du voyage que vous avez proposé autrefois, et la mère de la personne à qui votre ami a donné vos lettres a reçu ordre de le faire réussir sans qu'on sache en son pays que cela vient de plus loin que son propre mouvement. On a mal choisi la bonne femme pour ménager un secret, elle qui n'en eut jamais; toutefois, elle fait le reste de sa commission avec beaucoup de passion et voudrait qu'un tiers y volât, ce qu'il n'est point en dessein de faire, mais il l'a remis à la volonté de ses parens, qui sera sans doute pour le voyage; et, s'ils envoient l'argent qui y est nécessaire, il est résolu de l'entreprendre, puisqu'en cette conjoncture il aura moyen peut-être d'y rendre service à ceux à qui il le doit, et qu'il pourra retourner avec la bonne femme susmentionnée, qui ne prétend pas d'y demeurer non plus. »

Ce tiers, qui demande l'autorisation de ses parens et se ménage, pour le retour, la protection d'une bonne femme, est certainement la princesse elle-même.

Elle ajoute, se mettant alors en scène sans déguisement :

« J'ay reçu, passé trois semaines, une lettre fort obligeante du lieu en question, pleine de bonté, de protestations d'amitié, mais qui ne fait nulle mention de vos lettres, ni de ce qui a été dit cy-dessus; aussi on ne l'a mandé à la bonne femme que de bouche, par un extrait. »

Élisabeth, dans la lettre suivante, écrit :

« Je crois que vous aurez reçu la lettre où on vous parle d'un autre voyage qui se devait faire si les amis l'approuvaient, le croyant pour leur service en cette conjoncture, et depuis ils l'ont demandé en fournissant les dépenses qu'il y fallait. Néantmoins, ceux qui sont où cela se doit commencer, ont empêché de jour en jour les apprests qui y estoient nécessaires, émeus à cela par des raisons si foibles, qu'eux-mêmes ne les oseraient avouer. Cependant on donne à cette heure si peu de temps pour cela, que la personne en question ne pourra point estre prête. Et, d'un côté, elle aura mauvais gré d'avoir manqué de parole; de l'autre, les amis croiront qu'elle n'avait pas la volonté ou le courage de sacrifier sa santé et son repos pour l'intérêt d'une maison pour laquelle

elle voudrait encore abandonner la vie, s'il était requis. Cela la fâche un peu, mais ne la saurait surprendre, puisqu'elle est bien accoutumée de souffrir le blâme des fautes d'autruy (même en des occasions où elle ne s'en voulait purger) et de chercher sa satisfaction au témoignage que la conscience luy donne d'avoir fait son devoir. »

La personne en question, si nous l'entendons, c'est Élisabeth, qui fait allusion aux bruits qui ont suivi le meurtre du chevalier L'Espinay, sans vouloir rien alléguer pour sa justification.

Dans une autre lettre, Élisabeth écrit à Descartes :

« Je vous parlais, dans ma dernière lettre, d'une personne qui, sans avoir failly, estoit en danger de perdre la bonne opinion et peut-estre la bienveillance de la pluspart de ses amis. Maintenant elle s'en trouve délivrée d'une fasson assez extraordinaire, puisque cett'autre, à qui elle avait mandé le temps qu'il luy fallait pour se rendre auprès d'elle, luy répond qu'elle l'aurait bien attendu si sa fille n'eût changé de résolution, jugeant qu'on trouverait mauvais qu'elle serait approchée de si près par des gens de différentes religions. C'est un procédé qui, à mon avis, ne répond pas aux louanges que nostre ami donne à celle qui s'en sert. »

Quelle est cette mère et cette fille si craintives de se compromettre avec des protestans? Il me paraît difficile de le deviner, en y joignant même les lignes suivantes :

« Au moins, si le procédé est entièrement sien et ne vient pas, comme je le soupçonne, de l'esprit faible de la mère, qui a été accompagnée, depuis que cette affaire est sur le tapis, d'une sœur qui tient la subsistance du parti contraire à la maison de la personne susmentionnée.

« Je ne saurais rien ajouter à cecy, dit encore Élisabeth, si ce n'est que je n'estime pas cet accident susdit au nombre des malheurs de la personne à qui il arrive, puisqu'il la retire d'un voyage où le mal qui lui en reviendrait (comme la perte de la santé et du repos, jointes aux choses fâcheuses qu'il lui eust fallu souffrir d'une nature brutale) estoit très asseuré, et le bien que d'autres en pourraient espérer fort incertain.

« Quant à moi, je prétends demeurer ici (à Crossen) jusqu'à ce que j'apprenne l'issue des affaires d'Allemagne et d'Angleterre, qui semblent estre maintenant en une crise. »

La lettre est du 13 août 1648. Les affaires d'Angleterre, c'était le procès de son oncle, Charles Ier; et celles d'Allemagne, le traité de Westphalie, qui devait rendre à son frère Charles-Louis une partie au moins du Palatinat, dont la mort de son père l'avait fait, depuis quinze ans déjà, souverain légitime.

Le progrès des années aggravait pour Élisabeth les ennuis des situations dépendantes, qui changeaient sans cesse. Elle accepta, à l'âge de quarante-sept ans, avec le titre d'abbesse, l'abbaye d'Herford, où les habitudes étaient, sous la direction qui précéda la sienne, plus étranges encore que celles de l'abbaye de Maubuisson, gouvernée par sa sœur.

L'histoire, peu connue, de la très ancienne abbaye est renfermée sans doute dans les bibliothèques du Hanovre. Les abbesses d'Herford exerçaient, depuis le moyen âge, un véritable gouvernement, et, en cas de résistance, avaient droit de requérir la force armée. La réforme, sans diminuer les droits de l'abbesse, avait accru pour son troupeau une liberté dont la conscience de chacun faisait presque la seule limite.

Élisabeth, comme sa sœur Louise, a été exposée à d'injustes confusions avec les grandes dames qui, s'accommodant des revenus de l'abbaye, sans se soucier des vœux, avaient porté avant elle le titre et le nom d'abbesse d'Herford. Celle qui avait précédé Élisabeth était, dit la duchesse d'Orléans, « une tête folle, capricieuse et coquette. » Les mœurs de l'abbaye, pendant sa direction, étaient scandaleuses.

La tolérance d'Élisabeth sur les matières de foi était sans limite. Peu soucieuse de théologie, et ne voulant se faire juge de personne, elle se contentait d'une profession de foi chrétienne, ne tenant pour impie aucun croyant sincère. Les visiteurs des deux sexes étaient nombreux à Herford. On comparait les réunions aux séances d'une académie. La discussion aiguisait les esprits, et la présence des opposans en accroissait l'intérêt.

La célèbre Anna Schurmann, quoique notoirement hérétique, trouva à Herford, pour le petit troupeau qu'elle dirigeait, une hospitalité généreuse. Élisabeth, sans partager ses opinions, plaida fortement sa cause.

Anna Schurmann, dans sa jeunesse, avait comme Élisabeth, mais pour des mérites différens, excité l'admiration des beaux esprits de la Hollande. De fortes études classiques l'avaient préparée à l'étude des langues orientales : elle savait l'arabe et lisait la Bible en hébreu. La philologie, pour elle, avait plus d'attrait que la philosophie. Descartes l'avait plusieurs fois visitée, sans pouvoir s'entendre avec elle. Anna Schurmann savait toutes les langues de l'Europe, sans en excepter le turc. Parmi celles de l'Orient, elle s'était appliquée à l'hébreu et à l'arabe; elle possédait toutes les finesses de la langue grecque et faisait admirer l'élégance de sa latinité. Au dire de Saumaise, elle écrivait en français aussi délicatement que Balzac. Artiste en même temps

que savante, peintre de grand talent, elle s'exerçait avec un succès égal à la sculpture et à la gravure. Ses œuvres se vendaient fort cher. « Outre les mathématiques, elle savait, disent ses contemporains, la philosophie scolastique et la sophistique, possédait à fond la *Somme* de saint Thomas, et étudiait les pères grecs dans leur langue. »

On disait d'elle qu'elle prenait toute seule la gloire qui pourrait suffire à trois.

Descartes, la trouvant un jour occupée à lire la bible en hébreu, s'étonna qu'une personne de si grand mérite consentît à donner son temps à une chose de si peu d'importance : lui-même l'avait essayé sans réussir à comprendre clairement et distinctement le texte de la *Genèse*. La savante jeune fille, indignée d'une telle irrévérence pour les livres saints, ne pardonna jamais à cet audacieux novateur, qui dédaignait tout ce qu'elle admirait, la détournait surtout de la philologie. La bienveillance de Descartes s'en ressentit naturellement. « Voetius, écrit-il à Mersenne, a gâté la demoiselle Schurmann, car au lieu qu'elle avait l'esprit excellent pour la poésie, la peinture et les autres gentillesses de même nature, il y a déjà cinq ou six ans qu'il la possède tellement, qu'elle ne s'occupe plus que des controverses de la théologie, ce qui lui fait perdre l'estime des honnêtes gens. »

L'influence du prédicateur, Labadie, esprit inquiet et troublé, tout au moins, fut plus grande encore que celle de Voetius sur la trop curieuse Anna Schurmann ; son zèle brava, pour le suivre, l'anathème et les injures des calvinistes qui le chassèrent de Hollande comme schismatique et faux prophète. En suivant Labadie, Anna Schurmann bravait surtout les convenances, car l'une des doctrines de l'ancien jésuite était le mépris et, par une conséquence un peu forcée, l'excuse des plaisirs de la chair comme indépendans de la perfection morale. Anna Schurmann, alors âgée de soixante-trois ans, ne fut, à aucune époque de sa vie, soupçonnée d'inconduite, mais elle acceptait et professait toutes les théories de son maître ; elle gouvernait sa maison, où régnait un luxe de table que ses ennemis condamnaient. Elle-même a raconté sa fuite de Hollande et le secours rencontré à Herford.

« Un an à peine s'était écoulé depuis que le bruit des persécutions dont Satan nous avait affligés à Amsterdam était arrivé aux oreilles des princes étrangers, et quelques-uns d'entre eux avaient délibéré s'ils ne rendraient pas à cette petite église du Christ la liberté qui lui était nécessaire. Ce fait arriva à notre connaissance au moment même où le sévère édit du conseil d'Amsterdam venait entraver notre marche croissante. Mais de tous les asiles qui se présen-

taient à nous nous donnâmes la préférence à celui qui nous était offert sur le domaine de son altesse royale la princesse palatine Élisabeth. Elle m'avait honorée d'une bienveillance particulière. Quarante années, je crois, s'étaient écoulées depuis que, méprisant les frivolités et les vanités des autres princesses, elle avait élevé son esprit vers les nobles études des plus hautes sciences. Elle s'était sentie attirée vers moi par cette communauté de goûts et d'études, et elle me témoigna sa haute faveur, tant par ses visites que par ses lettres gracieuses. Depuis lors nos changemens fréquens de résidence, les obstacles que j'avais rencontrés à cette manière de vivre que j'avais librement choisie, mon éloignement du monde et des choses de la terre, mon association avec quelques autres personnes pieuses avaient été interprétés, auprès d'elle, tantôt en bien et tantôt en mal par la renommée. Mais le souvenir de ma vie passée avait réveillé en elle l'ancienne amitié ; elle ne pouvait supposer que je fusse capable de menées ou même coupable de quelque exagération nuisible à la tranquillité publique. Elle songea très sérieusement, dès lors, à nous offrir un asile. Et sans se laisser arrêter par les calomnies de nos ennemis, elle m'écrivit qu'elle connaissait mon généreux dessein de m'affranchir de tous les liens de la terre pour pratiquer la vraie religion chrétienne, et réformée dans toute sa pureté et liberté, et qu'elle m'accordait sur son territoire, à moi et à toute la communauté, la liberté de pratiquer notre religion sous la sauvegarde de son autorité. »

La conversion d'Anna Schurmann fut un grave embarras pour les ennemis de Labadie ; aucun d'eux n'osa nier la gravité du coup porté à leur cause. « Il est bien vrai, écrit l'un d'eux, et c'est ce qu nous a donné le plus d'étonnement, qu'une demoiselle de réputation et de savoir, qui s'était rendue la merveille de son sexe aussi bien que celle de sa dignité, a eu la faiblesse d'épouser (sauf l'honneur du mariage) les intérêts de Labadie et de se rendre la protectrice de ses violences et de ses emportemens. »

Labadie, c'était un des reproches qu'on lui faisait, était habile surtout à se rendre les femmes favorables. « Il a, dit l'un des pamphlétaires les plus acharnés contre lui, l'air fort engageant, la parole attrayante, le discours emmiellé et une manière si propre à gagner l'inclination du sexe le plus faible, que, comme il sait que le diable pour séduire l'homme et le faire tomber dans la rébellion, a attaqué la femme, ainsi il a l'adresse de se servir des mêmes armes, en s'adressant aux femmes qu'il cajole le plus tendrement qu'il lui est possible pour une bonne fin, c'est-à-dire pour engager par leur moyen des familles entières dans ses maximes et ses sentimens. On a remarqué qu'il prononce d'un air plus doux et plus touchant le terme de *ma sœur* que celui de *mon frère*. »

Les pasteurs de Hollande, convaincus de l'hypocrisie et de l'humeur turbulente de Labadie, bénissent le Seigneur après son départ d'avoir purgé son aire, *de cette paille légère qui vole à tout vent de doctrine* et d'avoir *nettoyé l'or de son sanctuaire de cette écume qui en ternissait l'éclat.* On accablait l'hérésiarque de calomnies sans vraisemblance, attestées cependant *par des hommes de probité et de créance.*

Élevé par les jésuites, jamais, disaient ses accusateurs, il n'avait été déjésuitisé. On aurait pu lui dire, prétend le pamphlétaire, comme autrefois un vice-roi de Sicile, à ses premiers maîtres : *Perdonate mi, padre mio, voi havete la mente nel cielo, gli mani nel mondo, l'anima a tutti diavoli.*

Labadie, c'était un grave reproche, se donnait le titre de *pasteur* sans marquer le nom de l'église où il en faisait fonction, comme s'il affectait d'être considéré dans l'église au même rang que les frères des rois sont en France, à qui l'on donne purement et simplement la qualité de Monsieur. Les scandales évoqués étaient par leur nature et leur ancienneté difficiles à prouver comme à contredire; non-seulement à l'égard des nonnains du tiers-ordre à Toulouse, qu'il avait fait mettre toutes nues pour leur prêcher en cette posture l'état d'innocence sur les principes de l'adamisme. Le Saint-Esprit, dit le même pamphlet, lui inspirait des chansons à danser en honneur du Dieu de la messe. Pour un auteur protestant, le Dieu de la messe est un ennemi. Les paroles consacrées à sa gloire compromettaient plus encore que les airs à danser sur lesquels on devait les chanter. Les seuls exemples qu'on en donne feraient croire que Labadie composait ou choisissait les airs et donnait à l'auteur des paroles ce que les musiciens appellent un monstre.

Le soleil et la lune,
La lune et le soleil;
N'avez-vous pas ouï l'horloge?
Ne savez-vous pas quelle heure il est?

A ces accusations sans preuves, Labadie n'avait rien à répondre. Mais quand on donnait prise à la dialectique, l'argument en forme ne se faisait pas attendre. Un pamphlétaire lui attribuait une conscience d'autruche. Il répond avec plus de sérieux que d'esprit : « Qui fut jamais assez malavisé pour prêter une conscience à un si sot animal? »

Labadie, pour le troupeau qui le suivait, était devenu chef suprême et directeur souverain des consciences. Ses disciples des deux sexes partageaient avec lui sa vaste demeure, et les repas abondans et recherchés dont les fidèles faisaient les frais. A ceux qui

s'en scandalisaient, il osait répondre : « Que ce serait donner sujet de calomnier Jésus-Christ que les pharisiens prenaient à tâche de rendre souvent suspect, épiant ses actions et les interprétant mal, l'appelant ami des femmes pécheresses dont, en effet, il en eut plusieurs qui le suivirent. »

La petite troupe d'Anna Schurmann, accueillie à Herford et nourrie pendant plus d'un an par Élisabeth, formait très évidemment une secte affranchie de toute règle. Étant arrivées à Wesel en bateau pour y prendre les commodités et les voitures nécessaires pour leur voyage à Herford, elles ne voulurent pas laisser passer le jour de leur arrivée sans exercices prophétiques qu'elles commencèrent, assez mal à propos, à onze heures du soir, où se trouvèrent d'autres dames de la ville et quelques bourgeois. Mais ce qui est le plus remarquable, c'est que dans ce conventicule, une très sage demoiselle (Anna), que l'on a crue de tout temps exempte de ces petites faiblesses qui transportent si ridiculement toutes les autres petites emportées, prit l'encensoir à la main et officia pastoralement parmi ce petit troupeau.

Labadie, condamné par les synodes à Dordrecht, à Middelbourg, à Flessingue, à Walcheren, à Amsterdam, à Heusden et à Naarden. n'avait fait appel qu'à lui-même. Si le mot a un sens dans l'église réformée, il était notoirement hérétique. Un portrait exposé dans sa chambre montrait une colombe au-dessus de sa tête, et au bas de la toile, ces paroles orgueilleuses :

L'esprit du Seigneur éternel est en moi.

L'abbesse d'Herford avait souci des mœurs, non de la doctrine. Elle a vu de près le petit troupeau et le déclare irréprochable. Pourquoi refuser de la croire ? Élisabeth, menacée d'une émeute contre des hôtes de si mauvaise renommée, écrivait au prince électeur du Hanovre, son beau-frère : « Par une lettre du 6 septembre 1670, vous avez déclaré que vous favoriseriez mon projet et nous accorderiez notre demande, si toutefois les sectateurs se montraient conformes aux réformés et à leur culte et ne causaient aucun scandale. C'est sur cette assurance qu'ils sont arrivés ici. Bien que leurs ennemis eussent répandu des bruits injurieux contre eux, plusieurs personnes et notamment l'illustre ministre de votre altesse, et quelques prédicateurs réformés, ont, sur ma demande, conféré longuement avec eux, et ils ont été forcés d'avouer que leur croyance et leur enseignement étaient conformes à la croyance et à l'enseignement réformés ; que leurs pasteurs n'exercent en public aucune autre religion que la réformée, et affirment hautement souscrire

au synode de Dordrecht, aux institutions de Calvin et au catéchisme d'Heidelberg. »

Ces déclarations s'accordaient mal avec les plaintes portées près du grand-duc et plus mal encore avec les livres de Labadie. — Une enquête fut ordonnée, et Élisabeth prit de nouveau la défense de ses protégés.

« J'apprends, dit-elle, qu'on a dit à votre altesse beaucoup de mal de mes Hollandaises, de même qu'on m'en écrit encore beaucoup de Hollande; si je ne les voyais tous les jours et ne pouvais, à chaque heure, juger de leur conduite, je serais la première à les renvoyer d'ici. Mais je prie votre altesse de ne pas les condamner sans les entendre, et d'attendre jusqu'à l'arrivée du général Elbern. S'il ne vous démontre pas clairement que non-seulement la religion, mais le pays même, prospère depuis leur arrivée et que la considération même de votre altesse s'en est accrue, vous pourrez leur refuser toute protection. Le magistrat sait bien que ce ne sont pas des quakers, mais de vrais réformés. Les bourgeois ont déjà formé le projet de les faire mourir de faim en leur refusant des vivres, mais j'ai assez de moyens d'y pourvoir et de les nourrir sans eux. »

Élisabeth, en justifiant les disciples de Labadie de l'accusation de quakérisme, est véridique et sincère. Elle n'aurait pu toujours, sans trahir la vérité, la repousser pour elle-même. Plusieurs quakeresses se rendirent à Herford; l'accueil qu'elles y reçurent valut à Élisabeth une lettre pleine de reconnaissance du fondateur de la secte, George Fox. Élisabeth lui répondit en adoptant son style : — « Cher ami, je ne puis m'empêcher d'aimer sincèrement ceux qui aiment Notre-Seigneur Jésus-Christ et auxquels il a accordé non-seulement la grâce de croire en lui, mais encore celle de souffrir pour lui. C'est pourquoi votre lettre et la visite de vos amies m'a été également agréable. Je suivrai vos conseils tant que Dieu m'accordera la lumière et sa grâce. Je suis votre affectionnée. » Le célèbre William Penn fit deux visites à Herford. — Élisabeth, fort émue après sa seconde visite, lui adressa ces touchantes paroles : — « Souvenez-vous de moi, quoique je vive à une si grande distance de vous et que vous ne deviez jamais me revoir. Je vous remercie pour les heures si douces que vous nous avez fait passer, et je suis persuadée que, bien que ma position m'expose à bien des tentations, mon âme sent une forte inclination pour le bien. »

Les revenus d'Herford étaient considérables; Élisabeth, en bonne administratrice, ne négligeait rien pour les accroître. Elle-même, comme héritière de son père, avait droit à un douaire en argent sur les revenus du Palatinat. Elle en exigeait rigoureusement le

paiement, trop rigoureusement même, car en refusant toute concession, elle arrivait souvent à ne rien recevoir.

Son frère, responsable de la dette, lui écrivait en 1676 :

« Madame la princesse Élisabeth,

« J'ay toujours ouï dire qu'il n'est pas mauvais d'accepter à bon compte ce qu'on offre, quoique les affaires changent si souvent de face que celuy qui le fait aujourdhuy peut devenir demain incapable de l'effectuer. Après la guerre avec les Lorrains, je vous ai offert cinq foudres de vin par an, quoique je vous aye assez remontré que les loix ne m'y obligeaient point. Cela vous eût bien valu quelque chose si vous eussiez accepté, mais il me semble que vous aurez mieux aimé en faire des arrérages. Depuis, il y a environ deux ans, j'ay proposé des revenus du cloître de Libenau, près de Worms et non de Lorbach, comme vous croyés, celui-cy n'estant pas un cloître. Vous avez encore laissé reposer cette affaire-là, dont je n'ay pas esté fâché, puisque ce délay a fait voir que vous n'en avez pas eu grand besoin. A cette heure, au moment où je reçois votre lettre, les Français me font la guerre; ils m'ont osté le château de Germersheim, qu'ils ont mis en contribution. Aussi le bon Dieu n'a pas béni la dernière vendange (peut-être parce que vous n'en avez pas voulu), au lieu de 80 foudres de Bacara de la précédente, je n'en ai eu que 9 celle-cy, pour les payer, au lieu de $\frac{m}{20}$ R d'un quartier de l'année passée, je n'en ay eu que $\frac{m}{5}$ la présente. Mes autres revenus vont à cette proportion et le nouveau duché ne me rend pas grand'chose; outre qu'une vieille et une jeune duchesse, toutes deux douairières, m'en emportent une grande partie. Enfin, le tout est au pouvoir du bon Dieu et du grand roi de France, dont on dit que vous êtes pensionnaire, car sans cela, ou que vous fussiez plus jeune que vous n'êtes, vous ne prendriez pas son parti avec tant d'animosité, comme on dit que vous faites. J'ay si peu de proches héritiers avec lesquels vous ne pourriez entrer en affaires et de si jeunes gens, et vous et moi pas si vieux, que je ne crains pas que nous survivions ces procès de les mettre en danger d'avoir un jour de fâcheuses affaires. Je suis avec sincérité et fidélité comme cy-devant.

« Mais lorsque je serai maître de mon bien, s'il vous plaît d'ordonner quelqu'un qui entend les affaires et qui s'informe de nos offres dont j'ay laissé le détail à Heydelf, je ne doute pas que je ne fasse voir à tout le monde que je suis plus équitable que vous ne voulez qu'on croye.

« CHARLES-LOUIS. »

En recevant cette lettre si raisonnable, Élisabeth se montra sans doute plus conciliante, car son frère, peu de temps après, l'entretenait de ses bonnes et mauvaises vinées sur un ton complètement amical :

« Comme le sieur de Friesenhausen m'a montré la liste des plantes et semences que vous désirez pour votre jardin, j'y ay obéi avec joie, souhaitant de pouvoir vous témoigner par des effets plus considérables combien je désire m'éviter le ressentiment que vous me témoigniez pour si peu de chose et que nonobstant que mon service ait esté bien foulé par mes amis et mes ennemis, il portera toujours des fruits pour votre service tant qu'il vous plaira de l'arroser de votre bienveillance. J'espère que le vin Schwersheim de cette année aura le bonheur de satisfaire à votre goût aussi bien que le Krauterwein de Baccarah pour un autre échantillon de cette vérité et avec autant de succès pour le temps qu'il durera, comme vous me faites espérer de mes plantes et semences; en quoy jusqu'icy le jardin le plus proche de ma chambre, où mes yeux se plaisent le plus, a esté assez fertile. Et quoyque je craigne que votre souhait de voir notre chère patrie revenir en son premier état n'arrive qu'en l'année de Platon, je ne laisse pas de vous en estre bien obligé et borneray cependant ma satisfaction au désir de me voir en une condition assez heureuse de vous en pouvoir donner avec plus de substance, comme le doit votre très humble serviteur et frère,

« Charles-Louis. »

La dernière lettre d'Élisabeth à sa sœur Louise, abbesse de Maubuisson, est touchante :

« Je vis encore, ma chère sœur, mais c'est pour me préparer à la mort. Les médecins n'entendent plus rien à ma maladie, et il ne me reste plus à cette heure qu'à me préparer pour livrer à Dieu une âme lavée dans le sang de mon sauveur. Je la connais souillée de beaucoup de péchés et particulièrement d'avoir préféré la créature au Créateur. »

Les souffrances physiques troublèrent peu à peu cette intelligence jadis tant admirée. Élisabeth, dans les dernières années de sa vie, voyait ses amis sans les reconnaître, les écoutait sans leur répondre et montrait, comme par un nouvel exemple, sans pour cela la mieux comprendre, l'union intime de l'âme et du corps dont s'effaçait en elle le désir de pénétrer métaphysiquement l'insondable mystère.

J. Bertrand.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

VI[1].

LES NATIONS CHRÉTIENNES ET LA QUESTION D'ORIENT.

Par certains beaux jours, il est peu de villes plus brillantes et plus fringantes que la ville de Pesth; peu d'avenues plus somptueuses, plus joyeuses et plus attrayantes que le cours Andrassy; peu de palais plus rians, plus nobles, plus colorés, plus riches en cariatides et en galeries, plus découpés et dorés que ceux qui encadrent cette perspective jusqu'au point où elle se perd dans la verdure d'un parc. Il y a vraiment plaisir à suivre de l'œil le flot des piétons et des équipages, les croupes des chevaux, les éclairs des roues, les étincelles des harnais, roulant pêle-mêle, entre la double bordure des terrasses qui découpent leurs angles sur le ciel, ou bien à flâner le long des villas, dont les fenêtres à l'italienne, à demi cachées par les arbres, vous sourient derrière les stores bariolés.

Vous me direz qu'il n'est pas besoin d'aller si loin, que toute capitale qui se respecte possède son bois de Boulogne ou son Prater,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

ses Linden ou ses Champs-Élysées. Sans doute; mais on respire ici je ne sais quoi de jeune et d'audacieux, une ardeur de vivre, une confiance qui manque aux vieilles capitales fatiguées. C'est presque une ville américaine, avec un vernis aristocratique que le Nouveau-Monde ne connaît pas. Un luxe tout frais et cependant archaïque laisse entrevoir la sève d'une croissance rapide et drue. Vous voyez, le matin, courir sur l'asphalte les pieds nus et les jambes rouges des laitières en jupe courte; et cette paysannerie, qui sent déjà l'Orient, fait contraste avec le fastueux décor qui l'entoure. On pense à ces figures de la renaissance, d'une saine et forte nudité, dont la chevelure s'enroule autour d'un diadème finement ciselé. Telle la Hongrie, cette vigoureuse fille de la plaine, garde pour sa tête les séductions les plus subtiles et semble faire à sa capitale un diadème avec tous les joyaux de ses ancêtres.

Mais si le Parisien le plus blasé, sortant de son wagon-lit, est sensible à tant de grâce piquante, quelles doivent être les sensations d'un voyageur qui revient d'Orient! Ce n'est plus seulement de la surprise, c'est de l'ivresse. Il vient de traverser des bourgades mal tenues, aux maisons basses et clairsemées, n'ayant d'autre parure que leurs minarets ou leurs clochers bulbeux. Voici donc une vraie cité! Son pied, accoutumé aux soubresauts du sol péninsulaire, se repose avec délices sur un trottoir bien nivelé. Ses nerfs se détendent, que dis-je? son âme s'épanouit dans l'enchantement du pavé de bois. Elle frémit délicieusement pendant que le corps, ce compagnon de route, se laisse entraîner par un fiacre impétueux. L'esprit s'éveille à son tour et comprend la grandeur du rôle de Pesth, émissaire de l'Europe, portique majestueux dressé sur le seuil du monde civilisé, en un mot, ville-prospectus, offerte à l'admiration des peuples nouveaux. Séduire est pour elle le premier des devoirs. « Entrez! dit-elle aux Orientaux de toute race. Contemplez mes carrefours corrects, mes beaux gendarmes, immobiles sur leurs chevaux comme des statues; mes squares verdoyans. Que désirez-vous? Du moyen âge, de la renaissance, du moderne? Voici des palais fortifiés où l'on boit de la bière, et des hôtels splendides où de jeunes polissons en habit noir manœuvrent sous les ordres d'un diplomate à favoris soyeux. A vous mes petits vapeurs haletans qui sillonnent incessamment le Danube; à vous mon Opéra, mes orchestres et mes plaisirs! Désirez-vous entendre rugir le lion parlementaire? Je lui construis, en ce moment même, une cage modèle. Préférez-vous de la justice? en voici le temple. Des sciences? en voilà le sanctuaire. Hâtez-vous, policez-vous! On vous a dit que la civilisation était compliquée : je vais vous démontrer qu'elle est charmante, facile, à la portée de tous. Vous n'avez

qu'à vous baisser pour en prendre. Plus tard, vous ferez vos comptes et vous saurez ce qu'elle coûte. »

Pesth, enfin, tient en réserve un autre genre d'attrait plus sérieux. Pour le comprendre, laissez passer le bruit du jour et montez, vers le soir, sur le rocher de Bude. Là se pressent les maisons basses qui suffisaient aux fiers cavaliers d'autrefois. Là, le pied foule les murailles mêmes de l'ancienne forteresse turque. Là enfin, sous vos regards, plus loin que la ville, dont la masse confuse fait entendre en bas sa rumeur, se déploie le tapis d'une plaine immense, et rayonnent les trois ou quatre grandes routes de l'Orient. A votre droite, ce roc à pic sur le Danube a marqué la borne extrême de l'empire des Osmanlis : le flot musulman s'est retiré lentement devant lui, comme on voit la mer fuir en grondant les hautes falaises dont elle a rongé la base. La pensée, plus hardie dans son vol à mesure que l'horizon s'élève, suit ce reflux à travers l'espace et le temps, de ville en ville, de siècle en siècle, depuis le prince Eugène jusqu'à Skobélef et de Péterwardein à Plewna. Elle s'enfonce dans le lointain des âges, pendant que l'œil cherche à percer les brouillards de la plaine.

Est-il au monde un meilleur observatoire pour embrasser l'ensemble des affaires d'Orient? Pesth est le point géométrique où se croisent les grandes voies de Constantinople, de Bucharest, de Belgrade et de Serajevo. Rétrograder jusqu'ici pour mieux voir la péninsule, c'est imiter les peintres, qui se reculent afin de mieux saisir la perspective d'un tableau.

I.

Et d'abord, en face de ces plaines à moitié vides, sur cette Marche de l'est abandonnée pendant deux siècles au Croissant, comment oublier que l'Europe a son histoire collective, et que, bon gré mal gré, elle forme un corps politique dont les vicissitudes nous rendent solidaires les uns des autres? Nous payons les fautes de nos pères à mille ans d'échéance. Nous apprenons, par exemple, à nos dépens ce qu'il en coûte de reconquérir les bords de la Méditerranée, délaissés après l'invasion des barbares. Ce n'est point impunément qu'on a rompu les liens vénérables qui rattachaient l'Europe à sa mère, l'Asie. Toute la question d'Orient est née de cette erreur, dont les contemporains des Comnène et des Paléologue n'avaient certainement pas conscience.

Il faut se rappeler les grands traits du drame qui se jouait pardessus la tête des rois : l'Asie prenant, au VIIe siècle, sa première revanche contre la prépondérance de l'Europe ; celle-ci fuyant de-

vant le cimeterre jusqu'à Poitiers, jusqu'à Rome; — l'empire grec seul tenant bon sur les plateaux de l'Anatolie ; — puis, après ce mouvement de retraite, les barons refaisant la lente conquête de la terre espagnole, tandis qu'à l'Orient le torrent tumultueux des croisades couvrait un instant la rive asiatique. On aurait pu prévoir, dès lors, le fort et le faible de la nouvelle Europe : on l'aurait vue se consolider à l'ouest et remplir ses limites naturelles jusqu'à Gibraltar, mais après deux ou trois siècles d'efforts, échouer dans la conquête de la Méditerranée pour avoir négligé Constantinople.

L'empire grec était alors le gardien des détroits, comme l'est aujourd'hui l'empire ottoman. Il fallait le soutenir ou le remplacer. Notre moyen âge ne sut faire ni l'un ni l'autre. Il n'avait pas l'esprit large, et je me demande parfois si nos querelles de clocher ne nous aveuglent pas nous-mêmes. On crut, au XIIIe siècle, pendant ce fantôme d'empire latin grossièrement échafaudé à Byzance, et l'on s'imagine encore aujourd'hui qu'il est possible de donner à l'Europe le Bosphore pour limite. C'est ainsi que les géographes tracent en rouge ou en bleu les frontières d'un continent et pensent avoir élevé des bornes infranchissables. Or, entre Sestos et Abydos, l'Europe et l'Asie se regardent de plus près que les deux bords de la Seine entre Honfleur et Harfleur. Qu'on prenne pour frontière européenne le moderne Gibraltar, les antiques colonnes d'Hercule, passe encore. Mais allez donc asseoir deux civilisations rivales face à face, aux Dardanelles! Les Grecs du Bas-Empire l'avaient bien compris : l'Anatolie fut leur soutien, leur réserve, le refuge où, jusque dans leur déclin, ils trouvèrent des forces pour faire sur Constantinople un retour offensif. Ils furent, parmi les chrétiens, les derniers politiques de l'Orient. Après eux, la république chrétienne, par indifférence ou par jalousie mesquine, laissa prendre à l'ennemi les clés de la maison.

Telle est l'origine de ce vice de construction qui fait chanceler à l'est l'édifice européen. Qu'on me montre, soit dans le domaine idéal, soit sur la terre du bon Dieu, les bornes de cette Asie dont nous ne sommes qu'un rameau plus vivace et qui nous a donné les semences des générations, nos mœurs, notre grammaire, nos nombres, nos croyances : et je consens à dire que la question d'Orient est close. Mais tant que les deux régions seront séparées par un petit fossé plein d'eau ou par des plaines sans obstacle, tant qu'un courant magnétique circulera de Paris à Jérusalem, de Constantinople à la Mecque et de Pétersbourg à Wladiwostok, je dis que la conception d'une Europe fermée aux Orientaux, les tenant à longueur de bras, les cantonnant dans l'Asie-Mineure au moment même où l'on se dispute les bonnes grâces des Cochinchinois, est une idée digne des barbares, nos pères. C'est ainsi que, barricadés

derrière leurs ponts-levis, ils s'endormaient dans une parfaite insouciance du sort de leurs voisins.

L'Europe du XVe siècle, moins prévoyante encore que celle du XIIIe, ignorait presque tout de l'Orient. C'est pour cela qu'à l'époque où Boabdil quittait les murs de Grenade, les grands-ducs de Moscou payaient encore un tribut aux Tartares, et l'Islam, s'ouvrant un chemin jusqu'au cœur de l'Europe, allait faire flotter l'étendard du prophète sur les murs de Bude. Arrêtons-nous un instant : le moment est solennel, et les physionomies opposées du Turc et du Chrétien expliquent à la fois la marche foudroyante de la conquête musulmane et les revers qui lui ont succédé.

Voyez d'un côté ce peuple à demi nomade, sans passé, sans racines, léger de bagage et riche d'espérances : il entre en campagne à la manière de ces hordes qui ont fondé tous les grands empires asiatiques, sauf à s'énerver plus tard. Mais il a perfectionné le système. D'abord, il est dégagé de toute fumée mystique. Il ne discute pas. Il prend des Arabes une religion toute faite, sans rien ajouter ni retrancher. Son fanatisme est celui du soldat qui meurt pour son drapeau, et non celui du santon qui se torture pour conquérir le ciel. Cet héritier de l'Islam est peu soucieux de propagande : on compte à peine à son actif quelques conversions intéressées. Il lui plaît que les chiens de chrétiens gardent leur croyance : ils en seront plus faciles à gouverner. Dans tous les cas, on ne le verra pas s'embourber dans les marais de la controverse, qui recouvrent à cette époque les trois quarts de la chrétienté.

Ce n'est pas tout. Renchérissant sur sa mobilité native, il crée une milice qui n'aura de contact avec personne qu'avec le chef et dont les membres ne connaîtront même pas leur véritable nom. Ce sont les fameux janissaires, enlevés à des berceaux chrétiens, dépaysés, débaptisés : ils n'ont d'autre famille que le régiment, d'autre foyer que le bivouac, d'autre toit que la caserne, d'autre père que le sultan; et bientôt ils n'auront d'autre règle que leur appétit, admirablement symbolisé par l'énorme gamelle autour de laquelle se rallient leurs cohortes.

Ainsi préparés, les Turcs se jettent sur l'Europe. Comme ces aigles façonnés pour la victoire, et que les conquérans prennent volontiers pour emblèmes, ils sont tout entiers becs et ongles, muscles et ressorts d'acier, ailes immenses : si bien qu'on se figure un Bajazet l'Éclair comme un de ces oiseaux gigantesques qui fondent sur leur proie, l'enlèvent et disparaissent dans la nuée. De là ce coup d'œil de politique et de guerrier qui enveloppe l'Asie, l'Archipel et la moitié de l'Europe. De là ce vol sûr et savant qui, d'abord, plane et décrit un cercle autour de Constantinople,

fascine la ville grecque couchée sur son Bosphore, puis tombe sur elle comme une flèche et enfonce ses ongles dans la chair palpitante. Auprès de ce mouvement précis, élégant et rapide, les autres nations conquérantes semblent des tardigrades.

Ouvrez maintenant Villehardouin, et considérez ces chevaliers bardés de fer dont les derniers occupaient encore la Morée, lorsque les Turcs franchirent l'Hellespont. Ce sont de braves combattans, de sages législateurs. Dès qu'ils mettent pied à terre, ils construisent un castel et font un règlement. Mais comme leur conquête est hésitante! Quelles délibérations interminables, que de vains scrupules! Iront-ils ou n'iront-ils pas? Byzance est bien séduisante, mais que de jours d'indulgence on gagnerait à Jérusalem! Et puis que font leurs dames dans leurs manoirs délaissés? Faut-il violer ses vœux, faut-il perdre Chimène? Et vite, un parlement se tient en plein air, sous le chaud soleil d'Orient qui semble encore leur durcir la cervelle; si bien que de palabre en palabre, ils arrivent à Constantinople réduits des deux tiers, et n'y seraient point arrivés du tout, sans les Vénitiens.

C'est que l'Europe alors n'avait point le loisir de faire de la grande politique. Elle enfantait laborieusement des États. Elle fixait des groupes. Elle cherchait à dompter l'humeur aventureuse des hommes, en les retenant à l'ombre des clochers et des beffrois. En un mot, elle fondait: ce qui est le moindre souci des Orientaux. L'apparition des Turcs jette un désordre effroyable dans ce jardin d'acclimatation morale; ils renversent les clôtures encore frêles, chassent les gardiens épouvantés, détruisent en une heure le travail des siècles, et rappellent à la vie primitive les plus beaux et les plus fiers des êtres que l'Église avait lentement apprivoisés. Mais ils ne fondent rien. Volontairement isolés, ou même, suivant un mot célèbre, campés, ils seront les premières victimes de cette orgueilleuse solitude.

La première frayeur passée, l'Europe se remit au travail; et ses hommes d'État, de moins en moins naïfs, ne virent, dans cet étrange voisin, qu'une pièce de plus sur l'échiquier : c'était une sorte de « cavalier, » dont les sauts brusques et imprévus déconcertaient l'adversaire. Ils ne voyaient point le dommage presque irréparable causé à leurs frères, les chrétiens d'Orient. Pour le mesurer, rappelons-nous la sourde fermentation des races entre l'Adriatique et la mer Égée, sur un sol difficile et tourmenté; les débris du vieux monde, Grecs, Dalmates ou Valaques, pris à revers par des peuples nouveaux, et rejetés dans les montagnes ou vers la mer; les relations entre la côte et l'intérieur de plus en plus pénibles; des petites monarchies obscures, revêtues de titres pompeux et absorbées par d'obscures querelles : puis les influences

rivales de Rome et de Byzance se disputant l'âme des peuples, l'une avec sa propagande fougueuse et son esprit de croisade qui arme le bras des Hongrois, l'autre formaliste, cruelle à froid, par politique et non par entraînement, habile à dompter des sauvages par la cantilène uniforme de ses rites. Déjà les peuples se disciplinent. Déjà, le long des vallées populeuses, la croix grecque et la croix latine s'avancent parallèlement. Les églises de marbre ou de pierre dominent les cabanes en pisé. Les marchands grecs, les cabaretiers dalmates remontent les fleuves et s'établissent au croisement des routes. Derrière le prêtre et le négociant, voici le politique. Les jalousies de race et les querelles de sacristie gênent sa marche; cependant on peut prévoir le temps où les dynasties locales iront se fondre dans le moule plus large d'un nouvel empire byzantin, rajeuni de sève barbare, et laisseront derrière elles un sillon moins profond que nos anciens royaumes de Provence ou d'Aquitaine. Or l'irruption des Turcs remet tout en question.

Comme on voit tourbillonner dans les plaines hongroises une trombe de poussière qui dérobe en quelques minutes la vue des arbres et des maisons, de même la grande ombre de l'Asie s'allonge et engloutit des morceaux entiers de territoire. Pendant deux, trois et quatre siècles, on ne les verra plus qu'à travers un nuage. C'est d'abord l'Anatolie, ce poste avancé de l'Europe, cette terre féconde, nourrice de deux ou trois civilisations, ancêtre des colonies grecques, pourvoyeuse de Rome et de Byzance, arbitre de la foi, dont chaque ville, Antioche, Nicée, Nicomédie, est fameuse par quelque concile. Cette terre, classique entre toutes, recule dans un lointain nébuleux. Aujourd'hui même, elle nous est à peine mieux connue que le Congo. C'est ensuite la péninsule des Balkans, ce vieux sol légendaire dont la Grèce est le joyau, cette fertile Mésie, ces côtes si heureusement découpées, qui avaient vu l'aurore de l'ancien monde, et qui en vit les derniers reflets colorer l'éclosion tardive et magnifique de Constantinople : tout disparaît dans le nuage menaçant dont l'ombre, répandue sur la Hongrie, fait frissonner l'Europe jusqu'à Vienne. Toutes ces contrées qui, dans le bouillonnement du moyen âge, commençaient à prendre figure de nations, deviennent de simples boulevards stratégiques. L'Europe n'aperçoit plus la péninsule que de loin, à travers la fumée des batailles, comme un réduit formidable qui vomit sur elle le fer et le feu. C'est bien une citadelle, en effet, que ce vaste front bastionné, défendu par le large fossé du Danube, défilé par le feu convergent de ses forts en demi-cercle, flanqué des sombres arêtes de la Bosnie, hérissé de montagnes qui paraissent autant d'épis protecteurs, et prolongeant jusqu'au littoral, à travers les Alpes et

le Pinde, ses courtines et ses chemins couverts. On la voit, pendant plus de cent ans, perdre et reprendre tour à tour sa demi-lune et ses ouvrages avancés, c'est-à-dire la Crète et la Morée. De rares voyageurs se risquent dans cette enceinte si bien défendue. De retour chez eux, ils rédigent des relations merveilleuses. On dirait qu'ils parlent de la Chine ou du Grand-Mogol : il s'agit de cette terre du soleil levant où les évêques de Rome sollicitaient jadis l'investiture impériale, et nos rois francs le titre de patrice !

Au milieu de l'ombre envahissante, la mer reste lumineuse, la mer bleue, seule capable de fondre dans son harmonie les contrastes des peuples. Dans l'espace que la retraite de l'Europe vers le Nord a laissé vide entre les barons, les pachas et les barbaresques, fourmille la population levantine, un mélange indescriptible de turbans, de fez, de torses bronzés, de robes fourrées, d'armures damasquinées, de riches négocians et de portefaix, de seigneurs et de faquins, de forbans et d'épiciers, tous plus ou moins métis et courtiers, qui s'entremettent entre l'Asie musulmane et l'Europe chrétienne, également prêts à trafiquer de leur accord ou de leur dissentiment. Toutes les langues de l'univers, toutes les races, depuis le nègre de Nubie jusqu'au pâle Circassien, du Grec remuant au Turc impassible, du Juif officieux à l'Espagnol hautain, toute l'écume, toute la fleur des civilisations rivales est poussée là par une nécessité, plus impérieuse que les querelles de politique ou de religion ; et, pour bien montrer quel admirable domaine l'Europe laisse échapper dans ses déchiremens intérieurs, on voit surgir, au-dessus de cette tourbe flottante, le fier profil des anciennes cités républicaines, sous les noms de Venise, de Raguse ou de Gênes : créatures charmantes, êtres ambigus et amphibies, vivant sur la terre et sur l'onde, et confondant, dans leur grâce de sirène, les traits de l'Europe et de l'Asie. Le vieux sol antique est si riche, le lac gréco-romain est un auxiliaire si puissant, que ces états décrivent une orbite hors de toute mesure avec leur faible assiette territoriale, jusqu'au jour où ils périssent faute d'aliment et victimes de la mésintelligence des deux mondes : car si la rive africaine et la rive asiatique avaient été conquises à l'Europe, on ne voit point de bornes à leurs destinées. Même en succombant, ils ont fait brèche dans l'Islam. Les Espagnols, puis les Français, se précipitent à leur suite sur le chemin maritime. Le commerce reprend ses anciennes routes. La politique tourne la citadelle ottomane, et, par les Dardanelles, relance le Grand Seigneur dans son Divan. Marseille peut se croire un instant l'héritière de Venise ; et, pendant deux cents ans, les rois très chrétiens poussent la Turquie, comme un bélier, contre les murs de l'édifice incohérent bâti par Charles-Quint.

II.

Cependant, les belles régions du Bas-Danube, du Balkan et du Pinde semblaient perdues pour la civilisation. La brume qui les enveloppe ne commence à se déchirer que dans les premières années du XVIIIe siècle, après l'expédition du prince Eugène, lorsque la retraite des armées ottomanes mettait à nu les défenses immédiates de l'empire. Il est intéressant de suivre, dans les récits des voyageurs, cette lente résurrection d'un vieux continent, qui commence avec les lettres de lady Montague et qui n'est point encore terminée. Des lambeaux de territoire reparaissent peu à peu. Ici c'est un cap, là le profil d'une montagne, plus loin le cours ignoré d'un fleuve, qui sortent des ténèbres. Voici l'ancienne Illyrie, avec ses ravins ombreux et ses larges vallées. Voici les plaines fertiles de la Dacie, où de timides moissons se répandent après chaque traité de paix. Voici la Macédoine, toute jaune de maïs entre ses montagnes, tantôt arides et tantôt couvertes de grands hêtres. Voici les forêts du Pinde, d'où l'on descend d'étage en étage jusqu'à la blanche Janina et jusqu'à la mer. Comme autrefois, le berger valaque y garde ses troupeaux. Voici la Grèce, dont le nom seul arrachait des larmes à nos pères; l'Arcadie, ce Tyrol méridional, tout parfumé de lavande et de laurier-rose, et la grasse Messénie, où les rivières coulent sous des platanes au pied des coteaux chargés de vigne, et vont se perdre dans la mer étincelante, à travers le velours doré des promontoires. Voici enfin l'Acropole, vers laquelle nos philhellènes tendent les bras, car ils sont, par l'esprit, plus proches parens de Démosthène et de Phidias que des Champenois, ducs d'Athènes.

Mais combien cette péninsule est changée, depuis le jour où les Hunyade et les Ladislas y livraient leurs derniers combats! Au début de ce siècle, les voyageurs qui pénètrent par la brèche à la suite des armées russes ou allemandes ne cachent pas leur consternation. L'esprit asiatique a tout envahi ou tout laissé périr. Les anciennes églises s'effondrent sous les ronces; ou bien, si elles se dressent encore dans l'enceinte fortifiée des couvens, si elles abritent parfois les dernières étincelles de la liberté, le culte s'est endormi dans un rite enfantin, et le clergé a compromis sa dignité en acceptant l'aumône dédaigneuse du vainqueur (1).

(1) Voici les principaux ouvrages auxquels nous avons emprunté les traits de cette esquisse : Pouqueville, *Voyage en Grèce, à Constantinople et en Albanie*, 1805-1807; Chaumette des Fossés, *Voyage en Bosnie*, 1807-1808; John Galt, *Voyages and Travels*, 1809-1811; Adam Neale, *Travels through Turkey*, 1818; Francis Hervé, *A residence in Greece and Turkey*, 1837; Moltke, *Briefe über Zustand und Begeben-*

Où est cette chevalerie bosniaque, indocile et vaillante, le tourment et l'espoir des Hongrois? Tout entière passée à l'ennemi, avec armes et bagages. Longtemps elle a formé l'avant-garde de l'empire ottoman. On reconnaît encore ses descendans à leur démarche fière, à leur front têtu, à leur œil de faucon. Naguère, chaque printemps les ramenait, lestes et braves, dans les plaines de la Croatie, qu'ils tondaient à plaisir. Ou bien, à l'appel du héraut d'armes, ils allaient rejoindre, le long du Danube, les cavaliers d'Asie. C'étaient alors de belles chevauchées jusqu'à Temesvar, jusqu'à Bude, dans un fourmillement de casques, de cuirasses, de turbans et de burnous. Les croupes ramassées des petits chevaux bosniaques se serraient contre les flancs nerveux des chevaux arabes, et l'Europe musulmane, entraînée dans l'avalanche, rivalisait d'audace avec l'Asie conquérante. Ces beaux jours ne sont plus. A l'aurore du XIXe siècle, cette brillante cavalerie a reflué dans ses montagnes pour n'en plus sortir. Elle doit vivre sur ses maigres revenus, aux dépens du chrétien, qu'elle soupçonne de connivence avec l'ennemi. N'étant plus victorieuse, elle devient tyrannique, et déjà ces belles vallées, vides de cultivateurs, se transforment en désert verdoyant.

Au moins cette noblesse a survécu, grâce à son apostasie. Mais en Serbie, de tous les rudes compagnons qui combattaient à côté de leur prince dans les champs de Kossovo, rien ne surnage, pas une famille, pas un nom, à peine un souvenir jeté au vent du ciel dans le refrain d'une chanson. Il ne reste qu'un peuple de serfs et de pâtres, parmi lesquels les plus grands héros sont des marchands de porcs, parce que les porcs se contentent de glands et que dans le fond des forêts on peut vivre libre et oisif : deux privilèges inséparables aux yeux du chrétien d'Orient. La forêt a presque entièrement reconquis ce sol qui était un des greniers de Rome et dont la légende moderne fait un repaire de brigands. Débonnaire en temps de paix, mais hérissé de broussailles et facile à défendre en temps de guerre, ce pays ramène à la vie sauvage tout ce qui a du cœur. Le menu peuple reçoit les ordres d'un caporal Schlag, qui croit, en l'humiliant, remplir une mission céleste. Lady Montague nous montre ces infortunés tremblant sous le fouet du janissaire. Du fond de sa berline, elle n'a pas aperçu les éclairs de leurs yeux noirs où s'amassent de telles rancunes. Ils ont mis cent ans à couver leur colère; mais comme les traces de ces malheurs s'effacent lentement! Que de terres incultes, quels aspects mélancoliques, surtout aux environs des anciennes forteresses! Là, il

heiten in der Türkei, 1835-1841; Grisebach, *Reise durch Rumelien und nach Brussa*, 1839; Blanqui, *Voyage en Bulgarie*, 1841, etc.

semble que tant de fortunes diverses, qui ont roulé les hommes ainsi que des galets sur une grève, aient émoussé le tranchant de leur énergie. Combien de fois, suivant au petit pas de mon cheval la crête encore visible des retranchemens de Laudon, j'ai contemplé, près de Belgrade, ces plaines magnifiques et ce réseau de fleuves, où nos pères ne voyaient que la lice d'un éternel tournoi! Sur la scène vide aujourd'hui, que trouble à peine le chant d'un pâtre ou le cri d'un épervier, que de noms sonores, que de panaches, que de grands coups d'épée! Qui pensait aux Serbes à cette époque? Est-ce que le prince de Ligne, lorsqu'il datait de cette colline même, ses lettres charmantes, avait un regard pour les humbles villages perdus dans la vallée? Ainsi ce peuple fut ébloui jadis, mais écrasé par le choc des deux mondes. De tant d'orages qui passaient au-dessus de sa tête, il ne recevait que la foudre et non les pluies bienfaisantes. Je le voyais, abandonné au milieu de ce vaste champ de bataille, panser lui-même ses blessures et chercher en tâtonnant le chemin de l'avenir.

Au siècle dernier, les Valaques et les Moldaves avaient conservé leurs nobles : mais il aurait mieux valu pour eux n'en point avoir, tant ces boyards, encouragés par les princes phanariotes, se montraient impitoyables aux pauvres gens. On sait que, depuis plus d'un siècle, ces provinces étaient mises à l'encan et vendues à des banquiers grecs. Voici, d'après Zallony, les conseils que le nouveau gouverneur recevait en quittant Constantinople : — « Altesse! les ressources de votre principauté sont immenses, et les besoins de votre peuple limités. Si vous soumettez ces paresseux à de fortes taxes, vous protégerez l'agriculture et en même temps vous remplirez vos coffres. » — Il est doux de s'enrichir en faisant le bonheur de ses semblables. Le soi-disant prince faisait à Bucharest une entrée magnifique. Ce n'étaient que riches manteaux, kalpaks, aigrettes et bonnets de zibeline. Le clergé sortait des portes pendant que les cloches carillonnaient à toute volée. On voyait caracoler les boyards, revêtus de toutes les dignités du bas-empire, depuis le chancelier ou grammaticos jusqu'au grand-officier des bottes ou du narghilé. Le prince venait ensuite, essayant de se persuader qu'il était le successeur de Constantin dont l'image flottait dans les plis de son étendard. Mais derrière ce fantôme d'empereur grec on portait le sandjak impérial aux trois queues de cheval, symbole de sa vassalité. Quel triste gouvernement que celui d'un despote éphémère et toujours révocable! La destinée de celui-ci ressemble à un rêve des *Mille et une nuits*, à moins que ce ne soit la vulgaire aventure d'un marquis de Mascarille, brusquement dépouillé de son costume d'emprunt. A chaque minute il pouvait voir surgir devant lui quelque Capudji-bachi l'invitant à rendre des comptes, ce qui signifiait le

plus souvent rendre gorge, ou consacrer sa tête à l'ornement du sérail. La noblesse locale, autrefois si chevaleresque, faisait cause commune avec le gouverneur. Cette cavalerie chrétienne, errant sur la limite des deux civilisations, presque orientale dans ses mœurs, frappée souvent d'un double tribut par l'empereur et par le sultan, rachetant par des marques de servilité sa précaire indépendance, avait payé de sa fierté le maintien de quelques privilèges. Quant au paysan roumain, naturellement vif et gai, mais déformé sous un pareil joug, il en garda longtemps la courbature. Des récits presque contemporains nous le montrent doux et passif, mais silencieux et abruti, résigné, prêt à tout, indifférent aux bons comme aux mauvais traitemens, portant, avec sa pipe et son couteau, toute sa fortune à sa ceinture et vivant dans une sorte de tanière souterraine. Dans les premières années de ce siècle, la riche Valachie n'était encore qu'un désert à peine cultivé. On était stupéfait de rencontrer, au milieu de cette solitude, une capitale dont les deux cents églises brillaient au soleil, des palais, une société, des visites, des marchandes de modes et des équipages. Le pays cependant reprit haleine sous la protection des Russes, et se releva promptement de ses ruines. Dans ces plaines ouvertes, où subsistent les foyers de quelques grandes villes, la civilisation est contagieuse : elle s'éteint ou se rallume aussi soudainement que la flamme le long d'une rampe de gaz.

Au moins, les riverains du Danube et de la Save présentaient encore figure de peuples. Mais de cette vigoureuse nation bulgare qui balança jadis la fortune des empereurs, il ne restait, au début du siècle, que des débris informes. On savait à peine alors qu'il existât des Bulgares, encore moins qu'ils eussent une histoire. On aurait pu cependant reconnaître, par la différence des langages, la longue ligne d'investissement que leurs princes avaient tracée autour de Constantinople, du lac d'Ochride jusqu'à Varna. Mais personne, même parmi eux, ne se souciait de ce passé lointain. L'art de Byzance, et plus tard celui des Turcs, avait fait, de cette armée menaçante, une paisible ceinture de maraîchers et de laboureurs. La Bulgarie tout entière est, à cette époque, une énorme banlieue qui fournit à la capitale les trois objets essentiels en Orient, le pain, le tabac et les roses. Ses habitans acceptent si bien leur sort que les premières campagnes des Russes les trouvent fidèles à la Porte et soulevés contre l'envahisseur. Lorsque le sultan Mahmoud, secouant l'indolence du sérail, visite les cités bulgares, une foule émue et respectueuse se presse sur ses pas et parmi ces grappes humaines, qui couvrent les terrasses pour mieux le voir, on crie : « Vive le *Basileus!* » Ainsi, ces pourvoyeurs de Constantinople n'apercevaient, dans le sultan, que l'héritier des em-

pereurs; et pourvu que leur blé se vendît, peu leur importait le nom du consommateur. Au surplus, il ne faudrait pas se représenter les Bulgares comme de bons fermiers vivant sous la protection des lois : « Heureux, dit le proverbe, les peuples qui n'ont pas d'histoire! » Sagesse trompeuse, égoïsme à courte vue. Lorsque les hommes cessent d'avoir une destinée collective, incapables de s'aider les uns les autres, ils flottent à la merci des vents contraires. La différence d'un fleuve ou d'une montagne, un rayon de soleil, une tempête, une peste, une armée qui passe, décident de leur misère ou de leur prospérité. Les voyageurs qui ont traversé les environs de Widdin vers 1840 nous peignent des Bulgares maladifs et décharnés, vivant sous terre, comme les Valaques. De l'autre côté de la montagne, ils sont moins pauvres, mais sans défense devant tous les fléaux, minés par la fièvre près des marécages, décimés par la peste dans les endroits populeux. Un jour, nous sommes à Tirnovo et nous admirons, dans un site enchanteur, tous les signes de la prospérité. Un an plus tard, cette ville délicieuse n'est plus qu'un hôpital nauséabond. Que maintenant des voyageurs complaisans m'introduisent dans la cabane du paysan bulgare; qu'ils louent la chasteté des femmes et la patience des hommes; qu'ils décrivent minutieusement les broderies de leurs chemises et le rythme de leurs danses grossières, cela m'importe peu. Ce que je demande, ce ne sont pas des bergeries, ce sont des âmes de peuples. Longtemps encore après l'émancipation de ses frères, le peuple bulgare cherchera la sienne. Mais il la trouvera, malgré l'Europe et malgré ses divisions intestines.

Un œil exercé aurait pu dès lors discerner les traces d'un plan général dans la position des Bulgares, comme on reconnaît les assises d'un château féodal sous l'herbe qui les recouvre. Mais plus loin, en Macédoine, en Thessalie, en Épire, les voyageurs n'apercevaient qu'un chaos de langues et de races vivant pêle-mêle sous l'autorité nonchalante ou tracassière des petits tyrans locaux. Ce n'est pas qu'on y fût nécessairement misérable : ces provinces, plus éloignées des frontières de l'empire, avaient moins pâti des maux de la guerre. La soldatesque, qui vivait à leurs dépens, s'y trouvait à l'aise, et ne les maltraitait pas trop. Elle buvait, mangeait, faisait ripaille, comme ces begs de Macédoine dont Pouqueville nous décrit les festins pantagruéliques. Il ne faut pas oublier qu'au début du siècle, la péninsule n'est qu'une citadelle en désarroi : sur tel point, on s'est battu, et le sol, piétiné par les chevaux, est encore couvert de sang; à deux pas de là, des bosquets continuent de fleurir, et l'on mène assez joyeuse vie, en dépit du bruit du canon. Mais derrière ce campement, il n'y a que des tribus éparses qui se connaissent à peine entre elles, et qui souvent se combat-

tent. L'homme n'est plus cet être prévoyant, vainqueur de la mort et de l'espace, qui fonde un état pour se survivre à lui-même et pour dépasser l'horizon de sa colline. C'est un animal éphémère, sans passé et sans avenir, esclave et non pas maître du sol qui le nourrit. Le hasard l'a-t-il jeté dans la plaine, il est assez honnête et creuse machinalement son sillon ; deux cents mètres plus haut, le voilà brigand : affaire d'altitude. Les vallées sont des tapis de verdure plus ou moins riches, sur lesquels un être instinctif, à la manière des abeilles et des fourmis, a dessiné l'arabesque des cultures et piqué les points rouges des villages. La politique peut tailler à sa guise cet habit d'Arlequin : elle n'y trouvera pas l'étoffe d'une nation.

Est-ce un peuple par exemple, ou n'est-ce point plutôt une bande de brigands, que cette Haute-Albanie, dans ses montagnes inaccessibles ? Ici, le vol à main armée prend des proportions épiques. Il est appuyé sur l'honneur, sur la bravoure et sur de glorieuses traditions. Ici, on honore côte à côte le Christ et Mahomet : la religion n'est qu'un voile léger sous lequel reparaît le sauvage. Ce primitif a la beauté, l'agilité, la grâce d'une créature parfaitement adaptée à son rôle. On le considère avec respect : c'est un fauve de la grande espèce. Lui seul, ou ses pareils, les chevaliers de grand chemin, vivent dans le désordre comme dans leur élément. Sa race foisonne sur les ruines, fait souche et se propage. On l'a vu descendre de ses montagnes, envahir le plateau de Novi-Bazar, pousser devant lui les familles serbes et les jeter dehors. Il a inondé l'Épire et franchi le golfe de Lépante. Il a saccagé la Morée pour le compte des Turcs, en attendant qu'il combattît les Turcs pour le compte des insurgés, car il sert également toutes les causes, pourvu qu'il y ait des coups à donner ou à recevoir. Ce condottiere de l'Orient n'opère pas seulement en Europe : il égrène sur toutes les routes d'Asie ces villages d'Arnautes, terreur des populations paisibles. Il va devant lui, sans autre mobile que le goût des aventures, tantôt se glissant parmi les phanariotes pour gouverner la Valachie, tantôt exterminant à son profit les tyrans inférieurs, comme Ali-Pacha de Janina, tantôt escaladant les marches d'un trône, comme Mehemet Ali : c'est la dernière apothéose du soldat de fortune, protecteur de l'ordre, instigateur du progrès, idole de l'Europe. Celle-ci aura la simplicité de croire qu'on fabrique un état moderne avec les procédés du moyen âge et prendra pour un souverain philosophe le rusé destructeur des mamelucks. Mais ces brillans Albanais, s'ils peuvent défrayer l'Afrique et l'Asie de politiques et de guerriers, n'ont, dans leurs montagnes, rien construit de durable ; et leur exemple ne servira qu'à perpétuer, au cœur de la péninsule, une forme de la civilisation que les habitans de Tombouctou ont déjà dépassée.

Il y a, de par le monde, des peuples qui ont un corps bien avant de posséder une âme : les Bulgares en sont la preuve. Il en est d'autres dont l'âme est si vive qu'elle a, en quelque sorte, précédé le corps : et c'est le cas des Grecs. A la veille de l'insurrection, ce grand nom de Grèce retentit partout. Il éveille les échos sonores de l'ancienne Hellade. La douce langue d'Homère enchante l'oreille du voyageur. Du Bosphore jusqu'à l'Eurotas, dans les rues de Constantinople, le long de la mer de Marmara, au sein des hautes vallées de la Thessalie, à Janina comme à Corinthe, on rencontre des essaims de ces abeilles qui volaient sur les lèvres de Platon. Mais quand on cherche un peuple, on ne trouve que des ruches dispersées, quelquefois le désert; et l'écho seul répète ces beaux noms d'autrefois.

Dans le Péloponnèse, le voyageur est attristé par les débris fumans des maisons brûlées. Sur la route de Patras, voici un village chrétien réduit en cendres par les ordres du brigand chrétien Colocotroni. L'Épire tout entière est en feu, bourgade contre bourgade, château contre château. Pour faire deux lieues, il faut négocier avec les chefs de dix villages, comme aujourd'hui dans le centre de l'Afrique. En face de la Messénie, l'île de Prodano, rendez-vous des pirates, tient les paysans de la terre ferme dans un état d'alarme perpétuelle. Tous les murs sont percés de meurtrières. On laboure le fusil à la main, et sous la protection de vigies volontaires, qui, à la moindre alarme, appellent tout le monde au combat. De même, aux environs de Corinthe, des sentinelles, postées sur les hauteurs, signalent par des cris le passage des voyageurs et par des coups de fusil l'apparition des corsaires. Il suffit de quelques heures pour opérer la levée en masse des paysans préposés à la garde de l'isthme.

Les contrastes de mœurs ne sont pas moins frappans. A côté du marinier agile, à la tête petite, à l'œil brillant, on rencontre à l'intérieur des Slaves encore mal éveillés. Dans cette Morée grande comme la main, que les cailles d'Égypte traversent d'un seul vol, il y a des cantons fermés à tous les souffles du dehors. Ailleurs, dans le Magne, cet épi rocailleux qui s'avance en pointe jusqu'au cap Matapan, on tombe en plein moyen âge. Là se dressent de gothiques manoirs, habités par des flibustiers gentilshommes. Là, vous serez reçu par quelque Flora Mac-Gregor, reine de son clan, et vous contemplerez avec stupeur, au début du XIXe siècle, ces velours verts ou cramoisis, ces couronnes ducales, ces châles brodés d'or, tout l'appareil du roman ou de la féerie.

Pourtant, sur ce sol privilégié, le flambeau vacillant du souvenir n'a jamais été complètement éteint. Cette race ingénieuse et mobile ne subissait qu'à demi la tristesse, la misère et l'oppression.

Et puis n'avait-elle pas la mer pour elle? Flots bénis, dont les sillons se referment derrière la proue des navires, sans garder, comme la terre, les traces de la désolation! Plaine ondoyante, toujours vierge et toujours jeune, qui, chaque matin, sollicite avec des grâces nouvelles l'activité des hommes! Est-il possible de garder rancune à la nature, quand elle vous poursuit d'un éternel sourire? Un peuple maritime peut-il devenir esclave de la glèbe et prisonnier de la montagne? N'a-t-il pas, comme les oiseaux de mer, des retraites inaccessibles, des angles de roc pour abriter sa nichée? Je me rappelle le récit d'un naufrage à Salamine, un de ces naufrages pour rire où l'on est toujours sauvé par quelque divinité favorable. C'est en 1804. Les voyageurs sont jetés parmi des rochers affreux; ils vont périr : mais soudain une nymphe compatissante, je me trompe, un bon moine se trouve là juste à point pour leur montrer l'entrée d'une caverne. Ils débarquent, ils allument un grand feu qui sent la résine. De leur grotte enguirlandée de pampres, ils contemplent, d'un œil attendri, la mer violette et les petites crêtes blanches des flots courroucés. Puis on les mène au couvent, boire de l'eau-de-vie de miel. « Là, je vis bien, dit le héros de cette aventure, que, tout en criant misère, on était fort à son aise. » Il est difficile, en un tel pays, de prendre le despotisme au sérieux. Les maîtres, dont le joug paraissait si insupportable, devaient ressembler plus d'une fois à ce primat grec dont parle encore notre voyageur, qui se grisait consciencieusement avec ses hôtes, criait et chantait à tue-tête, et aurait mis volontiers le feu à sa propre maison pour y voir plus clair. Toutefois, les Grecs de la côte et des îles étaient assez riches pour oser se plaindre. Leurs moyens leur permettaient de se souvenir qu'ils étaient un peuple, et tous les Colocotroni de l'intérieur, qui étaient pauvres, ne demandaient pas mieux que de les y aider. Rien ne ressemble moins aux mouvemens de l'enthousiasme que les débuts de cette insurrection.

Mais il faut admirer la puissance de l'idée qui peut infuser une seule âme à tant d'êtres différens ou hostiles. Que restait-il de la Grèce antique? A peine une traînée lumineuse, comme on dit que la lumière d'un astre éteint voyage encore à travers l'espace. Aurait-on cru que de pauvres pâtres, des matelots ignorans, des marchands avides, des voleurs de grand chemin iraient lever la tête et distinguer cette lueur dans le ciel de l'histoire? Ils l'ont fait cependant. Telle est la grandeur de cette idée de patrie, qu'à travers l'espace et le temps, elle est descendue, comme un lointain rayon, sur les fronts de ces races pour leur communiquer la force de vaincre. Ici-bas, la Grèce antique est morte : on ne la ressuscitera pas. Mais il semble qu'elle revive dans les étoiles, comme ces hé-

ros fabuleux que, jadis, elle élevait au rang des astres, et qui, bienfaisans même au-delà du tombeau, servaient encore à guider les navires. De même, elle a versé de là-haut sa lumière sur ces lointains descendans, appesantis de sang barbare; et cette lumière est si féconde, que, par sa seule vertu, elle a fait éclore une moisson d'espérances.

III.

Si j'ai tracé ce tableau, ce n'est pas pour le vain plaisir d'étaler des misères en partie oubliées; encore moins pour diminuer le mérite des peuples qui ont conquis leur place au soleil. J'admire au contraire qu'ils aient pu, dans un si court espace de temps, convertir en citoyens des serfs naguère encore courbés sur la glèbe, ou de hardis partisans rebelles à toute espèce de frein. Mais, à quoi bon dissimuler les difficultés de cette glorieuse entreprise? Pourquoi flatter un patriotisme, respectable à coup sûr, mais qui peut égarer ces peuples sur leurs propres ressources et sur l'importance de leur rôle? S'ils étaient nés à l'écart, dans quelque canton reculé du globe, ou bien à l'époque où les communications étaient rares, ils auraient vidé entre eux leurs querelles, et parcouru lentement le cercle complet des métamorphoses où s'achèvent les êtres bien organisés. Mais ils ont grandi dans l'atmosphère surchauffée de l'Orient, sous les yeux des puissances attentives ou jalouses. Ils ont digéré à la hâte des alimens mal préparés. A peine dotés des organes les plus rudimentaires, on les a fait entrer de plain-pied dans les conseils de l'Europe. Grâce à leur position géographique, ils appellent sur eux l'attention de l'univers. Les voilà postés en sentinelles sur des remparts vermoulus qu'ils ont la charge de défendre contre des ambitions rivales. Il y a, certes, de quoi leur tourner la tête.

Quelle différence dans la destinée des autres nations civilisées! Les plus jeunes en apparence sont bien vieilles par comparaison. Voyez la Belgique, dont l'acte de naissance est daté de 1830; l'Allemagne ou l'Italie, qui atteignent seulement leur grande majorité : avant de parvenir à la pleine conscience de leurs forces, ces peuples ont parcouru la plus longue et la plus éclatante carrière. Ils cultivaient les arts, les lettres, les sciences; ils faisaient du commerce, de l'industrie, de l'administration, bien avant d'avoir trouvé la forme définitive des pouvoirs publics. Les communes de Flandre dressaient leurs beffrois, les riches corporations déployaient leurs étendards, les universités faisaient retentir les chaires, alors qu'on s'occupait à peine de savoir qui régnait à Bruxelles, à Vienne

ou à Berlin. Et c'est le cas de presque tous les peuples d'Europe : leur enfance politique s'est prolongée tard. Longtemps on a disposé d'eux sans leur consentement. Mais pendant leur minorité, ils ont acquis le goût du travail, la cohésion, les qualités solides sans lesquelles l'État n'est qu'une forme vide. Ils ressemblent à des hommes qui achèvent leur éducation complète avant d'entrer dans la vie politique.

Il en est tout autrement de ces peuples, esclaves la veille, auxquels on remet sans transition la charge de leur destinée. Et quelle destinée! Réparer les fautes séculaires de l'Europe, et combler le trou béant qu'elle a creusé à l'est! Comment parler de constitution, de progrès, de service militaire, à des gens qui comprennent à peine l'obligation du travail et la légitimité de l'impôt? De tous les mobiles qui dirigent les actions humaines, ils n'ont conservé que la passion de l'indépendance. Le travail, pour eux, c'est la servitude; et le premier usage qu'ils font de la liberté reconquise, c'est d'échapper, s'ils le peuvent, à cette loi tyrannique.

De là des embarras intérieurs qui diminuent leur force de résistance ou d'expansion. Chez eux, l'individu, bien loin d'être en avance sur l'État, comme dans les vieilles civilisations, retarde au contraire la puissance publique, arrête son essor, et parfois lui refuse les moyens de vivre. C'est ainsi que le gouvernement serbe est contraint de livrer un combat perpétuel pour arracher aux contribuables des ressources pourtant bien modestes, et qu'il a dû recourir aux armes pour imposer le service obligatoire. Les paysans du Danube sont admirables dans une insurrection; ils déclament avec éloquence contre le poids des impôts; mais ils ne comprennent pas la nécessité de former une société compacte pour faire tête aux étrangers, ni de mettre une part des bénéfices en commun pour améliorer leur sort. Ils ne saisissent pas davantage l'utilité de travailler au-delà de leurs besoins, ni de faire produire au sol tout ce qu'il peut donner. Ce qui leur manque, c'est le feu sacré, c'est le grain d'ambition personnelle qu'ailleurs chacun apporte dans son métier, et qui produit l'aisance générale, en donnant aux particuliers le superflu, chose si nécessaire! En pénétrant sous le toit de ces pauvres gens, très bien doués, naturellement bons, j'ai aperçu toute la fausseté de cette morale qui nous prêche la médiocrité. Grand philosophe, entrez ici! Considérez cet homme qui, lorsqu'il a du pain, livre sa terre aux ronces et aux orties! Le défaut d'ambition fait de son enclos un véritable cloaque, et la modération dans les désirs l'empêche de changer de linge. Si on le laissait faire, son idéal serait une anarchie tempérée par un vague sentiment fraternel, qui lui permettrait de vivre entre le pope et le staroste, à la condition d'écouter quelquefois, mais de

rosser au besoin ces guides affectueux de ses affaires temporelles et spirituelles.

Il faut louer sans réserve les jeunes gouvernemens qui n'acceptent point un pareil état social, et qui luttent de leur mieux contre l'ignorance et l'inertie. Mais s'ils produisent des hommes politiques remarquables, ils comptent peu d'administrateurs. Ils ont quelquefois des ministres qui connaissent merveilleusement l'Europe et très mal leur propre pays. Ce sont des diplomates éminens, grâce à leurs qualités primesautières; mais ils ont peu de goût pour les besognes terre à terre qui demandent moins de génie que de méthode et de persévérance. Ils se lamentent volontiers sur les défauts de leurs concitoyens, mais ils ne font rien, ou peu de chose, pour les guérir. La tâche ne serait pourtant point au-dessus de leurs forces: lorsque le duc de Richelieu entreprit de civiliser la Russie méridionale et de fonder Odessa, je doute que les Cosaques des steppes fussent beaucoup plus habiles cultivateurs que les habitans de la péninsule. Cependant, il fit de ce désert un des greniers de l'Europe.

Et puis, faut-il le dire? les formes parlementaires ne conviennent guère à ces peuples jeunes et rudes. Elles leur font perdre un temps précieux. Elles les accoutument à prendre les paroles pour les actes, à un âge et dans un pays où les actes importeraient plus que les paroles. Les plus beaux discours du monde ne feront pas pousser un brin d'herbe. S'il faut rallier les volontés éparses; s'il est bon de faire délibérer les hommes en commun; si enfin l'usage des assemblées s'est perpétué même à travers la conquête, je voudrais des conseils mieux appropriés aux besoins de ces peuples, plus simples, plus rares et en même temps plus solennels, faits pour contrôler ou pour ratifier sommairement les décrets d'un gouvernement vigoureux. On regrette le temps où le prince Milosch convoquait le peuple en plein air, et tenait ce langage devant dix mille citoyens groupés sur le penchant des collines : « J'ai voulu vous réunir à la Saint-Georges; mais le manque de fourrages pour une si grande quantité de chevaux m'a forcé d'attendre, et de réduire cette assemblée à peu de personnes. »

Passons rapidement sur des défauts de jeunesse, qui, après tout, n'attaquent pas les sources de la vie, et qui n'ont point empêché la Roumanie, la Grèce, la Serbie, de réaliser des progrès surprenans. Le voyageur qui les visite à vingt ans d'intervalle ne les reconnaît plus. Il parcourt mollement en chemin de fer ces routes sur lesquelles il avait été durement cahoté par des charrettes antédiluviennes. Il retrouve des villes naissantes, des hôtels et des trottoirs, où il avait laissé des bourgades, des taudis et des fondrières. C'est une affaire de temps. Mais ce que le temps ne peut

pas leur donner, c'est le moyen de se fondre un jour dans quelque unité supérieure.

L'objet principal de ces études a été d'expliquer comment la nature et l'histoire les avaient désunis. Le noble sentiment d'indépendance, qu'ils ont poussé jusqu'à l'héroïsme, ne contribue point à les rapprocher. Ils ont offert le triste spectacle de peuples frères qui se déchirent le lendemain de leur émancipation. Sans doute, la France, l'Allemagne et l'Italie ont passé par des épreuves intérieures aussi graves. Mais ces peuples ne vivaient pas exclusivement de politique. La passion des foules, un instant soulevée par les querelles des princes, prenait bientôt un autre cours. Le lendemain, chacun retournait à ses affaires, qui lui tenaient au cœur plus que tout le reste; et l'on pouvait remanier les territoires, redresser les frontières, souder les provinces sans provoquer des réclamations bien vives. Cette fusion est impossible entre des peuples que rien ne vient distraire d'une pensée unique dont ils sont enivrés jusqu'à l'obsession, à savoir de leur nationalité. La Serbie et la Bulgarie parlent à peu près la même langue : les associer sous le même sceptre paraîtrait à toutes les deux le plus grand des malheurs. La force seule pourrait opérer ce miracle, mais pour combien de temps? Ce n'est pas tout de conquérir, il faut assimiler, c'est-à-dire prendre les hommes par leurs intérêts, leurs plaisirs ou leurs croyances. Par quelles considérations de bien-être ou de religion retiendrez-vous des peuples qui n'ont pas de besoins et dont la foi n'est qu'un drapeau? Où trouver cet élément cosmopolite qui se plie à tous les régimes, et qui permit par exemple à Gênes, à Florence, à Milan de supporter la domination étrangère tout en faisant de l'art ou du commerce, et d'attendre avec patience l'heure du réveil national?

Supposons que les passions s'apaisent avec le temps, et que les esprits, plus cultivés, embrassent un plus large horizon : il y aura toujours quatre ou cinq grandes zones de langue et d'origine, Grecs, Latins, Slaves, Albanais, sans parler des Turcs. Chacune des nations chrétiennes a été surprise et comme figée par la conquête dans la position la moins favorable pour préparer l'unité de la péninsule : les Grecs, répandus sur les côtes et voués à la vie maritime, à laquelle ils sont plus propres qu'à fonder des empires en terre ferme; — les Roumains, cantonnés sur les bords du Danube, à la merci de toutes les armées de passage, séparés de leurs frères latins du Pinde et de la Dalmatie, coupés en deux par la frontière hongroise; — les Serbes, sans communication avec la mer, expulsés de ce plateau central où ils avaient établi d'abord le siège de leur domination, affaiblis par la défection des musulmans de Bosnie, et, de nos jours, plus qu'à demi enclavés par les pos-

sessions autrichiennes. En considérant cette découpure bizarre, je comprends le mot mélancolique d'un patriote serbe : « Plutôt, disait-il, que de vivre à l'étroit, sans débouchés et sans avenir, il vaudrait mieux faire le sacrifice momentané de notre indépendance et rentrer dans la grande usine à fabriquer des nations. Lorsque la première coulée n'est pas bonne, on rejette la fonte dans le moule. Qu'une grande crise nous remette en forme, nous sortirons de ce temps d'épreuve avec des profils plus fermes et des frontières mieux assurées, peut-être avec un morceau de Bosnie ou de Macédoine soudé à nos flancs. »

Si la fusion complète est impossible, que penser d'une confédération des Balkans? C'est une idée séduisante qui, de temps en temps, revient sous la plume des journalistes. On prétend même qu'elle sourit au génie des peuples slaves, bien que l'histoire ne mentionne aucune fédération slave qui n'ait été une épouvantable anarchie. Si l'on veut parler d'une société permanente où les états, mis sur un pied d'égalité, relèvent d'un pouvoir fédéral, à la manière de la Suisse ou des États-Unis, je n'hésite pas à dire que l'Europe orientale ne connaîtra jamais cette forme de gouvernement. Pour établir un pareil équilibre, il y a là-bas trop de jalousies, trop d'occasions de faire pencher la balance. Il faudrait d'abord supprimer l'empire ottoman, ce qui ne coûte rien à nos profonds politiques. Même alors, Constantinople, capitale fédérale, est une chimère qui mettrait en gaîté M. de Bismarck. On trouvera toujours des pommes de discorde en Orient : si ce n'est pas Constantinople, ce sera la possession de la rive asiatique, comme jadis au temps des Grecs. La jalousie fut le ver rongeur de cette ancienne société grecque, qui ne manquait certes pas de lumières. Lorsque Athènes essaya d'organiser une fédération qui servît de pont entre l'Europe et l'Asie, elle eut aussitôt contre elle toutes les cités rivales. Et cependant elles étaient de même race. Il fallut la main d'un conquérant pour imposer à la péninsule cette unité qui fut une décadence politique. Il y a des nœuds gordiens qu'on ne tranche qu'avec l'épée.

Cela ne veut pas dire que les états de la péninsule soient destinés à disparaître. Les mêmes causes qui les ont empêchés de s'unir les rendront, fort heureusement, d'une digestion très difficile à n'importe quel conquérant. Les vaincre une première fois n'est rien : leur faible étendue les met à la merci du plus fort. Mais les difficultés commenceront le lendemain de la victoire. N'ayant à peu près rien à perdre, car ils sont pauvres, les habitans de la péninsule orientale feraient ce qu'ont fait les Espagnols en 1809. Comme en Espagne, on verrait l'envahisseur entrer d'abord sans résistance, puis se débattre dans ce buisson d'épines et s'épuiser contre

un insaisissable adversaire; et ces mêmes peuples, qui ne sauraient former une confédération régulière dans les temps paisibles, se ligueraient immédiatement contre l'ennemi commun.

Du reste, il est moins facile qu'autrefois de supprimer en Europe le moindre état souverain. On ne partagerait pas aujourd'hui la Pologne avec autant de sans-façon qu'il y a cent ans. Cette nation chevaleresque n'a connu que dans le malheur l'unité morale, qui est la conscience des peuples. Il semble que son âme s'achevait dans le temps même qu'on taillait son corps en pièces. Aujourd'hui, Dieu merci, les peuples ne pèchent pas par ignorance d'eux-mêmes. On leur souffle dès leur naissance une vie artificielle. Le monde entier s'intéresse à leur santé. Si, par hasard, ils ont mal dormi, le télégraphe nous informe incontinent de la nature de leurs cauchemars. Aussi, bien loin d'attendre d'être écartelés pour se plaindre, ils crieraient volontiers avant qu'on ne les écorche.

Le plus vraisemblable, c'est que les états chrétiens des Balkans resteront libres. Je ne dis pas qu'ils conserveront exactement leur forme actuelle; mais ils ne dépasseront guère, les uns cinq, les autres dix millions d'habitans, à moins de s'entre-dévorer. C'est assez pour tenir un rang fort honorable parmi les états de second ordre. Sans doute, ils mèneront une existence inquiète entre les puissances formidables qui les entourent et qui se disputent leur amitié. Mais il n'est pas nécessaire de monter un gros bâtiment pour bien naviguer sur une mer orageuse. De tout temps, on a vu de ces petits états se faufiler entre les grands, qu'ils servaient ou combattaient tour à tour; user d'adresse pour sauvegarder leur indépendance, se ménager, se déclarer à l'heure propice, marchander l'appoint de leur flottille et passer sans vergogne d'un camp dans un autre, en n'écoutant que leur intérêt. Ainsi se comportaient jadis le Piémont, entre la France et l'Autriche; les Pays-Bas, entre la France et l'Angleterre; la Saxe, entre l'Autriche et la Prusse. Ce n'est peut-être pas très moral, mais c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour subsister dans le conflit des ambitions. Quand on connaît les appétits des gros états, cela rend indulgent pour les ruses familières aux seigneurs de moindre importance.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'un petit peuple rende de tels services à l'équilibre du monde, qu'il devienne indispensable. On estime alors que, s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. Les congrès le prennent sous leur protection, et, ce qui vaut mieux, ses voisins veillent eux-mêmes sur son intégrité. Ils aiment mieux le voir libre que de le céder à un rival. Voyez, par exemple, la Belgique et la Suisse. On les nomme des états-tampons, parce qu'ils amortissent les chocs, et c'est merveille, en effet, comme on entend peu de bruit sur leurs frontières fortunées. Tout y est rem-

bourré, commode et confortable. J'ose dire que le sort de ces peuples est digne d'envie; mais la plupart d'entre eux n'atteignent qu'après de longs travaux cette honorable retraite. Avant de se reposer sur l'oreiller moelleux de la neutralité, ils ont vécu parmi les procès de bornage et les contestations de mur mitoyen. Tel un homme de loi, vieilli dans les disputes, obtient à l'ancienneté un siège de magistrat inamovible.

Les états des Balkans auront encore plus d'un écueil à franchir avant d'atteindre le port. Vainement la ligue de la paix plaiderait en leur faveur. Vainement des têtes graves se réuniraient autour d'un tapis vert pour les déclarer neutres. Il n'est, hélas! de neutralité solide que celle qui s'impose par les armes et que le temps consacre. J'approuve fort, pour ma part, ces petites monarchies de ne remettre à personne le soin de leur sécurité, mais de s'armer du mieux qu'elles peuvent. Elles devront, comme les autres, peiner et travailler pour conquérir le droit, non-seulement de se reposer, mais de vivre. Toutefois, on peut affirmer, au déclin de ce siècle, qu'elles ont déjà fait leurs preuves, et que leur cause est gagnée devant l'opinion. De plus en plus, on les considère comme des pièces essentielles dans l'équilibre européen. Ce sont autant de tampons ou de freins destinés à ralentir, si ce n'est à enrayer ces locomotives chauffées à blanc, qui menacent de se culbuter sur la route de Constantinople. Susciter, entre les grandes nations rivales, des petits états intermédiaires et relativement paisibles, est encore la manière la plus sûre et la plus économique de prévenir ou d'ajourner les conflits.

Ce sont là, cependant, des demi-solutions, puisqu'aucun de ces états n'est de taille à devenir le Piémont d'une nouvelle Italie. Leur plus grand mérite est de faire avancer l'Europe de quelques pas, et de lui former une ceinture protectrice. Mais la vieille querelle avec l'Asie n'est pas vidée. Saint-Marc Girardin croyait qu'elle finirait d'elle-même, par l'émancipation graduelle et spontanée des populations chrétiennes. On n'aurait eu qu'à laisser faire. C'est ce qu'il appelait « les dénoûmens orientaux. » Il se trompait : on aurait beau démembrer l'empire turc, et, comme on dit, manger l'artichaut feuille à feuille, il resterait encore à savoir quelle puissance et quelle civilisation domineraient sur les deux rives du Bosphore.

Le centre de la question d'Orient sera toujours à Constantinople.

***.

LES

ÉTUDES MORALES ET SOCIALES

AU POINT DE VUE NATIONAL

Autrefois, l'unité de l'éducation était demandée à l'esprit religieux ; le maître était lui-même, le plus souvent, un prêtre ; il avait donc à la fois une autorité pédagogique et une autorité morale. A notre époque, le professeur est un homme instruit, un savant, un lettré qui vient enseigner ce qu'il connaît, sans se préoccuper de ses voisins, tirant tout à lui le plus possible. Le matin, c'est de la grammaire latine ou grecque ; le soir, ce sera de la géographie ou de l'histoire ; demain, de la géométrie ; et chaque maître est là, invitant les élèves à le suivre, sans parvenir toujours à les persuader. Un de nos écoliers, dit le recteur de Toulouse dans son rapport au ministre, « peut avoir affaire, dans la journée, à cinq maîtres différens et souvent plus. » On peut bien supposer en outre, avec M. Marion (1), que la moitié de ces maîtres sont de médiocres éducateurs : « Ce serait miracle qu'il en fût autrement, quand les choses de l'éducation, si délicates, sont les seules qu'on ne leur demande pas de savoir. » Que restera-t-il dans l'esprit des élèves au bout de la journée, au bout de la semaine, du mois, de l'année? Des idées confuses et détachées, sans conclusion nette, le sentiment d'une fatigue cérébrale, d'un voyage à travers le chaos. De là cette interrogation que les élèves formulent tout bas et parfois tout haut : « Pourquoi? A quoi bon? » La seule réponse caté-

(1) *Rapport au conseil supérieur.*

gorique, dans le système actuel, c'est la sanction finale du baccalauréat, la perspective du salut ou de la damnation classique; — pauvre mobile pour de jeunes intelligences, mobile d'autant plus incertain qu'on peut toujours être sauvé par un coup de la grâce, je veux dire du hasard. Nos enfans travaillent ainsi, — ou ne travaillent pas, — pendant huit ou neuf années, ne songeant qu'à la délivrance, parce qu'ils ont affaire non à des éducateurs, mais à des « professeurs » dont chacun ne connaît que sa spécialité. Le collège, c'est une juxtaposition de spécialités.

Nous avons déjà dit et répété que la prééminence appartient, en toutes choses, à ceux qui savent organiser et, dans l'organisme une fois construit, mettre une âme. Or, pour l'éducation littéraire, l'unité organisatrice ne peut venir des sciences positives, — mathématiques ou physiques, — qui sont trop éloignées des lettres et de l'art. Elle ne peut venir de l'enseignement littéraire lui-même, qui, sans idées directrices et formatrices, ressemble à un polype sans cerveau. Cherchons donc si elle ne devrait pas venir des sciences qui étudient l'homme et la société humaine, et déterminons la part que doivent avoir dans l'éducation les études morales et sociales. On parle sans cesse d'approprier l'enseignement aux besoins des sociétés modernes; si l'enseignement classique ne veut pas, sous ce rapport, paraître inférieur à l'enseignement spécial, s'il ne veut pas préparer lui-même le triomphe de son rival sous le nom d'enseignement français, il doit, lui aussi, faire une part à ces études morales et sociales, économiques et juridiques, qui contribueront à rendre l'éducation plus pratique et plus moderne, tout en augmentant encore sa valeur spéculative et éducative.

I.

Dans l'antiquité, on avait « beaucoup d'idées pour peu de choses, » tandis que nous, modernes, nous avons, pour trop de choses, trop peu d'idées. La relation est renversée. Le sujet pensant est débordé par les objets, au lieu de les enserrer. Les anciens avaient l'habitude de la concentration, de la systématisation, de la synthèse : l'analyse nous morcelle et nous dissémine. A mesure que notre horizon devient plus large, il faut monter plus haut pour le dominer, l'augmentation sans fin du nombre des connaissances scientifiques, historiques et littéraires, rend donc nécessaire une plus forte culture philosophique. C'est là une loi, et une loi d'évolution mentale, à laquelle l'enseignement moderne ne saurait se soustraire. Les études classiques ne peuvent subsister qu'en s'élevant, et en prenant pour centre de perspective l'idée morale et sociale.

L'unification du savoir par ses principes et par ses conclusions philosophiques est particulièrement nécessaire dans notre pays. C'est, en effet, une tendance native de l'esprit français que de considérer tout à un point de vue général, de tout analyser, de tout raisonner. Depuis Descartes et depuis le XVIIIe siècle, cette tendance est de plus en plus manifeste; on ne peut espérer la détruire, ni changer notre esprit national. Elle a ses inconvéniens, sans doute, quand on se contente d'une logique abstraite, — très voisine de la géométrie, — et d'une philosophie superficielle ou « simpliste; » mais le remède à l'abus est dans un meilleur usage de notre rationalisme même. Puisque le peuple français, trop peu soucieux des traditions et de plus en plus composé de « libres penseurs, » a l'ambition de tout juger par raisons et raisons universelles, ne remettons pas aux journalistes, aux avocats et aux politiciens le soin de lui fournir une philosophie : donnons aux études morales et politiques des classes dirigeantes plus de solidité et plus d'étendue.

Au point de vue social, la principale cause de notre malaise actuel est l'antinomie d'idées ou de directions soit entre les diverses classes de la société, soit entre les divers partis politiques; le principal remède est dans tous les enseignemens qui ont pour but d'organiser les idées en vue d'une harmonie finale. Nouvelle raison pour enseigner à notre jeunesse les élémens des sciences sociales, économiques et politiques. Les divergences d'opinion qui subsisteront entre ceux qui auront étudié ces sciences seront beaucoup moins grandes que celles qui éclatent aujourd'hui entre les esprits livrés à leurs seuls instincts, à leurs préjugés, à la demi-instruction que donne la lecture de livres pris au hasard, ou de journaux qui flattent vos illusions. En outre, ceux qui ont étudié méthodiquement les grandes questions ont acquis par cela même ce qu'il y a de plus précieux et ce qui manque aux autres, ce qui manque surtout aux jeunes gens et aux hommes de notre pays, le sentiment des difficultés.

Seule l'étude des sciences de l'esprit préviendra cette anarchie intellectuelle et morale qui menace de nous diviser en fractions dont chacune, confinée dans sa spécialité égoïste, finira par perdre de vue les intérêts de l'ensemble, le rapport de toutes choses à l'union nationale. Ce ne sont ni les sciences positives, ni les études purement littéraires qui y peuvent remédier. Les sciences, en effet, ont une direction de plus en plus centrifuge, qui, si elle n'est point contre-balancée par la philosophie, ramènera les esprits à l'état de la matière diffuse et informe. Elles aboutiront, si elles sont seules, à nous rendre « machines en tout. » On connaît la recette célèbre de Pascal pour « ployer la machine » et mettre fin aux

questions indiscrètes : « Pratiquez, prenez de l'eau bénite, cela vous abêtira. » On peut dire de même : Pratiquez, résolvez des équations, récitez des formules toutes faites et des nomenclatures, cela vous abêtira. Et en effet, le seul moyen d'échapper aux curiosités de la philosophie, à ses échappées sur le monde intérieur et sur le grand tout, ce sera ou la foi machinale dont parlait Pascal, ou cette science machinale qui, rapprochant l'intelligence de l'automatisme, sera elle-même, au sens du vieux mot, un abêtissement. Trouvera-t-on un palliatif suffisant dans une littérature devenue elle-même toute formelle : l'art pour l'art, le style pour le style? Non; on fera des vers à rimes riches et à pensées pauvres, comme nous en voyons déjà de nos jours en France, et la poésie même sera devenue un petit talent mécanique.

Les études morales et sociales, dont l'organisation doit être l'œuvre maîtresse du prochain siècle, ont un privilège unique : elles constituent à la fois l'instruction la plus utile et l'éducation la plus désintéressée. Elles fournissent ainsi la solution de ce qu'on pourrait appeler la grande antinomie de l'enseignement moderne. En effet, la portée des sciences de l'esprit étant universelle, leur utilité comme instruction est également universelle. Psychologie, logique, morale, droit, politique et économie sociale servent dans toutes les professions, — scientifiques aussi bien que littéraires. Elles fortifient et assouplissent ce qui, selon Bacon, est l'instrument des instrumens, à savoir l'homme même. En outre, elles voient toujours l'homme dans son rapport avec l'humanité. Or, s'il est inadmissible de ne point connaître les relations de l'homme avec les objets extérieurs de la nature, il est encore bien plus inadmissible, surtout de nos jours, de ne pas connaître ses relations avec cet autre monde, sans cesse grandissant, où il a sa vraie patrie : la société humaine. Le principal « besoin » pratique des sociétés modernes, c'est précisément de se connaître. D'autre part, au point de vue de l'éducation, les études morales et sociales sont les maîtresses de réflexion par excellence. Au lieu de porter l'attention au dehors, sur le matériel des faits, elles l'habituent à remonter des apparences à la réalité intime, à l'esprit qui anime et vivifie. Elles sont pour ainsi dire l'examen de conscience intellectuel : celui qui ne rentre jamais en soi-même ne vit que d'une existence superficielle et dissipée au dehors, il n'a point ce qu'on pourrait appeler la moralité de l'intelligence. Plus les sciences de la nature et les arts de l'industrie font de progrès, en même temps que diminuent ceux de la théologie positive, plus il faut que les études psychologiques, morales et sociales rappellent l'esprit moderne à la vie intérieure, pour l'élever peu à peu à une vie supérieure : *ab exterioribus ad interiora, ab interio-*

ribus ad superiora. En même temps ces études développeront au plus haut degré le sens du réel, parce qu'elles sont les seules sciences qui saisissent des réalités en elles-mêmes. On ne devrait pas l'oublier dans la patrie de Descartes, les faits intérieurs, — pensées, sentimens, volitions, — *sont* par cela seul qu'ils *apparaissent* et que tout leur être est d'être aperçu, ou, pour mieux dire, de s'apercevoir. Quand je souffre, par exemple, je ne puis pas me demander si derrière ma souffrance, qui se sent, il n'y a pas quelque autre souffrance toute différente, peut-être même un plaisir. Je puis mal analyser les causes complexes de ma douleur, mais cette douleur est en soi telle qu'elle se sent. On l'a dit avec raison, le ciel même d'un Laplace, quoique plus vrai que le ciel des anciens, n'est encore qu'un ciel apparent, mais la conscience du plus humble des hommes est l'immédiate appréhension d'une existence réelle, d'une vie dont l'être est de se sentir, d'un monde intérieur qui, dans le moment où il se voit, se fait. D'autres sciences peuvent développer le sens du *vrai* abstrait, aucune ne développe à ce point celui du réel; or, le sens du réel devient de plus en plus nécessaire à notre époque. Mais il ne doit pas s'appliquer seulement aux réalités du monde physique; il doit s'appliquer surtout aux réalités du monde moral et social, qui, par leur complexité et leur infinité, échappent à nos mesures sans échapper à nos jugemens. Les sciences morales et sociales ont donc ce mérite propre de n'être ni des études purement formelles, ni des études matérielles; elles échappent ainsi, par leur nature même, aux deux grands écueils de l'enseignement moderne : oublier les réalités pour les formes, ou absorber toutes les réalités dans la matière.

L'enseignement cesserait d'être classique et libéral s'il se perdait dans les études particulières de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, de la jurisprudence, de la politique; mais il ne cesse pas d'être libéral, il le devient même davantage encore, tout en devenant plus pratique, quand il étudie les grands principes économiques et les lois sociales qui président à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, à la jurisprudence, à la politique. Il se meut alors dans un milieu à la fois très réel et très moral. Comme la philosophie est, pour ainsi dire, la moralité de la science, l'économie politique est la moralité de l'industrie, du commerce et de l'agriculture; le droit naturel est la moralité de la législation; la science sociale est la moralité de l'histoire et de la politique.

Objectera-t-on que les études morales et sociales vont nous apporter une nouvelle surcharge intellectuelle? — Bien organisées, elles seront au contraire une simplification et une coordination des connaissances. Les vues générales et synthétiques donneront à l'esprit moderne un secours comparable aux figures

schématiques dans l'étude de la physiologie. S'il fallait suivre le sang dans toutes les ramifications des petites veines et artères, ce serait sans fin : l'important est de savoir comment il circule, du cœur à la tête et de la tête au cœur. Si donc il convient d'alléger de nos jours le travail des élèves, la réduction doit porter sur la partie spéciale et descriptive des sciences modernes, non sur leur partie générale et philosophique, non sur leur rôle moral et social; ajouter, ici, c'est en réalité diminuer la tâche, en la simplifiant et en la régularisant. La philosophie scientifique et morale, qui ramène toutes les vérités à leurs principes et les pousse toutes à leurs conclusions, les fixe du même coup dans la raison et dans la mémoire : elle rend la mémoire rationnelle et le raisonnement inoubliable. Donner enfin un cerveau à l'enseignement, ce n'est pas compliquer la difficulté, c'est la résoudre.

Ainsi, à tous les points de vue, qu'il s'agisse d'exercer l'esprit ou de le nourrir, de lui fournir une éducation de forme ou de fond, d'étendre ses horizons ou de les unifier à leur vrai centre de perspective, de concilier l'observation du réel avec l'essor vers l'idéal, la vision de ce qui est avec la conception de ce qui doit être, l'esprit d'observation avec l'esprit de spéculation, le sens de la vie individuelle avec le sens de la vie collective, les nécessités modernes avec les nécessités universelles, — ce sont les études morales et sociales qui doivent avoir le premier rang dans l'éducation, surtout dans l'éducation française : il faut y ramener tout le reste ; il faut, pour ainsi dire, moraliser et socialiser non-seulement l'étude des sciences de la nature, mais aussi l'étude des lettres et de l'histoire. De là ce problème : — Quelles sont les diverses sciences morales qui devraient être proposées à l'étude de la jeunesse française? Dans quel ordre, à quel moment devraient-elles être enseignées?

II.

Parmi les sciences morales et sociales, la plus essentielle à l'éducation de nos enfans, c'est celle où l'instruction et l'éducation même tendent le plus à se confondre : la morale. Certains éducateurs préfèrent s'en rapporter à l'action spontanée des lectures, des conversations, des circonstances; ils craignent de donner des règles, de raisonner le bien ; ils pensent que la morale s'inspire, se respire en quelque sorte, plutôt qu'elle ne s'apprend ; que l'éducation doit se borner à créer une sorte d'atmosphère, de climat moral en dehors duquel il devienne impossible de vivre. Pour cela, dans nos collèges, on s'en remet entièrement aux études littéraires et historiques : on croit qu'il suffira de lire, dans les au-

teurs classiques, un certain nombre de belles pages, ou d'entendre, dans la bouche des historiens, le récit de faits tantôt héroïques, tantôt criminels, pour développer chez nos élèves, avec le goût littéraire, le sens moral. Ce procédé empirique est suffisant, peut-être, chez les peuples qui reçoivent par ailleurs une forte instruction religieuse et qui ont conservé la foi théologique; est-il suffisant dans un pays comme la France, où les croyances sont en train de se dissoudre? Si toute idée, si tout exemple, si toute lecture est une suggestion, peut-on dire que la littérature et l'histoire ne contiennent pas, à côté des suggestions dans le bon sens, un grand nombre de suggestions dans le mauvais? Toutes ces idées sans lien, souvent contradictoires, tous ces sentimens irréfléchis et souvent opposés, finiront par se combiner avec les tendances naturelles des divers caractères, avec les influences du milieu ou des circonstances; mais la résultante finale sera-t-elle bonne, sera-t-elle fâcheuse? Tantôt l'un, tantôt l'autre. C'est la moralisation remise à la Providence ou au hasard. Nous ne voyons pas que, dans notre pays, les résultats de cette moralisation spontanée soient satisfaisans; trop souvent ce système, ou plutôt cette absence de système aboutit, en France, à une démoralisation spontanée. Joignez-y la substitution de la vie d'internat à la vie de famille, et demandez-vous si Virgile, Horace, Cicéron et Tite-Live suffiront à l'éducation de la jeunesse française? Pour que l'atmosphère morale existât, il faudrait en quelque sorte créer une organisation des suggestions; il faudrait être assuré qu'au lieu de demeurer confuses, inconscientes, elles viendront se ranger d'elles-mêmes en des catégories parfaitement tranchées, distinctes et conséquemment comparables entre elles : de la comparaison naît le choix, la prédominance et l'ordre. Si au contraire le jeune Français, déjà léger par nature, est abandonné à tout vent, à toute impulsion bonne ou mauvaise, sans se rendre compte de rien; s'il ne sait ni résister ni consentir volontairement aux impressions morales qui lui viennent par le dehors, sa volonté ne se formera que d'une manière imparfaite, mouvante et non stable; on n'aura point donné à nos enfans cette fermeté du caractère qui est le fondement de la moralité et le soutien le plus sûr d'un peuple.

Dans notre pays, d'ailleurs, combien sont rares les professeurs qui mêlent des réflexions morales aux réflexions littéraires, grammaticales ou historiques? M. Marion l'a remarqué avec raison dans son rapport : une timidité toute française retient l'expression des vérités morales sur la lèvres « des mieux intentionnés, des meilleurs parmi les éducateurs. » Au lieu de mettre notre pudeur à ne rien dire d'immoral, nous la mettons à ne pas faire de morale. Un de nos écrivains déclarait naguère que, pendant

toutes ses années de collège, il n'avait point entendu prononcer un seul mot sur la morale, sauf en philosophie. Et nos universitaires de se récrier. Nous pouvons cependant, pour notre compte, en dire autant. Jamais nous n'avons entendu faire une réflexion morale, même sur une version du *de Officiis*. Envoyez votre enfant à l'école primaire, on lui fera un cours de morale ; envoyez-le au lycée, il n'entendra pas parler de morale avant d'être arrivé à la classe de philosophie, — s'il y arrive. Et il en sera ainsi tant que nos professeurs de grammaire ou de littérature ne seront pas en même temps des moralistes, tant qu'ils n'auront pas eux-mêmes suivi préalablement un cours de morale appliquée à la pédagogie, tant qu'ils n'auront pas reçu une bonne culture philosophique, constatée par des examens sévères. Croit-on qu'un professeur de philosophie rougirait, lui, avec l'autorité que donne la science, de parler morale et instruction civique à des enfans français, de leur enseigner ce qu'ils doivent à leur famille et à leur patrie? La pudeur à rebours dont nous parlions tout à l'heure n'est, au fond, chez nos maîtres de grammaire, de littérature et d'histoire, que la pudeur de l'ignorance. C'est sa seule excuse.

Aux chances douteuses de la moralisation spontanée par la littérature et l'histoire, nous demandons que l'on substitue une doctrine précise de la vie, un enseignement scientifique de la morale. Il est un préjugé répandu, c'est que la morale n'est point assez scientifique pour être enseignée. On étend à la morale tout entière les incertitudes qui peuvent rester sur le caractère absolu ou relatif de ses principes métaphysiques, comme si on étendait à la géométrie entière et à toutes les autres sciences les incertitudes qui portent sur la nature et le caractère objectif ou subjectif de l'espace, du temps, du mouvement, de la force. La vérité est que, dans la morale, il y a une partie positive et parfaitement scientifique, comme il y a une partie métaphysique. Cette dernière, qui n'est pas la moins importante, doit être réservée pour la classe de philosophie ; l'autre peut et doit être enseignée de bonne heure. La partie scientifique de la morale comprend, en premier lieu, ce que M. Guyau a appelé les règles de « la vie la plus intensive et la plus extensive, soit pour l'individu, soit pour la société. » Il existe des lois de conservation et de progrès individuel qui sont susceptibles de démonstration ; il existe des lois non moins certaines de conservation sociale et de progrès social. La vie en commun a ses conditions nécessaires qui peuvent être déterminées scientifiquement ; la subordination de l'individu au groupe dont il fait partie, à la communauté nationale, est une de ces conditions. Les écoles positiviste, utilitaire, évolutionniste peuvent ici fournir une ample moisson de faits et de lois, pour constituer la partie positive de la morale, la science

des mœurs proprement dite et la science de la société. En second lieu doit venir ce que nous avons appelé ici même l'*esthétique des mœurs*, c'est-à-dire la considération du bien sous l'aspect de la beauté, non plus seulement de l'utilité et de la nécessité sociale. Enfin, cette étude doit s'achever, dans la classe de philosophie, par la *métaphysique des mœurs*, qui recherche le dernier fondement du bien dans les rapports de l'homme avec l'univers et avec le principe, quel qu'il soit, de l'évolution universelle. Il y a donc en somme, dans le bien moral, une utilité privée et publique, une beauté esthétique, une rationalité philosophique, qui peuvent être objets de transmission à autrui : en ce sens, comme disait Socrate, « la vertu peut s'enseigner. » Est-ce qu'un enfant sera aussi porté à l'égoïsme quand vous lui aurez démontré tout ce que sa famille, tout ce que sa patrie, la société entière, lui ont donné, lui donnent encore à chaque instant, et tout ce qu'il leur doit en retour? quand il aura acquis la notion claire et le vif sentiment de la solidarité nationale et de la solidarité internationale, quand il aura en même temps approfondi l'idée de la personne humaine et de sa dignité propre? Puisque toute idée est une force, — surtout en France, — l'idée de ce qu'il y a de mieux à faire aura évidemment une force de réalisation supérieure. L'idéal, par cela même qu'il se conçoit, se réalise déjà dans notre pensée. A coup sûr, on n'est pas certain pour cela qu'il se réalisera dans nos actes, parce que d'autres idées et surtout d'autres sentimens ou tendances peuvent entrer en lutte avec lui; mais, plus l'idée du *meilleur* sera claire et précise, plus elle aura de chances de victoire dans le conflit intérieur. L'auto-suggestion de l'idée est un des facteurs essentiels de la résolution finale. Les facteurs inconsciens, dont l'ensemble constitue le caractère, ont sans doute une grande importance, et on pourrait dire que la volition est en raison composée : 1° des facteurs inconsciens; 2° des facteurs consciens; 3° des circonstances actuelles. Mais la conscience réagit sur les forces inconscientes qui agissent en nous; elle les juge et, en les jugeant, les modifie. L'intelligence n'est pas une sorte de tribunal extérieur à nous et ayant besoin, pour exécuter ses arrêts, de faire appel à une force étrangère; se juger soi-même, c'est déjà se récompenser ou se punir, c'est aussi commencer l'amendement de son propre caractère : il n'y a plus qu'à appuyer dans le bon sens pour que certains traits du visage moral deviennent plus saillans, tandis que les autres rentreront dans l'ombre. L'intelligence, comme toutes nos facultés, aspire à sa propre satisfaction, et, si elle n'y parvient pas, nous éprouvons un sentiment de discorde intérieure qui peut aller jusqu'au déchirement. Or l'intelligence a un caractère d'universalité et d'impersonnalité; elle voit les choses sous un aspect général, désinté-

ressé, comme l'œil qui nous transporte malgré nous hors de nous-mêmes, pour nous faire apercevoir un horizon indéfini, éclairé par une lumière qui s'impose victorieusement aux regards. L'intelligence commence donc à ouvrir le *moi :* elle est, comme le regard, altruiste par essence. Elle est aussi, selon l'expression de Kant, législatrice. Elle tend à ériger tout en loi, parce que sa nature est de saisir la loi, qui seule peut la satisfaire. Si naturelle est cette tendance, que nous élevons toujours nos actions au rang de maximes, de théories. Nous trouvons des règles pour expliquer et justifier même une faute. Aussi la prétendue sagesse des nations fournit-elle des « maximes » pour le mal comme pour le bien. En un mot, nous voulons toujours élever le fait à la dignité d'idée. Une faute de conduite est un sophisme en action, et, nous dit Dante, le diable même est « bon logicien. » La morale, sérieusement étudiée, peut seule substituer la vérité aux sophismes du cœur; seule elle peut élever la pensée du jeune homme à la considération de ses fins universelles, à la conscience réfléchie de sa fonction nationale, — qu'elle soit scientifique ou littéraire, — ainsi que des rapports qui existent entre cette fonction et le bien de la patrie, de l'humanité entière. Il faudrait donc introduire dans l'éducation laïque ce qui est en usage dans l'éducation religieuse : l'action constante sur les sentimens, et aussi l'action constante sur les idées, par une étude de plus en plus approfondie des principes moraux et de leurs applications.

On nous dira peut-être que l'enseignement de la morale dans les collèges se heurtera alors aux mêmes difficultés que dans les écoles ; le professeur ne saura s'il doit prononcer devant ses élèves le nom de Dieu, s'il a le droit d'enseigner tout au moins une morale spiritualiste. Mais, dès aujourd'hui, dans le programme de l'enseignement spécial, ne voyons-nous pas cette mention : « Devoirs religieux et droits correspondans ; rôle du sentiment religieux en morale? » Dans le programme de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles, ne trouvons-nous pas également : « Devoirs religieux et droits correspondans; rôle du sentiment religieux en morale. Les sanctions de la morale : rapport de la vertu et du bonheur. La vie future et Dieu. » Enfin, dans le programme du baccalauréat ès lettres, nous lisons : « La morale religieuse; devoirs envers Dieu. Dieu, son existence et ses attributs. Immortalité de l'âme. » Nous ne voyons donc point pourquoi on n'oserait prononcer le nom de Dieu devant les jeunes enfans de nos collèges, en observant d'ailleurs ce qui est recommandé dans le programme des écoles primaires : « L'instituteur n'est pas chargé

de faire un cours *ex professo* sur la nature et sur les attributs de Dieu ; il associe étroitement dans leur esprit à l'*idée* de la cause première et de l'être parfait un sentiment de respect et de vénération, et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette *notion de Dieu*, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de celles de sa propre religion. »

On a, de certains côtés, blâmé cette rédaction, si réservée pourtant et si sage, et il faudrait peut-être s'attendre à quelques récriminations si l'enseignement moral était organisé dans les collèges. C'est qu'on ne fait point ici les distinctions nécessaires. L'enseignement de la morale ne doit pas être « confessionnel, » car alors il choquerait la liberté de conscience, dans un pays aussi divisé que le nôtre, mais il ne s'ensuit pas que l'enseignement moral doive être absolument étranger à toute doctrine philosophique, ni même que le nom de Dieu en doive être banni comme celui de la Vierge, des saints, de Luther et de Calvin. Bien plus, étant donné l'état actuel des esprits en France, loin d'être contraires à la laïcité de l'enseignement, des notions très générales sur Dieu sont un des moyens les plus sûrs d'entretenir l'esprit laïque et de combattre l'esprit clérical. C'est précisément, en effet, pour dégager l'idée de Dieu de ses accessoires confessionnels qu'il convient d'en parler aux enfans sous une forme large et libérale. Il faut leur faire comprendre que cette idée de Dieu n'est pas nécessairement liée à celles de confession, de communion, de damnation, etc. Par là un esprit de tolérance, trop rare encore chez nous, s'insinuera peu à peu dans la jeunesse. Au contraire, faites le silence absolu sur toutes ces questions ; vous laisserez croire qu'elles sont non philosophiques, mais uniquement théologiques ; par cela même vous déchaînerez au sein de notre pays tous les fanatismes, soit religieux, soit antireligieux. Les adversaires mêmes des religions positives vont donc contre leur but en voulant proscrire de l'enseignement ce qu'ils appellent la « religion naturelle, » et en habituant les enfans à confondre (comme ils le font d'ailleurs eux-mêmes) les opinions philosophiques avec les dogmes théologiques. Quoi qu'on pense des religions positives et même de la « religion naturelle, » les diverses formes que prend la foi en un principe supérieur à l'univers ont un fondement commun, bon ou mauvais, et ce fondement est surtout d'ordre moral. Or, on ne peut guère admettre qu'un jeune Français ne connaisse pas les raisons et les sentimens qui sont la base commune des diverses religions dans tous les pays civilisés. En évitant la forme dogmatique, il est essentiel de dégager ces raisons, dont les enfans devenus hommes auront plus tard à apprécier, — s'ils le peuvent, — la valeur absolue ou relative. Un

tel enseignement est d'autant plus admissible que, dans toutes les religions et aussi dans toutes les philosophies depuis Kant, la notion de Dieu est représentée comme un objet de pure croyance ou de « foi, » principalement de foi *morale*, nullement comme un objet de science ou de démonstration. Il serait même tout aussi contraire à l'orthodoxie religieuse qu'à la philosophie contemporaine de prétendre « démontrer » Dieu comme un théorème de géométrie ou une loi de physique. Ce n'est pas sur notre « science » que s'appuie l'idée de Dieu ; c'est au contraire sur notre ignorance théorique du secret de l'être et sur la conception que nous nous formons de notre idéal pratique. L'ignorance de ce qui *est* au fond des choses, jointe à la pensée de ce qui *devrait être* et de ce que nous voulons réaliser pour notre part, voilà les deux principes philosophiques de toute croyance en Dieu. Nous ne disons pas que ces principes entraînent nécessairement cette croyance, comme les prémisses d'un syllogisme entraînent la conclusion, puisque ce ne serait plus alors une vraie « croyance volontaire ; » mais nous disons que ces deux raisons, suffisantes ou non au point de vue de la pure logique, doivent être connues de tous, et qu'une éducation ne serait pas complète qui ne les ferait pas connaître. La philosophie des religions, en définitive, fait elle-même partie de la philosophie, quelle que soit la conclusion qu'on adopte pour ou contre « l'irréligion de l'avenir. »

Que le philosophe et le prêtre, dans notre pays, accomplissent donc chacun ce qu'ils croient le meilleur, mais que leur rivalité ne dégénère ni en haine ni en guerre mutuelle. Moins que tout autre, le philosophe doit oublier que la vérité est toujours relative, en ce qui concerne surtout le dernier fond de l'être, le secret de l'existence et la fin suprême de la vie. S'il y a des mythes et des symboles dans les religions, le philosophe et le savant doivent reconnaître qu'il y a aussi du symbolique, de l'imaginatif, disons le mot, du mythique jusque dans les conceptions les plus abstraites de la métaphysique ou même de la science. Et les conceptions matérialistes n'y échappent pas ; elles y échappent moins que les autres. En effet, elles composent tout avec des atomes, c'est-à-dire avec des espèces de grains de poussière ayant des formes représentables, qu'elles font tournoyer dans l'espace comme en un trou immense. N'est-ce pas là de la mythologie au premier chef, et ne faut-il pas une rare ingénuité pour croire que cette danse de petits cubes ou de petites sphères soit le fond même de l'être, de la vie, du sentiment, de la pensée ? Si les religions font de l'anthropomorphisme, le matérialisme fait de l'hylomorphisme, et il est douteux qu'il soit pour cela plus rapproché du sanctuaire impénétrable de l'être. Savans, métaphysiciens et prêtres peuvent également dire avec le poète :

Nous contemplons l'obscur, l'inconnu, l'invisible;
Nous sondons le réel, l'idéal, le possible;

. . . . . .

Nous regardons trembler l'ombre indéterminée.

Si donc l'esprit humain est nécessairement dans le domaine du relatif, l'absolutisme est un abus plus intolérable et plus illogique encore chez le philosophe, qui, tout en se croyant plus voisin de la vérité, doit pourtant savoir qu'il la traduit toujours en langage humain et, à vrai dire, en images. Substance, cause, force, fin, être, essence, âme, Dieu, matière même, — autant d'images, autant de métaphores, autant de traductions symboliques d'un texte impénétrable. Soyons donc tolérans et ne nous voilons pas la face si, en dehors de toute confession religieuse, on parle vaguement aux enfans de France du Dieu en qui espère le genre humain, au lieu de leur parler de la matière première, qui n'est guère plus intelligible, ou de la substance, ou de la force. Pour l'athée même, l'*idée* de Dieu demeure encore le plus haut symbole de l'idéal moral en voie de réalisation dans le monde et dans l'humanité. De plus, la négation absolue de toute puissance morale immanente au monde et lui imprimant une direction est un dogmatisme retourné, aussi indémontrable au fond que le théisme. Qui peut affirmer qu'il n'y a dans l'univers aucun ressort moral, que le monde, bien qu'il soit arrivé à produire des êtres moraux, est en son principe absolument *amoral* et même *immoral?* A défaut d'une vérité et d'une certitude démontrables, cette doctrine offre-t-elle tant d'avantages, privés ou publics, qu'on doive l'inculquer dès l'enfance? Belle découverte pour des enfans, bel encouragement pour des maîtres que de leur dire tout d'abord : — L'univers est livré à un conflit de forces brutales, que ne domine et ne règle aucun ressort moral; notre idéal d'un bien infini est une chimère que la nature ne connaît pas et ne réalisera jamais; l'absence de moralité est au fond même de la nature, et notre prétendue moralité n'est qu'une utilité sociale, toute relative aux idées de l'homme! — Il est clair que l'éducateur ne peut, au nom de l'état, enseigner une telle doctrine. La croyance contraire, idéaliste et théiste, est celle de la presque totalité des Français, à l'exception de quelques philosophes ou de quelques esprits imbus d'idées philosophiques. Ces derniers ne sont pas obligés d'envoyer leurs enfans dans les collèges de l'état. Pourquoi d'ailleurs, dans ces écoles ou collèges, les idées personnelles du père devraient-elles être exclusivement respectées, tandis que les idées et sentimens généraux de la nation n'auraient droit à aucun respect? De deux choses l'une, ou l'enfant s'élèvera tout seul, et alors sa « liberté de conscience » ne subira pas la moindre « atteinte; » ou l'enfant ne peut s'élever

seul, et alors comment le soustraire à toutes les idées qui sont traditionnelles de génération en génération dans la patrie commune? Chacun doit consentir à ce que ses enfans, s'il confie à l'état le soin de les élever, subissent l'influence générale. Quant à ceux qui peuvent les élever eux-mêmes, qu'ils les instruisent selon leur conscience, mais qu'ils reconnaissent qu'en somme ils ne font que substituer ainsi une influence à une autre.

Si l'État voulait abandonner toute direction sous prétexte de sauvegarder exclusivement « l'opinion des pères de famille, » ainsi érigée en dogme, il faudrait alors proscrire des écoles tout enseignement de la morale quel qu'il fût; ne pas blâmer le suicide devant les enfans, car leur père peut être partisan du suicide ; ne pas blâmer les unions libres, car leur père peut être partisan des unions libres; ne pas enseigner le respect de la propriété, car leur père peut être ennemi de la propriété ; ne pas parler d'ordre public, de loi et de constitution, car leur père peut être anarchiste. Effacez même dans les écoles le nom de patrie et supprimez-y le drapeau français, car il y a des socialistes pour qui les drapeaux ne sont que des illusions diversement colorées, pour qui la patrie est un reste d'idolâtrie religieuse, une entité métaphysique, contraire aux idées humanitaires ; il est des socialistes pour qui il n'y a ni Français ni Allemands, mais seulement des prolétaires d'un côté et, de l'autre, des capitalistes, qui sont les ennemis. La patrie, pour un sceptique désabusé, est un mot aussi suspect d'idéologie que celui de Dieu, et il est certain que, si l'on a commis des crimes au nom de Dieu, on en a commis aussi au nom de la patrie.

Selon nous, le meilleur moyen d'agir sur la moralité des enfans ou des jeunes gens, et cela en dehors des opinions religieuses, — ce serait précisément de leur présenter la morale sous un aspect civique et patriotique. D'après les rapports des instituteurs et inspecteurs sur les résultats de l'enseignement moral dans les écoles, ce sont les idées et sentimens de patriotisme qui ont fait au cœur de la jeunesse les plus remarquables progrès. Aujourd'hui, paraît-il, on a plutôt besoin de modérer que d'exciter chez les enfans de nos écoles l'enthousiasme national. Dans les lycées et collèges, la discipline intérieure et l'éducation morale pourraient être présentées comme des formes essentielles de civisme et, sous cet aspect nouveau, elles seraient acceptées de tous. Il faudrait montrer dans la vie du lycée l'apprentissage de la vie nationale, dans le respect de la règle, l'initiation au respect de la loi nationale et la préparation à la discipline militaire; il faudrait dire à ces enfans que la France a besoin de générations qui sachent, non par soumission aveugle, mais par soumission volontaire, obéir à une

loi dont leur raison reconnaît la nécessité. Pour nous, nous pensons qu'en parlant aux élèves de ce qu'ils doivent à leur pays, on y pourrait tout faire rentrer. Il faudrait que le côté national de leurs études fût mis en lumière et que la paresse leur apparût ce qu'elle est réellement, une ingratitude envers la patrie. Si vous leur enseignez la grammaire française, parlez-leur de la France, de sa langue, de son influence, du devoir qu'a chacun de nous de continuer une tradition glorieuse. Si vous leur enseignez les lettres latines, parlez encore de la France, de ses rapports avec le monde romain et avec la littérature romaine. Si vous leur enseignez les sciences, parlez encore une fois de la France, de sa réputation scientifique à maintenir, de son industrie et de ses arts à défendre contre la concurrence étrangère. Donnez de même une couleur civique aux idées morales : ce sera le meilleur moyen de faire la part de l'enseignement religieux et de l'enseignement laïque. Quel ministre d'une religion positive trouverait mauvais que les représentans de l'État parlent, au nom de la patrie, des devoirs envers la patrie? De même que, pour le croyant, tout devoir est un devoir envers Dieu, de même, pour celui qui aime la France, tout devoir devient un devoir envers la France (1).

(1) Je prends les programmes officiels de morale; j'y ajoute au courant de la plume quelques mots, et les voici changés en programmes de *morale civique :*

I. *La patrie, la nation.* — Qu'est-ce qu'une nation? N'est-ce qu'un ensemble d'individus? Ce qu'il y a de vrai et de faux dans la théorie du contrat social et dans la théorie de l'organisme social. Solidarité des générations. L'esprit national; ce qui le constitue. La France.

II. *L'homme privé.* — Ce qu'il doit être dans l'intérêt même de la patrie. Qualités et défauts des Français en général, et en particulier des enfans français. Les vertus privées, nécessaires au citoyen; véracité, courage, travail, tempérance, etc. Effets sociaux des vices privés; leurs conséquences pour la nation entière.

III. *La famille.* — Sa nécessité pour la patrie; sa fonction essentielle dans l'organisme national. Sa constitution morale et civique. L'esprit de famille; ses qualités et ses défauts en France. L'autorité dans la famille. Les devoirs de famille: parens et enfans, frères et sœurs; serviteurs.

IV. *L'école et le collège.* — Leur place dans la patrie. Devoirs de l'écolier envers ses maîtres et ses camarades. Apprentissage des vertus civiques et militaires. — La paresse, ingratitude envers la patrie, est un déshonneur. — Les études classiques : leur caractère national et patriotique. Pourquoi on apprend les lettres françaises, les lettres grecques et latines, les sciences, l'histoire, la philosophie. Grandeur littéraire et scientifique de la France; son ascendant intellectuel.

V. *Rapports des citoyens entre eux.* — Devoirs et droits mutuels. Respect de la personne humaine et de la patrie commune dans les autres hommes. L'esclavage; le servage. Rôle de la France dans leur abolition.

Respect de nos concitoyens dans leur honneur. La diffamation et la calomnie. Les excès de la presse.

Respect de nos concitoyens dans leurs croyances et leurs opinions. Liberté religieuse et philosophique; tolérance religieuse, philosophique, politique. Fanatisme religieux

III.

Les études littéraires n'ont pas moins besoin d'être organisées que les études morales. On a trouvé vieillis les anciens exercices littéraires, discours latin, vers latins, etc. Les Français, il est vrai, pratiquaient déjà l'*argutè loqui* quand ils n'étaient encore que des Gaulois ; n'importe, on a attribué au discours latin les dé-

et antireligieux; fanatisme politique et haine mutuelle des partis; leur danger au point de vue patriotique. La France doit être unie.

Respect de la personne humaine dans ses biens. Principe de la propriété. Sa nécessité au point de vue social, national et international. La propriété en France.

La justice et la fraternité. Formes diverses de la charité. Le dévoûment.

VI. *L'état et les lois.* — Fondemens de l'autorité publique. L'état français. Sens vrai et sens faux de la souveraineté nationale.

Le gouvernement. Ses diverses formes; leurs avantages et leurs dangers. Qualités et défauts des Français au point de vue politique. L'instabilité politique et ses périls. L'esprit révolutionnaire.

L'armée, le soldat. Le service obligatoire; la discipline militaire. Le courage militaire en France. Nos qualités et nos défauts dans la victoire et dans la défaite.

Devoirs du citoyen envers l'état. Obéissance aux lois, impôt, vote, etc.

Droits du citoyen. Liberté individuelle, liberté de conscience, liberté du travail, liberté d'association.

Devoirs et droits des gouvernemens. Dangers de l'autoritarisme et dangers de l'anarchie. La vraie et la fausse liberté.

La vraie et la fausse égalité. Avantages et abus de l'esprit égalitaire en France.

Gravité et difficulté croissante des questions sociales à notre époque.

VII. *Les rapports des nations entre elles.* — Devoirs et droits internationaux. Solidarité internationale. Nécessité de toujours considérer toute question à un point de vue international.

L'humanité. L'amour de l'humanité et sa conciliation avec l'amour de la patrie. Le vrai et le faux patriotisme ; le vrai et le faux humanitarisme.

VIII. *L'univers.* — La patrie universelle. La sympathie universelle. L'amour de la nature. Les devoirs envers les êtres inférieurs. L'homme, citoyen du monde.

IX. *La société idéale des esprits.* — Les croyances relatives à une patrie spirituelle et à une cité divine. Le « règne des fins » de Kant. Importance de ces croyances au point de vue de la moralité privée et publique.

Respect dû par l'état et par les individus à ces croyances, sous leurs diverses formes : religion naturelle ou morale (Kant), religions positives.

Les sanctions de la morale. Sanctions de la conscience. Sanctions sociales ; fondement de la pénalité. Croyances relatives à une sanction suprême.

Limites de la science positive : l'inconnaissable. La modestie du savant. Fondemens métaphysiques et moraux de toute croyance à un monde invisible et à un triomphe final de la moralité dans l'univers. A quelque programme de ce genre, qu'on pourrait développer dès la classe de seconde ou de troisième, ajoutez le programme « d'instruction civique, de droit usuel et d'économie politique, » déjà adopté dans l'enseignement primaire. Un cours de morale et d'instruction civique ainsi présenté, sous des formes plus ou moins élémentaires, mais à la fois scientifiques et animées, avec des exemples empruntés à l'histoire, serait-il inutile pour nos élèves de l'enseignement classique, indifférent à leur moralisation comme écoliers, comme hommes, comme citoyens ?

fauts de notre race, au lieu d'attribuer aux défauts de notre race ceux de nos discours latins. On a aussi trouvé vieillie l'ancienne critique littéraire et, sous l'influence de M. Michel Bréal, on lui a substitué de la philologie et de l'histoire. Aux enfans de quatrième on raconte les transformations de l'accent tonique dans les mots d'origine populaire, l'histoire des mots tirés du latin par les savans ou celle des « doublets. » Qui connaît les doublets, hormis quelques philologues, et qui a besoin de les connaître? La philologie et l'érudition historique sont les deux grandes ennemies de l'instruction. Aux jeunes gens de seconde, on énumère des écrivains du dernier ordre; on se perd dans les origines de notre littérature et dans les ébauches par où son enfance a débuté. Sous prétexte d'éviter le dogmatisme dans les cours de littérature, on emplit les têtes, comme pour en faire des catalogues vivans, de noms d'auteurs et de noms d'ouvrages, — depuis Pierre Leroy, Gillet, Chrétien Pillon, jusqu'à Raquin, du Bellay, Baïf, Jodelle, etc.

Pour nous, nous voudrions que l'enseignement des lettres aboutît, non à cet inventaire historique, ni à ces vaines curiosités philologiques, mais à une doctrine de l'art et de la littérature; que les études littéraires fussent une esthétique à la fois sentie, raisonnée et appliquée. Comment les jeunes gens s'intéresseront-ils aux œuvres des grands écrivains, même replacées en leur milieu historique, s'il leur manque des idées directrices et, pour dire le mot, des principes, — soit esthétiques, soit moraux et sociaux, — qui animent chaque lecture, lui donnent un but et une signification? Or, tout ce qui ressemble à une doctrine quelconque, nous ne disons pas dogmatique, mais libre, ouverte, conjecturale même, on l'a banni de l'enseignement. Là serait cependant, selon nous, le vrai et seul « centre de gravité; » avoir des idées, avoir une opinion littéraire, une croyance morale et sociale, une vue générale de la nature et de ses grandes lois, puis, avec ces idées directrices, coordonner toutes les autres idées, coordonner les faits de la science, de l'histoire, de l'art; introduire du même coup l'ordre et un sens dans les explications d'auteurs; enfin et surtout s'exercer soi-même à exprimer des idées et des sentimens, à composer de petites œuvres de goût ou de raisonnement, mettre ainsi ses pensées en action et en forme, sous le contrôle perpétuel des modèles classiques: voilà qui ferait la vie de l'enseignement secondaire, où, aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les langues qui sont mortes, mais les idées et les sentimens. Les maîtres eux-mêmes n'ayant pas d'idées, comment les élèves en auraient-ils?

Si le professeur de philosophie, ou, à son défaut, celui même de littérature après avoir reçu une meilleure instruction philosophique,

parlait aux élèves des diverses théories sur le beau, sur le sublime, sur la grâce et ses conditions, sur l'objet de l'art, sur l'idéalisme et le réalisme, sur les classiques, les romantiques et les naturalistes, sur la poésie, la sculpture, la peinture, l'architecture, la musique, — et cela avec l'aide de gravures, de photographies ou de plâtres, qui serviraient à de véritables leçons de choses; avec l'aide aussi de ces autres leçons de choses que fournirait un texte bien choisi de Virgile ou de Tacite, de Racine ou d'Hugo, croit-on que les élèves n'y prendraient aucun intérêt, n'en retireraient pas à la fois plus de plaisir et de profit que de l'emmagasinage purement historique ou philologique?

IV.

Comme l'étude de la littérature devrait aboutir à une doctrine élémentaire de l'art, ainsi celle de l'histoire aurait besoin d'être complétée par une doctrine élémentaire de la société humaine et de son développement. Mal entendu, l'enseignement historique se perd dans le détail de menus faits qui n'offrent plus aucun sens (1). Bien compris et rattaché à des idées générales, l'enseignement historique devient une partie essentielle de l'éducation. L'être qui n'a aucune notion de l'histoire est neuf dans le monde comme un enfant, et même comme un orphelin qui n'aurait jamais connu ses parens. Il lui manque le sentiment de la solidarité humaine et de la solidarité nationale. Il lui manque aussi le sens du temps, ce facteur essentiel de tout ce qui est durable; il sera la dupe de toutes les utopies improvisées, abstraites, construites en dehors de la durée et de l'histoire. Le premier rêveur venu lui

(1) Entrons au cours d'histoire, tel qu'il existe trop souvent; nous assisterons à la même opération de *cramming*, de bourrage, que nous avons déjà trouvée dans les cours de sciences : l'idéal, ici, c'est la transformation des élèves en phonographes. Je lis dans une rédaction : — « Le nouveau roi de France, Eudes (887-898), voulut se faire reconnaître de l'Aquitaine. Tandis qu'il était dans le midi, un fils posthume de Louis le Bègue, Charles IV, dit le Simple, se fit proclamer roi dans une grande assemblée tenue à Reims. Le roi de Germanie Arnulf, qui indirectement se rattachait aussi à la race carlovingienne, et en qui subsistait encore l'ambition impériale, malgré la grande protestation de 887, accueillit dans la diète de Worms le prétendant, et, se déclarant son protecteur, ordonna aux comtes et aux évêques des bords de la Meuse de le soutenir. Eudes l'emporta, et pourtant consentit bientôt après à reconnaître Charles pour son seigneur en lui abandonnant le pays entre la Meuse et la Seine. Eudes continuait d'être roi et Charles n'était pas empereur. Cette situation cessa en 898, par la mort d'Eudes, et Charles le Simple fut reconnu comme seul roi. Robert, frère d'Eudes, hérita de son duché de France... » Les élèves rapporteront ces paroles sténographiées, ou à peu près; ils apprendront par cœur les noms et les dates. On fera la même chose pour le règne de Charles le Simple, de Robert et de Raoul, etc. Ainsi entendu, l'enseignement de l'histoire est la dernière des gymnastiques intellectuelles.

fera croire que tout, en France et dans le monde, peut être changé du jour au lendemain. Il n'a l'idée ni du progrès historique ni de la continuité historique. Les sectaires qui font commencer l'histoire de France à la révolution française, par exemple, sont ou des ignorans de l'histoire ou des faussaires de l'histoire. Le malheur est que rien ne se fausse aussi facilement. Aussi y a-t-il beaucoup à rabattre sur la « moralité de l'histoire, » telle qu'on l'enseigne aujourd'hui, tout comme sur la moralité de la nature. M. Lavisse le confesse lui-même dans son rapport enthousiaste sur l'enseignement historique (qu'il substituerait avec empressement, semble-t-il, à l'enseignement de la philosophie). Il n'est pas vrai, avoue M. Lavisse, que les justes soient toujours récompensés et les méchans toujours punis : « le mensonge et la violence procurent parfois des succès dont la valeur pratique n'est pas diminuée par l'immoralité des moyens. » Il n'est pas vrai non plus que les destinées des peuples soient expliquées et justifiées uniquement par leurs vertus et leurs vices : « il entre dans la fortune et la force d'une nation d'autres élémens. » Trop souvent, dans l'histoire, « les fautes sont plus que des crimes, » et elles ne sont expiées « ni par les hommes, ni par les générations qui les ont commises. » D'après cela, si la morale est dans l'histoire, elle y est *incognito*, pourrait-on dire en parodiant un mot célèbre. Malgré ces prémisses, où l'histoire est représentée sous des traits qui rappellent fort la lutte pour la vie dans la nature, c'est au professeur d'histoire que M. Lavisse veut confier l'instruction civique et même morale. Quant au professeur de philosophie, il semble qu'il le renverrait volontiers aux universités. Que l'historien soit un moraliste, rien en effet de plus désirable; mais de quelle manière fera-t-on pénétrer la moralité dans l'histoire? Voilà la question. « Il n'y a point de panégyristes, répond M. Lavisse, pour des coquins avérés. » Est-ce bien sûr, s'ils ont réussi? « Le professeur d'histoire s'arrêtera devant les honnêtes gens, *quand il en rencontrera.* » — Cette restriction est inquiétante. A vrai dire, ce qu'il y a de plus beau et de plus moral dans l'histoire, c'est encore la légende : — le chevalier d'Assas qui devient le sergent Dubois, — le mot de Cambronne : « La garde meurt, » etc. Si l'enseignement des lettres et des sciences, continue l'éminent historien, forme l'honnête homme cultivé, c'est « l'enseignement de l'histoire qui doit préparer l'écolier à la vie pour une date précise et des conditions déterminées. » Et M. Lavisse lui-même a mis en pratique cette méthode dans les livres si remarquables qu'il a publiés pour les écoles primaires. « Nos désastres, dit-il aux enfans, nous apprennent *qu'il ne faut pas aimer ceux qui nous haïssent,* qu'il faut aimer avant tout et par-dessus tout la France notre patrie, et l'humanité

ensuite. » Nous craignons que cette façon, — presque inévitable chez les purs historiens, — d'entendre la moralité de l'histoire ne sème le vent pour récolter la tempête. Ce n'est point ainsi que nous voudrions introduire dans l'histoire les idées morales, sans lesquelles elle n'est qu'un long et sanglant récit de haines et de luttes intérieures ou extérieures, le cauchemar écrit de l'humanité. L'histoire, selon nous, doit servir à établir les bases positives d'une véritable science sociale, et c'est ainsi seulement qu'elle aura sa moralité, parce qu'elle mettra en relief certaines conditions morales et politiques sans lesquelles un peuple ne peut être ni grand, ni fort. Auguste Comte avait raison de dire que les sociétés ont des lois démontrables « d'existence ou d'équilibre, » dont l'ensemble est la « statique sociale, » et des lois démontrables « de mouvement ou de développement, » dont l'ensemble est la « dynamique sociale. » Stuart Mill donne pour exemple les lois suivantes, qui expriment les conditions *minima* de stabilité sociale : 1° « un système d'éducation et de discipline coercitive s'opposant à la tendance naturelle de l'humanité vers l'anarchie ; » 2° l'existence d'un « sentiment de dévouement, » qui peut s'adresser « soit à un Dieu ou à des dieux communs, gardiens de l'État, » soit à « de certaines personnes représentant l'État, » soit à des lois, à des libertés, à des coutumes anciennes. Dans toutes les sociétés politiques qui ont eu une longue existence, il y a eu un « point établi, » quelque chose « que le peuple s'accordait à tenir pour *sacré ;* » 3° l'existence d'un « principe vivant et actif de cohésion entre les citoyens, » qui leur fasse vraiment *sentir* qu'ils ne forment « qu'un seul peuple. » Stuart Mill démontre qu'en dehors de ces conditions, un peuple est virtuellement à l'état de guerre civile et ne peut jamais y échapper longtemps en fait. L'histoire a donc bien sa moralité, non en ce sens que les tyrans sont punis et les bons citoyens chargés d'honneurs, mais en ce sens qu'il y a des règles sociales et politiques auxquelles un peuple ne peut impunément se soustraire.

C'est seulement dans la science sociale que l'histoire trouvera sa signification et sa valeur éducative. Si l'on objecte que la science sociale est encore embryonnaire, nous répondrons que le petit nombre de vérités déjà établies dans son domaine est bien supérieur à toutes les applications sans règle fixe dont les historiens de profession se contentent et qui changent de l'un à l'autre à propos des mêmes faits. Chaque narrateur range les événemens à sa guise, dans la perspective qui lui plaît, selon des plans différens : la même histoire conclut à l'apothéose ou à l'anathème.

Avec l'éducation morale, M. Lavisse attribue au professeur d'histoire l'enseignement civique et politique. Il demande que le pro-

fesseur d'histoire contemporaine, « à la fin du cours, se réserve le temps nécessaire pour traiter *théoriquement*, *mais avec l'appui des faits*, les questions de notre siècle. » Nous venons de voir ce qu'il faut penser de cet « appui des faits, » surtout quand il s'agit des événemens de l'histoire contemporaine. Quel est le parti politique qui ne prétend avoir l'appui des faits, et qui, effectivement, ne peut citer un bon nombre de faits en sa faveur? Les faits *physiques* ont une signification précise, mais il y a des faits historiques pour tout le monde et pour toutes les causes; il y en a pour et contre la monarchie, il y en a pour et contre la république : tout dépend de la manière de les disposer, comme les pions sur l'échiquier. Est-il rien de plus muet que la plupart des faits historiques, si on ne leur fait pas dire quelque chose, et de plus ambigu, dès qu'on veut les faire parler? En alignant ses « petits faits, » M. Taine les a orientés comme il a voulu. Un orateur de la droite trouve ses argumens dans l'histoire, un orateur de la gauche les y trouve tout aussi bien. L'histoire, principalement contemporaine, prouve tout et ne prouve rien. Les événemens mêmes de notre siècle ne sont encore que des documens dont la valeur définitive est incertaine. L'histoire de Napoléon Ier, par exemple, n'est pas faite. Lisez Lanfrey après Thiers, Taine après Lanfrey, et concluez si vous pouvez. Ce n'est pas quand on est encore au pied de la montagne qu'on peut se rendre bien compte de l'horizon, de la grandeur et de la situation relative des objets : il faut voir de plus loin et de plus haut. L'enseignement de l'histoire contemporaine, dès qu'il sort du récit pur et simple des grands événemens, devient de plus en plus aventureux; c'est de tous les enseignemens celui qui doit être le plus réservé, le plus libre d'appréciations, à plus forte raison de théories. On s'est même plusieurs fois demandé s'il convenait de laisser subsister cet enseignement de l'histoire contemporaine. M. Maneuvrier, entre autres, craint que les maîtres n'éveillent de légitimes susceptibilités. Comment, dit-il, ne pas émouvoir le cœur des jeunes gens, en racontant des événemens auxquels leurs amis, leurs parens, leurs pères ont pris part? « Vous avez fatalement devant vous des fils de vainqueurs ou de vaincus. » Il faut bannir des lycées tout ce qui peut, en blessant les consciences, y faire lever le triste levain de la haine : « que la camaraderie nous donne pour quelques années, quelque part, l'illusion de la fraternité, et nous fasse une France indivisée. » Nous ne pensons pas cependant que le cours d'histoire contemporaine doive être supprimé : il faut seulement le restreindre à l'exposé des faits incontestés et incontestables, en dehors de toute opinion particulière.

Si l'histoire contemporaine, quand elle s'érige en doctrine politique, devient nécessairement blessante, c'est qu'elle s'occupe

nécessairement des personnes et constitue, en somme, une série de « personnalités. » Au contraire, une théorie pure, exposée par un philosophe, n'a rien de blessant pour ceux qui ont une conviction contraire, parce que les idées sont essentiellement impersonnelles. Pouvez-vous nier, par exemple, fussiez-vous monarchiste, qu'il existe une théorie du gouvernement républicain, et, fussiez-vous républicain, qu'il existe une théorie du gouvernement monarchique? Entre ces deux théories, vous avez le libre choix, mais encore est-il bon, pour que votre choix soit éclairé et effectivement libre, de les connaître. Comment donc un jeune homme, comment un père de famille, quelles que soient leurs opinions, pourraient-ils trouver mauvais qu'un professeur expose d'une manière toute philosophique les principes régulateurs des diverses formes de gouvernement, les avantages que chacune d'elles se propose, les dangers qui lui sont propres, les moyens qu'on peut employer pour obtenir les avantages et éviter les dangers? Ce sont là des problèmes de science pure. Étant donné un gouvernement de forme démocratique, il est clair qu'il a certaines conditions à remplir. Étant donné ce fait, que la France a aujourd'hui une constitution républicaine, il est clair que tout homme éclairé et dévoué à son pays doit connaître les principes de cette constitution. On demande sans cesse à la reviser et on ne la connaît même pas. Si nous avons deux chambres et non une seule, c'est sans doute qu'il y a une raison théorique, bonne ou mauvaise, en faveur de ce système, et que cette raison est celle qui a prévalu. Supposez même que le professeur de philosophie laisse voir son opinion personnelle en politique, aucun de ses élèves ne peut s'en trouver froissé ; il n'y a rien de blessant pour vous à ce que je sois républicain ou monarchiste. Ce qui est blessant, c'est de raconter « l'histoire » de la république en traitant tous les républicains de fous et de brigands, ou « l'histoire » de la monarchie en traitant tous les monarchistes de tyrans et de traîtres à la patrie (1). En conséquence, rien de plus stérile que la plupart des discussions politico-historiques. Les esprits ne s'y peuvent mettre d'accord ni sur les hommes, ni sur les choses, ni sur le cours des événemens, ni sur l'enseignement qui en ressort. Se sont-ils au moins éclairés l'un l'autre? Pas le moins du monde : chacun s'en va comme il était venu, souvent plus aigri. Que les discussions politico-philosophiques, elles aussi, n'aboutissent pas à l'accord, soit ; mais au moins les esprits se seront fourni l'un à l'autre un certain

(1) Lisez, dans les *Manuels civiques* de cet excellent Paul Bert (un savant égaré dans la politique), la description outrageuse et fausse de l'ancien régime, suivie de la description enthousiaste et non moins fausse de l'époque révolutionnaire.

nombre d'idées, des élémens de solution dont chacun, quelle que soit à la fin la théorie préférée, conservera une valeur relative dans l'ensemble. Disputez sur les événemens et les hommes de la révolution française, sur Robespierre, sur Danton, etc., ce sera du temps perdu; discutez sur les « principes » de 89 et sur les théories qui s'y rattachent, vous aurez beau garder finalement votre système personnel, le système de votre contradicteur (quand même vous ne l'avoueriez pas) vous aura instruit. Nous pensons donc que le professeur de philosophie peut seul donner à un enseignement élémentaire de la politique le degré d'élévation et de sereine impartialité plus nécessaires ici qu'ailleurs : c'est à la classe de philosophie que ces hautes questions doivent être réservées.

Toujours est-il que l'enseignement classique ne doit pas rester au-dessous de l'enseignement primaire et de l'enseignement spécial, qui ont tous les deux leur programme « d'instruction civique, de droit usuel et d'économie politique. » Comme le remarque avec raison M. Lavisse, l'élève de nos lycées sera électeur trois ans, plus souvent deux ans, voire même un an après s'être levé des bancs du collège. L'instruction civique lui est donc encore plus indispensable qu'aux élèves des écoles primaires. Quant à l'économie politique, outre son utilité pour l'industrie, le commerce et les finances, elle seule peut empêcher l'enfant devenu homme de se fier aux rêveries des utopistes; elle lui montre les vraies relations entre le capital et le travail, la valeur réciproque du travail intellectuel et du travail manuel, les ressources que peuvent produire l'épargne, l'association, etc. Ce n'est pas en maintenant les enfans de la bourgeoisie dans l'ignorance des questions économiques et sociales qu'on les rendra capables de résister au flot toujours montant du socialisme.

V.

Les études classiques doivent aboutir, pour tous les élèves, à un enseignement complet de la philosophie. Il y a en ce moment chez nous un travail de rénovation philosophique et, comme on dit volontiers, d'évolution; de là un inconvénient et un avantage. L'inconvénient, qu'atténuerait un enseignement plus simple et plus élémentaire, c'est une certaine confusion, née de la richesse même des idées, et aussi des incertitudes qui existent encore sur bien des points. L'avantage, c'est de donner aux jeunes esprits le spectacle de la vie et du progrès, de la fermentation féconde des idées. Le maître, en présence de ses élèves, pratique cette recherche de la vérité où Malebranche voyait le plus divin usage de la raison humaine : il les fait assister au travail de sa pensée et, par là, les exerce

à penser eux-mêmes. En outre, dit M. Lachelier (1), c'est pour les élèves un grand avantage moral, de sentir que le maître ne leur dit que ce qui lui paraît vrai et qu'ils n'auront à répéter que ce dont ils seront persuadés eux-mêmes : « Nos classes de philosophie sont avant tout, aujourd'hui, une école de sincérité. » —

Faut-il, comme on l'a proposé, exclure de l'enseignement la métaphysique? Les parties de la philosophie les plus désintéressées et les plus élevées sont aussi les plus belles. Nous ne tenons pas autant à la « psycho-physique » et à ses expériences, à la logique et à ses abstractions, qu'aux grandes théories sur la nature, sur l'homme et sur les premiers principes. Gardons-nous de prendre le degré de certitude positive pour mesure de la vertu *éducatrice*. C'est précisément parce que la philosophie générale n'est pas une science positive, qu'elle a une plus grande valeur esthétique et morale. Les « certitudes » ne sont pas ce qu'il y a de plus important pour l'éducation de l'esprit : nous vivons et agissons, la plupart du temps, au milieu des probabilités, et Leibniz avait raison de dire que « l'appréciation des probables » est encore supérieure à « l'appréciation des certitudes. » Le but que doit se proposer l'enseignement n'est pas de résoudre toutes les difficultés, mais de mettre le jeune homme, par une méthode qui ne soit ni dogmatique, ni sceptique, au courant des controverses où il sera nécessairement témoin et partie dès qu'il entrera dans la vie commune. Les problèmes de philosophie générale sont, d'ailleurs, intimement liés aux problèmes moraux et religieux; le jeune homme ne peut sortir du lycée sans un critérium, sans des idées directrices au milieu des contradictions qui travaillent la société française. L'enseignement secondaire doit donc, sur le fondement des études scientifiques et littéraires, ébaucher une doctrine de la science et une doctrine de la vie, pour aboutir à la considération des problèmes ultimes de l'existence et de la conduite. Seule, la philosophie première met l'esprit en face de ces grands problèmes, seule elle donne, sur plus d'un point, le sentiment de l'insoluble même, qui est plus important que telles solutions scientifiques, parce qu'il est le sentiment du sublime. Au-dessus de ce que les Anglais appellent « l'émotion cosmique » s'élève cette émotion métaphysique qui fait le fond du sentiment moral et religieux.

L'esprit de la philosophie première, dans l'enseignement, doit être et, de fait, est chez nous conforme à la partie durable de la *Critique kantienne*. Conséquemment, il doit aboutir à montrer les limites de la connaissance proprement dite. Là-dessus, tous les philosophes seront d'accord; les positivistes ne pourront se plaindre

(1) Rapport au conseil supérieur.

d'un enseignement qui, en définitive, fait une place légitime à quelques-uns de leurs principes, mais en les démontrant par l'analyse des conditions de la connaissance, — ce qu'eux-mêmes ne font pas. Les croyans des diverses religions ne pourront davantage trouver mauvais qu'on marque les frontières du savoir humain, puisque c'est précisément au-delà que commencent leurs croyances. « Tout côté mystérieux enlevé à l'ancienne explication de l'univers, dit Spencer, est ajouté à la nouvelle interprétation. L'hypothèse de la nébuleuse ne jette aucune lumière sur l'origine de la matière diffuse, et il faut rendre compte de la matière diffuse tout autant que d'une matière concrète. La genèse d'un atome n'est pas plus facile à concevoir que la genèse d'une planète. »

A cette partie critique de la philosophie, il ne faut pas craindre d'ajouter une partie positive et constructive; mais que sera-t-elle? Nous répondrons : l'essentiel est qu'elle ne soit pas matérialiste. Nous considérons, en effet, comme aujourd'hui *démontrée* l'insuffisance du matérialisme en tant qu'explication adéquate du monde. Seuls, des hommes incompétens peuvent admettre le dogmatisme matérialiste et croire que des atomes bruts, disposés d'une certaine manière, comme les diverses pièces d'un moulin, arriveront à penser. Le matérialisme n'est pas même parvenu à se définir, ni à définir son premier principe : la matière. Le plus grand service qu'un philosophe pourrait lui rendre, ce serait de le construire logiquement; après quoi on s'apercevrait qu'il tient dans ces deux lignes : — Tout est matière, mais nous ne savons pas ce qu'est la matière; être = matière, matière = x.

Ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en France, parmi les philosophes proprement dits et au courant de la critique kantienne, vous ne trouverez de matérialistes; vous n'en trouverez que parmi les savans, et cela, — il faut bien le dire, — parce que ces savans sont des ignorans en philosophie. Quant aux positivistes et aux évolutionnistes, depuis Comte et Littré jusqu'à Spencer, ils ont toujours affirmé avec énergie que, s'ils n'étaient pas spiritualistes, ils n'étaient pas davantage matérialistes, et encore moins. Personne ne saurait donc se plaindre de ce que la critique du dogmatisme matérialiste ait sa place marquée dans l'enseignement philosophique, comme elle l'a dans la philosophie même de notre temps.

Ceci admis, nous irions plus loin encore et nous demanderions, dans l'éducation de la jeunesse, une place à l'idéalisme. Nous ne saurions comprendre une véritable éducation sans un idéal, et sans une certaine influence attribuée à cet idéal sur la marche de l'humanité, sur la marche des choses. L'idéal ne serait une « chimère » que si le matérialisme était arrivé à se démontrer lui-même; et c'est, au contraire, nous venons de le dire, son insuffisance qui

est démontrée. Nul n'a donc le droit d'affirmer que l'idéal conçu par la pensée humaine soit en essentielle et éternelle opposition avec le fond même de la réalité ; car qui le connaît, ce fond? qui a égalé ses conceptions à tout ce que peut fournir « l'ample sein de la nature? »

La critique générale de la science et de ses conditions, la critique particulière du matérialisme, enfin la possibilité et la légitimité d'un idéalisme conciliable avec notre connaissance même de la nature, voilà donc les trois points fondamentaux d'un enseignement conforme aux acquisitions de la philosophie moderne. Le professeur pourra ou s'en tenir à ces trois points, ou y ajouter ses opinions personnelles. Quelles qu'elles soient, si elles ont pour base les trois thèses incontestables que nous venons d'indiquer, elles auront le degré d'élévation et de sincérité nécessaires pour un enseignement éducateur. La philosophie que nous proposons d'établir sur ces fondemens n'est pas une philosophie « officielle, » mais bien une philosophie scientifique, puisqu'elle résume le travail de tous les philosophes et vrais savans de notre époque, à quelque école qu'ils appartiennent. Si, par aventure, il existait encore quelque part un matérialiste impénitent, il ne saurait se plaindre de voir critiquer un système dont il tient dans sa poche la démonstration péremptoire; quand ses enfans seront sortis du lycée, il leur révèlera cette démonstration et leur transmettra la « bonne nouvelle. »

VI.

Il résulte de ce qui précède que les grandes doctrines morales et sociales devraient être présentes, dès le début, à l'enseignement, et que tout devrait être coordonné par rapport à elles. Dans un siècle livré à la lutte des intérêts, dans une société où les nécessités de la vie sont de plus en plus envahissantes, comment voulez-vous que des enfans vous suivent à travers le latin, le grec, l'histoire ancienne, l'histoire moderne, l'histoire littéraire, etc., etc., si vous ne leur montrez pas sans cesse un but et un but élevé, s'il n'y a pas en quelque sorte, dans chacune de vos leçons, une moralité visible, un rapport au bien de l'individu et de la patrie, un intérêt esthétique, un attrait pour l'esprit comme pour le cœur, par conséquent une excitation et une force pour la volonté? C'est là ce qui ferait des études une éducation, au lieu d'une simple instruction. Si, dans nos collèges, nous en sommes réduits à instruire les élèves au lieu de les « élever, » c'est que les études morales et sociales, négligées pendant sept ou huit années, font irruption

seulement à la fin, quand il est bien tard. Qu'un enseignement mieux conçu mêle aux lettres et aux sciences les études morales, civiques, sociales et esthétiques, la forme littéraire se remplira d'un fond substantiel; il n'y aura plus lieu de déclamer, mais de raisonner et de se passionner pour des idées. D'autre part, l'étude des sciences abstraites et des sciences de la nature s'*humanisera*.

Tels professeurs, tels élèves. Nous ne rêvons pas, avec Platon, que les philosophes soient rois, mais, plus modestes, nous voudrions qu'ils fussent éducateurs, et c'est à l'entrée du professorat qu'on devrait mettre : — Nul n'entre ici s'il n'est philosophe. — Vous n'exigez pas de vos maîtres qu'ils suivent un cours de pédagogie didactique; exigez au moins qu'ils acquièrent des connaissances sérieuses en psychologie, en morale, en esthétique, en logique, en cosmologie. Ayant l'esprit philosophique, ils auront par cela même le meilleur de l'esprit pédagogique. Ils verront les questions de haut, et ils les verront à leur véritable place dans l'ensemble des connaissances humaines. Ils n'accorderont plus la même importance aux détails d'érudition littéraire, scientifique, historique et géographique. Psychologues, ils connaîtront mieux les facultés mêmes dont la culture leur est confiée; moralistes, ils verront le but à atteindre, ils introduiront dans leur enseignement cette chaleur morale et patriotique qui en fait l'âme. A la connaissance de la nature, ils ajouteront la philosophie de la nature; les propriétés du fluor ou du brome, les lois de la dilatation des corps ou celles de l'électricité ne leur feront plus perdre de vue les grandes lois cosmiques dont les lois physiques et chimiques ne sont qu'une transformation (1).

(1) On exige avec raison des candidats à l'École normale pour la section littéraire un certificat attestant qu'ils ont fait une année de philosophie; le même certificat devrait être exigé, ainsi que le baccaulauréat ès lettres et philosophie, pour les candidats de la section scientifique. On exige aussi des candidats à l'agrégation de philosophie, outre le diplôme de licencié ès lettres, celui de bachelier ès sciences; il n'est que juste, et il est plus indispensable encore, pour les agrégations des sciences, d'exiger le diplôme de bachelier ès lettres et philosophie. Enfin, nous voudrions que, dans toutes les agrégations, — histoire, lettres, grammaire, sciences, — une composition philosophique fût ajoutée aux épreuves déjà existantes, afin d'obliger les historiens, les littérateurs, les mathématiciens et les physiciens à méditer sur les principes psychologiques et métaphysiques qui dominent leurs propres sciences, comme sur les conclusions morales et sociales qui en dérivent. Ce serait un moyen d'empêcher cette spécialisation excessive des études qui constitue une sorte d'injustice intellectuelle et une démoralisation de la pensée. Savoir composer une dissertation sur un sujet de psychologie, de logique, de morale, de philosophie des sciences, c'est le moins qu'on puisse demander à un futur professeur; c'est pour ainsi dire un minimum de garantie pédagogique. Si, pour les élèves eux-mêmes, la composition de philosophie est le vrai

Si tous les maîtres, y compris ceux de sciences, de grammaire et de littérature, reçoivent une forte instruction philosophique, l'enseignement secondaire pourra être renouvelé. Avant tout, que les programmes de littérature et d'histoire, comme ceux de sciences, soient rédigés dans un esprit plus philosophique; qu'ils comprennent même des questions de philosophie, d'esthétique, de morale et de science sociale choisies parmi celles que le professeur de littérature, d'histoire ou de sciences devra être apte à traiter. Le professeur de mathématiques enseignera dans les classes supérieures, au début de son cours, les généralités sur « la logique, la méthode, l'analyse et la synthèse, » les « règles de la méthode déductive : définitions, axiomes, démonstrations, » et l'application de ces règles aux sciences exactes. Le professeur de physique enseignera en quelques leçons, avec des exemples historiques à l'appui, « les règles de la méthode inductive : observation, expérimentation, induction, analogie, hypothèse. » Le professeur d'histoire naturelle s'occupera des « règles de la classification » et des grandes lois biologiques. Le professeur d'histoire enseignera les « règles de la critique historique. » Le professeur de rhétorique enseignera les principes généraux de la littérature et de l'art.

Dans la classe de philosophie proprement dite, le maître, délivré des questions moins importantes et déjà étudiées, enseignera la psychologie, les grands principes et les dernières conclusions de la morale, de la science sociale, économique et politique, de la philosophie des sciences et de la cosmologie, enfin de la métaphysique. Ce cours devra être obligatoire pour tous les élèves, pour ceux qui se destinent aux carrières scientifiques, à la médecine, aux écoles de l'État, à la grande industrie et au grand commerce, non moins que pour ceux qui se destinent aux lettres, à la magistrature et au professorat. La dissertation en français sur un sujet de philosophie devra donc être exigée de tous les bacheliers.

Le prétendu cours de philosophie inscrit aujourd'hui, en guise d'accessoire, aux programmes du baccalauréat mathématique, n'est qu'un maigre cours de logique suivi d'une morale d'écoles primaires. Le tout tiendrait en une dizaine de pages, que l'élève apprendra par cœur, sans conviction, en vue d'une épreuve purement orale sans caractère sérieux. La philosophie, dans l'ensei-

centre de gravité des études, à plus forte raison l'est-elle pour les maîtres. Nous voudrions aussi qu'à l'École normale les cours de philosophie fussent obligatoires pour la section des sciences, comme ils le sont déjà pour la section des lettres, et qu'on y ajoutât des cours de sciences sociales, économiques et politiques. Si la philosophie, de nos jours, a besoin d'être scientifique, la science, à son tour, a plus que jamais besoin d'être philosophique.

gnement, n'est rien si elle ne domine pas tout et ne se montre pas tout entière. Passez en revue les diverses questions du programme complet de philosophie pour le baccalauréat ès lettres, il n'y en a pas une dont l'étude ne soit particulièrement indispensable aux futurs hommes de science : « distinction des faits psychologiques et physiologiques » (qu'ils confondront plus tard), « méthode de la psychologie » (dont ils méconnaîtront la valeur au profit des méthodes mathématiques et physiques); « sensibilité, intelligence, volonté » (dont ils ignoreront les lois les plus élémentaires); « l'homme et l'animal » (qu'ils ne sauront pas distinguer); « dogmatisme » (où ils tomberont sûrement dans l'ordre des sciences); « scepticisme (qu'ils professeront à l'égard de la philosophie, et peut-être de la morale même); « conceptions sur la matière et la vie » (qui seront précisément les objets de leurs études); « matérialisme et spiritualisme, » entre lesquels ils seront bientôt en demeure de choisir. Si vous supprimez toutes ces questions, vous vouez les futurs hommes de science et les futurs médecins à un matérialisme presque certain ou à une religiosité aveugle. Y a-t-il des hommes plus remplis de préjugés que les hommes de science sans culture philosophique? Préjugés contre la psychologie, préjugés contre la science de la morale, préjugés contre la science politique, préjugés contre la métaphysique, préjugés contre la philosophie tout entière. Habitués à l'affirmation en fait de connaissances positives, ils se montrent négatifs envers tout ce qui n'offre pas une certitude mathématique ou physique. Dès qu'ils mettent le pied sur le domaine des choses morales et sociales, ils éprouvent le vertige dont parle Platon : la tête leur tourne, leurs yeux sont éblouis et ils déraisonnent d'autant plus qu'ils sont plus habitués au raisonnement rectiligne des sciences positives : les nuances infinies du monde moral leur échappent; il ne leur reste plus, comme dit encore Platon, qu'à « embrasser les arbres et les pierres qu'ils trouvent sur leur chemin. » On se plaint avec raison des lettrés sans philosophie; bien plus dangereux encore sont les savans sans philosophie, car les lettres, du moins, ne sont pas étrangères à la vie morale et sociale, elles en sont même l'initiation, tandis que l'étude exclusive des sciences et de leurs applications finit par fausser et matérialiser l'esprit même. Jointe à la philosophie, au contraire, la science est la grandeur de la pensée, et si les lettres viennent y ajouter leur charme, c'est l'âme entière qui est fortifiée et embellie. En dehors de ces trois termes du problème, — sciences, lettres, philosophie, — il n'y a qu'une ébauche d'éducation, ou une instruction souvent plus dangereuse qu'utile. Nous refusons donc, en dépit des programmes officiels, présens ou

à venir, les noms « d'enseignement classique » à toute combinaison d'études où l'un de ces termes fait défaut. Sans culture littéraire et philosophique, « vous ne ferez jamais, avec toutes vos sciences, — disait brutalement Saint-Marc Girardin, — que des bêtes utiles. » Heureux si on n'arrive pas à faire des bêtes nuisibles (1).

(1) Pour les futurs médecins, on nous annonce un baccalauréat sans études sérieuses de philosophie et sans l'épreuve de la dissertation française, en attendant le baccalauréat de l'enseignement français, qui sera encore plus expurgé; or les futurs médecins ont particulièrement besoin d'une complète culture philosophique. Tout en consultant les Facultés de médecine sur l'instruction que doivent recevoir au lycée les étudians de demain, il faut avoir grand soin de faire ses réserves. Comme tous les spécialistes, les professeurs des Facultés de médecine se perdent trop dans leurs études particulières et se préoccupent trop exclusivement des examens professionnels auxquels ils préparent : si on les croyait, on accablerait le jeune homme, dès le lycée, de zoologie, de botanique et de chimie, parce que c'est pour eux, à ce qu'ils pensent, « autant de besogne épargnée. » Mais la médecine n'est pas une science pure, elle est encore et surtout un art; bien plus, elle est un art en grande partie psychologique et moral. La psychologie importe plus au médecin que la botanique : ce n'est pas lui qui ira cueillir les plantes (dont les propriétés botaniques, d'ailleurs, n'ont rien à voir avec les propriétés médicales). Le médecin doit agir autant sur l'esprit des malades que sur leurs organes; son action morale est souvent pour les trois quarts dans ses succès, quand elle n'y est pas pour le tout. Sans parler des maladies mentales ou nerveuses, ne vérifie-t-on pas de plus en plus, à notre époque, le rôle de la suggestion en médecine, l'influence souveraine de la confiance et de l'espoir, du calme et de la force d'âme chez le malade? Ils sont nombreux (et c'est leur honneur), les médecins qui comprennent la noblesse de leur tâche; appelés dans les familles, ils jouent encore parfois de nos jours un rôle de conseiller et d'ami, comme au bon vieux temps. Croit-on que toute la tâche d'un vrai docteur consiste à tâter le pouls, à regarder la langue, à griffonner une prescription apprise par cœur dans le formulaire, à prendre son chapeau et à remonter dans sa voiture (le tout ayant duré quinze minutes), pour inscrire enfin sur son carnet : une visite à M. X... : 20 francs? — Une bonne culture philosophique est nécessaire pour protéger le médecin contre le matérialisme théorique auquel l'expose l'amphithéâtre, contre le matérialisme pratique auquel l'expose l'exercice de sa profession journalière; le goût des choses élevées l'empêchera de changer en métier un des arts où le moral a le plus de part. Un médecin n'est pas un simple vétérinaire d'hommes et de femmes; il ne doit pas devenir un simple marchand d'ordonnances. Dans nulle profession il n'est plus facile d'abuser soit de la crédulité, soit du sentiment pieux qui pousse une famille à tous les sacrifices pour celui de ses membres qu'elle voit souffrir et qu'elle craint de voir mourir. La rapacité du médecin est un des plus vils abus qu'on puisse faire de la science, et nous en voyons aujourd'hui les exemples se multiplier; qui n'a rencontré sur son chemin, à côté de tant de médecins dévoués, le médecin chacal, *quærens quem devoret?* Quant au charlatanisme, s'il envahit la pharmacie et s'étale en réclames éhontées, ne souffrons pas qu'il envahisse et déshonore la médecine même. Le diplôme de docteur est un privilège que l'état confère, une garantie morale et sociale : l'état y doit mettre ses conditions. La plus essentielle de toutes, c'est d'avoir reçu jusqu'au bout l'éducation littéraire et philosophique qui fait les esprits libéraux et désintéressés. Pour accorder quelque chose aux préjugés du temps, on peut, tout en maintenant au baccalauréat l'épreuve de la dissertation française, dispenser les

Parmi les études actuelles, les seules qui prospèrent malgré ce qu'on a nommé la « banqueroute générale de l'enseignement, » ce sont les études philosophiques. « Nos élèves, dit M. Lachelier dans son rapport au conseil supérieur, suivent l'enseignement philosophique avec intérêt et se l'assimilent avec une facilité qui a été remarquée, cette année même, par l'inspection générale. » Ce n'est pas seulement parce que, dans ces dernières années, au lieu d'affaiblir les études philosophiques comme les autres, on les avait fortifiées (du moins pour les élèves des lettres), et que d'ailleurs elles répondent mieux à l'esprit des jeunes gens qu'une simple étude de mots ou de phrases ; c'est aussi et surtout parce que les professeurs de philosophie, en raison même de leurs travaux, ont un peu plus de cet esprit élevé, désintéressé et universel, de cette passion pour le progrès des idées et pour la culture des esprits, en un mot, de cet apostolat laïque et civique qui est essentiel à tout éducateur de la jeunesse. Il y a, dans la philosophie française, un mouvement en avant, et, dans l'enseignement même, nos jeunes professeurs de philosophie sont parmi les plus aimés, les plus respectés (1). Profitons de cette ardeur salutaire; puisque, dans la

futurs étudians en médecine de quelques classes de grec en rhétorique et d'une des classes de philosophie, qu'on remplacera par des études de sciences. Puisqu'aujourd'hui on met la science « en pilules » ou en pastilles, pour épargner à l'esprit le travail de la digestion, qu'on donne aux futurs médecins quelques pastilles d'histoire naturelle en plus. Quant aux aspirans au baccalauréat ès lettres et mathématiques, on a déjà commis la faute de supprimer pour eux la dissertation française, dans les nouveaux programmes du baccalauréat; exigeons du moins qu'ils suivent par semaine deux ou trois des classes régulières de philosophie et qu'ils viennent s'y mêler aux élèves ordinaires. Le professeur de philosophie saura bien approprier son cours à cette situation, qui d'ailleurs ne peut être que provisoire : on sera obligé de revenir un jour ou l'autre aux études philosophiques complètes *pour tous*. En attendant, on peut retrancher du programme de philosophie, pour les futurs médecins et élèves des écoles du gouvernement, les questions relatives à l'histoire de la philosophie et aux auteurs philosophiques, à l'esthétique, à la philosophie du langage, à la critique historique et à la philosophie de l'histoire, à la logique appliquée. — Mais, s'écriera le lecteur, tout cela vaudrait bien, même pour un futur médecin, des leçons complémentaires sur la botanique (dont il n'aura que faire), ou sur la physiologie, qu'il sera obligé de réapprendre plus tard, scalpel en main. — Sans doute, mais faites-le donc comprendre aux spécialistes de l'enseignement dit supérieur, qui, sauf de nobles exceptions, devient de plus en plus une préparation aux examens techniques : *dignus, dignus es intrare!* Un utilitarisme mal entendu nous envahit; il faut bien que l'enseignement classique fasse quelques concessions à ces fameux « besoins nouveaux des sociétés modernes, » quand l'enseignement français annonce pompeusement aux familles leur ample satisfaction : besoin *pour tous* de botanique, besoin de zoologie, de géologie, de minéralogie, etc. Sachons tout cela pour le jour du baccalauréat, afin, dit Guyau, d'acquérir, avec le diplôme, « le droit de l'oublier. »

(1) On en a vu des preuves récentes jusque dans les distributions du concours gé-

stagnation de nos études classiques, quelque chose vit et fructifie, allons du côté où il y a encore quelque ardeur, quelque fécondité, quelque influence directrice.

On a essayé des réformes successives de l'enseignement secondaire : d'abord une réforme dans le sens des sciences, — et on n'a eu que des mécomptes ; puis une réforme dans le sens historique et philologique, nouveaux mécomptes ; enfin une réforme dans le sens industriel et professionnel, — mécompte plus grand encore. Une seule ressource reste : la réforme dans le sens philosophique ; c'est-à-dire la coordination commune des sciences et des lettres par rapport aux études psychologiques, morales et sociales, principes des vraies *humanités*. Cette orientation philosophique s'impose aujourd'hui avec une nécessité absolue ; que les hommes de science, que les littérateurs, les historiens et les géographes en prennent leur parti : ni les uns, ni les autres ne sont capables, par leurs études particulières, de fournir une base à l'éducation de l'homme moderne. Si le fondement religieux s'ébranle, sachons bien qu'il n'y a absolument qu'un moyen, un seul, d'y suppléer : c'est le culte des sciences morales et sociales, le culte de la philosophie, surtout d'une philosophie à la fois positive et idéaliste. Compter sur les sciences pures ou sur les lettres pures pour remplacer les antiques croyances, c'est se leurrer. La philosophie même et la sociologie auront fort à faire pour lutter contre le réalisme et l'utilitarisme grandissans. Le jour approche, prétend-on, où il ne restera plus guère en France d'autres prêtres que les poètes (s'ils comprenaient leur mission) et les philosophes ; quels derniers soutiens aura alors notre grandeur nationale, sinon le sentiment du beau, développé par la poésie et par les arts, et le sentiment du bien, développé par la connaissance des lois morales et sociales ? Quoi qu'il en soit de ces pronostics, une chose est dès à présent certaine : c'est qu'il faut compenser l'évidente diminution des croyances religieuses dans notre pays par la culture croissante du sens esthétique, du sens moral et social. L'éducation, de moins en moins théologique en France, sera philosophique ou ne sera pas.

ALFRED FOUILLÉE.

néral. Quand un professeur de philosophie y prend la parole, — qu'il s'appelle M. Rabier ou M. Darlu, — les harangues fleuries des littérateurs sont-elles regrettées ? Loin de là : les pensées les plus graves et les paroles les plus austères sont celles qui retentissent le mieux au cœur même de cette jeunesse française qu'on croit frivole. On s'aperçoit bientôt que le plus sûr moyen de réveiller son enthousiasme, c'est encore de la rappeler au sentiment de ses destinées morales et sociales.

LA

TARIFICATION SUR LES CHEMINS DE FER

ET LES

TARIFS DE PÉNÉTRATION

M. Allain-Targé n'est pas seulement un financier de mérite, c'est un homme heureux. Quelque chose restera de lui : un mot, qu'il a créé, en 1883, lors de la discussion des conventions, un mot qui fait image, qui fait aussi illusion à ceux qui parlent des tarifs de chemins de fer sans toujours beaucoup les connaître et autour duquel beaucoup de bruit s'est fait, depuis sept ans, un peu à tort et à travers. Nous voulons parler des *Tarifs de pénétration*.

Ils ne sont pas d'invention nouvelle, ils ont toujours existé; mais tant qu'on les appelait simplement tarifs internationaux, personne ne s'occupait d'eux ; il a suffi d'un nom de baptême imagé pour rendre rapidement populaires, ou mieux impopulaires, des tarifs qu'il est de bon ton de charger de tous les péchés d'Israël, des tarifs qui ruinent l'industrie nationale, l'agriculture nationale, qui paralysent ou annihilent l'effet des droits de douane, etc.

Dans ces accusations parfois un peu aveugles, dans ces discussions souvent confuses, il n'est sans doute pas hors de propos d'apporter un peu de lumière. Le sujet est un peu aride, sa connaissance complète ne s'acquiert pas sans travail ; pour ceux cependant qui n'aiment à parler que de ce qu'ils savent bien, quelques

explications ne seront pas inutiles. Si l'application de détail est nécessairement compliquée, le principe du moins est excessivement simple.

Jetons au préalable un coup d'œil sur l'ensemble de la tarification des marchandises sur les chemins de fer français.

I. — BASES GÉNÉRALES DE LA TARIFICATION DES MARCHANDISES.

Aux termes du cahier des charges, les marchandises sont divisées en quatre classes. Les trois premières sont taxées d'après les bases de 16, 14 et 10 centimes par tonne et kilomètre, toujours les mêmes, quelle que soit la longueur du parcours; la base kilométrique de la taxation de la 4e classe n'est pas constante, elle est d'autant plus basse que le parcours est plus grand : initialement fixée à 8 centimes, elle est de 5 centimes pour un parcours de 100 kilomètres et de 4 centimes au-delà de 300.

Cette 4e classe offre ainsi l'exemple de l'application légale, obligatoire, d'un principe éminemment rationnel, le *principe différentiel*, d'après lequel la taxe d'un transport, croissant toujours avec la distance, croît cependant moins rapidement qu'elle.

Principe éminemment rationnel, disons-nous, et pour deux raisons : d'abord, les frais de traction ne sont pas exactement proportionnels à la distance; ils contiennent un certain nombre d'élémens qui restent les mêmes, quelle que soit la longueur du parcours; ensuite et surtout, il est utile, même au prix d'une certaine anomalie, d'étendre pour les consommateurs le rayon possible de leur approvisionnement, pour les producteurs, le rayon dans lequel ils peuvent raisonnablement écouler leurs produits.

Ce *Tarif légal du cahier des charges* ne s'applique jamais dans la pratique : il est trop absolu, trop invariable pour être autre chose que l'indication d'un maximum. Aux quatre classes entre lesquelles le cahier des charges répartit les marchandises, en en dénommant, d'ailleurs, une faible quantité, toutes les compagnies ont substitué d'un commun accord, en 1879, une répartition uniforme de toutes les marchandises transportables en six séries, dont les bases kilométriques initiales varient de 16 à 8 centimes par tonne. C'est ce qu'on appelle le *Tarif général*.

On a embrouillé à plaisir la question des tarifs en en multipliant outre mesure les subdivisions. Il n'est pas besoin de tant de noms de baptême. Il n'y a, en réalité, que deux sortes de tarifs : le *Tarif général* et les *Tarifs spéciaux*. L'un et les autres sont établis, sur tous les réseaux, d'après le principe différentiel.

Le tarif général s'applique aux envois ordinairement de détail,

pour lesquels l'expéditeur exige des compagnies l'accomplissement rigoureux de toutes leurs obligations légales de délais, de responsabilité ; il s'applique à environ 10 pour 100 du tonnage total de petite vitesse.

Les Tarifs spéciaux, aux conditions desquels s'effectue le transport du reste du tonnage (90 pour 100), régissent les envois pour lesquels l'expéditeur, en échange d'une réduction de taxe, accorde aux compagnies certaines facilités. Ils s'appliquent tantôt aux expéditions de détail sans condition de tonnage, le plus souvent aux grosses expéditions remises par lots de 5 ou 10 tonnes.

Du *Tarif général* nous ne parlerons pas longuement. Toutes les marchandises qui y sont dénommées au nombre de 1,400 y sont réparties, suivant leur nature, leur densité ou leur valeur, en six séries, les mêmes pour toutes les grandes compagnies : les bases kilométriques de la première varient de 16 centimes à 12,4, suivant que le parcours effectué varie de 1 à 1,100 kilomètres, maximum du parcours possible sur un seul réseau (Paris-Lyon-Méditerranée) ; les bases de la deuxième varient de 14 à 10,4 ; celles de la troisième, de 12 à 8,5 ; celles de la quatrième, de 10 à 6,7 ; celles de la cinquième, de 8 à 4,7 ; celles de la sixième, de 8 centimes à 2,9.

Les six barêmes établis en 1883 par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée pour ces six séries ont été successivement adoptés, identiquement ou avec de très faibles modifications, par toutes les grandes compagnies ; mais ils ne s'appliquent jusqu'à présent, avec leur principe différentiel, que dans l'étendue d'un même réseau.

Les *tarifs spéciaux* sont intérieurs ou communs : les tarifs spéciaux intérieurs sont limités au réseau d'une seule compagnie ; les tarifs communs sont combinés, pour un certain nombre de marchandises déterminées, entre deux ou plusieurs compagnies, soit françaises, soit étrangères.

Intérieurs ou communs, les tarifs spéciaux sont constitués : tantôt par des *barêmes* du genre de ceux qui viennent d'être définis à propos du tarif général ; c'est le cas de presque tous les tarifs spéciaux intérieurs ; tantôt par des *prix fermes* entre un certain nombre de localités déterminées qui donnent lieu à des échanges d'une importance spéciale ; c'est actuellement le cas de presque tous les tarifs spéciaux communs à deux ou à plusieurs compagnies. Les barêmes n'y sont jusqu'ici qu'une exception.

Les prix fermes qui figurent dans les tarifs spéciaux intérieurs ou communs, sont parfois réciproques, c'est-à-dire jouent dans

les deux sens ; parfois ils ne jouent que dans un seul sens, par exemple quand leur but est de favoriser l'exportation des produits français. — Cette question de réciprocité est importante, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Pénétrons maintenant plus avant dans les détails.

Les *tarifs spéciaux intérieurs*, c'est-à-dire limités à l'étendue d'un seul réseau, sont actuellement, dans les six grandes compagnies, au nombre de 30 (en laissant de côté ceux qui, ayant pour objet des réglementations diverses, ne se rapportent pas au transport proprement dit).

Chacun d'eux s'applique à une nature déterminée de marchandises. C'est une disposition adoptée en 1877 par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et que les autres compagnies ont bien voulu admettre successivement dans une vue de simplification et d'uniformité avantageuse évidemment à tous les intérêts. Les bases de la taxation, dans chacun de ces tarifs, ne sont pas les mêmes pour toutes les compagnies. Chacune a ses intérêts et s'en inspire de son mieux. — Mais c'est déjà beaucoup, au point de vue de la simplification, que cette uniformité dans le classement des marchandises et dans la numérotation des tarifs. — Un négociant en céréales sait que, dans chaque réseau, les renseignemens qui l'intéressent sont réunis dans le tarif 2 ; le négociant en vins, dans le tarif 6 ; le tarif 7 contient tout ce qui touche les producteurs ou consommateurs de houilles, etc.; dans le tarif 14 sont tous les renseignemens intéressant les industries métallurgiques, et ainsi de suite.

Les *tarifs spéciaux communs* sont combinés, avons-nous dit, entre deux ou plusieurs compagnies soit françaises, soit étrangères.

Les premiers ont été classés en 1887 par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée dans la série 100 avec les mêmes désinences ou numéros d'unité que ses tarifs spéciaux intérieurs : 102 comprend pour les céreales, etc., toutes les combinaisons de prix existant entre la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée et les autres compagnies françaises; le tarif 106, toutes les combinaisons intéressant le transport des boissons sur territoire français, etc.

Les seconds ont été classés de même en 1888 par notre compagnie dans la série 200. Tous les transports qui font l'objet de prix direct entre un point du réseau Paris-Lyon-Méditerranée et un point étranger quelconque, avec ou sans réciprocité, figurent dans cette catégorie : 206 pour les vins, etc., 214 pour les produits

métallurgiques, etc. — Ce sont, à proprement parler, les tarifs internationaux; c'est dans cette catégorie que se trouvent tous les tarifs qu'on a baptisés du nom expressif de tarif de pénétration et dont nous allons nous occuper spécialement.

Enfin, une dernière catégorie, la série 300, toujours avec les mêmes désinences, comprend tous les tarifs communs d'exportation, sans réciprocité naturellement, destinés à faciliter le transport hors de la France, des produits de notre industrie.

Cette classification et cette uniformité de désinences, auxquelles toutes les grandes compagnies ont bien voulu successivement adhérer, ne font pas assurément que le maniement des tarifs soit commode pour tout le monde, que la lecture du recueil Chaix, qui contient tous les tarifs de toutes les compagnies françaises grandes ou petites et de leurs correspondans à l'étranger, soit facile sans quelque préparation; c'est au moins un guide matériel précieux qui limite et circonscrit les recherches : le négociant en vins, par exemple, sait que toutes les combinaisons de tarifs intéressant son commerce se trouvent dans les tarifs 6, 106, 206 et 306, et ne se trouvent que là; le métallurgiste n'a besoin de connaître que les tarifs spéciaux n°s 14 et 114 pour des transports ne sortant pas de France, 214 pour des échanges internationaux, 314 s'il s'agit d'exporter à l'étranger les produits de son industrie.

A défaut de barêmes ou de prix fermes dans ces quatre tarifs, il faut recourir : si le transport ne sort pas d'un réseau, à l'application, fort simple d'ailleurs, du tarif général; s'il en sort, à la soudure des tarifs des divers réseaux intéressés au transport; dans ce dernier cas, quoi qu'on fasse, la recherche de la taxe exacte à appliquer est délicate, même pour des initiés.

II. — TARIFS DE PÉNÉTRATION.

Ces explications préliminaires données, et elles m'ont paru indispensables pour permettre aux personnes qui veulent parler tarifs de chemins de fer, de connaître très exactement les bases de notre tarification, revenons plus spécialement aux tarifs spéciaux de la série 200, internationaux, c'est-à-dire combinés entre compagnies françaises et compagnies étrangères. C'est parmi eux, nous l'avons dit, que se trouvent

Ces pelés, ces galeux d'où nous vient tout le mal.

Nous voulons dire les tarifs de pénétration.

Parmi ces tarifs internationaux, les uns sont absolument réciproques et les transports qui s'effectuent aux conditions de ces tarifs sont taxés de même dans les deux sens. C'est le cas, pour la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, de ses tarifs italiens, dont l'action (sauf pour les vins, dont nous parlerons tout à l'heure) a survécu à la dénonciation que l'Italie a cru devoir faire de ses traités de commerce avec nous. De même que deux régions différentes de la France, l'une au nord, l'autre au midi, échangent leurs produits, de même aussi, et *a fortiori*, deux pays limitrophes, de climats aussi différens que la France et l'Italie, l'un plus industriel, l'autre plus agricole, ont intérêt à s'acheter et à s'expédier l'un à l'autre les objets qu'ils ne fabriquent ou ne produisent pas et qu'ils consomment. De ces tarifs internationaux réellement réciproques, il n'y a évidemment rien à dire.

D'autres tarifs internationaux, tout en étant réciproques, ne jouent, en fait, que dans un sens; c'est le cas du tarif 206 Paris-Lyon-Méditerranée, par exemple, relatif aux vins, la France n'envoyant pas de vins communs dans un pays qui, comme l'Italie, ne sait où placer sa surabondante production.

D'autres enfin ne sont pas réciproques; ils sont purement de pénétration en France et s'appliquent : soit à des marchandises que notre pays ne produit pas (*oranges*); ceux-là, on ne songe pas encore à les incriminer, — soit à des matières que notre pays produit, mais en quantité insuffisante pour sa consommation (*houille, vins*), — soit enfin à des marchandises que notre pays produit, mais, en raison du climat, plus tard que certains pays étrangers (*fruits frais, légumes frais*). Ce sont ces deux dernières catégories que nous discuterons plus spécialement. Mais entendons-nous bien tout d'abord.

Dans le vocable *tarifs de pénétration*, il y a deux choses à distinguer : la pénétration et le tarif. En ce qui concerne la pénétration, demandons-nous en premier lieu si, pour certains produits, elle est fâcheuse, ou inutile, ou évitable.

Les *oranges*, par exemple, ne sont pas un fruit indispensable à l'alimentation ; mais si l'on en veut consommer, il faut bien les tirer de l'étranger pour les faire pénétrer en France, puisque notre pays n'en produit pas.

Pour les *fruits et légumes frais* que nous produisons, Dieu merci, en grande abondance, on pourrait assurément n'en consommer qu'au moment où nos jardiniers français les produisent, et le reste de l'année se contenter de légumes secs ou conservés : c'est ce que, par vertu ou par nécessité, faisaient nos pères ; mais cette sagesse ou cette résignation, nous ne l'avons plus, du fait des

chemins de fer, évidemment, mais nous ne l'avons plus; et alors qu'autrefois les heureux du monde goûtaient seuls le plaisir (parfois un peu frelaté) de manger hors de saison les légumes de primeurs, les fruits que les malle-postes amenaient en petite quantité à Paris, c'est tout le monde aujourd'hui qui veut goûter à ce que naguère on pouvait appeler le fruit défendu, manger les choux-fleurs, les artichauts de la Provence avant que les maraîchers de Paris n'en produisent, les fraises de Carpentras et d'Hyères alors que les jardins de Bourg-la-Reine attendent encore la floraison, les raisins de Montpellier alors que les treilles de Fontainebleau en sont encore au verjus, les pêches du Roussillon s'étalant aux Halles ou dans les charrettes des marchands des quatre saisons, alors que Montreuil couvre encore de paillons ses riches espaliers.

Est-ce un bien? est-ce un mal? Vaut-il mieux se créer des besoins et les satisfaire que n'en point avoir d'artificiels? Grosse question que ce n'est pas ici le lieu d'aborder. — C'est un fait, nous nous bornons à le constater.

Les chemins de fer français achevés, les Alpes, les Pyrénées se sont percées, les services à vapeur de la Méditerranée, de l'Océan se sont perfectionnés et à des dates encore plus prématurées, les primeurs d'Italie, d'Espagne, d'Algérie, des Antilles même ont demandé et pris leur place sur nos tables et dans nos marchés. — A tort ou à raison, les consommateurs de Paris s'en réjouissent; nos maraîchers de la banlieue ont-ils raison de jalouser leurs confrères de nos départemens du midi, et ces derniers de crier haro contre la concurrence que leur font, grâce aux chemins de fer, les producteurs des régions encore plus ensoleillées de l'Italie, de l'Espagne ou de l'Algérie?

Tout est une question de mesure, et nous aurons à examiner si les chemins de fer l'ont dépassée.

En ce qui concerne les *céréales*, il arrive de temps à autre, malgré l'étendue et la fertilité de nos champs, que leur récolte demeure inférieure à la consommation; il faut bien, dans ces années malheureuses, introduire, faire pénétrer en France ce qui nous manque.

Pour les *vins*, que notre pays produisait il y a dix ans en quantité bien supérieure à ses besoins, il est bien connu qu'en suite des ravages du phylloxera, dans les départemens les plus producteurs, la récolte, depuis de longues années, ne donne plus que des quantités très inférieures à notre consommation, laquelle n'a pas diminué. Les replantations de vignes américaines se développent, le vignoble dans les départemens du Gard et de l'Hérault qui tenaient le premier rang dans la production du vin s'améliore chaque

année, et il est permis de penser heureusement que dans peu de temps pour ces deux départemens, dans quelques années pour les autres, nous retrouverons la prospérité ou du moins la production d'autrefois et que nous pourrons nous suffire à nous-mêmes. Mais en attendant, il faut bien, inévitablement, à moins de ne plus boire de vin, et l'on n'a pas voulu s'y résoudre, introduire chez nous, en l'y faisant pénétrer de l'étranger, ce que notre sol ne suffisait plus à produire.

Dans le domaine industriel enfin, pour la *houille*, la production de nos mines est de 25,000,000 de tonnes, la consommation française annuelle est de 33,000,000. Il y a donc une insuffisance fatale, irrémédiable. — Nos mines ne produisent pas la quantité de houille nécessaire ou du moins, pour celles qui pourraient accroître leur production, et il y en a, ne la produisent pas où elle est nécessaire. Il faut donc bien, dans les régions de France où les charbons français n'existent pas ou ne peuvent arriver, dans la Normandie, la Bretagne, dans tout l'ouest de la France, faire pénétrer des houilles de provenance étrangère. — C'est une nécessité regrettable à coup sûr, mais il faut la subir.

Donc la *pénétration* est, dans nombre de cas, nécessaire, inévitable.

Pour cette pénétration, dont les quelques exemples que nous venons de citer montrent l'impérieuse nécessité, la voie par excellence est la voie navigable intérieure, naturelle ou artificielle. Les fleuves à grand tirant d'eau, tels que la Gironde, le Rhône, la Seine surtout, constituent des voies largement ouvertes à l'importation des produits étrangers et par lesquelles les céréales d'Amérique, les maïs de Turquie, les vins d'Espagne, les houilles anglaises, etc., pénètrent par pleins chargemens de navires jusqu'à Paris. — Ces voies naturelles sont continuées dans l'intérieur du pays par les canaux que l'État construit, entretient, surveille, améliore incessamment à ses frais, c'est-à-dire aux frais de la généralité des contribuables.

Il n'entre pas dans notre intention de rééditer ici un parallèle entre les voies de fer, obligées de construire leur outil de transport, de l'entretenir et de le surveiller, ayant reçu, à la vérité, une subvention de l'état (1), mais une subvention compensée par une telle quantité de charges imposées qu'elle représente pour l'État un placement à gros intérêt, et les voies d'eau artificielles qui ont reçu de l'État une subvention égale à la totalité des frais d'établisse-

(1) 3,019 millions de subventions aux six grandes compagnies de chemins de fer à fin 1887, non compris 543 millions pour le rachat des lignes qui ont constitué les chemins de fer de l'État.

ment (1), mais qui, en revanche, ne lui produisent rien. — Cette comparaison a été faite et nous ne la referons pas ici.

Nous nous bornerons à demander s'il faut que ce mouvement nécessaire, fatal, de pénétration soit le monopole exclusif des voies navigables et s'il y a lieu de contester aux chemins de fer le droit d'essayer d'en prendre leur part. — Quand on voit, par exemple, pour les vins d'Espagne, qui sont l'un des lieux-communs des récriminations, la compagnie de Lyon en amener à Paris par ses rails 87,000 tonnes, dans une année, au prix total de 52 francs au départ de Tarragone, et la navigation maritime et fluviale par Gibraltar et Rouen, y déverser 250,000 tonnes au prix de 30 à 35 francs la tonne, on peut se demander si ce sont bien les chemins de fer qu'i y a lieu d'accuser de créer une situation que les circonstances imposent, et si c'est eux, ou la navigation, qu'il faut prendre pour bouc émissaire.

Cette concurrence, dont on ne saurait leur dénier le droit, comment les chemins de fer l'exercent-ils? Par quels procédés? C'est ici que nous arrivons à la discussion des principes mêmes qui président à leur tarification.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'est posée la question que nous examinons. Même alors que les idées protectionnistes s'étalaient moins ouvertement, il était de mode de s'élever contre les tarifs d'importation (le mot de pénétration n'était pas encore inventé), et l'on s'assurait un facile succès de presse ou de tribune quand on s'avisait de flétrir le patriotisme à rebours des compagnies de chemins de fer ruinant à plaisir (comme si vraiment elles y avaient intérêt) l'industrie française et l'agriculture nationale, et déjouant au profit de l'industrie ou de l'agriculture étrangères l'effet des protections douanières!

Dans la mémorable discussion des conventions de 1883 (qui occupa 14 séances de la chambre et 5 du sénat), ces idées eurent tout le loisir de se produire au grand jour. La compagnie de Lyon, la première sur la brèche à cette époque, avait (elle a encore) quelque peine à prendre au sérieux des accusations qui s'attaquaient moins encore à son prétendu manque de patriotisme, qu'à son intelligence des affaires et au souci éclairé de ses intérêts. Elle n'hésita pas un instant à donner au gouvernement les assurances qu'on lui demandait, et dans sa lettre du 26 mai 1883, que les autres compagnies ont successivement reproduite, elle prenait l'engagement « de modifier, en ce qui concerne les tarifs qui ont pour ob-

(1) 1,425 millions à fin 1887.

jet l'importation en France des marchandises de provenance étrangère, toute combinaison de prix dont l'effet pourrait être d'altérer les conditions économiques résultant de notre régime douanier, sous la seule réserve que les marchandises qu'ils visent ne soient pas importées en France à plus bas prix par d'autres voies de transport. »

Une enquête fut, en 1884, ordonnée par le ministre des travaux publics. Mis au pied du mur, en demeure de sortir des banalités et de signaler les tarifs dont on avait à se plaindre, les déposans étaient rares; et, malgré des rappels réitérés, les dépositions motivées n'arrivaient pas. On ne peut guère signaler qu'un rapport de 1885 de la chambre de commerce de Paris, dont un des membres les plus autorisés formulait, avec autant de compétence que de précision, quelques griefs bien déterminés. Nous les examinerons dans un instant, ceux du moins qui regardent la compagnie de Lyon. Pour les autres, nous manquerions de compétence : *ne forçons point notre talent...*

Plus tard, la grande enquête ordonnée en 1890 par le ministère du commerce, à propos du régime douanier à adopter en 1892, le questionnaire adressé à toutes les chambres de commerce, à toutes les chambres syndicales, a donné à quelques-unes d'entre elles, dans leurs réponses à la question n° 7, l'occasion de formuler quelques revendications précises, appuyées sur des chiffres parfois erronés, mais du moins explicitement formulés.

Il est bien vrai, a-t-on dit, que les voies d'eau concurrentes aux chemins de fer font pénétrer en France, et à meilleur marché qu'eux, un certain nombre de produits étrangers qui viennent concurrencer les nôtres, mais ce n'est pas une raison pour que les compagnies de chemins de fer agissent dans le même sens; les chemins de fer qui sont un service public,.. ces puissantes compagnies,.. le monopole,.. l'oligarchie financière, etc. Laissons de côté cette phraséologie un peu bien surannée pour entrer dans le vif de la question.

Les compagnies de chemins de fer font leurs transports à des prix plus élevés que les voies navigables concurrentes. On le reconnaît, mais cela ne suffit pas; *elles transportent*, dit-on, *les produits étrangers à meilleur marché que les produits similaires français*, et non-seulement, en le faisant, elles détruisent les barrières artificielles constituées par les droits de douane; mais, en supprimant les distances, elles abaissent les barrières naturelles géographiques.

Voilà une formule nette d'accusation : formule fausse, heureu-

sement, et faussée à dessein quand elle est donnée dans ces termes. Ceux de nos contradicteurs qui sont éclairés et de bonne foi (il y en a beaucoup heureusement) la rectifient dans les termes suivans : « Nous savons bien que la marchandise étrangère, les vins espagnols, par exemple, supportent, depuis leur point de production jusqu'à Paris, leur point de consommation le plus important, une *taxe totale* supérieure à celle que supportent les vins français de leur point de production à Paris. Mais nous constatons que *la part de cette taxe totale*, qui correspond à un parcours français déterminé, Cette à Paris, par exemple, est très inférieure à la taxe que les vins français, produits ou créés à Cette, ont à supporter pour atteindre Paris. » Et de deux choses l'une, ajoute-t-on : « Ou bien la taxe appliquée aux produits étrangers n'est pas rémunératrice, c'est alors une mauvaise action dont l'État, qui homologue les tarifs et qui, par le jeu de la garantie d'intérêts, est en quelque sorte l'associé des compagnies, a le tort de se faire le complice; ou bien cette taxe est rémunératrice, et alors pourquoi la compagnie, qui s'en contente pour le produit étranger, n'en fait-elle pas jouir le produit similaire français? »

Faisons justice tout d'abord de ce dernier argument. Un commerçant, un industriel quelconque n'a qu'un but, en définitive : prospérer le plus possible par des moyens légaux et honnêtes. De ce que les compagnies de chemins de fer assurent, comme on le dit, un service public, plus exactement un service qui intéresse le public tout entier, est-ce une raison pour que, commerçantes et industrielles, elles aussi, elles s'inspirent d'autres sentimens et ne cherchent pas à assurer honnêtement aux immenses capitaux que l'épargne publique leur a confiés la rémunération la plus élevée possible?

Il y a deux manières de faire des affaires : vendre peu, à prix fixe et bénéfice uniforme; vendre le plus possible, en se contentant du bénéfice qu'il est possible en chaque cas de réaliser.

Le raffineur de Paris vend son sucre, pris à l'usine, à un certain prix à Paris et dans la Seine; à un prix moindre à Dijon, à Clermont, à Lyon; à un prix d'autant moindre, s'il veut aller plus loin, qu'il s'éloigne davantage de Paris et se rapproche davantage du rayon naturel d'action des raffineries concurrentes de Nantes et de Marseille. S'il vend à l'étranger, il baisse encore son prix de vente à l'usine, parfois même jusqu'à vendre sans bénéfice (cela réduit toujours ses frais généraux) pour lutter en Italie, au Maroc, en Perse, par exemple, contre la concurrence des industries similaires de tous les pays du monde.

Le savonnier, le fabricant de bougies de Marseille, font de même.

Leur prix de vente à l'usine est d'autant plus bas qu'ils veulent expédier leur produit plus loin, élargir davantage le rayon de leurs opérations, pénétrer davantage dans la zone des savonneries ou des stéarineries de Lyon ou de Paris.

Les mines de houille ne font pas autre chose, et non-seulement leurs prix de vente varient (c'est le cas de tous les industriels, sauf les chemins de fer) suivant qu'elles ont affaire à un gros ou à un petit client, mais elles réduisent d'autant plus leurs bénéfices qu'elles veulent aller plus loin, se contentant d'un minimum presque égal à zéro quand elles veulent, pour les mines du Gard, par exemple, soit pousser leurs houilles anthraciteuses à Paris, en concurrence avec les produits similaires du Nord ou de l'Angleterre, soit exporter l'excédent de leur production en Italie, en concurrence avec les houilles anglaises et allemandes.

Telle est la loi générale du commerce; il n'est pas un industriel qui, réalisant un bénéfice de 10 francs par tonne, par exemple, en vendant sur place, ne se contente, quand il y a placé tout ce qu'on peut y consommer, d'un bénéfice moindre : 8 francs, 5 francs, 1 franc et même moins, pour placer dans des régions plus éloignées l'excédent de sa production. Il n'est personne qui s'en étonne et qui dise au commerçant : Puisque vous pouvez vous contenter ici d'un bénéfice de 1 franc par tonne, pourquoi, là, ne vous en contentez-vous pas? L'industriel aurait beau jeu à répondre : On gagne ce qu'on peut et le commerce ne vit ni de philosophie, ni de formules mathématiques.

Ce qu'on ne songe pas à dire à un industriel ordinaire, pourquoi donc n'hésite-t-on pas à le dire aux chemins de fer? Y a-t-il donc deux vérités commerciales? J'entends bien la réponse : les compagnies de chemins de fer ne sont pas des industriels ordinaires : c'est une sorte de service public, fonctionnant sous la surveillance de l'État, qui a, pour sa création, reçu de lui d'importantes subventions. A la bonne heure! et je le veux bien; que l'État les surveille et les contrôle, qu'il se réserve l'approbation de leurs règlemens d'exploitation, l'homologation de leurs tarifs, rien de plus naturel, je le concède de grand cœur : ce n'est pas une raison pour paralyser leur liberté commerciale, pour ne pas leur laisser, sauf à en surveiller et à en réprimer les abus, l'usage des pratiques et des droits inhérens à toute industrie.

Pourquoi demander contre eux cette excessive limitation? Pourquoi leur contester à eux seuls l'application du *principe différentiel?* Car, qu'on ne s'y trompe pas, c'est ce principe différentiel, loi nécessaire, nous l'avons montré, de toutes les transactions commerciales, qui est seul en cause, qu'on le veuille ou non. Nous

allons l'établir en prenant quelques exemples, les plus frappans, relatifs à la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, parmi ceux qu'a fournis la récente enquête commerciale; nous voulons parler des fruits frais, des légumes frais et des vins, pour lesquels la chambre de commerce de Paris, la chambre de commerce de Montpellier, la chambre syndicale de navigation de Cette, la Société d'agriculture d'Avignon, ont formulé des critiques précises et formelles. Examinons-les.

Si l'on en croyait la chambre de commerce de Montpellier, le commerce des *raisins de table* de l'Hérault avec Paris serait compromis et entravé par le traitement plus favorable que nous appliquerions aux raisins en provenance d'Espagne. Compromis, pas encore, à coup sûr; car si, de 1884 à 1889, le tonnage total des raisins expédiés de tous les points du réseau Paris-Lyon-Méditerranée sur Paris est passé de 7,000 à 8,800 tonnes, celui des raisins de l'Hérault seul s'est accru de 500 à 2,500 tonnes, accroissement rassurant pour la vitalité de ce trafic.

Quant aux raisins d'Espagne, ils sont taxés sur Paris, en grande vitesse, 480 francs au départ de Murcie, contre 205 francs au départ de Montpellier. Ce n'est pas, évidemment, du prix total qu'il y a lieu de se préoccuper, mais de la *part* de ce prix total de Murcie qui est afférente au parcours de Montpellier à Paris. Cette part est de 197 fr. 50, plus faible de 7 fr. 50 que la taxe imposée pour le même parcours aux raisins de l'Hérault. — *Inde iræ!* Quoi de plus naturel, cependant?

Pour étendre le rayon d'approvisionnement de Paris, pour rendre possibles les transports à grande distance, la compagnie de Lyon a cru devoir établir son tarif spécial intérieur n° 10 sur des bases différentielles, c'est-à-dire sur des bases kilométriques décroissant d'autant plus que le parcours total augmente davantage. Après avoir appliqué ce principe jusqu'à l'extrémité de son réseau (Cette), elle l'a étendu, d'accord avec la compagnie du Midi (tarif commun 110), jusqu'aux Pyrénées, et, d'accord avec les compagnies espagnoles (tarif commun 210), aussi loin qu'il a paru intéressant et possible de pousser le rayon d'approvisionnement de la capitale.

Dans ces tarifs, les *taxes totales* vont toujours, cela va sans dire, en croissant avec la longueur du parcours; elles passent, par exemple, de 20 francs de Fontainebleau à Paris (pour 59 kilomètres), à 96 francs pour Dijon, 143 francs pour Lyon, 200 francs pour Avignon, 266 francs pour Perpignan, 290 francs pour Barcelone, pour atteindre enfin 480 francs à Murcie (1,859 kilomètres de parcours total).

Mais, en même temps, la base kilométrique des transports, qui est de 34 centimes par tonne pour les raisins de Fontainebleau, descend à 30 centimes pour ceux de Dijon, à 29 pour Lyon; elle tombe à 28 pour Avignon, à 27 pour Montpellier; les raisins de Perpignan supportent une taxe kilométrique encore moindre : 26 centimes. Au-delà, cette base se maintient uniforme et s'applique jusqu'à Murcie, point extrême de provenance.

Nous ne croyons pas que personne puisse songer à attaquer cette décroissance progressive des bases kilométriques de la taxation. — Et cependant, si on les applique à *un parcours déterminé*, celui de Dijon à Paris, par exemple, nous voyons que, *pour ce même parcours* de 315 kilomètres, les raisins de Dijon paient une taxe de 96 francs par tonne, ceux de Lyon une taxe de 92 francs; elle s'abaisse à 87 francs pour ceux d'Avignon, à 85 francs pour ceux de Montpellier et tombe à 80 francs pour les raisins en provenance de Perpignan, Barcelone, Alicante et Murcie.

On comprendrait, à la rigueur, que Dijon, s'il s'en tenait aux apparences, pût s'étonner et se plaindre de payer 96 francs pour un parcours pour lequel les raisins du Roussillon et d'Espagne ne paient que 80 francs. Il ne le fait pas, et, contre cette conséquence inévitable du principe différentiel dans l'établissement des tarifs de chemins de fer, c'est de la Chambre de commerce de Montpellier et de la Société d'agriculture d'Avignon que viennent les plaintes; de Montpellier et d'Avignon, qui, en raison de leur éloignement de Paris, ne pourraient que très difficilement y écouler leurs produits, si le tarif était uniformément établi sur la base kilométrique initiale de 34 centimes; de Montpellier et d'Avignon, qui doivent précisément aux tarifs différentiels de pouvoir présenter leurs raisins sur le marché de Paris en concurrence avec ceux des régions moins éloignées de la capitale. Cette coïncidence n'est-elle pas faite pour surprendre?

Pour les *légumes frais*, les critiques n'ont pas été moins vives; elles sont pourtant encore moins fondées. Ils sont taxés sur le réseau Paris-Lyon-Méditerranée (tarif G. V. n° 10) aux conditions du barème (*différentiel*) n° 3 qui édicte pour les transports sur Paris des taxes de 69 francs au départ de Dijon; 106 francs, de Lyon; 151 francs, d'Avignon; 159 francs, de Cette; 186 francs d'Hyères.

Dans le langage courant des revendications soumises à l'opinion publique on dit : la compagnie fait payer plus cher aux légumes de Dijon qu'à ceux d'Hyères! Il faut dire pour être exact : la compagnie, pour le même parcours de 315 kilomètres de Dijon à Paris,

prend 69 francs aux maraîchers de Dijon, elle ne prend que 68 fr. à ceux de Lyon, 66 à ceux d'Avignon, 64 à ceux de Cette, 63 à ceux d'Hyères. En effet, et c'est la conséquence de l'application du principe différentiel que personne de raisonnable ne songe à contester dans l'intérieur d'un réseau déterminé.

Si l'on sort des limites du réseau Paris-Lyon-Méditerranée, l'on trouve dans son tarif de grande vitesse 110, commun avec la compagnie du Midi, une taxe totale de 221 francs de Perpignan à Paris, qui, pour le parcours de Dijon à Paris, correspond à 64 francs, et dans le même tarif commun avec les chemins de fer espagnols, des taxes totales de 290 francs et 356 francs de Tarragone et de Valence sur Paris correspondant à 74 francs pour le parcours pris comme type de Dijon à Paris. Ce n'est pas ici, à coup sûr, que l'on peut parler de faveur faite aux produits étrangers.

Une critique plus fondée, au moins en apparence, nous a été adressée en ce qui touche les légumes d'Italie. — Notre tarif commun de grande vitesse n° 110, § 6, les taxait par tonne de Milan à Paris (924 kilomètres) : à 212 francs sans condition de tonnage; à 165 pour les expéditions par wagon complet de 5,000 kilogr. ; à 140 francs pour celles de 10,000 kilogrammes, alors que notre tarif intérieur n° 10 faisait supporter aux légumes français expédiés sans condition de tonnage : 151 fr. 55 d'Avignon (724 kilomètres); 186 fr. 25 d'Hyères.

On en concluait à la ruine (systématique et voulue, bien entendu, par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée) de l'agriculture française par l'agriculture italienne. On ne manquait pas d'ajouter que pour mieux accentuer ses tendances antifrançaises, la compagnie avait mis ce tarif en vigueur le 1er juillet 1888 au moment même de la rupture du traité de commerce italien et pour contrebalancer l'effet du relèvement des droits d'entrée en France. La réalité était tout autre : *Tant de fiel n'entrait pas dans l'âme des bureaux!*

En premier lieu, les prix incriminés du tarif 110 avaient été soumis, dès le 25 janvier 1888, à l'homologation ministérielle ; ils n'avaient été faits par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée que pour retenir sur ses rails, de Modane à Paris, les légumes qui, de Milan, pouvaient y parvenir par la voie du Gothard et Delle, grâce à des prix *identiques* résultant d'un tarif commun aux compagnies italiennes, suisses et de l'Est français ; en second lieu, l'avantage de prix ainsi fait aux légumes italiens n'avait guère de réalité que sur le papier, puisqu'il n'existait que pour les expéditions par wagon complet de 5 et de 10 tonnes qui, elles, n'existaient guère ou n'existaient pas.

Quoi qu'il en soit, il y avait là une anomalie réelle, trop facile à exploiter, et dès qu'elle nous a été signalée, nous l'avons fait disparaître en proposant à l'administration supérieure de supprimer complètement ce paragraphe du tarif 110, en même temps d'ailleurs que, par mesure complémentaire, l'Est supprimait le tarif commun *via* Gothard dont l'existence avait été la seule raison d'être du nôtre.

Prenons enfin un dernier exemple, celui des *vins* étrangers, dont l'introduction paralyserait soi-disant le relèvement de la viticulture française. Celle-ci, grâce à Dieu et aux cépages américains, se relève vaillamment dans les départemens qui, comme l'Hérault, ne se sont pas abandonnés. Jusqu'à nouvel ordre, toutefois, la France ne produit plus la quantité de vins nécessaire à sa consommation; il faut donc bien qu'elle tire la différence de l'étranger. Dans cette invasion nécessaire, la voie d'eau joue certainement le rôle prépondérant, la voie de fer un rôle relativement effacé. Pour les provenances de l'Espagne, en particulier, la mer et la Seine ont amené à Paris, en 1889, nous le rappelons, 250,000 tonnes, au prix de 30 à 35 francs; le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée 87,000 tonnes, au prix de 52 francs. C'est lui, cependant, dont on critique les agissemens et les tarifs.

Ses agissemens d'abord. Mais, s'il s'abstenait, les 87,000 tonnes qu'il réussit à attirer à ses rails laisseraient-elles de venir à Paris par la mer et la Seine? Et de quel profit serait pour la viticulture française l'abandon qu'il ferait, à raison de 30 francs environ par tonne, d'une recette annuelle de 2,600,000 francs, abandon qui dérangerait singulièrement l'équilibre de son budget et de ses relations financières avec l'État?

Quant à ses tarifs, fait-il un usage excessif ou anormal de son droit incontestable à prendre sa part d'un trafic qu'il serait absurde et inique de prétendre réserver exclusivement à la navigation? Favorise-t-il les vins d'Espagne au détriment des vins de France? Les transporte-t-il, comme on ne se fait pas faute de l'affirmer, moins cher qu'il ne transporte les vins de l'Hérault? Examinons. Les transports de vins font l'objet des trois tarifs spéciaux : n°s 6, pour l'intérieur du réseau Paris-Lyon-Méditerranée; 106, commun avec diverses compagnies françaises; 206, commun avec les chemins de fer étrangers (ou avec des compagnies de navigation, pour les provenances trop voisines du sud de l'Espagne pour qu'il soit matériellement possible de songer à les amener à Paris par toute voie de fer). Dans ces trois tarifs, les taxes totales croissent, cela va sans dire, avec la distance, mais

pas proportionnellement (sans quoi l'exagération des prix aurait bien rapidement conduit à l'impossibilité des transports), et la base kilométrique de ces taxes est d'autant plus faible que la distance totale à parcourir est plus forte.

C'est ainsi qu'une tonne de vin expédiée à Paris supporte :

De Dijon	314 kilomètres,	une taxe de	21 fr. 30, soit 0 fr. 068	par kilom.
De Mâcon	422	—	—	26 fr. 10, soit 0 fr. 062	—
De Lyon	488	—	—	28 fr. 50, soit 0 fr. 058	—
De Valence	599	—	—	32 fr. 50, soit 0 fr. 054	—
De Cette	776	—	—	39 fr. 70, soit 0 fr. 051	—
De Barcelone	1126	—	—	52 fr. »», soit 0 fr. 046	—
De Tarragone	1229	—	—	52 fr. »», soit 0 fr. 042	—
De Valence	1504	—	—	52 fr. »», soit 0 fr. 037	—

Plus le point de provenance espagnole s'éloigne des Pyrénées, plus le fret maritime peut diminuer, avec la durée même du transport par mer, plus au contraire augmente la distance par rails. Les chemins de fer ne peuvent songer, comme il le faudrait cependant pour lutter avec la navigation, à appliquer à un parcours plus long une taxe plus faible que celle qu'ils appliquent à un parcours moindre : la clause des stations intermédiaires édictée, et avec raison, par la législation de tous les pays s'y opposerait ; mais du moins quand elle arrive à 50 francs, prix auquel les transports peuvent être, à la rigueur, disputés à la voie maritime, qui se contente de 30 à 35 francs, la taxe cesse de croître.

C'est contre la situation que nous venons de résumer en chiffres que proteste le commerce de Cette. Quand il dit que nous transportons les vins d'Espagne à meilleur marché que les vins de l'Hérault, ce n'est manifestement qu'une formule de langage, formule à effet par sa concision même, mais qui, dans son inexactitude démontrée par les chiffres ci-dessus, fait illusion aux masses et peut même finir par faire illusion à ceux qui l'emploient et la répètent trop souvent.

Ce que l'on veut dire, et sous cette forme cela est vrai, c'est que, *pour un parcours déterminé*, celui de Cette à Paris, par exemple, alors que les vins produits à Cette supportent une taxe de 39 fr. 70, les vins provenant de Tarragone ne supportent que 29 fr. 65 ; ceux provenant de Valence (Espagne) que 26 fr. 90. — C'est vrai, mais ils n'en ont pas moins à acquitter une taxe totale de transport de 12 francs au moins supérieure à celle des vins de l'Hérault.

Mais faisons même, pour un instant, abstraction de l'existence et de la concurrence de la voie maritime et fluviale, de la voie de pénétration par excellence, nous ne saurions trop le redire ; suppo-

sons qu'il n'y ait qu'un seul intérêt en jeu, et il est important, celui d'agrandir le rayon d'approvisionnement possible de Paris, la situation, telle que l'établissent les chiffres précédens, n'est-elle pas la plus naturelle du monde et la plus justifiée? Et l'Hérault qui, en raison de son éloignement de Paris, a dû à l'application du principe différentiel dans les tarifs de chemins de fer le colossal développement de sa production viticole, et avec lui sa fortune passée et, grâce à Dieu, sa fortune renaissante, l'Hérault est-il vraiment bien fondé à critiquer l'extension que nous avons faite de ce principe à l'Aude, aux Pyrénées-Orientales, à l'Espagne?

Oui, nous répond l'homme politique qui ne s'offensera pas d'être appelé le plus farouche adversaire des grandes compagnies et des conventions de 1883, que le souvenir de ses classiques condamne sans doute aux... *imprécations* et auquel sa haute intelligence et sa rare opiniâtreté au travail ont rendu familières toutes les questions de chemins de fer, oui, le principe différentiel est nécessaire ou utile, ou tolérable, mais pas dans son application à l'étranger.

Et pourquoi donc? Les vins étrangers n'entrent-ils pas en France? N'est-il pas actuellement nécessaire de les y faire pénétrer? S'ils n'y entrent pas par toute voie de fer, n'y entreront-ils pas par la voie fluviale que vous ouvrez au grand large, en laissant à la charge de l'État l'intégralité des dépenses de son amélioration, de son entretien, de sa surveillance? Voulez-vous donc proscrire les vins étrangers? Et, au nom de je ne sais quel principe, du principe des nationalités peut-être, que, dans un pays voisin (grand producteur de vin et terriblement embarrassé de sa production), son premier homme d'État traitait récemment avec tant de désinvolture, voulez-vous fermer vos frontières par des droits de douane ou des mesures équivalentes? Faites-le, si vous le croyez nécessaire et possible; — mais, en attendant, pourquoi donc un principe sera-t-il admis en deçà de la frontière et proscrit au-delà?

Admettons-le cependant, mais alors allons jusqu'au bout, car la logique est une et vous y condamne. Il est inadmissible, dites-vous, que, les vins de l'Hérault payant 39 fr. 70 pour parcourir les 776 kilomètres de Cette à Paris, les vins d'Espagne ne soient grevés pour ce même parcours que de 29 fr. 65 ou de 26 fr. 90. — A merveille, mais les vins de l'Aude, des Pyrénées-Orientales sont, eux, des vins français. Et trouvez-vous plus admissible pour cela que, pour le même parcours de 776 kilomètres, ils ne soient grevés que de 35 fr. 75 s'ils sont en provenance de Perpignan? Donc, vous voilà logiquement conduit à proscrire le principe différentiel dans les tarifs communs à plusieurs compagnies françaises et à ne plus l'admettre que dans l'intérieur d'un réseau. Mais, là-même, la logique va vous forcer à le proscrire. Tous les

vins de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse, de la Drôme, du Beaujolais, de la Bourgogne, empruntent, pour se rendre à Paris, la section de Dijon à Paris.

Pour ce *même parcours* de 314 kilomètres : les vins de Dijon sont grevés de 21 fr. 30 par tonne ; ceux de Mâcon, 19 fr. 45; de Valence, 16 fr. 95 ; de Cette, 16 francs ; de Draguignan, 15 fr. 45. Est-ce plus admissible que ce que vous avez naguère critiqué? En aucune façon, et vous voici condamnés à proscrire le principe même des tarifs différentiels, c'est-à-dire le principe commercial et fécond par excellence, pour le remplacer, comme le proposent d'ailleurs certains esprits systématiques et absolus, par l'application d'une taxe fixe par kilomètre, quelle que soit la distance, et croissant mathématiquement, brutalement avec elle suivant une proportionnalité aussi régulière qu'anticommerciale.

Nous ne multiplierons pas davantage les exemples; aussi bien croyons-nous avoir tout dit, en examinant les espèces les plus frappantes et le plus fréquemment répétées. Le vent est à la protection dans notre pays, et tout ce qui y contredit ou semble y contredire est frappé d'ostracisme. Faut-il dès lors s'étonner de l'émotion qu'inspire l'idée de pénétration des produits étrangers (comme si nous pouvions toujours nous en passer), du succès d'un mot fort expressif de cette émotion, et de l'ardeur aveugle de la campagne à laquelle nous assistons étonnés contre ce qu'on a baptisé les *Tarifs de pénétration.*

Qui dit commerce, cependant, dit échange. Vendre aux autres ce qu'on produit plus ou mieux qu'eux, leur acheter ce qu'ils produisent plus ou mieux que vous, c'est là toute la vie commerciale et elle n'est que là. Dans le commerce international, cela s'appelle l'importation et l'exportation.

Je ne suis pas de ceux qui s'enrôlent sous le drapeau du libre-échange. La protection me paraît le système qui convient à notre pays, mais encore faut-il qu'elle soit intelligente et mesurée. Indispensable quand il s agit d'y rendre possible la production d'objets qu'il faut absolument fabriquer chez nous, nécessaire quand il s'agit de permettre à notre pays de défendre son industrie et son agriculture contre celles des pays voisins plus favorisés sous le rapport des matières premières, de la main-d'œuvre ou du climat, la protection est inutile dans les autres cas; nuisible même, si elle est poussée au point d'exagérer les prix de vente aux consommateurs (que nous sommes tous) et d'enlever à nos producteurs l'aiguillon salutaire de la concurrence, sans lequel l'activité s'émousse et le progrès s'arrête.

Veut-on donc proscrire le commerce international? Mais si cha-

que pays a la prétention de se suffire, de tout produire chez lui, en admettant que ce soit possible (sauf à relever les prix de tous les objets consommés), de s'isoler des autres, c'est revenir à l'état des civilisations primitives. Notre vie sociale actuelle avec ses raffinemens, ses exigences, ses besoins, souvent artificiels sans doute, qu'il serait plus sain peut-être de ne pas éprouver, mais contre lesquels on n'a guère le courage de réagir, notre vie sociale n'est possible que par les échanges, par l'exportation et l'importation. — Et ce n'est pas parce que le dernier terme de ce binôme sera débaptisé et appelé pénétration que l'éternelle logique des événemens cessera d'être vraie et qu'une agitation irréfléchie prévaudra contre elle. Les hommes sérieux ne se paient pas de mots et se ressaisissent à la réflexion.

La répétition est, dit-on, la plus puissante des figures de rhétorique. C'est sans doute pour cela qu'abusant d'un mot heureux et qui fait image, et le mettant à toute sauce, sans toujours en comprendre la portée, tant de personnes ressassent les mêmes attaques contre les tarifs de pénétration, ramassant des banalités qui depuis trop longtemps traînent sur le marbre de toutes les tribunes. Il est temps de se reprendre.

C'est pour cela que dans ce fatras confus de plaintes vagues, de déclamations plus ou moins désintéressées, nous avons été heureux de rencontrer au moins quelques griefs nettement formulés, quelques argumentations précises appuyées de chiffres, émanées de personnalités ou de corporations sachant ce dont elles parlent et respectueuses d'elles-mêmes comme de leurs contradicteurs. Prenant celles qui regardent le réseau que nous connaissons le mieux, nous les avons discutées honnêtement, sans passion, sans illusions croyons-nous, nous efforçant de dissiper ce que nous considérons comme des erreurs ou des exagérations, et de faire connaître aussi brièvement que possible, mais complètement, et les principes de la tarification sur nos chemins de fer et l'application raisonnée et, croyons-nous, raisonnable qu'ils en ont faite.

Ce petit travail sera peut-être utile aux personnalités éclairées dont je viens de parler; il s'adresse à ceux, adversaires ou amis, qui, sans se laisser rebuter par un travail parfois quelque peu ardu, étudient avec sincérité, apprécient avec droiture et pensent que le *Tarte à la crème* des marquis de Molière n'est ni un raisonnement, ni le fond de la raison.

G. Noblemaire.

LA RESTAURATION

DES

BOURBONS EN ESPAGNE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Un publiciste anglais ou français qui veut comprendre l'histoire contemporaine de l'Espagne doit non-seulement séjourner longtemps dans la Péninsule, mais y refaire son éducation, se dépouiller de ces idées communes qui ne sont peut-être que des préjugés, s'approprier en quelque mesure cette philosophie naturelle qui est particulière aux Espagnols, et qui, selon les cas, est une vertu ou le contraire d'une vertu. Il doit tenir pour de vaines superfluités beaucoup de choses qu'il considérait comme indispensables au bonheur d'une nation, se persuader qu'il est plus facile qu'on ne pense de prendre son parti de beaucoup de désagrémens, qu'on peut vivre heureux dans certaines situations qui d'abord peuvent sembler insupportables; que tout dépend du point de vue, que, quand on a l'esprit bien fait, on sent peu les privations, et qu'au milieu des troubles et des guerres civiles, il suffit d'un verre d'eau, d'une cigarette et d'une chanson pour se procurer de longs et délicieux oublis. Et le moyen de vivre si l'on n'oubliait jamais !

A cette philosophie, il faut joindre un certain fatalisme, la conviction que tout ce qui arrive devait arriver, que nous sommes des marionnettes dont un destin rigoureux ou favorable tient les fils, qu'il est inutile de lui demander des comptes, parce qu'il n'en rend à personne,

que partant le vrai sage se résigne facilement aux faits accomplis et accepte même d'avance l'événement de demain, *lo de mañana*. Enfin, il faut croire que la politique n'a rien à démêler avec la morale, qu'elle est une sorte de jeu où il y a des perdans et des gagnans, qu'on a toujours raison de gagner. C'est là le secret de la grande tolérance, de l'indulgence extrême qu'ont les politiciens espagnols les uns pour les autres. Ils sont tous beaux joueurs. Au lieu de se fâcher, de gémir ou de récriminer, les perdans préparent leur revanche, les gagnans, de leur côté, considèrent que demain peut-être ils perdront, et d'habitude ils témoignent aux vaincus une exquise courtoisie; ils les traitent avec beaucoup de ménagemens, afin que, si la roue vient à tourner, ils aient droit, eux aussi, à l'indulgence et aux égards. En un mot, pour comprendre l'Espagne, il faut se dire que tous les hommes sont pécheurs, mais que, si grands que soient les méfaits, ils ne ferment à personne l'entrée du royaume de la grâce, que la sottise seule est un péché irrémissible et que le caractère des sots est de tout prendre au tragique et de moraliser hors de propos.

Mais on ne devient pas philosophe du premier coup, et avant de comprendre, on s'étonne. C'est précisément ce qui est arrivé à M. Houghton, qui vient de publier un livre aussi curieux que substantiel sur la restauration des Bourbons en 1874 et les événemens qui la préparèrent (1). Correspondant militaire d'un journal étranger pendant la dernière insurrection carliste, l'Espagne lui apparut d'abord comme un pays singulier, où rien ne se passe comme ailleurs, qui, en bien comme en mal, ne ressemble à rien. Ce fut un étonnement mêlé d'une vive admiration qu'il ressentit plus d'une fois pour les conscrits espagnols qu'à peine enrôlés, on avait menés au feu dans la Biscaye ou la Navarre. Il admirait leur bonne tenue, leur sobriété, leur discipline, leurs jarrets d'acier, leur santé robuste sous une chétive apparence. « Si leurs officiers les traitent bien, sans trop les rudoyer et en s'imposant à eux avec une rondeur joviale et franche, ces conscrits exécutent des marches, bravent les intempéries et les fatigues, attaquent des positions formidables avec un entrain et une vigueur dignes de vétérans des premières armées du monde. » Il en vit à Santander qui revenaient d'Irun. « Ces pauvres soldats, après avoir beaucoup souffert à bord des transports improvisés pour cette occasion, se promenaient par les rues et sur les quais, sous une pluie torrentielle, à la recherche de leurs logemens. Ils bivouaquaient sur les places et sous les portes cochères, et avec leurs capotes, leurs pantalons littéralement trempés, ces admirables troupes ne grognaient pas et ne se plaignaient

(1) *Les Origines de la restauration des Bourbons en Espagne*, par A. Houghton. Paris, 1890; librairie Plon.

que bien rarement. Que dis-je? Quand ils se procuraient une maigre ration de pain, du lard rance, de la viande de troisième qualité, ils se mettaient joyeusement à préparer leur brouet. » Leur faisait-on la grâce de leur donner du vin, un peu de café? ils riaient et chantaient. Leurs lassitudes, leurs longues et inutiles souffrances, la montagne inhospitalière, ses embuscades et ses jeûnes, la mer et ses trahisons, tout était oublié.

A quelque temps de là, M. Houghton revenait à Madrid, et il éprouvait un autre genre d'étonnement. La tête encore pleine des horreurs de la guerre civile, il s'attendait à trouver une ville triste, inquiète, agitée. C'était la veille de Noël, et on s'occupait beaucoup moins du maréchal Serrano, des carlistes, du prince Alphonse, des rumeurs inquiétantes qui couraient, du commerce qui n'allait plus, de la misère publique, que des soupers, des réveillons, des messes de minuit, de toutes les réjouissances de *la Noche buena*. Les devantures des magasins de comestibles étaient bondées de dindes et de chapons; les rues retentissaient du bruit assourdissant des tambourins, des crécelles, des sifflets; tout avait un air de fête, tout était en liesse. Les Madrilènes aiment à se persuader que leurs morts occupent dans le paradis un logement à part, où un jour de souffrance leur a été ménagé pour voir Madrid. Quelle misère si ces bienheureux venaient à découvrir que Madrid ne s'amuse plus!

Tout en suivant dans leurs évolutions les armées en campagne, M. Houghton conçut le projet d'étudier aussi le monde des politiciens, de s'initier aux secrets de la politique espagnole. Elle lui parut fort étonnante; mais, dans les vives surprises qu'il éprouva, il entrait cette fois moins d'admiration. Il fut longtemps sans pouvoir s'accoutumer à l'indiscrétion de certains officiers généraux, qui disaient avec une prodigieuse désinvolture : « Il se fera avant peu un *pronunciamiento;* et, si je vis encore, j'en serai. » De leur côté, de hauts fonctionnaires, qui avaient toute la confiance de leur gouvernement, disaient, sans baisser la voix : « *Eso se va*, cela s'en va; la maison est minée, c'est aux rats d'aviser. »

Mais ce qui étonnait encore plus M. Houghton, c'étaient les incroyables ménagemens du gouvernement établi pour les conspirateurs carlistes ou alphonsistes qui tramaient sa perte à ciel ouvert. « Il faisait montre d'une faiblesse, d'une irrésolution qui nous surprenaient grandement, en raison même de notre inexpérience des us et coutumes invétérés chez les partis politiques en Espagne. Il était assez difficile pour un étranger de s'habituer à ce spectacle de ménagemens et d'égards, de faiblesses et de complaisances, d'indifférence et d'apathie, qui font toujours que les partis en apparence vaincus ou momentanément impuissans préparent à leur aise, effrontément, au grand

jour, sous le nez des autorités civiles et militaires, à la barbe des autorités judiciaires, au vu et su de tout le monde, qui trouve cela la chose la plus naturelle, leurs revanches et leurs soulèvemens, comme j'ai eu cent fois l'occasion de le constater moi-même de 1873 à 1876. » Les surprises s'émoussent, on s'accoutume à tout, et M. Houghton résolut de ne plus s'étonner de rien. Il comprit que ce qui pourrait sembler extraordinaire sur les bords du Danube, de la Tamise ou de la Sprée est fort ordinaire sur les bords du Manzanarez, dont on a dit que c'est la première rivière du globe pour y naviguer à cheval et en voiture, et il finit par se dire : « Question de climat et de race, affaire d'habitude et d'éducation, influence des milieux et des antécédens ! »

Il ne suffit pas de ne s'étonner de rien, il faut s'informer, s'enquérir, se faire raconter la pièce par les acteurs, et les politiciens de Madrid sont à l'ordinaire avares de leurs confidences. La politique espagnole est une science occulte dont les adeptes ne révèlent pas volontiers les secrets aux profanes. Il n'y aurait qu'un juste incorruptible, sans reproche et sans tache, qui pût avoir le courage de mettre à nu la conscience des pécheurs ; mais les justes sont rares en Espagne, et leurs ennemis prétendent qu'ils sont tout au moins des demi-pécheurs. Pourquoi les perdans dénonceraient-ils les pratiques secrètes de leurs adversaires ? Demain peut-être ils les emploieront à leur tour, et en dévoilant le passé des autres, ils craindraient de compromettre leur propre avenir.

En 1876, quand la guerre carliste eut pris fin, M. Houghton s'établit à Madrid, où il s'occupa de rassembler des matériaux pour son livre. Il ne se borna pas à collectionner des documens officiels et particuliers, il tenta de faire parler les muets. A l'exception de M. Castelar, l'homme à la bouche d'or, les chefs de parti lui fournirent peu de renseignemens ; mais les militaires furent moins réservés, et, parmi les informations qu'il recueillit, les plus importantes sont les communications que lui fit le général Pavia. C'est ainsi qu'à force de patience et d'opiniâtre curiosité, il a pu retracer les origines de la restauration de 1874, amenée graduellement, pense-t-il, par la folie des intransigeans qui renversèrent M. Castelar, par l'infructueux coup d'état du 3 janvier, par la politique incertaine et flottante du maréchal Serrano.

Assurément, personne ne contestera que la première cause du rétablissement des Bourbons ne doive être cherchée dans les utopies, la démence, les fautes énormes des intransigeans qui avaient résolu de convertir l'Espagne en république fédérale, et qui ne réussirent qu'à en faire un pays inhabitable même pour les plus philosophes des Espagnols, pour les plus disposés à s'accommoder de tout, pour les plus capables de vivre heureux dans une maison dont les cheminées fument ; mais quand la maison menace ruine, qu'elle n'a plus de toit, que les

plafonds s'effondrent, que les murs se lézardent, il n'y a plus de philosophie qui tienne. Le fédéralisme transformé en cantonalisme, chaque canton, chaque commune proclamant son autonomie, d'incessantes attaques contre la propriété, les lois abolies ou violées, les horreurs d'Alcoy et de Montilla, de grandes villes où tout le monde commandait et où personne n'obéissait, Séville et Cadix, Béjar et Salamanque tombées aux mains d'une populace conduite par des énergumènes, la confusion de tous les pouvoirs, nulle autre autorité que celle de gardes nationales ou de volontaires qui ne savaient pas toujours ce qu'ils voulaient, deux sortes d'anarchistes dont les uns rêvaient d'organiser l'anarchie, tandis que les autres n'en sentaient pas le besoin, le désordre considéré comme un bonheur et comme une institution, et ce qui est pire encore, l'indiscipline dans l'armée, des officiers abandonnés, trahis ou assassinés par leurs soldats, tel était l'état de la Péninsule quand les cortès fédérales, prises d'une soudaine inquiétude, cédant à la peur plus qu'au remords, nommèrent M. Castelar chef du pouvoir exécutif, en lui donnant carte blanche, et par une heureuse inspiration, la seule qui leur fût jamais venue, décidèrent que leurs séances seraient suspendues jusqu'au 2 janvier 1874.

Autant que M. Houghton, nous admirons tout ce qu'entreprit, tout ce qu'osa ce grand orateur pour remettre sur pied une maison qui croulait. Il avait été un fervent fédéraliste, mais il préférait son pays à son utopie, et désabusé par l'événement, il la maudit. Plus sage que le fabricant d'idoles du prophète Isaïe, il dit à sa chimère : « Tu n'es plus mon Dieu. Mon cœur s'était repu de cendres, et je sauverai mon âme en m'écriant : N'est-ce pas du mensonge que j'avais dans la main? » M. Castelar sauva son âme, et il s'honora par son courage, par son tardif bon sens, par son intrépide et chevaleresque générosité ; mais quand les cortès intransigeantes l'auraient laissé faire jusqu'au bout, aurait-il sauvé la république espagnole? Quoi qu'en dise M. Houghton, cela me semble douteux. Rien n'est plus grand dans l'ordre moral qu'un homme qui a le courage de dire : Je me suis trompé. Mais le repentir n'est pas une vertu politique. Un gouvernement qui désavoue son principe et réagit contre lui est sans autorité, sans prestige. Aussi bien peut-il traiter rigoureusement des erreurs qu'il a partagées, des fous dont il fut l'inspirateur ou le complice? Désormais, tout ce qu'il fera pour réparer sa faute se retournera contre lui et ne servira qu'à préparer et à faciliter le règne de ses successeurs. En politique, les pénitens ne travaillent que pour les autres. Vous avez dit : « N'est-ce pas du mensonge que j'avais dans la main? » Vos ennemis vous diront : « De votre propre aveu, vous vous étiez trompé; êtes-vous bien sûr de ne pas vous tromper encore? Vous ressemblez à un pharmacien qui a vendu du poison et dont la méprise a été funeste;

il ne vous reste plus qu'à fermer boutique. » C'est ainsi que M. Castelar eut toute la gloire de son repentir, et n'en eut pas le profit.

Au surplus, ce ne furent pas ses ennemis, mais ses amis qui le renversèrent. Les cortès fédérales, honteuses d'avoir été sages pendant quelques mois, étaient résolues à se débarrasser de lui dès le jour de leur rentrée. Rien n'égale l'aveuglement d'une majorité intransigeante; les dangers, l'événement de demain, l'épée suspendue sur sa tête, elle ne voit rien que sa passion. Les intransigeans sont de tous les hommes ceux que l'expérience éclaire le moins; ils la méprisent et elle se venge. Si les cortès fédérales avaient eu le sens commun, il ne tenait qu'à elles de savoir qu'un capitaine-général avait juré de ne pas laisser le soleil se coucher sur leur triomphe.

Ce capitaine-général s'appelait don Manuel Pavia y Rodriguez de Albuquerque, et il était né sous le beau ciel de l'Andalousie. M. Houghton nous le peint comme un homme un peu corpulent, au-dessus de la taille moyenne, au teint coloré, aux traits froids et durs, et dont l'œil vif étincelait derrière son lorgnon. Toujours mis avec soin, ganté de frais, parlant par saccades, il était fort empressé, fort assidu auprès des jolies femmes, et il aimait la musique, l'art, la littérature. Quand on aime la musique, on n'aime pas l'anarchie, et quand on est un homme d'épée, on souffre impatiemment le règne des indisciplinés et des braillards. Le général Pavia avait prouvé tout récemment qu'il savait se faire obéir. Quand le 19 juillet 1873, on l'avait chargé d'aller mettre à la raison les anarchistes andalous, M. Salmeron lui avait dit : — « Si vous parvenez à décider un seul soldat à tirer sur un cantonal, l'ordre est sauvé. » — Peu de jours lui suffirent, et il eut sa petite armée dans la main. Il était entré avec elle à Séville, à Cadix, à Malaga, et si on ne l'avait pas rappelé, si on ne l'eût soupçonné de vouloir trop sauver l'Espagne, Carthagène ne se serait pas soulevée. Nommé capitaine-général de Madrid, il avait décidé qu'une république très unitaire et très conservatrice était le seul régime possible en Espagne, que tant que M. Castelar serait au pouvoir, il le servirait loyalement, mais que le jour où les cantonalistes le renverseraient, le général Pavia balaierait les cantonalistes.

Au préalable, il se présenta un jour auprès du chef du pouvoir exécutif et l'engagea à proroger indéfiniment les cortès, se faisant fort de maintenir l'ordre à Madrid. Comme il le raconta à M. Houghton, M. Castelar lui répondit qu'il voulait être le martyr de la légalité : — « Le 2 janvier, je me présenterai devant les cortès, je leur expliquerai ma conduite et si je suis battu, je me retirerai le cœur plein d'amertume pour pleurer chez moi les malheurs de ma patrie. » Peut-être comptait-il encore sur un miracle de son incomparable éloquence ; mais le plus grand orateur du monde a-t-il jamais converti un intransigeant?

Le 2 janvier, il était renversé et le 3 janvier, à la première heure, la garde civile de Madrid dispersait cette incorrigible assemblée. Ce coup de force fut exécuté avec une courtoisie vraiment castillane. Les aides-de-camp du capitaine-général signifièrent à M. Nicolas Salmeron, président des cortès, « qu'ils se trouvaient, bien à regret, dans la cruelle nécessité de le prier avec insistance d'être assez bon pour ordonner aux députés de sortir du congrès. » Ils ajoutèrent, avec la même politesse, « que le capitaine-général se trouvait bien malgré lui dans la triste obligation d'assigner aux députés de la nation un délai fort court pour évacuer leur palais... » — En Espagne, l'émeute a rarement les jambes avinées et elle rougirait de ne pas observer certaines formes, et, de son côté, le *pronunciamiento* croirait se déshonorer, s'il ne sauvait sa brutalité par les procédés et les gestes d'un parfait hidalgo.

Ce coup d'état, préparé de longue main et sans beaucoup de mystère, parut tout naturel à l'Espagne et ne fut une surprise pour personne, sauf pour ces intransigeans qu'on balayait et qui, après avoir fait mine de mourir sur leurs sièges, aimèrent mieux sortir par la porte que par la fenêtre. L'un après l'autre, ils se retirèrent, en demandant des explications au caporal, qui d'habitude ne se croit pas tenu d'en donner. Mais ce qui étonna toute l'Espagne, ce pays qui ne s'étonne de rien, ce fut l'incroyable désintéressement du vainqueur. Il était de bonne foi, il avait voulu sauver la République en la rendant conservatrice et unitaire. Il convoqua chez lui les chefs des partis modérés, il leur exposa ses vues, les exhorta à se concerter pour donner à leur pays un gouvernement qui lui fît honneur, et il leur déclara que pour sa part il ne voulait rien, qu'il ne serait de rien.

On eut beaucoup de peine à l'en croire. On contemplait avec autant de défiance que de stupeur ce personnage miraculeux. On croyait rêver, on se frottait les yeux, on s'avançait avec inquiétude dans ce pays des songes, comme dans un bois où à chaque pas on croit trouver un piège à loups. Mais enfin il fallut se rendre à l'évidence. Le généra Pavia ne voulait être de rien; il avait décousu, il laissait aux autres le soin de recoudre. Les hommes d'état qu'il avait mis en demeure se concertèrent, et ce fut ainsi que le maréchal Serrano, duc de la Torre, devenu chef du pouvoir exécutif et dictateur, forma un ministère recruté dans les deux fractions du parti progressiste, les unionistes et les radicaux, et dans lequel figurait un républicain de la veille. Quant au général, son épée était rentrée d'elle-même dans le fourreau sans qu'il eût besoin de l'essuyer, et de ce jour les femmes l'appelèrent en riant « le héros du 3 janvier, » et quelquefois aussi « fleur d'un jour. » Dans l'admiration qu'inspire la vertu politique en Espagne, il entre toujours une pointe d'ironie. Fleur d'un jour! cela signifie une plante que le soleil de l'Andalousie a séchée avant qu'elle eût donné son fruit,

un général capable de vaincre et qui ne sait que faire de sa victoire, un chasseur qui a tiré et tué l'oiseau, et qui, ne sachant comment s'y prendre pour le manger, dit : « Le voilà, je vous le donne. »

Les hommes d'état à qui le général Pavia avait fait présent de sa victoire auraient-ils pu, par une politique à la fois énergique et habile, se maintenir au pouvoir et retarder indéfiniment la restauration des Bourbons? M. Houghton estime que, si le maréchal Serrano était parvenu à rétablir l'ordre, à porter un coup définitif au carlisme, à délivrer l'Espagne et de la guerre civile et de l'anarchie, il dépendait de lui, son œuvre faite, de convoquer des cortès qui l'auraient nommé président à vie ou pour dix ans. Beaucoup d'Espagnols pensent au contraire que ni la vigueur, ni l'habileté n'aurait pu le sauver, que son sort était écrit dans les étoiles, qu'il y a des pentes fatales qu'on ne remonte pas, que, la république s'étant à jamais discréditée, perdue par ses fautes, la restauration était un de ces événemens inévitables qu'on ne peut tout au plus retarder que d'un jour ou d'une heure.

M. Houghton est devenu philosophe, mais il n'est pas devenu fataliste, il croit que les hommes font eux-mêmes leur destinée. Il convient cependant que la situation était périlleuse, qu'il y avait beaucoup à faire et que les ressources manquaient. Les caisses étaient vides, on ne percevait plus d'impôts dans une dizaine de provinces occupées par les carlistes ou exposées à leurs incursions. Le commerce se mourait, les douanes ne rendaient presque plus rien. On avait suspendu le paiement des arrérages de la dette et tout amortissement, et on ne réunissait qu'à grand'peine des sommes suffisantes pour l'administration du pays et pour les dépenses des armées en campagne. On n'avait pas seulement affaire aux carlistes, il fallait réprimer l'insurrection créole de Cuba, et même après la reddition de Carthagène, on devait entretenir des forces nombreuses dans le midi pour contenir les fédéraux, que les comités carlistes et alphonsistes poussaient à rentrer en campagne, en leur fournissant en secret des armes et de l'argent. « Le plus grand danger, dit M. Houghton, auquel la république du maréchal Serrano eut à parer fut cette incessante campagne de pessimisme que les partisans des deux branches rivales de la famille de Bourbon poursuivaient parallèlement et sans relâche pour miner le sol sous ses pieds. Tous avaient le même objectif : paralyser toute réorganisation des ressources du pays et retarder la pacification des esprits, que le gouvernement provisoire voulait faire marcher de front avec les opérations militaires. »

Si le maréchal avait eu le génie politique, ce courage d'esprit qu'aucune difficulté ne rebute, cette autorité du caractère qui s'impose aux partis, cette confiance en soi qui se communique, cette ambition dévorante qui ose tout, que sait-on ? Le duc de La Torre avait le courage

du soldat; toujours prêt à jouer sa vie, on l'avait vu conserver toute sa tranquillité sous un feu terrible; mais il n'avait pas le sang-froid de l'homme d'état; et s'il n'eût pas été marié, l'amour du repos eût prévalu peut-être sur son ambition. Au surplus, ses aventures, son passé, le gênaient un peu pour prêcher aux autres les principes et le respect de la légalité. Son grand air, sa superbe prestance, faisaient illusion. Dans le fond, il ne croyait qu'à moitié en lui-même. Il n'avait pas conquis le pouvoir, il devait son élévation à un coup de fortune, et se sentant inférieur à sa destinée, on eût dit qu'il s'en remettait au hasard du soin de conserver ce que le hasard avait fait. Dans une situation périlleuse, il ne prit que des demi-mesures. Il semblait vouloir racheter quelques actes de vigueur par de longues nonchalances, il déroutait ses ministres par ses inégalités et ses contradictions, il vivait au jour le jour, sans avoir d'autres vues d'avenir que celles qui conviennent à la modestie d'un gouvernement provisoire. Il n'avait pas l'air d'un propriétaire; il n'était qu'un locataire principal, et il n'était pas bien sûr que son bail fût en règle.

Assurément, il tâchait de se défendre; provisoire ou non, tout gouvernement a l'instinct de la conservation. Mais il ne cherchait pas ses ennemis où ils étaient. Sa seule crainte était que quelque soldat ambitieux ne devînt assez puissant et assez populaire pour le supplanter. Un officier général s'était-il signalé par quelque action d'éclat contre les carlistes, il le rappelait, l'écartait ou lui refusait les ressources nécessaires pour poursuivre son succès, admirable moyen d'éterniser la guerre civile. Et pendant qu'il se défendait ainsi contre un péril imaginaire, il laissait la taupe creuser la terre sous ses pas. Dans tous les chefs-lieux de province, dans toutes les villes de quelque importance, les alphonsistes avaient établi des juntes pour diriger la propagande, créé des cercles où se réunissaient les partisans de la famille exilée. Ils avaient pour eux et la plupart des évêques et les femmes surtout, qui travaillaient avec zèle à préparer le retour de leur *señor y rey*. « Elles apportaient, dit M. Houghton, dans leurs efforts auprès de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils, de leurs fiancés, de leurs simples connaissances et de leurs amis, une ardeur et une ténacité qui frappaient les étrangers. A les entendre parler, on aurait cru l'Espagne encore sous le joug des fédéraux intransigeans et des cantons insurgés. Elles affectaient de croire leur religion, leurs propriétés menacées, si l'on ne mettait pas vite un terme à la révolution... On était frappé d'ostracisme dans les salons, dans le monde, dans les familles, quand on passait pour un partisan trop tiède de la restauration, à plus forte raison si l'on avouait encore quelque penchant pour le provisoire Serrano. » Plus les ennemis du maréchal se montraient audacieux, actifs et résolus, plus le zèle de ses amis, découragés par ses incertitudes,

se refroidissait de jour en jour. Les uns disaient mélancoliquement : *Eso se va*. Les autres préparaient de loin des excuses à leur défection. Que d'abandons déjà commencés ! Que de trahisons qui couvaient dans l'ombre ! Que de fidélités douteuses où les vers se mettaient !

Les alphonsistes avaient déjà tout organisé pour le jour de leur triomphe. Dix-huit mois auparavant, M. Canovas del Castillo avait reçu du jeune roi exilé un blanc-seing qui l'autorisait, le cas échéant, à former un gouvernement provisoire. M. Canovas est un de ces hommes qui ne cueillent pas l'orange avant qu'elle soit mûre ; mais il la voyait mûrir d'heure en heure. Une dictature qui ne se justifie pas par son action et ses bienfaits se perd ; un dictateur inutile a rendu d'avance son épée. Le duc de La Torre s'était enfin résolu à aller prendre en personne le commandement de l'armée du nord et à porter au carlisme ce coup décisif qu'on annonçait depuis si longtemps. Il était trop tard ; les rigueurs d'un hiver neigeux devaient le condamner à piétiner sur place, à faire dire une fois de plus : Il ne peut rien ou il ne veut rien.

Dès le 1er décembre, M. Canovas avait fait écrire ou signer par son prince un manifeste qui était un chef-d'œuvre de modestie fière ou de fierté modeste. Ce jeune roi de dix-sept ans insinuait « que la monarchie constitutionnelle pouvait seule mettre un terme à l'oppression, à l'incertitude, aux troubles cruels dont souffrait l'Espagne. » — « On m'écrit qu'avant longtemps tous les gens de bonne foi seront avec moi, quels que soient leurs antécédens politiques, comprenant tous qu'ils n'ont pas à craindre des exclusions ni d'un monarque jeune et sans parti-pris, ni d'un régime qui s'impose aujourd'hui précisément parce qu'il représente l'union et la paix. Je ne sais, moi, ni quand ni comment cette espérance se réalisera, ni même si elle se réalisera jamais. » Après cela, enflant la voix, il promettait à l'Espagne tous les biens du ciel et de la terre, le relèvement rapide de son crédit, de longues années de prospérité glorieuse, des garanties de bonheur pour tout le monde et particulièrement « pour les honnêtes et laborieuses classes populaires, » la concorde, l'ordre et la liberté, et appelant à lui tous les partis, il leur donnait à entendre qu'il y aurait autant d'élus que d'appelés. Puis, baissant de nouveau le ton : « Il ne faut pas croire que je déciderai rien sur-le-champ ou arbitrairement. Les princes espagnols, là-bas, dans les anciens temps de la monarchie, ne décidaient pas les affaires difficiles sans les cortès. Une fois l'heure arrivée, il sera facile pour un prince loyal et un peuple libre de s'entendre et de se concerter sur toutes les questions à résoudre... Quel que soit mon sort, je ne cesserai d'être bon Espagnol, et comme tous mes ancêtres bon catholique, et comme homme de mon siècle libéral. »

Ainsi parlait M. Canovas par la bouche de son prince. S'il avait eu

le choix des moyens, ce n'est pas à l'armée, c'est à une assemblée constituante qu'il eût laissé le soin de terminer cette affaire. qu'il avait si bien conduite. M. Canovas est un libéral trop sincère et un homme d'ordre trop convaincu pour ne pas avoir horreur des *pronunciamientos*, et il n'est pas de ceux qui disent: « Encore un ! Ce sera le dernier. » Mais quand on ne commande pas aux vents, quel que soit celui qui souffle, il faut lui prêter sa voile et ne pas sacrifier le succès à une doctrine. Il était écrit que, cette fois encore, l'épée déciderait des destinées de la péninsule. A la vérité, sa tâche fut aisée; elle n'eut qu'à se montrer, et l'Espagne presque tout entière lui obéit comme à la baguette d'une fée. Le 29 décembre, le général Martinez Campos proclamait Alphonse XII à Sagonte. Le lendemain, le général Primo de Rivera signifiait aux ministres que la garnison de Madrid adhérait au *pronunciamiento;* le même jour, à Logrono, le général Laserna convoquait les officiers supérieurs de l'armée du nord, et dans cette junte on arrêtait la résolution d'avertir « loyalement et franchement » le duc de La Torre qu'il n'eût pas à compter sur ses soldats pour réprimer une insurrection qu'ils approuvaient.

Étrange et triste situation que celle de ce chef d'État, qui, occupé de combiner une campagne contre les carlistes, se voit abandonné par tout son monde et mis en demeure de déposer son commandement! S'il pensa à résister, il n'y pensa pas longtemps. De la station de Tudela, il avait pendant deux heures causé par le télégraphe avec Madrid et ses ministres. Cette conversation peut se résumer ainsi : « Nous ne pouvons plus rien, lui disaient-ils; nous sommes à la merci du capitaine-général et de la garnison. Si vous pouvez quelque chose, nous sommes à vos ordres. — Hélas! je ne peux rien, et puisque vous êtes dans le même cas que moi, le mieux que nous puissions faire est de ne rien faire et de nous résigner aux événemens. — Nous admirons votre patriotisme, et nous vous embrassons. — Recevez de votre côté, mes nobles et chers amis, tous mes remercîmens pour votre amitié. Rappelez-moi, avec tendresse, au souvenir de vos familles; je vous recommande mes enfans chéris et ma chère épouse. — Adieu. La duchesse et vos enfans sont en sûreté. Nous prenons congé de vous les larmes aux yeux. »

O courtoisie castillane! La maréchale n'avait jamais vu chez elle tant de monde qu'à sa dernière réception. Ses salons étaient trop petits pour contenir la foule très bigarrée qui s'y pressait, et à laquelle s'étaient mêlés les chefs de tous les partis. Pas un mot blessant! Ceux qui parlaient haut n'avaient garde de dire ce qu'ils pensaient; la vérité ne se disait que dans les coins, à voix basse, « comme il convient dans la chambre d'un moribond qui n'a pas encore perdu le sens de l'ouïe, » et la belle duchesse, à la fois indifférente et agitée, promenait au milieu de ces courtisans du malheur ses grâces hau-

taines et sa dédaigneuse clairvoyance. Ce fut aussi avec une extrême politesse que les officiers chargés de signifier au maréchal qu'il n'était plus leur chef, s'acquittèrent de leur délicate commission. Son attitude fut noble, son langage digne et sévère. Il leur déclara qu'il rougirait d'infliger à l'Espagne, en face des carlistes en armes, le fléau d'une nouvelle guerre civile, que deux gouvernemens, c'était beaucoup, que trois, c'était trop, et que désormais on n'avait plus à compter avec le sien. M. Castelar avait sauvé son âme, le duc de La Torre sauvait sa dignité. Dans ce beau pays, heureux jusque dans ses malheurs, le décor sauve toujours la pièce.

Je doute que le maréchal, se fût-il montré plus énergique ou plus habile, eût pu demeurer longtemps le président d'une république conservatrice ; j'en crois les Espagnols qui affirment qu'après de funestes expériences, l'Espagne, déchirée et dégoûtée, retournait par une pente fatale à la monarchie. Ce sont les mœurs qui décident de la forme des gouvernemens, et, à tel moment donné, il y a pour toute nation un gouvernement naturel qui tend par la force des choses à se maintenir ou à se rétablir. Dans un pays où tous les partis sont intransigeans et où l'opinion publique, trop souvent indifférente, n'a pas la force de leur faire la loi, ils ont besoin d'un modérateur, d'un arbitre, et si cet arbitre n'est pas un roi, aura-t-il l'autorité nécessaire ? Livré à lui-même, le parti qui est aux affaires exerce un tel empire sur le corps électoral qu'il ne tiendrait qu'à lui de perpétuer sa domination si le grand arbitre n'y mettait ordre. C'est au souverain de remplacer à propos un cabinet conservateur par un cabinet libéral, de modérer les prétentions des vainqueurs, de donner des espérances aux vaincus : refusez-leur ce pain du ciel, ces affamés ne garderont plus ni loi ni mesure. Tel est l'office propre de la royauté constitutionnelle en Espagne : elle représente l'opportunisme de la raison s'imposant à des partis qui n'écoutent que leur passion et leurs nerfs. Ce rôle, qui demande autant de résolution que de discernement, est glorieux, mais difficile. Que le caprice, la prévention ou l'orgueil gouverne, les catastrophes sont proches.

Après quelques années de règne, Alphonse XII avait déjà compromis gravement sa situation. Ses fautes ont été réparées par la reine régente. Cette étrangère avait compris l'Espagne ; elle a su jusqu'aujourd'hui, selon les cas, se servir des libéraux et des conservateurs, exercer avec prudence son droit d'initiative ; elle a prouvé qu'elle avait le génie de l'à-propos. Elle peut se dire que, sans elle, l'inévitable restauration de 1874 aurait été peut-être, comme le général Pavia, une fleur d'un jour.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LA PHILOSOPHIE DE SCHOPENHAUER
ET
LES CONSÉQUENCES DU PESSIMISME.

Le Monde comme volonté et comme représentation, traduction de M. A. Burdeau
Paris, 1888-1890; F. Alcan.

Il n'y a pas encore très longtemps qu'ici même, annonçant la première traduction française, par M. J.-A. Cantacuzène, du principal ouvrage de Schopenhauer : *le Monde comme volonté et comme représentation*, nous en prenions prétexte pour justifier le philosophe de quelques imputations ridicules, et pour dégager de son système ce qu'il nous paraissait contenir d'essentiel, de plus original, et de vraiment durable. Nous avions cependant peu parlé de son pessimisme. C'est qu'on en parlait beaucoup alors, autour de nous ; et, sans doute, on sait assez qu'il n'y a rien de plus fâcheux pour une doctrine philosophique que d'être, comme l'on dit, à la mode. Non pas, assurément, que tout le monde n'ait le droit d'en juger, et le devoir même, quand elle n'est, à vrai dire, comme le pessimisme, qu'une conception ou qu'une théorie de la vie. Mais le propre de la mode est, si j'osais risquer ce barbarisme expressif, de *futiliser* tout ce dont elle s'occupe, afin de le pouvoir commodément traiter dans ses salons ou dans ses journaux; et je n'en voudrais pour preuve, au besoin, que les plaisanteries qu'on entend faire encore quelquefois sur le pessimisme, ou que la manière dont on parle de Schopenhauer dans *la Vie parisienne* et dans *le Charivari*. Ce qu'elle a de moins bouffon n'a pas consisté, j'imagine, à tra-

vestir en un pédant de philosophe l'homme du monde qui a le plus détesté « les professeurs de philosophie, » et à faire de son nom, qui est celui du plus spirituel des Allemands, le synonyme d'obscurité métaphysique, de lourdeur, et d'ennui savant. Mais maintenant qu'il semble que la mode se soit détournée de Schopenhauer et du pessimisme vers d'autres objets qui lui conviennent mieux, c'est le moment d'y revenir, et pour cela de profiter de l'excellente et toute récente traduction de M. A. Burdeau. Parmi tant d'autres occupations qu'il a, si le savant député de Lyon a consacré trois ans de ses loisirs à traduire de nouveau *le Monde comme volonté et comme représentation*, c'est probablement qu'il a cru qu'on avait assez mal jugé Schopenhauer, en France, et que le procès du pessimisme n'était pas encore terminé. Nous qui le croyons comme lui, nous ne nous pardonnerions pas de laisser échapper l'occasion de le dire ; — et, si nous le pouvons, de le prouver.

« Les recherches de morale, a dit quelque part Schopenhauer lui-même, présentent une importance incomparablement supérieure à celle des recherches de physique, ou de toute autre recherche en général ; » et en le disant, il a bien indiqué ce qui fait le caractère original de sa philosophie, comme aussi la supériorité du pessimisme sur toutes les doctrines qu'on essaie de lui opposer. Le pessimisme est une morale ; l'optimisme, — et je n'entends pas ici l'optimisme vulgaire, celui de Béranger, par exemple, ou de Paul de Kock, mais l'optimisme philosophique, celui de Spinosa, si l'on veut, ou celui de Leibniz, — l'optimisme, n'est et ne peut être qu'une métaphysique. Lorsque Leibniz proclame que « tout est au mieux dans le meilleur des mondes, » il n'en sait rien. Il ne dit rien, au moins, qui soit fondé sur l'expérience actuelle de la vie. C'est une conséquence qu'il tire d'une certaine idée qu'il s'est formée de Dieu, dont la « toute-puissance » ne serait qu'un leurre, et la « bonté » qu'un mot, si ce monde, qui passe pour être le chef-d'œuvre de ses mains, était radicalement mauvais. Il fait de la métaphysique. Pareillement, pour suivre Hegel à travers les détours et les obscurités de sa *Philosophie de la nature* ou de sa *Philosophie de l'histoire*, il faut qu'on commence par lui consentir ou par lui passer un certain nombre de définitions et d'axiomes. Il fait toujours de la métaphysique. Mais ce qui fait la force du pessimisme, c'est que, s'il se couronne, en quelque sorte, aussi lui, d'une métaphysique, elle est induite, non déduite ; ultérieure à la connaissance de l'homme et de la vie, non pas antérieure ; tirée du spectacle et de l'expérience des choses, au lieu de leur être comme imposée et superposée du dehors. Schopenhauer ne nous demande que de jeter avec lui les yeux sur ce qui nous entoure, de considérer le train ou les accidens de la vie quotidienne, et, quoi qu'il avance ou qu'il affirme, nous ne le comprenons pas, si nous n'entendons pas qu'il nous invite à le contrôler, en nous

en procurant lui-même les moyens. *Être ou ne pas être,* lequel des deux vaut mieux? La vie est-elle bonne ou est-elle mauvaise? La nature est-elle une mère pour nous, ou la spectatrice impassible de nos misères et de nos souffrances? Autant de questions de fait, qui ne se résolvent point par d'autres, sur lesquelles nous ne pouvons qu'interroger la nature, la vie, et l'être même. Il ne saurait y en avoir de mieux posées, plus simplement, plus clairement. Il est vrai qu'en revanche il n'y en a pas non plus que les hommes aiment moins à se faire, parce qu'il n'y en a pas dont ils sachent mieux quelle sera la réponse. Par des chemins où les plaisirs mêmes sont des pièges tendus à notre étourderie, nous allons insensiblement à la mort, et la mort ne nous sert que d'un sanglant passage, non pas même peut-être au néant, mais à un inconnu plus formidable encore que la vie.

C'est ici, je le sais bien, que toutes les sortes d'optimistes triomphent. Cette conception de la vie ne leur paraît pas conforme à la réalité, disent-ils, et d'ailleurs ils la trouvent désolante. Avec tout ce qu'elle traîne de maux après elle, la vie n'est pas à leurs yeux si mauvaise, et quand ils repassent la leur en mémoire, ils disent qu'ils la recommenceraient volontiers. Si la douleur est réelle, le plaisir ne l'est-il pas aussi? Boire, manger, dormir, et le reste, cela ne vaut-il pas la peine d'être né? Puisque d'ailleurs les pessimistes trouvent la vie si triste, que n'en sortent-ils donc? Mais ils s'en donnent bien de garde, et même on ne voit pas qu'ils soient moins empressés que les autres à courir aux plaisirs!.. Mais j'aurais honte, en vérité, si j'insistais sur de semblables argumens. Qui ne voit, en effet, qu'ils ne sont que le développement plus ou moins ingénieux du vers :

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre?

Les plaisirs de quelques-uns ne suffisent pas au bonheur des autres, et, pour le vrai pessimiste, la question n'est pas du bonheur d'Auguste, mais des souffrances des hommes, ou plus généralement, de la misère inhérente à notre condition. Il faudrait, d'ailleurs, examiner de quel prix nous payons nos prétendus plaisirs, et peut-être alors nous aviserions-nous qu'il convient d'en changer le nom. C'était l'opinion de Swift, dans ses *Voyages de Gulliver*, qu'il ne semble même avoir écrits que pour la démontrer. Le plaisir n'est qu'à la surface, mais le mal est à la racine. Quand ils nous opposent de semblables réponses, les optimistes ne prouvent qu'une chose, qui est qu'ils n'entendent pas la doctrine qu'ils croient réfuter. Mais ils le prouvent bien plus éloquemment encore, quand ils se récrient sur les conséquences du pessimisme, et c'est ce que je voudrais surtout essayer de leur faire voir. Bien loin d'être capable d'aucune conséquence que l'on doive redouter, le pessimisme ne saurait être, et n'a été, en fait, qu'utile et bienfai-

sant dans l'histoire, pour l'individu, pour la société, et pour l'humanité.

Admettons, en effet, que la vie soit mauvaise, et la condition d'homme radicalement misérable. C'est ici, pour le dire en passant et d'abord, le principe même de tout changement, et de tout progrès, par conséquent. Qui se trouve bien ne change pas de place ; et le grand danger de l'optimisme est de limiter en tout temps nos aspirations aux bornes de la vie présente. Mais il fait pis encore, comme le remarque Schopenhauer, quand il s'élève jusqu'au panthéisme. Car alors il devient la théorie même de l'immoralité. « Si le monde est une théophanie, — c'est-à-dire si son histoire n'est que celle des manifestations de la divinité, — toutes les actions de l'homme et même de l'animal même sont également divines et excellentes, il n'y a plus de blâme, plus de préférence possible. Il n'y a plus de morale. De là provient, à la suite du renouvellement du spinosisme et du panthéisme en nos jours, ce profond abaissement de la morale ; de là ce plat réalisme qui a conduit à en faire un manuel de la vie régulière dans l'état et dans la famille, et à placer dans un philistinisme parfait, méthodique, tout occupé de ses jouissances et de son bien-être, la fin dernière de l'existence humaine. » Le quatrième livre du *Monde comme volonté et comme représentation* est plein de semblables passages, dont la signification n'est pas douteuse, et que nous recommandons aux lecteurs, comme aussi les *Appendices* qui le complètent ou qui l'éclaircissent... Mais il semble malheureusement que, pour parler chez nous de Schopenhauer, on ait généralement commencé par négliger de le lire ; à moins encore que l'on n'en ait lu précisément que ce que l'on pouvait se passer d'en lire, pour n'en point lire ce qui contient l'expression de sa véritable pensée : la *Théorie de la négation du vouloir vivre*, par exemple ; ou l'*Ordre de la Grâce ;* ou son *Épiphilosophie.*

Car, de ce que la vie est mauvaise, on aurait alors compris que ce qui résulte, c'est qu'elle n'a point sa raison d'être ni sa fin en elle-même ; que c'est, par conséquent, son dénoûment qui la juge ; et qu'elle n'est quelque chose de plus qu'une agitation sans cause qu'en devenant la constante méditation de la mort. On peut comparer la façon dont Schopenhauer a parlé de la mort, avec celle de notre Bourdaloue, dans un de ses plus beaux et plus solides sermons : sur *la Pensée de la mort.* Pour le philosophe comme pour le prédicateur chrétien, c'est de la mort même que nous apprenons à mépriser la mort, mais aussi, par un juste retour, à ne pas estimer au-delà de ce qu'elles valent réellement les satisfactions de la vie. La mort seule donne à la vie son intérêt et son sens ; elle seule en détermine le prix et la valeur. Parce que nous sommes les seuls de tous les êtres qui connaissions la mort, c'est pour cela que nous sommes hommes ; et quelque ressemblance qu'on puisse trouver d'ailleurs entre l'homme

et l'animal, c'est cette connaissance de la mort qui met entre eux un abîme. On pourrait définir l'homme : un animal qui connaît la mort, et qui, sans la certitude et l'effroi qu'il en a, ne serait rien de ce qu'il est, si, comme le dit Schopenhauer, « la mort est proprement le génie inspirateur de la philosophie. » C'est à quoi ne songent pas ceux qui trouvent la méditation de la mort inélégante, comme ils disent, et même volontiers un peu vile. Mais nous, avec Schopenhauer et avec Bourdaloue, c'est au contraire la méditation de la vie que nous trouverions bien courte et bien grossière. Car, à quoi sert-elle, en développant en nous la volonté de vivre, qu'à y nourrir en même temps tout ce qu'il y a d'instincts bas et vulgaires? qu'à nous rendre les esclaves affairés de nos sens et de nos passions? qu'à rétrécir l'horizon de notre pensée? Seulement ce que Bourdaloue, dans le sermon sur *la Pensée de la mort*, n'établit que sur la confiance qu'il met dans sa religion, Schopenhauer y arrive par un autre chemin. Nous dirons tout à l'heure l'avantage qu'il y a trouvé.

Pour le moment, c'est assez si l'on voit la conséquence toute morale qui découle de cette conception de la mort. Aspirer à la mort, dans le langage de Schopenhauer, ce n'est point se suicider soi-même, ni conseiller aux autres d'en faire autant, — comme on l'a dit en croyant ainsi ridiculiser la doctrine, — mais c'est leur conseiller, et c'est soi-même s'efforcer d'anéantir en soi ce qu'il appelle la volonté de vivre. Or, la volonté de vivre, c'est la volonté sourde et instinctive de persévérer dans notre être; c'est la tendance que nous avons de tout ramener à nous comme au centre du monde; c'est la disposition que nous tenons de la nature à considérer les autres, l'univers entier, si nous pouvions nous en rendre maîtres, comme autant de *moyens* mis à notre portée pour la réalisation de la *fin* que nous sommes nous seuls pour nous-mêmes. Qu'en résulte-t-il donc? sinon que tout ce que nous gagnons sur la volonté de vivre, nous le gagnons sur l'instinct et sur l'égoïsme? A chaque effort que nous faisons pour nous déprendre et nous dépouiller de nous-mêmes, c'est un vice que nous attaquons dans sa source, et c'est une vertu dont nous commençons l'apprentissage. Nous commençons par mettre leur juste prix aux biens qui n'en sont point, tels que la fortune et la gloire, — ce qui ne signifie pas que nous ne les poursuivions pas, puisqu'enfin la société des hommes est fondée en partie sur l'estime commune qu'ils en font, — mais nous n'y mettons plus le même empressement, la même ardeur, la même âpreté. C'est la justice qui triomphe en nous de l'égoïsme. Faisons un pas de plus, si nous en sommes capables. Renonçons à ces biens qu'on estime, et quittons-en, pour ainsi dire, aux autres, la part que nous aurions pu, si nous l'avions voulu, nous attribuer. C'est la charité qui s'ajoute à la justice, qui la complète, et qui l'achève. Poussons plus loin encore; élevons-nous plus haut :

« reconnaissons notre être propre dans toute autre créature » et ne demandons pas d'autre destinée pour nous « que celle de l'humanité en général. » La charité est devenue dévoûment, le dévoûment abnégation, et l'abnégation sacrifice. C'est alors que la mort peut venir, ou plutôt c'est justement là ce que les hommes appellent la mort, quoique ce ne soit, si l'on y réfléchit, que le terme de la perfection. J'aimerais que l'on me dît ce que l'on trouve de « dangereux » dans une telle doctrine ; ce que signifient les éloquens anathèmes que l'on a lancés, que beaucoup de nos philosophes lancent encore tous les jours contre elle ; — et si l'on a fait attention qu'ils retombaient d'abord sur presque toutes les religions.

Nous objectera-t-on qu'en la résumant nous altérons peut-être la doctrine de Schopenhauer ? De peur qu'on ne le prétende, il faut donc ici que nous citions ses propres termes, et que nous le laissions lui-même nous montrer, dans la conformité de ses principes avec ceux du bouddhisme ou du christianisme, une confirmation de la vérité de son pessimisme. Il vient de comparer sa théorie de l'affirmation du vouloir vivre avec celle du *Péché Originel,* et sa théorie de la négation de la volonté avec celle de la *Rédemption;* et il s'exprime ainsi : « Ces dogmes de la religion chrétienne ne se rattachent pas directement à la philosophie, mais, en les appelant ici en témoignage, mon intention a été de montrer que la morale issue de mes études pourra bien paraître neuve et singulière dans son expression : elle ne l'est point dans le fond. Bien loin d'être une nouveauté, elle s'accorde pleinement avec les véritables dogmes chrétiens, qui la contiennent en substance et qui la résument. Et les dogmes chrétiens eux-mêmes s'accordent non moins parfaitement, malgré la radicale diversité des formes, avec les doctrines et les préceptes moraux qui sont contenus dans les livres sacrés de l'Inde. » On ne saurait mieux dire. C'est l'honneur du pessimisme que de faire le fond des religions supérieures qui se partagent encore aujourd'hui le monde. Mais, réciproquement, celles des religions que l'on peut appeler inférieures, comme le judaïsme, ou qui ne sont qu'à peine des religions, comme le naturalisme grec, c'est ce qu'elles contiennent d'optimisme qui en fait l'infériorité. Une religion qui n'est pas pessimiste est à peine une morale ; elle n'est tout au plus qu'une discipline, ou pour mieux dire une observance ; elle est rarement une philosophie ; elle n'est jamais une religion.

« Que si d'ailleurs le christianisme, dans ces derniers temps, ainsi que l'écrivait Schopenhauer lui-même aux environs de 1818, a oublié sa première signification, et a dégénéré en un plat optimisme, nous n'avons pas à nous en soucier ; » non plus que de la dégradation du bouddhisme, tel qu'on l'observe de nos jours au Thibet ou en Chine. C'est en effet le sort de toutes les orthodoxies que, corruptibles dans

les mœurs de ceux qui les représentent, elles aillent toujours en dégénérant de leur pureté primitive; et cette nécessité même, à laquelle on ne voit pas qu'aucune d'elles ait échappé dans l'histoire, ne pourrait-elle pas servir encore d'une preuve indirecte à la vérité du pessimisme? Ce qu'en tout cas on ne peut nier, à moins de nier l'évidence même, c'est qu'à leur origine, dans leur fond et en soi, le bouddhisme et le christianisme soient des religions pessimistes. Elles le sont, quant à leur origine; — comme étant l'une et l'autre sorties, à cinq ou six cents ans d'intervalle, de l'excès de la souffrance humaine et du dégoût ou de l'horreur de la vie. Elles le sont, quant à la manière dont elles se sont propagées, répandues, établies dans le monde; — par la conspiration de tout ce qu'il y avait de misérables aux yeux de qui leurs promesses sont venues faire luire l'espérance d'une condition meilleure. Elles le sont quant à leur enseignement; — si ce que Jésus en Palestine, et Çakya-Mouni dans l'Inde ont prêché l'un et l'autre aux hommes, c'est le détachement des biens de ce monde, c'est la mortification de l'égoïsme, c'est le renoncement à soi-même. Elles le sont enfin quant à leur discipline; — dont les observances, quand on les entend bien, n'ont d'autre objet, en rappelant aux hommes qu'ils sont égaux devant la souffrance et la mort, que de faire vivre l'individu d'une vie qui ne soit pas la sienne, mais celle de l'humanité tout entière. Qu'importe après cela que, depuis deux mille ans, elles aient dû l'une et l'autre pactiser avec le monde, et donner quelque chose, pour ainsi dire, à la faiblesse humaine? Il suffit que l'on voie ce qu'elles ont voulu faire. J'ose affirmer qu'elles n'en auraient jamais pu concevoir la pensée sans la complicité de l'universelle persuasion que la vie est mauvaise. Et je puis bien ajouter qu'elles ont atteint le but qu'elles se proposaient, si nous ne pouvons être impunément optimistes aujourd'hui que grâce à ce qu'elles ont introduit de pessimisme dans la conception de la vie, dans le jugement de la conduite humaine, et dans la règle de la morale.

Il n'y a rien, dans tout son livre, sur quoi Schopenhauer ait insisté davantage ni qu'il ait plus fortement exprimé. Lisez plutôt encore ce passage caractéristique sur le protestantisme. « Le protestantisme, par l'exclusion de l'ascétisme et de ce qui en est le centre, le côté méritoire du célibat, a renoncé proprement à la substance intime du christianisme, et ne peut être ainsi regardé que comme un rameau détaché de ce tronc. Ce caractère s'est manifesté de nos jours par la transformation insensible du protestantisme en un plat rationalisme. Ce pélagianisme moderne aboutit en dernier lieu à la doctrine d'un père aimant qui a créé le monde, pour que tout s'y passe à la satisfaction et à l'agrément de chacun, — en quoi, à la vérité, il n'aurait guère réussi, — et qui, dans la suite, pour peu que nous nous accommodions à sa volonté sur certains points, nous ouvrira un monde plus agréable encore. Ce

peut être là une bonne religion pour des pasteurs protestans, aisés, mariés et éclairés, mais ce n'est pas un christianisme. Le christianisme enseigne que la race humaine s'est rendue gravement coupable du fait même de son existence, que le corps aspire à en être affranchi, mais ne peut gagner son salut qu'au prix des plus lourds sacrifices, du renoncement à soi-même, et par suite au prix d'une conversion totale de la nature humaine. » C'est ce qu'enseigne aussi Schopenhauer, et en vérité j'admire qu'on ait pu s'y méprendre. Mais ce que j'admire bien davantage encore, c'est qu'on n'ait pas pris garde, en affectant de railler une semblable doctrine, de quelles autres doctrines, sous le nom d'optimisme, basses et plates, comme il a raison de les qualifier, on faisait les affaires.

C'est comme encore quand on a dénoncé le danger social du pessimisme. Il l'avait dit, pourtant, en propres termes, que « notre erreur fondamentale à tous, consistant à nous croire réciproquement les uns pour les autres des non-moi, se montrer au contraire juste, noble et humain, ce n'était pas autre chose que traduire sa métaphysique en actions. » Et il avait également dit, en termes plus généraux encore, dont sa philosophie tout entière n'est que le commentaire ou le développement, que « la morale est le contraire de la nature. » Que trouve-t-on là de dangereux? ou plutôt le danger n'est-il pas dans la doctrine adverse? et pour n'en citer ici qu'un seul exemple, si jamais on réussissait à persuader aux hommes que « la vie est bonne, » où trouverait on des bornes et des restrictions au droit de jouir que chacun de nous apporte en naissant, sinon dans ce qu'il y a de moins respectable et de plus odieux au monde, c'est-à-dire dans l'égoïsme et dans la tyrannie de ceux qui détiennent les biens de ce monde? Oui, si « la vie est bonne, » si son objet est en elle-même, si l'unique fin qu'on nous propose est de nous satisfaire et de jouir, nous avons tous les mêmes droits sur les biens de la vie; et comme d'ailleurs le nombre en est toujours moins grand que le désir de les posséder n'est ardent, c'est entre nous et ceux qui en prennent notre part la ruse et la perfidie, la force et la violence qui seules décideront. Les optimistes y ont-ils quelquefois songé? que depuis cent cinquante ou deux cents ans que leurs principes, — renouvelés de ceux de l'antiquité classique, où quelques milliers de citoyens vivaient des loisirs que leur faisaient quelques millions d'esclaves, — ont gouverné le monde, c'est depuis lors qu'il n'y a plus eu d'autre morale que celle du succès? Mais comment ne voient-ils pas qu'en transportant dans l'ordre social, qu'en essayant du moins d'y transporter, les lois de l'ordre naturel, c'est l'égoïsme dont ils ont fait la règle des actions humaines, comme il est celle des actions de l'animal? Comment surtout ne se rendent-ils pas compte que, si jamais le poids de la vie n'a pesé plus lourdement sur les hommes

que dans le siècle où nous sommes, c'est depuis que nous avons cessé de croire que la vie est mauvaise en son fond ?

On pourrait ajouter bien d'autres réflexions encore. En voici une qui touchera peut-être quelques démocrates. C'est que nulle part ailleurs que dans le pessimisme on ne saurait trouver de fondement solide au dogme de l'égalité. Car l'inégalité est la loi de nature ; ni en force, ni en intelligence, ni en courage nous ne sommes tous égaux ; à peine même peut-on dire que nous le soyons en besoins. Mais quelque différence qui sépare un homme d'un autre homme, elle s'évanouit, et l'égalité reparaît dans la souffrance et devant la mort. C'est encore ce que Bourdaloue, dans le beau sermon que nous rappelions, a éloquemment développé. « Quand, selon l'expression de l'Écriture, nous descendons encore tout vivans et en esprit dans le tombeau, et que le savant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave, même terre qui les couvre, mêmes ténèbres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière : *Parvus et magnus ibi sunt, et servus liber a domino suo...* C'est alors, mes chers auditeurs, que la mort nous remet devant les yeux *la parfaite égalité* qu'il y a entre les hommes et nous... » Mais, à défaut de la méditation de la mort, le spectacle de la souffrance n'y pourrait-il pas suffire ? Et quand nous voyons ce que la douleur ou la maladie peuvent faire du plus courageux, du plus intelligent et du plus puissant d'entre nous, un accès de goutte ou une colique obscurcir l'esprit le plus lucide et anéantir la volonté la plus ferme, n'est-ce pas alors que nous comprenons la vanité des distinctions humaines ? que nous sentons la solidarité qui lie les plus orgueilleux aux plus humbles ? et que nous acceptons enfin cette égalité « que nous oublions si volontiers, mais dont la vue nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables et plus traitables ? » Que dira-t-on encore qu'on trouve de funeste dans une doctrine dont le propre est ainsi de rétablir sans cesse entre les hommes l'idée de leur communauté d'origine et de faiblesse ? et quel meilleur, quel plus sûr moyen leur offrira-t-on jamais pour les faire consentir à la pratique de cette égalité, qu'ils ne reconnaissent en théorie que pour employer en fait la plus grande partie de leur vie à la rompre ?

Mais quant à l'espèce d'inertie qu'on a prétendu quelquefois que le pessimisme entretiendrait, si même il ne l'engendrait, qui ne voit qu'on s'est fait un fantôme de pessimisme pour le pouvoir plus aisément terrasser ? et que non-seulement il ne l'engendre ni ne l'entretient, mais au contraire qu'il est le principe même et le ressort de la véritable activité ? Est-ce donc vraiment agir que de satisfaire ses instincts ? ou si ce n'est pas plutôt obéir et se laisser faire à ce qu'il y

a de plus *impulsif*, et peut-être, et conséquemment, de plus paresseux en nous? Agir, c'est lutter, et lutter c'est avant tout se combattre soi-même. L'optimisme raisonne comme s'il nous était facile d'être justes et charitables; et il ne s'aperçoit pas que ce qui rend la justice et la charité si rares parmi les hommes, ce sont au contraire les sacrifices qu'elles coûtent. « Nous ne les admirons pas dans les bagatelles, » comme dit Schopenhauer : personne n'a jamais trouvé qu'il y eût rien de « noble » à danser pour les pauvres, par exemple, ni qu'on méritât un renom d'intégrité pour n'avoir pas fraudé la douane. Mais la perpétuelle et constante attention de ne rien faire que l'on ne doive faire, voilà qui est déjà plus difficile; et, ce qui l'est sans doute plus encore, c'est de prendre sur ses épaules un peu du fardeau des misères des autres. Voilà sans doute aussi des vertus vraiment actives, et c'est ce que l'optimisme n'aperçoit pas non plus. La « négation du vouloir-vivre » n'est, en réalité, que le terme idéal vers lequel tend, sans jamais y atteindre, la morale du pessimisme; mais, en le proposant à l'homme, elle développe en lui tout ce qu'il y a de ressorts et d'énergies pour l'action. Non-seulement il n'y en a pas de plus haute, parce qu'il n'y en a pas qui soit plus détachée de toute considération égoïste; mais il n'y en a pas de plus propre à tremper les caractères, parce qu'il n'y en a pas qui exige de nous un plus grand effort sur nous-mêmes. Et les optimistes peuvent se rassurer : cet anéantissement de la volonté qu'ils affectent de confondre avec son inaction ne s'obtient au contraire que par son exercice, à peu près de la même manière et pour les mêmes raisons qu'on a toujours vu, dans l'histoire, ceux qui croient le moins à leur libre arbitre, — stoïciens dans l'antiquité, calvinistes au XVIe siècle ou jansénistes au XVIIe, — être pourtant ceux de tous les hommes qui ont le plus étroitement soumis à l'empire de la raison les impressions de leurs sens, les suggestions de leurs instincts, et le tumulte de leurs passions.

Avons-nous besoin d'ajouter maintenant que, dans ce très rapide examen des conséquences du pessimisme, il est plus d'un point qu'on s'apercevra bien que nous avons dû négliger? Et, en effet, il nous suffirait d'avoir pu mettre ici le plus important en lumière. Si peut-être on l'a reconnu, nous le définirons d'un seul mot, — qui ne sonnera pas mal aux oreilles de nos contemporains, — en disant que ce qu'il y avait de plus élevé, mais surtout de plus difficile à faire admettre aux hommes dans la morale du bouddhisme ou du christianisme, la gloire de l'auteur du *Monde comme volonté et comme représentation* est de l'avoir proprement et véritablement *laïcisé*. Bien loin d'être inouïes, ses conclusions ne sont pas nouvelles, ce qui, sans doute, est une preuve de leur solidité, mais il y est arrivé par des chemins tout nouveaux, qu'il s'est frayés tout seul, et c'est sa grande originalité. L'en-

seignement que les grandes religions pessimistes avaient dérivé, pour ainsi dire, de la révélation, et à l'origine duquel, en mettant le miracle ou le mythe, elles avaient donc aussi mis l'obligation de croire, l'abdication du sens propre, l'acte de foi; Schopenhauer l'a tiré du seul spectacle de la vie, et dépouillant la doctrine de son enveloppe théologique, il a prétendu la fonder sur la considération toute philosophique du monde et de l'humanité. C'est ce qu'il exprime encore à sa manière quand il dit quelque part que la *philosophie* ne doit pas devenir *théologie*, mais qu'elle doit demeurer *cosmologie;* et pour ceux qui entendent ce langage, on ne saurait, certes, mieux préciser ce qui rapproche et ce qui distingue à la fois son pessimisme de celui qu'on retrouve à la racine du bouddhisme ou du christianisme. Pour nous apprendre à placer l'objet et le sens de la vie en dehors et au-delà d'elle, il s'est contenté de l'étudier elle-même de plus près, plus attentivement, avec une curiosité plus sagace qu'aucun philosophe, je pense, ne l'avait fait avant lui. Il lui a paru, et il a montré comme personne, que tout était obscur, inexplicable, contradictoire dans l'homme et dans la vie, si l'on cherchait en eux ou autour d'eux, dans la bonté de la Nature ou dans la notion du Créateur, leur vraie cause et leur raison d'être. Et il a pu montrer ainsi que, bien loin d'être un mal en soi, la mort, au contraire, quelque effroi qu'elle provoque, étant le bien suprême, l'affranchissement du moi, la *restitutio in integrum*, comme il l'appelle encore, c'était vers elle que nous devions tendre, et, conséquemment, que c'est elle qui doit régler la vie. Encore une fois, à tous ceux qui trouveraient cette doctrine trop dure, qui la trouveraient surtout étrange, je me contente de répéter que, puisque nous la retrouvons au fond de toutes les religions, il faut bien qu'elle soit la doctrine idéale où l'homme aspire depuis qu'il existe et qu'il a commencé de se connaître. Schopenhauer n'a rien fait de plus que de la fonder en raison. On jugera que c'est sans doute assez pour la gloire de son nom; — et pour la durée de sa philosophie.

Car deux choses paraissent aujourd'hui presque également certaines : l'une, que si l'on a pu jadis rêver de concilier ensemble la raison et la foi, c'était un beau rêve, mais c'était bien un rêve, que l'humanité ne recommencera plus; et l'autre, que la science, non-seulement ne résoudra jamais l'énigme du monde et de la destinée, mais encore que les questions mêmes qui nous intéressent le plus demeureront toujours en dehors de ses prises. Les religions pourront donc passer, en tant que leurs mystères, sans lesquels elles ne sont que des philosophies, prétendront s'imposer à la raison, désormais et pour toujours émancipée par la science. Elles ne passeront point, en tant qu'elles sont quelque chose de plus et d'autre que la science; en tant qu'elles touchent à des problèmes qui, pour ne pas pouvoir être mis en équations, n'en sont

pas moins réels ni moins graves ; en tant qu'elles répondent à d'autres besoins, plus universels, plus profonds,— et plus nobles peut-être, — que celui de connaître.

Ne le voyons-nous pas bien depuis quelques années? Les temps ne sont plus du matérialisme et du positivisme, ni même du rationalisme. On ne croit plus qu'il soit ni permis ni possible à l'homme de se retrancher l'examen des seules questions qui l'intéressent, à vrai dire ; et chacun se rend bien compte qu'il ne lui importe guère, suspendu comme il est entre deux infinis ou entre deux néans, qu'on découvre demain l'art de diriger les ballons, ou qu'on ait achevé l'année prochaine de percer l'isthme de Panama! De là cette renaissance de l'idéalisme. De là ce besoin de croire, qui se manifeste quelquefois d'une étrange manière, il est vrai, mais qui n'en est pas moins sincère. De là cet effort que l'on fait un peu dans tous les sens et dans toutes les directions : ceux-ci pour démontrer « la vertu morale du christianisme » et que les morceaux en sont bons ; ceux-là, dont on a tort de rire, pour acclimater parmi nous je ne sais quel bouddhisme ; d'autres encore pour établir sur des bases nouvelles les vérités qui chancellent sur les fondemens qu'on leur donnait jadis ; et tous ensemble, si l'on y veut bien regarder d'assez près, pour sauver de la religion ce qu'ils sentent bien qu'on ne pourrait en laisser périr sans laisser l'homme retourner à l'animalité. Le pessimisme en général et la philosophie de Schopenhauer en particulier nous en offrent les moyens. Croyons fermement avec lui que la vie est mauvaise ; et ainsi nous l'améliorerons, puisque, en mettant son sens et son but hors d'elle-même, nous n'y aurons plus cet attachement qui fait une moitié de nos souffrances et de nos misères. Croyons que l'homme est mauvais ; et, en conséquence, proposons-nous, pour principal objet de notre activité, de travailler à détruire en nous, si nous le pouvons, ou en tout cas d'y mortifier cette « volonté de vivre » dont les manifestations égoïstes font une autre moitié des maux qui rendent la vie si laborieuse à vivre. Et croyons que la mort, dont on nous a fait si longtemps un épouvantail, est vraiment, au contraire, une libératrice ; ce qui nous permettra de la regarder fixement, de vaincre ce que la peur que nous en avons mêle de lâcheté dans tous nos actes, et de la subir ou de la braver au besoin. Croyons-le, parce que tout cela est aisé à croire ; croyons-le, parce que tout cela est bon à pratiquer ; et croyons-le enfin parce que tout cela est maintenant court, simple, et facile à prouver.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Le Député Leveau, comédie en quatre actes, en prose, de M. Jules Lemaître.

On l'a dit plus d'une fois: quiconque a un peu lu, un peu vécu, et un peu retenu, n'a pas besoin de connaître le métier d'auteur pour être capable d'un bon roman ou d'un drame émouvant. Mais, de redoubler, et, après *Indiana* d'écrire *Valentine,* ou *le Demi-Monde* après *la Dame aux Camélias*, voilà qui passe l'effort d'un amateur ou d'un dilettante, et voilà ce qui n'appartient qu'à ceux qui sont nés romanciers ou auteurs dramatiques. Aussi attendions-nous, avec une vive curiosité, tempérée d'un peu d'inquiétude, le second début de M. Lemaître au théâtre. Les mérites assez rares que nous avions jadis cru voir dans *Révoltée*, allions-nous les retrouver dans *le Député Leveau?* ou la seconde épreuve allait-elle annuler la première; et la partie décisive serait-elle à recommencer? Nous craignons pour le moins qu'elle ne soit pas encore gagnée.

Non que les qualités manquent dans ces quatre actes; et d'abord on y retrouve dans le dialogue presque tout ce que le style de M. Lemaître a d'habituelle agilité, de singulière souplesse, et d'ingénieuse malice. Un ou deux caractères, bien vus, sont d'ailleurs assez habilement rendus, dans toutes leurs nuances, sans en excepter celle du léger ridicule qui se mêle, hélas! pour un observateur ironique ou seulement impartial, à ce qu'il y a de plus sincère dans l'expression de nos sentimens les plus forts. Rien de plus original, à cet égard, que certaines parties du caractère de Mme Leveau, si toutefois il ressemblait moins à celui de Mme Guérin. J'ajouterais volontiers que cette mère fait à sa fille d'étranges confidences. Mais enfin elle vit, elle est réelle, elle est vraie. M. Lemaître, qui fait profession d'ironie, semble devoir exceller à peindre un jour ce qu'il y a si souvent, sous la rudesse et sous l'insignifiance de la première enveloppe, au fond du cœur des humbles, d'humaine vérité, de sensibilité délicate, de noblesse réelle. Et il y réussira, quand il sera moins hanté de la puérile préoccupation d'être « parisien, » ou quand il aura découvert qu'un certain « sentimentalisme » est ce qu'il y a de plus parisien.

Et j'aime encore beaucoup, pour sa justesse et pour sa portée, l'idée première de la pièce de M. Lemaître. Amusé tout d'abord et ensuite un peu scandalisé, je crois, — car je viens de dire qu'il est bon homme au fond, — du caractère hybride et confus, triste et comique à la fois de l'état social au milieu duquel nous vivons; de l'inertie des classes qu'on appelait autrefois dirigeantes, de la grossièreté de celles qui leur ont pris leurs vices avec leur influence; des froissemens et des heurts qui résultent entre elles de l'obligation où elles sont de vivre ensemble, c'est un peu tout cela que M. Lemaître a essayé de nous montrer dans *le Député Leveau*. On ne saurait trop le louer d'en avoir tenté l'entreprise. Elle passe les ambitions de la plupart de nos auteurs dramatiques. Mais on ne saurait trop regretter qu'il n'y ait qu'à moitié réussi, puisque enfin, si c'était son idée, on ne s'en est pas aperçu d'abord, et il a fallu qu'il nous l'apprît lui-même.

C'est qu'il y a deux ou trois pièces, pour le moins, dans la sienne. Il y a une satire de mœurs politiques qui se joue, si je puis ainsi dire, entre le député Leveau; son collègue centre gauche, le jeune M. Deslignières; et son collègue de droite, le très nul, mais très honorable et très digne marquis de Grèges. Il y a une comédie de mœurs contemporaines : c'est celle de la séduction d'un avoué radical par une marquise authentique, et de la victoire finale du radical sur la marquise. « Le véritable sujet, nous dit M. Lemaître, c'est Leveau roulé par la marquise, puis se vengeant d'elle; c'est la lutte entre la marquise et Leveau. » Enfin, il y a un drame : c'est celui de M. Leveau tâchant d'arracher à sa femme, par d'assez laids et piteux moyens, une demande en divorce. Et il est bien vrai qu'il ne songerait pas à divorcer s'il ne prétendait épouser sa marquise, comme aussi que cette prétention n'aurait jamais germé dans sa cervelle d'avoué s'il n'avait commencé par faire avec Mme de Grèges une espèce d'alliance mondaine et politique. Mais ces sujets n'en sont pas moins trois, dont le dernier remplit tout le deuxième acte, comme le second remplit le quatrième; ils ne se tiennent pas nécessairement; chacun d'eux, l'un après l'autre, tire à lui toute l'attention; et cependant, chacun d'eux valait bien, à ce qu'il semble, que l'on en fît une pièce entière.

De cette indécision s'ensuit je ne sais quelle incertitude, et quelle obscurité dans le dessin des caractères. Qu'est-ce, par exemple, qu'Alphonse Leveau? Un véritable ambitieux, vraiment avide de pouvoir et prêt à tout pour la domination? Je ne pense pas qu'en ce cas, radical, populaire et millionnaire comme on nous le représente, aucune marquise l'eût détourné de son but ou seulement interrompu dans sa course. Ceux-là ne sont pas de vrais ambitieux, ou, pour me servir de l'expression de M. Lemaître, ils ne sont pas nés dompteurs d'hommes, ceux qui sont capables, à cinquante ans, de s'attarder dans les joies de l'amour; et le triomphe suprême des Leveau, c'est

de s'imposer tout entiers, — avec leur femme et leur famille, dont la médiocrité leur est comme un perpétuel témoignage de ce qu'ils valent eux-mêmes, — au monde qui les a laissés en quelque sorte s'établir sur lui. N'est-ce donc alors qu'une âme basse et vulgaire, attirée par la séduction d'un titre ou de l'élégance, un Jourdain d'aujourd'hui, qui se laisserait engluer, comme l'autre, au piège d'une coquette, et pour qui, selon le mot célèbre, une duchesse n'aurait toujours que vingt ans? Mais en ce cas, pourquoi divorce-t-il? pourquoi veut-il épouser la marquise de Grèges? Car comment ne voit-il pas, avant elle et mieux qu'elle, qu'en devenant Mme Leveau, elle perdra justement tout ce qui l'a séduit et tout ce qui le retient en elle : son nom d'abord, son parfum d'aristocratie, et, selon l'apparence, toutes les « relations, » tous les « entours, » toutes les habitudes qui lui ont donné la sensation de gravir en l'aimant, lui, l'avoué de Montargis, plusieurs degrés de l'échelle sociale?

Il ne serait pas impossible que, dans un roman, tout cela s'amalgamât dans l'unité d'un seul caractère. C'est qu'on y pourrait suivre de proche en proche, et pas à pas, la transformation du personnage. Ce qu'il y a d'apparemment contradictoire et d'illogique dans sa conduite, le romancier trouverait des circonstances pour nous l'expliquer et nous le rendre acceptable. Mais, de nous obliger à les imaginer nous-mêmes, tandis qu'il est là, qui parle ou qui agit sur la scène; de nous obliger à nous demander ce qui s'est passé dans l'entr'acte, c'est ce qui n'est pas du théâtre, et même c'est ce qui détruit le plaisir particulier que nous y venons chercher.

Le caractère de la marquise de Grèges n'appellerait-il pas les mêmes observations? Ce qu'il en aurait voulu faire, et ce qu'elle est dans sa pensée, M. Lemaître encore nous l'a lui-même très ingénieusement expliqué. « C'est, nous dit-il, un type très simple d'ambitieuse toute pure, ou plus exactement de dominatrice, nullement amoureuse, par conséquent, mais nullement cocotte ni aventurière. » Mais c'est ce qu'on ne voit pas très clairement dans sa pièce. Pécuniaires autant que politiques, les services qu'elle demande à son millionnaire de radical, ou qu'elle se laisse rendre par lui, ne dégagent pas assez son personnage, ne le différencient pas, ne le distinguent pas assez de celui d'une aventurière. Et, à ce propos, est-ce pour être plus vrai que M. Lemaître a mêlé cette question d'argent dans son drame? Je n'ai pas vu qu'elle y servît de rien ; et il lui était si facile de ne l'y pas introduire ! Mais d'un autre côté, bien plus que comme une « ambitieuse, » ou une « dominatrice, » la marquise de Grèges ne nous a-t-elle pas d'abord été présentée, comme une « curieuse, » une de ces femmes naïvement perverses, tourmentées du désir de savoir comment vivent, de quelle sorte sont faits, et ce que peuvent penser ceux qui ne sont pas du même monde qu'elles, qui n'ont pas les mêmes origines, les mêmes

idées, le même langage. N'y a-t-il pas là de la « cocotte, » quoi qu'en dise M. Lemaître ? Le caractère, en tout cas, n'est pas « simple ; » il est au contraire « complexe, » dont je n'ai pas garde de me plaindre ; mais il est en même temps « multiple ; » et c'est ce qui le rend à la scène obscur et incertain. Lui aussi, comme le caractère du député Leveau, il appartient moins à la comédie qu'au roman.

Enfin le même embarras se retrouve dans la satire politique, et, en passant, c'est ce qui fait qu'en dépit de son titre, *le Député Leveau* n'est pas ce qu'on appelle une comédie politique. Dirai-je que j'en ai ressenti quelque surprise, et qu'habitué depuis quelque temps à voir M. Lemaître demander compte aux autres de ce qu'ils pensent, — et même de ce qu'ils « croient, » — je m'attendais qu'il prît parti ? Oui et non ! Oui ; car il semble qu'il y ait de certaines questions que l'on ne doive pas toucher sans dire nettement ce que l'on en pense. Mais non ; car, après tout, c'est le droit de l'auteur dramatique, comme du romancier, de se faire le peintre désintéressé, sinon toujours impartial, des mœurs de son temps. Puisqu'il ne prétend pas nous pousser à l'action, il lui est permis de ne pas conclure. Mais il arrive alors rarement que sa pièce en soit plus claire, et c'est le cas du *Député Leveau*. La preuve n'en est-elle pas que, tandis que le député Leveau nous paraissait à tous un assez vilain homme, égoïste et brutal, et que nous inclinions vers le député Deslignières ou vers le marquis de Grèges, il se trouve, au contraire, que dans la pensée de M. Lemaître, c'est son radical à qui nous eussions dû nous intéresser, et c'est sa victoire que nous devons considérer comme la nôtre ? Et, en vérité, nous ne l'eussions pas cru, si M. Lemaître ne nous l'eût dit lui-même.

Bien des raisons, sans parler de cette affectation de scepticisme dont M. Lemaître s'est fait une brillante originalité, peuvent d'ailleurs expliquer ce qu'il y a d'obscur ou d'équivoque dans la comédie de M. Lemaître. Je n'en toucherai que la principale. Lui aussi, comme les auteurs ordinaires du Théâtre-Libre, lassé des conventions qui règnent encore sur la scène, M. Lemaître voudrait donc mettre en action des caractères plus vrais, plus réels, moins simples, et surtout moins logiques, moins conformes à eux-mêmes que ceux qu'on y voit d'ordinaire, et qui remplissent aussi bien le répertoire d'Émile Augier que celui d'Eugène Labiche. On ne saurait trop l'en féliciter ; et depuis cinq ou six ans qu'il travaille dans son feuilleton des *Débats* à nous délivrer de ces prétendues convenances dramatiques, on ne saurait trop le louer d'avoir voulu montrer lui-même, par son exemple, qu'on peut s'en passer. Mais voici la difficulté. D'une part, selon le mot de M. Dumas, qui a le droit d'en être cru sur le sujet, la qualité maîtresse au théâtre, ou plutôt souveraine, c'est la logique. D'autre part, s'il y a quelque chose d'illogique au monde, c'est la vie, avec ses rencontres, ses hasards, ses

accidens, dont il semble qu'il y en ait si peu qui dépendent de nous. « Quand je t'ai épousée, dit durement à sa femme le député Leveau, *je ne savais pas ce que je valais.* » Chacun de nous pourrait en dire autant, ou même davantage, et si telle combinaison d'événemens venait à se réaliser, il n'y en a pas un sur dix mille qui puisse dire comment il se comporterait. Comment donc accorder le théâtre et la vie? C'est la question ou le problème que nos classiques avaient résolu jadis par la distinction des genres, en faisant ainsi du théâtre une transposition ou plutôt une interprétation de la vie. Les romantiques y ont répondu à leur tour, en mélangeant le tragique au comique, en essayant de « faire passer à chaque instant l'auditoire du sérieux au rire, des excitations bouffonnes aux émotions déchirantes, » comme ils prétendaient que cela se passe en effet dans la vie. A leur tour, les naturalistes ont mis dans le décor ce qu'ils ne pouvaient pas mettre de réalité dans le langage ou dans l'action de leurs personnages. Et il semble qu'on tâche aujourd'hui de tourner la difficulté en important au théâtre les procédés habituels du roman... Nous saurons, dans quelque vingt-cinq ou trente ans, si l'on y aura réussi.

La Comédie-Française nous a donné l'autre soir, pour les débuts de M. Marais, *le Misanthrope*, précédé d'un acte de Regnard : *Attendez-moi sous l'orme*, dont on connaît la rare insignifiance, et suivi d'un acte de Dancourt : *la Maison de campagne.*

On ne saurait rien imaginer de plus mince, de plus pauvre, de plus « incohérent » que ce méchant vaudeville où dix-huit personnages, qui ressemblent à autant de fantoches, se démènent pendant trois quarts d'heure sans rien dire ni rien faire. Si l'on voulait remettre du Dancourt au répertoire, il semble qu'on eût pu choisir autre chose; mais je me hâte d'ajouter qu'il le semble peut-être seulement, et qu'aussi bien la nécessité n'en était pas urgente. Dancourt est mort. Laissons-le donc reposer en paix, et, sous le prétexte de quelques traits de mœurs qui sont épars dans son œuvre, ne donnons pas à nos comédiens la peine d'apprendre sa prose, au public l'ennui de l'entendre, et à la critique le chagrin d'en parler.

Pour M. Marais, visiblement ému qu'il était, s'il n'a point paru « supérieur » dans le rôle d'Alceste, il ne l'a joué cependant ni sans intelligence, ni sans art, ni sans succès. Comme d'ailleurs ce n'est point dans le répertoire classique qu'il rendra le plus de services, il y aurait été moins heureux qu'il faudrait encore le louer de s'y être essayé. Mais, dans le répertoire moderne, nous pouvons être assurés, après cette première épreuve, qu'il ne tardera pas à prendre l'une des premières places; — et, de cela, ce n'est pas lui que nous féliciterons, mais plutôt la Comédie-Française.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

On ne peut certes pas dire que cette session qui vient de s'ouvrir en France, et qui n'a d'extraordinaire que le nom, ait fait pour son début un bien grand bruit, que ce réveil de vie parlementaire ait été accompagné de scènes particulièrement émouvantes. Tout s'est passé le plus paisiblement du monde au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, sans incidens sérieux, sans agitation, sans qu'on y ait pris garde. Le sénat s'est réuni pour se réunir, en attendant d'avoir à s'occuper utilement. La chambre a commencé par se débarrasser, sans trop de façons, allègrement, des motions tapageuses, des propositions chimériques, des interpellations de fantaisie. Tout a été expédié en quelques heures, avec l'intention évidente d'écarter des discussions inutiles. C'était assurément ce qu'il y avait de mieux. On ne peut pas dire non plus, il est vrai, malgré ces apparences placides, que la situation soit bien changée. La vérité est au contraire que rien n'est changé, que les partis, après ces quelques mois de trêve, ont tout l'air de revenir avec leurs arrière-pensées, leurs préjugés et leurs défiances, qu'il n'en faudrait probablement pas beaucoup pour raviver des passions mal apaisées, et que si on se retient, c'est qu'on est encore sous l'influence calmante d'une opinion assez générale; c'est qu'on sent que le pays, indifférent aux vaines polémiques de tous les jours, ne demande à ceux qui le gouvernent et le représentent que de s'occuper tout simplement de ses affaires, de ses intérêts, de ses finances, de son budget. C'est peut-être tout le secret de cette paix parlementaire du moment, qui reste assez précaire, quoiqu'elle pût devenir plus sérieuse, si on voulait se décider à en accepter les conditions.

Eh bien, soit! par une sorte d'hommage rendu aux vœux évidens du pays ou par une tactique, une nécessité de circonstance, on a

commencé cette session en écartant du premier coup tout ce qui susciterait des débats inutiles et ne serait que du temps perdu. On s'est mis bravement au budget, à l'œuvre essentielle qui est restée interrompue il y a quatre mois et qu'on ne peut plus différer, à moins de retomber encore une fois dans les douzièmes provisoires. C'est le budget qu'on examine et qu'on scrute depuis quelques jours dans toutes ses parties, dans tous ses élémens, dans sa structure, dans son histoire. C'est la situation financière tout entière qu'on s'efforce d'éclaircir et de préciser dans une discussion où se sont succédé les orateurs les plus divers, — et M. l'évêque d'Angers, et M. Léon Say, le plus sensé et le plus spirituel des financiers, et M. Henri Germain, toujours vif et hardi, et un homme nouveau, M. Poincarré, et un jeune radical, aussi instruit que véhément, M. Jamais, et M. le ministre des finances lui-même, qui a clos avec talent ce débat général. On a certainement toujours beaucoup à dire sur un budget de plus de trois milliards, qui touche à tous les intérêts, à tous les ressorts de la fortune et de la puissance du pays. La difficulté est de se reconnaître dans cet amas de chiffres, de dégager une idée, une lumière de cette situation confuse. Au fond, la vraie question, c'est qu'on a, depuis dix ans, dépensé sans compter, qu'on a épuisé les expédiens et abusé du crédit, qu'on a mis dans le budget tout ce qu'on a voulu, dans un intérêt prétendu républicain, et que le moment est venu où, de toute nécessité, il faut s'arrêter, procéder à une liquidation sévère. C'est la plus grosse, si ce n'est l'unique affaire du moment, d'autant plus qu'elle résume tout le reste !

Ce n'est point, sans doute, que tout soit perdu, que les finances françaises soient irréparablement compromises, et qu'on n'ait au besoin mille explications, toutes plus ingénieuses les unes que les autres, pour pallier le fardeau qui pèse sur le pays. Non, sans doute, rien n'est perdu. On a pu dire sans forfanterie que, malgré une dette colossale et des dépenses démesurées, la signature du trésor français restait la première signature du monde. On a pu expliquer aussi que si on avait beaucoup dépensé, c'était avec profit pour la défense et l'outillage industriel du pays.

Assurément, on ne le nie pas, la signature de la France reste une des premières du monde, parce qu'elle a toujours pour dernière et souveraine garantie l'honneur et la féconde activité d'une nation laborieuse et économe. Personne ne prétend non plus que tout l'argent qui a été prodigué ait été dissipé sans qu'il en reste rien, qu'il ait été, si l'on nous permet le terme, jeté à l'eau par plaisir ou qu'il ait passé dans quelque escarcelle mystérieuse. Ce qu'on dit, ce qu'on a le droit de dire, c'est qu'à engager indéfiniment la signature de la France on risque de la compromettre, qu'à abuser du crédit et des ressources du pays on s'expose à les tarir d'avance, à les trouver épuisés au jour

d'un grand effort; ce qu'on peut dire, c'est que la plus puérile des politiques serait aujourd'hui de se dissimuler encore le danger d'un système dont les conséquences se manifestent par le déficit, par la nécessité de nouveaux emprunts et de nouveaux impôts. M. l'évêque d'Angers, sans se donner plus qu'un autre pour un financier, en jugeant simplement les choses avec sa raison, a dit le mot. Si l'on est aujourd'hui dans une situation non pas perdue, mais embarrassée, c'est que depuis dix ans on a voulu tout entreprendre à la fois, forcer tous les ressorts comme si on avait hâte de dévorer un règne d'un moment; c'est qu'on a voulu faire du budget un instrument de domination, un complice des passions de parti ou de secte, augmenter le nombre des fonctionnaires pour s'assurer une clientèle, multiplier les travaux publics par calcul électoral, faire du système scolaire un moyen de guerre religieuse. On a voulu cela et bien d'autres choses! Et c'est ainsi qu'on est arrivé à augmenter toutes les dépenses, à accroître de 118 millions le chiffre seul des appointemens civils, à emprunter en pleine paix 8 ou 10 milliards, à ajouter au budget ordinaire les budgets extraordinaires, les budgets annexes, à suppléer, par des expédiens, aux dépenses nouvelles qu'on créait. Aujourd'hui encore, depuis six mois, on a voté une série de lois dites sociales, sans savoir ce que l'exécution coûtera. On est occupé à faire avec le budget une sorte de socialisme d'état qui doit forcément imposer des charges nouvelles dont on ne peut pas même calculer l'importance.

Le résultat, c'est cet embarras où l'on se trouve aujourd'hui; c'est cette situation où l'on sent qu'il faut s'arrêter, remettre un peu d'ordre dans des finances publiques par trop poussées à bout. Que fera-t-on pour reconquérir cet ordre financier livré en ce moment à toutes les contradictions? Oh! sûrement, on n'en est plus à la vieille formule imaginée il y a quelques années : « Ni emprunt, ni impôts nouveaux! » Il faut malheureusement des emprunts, d'abord cet emprunt de liquidation qui a été laissé en suspens il y a quatre mois. Il faut aussi des impôts nouveaux si l'on veut ne rien laisser à l'imprévu. Ce qu'il faudrait surtout, ce serait se décider courageusement, comme le propose d'ailleurs M. le ministre des finances, à en finir avec la confusion des dépenses ordinaires et des dépenses extraordinaires, avec les subterfuges, avec les faux équilibres. Ce qu'il faudrait vraiment, ce serait un budget tel que l'a défini M. Léon Say, un budget ayant purement et simplement un objet financier, s'équilibrant par des moyens réguliers, « dépensant le plus justement possible les sommes mises à sa disposition dans l'intérêt de l'État, c'est-à-dire de tout le monde, » se prêtant si l'on veut aux réformes possibles, précises, mais écartant résolument les expériences chimériques. Oui, sans doute il le faudrait; le malheur est que les partis qui ont le plus contribué à créer la situation embarrassée où l'on se débat aujourd'hui ne veulent pas avouer

qu'ils ont pu se tromper. Ils conviendraient à demi si l'on veut, qu'il y aurait quelque chose à faire; ils prétendent ne rien abandonner de leurs idées, de leurs œuvres, même les plus irritantes et les plus hasardeuses. Ils craignent, pour tout dire, d'avoir l'air de se désavouer, de paraître désarmer devant des adversaires qui ont été plus prévoyans: de telle sorte que même dans ces affaires de budget, les partis restent en présence, et que l'ordre financier aura de la chance s'il sort amélioré, raffermi de ces discussions où l'on sent toujours des passions prêtes à se réveiller.

A travers ce mouvement des choses du jour, trop souvent mêlé d'incidens vulgaires et d'agitations factices, notre mal le plus sensible, ce qui nous menace le plus, peut-être, c'est moins encore la violence ou l'inconséquence des partis qu'une certaine dépression morale. On dirait parfois que tout se rapetisse dans les idées, dans les esprits. Pour tout dire, la médiocrité nous envahit. On le sent, — on ne s'y résigne pas heureusement dans une société qui a connu toutes les grandeurs des lettres comme de la politique, et en dépit des mauvaises influences qui règnent, il y a toujours dans ce facile pays de France un généreux instinct d'idéal prompt à se réveiller. On se sent comme dédommagé des vulgarités du jour et plus à l'aise toutes les fois qu'on se retrouve devant une grande mémoire, dès qu'on a l'occasion de s'honorer en relevant des disgrâces passagères d'une mode frivole un de ces hommes qui ont été les vrais héros de la pensée ou de l'action. Les entrepreneurs de commémorations banales auront de la peine à nous faire prendre au sérieux toutes ces statues élevées par le fétichisme des partis à des personnages inconnus ou trop connus, à des renommées équivoques ou médiocres, comme celle de ce jeune Camille Desmoulins, héros bruyant d'un jour, qu'on fêtait récemment, et qui aurait peut-être bien assez de l'indulgente pitié de l'histoire; l'instinct public, au contraire, va de lui-même à ces fêtes par lesquelles on vient de célébrer à Mâcon le centenaire de Lamartine, de raviver l'éclat d'une des plus pures gloires de la nation et du siècle. Celui-là, on peut le relever sur son piédestal et célébrer par les commémorations l'anniversaire de sa naissance; la France, en saluant en lui un des plus prodigieux magiciens de l'imagination et de la parole, ne risque pas de s'abaisser par un fétichisme de circonstance devant la médiocrité usurpatrice. En honorant l'*altissimo poeta*, elle se relève elle-même.

Le pauvre grand homme, il a été depuis quelque temps, il a paru du moins, un peu délaissé et oublié. Il eut la mauvaise fortune de disparaître à la veille d'une tragédie nationale qui a tout changé, comme aussi à un instant où grandissaient déjà des générations nouvelles nourries d'autres idées, quelque peu détachées du respect du passé. Il mourait, d'ailleurs, dans les cruelles et humiliantes anxiétés de la détresse qui attrista ses vieux jours. Ni par son éducation, ni par sa na-

ture, ni par ses idées, ni par la libéralité de ses mœurs, il n'était l'homme du moment. Il entrait, dès lors, pour un temps dans cette phase ingrate à laquelle n'échappent pas les plus grandes renommées. On semblait oublier que ce mort de la veille avait eu comme poète, comme orateur, comme chef de révolution, ses heures de règne par le génie en France. Les *Méditations*, les *Harmonies*, *Jocelyn*, l'*Histoire des Girondins*, l'*Histoire de la Restauration*, les *Entretiens*, l'éloquence prodiguée au courant d'une prodigieuse carrière, qu'était-ce que tout cela dans l'ère nouvelle? C'est tout au plus si cette mémoire, objet d'un pieux culte domestique, restait sous la garde de quelques contemporains fidèles, — et comme, en ce temps-ci, tout se traduit par des chiffres, on disait même que les œuvres de Lamartine ne se vendaient plus. Ce n'était qu'un oubli d'un moment, l'affaire de quelques années. La réaction favorable n'a pas tardé à venir pour cet heureux génie; depuis quelque temps déjà, elle est pour ainsi dire dans l'air, et ce centenaire de Mâcon, célébré avec une sorte de spontanéité, semble n'être qu'une occasion ou un signe de plus de ce réveil de popularité pour Lamartine. Il s'est trouvé que ces cérémonies mâconnaises ont été à la fois une fête de famille et une fête nationale. Et, comme pour mieux en marquer le caractère, tous les dissentimens ont à peu près fait silence; tout le monde a voulu s'associer à ces fêtes, et les municipalités et les sociétés littéraires locales, et l'Académie française, représentée par M. Jules Simon, qui a charmé ses auditeurs par son éloquence, et le gouvernement, représenté par M. le ministre de l'instruction publique, qui a su parler avec tact, et l'Église elle-même, représentée par M. l'évêque d'Autun, qui s'est si heureusement inspiré de ce vers du poète :

O Dieu de mon berceau, sois le dieu de ma tombe!

Un siècle après sa naissance, vingt ans après sa mort, Lamartine revit dans ces fêtes, dans ces discours, dans ces hommages, dans cette commémoration due à son génie.

C'est qu'en effet, par la séduisante puissance de sa nature et de ses dons, Lamartine est au-dessus de toutes les contestations et des caprices éphémères de la popularité. Depuis le jour où il est apparu pour la première fois, du soir au lendemain, comme le créateur d'une poésie, il n'a pas cessé d'être l'enchanteur de son siècle, un enchanteur sans effort, sans laborieux artifice. Il n'a pas été seulement un poète, il a été la poésie vivante. Il a eu en lui-même une source inépuisable d'inspiration, d'images, d'harmonie, d'émotion et de tendresse. Il a donné à tous ces paysages d'Italie, des lacs, des montagnes, de son pays natal qu'il a dépeints, des couleurs ineffaçables, comme il a

donné aux plus intimes sentimens humains une expression d'un charme indéfinissable et profond. Il n'a rien inventé, il a dégagé la poésie de tout, de la nature et des cultes domestiques, de l'amour terrestre et des tourmens de l'idéal. C'est son originalité, et quelles que soient les prétentions des écoles qui passent, quelles que soient les fantaisies de la mode, il reste le poète des âmes qui souffrent, des cœurs attendris, de tous ceux qu'agitent les nobles inquiétudes et qui tournent leur regard vers l'infini. C'est la poésie d'hier qui sera encore la poésie de demain, parce qu'elle jaillit spontanément du plus profond de l'âme humaine.

Que Lamartine ait été plus contesté comme politique que comme poète, et qu'il ait été plus exposé, dans son rôle public, aux reviremens, aux abandons de l'opinion, c'est possible. Il est certain qu'il a eu dans sa vie de dangereuses hardiesses et qu'il n'a pas toujours craint les aventures, que l'imagination, en lui, domina parfois la raison. Il y a eu cependant deux ou trois circonstances des plus décisives, — le retour des cendres de l'empereur, les fortifications de Paris, — où il a vu plus clair que tout le monde, parce qu'avec son imagination, avec son intuition, il voyait de plus loin ou de plus haut. Il avait un sentiment profond des grands courans du siècle, et, en fin de compte, s'il s'est laissé quelquefois abuser, s'il lui est arrivé un jour, le 24 février 1848, de céder aux fascinations d'un joueur audacieux, il gardait assez de hauteur d'âme pour refuser de plier devant les factions qu'il avait déchaînées, pour ne descendre jamais aux capitulations avilissantes ou aux basses manœuvres. En se donnant à la république, il ne lui avait sacrifié ni son indépendance, ni le sentiment du droit, ni la dignité de son libéralisme, et ce n'est pas lui qui aurait consenti à faire de la république une petite domination intéressée, une persécution organisée des consciences. Lamartine relevait tout, même ses erreurs, ses banalités ou ses faiblesses, dans sa politique comme dans sa poésie, parce que l'homme, en lui, avait tous les dons innés d'élévation et de noblesse.

Ce fut assurément un des mortels les mieux doués, pour qui la nature et l'éducation avaient tout fait; elles lui avaient donné, avec la grâce et la fécondité du génie, l'art de charmer et de subjuguer les hommes. Il avait été gâté par la fortune, trop gâté peut-être. Il ne sut jamais compter ni avec lui-même ni avec les autres. Il l'expia cruellement par un déclin assombri après une éclatante popularité, par la ruine qui attrista sa vieillesse après l'aisance ou le faste de sa jeunesse. Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette prodigalité qui lui a été souvent rappelée, qu'il a si durement expiée, il l'avait pour les autres encore plus que pour lui. Il ne résistait pas au plaisir d'un bienfait. Il aimait à répandre autour de lui ces libéralités dont le souvenir se réveillait

récemment dans son pays natal comme pour justifier ce qu'il avait dit un jour à un de ses détracteurs, à l'auteur de *la Némésis*, qui lui reprochait sa fortune prodigue :

> Tu peux sans le ternir me reprocher cet or.
> D'autres bouches un jour te diront sur ma tombe
> Où fut enfoui mon trésor!

Tout cela est passé ; il ne reste de Lamartine que le souvenir d'une grande nature, et c'est pourquoi on peut voir un bon signe, un signe salutaire dans ce retour vers un homme qui ne représente que l'idéal, la spiritualité dans la poésie, la justice et la tolérance libérale dans la politique.

Les affaires des nations, surtout les affaires générales de l'Europe, ne se font pas sans doute avec des ovations, des manifestations et des anniversaires. Elles sont trop compliquées, elles embrassent trop d'intérêts qui ne sont pas toujours faciles à concilier, elles impliquent trop de résolutions diverses pour se décider par des discours et des cérémonies qui sont un peu le luxe de tous les pays. Les anniversaires et les manifestations ne laissent pas cependant d'avoir leur place, même parfois une certaine importance dans les affaires du temps, et la ville de Berlin vient d'avoir une de ces cérémonies significatives ; elle vient de célébrer ou de voir célébrer avec tout un appareil militaire le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance du vieux maréchal de Moltke, redevenu le héros du jour. Celui-là n'est point, certes, un personnage bruyant. Il ne recherche pas les manifestations, il n'a jamais parlé au Reichstag que par exception et toujours sur les affaires militaires. Depuis quelques années déjà, depuis qu'il a quitté le grand état-major général, il vit d'une vie simple et silencieuse, avec ses souvenirs, dans la retraite, dans ses terres de Silésie. L'empereur Guillaume II, en le ramenant un instant sur la scène, en donnant un éclat extraordinaire à la fête de sa quatre-vingt-dixième année, a tenu visiblement à faire une démonstration, en même temps qu'il a voulu honorer le grand serviteur de la Prusse. Le roi de Saxe, quelques autres princes de l'empire, les chefs de l'armée allemande, se sont trouvés rassemblés à Berlin pour faire cortège au vieux soldat. Le jeune empereur s'est plu à visiter M. de Moltke, à lui remettre un bâton de maréchal enrichi de pierreries, et ne pouvant plus rien pour lui, il a voulu l'entourer dans sa demeure des étendards impériaux qui restent d'habitude déposés dans le palais des souverains. Les discours et les complimens n'ont pas manqué ; les télégrammes de félicitations sont aussi venus de toutes parts. C'est tout simple. Ce qu'on a voulu honorer dans le vieux maréchal, c'est tout un passé militaire, c'est l'homme

qui a eu la chance d'attacher son nom à des victoires prodigieuses et peut-être inespérées.

Quel sera en définitive le rang de M. de Moltke parmi les hommes de guerre ? Ce serait pour le moment une chose assez oiseuse de tracer des parallèles, de chercher des ressemblances ou des différences. Il a réussi, — et il est certain qu'il n'a dû une partie de ses succès qu'à une série de circonstances inouïes, qu'il eût été peut-être moins heureux s'il avait trouvé devant lui une défense mieux préparée ou quelque chef assez hardi pour déconcerter ne fût-ce qu'un instant ses combinaisons. Lui-même il a dit un mot aussi modeste que profond en répondant, un jour où il recevait des complimens sur ses succès, qu'il ne fallait pas s'enorgueillir, qu'on n'avait pas vu encore l'armée allemande sous le coup d'une défaite, que c'était là l'épreuve décisive. — Dans tous les cas, il reste assurément un des plus puissans organisateurs d'armée, un administrateur aussi habile que méthodique, un calculateur patient, et c'est par là qu'il a préparé les agrandissemens de la Prusse, la formation de l'empire nouveau d'Allemagne. C'est là certainement ce que l'empereur Guillaume a voulu relever en entourant d'honneurs le vieux maréchal ; c'est là aussi ce que les Allemands ont vu dans ces fêtes. Ce qu'il y a de curieux, c'est que parmi ces princes, ces chefs militaires, ces ministres, ces habits brodés réunis à Berlin, il n'y avait qu'un absent, et cet absent était justement celui qui aurait semblé devoir être le premier auprès du vieux maréchal. M. de Bismarck n'a pas été invité, ou s'il a été invité, il ne s'est pas rendu à Berlin : sa place est restée vide dans une fête de l'empire ! On conviendra bien cependant que, si M. de Moltke a été un habile organisateur, s'il a façonné une armée pour des guerres depuis longtemps méditées, M. de Bismarck lui a préparé la voie et par sa diplomatie a plus fait pour l'empire que les chefs militaires eux-mêmes. Telle est la fortune des cours ! Aujourd'hui, M. de Moltke est entouré, fêté, comblé d'honneurs; M. de Bismarck vit retiré dans la disgrâce, morose, déjà presque oublié. C'est la philosophie des nouveaux règnes qui, en flattant toujours l'armée dont ils ont besoin, se passent fort bien des conseillers devenus gênans pour leur orgueil, pour leur liberté, pour la politique qu'ils se promettent d'inaugurer.

Le fait est qu'on ne voit pas bien où en est, où va cette politique nouvelle si bruyamment engagée par les voyages impériaux et par les rescrits socialistes du printemps dernier. On le voit d'autant moins que, si le gouvernement ne paraît pas avoir des idées bien nettes, un plan bien arrêté, les socialistes, profitant de la liberté que leur laisse la disparition récente des lois de répression, recommencent à s'agiter, à se réunir, à concerter leurs programmes et leur action. Les socialistes viennent de tenir à Halle un congrès qui, au premier abord, semblait

devoir les diviser et qui a fini par une concentration plus énergique du parti pour une prochaine campagne électorale. Ce socialisme teuton, qui va toujours en grandissant et en s'étendant, pourrait promettre plus d'une difficulté à un gouvernement qui a la naïveté de croire qu'avec des rescrits et des démonstrations il peut désarmer des adversaires redoutables ou tout au moins rallier une partie de la population ouvrière. D'un autre côté, on ne voit pas mieux ce que l'empereur Guillaume II a gagné pour sa politique générale avec ses voyages multipliés. Il est allé partout, on le sait, sans laisser des traces bien vives de son passage. Après lui son chancelier, M. de Caprivi, a continué et continue ses excursions. Il a vu l'empereur François-Joseph, il a vu le comte Kalnoky; il paraît être attendu ces jours prochains à Monza, où il doit voir le roi Humbert et M. Crispi. Il n'est pas facile de saisir la signification de ces déplacemens, si tant est qu'ils aient une signification. Ce qui semble assez clair, c'est que la triple alliance n'est pas pour le moment bien florissante, que les alliés ont leurs soucis intérieurs, que si l'Allemagne a ses socialistes, l'Autriche, l'Italie ont assez à faire avec leurs embarras. L'Autriche, pour sa part, est engagée dans une sorte de crise qui peut avoir son influence, non-seulement sur la paix des nationalités dans l'empire, mais sur l'existence même du cabinet du comte Taaffe, réduit aujourd'hui à se demander s'il aura une majorité à la prochaine session du Reichstag.

C'est toujours cette inextricable affaire du compromis tchèque qui traîne depuis près d'un an et qui semble moins que jamais près d'une solution. Peut-être, à la rigueur, le comte Taaffe, le négociateur de cette douteuse réconciliation entre Tchèques et Allemands, aurait-il pu se promettre une apparence de succès, en procédant avec résolution, en faisant accepter sur le moment son œuvre par la diète de Prague. Il a temporisé, il a laissé les mois s'écouler, il a ajourné tant qu'il l'a pu la réunion de la diète. Au lieu de s'apaiser, le conflit n'a fait que s'envenimer. Les Allemands, impatiens de reprendre l'ascendant à la faveur du traité de paix conclu l'hiver dernier à Vienne, mais non ratifié, ont recommencé à se défier et à s'irriter. Les jeunes Tchèques, un instant surpris et déconcertés, ont eu le temps d'agiter l'opinion, de soulever les passions contre un acte qu'ils ont représenté comme la violation ou l'abandon des droits historiques et nationaux de la Bohême. Les vieux Tchèques, qui avaient négocié le compromis par esprit de conciliation, dans l'intérêt de la paix, se sont vus désavoués, dédaignés par le sentiment populaire, presque sommés de donner leur démission; ils se trouvent encore dans une position d'autant plus difficile que leur chef le plus éminent, M. Rieger, a vainement essayé récemment d'obtenir à Vienne une dernière concession, l'emploi de la langue tchèque dans les tribunaux des circonscriptions où la population slave est en majorité. Aujourd'hui la diète vient de se réunir enfin à

Prague, et cette session nouvelle n'a fait naturellement que mettre à nu le ressentiment des partis, une situation devenue presque violente. Les Allemands, représentés par M. Schmeykal, ont engagé aussitôt la lutte, réclamant la discussion immédiate et la sanction du compromis, accusant les vieux Tchèques de manquer à leurs engagemens, menaçant de se retirer, de ne prendre aucune part à la prochaine exposition de Prague. Ils ont rencontré une invincible résistance, leurs motions ont été repoussées. Les jeunes Tchèques, M. Gregr en tête, appuyés par l'opinion populaire, se sentent maîtres de la situation, et les vieux Tchèques eux-mêmes, découragés, émus par l'opposition du pays, sont peut-être tout près de renoncer à l'œuvre de conciliation qu'ils avaient cru pouvoir tenter.

En réalité, le compromis est fort menacé. La question est d'autant plus grave que l'échec du compromis, c'est l'échec du comte Taaffe et que ce qui se passe à Prague peut modifier singulièrement toutes les conditions parlementaires dans le Reichsrath, à Vienne. Le chef du cabinet viennois est exposé à n'avoir plus de majorité. Depuis dix ans déjà le comte Taaffe vit d'expédiens, de compromis, de temporisations. Il a réussi jusqu'à présent; le système semble épuisé. On ne peut se dissimuler seulement qu'un changement de ministère à Vienne ne serait pas aujourd'hui sans importance pour toute la politique de l'Autriche.

Quant à l'Italie, elle est peut-être assez peu occupée de la triple alliance, ou, si elle y songe, c'est avec quelque distraction, non sans des doutes croissans sur les avantages de ses grandes relations. Elle est, pour le moment, tout entière à ses élections désormais prochaines pour le renouvellement d'une chambre qui n'avait plus d'ailleurs, dans tous les cas, que quelques mois à vivre. La question même de la date de ce scrutin paraît avoir été l'objet de discussions assez vives dans le conseil, entre le chef du cabinet, M. Crispi, et le ministre de la justice, M. Zanardelli; elle a été tranchée par le décret qui fixe décidément au 23 novembre cette consultation du pays. A dire vrai, avant que la date fût fixée, la période électorale était déjà commencée; elle a été ouverte réellement l'autre jour, à Florence, par le discours habilement calculé, retentissant, de M. Crispi, et par le discours véhément qu'un des chefs radicaux, M. Cavallotti, a opposé dès le lendemain au président du conseil. Les deux politiques se sont rencontrées à Florence dans un premier combat; elles vont se rencontrer partout, du nord au midi, de Milan à Palerme, pendant quelques semaines. De toute façon, c'est une assez sérieuse affaire pour l'Italie, pour le ministère lui-même, d'autant plus que cette lutte s'engage dans des circonstances peut-être particulièrement ingrates, et au point de vue extérieur, et au point de vue intérieur.

Lorsque M. Crispi parlait récemment à Florence d'un ton si assuré

et si superbe de sa politique, de ses alliances, en ayant soin, d'ailleurs, de ménager tout le monde, il ne prévoyait sûrement pas le petit mécompte qui l'attendait au lendemain de sa harangue. Le fait est que des négociations étaient engagées entre l'Italie et l'Angleterre au sujet de l'est africain, de cette fameuse « délimitation des sphères d'influences, » qui est devenue un des euphémismes de la diplomatie contemporaine, — et que les deux cabinets n'ont pas pu s'entendre. M. Crispi désirait étendre la domination de l'Italie jusqu'à Kassala, lord Salisbury ne s'est pas cru obligé de livrer aux ambitions italiennes un point qui a son importance sur le haut Nil, qui appartient à l'Égypte et qui relève d'ailleurs encore de la suzeraineté du sultan. S'il y a eu autre chose, on ne l'a pas dit ; on s'est séparé faute de s'entendre sur Kassala. Que la négociation puisse se rouvrir, comme l'a laissé entrevoir M. Crispi, qu'il y ait encore quelque moyen de pallier ce mécompte, c'est possible : il est douteux que l'Italie obtienne le droit de s'établir à Kassala, et ce n'est pas dans tous les cas un succès diplomatique fait pour relever le président du conseil devant les électeurs ; mais ce qu'il y a de plus grave, c'est la situation intérieure, et à bien dire, il n'y a dans cette situation qu'une seule question, c'est la crise économique et financière qui sévit au-delà des Alpes. Ici, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Il est certain que l'Italie souffre dans son industrie, dans son commerce, dans toutes ses affaires, que ses exportations, depuis le 1er janvier, ont baissé de plus de 70 millions. Chose plus sérieuse encore ! un homme pourtant ami du gouvernement, M. de Vincenzi, publiait récemment des statistiques, prouvant que depuis quelques années la production des céréales est tombée de 78 millions à 61 millions d'hectolitres, que la production de l'huile est également en décroissance, que la consommation diminue dans la même proportion, qu'il y a 1,700 communes où l'on ne connaît pas le pain de blé. Le malaise est réel. Que M. Crispi, dans les discours qu'il prononcera encore, s'étudie à pallier, à atténuer la crise, qu'il promette des économies, les faits sont toujours des faits. On les voit et on les sent au-delà des Alpes. On ajoute, de plus, que ces faits n'ont d'autres causes que l'excès des armemens, les dépenses exagérées, et que ces dépenses sont elles-mêmes la conséquence d'une politique dangereuse.

C'est là le point délicat et douloureux, c'est la question qui est portée devant les électeurs. M. Crispi eût-il au prochain scrutin la majorité qu'il espère, et qu'il aura sans doute, la situation ne resterait pas moins ce qu'elle est, et pour lui, comme pour tout autre chef de ministère, le problème serait de revenir à la politique des réalités, moins brillante peut-être, mais plus sûre, que la politique des chimères.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La plus grande partie de la seconde quinzaine d'octobre s'est passée, pour notre marché financier, à attendre une élévation du taux de l'escompte à Londres et subsidiairement à Paris, et une liquidation mensuelle détestable sur les places anglaises et allemandes. La Banque d'Angleterre a pu maintenir le taux de son escompte officiel à 5 pour 100, et la liquidation s'est faite sans trop d'embarras apparens au Stock-Exchange et à Berlin. Notre marché a donc été délivré, en partie au moins, de ses appréhensions, et les cours de la rente française se sont, en effet, légèrement raffermis pendant quelques jours.

Cependant les conditions mêmes auxquelles ont pu être évitées les catastrophes que l'on redoutait doivent peser encore un certain temps sur les transactions financières. Si le taux de l'escompte n'a pas dépassé 5 pour 100 à Londres et 5 1/2 à Berlin et a été maintenu à 3 pour 100 à Paris, ce résultat est dû à l'abandon que la Banque de France a consenti à faire d'une centaine de millions de son stock d'or. D'un autre côté, la situation a été réellement critique à Londres. De puissantes maisons ont ressenti une gêne extrême de la baisse simultanée des valeurs argentines, des actions de chemins de fer de l'Amérique du Nord et des titres de mines de toute espèce et de tous les pays. Des capitaux énormes se sont trouvés immobilisés, et des positions de spéculation n'ont pu être liquidées que par des arrangemens à termes plus ou moins éloignés, conclus hors du marché et avant la liquidation officielle. D'autre part, il a été vendu, pour des sommes considérables, à Paris, des valeurs qui se négocient régulièrement sur les deux marchés français et anglais, et le Stock-Exchange s'est ainsi créé des ressources qui ont encore facilité les opérations de dégagement du 27 au 29 courant. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets à Berlin, où, le jour de la liquidation, tout s'est passé avec une facilité qui pouvait faire illusion sur le véritable état des affaires, mais d'où vont venir, ces jours prochains, des livraisons de titres avec lesquelles aura à compter notre liquidation.

C'est la crainte de ces livraisons de titres d'Angleterre et d'Allemagne qui arrête tout essor sur le marché de Paris. Notre spéculation semble très chargée à la hausse, et l'on s'attend à une tension sérieuse

des reports, principalement sur les fonds d'état internationaux et sur les valeurs d'arbitrage. Au point de vue de nos affaires intérieures, le marché n'a pu que se montrer statisfait de l'accord établi entre le gouvernement et la commission du budget sur les moyens de combler les dernières insuffisances que présentait le projet de loi de finances pour 1891. La chambre des députés n'a pas perdu son temps cette fois en discussions stériles sur des questions de politique et d'intérêts de parti. Elle a commencé la discussion du budget, et ne paraît point devoir la prolonger outre mesure. La question de l'emprunt sera prochainement abordée, l'opération pourra avoir lieu en janvier ou février. L'emprunt sera libérable en versemens espacés jusqu'en 1892. Il ne pèsera donc pas sensiblement sur le marché de notre 3 pour 100.

Ce fonds, après avoir baissé dans la première partie du mois de 94.75, dernier cours de compensation, à 93.50, ne s'est relevé encore que partiellement à 94.50 et a reperdu au dernier moment la moitié de cette avance. Les prix ont été cependant soutenus par les achats effectués chaque jour pour la Caisse des dépôts et consignations.

Les fonds internationaux ont eu quelque peine à se maintenir aux cours où la réaction de la première quinzaine d'octobre les avait déjà ramenés. Quelques-uns même ont encore reculé. L'Italien, longtemps soutenu au-dessus de 94 francs, a fini par rétrograder à 93.80 sur l'échec de toutes les tentatives faites en vue de placer à l'étranger les nouvelles obligations 4 pour 100 des chemins de fer, et sur la résolution prise par le gouvernement italien de substituer ces titres à la rente 5 pour 100 dans le portefeuille des caisses d'épargne. La rente 5 pour 100, devenue ainsi disponible, serait négociée à Paris, à Londres et à Berlin, perspective qui a été immédiatement saluée par 30 centimes de baisse.

Le 3 pour 100 portugais, abaissé brusquement de 61 à 57, même à 56, ne s'est relevé encore qu'à 58. Les vendeurs ont allégué le conflit anglo-portugais et surtout les embarras financiers du royaume, un emprunt étant indispensable pour le paiement du prochain coupon de la rente. Le conflit paraît entrer dans une voie d'apaisement. D'autre part, le nouveau cabinet de Lisbonne a réussi à obtenir une avance de 75 millions de francs pour six mois, d'un groupe financier international où figurent le Comptoir national d'escompte de Paris et la maison Mendelssohn de Berlin.

L'Extérieure d'Espagne a été maintenue à 75 1/2 par les résultats satisfaisans de l'émission de 340,000 billets hypothécaires de Cuba. La Banque d'Espagne ayant en outre obtenu du groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas une avance éventuelle de 100 millions de francs, le Trésor espagnol est délivré de soucis immédiats et peut préparer avec quelque loisir la grande opération d'emprunt qui ne saurait plus

être retardée au-delà du printemps de 1891. La disparition à peu près complète de l'épidémie a contribué au maintien des cours de la rente espagnole et raffermi en même temps ceux du Nord de l'Espagne et du Saragosse.

Le rouble a subi de nombreuses fluctuations à Berlin ; mais la situation budgétaire de la Russie restant excellente à tous égards, les divers fonds 4 pour 100 de création récente ont conservé une tenue de grande fermeté. On a beaucoup remarqué, dans le discours prononcé par M. Germain à la chambre à l'occasion du budget, un passage où il montre la puissance du marché français poussant de 80 pour 100 au pair la rente russe, alors que celle-ci venait d'être en quelque sorte proscrite du marché de Berlin, tandis que la rente italienne, ayant perdu les sympathies françaises, a reculé du pair à 94 francs.

Les valeurs turques ont été constamment faibles sur l'ajournement de tous les projets attribués à la Banque ottomane, entre autres de celui qui visait la création d'une banque syndicataire ou Trust pour le relèvement ou la transformation des divers titres composant la dette de la Turquie.

Le Rio-Tinto et la Banque ottomane ont baissé lentement, par suite des réalisations successives du marché anglais. Plusieurs de nos valeurs nationales, au contraire, ont atteint, pendant ces deux dernières semaines, des cours plus élevés, la Banque d'escompte notamment, qui s'est avancée de 545 à 572.50. Cet établissement a émis, de concert avec le Comptoir national d'escompte, des actions de la compagnie des chemins de fer à voie étroite. On ignore encore le résultat de la souscription qui était, d'ailleurs, limitée aux actionnaires de ces deux institutions de crédit.

La Banque de Paris a été portée à 860, le Crédit lyonnais à 778.75. Le Comptoir d'escompte ancien, après avoir atteint le cours de 300 francs, a reculé à 280. Plusieurs sociétés de crédit, Banque d'escompte, Crédit mobilier, Banque internationale, ont constitué un syndicat pour l'acquisition des usines de l'ancienne Société des métaux dont le Comptoir d'escompte en liquidation est le principal créancier.

L'action de la Compagnie parisienne du gaz s'est élevée de 1,445 à 1,475, sur la probabilité d'une entente entre la Société et le conseil municipal de Paris, au sujet d'une prorogation de la concession et de l'abaissement du prix du gaz. La Banque de France, le Crédit foncier, les actions des chemins de fer français et du Suez, les obligations de chemins de fer et du Crédit foncier, toutes nos premières et solides valeurs de placement, se sont tenues sans variations à leurs plus hauts cours.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

SACRIFIÉS

DEUXIÈME PARTIE (1).

IX.

Ce fut un mercredi, vers quatre heures, par une de ces chaudes journées de novembre, comme on en a quelques-unes en Provence, que Jean de Vair pénétra dans le superbe hôtel de Mme Marbel.

Depuis plusieurs semaines déjà, trop lentes à s'enfuir, Marseille était devenue sa garnison. Ses camarades, secouant l'engourdissement de leur morne séjour au fond des Alpes et avec cette intensité de vie qui succède d'ordinaire à la compression d'un isolement prolongé, aimaient déjà passionnément cette cité si riche en ses aspects multiples, si vivante en sa race, en ses allures de grande commerçante, en son pêle-mêle cosmopolite, si abandonnée dans sa frénésie de plaisirs. Lui, ne l'avait même pas regardée. Hors celle qu'il s'était promis d'y retrouver, qu'y eût-il vu qui l'eût intéressé? Mireille n'était pas revenue.

Tout ce qu'il avait appris, c'est qu'elle avait suivi sa sœur à Paris et, depuis, l'accompagnait dans une tournée de châteaux en Normandie, que par conséquent il était difficile d'assigner un terme précis à leur absence.

Alors il avait vécu comme à l'affût, en quête du moindre indice

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

de ce retour, et souvent on l'eût surpris guettant l'entrée en gare du rapide, oubliant que l'heure de son arrivée coïncidait avec le déjeuner à la pension.

En ce moment il touchait au but; il entrait, décidé aux grandes résolutions. Et voilà que l'émotion ralentissait ses pas et arrêtait ses yeux sur les mille détails d'un luxe d'ameublement tel qu'il n'en avait jamais soupçonné.

L'escalier à double révolution, avec sa rampe en bronze Louis XIII forgé et curieusement ajouré, ses tapisseries flamandes du même style, recevait une lumière amortie de hautes baies aux vitraux anciens, drapés de stores très lâches en soie réséda. Il aboutissait à un vaste hall tendu de cuir de Cordoue à fond d'or. Ses grands lustres de cuivre, ses divans étroits et bas courant tout autour de la pièce, son piano à queue recouvert d'une peluche japonaise brodée de monstres d'or aux yeux de corail, disaient assez qu'il était aménagé pour des fêtes. La pièce eût paru sévère sans une profusion d'arbustes, de fleurs, de plantes rares, qui l'égayaient comme un jardin d'hiver. Le vaste manteau de la haute cheminée en était rempli et aussi la large baie vitrée qui servait d'unique fenêtre; de merveilleuses orchidées se nichaient un peu partout, tandis qu'en tous les coins des échappées de feuillage escaladaient des treillages d'or.

Le salon de Mme Marbel, qui succédait au hall, frappait par son contraste.

L'on y avait accumulé les bibelots rares, les tableaux de maîtres, les meubles précieux. Les murs très rians, avec leurs lampas vert d'eau à bouquets tissés d'argent, les draperies pareilles, un fouillis de stores en crêpe de Chine blanc brodé; sur ce fond clair, saisissantes de relief, quelques toiles des écoles espagnole et hollandaise rajeunissant dans une profusion de joyeuse lumière; par terre des peaux d'ours blancs, et, sur elles, jetés dans un désordre artistique des meubles bas, aux soies changeantes très pâlies avec leurs broderies de tons effacés, tous dissemblables et pourtant très heureusement fondus dans l'harmonie générale. En angle, au fond de la pièce, sur une table en onyx transparent, une haute lampe de cuivre, supportant un immense parasol de dentelles, semblait placée là pour jeter tous ses feux sur un divan arabe recouvert de peaux de tigres et enfoui sous un amoncellement de coussins aux mille formes, aux nuances multiples, aux chatoiemens infinis. Leur pile montait, s'étageant jusqu'au portrait de la maîtresse de maison; œuvre sans prix ce portrait, montrant dans leur nudité superbe les épaules sculpturales de Mme Marbel et accusant sur un fond sombre sa fine tête légèrement moqueuse, malgré l'étrange opposition des yeux d'un bleu si profond.

Puis, proche la cheminée, le coin intime : la petite table en peluche saumon à double étage, le livre commencé, deux roses thé trempant dans un verre de Bohême, la bonbonnière en Saxe, la glace à main étincelante dans son auréole de brillans, la vieille bergère de soie bouton d'or avec son coussin bossué, le paravent de cristal enguirlandé de broderies anciennes, très passées, pour tamiser le soleil qui promenait curieusement les rayons rougis de son couchant sur l'étalage de ces splendeurs.

Malgré la fièvre de son attente et l'absorbante préoccupation qui lui serrait le cœur, de Vair ne pouvait s'empêcher d'examiner et d'admirer.

Mme Marbel vint à lui les mains tendues :

— Ah! enfin, c'est vous! dit-elle, en lui montrant un siège et s'asseyant près de lui.

— C'est à moi plutôt à dire : enfin! reprit-il sans lui laisser le temps de continuer.

— Vous m'en voulez d'être revenue si tard?

— Je ne puis cacher que j'en ai souffert.

— Est-ce bien à mon sujet? Ne répondez pas, je ne veux mettre ni votre franchise, ni votre politesse à une trop rude épreuve. Dites-moi plutôt : comment trouvez-vous Marseille? Qu'y devenez-vous? Je lis dans vos yeux une déception. Ces pauvres Marseillais, avez-vous donc déjà cueilli leurs ridicules au passage, monsieur l'observateur? Pour moi, à ne vous rien céler, j'aime autant vous recevoir ici qu'aux Sorguettes.

— Que vous dirai-je? madame ; depuis que je suis à Marseille, j'éprouve un saisissement analogue à celui que je viens de ressentir en pénétrant dans votre hôtel. Je promène partout mon admiration, sans prendre le temps de la fixer sur les merveilles sans nombre que j'y rencontre.

— Vous êtes décidément un nébuleux! exclama Mme Marbel dans un éclat de rire.

— Qu'y faire? répondit de Vair qui ne pouvait se défendre d'un peu de solennité, je sais seulement que le nuage dans lequel j'entrevois votre ville natale est éblouissant. Plus tard je me retrouverai. Mais actuellement n'exigez pas de moi d'avoir sur elle des idées et encore moins d'en former un jugement. Le passé, sachez-le, m'a absorbé au point de me cacher le présent; mon temps s'est écoulé à revivre par le souvenir mes heures si heureuses des Sorguettes, me demandant si la grande ville m'en rendrait jamais d'aussi douces...

Les confidences qu'une telle ouverture promettait n'étaient pas pour désobliger Mme Marbel.

Elle se tut et attendit.

De Vair poursuivit :

— Quand j'ai quitté si brusquement Colmars, j'avais le cœur lourd d'un secret dont je vous devais l'aveu. Il m'a fallu, comme vous voyez, ajourner longtemps cette confession.

Et, avec une émotion mal contenue, les yeux brillans, la voix parfois tremblante, il conta fidèlement son histoire d'amour, si simple et qu'elle savait si bien. Elle le laissa cependant aller jusqu'au bout, avec cette curiosité du cœur de l'homme innée chez la femme ; et qui sait si, pour un instant, elle ne se prêta pas à l'illusion mélancolique que cette mélodie qui la berçait lui était destinée?

Pelotonnée dans sa causeuse, un sourire énigmatique sur les lèvres, elle écoutait, les yeux mi-clos. Lui, qui l'avait crue gagnée à sa cause, devant cette immobilité silencieuse, craignait presque de s'être trompé. Il acheva :

— Vous avez eu la première confidence de mon amour. A elle, je n'ai rien dit, — elle m'a entendu pourtant... j'en suis certain. Moi de même. Quels sermens de fiançailles eussent valu celles de nos âmes? Un jour j'ai compris que c'était indissoluble. Elle aussi. Nos regards ont-ils parlé plus clairement ce jour-là? Peut-être, quoique je ne le croie pas. Toutes les affinités mystérieuses de nos êtres venaient de se joindre, de se prendre pour la vie, pour l'éternité, sublime caresse d'amour à laquelle les yeux, les lèvres, les sens restent étrangers et cependant d'une volupté ineffable!..

Il cacha son front dans ses mains comme pour rappeler ses idées ; son cœur battait à l'étouffer.

Lorsqu'il releva la tête, Mireille était devant lui.

D'un bond il se dressa et lui prit les mains, presque défaillant d'émotion. Le choc avait été trop rude, il ne comprenait plus. Elle non plus ne s'expliquait pas bien qu'il fût si bouleversé, mais demeurait sans voix, saisie par la joie brusque de le retrouver là sans s'y attendre. Très doucement elle était venue, sa marche étouffée par les tapis, soulevant légèrement les portières, toute à l'idée de surprendre sa sœur. Et c'était elle la très surprise, et lui donc! Comme il avait bondi à sa rencontre ; combien pâle ; et quelle brûlante étreinte! Que se passait-il donc et qu'allait-elle apprendre?

Mme Marbel s'était aussi levée, et s'adressant au jeune capitaine :

— L'arrivée de Mireille, dit-elle, enlève tout attrait à notre tête-à-tête et vous en fait souhaiter un autre. Pendant que je change de toilette, redites-lui donc, cher monsieur, ce que vous me contiez si bien tout à l'heure. Puis-je faire une meilleure réponse à votre confidence?

Et elle s'échappa très vive, suivie de leurs regards reconnaissans, sans qu'ils fissent effort pour la retenir.

— C'est donc de moi que vous parliez? murmura Mireille.

— Et de qui donc parler, sinon de ce qui fait vivre ma pensée! répliqua-t-il. Je vous attendais, Mireille, je soupirais après votre venue, passionnément, éperdument... Ah! quel besoin fou j'avais de vous répéter, les yeux dans les yeux, tout ce que mon culte ardent vous adressait de loin! Vous voilà, c'est bien vous, ma chère bien-aimée, et maintenant mes longues litanies d'amour ne savent plus monter vers vous, ma volonté m'abandonne, les paroles meurent sur mes lèvres, et je ne puis rien, non, je ne puis rien autre que de vous contempler.

— Regardez-moi donc, soupira-t-elle, penchant ses yeux vers ceux de son ami, regardez-moi avec toute votre âme, vous en avez le droit, car elle est bien à vous, votre Mireille, certes et depuis longtemps, ne le saviez-vous pas?

Maintenant ils ne parlaient plus, envolés du monde réel, repris par celui du rêve. Lui eût voulu rester là toujours, ses lèvres sur les mains de Mireille, abîmé à ses pieds; elle, perdue dans sa radieuse extase . . . . . .

. . . . . .

X.

Comme tous les dîners où le nombre des couverts fait rêver d'un banquet, celui-là se traînait.

Languissantes, les conversations tombaient et se relevaient péniblement. A Marseille, l'usage veut qu'on se mette tard à table; ce soir-là, on en avait abusé. La tradition de la maison étant en outre somptueuse, le raffinement du service et la recherche des mets avaient été poussés jusqu'à l'invraisemblance.

A ces causes de lassitude et d'énervement s'ajoutait la présence d'un virtuose espagnol dont on fêtait le passage avec tout l'apparat dû à un sujet aussi rare. L'air était chargé de toasts, une attente lourde pesait sur l'assistance. Hypnotisées, les femmes buvaient la parole du maestro et s'extasiaient sur sa jeunesse, sa bonne mine, et l'aisance exquise dont il se tirait d'affaire en son français mâtiné d'espagnol.

Deux personnes cependant ne s'apercevaient ni de la durée du repas, ni des allures moribondes de la conversation.

Profitant de cet isolement que procure le grand nombre, Mireille et Jean, quoique placés aux bouts opposés de la table, en dirigeant adroitement leur rayon visuel par-dessus les corbeilles, le long des surtouts, au travers des candélabres, réussissaient à se voir.

C'était la première fois que de Vair dînait chez les parens de Mireille. Son intérêt était donc grandement surexcité et son observation très aiguisée.

M. et Mme Valtence occupaient une des premières situations à Marseille, autant par leur fortune que par l'honorabilité très ancienne de leurs familles.

Mme Valtence avait été très belle; cela se voyait encore, bien qu'elle en parlât comme d'une histoire du temps passé. Elle semblait même oublier qu'elle montrait de superbes épaules émergeant de sa robe de velours noir, et que ses yeux de gazelle démentaient, par leur jeunesse victorieuse, les rides légères et les fils d'argent qu'elle dédaignait de dissimuler. Souvent ses regards s'arrêtaient comme une caresse amoureuse sur ses deux filles, tout ce qui lui était resté, car elle avait vu mourir plusieurs enfans; et cette douloureuse ressouvenance hantait son cœur encore davantage aux jours où triomphait la beauté de ceux qui ne lui avaient point été ravis. Elle avait tout de suite accueilli de Vair comme un ami : lui l'en avait aimée aussitôt.

Toutefois du ménage elle restait la moitié sacrifiée ou tout au moins effacée, et son attitude disait l'humilité de sa soumission envers son mari.

C'était certes un rude homme que M. Valtence, un remueur d'idées, un acharné travailleur, un mâle caractère et aussi un jouteur heureux, sachant mettre la fortune de son bord dans ces luttes du commerce, où sombrent les uns et s'élèvent les autres. Gros et grand, la tête rejetée en arrière, la face colorée, des yeux enfoncés, perçans et scrutateurs, des cheveux gris plantés dru, des favoris arrêtés court, sa personne respirait la force, la rudesse, l'autorité, l'impérieux besoin de commander, d'affirmer sa domination. On le devinait bon, à condition que tout pliât devant lui, en revanche terrible dès qu'on lui résistait. Il avait vécu adulé, craint, obéi. A sa femme il n'avait ménagé ni les cadeaux, ni les voyages, ni luxe d'aucune sorte, mais, en la comblant, il exigeait qu'elle le laissât libre de ses actes et surtout n'entendait jamais la trouver en travers de ses desseins, même de ses caprices, quand, plus jeune, il s'était passé quelques fantaisies, avec la désinvolture d'un pacha et le sans-gêne d'un Marseillais. Qu'elle en eût souffert, cela ne lui était même pas venu à l'idée; mais, l'eût-il su, qu'il eût passé outre, non par cruauté, rien que pour manifester son omnipotence. Le cœur est un lest que jettent vite les conquérans de tout ordre qui veulent monter très haut.

Très cordial pour le jeune capitaine, lorsque son gendre Marbel le lui avait présenté, il lui avait débité trois ou quatre protestations de chaleureuse amitié, et l'avait oublié. Si de Vair, avec son pressenti-

ment d'amoureux, jugeant que le bon vouloir de ce terrible homme était un atout indispensable à la partie qu'il méditait, s'était présenté à différentes reprises au bureau de M. Valtence, toujours il l'avait trouvé pressé, dédaigneux des vaines formules de politesse, très peu causeur, en négociant habitué à ne pas se gêner pour le peuple de courtiers qui l'assiège et qu'il fait vivre.

Cependant M. Valtence, d'un air délibéré, mais avec l'inexpérience de parole de l'homme du monde, avait porté la santé du violoniste en termes quelque peu diffus, où l'on avait surtout démêlé que l'Espagne n'avait plus rien à envier à l'Italie, puisqu'elle possédait son Paganini. A quoi le prince de l'archet avait répondu que son émotion l'empêchait de répondre.

Ensuite, comme d'usage, un froid polaire s'abattit sur l'assistance, puis, non sans peine, les conversations s'amorcèrent à nouveau, chacun n'y allant que du bout des lèvres, les hommes tourmentés par la tyrannie du cigare, les femmes par le besoin de changer de place et aussi par la curiosité du musicien prodige.

Entre hommes, au fumoir, d'emblée les langues furent débridées, les fronts déridés, cela se réchauffa vraiment et l'exubérance méridionale reprit ses droits. La transformation s'était opérée chez tous ces gens, complète et subite. Tant qu'une stricte correction de tenue et de langage, imposée par un cercle de femmes, avait dû être observée, leur esprit, leur gaîté, leur verve étaient demeurés comme cristallisés. Maintenant qu'ils avaient retrouvé la piste du potin commencé au club, qu'ils contaient une drôlerie de café-concert ou refaisaient la statistique de tous les faux ménages de la ville, leur entrain s'était réveillé. Ils apparaissaient sous leur vrai jour, d'un naturel bon enfant, très communicatifs, pleins d'avances pour l'étranger, et réellement amusans avec la réjouissance de leur esprit si alerte, aidé du stimulant de leur mimique et de leur accent.

Le capitaine formulait sur eux son jugement, en décidant qu'il y avait chez tout Marseillais deux incarnations très distinctes : l'homme de bureau peu abordable, en dehors des questions de sésames et d'arachides, et l'homme de cercle toujours prêt à fraterniser sur la note polissonne. Quant à l'homme de foyer, il lui paraissait difficile qu'il pût se glisser entre les deux autres, mais il se faisait une si haute opinion de la souplesse, de la malléabilité, de la joyeuse humeur de ce tempérament marseillais, qu'à tout prendre il n'eût point conclu à une impossibilité.

Puis, quand, renversant les rôles, il s'interrogeait sur l'effet qu'il produisait lui-même, il se voyait très raide dans son armure de principes. Sur sa foi religieuse qu'il avait gardée intacte, s'était greffé son culte du drapeau. Son âme était donc bien d'un soldat, pleine de

croyances et de dévoûment, par cela même ouverte à la sauvage poésie de la guerre. Jeter sa vie en toutes les aventures, à tous les sacrifices, eût été sa folie. C'était s'être attardé à deux cents ans en arrière ; il le sentait et se trouvait frappé d'anachronisme en cette fin de siècle boursicotière et mercantile, dont ce milieu sceptique, sans attache avec le passé, élevé pour les idées nouvelles et par elles, lui présentait la vivante image.

— Mon infériorité est choquante ! pensait-il.

Involontairement, il se comparait à un grand jeune homme brun, d'une beauté réelle quoique dépourvue de distinction, à la mine insolente, qui s'affirmait bruyamment comme clubman et homme de fête.

Ne l'avait-il pas déjà remarqué à table, où il était assis près de Mireille, pour son affectation outrecuidante à se pencher vers sa voisine lorsqu'il lui parlait? Manières et propos trahissaient une infatuation excessive. Cependant, cette pose récoltait des admirateurs, on riait de ses mots, on adoptait ses appréciations, on enviait les bonnes fortunes qu'il contait gaillardement, et M. Valtence même, cet homme vraiment supérieur et peu susceptible d'engouement, lui marquait une attention flatteuse et comme une secrète prédilection.

— Décidément, il est bien en cour, songeait de Vair en rentrant dans le salon.

Déjà le violoniste initiait le public à quelques-unes de ses compositions et déployait une virtuosité rare. C'était une musique vive, sautillante, pailletée de petites notes alertes comme un cliquetis de castagnettes, gentil tournoi d'esprit qui ne disait rien au cœur absolument. Même lorsque la phrase s'égarait un instant à soupirer une romance amoureuse, bien vite elle retombait en une cascatelle d'éclats de rire, comme pour noyer dans une moquerie l'émotion qu'elle avait trahie. L'on écoutait recueilli, puis on applaudissait avec transports. Il était évident que l'assistance comprenait et qu'elle vibrait à l'unisson de l'artiste.

Cette fois, il fallait que de Vair s'y résignât : la musique et les devoirs de l'hospitalité lui avaient pris Mireille pour toute la soirée. Non sans humeur, il se mit à regarder autour de lui. Cette foule mondaine n'était pas peu curieuse à étudier.

Brillante de toilettes, de pierreries, et d'élégance, elle éblouissait. Toutes les femmes étaient jolies, phénomène rare et charmant, que Marseille partage avec Bucharest, cette graine latine poussée en plein Orient, où les nobles Roumaines ont hérité la beauté et la grâce disséminées dans la variété infinie des types de l'Europe. Une griserie montait de ces épaules nues, de ces nuques troublantes, des torsades fauves ou bleuâtres de ces cheveux pleins de reflets, sous

l'incendie des lustres, dans la dorure des meubles. L'alanguissement des poses légèrement abandonnées, les sourires et coups d'œil courant derrière les éventails, le bruissement des étoffes, le mélange des parfums, caressaient les sens, allumaient le cerveau.

— Voilà bien le monde, tel qu'il passe devant une imagination de vingt ans, pensait de Vair, le monde qui éveille le désir et stimule l'ambition. Ce n'est guère celui que j'ai connu jusqu'ici.

Oui, cela ne le ramenait pas du tout aux bals campagnards de sa province, aux soirées compassées et vieillottes de l'ancien faubourg Saint-Germain, où l'avait parfois promené sa mère; vraiment cela ne lui rappelait rien de déjà vu.

Il avait connu la société qui s'éteint, — ici, il voyait celle qui commence. Elle datait d'hier assurément, cela s'apercevait à bien des nuances; un peu tapageuse en tout, insuffisamment affinée, nul bagage de traditions, un minimum d'étiquette, les hommes trop distancés par les femmes; — mais comme elle était vivante et attirante! Qu'aurait pu lui opposer l'autre, la décrépite? Ses blasons et ses parchemins? Cela se fabrique au poids, cela se vend et s'achète, ou mieux encore cela se prend tout simplement. A part ce passé qui vaut son prix, sans doute, mais qui n'est qu'un souvenir, elle n'offrait rien qu'un incommensurable ennui et ses prétentions surannées. Aussi qu'arrivait-il? Ce qu'elle possédait d'élémens jeunes l'avait désertée et était venu mendier le mouvement et la vie à ce monde nouveau, où la richesse seule donne droit de cité. Cela disait-il assez son état moribond? Encore quelques années, ce qui fut une puissance, il y a un siècle, l'ancienne société française sera allée rejoindre au néant tous ces brimborions de l'invention humaine, qui n'avaient rien à voir avec la marche ascendante de l'humanité.

Cela pouvait-il se passer autrement? Non; depuis qu'il raisonnait, tout le lui criait qu'il assistait à la fin d'un monde et à l'aurore d'un autre. Lui le comprenait certes par surabondance, lui, à son début, et devant qui s'ouvraient encore tous les chemins de la vie. Mais les autres, ceux sur le déclin, enfoncés dans leur voie jusqu'à la tombe, tout ce passé auquel ils s'étaient consacrés, au risque d'annihiler leur présent, ne leur commandait-il pas de repousser les raisonnemens, l'évidence même, qui s'acharnaient à leur démontrer leur prochaine et rapide disparition? Aujourd'hui pourtant l'heure était venue d'ouvrir les yeux à ses parens, il le fallait, quelque incertain que parût le succès. Il était nécessaire qu'ils comprissent qu'une caste n'a aucun droit à subsister, aucun droit à enfermer les siens, quand elle n'a plus de rôle dans la nation, que c'était bon au temps où la noblesse française tenait seule l'épée de la France, tandis qu'actuellement le

sceptre de l'esprit et du goût était même tombé de ses mains impuissantes. Assurément, l'heure était venue, car comment taire plus longtemps cet amour qui l'engageait devant Dieu à Mireille et n'avait d'autre issue que leur union ? D'avance il redoutait qu'au lieu d'y voir le don sacré de deux âmes, les siens ne l'interprétassent comme une victoire de cette société nouvelle sur l'ancienne, sur la leur ! Si cette dernière hypothèse l'emportait, alors la lutte était certaine.

Jamais autant que ce soir-là il n'avait envisagé nettement une telle conséquence ; et, connaissant combien son père surtout se montrait intraitable, en toute discussion, sur le chapitre des idées, des hommes et des choses du jour, il se demandait si son bonheur ne courait pas au-devant de terribles orages.

Lorsqu'il rentra chez lui, il était décidé à en finir tout de suite avec les incertitudes. Toute la nuit il écrivit, et le courrier du lendemain emporta, pour sa mère, sa longue confession, le cri de son cœur, et le secret de sa destinée.

XI.

Tempête et mistral. Au port, les navires dansaient sur leurs ancres, avec de brusques oscillations de leur mâture ; d'un air qui ne promettait rien de bon, l'eau furieuse se ruait sur les jetées avec des clameurs de foule déchaînée et crachait contre l'obstacle immobile l'écume de sa colère.

Dans la cité, par les rues, passaient des cyclones de poussière, les toitures criaient, violemment ébranlées, leurs tuyaux tordus, leurs zincs arrachés. A l'horizon très pur, où le jour pointait à peine, se promenaient pourtant quelques zébrures de plomb contre lesquelles s'acharnait ce vent enragé. Et le voilà, pour en nettoyer le ciel, qui *s'emmaliçait*.

A cette heure matinale, sur la place d'Arenc, balayée par l'ouragan, fouettée sous un tourbillon de pierraille, se mouvaient les lignes sombres des pelotons de chasseurs à pied.

Découpée par rectangles dans l'attente de maisons qui ne sont pas venues, avec ses trous, ses défoncemens, ses cailloux blancs, cette place présente l'aspect d'un immense terrain vague, sorte de lande perdue au milieu d'une ville. Toujours vide de passans, elle ne sert qu'à sécher des chiffons ou bien aux exercices de la troupe.

Par cette froidure aiguë, soufflée par le vent qui courait sous les vêtemens et raidissait les doigts, les yeux aveuglés, le cerveau lassé sous la répétition des ra'ales, les hommes alternaient le maniement d'armes avec des mouvemens de pas gymnastique. L'on souffrait dur à manœuvrer dans cette tempête, et les gradés n'avaient

pas trop de toute leur énergie pour réveiller les bonnes volontés. Dans ces occasions-là, le capitaine de Vair exerçait une surveillance particulièrement sévère, il exigeait que ses chasseurs restassent insensibles à toutes les intempéries, s'endurcissant en vue des misères de la guerre. Cette fois pourtant il se promenait à l'écart comme désintéressé de l'exercice, et sa compagnie, qui le connaissait bien, se demandait quelle préoccupation grave pouvait occasionner une indifférence aussi extraordinaire.

Il allait à grands pas, indifférent au sable qui le frappait au visage, forcé parfois de s'arrêter pour résister à la bourrasque, mais toujours tête haute, aspirant avec frénésie cet air glacé qui calmait sa fièvre. C'était la veille, quand il avait lu la réponse qu'il attendait si anxieusement, qu'un délire l'avait pris, et, depuis, le sang lui battait aux tempes. Connaissant son père, il était préparé pour un refus, mais si sec, si cassant, inexorable et méprisant, non, il n'eût jamais pensé qu'un enfant pût en essuyer un semblable!

Il avait dit : non, froidement, brutalement, comme pour se débarrasser d'un importun, sans daigner s'apercevoir que tout le cœur de son fils, de son unique enfant, palpitait dans les pages brûlantes où il contait son pauvre amour. Les avait-on seulement achevées, dès qu'on s'était heurté à cette roture? Qu'importait le charme exquis, la valeur rare de celle qu'il voulait sienne, du moment que son nom ne sonnait pas aristocratique! Qu'il l'aimât, lui, à en mourir, qu'importait! Sa vie plutôt qu'une mésalliance! Férocité de l'orgueil et inconséquence du préjugé. Cette race, leur fierté, à laquelle ils immolaient hautement tous autres sentimens, ne s'éteignait-elle pas alors fatalement en lui, Jean, le dernier du nom? « S'éteindre, oui, avait écrit le comte de Vair, mais non forligner. »

Il souffrait, oh! il souffrait atrocement. Quoi! sa mère elle-même, si tendre d'ordinaire, n'avait pas trouvé une parole pour le soutenir au moins dans sa détresse, pour bercer sa désespérance? Dérision que cette folie de l'amour maternel, qui n'éclate qu'à bon escient! L'enfant est là-bas, au loin, perdu et seul, le cœur à l'agonie, et on trouve la force de s'empêcher de voler à lui, même de lui crier qu'on pleure de sa souffrance! Le préjugé de caste a donc cette force de faire taire l'amour de la mère? Alors il est monstrueux, car il s'insurge contre la nature même; il est funeste surtout, car il arrête net les irrésistibles élans qui font les grandes actions. Et comme depuis longtemps il l'exécrait en secret, ce vieil attirail du passé qu'il sentait si ridicule, si usé, dès qu'on osait le sortir dans la pleine lumière du temps présent! Avait-il eu assez raison de le haïr! A son tour, il en était saisi, il en était meurtri, et il comprenait qu'on n'échappe jamais tout à fait au

milieu dans lequel le sort nous a jetés, et qu'il irait, traînant le boulet des fautes, des erreurs et de l'imbécillité de ceux qui l'avaient précédé...

Cependant, une résolution implacable dominait son angoisse : cesser d'écrire, — n'était-ce pas peine perdue? — aller trouver son père et parler, parler avec la force que lui donnaient son droit, son amour et son caractère méconnus. Si le sang d'un gentilhomme doit avoir les révoltes hautaines, on connaîtrait, par les siennes, qu'il n'avait pas dégénéré...

Les clairons sonnaient *l'assemblée*, l'exercice était fini. Machinalement, le capitaine de Vair avait retrouvé sa place de bataille; il fit les commandemens habituels et prit la tête de sa compagnie, toujours perdu dans ses pensées.

Le mistral continuait à s'acharner sur la longue colonne, la prenant de flanc, la pourchassant en queue, barrant sa marche, l'enveloppant de poussière, et la grande plainte du vent courait par la ville comme un strident sanglot.

XII.

La poudre parle au champ du Pharo. Dans l'air, rien qui bouge; une mousse de nuages blancs tamise discrètement le soleil; le tir sera bon. Devant les cibles rondes, attirantes comme de grands yeux, avec leur iris noir, les fanions rouges des sapeurs tantôt se dressent, tantôt s'abaissent, tantôt s'agitent violemment, et, comme une cascade qui s'épivarde, les balles fines, oblongues, acérées, roulant sur elles-mêmes, la pointe en avant, en langues prêtes à mordre, s'incrustent frémissantes dans la butte massive et lui arrachent des flocons de poussière. Lorsque le clairon a eu lancé, comme un ordre bref, le : « Commencez le feu, » la scène a pris de la gravité, le silence s'est fait subit et profond, troublé seulement par le sifflement gémissant du plomb dans l'air et le claquement des projectiles lacérant les cibles. Sur elles cela tombe dru comme grêle : vraiment les marqueurs ont une rude journée, et, pendant que la noire palette signale l'empreinte du coup, l'infatigable fanion tressaute ou tournoie dans une sarabande effrénée.

Pourtant les coups s'espacent de plus en plus; encore quelques retardataires qui tirent, puis plus rien : le clairon sonne la fin du feu, les sapeurs émergent de leurs trous et entourent les cibles; les officiers les rejoignent, recherchant les balles qui n'auraient pas été signalées, et le résultat du tir est proclamé.

Maintenant la compagnie s'en retourne, les sapeurs remisent leur matériel, le champ de tir redevient désert. Quelques rares

gamins rôdent sournoisement au pied de la butte avec l'idée de lui voler un peu du plomb qu'elle recèle.

Pourtant le capitaine est resté : il a gagné les rochers, là où la mer vient battre sous la terrasse du château de l'Empereur, et il attend...

Le mouvement des barques est grand dans le vieux port... Elles se croisent, se dépassent, s'arrêtent ou se sauvent effarées devant un gros remorqueur qui halète rageusement en prenant son élan. Enfin, l'une se détache : elle vient, ce n'est pas douteux, elle a mis le cap sur le Pharo; un moment on aurait pu croire qu'elle voulait passer sous la batterie de côte, aux lourds canons de 24, mais elle a vraisemblablement reconnu que l'abordage serait meilleur au fond de la petite baie; elle se jette à présent sur bâbord, et la voilà tout près. Malgré le tendelet qui lui dérobe ceux qu'il attend, le capitaine a deviné leur présence, car il descend en hâte à travers les rochers; et, avant même que la barque n'accoste, il saute dedans, la repoussant ainsi de terre.

Au moment d'aller heurter de front la volonté des siens dans un choc suprême, de Vair avait voulu, une dernière fois, voir Mireille, et Mme Marbel avait consenti à prêter son égide à ce rendez-vous d'adieu sur la barque l'*Étoile de la mer*.

C'est un bel après-midi d'hiver qui finit : la mer boit le bleu du ciel, la ville la pourpre du soleil; tout éclate, flamboie, resplendit au port dans une chaude couleur orientale. Devant l'éblouissante vision, le vieux marin, avec son sens artistique, a replié le tendelet, et la barque se noie tout entière dans l'embrasement général.

Les fenêtres du château de l'Empereur reflètent un incendie; le phare Sainte-Marie se dresse comme un minaret de mosquée entre les ports de la Joliette et des Anglais. Dans son armure d'or, du haut de sa flèche byzantine, assise sur le piédestal de sa montagne grise, Notre-Dame-de-la-Garde domine la scène, éternel appel de la cité aux protections divines.

Le vieux port ouvre sa passe, entre le fort Saint-Nicolas, aux bastions aigus incrustés dans une assise de roc blanchâtre, et le fort Saint-Jean, dont le donjon crénelé et les vieilles tours, sous leur calotte sphérique, gardent une allure de chevalerie.

Là, proche, presque à raser le bordage, dort une barque italienne, une barque de pêche d'un rouge vieillot, montée par un nègre et deux blancs, vêtus de hardes brunes lavées par le soleil, les jambes nues et le béret enfoncé, qui surveillent les lièges de leurs filets barrant la mer jaspée.

Assise contre le mât, Mireille pense à l'absence prochaine :

— Sera-ce long ? interroge-t-elle anxieuse.

Elle ignore l'injure du refus formel dont elle a été l'objet; Jean ne lui a parlé que de difficultés à aplanir, d'arrangemens à prendre, d'explications à donner verbalement. Pourquoi craindrait-elle? Cela lui semble si parfaitement naturel qu'il soit à elle et elle à lui, puisqu'ils s'aiment! Où prendrait-elle de n'avoir pas confiance en l'avenir? N'est-elle pas belle, riche, en ce moment la première, la plus fêtée des jeunes filles de Marseille dont la main soit à obtenir? Elle regarde, les yeux perdus dans l'apothéose dont le soleil couchant enveloppe sa ville natale, sa main abandonnée à Jean. Lui, respectant cette quiétude, garde pour lui sa peine.

Il explique que ce voyage était nécessaire, qu'il n'avait jamais cru l'éviter, que sa présence déciderait ce que ses lettres n'avaient pu obtenir; il montre ses parens très retirés dans leur manoir breton, naturellement ennemis de tout ce qui sort du cadre de leurs combinaisons ordinaires, et, par suite, pris de crainte devant un inconnu qu'ils ne réussissent pas à déchiffrer; son père âgé, attristé de tout ce qui doit éloigner son enfant unique du foyer familial, à idées arrêtées, faisant grise mine à celles qu'il n'a pas eues le premier, à principes un peu vieillis, conséquemment querellant son siècle sur toute nouveauté, et surtout fourmillant d'objections lorsqu'une innovation paraît menacer son existence.

Il s'exprime sans embarras, posément, très rassurant dans toutes ses raisons; il se fait très persuasif. Refoulant la sombre perspective des luttes qui l'attendent, il ne songe qu'à faire rentrer le calme dans l'âme de Mireille, à dissiper les soupçons entrevus chez Mme Marbel.

Peu à peu, cependant, le charme pénétrant de cette minute délicieuse engourdit la blessure de son cœur. Mireille est près de lui, frileusement serrée dans sa fourrure, à présent droite contre le mât, ses cheveux d'or pleins de soleil, et comme nimbée de rayons, reportant sur lui ses yeux profonds, après les avoir remplis du saisissant spectacle de ce coucher du jour, ses yeux tour à tour humides d'admiration et d'émotion.

La barque, maintenant, range le vieux chaland du gardien de la passe, et Marseille, de sa ceinture de hautes maisons, borne partout l'horizon. Le bloc compact du quartier Saint-Jean, à peine fendu de ruelles montueuses, avec ses maisons tellement pressées les unes contre les autres qu'elles se contentent parfois d'une seule fenêtre de façade, raconte le passé de la grande cité. Là est le vieil hôtel de ville, à peine reconnaissable à l'architecture de ses fenêtres, prisonnier des misérables bâtisses qui l'entourent. Le Calvaire apparaît avec son clocher massif, tout écrasé sur la base; on dirait d'une tour de guerre qui, les Sarrasins partis, se serait

donnée à Dieu. En face de Saint-Jean, contre le fort Saint-Nicolas, le joyau du vieux Marseille, l'abbaye de Saint-Victor, avec ses fières tours carrées et mâchicoulées, fait penser au temps où les édifices bâtis pour la prière l'étaient aussi contre les arquebusades. Mais aussitôt la ville marchande étale sur la rue Neuve ses maisons barbouillées d'ocre ou de blanc cru, chargées d'enseignes, maculées de goudron; et, au milieu d'elles, se détachant très sombres, de vieilles fabriques aux pierres calcinées. Et là-bas, dans le lointain, monte la ville nouvelle, étageant ses maisons riantes dans cet amphithéâtre de collines, antiques limites du Marseille romain.

De partout le mouvement humain ressaisit l'homme à l'entrée dans le port, impitoyable au rêve. Les barques et les *ferry-boats* évoluent et se croisent. De terre, la foule grouillante envoie sa rumeur. Les grands bateaux marchands semblent incrustés aux quais, avec leurs ventres verts, gris ou noirs, enchevêtrés les uns dans les autres. Des nuées de batelets, à la voile latine, leur antenne abandonnée, rappellent, en leur fouillis inextricable, un bois de bambous qu'on aurait défeuillé. Et les tartanes sommeillent, leur voile à moitié carguée. Et tous là, barques ou navires, enchaînés au rivage, paraissent alourdis, fatigués, attristés comme des captifs impatiens de retrouver, sur la libre mer, leur sveltesse et leur beauté.

Certes, le rêve est fini. Voici l'opulente enfilade de la Canebière, terminée par les flèches des Réformés, avec les rayures multicolores de ses tentes innombrables, ses kiosques à coquillages, ses cages d'oiseaux des îles, l'église des Augustins, à la façade de style jésuite, et les grands écriteaux d'hôtels jetant leur appel par avance, et les pesans camions circulant dans le dédale des tonneaux arrimés et des sacs engerbés.

Maintenant tout se fait gris et triste : le soleil a disparu, l'ombre accourt déjà. Au moment de se replonger dans ce bruit assourdissant, dans ce fourmillement humain, dans la réalité enfin, rude, bornée, implacable, de Vair ressentit un choc au cœur. Beaucoup d'idées lui vinrent qu'il n'avait pas exprimées à Mireille, beaucoup de projets aussi : il eut regret de n'avoir pas mieux mis à profit la trop courte traversée; toutefois, comme sous l'œil de la foule, la séparation ne pouvait plus se différer, il serra les deux mains qui se tendaient vers lui; et, remplissant ardemment ses yeux d'une dernière vision de la bien-aimée, il s'arracha du quai et se perdit dans le flot des passans.

XIII.

Lorsque le dernier train s'arrêta à dix heures du soir à la station de Lovéac, sur la ligne de Redon, on n'aurait pas reconnu les

gens sous le nez, tant la pluie froide et brumeuse épaississait les ténèbres sous un ciel noir et bas.

A part les deux masses sombres et ruisselantes du train et de la gare, l'œil ne distinguait rien absolument, au point que, sans quelque habitude des lieux, il eût été difficile de s'orienter vers la sortie des voyageurs.

Au train de nuit, d'ordinaire, personne ne descend à Lovéac. Son arrivée tardive répugne aux marchands de bois et de bestiaux, seuls habitués du chemin de fer dans cette petite localité. Cette fois, cependant, quelqu'un venait de débarquer, un voyageur à qui la gare était évidemment familière, car il s'achemina sans hésiter vers le point où l'homme d'équipe de service devait recevoir son billet et lui remettre son bagage.

Un omnibus, attelé de deux postières grises, stationnait dans la cour. Le voyageur y prit place, après qu'on eut chargé sa malle, et la voiture partit au grand trot.

« Ce doit être M. Jean, » pensa l'homme du chemin de fer, passablement stupéfait en se trouvant une pièce d'un franc dans la main, pourboire inusité à Lovéac.

C'était lui, en effet, qui n'avait pris à Paris que le temps de changer de train, qui, malgré la fatigue de deux nuits consécutives en wagon, n'avait pu, sous l'oppression de ses poignantes préoccupations, s'endormir un instant, et qui arrivait fiévreux, les yeux cernés, la voix sèche.

La pluie tombait toujours impitoyable, la lueur vacillante des lanternes n'éclairait guère que les croupes des chevaux et les flaques d'eau de la route. Dans l'obscurité profonde, à défaut des yeux, les souvenirs de Jean de Vair s'y reconnaissaient. Chaque détour du chemin, chaque maison dépassée, ces grands calvaires surtout, si fréquens en Bretagne, dont il devinait les croix enfouies dans la nuit, autrefois lui eussent serré le cœur au passage. Avec quelle hâte d'arriver il parcourait cette route alors, excitant le cocher, sans pitié pour l'attelage! Cette vieille souche, tordue par le temps, quelle impatience à en guetter la silhouette grimaçante, parce qu'elle confinait presque au parc de Vair! Autour de lui, tout le captivait comme une échappée des années passées.

Maintenant, rien. — Il s'abandonnait, lassé, au mouvement de la voiture, se faisant l'effet d'un étranger emporté dans un pays inconnu, désintéressé des êtres, nullement pressé de toucher au but.

La tristesse du dehors lui pesait aussi. Les chevaux filaient d'un bon train, mais leurs grelottières sonnaient mornes dans cette nature noyée, dépouillée. Et la voiture roulait par la nuit, soulevant des éclatemens de boue, grinçant sur les nappes de macadam fraîchement étendu, cinglée par l'averse déchaînée, traver-

sant des villages endormis où ne filtrait plus une lumière, s'enfonçant sous de hautes futaies aux ramures fantastiques.

Enfin, elle tourna brusquement hors de la grand'route, franchit une grille, suivit une longue avenue et vint ranger le perron du château.

Jean était arrivé. Un vieux valet de chambre ouvrait la portière, s'informait de ses nouvelles, déchargeait sa malle, — le même qu'il avait toujours connu. — Le vestibule était bien tel qu'il l'avait laissé, les mêmes banquettes de crin, le même baromètre jauni, le même grand vase à fleurs en terre brune, toujours vide de fleurs. Ce château, c'était l'immobilité même, rien n'y changeait jamais. Pourtant si, il y avait un changement, un grand : son père ni sa mère ne l'attendaient plus pour l'embrasser. Il les demanda. On répondit qu'ils s'étaient retirés dans leurs appartemens, vu l'heure avancée. Il n'insista pas, il avait compris. Ah! certes, jadis, l'heure n'y faisait rien, ils accouraient, les bras tendus; il aurait fait beau voir qu'on les empêchât de recevoir leur Jean au seuil de la vieille demeure, sa mère surtout, pauvre chère femme, dont la vie se passait à implorer la venue de l'enfant, et, lorsqu'elle l'avait, à craindre son départ!

Il songea amèrement qu'on souhaitait différer la première entrevue, comme si on eût redouté l'émotion du premier choc.

Pour la première fois aussi la lourde et sévère solitude du château l'accabla, quand, par le large escalier de pierre où la lampe luttait péniblement contre les courans d'air, il atteignit le noir et interminable couloir sur lequel s'ouvraient, comme autant de cellules, les chambres à donner, aussi nombreuses que toujours inhabitées. Ce silence lugubre le saisit; tant de morne abandon lui serra le cœur. Il vit alors sa propre chambre telle qu'elle était, aux meubles rares, aux murs sans ornemens, aux tentures effacées : elle lui parut désolée.

D'où venait qu'il n'en avait pas été frappé jusqu'ici? Seule, la tendre effusion des accueils précédens lui avait donc voilé cet ennui glacial qui tombait des pierres et des lambris, l'implacable dureté de cette demeure nue, inhospitalière, et perdue! Sans doute aussi les fleurs, les quelques bibelots, les livres préférés, qu'une attention maternelle avait coutume de rassembler dans sa chambre et qu'aujourd'hui il n'y trouvait plus, l'avaient empêché de remarquer tout ce qui manquait en elle de gaîté et d'élégance. Et, sans qu'il s'en rendît compte, n'était-ce pas aussi la mélancolie des impressions qu'il apportait aux lieux de son enfance qui les lui faisait retrouver tant assombris?

Un grand découragement l'envahissait. Il sentait, oui, il sentait

âprement qu'il existait bien réellement deux Frances : l'une, la nouvelle, forte de son intelligence, de ses capitaux, de ses inventions, de son génie scientifique, laquelle montait à l'horizon, exubérante de jeunesse, tandis que ce qui restait de l'autre, l'ancienne, qui ne savait rien offrir qu'un retour chimérique au passé, déclinait, retournait irrémédiablement au néant. Hélas! quoi qu'il pût faire, son origine l'aurait-elle donc cloué impitoyablement à cette dernière? lui appartiendrait-il quand même, à cette mourante? serait-elle sa robe de Nessus, à lui qui était d'âme si ardemment avec la vaillante poussée du progrès?

Cela finissait par l'effrayer de mesurer cet abîme entre les Français d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, surtout quand l'idée le poursuivait que, dans son mariage avec Mireille, les siens ne voulaient voir qu'une manifestation de cette révolte du présent contre le passé.

En tout cas, l'accueil plus que froid dont on le mortifiait, était significatif. Ses parens certainement n'avaient en rien désarmé. Leurs préventions contre Mireille subsistaient comme à la première ouverture de ses desseins sur elle. Pauvre chère bien-aimée, se douterait-elle jamais de la lutte qu'il allait soutenir à cause d'elle? Non, jamais, ce serait trop blessant. Heureusement que, pour elle, tout là dedans eût paru si invraisemblable que le soupçon ne pouvait en effleurer son esprit. Elle, attirante entre toutes, belle et fière comme une fille de rois, riche, adulée, elle, destinée à entrer partout acclamée, qu'on la repoussât comme indigne, c'était plus qu'inadmissible, c'était fou. Non, elle ne le saurait jamais, elle ne souffrirait pas de la honte d'un tel souvenir!

Et tout blotti dans la pensée de l'adorée, il se sentait réchauffé, ranimé à ce doux contact d'amour, affranchi de l'obsession de l'heure présente, maître de sa destinée très heureuse.

La lampe, qu'il n'avait pas songé à éteindre, brûlait découragée, vaincue par la profusion d'ombre de la vaste pièce. Dans la cheminée, le feu se mourait lentement. Dehors, la pluie crépitait contre les persiennes, plus assourdie à mesure que le vent tombait, et des massifs d'arbres verts montait, à intervalles réguliers, la plainte d'une chouette ou le hôlement d'un hibou.

XIV.

En réveillant Jean de Vair, les appels répétés de la cloche lui rappelèrent que cette sonnerie matinale rassemblait de temps immémorial le ban et l'arrière-ban du château à la messe du chapelain. Pendant la semaine, son père y venait peu, au contraire de Mme de Vair, qui, toute en Dieu, non-seulement ne l'eût jamais manquée pour son compte, mais employait doucement son autorité à y faire

aller les autres. Dès qu'elle pénétrait dans le saint lieu, son regard circulaire disait suffisamment aux bonnes brebis qu'elle les reconnaissait, et, l'office achevé, de discrètes remontrances apprenaient à ceux qui s'en étaient dispensés que leur absence n'avait point passé inaperçue.

Connaissant cette faiblesse de sa mère, Jean s'habilla en hâte. Que n'eût-il fait pour se la rendre favorable ! Il souhaitait l'entretenir avant d'aborder son père. D'ailleurs, un acte de piété n'a jamais compromis une journée, tant s'en faut : chrétien convaincu qu'il était, il ne pouvait lui déplaire d'inaugurer celle-ci, qui s'annonçait si décisive pour son avenir, par une fervente prière. La messe terminée, il regarda disparaître un à un les domestiques étouffant leurs pas ; Mme de Vair demeura seule en adoration d'actions de grâces, tandis qu'une demoiselle de compagnie, laide et sans âge, pliait la nappe d'autel, éteignait les cierges et rentrait les ornemens, non sans gourmander rudement et presque à haute voix le vieux chapelain, à moitié sourd, qui, de ses mains cassées et maladroites, ne se déshabillait pas assez vite. Après une courte méditation, le prêtre ne tarda pas à sortir, poursuivi par la demoiselle de compagnie, son ombre impitoyable.

Mme de Vair, toujours prosternée, resta longtemps abîmée dans sa prière. Enfin, elle se releva et sortit.

Son fils l'attendait à la porte et lui sauta au cou :

— Ma mère, dit-il, ne suis-je donc plus votre enfant que vous tardez tant à m'embrasser? Oh! je l'ai bien compris hier que vous me boudiez, quand je n'ai trouvé personne pour me recevoir. Et pourtant, s'il y a un malentendu entre nous, suffit-il à détruire tant d'années de tendresse profonde, et ma présence ici n'est-elle pas le meilleur témoignage de mon filial abandon?

— Jean, répondit la comtesse, il ne m'appartient pas de vous entendre sur le sujet qui vous amène, c'est votre père que ce devoir regarde. Veuillez toutefois différer jusqu'à ce soir cet entretien. La baronne de Clausmarhoël et sa fille se sont annoncées pour déjeuner, et il est convenable que rien ne transpire de notre triste desunion...

Et comme son fils faisait mine de se récrier...

— Oui, désunion, car, lorsque les parens et l'enfant cessent de s'entendre sur une question aussi grave que celle de l'honneur du nom, l'harmonie dans la famille est atteinte, et il est pénible d'avouer cette humiliation et cette douleur devant des étrangers, quelque amis et bienveillans qu'on les connaisse...

La comtesse de Vair, imbue des vieux usages, n'avait jamais tutoyé son fils, mais elle rachetait d'habitude cette solennité d'attitude, si démodée aujourd'hui, par d'affectueux épanchemens et

une câlinerie très féminine, très maternelle, qui n'empruntait rien du grand siècle. Le ton très roide et compassé qu'elle venait de prendre la faisait si différente d'elle-même que Jean en fut saisi. L'effet de sa sévérité fut néanmoins tout autre que celui qu'elle en attendait. Le jeune homme se cabra :

— Non, ma mère, s'écria-t-il, l'explication doit être immédiate, votre accueil ne me permet pas de la retarder. Puisque je ne suis plus traité comme l'enfant de la maison, il faut qu'on prouve que j'ai démérité. J'ai hâte d'entendre les raisons de mon père, nous verrons si elles valent les miennes.

Sans vouloir rien écouter, il la quitta brusquement. Effrayée de cette résolution exaltée qu'elle regrettait d'avoir provoquée, elle aussi se dirigea vers l'appartement du comte de Vair. Haletante, la comtesse courait, désireuse de ne pas laisser un instant son mari et son fils seuls en présence.

Elle était grande et svelte, en tout très distinguée, le visage encadré de bandeaux grisonnans, le nez très aquilin aux fines narines frémissantes, le front haut et bombé, intelligent et obstiné, l'œil bleu, à volonté très fier et très doux, les lèvres un peu trop minces lorsqu'elle ne souriait pas.

Dès son entrée, elle fut frappée de la pâleur de son mari, ainsi que de l'expression sèche et dure de son regard, elle comprit que l'irruption inattendue de son fils, le mettant en demeure de s'expliquer avant l'heure de son choix, l'avait blessé au vif, et elle jugea qu'aucune intervention n'arrêterait la scène qui s'annonçait terrible entre ces deux hommes aussi hautains l'un que l'autre.

Debout, en costume de cheval, prêt à sortir ainsi qu'il faisait chaque matin, le comte de Vair portait avec verdeur ses soixante-dix ans. Grand chasseur, passionné pour l'équitation, soupçonné de chouannerie au temps de la duchesse de Berry, il s'était souvenu assez tard que la transmission de sa descendance lui faisait une loi de se marier. Sa femme, il l'avait cherchée d'une lignée égale à la sienne, et, quand après l'avoir épousée, il s'aperçut qu'elle était douée de charme et de bonté, il se prit pour elle d'un sincère attachement. Par une délicate attention pour les goûts de son mari, la comtesse, d'ailleurs, s'était condamnée sans regret à habiter toute l'année la terre de Vair. C'était le prendre par son faible.

La certitude de finir ses jours entre son faire-valoir, son élevage et ses chiens satisfaisait ses goûts de gentilhomme campagnard, et, d'ailleurs, à quelle autre existence eût-il pu prétendre, depuis que la France, derechef oublieuse de ses rois, était retombée dans le bourbier révolutionnaire?

L'*Union* était le seul journal qu'il se permît, et les livres admis

chez lui ne l'étaient que sur les recommandations répétées des gens de son milieu ; c'est assez dire que le nombre en était plus que restreint. En dehors des rapports de voisinage qu'il entretenait avec les châteaux des environs, il ne voyait personne. L'on conçoit qu'à vivre replié sur lui-même, comprimé dans un moule d'idées absolues, sans vue du monde extérieur, sans crainte d'une contradiction, muré de parti-pris à toute nouveauté, à tout progrès, l'esprit du vieux gentilhomme eût fini par se fermer aux impressions qui ne lui étaient pas journellement familières. Il tournait en rond dans son cycle étroit d'idées, et, tout ce qui en sortait, il se refusait à l'admettre. Une mésalliance, par exemple, la fréquentation d'un acquéreur de biens nationaux, ou l'acceptation d'un siège au sénat impérial, lui semblaient, à très peu de chose près, crimes aussi monstrueux qu'un assassinat.

Comme les gens de forte volonté chez qui la conception est en disproportion évidente avec le caractère, il cherchait à faire illusion sur le peu d'ampleur de sa faculté raisonnante en se retranchant, à tout propos, dans son inflexibilité. L'obstruction dont il faisait preuve en mainte question, au nom de ses principes, n'avait le plus souvent d'autre cause que celle de son intelligence. En revanche, il eût exagéré l'honneur et la droiture, si l'exagération n'était pas la quintessence même de semblables vertus. L'on pouvait dire de lui, qu'arrivé au terme de l'existence, il s'était constamment dérobé à son siècle, à ses concitoyens, à sa tâche sociale, mais qu'à part son inutilité, dont il s'était fait un dogme, il avait veillé sur son nom et son blason avec le soin jaloux d'une hermine pour sa fourrure immaculée.

Avec sa barbe blanche coupée ras, son front dénudé, ses yeux très gris sous des sourcils embroussaillés, son embonpoint suffisamment contenu, il offrait un type d'énergie plutôt que de distinction.

Au regard suppliant que lui lança la comtesse à la dérobée, il répondit sans ménagement :

— Notre fils, ma chère amie, n'a pas pu se retenir une demi-journée d'accentuer le sens de sa démarche vis-à-vis de nous. Il ne vient pas ici pour prendre nos avis, chercher le recueillement qui lui est nécessaire, retrouver la tradition de sa race dont il est dévoyé ; non, sa sommation expédiée, il ne songe qu'à reprendre le train...

— Je vous ai dit, mon père, avant que ma mère n'entrât, articula Jean, faisant effort pour rester très calme, que la suspicion et la froideur qu'on me témoigne depuis mon arrivée dans cette maison m'étaient insupportables, et que j'avais soif de l'explication qui doit y mettre fin.

— Eh bien! moi, je vous dis que, devant un outrage, il n'y a pas d'explication, car ce que la folie vous inspire est une insulte au nom que vous portez et dont, comme chef, j'ai la garde!..

La colère du comte de Vair, en prononçant ces mots, avait fait explosion. Son fils non plus ne contenait plus la sienne.

— Je ne sais dans quel code d'honneur, reprit âprement celui-ci, vous avez vu, mon père, que l'alliance d'une jeune fille belle, pure et bien élevée fût un outrage pour une famille; en tout cas, je ne l'ai pas trouvé dans celui des officiers français, le seul dont j'ai souci.

— S'il vous suffit d'avoir de l'honneur comme le fils de votre bottier, vous pouvez passer au large, nous ne nous entendrons pas!

— Quand il est ennobli par l'épaulette que je porte, riposta le jeune capitaine, ce qui lui suffit me suffit. — Et, comme le comte de Vair faisait un mouvement pour sortir, le jeune homme, se tournant vers sa mère, continua à mots pressés, heurtés, comme s'il refoulait un sanglot qui déchirait sa gorge :

— Écoutez, ma mère, ne laissez pas partir mon père avant qu'il m'ait donné les raisons de son refus au consentement que j'implore. Notre entretien ne peut ni continuer sur ce ton, ni sur ce terrain. Il y a, certes, de nombreuses divergences d'idées entre lui et moi, comment s'en étonner? Nous sommes d'un temps différent et nous n'avons pas vécu de même. Mais la loyauté est égale des deux parts et, au fond, le désir d'entente aussi. Pourquoi choisir ce moment pour nous reprocher ces divergences dont nous ne sommes pas les maîtres, au lieu de traiter sérieusement le sujet très sérieux qui m'a amené près de vous? En connaissez-vous un plus grave que le bonheur de votre enfant, et, quand pour l'assurer, il vient vous demander en grâce de faire une concession à des traditions respectables assurément, mais non inviolables, le sacrifierez-vous, lui, ce fils de votre chair et de votre sang, à une fiction qui n'est même pas votre œuvre, à une simple prétention héraldique?

— Vous ne sentez plus comme nous, interrompit Mme de Vair, c'est là le grand malheur, car, c'est en vous éloignant du sentiment de vos parens qui était celui de vos ancêtres, de tout ce passé de gentilshommes, que vous en êtes arrivé à regarder comme naturel d'épouser une fille de marchand qui n'a pas peut-être trois générations de bourgeoisie derrière elle, et qui courrait les rues, à coup sûr, si les siens n'avaient pas profité de ces idées nouvelles et révolutionnaires qui sont le déshonneur de notre malheureux pays.

— Savez-vous, ma mère, s'écria Jean avec emportement, ce qui est révolutionnaire et haïssable à vos yeux? Ce n'est pas le com-

merce qui date de quelque mille ans, c'est qu'un homme comme M. Valtence, qui n'est pas des vôtres, puisse prendre au soleil, sans votre agrément, par sa seule intelligence, une place aussi considérable. Cela, vous ne le lui pardonnez pas, parce que plus il monte, plus ceux qui lui ressemblent s'élèvent, plus les vôtres déclinent, parce qu'il est d'une race qui pousse, tandis que la vôtre s'éteint. Marchand! avec quel dédain vous prononcez ce mot-là! Oui, marchand qui fait la loi dans le premier port de la Méditerranée, qui correspond avec tous les points du globe, dont les navires sillonnent toutes les mers, et, si tout cela vous paraît sans grandeur, que pensez-vous de ces existences cloîtrées dans leurs terres, séparées de la société, mortes pour leur pays?

Ce dernier trait frappait le comte de Vair au cœur. Tout frémissant, il étendit le bras vers la porte :

— Je crois que vous venez de juger votre père, votre place n'est plus en ma présence. De vous à moi, il n'y a plus rien de commun... que le nom, hélas! dont je ne puis vous empêcher de faire celui d'un aventurier.

Jean avait blêmi sous l'insulte, il regarda furieusement son père avec une audacieuse révolte, mais, maintenu cependant par l'ascendant du sentiment filial, il détourna la tête, et sortit violemment...

XV.

Les arbres n'avaient plus de feuilles, mais les allées en étaient jonchées. La teinte de mort de l'hiver s'étendait sur la terre, et le ciel barbouillé de grises nuées faisait cortège à cette tristesse. Comment se trouvait-il errant dans ce parc désolé? Qu'était-il venu chercher au milieu de cette nature en deuil? Jean de Vair n'en savait rien lui-même. Il était sorti comme un fou, poussant droit devant lui, insouciant du froid, la tête nue, sans paletot, et il allait, se cognant aux arbres qui débordaient le chemin, l'esprit vide, n'y voyant plus.

Sans s'en rendre compte, il était parvenu presque à la clôture du parc, sorte de large douve, au quart pleine d'eau, maçonnée sur son pourtour intérieur, afin d'en augmenter l'obstacle.

Tout à coup il s'arrêta, prêtant machinalement l'oreille. C'était un bruit encore lointain, mais particulier dans sa régularité même, qui venait d'éclater derrière lui, sous la futaie. Il écoutait sans chercher à comprendre. Cependant ce bruit étrangement cadencé se rapprochait avec une grande rapidité, il n'était plus possible d'hésiter sur sa cause; ce ne pouvait être qu'un galop effréné, une course insensée. A présent, tout à fait secoué de sa torpeur, Jean

s'était retourné inquiet. Au haut de l'allée qu'il suivait, arrivait un cheval furieusement emballé, que son cavalier ne songeait même plus à maîtriser.

C'était le comte de Vair. Jean l'avait reconnu, et l'idée le traversa comme l'éclair, que, s'il ne se jetait pas au-devant de l'animal emporté, avant qu'il ne culbutât dans la douve, son père était perdu.

En effet, l'allée que descendait la bête affolée finissait à angle droit sur une sorte de chemin de ronde qui longeait le large fossé, dont il n'était séparé que par un gazon de quelques mètres. Il était certain qu'à cette allure, le cheval ne pourrait tourner court et viendrait s'abîmer sur l'obstacle infranchissable ; à tout prix, il fallait l'arrêter auparavant.

Replié sur lui-même, un peu rejeté sur le côté de l'allée, afin de ne pas être renversé par le choc, Jean attendait. Il y eut une seconde terrible.

L'animal arrivait, la tête entre les genoux, l'œil fou, éperdu d'épouvante, de colère, grisé par la furie de son galop. Au moment où il passait, Jean bondit à sa tête, cramponné aux rênes. La bête fit un saut formidable. Durant un instant on put croire que, vaincue par la douleur de cette effroyable secousse, elle se ralentissait et se calmait ; mais à peine remise, elle s'allongea de nouveau et reprit sa course désordonnée. Pendu désespérément aux rênes, Jean se laissait traîner. Déjà il apercevait distinctement la douve. Aucun espoir de l'éviter, à moins que, se portant de tout son poids sur une seule rêne, il n'imprimât au cheval une telle contraction d'encolure, que celui-ci fût obligé de tourner ou de s'abattre.

Le croisement des deux allées était le point propice. Jean se raidit par un suprême effort sur ses bras épuisés, mais il poussa un grand cri et roula dans la poussière. D'un écart furieux, le cheval, brisant sa têtière, s'était débarrassé de son étreinte, et maintenant, quoique libre, baissant toujours la tête sous l'empire de son fatal vertige, en deux foulées il atteignait la douve. Au moment d'y toucher, son instinct effrayé le rejeta sur ses jarrets, presque abattu du devant. Le comte de Vair fut projeté et l'animal, un instant suspendu au-dessus de l'obstacle, emporté par son poids et la vitesse, s'y abîma par-dessus son maître.

Jean s'était remis debout, il accourait, meurtri, sanglant, les habits en lambeaux. Mais que pouvait-il seul dans cette désastreuse conjoncture? Désespérément il se mit à appeler au secours. Cependant il fallait avant tout empêcher son père d'être noyé ou foulé sous les sabots furieux de l'animal. Il se laissa tomber dans la douve. L'eau avait peu de profondeur : à peine arrivait-elle à mi-

corps. Le cheval était là, à sa portée, se débattant, cherchant à se relever, remuant toute la vase du fond sous ses piétinemens. L'eau en était si troublée qu'il eut de la peine à découvrir son père, accroché encore convulsivement d'une main à la crinière, presque noyé dans cette boue; et lorsqu'il l'enleva dans ses bras, celui-ci poussa un soupir, ferma les yeux, laissa pendre sa tête et s'évanouit tout à fait.

Jean avait ainsi réussi à le mettre hors des atteintes de l'animal, mais il lui était impossible de le sortir seul de ce fatal fossé. Il renouvela ses appels, d'une voix d'autant plus angoissée qu'il sentait ses forces faiblir sous le poids du blessé. Ils avaient été entendus heureusement et on accourait.

Bouleversé par l'effrayante scène du matin, le comte de Vair était sorti pour marcher, pour prendre l'air. Dans la cour, il avait aperçu le cheval sellé qui depuis longtemps l'attendait. Aussitôt l'idée lui était venue de distraire sa colère par un violent exercice ; mais, à peine en selle, soit qu'il eût serré sa monture trop nerveusement dans les jambes, soit qu'il l'eût rassemblée trop brusquement, celle-ci, assez indocile et énervée par l'attente, se défendit. Alors, il l'attaqua sans ménagement et lui planta les éperons jusqu'au sang. A ce traitement imprévu, la bête s'affola, bondit pour se débarrasser de son cavalier et, n'y pouvant réussir, se lança à fond de train, mordant son mors, insensible à la bride, comme aveuglée par la fascination d'aller se briser quelque part.

D'une ferme voisine on avait apporté un matelas pour transporter le blessé. Jean lui lavait doucement le visage et, à mesure que le sang et la boue qui le maculaient disparaissaient, on le voyait, blêmi et contracté par une souffrance indicible.

Le lugubre convoi prit le chemin du château; Jean suivait, accablé, et, dans sa poignante douleur, le sentiment qu'il pouvait être la cause involontaire de ce terrible malheur le mordait cruellement au cœur.

XVI.

Sur son grand lit Louis XIII, dans l'encadrement des noires colonnes qui supportent le haut baldaquin, le comte de Vair est toujours étendu sans mouvement. Son visage, rigide et exsangue comme si la mort l'eût déjà touché, a pris un ton de vieil ivoire et se détache d'une façon saisissante sur les tentures assombries de l'alcôve.

La chambre était lugubre comme la scène. A genoux au chevet de son mari, son chapelet entre les doigts, les yeux noyés de larmes, la comtesse priait ardemment. Rien n'était venu encore la

fixer sur la gravité de l'accident, on n'avait rien constaté à l'extérieur, sauf des meurtrissures sans importance, lorsqu'on avait déshabillé le comte; toutefois, comme il ne reprenait pas connaissance, on devait craindre d'alarmans désordres internes. Un homme était parti, brûlant la route avec le meilleur cheval de l'écurie, pour ramener de Redon, qui était la ville la plus proche, un médecin réputé dans tous les environs; mais, étant donnée la distance, on ne pouvait espérer sa venue avant la soirée. Même le praticien de Lovéac, mandé en toute hâte, n'était pas arrivé.

Quoique traîné sur les genoux, frappé par les pieds du cheval, les mains déchirées, gravement contusionné dans sa chute, Jean n'avait pas voulu songer à lui avant d'avoir aidé à coucher son père. Et, le voyant ainsi dans son immobilité marmoréenne, sur cette couche déjà funèbre, tant l'ombre la noyait, son cœur se fondit dans un impétueux sanglot, et il se jeta dans les bras de sa mère. Quels dissentimens auraient pu tenir devant la douleur redoutable dont ils étaient menacés!

Sauf la chambre où reposait le blessé, le château, d'ordinaire si calme, était devenu le théâtre d'allées et venues continuelles. Chacun se cherchait, commentant l'accident à voix basse; les fermiers, accourus des champs, se pressaient pour savoir comment allait leur maître; c'étaient aussi des ordres qu'on se transmettait pour envoyer quérir un remède, porter une dépêche. Prise d'un sinistre pressentiment, Mme de Vair avait télégraphié au confesseur du comte, père jésuite de la maison de Rennes, pour le supplier d'arriver. Et, dans cette confusion, les Clausmarhoël se présentaient pour déjeuner, et, apprenant d'un domestique la sinistre nouvelle, se retiraient sans avoir vu Mme de Vair.

Enfin le médecin du bourg parut. Le comte était revenu à lui; cependant, il ne parlait encore pas; on lui fit prendre un cordial. Lentement, avec mille précautions, le docteur se mit à l'examiner. Le blessé se laissait faire, inerte et toujours muet; pourtant, quand on essaya de le relever un peu, il poussa une clameur étouffée et s'évanouit de nouveau. Le docteur n'essaya pas de poursuivre son examen et secoua la tête d'un air découragé.

— Il vaut mieux, dit-il à Mme de Vair, que j'attende mon confrère. La douleur si aiguë ressentie par le blessé témoigne d'un déchirement ou d'une fracture internes des plus graves. Je préfère n'en pas déterminer dès à présent le siège et ne pas prolonger cet évanouissement qui succède de si près au premier.

La comtesse mordait convulsivement son mouchoir; elle devinait qu'un pareil arrêt était une condamnation.

Cela dura ainsi jusqu'au soir : autour du comte, un morne silence, et dans le château cette agitation muette qui signale les

grandes catastrophes. Le comte, ayant repris ses sens, le regard fixe et les yeux dilatés par la souffrance, semblait incapable d'un effort pour parler; il n'avait pas répondu aux pressantes questions de sa femme et se bornait à serrer parfois faiblement sa main, qu'il n'abandonnait pas. Jean revenait souvent, épiant dans l'entrebâillement de la porte, mais évitant de se montrer, afin de ne pas éveiller les amers souvenirs du blessé.

La nuit était déjà close lorsque la même voiture débarqua sur le perron le médecin et le confesseur.

Mme de Vair et Jean vinrent à leur rencontre et leur donnèrent rapidement tous les renseignemens qu'ils croyaient utiles, tant sur la chute du comte que sur les symptômes qui l'avaient suivie. Le médecin de Lovéac s'entretint quelques instans à voix basse avec son confrère et tous deux montèrent, accompagnés seulement de Mme de Vair, qui avait exigé d'être présente à leur examen décisif.

Hélas! quelle désolante certitude y venait-elle chercher! Malgré des précautions infinies, on fit cruellement souffrir le comte, qui s'évanouit à deux reprises. Il fut constaté que, dans sa chute, il s'était brisé la colonne vertébrale un peu au-dessus des reins; que la paralysie des membres inférieurs, qui s'était produite au moment de l'accident, gagnait vers le haut, et qu'il était à craindre que, le sang continuant à s'épancher dans les méninges et à comprimer la moelle, la mort ne survînt à bref délai par étouffement.

XVII.

Dès qu'il avait été seul, le jésuite avait tiré d'un petit sac de serge noire, qui constituait son seul bagage, un bréviaire enveloppé lui-même d'une chemise de pareille étoffe, et, comme si rien n'était venu rompre l'ordonnance de sa vie, il avait repris sa lecture quotidienne là où il l'avait interrompue le matin même, dans son couvent. Qu'est-ce qui aurait pu l'impressionner, après tout? Que lui importait ici ou là?

Sa vie, — une misérable étape que les plus heureux brûlent le plus vite, — il y avait beau temps que pas un souffle ne lui en appartenait! Il s'était défendu de regarder à terre, il ne voulait aux aspirations du prêtre que des envolées d'aigle, des horizons de pure lumière, une montée continue vers l'infini de Dieu. Aussi, comme il jouissait de tout ce qui fait souffrir l'humanité, de sa pauvreté absolue, des humiliations dont était semée sa route, des brisemens et des sacrifices dont est faite sa vie!

Lorsqu'il avait appris le malheur qui menaçait la famille de Vair, son amitié pour elle, qu'il connaissait de longue date, ne s'était pas émue; seul, le dévoûment du prêtre l'avait entraîné vers le

chrétien, qu'il lui était ordonné de préparer pour le ciel. Chez le jésuite, plus encore que chez un autre religieux, le sentiment, à force de devenir surhumain, meurt à l'humanité : la tendresse et la pitié lui font absolument défaut.

Celui-ci était entré très jeune au noviciat; il s'appelait Jugand. Son âge et sa naissance ne lui avaient rien appris de la vie ni du monde. Mieux qu'un autre, il prit donc l'empreinte de la compagnie. Ses supérieurs, qui avaient deviné quelqu'un, songèrent de bonne heure à l'employer dans des missions délicates et secrètes, car ils avaient compris qu'il tenait à l'ordre par toute l'énergie de sa volonté autant que par l'abdication de sa personnalité. De grande taille et de belle prestance, la tête noble et l'œil impérieux, il frappait par son autorité plutôt qu'il ne conquérait par sa persuasion.

Le père Jugand venait de fermer son bréviaire et inspectait les rayons de la bibliothèque, où on l'avait introduit en attendant, lorsque la comtesse entra. En elle, le résultat de la consultation avait terrassé la femme ; mais la chrétienne s'exaltait d'autant plus et grandissait sa foi à l'approche du sacrifice. Elle avait pris la main du jésuite et la serrait avec force.

— Ah! je n'ai pas mis un seul instant en doute votre affection pour lui, quand je vous ai envoyé mon pressant appel! Hélas! mon père, j'ai bien fait de vous supplier de vous hâter, les médecins viennent de se prononcer : tout est fini pour la terre!

Et, domptant la douleur qui la suffoquait presque, elle commença le récit de la chute mortelle du comte, de la pénible scène qui l'avait indirectement causée, du dissentiment cruel qui séparait, depuis quelque temps déjà, le fils de ses parens et du désespoir de leur vieillesse devant la possibilité d'une mésalliance qui marquerait la descendance des Vair d'une tache dont elle avait jusqu'ici ignoré la flétrissure.

Froidement attentif, le père avait écouté sans interrompre. Quand seulement la comtesse le supplia d'intervenir de tout le poids de son caractère sacré auprès de Jean, afin de le ramener à d'autres sentimens, il l'arrêta par quelques questions très nettes auxquelles il ne fut pas répondu avec la précision qu'il eût souhaitée.

— Mme de Vair savait-elle, demanda-t-il, si la famille de cette jeune fille était chrétienne, pratiquante, si sa situation vis-à-vis du clergé de sa paroisse était bonne, si elle était mêlée aux associations pieuses de sa ville natale, si elle usait de sa fortune largement en faveur des pauvres, du denier de saint Pierre, des fondations charitables?

Mme de Vair dut à la vérité d'avouer que rien, dans les renseignemens recueillis à son intention, ne lui permettait de mettre en

doute la religion de cette famille. Elle se rejeta toutefois sur les idées nouvelles et révolutionnaires dont on la disait gangrenée.

— Vous avez raison, madame la comtesse, reprit le jésuite, de condamner sans rémission les idées exécrables léguées par la révolution : nul plus qu'un religieux de la compagnie de Jésus ne partagera sur ce point votre chrétienne indignation. Cependant, dans le débordement général, il faut savoir distinguer entre la faiblesse, coupable seulement de ne pas résister à leur pernicieuse doctrine, et la propagande mille fois plus criminelle qui les colporte et en empoisonne les masses. Je vous promets, dans tous les cas, d'user de toute mon influence pour ramener monsieur votre fils au respect de la décision paternelle. Souhaitez-vous que je l'entretienne dès maintenant, si l'état du blessé m'en donne le temps?

— Tout de suite, mon père, oui, tout de suite! se hâta de répondre la comtesse. Jean, mêlé d'une si cruelle façon à ce lugubre drame, est encore brisé d'émotion, il vous écoutera. Certes, si son père, avant de mourir, pouvait recevoir l'assurance que l'honneur du nom lui survivra, c'est sans regret qu'il ferait son sacrifice et se préparerait à paraître devant Dieu.

Toute sa tendresse pour son mari avait pris corps dans cette unique pensée : le délivrer, à ses derniers momens, de l'obsédante préoccupation qui avait miné la fin de sa vie.

Car elle le connaissait si bien, depuis plus de trente ans qu'ils vivaient côte à côte, loin du monde, loin du bruit, loin de toute distraction qui ne fût pas eux-mêmes, et elle savait si bien l'aimer comme elle le connaissait! En lui le gentilhomme primait l'homme, il était né le cœur blasonné. Intelligemment dévouée, c'était du gentilhomme qu'elle s'occupait à ce lit de mort, et non de l'époux. Et lorsqu'elle fut remontée dans cette chambre si sombre, où son compagnon d'existence voyait s'en aller ses dernières forces, ses derniers souffles, sa pensée ne tarda pas à redescendre auprès de ce prêtre qui livrait un suprême combat pour l'honneur du nom des Vair et la réconciliation du fils et du père.

Avec cette promptitude et cette décision que donne à l'homme rayé du monde l'ignorance réelle ou voulue des nuances et des préliminaires, le père Jugand avait brusqué l'attaque. Le temps pressait, d'ailleurs, et puis, à son idée, un militaire devait se confesser d'une autre allure qu'une vieille dévote.

Lorsque Jean vint saluer l'ancien maître de sa jeunesse et le remercier d'être accouru au premier appel, il trouva le père écrivant. Sans se déranger, celui-ci le prit affectueusement par la main, l'assit près de lui, le visage d'aplomb sous la lampe qui seule éclairait la pièce, et commença lentement :

— Il y a longtemps que nous nous étions perdus de vue, mon pauvre enfant, et voilà que nous nous retrouvons tristement au chevet d'un moribond, vous comme fils, moi comme prêtre, chacun avec un devoir à remplir. La miséricorde de Dieu m'inspirera, je l'espère, dans cette préparation d'une âme à l'épreuve suprême. Êtes-vous disposé, de votre côté, à envisager sans faiblesse vos obligations vis-à-vis d'un père, d'un chef de famille qui va disparaître, et à y déférer sans restriction?

— L'on ne vous a rien caché, mon père, reprit Jean, je le devine. Eh bien! oui, il y a une responsabilité sur moi dans cette lamentable journée. Mon insistance hautaine, mon emportement, en irritant mon père, sont comme un lugubre point de départ dans le tragique accident qui menace de nous le ravir... Une pareille pensée serait déjà suffisamment douloureuse. Pourtant, il y a plus. L'excès de ma souffrance vient de l'impossibilité même où je suis d'implorer mon pardon. Que de fois, depuis ce matin, suis-je arrivé jusqu'au seuil de cette chambre où il se débat contre la mort, et suis-je reparti sans oser entrer, tant ma vue, je le sens, lui est insupportable! Allez, le fils qui fuit les derniers momens d'un père, de crainte de les empoisonner par sa présence, connaît la plus effroyable torture qui soit au monde! Je ne croyais pas l'avoir méritée.

— Cette torture, remarqua le père, c'est vous qui vous l'infligez à vous-même. D'un seul mot, vous pourriez rendre à votre père l'apaisement et la sérénité à son heure dernière, et, du même mot, obtenir votre pardon et reconquérir sa tendresse. Comment avez-vous pu jusqu'ici tarder à le prononcer?

— Une infamie, alors, en échange d'une bénédiction! s'écria Jean de Vair avec une flamme sombre dans les yeux. Elle ne me porterait pas bonheur!

— Un acte de soumission à ses parens n'a jamais été une infamie aux yeux du monde, ni un péché aux yeux de Dieu, articula lentement le père avec son étrange autorité.

— Vous vous trompez, mon père, répondit énergiquement le jeune homme, il est des engagemens auxquels on ne se dérobe pas sans abjurer son honneur...

Le jésuite interrompit brusquement :

— L'honneur est du monde, le quatrième commandement est de Dieu : l'origine seule ici désigne la préférence.

— Les sermens aussi vont à Dieu! prononça l'officier tout vibrant.

— Je vous en prie, reprit sèchement le prêtre, ne mettons point Dieu là où il n'entre pour rien. Avant de former ces sermens qui vous enchaînent, dites-vous, lui en avez-vous seulement demandé

la permission, l'avez-vous invoqué, l'avez-vous consulté au pied des autels? Reprenez, jour à jour, cette phase d'égoïsme formidable à deux que vous appelez votre amour, vous n'y verrez pas une pensée qui ne soit pour vous seuls. Comment en serait-il autrement, dans cette funeste disposition du cœur, où la passion insensée pour la créature en a chassé jusqu'au souvenir du Créateur? Non, si vous vous êtes engagés l'un à l'autre, Dieu n'y a été pour rien; c'est que cela vous convenait, c'est que votre imagination et vos sens vous poussaient l'un vers l'autre. Votre serment, s'il y en a un, n'est qu'une parole humaine que le vent des événemens peut balayer à tout moment, comme toutes les paroles des hommes. J'ajoute que c'est trop heureux, car lorsque l'homme se laisse envahir par une passion qui n'a pas Dieu pour objet, c'est l'insulter que de l'en prendre à témoin.

— Mais alors le serment n'existe plus sur terre! se récria Jean, révolté au fond contre cette dureté qui foulait si rudement ses chères ressouvenances.

— Si, il y a un serment qu'on peut prononcer devant Dieu, c'est celui qui vous lie à lui pour la vie, je n'en connais point d'autre.

Et le prêtre semblait regarder au dedans de lui, comme pour y retrouver la trace de ce don volontaire et absolu de son être qui datait de loin déjà et le liait jusqu'au tombeau.

— Écoutez, mon père, dit Jean, après s'être recueilli un instant, si j'étais au tribunal de la pénitence, je comprendrais à la rigueur votre langage, quelque dur et surhumain qu'il me paraisse, mais vous représentez ici l'ami de ma famille, vous vous êtes donné la tâche d'un rapprochement nécessaire à ce lit de mort. Hélas! nul n'y aspire plus ardemment que moi! Voulez-vous que nous restions sur le terrain du monde, le seul favorable au sujet que nous traitons? Je commencerai par vous éclairer en toute sincérité sur le compte de Mlle Valtence et de sa famille, car j'ai tout lieu de craindre que ma mère ne vous ait très imparfaitement fixé sur ce chapitre. Je vous dirai ensuite quelle fut ma conduite dans toute cette affaire, et il vous sera, sous ce rapport, facile de contrôler mon dire, puisqu'elle s'est traitée uniquement par lettres, qui n'ont certainement pas été brûlées. Vous jugerez ensuite si mon obstination est impardonnable...

Et après avoir expliqué en quelques mots comment il avait connu Mireille, il s'étendit adroitement sur la grande situation des Valtence, sachant que le jésuite s'humanise vite aux puissans de la terre, il peignit leur nom universellement connu et respecté, leurs principes religieux, les bienfaits répandus autour d'eux, leur très réelle et chrétienne influence. Le père l'écoutait avec un inté-

rêt visible, cela l'encourageait, il se prenait à espérer de le gagner à sa cause. Il termina ainsi :

— Vous savez maintenant, mon père, ce qu'est cette jeune fille, qu'on me refuse pour femme, chrétienne, belle, instruite, cinq fois plus riche que moi, d'une famille qui, si elle n'a pas conquis sa place au soleil d'aussi vieille date que la mienne, l'a pour l'instant infiniment plus belle. Je vous laisse à vos réflexions. Si vous aviez un doute sur la convenance des lettres que j'ai adressées à mon père et à ma mère, afin de solliciter leur consentement à cette union, lisez-les toutes. Je suis certain que demain, lorsque je reviendrai vous trouver, vous ne me direz pas :

— Plutôt que de sacrifier un vieux préjugé de naissance, oubliez les promesses échangées, ne soyez plus un homme d'honneur.

Le père Jugand fit un signe d'acquiescement, et Jean de Vair se retira.

XVIII.

Le père Jugand s'était fait indiquer la chambre du comte.

La porte était ouverte, un paravent seulement en masquait l'entrée, afin d'atténuer sans doute le bruit des allées et venues, tout en préservant le blessé de l'air trop froid du corridor.

Sur le point de pénétrer, il s'arrêta, réfléchissant qu'il était préférable d'attendre que la comtesse, dès qu'elle l'aurait aperçu, l'introduisît. Grâce à sa haute taille, il embrassait, par-dessus le paravent, toute la scène de l'intérieur.

Une vieille pendule de Boule, fixée au mur, rompait seule le grand silence de son tic-tac automatique et fatigant. Bruit sec et pressé de secondes qui s'envolent, auquel l'oreille reste insensible dans le cours ordinaire des choses, mais qui prend une intensité effrayante aux approches de la fin. Alors, à chaque heure qui tombe dans l'éternité, le timbre résonne grave comme un appel de Dieu, et sa vibration prolongée semble un dernier adieu du temps qui cesse, devant l'éternité qui commence.

A genoux plutôt qu'assise, comme vouée à une prière sans trêve, la comtesse, les yeux brillans de pleurs retenus, se serrait contre le lit, épiant sur le visage pâli du blessé un signe d'intelligence qui fût aussi un signe de vie, de cette vie qu'elle sentait fuir et qu'elle eût souhaité retenir au prix de toute la sienne. Mais lui ne regardait rien plus, car, voyant déjà au-delà, de ses prunelles fixes, il mesurait l'inconnu plein d'épouvante, l'envolée mystérieuse qui le séparait du souverain juge.

Le prêtre eut aussitôt l'intuition de la situation.

C'était là cette veillée funèbre qu'il connaissait si bien; il n'y avait pas à en douter, la mort s'était assise à ce chevet et ne se relèverait qu'après avoir glacé ce vieillard. Et cette femme, déjà immobilisée dans la rigidité effrayante des attentes terribles, épuiserait toutes ses larmes, userait jusqu'à son dernier sanglot, sans pouvoir même disputer d'une heure ce cadavre aux fossoyeurs. Ces agonies du corps qui s'en va et des âmes qui restent, ces déchiremens des séparations suprêmes, c'était son lot à lui, religieux, son unique contact avec le monde, la seule raison du souvenir qu'on lui accordait parfois. Ses yeux déjà s'étaient promenés tant souvent sur ces détresses, qu'il n'était plus une forme du désespoir humain qui ne lui fût familière!

Et chaque fois pourtant que la lugubre scène revenait devant eux, si, d'un signe, il eût pu rappeler cette vie qui s'échappait comme d'un vase brisé, arrêter l'explosion de ces transports douloureux, non vraiment, il ne l'eût pas fait! Car, que serait donc la revanche de Dieu sur le monde, sans ces cruelles traverses, sans la plus irréparable de toutes, la mort, pour baigner d'amertume tant d'âmes qui ne savent revenir à leur Créateur que sous l'explosion du chagrin!

L'heure pressait évidemment, il fallait se décider.

Cependant la comtesse accablée ne voyait que cette blanche figure du compagnon de sa vie, creusée et contractée par une indicible souffrance. A plusieurs reprises, elle l'avait interrogé, sans jamais obtenir de réponse. A toutes ses muettes supplications, il n'accordait même pas un regard. Alors elle prit peur, l'idée lui vint qu'il avait déjà peut-être commencé à se raidir dans son immobilité de pierre, elle le vit glissant ainsi tout à coup dans l'éternel sommeil. A quoi pensait-elle donc? Était-ce d'une chrétienne de tant différer à appeler le prêtre, afin de ménager les dernières lueurs d'une vie expirante? Et si l'absolution dernière venait à tomber sur une intelligence éteinte, si les consolantes solennités d'une fin chrétienne se trouvaient ainsi compromises, quel serait son crime et quel son remords! Elle se leva précipitamment, courant presque, éperdue rien qu'à l'idée des quelques secondes qui s'ajouteraient encore avant de rejoindre le père.

Mais lui l'avait déjà devinée, il s'effaça pour la laisser passer et lui glissa rapidement à voix basse :

— Soyez tranquille, j'étais là et je veillais; laissez-moi maintenant seul avec le comte.

Elle le vit entrer, puis refermer la porte, et ce fut avec une pen-

sée d'ardente reconnaissance qu'elle remercia Dieu de ce qu'il n'était pas trop tard.

Le prêtre était venu prendre la main du blessé. Celui-ci tressaillit à ce contact, tourna lentement la tête, hésita quelque temps, et, lorsqu'il eut reconnu l'ami et le confesseur, ses traits s'éclairèrent d'un sourire fugitif, tandis qu'il murmurait :

— Je sens que je suis sur le chemin de l'éternité, je n'attendais plus que vous, mon père, pour me signer mon passe-port pour là-haut.

Et sa tête roula de nouveau sur l'oreiller, les yeux mi-clos, vaincu par l'effort, et aussi afin de mieux se recueillir, en vue du grand acte qu'il allait accomplir : sa dernière confession.

Certes sa vie n'était pas d'un grand pécheur. Si sa nature ardente ne lui avait pas épargné les orages de la jeunesse, son mariage avait fait de lui un chrétien pratiquant, autant qu'un mari irréprochable. D'ailleurs, en se retirant volontairement du monde et en s'enfermant l'année entière à Vair, il semblait avoir désarmé le Malin, qui ne lui avait envoyé aucune tentation au fond de sa thébaïde bretonne.

Sa principale faute, — car c'en est une, — n'était qu'une funeste erreur. Les foudres du Sinaï résumaient à ses yeux l'action du Créateur sur les créatures; il en arrivait à oublier le mystère d'amour du Golgotha et, à force de ne considérer Dieu que dans sa justice, il en méconnaissait l'infinie miséricorde. Fausse conception de la divinité, fausse et désespérante! En vain ce chrétien convaincu prononçait-il chaque jour la divine prière : *Notre Père*, le sens sublime lui en demeurait fermé. Apres étaient ses croyances comme sa nature. L'on n'eût su trouver une foi plus robuste comme plus chargée d'obscurités, et il s'était fait une loi de s'y enfoncer dans une abdication de sa raison voisine de la torpeur. Or, voilà qu'à l'heure suprême il restait terrassé par la crainte, au lieu d'être soulevé par l'amour, affreuse angoisse quand s'approche cette terrible transition du temps dans l'éternité.

Une telle souffrance d'âme ne pouvait échapper à la clairvoyance du père Jugand, d'autant que cette âme il la connaissait dans ses moindres replis et depuis bien longtemps. Il savait comment la relever de son abattement, la consoler, lui souffler l'espérance. Et, en même temps, devant ce comte violent, autoritaire, que l'idée seule d'affronter le souverain Juge faisait humble et craintif comme un enfant, il admirait cette religion dont il était l'apôtre et quelle puissante empreinte elle met sur les siens.

Mais avant de rendre au père la paix et la confiance nécessaires au dernier sommeil, il se rappela qu'il venait de recevoir en

quelque sorte la confession du fils. L'accent ému et sincère du jeune homme l'avait favorablement disposé; la raison d'ailleurs plaidait de ce côté. Le sens plébéien du jésuite, secrètement hostile aux prétentions héraldiques, était ici d'accord avec la raison.

Aussi, lorsqu'il eut reçu la confession du mourant, il lui dit de cette voix profonde qui trouvait si bien le chemin du cœur :

— Mon fils, vous avez vécu dans la foi de vos pères et de l'Église. Si Dieu vous rappelle à lui, vous pouvez partir sans crainte, le ciel s'ouvre à tous ceux qui ont combattu le bon combat pour son divin Christ. Cependant, avant de vous absoudre, songez encore une fois qu'il faut abandonner ici-bas toutes les arrière-pensées, les rancunes et les rigueurs; Dieu se fait pour nous ce que nous nous faisons pour les autres, c'est avec une simplicité d'enfant qu'on l'approche le mieux.

Tout à l'heure, en arrivant ici, j'ai été péniblement surpris de rencontrer votre fils errant de pièce en pièce, banni de celle-là seule où était sa place, de cette chambre où souffrait son père. Il a été mon élève, à bien des titres il m'est cher, il était naturel qu'il m'ouvrît son cœur. J'ai donc su qu'un différend vous sépare, que vous avez souffert cruellement l'un par l'autre, et je me suis demandé si, comme ministre de Dieu et conseil d'une famille, je ne faillirais pas à ma mission en laissant désunies et troublées deux âmes qu'un pareil moment doit à tout prix confondre dans un même élan, une même prière, une même pensée?

— J'ai pardonné, articula avec effort le vieillard.

— Cette parole, il faut que votre enfant la reçoive de votre bouche. Et s'il vous adressait alors une suprême requête, au nom de son bonheur, de l'avenir de votre maison, vous sentiriez-vous le droit, devant Dieu, de le repousser cette dernière fois?

Le comte eut une flamme sombre dans les yeux.

— Un fils, dit-il à voix basse, mais très distincte, qui violenterait ainsi son père à son lit de mort ne serait pas un fils. Ne savez-vous pas que ce qu'il demande est impossible?

— Impossible de par la loi de vos chimères humaines, reprit le prêtre durement, et c'est au nom de ces préjugés sans consistance, échafaudés par votre étroite vanité, que vous vous justifierez devant Dieu d'avoir désespéré votre enfant? Eh bien! moi qui vous assiste de la part de ce souverain maître, je vous dis : Faites acte de pitié, faites acte de justice, pendant qu'il en est temps encore. Le christianisme ne connaît pas vos aristocraties, sa voie est toute large ouverte, tandis que, inaccessibles dans votre orgueil, vous restez, pour vos semblables, impitoyablement fermés. Oubliez tout ce qui finit à la terre, ne soyez plus qu'uniquement, absolument chrétien.

— Je défends mon nom, soupira le comte de Vair.

— C'est trop le défendre contre votre cœur. Murez-vous tant que vous voudrez dans vos générations d'ancêtres, mettez plus haut que tout l'orgueil de vos descendances, la religion est tolérante à toute manie humaine, tant que celle-ci reste innocente. Mais si, plutôt que faire fléchir vos préjugés héréditaires, vous allez jusqu'à abuser du pouvoir paternel, alors elle s'interpose comme elle le fait toujours, lorsqu'il s'agit d'empêcher le mal et de combattre l'injustice.

En refusant tout d'abord de souscrire à un projet d'union qui vous déplaisait pour votre fils, vous agissiez dans la plénitude de votre droit. Mais avez-vous pu penser qu'un tel *veto* serait irrévocable? Après avoir manifesté rudement votre sentiment, après avoir contraint votre fils à réfléchir, persister à repousser une enfant qui n'a rien à se reprocher que de manquer d'aïeux, non, devant Dieu, vous ne le pouvez pas, ce serait excéder votre autorité!

Une amère tristesse se lisait maintenant dans les yeux du blessé, dans ces yeux où se concentrait ce qui lui restait de vie. Ses forces décroissaient visiblement. Il fit pourtant un dernier effort pour dire :

— J'ai été un étranger pour mon propre pays, j'ai vécu isolé, inutile, mais j'avais gardé intact le culte du passé, de ce passé de l'ancienne France; j'espérais léguer ce culte à mon fils...

Tout cela ne serait donc qu'un rêve, et voici ma dernière heure...

Mon Dieu, vous me prenez ma vie, vous me retirez ma foi dans les destinées de ma patrie, vous voulez que je sacrifie encore les pures traditions de ma race,... mon Dieu! il ne me reste plus rien...

Et la voix baissa encore, et les paroles sortirent plus rares, moins distinctes, seulement deux larmes roulèrent lentement sur ce visage ravagé et dirent assez quel chagrin broyait cette âme.

— Que la volonté de Dieu triomphe! dit enfin le mourant,.. appelez mon fils...

Le sacrifice était fait, l'abnégation était héroïque, et la sainte absolution put descendre, dans toute sa divine plénitude, sur ce chrétien prêt pour Dieu.

Le prêtre s'était assis et tenait la main du comte, quand Jean, brisé par l'émotion, s'abattit au pied du lit, saisit avidement cette main que le père lui tendait et la pressa de ses lèvres.

Le vieillard n'eut qu'un mot, très doux, sur une intonation caressante qu'on ne lui avait jamais connue :

— Tu l'aimes donc bien, Jean, mon pauvre Jean! qu'elle te rende donc heureux, je l'accepte pour fille...

Son regard se leva encore vers la comtesse, comme pour la prendre à témoin de son engagement, puis un sourire de calme

résignation erra sur ses traits, ses yeux essayèrent de fixer le Christ placé au mur, les doigts eurent une dernière pression, puis se détendirent tout à coup, deux ou trois secousses firent frémir le corps de la tête aux pieds, le souffle se fit de plus en plus lent, de plus en plus faible, et le prêtre entama à haute voix les prières des agonisans.

XIX.

Après plusieurs semaines consacrées à sa mère et à leur douleur commune, Jean était rentré à Marseille, où, sauf une visite à Mme Marbel, il vivait dans la réclusion absolue qui convenait à son grand deuil. Quelque ajournés que fussent, en effet, ses projets, il lui avait paru nécessaire de les confirmer, sitôt de retour, à la sœur de Mireille, en l'instruisant de l'approbation qu'y donnait Mme de Vair et en réclamant le concours indispensable de la jeune femme, en vue de leur réussite. Il s'en remettait, d'ailleurs, à sa mère du soin de lui indiquer le moment de la démarche décisive que les convenances lui interdisaient encore, très résolu à n'aider en rien son initiative. Sous aucun prétexte il n'eût voulu la distraire de la tombe où tenait maintenant toute cette existence brisée, surtout pour l'entretenir d'un sujet qui, malheureusement, il ne pouvait en douter, raviverait chez elle un cruel souvenir.

Il n'attendit pas bien longtemps, car Mme de Vair, jusque dans son chagrin, n'était jamais oublieuse que d'elle-même. Elle lui avait envoyé une lettre pour Mme Valtence, destinée à appuyer la demande officielle que lui seul, devenu chef de famille, adresserait de vive voix au père de Mireille.

A aborder M. Valtence il s'était préparé de longue date, d'autant que cet homme autoritaire et absolu lui avait toujours imposé, qu'il se sentait à sa merci et qu'on ne savait par où le prendre. D'avance cependant il se croyait bien sûr de réfuter ses objections, il les avait toutes si souvent passées en revue, avait fait provision de si solides argumens qu'il saurait les faire intervenir victorieusement, quelle que fût la tournure que prendrait l'entretien! Et voilà que plus il approchait des bureaux du négociant, plus la savante ordonnance de ses raisonnemens, si bien agencés tout à l'heure, s'écroulait dans sa tête, plus sa liberté d'esprit l'abandonnait, tellement qu'il avait vraiment besoin de se répéter avec force que le comte de Vair, jeune et brillant capitaine, à la tête de 60,000 livres de rente, était plus qu'un parti sortable.

Il ne s'est jamais rappelé depuis, bien exactement, comment débuta l'entretien, ni en quels termes fut formulée sa demande.

Il eut le sentiment d'un huissier qui l'introduisait avec une obséquiosité de bon augure, de courtiers groupés dans une antichambre, le regardant passer avec étonnement, d'un long défilé entre des guichets, enfin d'un grand cabinet de travail sévèrement meublé, où il se voyait assis, écoutant M. Valtence.

— Beaucoup de pères à ma place, disait celui-ci, seraient trop heureux d'accueillir une demande bien faite pour flatter leur amour-propre. Vous avez tout ce qu'on recherche dans le monde, cher monsieur : fortune, relations, jeunesse, beau nom, avenir brillant, et, sans vous connaître personnellement beaucoup, je n'ignore pas que vous avez déjà conquis ici bien des sympathies. Un hasard assez romanesque vous a fait rencontrer ma fille dans un coin perdu, et vous n'êtes pas restés insensibles l'un à l'autre. Je n'ai connu l'aventure que ces jours derniers. C'était trop tard pour y mettre ordre, en vous épargnant une démarche inutile. J'ai donc préféré vous donner moi-même l'explication loyale à laquelle vous avez droit; vous deviez être le premier instruit de mes intentions, et je vous donne ma parole que jusqu'ici les miens les ignorent encore.

Je ne crois pas, monsieur, que le bonheur d'une union naisse d'une rencontre de hasard, quelque ardeur de sentiment qu'il en résulte de part et d'autre. La société étant faite de couches différentes, j'estime qu'avant tout il faut rester chacun dans la sienne. Le milieu dont vous dépendez diffère absolument du mien, par les idées, les aspirations, l'éducation sociale. Ma fille ne saurait donc être admise dans le vôtre qu'en renonçant à tout ce qu'elle tient de son père. Ce serait une apostasie, honteuse pour elle, douloureuse pour moi. Je veux espérer qu'elle s'y refuserait d'elle-même : en tout cas, moi j'ai le devoir de ne pas l'y exposer.

Jean de Vair avait conscience d'avoir alors répondu :

— Je ne vois pas comme vous, monsieur, la France divisée en compartimens, sans communication les uns avec les autres. A mes yeux, il n'y a qu'une société française, d'accès très large, où toutes les supériorités ont leur place marquée. La noblesse, qui en est une, s'y est fondue avec les autres, et l'exclusivisme prétendu de son milieu et de ses idées n'est plus qu'une vieille légende, ainsi que vous vous en seriez convaincu en ma personne, si vous m'aviez fait l'honneur de m'entretenir quelquefois.

— Qu'un officier de votre valeur, avait repris vivement M. Valtence, mû par son patriotisme intelligent, soit rentré très sincèrement, malgré les entraves d'éducation et de milieu, dans le courant de la France moderne, j'y souscris volontiers; mais que la masse des fils d'émigrés aient renié les prétentions de leurs pères, au lieu de les léguer à leurs descendans, ça je refuse de l'admettre, et quiconque ouvre les yeux le voit comme moi. Or je ne veux pas

de leur pitié méprisante pour mon enfant, nous valons mieux que cela !

Et comme Jean de Vair se récriait contre une pareille exagération, faisant remarquer, en outre, qu'à les supposer réelles, ces prétentions inoffensives prenaient leur base dans un passé de services rendus à la France et qu'ils étaient excusables, ceux qui s'isolaient encore dans le regret d'un tel passé, son interlocuteur avait repris très âprement :

— Vous ne voyez que les exceptions, monsieur, et plus qu'à un autre cela vous est permis. Le comte de Vair, votre père, en était une des plus respectables, lui qui sut immoler toute son existence au culte de son idée. Mais de telles abnégations sont rares. Regardez les autres, regardez la masse, qu'ont-ils sacrifié de leur bien-être, de leur luxe, au principe même de leurs traditions monarchique et nobiliaire? Le second empire, tout comme le premier, en a peuplé sa domesticité. Incapables de vivre pauvres, incapables également de s'enrichir par leur travail, ils ont fait la chasse à la dot, ils ont trouvé commode d'échanger leur nom contre une fortune, traînât-elle dans la boue, jugeant que l'argent n'a pas d'odeur. C'est ainsi que vous les voyez alliés aujourd'hui à des acquéreurs de biens nationaux, aux plus régicides des conventionnels, aux fusilleurs du duc d'Enghien, à des fermiers de jeux, que sais-je encore! Tout y a passé, et je ne crois pas qu'on puisse trouver, sous ce rapport, quelque honte nouvelle à leur faire boire, ni de prostitution plus complète à leur faire accepter !

Le capitaine s'était alors levé, incapable d'en entendre davantage.

— Pardonnez-moi, fit le négociant avec un visible regret, j'ai l'air de jouer ici les M. Jourdain à rebours, et telle n'est pas mon intention, d'autant que je viens de vous blesser. J'aurais voulu vous faire comprendre que ce sont les vôtres que je refuse et non pas vous, mais je m'y suis mal pris. Encore une fois, j'en suis vraiment peiné.

— Vous pouviez, monsieur, répondit de Vair, plus ému qu'il n'eût voulu le paraître, invoquer bien des raisons pour décliner ma demande, tout en sauvegardant les convenances. Vous avez préféré donner à votre refus une forme insultante pour le milieu où je suis né. Je laisse à votre conscience le soin de décider si vous vous êtes conduit en homme de cœur, et à votre éducation celui d'apprécier si vous avez agi en galant homme.

Et s'inclinant, il sortit d'un pas ferme, mais l'esprit si troublé qu'il se trouva dans la rue sans savoir comment et se prit à marcher sans savoir où.

XX.

Assis devant sa table de travail, Jean écrivait fiévreusement. Comme la nuit vient vite en cette saison, bien qu'il fût à peine cinq heures et demie, il faisait déjà sombre dans l'appartement, que la lumière de la lampe du bureau, ramassée sous l'abat-jour, laissait complètement dans l'ombre.

La plume courait sur le papier, sans presque s'interrompre, seulement, de temps à autre, il portait son mouchoir à sa bouche ou à ses yeux, pour y comprimer un sanglot ou y refouler des larmes. Il ne savait pas au juste depuis quand il était là, ni comment il y était venu. Il avait dû rentrer tout droit chez lui, comme l'animal blessé regagne sa tanière, sans idée préconçue, sans plan arrêté, uniquement par instinct de détresse.

Alors il s'était mis à écrire à sa mère et, comme il exhalait sa plainte douloureuse sans parvenir à lasser sa souffrance, les pages s'étaient ajoutées aux pages.

Et pourtant il ne lui racontait pas tout de son entretien avec M. Valtence, comment l'aurait-il pu? Comment comprendrait-elle, pauvre femme, que son fils, dont en son milieu la recherche aurait paru si flatteuse, eût échoué près de gens sans nom, lui qui offrait celui des Vair? Comment l'expliquerait-elle, en cette circonstance, autrement que par l'expresse volonté de Dieu qui désapprouvait cette union? Et si, par impossible, l'inflexible volonté qui l'écartait venait jamais à fléchir, comment, à moins de lui voiler aujourd'hui l'injure du refus, la ramènerait-il une seconde fois à l'idée d'une union qu'elle n'avait acceptée que sous la pression de graves événemens? Non, l'avenir était d'airain comme cette volonté même, implacable comme elle; cet homme, jusqu'à quel point l'avait-il trouvé intraitable, ignorait-il que nul des siens n'avait prise sur lui, qui s'étudiait à s'affranchir de tous les attendrissemens, de toutes les sollicitations de la sensibilité humaine? Et quel inexprimable orgueil quand il fouaillait les vanités des autres! Et aussi quelle lamentable contradiction quand, s'emportant contre les barrières que la noblesse dressait autour des siens, il ne s'employait qu'à forclore de sa famille tout ce qui ne touchait pas comme lui au haut commerce où à la haute banque! Caste pour caste, ce serait donc toujours l'éternelle petitesse de l'homme qui, se croyant arrivé, tire la barre entre lui et le reste du genre humain, et les mêmes puériles distinctions, la marque de fabrique après le blason!

Et quand il se remémorait combien chèrement avait été acheté

le consentement des siens, son père descendant dans la tombe, sa mère abîmée de douleur sur la dépouille mortelle de l'être qui résumait les affections et les pensées de sa vie, il se demandait, dans une amère désespérance, comment cette sainte femme trouverait encore assez de miséricorde dans son christianisme pour pardonner l'effondrement de ses dernières années à ce triste enfant qui, sur tant de ruines, n'avait même pas su édifier son bonheur !

De quelque côté qu'il se tournât, l'existence lui apparaissait sans issue, sans possibilité d'un meilleur avenir. Quitter Marseille, c'était par là qu'il devait commencer. Il ne pouvait demeurer à la porte de Mireille, puisque cette porte ne s'ouvrirait plus pour lui ; mais où aller? Tête à tête avec sa douleur, sans rien qui en rompît la lancinante âpreté, c'était la démence à bref terme. Et où trouver en France un emploi assez actif qui tuât le corps de lassitude et donnât ainsi quelque répit à l'âme? Non, pas la France ; c'était trop près, trop sujet au déchirement des rencontres probables, trop épouvantablement monotone pour qui doit traîner la chaîne de si écrasans souvenirs... Il fallait fuir ; fuir, mais rester soldat!

Sa chère carrière, son premier amour, qui ne l'avait jamais fait souffrir, celui-là, ce n'était pas quand tout l'abandonnait qu'il cesserait de lui être fidèle! N'était-il pas des postes au-delà des mers, dans des régions encore insoumises, où d'autres sollicitaient chaque jour l'honneur de mourir d'une balle ou de la fièvre? Il irait.

Et, attirant vivement à lui les derniers numéros d'une collection de journaux militaires, il les parcourut jusqu'à ce qu'il eût trouvé le permutant qu'il cherchait. Celui-ci était là tout près, au régiment d'infanterie de marine de Toulon, et de Vair se mit aussitôt à lui écrire.

Tout à coup, il crut entendre le frôlement d'une main sur la serrure. Quelqu'un pouvait-il chercher à pénétrer chez lui à cette heure? Il se retourna, très étonné, car il n'attendait personne et les communications de service ne se font pas si tard. Au moment où il se levait pour aller voir, la porte s'ouvrit brusquement et une femme, la figure cachée sous un voile épais, se précipita et vint s'appuyer, comme si elle allait défaillir, sur le premier meuble qu'elle rencontra. Pâle et tremblant d'émotion, il se retint, lui aussi, à sa table ; ses idées l'abandonnaient, et il avait besoin de les ressaisir ; il eût voulu parler, aucune question ne lui venait aux lèvres : il la regardait fixement pour la reconnaître, et cependant il l'avait devinée.

D'une main mal affermie, elle dénouait péniblement son voile ; lorsqu'elle l'enleva et qu'il vit ses yeux dilatés par la terreur de sa grande audace, il eut l'intuition de son sublime excès d'amour, de son absolu renoncement de tout ce qui n'était pas lui, et une folie

de reconnaissance exaltée le jeta aux pieds de Mireille. Prosterné, il baisait le bas de sa robe et sanglotait doucement, ne pouvant lui dire tant de choses que l'impétuosité de son cœur l'empêchait d'exprimer. Elle aussi pleurait, dans une détente de son être trop contracté. Enfin, un peu apaisée :

— Je viens, dit-elle, la voix encore altérée, je viens pour que tu m'emmènes, pour que tu me gardes. Pourquoi m'ont-ils refusée à toi, mon bien-aimé, toi bon, noble, grand, toi dont toutes les femmes eussent été fières et qui étais digne d'une bien meilleure que moi? Pourquoi nous avoir brisés tous deux sans motif avouable, sans apparence raisonnable? Ta mère eût eu ce droit de me repousser, puisque je ne suis pas de ton rang, m'a-t-on dit; mais mon père, que peut-il invoquer contre toi, qui as tout et surtout, — si ça devait compter à ses yeux, — le cœur de son enfant? J'ai tout appris cet après-midi, ta démarche, son refus; je n'ai pu refouler les larmes qui m'étouffaient, mais je n'ai pas prononcé une parole, pas fait un geste pour l'apitoyer. Hélas! avec lui, tu sais que c'est inutile, et ma mère, la bonté et la tendresse mêmes, n'aurait pu que pleurer avec moi. Alors, j'ai pris mes dispositions pour m'échapper et je suis venue, puisque je suis à toi dans la plénitude de ma volonté, dans la foi de mon âme, dans la religion de mon serment, à toi à jamais devant tous et surtout devant Dieu, vers qui est montée l'ardente prière de nos fiançailles. Maintenant, l'heure presse. C'est à toi d'y pourvoir. Bientôt l'on s'apercevra de ma disparition et l'on me cherchera. Hâtons-nous. Y a-t-il un train à la gare, un bateau en partance? Je te suis, tu es mon guide. Emmène-moi. Je t'adore...

Et, se baissant, elle l'attira à elle et leurs lèvres se fondirent dans un premier baiser d'amour.

— Jean, sauve-moi, murmura encore faiblement Mireille.

— Tu as raison, il n'y a pas une minute à perdre, décida tout à coup celui-ci, comme au sortir d'un rêve; nous avons précisément un train pour chaque direction opposée : le rapide de Paris, que nous nous garderons de prendre, et un omnibus pour Nice, où personne ne nous soupçonnera. Dissimule tes traits adroitement sous ton voile, de manière à ne pas être reconnue et à ne pas attirer non plus l'attention par un excès de précautions; nous nous séparerons à la gare et nous nous retrouverons dans le même compartiment, sans paraître nous connaître. Oh! ma Mireille, prends courage et n'aie pas peur. Si je t'abandonne à toi-même en commençant, il y va de notre sécurité d'éviter tout ce qui nous ferait remarquer, tout ce qui ferait supposer que nous voyageons ensemble. Cependant, je veillerai de loin sur mon cher trésor, et, quand nous serons sortis de France, rien ne nous contraindra plus et je pour-

rai, sans crainte, le protéger au grand jour et lui prodiguer le culte de mon adoration passionnée.

Et, soutenant Mireille, il l'entraînait déjà vers la porte, lorsque ses yeux vinrent à tomber sur sa tenue étalée sur son lit; car, suprême ironie du sort, il était de service au théâtre ce soir-là. Il eut un frémissement. Il ne la revêtirait donc plus... C'était son adieu à son passé de soldat, à toutes ses fiertés. Tout à coup, une idée terrible lui frappa l'esprit... Déserteur! il serait déserteur! L'infamie sur son nom, le parjure envers la patrie!

Oui, il n'y avait pas à s'y méprendre. Envoyer sa démission ne suffisait pas, l'acceptation du ministre était nécessaire pour délier des obligations militaires. Partir, c'était le déshonneur sans remède. A la caserne, demain, ses camarades, ses chefs, ses soldats, tout le monde dirait : Le capitaine de Vair est passé à l'étranger! et on inscrirait son nom, sous six jours, sur le registre des déserteurs. Et s'il acceptait pour lui cette déchéance, comptait-il, par la suite, révéler à cette jeune fille, qui avait cru en lui, comment elle s'était liée, pour la vie, à un être flétri d'une tare ineffaçable? Sinon, elle l'apprendrait par d'autres; et quel amour résisterait au dégoût d'une telle découverte! Allons, il n'y avait pas à hésiter : perdre Mireille, la faire souffrir à en mourir, traîner soi-même le fardeau d'une existence désespérée, en attendant la mort libératrice; sacrifier impitoyablement deux êtres dont le bonheur n'avait pas voulu, toutes les douleurs sur leurs deux têtes, tout... mais non la vouer à l'ignominie en s'y vouant soi-même pour l'obtenir!

Et alors, d'une voix vibrante et saccadée par l'émotion, Jean, la soutenant entre ses bras, tout en plongeant ses yeux dans les siens, laissa déborder son cœur.

— C'est impossible, ma Mireille, disait-il, c'est impossible, parce que ton amour m'est plus cher que le bonheur de ma vie et que je le tuerais sous ma honte, si je partais. Je ne suis pas libre, tu me l'avais fait oublier. Cet uniforme me l'a rappelé heureusement. Demain il eût été trop tard, j'aurais été déjà sur le chemin de la désertion, de l'abandon de mon drapeau... Pardonne mon égarement d'un moment; l'enivrante pensée de posséder tout ce que j'aime m'avait rendu fou, je ne voyais que la minute présente. Mais il y a l'avenir, qui ne peut être entaché de félonie et d'opprobre sous le regard de la bien-aimée. Ton âge, ta sainte pureté, te livrent encore aux seules inspirations de ton cœur. Hélas! moi, j'ai l'austère devoir de prévoir pour nous deux; et, puisque tu m'as choisi pour époux et conseil, de t'indiquer la voie, dussé-je y rompre nos cœurs! Écoute, je vais te quitter, je ne sais quelle durée s'imposera à notre séparation... Ne pleure pas,.. je suis à toi à jamais;.. si je ne te revenais pas, alors c'est que je serais mort

avec ton cher souvenir enfermé au plus profond de mon cœur; mais je te reviendrai, la fatalité qui s'acharne sur nous se lassera. Tu es ma femme devant Dieu, attends-moi. Je vais hâter notre réunion; j'y emploierai toutes mes forces, mes facultés, toute mon âme; j'irai loin, je m'exposerai tant que la gloire me sourira peut-être. N'est-ce pas le meilleur moyen de faire revenir ton père sur son refus, lui qui n'admet que les gens arrivés?

Et maintenant, avant de nous dire adieu, ma Mireille adorée, maintenant que je me suis immolé à mon devoir pour rester digne de toi, merci de ta sublime folie d'amour, merci d'avoir voulu tout quitter pour me suivre, merci. Oh! merci de ce gage de tendresse infinie, de ce suprême bienfait, de ce nouveau et si absolu don de toi-même. Bénie soit l'inspiration de ton âme, cher ange, qui, d'une journée maudite, a su faire pour moi un inexprimable bonheur. Va, le souvenir d'un tel instant m'aidera à vivre pour te conquérir...

Mais ses paroles n'étaient plus que des sanglots, et il tenait Mireille étroitement serrée sur son cœur. Ce qu'il avait dit pour la rassurer, il n'y croyait pas. Heureusement qu'il était trop tard pour revenir sur son sacrifice; le train était parti, sans quoi aurait-il eu la force de dompter jusqu'à la fin la révolte de son être et n'eût-il pas emporté la bien-aimée dans ses bras au bout du monde, afin de l'avoir à lui malgré les autres? Vraiment il était à bout de force, à bout de lutte.

A travers sa propre douleur, Mireille eut l'intuition de cette atroce souffrance; elle fixa sur lui ses yeux où brillait un sombre éclat malgré ses pleurs :

— C'est donc fini, mon Jean, murmura-t-elle à voix à peine intelligible, tu l'as décidé, n'es-tu pas mon maître? Je te comprends, tu es noble comme l'honneur; je t'aime ainsi, je t'admire, je suis tienne à jamais. Et maintenant que ton sacrifice est fait, il ne faut pas qu'il soit inutile, il ne faut pas qu'on me découvre sortant d'ici. Prends-moi dans tes bras, Jean, cette dernière fois; ne crains rien, j'aurai du courage, aie foi au triomphe de notre invincible amour. . . . . .

. . . . . .

S'arrachant enfin à son étreinte éperdue, elle s'enfuit, aveuglée par les larmes, chancelante, défaillant presque, et vint tomber sur un des bancs de l'allée des Capucines, où elle resta jusqu'à ce que la conscience lui revint de l'heure, de l'endroit où elle se trouvait, du fiacre qui l'avait amenée et qui stationnait non loin de là.

***.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

SENS ET LA PORTÉE DU PARI

DE PASCAL

L'étude qu'on va lire est le complément nécessaire de notre précédente étude sur le pyrrhonisme, le dogmatisme et la foi dans Pascal, où nous avons rappelé seulement, sans le discuter, son fameux pari touchant l'existence de Dieu. Considérer celle-ci comme aléatoire peut, au premier abord, sembler de sa part une concession au pyrrhonisme, une excessive défiance de la raison. Il nous importe donc d'analyser avec soin cet important fragment du recueil des *Pensées*, afin d'en dégager la vraie signification au point de vue de la certitude. Nous indiquerons ensuite l'application dont nous paraît susceptible l'idée fondamentale du pari de Pascal à l'état actuel des connaissances humaines.

I.

L'esprit humain ne perçoit, par la double observation interne et externe, qu'une part minime de la totalité des choses, du tout; il explique seulement une faible part de ce peu qu'il perçoit et il l'explique insuffisamment. Par exemple : dans la multitude innombrable des astres, il n'atteint encore que le système solaire assez distinctement pour en rendre intelligibles les mouvemens, et il n'éclaircit pas l'origine de la loi même qui les régit. A mesure que les sciences positives progressent, décroît la différence entre ce qu'il explique et ce qui lui reste à expliquer. C'est cette différence mystérieuse qui a fourni leur matière aux religions primitives; aussi la région du divin

a-t-elle décru dans l'imagination des peuples proportionnellement au progrès des sciences; le divin a été de plus en plus dégagé de ce que les superstitions y mêlaient. Mais, au regard de l'esprit, même de l'esprit le plus rigoureux et le plus froid, cette région n'est pas indéfiniment décroissante; il y a dans le divin quelque chose d'irréductible aux sciences positives, un fond qu'elles ne peuvent s'assimiler et qui est le divin proprement dit. A supposer, en effet, que toutes les sciences positives, toutes les sciences spéciales, enfin reliées entre elles et unifiées, fussent parvenues à achever leur œuvre collective, le résultat final, formulé alors par une loi peut-être unique, n'en laisserait pas moins cette loi sans explication. Qu'est-ce, en effet, qu'une loi scientifique, sinon un fait général induit de faits particuliers que leur explication identifie, c'est-à-dire un fait encore, qui demeure problématique au même titre que tous les autres? Le divin entièrement éliminé de la physique universelle n'en serait que mieux désigné, il serait seulement rendu à lui-même, en un mot, devenu tout métaphysique. Or la métaphysique, ainsi définie, n'a pas besoin d'attendre l'achèvement du labeur scientifique pour légitimer son objet, puisque celui-ci est reconnu d'ores et déjà placé hors du domaine de la science positive et qu'il peut être défini tout de suite : ce qui manque à cette science, supposée achevée, pour satisfaire entièrement l'intelligence humaine. Pour celle-ci, le tout demeure inexpliqué, mais il serait, en outre, absurde s'il ne contenait rien qui pût exister sans le secours d'autre chose. Le divin proprement dit, celui qui subsiste après que la science, supposée achevée, l'a purgé de tous ses élémens idolâtriques et imaginaires, est précisément ce qui, dans le tout, existe par soi-même et contient l'explication entière du reste; c'est donc le nécessaire, l'absolu, l'éternel, l'infini, le parfait, car toutes ces propriétés rentrent les unes dans les autres et dérivent de cette unique propriété d'exister par soi. Ainsi défini, le divin existe, puisque c'est la nécessité même de son existence qui en impose la définition, et l'esprit humain n'en ignore pas tout, puisqu'il ne peut se dispenser de lui attribuer la nécessité ; mais il n'en connaît rien de plus. Le cœur en pressent davantage : nous avons essayé, au cours d'une étude précédente, de découvrir dans le sens esthétique une fonction révélatrice d'un progrès vers un idéal divin, et nous avons, à cet égard, obtenu, sinon des certitudes, du moins des probabilités.

Si Pascal ne considérait que le divin proprement dit, il n'aurait donc personne à convertir et son fameux pari serait sans objet. Mais il l'appelle Dieu, et, par cela même, il substitue une définition de mot à une définition de chose, car ce qu'il met sous ce nom n'est pas identique à l'objet dont tous les esprits re-

quièrent l'existence pour sauver le tout de l'absurdité et que nous avons désigné par le mot *divin*, en n'affirmant de sa nature que sa nécessité reconnue d'avance. Dieu, en effet, pour Pascal, c'est une partie du tout substantiellement distincte du reste, qui a fait l'homme à son image et le monde pour l'homme, de sorte que son essence implique les attributs humains à l'état d'infinité et de perfection et constitue une individualité, un créateur anthropomorphe, père et juge de ses créatures. C'est donc une détermination du divin sujette à controverse, si peu évidente qu'un acte spécial de la pensée, dans lequel la volonté et le cœur interviennent, l'acte de foi chrétien, en un mot, très différent de la pure adhésion intellectuelle, y a dû être affecté. Aussi Pascal se garde-t-il avec jalousie de subordonner à la raison la connaissance directe de son Dieu. Il n'arriverait, par ce moyen, qu'à servir la métaphysique ou même le déisme, qui est sa bête noire. Ce serait, à ses yeux, le pire service à rendre au genre humain. Quant à la révélation esthétique, nous avons vu, dans notre dernière étude, qu'il en faisait bénéficier la foi chrétienne exclusivement. Il ne se sert de la raison que pour établir une communication entre sa foi et l'esprit de l'incrédule, c'est-à-dire de celui qui ne la partage pas. Au début du morceau que nous allons examiner, du fragment qui concerne son fameux pari, il établit l'impuissance de la raison à prouver Dieu; son essence est hors de nos prises : « Nous ne connaissons ni l'existence, ni la nature de Dieu, parce qu'il n'a ni étendue, ni bornes. Mais, par la foi, nous connaissons son existence; par la gloire, nous connaîtrons sa nature... » — Il a, d'ailleurs, montré qu'on peut connaître la première indépendamment de la seconde : — « Or j'ai déjà montré qu'on peut bien connaître l'existence d'une chose sans connaître sa nature. » — Il ajoute : « Parlons maintenant selon les lumières naturelles. » — Quel usage va-t-il donc faire des lumières naturelles? L'usage qui sied à cette misérable clarté. Ce ne sont pas les chrétiens qui en ont besoin ; tout au contraire : « ... C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens, » — car ils sacrifient un infime moyen de connaissance à la révélation immédiate des plus hautes vérités par la grâce et la foi; leur religion, au point de vue rationnel, est une folie, *stultitia*, ils s'en vantent par une ironie dédaigneuse : « ... Notre religion est sage et folle!.. » dit ailleurs Pascal. Mais encore faut-il raisonner avec les incrédules, puisqu'on ne les peut atteindre que par là, en procédant comme eux, et qu'ils se croiraient « inexcusables » de procéder autrement. Il faut, pour les obliger à la plus grave attention, une entrée en matière digne de leurs instincts naturels viciés par le péché originel, et la raison y suffit. Ce sont volontiers des joueurs que l'appât du gain détermine. On va leur démontrer

qu'ils jouent forcément une terrible partie où leur bonheur, leur plus vital intérêt est engagé : « Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos qui nous sépare. Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix ou pile. Que gagerez-vous? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux... » — Mais la raison, du moins, peut peser les chances. L'incrédule en accepte les décisions, puisqu'elle a toute sa confiance. Elle lui suggère tout d'abord de ne pas parier : « Le juste est de ne point parier. » — « Oui, mais il faut parier : cela n'est pas volontaire, vous êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc? Voyons... »

Voici (nous résumons et interprétons) comment Pascal propose son pari : Que risquez-vous? Vous risquez d'abord de vous tromper. Mais c'est le cas de tout pari, et vous ne pouvez éviter de parier. Votre raison n'a donc pas à souffrir de le faire, elle a seulement à tâcher de parier en connaissance de cause, avec discernement. Ne nous préoccupons donc que de ce qui intéresse votre béatitude. Vous sacrifiez, il est vrai, tout de suite votre bonheur terrestre tel que vous l'entendez; mais, quel qu'il puisse être, ce bonheur, outre qu'il est fort exposé ici-bas, est borné dans son essence et dans sa durée, et il s'agit précisément de savoir s'il n'y a pas pour vous avantage à le sacrifier avec la chance, non-seulement d'en gagner un autre infini, mais encore d'éviter un malheur infini, les peines de l'enfer. Or, quand on est forcé de jouer, on serait insensé de garder la vie plutôt que de la hasarder pour le gain infini qui a autant de chances d'arriver que la perte d'un bonheur relativement nul. Sans doute vous risquez de perdre; vous engagez certainement, et il est incertain si vous gagnerez. Mais n'allez pas en conclure que votre gain aléatoire, si grand soit-il, est balancé par le sacrifice préalable et certain de ce que vous engagez, à cause de l'incertitude même de ce gain, laquelle serait « à une distance infinie » de la certitude du risque, autrement dit sans comparaison possible avec celle-ci. Cela n'est pas. Quand on parie, on risque toujours le certain pour l'incertain (n'oubliez pas que vous êtes forcé de jouer, que vous abstenir, ce n'est pas vous affranchir de risque, mais risquer à l'aveugle), et c'est même d'habitude pour gagner incertainement le fini qu'on hasarde certainement le fini; et l'on ne pèche pas contre la raison, car l'incertitude du gain, bien loin d'être sans comparaison possible avec la certitude du risque, y est, au contraire, proportionnée comme la chance de gagner l'est à celle de perdre. C'est pourquoi, lorsque les chances sont égales de part et d'autre, on a d'autant plus d'avantage à parier que le gain aléatoire est supérieur à la valeur engagée. Quand

donc, à chances égales, il y a l'infini à gagner en risquant le fini, il y a un avantage infini à parier. « Et ainsi, dit Pascal, notre proposition est dans une force infinie quand il y a le fini à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte et l'infini à gagner. » — « ... Pesons le gain et la perte en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. »

La forme dramatique du marché n'en sauve pas le caractère choquant, cyniquement intéressé. Remarquons en effet que, dans ces termes, parier que Dieu est, ce n'est pas juger son existence plus probable que sa non-existence; c'est uniquement, à chances égales qu'il existe ou n'existe pas, s'assurer contre un risque inévitable par un sacrifice avantageux, et se ménager du même coup la chance d'un bonheur éternel et parfait. Il ne s'agit pas du tout, pour Pascal, de prouver à l'incrédule l'existence de Dieu par la raison : l'avoir convaincu rationnellement qu'il est intéressé à se conduire comme si Dieu existait, c'est avoir acquis sur sa créance un avantage des plus importans. En effet, il est dans la nasse. Dès l'instant qu'il s'incline à croire, il appartient à l'Église. Le reste n'est plus qu'une affaire de temps. « Suivez la manière par où ils (les croyans) ont commencé; c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc.; naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. — Mais c'est ce que je crains. — Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre? (la raison est si peu de chose)... Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminuera les passions, qui sont vos grands obstacles, etc. » On comprend très bien toute la confiance de Pascal dans le succès de sa manœuvre, quand on se rappelle les nombreux fragmens où il constate la toute-puissance de l'habitude. « Tant est grande la force de l'habitude, que de ceux que la nature n'a faits qu'hommes, on fait toutes les conditions des hommes... Elle contraint la nature. » — « La coutume est notre nature; qui s'accoutume à la foi, la croit... » — « Les preuves ne convainquent que l'esprit. La coutume fait nos preuves les plus fortes et les plus crues; elle incline l'automate qui entraîne l'esprit sans qu'il y pense... C'est elle qui fait tant de chrétiens... » — « Il y a trois moyens de croire : la raison, la coutume, l'inspiration... Il faut ouvrir son esprit aux preuves, s'y confirmer par la coutume. » — « C'est une chose étrange que la coutume se mêle si fort de nos passions. » Et enfin cette pensée, qui résume si énergiquement les précédentes : « La nature de l'homme est toute nature, *omne animal*. Il n'y a rien qu'on ne rende naturel; il n'y a rien qu'on ne fasse perdre. »

Ce n'est pas tout, Pascal enjôle son homme par une dernière considération irrésistible : « Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie, et que, à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude de gain, et tant de néant de ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné. — Oh! ce discours me transporte, me ravit, etc. » Certes, le plus exigeant serait ravi à moins. Mais l'abêtissement, qui use les ressorts et anéantit les résistances de la raison, et qui permet à la foi de la supplanter par l'insinuation de l'habitude, est-il, même sans aucun esprit de sacrifice, sans l'amour, une préparation et un titre suffisans à cette faveur de la grâce? Pascal n'en doute pas; il se flatte que le cœur, pénétré par la foi, sera transformé et gagné en même temps par la charité, et que l'espérance du gain, peu recommandable en soi, s'épurera pour y devenir la troisième vertu théologale. Malheureusement, tout le pieux machiavélisme de ses calculs menace, dès le début, d'avorter, car le pari qu'il propose à l'incrédule cache une pétition de principe dont celui-ci pourrait bien s'apercevoir avant de l'accepter. Pour que le Dieu de Pascal offre des chances d'exister, encore faut-il que son essence n'y répugne pas; une chose n'est *éventuellement* possible qu'à la condition préalable de l'être *essentiellement*. Or nous avons déjà fait observer que ce Dieu n'est pas identique au divin, dont l'essence même est de satisfaire aux suprêmes exigences de la raison et du cœur, dans l'acception métaphysique où nous avons pris le mot *divin*. L'incrédule est donc en droit d'examiner préalablement la définition de ce Dieu. Or, si elle le satisfait, il n'aura aucune raison de nier son existence, et le pari devient inutile; si elle ne le satisfait pas, il n'aura aucune raison de le préférer au divin qui répond à tous les plus hauts besoins de son âme. La proposition de Pascal lui semblera sans fondement comme sans intérêt; il ne se sentira ni lié malgré lui ni sollicité par ce pari-là. Au fond, l'existence de la vraie divinité ne saurait être la condition aléatoire d'une gageure; car, ou bien l'on n'en a aucune idée, et alors on ne sait même pas de quoi dépendent la perte et le gain du pari; ou bien l'on en a quelque idée, et la moindre qu'on en ait, c'est qu'elle ne peut pas ne pas exister, la nécessité constituant son essence fondamentale, et dès lors la condition aléatoire disparaît.

II.

L'existence du divin proprement dit, tel que nous l'avons défini, étant exigée par la nature même de la raison humaine pour en satisfaire la loi fondamentale, ne peut pas ne pas être admise par

cette raison. Elle ne saurait donc, nous l'avons remarqué, servir de condition aléatoire à aucun pari imposé à l'homme dans le règlement de sa vie. Il est certain, cependant, que nous sommes tous engagés dans un pari forcé, où notre conduite prend parti malgré nous, et c'est ce que Pascal a bien senti. Seulement la condition aléatoire y est non l'existence du divin, mais ce que nous ignorons de son essence. Qu'il existe dans le tout quelque chose en soi et par soi, expliquant le reste, il ne nous est pas donné d'en pouvoir douter; mais nous ne possédons aucune connaissance certaine des relations du monde phénoménal, du contingent avec ce fond nécessaire; nous ne savons même pas si le monde phénoménal, dont nous faisons partie, est contingent. Spinoza ne le conçoit que nécessaire comme sa cause, et les métaphysiciens sont partagés à l'infini sur cette question. S'il était prouvé, comme nous inclinons à le croire, que les émotions esthétiques et la voix de la conscience morale (le remords et la satisfaction du devoir accompli) fussent révélatrices du divin, ces révélations témoigneraient que le beau et le devoir ont une racine réelle dans l'absolu; elles serviraient à la connaissance de ce que nous cherchons, à savoir du lien qui rattache l'homme au divin. Mais cette preuve n'a jamais été faite avec une solidité capable de forcer l'adhésion de tous les esprits, et les relations de la nature humaine avec le divin sont, par suite, encore indéterminées. Tous ceux que leur tempérament psychique n'a pas prédisposés à l'acceptation des doctrines traditionnelles et dont l'éducation n'a pas entamé l'indépendance intellectuelle et morale sont donc mis en demeure de se former leurs convictions eux-mêmes. La plupart renoncent à critiquer leur religion spontanée; ils sont honnêtes par penchant, comme les artistes sont musiciens, peintres ou sculpteurs par aptitude; ils croient au divin par aspiration, comme ceux-ci. Le loisir ou la puissance cérébrale leur manque pour se confirmer dans leur foi innée par un examen réfléchi de leurs principes. Beaucoup d'autres laissent leurs appétits et leurs passions gouverner leur vie au mépris de leur sentiment du beau et du bien. Enfin, ceux, en petit nombre, qui veulent et peuvent critiquer l'objectivité de leurs aspirations et des sentimens qui règlent leurs mœurs, rencontrent dans cette entreprise des difficultés invincibles, et n'arrivent qu'à des inductions, des hypothèses ou des systèmes contestables et tous divergens. Cependant tous ces hommes vivent et agissent comme s'ils étaient en possession de maximes démontrées, avant d'en avoir établi aucune inébranlablement, et comme s'ils étaient fixés sur la nature du divin, qui est peut-être justicier, peut-être indifférent à l'agitation humaine, agitation nécessaire comme lui, bien qu'en apparence contingente et libre. Cette situation est celle de parieurs forcés qui jouent

sans savoir exactement ce qu'ils risquent et ce qu'ils ont chance de gagner, et la condition aléatoire du pari, c'est ce qu'il y a d'indéterminé pour l'intelligence humaine dans l'essence du divin. L'existence du divin est certaine, mais l'essence en est très incomplètement connue, car l'intelligence n'en conçoit que la nécessité et des attributs abstraits comparables à des cadres vides.

Dans le pari de Pascal, c'est tout le contraire : le parieur doute si Dieu existe, mais s'il existe, il sait quelle est son essence avec une entière précision, car elle est constituée à son image avec un grandissement infini et l'élimination de sa malice, dévolue à l'essence du diable, dont la sienne participe également. Ce renversement des conditions dans les deux paris forcés y introduit des différences capitales. Dans le pari de Pascal, la condition aléatoire offre des chances égales de gain et de perte; le calcul des probabilités, à cet égard, est aussi simple que possible. Le parieur n'a qu'à évaluer les avantages et les désavantages du choix entre les deux éventualités également probables. Dans le second pari, la discussion se complique : il faut d'abord établir la condition aléatoire elle-même. Le parieur doit examiner et préciser le plus possible le peu qu'il connaît du divin et de ses relations avec lui, car il laissera d'autant moins au hasard qu'il éclaircira davantage la signification des voix de la conscience morale et des émotions esthétiques. Moins il doutera qu'elles soient objectives, c'est-à-dire révélatrices du divin, plus se restreindra pour lui la condition aléatoire du pari. Il ne limite pas d'avance, ainsi que le fait le parieur de Pascal, l'usage de sa raison au seul calcul des valeurs qu'il expose et de celles qu'il peut gagner; comme il se sent en communication avec le divin par ses penchans moraux et ses aspirations, il emploie sa raison à en discuter l'objectivité pour mesurer la foi qu'il y doit accorder. L'opinion plus ou moins précise qu'il se forme à cet égard rend, à ses yeux, plus ou moins aléatoire la condition du pari; ses chances de gagner ou de perdre varient selon le degré de probabilité de cette opinion qui motivera son choix. Mis en demeure d'agir avant d'avoir pu fixer avec certitude les règles de sa conduite, il est bien obligé de renoncer à l'examen complet de la condition aléatoire, mais il trouve déjà dans la révélation spontanée et dans la critique, si imparfaite soit-elle, qu'il en a pu faire, de quoi influer utilement sur son choix. Il n'est pas contraint d'agir comme s'il croyait à ce dont il doute; il agit dans le sens de l'opinion qu'il s'est faite et dont la probabilité à ses yeux suffit à ne pas mettre en désaccord sa conduite avec sa pensée, tandis que le parieur de Pascal agit tout d'abord en chrétien qui croirait à l'existence de Dieu, bien qu'il en doute absolument. Le premier cherche avec désespoir la vérité; le second ne s'en soucie pas, il se résigne à ne rien sa-

voir et consent à agir comme s'il savait pour bénéficier de sa soumission. Le premier n'est pas plus désintéressé que le second, mais du moins il accepte la tâche imposée à l'intelligence et dont le salaire, bien faible (car la vérité est avare), est à coup sûr bien mérité. L'un n'abdique rien de la dignité humaine, il ne le peut, car le sentiment qu'il en a témoigne du lien qu'il cherche avec le divin et compte comme facteur très important dans le calcul des probabilités de son pari; l'autre en fait bon marché, du moins au moment où il parie; Pascal ne peut, en effet, exiger de lui que le simulacre de la moralité en attendant que la pratique habituelle du bien, l'observation machinale des commandemens de Dieu et de l'Église, lui en ait donné le goût et l'esprit.

Personne assurément ne prête à Pascal l'étroitesse de cœur qu'il prête lui-même à son incrédule; le pari qu'il lui propose est le pis-aller de ses ressources contre l'endurcissement. La charité chrétienne le retient seule de le mépriser, car il sait bien, par son expérience personnelle, qu'il y a mieux à faire, pour adopter le christianisme, que de s'en remettre à un coup de dé : « Il y a trois sortes de personnes, dit-il; les unes qui servent Dieu, l'ayant trouvé; les autres qui s'emploient à le chercher, ne l'ayant pas trouvé; les autres qui vivent sans le chercher ni l'avoir trouvé. Les premiers sont raisonnables et heureux; les derniers sont fous et malheureux; ceux du milieu sont malheureux et raisonnables. » — « Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leurs principales et leurs plus sérieuses occupations. » Parier, c'est faire tout le contraire, c'est faire du doute même le fondement de sa conduite et se débarrasser, d'un seul coup, du souci de la recherche. Et il ajoute : « Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les en persuadent, négligent de les chercher ailleurs et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente. Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante; c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle. J'entends au contraire qu'on doit avoir ce sentiment par un principe d'intérêt humain et par un intérêt d'amour-propre; il ne faut pour cela que voir ce que voient les personnages les moins éclairés. » Comment secouer cette négligence mon-

strueuse? En prouvant à l'indifférent qu'il néglige même son intérêt humain. Tout le morceau que nous citons est la préface naturelle du pari qu'il lui propose, et il convient de l'en rapprocher... « ... Et comment se peut-il faire que ce raisonnement se passe dans un homme raisonnable?.. Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses, etc. » On connaît cet admirable tableau de l'incertitude de l'homme sur sa condition : « ... Tout ce que je connais est que je dois mourir; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter... Voilà mon état, plein de faiblesse et d'incertitude... Peut-être que je pourrais trouver quelque éclarcissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher... » Hé bien! si tu ne veux pas chercher, parie au moins! Parie avec discernement, car il faut que tu choisisses, ta négligence même parie pour toi à l'aveugle. Voilà ce que Pascal pourrait lui dire, et c'est ce qu'il lui fait entendre, en effet, au début du morceau où il lui propose la gageure, en lui remontrant qu'elle est forcée.

Ce n'est pas le chrétien, remarquons-le, qui adresse à l'incrédule les paroles que nous venons de rappeler, c'est l'homme dégagé de « toute dévotion spirituelle, » de tout « zèle pieux, » l'homme dans sa misère et son isolement natifs sur un astre perdu au milieu de l'espace infini. Aussi ces paroles formulent-elles tout ce que la raison la plus indépendante peut opposer de plus fort à l'indifférence religieuse, qu'il s'agisse du christianisme ou de la religion naturelle. Mais l'inquiétude salutaire qu'elles font naître dans l'âme de l'indifférent ne le détermine point au même pari selon que c'est le chrétien ou que c'est le penseur abandonné à ses propres ressources qui le lui propose, qui plutôt le lui montre inévitable en l'éclairant sur le meilleur parti à prendre.

III.

Pascal est visiblement fier de son procédé de conversion, et sa fierté ne va pas sans une pointe de vanité pieusement émoussée : « Si ce discours vous plaît et vous semble fort, sachez qu'il est fait par un homme qui s'est mis à genoux auparavant et après, pour prier cet être infini et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vôtre pour votre propre bien et pour sa gloire; et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse. » Mais quelle indulgence n'aurait-on pas pour l'orgueil de l'inventeur du calcul des probabilités! quelle admiration pour le sacrifice qu'il fait de son orgueil à la foi chrétienne, tout en la servant par sa découverte! Ceux qui le croient pyrrhonien ne sauraient pourtant, après

avoir lu ce passage, admettre que sa propre intelligence ait été complice du doute de l'incrédule, et qu'il parie avec lui pour son propre compte. Une pareille supposition ne mériterait pas l'examen.

En résumé, la logique et la moralité du célèbre pari de Pascal, dans les termes où il l'a formulé, irréprochables aux yeux de ses amis et peut-être de tous ses contemporains, sont plus que suspectes aux nôtres : le fondement en est infirmé par une pétition de principes ; l'établissement mathématique en est même contesté par d'éminens géomètres ; il n'a fait appel qu'au plus étroit égoïsme. Mais la valeur esthétique de ce grand coup de dé en devait faire la fortune. Bien que le mobile auquel il s'adresse chez l'incrédule exclue toute élévation, la condition aléatoire et l'enjeu en sont grandioses, car les chances y dépendent de l'existence d'un Dieu et les risques sont ceux de la félicité humaine, qu'on sait bien n'être pas faite tout entière de désintéressement. En outre, ce moyen de conversion, qui force l'incrédule à aliéner au dogme chrétien sa conduite avant sa créance, eut tout le prestige d'une ruse de guerre ingénieuse et profonde ; en même temps, la hardiesse et la fière assurance d'une gageure si extraordinaire y prêtèrent le sublime d'un coup de génie. Ce dernier caractère y demeure à jamais attaché par l'émotion qu'éveille le spectacle de la sécurité dans le plus audacieux calcul. Mais il faut renoncer, devant le pari de Pascal, à frissonner de sympathie comme devant un acte de désespoir ; Pascal est parfaitement tranquille sur l'existence de son Dieu, et s'il la laisse indéterminée dans son pari, c'est que la raison ne la peut prouver ; ce qui, loin de le désespérer, lui rend plus chère et plus sacrée sa foi, qui la sent. Ne le plaignons pas.

Il a souffert, certes, et cruellement, mais il a puisé dans sa foi un réconfort que sans doute peu d'hommes, aussi éprouvés que lui, ont obtenu de la philosophie ou, au même degré, de la religion. Il a pu étouffer dans son corps malade les rébellions de la douleur et la forcer à se taire devant son imperturbable confiance en la bonté divine. Il a pu, sans y sentir aucun sacrifice, mépriser son plus haut titre de gloire terrestre, l'étonnante puissance de sa raison, et abîmer son orgueil de savant dans son humble reconnaissance envers cette bonté qui lui accordait la contemplation des seules vérités chères au chrétien. S'il a connu sur terre les joies de l'amour, il a pu sans regret ne faire que les traverser pour aller à Dieu, source même du bonheur, et, si elles lui ont été ici-bas refusées, il a trouvé dans l'appel du Christ, plus sûr que celui d'Ève, la force de les attendre uniquement du ciel, purifiées et mille fois plus délicieuses. Pour soutenir tout ensemble un tel renoncement

et un si ambitieux espoir, quelles ne devaient pas être la constance et l'ardeur de sa foi ! Quelle satisfaction parfaite n'y devait-il pas rencontrer aux besoins et aux vœux les plus intimes de son être ! Ah ! combien, en dépit de ses tourmens, son sort pourrait tenter ceux qui, non moins affamés que lui de vérité, de justice et d'amour, désespèrent de s'en jamais rassasier ; qui, sans soupirer après ces biens suprêmes, se contenteraient d'en jouir durant leur court passage ici-bas, dans la seule mesure que comportent la condition terrestre et la vie naturelle de l'homme (ni ange, ni bête), et qui sont condamnés par le progrès même et la sévérité de la science à ne pouvoir savourer aucune illusion consolante ! Et pourtant ceux-là, quelque séduisans que leur paraissent les avantages de sa croyance, n'osent la lui envier. Ils se demandent s'ils pourraient, sans déchoir, y revenir par une imaginaire abolition de leur doute anxieux, accepter, par exemple, de s'endormir et de rêver qu'ils croient. Ils sentent qu'ils perdraient quelque chose de leur qualité d'hommes, d'êtres pensans, en implorant de l'illusion la sécurité intellectuelle et morale, au lieu de l'acheter par une conquête patiente et laborieuse de la pensée sur l'inconnu. Ils sentiraient, comme Pascal, qu'il est impossible à l'homme de ne pas désirer le bonheur et y tendre, mais, non plus que Pascal, ils ne le concevraient possible pour l'homme hors de la dignité ; c'est au nom de ses propres principes qu'ils préféreraient chercher encore, et il les approuverait. Ne dit-il pas, à propos de l'indifférence des incrédules : « Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, en la leur représentant à eux-mêmes, pour les confondre par la vue de leur folie... » Malheureusement, la recherche n'aboutit pas aujourd'hui à la doctrine que lui dictait la foi sur l'origine et la destinée de l'univers et de l'homme. Son admirable sincérité eût été mise cruellement à l'épreuve, s'il eût pu connaître le dernier état des sciences actuelles. Au prix de quelle abdication ou de quelle torture son génie eût-il maintenu la prédominance de la foi dans son âme ? Il ne savait pas biaiser, il eût laissé à d'autres l'entreprise délicate de mouler sur les textes bibliques les théories astronomiques et géologiques et celle de la formation des espèces ; les démentis de la nature au dogme, en se multipliant, l'eussent peut-être, à la fin, rendu fou, à moins qu'ils ne l'eussent contraint à s'abêtir au-delà de ses plus fanatiques espérances. Mais cette tragique épreuve lui a été épargnée ; dans un temps où un esprit tel que le sien pouvait encore sans ridicule ni scandale suspendre son adhésion à la théorie du mouvement de la terre, il ne croyait pas rencontrer dans la

nature un trop brutal refus d'obéir aux injonctions de la sainte Écriture, ni contre lui-même, le grand physicien, une trop formelle accusation de trahison.

IV.

Nous avons signalé les différences essentielles qui distinguent le pari de Pascal de celui du penseur livré aux seules ressources de sa raison et de sa conscience. Dans l'état actuel des connaissances humaines, voici, très sommairement, en quels termes il nous semble que le second pourrait être établi ; cet aperçu sera le complément naturel et la conclusion de notre étude sur le problème suscité par Pascal.

La raison humaine exige, pour être satisfaite, qu'il y ait dans le Tout quelque chose qui ne dépende de rien, qui existe par soi et d'où procède le reste ; c'est le divin, le vrai Dieu dont nous ne savons rien de plus. Nous procédons et dépendons de lui, comme tout ce qui n'existe pas par soi-même. Mais de quelle nature est notre dépendance? Quels sont les liens qui nous rattachent à lui? Pouvons-nous agir sans que nos actes retentissent jusqu'à notre cause première et y déterminent une réaction importante pour nous? ou bien nos actes s'effacent-ils dans l'immensité du Tout, comme les ondes expirantes produites par un caillou jeté dans la mer? Et si nous avons affaire à notre cause, au divin, est-ce uniquement pendant la durée de notre apparition sur la terre, ou bien quelque part ailleurs, au-delà et dans l'avenir? Car s'il n'est pas démontré que notre essence échappe en partie à la mort, il ne l'est pas davantage qu'elle soit tout entière anéantie avec notre corps. La virtualité complexe, quelle qu'elle soit, qui provoque et façonne l'assemblage des atomes puisés au dehors pour constituer notre corps, et qui impose à nos organes leur structure et leur usage, virtualité à la fois plastique et fonctionnelle et, en outre, susceptible de conscience, de sensibilité, d'intelligence et de volonté, existait bien avant nous, chez nos ancêtres les plus reculés, de qui nous la tenons héréditairement par une suite ininterrompue de générations ; elle a maintes fois renouvelé avant nous, chez nos ascendans, et renouvelle en nous-mêmes les matériaux fournis par les alimens tirés de l'air et du sol. Puisqu'elle a subsisté et subsiste sous tant de formes corporelles successivement revêtues et dépouillées, nous ne sommes pas autorisés à affirmer qu'après avoir dépouillé la nôtre elle s'anéantira avec elle. Nous en ignorons complètement la nature, qui est bien merveilleuse, car chaque individu pubère de la série ancestrale montre en lui cette virtualité répétée et multipliée en une infinité d'exemplaires dont chacun eût suffi et

dont un, au moins, a servi à le reproduire en le modifiant par l'appropriation d'une autre virtualité de sexe et d'origine différens. En présence d'un pareil prodige, ne serait-il pas, dans l'état actuel de nos connaissances, bien téméraire de se croire, sur ce point, en possession de la vérité et d'affirmer que l'individu périt tout entier avec son corps? Cependant, rien ne nous importe plus que d'être fixés à cet égard. Pascal le sent, et l'exprime avec une singulière vigueur : « L'immortalité de l'âme (du moins sa survivance) est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non (c'est le chrétien qui parle ; mais il suffit qu'il puisse y avoir une autre vie et des comptes à rendre), qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement qu'en la réglant par la vue de ce point qui doit être notre dernier objet. Ainsi, notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet, d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, entre ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire, à ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser. »

Attendrons-nous donc que la science positive nous instruise de ce que nous sommes à un si haut point intéressés à connaître tout de suite pour le règlement de notre vie? Ce serait attendre longtemps, car, dans l'ordre des sciences, la psychologie est la dernière qui doive être organisée; ses assises reposent sur le couronnement de la physiologie, à peine encore fondée. Voyonc donc si, à défaut de lumières acquises, toute révélation spontanée nous est refusée sur notre essence psychique et ses relations avec le divin.

Le contentement de soi par le sacrifice, par la victoire de la volonté sur les appétits, par l'effort au service d'autrui ; le remords, l'indignation, la pudeur, l'estime et le mépris ; la fierté et le sentiment de l'humiliation ; l'admiration, l'enthousiasme et l'aspiration extatique éveillée par le beau ; tous ces états de l'âme relèvent et dérivent d'un même sentiment auquel il est aisé de les ramener tous, qui échappe à l'analyse et dont la portée est peut-être considérable. Chaque homme se sent de la *valeur,* d'abord une valeur spécifique en tant qu'il appartient à l'espèce humaine comparée à tout le reste de la population terrestre, puis une valeur individuelle par la comparaison qu'il fait de ses dons naturels, de ses qualités acquises et de ce qu'il appelle son mérite, avec ceux des autres hommes. Cette double valeur lui est révélée par sa conscience, par la joie et la tristesse toutes spéciales qui accompa-

gnent les actes de sa volonté. Il la sent variable en lui, susceptible de croître par l'âge et l'effort; il reconnaît, en outre, dans la valeur des êtres organisés sur la terre, une progression dont l'homme est le terme le plus élevé; il éprouve enfin, en présence du beau, une sorte d'appel de l'infini à un degré supérieur encore, où il ne peut que tendre et ne saurait pleinement atteindre qu'en dépassant la sphère terrestre. Il sent qu'il participe en tant qu'homme et peut s'associer individuellement à un essor universel vers le mieux, c'est-à-dire vers ce qui *vaut* toujours davantage. Cette ascension de la vie identifie la morale et l'esthétique. En effet, la perception de la beauté plastique ou musicale est accompagnée du sentiment grave et délicieux de quelque existence plus haute dont le charme s'exprime par cette beauté et dont l'élévation ne se conçoit que comme un accroissement de valeur, accroissement qui est la beauté morale, la *dignité*. La conscience morale, cette intime promulgation d'une loi imposée à la conduite, avertit l'homme de la nécessité où il est d'obéir à cette loi ou de déchoir, de diminuer de valeur; le caractère obligatoire du devoir n'est pas autre chose que cette alternative. Au fond, l'impératif catégorique est la loi du *processus* universel vers l'organisation de plus en plus complexe pour le progrès de la dignité des espèces, et ce qu'il y a d'impératif dans cette loi, c'est la mise en demeure de se mouvoir dans le sens de ce progrès sous peine de perdre en dignité. A mesure que la conscience s'éveille chez les êtres de la série ascensionnelle, dont chaque échelon est un degré supérieur de dignité, la direction du mouvement passe de l'instinct et de l'appétit à l'intelligence et à la volonté, et la conscience morale naît pour indiquer à celles-ci dans quel sens elles doivent agir. La vie et la dignité sont dans un rapport si étroit que déchoir c'est moins vivre, c'est redescendre quelques échelons de la vie; de là vient que, chez les êtres qui ont le sentiment de leur dignité entière, l'obligation morale parle à la conscience aussi impérieusement que l'instinct de conservation.

Mais tout cela n'est-il pas illusoire et chimérique? Ces divers états moraux sont-ils révélateurs, comme nous sommes tentés de le croire, sont-ils objectifs? Ou bien, de ce qu'ils sont innés, irréductibles, ne devons-nous pas plutôt inférer qu'ils sont de simples legs accrus par une longue hérédité, de simples dépôts séculaires de préjugés utiles à la conservation des sociétés et d'impressions faites par le mystère, alors entier, de l'univers sur le cerveau vierge de nos premiers ancêtres? L'interprétation que nous en avons proposée ou telle autre qu'on en peut donner, si séduisante qu'elle soit, est-elle à un certain degré admissible? Dans quelle mesure approche-t-elle de la vérité, a-t-elle chance d'être vraie? C'est là précisément la condition aléatoire du pari forcé; le doute, à cet égard, varie d'un

homme à un autre selon la race, l'éducation, la réflexion personnelle, la prédisposition mentale et affective à croire et à craindre. Selon que nous nous formerons une idée plus ou moins vraisemblable de la signification de ces états moraux, nous préciserons plus ou moins la probabilité de la condition aléatoire et les chances favorables ou contraires du parti que nous adopterons.

Pour l'Européen moderne et pour tout homme de souche européenne, en dépit de ses efforts pour se soustraire aux pièges de l'illusion, il est bien difficile de suspecter le témoignage de la conscience morale et même celui du sens esthétique, de destituer les mots *valeur morale*, *mérite*, *responsabilité*, *devoir*, etc., de toute portée objective. Le doute sur l'origine transcendante de ces notions intuitives est, en réalité, plutôt verbal que réel; ce que le philosophe n'ose affirmer dans ses spéculations par prudence intellectuelle, l'homme, le père de famille, le citoyen l'affirme résolument dans sa conduite; celui-ci ne tient pas compte des précautions de celui-là; il se sent obligé à la bonne foi, à la justice, en un mot à la vertu, *impérieusement*, non pas par goût, par une sorte de haut dilettantisme, parce que cela lui plaît, mais *indépendamment de sa volonté*, c'est-à-dire par une injonction externe et supérieure, par un impératif catégorique où il reconnaît plus ou moins expressément et clairement son lien le plus profond avec sa cause première et souveraine, avec le divin. Aussi est-il enclin à parier pour l'existence d'un divin dont l'action sur sa destinée n'est pas à négliger; si la passion l'emporte chez lui sur son penchant à parier ainsi et met sa conduite en opposition avec son suprême intérêt, il se le reproche et s'en veut. Il désirerait que sa vie présente ne compromît pas son avenir d'outre-tombe, avenir inconnu, incertain, mais qui pourrait bien être une autre vie réparatrice (rémunératrice ou expiatoire) de la première, car il n'est pas évident que l'essence du divin ne répugne pas à l'égal anéantissement du malfaiteur impuni sur la terre et de sa victime non dédommagée, de l'homme bienfaisant méconnu et de l'ingrat épargné. Nous sentons qu'une pareille indifférence pour le sort de la sensibilité aurait quelque chose d'irrationnel, comme de révoltant chez le principe même de la vie sensible.

Nous ne saurions toutefois nous dissimuler que le scandale ne nous est guère épargné dans le spectacle du monde où nous vivons. La lutte aveuglément féroce pour l'existence en paraît être la loi; les espèces ne subsistent que par le sacrifice continuel des faibles aux besoins des forts. Aucune pitié n'a place dans cette concurrence effrénée des appétits brutaux. L'altruisme ne s'y révèle qu'entre individus de la même espèce et uniquement dans l'intérêt de la conservation de celle-ci; l'amour maternel expire aussitôt que

le petit est devenu capable de lutter à son tour pour défendre et entretenir sa vie. Il semble qu'il n'y ait d'ailleurs absolument rien de commun entre les idées humaines de justice et de bonté et le plan de la création, du moins sur la terre jusqu'à l'apparition de l'homme. Pour prêter au divin la bonté et la justice, il semble qu'il faille le concevoir, sans fondement, à l'image du type humain; et lors même que cette assimilation pourrait être légitime, encore ces qualités devraient-elles, pour revêtir un caractère divin, être absolues, sans conditions qui pussent les borner, et par conséquent accomplies, parfaites. Or si la bonté et la justice humaines sont bien compatibles avec l'existence de la douleur, puisqu'elles ont pour objet principal de la prévenir ou de la compenser, il n'en est pas de même d'une bonté et d'une justice divines; celles-ci, en tant que parfaites, ne seraient pas seulement tenues de corriger les effets du mal, elles seraient par essence même tenues d'exclure éternellement la douleur, et de créer et répartir éternellement dans l'univers la félicité la plus complète; mais toute l'histoire biologique de notre planète proteste, hélas! contre l'attribution de ces qualités humaines au divin. Il en résulte une antinomie cruelle entre les constatations de l'expérience et les intuitions optimistes sur lesquelles se fondent notre morale et notre esthétique. Après avoir relevé toutes les chances favorables à l'objectivité de ces intuitions, nous sommes donc contraints d'y opposer des chances, à peu près égales, qui y sont contraires. Si d'une part nous inclinons, sur la foi de nos suggestions intimes, à parier pour une existence ultérieure où notre besoin de justice, d'amour et de béatitude serait satisfait, d'autre part nous sommes sollicités par l'évidente immoralité des lois naturelles qui sont autour de nous l'expression du divin, à ne point sacrifier la satisfaction présente de nos appétits dans une gageure dont la condition aléatoire ne nous promet aucune compensation à ce sacrifice, puisque nous ne pourrions espérer d'en être dédommagés que par un acte de bonté ou, tout au moins, de justice divine. Nous sommes portés à perdre toute confiance, toute espérance dans nos relations avec le divin.

Cèderons-nous donc à la tentation de renier, comme fallacieuses, les voix de la conscience, d'étouffer comme stériles nos vœux et nos espérances d'ascension supra-terrestre, de refouler comme décevantes nos aspirations vers l'idéal exprimé par la beauté? Nous rejetterons-nous désespérément en arrière dans les étroites limites de la vie animale? Dans ce cas nous imposerions à nos facultés proprement humaines un sacrifice plus grand encore que celui qu'exigerait de nos appétits sensuels le parti contraire. Il faut donc à tout prix essayer de concilier par une recherche opiniâtre les indications spontanées que nous trouvons au fond de

notre cœur avec les données contraires en apparence de l'expérience externe. Mais cette recherche doit être prompte et bornée à des probabilités, sinon elle serait inutile, car autant vaudrait laisser au lent progrès de la science positive la tâche de résoudre les difficultés qu'il s'agit de vaincre. N'oublions pas, en effet, que nous voulons devancer ce progrès, parce qu'il nous faut vivre avant de connaître le secret de la vie; nous ne demandons à la réflexion que des résultats approximatifs qui nous permettent de parier avec des chances suffisantes de gain; la science positive ne nous fournit pas encore des règles de conduite assurées, et nous ne sommes obligés de parier que parce qu'elle n'est pas en état de substituer en nous la certitude au doute. Résignons-nous donc à déterminer seulement ce qu'il nous importe de savoir pour faire pencher, si peu que ce soit, la balance de notre choix. Or, si l'odieux spectacle auquel nous assistons de la lutte pour l'existence entre toutes les espèces terrestres nous scandalise, s'il offense en nous la conscience morale, en revanche le triomphe de la force aboutit à l'excellence de l'organisme révélée par la beauté de la forme, et notre sens esthétique y trouve son compte et vient reviser notre jugement moral et suspendre au moins notre indignation. L'harmonie dans les proportions n'est qu'un signe; elle annonce un progrès de la vie; la complexité et le concert des organes imposent à la forme entière du corps cette variété dans l'unité qui est une condition de la grâce; la démarche, le geste, traduisent les mouvemens de l'instinct et de la volonté; chez les espèces supérieures, la fonction de la physionomie se dégage de toutes les autres, et elle apparaît entièrement distincte et spécialisée dans l'homme. L'homme, en outre, est doué de la plus grande aptitude à l'interprétation des formes; son sens esthétique s'exerce, non-seulement sur les formes des êtres réels qui l'entourent, mais sur celles qu'il est capable de créer et dont les types lui sont indiqués, non fournis, par la réalité; son imagination dépasse le réel et tend vers un échelon de la vie supérieur à celui qu'il occupe. Il n'y a pas de raison pour que la série ascensionnelle des êtres vivans s'arrête et se termine à lui; il est donc bien probable que son aspiration au mieux est objective au même titre que son interprétation de telle ou telle forme expressive revêtue par un être vivant sur la terre. L'astronomie et la géologie nous attestent que, depuis un temps incalculable, la nature en travail fait œuvre de vie, et nous la voyons élaborer encore ses productions pour réaliser quelque idéal obscur, mais indéniable; nous nous sentons entraînés dans cet élan gigantesque vers un but sublime. Ce n'est qu'en faisant violence à toutes les sollicitations de notre essence que nous y résistons; le remords nous avertit de nos déchéances, et aucune considération

philosophique ne le fait taire; une intime joie nous avertit de la valeur que nous donnent nos efforts dans cette direction du mouvement universel; l'admiration nous fait saluer chez autrui toute victoire de la volonté sur l'appétit rétrograde, et de l'amour sur l'égoïsme pour le service de cette cause sacrée : l'épanouissement et l'amélioration de la vie. Valoir toujours davantage, telle est la règle de conduite gravée dans la conscience humaine par le divin promoteur de l'évolution générale. C'est du moins assez probable pour que le plus sûr pour nous soit d'agir comme si c'était certain, car en abandonnant la chance de valoir et de conquérir le rang que nous assignerait notre mérite dans la série ascendante des créatures, nous risquerions d'en redescendre les degrés et nous sacrifierions l'éventualité possible, l'espoir fondé de satisfaire nos plus hautes aspirations, à la crainte de sacrifier les jouissances présentes, mais fort inférieures et fort troublées, d'une vie dégradée. Si l'existence de la douleur nous inspire des doutes sérieux sur la bienveillance divine à l'égard de la création et spécialement de l'humanité, toujours est-il que la valeur morale qui fait notre fierté et à laquelle nous devons la plus humaine joie serait impossible sans la douleur. La suppression de cette espèce de joie, commune peut-être à tout ce qui, dans l'univers, prend conscience de la vie et aspire, serait-elle préférable? La vie paie-t-elle trop cher le sentiment de la dignité? Sans doute tous les hommes ne feront pas la même réponse à cette question. Les héros et les martyrs sont rares, mais ils représentent l'élite du genre humain, ce qu'une sélection laborieuse et lente en a extrait de plus achevé et précisément de plus digne. Nous nous résignerions difficilement à les rayer de la nature pour leur substituer les plus ingénieuses machines à jouissances; nous n'aurions, du reste, pas le droit de le faire sans les avoir consultés, et le silence des tombeaux nous oblige au respect de la loi mystérieuse qui nous y pousse. La vie terrestre est évidemment une mêlée horrible où le cœur saigne à la fois des coups qu'il reçoit et de ceux qu'il voit porter. Rien ne ressemble moins à la tendresse paternelle que l'inexorable rigueur qui préside à cette boucherie. Et pourtant, s'il n'y a de vaincus que les fuyards, si la victoire est féconde, s'il en doit sortir plus qu'un baume, un laurier pour chaque blessure, nous pouvons encore affronter la bataille; elle est d'ailleurs engagée et nous sommes, bon gré mal gré, enrôlés; s'y dérober c'est la perdre, l'accepter c'est déjà la gagner. Parions donc pour la véracité du verbe obscur et cependant si impératif qui, dans les plus intimes profondeurs de notre être, nous intime l'ordre de valoir en collaborant à l'œuvre d'universelle ascension vers l'idéal mystérieux de la nature. En face du terrible problème que le mutisme du monde extérieur impose à la volonté humaine,

adoptons la solution que nous propose la voix intérieure de la conscience. Nous admettons l'utilité de l'instinct chez les bêtes : admettons l'intérêt, par conséquent l'objectivité du sens moral et du sens esthétique chez l'homme, puisque sans cette révélation spontanée l'homme n'est pas plus capable d'agir en homme que l'animal sans l'instinct ne le serait d'agir conformément à sa propre essence, de vivre, en un mot. Si l'animal trouve en lui-même l'impulsion directrice qui lui permet de subsister, il n'est pas vraisemblable que l'homme seul entre tous les vivans de la terre soit dépourvu de toute indication pour sa conduite; or l'indication de ses appétits ne lui suffit évidemment pas, puisqu'elle ne le distingue pas de la bête; il est donc naturel qu'il cherche en lui-même une règle de conduite plus élevée, spécialement humaine, et il n'est pas moins naturel qu'il la trouve dans sa conscience. Ce qu'il engage et risque de perdre en s'y fiant, ce n'est, à proprement parler, rien d'humain, car c'est la part de bonheur qu'il a en commun avec les espèces inférieures ; s'il veut être réellement homme, il ne saurait y attacher un prix comparable à l'avantage que lui offre la grande probabilité d'accomplir sa vraie destinée en sacrifiant cette part grossière de bonheur à la chance d'une félicité digne de lui.

Ajoutons toutefois que ce pari forcé peut rester indifférent à un grand nombre d'individus. En suivant leurs appétits, ils parient à leur gré, quoique à leur insu, s'ils occupent dans l'échelle des races humaines un degré assez voisin de l'animalité pour que leur conscience ne leur suggère presque aucun discernement du bien et du mal, aucune aspiration vers le mieux. Dans les races supérieures mêmes, il existe beaucoup d'individus qui, par une sorte d'atavisme, sont demeurés en arrière sur le progrès moral de leurs ascendans. Ceux-là non plus ne se sentent pas intéressés à prendre parti dans le pari ; ils y restent engagés inconsciemment et sans le moindre souci d'un avenir ultra-terrestre. Il n'y a d'intéressés à en examiner les chances que ceux qui se reconnaissent assez de dignité pour risquer d'y perdre par une aveugle conduite.

Ce que nous venons de dire des conditions du jeu imposé à tout homme par la nécessité où il est de vivre avant de savoir avec certitude comment il doit vivre n'est qu'un énoncé très sommaire de la question. Nous n'avons eu pour but que de faire sentir la portée de la pensée de Pascal, si discutable que puisse être, d'ailleurs, l'application qu'il en a faite. La valeur morale d'un individu, c'est-à-dire le degré où chez lui l'homme s'est dégagé de la brute, peut se mesurer à la conscience qu'il a des risques qu'il court dans cette terrible partie, car il n'en court qu'autant qu'il s'est rendu responsable de son choix en contractant les caractères essentiels de l'humanité.

SULLY PRUDHOMME.

LA

FRANCE EN TUNISIE

III[1].

OASIS ET FORÊTS. — TRAVAUX PUBLICS. CONCLUSION.

XII. — DES CONFRÉRIES MUSULMANES EN AFRIQUE.

Quel sera l'avenir de Kairouan? Il est bien difficile de le dire, quoiqu'il y ait comme l'indice d'un futur mouvement commercial, par suite du fonctionnement d'un chemin de fer Decauville unissant cette ville à la mer par le joli port de Sousse. Il lui faudrait de l'eau, des arbres, des récoltes, puis des voies qui lui facilitent le transit des dattes délicieuses du Djérid et des alfas dont le sol est couvert sur une étendue, allant de son extrême sud jusqu'à la région des chotts. Reprendra-t-elle jamais, la ville sainte, le prestige qu'elle exerçait autrefois sur les populations musulmanes? C'est douteux. Le charme en est rompu par suite de notre présence dans ses murs. Est-ce à dire que les sectes religieuses y soient moins unies que par le passé dans une haine commune contre le chrétien? Ce serait une grave erreur que de le croire, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur l'étude si remarquable du commandant Rinn, *Marabouts et Khouans*.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre.

Un accord ne pourra s'établir, — s'il s'établit jamais, — entre musulmans et Européens, que sur une base religieuse, par un respect profond, mutuel, des croyances qui les divisent. Pour asseoir cette base, à laquelle la politique pourrait être étrangère, — celle-ci ne venant qu'en second dans les préoccupations musulmanes, — il faudrait que nous n'eussions en Afrique que des agens, d'une tolérance extrême, aux idées élevées, connaissant à fond l'Islam, des mandataires pénétrés de cette idée qu'un Arabe ne reconnaîtra jamais d'autres lois que celles sanctionnées par les vicaires du Prophète. Nous attacher le clergé arabe est un point essentiel.

Plus qu'aucun homme au monde, le musulman est religieux et par-dessus tout croyant. S'il s'agite, travaille et lutte, ce n'est pas, comme le chrétien, le juif et les disciples de Confucius, pour amasser des richesses et acquérir des honneurs, mais pour vivre libre dans sa foi et consacrer à la prière le temps qu'elle requiert. La patrie, la famille, l'opulence, ne viennent qu'après. Comme au temps de Mahomet, si l'un de ses disciples combat pour conquérir une province, s'il repousse un envahisseur ou reprend son patrimoine sur les Anglais, comme il l'a fait au Soudan, c'est pour la plus grande gloire d'Allah. Quelle que soit la foi de nos missionnaires, elle est égalée par le plus déguenillé des derviches. Déjà du temps de Mahomet, l'Islam s'est constitué de façon à toujours avoir ses apôtres militans chargés de courir le monde et d'y faire adopter le Coran, de gré ou de force. Ils ne brûlent pas ceux qu'ils considèrent comme des hérétiques, mais ils en font des esclaves si ces hérétiques sont noirs; le yatagan tranche la tête des blancs. A côté de cet ordre de combattans religieux, que l'on ne trouve plus guère qu'en Afrique, l'on en rencontre encore un autre sans cesse à la recherche, par la vie contemplative et les pratiques pieuses, d'un état de pureté morale et de spiritualisme tendant à mettre l'âme en rapport direct avec la divinité. Ce n'est pas le nirvana des Hindous, l'annihilation complète de l'être humain dans une divine méditation, mais un état de perfection qui en approche beaucoup. On les appelle marabouts ou saints, ces contemplatifs, et ils sont vénérés comme tels. L'émir Abd-el-Kader réunissait en lui les deux types suprêmes d'apôtre et de militant. Leurs tombeaux, les blanches koubas aux coupoles arrondies, que l'on rencontre à chaque pas en pays musulman, les ossemens qu'elles contiennent, sont, selon la belle expression de M. Guy de Maupassant, « la graine divine, la semence sacrée qui fécondent le sol illimité de l'Islam, » qui y font germer, de Tanger à Tombouctou, du Caire à la Mecque, de Tunis à Constantinople, de Khartoum aux îles Soulou, dans le sud des Philippines, la religion la plus puissante, la plus mystérieusement dominatrice qui ait

dompté la conscience humaine. Il n'est pas un coin de terre, aussi bien en Tunisie qu'en Algérie, où vous ne trouviez de ces semences sacrées.

Dans les grandes villes, au sein même des mosquées réputées les plus saintes, comme celle du Barbier du Prophète, à Kairouan, se trouvent les *zaouïas*, véritables monastères du moyen âge, où le pèlerin, le voyageur sans ressource trouve asile et secours. C'est dans ces demeures, autrefois inviolables, que se sont formées et se perpétuent des confréries puissantes. L'enseignement religieux y est, fait étrange, pur du matérialisme sanguinaire des derviches fanatiques et de la plèbe musulmane. Les versets du Coran qui ordonnent l'extermination des infidèles n'y sont certainement pas passés sous silence; mais le livre par excellence, *El Kilab*, y est résumé en cinq principaux commandemens qui indiquent bien les sources pures, Bible et Évangile, d'où les a tirés le Prophète. Il faut citer ces commandemens pour prouver jusqu'à l'évidence que les confréries islamites, religieuses toujours, mystiques souvent, ne sont pas seulement empreintes du matérialisme qu'on leur prête :

1° Craignez Dieu au plus profond de votre cœur, et que cette crainte guide vos actions; car elle est le principe de tout bien et tout est fondé sur elle. Elle vous commande de vous méfier de vos passions qui, en vous entraînant vers l'abîme des iniquités, engendrent la haine, l'envie, l'orgueil, l'avarice, enfin tous les vices qui ont leur siège dans le cœur.

2° Imitez en toute chose mes actions; car celui qui s'y conformera me donnera des preuves de son amour, et celui qui y dérogera ne sera pas considéré comme musulman (1).

3° N'ayez pour les créatures ni amour ni haine, ne préférez pas celui qui vous donne à celui qui ne vous donne pas. L'amour ou la haine détourne l'homme de ses devoirs envers la divinité; vous n'avez qu'un cœur; s'il est occupé par les choses terrestres, que restera-t-il à Dieu?

4° Contentez-vous de ce que le créateur vous donne en partage, ne vous affligez pas s'il vous prive d'une partie de vos richesses ou s'il vous accable de maux; ne vous réjouissez pas s'il augmente votre bien-être ou s'il vous fait jouir d'une bonne santé.

5° Attribuez tout à Dieu, parce que tout vient de lui; que votre résignation soit telle que, si le Mal et le Bien étaient transformés en chevaux et qu'on vous les offrît pour monture, vous n'éprouviez aucune hésitation à vous élancer sur le premier venu, sans chercher quel est

(1) D'après la tradition, ces cinq commandemens seraient le résumé des conversations du prophète avec ses disciples.

celui du Mal ou du Bien. Tous deux venant de Dieu, vous n'avez pas de choix à faire.

Le clergé composé de muphtis et d'imans, c'est-à-dire le clergé officiel, chargé de l'entretien des mosquées et de rappeler, du haut des minarets, les fidèles à leurs devoirs, n'ayant aucune influence politique et religieuse, je n'en dirai mot. Le clergé indépendant, celui qui n'appartient à aucune confrérie et celui qui relève des confréries, sont les seuls dignes d'intérêt pour nous, car d'eux dépend la possession sans trouble de nos conquêtes en Afrique ou l'insurrection à main armée contre la domination étrangère. De l'un sortent les marabouts riches, les marabouts de grande famille, ou pauvres comme Job. La majorité de ces saints, ceux qui n'ont d'influence que dans leur entourage, habitent les *zaouïas* ou les monastères. Plusieurs d'entre eux, appartenant à la noblesse religieuse, ont reçu de l'autorité française des croix, des titres honorifiques dans le genre de ceux de nos officiers d'académie; ces faveurs n'ont point été sans effet sur la manière dont ils supportent aujourd'hui notre présence, combattue avec acharnement dans les premières années de l'occupation. De l'autre clergé, il y a beaucoup à dire, car il se compose de puissantes confréries ayant une influence énorme dans le monde musulman. Le sultan, qui craint ces associations, — et non sans raison, car elles lui reprochent l'abandon de l'île de Chypre et de l'Égypte aux Anglais, — s'est décidé à leur prêter son concours, autant qu'il lui est permis de le faire, entouré qu'il est de puissances qui lentement le dépouillent et convoitent son empire déjà fortement réduit. Il est loin d'ignorer que, grâce aux confréries, les mahdis du Soudan et les cheiks de Bagdad ont un pouvoir spirituel autrement grand que le sien. Il ne se passe pas en Europe un événement de quelque importance sans qu'elles en soient aussitôt informées. A Londres, à Paris, elles ont leurs espions qui, au jour le jour, les informent de ce qui s'y passe. A ce sujet, M. Marc Fournel cite un fait probant et d'une rigoureuse exactitude.

« Nous nous trouvions en visite, dit-il, chez le commandant d'un poste important de la Tunisie. Au cours de la conversation, nous lui demandions s'il avait reçu son courrier télégraphique et s'il s'était produit quelque mouvement important dans cette Europe dont nous étions si éloignés.

« — Je n'ai rien reçu, nous répondit-il, mais je suis sûr cependant qu'il ne s'est produit aucun événement grave.

« — Comment cela?

« — Parce que mon bureau d'informations, dont je viens de recevoir le rapport, ne me signale aucune agitation dans les

tribus. S'il était arrivé quelque chose, les Arabes le sauraient avant nous.

« Nous reproduisons cette conversation, ajoute M. Marc Fournel, sans l'accompagner d'aucun commentaire, nous bornant à en affirmer l'exactitude textuelle. Nous pensons, cependant, qu'elle peut servir à faire connaître un ordre de choses dont peu de personnes se doutent en France, même dans l'administration (1). »

On compte une centaine de confréries dans l'Islam, dont les chefs sont désignés généralement par leurs prédécesseurs mourans. Il arrive aussi qu'ils sont nommés à l'élection par les *moggadem* ou cheiks de seconde catégorie. A leur tour, ces cheiks sont élus par les chefs de l'ordre ou par les frères ou compagnons, en arabe les *khouans*. Tous les ans, il y a une sorte de concile que préside le chef et ayant pour objet de faire connaître la situation de la confrérie. C'était, en France, la réunion du chapitre du temps des ordres monastiques. Les moggadem reçoivent, initient les nouveaux khouans et leur font connaître les obligations qu'ils contractent vis-à-vis de leurs compagnons, quelles sont les prières, les signes qui les feront reconnaître. C'est de la franc-maçonnerie comme en Europe, sauf que la solidarité entre personnes d'une même confrérie est autrement réelle que parmi nous. Ce que l'un possède appartient à l'autre : c'est la communauté poussée aux dernières limites. Ils se reconnaissent par la récitation de certaines phrases du Coran, par leur façon de prier, de porter le chapelet qui leur sert à dire, par jour, jusqu'à deux ou trois mille fois le même verset; par la façon de porter le turban, leur ceinture et jusqu'à certains signes et attouchemens. Toutes ces confréries n'ont qu'un but, ne poursuivent qu'une idée, celle de convertir le monde entier à l'Islam.

Je ne puis énumérer ici toutes les sectes dont parle le commandant Rinn, mais je crois nécessaire de faire connaître les principales, celles dont l'influence est énorme et par le nombre de ses affiliés et par le rôle important qu'elles peuvent remplir le jour d'un soulèvement en Afrique.

A Bagdad est le siège principal de la confrérie des *Kaderya*, fondée au XIe siècle par un saint homme, Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani. Mohammed-Achmed, le célèbre mahdi du Soudan, qui, il y a peu d'années, retint longtemps prisonniers des missionnaires français et italiens et des sœurs de charité françaises, appartenait à cette secte. C'est aux principes de charité imposés par Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani à ses adhérens que ces prisonniers durent la vie. L'ordre est très riche, et ses aumônes sont nombreuses. Les musul-

(1) *Le Christianisme et l'Islam;* Challamel aîné, 1886.

mans du Soudan ont été largement soutenus par lui, et à chaque levée de boucliers, il intervient toujours avec une largesse que rien ne lasse. On reconnaît un membre de la confrérie des Kaderya à sa façon de prier. Accroupi, les jambes croisées à la turque, la main ouverte, les doigts écartés sur les genoux, il récite cent cinq fois de suite la célèbre formule bien connue : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah ! » Quand ils se réunissent pour prier, ils se forment en cercle et parlent à haute voix d'une façon cadencée.

En Algérie se trouve la confrérie importante des *Chadelya*. Elle nous est très hostile et elle a cru prudent de transporter son siège principal en Tripolitaine, où elle a changé son nom en celui de *Madanya*. Ce sont de véritables anarchistes, car ils bravent aussi bien notre autorité que celle du sultan de Constantinople. Leur nom, du reste, signifie « révolution. » Le fondateur était né en Espagne, d'où il vint pour prêcher au Maroc et en Algérie. Les adeptes se bornent à dire dans une journée cent fois : « Je demande pardon à Dieu ; » cent fois : « Que les grâces divines soient sur le Prophète, » et mille fois : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah ! » Accroupis lorsqu'ils prient, comme les précédens, ils tiennent leurs yeux fermés ; les genoux sont relevés, les bras passés autour des jambes et la tête baissée entre les genoux. Comme leur fondateur leur a dit d'obéir plutôt à un prêtre qu'à un souverain temporel, ils s'y conforment autant que cela est en leur pouvoir. Cette secte est la plus passionnée de nos ennemis.

Il est une troisième confrérie de l'Afrique septentrionale très importante, celle des *Tidjanya,* fondée aux environs de Laghouat, en 1780, par Sidi Ahmed-el-Tidjani. Elle est digne d'une attention particulière par ce fait qu'elle a montré parfois une sorte d'attachement pour nous en restant neutre quand d'autres Algériens nous combattaient. Abd-el-Kader, outré de son inertie, la châtia sévèrement. Elle attend, comme beaucoup d'autres, qu'Allah lui-même fixe le jour où nous devrons abandonner nos conquêtes en Afrique. Voici la prédiction sur laquelle se base cette croyance bien connue des Arabes : « Vous dominerez un jour tout le pays de l'est. Tout le pays d'Alger vous appartiendra. Mais avant que mes paroles s'accomplissent, il faut que cette contrée ait été possédée par les Français. Si vous vous en emparez maintenant, ils vous enlèveront votre conquête ; si, au contraire, ils prennent le pays les premiers, le jour viendra où vous le reprendrez sur eux. »

Cette prophétie, dont la première phase s'est, en effet, réalisée, a été faite à la fin du XVIIe siècle. C'est au moins étrange.

Le gouvernement français a toujours très sagement protégé les confréries Tidjanya et rendu de grands honneurs à leurs chefs. On

reconnaît ces pseudo-amis de la France, car il ne faudrait pas croire à un attachement sérieux de leur part, — à ce qu'ils ont à la main un chapelet de bois de santal qui les aide à se débrouiller dans les quatre cents *dikrs* ou prières, agrémentées douze fois d'un verset du Coran qu'ils ont à réciter tous les jours.

Après cette confrérie vient celle des *Rahmanya*, ennemie de la précédente. Son chef, à la suite de la révolte de 1871, fut transporté en Nouvelle-Calédonie, d'où il a réussi à s'évader. On le croit à la Mecque. Les *Rahmanya* sont excessivement nombreux en Algérie. Des femmes en font partie, et l'influence de celles-ci, quoi qu'on en ait dit, est considérable sur les hommes en matière religieuse. « Que diraient nos femmes? Voudraient-elles nous voir encore? » disent les Arabes lorsqu'ils hésitent devant un appel à l'insurrection.

Il y a la confrérie des *Bakkaya*, dont le centre est à Tombouctou, puis, celle de la tribu des Ouled-Sidi-Cheikh, très influente dans l'Algérie méridionale. Au Maroc et dans la province d'Oran se trouvent les *Taybyas*, qui doivent répéter journellement quatre mille six cent cinquante fois un formulaire de prières. Il y a encore les *Aïssaouas*, qui, il y a trois ans, furent hués sur les planches des Folies-Bergère, à Paris, et empêchés, par l'horreur qu'ils inspiraient, d'y donner leurs jongleries. A l'Exposition dernière, les visiteurs se montrèrent moins impressionnables; on vint en foule les voir. Les vrais croyans les considèrent pour ce qu'ils sont, des fourbes et des faiseurs de tours. Tout n'est pourtant pas grossier chez eux, et on trouve dans leurs doctrines un mysticisme poussé à une limite extrême. Il n'y aurait qu'un initié qui pourrait nous expliquer les visées de cette secte étrange. M. le commandant Rinn donne de leurs prières ces extraits, bien faits pour étonner :

« Le Prophète dit un jour à Abou-Dirr-el-R'ifari : O Abou-Dirr, le rêve des pauvres est une adoration; leurs jeux, la proclamation de la louange de Dieu; leur sommeil, l'aumône. »

Et ceci :

« Prier et jeûner dans la solitude et n'avoir aucune compassion dans le cœur, cela s'appelle être dans la bonne voie de l'hypocrisie. »

Et quelles belles phrases sur l'amour!

« L'amour est le degré le plus complet de la perfection. Celui qui n'aime pas n'est arrivé à rien dans la perfection... Il y a quatre sortes d'amour : l'amour par l'âme, l'amour par l'intelligence, l'amour par le cœur, l'amour mystérieux... »

Les hommes qui expriment de telles pensées sont les mêmes qui se font sortir un œil sanglant de l'orbite, qui mâchent la feuille

d'un cactus hérissé d'épines, qui broient le verre, avalent les scorpions, déchirent de leurs dents un mouton vivant et s'enfoncent un fer rouge dans leur chair qui crépite. Lorsqu'on fait l'autopsie du corps d'un Aïssaoua, l'on y découvre, comme dans le corps d'un requin, une foule d'objets hétéroclites. Quelles sont les limites de la folie humaine? Bien avisé qui croirait les connaître.

Je terminerai ce résumé des confréries musulmanes par celle des *Snoussya*, la plus nombreuse, la plus militante de toutes. En France, son nom est presque inconnu de tous; en Égypte et en Angleterre, elle rappelle la perte du Soudan et la destruction d'une armée de 7,000 hommes, à la tête de laquelle marchait un trop imprudent général anglais. L'ordre religieux des Snoussya est l'œuvre d'un Algérien, Si Mohammed-ben-Ali-ben-es-Snoussi, qui le fonda en 1835, s'appuyant sur ce qu'il descendait du prophète. Comme tout fervent musulman, il se rendit à la Mecque, où ses prédications le rendirent insupportable; il en fut chassé et se retira à l'ouest de l'Égypte, là où les Grecs avaient jadis fondé une brillante colonie appelée Cyrénaïque, du nom de sa capitale, Cyrène. Le monastère ou zaouïa qu'il y créa, compta bientôt de nombreux adhérens, mais si nombreux que Si Mohammed, persécuté par des sectes jalouses, fut contraint d'aller s'installer au milieu des sables du désert, dans l'oasis de Djer-Boub. Il y créa une nouvelle zaouïa, dont les adeptes se répandirent en apôtres militans dans le centre de l'Afrique, où on les trouve toujours. Lorsqu'il mourut, il avait pour affiliés tous les chefs des tribus soudaniennes et tous les cheiks de la Tripolitaine. Son tombeau est devenu le but de pèlerinages aussi méritans pour ceux qui le font que les pèlerinages de la Mecque. Son fils, le Cheik-el-Mahdi, célèbre en Europe, lui succéda, et, d'une façon si heureuse, que, sans jamais s'être montré à ses partisans, ceux-ci ont longtemps affirmé qu'il portait entre les deux épaules le signe noir et rond, dont Moïse, Jésus-Christ et Mahomet auraient été marqués. C'est, du moins, ce que rapporte une légende arabe.

Les visées des Snoussya sont des plus ambitieuses et leurs pratiques des plus simples. Elles consistent, — les premières à courber le monde entier sous les lois de l'Islam, les secondes, à ne prêcher que les doctrines pures du Coran. Les Snoussya désirent autant que possible ne pas employer la force pour faire des conversions; la persuasion leur convient mieux, mais il est difficile de croire qu'ils n'ont pas combattu les Anglais au Soudan par les armes. Lorsque l'Allemand Gérhard Rohlfs offrit au mahdi l'alliance de la Prusse s'il voulait nous faire la guerre en Algérie, le mahdi refusa. Les Italiens qui, avec son aide, espéraient

soulever la Tunisie ne furent pas plus heureux. Il ne convient pas aux Snoussya de prendre part aux compétitions européennes. En Égypte, lors de la révolte d'Arabi, celui-ci ne reçut d'eux aucune aide. Ce qu'ils conseillent surtout à leurs affiliés, c'est d'abandonner les pays où nous nous installons. Sur leurs instances, 200,000 Snoussya ou des Tunisiens, qui le devinrent par la suite, quittèrent la régence de Tunis dès que nous y eûmes établi notre protectorat. En 1885, le cheik des Snoussya, en compagnie d'autres chefs influens, proclamèrent la déchéance du khédive d'Égypte. Le khédive perdit aussitôt le Soudan, malgré l'assistance de l'Angleterre. Il n'a pu le reconquérir encore.

Le Cheik-el-Mahdi, à son tour, a disparu de ce monde, et s'il n'a pu remplir sa mission, disent les Arabes, c'est qu'il n'était pas le « maître de l'heure, » et qu'il n'avait sans doute pas, entre les deux épaules, le point noir des grands prophètes. Son successeur habite toujours à Djer-Boub, et de ce désert de la Cyrénaïque, son influence s'étend partout où il y a des croyans, et il y en a 200 millions dans le monde entier. Quel est le nombre des affidés à la confrérie du mahdi actuel? On ne peut le dire, car, n'étant pas fermée, elle admet les adhérens de tous les autres ordres.

Lorsque vous rencontrerez sur votre route un Africain dont les bras seront tenus croisés sur la poitrine, le poignet gauche pris entre le pouce et l'index de la main droite, le chapelet non suspendu au cou, mais tenu à la main, soyez certain que vous avez un Snoussya devant vous.

XIII. — DE KAIROUAN A SOUSSE. — L'ALFA, LES FORÊTS, LES OASIS.

En parcourant la régence, sans omettre de visiter les excavations où, à l'époque des invasions, les habitans des villages berbères emmagasinaient les récoltes de la plaine, on se demande comment, sous la domination romaine, ce pays avait pu acquérir la réputation d'un grenier à blé. Et pourtant tout prouve que cette réputation était justifiée. Vous ne rencontreriez pas tant de vestiges de cités antiques de l'Enfida à Kairouan et de Kairouan à Sousse, si la Tunisie avait toujours été la terre désolée qu'elle était avant notre arrivée. Comme dans les premiers jours de votre voyage, c'est à peine si vous trouvez, en allant de Kairouan à Sousse, un lentisque, un jujubier sauvage à l'ombre desquels vous puissiez vous mettre à l'abri du soleil. Du reste, aucune mauvaise rencontre à craindre; en tous lieux, une sécurité parfaite de nuit comme de jour. Il n'y a qu'une chose désagréable, c'est de voir surgir autour de vous, à l'heure du déjeuner, et dès que vous vous installez sur l'herbe fleurie, une troupe de chameaux, de chamelles et de cha-

melets; leur odeur nauséabonde empoisonne l'air que vous respirez; pour vous en préserver, donnez quelque monnaie au gardien du troupeau, pauvre diable qui, accroupi à quelques pas de vous, le capuchon relevé sur sa tête rasée, reste stupéfait à la vue de ce qu'une bouche européenne peut engloutir. Parfois encore, c'est la rencontre d'une troupe d'âniers escortant, jusqu'à Sousse ou à Gabès, un long convoi d'alfa. La bande vous enveloppe de ses cris, tourbillonne autour de vous pour défendre les bêtes contre l'écrasement des roues, puis disparaît perdue dans un nuage de poussière.

L'alfa, que les indigènes des tribus du sud et les gens du Senet conduisent en nombreuses caravanes aux ports de la Skira, de Gabès, de Sousse et de Sfax, occupe en Tunisie de grandes zones, qui s'étendent entre l'Oued Zerad au nord, le Sahel et Sfax à l'est, Kassyn et Gafsa à l'ouest, les chotts El Djérid et El Fedjedj au sud. C'est une plante de la famille des graminées, aux feuilles enroulées, au point de paraître cylindriques, d'une hauteur de 30 à 50 centimètres, et propre à une foule d'usages. C'est grâce à elle que le prix du papier, en Europe, a beaucoup baissé. Il lui faut des terres arides, et sous ce rapport l'alfa tunisien n'a rien à désirer. On voit bien que l'alfa croît ici selon sa nature, en occupant à lui seul des étendues immenses. Si l'on tire sur les feuilles de manière à les détacher, sans briser la tige, la plante ne s'en trouve pas mal et continue à végéter; brise-t-on la tige, la plante meurt. M. J.-L. de Lanessan, dans son intéressante étude sur la Tunisie, nous dit que l'alfa est une denrée avec laquelle chacun est toujours sûr de faire de l'argent, et que c'est principalement le besoin du numéraire qui détermine la plus ou moins grande récolte qui s'en fait (1).

Lorsqu'on a vu passer devant ses yeux les petits fardeaux de la graminée que transportent des ânes et des chameaux, chacun d'eux escorté par son propriétaire, on a peine à s'expliquer comment une telle industrie peut faire vivre ceux qui la pratiquent. La valeur de l'alfa est de 5 à 7 piastres les 100 kilogrammes (2), et il ne s'en exploite pas moins de 10,000 tonnes; il faut donc qu'il y ait rémunération. Elle doit être bien légère, cette rémunération, car ce qui doit coûter à l'indigène, ce n'est pas de détacher la feuille, de la rouler en fardeau, mais de la transporter jusqu'au port d'embarquement. Heureusement, que dans ces doux et heureux climats, bêtes et gens ne mangent que ce qu'il faut pour vivre, et que le temps n'y a jamais été considéré comme monnaie.

M. de Lanessan désirerait que le gouvernement ou plutôt que le

(1) *La Tunisie;* chez Félix Alcan, 1887.
(2) Environ 3 fr. 50 cent.

protectorat se préoccupât de l'exploitation de l'alfa, ainsi que l'administration française le fait en Algérie. Il me paraît que le reboisement du pays doit tout primer. Avec une Tunisie boisée, on obtiendrait sans doute ce que le colonel Roudaire cherchait en voulant transformer la région des chotts en mer intérieure, c'est-à-dire des pluies, et, avec elles la fertilité comme au beau temps de Pline. Il faudrait encore que l'administration se souvînt à tout instant que l'impôt dont sont frappés les arbres à fruits, les défrichemens qui en ont été la conséquence, que la dent dévastatrice des moutons et des chèvres, en perpétuant la destruction de la haute végétation, ont modifié le climat à un tel point que, là où il ne pleut pas avec abondance, règnent la stérilité et la désolation. La sécheresse en Tunisie a été et sera longtemps le fléau le plus redoutable de ce pays, c'est pour cela que rien ne doit être épargné pour le combattre.

Il y a pourtant en Tunisie de belles forêts, et ceux qui ont visité le pavillon où, à la dernière exposition, des spécimens de ses essences étaient classés, doivent en avoir gardé une impression favorable. Malheureusement, elles ne couvrent que les massifs de la Kroumirie, et leur action bienfaisante ne se fait guère sentir au loin.

D'après les observations météorologiques faites depuis quatre ans dans la régence, la direction des travaux publics nous apprend que la moyenne annuelle de pluie tombée à Aïn-Draham, village retiré au milieu des grands massifs de la Kroumirie, a été de 1,760 millimètres, tandis qu'elle n'a été que de 400 à 600 millimètres dans les autres stations situées dans la région montagneuse, mais dénudée, du centre. La situation géographique et la proximité de la mer ne suffisent pas à expliquer une différence aussi considérable, dont il faut voir une des causes principales dans le voisinage des forêts qui entourent l'Aïn-Draham. Il faudrait, pour rendre leur ancienne prospérité aux régions incultes, reconstituer le remarquable aménagement des eaux du territoire créé par les Romains, s'évertuer à rétablir le régime primitif des pluies, des sources et des rivières, et c'est pour atteindre ce but qu'il semble si urgent de reconstituer les anciens boisemens.

Le gouvernement français, dès l'année 1882, avait envoyé en Tunisie une mission forestière chargée de procéder à la reconnaissance des massifs. Elle y constata l'existence d'importantes forêts de chênes-liège dans la région de Ghordimaou et de boisemens de pins d'Alep dans la tribu des Riah, au sud de Tunis et aux environs du Kef. Une direction des forêts fut dès lors instituée et rattachée à la direction générale des travaux publics. Pour

combattre le fléau des incendies, il fut décrété que quiconque mettrait ou tenterait de mettre le feu à des parties boisées serait puni de mort; en 1885, deux individus qui, par malveillance, détruisirent 10,000 hectares de pins d'Alep dans la région d'Aïn-Draham, furent fusillés sur place.

Le programme de 1883, tracé par le chef de la mission forestière, comportait l'exécution de trois natures de travaux : les démasclages destinés à mettre en rapport les massifs de chênes-liège, l'établissement de tranchées de protection contre l'incendie, et l'ouverture de chemins et sentiers. Tous ces travaux ont été entrepris; il a été démasclé, depuis l'année 1884, près de 3 millions 500,000 chênes-liège. Pendant la même période, 1,200 hectares de tranchées de protection ont été ouverts; plus de 600 kilomètres de routes et sentiers forestiers ont été construits, et de nombreux barrages, ayant nécessité l'emploi de 8,000 mètres cubes de matériaux, ont été établis sur les ravins. Tout ceci est trop récent pour que l'exploitation des forêts ait donné des revenus importans à l'État. Il y a plus : les dépenses excèdent encore les recettes. Dans un avenir prochain, le contraire pourra se produire.

Ce n'est qu'à partir de Sfax et en remontant de Sfax au nord que le blé et l'orge sont cultivés par des indigènes vivant sous la tente de toile ou le gourbi de broussaille. Dans cette région, la pluie, tous les ans, tombe avec régularité, mais combien de terrains néanmoins restent improductifs! Il faudrait des bras, des capitaux, et détruire l'incurie avec laquelle se fait la culture. Point d'engrais et un labour à la baguette! La raison de cette insouciance est due à ce que les terres n'appartiennent que rarement à ceux qui les travaillent. Pourquoi un fermier se tuerait-il à la peine lorsqu'il sait qu'il ne récoltera que la misère, et si, devant ses bœufs, se trouvent des lentisques, des figuiers de Barbarie et autres broussailles improductives, pourquoi se fatiguerait-il à les arracher? Vous imaginez-vous dans nos plaines de la Beauce, des massifs de ronces et d'églantiers s'épanouissant au milieu d'un beau champ de froment? En Tunisie, cette vue vous est donnée à chaque pas et elle ne choque ni le propriétaire du champ, ni celui qui a mission de l'ensemencer. Comment s'étonner alors qu'une terre, même très fertile, ne produise que 6 hectolitres d'orge ou de blé par hectare?

Les fermiers ou les *khammès*, comme on les appelle ici, n'ont rien à eux lorsqu'ils entrent en fermage : attelages, semences, charrues leur sont fournis. La récolte rentrée, on la divise en cinq parts, et la cinquième part revient au fermier. Ce cinquième est insuffisant pour lui permettre de vivre, surtout s'il a femme et famille. Malgré des privations qui dépassent tout ce qu'on peut se figurer, malgré la nudité, une nudité malpropre, dans laquelle il laisse

ses enfans pour n'avoir pas à leur acheter des hardes, le khammès, bientôt à bout de ressources, se voit contraint d'emprunter quelques centaines de francs à son propriétaire ; du moment où il a fait cet emprunt, le misérable n'est plus libre : il devient en quelque sorte l'esclave de celui qui l'a obligé. Découragé, abattu, il travaille sans goût cette terre confiée à ses mains, terre qui, au lieu de l'aisance et de la liberté, ne lui rapporte que le servage. Que la récolte soit bonne ou mauvaise, le propriétaire, qui vit également de peu, se contente de la part du lion qu'il s'est faite. Peut-être serait-il plus équitable ou plus charitable à l'égard de son khammès si les impôts que prélève le gouvernement beylical sur quiconque possède n'étaient pas exorbitans. Ils dépassent souvent le dixième du revenu.

L'impôt qui frappe plus lourdement le propriétaire-cultivateur est celui qu'on appelle l'*achour*. Il est réglé par des commissaires spéciaux qui, tous les ans, doivent constater *de visu* le rendement des terres cultivées, et c'est sur ces rendemens qu'il est établi. Comme il est impossible que ces experts puissent voir de leurs propres yeux et avec l'attention voulue tout ce qui a été ensemencé dans leur région, c'est l'arbitraire et le bon plaisir qui trop souvent règlent l'impôt.

Il ne faut donc pas s'étonner si de Tunis à Kairouan et de Kairouan à la région des chotts, vous rencontrez tant de terres sans culture. Ce n'est qu'en quittant la ville sainte, après avoir traversé de grandes zones couvertes à perte de vue de mauves en fleurs, de boutons-d'or, de pâquerettes blanches et d'une pâle immortelle que, non loin de Sousse, vous trouvez des jardins où flamboie la grenade, où les figuiers et les oliviers atteignent de magnifiques proportions. Il en est ainsi dans tout le Sahel tunisien, région qui s'étend de Mahadia à Monastir et de Monastir à Sousse.

Charmante et délicieuse relâche que celle que vous faites dans cette dernière ville après tant de journées passées sous un ardent soleil et sans qu'un peu de verdure ait réjoui vos yeux. Et qu'elle est bien campée, la jolie ville arabe avec sa ceinture de murailles blanches sur le bord de la mer bleue ! Faites en sorte d'y arriver à la tombée de la nuit, après une journée brûlante, et vous vous sentirez revivre, enivre, en y respirant à pleine poitrine l'air pur et frais qui vous vient du large.

On trouve aussi l'olivier aux environs de Tunis et de Bizerte, mais là il est si vieux, si creux, si décharné, qu'il est fort possible que Marius ou Caton d'Utique se soient assis à l'ombre de son premier feuillage. L'olivier se rencontre aussi dans la partie inférieure de la presqu'île du Cap-Bon, aux environs de Sfax,

de Gafra, de Zarzis, et de cette émeraude émergeant d'une mer couleur de saphir, l'île de Djerba. Mais où il est supérieur à toutes les cultures, c'est dans la région qui, en Tunisie, porte le nom de Sahel. Officiellement, le Sahel donnerait 3,200,000 pieds d'oliviers, mais comme chacun d'eux paie une taxe, il en est des milliers que l'on doit cacher aux Argus collecteurs. Aux environs de Tunis et de Bizerte, dans une portion de la presqu'île du Cap-Bon, la dîme sur les oliviers est perçue en nature à raison de 12 pour 100. Chaque année, à la fin de novembre, la perception est mise en adjudication, mais sur la mise à prix fixée par les *amins* ou experts.

Pour quel motif l'olivier n'est-il pas cultivé dans la Régence sur une plus grande échelle, là où le terrain et le climat lui conviennent parfaitement? C'est parce que le fisc le frappe et le pressure encore plus qu'un moulin n'en pressure le fruit. Ainsi, dans ce Sahel dont je parlais à l'instant, l'impôt unique dont l'arbre à huile est actuellement atteint représente sept impôts anciens qui furent supprimés, il est vrai, mais pour se reproduire en un seul. Le Tunisien payait en quelque sorte pour l'air qu'il respirait et pour le sommeil qui lui ôtait le souvenir de sa misère. Afin qu'il ne s'en aperçût pas, le bey Ahmed, prédécesseur du bey actuel, créa un impôt unique. Seul, le trésor du souverain y trouva son compte. Cela s'appelle le *kanoun* des oliviers. Voici sur quelle base l'impôt de ce nom est établi.

Les arbres sont classés en trois catégories : la supérieure, la moyenne et l'inférieure. Leur classification, d'après ces trois catégories, est inscrite d'abord sur un registre spécial, puis sur neuf autres tout aussi spéciaux, puis sur un autre registre, — spécial sans doute aussi, — destiné aux archives du ministère des finances. Ce n'est pas tout. Il est fait quatre expéditions des classifications dont une reste déposée dans les mains du gouverneur du Sahel. Qu'on se figure la place prise par ces paperasses et la quantité de gratte-papiers qu'elle exige! On recule épouvanté si l'on apprend sans préparation que le même régime d'inscription, de classification, de catégorie, etc., est appliqué aux dattiers.

Il est entendu que le paiement des *kanoun* n'est exigé qu'autant que les arbres produisent, mais je dois dire que le propriétaire d'un champ d'olivier doit payer encore sur chaque 100 piastres de perception 1 piastre 1/2 au collecteur à titre de compensation « pour les risques d'erreurs dans sa comptabilité. » N'est-ce pas un comble?

Dans cette législation agricole, je ne vois qu'un allègement aux tracasseries imposées aux possesseurs d'arbres à fruits, et c'est celui-ci : lorsque le comité de recensement ou de la *Gaba*, ainsi

qu'on le désigne, reconnaît que la taxe est trop lourde pour certaines contrées, un décret, sur la demande de ce comité, peut le réduire dans des proportions équitables. Comprend-on maintenant pourquoi les Kairouanais firent un si grand abatage de leurs arbres dès qu'il fut question d'en faire la classification?

Le reboisement par l'olivier devrait être pris à tâche sérieuse par le protectorat français, et la gloire qu'il en recueillerait le ferait bénir dans les siècles futurs. Le grand obstacle est la lenteur que l'arbre met à produire, car on estime qu'il lui faut cinq ans pour porter les premiers fruits, dix ou douze ans pour qu'il soit en plein rapport. Il y a aussi le mal que l'on a à préserver l'olivier dans sa grande jeunesse de la dent des troupeaux nomades, et, par-dessus tout, les exactions du fisc, sur lesquelles il est superflu de revenir. Pour triompher de la première difficulté, il faudrait pratiquer sur une grande échelle ce qui se pratique aux environs de Sfax. Le propriétaire d'une terre, achetée généralement à très bon compte, met à la disposition d'un fermier des plants, des chameaux et des instrumens aratoires, ainsi que cela se fait pour les terres à blé ou à orge. Pendant deux ans, le propriétaire nourrit son *khammès* même pendant trois ans, si cela est nécessaire. Quand vient cette troisième année, que l'olivier est près de son rapport, le *khammès* sème des céréales sous les oliviers. Le produit de la récolte est ensuite divisé ainsi : un tiers au propriétaire, deux tiers au fermier, ce qui met celui-ci déjà à l'aise. Quand vient la douzième année de ce fermage, le propriétaire reste seul, absolument seul maître de sa terre et de ses arbres alors en plein rapport.

Pour préserver les jeunes pousses de la dent des chèvres et des moutons, il est un moyen ingénieux employé en Allemagne par un riche propriétaire, M. le comte Kielmansegg. M. de Bismarck, son voisin, voisin fort incommode, paraît-il, a appliqué ce procédé à ses propriétés, il peut être mis partout en usage à peu de frais. On divise en plusieurs carrés un grand champ destiné à recevoir des semis d'arbustes; les uns sont entourés d'une clôture assez forte pour empêcher les bêtes d'y pénétrer, les autres restent accessibles aux moutons. Quand les arbustes des carrés fermés sont devenus assez grands pour ne plus courir le risque d'être broutés, on les délivre de leurs barrières, et celles-ci sont utilisées de nouveau pour clore les carrés qui, jusque-là, avaient servi au pâturage.

Si, au lieu de vous rendre de Kairouan à Sousse, vous poursuivez votre excursion dans la direction du sud, vous arriverez dans la région des chotts, à la limite de l'immense désert qui, du Nil à l'Atlantique, couvre une étendue de 120,000 lieues carrées. Tout n'y est pas sans végétation, ainsi que les explorations de Stanley

nous l'apprennent; on y trouve de grandes forêts vierges ou *Choba*, des terrains rocailleux, *serir*, de hautes montagnes, *Djebel* ou *Nedjed*, recouvertes à leur base d'une luxuriante végétation où abondent le bananier ou autres essences, et puis les sinistres *Ghoud* ou sables mouvans. Ceux-ci sont de vastes cimetières où dorment d'un sommeil éternel les caravanes surprises par le simoun ou terrassées par la soif. — L'on peut vivre longtemps sans manger, me disait le savant docteur Landouzy lorsque nous buvions l'eau saumâtre des puits à Kairouan, mais vivre sans boire durant bien peu de jours est chose impossible. L'agonie est affreuse et conduit rapidement à la mort. Les *Ksours*, ces ruines imposantes des caravansérails fortifiés que les premiers maîtres de l'Égypte construisirent dans leurs pérégrinations d'Alexandrie au Sénégal, prouvent cependant que ces solitudes ont été parcourues à des époques lointaines par plus d'un voyageur. Les tables de Ptolémée en indiquent les principales stations. Quel changement s'est-il donc produit dans la nature pour que ces itinéraires aient pu être à jamais nivelés par les poussières du désert, poussières impalpables et toujours agitées comme les feuilles du tremble?

Revenons aux chotts, heureusement plus accessibles, vers ces lacs qu'anime un monde d'oiseaux bavards, où M. Tissot a placé la terre mythologique des Tritons et où M. Roudaire a fait tant de patientes et infructueuses études. Le projet de changer ces chotts en une mer intérieure est, on le sait, pour toujours abandonné. Il a suffi, pour réduire à néant ce projet grandiose, d'un lumineux rapport, lu en 1884, au congrès scientifique de Blois, par un grand botaniste, membre de l'Institut, le docteur Cosson.

Faute de mer intérieure, le commandant Landas, à l'instigation de M. de Lesseps, a fait creuser dans le Djérid tunisien un certain nombre de puits artésiens qui fournissent aux palmiers-dattiers le complément de ce qu'il leur faut pour croître et prospérer, c'est-à-dire l'eau : « Les dattiers, disent les Arabes, doivent avoir la tête dans le feu et les pieds dans l'eau. » C'est de cette contrée que le commandant Landas a voulu fertiliser, que Pline a dit : « Là, sous un palmier, très élevé, croît un olivier ; sous l'olivier, un figuier ; sous un figuier, le grenadier ; sous le grenadier, la vigne ; sous la vigne, on sème le blé, puis des légumes, puis des herbes potagères, tous dans la même année, tous s'élevant à l'ombre des uns des autres. »

J'écris ces lignes aux bords de la Méditerranée, dans une des parties les plus fertiles de notre terre de Provence, entre Antibes et Carqueiranne, et ce que Pline voyait en Afrique, je le vois ici avec un surcroît d'anémones, de tulipes écarlates, d'iris mauves et de violettes.

Mais les puits artésiens de la Tunisie, créés également sur une très grande étendue dans le sud algérien par la société de ce nom et la compagnie de l'Oued-Rirh, seraient insuffisans dans les chotts du Djérid et ne feraient pas que l'exportation des dattes se fût élevée, depuis 1886, à plus de 600,000 francs, si les cultivateurs tunisiens, qui, depuis quelque temps, lui préfèrent la culture des oliviers, n'avaient de belles et nombreuses oasis où les palmiers poussent et prospèrent sans grand labeur.

L'oasis de Gabès est un admirable jardin ; là, à l'ombre des palmes, les arbres à fruit du sud de l'Europe croissent admirablement. La vigne y pousse, enlaçant les dattiers de ses souples sarmens ; à la saison des vendanges, les raisins en descendent sous forme de belles grappes dorées que l'on cueille debout et à la main. Le charme de cette oasis de Gabès est d'autant plus séduisant qu'elle touche aux solitudes sahariennes, qu'une ceinture de sable fin l'entoure et que la mer, une mer d'un bleu méditerranéen, est proche et lui prodigue ses brises rafraîchissantes. Par malheur, lorsque l'été n'est pas exceptionnellement chaud, les dattes n'arrivent pas à une maturité complète ; des fièvres causées par le manque d'une eau bonne à boire détruisent aussi souvent la santé, et ruinent les forces des Européens qui vont s'y établir.

A 30 kilomètres de cette ville, l'on trouve l'oasis d'El-Hamma, où 70,000 palmiers sont en culture. Puis viennent les oasis de Zarzis et de Djerba ; mais là, comme à Gabès, un chaud soleil manque aux fruits et l'eau limpide à l'homme.

Il est une région au sud de la Tunisie, appelée Nefzaoua, très riche en oasis. Dans la partie méridionale, on en compte jusqu'à trois cents, et, dans la partie septentrionale, elles occupent une étendue de 40 kilomètres. Le chiffre des dattiers qui s'y cultivent est évalué au minimum à 300,000. Ils sont constamment menacés d'être envahis par les sables mouvans ; les indigènes réussissent tant bien que mal à s'en préserver en établissant des canaux sous les monticules dorés que forment les dunes. C'est un travail qui fait le plus grand honneur à ceux qui ont eu l'heureuse idée de le mettre en pratique. Les dattes de la Nefzaoua sont excellentes, car presque toujours elles atteignent à la maturité voulue. Si elles n'ont pas la célébrité de celles de Djérid, c'est parce qu'elles s'exportent peu et sont consommées sur place.

Une carte, même une carte réduite de la Tunisie, vous signalera tout de suite l'isthme qui, placé entre le chott Rharsa et le chott El-Djérid, porte ce dernier nom. Les oasis y sont nombreuses, mais les plus riches et les plus belles sont celles de Nefta, de Tozeur et d'El-Oudian. La population réunie de ces trois groupes

est de 20,000 âmes; celui de Nefta est le plus peuplé : 9,000 habitans; Tozeur, 6,000, et El-Oudian, 4,000. La production des 600,000 palmiers qui y croissent et paient la taxe a été, dans ces dernières années, de 24 millions de kilogrammes de dattes. Leur qualité est supérieure à toutes celles que l'on trouve en Tunisie, et l'on eût pu s'en assurer en visitant en gourmet l'Exposition du Champ de Mars. Elles ne reconnaissent pour rivales que les produits similaires du sud de Biskra.

Ces contrées si favorisées sont menacées d'un enfouissement sous les sables. Ceux-ci poursuivent leur marche sans cesse envahissante et, l'indolence des indigènes aidant, la disparition des végétaux est certaine. J'omettais d'ajouter que l'impôt qui frappe le dattier n'est pas fait non plus pour encourager les personnes qui s'adonnent à cette culture. Ainsi, chaque dattier Deglat ou dattier en pleine production, est soumis à un impôt de deux piastres quatre caroubes dans les provinces ou oasis de Tozeur et Gafra (1). Les palmiers d'oasis moins riches, comme celles de Chebika, Tamerza et Midas, sont taxés à 1 piastre 8 caroubes. Les dattes ne peuvent entrer à Tunis que par deux portes, celle de Bab-Alaoua et de Bab-Sidi-Abdallah ou par la porte de la Marine. Elles y paient par charge de chameau, 7 piastres 1/2 pour les dattes de première qualité et 5 piastres pour les dattes d'autres provenances. Si elles entrent par mer, la taxe est réduite à 5 ou 2 piastres 1/2 selon leur provenance. Ce n'est pas tout. Ces fruits, qu'il a fallu transporter jusqu'à un port d'embarquement à dos de chameaux et par des voies non tracées, supportent encore à leur sortie un droit de 22 piastres 10 caroubes par 100 kilogrammes; il descend jusqu'à 1 piastre 4 caroubes, mais pour les qualités inférieures. Les produits de la Tunisie ayant eu jusqu'ici la malchance d'être frappés d'un droit d'importation dans les ports français, on voit combien

(1) Le système monétaire de la régence n'a jamais été défini avec précision; aucun règlement d'ensemble ayant un caractère permanent n'existait sur la matière antérieurement à l'institution de la commission financière; chaque émission donnait lieu à un décret spécial. Ces décrets, qui constituent les seuls élémens législatifs que nous possédions sur les anciennes monnaies tunisiennes, n'ont pas, à vrai dire, pour objet l'établissement d'un régime monétaire déterminé, même restreint à une seule émission; mais, la fabrication des monnaies étant confiée à un entrepreneur, ils relatent simplement les conditions du marché. C'est uniquement comme clause d'un contrat qu'ils indiquent le poids des pièces à fournir. Quant au titre, il se trouvait fixé par ce fait que le métal employé n'était autre que celui des monnaies européennes, contenant un dixième d'alliage. Pour le reste, l'usage seul servait de règle. En résumé, la pièce en or de 10 piastres équivaut à 5 fr. 49; la piastre argent, 0 fr. 63, ou 13 caroubes, ou 42 aspres cuivre. (*Législation de la Tunisie*, 1889.)

il a été difficile que la datte, ce fruit exquis, d'une nourriture si saine, fût mise à la portée des bourses modestes.

Dans l'intérêt des malheureuses tribus du sud et pour augmenter les plantations dans les oasis, il me semble qu'un dégrèvement des droits s'impose. Que ces droits soient réduits aussi bien sur les oliviers que sur les palmiers, et, dès lors, leur reproduction augmentée, encouragée, comblera par un plus grand nombre d'arbres imposables le déficit momentané qui pourra se produire dans les revenus du trésor.

XIV. — TRAVAUX PUBLICS DE LA RÉGENCE, PROJETS DE VOIES FERRÉES.

L'honorable M. Michaud, directeur général des travaux publics en Tunisie, est inévitablement voué aux dieux infernaux par l'excursionniste français qui s'aventure dans l'intérieur de la régence. Celui-ci l'accuse de n'avoir pas encore ouvert des routes carrossables dans toutes les directions, de chemin de fer tout le long du littoral, de n'avoir pas jeté de passerelles sur les rivières qui sillonnent la région, voire des ponts pouvant être comparés par leur majestueuse hardiesse à celui que les Romains ont jeté sur le Gard.

L'excursionniste qui, trop souvent, commet la regrettable distraction de voyager en Tunisie pendant les trois mois où le ciel y fond en eau, lorsque les moindres ruisseaux deviennent des torrens, devrait savoir qu'un pays, quelque beau qu'il soit, n'est bon à parcourir qu'avec un soleil resplendissant; et j'ajoute, en ce qui touche la régence, qu'il n'est pas permis d'ignorer qu'une situation financière peu brillante n'a pas encore permis de consacrer de fortes sommes à ses travaux publics. Examinons le passé.

En 1883, au moment où s'instituait la direction française, il n'existait dans toute l'étendue de la Tunisie d'autre route empierrée que celle de la capitale au Bardo, d'une longueur de 4 kilomètres. A la fin de décembre 1889, il y en avait 450 kilomètres entièrement achevés et 129 autres en voie de construction (1). Le compte-rendu de la marche des services de 1883 à 1889 nous enseigne qu'à la première de ces dates, toutes les voies de communication étaient à l'état de pistes, d'une largeur très variable, ne présentant que rarement des déclivités excessives, suffisantes cependant pour assurer, dans les temps secs, la circulation à de légères *arabas*, voitures à deux roues du pays, mais impraticables en hiver. Dans les parties marécageuses, facilement submersibles ou avoisinant les lacs, dans les terrains sa-

(1) *Direction générale des travaux publics.* Tunis, 1889.

blonneux de la côte est, la circulation était même difficile en toute saison. Qui a visité la Tunisie en a fait largement l'expérience. En théorie, les caïds étaient chargés depuis un temps immémorial de l'entretien des voies de communication de leurs caïdats; ils avaient le droit de réquisitionner pour ce service tous les hommes valides de dix-huit à cinquante ans; de même, en vertu d'un usage presque universel, tout homme valide, inscrit sur le rôle de l'impôt de capitation, pouvait être tenu de participer à tout travail utile à la tribu, par conséquent, à l'entretien des pistes, mais ces dispositions étaient tombées en désuétude.

Par ce qui précède, on devine ce que pouvaient être les ponts tunisiens. Aucun ouvrage d'art ne facilitait la traversée des dépressions ou même des rivières. Seuls, quelques grands ponts, construits à une époque ancienne, permettaient de franchir les fleuves les plus importans; ils n'étaient aucunement entretenus, à l'exception de quelques-uns d'entre eux, pour lesquels l'administration religieuse des biens habbous disposait de fondations pieuses affectées par les donateurs à cet entretien.

On voit ce qu'il y avait à faire en Tunisie dès 1883; on verra ce qui a été fait depuis lors avec un personnel restreint et de faibles ressources. Mais avant, disons qu'actuellement le programme suivi consiste à rectifier et à empierrer les passages les plus difficiles, à établir les ouvrages d'art destinés à maintenir la durée des communications entre les principaux centres de population, et à ne construire de routes empierrées dans toute leur longueur, que sur des points particuliers où cet empierrement est nécessité par la nature du terrain, l'exiguïté du parcours, le voisinage de Tunis, et encore, là seulement où la fréquentation des pistes le rendra nécessaire. Je fais cette restriction, parce qu'en voyant au milieu d'un site désert et sauvage le campement d'un agent-voyer, des nègres à peu près nus et aux formes athlétiques, cassant des cailloux sous un soleil de feu, l'idée m'est venue qu'il faudra encore bien des jours et de longues années avant qu'on y voie régner la vie et le mouvement. Le cavalier tunisien, comme le conducteur de chameaux, préférera pour les pieds délicats de sa monture et les sabots en caoutchouc de l'animal à deux bosses, la piste fleurie, sans ornière, où je les ai vus paisiblement cheminer.

Les routes qui ont été empierrées depuis 1883 sont celles de Tunis à la Goulette, de Tunis à la Soukra, et toujours en partant de Tunis, les routes de la Manouba, du Bardo, de Sousse, de Bizerte, de Mornakia, de Zaghouan et du Kef; puis, celles de la Marsa, de Rhadès à Soliman; de Sousse à Kairouan, de Sousse à Médhia, de Sfax à Tunis; route du Kef à Souk-el-Arba et à Tabarka; de Tabarka à la Calle et de la Calle à Daïn-Draham. Soit

450 kilomètres empierrés représentant une mince dépense de 6,500,000 francs. Peut-on restreindre pendant sept ans un service aussi important que celui des routes à des ressources pécuniaires plus minimes ? Cent vingt-neuf autres kilomètres sont actuellement en construction. Tout ce réseau se ramène actuellement à deux grandes lignes nord-sud allant, l'une de Tabarka au Kef par Daïn-Draham et Souk-el-Arba; l'autre, de Bizerte à Sfax par Tunis, la presqu'île du Cap-Bon, Sousse, Monastir et Médhia; puis à deux autres lignes est-ouest reliant, l'une, Sousse à Kairouan, l'autre, Tunis au Kef, par Medjez-el-Bab et Testour.

Les ponts, faute d'argent, nerf des viaducs comme il l'est de la guerre, ont été négligés jusqu'ici; ce qui a été fait en ce genre a été construit trop peu solidement, et les oueds ou rivières métamorphosées en avalanches liquides ont tout emporté. On termine actuellement un pont à tablier métallique de 10 mètres d'ouverture sur l'oued Bayla, route de Sousse à Kairouan, et un pont en charpente sur l'oued Bir-lou-Bit, route de Tunis à Sousse. Trois autres viaducs sont en construction sur l'oued Medjerda: à Sloughia et à Souk-el-Khémis, et sur l'oued Mellègue direction de Souk-el-Arba.

Ce qu'il y a d'important pour ces ouvrages qui pourraient s'éterniser faute de bras, c'est que le recrutement des travailleurs est assuré par le caïd du territoire où ils s'exécutent; chaque terrassier travaille au plus trois jours par an, aux époques où les travaux des champs leur laissent des loisirs. Bon nombre de pistes sans empierrement ont été mises dans un état parfait, grâce à ce système de prestation.

Le plus ancien chemin de fer en Tunisie est celui que vous prenez en débarquant; il vous conduit de la Goulette à la capitale sans danger, c'est certain, mais sans hâte. Il fut mis aux enchères en 1880, après avoir appartenu à un noble hidalgo qui le rétrocéda à une compagnie anglaise. C'est à la société italienne Rubattino qu'il fut finalement adjugé. Cela n'a pas été une mauvaise affaire pour elle, mais les jours de prospérité de cette petite voie sont comptés; ils finiront avec l'achèvement du port de Tunis. Au moment où la compagnie Rubattino devint maîtresse du réseau en question, il n'existait aucun cahier de charges relatif à cette concession. A la suite de propositions qui furent longtemps rejetées, la compagnie dut accepter le droit de contrôle et de surveillance par le gouvernement. Toutefois, elle est libre, et elle en use, de régler à sa guise la marche des trains, et, ce qui est plus sérieux, d'appliquer dans chaque cas particulier les tarifs qui lui conviennent, mais sans dépasser toutefois les tarifs généraux fixés par le gouvernement.

La ligne de Tunis à la frontière algérienne appartient à la com-

pagnie française Bône-Guelma. Dès 1874, cette société avait obtenu du gouvernement français, pour l'extension du chemin de fer à ouvrir sur le territoire tunisien, les faveurs financières concédées à son réseau algérien. Le gouvernement de la république lui garantissait, pour les lignes de la Medjerda et jusqu'à concurrence d'une longueur totale de 220 kilomètres, un revenu annuel de 10,122 fr. par kilomètre exploité. De son côté, le gouvernement du bey lui faisait la remise gratuite des terrains nécessaires à son chemin, lui réservant, en outre, le droit exclusif de construire des embranchemens sur la ligne concédée jusqu'à une distance de 50 kilomètres. Comme l'ensemble des lignes exploitées par la compagnie Bône-Guelma n'avait pas en longueur les 200 kilomètres qui lui avaient été assurés, elle eut la bonne fortune de faire accepter par le gouvernement français l'embranchement du chemin de fer de Tunis à Hamman-Lif d'une longueur de 17 kilomètres. C'était le premier acheminement vers le Sahel. Elle obtint une nouvelle concession en 1885, mais insignifiante, celle de l'embranchement de Béja-Gare à Béjaville.

La compagnie Bône-Guelma est aussi propriétaire de la ligne de Sousse à Kairouan. Cette voie ferrée, — un Decauville dont l'exploitation est faite par chevaux traînant des plates-formes dans le genre de celles dont les visiteurs de l'Exposition ont grandement usé, se réduit à la circulation d'un train de voyageurs par semaine et de quelques convois de marchandises. Elle a besoin d'être améliorée, car, établie sur le sable, les déraillemens sont nombreux, mais sans que la vie des voyageurs soit jamais en péril. On en est quitte pour un court temps d'arrêt dans les dunes.

Indépendamment des chemins de fer de Tunis à la frontière algérienne, le gouvernement beylical a donné à diverses compagnies industrielles l'autorisation d'établir quelques voies ferrées d'un intérêt particulier. Mais comme elles ne sont pas encore en exploitation, inutile d'en parler.

Malgré les ports nombreux dont est doté le littoral de la Tunisie, la modicité du prix des transports par mer, qui, par paquebots, n'excèdent pas 0 fr. 08 la tonne kilométrique, M. Michaud croit que, dans un avenir plus ou moins prochain, la voie maritime sera insuffisante ; seule, d'après lui, la voie ferrée permettra d'assurer à la fois la régularité, la puissance, la commodité, la vitesse et l'économie dans les transports. Mais, ajoute l'honorable directeur des travaux publics, « malgré ces avantages incontestables, il faudrait renoncer à construire de nouveaux chemins de fer en Tunisie, si la construction et l'exploitation de ces lignes devaient entraîner pour le gouvernement beylical des charges comparables à celles que les lignes algériennes imposent actuellement à la France. »

Fort heureusement qu'en Tunisie de bonnes lignes pourraient être construites sans que le coût dépassât 50,000 francs par kilomètre. Ne sait-on pas déjà qu'en France, comme à l'étranger, l'usage des petits railways d'intérêt local permet de beaucoup réduire les frais d'exploitation? Mais dans quelles parties de la régence faut-il hâter l'ouverture des voies? D'après les études auxquelles s'est livré M. Michaud (1), ce serait de préférence dans les plus abondamment pourvues d'eau, dans les vallées qui découpent le massif septentrional et surtout dans celles qui avoisinent Mateur et Béja. Au sud de la Medjerda, la presqu'île du Cap-Bon, les plaines et vallées de l'Oued-Miliane, de la Siliana, du Sers, du Ghorfaq, de Zouarine, présentent des conditions particulièrement avantageuses. Il en est de même, quoiqu'à un degré moindre, des plaines qui s'étendent au sud de Zaghouan, et qui comprennent une partie de l'Enfida, les alentours de Kairouan et le Sahel. La ligne de la Medjerda, laquelle, comme on sait, constitue le premier tronçon d'une voie intéressant tout le nord de l'Afrique occidentale, restera l'artère principale reliant Tunis et le réseau des lignes tunisiennes aux chemins de fer algériens. A cette ligne principale devront venir se raccorder deux régions riches d'avenir, celles qui, renfermant des élémens sérieux de développement, ont leurs débouchés à Tabarka et à Bizerte.

La première de ces régions, très montagneuse, peu habitée, offre néanmoins quelque importance en raison de ses richesses minières et forestières. Les vallées où celles-ci se trouvent viennent converger vers la mer, dans le voisinage de Tabarka, dont le mouillage, déjà fréquenté à l'époque romaine, est abrité par l'île de ce nom, et qu'une jetée, aujourd'hui disparue, reliait autrefois au continent. La compagnie de Mokta-el-Hadid, propriétaire de la concession d'une partie des mines de fer du Nefzas, a pris l'engagement, qui du reste lui a été imposé, d'établir un chemin de fer des mines à la mer. La main-d'œuvre y serait facilitée par les Kroumirs de Tabarka. Ce n'est pas tout. La voie ferrée de Nefzas à Tabarka pourrait aisément se prolonger sur Béja, reliant Tabarka à ce marché important, ainsi qu'à la ligne de la Medjerda; elle desservirait, en outre, une mine de zinc récemment mise en exploitation par M. Faure, à Khangouat-el-Tout.

La seconde région est formée par le bassin des rivières aboutissant au Goraâ-el-Iskeul, et qui a pour centre commercial le marché de Mateur. Des sources, des terrains à pâturage, inviteront un jour

(1) *Avant-projet d'un réseau de chemins de fer.* — Rapport du directeur général des travaux publics. Tunis, 1889.

les colons à s'y livrer à l'élevage des bestiaux. Ils auront là, presque en vue de la France, des prairies superbes que nos compatriotes vont bien à tort chercher jusqu'en Nouvelle-Calédonie. Cela paraît d'autant plus probable que, depuis un ou deux ans, plusieurs Européens sont venus s'y établir. Jusqu'ici, tous les produits agricoles de la région, céréales, minerais, lièges, ont dû être transportés à Tunis, le débouché le plus voisin; lorsque la ville de Bizerte sortira, ainsi qu'on le fait espérer, de l'inqualifiable abandon dans lequel on laisse son port, c'est Bizerte qui sera préférée, et pour plus d'un motif. Bizerte possède un lac d'une étendue immense et d'une profondeur telle que toutes les flottes du monde pourraient s'y mettre à l'abri; en faisant communiquer le lac à la mer par une simple coupure dans le sable, nous aurions dans la Méditerranée, par conséquent sur la côte nord de l'Afrique, le port commercial et maritime qui nous manque. Il aurait sur le port de Malte, son voisin, l'avantage de faire gagner aux navires allant de Gibraltar à Port-Saïd quatre ou cinq heures de navigation, ce qui est beaucoup en mer. Pour attirer à Bizerte les cinq mille navires qui, chaque année, sont contraints de toucher à Malte, il faudrait de toute nécessité que Bizerte fût déclaré port franc. On y entrerait avec la certitude d'y trouver matière à un excellent ravitaillement : vins, céréales, poissons du lac; ces choses s'y rencontreraient avec une abondance que le sol brûlé de Malte ne peut donner. Ce serait la ruine du port de cette île, ruine, du reste, prévue en Angleterre sans que, chose étonnante, cette probabilité y causât beaucoup d'émotion. Lord Granville a même été jusqu'à dire, dans une dépêche du 20 mai 1881 : « Je ne crois pas nécessaire d'approfondir la question de l'importance possible de Bizerte comme port de commerce. Je me bornerai à cette observation que, si le canal entre la mer et le lac était creusé assez profondément pour donner accès aux grands navires, les bâtimens britanniques auraient, d'après le traité de 1875, le droit d'y faire relâche sans être soumis à des droits supérieurs à ceux des navires français et tunisiens.

Revenons aux lignes ferrées préconisées par M. Michaud, lignes qui, au dire de personnes compétentes, auraient plus d'utilité que les routes empierrées actuellement en voie d'exécution (1). Ne sait-on pas, en effet, qu'en Amérique, dans la région du far-west, des voies ferrées sont tous les jours ouvertes sur de grandes étendues sans que jamais l'on songe à percer des routes pour les piétons et les charrettes? Pourquoi n'en serait-il pas de même en

(1) *Lettres sur la Tunisie*, de M. Paul Bourde, au *Temps*.

Tunisie, où se rencontrent des espaces aussi peu habités que certaines régions du far-west?

Une ligne ferrée, indispensable à construire, serait celle qui, en raison de la densité de la population et de la fertilité des terres, devrait pénétrer dans le sud de la régence. Pour bien l'établir, deux tracés se présentent : l'un par le col de Zaghouan, l'autre par le col d'Hammamet. Par le premier, la voie devrait remonter la vallée de l'Oued-Miliane, là où des colons français ont déjà mis en culture 15,000 hectares de terres, et où s'étend la plaine de Mornaq avec sa belle forêt de 300,000 oliviers. Par le second tracé, le chemin de fer projeté, faisant jonction à celui d'Hammamet-Lif, traverserait la presqu'île du Cap-Bon, c'est-à-dire la région la plus florissante, la plus riche et la plus peuplée de la Tunisie. On y exploiterait la plaine de Soliman, avec ses 1,500,000 oliviers, puis des jardins, paradis terrestres en miniature, produisant abondamment non des pommes d'une consommation réservée, mais des oranges, des citrons, des légumes et autres fruits et végétaux exquis.

Quel que soit le tracé qui sera adopté, col d'Hammamet ou Zaghouan, on atteindra facilement et sans frais excessifs le Sahel de Kairouan, ainsi que le vaste domaine de l'Enfida auquel il est de toute justice de faciliter des débouchés. Ainsi que le fait remarquer le directeur des travaux publics, « il ne manque à ce territoire, pour devenir considérable, que des moyens de communication et un emploi judicieux des eaux, que les Romains avaient su aménager d'une façon remarquable et qui alimentaient autrefois de nombreuses villes dont on retrouve les ruines à chaque pas. »

Sousse, Kairouan et Sfax doivent, de toute nécessité, être reliées à Tunis par le futur réseau. Sousse, parce que son port, le port principal du Sahel, avoisine des forêts d'arbres fruitiers comprenant la moitié des oliviers de la régence; Kairouan, parce que sa population de 20,000 âmes a toujours été en rapports constans avec les autres villes, et que c'est par là que passent les produits des oasis du sud. Kairouan, en raison de son passé universitaire, de sa renommée de ville sainte, de ses merveilleuses mosquées, attirera toujours à elle un nombre considérable de pèlerins, de touristes, ainsi que cela a lieu pour l'oasis de Biskra, qui n'a d'autre attrait que sa situation dans les sables, son voisinage du désert saharien. Quant à Sfax, une voie ferrée lui est due également, grâce à sa population de 40,000 âmes, à son port qu'il faudra livrer à la drague pour le rendre parfait, à ses jardins, autres paradis terrestres où se cultivent la pistache, la grenade, l'amande douce et l'olivier.

En prolongeant la ligne de Tunis à Sousse, puis à Sfax, il ne faudrait pas manquer d'établir une station à l'ancienne ville romaine

qui porte aujourd'hui le nom d'El-Djem. Là s'élèvent les murs d'un amphithéâtre colossal démontrant combien cette partie de l'Afrique a jadis été florissante. Quelles mains ont pu produire tant de nobles ruines, ruines partout fréquentes en pays musulmans? Les Arabes, aussi bien en Tunisie qu'en Algérie, n'ont laissé que décombres, et la dent de leurs troupeaux a transformé en déserts les pays les plus fertiles de la terre.

Gafra devra plus tard être reliée à Kairouan par une voie ferrée, et peut-être alors la vie et l'abondance y reviendront-elles. On aura une idée de ce que fut autrefois cette région en traversant les villages de Djelma, Sbeitla, Kosserine et Ferriana, jadis de grandes et belles villes romaines. De Gafra, le chemin de fer se développera forcément jusqu'au Djérid, y desservant de belles oasis riches en dattiers, palmiers et oliviers; du Djérid à Sfax et Gabès, et plus loin encore, à Bograva, la Gyptis des anciens. Il ne restera plus qu'à combler le vide qui se voit sur la carte lorsqu'on a tracé la ligne projetée entre Tunis et Gabès et la ligne en exploitation de la première de ces villes à la frontière algérienne. Ce vide est formé par la vaste étendue qui va de Tunis à la ville du Kef, poste militaire situé à 755 mètres d'altitude et marché des tribus du centre montagneux de notre protectorat. Le tracé préféré par la direction des travaux publics serait celui qui traverserait la plaine du Kef et se développerait sur les plateaux qui bordent les vallées hautes de l'Oued-Tassa et de l'Oued-Siliana, d'où il pénétrerait dans la vallée supérieure de l'Oued-Miliane. « Établie sur presque toute sa longueur en terrain facile, cette ligne desservirait les belles plaines des Zouarines, de Sers, du Bled-Ghorfa, du Bled-Siliana, du Fahs-el-Riah, toutes régions qui, par la nature du sol, les conditions climatologiques et hydrologiques, se classent parmi les plus riches du territoire. Commencé par la vallée inférieure de l'Oued-Miliane, où la colonisation s'est développée d'une manière remarquable, elle serait prolongée au fur et à mesure de la marche de la colonisation pour aboutir finalement au Kef. »

Tels sont les projets de la direction des travaux publics en Tunisie. Pour qu'ils se réalisent, il ne faudrait que peu d'argent et des capitalistes avisés.

XV. — L'INSTRUCTION PUBLIQUE, LES COLLÈGES FRANÇAIS, MUSULMANS ET ISRAÉLITES.

Il est important d'être éclairé sur ce que nous avons obtenu en Tunisie en dehors d'une colonisation n'ayant pour objectif que la culture de la vigne, l'exploitation des mines et de ces carrières de Schemton d'où les Romains tiraient leurs marbres jaunes de Nu-

midie. Je veux parler de l'influence que nous avons pu acquérir sur la population indigène, mahométane et juive, et cela, grâce au développement de notre enseignement public.

Au début de cette étude, j'ai raconté qu'en débarquant à la Goulette, je ne m'étais pas cru transporté le moins du monde sur une terre en voie de devenir française. Pourquoi? Parce que je savais qu'on nous l'avait offerte cette terre et que, par un désintéressement incompréhensible, nous l'avions refusée pour n'y exercer qu'une protection sans avantage marqué pour nos colons; que la métropole persistait, en raison d'un étroit calcul protectionniste, à ne pas aller au-delà des limites qu'elle-même s'était imposées en envoyant à Tunis un représentant de la France. Et s'il faut tout dire, j'éprouvai une impression pénible lorsque je vis désert le port de la Goulette, conséquence fatale des droits qui frappaient les produits tunisiens de culture française, à leur arrivée de Marseille.

Par la suite, j'ai bien été forcé de reconnaître que la France exerçait en Tunisie une action prépondérante, et non sans un certain allègement, je constatai que de vastes étendues de terres et les administrations principales étaient aux mains de nos nationaux : française la grande culture, français le plus important des chemins de fer, française la justice pour les étrangers, française l'instruction publique, français les noms des rues et les enseignes de boutiques; grandes et petites choses d'où ressortait l'orientation d'un pays nouveau vers la France, la progression lente, mais ascendante de notre influence.

La langue française, la seule en usage dans les quartiers européens de la capitale, les efforts que font les jeunes gens indigènes pour se l'assimiler, accentuent cette orientation dont nous devons être heureux et qu'il est de tout intérêt d'accélérer.

Jusqu'au jour de notre arrivée en Tunisie, l'enseignement musulman avait été religieux exclusivement. Les mosquées tenaient lieu d'écoles, et les beys, pas plus que leurs ministres, ne s'y intéressaient. De nos jours encore, la mosquée de l'Olivier, le *Djamaa Zitouna*, est une université théologique moins célèbre que celle d'El-Hazar du Caire, mais dont la réputation est cependant très grande. Elle est dirigée par le plus haut dignitaire religieux de la régence, le cheik-ul-Islam, deux muphtis et deux cadis. Les études sont conduites par quarante-deux professeurs de première ou de deuxième classe, et quatre-vingts professeurs auxiliaires se divisant entre les deux rites qui se partagent Tunis. Elles portent sur un nombre assez grand de sujets dont les principaux sont la grammaire, la rhétorique, la littérature, la métrique, la morale, la logique, la théologie, la science des traditions, l'interprétation du

Coran, le droit, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, etc.

Chacun des professeurs chargé de l'un de ces cours (1) est tenu de faire deux leçons par jour. Ces leçons ont lieu dans la grande salle de la mosquée où chaque maître a un endroit qui lui est réservé, et la coutume est de désigner du nom de ce maître la colonne près de laquelle il s'assoit pour faire sa leçon. La salle de la grande mosquée offre un aspect curieux aux heures des études qui commencent dès six heures du matin pour se continuer presque sans interruption jusqu'au soir. On voit quinze professeurs entourés de leurs élèves, faisant tout à la fois leur cours à la même heure, sans être incommodés les uns par les autres. En général, ces leçons durent une heure. Les auditeurs, assis sur des nattes, sont rangés en cercle autour du maître, qui tient entre ses mains, le plus souvent, un exemplaire de l'ouvrage qu'il doit expliquer. Il lit ou fait lire par un de ses étudians un membre de phrase, et il entre ensuite dans toutes les explications que nécessite l'interprétation du sens. Ces explications sont ordinairement celles qu'il a apprises presque textuellement dans un commentaire; il ne fait que les rapporter en tâchant de les éclaircir par des remarques complémentaires. Quelquefois, cependant, il commente lui-même le texte qu'il doit expliquer, sans suivre tel ou tel auteur. Il interroge ensuite ses auditeurs, s'informe s'ils ont bien compris la leçon qui leur a été faite, répond à leurs observations ou à leurs demandes d'explication, et termine par la phrase sacramentelle : *Oual-laou-Alam!* ce qui signifie : « Et Dieu est le plus instruit, Dieu connaît mieux que personne la vérité. » Cela doit être aussi une vérité pour beaucoup de pédagogues français.

Les étudians de ce séminaire sont au nombre de six cents; comme leur instruction est spécialement religieuse, que beaucoup d'entre eux aspirent à faire partie du clergé, on a eu pour ces jeunes hommes des égards que nous avons eu bien de la peine à avoir pour les nôtres. C'est ainsi qu'ils sont exemptés de l'impôt de capitation de quarante-cinq piastres qui frappe les sujets tunisiens, hommes et femmes. De plus, ils n'ont pas de service militaire à faire, ce qui garantit d'un contact parfois déplaisant certaines natures profondément religieuses.

On les loge dans des établissemens spéciaux appelés *medraças;* à Tunis, il y a vingt-quatre *medraças* toujours ouvertes. Les trois établissemens de ce genre d'Alger, de Constantine et de Tlemcen

(1) *Rapport* adressé au ministre résident de la république française à Tunis, par M. Machuel, directeur de l'enseignement public.

n'ont pas plus de cent élèves. Ils vivent comme les étudians chinois dans d'étroites cellules, quelquefois même deux ou trois ensemble. Ils reçoivent pour leurs dépenses particulières une petite rente de deux ou trois piastres par mois, un peu plus d'un franc cinquante centimes, prélevée sur les biens des œuvres pies ou *habbous* constitués en faveur de ces établissemens.

Dans la mosquée de l'Olivier il y a deux bibliothèques renfermant des collections précieuses d'ouvrages anciens et de manuscrits arabes.

L'enseignement primaire est représenté par les « écoles du Coran, » où l'on apprend aux enfans à lire, à écrire et à dire de mémoire des fragmens du livre saint. Il n'y a pas moins de cinq cents écoles de ce genre dans toute la régence, dont cent treize à Tunis sont fréquentées par 1,700 écoliers (1). Ce grand nombre d'écoles et d'écoliers dans un pays réputé barbare n'est-il pas extraordinaire et n'explique-t-il pas pourquoi le Tunisien paraît et est en réalité plus sociable, plus doux que son voisin l'Algérien?

C'est un Français, M. l'abbé Bourgade, qui fonda en Tunisie, vers 1845, le premier établissement scolaire. On y enseignait les langue française et italienne, la géographie, l'histoire et les mathématiques. M. Bourgade avait pour auxiliaires MM. Lagier et Payen, l'un pour l'enseignement des mathématiques, l'autre pour la langue française. Comment étaient-ils venus échouer là? Ainsi que le dit l'honorable M. Machuel, il est bien de connaître les noms de ces pionniers de notre enseignement en pays barbaresque (2).

En 1855, des frères de la doctrine chrétienne vinrent à Tunis y enseigner le français et l'italien; tous les enfans des Européens se groupant autour d'eux, le malheureux abbé Bourgade dut fermer son école. Nouvelle école ouverte par les frères en 1859 et en 1871. Des missionnaires ayant été appelés en Afrique pour garder pieusement la chapelle Saint-Louis, édifiée sur l'emplacement, où, selon la tradition, mourut le fils de Blanche de Castille, le cardinal Lavigerie fit construire, tout à côté, un collège qui prit le nom de Saint-Louis de Carthage. En 1881, cet établissement comptait plus de cinquante élèves, et, quand se fit l'occupation de la régence par nos troupes, il changea son ancienne dénomination de Saint-Louis de Carthage pour celle du collège Saint-Charles. Ce grand

(1) *Notice géographique, administrative et économique sur la Tunisie,* par Ernest Fallot. Tunis, 1888.

(2) *L'Enseignement public dans la régence de Tunis,* par M. L. Machuel. Paris, 1883.

établissement d'enseignement secondaire, quoiqu'il diffère peu de nos collèges de France, n'en est pas moins intéressant à connaître, car son organisation est due entièrement au cardinal.

J'ai dit qu'il fut construit là où s'élevait Carthage, sur la colline où se trouvait Byrsa, la célèbre forteresse des Carthaginois. En 1883, le collège fut transporté à Tunis dans des bâtimens neufs, propriété de son éminence. L'enseignement s'y faisant sans distinction de nationalité ni de culte, les enfans affluèrent. Voyant cela, les Pères missionnaires appelèrent à leur aide des frères de Marie. En 1886, à la suite d'une convention passée entre M. Lavigerie et les gouvernemens français et tunisien, des professeurs universitaires entrèrent en cette qualité au collège Saint-Charles.

L'éducation et l'enseignement sont absolument séparés. La première est sous la direction des missionnaires d'Alger, placés eux-mêmes sous les ordres d'un supérieur désigné par le cardinal, mais avec approbation du ministre de l'instruction publique de France. Les missionnaires ont aussi la haute surveillance de l'établissement.

L'enseignement appartient à des professeurs de l'université ayant leur grade d'agrégé ou de licencié, le gouvernement français les nomme selon le choix fait par le conseil d'administration du collège. Les classes tout à fait élémentaires, celles qui exercent si merveilleusement la patience des instituteurs, sont confiées aux soins des frères de Marie, qui ont dû prendre cette carrière pour gagner plus sûrement le ciel. Les cours spéciaux comprennent deux professeurs d'arabe, un professeur d'anglais, deux professeurs de musique, un professeur de dessin et un professeur de gymnastique. Il est d'autres enseignemens appelés complémentaires qui sont ceux de comptabilité commerciale et de musique instrumentale. En résumé, le collège Saint-Charles, en ce qui concerne l'instruction, ne diffère nullement de l'instruction donnée dans les lycées et les collèges de la métropole. Ce qui le distingue, c'est l'enseignement de l'arabe, obligatoire pour tous les élèves et pendant toute la durée de leur cours au collège. L'italien, facultatif dans les classes de l'enseignement secondaire classique, est de rigueur dans les classes de septième, huitième, et dans l'enseignement spécial. Inutile sans doute d'ajouter que l'enseignement religieux n'est donné qu'aux élèves catholiques. Les enfans qui appartiennent aux autres cultes sont autorisés à quitter le lycée les jours fériés de leurs sectes. Il y a trois de ces jours par semaine à Tunis : le vendredi des mahométans, le samedi des juifs, et le dimanche des chrétiens. Le dimanche, le collège français étant fermé, les élèves musulmans et juifs jouis-

sent de deux congés. Il est des cancres que cela accommoderait en tout pays.

Le gouvernement beylical, pris d'une louable émulation lorsqu'il vit les écoles des frères accaparer la jeunesse tunisienne et suivre l'abbé Bourgade, fonda en 1876 le collège Sadiki pour la jeunesse musulmane désireuse de se consacrer à l'administration et aux carrières libérales. Le fondateur de ce collège, S. A. le bey Sadock, trouvant le trésor vide, dota le collège avec le produit des biens confisqués à l'un de ses anciens favoris. Il eût pu garder le produit de cette vente : voilà où est son principal mérite ; cette mesure porta les rentes annuelles de l'établissement à 240,000 francs. Est-ce mauvaise direction ou négligence? Toujours est-il que les revenus allèrent diminuant d'année en année, et eussent abouti à la fermeture du collège Sadiki sans les réformes qui lui furent appliquées depuis que le protectorat français existe. Une sorte de conseil judiciaire lui fut donné, conseil qui prépare son budget, nomme les professeurs et règle leurs émolumens.

Le collège, aujourd'hui, reçoit 150 élèves dont les cours principaux sont : l'étude de la langue arabe et du Coran, la grammaire, le droit, la théodicée, la rhétorique, la logique, la littérature, les langues française et italienne, les élémens de mathématiques et de physique, l'histoire et la géographie. Des collégiens ont été envoyés en France pour y achever leur instruction ; deux d'entre eux ont passé trois années à l'école normale de Versailles et en sont sortis avec le brevet supérieur. Deux succursales du Sadiki ont été ouvertes à Sfax et à Kairouan, et l'enseignement du français y est obligatoire. Les jeunes princes de la famille beylicale, — et ils sont légion, grâce à l'un des commandemens de Mahomet, — reçoivent à Sadiki un enseignement européen.

En 1884, le bey régnant fonda un nouveau collège dont la création se rapporte à la période de notre protectorat. Il est installé dans une des plus belles situations de Tunis, et tellement grand est le nombre de ses disciples qu'il faut songer à l'agrandir. Il est divisé en deux sections : école normale et école primaire. L'école normale est en quelque sorte la pépinière des institutions de la Tunisie ; son personnel est une preuve de son importance, car il se compose de huit professeurs français, et de deux professeurs indigènes. Quant à l'école primaire, elle est aux mains de six maîtres élémentaires pour l'enseignement du français, deux maîtres arabes, un professeur de musique, un autre de dessin, et un professeur de gymnastique.

L'externat en est absolument libre, aussi bien à l'école normale qu'à l'école primaire. Il y a plus : on distribue aux élèves indi-

gènes un certain nombre de bons gratuits, qui leur donnent droit à un plat chaud à l'heure de midi. Le comité régional tunisien de l'alliance française, aidé par le comité de Paris, fournit les sommes nécessaires à cette largesse.

Les israélites, — 40,000 à Tunis, — créèrent dans cette ville, en 1878, la grande école de l'alliance israélite dont les cours sont actuellement suivis par 1,000 élèves. Plus de 800 enfans pauvres y reçoivent gratuitement la nourriture, et beaucoup sont habillés. Pour démontrer combien l'étude de la langue française occupe le premier rang, il me suffira sans doute de dire que le personnel enseignant comprend huit professeurs de français, dit moniteurs, également français, et six professeurs d'hébreu. L'école de filles de l'alliance israélite reçoit une population scolaire de 613 enfans. Le *London Jews society* possède aussi à Tunis un collège de garçons et une école de filles ; dans les deux établissemens, l'usage du français a été adopté.

Les Italiens, représentés dans toute la régence par 20,000 individus, ont aussi des collèges ou écoles d'enseignement à Tunis, à la Goulette et à Sousse. Notre contrôle n'y est pas admis.

Ce sont les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition qui, vers 1843, fondèrent en Tunisie la première école de filles. Elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, sans que son installation, parfaite à tous les points de vue, se soit jamais altérée. Les sœurs, infatigables, établirent des succursales d'enseignement à la Goulette, à Bizerte, à Sousse, à Monastir, à Médhia, à Sfax et Djerba, partout où elles avaient l'espoir de faire aimer et respecter la France. D'autres saintes femmes, les sœurs de Sion, très répandues en Orient, voulurent également être représentées, et, en 1882, elles y ouvrirent un grand établissement où les jeunes filles reçoivent une éducation des plus complètes. Les travaux à l'aiguille y tiennent une grande place. Il serait tout à fait injuste de passer sous silence l'importante école laïque dirigée par une de nos compatriotes, Mme Ponson. Les maîtresses sont pourvues du degré supérieur, et préparent leurs élèves aux examens de tous les brevets d'enseignement.

Ce qu'il y a d'admirable en tout ceci, ce qui fait le plus grand honneur aux hommes comme aux femmes d'élite qui ont assumé la lourde tâche d'instruire la jeunesse tunisienne, c'est que, avant le protectorat, aucun de leurs établissemens ne recevait de subvention ni de la métropole française, ni du gouvernement local, lequel, du reste, s'est toujours désintéressé de ce qui pouvait être enseigné chez lui.

Pour résumer ce qui précède, il y avait en Tunisie, au 31 jan-

vier 1889, 67 établissemens privés ou publics d'éducation et d'instruction, dont 20 dirigés par des congréganistes, et 47 par des maîtres laïques. Le nombre des élèves à la même époque était de 9,494. — De 1885 à 1889, la population scolaire a doublé ; or, ce résultat, dû en grande partie aux efforts du directeur de l'enseignement en Tunisie, M. Machuel, porte aussi bien sur les élèves français que sur les élèves italiens, maltais, israélites et musulmans.

Je crains d'abuser des chiffres fournis par le lumineux rapport de M. Machuel, mais il m'est impossible de taire qu'en 1883 la Tunisie ne comptait que 150 indigènes étudiant la langue française, et qu'en 1889 on en comptait 1,765 (1). Rien ne prouve plus éloquemment la progression de notre influence, et cette progression continuera si l'on persiste à respecter les croyances et les nationalités de chaque élève. « C'est là notre devoir, dit le directeur de l'enseignement public en Tunisie à la fin de son rapport. Répandons nos idées de progrès et d'émancipation morale et intellectuelle ; mettons surtout en relief le génie et la puissance de notre nation ; mais n'oublions pas que les peuples ne se modifient pas du jour au lendemain ; que les traditions et les préjugés sont tenaces ; qu'on tomberait dans l'intolérance et le fanatisme en voulant les détruire par la force, et que les meilleures armes à employer en faveur du progrès sont l'instruction, la sagesse et la patience. Appliquons-nous donc à faire ici, dans ces conditions, des amis de la France ; la tâche n'est ni sans profit ni sans grandeur.

J'ai vu, dans le livre de M. Ludovic de Campou, que M. Machuel voudrait reconstituer en Tunisie « les anciennes universités arabes du XIVe siècle, universités d'où sortirent des hommes vraiment remarquables, et à la tête desquels il faut citer l'historien des Berbères, Ebn-Khaldoun (2). Aurait-on l'assurance qu'elles produiraient des hommes ayant des hauteurs inconnues aux musulmans, qu'il faudrait en toute hâte les rétablir de nouveau. »

Pour un historien comme Ebn-Khaldoun, *rara avis*, doit-on augmenter le nombre de ces établissemens où le fanatisme religieux se perpétue et ne désarme jamais? Je ne le pense pas. Ce ne sera qu'après de longues années, peut-être après un siècle, lorsque la

(1) *La Tunisie française*. Paris, 1887.

(2) « Le XIVe siècle offre un historien supérieur dans Abd-Er-Rhaman-Ebn-Khaldoun, né à Tunis en 1332, mort en 1406. Il parcourut une carrière brillante, mais agitée, et fut revêtu de hautes magistratures à Tunis, à Fez, à Tlemcen et en Égypte. Ce judicieux et savant écrivain a composé une *Histoire universelle* et une *Histoire des Berbères* où, se plaçant à une hauteur inconnue des musulmans, il a mérité le surnom de Montesquieu des Arabes. » (*Description du Maroc*, par l'abbé Godart.)

jeunesse africaine n'aura d'autres écoles que celles qui lui seront largement ouvertes par la direction de l'enseignement français, qu'il sera possible d'espérer un revirement dans les sentimens intolérans, fanatiques du monde musulman.

XVI. — LES MUSÉES DE LA MANOUBA, DE CARTHAGE ET D'ALAOUI.

On a vu, dans l'un des paragraphes précédens, combien les champs de la Tunisie étaient jonchés de ruines; les plus récentes ne remontent qu'à la fin de l'empire romain. Lorsque, aux ve et vi^e^ siècles, se produisit l'invasion des Vandales, à laquelle succéda la conquête arabe, rien non-seulement ne fut plus édifié, mais encore ce qui restait d'un glorieux passé s'écroula sur le sol. Les colonnes de marbre des temples chrétiens et païens furent dispersées et de préférence transportées là où, comme à Kairouan, se construisaient les grandes mosquées. Il ne resta plus debout que des murailles chancelantes de thermes, de cirques et d'amphithéâtres. Heureusement pour saint Augustin qu'il ne vit pas le sac de sa bien-aimée ville d'Hippone et les églises de son diocèse livrées aux flammes et à la pioche des démolisseurs. Ceux qui partageaient sa foi et qui lui survécurent furent moins heureux : pas une pierre des temples chrétiens ne resta debout. Il fallut une longue suite de siècles avant qu'un cardinal français, aux acclamations d'une multitude de fidèles et d'évêques, pût élever une cathédrale à l'endroit même où fut Byrsa.

Aucun pays au monde n'est aussi riche que la Tunisie en antiquités, et plus d'un lecteur sera surpris d'apprendre qu'elle est plus favorisée que l'Italie en ce qui touche les vestiges de la civilisation romaine, et supérieure à la Syrie en débris de monumens phéniciens. Ce qu'il en restait au milieu du siècle qui finit était destiné à s'éparpiller dans toutes les directions, lorsqu'un ministre du bey, Mohammed-es-Sadock, eut l'idée, dont il faut lui savoir gré, de se faire concéder tous les débris archéologiques. Il le fit dans une vue de spéculation, c'est certain ; mais il n'en résulta pas moins une première idée de collection, un semblant de musée, celui de la Manouba. Ce qu'il en reste aujourd'hui est bien peu de chose, car la dilapidation s'y est pratiquée sur une grande échelle; mais non loin de la Manouba, à Carthage même, les missionnaires d'Afrique formèrent, eux aussi, sur l'ordre de M. Lavigerie, un vaste musée où, si l'on ne trouve que quelques rares reproductions en marbre de la tête de Tanit et pas une seule fibre du zaïmph qui la voilait, il y a du moins un amoncellement d'objets antiques d'un haut intérêt. Les missionnaires

font de charmans presse-papier avec les blocs de marbres blancs, verts ou jaunes de Numidie, qui n'ont gardé aucune trace de leur forme taillée; ils les vendent à bas prix à leurs rares visiteurs. C'est un moyen comme un autre de faire retrouver aux apôtres modernes les quelques milliers de francs qu'une chambre mesquine a refusés à leur œuvre de propagation. On ne s'est pas douté le moins du monde que cette misérable économie ferait exulter de plaisir Stanley, Émin-Pacha et les puissans États qui les soutiennent.

M. Cambon, quoique fort absorbé par ses fonctions de résident, obtint du bey, en 1881, la nomination d'un directeur des fouilles, puis un décret préservant ces dernières des chercheurs inintelligens et suspects. Ce ne fut qu'en 1884, grâce à l'intervention de M. Xavier Charmes, que des mesures sérieuses organisèrent dans la régence une administration régulière. Le ministre de l'instruction publique, lequel se montra toujours plus prodigue que ses collègues à l'égard de la régence, car il subventionna le musée de Carthage et consacra des fonds aux recherches, créa une commission pour la publication d'études sur l'archéologie africaine. M. Renan fut nommé, comme de raison, président de cette commission, et l'un des membres résida à Tunis pour informer l'illustre orientaliste de ce qui s'y faisait. Un local en rapport avec ces projets manquant, S. A. Ali-Bey, après avoir créé, de son côté, une direction des antiquités et des arts, qu'il confia à M. R. de la Blanchère, délégué du ministère de l'instruction publique de France, offrit, pour recueillir les collections, l'ancien harem du bey Mohammed, au Bardo.

L'inauguration du musée eut lieu le 7 mai 1888, en présence du bey, de M. Massicault, auquel une bonne part est due dans le succès de cette affaire; de M. G. Perrot, membre de l'Institut; de M. Delpeuch, ancien chef du cabinet; de M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de M. Héron de Villefosse, conservateur du Louvre. Entre temps, M. le docteur Cosson, de l'Institut, ayant sous ses ordres tout un groupe de jeunes savans, explorait la Tunisie au point de vue des sciences naturelles.

Le Bardo, où est installé le musée et auquel M. de La Blanchère a donné pour plaire au bey actuel le nom d'Alaoui, est situé à quelques kilomètres de Tunis. Il servait autrefois de demeure aux deys de l'Algérie qui venaient y séjourner en passant. On y trouvait des maisons d'habitation, des mosquées, des casernes et des lieux de détention pour les prisonniers dont on espérait de fortes rançons. L'ensemble de la construction, qui couvre un espace de 16 hec-

tares, ne remonte pas au-delà du XVIe siècle. Le tout est entouré de hautes murailles, ce qui explique le choix qu'en fit un dey grand seigneur, Mohammed-Bey, pour en faire le plus magnifique des harems. Ce moderne Salomon, indépendamment de quatre épouses légitimes, — une de plus que ne le permet le Coran, — avait plusieurs centaines de femmes auxquelles il donnait des fêtes magnifiques, des concerts et des spectacles où le luxe tel qu'on l'entend en Orient déployait ses plus délicates merveilles. Dans la vaste salle où les houris terrestres recevaient leur seigneur et maître, — salle devenue le musée actuel, — ce n'était qu'oiseaux chantans, dorures, fontaines murmurantes et fleurs parfumées. Tout le trésor beylical y passa, mais ce qui ne passa pas, c'est le plafond splendide de cette salle, œuvre qui vaut plus à elle seule que le palais tout entier. Il forme une coupole qu'ornent des caissons dorés et du style arabe le plus exquis. Les riches plafonds égyptiens du Caire n'en donnent qu'une faible idée, quelque luxueux qu'ils soient. Quatre chambres carrées, appelées l'appartement des épouses, sont aussi très belles. Elles forment coupoles, et ces coupoles sont revêtues de plâtre découpé, comme ceux devant lesquels on s'extasie à l'Alhambra. C'est, comme dit M. de La Blanchère, « une synthèse du décor islamique : méandres, nœuds hindous, cœurs persans, palmettes égyptiennes, entrelacs syriens, rinceaux turcs, tout s'y trouve réuni dans une harmonie parfaite. » J'ai raconté que l'on trouve ce travail de dentelle dans la mosquée du Barbier à Kairouan. Des tapis d'Orient devaient recouvrir le parquet au temps du fastueux Mohammed ; ils sont remplacés aujourd'hui par une autre merveille, une mosaïque représentant le triomphe de Neptune, œuvre d'art postérieure aux premiers siècles de l'empire romain, antérieure aux Vandales et à l'invasion arabe. Cette mosaïque, qui ne mesure pas moins de 137 mètres carrés, provient de l'antique Hadrumète (1). Elle fut découverte par le 4e régiment de tirailleurs algériens à la suite de travaux exécutés de 1886 à 1888. Autour du sujet principal, court une large bordure d'une exécution parfaite, bordure formée de feuillages, de fruits et de fleurs. La grande mosaïque que renferme ce gracieux encadrement est divisée en médaillons : trente-cinq ronds et vingt et un hexagonaux. L'ensemble fait un tableau unique : les déesses des ondes faisant escorte à Neptune. Elles sont nues et montées sur des monstres. Au centre est le dieu de la mer ; il est sur un char attelé de quatre chevaux marins, la main étendue comme s'il commandait aux flots de s'apai-

(1) Voir les *Collections du musée Alaoui*, publiées sous la direction de M. de La Blanchère ; Firmin-Didot, 1890.

ser. Le sujet est en réalité connu et banal, mais sa vulgarité est rachetée par la perfection des dessins et l'harmonie de l'ensemble.

C'est sous les plafonds dont j'ai parlé et autour d'une mosaïque presque unique par son importance que sont groupées les richesses du musée Alaoui. Au moment où j'écris ce qui précède, le *D'Estrées* débarque à Tunis de nombreuses antiquités enlevées à Hadrumète et aux ruines romaines qui l'entourent. Grâce à de nombreuses subventions, au nombre desquelles les contribuables de la capitale de la France seraient fort étonnés de voir figurer la ville de Paris, les musées tunisiens voient chaque jour augmenter leurs dépôts. En 1889, le sanctuaire de Saturne à Thiguica, qui a donné plus de quatre cents stèles votives, et la nécropole de Bulla-Regia, ont été fouillés et heureusement exploités. En ce moment, on espère poursuivre ces intéressans travaux sur une échelle encore plus grande. Ce qui manque aux musées de Carthage et d'Alaoui, ce sont des catalogues. M. de La Blanchère nous fait espérer que celui des collections dont il est chargé paraîtra bientôt. Le cardinal Lavigerie, qui a la haute main sur le second, ne se laissera pas distancer.

XVII. — CONCLUSION.

Je crois avoir dit tout ce qu'il était nécessaire de dire pour faire connaître le pays sur lequel la France étend aujourd'hui sa protection, et je souhaite ardemment que ceux qui ont suivi cette étude aient éprouvé quelque peu de l'intérêt que j'ai ressenti en l'écrivant. La Tunisie ainsi que l'Égypte se rattachent à nos sentimens bien plus que d'autres régions. Elles évoquent des souvenirs qui ne sont pas sans grandeur pour ceux qui gardent religieusement dans leur cœur le culte de nos gloires passées, de nos influences perdues. La Tunisie, puisqu'il ne s'agit que d'elle en ce moment, remet en mémoire l'un de nos rois, — et non l'un des moins purs, — puisqu'il y succomba au début d'une croisade entreprise pour défendre la chrétienté contre les attaques du plus puissant potentat des états barbaresques; saint Vincent de Paul, le plus charitable, le plus paternel des hommes; des marins illustres qui, d'Henri IV jusqu'à Louis-Philippe, versèrent leur sang pour écraser dans leurs retraites d'odieux corsaires. Et de nos jours, des troupes françaises ne sont-elles pas allées, avec l'entrain qu'on leur connaît, jusqu'à Kairouan, au-delà même, aux confins du désert, montrer notre drapeau et y tenir en échec des populations renommées par leur fanatisme religieux ?

Voilà, certes, des titres pour ceux qui, en parlant d'un pays, en

savent autre chose que ce qu'il use de cotonnade ou produit de céréales. Mais, à ce point de vue pratique, la régence mérite également toute notre attention, car, on l'a vu, des colons européens, des colons français y cultivent déjà 400,000 hectares de terre et y ont engagé avec un désintéressement admirable jusqu'à 50 millions de francs! Pourquoi m'a-t-il fallu si souvent faire remarquer que tant de nombreux et justes motifs de porter intérêt à notre nouvelle conquête ont longtemps passé inaperçus devant des chambres trop imbues de l'esprit de clocher, sans larges vues d'intérêt général?

En résumé, après neuf longues années d'occupation, il manque à la Tunisie un conseil colonial qui mette en rapport les colons avec le résident général, représentant direct de la métropole; il lui manque encore le port de Bizerte accessible à nos flottes; une banque de crédit qui tue l'usure et réduise l'intérêt de l'argent, le 20 pour 100 actuel, au 5 pour 100 légal; des chemins de fer à voies étroites, une réforme monétaire, l'élimination mesurée, mais persistante, au profit de nos nationaux, de l'élément étranger, lequel, en raison d'économies mesquines, continue à encombrer les administrations; meilleure répartition des charges imposées aux contribuables, et enfin création d'une banque d'État ou autre. Cela n'exigerait aucun sacrifice de la mère patrie, puisque le trésor beylical pourrait, — à la longue, si l'on veut, couvrir toutes les dépenses. Les plus gros déboursés seraient ceux qu'il faudrait faire pour rendre abordables les rades tunisiennes; mais alors, pourquoi ne pas essayer du système qui fait qu'en Angleterre, — le pays maritime par excellence, — les ports couvrent au moyen de taxes qu'ils établissent eux-mêmes leurs frais de phare, de balise et autres?

L'Algérie nous a coûté un nombre infini d'existences, des milliards et l'on continue à ne rien lui marchander. La Tunisie n'exige aucun sacrifice, et pendant longtemps on lui avait tout refusé. Serait-ce parce qu'il faudrait à celle-ci plus qu'un conseil colonial? Des députés qui, comme ceux d'Alger, d'Oran et de Constantine, ne se lasseraient jamais de demander? On se récriera peut-être en disant qu'il y a déjà pléthore de députés au Palais-Bourbon, et l'on aura raison; toutefois, si l'avenir de la Tunisie dépend d'une voix qui assure son développement, il ne faudrait pas que cette voix fût silencieuse.

EDMOND PLAUCHUT.

LE

MYSTICISME LITTÉRAIRE

SAMUEL TAYLOR COLERIDGE.

I. *La Chanson du vieux marin*, traduite par A. Barbier et illustrée par Gustave Doré; Hachette, 1877. — II. *Coleridge*, par H.-D. Traill; Londres, 1884. — III. *Samuel Taylor Coleridge und die englische Romantik*, par Aloïs Brandl, professeur à l'Université de Prague; Berlin, 1886. — IV. *La Renaissance de la poésie anglaise :* 1798-1889, par Gabriel Sarrazin, 1 vol. in-12; Paris, 1889.

Qu'est-ce que la poésie? et quelle en est la raison d'être? Est-elle, comme le voulait l'esthétique des anciens, un effort pour ennoblir l'homme, pour tourner son esprit vers un idéal, pour armer sa volonté contre les maux de la vie, pour le consoler des épreuves de la route, ou, simplement, pour lui faire espérer, à défaut de mieux, un lointain et meilleur avenir? Ou faut-il n'y voir, avec certains théoriciens modernes, qu'un exercice inoffensif et parfois bienfaisant de notre faculté de sentir ou d'imaginer, un délassement de travaux plus graves, un « jeu » enfin, sans autre but que lui-même, dont on veut bien proclamer du bout des lèvres la dignité, mais dont on pense, au fond, qu'il deviendra de plus en plus la distraction des oisifs, des découragés ou des impuissans? La poésie est-elle la plus noble manifestation du génie de l'homme, — et l'une des plus fécondes, — ou devons-nous croire

qu'elle est destinée, comme tant d'autres formes de l'activité humaine, à dormir, elle aussi, son dernier sommeil dans ce « linceul de pourpre où dorment les dieux morts, » et qui, pour être de pourpre, n'en est pas moins un linceul? A vrai dire, la question se pose à propos de toute manifestation du génie poétique. Mais elle devient particulièrement inquiétante et presque douloureuse quand il s'agit de cette poésie anglaise dont on nous parle en France depuis quelques années. Car il ne faut pas s'y tromper : d'autres littératures ont eu, dans ce siècle, leurs amuseurs, leurs dilettantes, leurs jongleurs de mots et d'idées, leurs Gautier ou leurs Baudelaire, résignés d'avance à n'être que des charmeurs, à n'agencer que des images et à ne faire résonner que des rimes. Les Anglais, fidèles au principe qui est au cœur de leur littérature nationale, ont tous été, de Shelley à Swinburne, et de Wordsworth à Robert Browning, des convaincus et des croyans. Tous, — si l'on excepte Keats, — ont lutté pour défendre ou pour détruire une idée. Tous ont vu dans leur art une chose infiniment grave, un ministère sacré, presque un apostolat. Tous ont professé, pour la pure littérature, pour l'art frivole et volontairement inutile, le même mépris que le grand romancier Tolstoï. La poésie, a dit l'un d'eux, est une « critique de la vie, » et par là Matthew Arnold ne se définissait pas seulement lui-même, mais il jugeait encore tous ceux, — ou presque tous ceux, — qui l'ont précédé ou suivi. Le pessimisme de Byron, le panthéisme humanitaire de Shelley, le culte passionné de Wordsworth pour la nature divinisée, les convictions républicaines de Swinburne, l'optimisme résolu et raisonné de Browning, en sont des preuves illustres; et, quant à Dante Gabriel Rossetti lui-même, qu'on nous donne en France bien à tort pour une sorte de virtuose de la sensation et de « décadent » de génie, jamais ouvrier de la rime a-t-il été un plus pieux et plus fervent apôtre, — fervent jusqu'à la dévotion et pieux jusqu'à la manie, — que ce chef de l'école « préraphaélite? » Il en est de même des vivans. Qu'importe si nos « décadens » ont fait école à Londres, s'ils y ont une chapelle et quelques desservans? Ceux-là sont des cosmopolites et des exotiques : ils ne nous intéressent que comme reflet de notre littérature nationale, et, quoique vivant à Londres, ils sont de Paris. Ni M. Lewis Morris, ni M. Roden Noel, ni M. Alfred Austin, ni plusieurs autres qui ont l'oreille du public anglais, ne sont infidèles à la tradition : pessimistes, socialistes et mystiques, c'est toujours « la douce et triste musique de l'humanité, » suivant le vers fameux de Wordsworth,

The still, sad music of humanity,

qui est comme le refrain de leurs poèmes et le thème habituel de leurs méditations. Non moins que les romanciers russes, tous ces poètes anglais ont pris la vie au grand sérieux et n'ont pas eu peur de le dire. Sans doute ils ont joui d'elle, ils en ont compris la beauté ou la mélancolie, ils en ont exprimé, même avec sensualité, le charme douloureux et enivrant; mais aucun ne s'est arrêté à la surface des choses : ce sont ou des croyans, comme Tennyson, ou des inquiets et des agités, comme Shelley. Pour les indifférens ou les sceptiques, il n'y a pas de place parmi eux. Comme le dit M. Sarrazin dans une série d'agréables, mais un peu superficielles études qu'il vient de leur consacrer, ils ont eu en commun « la spiritualité sincère et profonde. » C'est ce qu'on ne saurait trop répéter en France, où ni Browning ni Swinburne, ni même Wordsworth ou Coleridge n'ont encore conquis dans l'opinion le rang auquel ils ont droit.

Le conquerront-ils jamais? N'y a-t-il pas, dans cette poésie à la fois mystique, sensuelle et humanitaire, au développement de laquelle notre révolution française a tant contribué, mais qui a grandi en plein sol germanique et dans le souffle des vents du Nord, un élément dont l'esprit latin ne s'accommodera que malaisément? Et, pour commencer, l'idée même qu'ils se font de la poésie ne nous est-elle pas, malgré tous les voyages intellectuels qu'on nous a fait faire dans ces derniers temps, trop étrangère et trop neuve? Cette idée, — ne nous y trompons pas, — est une idée mystique. Ils ont foi en leur œuvre. Ils veulent la faire bonne en même temps que belle, mais moins belle encore que bonne. Leur inspiration est prophétique. « Toute grande poésie est un enseignement, a dit Wordsworth; je veux que l'on me considère comme un maître, ou rien. » Or nous ne sommes pas habitués, en France, à chercher nos maîtres dans les poètes; nous ne nous recueillons pas à ce point pour lire des vers; nous voulons bien qu'on nous instruise, mais nous entendons aussi qu'on nous amuse. Combien de Français auraient le courage, pour déchiffrer un poème ou deux, de se munir de plusieurs dictionnaires de géographie et d'histoire, de quelques vocabulaires techniques et d'un cahier de notes? et c'est pourtant ce que font pieusement les Anglais, — parfois même dans des sociétés spéciales pourvues d'un président, d'un secrétaire et d'un bulletin, — quand ils veulent comprendre Robert Browning. Comme les cathédrales du moyen âge, qui ne livrent leur secret qu'à ceux qui ont longtemps peiné pour en entendre les symboles, beaucoup de poètes anglais ne s'ouvrent ainsi qu'aux initiés. Il y faut de la persévérance et de la dévotion. Par-dessus tout, il faut, avant d'éprouver la bonté de l'ouvrier, croire à la

bonté de l'œuvre. La plus médiocre des cathédrales est une œuvre pieuse et qui vaut par l'intention de l'architecte. Le plus pauvre sonnet de Wordsworth exige le respect et interdit le sourire. C'est cette notion un peu étroite, mais très noble, de la poésie que je voudrais essayer d'éclaircir par un exemple. Quels élémens l'ont formée? Quelle tournure d'esprit suppose-t-elle? Comment, et sous quelles influences s'est-elle développée? L'un des précurseurs, sinon les plus grands, du moins les plus curieux, de la période contemporaine, Samuel Taylor Coleridge, nous répondra peut-être.

I.

Coleridge, métaphysicien, poète, théologien, prédicateur, politicien, critique et causeur, à qui M. Brandl a consacré tout un gros et savant livre, naquit à Ottery-Saint-Mary, près d'Exeter, en 1772. Ses biographes ont soigneusement noté que son père, ministre de cette petite ville et homme remarquable à plus d'un égard, se distinguait par l'originalité de son caractère et l'étrangeté de ses manières. Ayant à enseigner la grammaire latine à des enfans, il imagina d'écrire un traité spécial dans lequel il avait modifié, pour les rendre plus clairs, les noms des cas de la déclinaison : ainsi l'ablatif était devenu « le cas *quale-quare-quidditif*. » Il paraît que ces simplifications faisaient, ainsi que certain appendice très savant sur l'origine de l'alphabet latin, la terreur des petits garçons d'Ottery. Le bon ministre était aussi très maladroit et très distrait. « Comme il partait une fois pour un voyage de quelques jours, sa femme lui mit un paquet de linge dans son sac, en lui disant : « N'oubliez pas, surtout, de mettre du linge frais tous les matins. » A son retour, elle trouva le sac vide. Il avait suivi scrupuleusement le conseil en mettant du linge frais, mais il avait oublié d'ôter l'autre. » L'anecdote est un peu puérile; mais elle éclaire bien l'influence sous laquelle grandit le jeune Coleridge, celle d'un père distrait, bienveillant et maniaque. Dès son enfance, il vécut souvent dans les nuages. C'était un garçon extraordinaire, qui jouait peu, mais lisait beaucoup. En 1781, son père étant mort, on l'envoya à Londres, à l'école de *Christ's Hospital*. Là, enfermé entre de grands murs gris, dans la Cité fumeuse, il dévorait tous les livres qui lui tombaient sous la main, inquiétant ses maîtres par sa précocité merveilleuse et vivant dès lors d'une vie tout intérieure. De bonne heure il lut *les Ennéades* de Plotin, la *Vie de Plotin* par Porphyre, les hymnes de Synésius, les écrits de Jamblique. « Avant même ma quinzième année, a-t-il

écrit lui-même, je ne rêvais que métaphysique et théologie. Je ne me plaisais pas à autre chose. *L'histoire et les faits n'avaient aucun intérêt pour moi.* La poésie elle-même, — bien que j'eusse pour la versification des dispositions extraordinaires pour un garçon de mon âge, — me semblait insipide, ainsi que les romans. » Son professeur le qualifiait d'être « sot et sensible. » Le témoignage de son camarade Charles Lamb nous le montre debout, dans le vieux cloître de l'école, développant devant ses camarades les idées de Jamblique ou de Plotin avec « de si douces et profondes intonations » que les passans, stupéfaits, s'arrêtaient pour entendre ce nouveau Pic de la Mirandole.

En 1791, l'enfant prodige quitte Londres pour Cambridge. Il y mène une vie décousue, mais bienheureuse. Il lit beaucoup de grec, surtout du Platon. Il se préoccupe de concilier l'hellénisme et le christianisme. Il se nourrit de l'idéaliste Berkeley. De plus en plus sa faculté maîtresse, l'imagination métaphysique, se développe en lui. « L'imagination, a dit Shelley, est celle de nos facultés sans laquelle, non seulement le progrès de l'humanité, mais encore le moindre changement, ne saurait s'accomplir. » Le mot peint cette génération du commencement de ce siècle, préoccupée surtout de rétablir, en face de l'empirisme triomphant de Paley et de La Mettrie, les droits méconnus de l'imagination et du sentiment. Parmi ces contempteurs de la raison et ces mystiques, Coleridge sera au premier rang. En attendant, le jeune étudiant de Cambridge se jette avec ardeur dans les luttes religieuses du temps. Un professeur de l'université, William Frend, niait le péché originel, la rédemption, la divinité du Christ, et poursuivait de ses sarcasmes l'Église établie. Coleridge adopta avec enthousiasme, à l'exemple de Frend, les doctrines unitaires, et, le jour où Frend, poursuivi et condamné par la juridiction universitaire, fut, en séance solennelle, dépouillé de sa chaire, il applaudit si bruyamment qu'on faillit l'expulser de l'université. Que lui eût importé, d'ailleurs? Plotin ne lui avait-il pas appris à compter pour rien toutes les choses de ce monde? Coleridge est pauvre, il est poète, il est amoureux d'une jeune fille qu'il a entrevue, il est communiste, il est prêt à mourir, s'il le faut, pour ses idées religieuses. Un coup de tête le tente. Se promenant, un jour de vacances, dans les rues de Londres, et n'ayant pas en poche un sou vaillant, il aperçoit un bureau de recrutement, se laisse séduire par la solde offerte, entre et s'engage. Le voilà, au mépris de ses devoirs envers les siens et envers l'université, soldat au 15e dragons, sous le nom de Silas Titus Comberback. On l'envoie en garnison à Reading. Il frappe ses camarades par son air étrange et aussi parce qu'il est très mauvais cava-

lier. Déjà ennuyé, au bout d'un mois, de son nouveau métier, il obtient d'eux qu'ils soigneront son cheval : en échange, il écrira leurs lettres et leur racontera, à la veillée, les exploits d'un général fameux qui se nommait Alexandre le Grand. Puis le désespoir le prend : il se voit, lui, socialiste, lui, pacifique rêveur et poète, condamné à verser le sang humain. Toutes ses convictions se réveillent pour protester. Un jour, dans un accès de mélancolie, il écrit sur le mur d'une étable : *Eheu! quam infortunii miserrimum est fuisse felicem!* Un officier aperçoit la citation, s'étonne de voir un dragon si lettré, s'intéresse à lui. Bref, Coleridge obtient d'être renvoyé dans ses foyers. On ne lui tint pas rigueur. Il en fut quitte pour une censure publique du vice-chancelier. Mais à la fin de 1794, il quitta Cambridge sans avoir pris ses grades et quoi qu'on pût faire pour le retenir, parce qu'il n'avait pas voulu prêter le serment de fidélité, alors obligatoire, à l'église établie.

On voit l'homme : à vingt-deux ans, il est ce qu'il sera toujours, incapable de mener sa vie, comptant pour rien toutes les choses de ce monde, fermé à toute idée pratique, vivant de rêves et de songeries ; d'ailleurs très ardent, prompt à l'enthousiasme, enfourchant tous les matins une idée nouvelle, essayant de tout et ne poursuivant rien : esprit universel en ce sens qu'il a touché à tout, mais en définitive très peu varié, car il a tout vu d'un même point de vue, qui est celui du mystique ; incapable surtout de se départir de ce premier fonds de son éducation, la métaphysique religieuse ; poète, assurément, mais encore plus théologien ; par-dessus tout cela, une imagination extraordinaire, d'une richesse rare et d'un éclat sans égal. C'est par là, par la faculté d'imaginer, sinon de penser, qu'il appartient à l'histoire littéraire. S'il était possible d'écrire l'histoire, non de l'esprit humain, mais d'une seule faculté de cet esprit, à travers les âges, il faudrait, en parlant de l'imagination, consacrer deux chapitres au moins à Coleridge. Le premier s'intitulerait : « Du mysticisme humanitaire et poétique qui naquit de la révolution française, » et le second : « Comment ce mysticisme dégénéra et par quelles raisons, ayant eu ses origines dans la révolution, il finit par se détourner vers l'Allemagne. » Le premier prendrait Coleridge en 1794, à son entrée dans le monde, et le suivrait jusqu'à son voyage d'Allemagne, en 1798 ; le second irait, — avec beaucoup de lacunes (car la vie de Coleridge fut, de 1800 à 1810, celui d'un malade et presque d'un irresponsable), — jusqu'à la fin. On trouvera dans le livre de M. Brandl les élémens de cette histoire. On peut regretter qu'ils y soient trop dispersés. Coleridge est un de ces écrivains qui nous intéressent surtout comme reflets d'une époque. Son œuvre personnelle est de second

ordre (1). On peut dire qu'il a passé les deux tiers de sa vie à raconter le premiers tiers, où encore il n'avait guère fait que se préparer aux deux derniers. Plus que personne, il a été l'esclave de son « moi. » Il n'en est jamais sorti. Poète ou philosophe, il n'a fait que noter des impressions. C'est pourquoi il faut avoir le courage de se dépêtrer de ces confidences interminables de la *Biographia literaria* et de ces insignifians *Propos de table*, qu'on a recueillis après sa mort, sans compter les souvenirs de sa famille et de ses amis. On nous répète qu'il est très complexe. Il est seulement très subtil, ce qui est différent, et quelquefois il est obscur, parce qu'il ne sait ce qu'il veut dire et ne voit pas clair dans son propre esprit. Quand Mme de Staël le vit, elle fut frappée de trouver ce causeur fameux incapable de dialogue : sa conversation, image de son esprit, était un monologue continu. C'est qu'il suivait son idée, et, au fond, il n'en a jamais eu qu'une, toujours la même : c'est que la vie est un grand mystère, et que la raison humaine est une pauvre faculté, soit qu'elle s'en prenne à la théologie, soit qu'elle tente plus simplement de construire une esthétique. Toute son originalité est d'avoir faite très grande, — et sans en convenir toujours, — la part de l'inconnaissable. Ce qu'il était à *Christ's Hospital*, un rêveur et un suiveur de feux follets, il l'est resté toute sa vie ; et cela nous a valu deux ou trois poèmes admirables, quelques pages éloquentes et plusieurs volumes de fatras.

Il commença par être, avec beaucoup de ses contemporains, un mystique révolutionnaire. Nous l'avons vu se révoltant, au nom du sens intime, contre l'église établie. Il se révoltera de même, et sans se prévaloir d'une autre autorité, contre la forme du gouvernement, contre la morale courante, contre la poétique classique et contre la philosophie du XVIIIe siècle. Quand la révolution de 1789 éclata, il fut saisi d'un enthousiasme indescriptible. La prise de la Bastille donnait un corps à ses rêveries. Tout *Christ's Hospital* fut en joie. A Cambridge, le vice-chancelier déclara publiquement que cet événement était « un sujet de triomphe et de félicitations. » Coleridge écrivit une ode enflammée. Autour de lui le mouvement se propageait. L'enthousiasme gagnait les gens de lettres. Bientôt Burns, du fond de son Écosse, enverra de l'argent au gouvernement fran-

(1) Ses ouvrages comprennent : 1° d'assez nombreuses poésies lyriques, écrites, la plupart, pendant sa jeunesse ; 2° trois drames : la *Chute de Robespierre*, le *Remords*, *Zapolya;* 3° des recueils de conférences politiques, religieuses ou littéraires et d'articles de journaux : *Conciones ad populum*, *Sermons laïques*, l'*Ami*, etc. ; 4° une autobiographie : *Biographia literaria*, publiée en 1817, des *Propos de table*, publiés après sa mort, etc. Il n'y a point d'édition complète de ses œuvres, et le British Museum renferme encore des papiers inédits.

çais pour fondre des canons. Wordsworth, jeune étudiant de Cambridge, lui aussi, partira en 1791, avec vingt livres sterling pour toute fortune, et s'en ira demeurer à Paris, puis à Orléans, pour jouir de plus près de ce spectacle inoubliable. « C'était une bénédiction, écrira-t-il plus tard, de vivre dans cette aurore; mais être jeune, c'était le paradis. » Même après la mort de Louis XVI, son enthousiasme ne faiblit pas : revenu en Angleterre, il y publie une *Apologie de la révolution française* (1793). Il approuve hautement la justice populaire; à des temps exceptionnels il faut, suivant lui, une morale exceptionnelle : c'est pourquoi il refuse de se joindre à « ces niaises lamentations qui retentissent de la cour à la chaumière. » C'est un délire de ces jeunes esprits. Robert Southey lui-même, le sage et modeste Southey, — celui qui finira poète lauréat et dont Byron dira « qu'il avait tourné casaque et qu'il aurait, s'il l'eût fallu, tourné sa peau, » — Southey lui-même publie un drame révolutionnaire de *Wat Tyler* et un poème philosophique de *Jeanne d'Arc*. Burke a beau protester. Non-seulement Tom Paine écrit ses *Droits de l'homme* (1791) et James Mackintosh ses *Vindiciæ Gallicæ* (1791), mais William Godwin, ce « don Quichotte de la Révolution, » fonde un club avec Holcroft et correspond avec la Convention. Tout cela n'était pas sans danger. On arrêta douze membres du club de Godwin et on les mit à Newgate, sous l'inculpation de haute trahison. Plus la révolution allait, plus le parti national se remuait, et plus les imaginations se troublaient. On dénonça une femme qui, disait-on, décapitait des poulets « pour s'exercer, » avec une petite guillotine. Rien n'y faisait. Les idées allaient leur chemin. Six ou sept ans plus tard, en 1798, Coleridge converti, assagi et devenu l'ennemi de la France, ne pouvait penser à ce temps sans frémir; dans une ode, que Shelley déclarait la plus belle qui eût jamais été écrite en anglais (1), il s'écriait, en une prosopopée magnifique et sincère :

O nuées, vous qui très haut flottez ou vous arrêtez, — vous dont aucun mortel ne peut diriger la course errante! — O vagues de l'océan, qui, partout où vous roulez, — ne rendez hommage qu'à des lois éternelles! — O bois, qui écoutez le chant nocturne des oiseaux, — inclinés à mi-chemin de la pente glissante et périlleuse, — sauf quand vos propres branches puissantes, se balançant, — ont fait du vent une solennelle musique! — Forêts où, semblable à un homme aimé de Dieu, — à travers des ténèbres où jamais bûcheron ne pénétra, —

(1) *Ode à la France.*

maintes fois, poursuivant de saintes images, — j'ai frayé mon chemin sous la lune, parmi les fleurs, — inspiré, plus que ne l'eût soupçonné la folie des hommes, — par les formes les plus grossières, les sons les plus sauvages et les plus puissans ! — O vagues bruyantes, et vous, hautes forêts, — et vous, nuages qui planiez très haut au-dessus de moi, — et toi, soleil levant ! et toi, joyeux ciel bleu ! — Oui, j'en appelle à tout ce qui est, à tout ce qui veut être libre ! — Rendez-moi ce témoignage, vous tous, tant que vous êtes, — que d'un cœur pieux j'ai toujours adoré — le génie de la très divine liberté.

Mais c'était trop peu de rêver. Il fallait agir ; au mois d'août 1794, Coleridge arrivait à Bristol, où il retrouvait son ami Southey. S'étant liés tous deux avec un jeune homme nommé Lovell, ils eurent une idée sublime, qui était de fonder quelque part une cité idéale. Au IIIe siècle de notre ère, leur maître Plotin n'avait-il pas essayé, lui aussi, de créer en Campanie une « Platonopolis, » terre d'utopie où le bonheur devait être la seule loi ? Les trois enthousiastes résolurent de faire mieux. Ils avaient en tête un système politique, philosophique, religieux et social : cela s'appelait la « Pantisocratie » et devait conduire infailliblement tous les adeptes à la parfaite félicité. L'Europe étant indigne, et d'ailleurs incapable, de recevoir ce beau présent, ils résolurent de partir pour l'Amérique, terre libre et vierge de préjugés, et de s'établir sur les bords de la rivière Susquehannah. L'argent manquait. Ils se mirent à l'œuvre pour en trouver. Coleridge parcourut le pays de Galles, écrivant des maximes révolutionnaires sur les vitres des auberges et rêvant de longues heures au bord de la mer : même, — un soir qu'il s'était oublié à contempler les vagues, — le poète réformateur fut surpris par la marée et faillit être noyé. Southey fut plus pratique ou plus heureux : il recueillit tout au moins deux adhésions, celle de sa mère et celle de son frère. Tout partisan de la « Pantisocratie » devait être marié : car, dans la société idéale, les femmes devaient s'occuper des soins matériels, afin de laisser aux hommes le temps de politiquer et de versifier à l'aise. On se mit donc en quête de jeunes filles à marier. Justement une veuve, nommée Mrs Fricker, en avait cinq. Lovell se fiança à l'une, Southey à une autre. On persuada aisément à Coleridge de demander la main de l'aînée, qui se nommait Sarah. Ce fut une véritable épidémie matrimoniale. Un quatrième « pantisocratiste, » étant survenu, se crut obligé tout aussitôt d'adorer une quatrième miss Fricker ; mais c'était une fille de sens qui ne voulut pas être aimée « pour le système » et que la rivière Susquehannah ne tentait qu'à moitié. Cependant l'argent manquait toujours. Nos trois héros résolurent de frapper un grand

coup : Robespierre venait de tomber. Pourquoi ne pas exploiter la curiosité du public en portant ce beau sujet à la scène? Ils se donnèrent vingt-quatre heures pour achever leur drame : Coleridge fit le premier acte, Southey le second, Lovell le troisième. Malheureusement, quand l'œuvre fut terminée, aucun éditeur n'en voulut. Ils eurent beau courir les journaux et les théâtres de Londres. Ils revinrent à Bristol sans avoir réussi. Southey proposa timidement de fonder la « Pantisocratie » dans le pays de Galles, ce qui serait moins loin et moins cher : on lui rit au nez. Une année se passa, pendant laquelle les idées religieuses de Coleridge devinrent plus ferventes que jamais : s'étant lié avec un ministre de l'église unitaire, il obtint de lui le droit de prêcher quelques sermons ; mais, le jour venu, il refusa de revêtir le costume ecclésiastique et parut en chaire avec un habit bleu à boutons d'or et un gilet blanc. L'assistance ne goûta ni son discours, ni son costume, et il renonça, pour un temps, à la prédication. Cependant il s'était marié en 1795 : il se retira avec sa jeune femme à Clevedon, près de la mer, et là, — c'est M. Brandl qui l'affirme, — la « vie pantisocratique » fut menée pour la première fois dans toute sa beauté par des adeptes fervens. Les deux jeunes époux habitaient une maisonnette abandonnée, bâtie tout exprès pour un couple de philosophes. « Il n'y avait point de verre sur la table de toilette, ni de casserole dans la cuisine. La jeune femme dut se passer de café, de riz, d'épices et de quelques autres bagatelles. » Sans un ami complaisant, il n'y aurait pas eu de tapis. Ils s'occupaient « à penser, à faire des vers, à quelques travaux de ménage. » Coleridge parlait « des géans de Spenser, et des héros d'Ossian, du lien mystérieux qui unit le monde spirituel au monde physique, et de l'Inconnaissable. » Il inquiétait sa jeune femme par la hardiesse de ses opinions et de ses rêveries ; mais il la rassurait en lui enseignant la versification. Quand on lui parlait de payer son loyer, — qui n'était, il est vrai, que de cinq livres par an, — il répondait avec assurance qu'une semaine lui suffirait pour gagner cette somme. Puis un jour ce beau rêve finit brusquement : ils apprirent que le positif et ingrat Southey venait de partir pour le Portugal. C'était le seul « Pantisocratiste » qui eût quelque sens pratique : son départ fut, pour le système, le coup de grâce. Coleridge parla bien de faire appel à l'opinion et de publier « un volume in-quarto » sur la réforme sociale. Mais ce n'est pas le seul volume in-quarto, ni même in-folio, qu'il ait annoncé, et qui pourtant ne se retrouve pas, — on ne sait par quel hasard, — dans ses œuvres.

Est-ce à dire que de cette effervescence révolutionnaire, qui est au berceau du romantisme anglais, il ne soit rien sorti? Ce serait

une grosse erreur de le croire. Si l'on peut sourire de la « Pantisocratie » comme système politique, on ne peut qu'être touché de la foi naïve qui inspirait ses fondateurs. Il ne faut pas craindre de dire que, si la poésie anglaise a été, au XIXe siècle, profondément humaine et soucieuse des plus hauts problèmes, si elle a produit *Aurora Leigh*, si un souffle de pitié vraie la pénètre toute, c'est au mouvement d'idées suscité par la révolution qu'elle le doit; — et c'est ce qui nous excuse d'y avoir insisté un moment. Politiquement, il est vrai que ceux qu'on a nommés plus tard les « lakistes, » c'est-à-dire Wordsworth, Southey et Coleridge, ne tardèrent pas à devenir des ennemis irréconciliables de cette révolution. Mais, en se détachant de la forme qu'elle avait prise, ils crurent rester fidèles à ce qu'il y avait de plus pur en elle. Ce qu'ils y avaient vu et ce qu'elle eût été peut-être en Angleterre, c'était avant tout un grand mouvement moral et religieux, une émancipation des volontés et un réveil des forces instinctives de l'âme. D'un mot, ils la voulaient chrétienne. Aujourd'hui qu'elle a porté ses fruits et que ces choses sont loin, nous voyons que les « philosophes, » tant en France qu'en Angleterre, ont été les grands ouvriers de cette œuvre, et nous identifions le mouvement révolutionnaire avec le mouvement philosophique. La démocratie est devenue, en effet, — ou elle a prétendu être, — une organisation scientifique de la société humaine. Or, les hommes comme Coleridge n'ont jamais cru ni à ce que nous nommons la science, ni à ce que le siècle précédent nommait la philosophie. Un soir, à table, le poète Keats se leva, le verre en main, pour maudire la mémoire de Newton, dont les découvertes avaient détruit la poésie de l'arc-en-ciel. Je ne sais si Coleridge eût porté, lui aussi, ce toast puéril, et, à vrai dire, j'en doute un peu. Il n'en est pas moins vrai que Coleridge penseur a été entièrement réfractaire à la notion de la science, et cela n'a pas laissé de retentir sur Coleridge poète. Tout ce qu'il y a chez lui d'esprit révolutionnaire est inséparable de ce qu'il y a d'esprit religieux. Il considère naïvement la Terreur comme le second acte du grand drame qui avait commencé sur le Golgotha. Il y voit la suite et le complément du christianisme, comme il voit en Robespierre un libérateur sublime de l'humanité. Ce qui lui manque par-dessus tout, — on ne saurait croire à quel point, si l'on n'a ouvert ses *Propos de table*, — c'est une vue un peu nette des choses et une ferme compréhension de la réalité. Cela dit, il s'intéressait passionnément aux questions sociales, et, en cela, il est le disciple fidèle des précurseurs de la poésie moderne, d'un William Cowper ou d'un George Crabbe. Quelle vie que celle de ce malheureux Cowper, âme

solitaire, d'une sensibilité extravagante et maladive, constamment torturée par la plus sombre mélancolie, mais si passionnément curieux de tout progrès, et qui rêve toute sa vie de réformer l'éducation, les prisons et les hôpitaux, l'assistance publique et le gouvernement de son pays! Les heures où il sentait en lui ce qu'on a nommé depuis « la religion de la souffrance humaine » le consolaient des autres, et il écrivait : « Mon esprit est semblable à certains étangs que j'ai vus, qui sont remplis d'une eau noire et pourrie, et qui cependant, par les jours sereins, réfléchissent à leur surface les rayons du soleil. » De même encore le ministre George Crabbe, ce Hogarth de la poésie, le chantre démocrate des *workhouses*, l'ami des colporteurs, des bohémiens, des vagabonds, des escarpes et des voleurs, poète de forme rude et fruste, mais d'une éloquence si entraînante qu'elle arrachait un cri d'admiration à Byron lui-même, ce grand sceptique. Voilà d'austères précurseurs. Mais c'est vraiment d'eux que s'inspirait le groupe auquel il faut rattacher Coleridge. Ces idées de philanthropie, ce besoin de sympathie, de larmes et de pitié, cette disposition à tout voir avec je ne sais quelle grave et douce tendresse, qu'un Hume ou qu'un Diderot n'avait pas connue, — la révolution déchaîna tous ces sentimens. On réhabilita les déshérités, les parias de la société. On se préoccupa de l'enfance, qui n'était pas jusque-là matière à poésie et qui devint, pour Coleridge notamment, presque une obsession. Les animaux eux-mêmes furent tout à coup intéressans et poétiques. N'étaient-ils pas, en effet, suivant l'expression de Coleridge, « des monades de l'Esprit infini? » — « Le même grand cœur ne bat-il pas dans les plus basses créatures comme dans les plus relevées? Les créatures sans raison ne peuvent-elles, plus peut-être que les raisonnables, avoir ces idées innées, ce souvenir d'un état antérieur, cette prévision d'un état futur, obscurcie parfois chez l'homme peu cultivé? » On reconnaît l'idée de la métempsycose, qui lui fut toujours chère, — à ce point qu'il croyait parfois retrouver en lui des vestiges d'une première vie et que, quand il eut un fils, il écrivit un sonnet sur cette idée de Platon que, « notre âme existait quelque part avant de revêtir sa forme humaine. » C'est pourquoi il respectait et aimait très sincèrement (son journal en fait foi) tous les êtres de la création. Avec une simplicité touchante, il adressait une pièce de vers « à une feuille de myrte, » « à une fleur, » « à un jeune ânon dont la mère était attachée près de lui. » Il prenait, nous dit-on, en si grande pitié les ours de foires, les cochons de lait et même les araignées, que son ami Charles Lamb lui proposait en riant « d'entrer en correspondance régulière et poétique avec les animaux et insectes déshérités. » En 1792, un certain Taylor avait bien publié

un petit traité fort sérieux, intitulé : *les Droits des bêtes. Quid rides?* pour faire suite à la Déclaration des droits de l'homme. Il y proposait l'égalité absolue entre toutes les créatures, l'interdiction de toute nourriture animale et surtout l'étude attentive du langage des animaux, afin qu'on pût converser avec eux. Personne ne fut tenté d'en rire dans le petit clan romantique, et, s'il y eut un sceptique, ce ne fut ni le pythagoricien Coleridge, ni Wordsworth, ce chantre des coucous, des ânes, et des enfans idiots. La nature leur semblait à tous trop profondément divine.

Car c'est toujours l'idée religieuse qui est au fond de leur morale comme de leur esthétique. C'est de là que leur vient ce culte de la nature, qui n'est pas, — on le verra tout à l'heure, — une simple jouissance de poète et de lettré, mais un article de foi. Croire en la nature, c'est croire en le divin. Se tremper en elle, c'est se fortifier pour la vie. « Ne cherchez pas le salut dans le changement du gouvernement, mais apprenez à aimer la nature. » Voilà, à coup sûr, une politique de poète et de mystique. Comment s'étonner qu'ils aient fini par renier la Révolution? Ils n'avaient eu horreur ni du comité de salut public ni de la justice du peuple; mais ils ne réussirent pas à croire en une révolution antireligieuse. Du jour où elle se fit athée, ils se mirent à douter d'elle. Elle leur avait paru tout idéale et presque miraculeuse. Ils s'aperçurent qu'elle n'était que trop humaine et que la statue avait des pieds d'argile. En attaquant la Suisse et en se faisant conquérante, elle leur parut fratricide et choqua leur raison. Mais en devenant impie et en quittant Rousseau pour Diderot, elle leur sembla monstrueuse et choqua leur foi : « O France adultère et aveugle qui te railles du ciel! » s'écriait Coleridge en 1798. Vers la même époque, il écrivait dans son journal : « Donner au peuple, aux ignorans, un pouvoir quelconque, si atténué et si faible soit-il, dans le gouvernement de l'État, c'est bien certainement s'écarter de la règle du plus grossier sens commun et de l'expérience la plus vulgaire. » On voit que l'idée démocratique n'avait jamais jeté de racines bien profondes dans cet esprit, et l'on en dirait autant de Southey ou de Wordsworth. Mais il leur resta, à défaut d'une théorie politique, un sentiment qui devait renouveler la poésie anglaise, la philanthropie, ou — si ce mot semble trop étroit et trop peu juste, — une idée toute religieuse de leur mission sociale : — et ce fut le premier élément de leur mysticisme poétique.

II.

Du même coup, l'imagination de Coleridge, dégoûtée du monde réel, se réfugia avec persistance dans le surnaturel. La réaction

n'a rien que de logique : à ceux qui ne se sentent ni le goût ni le moyen de prendre la réalité corps à corps, le monde des rêves offre le plus sûr et le meilleur asile, sans compter que, pour lui, le surnaturel fut toujours matière de foi : il y croyait aussi naturellement que d'autres croient en la raison, et il lui arriva de se brouiller avec son ami Wordsworth, parce que celui-ci ne prenait pas au sérieux quelques légendes qu'il lui contait. Aussi, quand, en 1796, il eut fait la connaissance de ce compagnon de sa vie littéraire, dont le nom ne peut ni ne doit être séparé du sien, et qu'ils projetèrent de publier ensemble un recueil de poèmes, Coleridge se hâta d'y insérer le chef-d'œuvre de la poésie fantastique. Le recueil, qui parut en 1798 et dont on peut dire que date la poésie anglaise moderne, se nomme les *Lyrical Ballads;* le chef-d'œuvre est la *Chanson du vieux marin*, qui forme la première pièce du recueil.

Cela se passe on ne sait où ni quand, mais plus vraisemblablement au moyen âge.

Au seuil d'une salle de fête, où se célèbre une noce, un vieux marin, « à l'œil perçant, » arrête un jeune homme; il pose sur son épaule sa main décharnée; l'adolescent, effrayé, veut fuir ce fantôme; mais le vieux marin a un charme dans le regard, et, vaincu par ce charme, l'adolescent écoutera, bien malgré lui, l'étrange histoire que voici.

Un vaisseau, ayant quitté jadis le port, fut surpris par une tempête qui l'entraîna vers le pôle sud, dans une mer inconnue où des brouillards éternels couvraient des glaces éternelles; toujours le vaisseau allait, dit le vieux marin, « semblable à un homme qu'on poursuit de cris et de coups et qui, toujours foulant l'ombre de son ennemi, penche la tête en avant » :

Et maintenant vinrent ensemble brouillard et neige, — et il fit un froid merveilleux : — et de la glace, à hauteur de mâts, s'en vint flotter, — aussi verte que l'émeraude...

La glace était ici, la glace était là, — la glace était tout autour; — elle craquait et grondait, et mugissait, et hurlait; — tels les bruits qu'entend celui qui tombe en faiblesse.

Enfin passa un albatros; — il vint à travers le brouillard; — comme si c'eût été une âme chrétienne, — nous le saluâmes au nom de Dieu.

Il mangea une nourriture qu'il n'avait jamais mangée, — et tout alentour il vola. — La glace se fendit avec un bruit de tonnerre; — le pilote nous guida à travers les blocs.

Et un bon vent du sud se leva derrière nous; — l'albatros suivait, — et chaque jour, soit pour manger, soit pour jouer, — il répondait à l'appel des matelots.

Parmi le brouillard et les nuées, sur les mâts et sur les haubans, — il se percha durant neuf soirées, — tandis que, toute la nuit, à travers le blanc brouillard, — luisait le blanc clair de lune.

« Dieu te garde, vieux marin! — des démons qui te tourmentent ainsi! — Pourquoi ce regard étrange? » — « C'est qu'avec mon arbalète — je tuai l'albatros. »

Voilà le crime du vieux marin, auquel s'associent, par leurs félicitations, ses compagnons. Dès lors, semblable au vaisseau fantôme de la légende, le navire est condamné à une lente et cruelle expiation. Un vent s'élève, qui l'emporte dans les régions brûlantes où l'on meurt de chaleur et de soif :

Dans un ciel chaud et tout de cuivre, — le soleil sanglant, à midi, — planait droit au-dessus des mâts, — pas plus grand que la lune.

Jour après jour, jour après jour, — nous demeurâmes sans un souffle ni un mouvement, — aussi immobiles qu'un vaisseau peint — sur un océan en peinture.

De l'eau, de l'eau partout, — et toutes les planches se contractaient, — de l'eau, de l'eau partout, — et pas une goutte d'eau à boire!

La mer même se putréfia : ô Christ! — que jamais cela ait dû se voir! — Même des êtres visqueux, avec des jambes, — rampaient sur la visqueuse mer!

Tout autour, en rond et en foule, — les feux de la mort dansaient la nuit; — l'eau, semblable aux huiles d'une magicienne, — brûlait verte, bleue et blanche.

Et quelques-uns, en rêve, connurent — l'Esprit qui nous tourmentait ainsi; — à neuf brasses au-dessous de la mer, il nous avait suivis — depuis la région du brouillard et de la neige.

« Cet esprit, — dit le commentaire marginal qui n'est pas la moindre curiosité de ce poème étrange, — était l'un des habitans invisibles de cette planète, qui ne sont ni des âmes ni des anges; on peut consulter à leur sujet le savant juif Josèphe et le platonicien de Constantinople, Michel Psellus. Ils sont très nombreux, et il n'y a ni climat ni élément qui n'en contienne un ou plusieurs. »

Dans leur angoisse, les compagnons du vieux marin veulent rejeter sur lui toute la faute, et, pour le signaler à la vengeance divine, ils lui attachent autour du cou le cadavre de l'albatros. Mais voici venir, à l'horizon, un vaisseau, ou, du moins, une apparition qui en a la forme : sur le soleil large et étincelant, ses voiles se détachent « comme des fils de la Vierge » dans un soir d'automne : et bientôt, ce navire surnaturel se rapprochant, le marin

aperçoit deux fantômes debout sur le pont : l'un est la Mort; quant à l'autre,

Ses lèvres étaient rouges, ses regards hardis; — elle avait les cheveux jaunes comme de l'or, — et la peau blanche comme celle d'un lépreux. — C'était ce cauchemar qu'on nomme « Vie-dans-la-mort, » — qui épaissit et gèle le sang de l'homme.

Ce squelette de navire vint près de notre bord, — et les deux spectres jouaient aux dés : — « La partie est finie. J'ai gagné ! » dit-elle (Vie-dans-la-Mort), — et elle siffla trois fois.

Le disque du soleil plonge; les étoiles jaillissent; — d'un seul bond vient la nuit; — avec un murmure lointain, sur la mer, — s'enfuit le vaisseau fantôme.

Nous écoutions et jetions sur le ciel des regards obliques ! — La peur semblait boire en mon cœur, comme dans une coupe, — le sang de ma vie. — Les étoiles se ternirent, la nuit s'épaissit, — la face du timonier, à la lueur de sa lampe, luisait, blanche; — des voiles tombait la rosée... — Enfin, au-dessus de la vague orientale, se leva — le croissant de la lune, avec une seule étoile — sur la pointe inférieure.

Tour à tour, à la clarté de la lune caniculaire, — sans même gémir ni soupirer, — chacun de mes compagnons tourna son visage dans une angoisse horrible, — et me maudit du regard.

Quatre fois cinquante hommes vivans, — sans que j'entendisse ni soupir ni gémissement, — d'un coup pesant, comme une masse sans vie, — tombèrent un à un.

Les âmes s'envolèrent des corps, — elles s'envolèrent à la félicité ou au malheur! — et chacune de ces âmes, en passant près de moi, — siffla comme siffle mon arbalète.

Alors un affreux supplice commence pour l'infortuné : debout sur le pont, « le cœur sec comme de la poussière, » il reste, seul vivant, parmi le charnier mouvant qu'est devenu le navire maudit, et toujours, dès qu'il ouvre les yeux, il rencontre les regards fixes de ses compagnons morts, braqués sur lui impitoyablement, dans une malédiction suprême. La folie le hante. Il lui semble que le ciel et que la mer « pèsent comme un poids sur son œil lassé. » Le sillon du navire devient rouge comme du sang; par derrière, des serpens « bleus, d'un vert lustré ou noirs comme du velours, » nagent dans des flammes d'or. Dans son délire, il bénit ces créatures de Dieu, et alors, par la pitié d'un saint sans doute, son cœur se détend : il prie, et l'albatros tombe dans la mer comme du plomb. La Vierge lui envoie le sommeil et la pluie libératrice.

Quand il s'éveille, il se sent léger comme un esprit; « je crus

que j'étais mort en dormant et que j'étais un fantôme béni. » Cependant, l'orage gronde; la foudre tombe en larges nappes; le vaisseau vole; les matelots morts se sont levés : comme mus par un ressort invisible et surnaturel, ils manœuvrent les voiles. « Le corps du fils de mon frère se tenait près de moi et nos genoux se touchaient; le corps et moi tirions sur la même corde; mais il ne me disait rien. » En fait, tout cela n'est qu'illusion : une troupe d'esprits se joue de l'infortuné; des chants d'oiseaux, des sons d'instrumens, le murmure d'un ruisseau, frappent ses oreilles; un esprit qui glisse dans la mer pousse le navire. Puis, tout à coup, le vaisseau bondit « comme un cheval qui piaffe » et le marin s'évanouit. Quand il sort de cette nouvelle torpeur, deux voix parlent près de lui : « Vole, mon frère, vole! plus haut, plus haut! » Cette fois, c'est « le pouvoir angélique » qui le protège : voici, là-bas, la terre natale, les rochers familiers, la baie silencieuse, le phare étincelant; voici, au-devant du navire, des apparitions nouvelles :

A peu de distance de la proue, — étaient des ombres rouges; — je tournai les yeux vers le pont : — Oh! Christ! que vis-je là?

Chaque corps était étendu à plat et sans vie, — et, par la sainte croix! — un homme lumineux, un séraphin, — se tenait sur chaque corps.

Cette troupe de séraphins agitait les mains; — c'était un céleste spectacle. — Chacun se tenait, comme pour faire des signaux à la terre, — dans sa lumineuse beauté... — Ils ne disaient rien, mais le silence entrait, — comme de la musique dans mon cœur!

Le supplice est fini, l'expiation a son terme. Le navire s'enfonce dans les flots. Une barque, sur laquelle se trouve un saint ermite, recueille le marin, qui, maintenant, s'en va contant son histoire aux jeunes gens : « O garçon de noce! cette âme a été seule sur la vaste, vaste mer : et cette mer était si solitaire que Dieu même en semblait absent! » Mais aujourd'hui que l'âme a versé dans le sein d'autrui son terrible secret, la paix est revenue avec le pardon. Oh! comme il fait bon vivre parmi les hommes! aller tous ensemble à l'église avec « les jeunes gens et les joyeuses jeunes filles, » et se répéter que « celui-là prie le mieux, qui aime le mieux toutes les créatures! »

He prayeth well, who loveth well
Both man, and bird, and beast!

C'est la morale de cette œuvre singulière, qui n'a qu'un défaut, à notre sens, — et c'est précisément d'avoir une morale. Car nous

sommes en droit de dire au poète : « Nous vous avons suivi sur un océan de mystères, de songes, d'inquiétantes rêveries, où jamais mortel n'a pénétré avant vous. Vous vous êtes institué notre guide dans ces régions inexplorées et presque maudites. Avec une complaisance visible, vous nous en avez révélé les secrets, souvent horribles, et nos yeux se sont emplis d'images inconnues, nos oreilles de bruits étranges, nos narines de parfums rares : tous nos sens surexcités se sont, en quelque sorte, affinés, comme il arrive dans les atmosphères factices et dans les milieux artificiels. Votre ivresse nous gagne. Semblables à ces mangeurs de lotos, qui s'oublièrent un soir sur les rivages de Thulé, à regarder le soleil miroiter sur les vagues, nous voici conquis par le charme mystérieux du pays des songes, et nous ne demandons qu'à rester sur cette grève d'où l'on voit passer, à l'horizon, les séraphins ailés qui poussent le vaisseau fantôme : car il y a une volupté maladive dans ces visions. Mais tout cet enchantement, vous le savez, ô poète, n'aura qu'une heure, et alors la chute sera rude, à nos imaginations surmenées, du rêve à la réalité. Que du moins votre musique surnaturelle meure doucement, dans le frémissement des accords, dans le prolongement des sonorités : ne nous ôtez pas d'un coup les voluptés entrevues : ne nous ouvrez pas ce paradis d'un nouveau genre pour nous en fermer la porte brusquement au nom de la morale. Ou du moins que votre morale soit d'un ordre un peu plus rare ; qu'elle s'éclaire d'un reflet d'en haut ; qu'elle s'accommode à cet état de notre âme que vous avez créé en nous. Laissez nous croire qu'il y a plus d'une façon d'être sage et plus d'une manière d'être vertueux ; mais, de grâce, ne nous donnez pas le droit de vous rappeler ce que le prince Hamlet disait à son ami Horatio sur la terrasse d'Elseneur :

> There are more things in heaven and earth, Horatio,
> Than are dreamt of in your philosophy.

Il y a plus de choses, ô poète, dans le ciel et sur la terre que n'en rêve votre philosophie ! »

Accordons du moins à Coleridge qu'on n'a jamais décrit plus merveilleusement quelques-unes des choses qu'il lui a plu de décrire. Jamais le surnaturel n'a pris forme plus concrète, plus précise, plus réelle ; jamais l'obsession n'a été plus poétique ; jamais « le vertige du cerveau » n'a été plus séduisant. Mais c'est un vertige et c'est une obsession. Sur la génération qui goûta *la Chanson du vieux marin*, comme aussi sur la précédente, un vent de folie avait passé : c'est le poète Collins sanglotant tout haut dans les églises ; c'est Cowper tremblant toute sa vie de la crainte des feux de l'enfer

et répondant à ses amis sur son lit de mort : « Je sens un désespoir inexprimable ; » c'est Burns noyant sa raison dans la boisson ; c'est Southey devenant idiot à force de travail ; c'est l'acteur Maturin écrivant, pour être plus inspiré, avec une hostie consacrée sur le front ; c'est Lamb devenant fou et, après six semaines passées dans un asile, écrivant à Coleridge : « Ne croyez pas avoir goûté toute la grandeur et tout l'emportement de l'imagination, avant d'avoir perdu la raison ; » ce sera enfin, tout à l'heure, Coleridge lui-même, s'adonnant, comme son ami de Quincey, à l'opium, et ruinant sa volonté en même temps que son intelligence par la folie de l'ivresse. D'où venait donc ce vent de malédiction et en quel lieu du monde s'était-il déchaîné ? « L'épidémie, — c'est M. Brandl qui parle, — commença en Allemagne par Lenz et Hölderlin : le goût des brumes y prenait la forme de la métaphysique : au-delà de la Manche, il prit celle de la folie poétique. » Je ne sais ce qui en est de la métaphysique, qui semble traitée ici un peu cavalièrement ; mais le fait même de l'influence germanique, non-seulement dans *le Vieux marin*, mais encore dans tout ce que Coleridge écrira désormais, est indéniable. Comme le plus clair de cette influence a été une exaltation du sentiment, il n'y a pas à s'étonner qu'elle ait produit, entre autres résultats, celui que nous venons de dire. Seulement, on se tromperait fort en croyant qu'elle s'est bornée là, et, pour nous en tenir à la poésie, on n'exagère pas en disant que, par le fait de la littérature allemande, l'idée que s'en faisaient les Anglais s'est modifiée, élargie et approfondie.

Or c'est précisément au moment où parut *la Chanson du vieux marin*, en 1798, que cette action de l'Allemagne devient sensible. Des choses allemandes, le XVIIIe siècle n'avait presque rien su. Goldsmith, à qui l'on vantait la sublimité de la pensée germanique, répondait dédaigneusement que « si les anges écrivaient, ils n'écriraient pas d'in-folio. » — « Tout ce qu'on savait de l'Allemagne, — lisons-nous dans la *Revue d'Édimbourg*, — c'est que c'était une vaste étendue de pays, couverte de hussards et d'éditeurs classiques ; que, si vous y alliez, vous verriez à Heidelberg un très grand tonneau et que vous pourriez vous régaler d'excellent vin du Rhin et de jambon de Westphalie. » Peu de gens apprenaient l'allemand, et encore c'était dans un dessein purement commercial. Quand *Werther* et quand les premiers drames de Schiller parurent, ils excitèrent un vif enthousiasme chez les jeunes romantiques ; mais c'était moins pour leur mérite littéraire que pour le ferment révolutionnaire qu'on y trouvait. Lorsque, « par une nuit d'hiver et dans un vent déchaîné, » Coleridge lut pour la première fois ces *Brigands* où le poète allemand avait mis toutes les rancunes de sa jeunesse, c'était encore la révolution française

qu'il aimait à travers Schiller. En réalité, ce fut Lessing qui lui révéla l'Allemagne, parce qu'il était, comme lui, théologien en même temps que poète. C'est la patrie de Lessing, une nation profondément philosophique, rêveuse et aussi peu « jacobine » que possible, qu'il désirait connaître. L'occasion s'en trouva bientôt : des patrons généreux lui offrirent de payer les frais de son voyage. En septembre 1798, il partit avec Wordsworth. Son séjour dura dix mois ; il en profita, non-seulement pour apprendre l'allemand à fond, et pour observer très soigneusement les choses et les gens, mais encore pour se bourrer de littérature, de philosophie et de science. A Gœttingue, où il alla étudier, il n'apprit pas seulement l'histoire de la littérature allemande, mais encore la philologie, la zoologie, la théologie critique : est-ce qu'il n'y a pas, au fond de tout romantique, un « encyclopédiste » qui sommeille ? Il découvrit Kant, alors presque inconnu en Angleterre. Surtout il dut beaucoup à Lessing : ce « formidable incroyant, » comme il dit, lui ouvrait tout un monde qu'il ne soupçonnait pas, le monde de l'esthétique. Si Coleridge a eu, dans la littérature anglaise, une action réelle et durable, c'est par son esthétique, et cette esthétique lui venait en grande partie d'Allemagne. Non-seulement c'est dans les écrivains allemands, dans Kant, dans Schlegel, dans Jean-Paul, qu'il a pris une haute idée de cet ordre d'études ; mais c'est d'eux encore que lui vient, — je ne dirai pas sa méthode, puisque son caractère essentiel est de n'en pas avoir, — mais l'esprit dans lequel il a conçu la critique des œuvres d'art. Seulement, ici encore, et jusque dans ses emprunts, sa nature a pris le dessus. Toutes les idées qu'il doit aux Allemands, et dont quelques-unes étaient assez nuageuses déjà, il les a noyées dans je ne sais quel brouillard de la pensée. Suivant la remarque de Hazlitt, il semble, quand on le lit, qu'on voie des mouches danser dans le soleil couchant. Il a été plus Allemand que les Allemands eux-mêmes, et quand il revint en Angleterre, au mois de juin 1798, il rapportait cette chose unique, presque indéfinissable et plus curieuse que belle, qu'on pourrait nommer, — si les mots ne juraient, — le mysticisme critique.

III.

En Angleterre, comme en Allemagne et en France, — bien qu'avec moins de rigueur, — l'école classique avait eu pour caractères essentiels, tout d'abord qu'elle se proposait pour objet l'étude de l'homme dans les manifestations les plus générales de son esprit et de sa sensibilité ; ensuite, qu'elle divisait cette étude suivant un ordre logique ; enfin, qu'elle en tirait des conclusions

pratiques, soit pour la conduite de la vie, soit pour le gouvernement des intelligences. Du premier de ces caractères, il résultait que la nature, c'est-à-dire la raison, c'est-à-dire encore ce qu'il y a d'universel en chacun de nous, était l'objet propre de la littérature; or s'il n'y a rien de plus vaste qu'un pareil objet, il n'y a rien non plus, en un certain sens, de plus précis, puisqu'il n'y a rien de plus commun et par suite de plus aisément vérifiable pour tous. D'autre part, la théorie classique divisait la poésie suivant un ordre logique : il y avait autant de « genres » que de façons d'envisager l'étude de l'homme, dont nul ne devait, sous peine de déchéance, empiéter sur son voisin : défense à la comédie de se faire tragique, à l'ode de déborder sur la satire, à l'épopée de tourner au lyrisme. Enfin le poète ne devait jamais perdre de vue qu'après avoir dégagé les traits principaux de la nature humaine, il convient de tirer de cette étude des principes, soit pour mieux régler et diriger les écrivains eux-mêmes, — et c'était la « poétique, » cette branche si féconde de la littérature du XVIIIe siècle; — soit pour répandre la vérité dans les esprits, — et c'était la poésie philosophique, triomphe de Pope; — soit enfin pour éclairer l'homme sur ses devoirs, — et c'était la poésie morale ou satirique, chère à Johnson comme à Boileau. On le voit; partout des divisions nettes et des définitions précises : par suite, des principes très clairs et, en poésie comme en morale, des règles très simples. La révolution romantique, on l'a dit souvent, eut pour caractère principal de substituer à l'étude de l'homme en général l'étude de l'homme individuel, c'est-à-dire du « moi. » Or, autant l'objet de la poésie classique était précis, autant celui-ci était vague; car il n'y a rien de plus « divers » et de plus « ondoyant » que le « moi. » Il suivit de là que l'étude de ce « moi, » étant peu définie dans son objet, fut peu méthodique : de là vint la disparition, du moins apparente, des « genres. » Par suite encore, l'idée qu'on se faisait de l'homme s'obscurcit et se brouilla : de là vint la disparition de toute poésie purement et proprement didactique; car on ne tire de conséquences pratiques que de ce qui est clairement défini en théorie. Ainsi toute l'idée que l'époque classique se faisait de la poésie s'écroulait d'un coup. Voyons ce que Coleridge y substituait.

Tout d'abord, une vue confuse des choses : au lieu d'éclaircir les questions par l'analyse, il les embrouille à plaisir, pour les voir de trop haut et de trop loin. Il n'examine pas, ne discute pas, ne raisonne guère : à vrai dire, il ne prouve rien. Il se contente de faire appel au sens intérieur, à l'admiration ou à l'enthousiasme moral. C'est un critique inspiré, — autant dire le contraire d'un critique. Voilà pourquoi il manque de deux choses, dont l'une au moins est essentielle : il n'a point d'esprit, et, dans une certaine mesure, il

n'a point de sens commun. Nous aimons, en France, à n'être dupes de rien. Nous ne voulons pas être surpris, et, jusque dans l'émotion nous gardons un sourire toujours prêt, qui, nous rassurant sur notre supériorité, nous vengera au besoin d'avoir été sensibles. Les étrangers nous font volontiers un reproche de cette froideur apparente; Coleridge nous en fait un crime. Il faut voir de quel ton, dans les conférences qu'il a prononcées à différentes époques sur Shakspeare (1), il venge son poète du reproche d'avoir eu cela de commun avec Sheridan ou avec Voltaire, un peu d'esprit. Shakspeare spirituel! Y songez-vous? Pour rien au monde, nous n'y saurions consentir. Sachez que Shakspeare n'a point d'esprit, il n'a que de la « fantaisie, » ce qui est bien différent: car « l'esprit combine des mots, au lieu que la fantaisie combine des images, » et si d'aventure vous trouviez des calembours dans le « grand Will, » apprenez que ce sont autant de symboles, sous lesquels se cache « non une mode, mais un élément permanent, » c'est-à-dire métaphysique. Car Shakspeare n'est pas seulement ce que vous pensez, à savoir le peintre infiniment varié, prodigieusement expressif de la vie: « C'est un mystique et un enthousiaste. » Chacune de ses paroles est un enseignement; chacune de ses vues ouvre tout un horizon, et il n'y a que de savoir s'y prendre pour trouver chez lui, comme dans la Bible, tout un art de vivre et un art de mourir. Ne croyez pas, au moins, qu'il soit indécent: cela est bon pour « les imitateurs serviles des Français: » cherchez bien, et sous les discours plus que lestes de Roméo ou dans les calembours grivois de Bénédict vous trouverez des vues profondes sur l'univers. Si parfois vous ne comprenez pas celui qui fut tout à la fois le plus grand des poètes et le plus grand des sages, ne vous en prenez qu'à vous-même. S'il vous choque, accusez votre niaiserie. S'il vous semble obscène, plaignez votre pruderie déplacée ou votre courte vue. « Car il a connu la nature humaine dans ses rouages les plus délicats et les plus intimes, et jamais il n'a écrit *un* mot ou *une* pensée, soit en vain, soit hors de propos: » — et voilà précisément pourquoi la critique de Coleridge est brouillée parfois avec le sens commun.

Mais de ce qu'il a été, en Angleterre, un des inventeurs de cette maladie de l'intelligence qui est la « shakspearomanie » et de ce qu'il a poussé une idée juste en somme à quelques extrémités ridicules, n'allons pas conclure, au moins, que c'est un esprit médiocre et n'érigeons pas nos préférences en principes. Nous n'aimons pas, de ce côté de la Manche, les hommes qui se mêlent de tout à la fois. Nous nous défions des poètes mystiques et des philosophes

(1) Elles ont été réunies en un volume et annotées par M. T. Ashe : Londres, 1883. Elles furent adressées au public entre 1811 et 1818.

poètes. Nous n'avons jamais cru, notamment, à la philosophie de Victor Hugo. Nous voulons que les esprits se classent en catégories, comme les œuvres en genres.

Or Coleridge ne veut plus des genres et il ne croit pas aux catégories. Tout est dans tout, et les divisions que la raison met dans les choses, elle les tire d'elle-même et les impose, comme un cadre factice, à la réalité. Voulez-vous toucher le fond de cette intelligence? Écoutez-le parler des mystiques comme Jacob Bœhme, comme Fox ou comme William Law : « Les écrits de ces mystiques contribuèrent dans une large mesure à empêcher que mon esprit ne s'emprisonnât dans un système dogmatique quelconque... Ils me donnèrent un pressentiment vague, mais actif et bien vivant, *que tous les résultats de la pure réflexion avaient en eux des germes de mort*, qu'ils étaient pareils aux branchettes et aux ramilles qui font un bruit sec en hiver : il fallait, pour que mon âme y trouvât une nourriture et un abri, qu'une sève y vînt de quelque racine que je n'avais pas encore découverte. S'ils étaient trop souvent, dans le jour, un nuage mouvant de fumée à mes yeux, ils n'en étaient pas moins une colonne de feu pendant la nuit, tandis que j'errais dans la solitude du doute, et ils me permettaient de longer, sans les traverser, les déserts sablonneux de l'incrédulité. » Le passage est curieux à plus d'un titre, et, si l'on faisait ici une étude des opinions religieuses de Coleridge, il y aurait fort à dire sur le fond même des idées. Mais nous ne cherchons qu'à définir un genre d'esprit, et il me semble que celui-ci peut se classer de prime abord : c'est un voyant, un de ces hommes dont l'Angleterre a fourni tant d'exemples en philosophie, en religion, en littérature. Il y avait du voyant en Carlyle et il y en avait dans ce grand manieur d'idées qui vient de mourir, Robert Browning; il y en avait dans l'Anglais Shelley, comme dans l'Américain Emerson. A tous « le cœur tient lieu de cerveau. » Ils ne croient pas en la pensée pure; ils la sentent limitée, bornée et pesante; ils rêvent d'une faculté plus ailée, plus souple, plus agile, seule capable de dénouer les nœuds du réseau mystérieux qui nous étreint; ils ont le sentiment confus de la complexité du monde et de la complication de tout. « Vouloir des définitions de chaque mot, dit nettement Coleridge, c'est fermer la route à la vérité. » Le XVIIIe siècle avait cru en la raison et en l'analyse : ceux-ci ne crurent qu'en la divination et en l'intuition. Les uns avaient aimé les faits, les autres ne se complurent qu'aux symboles. Tandis que les uns avaient tout expliqué, les autres virent partout l'inexplicable et trouvèrent du miracle jusque dans le fait même de l'existence d'une société humaine. Tout leur sembla étrange, inouï et neuf, comme aux enfans : c'est pourquoi ils ont l'admiration si facile et

si profonde, et c'est pourquoi ils ont divinisé Shakspeare. Ils avaient un continuel besoin d'étonnement, de sublimité, d'adoration; mais l'adoration ne critique pas et n'explique rien; elle s'attache à l'ensemble et néglige volontairement les détails. Par suite, toute division leur sembla factice; car, au fond, tout est un : de quel droit séparons-nous ce que la nature a lié? Ayons plutôt le culte du « grand tout; » agrandissons nos esprits jusqu'à embrasser l'universel, au lieu de les rapetisser jusqu'aux faits particuliers; échauffons nos imaginations jusqu'à vivre de la vie des choses. « Soyons, — c'est Coleridge qui parle, — variés et individuels comme la vie même. » Au fond, nous n'avons que de courtes et brèves expériences de ce qui est; nous ne connaissons de la vie que les formes les plus rudimentaires et les plus basses. Donc, ne rendons ni clair ce qui est confus, ni simple ce qui est complexe; mais sachons tenir nos pensées dans un crépuscule perpétuel (c'est ce que ne dit pas Coleridge, mais c'est ce qui est), quitte à voir le soleil face à face, de temps à autre.

Quel sera donc le but de la poésie? Ce sera, suivant une formule de Jean-Paul, — l'un des écrivains à qui Coleridge doit le plus, — « d'entourer la nature finie de l'infinité de l'idée; » en d'autres termes, de voir partout, derrière l'objet concret, son symbole, derrière le monde des apparences, le monde des réalités, et derrière le fini, l'infini. Or l'idée de cet infini, prenons-y garde, est, en dernière analyse, ce qu'il y a de plus personnel, de plus irréductible et de moins communicable en chacun de nous. Otez de l'homme ce qu'on est convenu d'appeler la raison : supprimez en lui tous les sentimens les plus communs, tels que l'ambition, l'envie ou l'amour, qui tous supposent la société de nos semblables et qui n'ont plus de raison d'être chez le solitaire, que reste-t-il, sinon cette idée ou ce sentiment, le plus intime de tous, de notre destinée individuelle, sentiment profondément ancré en nous et rebelle à toute idée de partage? Ce n'est, en somme, que l'idée de notre insuffisance et de notre petitesse : c'est parce que nous sentons notre destinée incomplète et nos efforts pour la réaliser impuissans que nous cherchons à nous élever au-dessus de notre condition présente. Je ne sais si, comme le veut Mme de Staël, « ce que l'homme a fait de plus grand, il le doit au sentiment douloureux de l'incomplet de sa destinée. » Mais il est clair que, douloureux ou non, ce sentiment est ce qu'il y a de plus vivant en même temps que de plus caché en nous : c'est ce qui constitue proprement notre être moral, puisque c'est ce qui nous différencie de nos semblables et nous préserve d'être engloutis dans le torrent de l'espèce. Quoi qu'on puisse nous dire des fins de l'humanité, quoi qu'on puisse nous révéler de la marche du monde et quelque probabilité qu'on nous donne du sort qui

attend notre race, il y aura toujours, dans ces conjectures, un des élémens du problème qu'on aura négligé, — parce qu'il est insaisissable et qu'il n'y a de science que du général, — et cet élément, ce sera le « moi. »

Rechercher, comme l'avaient fait les classiques, ce qu'il y a de plus général en l'homme, c'était donc, au fond, insister surtout sur le côté social de notre nature et le mettre en pleine lumière; c'était peindre la communauté humaine, telle qu'elle s'agite et se démène sous nos yeux. L'Andromaque de Racine, le Cid de Corneille, le Satan de Milton, le Volpone de Ben Jonson, autant de généralisations, autant d'abstractions, autant de résumés de mille observations et expériences. Mais le Manfred de Byron? mais l'Alastor de Shelley? mais l'Olympio de Victor Hugo? qu'est-ce donc qui les distingue, sinon qu'ils ne ressemblent et ne veulent ressembler à personne, qu'ils ont ou prétendent avoir *leurs* sentimens, *leurs* idées, *leur* morale, et qu'ils se soucient par-dessus tout de *leur* destinée? Tous, ils gémissent d'être enfermés dans ce monde trop étroit; tous, ils prétendent à une destinée plus noble; tous, ils se désintéressent du présent et se réfugient avec angoisse dans l'avenir. Le triomphe du poète sera donc de nous offrir, suivant l'expression un peu nuageuse de Coleridge, « non pas une simple image, mais un sentiment sublime de l'inimaginable. » Les mots ne peuvent tout dire; même ils ne peuvent exprimer que ce qu'il y a de plus grossier et de moins parfait en nous, car qui dit langage dit abstraction, et abstraire, c'est généraliser. Donc nous n'exprimerons jamais ce qu'il y a de plus précieux en nous-mêmes; jamais nous ne forcerons la porte du sanctuaire intime, jamais nous ne révèlerons notre « moi. » Tout ce que nous pouvons faire, c'est de soulever un coin du voile, c'est de laisser filtrer une lueur de la lampe mystérieuse; c'est, en un mot, de « suggérer » nos idées et nos sentimens, expérience toujours hasardeuse et attente souvent trompée; car ou nous risquons de rester incompris, ou nous n'éveillerons d'écho que dans de rares âmes semblables à la nôtre. Mais, pour hasardeuse qu'elle soit, l'expérience vaut pourtant qu'on la tente; car il n'y va pas d'un simple jeu de l'imagination, mais bien de nos intérêts les plus élevés, en même temps que les plus graves. « La poésie est la fleur et le parfum de tout le savoir humain, de toutes les pensées humaines, de toutes les passions, de toutes les émotions, de tout le langage de l'homme, » et « aucun homme n'a encore été un grand poète sans être du même coup un grand philosophe. » Ne disons donc pas : qu'importe, après tout, que *la Gelée de minuit* ou que *Lewti* fasse, ou non, les délices d'un cercle d'initiés? Peinons plutôt pour comprendre les poètes, sûrs que nous sommes d'y trouver, non pas

seulement des rêveries ou des rimes, mais encore un reflet de cette flamme intérieure que les savans poursuivent en vain et qu'il n'est donné qu'aux artistes d'entrevoir, le « moi » de l'homme.

On pressent à quel point une vue aussi ambitieuse a modifié le rôle du poète. Malherbe comparait simplement l'importance du faiseur de vers à celle du joueur de quilles. Coleridge éleva la dignité de la poésie jusqu'à l'apostolat : « Le poète n'est pas seulement l'homme qui doit résoudre le problème de l'univers : il est encore celui qui sent où ce problème n'est pas résolu. » Il unira toute la subtilité du penseur à toute la candeur de l'enfant. Il saura se retrouver dans les labyrinthes de la métaphysique la plus ardue, tout en gardant intacte la jeunesse de sa pensée. Il se persuadera que rien ne se touche de plus près que la religion et la poésie : « Le plus grand point de ressemblance qu'il y ait entre elles est que toutes deux se proposent le perfectionnement indéfini de notre nature. » Nos romantiques français ont bien dit quelque chose d'analogue, et Chateaubriand ne s'est pas fait faute de prouver, dans un chapitre du *Génie du Christianisme*, « que l'incrédulité est la principale cause de la décadence du goût et du génie. » Mais ils n'ont jamais si ouvertement affiché la prétention de moraliser que Wordsworth, disciple et ami de Coleridge, l'a fait dans une de ses préfaces : « Le poète est le rocher qui défend la nature humaine : il en est le soutien et le sauveur, qui porte en tout lieu avec lui l'affection et l'amour... Par la passion et par la science, le poète unit tout le vaste empire de la société humaine, aussi loin qu'il s'étend, et sur la terre, et dans le temps. » Cela est proprement anglais, et peut passer pour un trait de race.

Ce qui n'est guère moins anglais, c'est « l'ésotérisme » auquel cette doctrine a, par la suite, abouti. Par un contraste curieux, et pourtant bien explicable, plus l'importance du poète grandissait, plus il se confinait dans un petit cercle d'idées et dans un étroit cénacle de lecteurs. Si la poésie anglaise moderne s'est complu dans l'étude des recoins de l'âme, des bizarreries de la pensée et des exceptions du sentiment ; si le goût d'une certaine psychologie morbide est allé se développant ; si Dante Gabriel Rossetti a écrit *la Damoiselle bénie* et Robert Browning certains morceaux de ses *Dramatis personæ*, qui faut-il en accuser, ou en féliciter, si ce n'est celui que Shelley nommait « le psychologue à l'âme subtile ? » A force de se replier sur soi-même, de s'écouter et de se regarder vivre, de noter précieusement toutes les manifestations, même les plus légères, de la vie intérieure, de cultiver enfin, comme on cultive quelque plante exotique, une idée solidaire et maladive, on en vient, par une conséquence naturelle, à une sorte de dilettantisme spécial, qu'on appellerait assez justement « l'alchimie des

âmes. » Alchimistes, tous ceux qui croient, avec Coleridge, que l'essentiel n'a pas été dit sur l'homme et qu'il reste à chercher je ne sais quelle pierre philosophale ou quel élixir dans le fond de notre être pensant; alchimistes, ceux que hante l'idée de l'inconnu et de l'innomé, et qui écrivent en tête de leur œuvre cette phrase du vieux Thomas Burnet : *Facile credo, plures esse naturas invisibiles quam visibiles in rerum universitate;* alchimistes enfin, ceux qui se complaisent dans les accouplemens d'idées hétéroclites, de sentimens inconciliables et de sensations opposées. Cette préciosité d'un nouveau genre ne s'est pas, — disons-le, — développée entièrement dans Coleridge, parce qu'il avait à un trop haut degré le besoin de convaincre et d'agir : le théologien, le politicien et le critique ont fait contrepoids au poète. Pourtant la tendance est en lui. Un soir que Wordsworth lui avait récité son poème « sur le développement de l'esprit individuel, » il se prit à songer à sa propre vie inutile, à envier son ami plus laborieux et plus persévérant que lui, à regretter tant de projets de sa jeunesse qu'il n'avait jamais réalisés :

Ah! comme j'écoutais, le cœur triste, — je sentis les pulsations de mon être qui se ranimait, — et de même que la vie revient aux noyés, — la joie de vivre, se rallumant, fit se lever en moi une foule de souffrances : — les vives angoisses de l'amour, s'éveillant comme un enfant — turbulent, avec un cri d'angoisse dans le cœur; — *les craintes obstinées, qui fuyaient le regard de l'espérance;* — *l'espérance qui se distinguait à peine de la crainte;* — le sentiment de la jeunesse passée et de la virilité venue en vain, — du génie reçu et de la science acquise en vain ; — et toutes les fleurs cueillies dans les bois sauvages — et toutes celles qu'avait cultivées le travail patient, et toutes celles — qui s'étaient ouvertes pour nous deux, toutes — répandues sur mon cadavre, apportées sur mon cercueil, — enfermées dans la même bière, destinées à la même tombe!

Ainsi, à force de se faire philosophique, la poésie devient subtile et obscure. C'est que tout n'est pas matière à littérature, même dans les rêveries des mieux doués : que de preuves dans l'œuvre si noble, si large, si abondante, mais si touffue, si inégale, et, par endroits, si puérile, de Wordsworth! Et, comment en serait-il autrement? Ce qu'il y a de mortel dans l'ésotérisme poétique d'un Coleridge, c'est précisément qu'il est une surexcitation factice du « moi, » une exaltation continue de facultés exceptionnelles, un paroxysme de la sensibilité. On se lasse vite d'être en état de crise, et c'est pourquoi Coleridge a si peu écrit de vers : il ne pouvait se

résoudre à prendre la plume que pour noter, suivant son mot, « de neuves et frappantes images; » chacun de ses petits poèmes, — j'entends ceux qu'on lit, et il n'y en a guère plus d'une douzaine, — est, si je puis dire, un spasme de l'imagination. Il faut, pour goûter *Kubla Khan* ou *Christabel*, avoir un peu la fièvre et beaucoup de temps à perdre: car il y a un peu d'opium dans chacun des vers de Coleridge.

Rien n'aggrave cette disposition comme le culte que les romantiques anglais avaient voué à la nature. Car, si l'on peut bien dire que Victor Hugo et que Lamartine aient adoré, eux aussi, la nature physique, on ne peut pas dire qu'ils l'aient déifiée, comme Coleridge ou comme Shelley. Il y a toujours, d'un Français à un Anglais, même de génie, une différence de degré dans l'enthousiasme: plus de passion peut-être et plus d'entraînement tout d'abord chez l'un, mais plus d'application, plus de candeur, et, finalement, plus de religion vraie chez l'autre. Où nous ne voyons qu'un jeu poétique et qu'un amusement de l'esprit, les gens du Nord, — on en peut croire Mme de Staël, — voient une doctrine, et le plus souvent une morale. A vrai dire, ce n'était pas une nouveauté en Angleterre, vers 1798, que de s'apercevoir qu'il existe un univers physique: jamais la nature n'y avait été, comme dit Rousseau, « morte aux yeux des hommes; » jamais le classicisme n'avait à ce point émoussé les sens, et l'on trouverait même, si l'on écrivait l'histoire du sentiment de la nature, jusque dans les années les plus sèches du XVIIIe siècle, une transition entre les grands tableaux, largement et magnifiquement brossés de Milton, — qui mourut en 1674, — et les toiles mignardes, mais si fraîches, de Thomson, — qui, dès 1726, publiait le premier chant des *Saisons*. Qu'avions-nous en France, vers 1726, qu'on pût comparer, pour le pittoresque, à ce Thomson aujourd'hui si peu lu et pourtant si charmant? La nature était donc, quand vinrent les lakistes, province conquise: elle faisait partie intégrante de l'âme anglaise. Seulement ils épurèrent, spiritualisèrent, en un mot divinisèrent cette notion, et ici encore l'Allemagne, « patrie de la pensée, » les y aida. Dans cette religiosité qui saisit l'homme en face de l'univers, dans ce panthéisme larmoyant et moralisant, dans ce culte du grand Pan, il y avait plus de Schiller, de Jacobi, de Schelling ou de Herder que de Diderot ou de Rousseau. C'était bien, si l'on veut, la même religion de la nature qu'avait professée notre XVIIIe siècle; c'étaient les mêmes transports, les mêmes attendrissemens et les mêmes extases: c'était toujours cette formule très large et très vague, — la meilleure qu'on ait encore trouvée pour tous les doutes, toutes les souffrances, tous les actes de foi et toutes les négations, puisqu'elle a satisfait Diderot comme Chateau-

briand et l'athée comme le croyant. Mais précisément parce que « religion de la nature », cela ne veut rien dire de précis et parce qu'on peut verser tous les vins, tour à tour, dans une même coupe, les romantiques anglais, s'emparant de cette formule, y mirent leurs aspirations propres, qui n'étaient ni celles d'un Diderot, cela est clair, ni même celles d'un Chateaubriand. Car la nature, au fond, n'est qu'un prolongement du « moi. » Nous croyons voir un ciel, des nuées, des montagnes ou des étoiles, mais ce n'est que l'ombre de nos pensées qui se projette sur un horizon idéal, qui s'y détache et qui nous leurre. Suivant la formule platonicienne de Coleridge, « tout ce qui frappe nos sens, je le considère comme un symbole, comme un seul et grand alphabet pour des esprits enfantins, et nous sommes placés dans ce bas monde, le dos tourné à la brillante réalité, afin que notre jeune intelligence puisse, sans blessure, connaître la substance d'avec son ombre. » Que croirons-nous donc, si cela est ainsi? Esclaves enchaînés dans cette caverne, que penserons-nous des fantômes que nous voyons défiler sur ce mur? Admettrons-nous que « la nature est un seul et même esprit, renfermant dans son sein des myriades de consciences, qui toutes font évoluer le dieu éternel? » Soupçonnerons-nous que « peut-être la nature animée n'est qu'une série de harpes organisées, de formes diverses, dont le tremblement se transforme en pensée quand passe sur elles le souffle plastique et infini de l'esprit, qui est à la fois l'âme de chaque chose et le dieu de toutes? » Serons-nous mystiques à ce point? ou, incapables de goûter les rêveries, admettrons-nous, avec M. Brandl, que « la logique de Coleridge était assez lâche » et qu'il avait « une tendance à se servir, pour penser, de son imagination plutôt que de son intelligence? » C'est à chacun de consulter ses goûts : car on ne discute pas les mystiques. Mais ce qu'il faut montrer, c'est à quel point une conception aussi flottante du monde et une aptitude aussi surprenante à saisir l'insaisissable peuvent modifier l'idée de la morale et celle de la poésie.

Dans un remarquable *Essai sur le christianisme,* Shelley écrivait un jour : « Nous vivons, nous nous mouvons, nous pensons; mais nous ne sommes pas les auteurs de notre être. Nous ne sommes pas les maîtres de notre nature complexe. Nous ne disposons ni de nos imaginations ni des états de notre âme. Il y a un Pouvoir qui nous environne, semblable à l'atmosphère qui entoure la lyre immobile, et dont le souffle fait vibrer nos cordes silencieuses... Jésus-Christ affirme qu'un être pur et doux ne manque jamais, à chaque pensée, de sentir, présentes en lui, *les bienfaisantes et invisibles énergies qui l'entourent*... Tout homme qui est libre de la souillure de la volupté et de la débauche peut s'en aller

dans les champs et dans les bois : il aspirera des principes de joie et de renouvellement avec le souffle printanier, et, parmi les odeurs et les sons de l'automne, il trouvera quelque disposition plus divine, une délicieuse tristesse qui rend meilleur le cœur apaisé. » Pour qui connaît Shelley, le passage est significatif : ce n'est plus seulement ici la rêverie de Rousseau au bord de la Saône, au chant du rossignol : c'est un croyant qui s'incline sous une main toute-puissante ; c'est un mystique communiant avec son dieu ; c'est une pensée qui trouve son bonheur à se laisser mener, et une volonté qui s'abandonne aux délices. Si, en effet, nous ne sommes que des jouets aux mains de ce Pouvoir qu'on ne nomme pas, si nous ne pouvons que courber la tête et fermer les yeux sous le mystérieux « vent d'ouest (1), » si le dernier mot de la sagesse est de laisser pétrir la substance de notre être par la nature, que nous restera-t-il, sinon d'adorer, dans toutes ses manifestations, l'être mystérieux et de mieux connaître, pour les mieux bénir, toutes les émanations de son intelligence? C'est, en effet, ce qu'ils ont voulu, et Shelley, et Wordsworth, et tous les « préraphaélites ; » ils ne pensaient pas tous de même sur le principe des choses, mais ils ont eu en commun ce mysticisme naturaliste, et c'est ainsi que la morale est devenue le but même de l'art. « Sanctifiez votre âme comme un temple, » avait dit Mme de Staël : nous avons entendu, en France, que le poète devait être capable, à ses heures, d'émotions religieuses ; mais, au fond, notre vrai maître était Chateaubriand, pour qui la religion consistait surtout dans l'architecture gothique, dans le chant grégorien et dans les migrations des oiseaux. Aussi épris des images, mais plus soucieux des idées, les Anglais ont apporté à l'œuvre poétique plus de naïveté, de sincérité, de piété simple ; ils n'ont pas connu cet art de diviser une âme, si je puis dire, en cloisons étanches, mettant le scepticisme d'une part et de l'autre l'émotion religieuse et poétique, ni cet autre art, facile et banal, de s'émietter, qui est le dilettantisme. Ceux qui, avec Rossetti ou Burne Jones, essayèrent d'être des primitifs, soit en poésie, soit en peinture, le furent du moins par les pieux scrupules de la sincérité et se montrèrent en cela dignes de Giotto ou de Dante : c'est ainsi que Burne Jones a peint l'histoire du roi Kophetna, que nous avons vue au Champ de Mars, et que Rossetti, — qui, pour n'être pas « le divin Rossetti, » n'en est pas moins un poète très rare, — a écrit son poème du *Portrait*. Mais leurs précurseurs romantiques n'avaient pas la conscience moins rigoureuse. Non-seulement ils cherchaient ce que Giordano Bruno avait nommé « l'âme du monde, » mais en-

(1) Voir, dans Shelley, la fameuse *Ode to the West wind*.

core ils voulaient découvrir l'âme de chaque chose et de chaque être. Ils croyaient qu'on ne choisit pas dans le divin. Tout semblait à Wordsworth également curieux et neuf : de même que l'histoire de la république de Venise n'a pas plus de droit à notre intérêt que celle de la petite paysanne Lucy Gray, de même il n'y a pas dans la nature d'objets plus nobles les uns que les autres. Un jour qu'il se promenait, pendant un orage, il aperçut un buisson d'épines : « Je me dis : Ne puis-je donc, par quelque invention, rendre durable l'impression que ce buisson vient de faire sur mes yeux? » Et, rentré chez lui, il écrivit son poème intitulé *the Thorn*. Coleridge ne note pas avec moins de soin le plus petit rameau, « la seule feuille rouge, la dernière de son groupe, » qui pend tout au haut de l'arbre, le gui faisant une tache verte sur un vieux chêne, la teinte « jaune verdâtre » du ciel, au couchant, le chanvre jeune et sa tige « à moitié transparente. » Rien n'est trop menu pour ces yeux avides. Il s'ensuit que leur poésie fatigue vite : de même on se lasse de voir des tableautins de maîtres hollandais. Rien de monotone comme ces sonnets de Wordsworth sur une cascade, sur un écho, sur une éclipse de soleil, ou sur la rivière Duddon. Mais rien aussi de touchant comme ce culte passionné et jaloux de la nature. Car, on ne saurait trop le redire, ce qu'ils y voient, ce ne sont pas des impressions à noter pour le plaisir, c'est avant tout le divin, et leur poésie est une façon d'adorer. Dès 1798, dans l'admirable poème qui termine le recueil des *Lyrical Ballads,* et qui a pour titre : « Vers écrits à quelques milles de l'abbaye de Tintern, » Wordsworth expliquait la part qui revient à la nature dans notre évolution morale. Après avoir rappelé que jadis il jouissait d'elle avec sensualité et qu'il n'y cherchait pas « ce charme plus rare qui vient d'une pensée, » il ajoutait :

Ce temps est fini. — Toutes ces joies douloureuses ne sont plus; — c'en est fait de ces vertiges et de ces enthousiasmes. Ce n'est pas pour cela — que je me laisse abattre; je ne me plains ni ne murmure; d'autres dons — sont venus, qui de cette perte, à mon sens, — m'ont bien dédommagé, car j'ai appris — à regarder la nature, non comme au temps — de la jeunesse folle, mais en écoutant souvent — la douce et triste musique de l'humanité, — qui n'est ni dure ni discordante, quoiqu'elle soit très puissante, — pour châtier le cœur et le courber. Et j'ai senti — une présence qui me trouble par la joie — de mes pensées qu'elle anime : sublime pressentiment, — de quelque chose qui se mêle à tout bien plus profondément, — dont la demeure est la lumière des soleils couchans, — et l'océan arrondi et l'air vivant, — et le ciel bleu, et l'esprit de l'homme : — un mouvement et un

souffle, qui donne l'impulsion, — à tous les êtres puissans, à tous les objets de toute pensée, — et qui s'agite en toutes choses.

Et, comme un jour il restait assis sur une pierre, les yeux vagues et perdus dans un rêve, et qu'on lui demandait pourquoi ce silence et pourquoi ce recueillement, il répondit : « L'œil ne peut s'empêcher de voir ; — nous ne pouvons ordonner à l'oreille de ne pas entendre ; — nos corps sentent, où que nous soyons, — avec ou malgré notre consentement. — De même je crois qu'il y a des pouvoirs — qui d'eux-mêmes agissent sur nos âmes ; — et que nous nourrissons notre esprit — en restant sagement passifs. »

That we can feed this mind of ours
In a wise passiveness.

IV.

Est-ce pour avoir trop pratiqué cette apathie du sage que, dès sa vingt-sixième année, Coleridge devint la proie de je ne sais quelles influences énervantes et affaiblissantes ? Nous voudrions le croire ; mais la réalité est plus triviale, et, si nous avons négligé de raconter par le menu cette seconde partie de sa vie, c'est qu'elle n'en vaut pas la peine. De bonne heure, il avait pris l'habitude de l'opium : il n'y trouvait d'abord qu'un calmant pour un mal physique ; il ne tarda pas à y trouver un excitant pour l'imagination ; peu à peu, l'habitude devint envahissante ; il y laissa le peu de volonté qu'il avait. Après quelques années passées dans le nord de l'Angleterre, au bord des lacs, — qui ont donné son nom à toute cette école poétique des « lakistes, » — il abandonna sa femme et ses enfans. De ce jour, il vécut aux crochets des autres, amis, éditeurs, directeurs de journaux ; suivant la remarque de son biographe, il lui était resté, du communisme de sa jeunesse, un faible pour le partage des biens. En 1804, sa santé l'obligea de partir pour Malte, où il devint secrétaire du gouverneur de l'île. Il en revint, non sans peine, l'année suivante, ayant failli être arrêté en Italie, par ordre de Napoléon, pour un article de journal. De retour à Londres, il collabore à quelques journaux, fonde une revue, ébauche quelques conférences, et, faute de persévérance, échoue partout : les revues dépassaient difficilement le second numéro, et, quant aux conférences, l'orateur se faisait généralement excuser au dernier moment. Rien dans l'histoire littéraire ne donne plus complètement l'impression d'une vie manquée que l'âge mûr de cet homme qui, avec des parties si rares, eut la volonté si complètement paralysée.

Il finit par s'échouer, en 1816, chez un médecin de Londres,

nommé Gillmann, qui se prit d'amitié pour lui et, à force de soins, le guérit de sa fatale habitude. C'est là, de 1816 à 1834, qu'il passa les dernières années de sa vie et qu'il trouva une sorte de renouveau. Ses dons de causeur, ou plutôt de discoureur, se développèrent à l'aise : même, il devint une manière de prophète, qu'on venait consulter sur la politique, la métaphysique et les questions religieuses. Thomas Carlyle fut de ceux qui le virent, et, par malheur pour Coleridge, il nous a laissé le souvenir de ces entrevues : « En ce temps-là, Coleridge trônait sur le sommet de Highgate-Hill, regardant de haut et Londres et sa fumée et son bruit, comme un sage échappé à la vaine bataille de la vie... Les services formels rendus par lui à la poésie, à la philosophie ou à toute autre province déterminée de l'art ou du savoir humain, avaient été maigres et misérablement intermittens ; mais, parmi les jeunes gens inquiets de vérité, il avait mieux que la réputation d'un littérateur, quelque chose comme celle d'un magicien ou d'un prophète. On croyait que, seul en Angleterre, il détenait la clé de la pensée allemande et autres philosophies transcendantes... Les esprits pratiques de ce monde ne faisaient pas grand cas de lui ; mais pour les esprits naissans de la jeune génération, c'était un personnage crépusculaire et sublime, et il trônait semblable à une sorte de mage, enveloppé de mystère et d'énigmes : son chêne de Dodone murmurait des choses étranges, dont on ne sait si c'étaient des oracles ou du jargon. » On me pardonnera de citer encore quelques traits de cette caricature de génie. Carlyle décrit le jardin de Highgate, puis il ajoute : « Là, pendant des heures, Coleridge avait coutume de parler de tout ce qui est concevable ou inconcevable... L'excellent homme, — il se faisait vieux maintenant, soixante ans environ, — vous donnait l'impression d'une vie qui avait été pleine de souffrances, d'une vie très chargée, à demi vaincue et se débattant péniblement dans un océan de maux physiques et autres. Le front et la tête étaient ronds et solides, mais la physionomie était flasque et irrésolue, exprimant la faiblesse en même temps que la possibilité de la force. Il semblait peser sur ses membres lâches, les genoux pliés, dans une attitude inclinée ; en allant, il traînait le pied plutôt qu'il ne marchait avec fermeté, et une dame fit un jour l'observation qu'il ne pouvait jamais se décider pour un côté de l'allée du jardin, mais qu'il biaisait continuellement, à la façon d'un tire-bouchon, et essayait de marcher des deux côtés à la fois... Sa voix, naturellement douce et bonne, était réduite à n'être plus qu'un nasillement et qu'une mélopée plaintive : il parlait comme s'il prêchait : on eût dit qu'il prêchait sérieusement et presque sans espoir les choses les plus graves. » Au surplus, croyez qu'il n'y a jamais eu « ni dans un siècle ni dans

aucun autre de conversation plus surprenante. » Rapportez-vous-en à ce terrible railleur : « Il commençait n'importe où ; on lui posait une question, ou on lui faisait une observation suggestive : au lieu de répondre, ou de se préparer décidément à répondre, il accumulait un appareil formidable de vessies natatoires empruntées à la logique, de ceintures de sauvetage transcendantales et autres objets dont il se précautionnait, comme de moyens de transport, pour se mettre en route ; peut-être qu'en effet il finissait par partir, » mais bientôt on constatait « qu'il n'avait pas le moindre talent pour vous expliquer quoi que ce fût : on nageait, on voltigeait sur le plus nuageux, le plus vaste, le plus obscur déluge d'idées ; » il y avait bien, de temps à autre, quelques « radieux îlots, des mots éloquens, expressifs, des mots d'artiste » et des paroles empreintes « d'une noble et pieuse sympathie ; » mais en fait « la mélopée gémissante de ce discours théosophico-métaphysique vous laissait finalement un sentiment de grande lassitude. »

Ironie impitoyable et injuste en somme : c'est que les voyans n'aiment pas les voyans et qu'un mystique se défie toujours d'un autre mystique. Mais comme ce portrait à la Swift fait toucher du doigt les faiblesses, — je ne dis pas de l'homme, car cela est secondaire après tout, — mais du penseur ! Quelle revanche du sens commun et venant de quelle bouche ! Oui, toute la faiblesse de Coleridge est là : il lui a manqué cette chose banale, dont tant d'autres ont eu en trop, le sens commun, ce qui veut dire qu'il lui a manqué de penser, de sentir et d'imaginer parfois comme tout le monde. Il n'a jamais vu clair dans son propre esprit ; il n'a jamais débrouillé l'écheveau de ses idées ; il n'a eu que des visions et des aperçus, dont quelques-uns de génie, mais dont aucun n'a jamais témoigné du moindre sens de la réalité. Il s'est renfermé dans un nuage, dont il sortait, de temps à autre, des fusées, mais le plus souvent, la fusée une fois tirée, il n'en restait rien, qu'un peu de cendre par terre. Malgré tout, il a exercé une action, et il y a encore aujourd'hui en Angleterre plus de « Coleridgiens » qu'on ne pense. C'est un adversaire, c'est Stuart Mill qui a dit : « Si l'on excepte Bentham, aucun Anglais de ce temps n'a laissé une impression aussi profonde dans les opinions et les tendances morales de ceux qui, parmi nous, prétendent vivre suivant une règle philosophique (1). » Cela tient à plusieurs raisons : c'est d'abord que tout ésotérisme, philosophique ou esthétique, est toujours sûr de trouver des adeptes : car tout ésotérisme est nécessairement incomplet et borné, et il y a des esprits qu'attire invinciblement tout ce qui est inachevé, man-

(1) Il importe de dire que Stuart Mill songe à l'ensemble de l'œuvre de Coleridge, dont nous n'avons envisagé qu'un côté.

qué, insuffisant, qui ont le culte des ruines et des monumens interrompus, pour qui un fragment vaut mieux qu'un poème, un journal intime qu'un livre et une série de maximes qu'un système; c'est qu'en somme il est plus commode de sentir ou d'imaginer par boutades que de penser : cela va mieux à notre paresse naturelle de se prosterner devant une idée que de rendre compte d'une opinion et de faire appel à une révélation intérieure que de juger en connaissance de cause. Le procédé est à la portée de tous et flatte l'amour-propre du premier venu. Puis les confessions nous plaisent, nous touchent, nous amusent, et Coleridge n'a jamais fait que se raconter : nous sommes restés romantiques à ce point que nous savons plus de gré à Rousseau de quelques chapitres des *Confessions* que de tout l'*Émile* ou de tout le *Contrat social :* voilà pourquoi il se trouve des lecteurs pour la *Biographia literaria*, cette analyse décousue, mais sans artifice, des défauts d'une intelligence, comme il s'en trouve par les *Confessions d'un mangeur d'opium,* cette fantaisie puérile et charmante d'un homme qui n'a peut-être pas pensé une fois dans sa vie.

Mais il y a encore, au succès de Coleridge, une raison plus noble : c'est le besoin que nous éprouvons de croire à la dignité et à la beauté de certaines émotions; car si la poésie n'est qu'un « jeu, » d'où vient que ce jeu est si supérieur à tant d'autres façons, également inoffensives et assurément plus faciles, de dépenser le trop-plein de notre activité mentale? et si l'utilité des exercices de notre esprit est la mesure de leur légitimité, d'où vient que nous ne renonçons pas de gaîté de cœur à celui de tous qui est pratiqnement le moins justifiable et le moins utile? Tel est le problème que l'école de Coleridge s'est posé. Plutôt que de s'avouer impuissans à répondre, les mystiques comme lui se sont réfugiés dans leur for intérieur comme dans un asile inviolable d'où le mépris leur serait aisé. Nous croyons qu'ils ont tort et que la poésie ne perd rien à se faire plus humaine et à fouler le sol que nous foulons : mais pour être exclusive, leur foi en est-elle donc moins touchante? Assurément, si « Samuel Taylor Coleridge, logicien, métaphysicien et barde, » — ainsi le définissait son ami Lamb, — n'avait été que le causeur sénile du jardin de Highgate, on pourrait en faire bon marché. Asssurément encore, si la réelle grandeur d'un écrivain dépendait uniquement de la somme d'idées claires qu'il a pu répandre dans le monde, et s'il fallait peser toute œuvre d'art au poids du sens commun, on ne lirait plus guère Coleridge. Mais, je vous prie, lirait-on davantage Thomas Carlyle?

JOSEPH TEXTE.

DU

DANUBE A L'ADRIATIQUE

VII[1].

LA QUESTION DU BOSPHORE.

Vous venez de faire un beau voyage; vous descendez de l'Express-Orient. N'eussiez-vous passé que trois jours à Constantinople, la première question qu'on vous adresse est celle-ci : « Que pensez-vous de l'empire ottoman? — Pardon, j'arrive d'Athènes. Les Grecs sont pleins de sens et de finesse... — Parfaitement; mais les Turcs? — J'ai traversé la Roumanie. Je suis émerveillé de la bonne tenue des troupes et de la prospérité des campagnes... — D'accord, mais parlez-nous des Turcs! »

C'est que, pour tout bon Français, nos véritables amis, en Orient, ce sont les Osmanlis. Nos liens avec eux ne datent pas d'hier : ils remontent à François Ier. Nous penchions pour le Turc, alors même que la France très chrétienne s'appelait la fille aînée de l'Église; et c'était alors un sujet de scandale dans la chrétienté. On ne rompt point en un jour une si vieille amitié. Dans les momens de crise, lorsque d'autres semblaient désespérer de

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

l'empire ottoman, le cabinet de Paris seul comptait sur un miracle. Au besoin même il aidait un peu la Providence, car il avait alors le don des miracles. Il n'est donc pas étonnant que nos regards se tournent volontiers vers Constantinople. La sympathie que nous éprouvons pour des peuples plus jeunes ne saurait étouffer cette affection plus ancienne, passée à la flamme et scellée de notre sang. Derrière le rideau mobile des petites nations inquiètes, nous chercherons toujours le géant foudroyé, mais ferme encore, qui se tient, un doigt sur la bouche, au seuil de la mystérieuse Asie.

Du reste, la presqu'île entière gravite, bien plus qu'on ne le pense, autour de l'empire turc. Non-seulement ce voisinage modifie profondément la structure des nouveaux états, mais presque tous les fils des intrigues religieuses ou politiques qui se croisent du Danube au Ténare passent par Constantinople. On vit là-bas les yeux fixés sur le Bosphore. C'est une attente fiévreuse et continuelle de quelque chose de grand. Tels les premiers chrétiens lorsque, d'un jour à l'autre, on leur annonçait la fin du monde : chaque fois que les clairons sonnaient la diane, ils croyaient entendre la trompette du jugement dernier. Ni les résolutions des gouvernemens, ni les pensées des hommes ne sont les mêmes, lorsque le royaume du ciel leur paraît proche. A la longue, il est vrai, les chrétiens découvrirent que le royaume du ciel n'est pas de ce monde : ils s'accoutumèrent au train médiocre des affaires humaines. De même les états de la péninsule prendront peut-être leur sort en patience; et quand il leur sera démontré qu'aucun d'eux ne peut avoir Constantinople, ils se résigneront à vivre dans le provisoire. Je n'ai pas la prétention de résoudre en quelques pages une aussi grave question. Mais je ne saurais prendre congé des Balkans sans dire aussi mon mot sur les fortunes diverses de l'empire ottoman et sur les relations futures de l'Asie avec l'Europe.

I.

Sans doute, le fatal détroit n'a pas tout à fait la même importance qu'autrefois. Au début du siècle, lorsque la Chine et le Japon étaient à peine ouverts, lorsque l'empire des Indes n'était qu'une entreprise de marchands et la Sibérie qu'une prison malsaine; quand, pour gagner Singapour, il fallait faire le tour de l'Afrique, tout l'intérêt de la lutte entre l'Europe et l'Asie se concentrait sur le Bosphore. Aujourd'hui cette lutte, quelquefois sanglante, le plus souvent pacifique, est engagée sur tous les points

à la fois : aux Indes, où les Anglais, avec une science de la domination qu'on n'a point égalée depuis les Romains, gouvernent 200 millions d'Asiatiques; — au Japon, où l'on nous recherche; — en Chine, où l'on nous repousse; — en Annam, où l'on nous subit, partout il s'agit de savoir si un peuple asiatique peut, sans périr ou sans abdiquer, se transformer dans le sens européen. Cette question, l'officier russe l'étudie dans les longs loisirs des garnisons d'hiver, et nous la posons à notre façon sur les côtes barbaresques, parmi ces Arabes qui peuvent devenir, selon la tournure des événemens, nos pires ennemis ou nos meilleurs auxiliaires.

Le conflit d'intérêts qui s'agite autour des Dardanelles n'est qu'un épisode de ce grand drame, mais non le moins émouvant. Ici, nous n'avons plus devant nous des hommes jaunes ou cuivrés, une humanité de pagodes et de paravens que nous consentons tout juste à considérer comme nos frères à la condition qu'ils achètent nos vins et nos cotonnades. Les Osmanlis sont nos frères par l'origine, par le visage et par l'histoire, qui les mêle à toutes nos luttes. Ils représentent une Asie qui s'est implantée parmi nous bon gré mal gré. Ils sont à double face : chefs reconnus de l'Islam, et cependant membres de nos congrès, quand ils n'en sont pas les victimes.

Gardons-nous donc, à leur égard, des jugemens sommaires. Nous avons tous une petite consultation toute prête sur le sort de l'empire ottoman. Les médecins affluent, sans en être priés, au chevet du prétendu moribond, qui, de temps en temps, ouvre un œil oriental plein de finesse et retombe dans son apparente léthargie. Quand je suis tenté de prendre le ton doctoral, je me rappelle certaine circonstance officielle où je banquetais en compagnie de plusieurs dignitaires ottomans. Les gens d'Europe menaient grand tapage de mâchoires, de fourchettes et de paroles. Tour à tour expansifs et sentencieux, ils épanchaient leur verve, gesticulaient, péroraient, puis devenaient tendres et confidentiels. Les musulmans, impassibles, regardaient dans leur assiette. Ils mangeaient par condescendance, buvaient peu et semblaient les seuls graves dans une assemblée de fous. Vous n'êtes pas vous-mêmes sans avoir rencontré, dans quelque cérémonie, des chefs algériens contemplant, du haut de leur burnous dédaigneux, notre agitation en habit noir. Les Orientaux paraissent toujours nous faire une grâce, alors même qu'ils portent nos décorations ou qu'ils trempent le bout des lèvres dans la coupe de nos plaisirs. Ils diraient volontiers ce que pense au fond du cœur le général Tcheng-ki-Tong : « Vos machines sont supérieures, mais notre phi-

losophie vaut mieux. » Nous avons beau être sûrs de nous, ce calme imperturbable nous déroute et nous inquiète. Je veux bien que nous soyons les maîtres du temps, mais ces diables d'hommes ont toujours l'air de disposer de l'éternité.

Les faiseurs de systèmes sont presque toujours injustes envers les Turcs. Il est impossible de considérer sans émotion les efforts qu'ils ont tentés depuis cent ans pour se régénérer, tout en restant fidèles à leur passé. Emprunter à l'Europe à tort et à travers, comme les Japonais, ou bien tout refuser d'elle, comme les Chinois, ce sont des solutions simples et relativement faciles. Mais elles font des peuples superficiels ou stationnaires. Les uns ne changent point d'âme en changeant d'habits. Les autres s'entêtent dans une puérile résistance. Tel n'est pas le cas des Turcs. Ils sont sérieux et croyans. Ils voudraient sincèrement se réformer, mais sans rien abdiquer ni de leur foi religieuse, ni de leur fierté d'anciens maîtres du monde. De là l'intérêt pathétique qui s'attache à leurs tentatives, et le respect qu'ils inspirent même dans leurs revers.

Pourquoi ont-ils imparfaitement réussi, du moins jusqu'à présent? Je cherche quelle est, entre les Orientaux et nous, la ligne de démarcation, et je ne la trouve ni dans une religion qui ressemble fort à la nôtre, ni dans une morale presque toujours pure, ni dans un prétendu fatalisme qui serait plutôt une source de confiance et d'audace, ni même dans la polygamie, que nos mœurs occidentales ont si avantageusement remplacée. En un mot, toutes les explications courantes me paraissent pitoyables. Entre l'Europe et l'Asie, je ne vois qu'une seule cause de mésintelligence profonde : c'est notre manière de comprendre le progrès. Encore faut-il définir ce que nous entendons par là.

Selon moi, le progrès résulte de deux forces qui ont passé longtemps pour incompatibles : d'une part l'activité bouillante, impétueuse, et souvent déréglée qui fait l'homme de guerre, le conquérant, l'aventurier ; de l'autre, l'activité méthodique, mais bornée du travailleur.

Entrez dans une fabrique à l'heure du repos. La transmission est interrompue. Voici, dans l'atelier, des roues, des courroies, des engrenages parfaitement immobiles ; et, plus loin, voilà une chaudière d'où les jets de vapeur s'échappent et se dissipent dans l'air. Pour un ignorant, quelle apparence que cette force bruyante, sifflante et folle, pareille à quelque génie malfaisant dompté par un magicien, puisse manœuvrer la scie ou le marteau avec la précision nécessaire? Cependant, la cloche retentit ; la vapeur se précipite dans les pistons, les poulies grincent, les roues s'en-

grènent, et tout ce vaste appareil se meut avec la régularité d'une horloge. La force sauvage a été domestiquée, tournée vers les emplois modestes et utiles. Or la vapeur, c'est l'action libre, superbe et débordante. L'engrenage, c'est le travail que, jadis, on nommait servile. Séparez-les : l'une s'évapore, l'autre se rouille. Unissez-les : ils accomplissent ensemble un labeur surhumain. C'est l'image même de notre civilisation; mais c'est aussi ce que l'Asie n'a jamais su comprendre.

Elle est restée fidèle au type des anciennes sociétés, qui ne confondaient jamais l'homme de travail et l'homme de lutte : l'un accomplissait obscurément les besognes nécessaires, l'autre vivait dans la lumière et dans la liberté, risquait volontiers ses jours, et dédaignait le labeur continu. Comme on comprend ce dédain! Est-ce que ces deux antagonistes de l'histoire ne se livrent pas, dans notre propre cœur, un éternel combat? Il y a deux hommes en nous, dont l'un, discipliné par la civilisation, accepte sans murmure sa tâche quotidienne, tandis que l'autre nourrit, dans le secret de notre âme, un rêve d'audace et de liberté. Ils le savent bien, tous ceux qui, jetés hors d'eux-mêmes par une grande crise nationale, ont rapporté des camps l'amer dégoût de la vie sédentaire. Ils le savent encore, ces esprits inquiets qui ne sauraient vivre sans émotion et sans péril, et poussent jusqu'au vice l'instinct des aventures.

Or l'histoire n'est, après tout, qu'une question de psychologie. Les peuples oscillent, comme les âmes, entre ces deux pôles contraires de la volonté : tantôt ils gravitent dans l'orbite étroite de l'activité réglée, tantôt ils se lancent dans la carrière sans limite des conquêtes et des coups de main. Notez que ces deux genres d'action supposent des qualités opposées : l'une comporte de l'audace, une prompte et heureuse décision, une détente subite de tous les nerfs, tandis que l'autre vit d'abnégation, de persévérance et de petits efforts successifs. L'une est l'activité foudroyante qui tranche en un clin d'œil les fils de la destinée; l'autre, l'activité patiente, qui revient sur ses pas, tâtonne, se corrige, et capitalise l'effort. L'une a le front haut, l'œil clair et perçant, et quelque chose de cet élan sublime qui précipite dans l'arène le *gladiateur combattant;* mais l'autre porte sur son visage la forte empreinte de la spécialité, et fait du forgeron un dieu boiteux à la poitrine énorme.

Elle est de tous les temps, cette querelle de Caliban contre Ariel, des membres contre l'estomac, de la plèbe laborieuse contre les patriciens. C'est le thème ordinaire de tous les Gracques passés, présens et futurs. Mais l'honneur de notre âge est d'avoir compris

que le progrès n'est possible que par le concours, et, s'il se peut, la fusion complète de ces deux formes de l'activité. C'est pour avoir méconnu cette grande vérité que les peuples d'Asie sont restés stationnaires. Ils ne manquent ni de courage ni d'inspiration : mais le travail, abandonné aux vaincus, enfermé dans un cercle vicieux, perd la faculté d'inventer, parce que l'invention est une bataille perpétuelle qui met en jeu les plus hautes facultés de l'esprit ; et d'autre part le gouvernement languit, parce qu'il n'a point appris l'effort persévérant. Tout dépérit entre ses mains. Un homme de génie peut surgir, concevoir un plan, l'exécuter, surtout avec des instrumens étrangers; mais aucune tradition ne soutient son œuvre, et l'héritier de son nom n'est pas celui de sa pensée.

Les Turcs n'ont point échappé à cette loi. C'est une erreur de croire qu'ils n'ont rien fait de solide : les historiens du XVIe siècle attestent qu'ils avaient alors les plus belles routes et les meilleures hôtelleries du monde. Au siècle dernier, quand ils se repliaient devant le prince Eugène, lady Montague admirait encore les travaux d'art et l'entretien de la grande route stratégique de Belgrade à Andrinople. Aujourd'hui même, on ne peut faire un pas sans rencontrer les restes de cette ancienne prospérité : tantôt les larges dalles des chemins interrompus, tantôt d'admirables ponts dont les arches hardies se dressent au milieu d'une campagne trop souvent stérile. Les Soliman, les Kupruli devançaient leur temps. Mais ils n'ont point formé de tradition. Après eux, la route était négligée, le pont tombait en ruines. Quelles ressources d'esprit, chez les hommes d'état de la Turquie ! quel coup d'œil! quel à-propos ! quelle fine et indulgente philosophie! quel art pour démêler les intrigues ! quel courage en présence du danger! Cependant ces dons naturels ont été trop souvent dépensés en pure perte. C'était une bonne et riche semence qui levait presque sans culture, sur un terroir incomparable : il ne s'est point trouvé d'administration bien montée pour emmagasiner et conserver la moisson. Ariel et Caliban n'ont point fait alliance : ils ont perpétué le divorce entre l'esprit qui gouverne et la matière qui obéit.

C'est ce qu'un gouverneur turc exprimait à sa manière par un apologue oriental, rapporté dans le livre de M. Blanqui : l'ami de M. Guizot essayait de lui persuader que tous les hommes sont égaux et qu'il fallait placer sur le même pied tous les sujets du sultan. « Oui, répondit Kiamil-Pacha, les poules et les canards sont des oiseaux ; mais tous les oiseaux ne savent pas nager. La question est de savoir quel est le meilleur gouvernement, celui des canards ou celui des poules : et c'est justement ce qu'en aucun pays les poules et les canards n'ont encore pu déci-

der. » Ce spirituel musulman aurait-il pu comprendre un état social dans lequel un même citoyen peut être à la fois poule et canard?

II.

Contrairement à l'opinion la plus répandue, c'est dans le passé qu'il faut chercher les heures les plus sombres de l'empire ottoman. Vers 1812, après la paix de Bucharest, il n'était point officiellement mutilé. Mais les brigands infestaient toutes les routes. L'audace des pachas était inouïe. Chacun se taillait une principauté selon ses forces. Du Danube à l'Euphrate, on voyait surgir une foule de roitelets peu soucieux du fantôme qui régnait à Constantinople. L'autorité du Sultan ne s'étendait même pas jusqu'aux murs de la ville.

Alors parut un homme auquel il n'a manqué que l'auréole du succès pour être rangé parmi les plus grands réformateurs. C'est le Sultan Mahmoud. Il faut revoir cette figure énergique dans les récits des voyageurs, non pas au temps de sa jeunesse, lorsque, abandonné par ses troupes et trahi par ses ministres, il promenait un regard mélancolique sur les rebelles qui assiégeaient son palais, mais plus tard, quand il s'est débarrassé des janissaires : alors son visage, brûlé du soleil, ne garde plus les reflets du sérail. Sa poitrine est large. Son bras robuste fait plier l'arc le plus résistant. Ses jambes seules, plus faibles, trahissent des habitudes sédentaires; il n'a pu se dégager que jusqu'à mi-corps de la langueur orientale, et sa vie tout entière porte la trace de cette métamorphose inachevée.

C'est un monarque asiatique. Dans les malheurs publics, il ne fait pas fondre son argenterie, comme Louis XIV. Il n'a pas le front pâle et l'œil cave d'un Philippe II. Il ne rêve point, au fond d'un palais sombre, à son *Armada* détruite. Il n'est pas poursuivi, dans son oratoire, par des visions mystiques. Sa chapelle, à lui, c'est un kiosque où il se laisse bercer par le murmure d'une fontaine et par le rythme majestueux de la mer. Il se console d'une défaite en assistant à la toilette de ses femmes, disposées tout exprès en espalier, tandis qu'un flot parfumé retombe en perles sur leurs épaules et, de gradin en gradin, vient arroser les pieds du maître.

Mais ce même homme a su réprimer une révolution religieuse, détruire l'un par l'autre les pachas rebelles, rétablir partout l'autorité de la Porte, anéantir les janissaires, combattre le brigandage avec une telle énergie qu'on aurait pu, dit un voyageur, trouver

son chemin en suivant les carcasses des pendus. Il a pratiqué une large trouée dans le fouillis des institutions féodales qui paralysaient l'empire, et il l'a sauvé d'une entière dissolution, dans le temps même où des malheurs immérités le frappaient coup sur coup : c'étaient la Serbie, la Grèce perdues sans retour; sa flotte détruite à Navarin, les Russes aux portes de Constantinople; puis bientôt cette guerre funeste avec l'Égypte qui le forçait d'accepter, contre un musulman, le secours humiliant des chrétiens. Son long règne n'est qu'une suite de disgrâces qui ne font pas fléchir un instant son indomptable fermeté.

Il a fait plus : seul contre tout un peuple, et je dirais contre lui-même, il a vaincu le préjugé musulman et fait tomber les barrières qui le séparaient de l'Europe. On lui oppose Pierre le Grand : mais combien sa tâche était plus difficile! Le chef de l'Islam peut-il courir le monde et s'instruire à l'école des nations civilisées? Se fera-t-il charpentier, canonnier, architecte, ingénieur? Les lois de l'empire et sa religion l'enchaînent à Constantinople. Pourra-t-il, du moins, appeler l'Europe à lui? Le plus souvent, quand il demande des instructeurs, il n'obtient que des aventuriers, « qui seraient à peine de mauvais écoliers chez eux. » Il faut avoir des créanciers à ses trousses pour se jeter tête baissée dans cette ingrate carrière. Une seule fois, le hasard mit sur son passage un homme extraordinaire, qui s'ignorait lui-même : c'était M. de Moltke. Ce jeune officier danois, qui n'avait point encore été touché de la grâce prussienne, rêvait peut-être, comme Bonaparte, son expédition d'Égypte, non pas en demi-dieu, dans le rayonnement d'une apothéose, mais dans ce rôle subalterne qui semble convenir à cet esprit modeste et réfléchi : type étrange de conquérant qui, bien différent de César, aime mieux être le second à Rome que le premier chez lui! Il vint donc offrir son épée au Sultan. Dieu sait quels événemens seraient sortis du concours de ces deux volontés, si seulement elles avaient pu se rencontrer. Ni le soldat de fortune n'était inférieur à la tâche, ni le souverain n'était indigne de le comprendre. Mais la différence de langue et l'étiquette mettaient entre eux un abîme. Rien ne montre mieux la terrible solitude qui pèse sur les conseils du Sultan que le récit des deux ou trois audiences données à M. de Moltke. Le monarque est trop fier pour interroger. L'officier correct est trop réservé pour forcer la consigne. On se contente d'échanger des saluts et des rubans. Ces deux hommes se sont manqués, comme on passe souvent dans la rue à côté de son bonheur sans le connaître. M. de Moltke eut le titre assez vain de conseiller militaire. Dépourvu d'autorité réelle, il dut assister les bras croisés aux bévues lamentables des généraux turcs, et notre futur vainqueur vit son

beau rêve oriental balayé à Nésib par la stratégie enfantine d'un Ibrahim.

Sans appui réel au dedans, le Sultan sera-t-il du moins soutenu par l'Europe, qu'il veut imiter? Que ce serait mal la connaître! L'Europe, selon les coups de vent d'une politique changeante, le retient, le pousse, l'écrase ou le défend. Il est le jouet des puissances. Quand il n'est pas le prétexte de leurs discordes, il fait les frais de leur réconciliation. Lorsqu'il n'en peut plus, on n'épargne point au lion blessé le coup de pied final, sous la forme d'un conseil intempestif : « Croyez-moi, lui dit un homme d'Etat célèbre, ne cherchez point à copier notre civilisation. Soyez vous-même, restez Turc. Conservez vos précieuses institutions, et, en moins de cinq ou six siècles, si vous êtes sage et si rien d'imprévu ne survient, vous verrez comme vous serez à votre aise! »

Telles sont les circonstances au milieu desquelles Mahmoud trouva le moyen de reconstituer un gouvernement et une armée : le temps lui manqua pour faire une nation de cet amas de peuples. Après sa mort, l'Europe s'en mêla et brouilla tout.

III.

Le zèle de quelques puissances pour la conservation de l'empire ottoman n'est pas très ancien. Seule la France n'a guère varié dans sa politique à l'égard du Divan. Seule, elle a compris de bonne heure à quel point la Turquie était nécessaire à l'équilibre du monde. Ailleurs, la lumière ne s'est faite qu'après la grande crise de 1840. C'est alors qu'on vit éclater, dans l'Europe entière, ces transports d'affection violente et jalouse pour celui qu'on appelait « l'homme malade. » Larmes peu sincères, il est vrai, affection d'héritiers présomptifs, qui craignent de voir le cher allié passer entre leurs bras sans avoir fait un bon testament en leur faveur. Les Esculapes se livrent, autour du lit de misère, à d'indécentes querelles et crient de toutes leurs forces aux oreilles du malheureux patient : « Surtout, défiez-vous de mon confrère! » Quelle dérision que cette fameuse convention de Londres, dirigée en réalité contre nous et qui unit, dans une prétendue sollicitude pour l'empire chancelant, les auteurs mêmes de tous ses maux! car enfin, sans Navarin et sans la campagne de 1829, l'empire n'eût pas été à deux doigts de sa perte. Les voyez-vous, ces puissances, d'abord acharnées contre le Turc, tranchant dans le vif, arrachant les provinces danubiennes, la Serbie, la Grèce, puis, tout à coup, saisies d'une tendresse subite pour ce pauvre mutilé qui gît à terre

et pansant de leurs mains les plaies cruelles qu'elles viennent de faire; bien plus, le gourmandant de sa faiblesse et l'accusant de ne pas savoir marcher quand on vient de lui couper les deux jambes; le tout parce qu'on craint de voir hériter l'Égypte, cette servante-maîtresse, et que derrière l'Égypte on entrevoit la France!

Les États sont bien heureux : le ridicule ne les atteint pas. La grandeur de la scène, la taille des acteurs, les passions patriotiques ne nous permettent pas de saisir au vol ces contrastes bizarres et ces changemens de physionomie qui nous divertissent dans la vie privée. Mais s'il existe quelque part des êtres assez bien doués pour embrasser les ensembles et assez désœuvrés pour suivre le jeu des affaires humaines, j'imagine que toute cette intrigue dut leur paraître une comédie de haute saveur, dans le goût du *Légataire universel.*

Du reste, on croyait alors, ou l'on feignait de croire à l'efficacité des remèdes, pourvu qu'ils fussent administrés sans arrière-pensée. L'économiste Blanqui écrit en 1841 : « Je suis persuadé que, si la diplomatie européenne intimait aux Turcs ses vues en termes bienveillans et fermes, elle obtiendrait en faveur des chrétiens d'Orient des améliorations qui se feront longtemps attendre, grâce à la politique de jalousie et de taquinerie qui prévaut à Constantinople. »

Ce n'est pourtant pas une mince entreprise que de mûrir de pareilles réformes au milieu d'alarmes continuelles. On demandait à la Turquie de résumer en vingt ans quatorze ou quinze siècles de notre histoire. Pour arriver au point où nous sommes, par quels détours nos ancêtres ont-ils passé! que de tâtonnemens! que d'efforts! que de luttes et que de sang répandu! Il a fallu d'abord effacer toute différence confessionnelle entre vainqueurs et vaincus : c'est l'œuvre de Clovis et de Charlemagne; — puis susciter une classe moyenne : cela commence avec les communes jurées, vers le temps de Louis le Gros; — puis créer une tradition administrative et des hommes capables de la maintenir : ce fut l'objet constant des efforts de Philippe le Bel, de Charles V, de Charles VII, de Louis XI et de ses successeurs; — puis affranchir l'État de l'Église : cela prend à peine une dizaine de siècles, en attendant que la lutte recommence pour affranchir l'Église de l'État; — puis organiser les finances : les premières lueurs de notre science financière ne remontent pas au-delà de Colbert; — puis fonder le crédit public : il commence à poindre chez nous dans les premières années du XVIIIe siècle; — que sais-je encore? Faire disparaître les dernières traces du servage; mettre tous les citoyens sur un pied d'égalité; définir et limiter le pouvoir; organiser la représentation nationale : c'est l'œuvre de la révolution française, sur laquelle nous ne sommes même pas d'accord.

Tel est le faible aperçu du programme tracé par l'Europe à l'empire ottoman. Si encore on s'était attaché à quelque grosse question, les finances ou l'administration, par exemple : après tout, un état peut vivre sans être pourvu de tous les organes dont nous aimons à parer le type idéal d'un gouvernement. Mais non : dans l'espace d'une trentaine d'années, de 1840 à 1876, on a touché à tout, remué tout et tout essayé : depuis la déclaration des droits de l'homme, qui s'appelle là-bas la charte de Gulhané, jusqu'à la vie parlementaire, dont la convocation des notables à Constantinople a fourni le plus surprenant épisode. L'Europe était pressée : il fallait la satisfaire, coûte que coûte, ou du moins lui fermer la bouche; organiser des tribunaux sans avoir des juges; régulariser l'impôt avant de former des financiers, mais en maintenant les exemptions de taxes pour les protégés des puissances; décréter l'égalité des droits avant d'avoir vaincu les préjugés de race; recourir aux emprunts avant de connaître ses revenus; escompter l'avenir sans être sûr du présent. C'est une course à perdre haleine : — « Pour Dieu, messieurs, disait Aali-Pacha, l'un des hommes les plus remarquables de la Turquie contemporaine, pas si vite! laissez-nous respirer! Que nous puissions nous reconnaître! Songez, par pitié, que notre vitesse est limitée par la nécessité de ne pas faire éclater les chaudières! Notre métamorphose doit être ménagée, graduelle, intérieure, et non point accomplie par coups de foudre! » — Vaine prière : l'impérieux ami n'écoute pas : l'opération est nécessaire, on la fera quand même, dût le malade en crever.

Je n'entreprendrai pas de décrire ces tentatives : ce serait faire toute l'histoire de l'Europe depuis cinquante ans. Je rappellerai seulement les principales phases et le dénoûment.

Jusqu'à la guerre de Crimée, on y mettait encore des formes. Le public, distrait par d'autres préoccupations, ne s'intéressait guère aux affaires d'Orient. Les cabinets étaient à peu près seuls à tenir le fil des intrigues, et leurs velléités réformatrices étaient contenues par un certain sens politique. Cependant, quelques puissances prenaient dès lors un ton qui ne rendait pas la vie facile aux ministres ottomans. On a gardé le souvenir de l'espèce de dictature que lord Stratford de Redcliffe exerça jusqu'en 1854. Avec l'aide de ses consuls, il avait organisé une espèce de contre-gouvernement qui contrôlait, dans les provinces, la conduite des pachas. Le mot d'ordre était de sauver les Osmanlis malgré eux. Lord Stratford écrivait à ses agens, le 20 novembre 1854 : — « Le gouvernement turc vient de rendre une ordonnance contre les actes de violence malheureusement familiers à des fonctionnaires habitués au vol et au meurtre. Dans l'exécution de ce décret, les

autorités musulmanes auront à vaincre les préjugés traditionnels de leur race,.. vous les seconderez de tout votre pouvoir. » — C'est le langage d'un vice-roi des Indes.

Devant cette ingérence minutieuse, la Turquie lutta de finesse pour gagner du temps. Désormais, ses hommes d'état ne se forment ni dans les camps, ni dans l'administration : ce sont tous des diplomates, comme Reschid-Pacha, l'un des négociateurs du traité d'Andrinople, successivement ambassadeur à Paris et à Londres; comme Aali-Pacha, cet homme si fin « à l'œil profond et doux, aux lèvres minces relevées par un sourire au coin (1); » comme Fuad, spirituel, exubérant et cependant plein de ruse, gai, sensuel, acceptant les tâches les plus épineuses avec une bonne humeur et une désinvolture qui en fait l'idole des salons et semant ses bons mots aux quatre coins de l'Europe. Tels sont les hommes, qui, désormais, tiennent le devant de la scène : ils la connaissent bien, notre Europe : — « Vous nous croyez fragiles, disait Fuad. Erreur! Notre solidité n'est pas factice, puisqu'elle repose sur vos divisions. »

La dernière péripétie de l'intervention européenne s'est passée sous nos yeux. Ce n'est pas la moins funeste, si l'on considère les intérêts de l'empire ottoman. Elle a produit la guerre de 1877 et le traité de Berlin. D'un incendie partiel, que la Porte, livrée à elle-même, eût facilement éteint, elle a fait une conflagration générale. Pendant les longues et confuses négociations qui ont précédé ou suivi la guerre, l'effacement de la France a été vivement ressenti par les Turcs. Avec elle disparaissait la seule ombre de désintéressement qui eût plané sur les conseils de l'Europe. On s'aperçut alors que, si nous étions des amis parfois exigeans, du moins nous étions capables de cette générosité intelligente qui préfère, aux profits immédiats, le salut d'un allié.

Ce qui caractérise, en effet, cette période, c'est une recrudescence d'égoïsme international. Des grandes mesures qui devaient régénérer la Turquie, l'Angleterre ne parle plus que pour la forme. Il semble que ce malheureux parlement, convoqué par l'honnête et chimérique Midhat-Pacha, les ait définitivement enterrées. Mais on plaide volontiers la cause de tel ou tel peuple, des Arméniens, des Bulgares, des Monténégrins, des chrétiens de Bosnie. Les conseils des puissances sont alors donnés en termes si précis, qu'en vérité il ne leur reste plus qu'à prendre en main le gouvernail.

J'oublie pour un instant la sympathie que m'inspirent les petites nations chrétiennes. Je me rappelle que, pendant plus de cin-

(1) Challemel-Lacour, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1868.

quante ans, l'Angleterre, la France, l'Autriche, et, à leur suite, l'opinion générale de l'Europe, ont considéré comme un dogme essentiel la conservation de l'empire ottoman. Je récapitule les efforts qui ont été dirigés dans ce sens, les déclarations retentissantes des hommes d'État, le sang versé, les congrès, les innombrables conférences. Je me remémore enfin cette action décousue, contradictoire, sans cesse traversée par des vues particulières ; ces prétendus Amphictyons incapables de s'entendre et forcés de s'incliner devant le sort des armes; et je n'hésite pas à dire : le traité de Berlin n'a fait qu'enregistrer la faillite de l'intervention européenne en Orient. Découper au hasard des tronçons de peuples, accumuler les matériaux inflammables autour des cratères mal éteints, éveiller toutes les ambitions pour n'en satisfaire aucune; puis, plus tard, exécuter seulement les clauses défavorables à la Turquie, laisser de côté les autres, ce n'est point faire œuvre de législateurs ni de politiques : c'est simplement constater l'impuissance de l'Europe.

Cette impuissance était dans la nature des choses; et c'est ce qui doit nous consoler, nous autres Français, de n'avoir pas joué un rôle plus actif dans des événemens dont il eût été difficile de changer le cours. S'il est une vérité démontrée, c'est que les réformes sérieuses ne s'imposent pas du dehors et que l'intervention étrangère n'a fait qu'aggraver l'état, déjà si pénible, de la Turquie. Ni les notes en seize points, ni les prédicateurs laïques, ni même l'argument suprême, le canon, ne sauraient modifier les âmes. On n'apprend point aux hommes à marcher en leur donnant des béquilles : ils doivent se mouvoir eux-mêmes, au risque de tomber par terre et de se relever.

Il semble qu'on le comprenne aujourd'hui. Depuis douze ans, l'Europe se tient sur la réserve. Si elle n'empêche pas le désordre, du moins ne vient-elle pas l'augmenter par son esprit brouillon. Les Ottomans ont beaucoup souffert des arrangemens de 1878 : ils y gagnent cependant ce point qu'on les laisse tranquilles et qu'on ne cherche plus à les sauver malgré eux. Sans doute, il leur reste beaucoup à faire pour modifier leurs mœurs administratives. Ils sont dans la position d'un malade auquel on a fait avaler tant de potions amères et inutiles qu'il ne veut plus rien prendre. Les charlatans l'ont dégoûté des remèdes : cela ne prouve nullement que, livré à lui-même, il ne se ravise.

Bien présomptueux qui s'attribue, en pareil cas, le don de prophétie. Tant qu'un gouvernement est debout, personne ne peut lui refuser cette liberté du choix dont chaque homme use pour son compte et qui lui permet de trouver en lui-même ses chances suprêmes de salut. Les Osmanlis n'auront besoin, pour cela, ni de congrès,

ni d'assemblées de notables. Mahmoud a mis dans les mains de ses successeurs un levier dont ils se serviront dès qu'on leur laissera un peu de répit. Il est incontestable qu'à l'heure actuelle le Sultan est mieux obéi d'un bout à l'autre de l'empire qu'il ne l'a jamais été. Toutes les résistances provinciales sont tombées. Les cadres administratifs ont été refondus sur un type uniforme. Il n'y a plus de prétoriens. Aucune secte audacieuse ne barre le chemin de La Mecque. Le corps des Ulémas ne forme plus un état dans l'état, et s'il s'avisait de critiquer quelques mesures bienfaisantes, ses protestations attardées ne trouveraient point d'écho. Enfin, les affaires extérieures de l'empire n'ont jamais été conduites d'une main plus sûre et plus prudente : l'hôte de Yildiz Kiosk veut être son propre ministre. Du fond de sa retraite, il voit tout, il sait tout. Le Sultan travaille comme le dernier de ses sujets : grande innovation dont il est impossible de calculer la portée. Former des fonctionnaires, restituer les biens vacoufs à leur véritable destination, réparer les routes, faire rentrer les impôts, enrôler les chrétiens pour épargner le sang musulman, c'est peut-être une entreprise difficile : ce n'est pas plus impossible qu'il ne le fut jadis de vaincre les pachas rebelles et de restaurer l'armée.

IV.

Puisque le Bosphore n'est point une frontière, nous sommes bien forcés de dépasser l'horizon limité des Balkans et de jeter un coup d'œil sur le vieux monde. Mesurons donc le chemin parcouru depuis le moyen âge.

L'Europe reprend et dépasse toutes les positions abandonnées jadis. Elle fait presque le tour de la Méditerranée. Elle s'est frayée de nouvelles routes vers l'extrême Orient. Elle absorbe tout le nord et presque tout le midi de l'ancien continent. Les situations sont renversées : l'Asie, qui débordait sur nous au xve siècle, se trouve aujourd'hui débordée de tous les côtés. Que nous réserve l'avenir ? L'Europe doit-elle reconquérir définitivement son antique berceau ? La réponse diffère suivant que l'on entend le mot de conquête au sens philosophique ou bien au sens positif et matériel. Je causerai d'abord avec le philosophe.

Dans l'œuvre de l'Europe, nous faisons aisément deux parts : celle de la politique et celle de la civilisation. Nous disons couramment qu'au siècle dernier, la politique de la France fut détestable, mais que, dans le domaine des lettres, des arts et des sciences, elle ne cessa pas d'occuper le premier rang. On nous enseigne

avec raison que tous les grands peuples ont deux histoires, l'une générale, affranchie de l'espace et du temps, et dont l'œuvre profite à l'humanité tout entière; l'autre, accidentelle, bornée, dans laquelle ils ne travaillent que pour eux-mêmes; — que la Grande-Bretagne fort réaliste des Cromwell et des Pitt ne ressemble guère à l'Angleterre idéale des Shakspeare et des Newton. Ainsi, l'Europe, au cours de son existence agitée, a formé, sur ses économies, un trésor intellectuel inestimable, où tous les habitans du globe peuvent puiser à pleines mains; mais en même temps, elle a doté ses peuples d'institutions très particulières et difficiles à transplanter. Il est clair que ces produits si différens ne sont pas également faits pour l'exportation.

Considérez par exemple ce pompeux édifice de l'État moderne qui projette son ombre sur nos têtes. Pour élever ce monument composite, l'Europe a emprunté partout ses matériaux : à la cité grecque, à l'administration romaine, au château féodal, à la monarchie de droit divin. Tous ces emprunts se fondent aujourd'hui dans un majestueux ensemble. Vous apercevez bien les étages, les colonnes, les murs d'enceinte et de refend : mais il faut un œil d'antiquaire pour discerner, dans les larges assises, l'apport successif des générations. Si j'avais à caractériser l'État moderne, je dirais qu'il est tout entier dans la notion de frontière. Il a ses limites dans l'espace : nous ne saurions le concevoir sans une forte base territoriale; la patrie, pour nous, prend corps dans un coin de terre, et nous nous ferions tuer pour le déplacement d'une borne. Il multiplie les frontières dans le domaine moral : on a fait des guerres et des révolutions pour définir le droit des citoyens, pour restreindre ceux de la puissance publique, pour séparer le temporel du spirituel; et de même qu'il y a des traités de paix qui bornent les territoires, il existe des concordats pour délimiter les pouvoirs civil et religieux. Ainsi comprise, la patrie est à la fois un noble château-fort, décoré de glorieux trophées, que nous défendons de notre mieux contre l'ennemi du dehors, et une bonne maison commode, saine, habitable, dont nous respectons les murailles tout en modifiant les aménagemens intérieurs. En tout cas, c'est un établissement solide, profondément enfoncé dans le sol, et qu'on ne saurait déplacer sans le détruire : ce n'est point un temple qui se relève de lui-même partout où la bouche humaine célèbre la gloire de Dieu.

Or l'Islam répugne à cette conception de l'État : il ne veut ni définir les droits, ni localiser la patrie. Il confond volontiers le tien et le mien, le civil et le religieux, et n'admet point de limites au pouvoir de ses chefs. La plupart des États musulmans n'ont eu

que des frontières flottantes. Le nom même d'État ne leur convient pas : ce sont des empires, au sens asiatique du mot, c'est-à-dire de vagues dominations dont on n'aurait jamais bien connu les limites si les peuples chrétiens n'étaient survenus pour les fixer. Livrés à eux-mêmes, les musulmans étendent leur puissance aussi loin que leur cheval peut les porter. Dans leurs querelles intestines, ils se sont disputé le khalifat, qui conférait le pouvoir suprême ; ils ont eu des schismes religieux : rarement les a-t-on vus s'attarder dans les procès de mur mitoyen.

On peut donc dire qu'un musulman n'a point de patrie, au moins selon la formule européenne. Sa patrie, c'est l'Islam, de même que son code est le Coran. Il nous est permis de préférer la nôtre ; mais vous ne pouvez nier que sa conception ne soit tout aussi belle et beaucoup moins étroite. Ce n'est point le propre d'une âme vulgaire que de se réfugier dans une cité idéale dont on peut dire, comme de l'univers, qu'elle a son centre partout, sa circonférence nulle part; et ce n'est pas le fait d'un petit esprit, que de représenter la patrie par un symbole, indépendant des changemens de frontières et supérieur à la durée des établissemens périssables. Voilà cet asile inviolable, d'où le musulman, même vaincu, méprise encore son vainqueur. Que lui importent quelques tas de poussière, quelques villages de plus ou de moins? Ce nomade prend son point d'appui plus haut que votre éternité d'un jour. Il se sent chez lui partout où les cieux déploient sur sa tête leur immense tabernacle. De là, son incomparable résignation. Nul peuple n'a mieux supporté la défaite. Enlevez-lui son champ, sa maison, son troupeau : vous n'atteignez pas son âme. Il s'inclinera devant votre force passagère, et prendra son bâton pour aller à La Mecque. Vous pourrez englober sa tribu dans vos frontières, mais vous ne romprez pas ses liens avec la franc-maçonnerie musulmane qui étend son réseau sur l'Afrique et sur l'Asie.

Cet idéal convient encore, mieux que le nôtre, aux trois quarts de l'humanité, qui ne considère pas comme le bonheur parfait de vivre parqué dans nos boîtes à compartimens. N'avons-nous pas sous les yeux, dans l'histoire du peuple juif, un exemple mémorable de cette espèce de patrie errante qui porte ses dieux lares avec elle? N'est-ce point le signe de races plus flexibles, et même plus idéalistes, au moins dans le domaine politique? De même aujourd'hui, beaucoup de peuples, pour des raisons diverses, envisagent avec plus de terreur que de sympathie la grosse et pesante machine de l'état moderne, avec son budget, ses impôts, son administration tracassière, et ils inclinent de préférence vers une civilisation plus simple, qui repousse les distinctions subtiles. L'Islam fait

ainsi des conquêtes aux deux extrémités de la civilisation : d'une part, il jette ses filets dans les antiques réservoirs d'hommes, tels que la Chine et les Indes, où la patrie n'a jamais eu de contours très précis; c'est alors, pour quelques peuplades remuantes, un dérivatif contre l'esprit de caste ou le mandarinat, tandis que nos fonctionnaires leur paraissent des mandarins sans queue ; — d'autre part, il groupe les tribus mobiles pour lesquelles notre vie réglée, laborieuse et sédentaire ressemble fort à l'esclavage : l'Islam les embrasse sans les étouffer en leur ouvrant les portes d'une cité qui n'a point de murailles.

Sachons dépouiller l'Européen. Toutes les âmes ne sont pas coulées dans le même moule. Cela paraît dur aux disciples de Rousseau, mais il faut en prendre son parti. L'état moderne atteint peut-être le point culminant de sa carrière. Il est, pour nous, l'instrument nécessaire du progrès. Mais rien ne prouve que les hommes n'inventeront pas plus tard une forme de société plus souple et mieux appropriée au génie des autres continens. Déjà l'esprit de nos hommes politiques s'élargit. On rencontre moins souvent, parmi eux, de ces fervens apôtres qui établiraient demain le suffrage universel sur les bords du Nil ou de l'Euphrate. La plupart commencent à comprendre ces situations mal définies qu'on appelle des influences ou des protectorats ; ils démêlent ces nuances dans la domination qui forment, depuis les Romains, le régime normal du vieux monde. Ils admettent qu'il faut conduire ces peuples par des ressorts à peine visibles et les tenir suspendus aux liens légers, mais tenaces, des croyances et des mœurs. On se ferait écouter dans une chambre française si l'on venait soutenir qu'il faut respecter l'Islam au lieu de le combattre : l'avenir est peut-être à la puissance d'Europe qui saura le mieux tirer parti de cette formidable association dont les membres, répandus sur le globe, se prosternent trois fois par jour, en tournant des mains suppliantes vers La Mecque.

En résumé, voici ce qu'on peut augurer du mélange des deux mondes : nos ingénieurs et nos savans feront certainement la conquête de l'Asie. Cela est aussi évident qu'un théorème de géométrie. Les chemins de fer ont une force de persuasion qui manque parfois aux diplomates. Il faut, comme disent les bonnes gens, que l'ouvrage se fasse. On ne peut pas vivre éternellement avec des sentiers de dromadaires et des ports ensablés. Les peuples asiatiques feront bien de se hâter, s'ils veulent recueillir eux-mêmes les bénéfices de l'opération; autrement ils verront fondre sur eux, non pas les hordes de Gengis-Khan, mais des nuées de ces ouvriers d'Europe, laborieux et patiens, qui entrent à petit bruit, portant

sur leur dos, pour toute fortune, une pelle, une pioche, et une paire de bottes; puis derrière ceux-là, d'autres hommes qui n'ont pas les mains calleuses: des personnages onctueux, habiles à manier les chiffres, les poches pleines d'argumens irrésistibles, et toujours prêts à obliger leur prochain pour de l'argent, jusqu'à l'heure où ils disent : la maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir. — Donc, ces peuples, s'ils veulent rester libres, devront résolument se mettre en marche et nous emprunter nos outils. Quant à nos conceptions politiques ou même religieuses, elles ne sont pas faites à leur taille. Nous échouerons infailliblement, si nous ne respectons pas la diversité des croyances et des institutions, car elle a ses racines bien avant dans le cœur des peuples, et quoi qu'en disent les pédans, elle n'est point du tout incompatible avec un bon système de chemins vicinaux.

Ayant ainsi réglé mes comptes avec le philosophe, je serai plus à mon aise pour causer avec le politique. Je lui ferai avouer d'abord que son art est tout contingent; qu'il ne peut prévoir, à vingt ans de distance, de quel côté seront ses sympathies; que ses combinaisons, aussi variables que des sables mouvans, tournent autour d'un seul point fixe, à savoir l'intérêt de son pays. Sans doute, il reconnaîtra que les grandes révolutions des peuples dépassent presque toujours sa prévoyance, et que tout son talent consiste à peser chaque jour les forces en présence, pour les employer, s'il se peut, au service de la cause qu'il sert. Un tel homme, s'il est sage, se lance difficilement dans le champ des conjectures. — L'empire ottoman vivra-t-il? — Peut-être. — Mais la Russie n'est-elle pas poussée par un courant invincible vers le Bosphore? — Il se peut. — Alors vous croyez que l'Angleterre ne serait plus de force à lui barrer le chemin? — C'est selon. — Que diriez-vous d'un partage de l'Asie-Mineure? — Cela peut arriver. — Vous n'en obtiendrez pas davantage. Tout est bon pour lui, hormis ce qui traverse ses desseins particuliers.

Cependant ce jeu de la politique a ses lois, comme les autres. On ne peut pas prédire à coup sûr l'issue d'une partie d'échecs, mais on connaît la marche des pièces. Les joueurs expérimentés savent, par exemple, où mènent certains débuts de parties. Peut-être vous diront-ils que celle qui se joue en Orient a été le plus souvent mal engagée; que la péninsule est un mauvais chemin pour aller à Constantinople; que c'est un véritable guêpier, une chambre sonore, où le moindre bruit met en éveil les mille grelots du télégraphe. Quelques-uns soutiendront même que la partie décisive s'engagera plutôt en Asie, par l'Arménie et Trébizonde.

Une autre vérité que l'expérience a démontrée surabondamment,

c'est que le bassin de la mer Égée forme un système indivisible, et que la rive asiatique suivra toujours le sort de la rive européenne. La puissance appelée à régner sur le Bosphore devra donc combiner les deux civilisations : si elle est musulmane, elle adoptera l'outillage européen; si elle est chrétienne, elle s'inspirera, dans le maniement des peuples, d'une bonne dose de philosophie musulmane. C'est, à mon avis, la plus grande chance de durée de l'empire ottoman. Car enfin, il est encore en possession des deux rives du Bosphore, et qui peut nier qu'il ne soit plus apte que tout autre à diriger les destinées de l'Islam? Il satisfait donc à deux des conditions requises. Ses amis voudraient bien qu'il remplît la troisième, en prenant à l'Europe ses moyens d'action.

Quant à nous autres, Français, nous ne saurions demeurer, en Orient, les spectateurs impassibles de la chute ou de l'élévation des empires. La France possède, du côté du soleil levant, des traditions, des droits, une clientèle étendue. La première elle a pris les Turcs par la main, pour les introduire dans le concert des peuples. Par conséquent, rien de ce qui se passe aux Dardanelles ne saurait lui être étranger. Mais un conseil que le vrai politique ne manquerait pas de lui donner, c'est d'aborder les affaires d'Orient sans aucun système préconçu, de ne jamais abandonner sans compensation une position acquise, et, tout en restant fidèle à ses vieilles sympathies, d'éviter les manifestations intempestives. Rien de plus funeste, en politique, que la haine aveugle ou l'engouement irréfléchi. Que ne peut-on se faire entendre au milieu des bruits discordans de la presse, et parler à son pays, comme on ferait en présence d'un prince éclairé, sur le ton d'une ferme et respectueuse liberté! Voici, ce me semble, en quels termes je rédigerais ma harangue :

Humble supplique au peuple souverain.

« Sire, vous êtes aujourd'hui le seul maître. Vous êtes assis sur le trône de Louis XIV dans la personne de votre Président, et vous dirigez ses conseils par l'entremise de vos ministres. Vous avez même vos flatteurs, qui vous répètent tous les jours que vous êtes infaillible. Sire, daignez imiter la réserve de vos illustres prédécesseurs, qui, même au sein des plaisirs ou gâtés par le succès, savaient cependant suivre en silence les affaires du dehors et garder le secret de l'État. Rappelez-vous que le plus effacé de ces monarques pouvait, à l'occasion, faire bonne mine à ses ennemis, et ne publiait point à son de trompe ses velléités d'al-

liance. Lorsque ces rois perdaient des provinces, ils faisaient de leur mieux pour les regagner; mais on ne les voyait pas déposer des couronnes devant les statues des villes qu'on leur avait prises. Ils n'allaient pas davantage se jeter à la tête des princes étrangers dont ils désiraient le concours. Ils avaient l'art de se faire offrir ce qu'ils ne voulaient pas demander. Ils témoignaient de la confiance à leurs ambassadeurs, et ne déchaînaient pas contre eux *le Mercure* ou *la Gazette*. Il leur arrivait bien de supporter trop longtemps un ministre incapable, mais cela valait encore mieux que d'en changer tous les six mois. Ils prêtaient une attention particulière aux affaires d'Orient, et, jusqu'à la révolution française, les conduisirent avec tant de suite et de sagesse, que les revers de nos armes sur le continent se faisaient à peine sentir dans la Méditerranée. Voudriez-vous donc justifier les attaques de ceux qui disent que toute diplomatie est inconciliable avec la démocratie? Faut-il décourager tant de bons et fidèles serviteurs qui veulent travailler sans tapage à votre gloire? Laisserez-vous la politique se faire, les alliances se nouer et se dénouer dans la rue, dans les gazettes, à l'hippodrome ou sur la place de la Concorde, partout ailleurs que dans votre chancellerie? Je sais bien, Sire, que vous vous nommez légion, et que vous n'êtes pas responsable des écarts individuels. Cependant le patriotisme fait des merveilles : il confond tous les partis dans le même élan; il inspire au pays les plus lourds sacrifices; il arrache des votes unanimes à des chambres divisées. Pourquoi cette unanimité touchante ne se montrerait-elle pas toutes les fois qu'il s'agit, non-seulement de couvrir la frontière, mais de sauvegarder l'avenir et la dignité de la nation? Les Anglais ne nous ont-ils pas donné cent fois l'exemple de cette consigne acceptée par tout un peuple, fût-ce la consigne du silence, lorsque leur gouvernement le juge nécessaire? De même, chez vous, le mot d'ordre doit être imposé par l'ascendant irrésistible de l'opinion. — Alors, Sire, on vous fera en Orient de bonne politique qui ne sera point tantôt anglaise, tantôt russe et tantôt tout ce qu'on voudra, mais simplement française; et cela suffit à notre ambition. »

* * *

UNE

COUR DE LA HAUTE-ITALIE

A LA FIN DU XVE SIÈCLE

LUDOVIC LE MORE ET LÉONARD DE VINCI.

I.

Dans une précédente étude (1), nous avons pris congé de Léonard de Vinci au moment où il entrait au service de la cour de Milan, et où il inaugurait une nouvelle carrière non moins féconde pour lui que pour sa patrie d'adoption. C'est à passer en revue ses efforts et ses triomphes pendant cette seconde période, depuis 1483 jusqu'en 1500, époque de la chute de Ludovic le More, que je m'appliquerai aujourd'hui.

Le séjour de Léonard à Milan correspond à la fois aux derniers beaux jours de l'Italie et au premier acte d'un martyre qui a duré trois siècles et demi. L'année 1490, telle est la date fatale qui marque, et le point culminant dans cette longue série de succès et ce que nous appellerions aujourd'hui le commencement de la fin. Un symptôme alarmant, et que l'on observe au début de cer-

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1887.

taines maladies graves, c'est le sentiment de sécurité, de bien-être, presque de volupté, qu'éprouva l'Italie à ce moment psychologique. « L'an 1490, où notre très belle cité (Florence), noble par ses richesses, par ses victoires, par ses arts et ses édifices, jouissait de l'abondance, de la santé, de la paix,.. » telle est l'inscription tracée sur les fresques de Domenico Ghirlandajo à Santa-Maria-Novella. C'est en 1490 également que Guichardin, au début de son *Istoria d'Italia*, place l'apogée de la prospérité de son pays : « Une paix et une tranquillité souveraines régnaient partout, dit-il. Cultivée non moins dans les endroits les plus montueux et les plus stériles que dans les plaines et les régions les plus fertiles, l'Italie, ne reconnaissant d'autre pouvoir que le sien et n'abondant pas seulement en habitans, en marchandises, en richesses, mais encore illustre au plus haut point par la magnificence de beaucoup de princes, par la splendeur d'une foule de cités illustres, par la majesté du siège de la religion, montrait avec orgueil, à la tête de l'administration publique, une foule d'hommes éminens dans toutes les sciences, et dans tout art ou industrie les talens les plus nobles ; parmi tant de dons, elle n'ignorait pas non plus, selon les mœurs du temps, la gloire militaire ; aussi, riche de tant de qualités et de tant de dons, elle jouissait à juste titre, auprès de toutes les nations, du renom et de la réputation les plus brillans. » C'est dans des termes presque identiques que le chroniqueur milanais Corio célèbre les bienfaits de la paix et énumère les titres de gloire de ses maîtres, les Sforza : « Les pompes, les voluptés, dit-il, se donnaient libre carrière, et Jupiter, dispensateur de la paix, triomphait avec tant d'éclat, que toutes choses paraissaient aussi stables et aussi solides qu'elles l'avaient été à n'importe quel moment dans le passé. La cour de nos princes abondait en nouvelles modes, en nouveaux costumes, en délices... » Mais une nation n'a pas impunément ainsi la conscience de sa grandeur ; du jour où, cessant de se défier de ses forces, elle croit aveuglément en son étoile, de ce jour elle commence à s'abandonner. La pauvre Italie, et avec elle Ludovic le More, Léonard de Vinci, et jusqu'au brave chroniqueur Corio, ne tardèrent pas à en faire la douloureuse expérience.

Avant d'étudier les chefs-d'œuvre que le génie de Léonard de Vinci enfanta à Milan et l'action qu'il exerça sur l'école milanaise, dont il est le fondateur, au même titre que Raphaël est celui de l'école romaine, il nous faut jeter un regard sur la cour des Sforza, les nouveaux protecteurs du peintre florentin, rechercher quels élémens ce milieu, à la fois jeune et suggestif, pouvait ajouter au fonds déjà si riche que le nouveau-venu apportait de Florence.

Le duché de Milan, alors comme aujourd'hui la plus riche des

provinces de l'Italie, avait pour souverains une dynastie de parvenus, des soldats mercenaires, des *condottieri* dans toute la force du terme. Le fondateur de la grandeur de sa maison, François Sforza, fils d'un simple paysan improvisé général, avait épousé la fille naturelle du dernier Visconti et établi, moitié par les armes, moitié par la diplomatie, sa domination sur le Milanais tout entier. A François avait succédé son fils Galéas-Marie, un monstre de débauche et de cruauté ; puis, après l'assassinat de celui-ci, la couronne ducale était devenue le partage de son fils, encore enfant, Jean-Galéas. Profitant de la faiblesse de son neveu, Ludovic le More, le frère de Galéas-Marie, avait saisi d'une main plus souple que ferme les rênes du pouvoir; il régnait en réalité sous le nom de son neveu, dont il finit par se défaire par le poison.

Arrêtons-nous devant cette figure si justement célèbre par ses crimes et par son goût, devant ce tyran aussi perfide que lâche, devant cet amateur délicat, passionné, qui, parmi tant de Mécènes illustres, n'a compté pour rival que le seul Laurent de Médicis, c'est-à-dire la plus haute personnification de la libéralité et de la clairvoyance. Et encore Laurent le Magnifique n'a-t-il pas eu la gloire d'attacher à son service un Bramante et un Léonard de Vinci!

Né en 1451, Ludovic, le quatrième fils de François Sforza, brilla de bonne heure par les qualités du corps et de l'esprit. Une éducation des plus soignées ajouta encore à ses dons naturels : il se familiarisa rapidement avec les humanités, apprit à lire et à écrire couramment le latin; la sûreté de sa mémoire le signalait à l'admiration de ses précepteurs non moins que la facilité de son élocution. Au physique, c'était un homme de haute stature, aux traits excessivement accentués, comme chez les Orientaux, avec le nez plus qu'aquilin, le menton un peu bas, l'ensemble de la physionomie d'une mobilité excessive; on remarquait surtout son teint olivâtre : il lui valut le surnom de More, et, loin d'en rougir, Ludovic en tira vanité, au point d'adopter pour emblème un mûrier (en italien : *moro*).

Ludovic avait du sang des Visconti dans les veines (sa mère était fille naturelle du dernier représentant de cette dynastie fameuse) : il tenait de son aïeul Philippe-Marie à la fois l'astuce et la lâcheté, une astuce à vues courtes, qui tourna finalement contre lui. Personne n'avait l'humeur plus indécise; homme de cabinet, non d'action, il tissait laborieusement de fines toiles d'araignée au travers desquelles le premier bourdon venu devait passer sans difficulté. Sa conduite ne fut qu'une longue série de contradictions : choisissant pour beau-père à son neveu, qu'il voulait détrôner, un souverain aussi puissant que le roi de Naples; appelant

les Français en Italie, puis remuant ciel et terre pour les expulser; refusant, plein de présomption, l'offre que lui avait faite Louis XII de lui laisser, sa vie durant, moyennant un tribut considérable, le gouvernement du Milanais; puis, un instant après, abandonnant lâchement ses états; bref, déployant une activité inépuisable pour inventer des ruses dont il était à tout instant la première victime. Du moins, à travers ses trahisons sans fin, perce un trait tout moderne et dont il faut lui savoir gré : il avait au suprême degré l'horreur du sang, mérite d'autant plus grand que l'exemple de son frère Galéas-Marie eût pu l'habituer à frapper par la terreur, au lieu de régner par l'astuce. Ayant découvert un complot dirigé contre sa vie, il se contenta, après l'exécution du principal coupable, de condamner l'autre à une prison perpétuelle, avec cette clause que chaque année, le jour de la fête de saint Ambroise, il recevrait deux coups de corde. Que nous voilà loin des horribles traditions chères aux Visconti!

D'humeur inquiète comme il l'était, d'une ambition insatiable, le More profita de la première occasion venue pour tenter la fortune : son frère Galéas-Marie venait à peine de tomber sous le coup des conspirateurs, en 1476, qu'il ourdit trames sur trames contre la régente, sa belle-sœur, Bonne de Savoie. Exilé pendant plusieurs années, il finit, en 1479, par revenir en triomphateur, s'empara de la tutelle de son neveu, et, jusqu'à la mort de celui-ci, en 1494, exerça une autorité despotique sous le titre de duc de Bari et de régent du duché. Mais la régence ne suffisait pas à l'ambition de Ludovic; le titre même de duc de Milan ne pouvait assouvir ses ardentes convoitises : il rêvait un royaume d'Insubrie et de Ligurie, dont il eût été le souverain (1). Un instant, en 1494-1495, l'expédition de Charles VIII troubla le cours de tant de prospérités. Mais l'orage passa sur le duché de Milan sans laisser de traces : les rayons du soleil ne tardèrent pas à dissiper ce nuage menaçant, et ce soleil levant, vers lequel se tournaient tous les souverains de l'Italie, c'était Ludovic, l'habile promoteur de la campagne qui avait abouti à la bataille de Fornoue; plus puissant, plus glorieux que jamais, il se voyait le vrai arbitre de l'Italie.

Alors même que le prince milanais n'aurait pas eu, par instinct et par éducation, le culte des jouissances de l'esprit, la raison d'état lui en aurait fait une loi. L'exemple des Médicis lui avait appris que, pour gagner les suffrages de ses concitoyens, il devait, avant tout, faire appel à leur goût et à leur gloriole. Vis-à-vis d'épicuriens tels que les Italiens, — des épicuriens dans l'accep-

(1) H.-François Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII en Italie*, p. 217.

tion la plus élevée, — une libéralité qui n'eût pas eu pour pendant l'encouragement des lettres, des sciences, des arts, eût manqué son but. Nulle propagande politique ne valait la construction de quelque édifice somptueux, la commande d'une statue ou d'une fresque signée d'un nom célèbre. Peut-être les Mécènes du temps, à commencer par le duc François Sforza, n'avaient-ils pas tous une foi aveugle dans la mission civilisatrice des chefs-d'œuvre : du moins croyaient-ils, et en cela ces fins diplomates ne se trompaient pas, à l'effet que produirait sur la foule tout acte d'une magnificence éclairée. Ludovic, quelque étroit que fût d'ailleurs son programme politique, et quoiqu'il vécût en quelque sorte au jour le jour, ne se départit jamais de cette règle : il ne cessa de travailler avec ardeur pour attirer auprès de lui, de près ou de loin, tous les dispensateurs de la gloire, les écrivains qui chanteraient ses louanges, les artistes qui répandraient en tous lieux son effigie. En cela, et en cela seul, son instinct le servit à merveille.

Pour découvrir le modèle sur lequel il se réglerait, Ludovic n'avait qu'à jeter les yeux sur le plus fidèle des alliés de la maison Sforza, sur l'amateur clairvoyant et ardent entre tous, dont chaque découverte nouvelle vient proclamer la supériorité de vues et la prodigieuse activité. Après s'être si bien inspiré de lui pendant sa vie, lui avoir demandé conseils sur conseils, artistes sur artistes, Ludovic conçut le rêve audacieux de conquérir après sa mort l'inestimable musée réuni par Laurent le Magnifique, surtout les pierres gravées et les joyaux proprement dits. Une longue correspondance avec son orfèvre Caradosso nous initie à ses démarches, qui prirent toute l'importance d'une négociation diplomatique, elles échouèrent toutefois devant les prétentions du gouvernement florentin, devenu le détenteur des collections des Médicis.

Quoique Ludovic pût passer pour le prince selon le cœur des humanistes, — lettré, spirituel, libéral, — il lui manquait en matière de littérature et de science cette sûreté de goût que les Florentins devaient à une longue et patiente initiation, à un entraînement deux fois séculaire. En pareille matière, on n'improvise pas. Ludovic eut beau encourager la poésie et la rhétorique chez ses sujets, ou appeler du dehors les écrivains que lui signalait la renommée : rien n'y fit. Les Milanais continuèrent à écrire l'italien le plus raboteux, le plus rocailleux qui se puisse imaginer. Quant aux étrangers, tels que Bernardo Bellincione, de Florence, ils perdirent bien vite, dans ce milieu attardé et provincial, la distinction native de leur langage.

La pléiade d'humanistes, — poètes, orateurs, historiens, philologues et *tutti quanti*, — groupée autour de Ludovic, ne le cédait

certes pas en nombre à celle qui peuplait à ce moment même les palais et les villas des Médicis. Mais la plupart d'entre eux étaient étrangers par leur naissance à la Lombardie. François Philelphe, le fameux professeur de grec, avait vu le jour à Tolentino, Ermolao Barbaro à Venise, les Simonetta dans la Calabre, Jacopo Antiquario à Pérouse, Bernardo Bellincione à Florence, Luca Pacioli à Borgo-San Sepolcro; Constantin Lascaris et Demetrius Chalcondylas venaient du fond de la Grèce. Seuls, le poète Gaspard Visconti, les chroniqueurs Calco et Corio et le philologue Giorgio Merula avaient pour patrie le Milanais. L'énoncé de ces noms suffit d'ailleurs à établir leur obscurité relative. En dehors de Philelphe, qui mourut presque au début de la régence du More, et d'Ermolao Barbaro, qui ne fréquenta sa cour qu'en qualité d'ambassadeur de Venise, nous n'avons affaire qu'à des esprits laborieux plutôt que brillans, principalement des philologues et des chroniqueurs. Quel parallèle écrasant pour eux que le cénacle médicéen, avec les Politien, les Cristoforo Landini, les Marsile Ficin, les Pulci, les Pic de La Mirandole, les Jean Lascaris, et tant d'autres poètes ou savans illustres! Tous les efforts du More, sa sollicitude pour l'enrichissement de la bibliothèque de Pavie, dont le hasard des guerres a fait une des gloires de notre Bibliothèque nationale, ses encouragemens à l'industrie naissante de l'imprimerie, n'y purent rien : il manquait au duché de Milan un entraînement suffisant et à son souverain la supériorité du goût, peut-être aussi les saintes ardeurs, qui contribuèrent, autant que la magnificence, à rendre si féconde l'œuvre des Médicis.

Je le répète : vis-à-vis des philosophes, des poètes, des historiens, des érudits, Ludovic hésite et tâtonne. Vis-à-vis des artistes, au contraire, rien n'égale la sûreté de son coup d'œil. D'innombrables documens, que j'ai essayé de grouper dans mon travail sur la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII, nous montrent avec quelle sollicitude et quelle vigilance il dirigeait les efforts de l'armée d'architectes, de sculpteurs, de peintres, d'orfèvres, d'artistes et d'artisans de toute sorte rangée sous ses ordres. Il leur trace le programme de leurs compositions, en surveille la traduction, corrige, presse, gronde, avec une vivacité qui témoigne à la fois du plus ardent amour pour la gloire et du goût le plus éclairé. Ce prince, si flottant dans sa politique, fait preuve dans ses grandes fondations artistiques d'une netteté de vues admirable. Il était, — je n'ai pas besoin de l'ajouter, — un champion déclaré du style classique; il le prouva en toute circonstance, tantôt en faisant la chasse aux statues antiques, tantôt en commandant de l'orfèvrerie, *al modo antico*, tantôt en faisant élever, pour rece-

voir l'empereur Maximilien, un arc de triomphe, *al rito romano*. C'est également en vrai représentant de la tradition antique que Ludovic voulait partout de l'air, de la lumière, de vastes places, à Milan aussi bien qu'à Pavie et à Vigevano. Le choix des architectes qu'il attira de près et de loin achève de témoigner de sa sympathie pour les novateurs, je veux dire pour ceux qui battaient en brèche les traditions depuis longtemps surannées du style gothique. De Florence, il fit venir Giuliano da San-Gallo, fondateur d'une dynastie de maîtres éminens dans l'art de bâtir; de Sienne, Francesco di Giorgio Martini, à la fois célèbre comme architecte et comme ingénieur militaire; de Mantoue, Luca Fancelli, l'architecte et le sculpteur en titre des Gonzague. La seule exception à cette règle, l'invitation adressée en 1483 au maître d'œuvre de la cathédrale de Strasbourg, Jean Niesemberg ou Nexemperger, se justifiait d'elle-même : il s'agissait de doter d'une coupole gothique la cathédrale gothique de Milan.

L'embellissement de sa capitale réclamait tout d'abord la sollicitude du More: de ce chef, il avait fort à faire, car alors comme aujourd'hui, Milan ne payait guère de mine. Malgré le nombre et la richesse de ses habitans (en 1492, on y comptait 18,300 maisons, soit à raison d'une moyenne de sept habitans par maison, une population totale de 128,100 âmes), vingt autres villes, Venise, Florence, Gênes, Sienne, Rome, Naples, offraient une physionomie autrement pittoresque, plus d'unité dans leur décoration, plus d'ensembles faits pour frapper. L'absence d'un fleuve, la rareté des accidens de terrain, les altérations innombrables produites par les révolutions, telles sont les causes de cette infériorité, qu'il ne fut pas au pouvoir même d'un Ludovic le More de faire disparaître; en effet, les monumens qui perpétuent son souvenir sont plutôt intéressans qu'imposans et grandioses : on eût dit que la Renaissance à ses débuts n'osait s'attaquer qu'à des tâches faciles à réaliser en un petit nombre d'années, comme si elle avait craint de vivre trop peu : citons l'église Saint-Celse, le baptistère de Saint-Satyre, le cloître de Saint-Ambroise, construit aux frais du cardinal Ascanio, le gigantesque lazaret, et surtout la partie centrale de Sainte-Marie des Grâces avec son incomparable coupole.

Les jouissances du luxe, l'organisation de fêtes de toute sorte, tournois, bals, comédies, les divertissemens plus ou moins spirituels, je devrais dire frivoles, tenaient dans l'esprit du Mécène milanais autant de place ou peu s'en faut que le culte de la poésie ou de l'art: léguer à la postérité quelque chef-d'œuvre, rien de plus enviable assurément, mais en attendant il fallait aussi charmer les contemporains, et ce n'est point par des œuvres transcendantes,

pas plus au XVe siècle qu'au XIXe, que l'on pouvait espérer séduire les masses. C'était à quoi les ressources de la capitale du duché se prêtaient merveilleusement. En dehors de Venise et de Florence, où des règlemens sévères opposaient une barrière au luxe, et qui d'ailleurs, constituées en républiques, n'avaient point de cour proprement dite, Milan éclipsait par sa richesse toutes les autres villes de l'Italie. Le faste y était presque un moyen de gouvernement. La pompe déployée en 1471, par Galéas-Marie Sforza, lors de son voyage à Florence, vivait encore dans toutes les mémoires. N'avait-elle pas rempli d'admiration jusqu'aux Florentins, gent sceptique entre toutes, qui n'avaient pas l'enthousiasme facile! Ludovic estimait, comme son frère Galéas-Marie, que le pouvoir avait pour corollaire fatal la magnificence. Rien ne lui paraissait trop beau ni trop riche pour sa parure. Le fameux diamant de Charles le Téméraire, le Sancy, brilla sur sa toque ou sur son pourpoint. Et si nous descendons aux *artes minores*, que de zèle, de libéralité et quelle sûreté de diagnostic! La miniature doit à Ludovic un grand nombre de pages exquises, d'une richesse de combinaisons, d'une délicatesse de coloris et d'un charme indicibles : citons au hasard son merveilleux contrat de mariage, aujourd'hui conservé au British-Museum, le frontispice de l'histoire de François Sforza par B. Gambagnola, le *Libro del Jesus* du jeune Maximilien Sforza, à la bibliothèque Trivulce. La musique n'était pas moins en honneur auprès de lui : j'ai raconté dans une précédente étude comment Léonard sut gagner ses bonnes grâces par son habileté dans le maniement du luth.

Une série de cérémonies, moitié privées, moitié publiques, permirent au More d'associer jusqu'aux plus humbles d'entre ses sujets à la contemplation de tant de merveilles; les fêtes nuptiales, organisées par ses soins, dépassèrent en éclat et en raffinement, nous le verrons dans un instant, tout ce que l'Italie de la Renaissance avait vu jusqu'alors. Aussi chacune de ces fêtes et jusqu'à la moindre réception d'ambassadeur était-elle une affaire d'État, dans toute la force du terme; elle mettait en action tous les ressorts de l'imagination de Ludovic, qui entendait ne rien livrer au hasard. Un exemple entre vingt : en 1491, au moment de recevoir les ambassadeurs du roi de France, il dicta les instructions suivantes dont la précision eût pu faire le désespoir de n'importe quel maître des cérémonies ou chef de protocole : le chef de l'ambassade sera logé dans la chambre des « Asse » où demeure actuellement l'illustrissime duchesse de Bari; on laissera cette pièce telle qu'elle est ornée en ce moment en y ajoutant un ciel de lit fleurdelisé. Les salles avoisinantes, tendues de riches tapisseries, devront servir de garde-robe et de salle à manger. Au second ambassadeur, Ludo-

vic cédait son propre appartement; au troisième, l'appartement occupé par Madonna Beatrice, par Jacopo Antiquario et d'autres personnages. Au sujet de l'ameublement de ces appartemens, le duc entre dans les détails les plus circonstanciés, indiquant les tapisseries, les garnitures de velours, les meubles qui doivent y prendre place, etc. Quant aux gentilshommes de la suite, ils seront logés dans les hôtelleries du Puits, de l'Étoile et de la Cloche.

Je me figure volontiers que certains croquis d'écuyers ou de pages, aujourd'hui conservés au château de Windsor, ont servi d'études pour les costumes que Léonard avait mission de dessiner à l'occasion de ces fêtes. Rien au monde n'approche de leur élégance, de leur souveraine distinction. Aux yeux de Léonard et de ses contemporains, ce n'étaient qu'improvisations destinées à briller un instant; mais le privilège du génie les a fait vivre à travers les siècles et leur a permis d'apporter jusqu'à nous leur parfum de fraîcheur et de poésie.

Par une véritable grâce d'État, Ludovic, cet amateur délicat entre tous, pour qui rien n'était assez riche et qui eût pu rendre des points à n'importe quel empereur de Byzance, se transforme tout à coup en gentilhomme campagnard : aux raffinemens de la ville, à une civilisation savante et voluptueuse, il oppose par boutades les beautés d'une nature simple et sans fard; pour pendant au splendide château de Milan il donne les jardins, les pâturages, la ferme-modèle des Granges. N'est-ce pas dire, d'une part, que l'existence des princes italiens de la première Renaissance était merveilleusement comprise, et, d'autre part, qu'en Ludovic le More, l'homme était aussi bien équilibré que le souverain l'était peu! Mais examinons de plus près ces divertissemens qui alternaient avec l'appréciation des productions les plus délicates et les plus subtiles du pinceau de Léonard. A Pavie, les plaisirs de la chasse dominaient : « Le chasteau, nous raconte notre brave chroniqueur Robert Gaguin, est ung très beau lieu et qui pour lors estoit merveilleusement bien acoutré de tout ce que besoing estoit. Et joignant le chasteau est ung grand parc, clos et circuy ainsi que le bois de Vincennes. Il est bien fourny de maistairies et de bestes salvaiges, comme cerfz, biches, dains, beufz, beuffles, chevaulx et jumens, chevriaulx et austre bestial. Au bout du parc a une religion de l'ordre des Chatreux (*sic*); en laquelle a une belle église dont la plus part est faicte de marbre : et le portail tout de alebastre. »

A Vigevano et dans les environs, de chasseur, Ludovic devenait agronome. Le domaine des Granges, — c'est toujours Gaguin qui parle, — était « une place de moult grant estime pour le merveil-

leux nombre de bestes qui illecques sont, et que chascun peult veoir à l'œuil, comme chevaulx, jumens, beufz, vaches, beufles, moutons, brebis, chièvres, aultres toutes bestes de telle nature avecques leurs faons, pouleins, veaulx, agneaulx et capris. Le lieu des Granges est proprement assis et situé au meillieu d'une grande prarie comprenant environ quatre lieues de tour en tout son circuit. Et en ceste prarie a plus de XXXIIII ruisseaulx de belle eaue vive courant par ce lieu tellement faict pour industrie qu'ilz servent à baigner et laver les bestes et pour arrouser toute la prairie. La cituation d'icelles Granges est en carré comme ung grant cloistre : et à l'entour au parc dedans sont estages tous chargés de foin sans les aultres biens qui y sont. Parmi la cour desdictes Granges a gouverneurs et capitaines qui régissent tout le dedans. Les estables y sont derrière comme grandes-croix. En ce lieu sont plusieurs serviteurs, femmes et familles. C'est assavoir les ungs pour estriler, penser et nestoyer les bestes ; les aultres pour tirer le laict ; et aussi sont les aultres gens pour le recevoir à la livre et le délivrer au maistre frommager, lequel en faict ces gros frommages que on dict frommages de Millan. Tout y est prins et délivré au poix. C'est assavoir le foin, le lait, le beurre et frommage, qui est une grande richesse et abondance de tous biens... »

Je demande pardon au lecteur d'insister sur de tels détails, en apparence si mesquins. Ils ont leur signification. Ne retrouve-t-on pas dans ces pesées de lait, etc., le besoin de précision qui caractérise la Renaissance, sa tendance à tout raisonner, et, disons le mot, l'esprit scientifique moderne !

L'activité de Ludovic était trop inquiète et trop dévorante pour permettre à d'autres Mécènes de s'affirmer à côté de lui. Ce ne fut pas, à coup sûr, son malheureux neveu, le petit Jean-Galéas Sforza, faible d'esprit comme de corps, ni son épouse Isabelle d'Aragon, qui purent songer à entrer en lutte avec lui du fond de leur prison dorée de Pavie. Tout au plus le frère de Ludovic, le cardinal Ascagne Sforza (né en 1445, mort en 1505), put-il attacher son nom à quelques entreprises intéressantes. Cet Ascagne, personnage à la mine futée, si nous en jugeons par la médaille de Caradosso, était le plus insigne fauteur d'intrigues du temps : le digne frère du More, contre lequel il essaya pendant un temps de lutter, mais à la politique duquel il finit par prêter le concours le plus dévoué, on n'ose dire le plus loyal. D'ailleurs homme d'esprit et de goût, sachant à l'occasion faire preuve de libéralité. Poètes, historiens, peintres, sculpteurs, musiciens recherchaient sa faveur, à défaut de celle de son tout-puissant frère. Le musicien Florentius lui dédia son *Liber Musices ;* le chroniqueur Corio, sa très intéressante

Historia di Milano. Le sculpteur Antonio Pollajuolo travailla pour lui, de même que le médailleur Caradosso; Bramante traça à sa demande le plan de la cathédrale de Pavie, la plus importante des fondations de ce prélat, qui, après avoir partagé les malheurs de son frère, mourut à Rome, où le magnifique mausolée d'Andrea Sansovino, à Sainte-Marie du Peuple, lui a assuré l'immortalité.

Quant aux représentans de l'aristocratie milanaise, les Borromeo, les Belgiojoso, les Pallavicini, les Melzi, les Sanseverino, c'est à peine s'ils se signalèrent de loin en loin par la construction de quelque palais, la commande d'un tableau de dévotion ou d'un mausolée. Seul le maréchal Jean-Jacques Trivulce (1447-1518) avait et le goût des entreprises grandioses, et le moyen de mettre ses projets à exécution. Mais, exilé de Milan pendant le gouvernement de Ludovic, il ne put donner un libre cours à sa magnificence qu'après la chute de son ennemi. Il chargea Léonard de préparer les plans et devis de son monument funéraire; mais rien ne nous autorise à croire que l'artiste ait poussé ses travaux au-delà de certaines études préparatoires. Un petit bronze de la collection Thiers, au musée du Louvre, une statuette de cavalier (sans le cheval) reproduit peut-être le souvenir d'un de ces essais. Un mot encore sur les Melzi; ils furent pour Léonard des amis plutôt que des protecteurs. L'un d'eux, le jeune François, se plaça sous la discipline de l'illustre artiste et le suivit à Amboise, où il lui tint fidèlement compagnie jusqu'à sa mort.

Ce concours, cette collaboration, qu'il évitait de demander aux seigneurs de son entourage, Ludovic les trouva, en revanche, au suprême degré dans son épouse, l'ambitieuse et énergique Béatrix d'Este, fille du duc Hercule de Ferrare. Dès 1480, alors que cette princesse ne comptait que cinq ans, il s'était fiancé avec elle : il conclut enfin le mariage en 1491, et six ou sept ans durant, jusqu'en 1497, date de la mort de Béatrix, aucun nuage ne semble avoir troublé le bonheur des deux époux. Malgré son extrême jeunesse, Béatrix ne tarda pas à imprimer une direction plus hardie à la politique de Ludovic : on attribue à ses conseils l'emprisonnement de plus en plus rigoureux du malheureux Jean-Galéas Sforza. Sa vanité de femme fit le reste. Ne négligeant pas une occasion d'humilier sa nièce, Isabelle d'Aragon, la souveraine légitime du Milanais, elle finit par provoquer une explosion qui faillit lui coûter le trône. On sait comment les doléances d'Isabelle décidèrent son père, le roi de Naples, à menacer le More, et comment celui-ci, pour se sauvegarder, décida Charles VIII à descendre en Italie. Tout, cette fois-ci, tourna bien pour Béatrix et son époux : le poison, affirme-t-on, les débarrassa de Jean Galéas; leur alliance

avec les autres états de l'Italie les délivra de leur incommode allié de la veille, le faible et présomptueux Charles VIII. Mais laissons là l'histoire politique, pour en revenir, et bien vite, à notre objectif, l'histoire des lettres et des arts. Nul doute que Béatrix, élevée dans la tradition de la maison de Ferrare, celle des dynasties de l'Italie qui savait le mieux raisonner ses libéralités, nul doute, dis-je, que Béatrix n'apprît à son époux à apporter plus de méthode dans ses entreprises et à procéder avec plus d'esprit de suite.

De temps en temps, les visites de la sœur de Béatrix, Isabelle d'Este, marquise de Mantoue (1), la plus charmante et séduisante, sans contredit, des femmes de la seconde renaissance, venaient jeter un peu de vie et de flamme au milieu de ces froids calculs. Avec sa passion pour le beau et la supériorité de son intelligence, Isabelle ne tarda pas à distinguer Léonard de Vinci : il ne tint pas à elle que ce souverain maître de l'art ne prît, à Mantoue, la place d'Andréa Mantegna, alors au terme de sa longue et glorieuse carrière. Du moins la marquise obtint-elle de lui (et que d'instances il lui en coûta!) quelques compositions, entre autres son portrait, un carton que M. Charles Yriarte a eu le mérite de retrouver au Musée du Louvre.

Un troisième représentant de la maison d'Este, le cardinal Hippolyte (né en 1470, mort en 1520), le frère de Béatrix et d'Isabelle, vint s'établir à Milan l'année même de la mort de Béatrix, en 1497. C'était un de ces grands seigneurs qui n'avaient eu que la peine de naître : en 1487, à peine âgé de dix-sept ans, la protection de sa tante, Béatrix d'Aragon, l'épouse de Mathias Corvin, l'avait fait nommer archevêque de la richissime métropole de Gran ou Strigonie, en Hongrie. En 1497, il quitta ce siège pour s'asseoir sur le trône de saint Ambroise, à Milan. Son goût pour les lettres (ce fut à son intention que l'Arioste composa le *Roland furieux*) le cédait à peine à ses talens militaires (en 1500, il infligea à la flotte des Vénitiens un véritable désastre). Son goût pour l'art n'était pas moins vif : comme ses sœurs, il ambitionna de conquérir quelque page de Léonard. Malheureusement, une violence de caractère qui dépassait toutes les bornes ternit les brillantes qualités de l'archevêque milanais : ayant appris qu'un de ses frères naturels l'avait supplanté dans les faveurs d'une suivante de Lucrèce Borgia, il fit arracher les yeux à son rival. L'Arioste, dans une des strophes du *Roland* (chant XLVI, str. XVCI), nous montre le cardinal Hippolyte

(1) MM. Alessandro Luzio et Rodolfo Renier viennent de consacrer une étude du plus vif intérêt aux relations d'Isabelle avec la cour de Milan : *Delle Relazioni di Isabella d'Este Gonzaga con Ludovico e Beatrice Sforza.* Milan, 1890.

partageant avec son beau-frère Ludovic la bonne comme la mauvaise fortune : tantôt l'assistant de ses conseils, tantôt déployant à ses côtés l'étendard avec la vipère des Visconti, le suivant dans sa fuite, le consolant dans son affliction.

II.

La cour brillante et sceptique du More, voilà bien le milieu fait pour un tempérament tel que Léonard, en qui, — pourquoi le dissimulerais-je? — la ferveur religieuse ou le sentiment moral ne brillèrent jamais d'un très vif éclat. Chez ces natures contemplatives, il arrive souvent que l'amour de la science prime tout. Concentrées sur elles-mêmes, elles perdent de vue les événemens extérieurs; de là, entre autres, l'indifférence politique de Léonard. Peu lui importe que le Milanais soit soumis à Ludovic le More ou à Louis XII, le duché d'Urbin aux Montefeltro ou à César Borgia; que Florence ait pour gouverneur Soderini ou Julien de Médicis. Bagatelles que tout cela pour le chercheur attaché à la solution des problèmes les plus transcendans qui aient jamais sollicité cerveau humain. Il regarde ces luttes mesquines comme un grand astronome regarde une étoile imperceptible, comme un éléphant regarde une souris; perdu dans la contemplation des mystères de la nature, des infinis tenans et aboutissans de toutes choses, il a hâte de se dégager de toutes les préoccupations matérielles. Et comme son art reflète bien l'état de son esprit, avec ses tendances essentiellement analytiques! Ce qu'il y a de mobile, d'ondoyant, de fuyant dans l'espèce humaine, le manque d'absolu, le passage incessant du bien au mal, du beau au laid, le mélange d'esprit et de matière, ce sont là les traits qu'aucun artiste n'a jamais rendus avec la même pénétration et la même grandeur. A cet égard, c'est un homme du nord, non un méridional aux idées claires et concrètes, à la façon de Michel-Ange et de Raphaël, et même, parmi les hommes du nord, à peine un Rembrandt approche-t-il de lui. Ce n'est que par un suprême effort de volonté, dans de très rares peintures, que l'artiste parvient à créer une œuvre véritablement synthétique, de même que le penseur ne trouve que de loin en loin, à travers son panthéisme, l'intuition d'une volonté unique présidant aux destinées de l'univers. Mais quelle émotion, alors, et comme tous ces doutes accumulés décuplent la puissance de son enthousiasme! Quel croyant a jamais célébré en un plus sublime langage la grandeur du Créateur, du *primo motore :* « Qu'admirable est ta justice, ô toi, premier moteur! Tu n'as pas voulu qu'à aucune force manquassent les ordres et qualités de ses effets

nécessaires. » Il faut citer cette apostrophe dans le texte original : *O mirabile giustitia di te primo motore! Tu non hai voluto mancare a nessuna potentia l'ordine e qualità di suoi necessarii effetti* (1).

Comment le Mécène et l'artiste se comprirent-ils? Comment ces deux esprits si déliés agirent-ils l'un sur l'autre et quelle influence cette pénétration réciproque exerça-t-elle sur l'art, sur la science, sur la philosophie, sur tant de hautes et fécondes disciplines incarnées dans Léonard de Vinci?

Leur tournure d'esprit à tous deux n'était pas sans offrir d'assez frappantes analogies : personne n'avait plus de subtilité que Ludovic, personne moins de décision ou de verve ; et ces tendances, il s'efforçait de les faire partager à ses interprètes. Que dis-je? il les leur imposait. Écoutons Paul Jove, le grave prélat-chroniqueur : « Ludovic avait fait représenter l'Italie, dans une des salles de son palais, sous les traits d'une reine accompagnée d'un écuyer maure (allusion à son teint, ou à sa devise) portant une escopette. Il prétendait montrer par cette allégorie qu'il était l'arbitre des destinées de la péninsule et qu'il avait reçu la mission de défendre son pays contre toute attaque. » Un exemplaire enluminé de l'*Histoire de François Sforza,* par J. Simonetta (imprimé à Milan en 1490), contient sur son frontispice une série d'allégories ou d'emblèmes non moins bizarres, du moins de prime abord. Pour les comprendre, il faut se rappeler que Ludovic entendait mettre l'art au service de sa politique. Au premier plan, sur les bords d'un lac, Jean Galéas et Ludovic, tous deux agenouillés, tous deux la main droite levée vers le ciel et semblant s'exhorter réciproquement; sur les flots, une femme debout sur un dauphin et tendant une voile; puis une nef avec un nègre (allusion au teint de Ludovic) au gouvernail et un jeune homme près du mât; dans les airs, saint Louis (Ludovicus) apparaissant aux deux nautoniers. Dans la bordure verticale, un mûrier, autre allusion au surnom du More, avec un tronc à forme humaine autour duquel s'enlace un rejeton qui se termine, lui aussi, par un corps et un visage d'homme. L'inscription : *Dum vivis, tutus et lætus vivo, gaude fili, protector tuus ero semper,* proclame hautement les bienfaits de la tutelle exercée par le More sur son infortuné neveu.

Le choix d'une autre allégorie, subtile entre toutes, sculptée sur le buste de Béatrix d'Este, épouse du More, au musée du Louvre, — deux mains tenant une nappe, d'où s'échappe à travers le tissu, pour retomber sur le calice d'une fleur, une poussière fécondante,

(1) Charles Ravaisson-Mollien, *les Manuscrits de Léonard de Vinci,* t. I, fol. 24.

— a même induit un des plus savans conservateurs de notre musée national à revendiquer cet ouvrage en faveur de Léonard, seul initié alors, semblerait-il, au mystère de la fécondation des fleurs. Quoique l'on sache aujourd'hui que le buste de Béatrix, si net, si précis et si frappant, a pour auteur un des sculpteurs attitrés de la cour de Milan, Gian Cristoforo Romano, il n'en reste pas moins établi que le More affectionnait pour emblèmes de véritables logogriphes faits pour défier notre pénétration.

Ce penchant à la subtilité, le prince milanais, tout nous autorise à le croire, le laissait également éclater vis-à-vis de la science. Il devait, si nos prémisses sont fondées, encourager les astrologues, les alchimistes, les chiromanciens, bref, tous ceux qui s'entouraient de quelque mystère ou s'enorgueillissaient de quelque découverte extraordinaire.

Lorsque Léonard vint tenter, en 1483, la fortune à la cour du More, il y avait quatre ans que celui-ci gouvernait le Milanais. Ses sujets aussi bien que les étrangers avaient donc eu le loisir de se faire une idée de son caractère et de ses goûts. Léonard, qui n'avait certainement pas négligé de recueillir des informations précises, semble avoir entrevu chez le More un faible pour les sciences occultes. Telle fut du moins la corde qu'il essaya de faire vibrer en lui, à l'aide d'un programme véritablement propre à donner le vertige.

Malgré tant d'affinités entre le Mécène et l'artiste, rien ne prouve que Léonard ait été un des familiers du More. Et tout d'abord où demeurait-il? Au château? J'en doute, puisqu'il prenait des élèves en pension. Il faut nous le figurer comme menant une vie indépendante, sauf à se mêler parfois à la foule des courtisans qui accompagnaient le More dans ses incessantes pérégrinations, à Pavie, à Vigevano, à la Sforzesca. D'après un brouillon de lettre publié par Amoretti, il semblerait même que Léonard restait des mois entiers sans voir son protecteur. Je prends la liberté, — tel est à peu près le sens de cette épître, qui est malheureusement incomplète, — de rappeler à Votre Seigneurie mes petites affaires. Vous m'avez oublié, affirmant que mon silence était cause de votre mécontentement. Mais ma vie est à votre service; je me trouve continuellement prêt à obéir, etc.

Assurément, ces cours italiennes du xve siècle comptaient pour peu la naissance, pour beaucoup le talent, et il eût été malséant à des parvenus tels que les Sforza d'attacher du prix à l'antiquité de la famille. Mais encore fallait-il, pour que le talent brillât en pleine lumière et s'imposât au maître, qu'il eût pour corollaire de belles manières, de la faconde, l'esprit de réplique : c'est à

quoi excellait le caustique Bramante. Un autre artiste attaché au More, le sculpteur Gian Cristoforo Romano, ne brillait pas moins dans la conversation. Nous le savons par le manuel du *Courtisan*, rédigé par Balthazar Castiglione.

Léonard, lui, ne possédait pas au même point le don des idées concrètes ; il avait plus de fantaisie que d'imagination, ses inventions, sauf de rares chefs-d'œuvre, se distinguaient par la subtilité plutôt que par l'esprit. Le bon Rabelais, qui eût pu à la rigueur le rencontrer quelque part dans ses pérégrinations, n'eût pas manqué de l'appeler un « abstracteur de quintessence. » Ce bel adolescent, ce cavalier accompli, — je parle de ses talens en matière d'équitation, — avait l'intelligence extraordinairement ondoyante, avec plus de propension à creuser une idée, à la décomposer en ses élémens primordiaux, qu'à frapper la foule par quelque trait vif, vigoureux, bien italien. Le penchant à l'analyse, en un mot, l'emportait en lui sur la faculté de la synthèse : je ne crois pas que l'on puisse citer de lui ce que l'on appelle un bon mot. N'attendez pas d'un tel esprit des maximes à l'emporte-pièce : Léonard avait trop de souci des exigences de la science pour se plaire aux généralisations brillantes : il n'abandonnait jamais complètement la terre pour prendre son vol, mais cette réserve même donnait à ses pensées, — car qui mérite plus que lui le titre de penseur ! — je ne sais quoi de vivant et de savoureux, de profondément humain. Avec lui, on est sûr de ne jamais tomber dans l'abstraction.

Il ne nous déplaît pas de voir dans ce grand artiste et ce grand penseur un courtisan maladroit. Du moins, Léonard, qui a eu à se reprocher tant de faiblesses de caractère, n'a pas à son passif un seul succès dû à une intrigue savamment ourdie.

La comptabilité publique se ressentait encore à cette époque de la complication et de la confusion chères au moyen âge. Il serait donc chimérique de chercher à découvrir quelle pouvait être la situation matérielle de Léonard au service de son nouveau maître. Probablement, il recevait, à côté d'émolumens fixes, des sommes en proportion avec l'importance des travaux (d'après Bandello, il aurait touché 2,000 ducats par an, — c'est-à-dire une centaine de mille francs, — pour l'exécution de la *Sainte Cène*). Lui-même estimait son temps à raison de 5 livres par jour pour l'invention. Le profane ! Estimer en deniers un temps tel que le sien, le prix d'une journée de cet admirable travail intellectuel, d'une journée qui pouvait enfanter un chef-d'œuvre appelé à éblouir l'humanité pendant des siècles ! Il fallait mettre : rien pour l'invention et tant pour la peinture. Mais si nous tenons à éviter les mécomptes et les erreurs, sachons nous plier au point de vue du temps, qui con-

fondait l'artiste avec l'artisan (le mot *artista* a de nos jours encore en italien ce double sens), union ou confusion, comme on voudra l'appeler, déplorable quand il s'agissait d'un Léonard de Vinci, mais qui a fait aussi, d'autre part, la grandeur des industries d'art italiennes et, qui sait? peut-être la vitalité de l'art à cette époque où aucune de ses parties ne passait ni pour une conception abstraite, ni pour une branche isolée. Pour en revenir à Léonard, ses idées sur la valeur respective des différens arts se formulaient, au dire de Lomazzo, en cette maxime : que plus un art comportait de fatigue corporelle, plus il était vil.

On a parfois révoqué en doute la libéralité du More : Léonard, tout le premier, a fourni des armes à cette accusation ; dans une lettre adressée à son protecteur, il se plaint amèrement de n'avoir pas reçu de salaire depuis deux ans, d'avoir avancé près de 15,000 livres sur les travaux de la statue équestre du duc François, etc. Deux autres familiers du More, le poète Bellincione et l'architecte Bramante, se répandent, eux aussi, en doléances sur leur dénûment. Mais qui ne connaît les jérémiades propres aux humanistes et aux artistes de la première renaissance! Léonard, en particulier, était mal venu à se plaindre de la parcimonie de son protecteur. Ne savons-nous pas qu'il vivait en grand seigneur et entretenait une demi-douzaine de chevaux dans ses écuries? Il s'agit, selon toute vraisemblance, de retards imputables aux employés des finances milanaises, après que le versement de la dot de Blanche-Marie Sforza eût mis à sec les coffres de l'État. On constate d'ailleurs une certaine inégalité d'humeur chez Ludovic ; un jour, après avoir montré aux envoyés de Charles VIII de France l'inestimable trésor des Visconti et des Sforza, il leur fit un très maigre cadeau, s'exposant à s'aliéner, dans un moment absolument critique, des personnages de la première importance. Mais encore une fois, tout nous autorise à croire qu'il ne lésinait pas avec Léonard. Peu de mois encore avant la catastrophe qui lui coûta le trône, il lui fit don, le 26 avril 1499, d'une vigne de seize perches, située dans un faubourg de Milan, près de la porte de Verceil, avec faculté d'y faire construire. Les nouveaux maîtres du Milanais enlevèrent à l'artiste son modeste domaine, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs années, le 20 avril 1507, que le maréchal de Chaumont le lui rendit. Ce lopin de terre, qui constituait le plus clair de la fortune de Léonard, il le partagea plus tard entre son élève Salai et son serviteur Vilanis.

Léonard n'avait que trop de propension à se disperser : l'activité fébrile de Ludovic devait lui fournir l'occasion de développer son génie sous les faces les plus variées, en lui assignant une série de

tâches faites pour éblouir les plus ambitieux : sous cette impulsion ardente, le statuaire, l'architecte, l'ingénieur, l'homme de science et le philosophe se manifestent avec non moins d'éclat que le peintre. A la *Cène* fait pendant la statue équestre de François Sforza, aux traités des perspectives, d'anatomie, de mécanique, la continuation du canal de la Martesana, c'est-à-dire quelques-unes des entreprises les plus grandioses qui aient jamais tenté un chercheur. Voyez au contraire comme l'esprit de Léonard se resserre, à peine son protecteur disparu ! Une fois de retour à Florence, il n'y a plus de place en lui que pour le peintre.

III.

Quelles que fussent les idées que le commerce d'un amateur aussi raffiné que Ludovic le More pouvait inspirer à Léonard, il n'était au pouvoir d'aucun Mécène de modifier le style d'un artiste de cette valeur : seuls la vue d'un pays nouveau, les enseignemens indirects et latens, l'air ambiant, devaient réussir à amener une évolution. Il est temps d'aborder ce problème, et après avoir dépeint le milieu social dans lequel le Vinci était appelé à se produire, d'étudier les conditions spéciales de l'art dans le Milanais, de rechercher si parmi ses nouveaux concitoyens l'un ou l'autre avait le droit, vis-à-vis d'un tel maître, de prétendre au rôle d'initiateur.

L'histoire de l'école milanaise pendant la seconde moitié du XVe siècle est encore à faire. Essayons, faute d'un travail approfondi et définitif, de mettre du moins en lumière quelques traits essentiels. Bien différente de la Toscane, qui pendant plus de deux siècles servit de pépinière à tout le reste de la Péninsule, la Lombardie avait constamment été obligée de recourir à des maîtres étrangers : au XIIIe et au XIVe siècle, elle avait appelé Giotto, Jean de Pise et Balduccio de Pise, le sculpteur du fameux retable de Saint-Pierre-Martyr ; au XVe siècle, Brunellesco, Masolino, Fra Filippo Lippi, Paolo Uccello, puis l'architecte Michelozzo, le plus distingué des élèves de Brunellesco, et ses confrères Benedetto de Florence, et Filarète. Plus encore que ces maîtres, Donatello, qui avait établi à Padoue comme un poste avancé de la Toscane, avait étendu au loin son influence. En thèse générale, on peut affirmer qu'à l'époque de la première renaissance, absolument comme au temps de Giotto, toutes les réformes et tous les progrès accomplis dans le Milanais avaient pour point de départ Florence. Du temps même de Léonard, des architectes de la valeur de Giuliano da San-Gallo, de Luca Fancelli, de Francesco di Giorgio

Martini, venaient à tout instant affermir le prestige de l'école toscane. Seul, Bramante avait des origines différentes : mais eût-il triomphé si rapidement dans le Milanais si les Florentins n'y avaient pas préparé le terrain? Élevé à Urbin, disciple du fameux architecte dalmate Luciano da Laurana, Bramante tempérait par je ne sais quelle suavité, quelle morbidesse, la rigueur du style florentin. C'est par ce prince des architectes modernes, le favori de Ludovic le More et de Jules II, le parent et le protecteur de Raphaël, et le seul artiste qui, en ce temps et en ce pays, pouvait se mesurer avec Léonard, que je commencerai cette revue.

Bramante avait précédé Léonard à Milan : on l'y trouve dès 1474, peut-être même dès 1472 ; de même que Léonard, il ne quitta ce séjour enchanteur que dans les dernières années du siècle, à la veille de la catastrophe qui dispersa pour toujours la brillante cour réunie autour du More. On ignore quels furent les rapports de ces deux grands artistes. Léonard, dans ses écrits, prononce deux fois seulement le nom de Bramante et encore sans l'accompagner d'aucun commentaire. Mais nul doute que leurs occupations ne les aient mis sans cesse en contact et que, s'ils n'ont pas subi l'un l'influence de l'autre, ils ne se soient du moins appréciés, comme il convenait à des génies aussi transcendans.

Bramante est l'architecte par excellence de la brique, de la terre cuite, en d'autres termes de l'architecture fouillée, accidentée et pittoresque. Se trouve-t-il en présence du marbre ou du travertin, il ne songe plus qu'à la pureté des lignes et sacrifie l'ornementation : nous en avons pour preuves ses constructions de Rome, le palais de la Chancellerie, le palais Giraud, les loges du Vatican, la basilique de Saint-Pierre. Ce sont les modèles les plus achevés du style classique. Mais combien je préfère ces monumens si vivans et si amusans de la Lombardie, où il a sans cesse associé la sculpture à l'architecture, animant et disciplinant tour à tour l'une par l'autre!

Telle est, à Milan, l'eglise San-Satiro, toute mignonne, mais si harmonieuse, avec sa nef voûtée en berceau, son abside à caissons, agrandie par un effet de perspective des plus curieux, son baptistère octogonal d'une richesse éblouissante. On a contesté à Bramante la construction d'une autre merveille, la coupole de Sainte-Marie des Grâces, sous prétexte que le dessin n'a pas assez de pureté : elle offre cependant une élégance souveraine, avec ses rangées de fenêtres si pittoresques que surmonte un étage d'arcades ouvertes. A la légèreté, à la fantaisie qui y règnent, on reconnaît l'artiste qui se joue de toutes les difficultés.

Toutes les parties de l'œuvre de Bramante ne portaient pas au même degré le cachet de l'originalité (si tant est que l'on puisse parler d'originalité dans un siècle attaché avant tout à l'imitation, dans un siècle qui s'était proposé pour mission, non de créer, mais de faire renaître). De même qu'à Rome il subit l'influence des modèles romains, de même en Lombardie il prit pour point de départ les modèles du vieux style lombard, ces églises en briques, si fières à la fois et si pittoresques. Il y mêla une suavité, une distinction, un sens de la proportion et du rythme, tels qu'ils n'ont été donnés depuis à aucun des maîtres en l'art de bâtir. Avec lui, l'architecture milanaise, on peut l'affirmer hautement, éclipsa complètement l'architecture florentine. Quelque réfractaire que Léonard se montrât vis-à-vis des leçons de ses confrères, il nous paraît difficile d'admettre qu'il ait pu se soustraire à l'influence d'un charmeur tel que Bramante.

Parmi les peintres milanais, au contraire, aucun n'était de taille à peser sur l'évolution d'un génie comme Léonard. Beaucoup de conviction et passablement de lourdeur, une tendance à voir les objets par grandes masses plutôt qu'à les détailler, le goût des expressions et des attitudes calmes, voilà les traits dominans des représentans de la primitive école milanaise. Moins agités que les Florentins, ils avaient plus de naturel; moins fervens et moins recueillis que les Ombriens, ils avaient quelque chose de plus reposé; à la chaleur et à la transparence des Vénitiens, ils opposaient un coloris grisâtre et mat qui ne manque pas de charme. Ils n'ignoraient d'ailleurs ni les progrès accomplis dans la perspective par l'immortel fondateur de l'École de Padoue, Andrea Mantegna, pas plus qu'ils n'étaient étrangers à certaines notions d'archéologie classique. Mais, je le répète, l'indolence qui est parfois une force, je veux dire une force négative, les empêcha d'accentuer outre mesure, comme le firent les sculpteurs milanais, ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans les préceptes des Padouans. Ils ne sortaient d'ailleurs pas du cercle des compositions religieuses, sauf dans les fresques commandées par les Sforza pour leurs palais, avec des scènes de l'histoire contemporaine, des chasses, etc. : ce ne sont que *Saintes Conversations*, *Vierges en gloire*, *Crucifixions*, légendes tirées de la vie des saints. L'allégorie, la mythologie, l'histoire ancienne, la peinture littéraire en un mot, autant de mystères pour eux.

On a souvent prétendu que l'évolution du style de Léonard dans sa nouvelle patrie était due à l'influence de l'école auprès de laquelle il venait se faire agréer. « Arrivé à Milan Florentin, Léo-

nard, écrivait naguère le savant et spirituel marquis d'Adda, en est reparti Milanais. » Mais cette évolution a-t-elle été aussi tranchée qu'on le croit d'ordinaire, et en second lieu les leçons des artistes lombards y ont-elles été pour une part aussi considérable qu'on veut bien le dire? Je n'hésite pas, pour ma part, à me prononcer pour la négative, et voici sur quels argumens je m'appuie : les ouvrages exécutés avant son départ de Florence, entre autres la *Vierge aux rochers*, prouvent que dès ses débuts Léonard avait en partage l'élégance, la suavité, la grâce, à un degré qu'aucun maître n'avait atteint avant lui. D'autre part, aucun génie ne se montrait plus rebelle que le sien aux leçons, aux suggestions des autres : la bosse de l'imitation lui faisait complètement défaut. Enfin qu'étaient ces maîtres lombards dont on voudrait faire les initiateurs du Protée florentin! Les uns se contentaient de peindre dans une gamme grise des figures graves ou impassibles, les autres suivaient, plus ou moins fidèlement, les traditions de l'école de Padoue, c'est-à-dire sacrifiaient à des tendances de tout point opposées à celles de Léonard (jusque dans les peintures de Bramante, qui cultiva la peinture en même temps que l'architecture, éclate l'influence de Mantegna, avec la dureté des contours et la préoccupation véritablement excessive de la perspective). La manière de Léonard, au contraire, repose sur la suppression de tout ce qui est anguleux ou trop écrit; il préconise la peinture la plus fluide, la plus enveloppée, une peinture dans laquelle les arêtes des figures se fondent dans l'intensité de la lumière, dans l'harmonie du coloris. Autre contraste : les primitifs milanais cultivent avant tout la fresque. Or Léonard, malheureusement pour lui et pour nous, a évité avec un soin jaloux, pendant son séjour à Milan aussi bien qu'après son retour à Florence, de se servir de ce procédé : il a peint à l'huile la *Sainte Cène* et a essayé de peindre à l'encaustique la *Bataille d'Anghiari*.

En un mot, s'il est démontré aujourd'hui que le duché de Milan possédait, au moment de l'arrivée de Léonard, une école indigène ayant ses principes et ses traditions à elle; que cette école, composée principalement d'artistes plus âgés que Léonard, sut maintenir son autonomie jusque vers la fin du siècle; que les Foppa, les Zenale, les Borgognone, ne voulurent rien devoir à leur émule florentin : il n'est pas moins certain que celui-ci à son tour se montra réfractaire à leurs leçons, et qu'il fut bien inspiré en cela! Qu'eussent pu apprendre au peintre moderne par excellence les représentans d'une école attardée et d'un style épuisé!

Un dernier argument, peut-être encore plus probant, nous est fourni par la fresque peinte dans le cénacle même de Sainte-Marie

des Grâces, en face de la *Sainte Cène* de Léonard, la *Crucifixion*, de Giovanni Donato Montorfano (1495). On n'y découvre nulle affinité avec la manière de Léonard, mais, au contraire, une foule de réminiscences de celle de Mantegna, un modelé dur et sec, des contours anguleux, des draperies chiffonnées. La conception et la facture y sont, d'ailleurs, des plus pauvres. Autant le fondateur de la nouvelle École milanaise aimait à simplifier, autant son compétiteur, quelque représentant de l'École ancienne, subdivise et complique; l'action principale disparaît derrière les épisodes; plus de cinquante acteurs, dont plusieurs, tels que saint Dominique et sainte Claire, sont complètement étrangers au sujet, se disputent notre attention. Et puis, quelle faiblesse dans les têtes, quelle mollesse dans les gestes ou les attitudes, dans cette Vierge qui s'évanouit, dans ce saint qui se tord les mains, quelle raideur dans les chevaux, quel manque de parti-pris et d'harmonie dans la coloration, qui ressemble à une page de missel, non à une fresque monumentale! L'œuvre de Montorfano n'aurait passé nulle part pour une merveille; mais être placée en face de celle de Léonard, quel désastre, quelle catastrophe! Et pourtant, comme certaines natures vulgaires, elle jouit d'une santé insolente, là où l'homme de génie s'étiole et meurt : la *Cène* n'est plus qu'une ruine; la *Crucifixion* a conservé tout l'éclat de son coloris primitif.

N'importe : à la longue, le séjour en Lombardie exerça une action profonde sur le style du maître; mais la nature y fut pour tout, l'art pour peu de chose, pour ne pas dire pour rien. Comparé au paysage toscan, celui de la Haute-Italie et particulièrement du Milanais est plantureux autant que l'autre est fier et gracieux; partout une végétation exubérante, d'innombrables cours d'eau; les mûriers aux feuilles brillantes à la place du gris et terne olivier, un air moins vif, les délicieux sites des lacs; bref, l'impression d'une zone plus tempérée, d'un ciel plus clément. Tel climat, tels habitans : au type florentin, maigre, sec ou pauvre, le duché de Milan oppose l'ampleur, la grâce, la suavité, les lignes les plus pures, le teint le plus délicat, plutôt mat qu'ambré, des lèvres spirituelles ou voluptueuses, de grands yeux langoureux, le menton d'un galbe incomparable, la taille élancée et souple. Ces types, que l'on a baptisés du nom de léonardesques, parce que Léonard nous en a laissé la formule la plus parfaite, se rencontrent aujourd'hui encore sur le lac Majeur et sur le lac de Côme.

Les différences intellectuelles entre les Milanais et les Florentins ne devaient pas peser d'un moins grand poids dans la balance. A Milan, Léonard trouvait un public aussi peu exercé à la critique que prompt à l'enthousiasme : qualité précieuse pour un homme

d'imagination, pour un artiste qui tenait à la fraîcheur des impressions et à l'indépendance des formes. Devant les exigences des ateliers florentins, l'art avait fini, sur les bords de l'Arno, par tomber dans l'afféterie ou l'extravagance, la *terribilità*, comme disait Vasari. Il fallait à toute force étonner par la subtilité de l'invention, la fierté du dessin : les beautés pures et sans fard auraient risqué de passer pour banales. Aussi le maniérisme triomphait-il sur toute la ligne, avec Botticelli, avec Filippino Lippi, avec Pollajuolo. C'était à qui torturerait le plus son style, à qui se montrerait le plus nerveux et le plus raffiné. On ne trouvait plus chez ces coteries d'artistes que recherches artificielles, que formules de convention; l'esprit tenait lieu de convictions, et tout se réduisait à des calculs ou à de l'habileté technique ; personne, en un mot, ne savait plus se montrer simple, naturel et, par là, véritablement éloquent. A Milan, au contraire, les imaginations sont encore fraîches et fécondes : si l'on a moins de science, on a plus de sincérité. Quelle sève, quelle jeunesse dans les sculptures de la Chartreuse de Pavie, qui est à elle seule tout un monde! Vienne un génie supérieur; non-seulement il animera et fécondera ces germes, mais lui-même se retrempera dans ce milieu fortifiant. Pour me résumer, la tension d'esprit perpétuelle, qui était propre aux Florentins, cet effort raisonné et voulu, devaient engendrer une race de dessinateurs : pour faire des coloristes, il fallait, au contraire, le mol abandon, la grâce naïve, l'exquise suavité qui devaient trouver tant d'alimens au sein de la population milanaise. Il arrive un moment où l'expatriation devient une nécessité pour certains hommes prédestinés. Raphaël, resté dans l'Ombrie, n'aurait jamais été qu'un Pérugin d'un ordre supérieur; comme lui, Michel-Ange dut demander à Rome d'imprimer à son génie un suprême essor. En ce qui concerne Léonard, les ressources immenses d'un grand état, l'éclat des fêtes, la fréquentation des hommes les plus distingués et surtout un esprit moins égalitaire et moins bourgeois qu'à Florence, achevèrent une évolution féconde entre toutes. A Florence, il fût devenu le premier des peintres; à Milan, il devint quelque chose de plus : le grand poète et le grand penseur.

C'est à ce point de vue qu'il est exact de dire qu'il a beaucoup dû à sa nouvelle patrie.

EUGÈNE MÜNTZ.

UN

PARLEMENT OUVRIER

LE DERNIER CONGRÈS DES TRADES-UNIONS.

Le 1er septembre, le congrès des *trades-unions* s'ouvrait dans la deuxième cité du royaume-uni, et le peuple anglais tout entier, les yeux fixés sur cette assemblée, suivait avec une attention inquiète le cours de ses séances et de ses travaux. Ce n'était cependant pas la première fois que les sociétés ouvrières tenaient, dans l'un des centres commerciaux de la Grande-Bretagne, leurs imposantes assises. Depuis 1868, l'opinion publique avait eu le loisir de se familiariser avec ce genre de réunions, mais elle voyait avec surprise s'accroître, d'année en année, le chiffre des députations qui y assistaient. Il y a vingt-deux ans, le congrès de Manchester, qui inaugurait la série, ne comptait pas plus de trente-quatre membres, représentant cent vingt mille travailleurs. En 1877, à Bristol, cent trente-six délégués auxquels cent quatorze associations avaient confié la défense de leurs intérêts, prenaient part aux délibérations annuelles. Les grandes villes devenaient tour à tour le siège des *meetings*. Dublin, Londres, Nottingham, Hull, Swansea, recevaient les mandataires des unions dont les masses compactes grossissaient sans cesse. Peu à peu, l'organisation matérielle des congrès revêtait plus de solennité et d'ampleur. En 1889, on

convoquait dans la pittoresque Dundee deux cent dix unionistes munis des pouvoirs de cent soixante et onze fédérations, lesquelles enregistraient sur leurs listes jusqu'à huit cent quatre-vingt-cinq mille adhérens.

Si considérables qu'ils soient, ces chiffres sont actuellement dépassés. Du 1er au 6 septembre, les élus de 1,427,080 ouvriers se sont réunis, au nombre de 460, dans un des édifices publics de Liverpool, sous la présidence de M. William Matkin, secrétaire-général de l'union des charpentiers. Nous examinerons comment ils se sont comportés, quelles discussions ils ont abordées, à quel ordre d'idées ils semblent avoir obéi ; à une époque où les luttes économiques, la fixation des heures de travail, les conflits entre patrons et ouvriers détournent de la politique pure l'attention des parlemens et des chefs d'état, l'histoire du plus récent *meeting* des *trades-unions* méritait d'être entreprise. Nous rappellerons d'abord l'origine de ces sociétés et les obstacles de toutes sortes qu'a rencontrés leur développement ou, pour mieux dire, le droit à l'existence qu'elles possèdent aujourd'hui.

I.

Les associations ouvrières ne sont pas, à proprement parler, une nouveauté. Le moyen âge avait été le témoin indifférent et même hostile des projets de constitution collective que les classes laborieuses s'étaient plusieurs fois efforcées de mener à bien. Si infructueuses qu'elles aient été, ces tentatives n'en ont pas moins laissé des traces. Le plan général des *guilds*, les principes dont s'inspiraient ces corps de métiers, ne diffèrent pas très sensiblement des règlemens fondamentaux des communautés contemporaines. Leur but était identique. Il s'agissait d'assurer aux hommes qui en faisaient partie le gain régulier et incontesté auquel leur donnait droit l'exercice d'une profession. Démocratiques et populaires, ces anciennes corporations avaient peu à peu attiré à elles, accaparé toutes les branches de l'industrie britannique, et elles se seraient peut-être reliées d'une façon ininterrompue et pacifique aux institutions similaires de notre temps, si elles n'avaient acquis, aux dépens des gouvernemens locaux, une force qui causa leur perte. Il n'est pas un historien qui ne reconnaisse qu'elles étaient, il y a quatre cents ans déjà, assez puissantes pour disputer l'administration des villes à la bourgeoisie, ou tout au moins pour la partager avec elle. Un semblable état de choses formait avec les habitudes du pays et les préjugés de caste un contraste si violent qu'il était

condamné à disparaître. Sous le règne d'Élisabeth, les lois relatives à l'apprentissage commençaient à arrêter l'essor des fédérations. Nul ne pouvait choisir un métier et s'établir comme patron sans avoir, pendant sept ans au moins, occupé la situation d'apprenti. C'était limiter la concurrence, restreindre, par conséquent, la nécessité de l'union. Plus tard, Jacques Ier décida que le taux des salaires serait désormais fixé par la magistrature, et cet arrêté célèbre, qui a si longtemps et si lourdement pesé sur le travail, devint la source d'interminables conflits; les demandes d'augmentation étaient, bien entendu, systématiquement écartées; dans certaines villes, les officiers de la couronne traitaient avec une rigueur inhumaine l'ouvrier récalcitrant; on le saisissait, on le forçait à accomplir, moyennant une rémunération dérisoire, les tâches les plus pénibles. Rebelle, il lui était défendu de sortir le soir, heureux encore si la barbarie de ses maîtres ne le réduisait pas bientôt à la misère et à la mort. On s'étonne, non sans raison, qu'il se soit trouvé des associations qui aient résisté à ce régime. Pourtant, dans ces sombres jours de l'histoire du travail, quelques-unes réussissent à préserver du despotisme leur existence et leurs biens. Çà et là, on voit s'affirmer l'endurance et la ténacité rusée de la race. Les tisseurs, les maçons, les cotonniers, serrent leurs rangs et traversent, sans trop d'avaries, les bourrasques qui les assaillent. Le pouvoir hésite à toucher aux charpentiers de navires, corps précieux, fondateurs déjà respectés de la suprématie maritime du pays. Les autres sont obligés de se cacher; traqués de tous côtés, ils prêtent entre eux le serment de rester fidèles à l'alliance; ils dérobent aux recherches, on raconte même qu'ils enterrent leurs rapports, leurs livres de comptes et leur argent. Mais les traîtres sont de tous les temps; résultats acquis, bénéfices, fortune, tout est à la merci d'une indiscrétion; lorsqu'en 1799 George III interdit aux unions d'acquérir et de faire valoir des capitaux, ce prince n'aggrava pas sensiblement la condition misérable où ses prédécesseurs sur le trône avaient rabaissé les corporations.

L'enquête parlementaire de 1813 ne devait pas encore mettre fin à ces violences. Les conclusions des rapporteurs n'accordaient aux unions aucune protection légale. En revanche, les patrons étaient largement investis du droit de se syndiquer et de prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables pour conserver sur leurs hommes un ascendant absolu. C'était ouvrir, une fois de plus, l'ère des désordres. Il fallut qu'une deuxième commission procédât, en 1824, à un nouvel et plus sérieux examen de la question. L'enquête fut complète, approfondie, décisive; l'aurore de la liberté commençait à poindre; du même coup, les fédérations

avaient gain de cause et la législation restrictive des siècles passés tombait en poussière. Malheureusement, la loi qui donnait à leur existence une consécration si longtemps attendue n'avait pas eu pour effet immédiat de pacifier la situation. Trop de secousses avaient ébranlé les cerveaux, aigri les caractères et découragé les espérances pour que, du jour au lendemain, patrons et ouvriers apportassent, dans leurs relations mutuelles, des sentimens de bienveillance et de respect. Animés du désir d'essayer leurs forces, les hommes abusèrent du droit à la grève. Les associations qui reparaissaient, sortant des ténèbres où elles avaient été ensevelies, semblaient n'avoir d'autre souci que de prolonger une lutte dorénavant sans objet et de se venger de leurs oppresseurs. Rien n'est plus dangereux que certaines armes quand ce sont des mains inexpérimentées qui les manient. On en fit la dure expérience. L'Angleterre se souvient encore des troubles de 1838 et de l'agitation prolongée dont sa capitale fut le théâtre en 1858. Ce n'est qu'en 1871, trois ans après la réunion du congrès de Manchester, qu'une loi nouvelle, et cette fois définitive, abolit les pénalités qui étaient encore, dans certains cas, applicables aux corporations ouvrières. Celles-ci entraient désormais en pleine possession de leurs privilèges. Elles n'allaient pas tarder à se placer au premier rang et à devenir l'un des rouages les plus importans de la vie économique de la nation.

Les barrières sont abaissées, l'élan est donné; l'unionisme s'organise et s'accroît rapidement. Aujourd'hui, il n'est pas d'industrie anglaise de quelque valeur qui ne se rattache à une société, pas de société qui n'ait trouvé moyen de découvrir les débris isolés de vieilles communautés locales, de les englober, de prendre en mains la défense de leurs intérêts. Du reste, ces collectivités éparses ont une tendance de plus en plus accentuée à se réunir et à se grouper, et il n'y a pas grand effort à faire pour les décider à rejoindre le gros de l'armée. Plusieurs associations ont une existence déjà ancienne, remontent même au commencement du siècle; mais elles ne datent, pour la plupart, que de la période d'affranchissement de leur histoire, c'est-à-dire de l'année 1860. Parmi les plus puissantes figure la Société générale des mécaniciens. Fondée en 1851, à la suite de la fusion complète de tous les corps ouvriers de la mécanique, elle possède d'immenses ressources. A l'origine, elle ne comptait que 1,200 affiliés; le plus récent relevé de ses listes indique un total de 67,700 noms, et, détail significatif, la balance au crédit de ses écritures en banque se soldait, au 30 juin 1890, par une somme de 220,707 livres sterling. La fédération se subdivise en 450 branches, répandues dans le monde entier. Ses reve-

nus, tels que le dernier rapport financier en établissait le chiffre, montent à 188,805 livres; en trente-neuf ans, elle a dépensé en secours à des sociétaires malades, frais de funérailles, indemnités à des veuves, placemens de fonds, 2,667,367 livres, près de 67 millions de francs. Elle a réussi à ramener de 63 heures à 54 la durée du travail à la semaine et à faire porter de 18 à 26 et de 34 à 38 schellings le minimum et le maximum des salaires de ses hommes. Non moins remarquable par la grandeur des résultats obtenus est l'œuvre de la Société mixte des charpentiers et menuisiers, qui naît en 1860 à la vie économique et ne rallie, au début, que 818 souscripteurs. En trente ans, elle arrive à grouper 30,000 individus et à créer, aussi bien aux États-Unis que dans l'empire britannique, d'innombrables ramifications. Sans être aussi considérable que celui des mécaniciens, le patrimoine de la corporation ne s'élève pas à moins de 68,000 livres de rente, c'est-à-dire 1 million 700,000 francs. Les débours de toute nature auxquels elle a consenti, de 1860 à 1890, dans l'intérêt de ses partisans, sont représentés par une somme de 814,170 livres sterling, entre 20 et 21 millions. Encore quelques exemples : aussi bien les sociétés dont nous citons les noms sont-elles regardées, en Angleterre, comme la moelle de l'unionisme. La Compagnie des mouleurs de fer, créée en 1810, à l'époque où il fallait conquérir pied à pied le droit de vivre, se compose de 11,700 membres; en cotisations et en revenus, elle encaisse annuellement 42,260 livres sterling; dans une période de cinquante-sept ans, ses frais généraux ont atteint 25 millions de francs. Plus importante encore est l'Union des ouvriers constructeurs de chaudières et de navires en fer, dont le siège est à Newcastle-on-Tyne. Le développement progressif de la navigation à vapeur lui amène, pour ainsi dire chaque jour, de nouvelles recrues. Sur les 75,000 livres dont elle dispose, elle sert de grosses pensions aux vétérans du métier, travailleurs fatigués qui luttaient avec vaillance cinquante ans auparavant, mais dont la robuste foi n'aurait jamais osé entrevoir une aussi éblouissante prospérité. Toutes ces associations sont des modèles d'organisation économique, et il faudrait les nommer l'une après l'autre : l'Union des carrossiers, avec 4,700 adhérens et 11,700 livres de revenu; des ouvriers cordonniers, des porteurs et hommes de peine des chemins de fer; puis les briquetiers, les plombiers; les typographes, dont le groupe se chiffre par des milliers et des milliers de sociétaires. Dernièrement, l'assemblée générale des tailleurs livrait à la publicité le compte rendu semestriel de ses opérations. 17,250 membres, 366 branches, 19,500 livres sterling de rente. C'est un des groupes les plus populaires; qu'une maladie contagieuse vienne à

exercer ses ravages dans la famille d'un ouvrier, l'homme momentanément éloigné de l'atelier et du contact de ses camarades recevra du secrétariat des subsistances et de l'argent.

C'est ainsi que l'unionisme anglais trouvait peu à peu sa voie et qu'il démontrait au monde des travailleurs les avantages incalculables de la coopération. Il y a quelques années, on n'évaluait qu'à 1,200,000 le chiffre de ses affiliés; mais les rangs de ces derniers se grossissaient bientôt de 150,000 mineurs et de 250,000 marins et chauffeurs. L'absorption des journaliers dans le corps des artisans de métier appelés en Angleterre *skilled labourers*, par opposition aux premiers, à qui la qualification d'*unskilled* est appliquée, devait avoir des conséquences dont la gravité apparaîtra au cours de ce récit. Quant à l'avènement des *trades-unions* à la vie publique, il avait été, il faut bien le dire, accueilli avec plus de défiance que de sympathie. Au début, le citoyen enrôlé était considéré comme un être dangereux, presque un révolutionnaire. La presse dirigeait contre ces masses grandissantes de continuelles attaques. Du haut de la chaire, les ministres du culte les jugeaient et les condamnaient. Loin de se prêter au succès de leur entreprise, les patrons s'attachaient à en entraver, par tous les moyens possibles, le développement et l'essor. On allait jusqu'à prononcer les mots d'hérésie et de déloyauté envers les classes dirigeantes et la couronne. On ne croirait pas, si tant de preuves n'étaient pas là pour l'attester, que les unions ont été longtemps dans l'impossibilité de se procurer un local convenable pour y tenir leurs séances. Les écoles, les *halls* publics qu'on rencontre à chaque pas dans les villes anglaises, fermaient impitoyablement leurs portes devant elles. Les journaux refusaient de s'en occuper; elles n'existaient pas, on n'en voulait rien connaître : elles se sentaient enveloppées de toutes parts d'un vaste réseau d'hostilité. Obligés de demander asile aux *public houses*, de discuter les questions sociales dans une arrière-boutique, les hommes qui avaient pris la tête du mouvement ne se laissaient pas abattre : « Comment se fait-il, s'écriait le président du congrès de 1875, que nous ne jouissions même pas des garanties que la législation accorde aux plus vils criminels? Qui donc oserait douter de l'honneur des travailleurs de ce pays? Qui pourrait mettre en cause leur moralité? Je vous le dis, mes frères, continuait-il en s'adressant à ses camarades, si, pour obtenir le redressement de nos griefs, il fallait user de violence et porter atteinte à la propriété des patrons, ce jour-là, sachez-le bien, je cesserais d'être unioniste ! » Les temps sont bien changés, et nous allons mesurer l'étendue du chemin parcouru depuis. On a mis à la disposition du congrès de 1890 un excellent local, peut-être pas

assez spacieux (on ne comptait pas sur un aussi grand nombre de membres), mais confortable et élégant; le maire de Liverpool a reçu les délégués à l'hôtel de ville, leur a offert une collation; la direction des docks les a promenés sur la Mersey, d'où ils ont pu admirer les merveilleuses installations du port; l'administration des postes, dans un sentiment de prévoyance courtoise, a donné l'ordre d'établir, dans le bâtiment même de la salle des séances, un bureau provisoire chargé de la levée, de la réception, de la distribution des lettres et télégrammes de « MM. les représentans du travail. » Bref, il n'est pas d'attentions et de prévenances dont ils n'aient été l'objet pendant leur séjour. Pourquoi? Parce que personne en Angleterre ne méconnaît l'influence redoutable des unionistes, parce qu'aucun parti ne songe à contester leur puissance, parce que l'opinion publique, comprenant qu'elle avait fait fausse route, s'est retournée de leur côté avec une remarquable prestesse. Tout le monde convient aujourd'hui que les associations ont grandement contribué à améliorer le sort de la population ouvrière et que leur rôle continuera d'être bienfaisant et fécond aussi longtemps qu'elles ne deviendront pas la proie des politiciens. Au reste, ces dispositions, cette bienveillance instinctive de tout le pays, ce revirement en leur faveur, les délégations les doivent incontestablement à la sagesse et à la réserve du début. A l'origine, il y a vingt-deux ans, elles ont hautement témoigné de leur désir bien arrêté de n'effrayer personne. C'est sur un ton modéré, presque académique, que s'engageait la discussion des problèmes intéressans de l'époque. Manifestement, elles cherchaient à écarter de leurs débats tout ce qui pouvait jeter sur leurs intentions le doute et l'inquiétude. En 1872, l'assemblée de Nottingham protestait vivement contre l'envoi auprès d'elle d'émissaires politiques, et une résolution motivée coupait court à une immixtion qui n'aurait pas été sans péril.

Restait à organiser l'œuvre même des congrès. Déjà, en 1833, on avait essayé de convoquer d'immenses meetings où tous les ouvriers du royaume seraient largement représentés. La tentative ne réussit qu'à moitié, on vivait encore sous un régime d'intolérance. Treize ans plus tard, en 1846, l'association nationale des métiers reprenait le projet primitif, mais elle se heurtait bientôt aux obstacles que l'autorité, les classes élevées s'acharnaient à lui susciter. En 1865, on se reforme, on change de nom, on s'appellera désormais l'Alliance des professions du royaume-uni. Cette fois le but est proche et on va l'atteindre; on dirait de ces industrieuses fourmis, ardentes à reconstruire le nid dont une main malveillante bouleverse à chaque instant l'édifice sans parvenir à lasser la patience des travailleuses. Sheffield, Preston, Manchester, sont successive-

ment le siège de conférences préliminaires; cette dernière cité devait avoir le privilège de donner asile au premier congrès. Mais, avant tout, une besogne s'imposait; il était nécessaire de déterminer la nature, la constitution et le caractère des réunions. On décida qu'elles seraient annuelles, que la session durerait six jours, du lundi au samedi inclusivement; à la clôture des travaux, un vote désignerait la ville où se transporterait la prochaine assemblée. Élus et défrayés de tout par leurs propres sociétés, les envoyés seraient munis de lettres de créance dûment signées et enregistrées; chacun d'eux contribuerait aux frais généraux pour une somme de dix schellings. En même temps, on arrêtait la création d'un comité parlementaire, sorte de commission permanente dont les membres, d'ailleurs rééligibles, seraient nommés tous les ans. C'est le pouvoir exécutif des *trades-unions;* il a pour mission de faire passer de la théorie à la pratique les résolutions du corps tout entier. Il se compose de dix personnes, et aucun métier ne peut y être représenté par plus d'un des siens. A l'ouverture de la session, il adresse à ses commettans un rapport sur l'œuvre de l'exercice écoulé. D'autre part, on instituait pour les affaires courantes, le règlement et l'ordre du jour, un deuxième comité (*standing orders*) de moindre importance, chargé de distribuer la tâche quotidienne et de vérifier les pouvoirs des délégués. Une déclaration d'indépendance complétait l'ensemble de ces mesures. L'assemblée repoussait fièrement toute subvention étrangère; la contribution individuelle dont nous avons parlé plus haut suffisait à couvrir ses dépenses; quant à la commission exécutive, elle était autorisée à accepter des subsides volontaires de la générosité des associations.

En vingt-trois ans, les congrès qui ont siégé dans les villes de la Grande-Bretagne ont abordé les sujets les plus divers. Ils ont touché à la législation, au commerce, à la question sociale. L'*act* de 1867 sur les factoreries et manufactures, la loi sur les rapports entre maîtres et domestiques, sur le travail dans les mines (1872), sur l'arbitrage, sur l'abolition de l'emprisonnement pour dettes, sur la réforme foncière, ont été l'objet de débats intéressans. Ils ne sont pas restés indifférens à la promulgation des *bills* touchant la propriété en Irlande, la responsabilité des patrons, la codification des lois criminelles. Tour à tour, ils ont porté leurs investigations minutieuses sur les conditions du labeur ouvrier : travail à la pièce, heures supplémentaires, paiement hebdomadaire des salaires, fédération des patrons, tribunaux de conciliation, service des petits employés de boutique. Quelquefois, ils n'ont pas craint d'attaquer de front les problèmes les plus difficiles, ceux qui ont trait à la concurrence étrangère, à l'éducation nationale, à l'émigration, au tra-

vail des *convicts*, au défrichement des terres, à l'épargne et à la mortalité infantile. Au programme de 1890, l'assemblée avait fait figurer sept points principaux. Elle se proposait de passer en revue les amendemens à la loi sur la responsabilité patronale, les adjudications publiques, l'accroissement du nombre des inspecteurs de fabrique, le droit pour les familles de mineurs décédés d'assister aux enquêtes des *coroners*, la coopération, la représentation ouvrière au parlement, enfin la question des huit heures, dangereuse pierre d'achoppement contre laquelle l'unionisme court le risque de se disloquer, si même il ne s'y brise pas tout entier.

Ce n'est, en effet, un mystère pour personne que les associations sont à la veille de redoutables épreuves. L'arrivée des derniers renforts, nous voulons dire l'incorporation des ouvriers sans spécialité, a été, tout d'abord, saluée avec joie. On se félicitait d'avoir su attirer et retenir les manœuvres, les journaliers, les ouvriers des docks, rudes compagnons dont l'existence, faite de sueurs, représentait si fidèlement l'image du travail. Puissance de l'entente et de la coopération! Ainsi on avait réussi à unir en une sorte d'inébranlable faisceau les masses laborieuses du pays; on montrerait à l'Europe étonnée l'ouvrier britannique exerçant sur le marché du monde une influence décisive, maître de la production, du taux des salaires, conscient de sa force et traitant avec le capitaliste d'égal à égal. Oui, c'était bien là le couronnement de l'édifice, la récompense magnifique d'un irréprochable passé. Hélas! on n'avait pas compris que ces hommes nouveaux dont on acclamait la venue apporteraient avec eux le germe des divisions de l'avenir. On ne s'était pas attendu qu'ils manqueraient de souplesse, que leur intelligence primitive n'accepterait ni les compromis, ni les transactions nécessaires, qu'ils ne partageraient à aucun degré les scrupules de l'artisan de métier. C'est prêcher dans le désert que de faire valoir aux esprits sans culture des considérations élevées touchant l'accord indispensable du capital et du travail. Combien les théories socialistes sont plus séduisantes et surtout moins compliquées, comme elles pénètrent sans effort dans les cerveaux et qu'il est malaisé de les en arracher, en raison même de leur trompeuse simplicité! Des hommes entreprenans s'apprêtaient à prendre la direction de ces groupes indisciplinés; ils déclareraient la guerre aux vieilles méthodes unionistes, ils attaqueraient corps à corps les vétérans du parti, ceux qui le conduisaient depuis vingt ans sur le chemin de la victoire. Statistiques en main, ils allaient, à l'indignation des nouveaux, dévoiler que les sept grandes sociétés du royaume n'avaient subventionné les grévistes que dans une proportion insignifiante, six et demi pour cent

de leurs revenus. Quel scandale! En vain répliquait-on que la cessation du travail est un fait toujours regrettable, que la société tout entière en souffre, qu'il ne faut y recourir qu'à la dernière extrémité; ces idées avaient fait leur temps, le moment était venu de suivre une ligne de conduite absolument opposée. Nous serons l'*aggressive party*, s'écriaient-ils. L'unionisme actuel n'est qu'un cadavre, nous voulons le ressusciter. Plus d'argent gaspillé en secours et en pensions, nous réserverons pour le bon combat toutes les forces vives dont nous pourrons disposer; la limitation obligatoire des heures, l'interdiction du travail supplémentaire qui n'a d'autre effet que de maintenir les salaires à un niveau ridicule, voilà notre programme. Nous entendons relever la valeur du bras humain; les patrons sont trop riches et d'ailleurs trop loin de nous pour songer sérieusement à nous venir en aide. Seules, notre volonté et notre énergie triompheront de tous les obstacles.

Telle est l'attitude que les fédérations de la dernière heure ont adoptée au congrès de septembre, à la voix des chefs dont elles reconnaissent la direction. Le plus populaire parmi ceux-ci, le plus en vue est assurément M. John Burns. C'est un jeune homme; il est né en 1858, et son enfance s'est écoulée dans une fabrique de Vauxhall où il gagnait péniblement sa vie; mais ses goûts l'entraînaient ailleurs. A vingt et un ans, il terminait à Millbank son apprentissage de mécanicien et dès lors il s'applique à combler les lacunes de l'instruction élémentaire qu'il a reçue. Dévoré du désir d'apprendre, il consacre ses nuits à l'étude, acquiert les connaissances les plus variées, peut-être sans réussir aussi aisément à en dégager la portée et l'utilité. On raconte qu'un ouvrier français, réfugié de la Commune qu'il avait rencontré à l'atelier, fut le premier à lui parler de socialisme. Plus tard, M. Burns quitte l'Angleterre, l'Afrique occidentale l'attire, et il passe douze mois sur le Niger en qualité de chef mécanicien. Sobre, économe, avisé, il emploie l'argent qu'il a épargné à parcourir les principaux pays du continent, où il se livre à une enquête personnelle sur l'avenir des classes laborieuses et les conditions du travail. Il rentre enfin dans sa patrie, et on le voit figurer dans la plupart des meetings ouvriers où son éloquence enflammée le désigne à l'attention générale. En 1885, il pose à Nottingham sa candidature au parlement, mais il n'obtient que 600 voix, et il recommence, avec plus d'ardeur que jamais, à se mêler aux groupes avancés de la capitale. Nous le retrouvons, en 1886, au premier rang des agitateurs qui envahissent le *West end*. L'année suivante, lors de l'échauffourée de Trafalgar square, il est condamné pour résistance à la police à six semaines

d'emprisonnement. De pareils antécédens méritaient une récompense. Les électeurs de Battersea la lui décernèrent en l'envoyant siéger au premier conseil élu du comté de Londres dont il est toujours l'un des membres, en attendant qu'il pénètre aux communes. M. Burns a l'extérieur du tribun, carrure développée, tête haute ; il possède une voix tonnante dont l'effet est irrésistible sur la multitude. Pendant la grève des *dockers* de la Tamise, il a été le conseiller toujours écouté des travailleurs, et il n'est que juste de reconnaître qu'en une circonstance au moins, il s'est départi de sa rigueur intransigeante pour recommander la conciliation.

Si M. Burns est la personnalité saillante du nouvel unionisme, M. Broadhurst est le représentant le plus éminent des sages et anciennes traditions des corporations. Le contraste entre ces deux esprits ne pouvait être plus frappant. A côté du radical avancé et quelque peu visionnaire, le député de Nottingham apparaît comme le type du prolétaire « arrivé, » assagi par l'âge et l'expérience. Il a rempli, de 1875 à 1890, l'office difficile de secrétaire du comité exécutif des *trades-unions* et s'est trouvé mêlé, en cette qualité, à l'histoire du travail pendant les quinze dernières années. Au contact des hommes, au maniement des affaires, il n'a pas tardé à délaisser les chimères où s'était complu sa prime jeunesse. Ouvrier maçon jusqu'en 1872, il a consacré sa vie à la défense des intérêts de sa classe, apportant au service de la cause qu'il avait embrassée ce bon sens ferme et pratique qui est un des traits caractéristiques du peuple anglais. Cinq ans après son élévation au poste de confiance où l'avaient appelé les associations, M. Broadhurst était envoyé au parlement par le corps électoral de Stoke-on-Trent; il devenait ensuite l'élu de l'une des circonscriptions de Birmingham, puis il parvenait aux honneurs sous le ministère de M. Gladstone, qui faisait de lui le sous-secrétaire d'état parlementaire du département de l'intérieur. En 1886, troisième mandat législatif. Cette fois, c'est la ville de Nottingham qui le lui confie, et il lui est resté fidèle; mais sa modération, non moins que la marche ascendante de sa carrière, avait peu à peu soulevé les critiques sinon de ses ennemis, — il n'en a pas, — du moins de ceux qui rêvaient d'imprimer une direction nouvelle aux affaires des fédérations. Le congrès de Dundee fournissait bientôt à la manifestation de ces sentimens une occasion de se produire. Quelques délégués des unions récemment formées ne craignirent pas de proposer à l'assemblée un vote de censure à l'adresse du secrétaire du comité; mais les services que celui-ci avait rendus à la communauté étaient encore dans toutes les mémoires, la motion fut repoussée à l'énorme majorité de 177 voix contre 11. Il n'en

donna pas moins sa démission, emportant dans la retraite, avec les profonds regrets de ses amis, l'estime et le respect de ses adversaires.

M. Broadhurst n'est pas le seul député qui ait occupé aux associations ouvrières une situation prépondérante; d'autres hommes, d'une origine aussi humble que la sienne, sont arrivés comme lui à prendre une place importante dans le monde des travailleurs, et on nous saura peut-être gré de rappeler ici leurs noms et leurs services. Certains d'entre eux sont connus en Europe : M. Thomas Burt, représentant de Morpeth, est de ce nombre. Il a assisté à des réunions publiques en France et a eu l'occasion de faire entendre aux ouvriers parisiens un langage nouveau pour eux. Il a passé sa vie dans les mines du Northumberland, a pris part aux grèves formidables qui y éclatent périodiquement, pour y remplir presque toujours le rôle de conciliateur et d'arbitre. M. Burt est l'ennemi des guerres, l'apôtre de la sobriété et de la tempérance. S'il ne partage nullement les idées du nouvel unionisme, il n'en est pas moins un partisan décidé de la journée de huit heures en ce qui concerne le travail dans les mines. Il est, à cet égard, en complet accord avec son collègue, M. Charles Jenwich, mineur comme lui, élu comme lui par les districts charbonniers du Nord. Encore un homme intelligent et habile qui a quitté, pour un siège aux communes, le puits où il effectuait, à neuf ans, sa première descente. Dévoué corps et âme à ses camarades, M. Jenwich a accepté de faire partie d'un tribunal d'arbitrage mixte qui fonctionne dans les régions minières, au grand avantage des parties intéressées. Plein d'ardeur et d'initiative, il organise des conférences professionnelles, préside même à des meetings religieux où il développe avec un talent toujours croissant les doctrines de l'Église populaire (*low church*). Figures originales dont la silhouette méritait d'être esquissée! N'oublions pas M. John Wilson, représentant du Durham depuis quelques mois à peine, et dont le début à la chambre, au mois de juillet dernier, a été remarqué. Il demandait que les emplois d'inspecteur-adjoint des fosses fussent réservés aux ouvriers, auxquels on rendrait aussi abordable que possible le programme des examens. Signalons aussi à l'attention du lecteur le type très personnel d'un barde du Glamorganshire, le mineur William Abraham, député de Rhondda; on s'écrase aux réunions qu'il convoque pour l'entendre, à la fin de quelque harangue passionnée, entonner de sa belle voix de ténor les vieux refrains du pays de Galles. Il faudrait en citer bien d'autres : ne mentionnons cependant que ceux qu'une élection législative a mis tout particulièrement en lumière. A ce titre, nous nous reproche-

rions de ne pas parler, en passant, d'un ancien charpentier, devenu plus tard éditeur de l'*Arbitrator*, M. Randell Cremer, dont les conférences sur la paix universelle ont eu du succès à Paris.

Tous ces hommes, avec bien d'autres encore ignorés du grand public, mais dont les classes laborieuses ne désapprendront jamais les noms, — MM. Matkin, Goodman, Threlfall, Birtwistle, Holmes, Shipton, Arch, etc., sont arrivés à Liverpool avec un mandat déterminé; nous allons les voir à l'œuvre, avec leurs qualités, mais aussi avec leurs préjugés et leurs faiblesses. Quel que soit le résultat du vingt-troisième congrès des *trades-unions*, cette assemblée n'en aura pas moins fourni à l'Europe des indications profondément intéressantes sur les tendances et l'esprit actuels des travailleurs du royaume-uni.

II.

Le lundi 1er septembre, dans la matinée, la session annuelle s'ouvrait au *Hope-Hall* sous la direction provisoire de M. Swift, président du comité parlementaire. L'aspect du lieu des délibérations était fort curieux. On avait compté sur 455 membres et disposé un nombre égal de sièges pour recevoir ce véritable parlement. En réalité, la réunion se composait de 460 délégués. Les retardataires qui n'avaient pas pris la précaution de s'assurer d'une place erraient à la recherche de quelque coin inoccupé. Les autres s'étaient immédiatement installés aux deux côtés de longues tables recouvertes de drap vert et rangées entre elles en ordre parallèle, perpendiculairement au bureau. Du haut de larges galeries circulaires, le public embrassait d'un seul coup d'œil l'ensemble de la salle : en bas, les représentans; au fond, sur une estrade élevée, bordée d'une rampe, le président du congrès. En attendant l'heure réglementaire, des groupes bruyans se forment un peu partout. Des journaux, des imprimés, des manuscrits de toutes sortes s'amoncellent sur les pupitres. Les industries similaires, ou ayant des intérêts communs, se recherchent et fraternisent. La table la plus rapprochée de la présidence est envahie par les marins et les chauffeurs; les mineurs siègent ensemble, à la gauche. A côté d'eux, le parti militant, au centre duquel pérorent et s'agitent les envoyés de la capitale, MM. John Burns, Ben Tillett, Tom Mann, Walker. Çà et là, quelques personnes du sexe féminin, régulièrement investies d'un mandat, et ce ne sont pas les moins animées. Au reste, la tenue générale est parfaite. Les dames portent le large chapeau à la mode et la jaquette courte, chère aux Anglaises. Les hommes sont en redingote ou en veston de couleur

sombre. Tous ont l'air grave, on voit qu'ils sont pénétrés de l'importance de leur mission.

Neuf heures et demie. M. Swift monte au fauteuil, la séance est ouverte. Le *chairman* provisoire prononce une courte allocution, il souhaite la bienvenue aux corporations nouvelles représentées au congrès, puis il passe en revue les progrès de l'unionisme depuis l'année déjà lointaine où la septième assemblée plénière se réunissait aux bords de la Mersey; il termine en invitant ses collègues à procéder à l'élection du bureau. On vote, et, conformément à l'usage toujours respecté de confier les fonctions honorifiques à des personnages locaux, MM. William Matkin et Goodman, tous deux de Liverpool, sont appelés à la présidence et au secrétariat. Le premier appartient à l'union des charpentiers; nous aurons l'occasion de parler de son discours d'ouverture et des réformes dont il a préconisé l'adoption. On passe rapidement à la nomination des quatre *tellers* ou scrutateurs, on désigne le vice-président et le trésorier, puis les deux *auditors* chargés de régler les comptes et les cinq membres qui doivent composer la commission des *standing orders* (règlement et ordre du jour) sont élus sans opposition. Les formalités préliminaires sont achevées et la discussion va commencer lorsqu'un délégué de Londres, M. Shipton, demande la parole pour une motion urgente; il a reçu un télégramme des grévistes de Melbourne; les ouvriers de cette ville implorent, dans la lutte gigantesque qu'ils ont engagée, l'appui de leurs camarades de la Grande-Bretagne. A peine l'auteur a-t-il fini, M. John Burns se lève : « Ce n'est pas sur une question d'heures ou de salaires que nos frères d'outre-mer ont abandonné le travail, s'écrie-t-il. Non, le désaccord provient de considérations plus élevées. Il s'agit pour eux de faire reconnaître et accepter leur organisation par les patrons. C'est le principe même de l'union qui est en jeu. Nous sommes d'autant plus obligés de les soutenir qu'ils ont envoyé, l'année dernière, à Londres, à l'occasion de la grève des docks, un subside de 38,000 livres. » M. Tom Mann vient à la rescousse et emporte le vote en annonçant que les journaliers de la capitale, ce corps si méprisé de certaines gens, ont déjà fait parvenir en Australie la somme de 1,000 livres sterling. L'incident réglé, M. Swift disparaît et M. Matkin le remplace à la présidence. Il invite M. Broadhurst à donner lecture du rapport du comité parlementaire. Ce document, nous l'avons expliqué, n'est autre chose que le compte-rendu détaillé de l'œuvre accomplie par la commission exécutive, au cours du précédent exercice. L'assemblée l'écoute en silence et son attention redouble au moment où le secrétaire démissionnaire, passant en revue les travaux de l'année, arrive à la partie la plus délicate de sa tâche : ses collègues et lui n'ont pas

manqué d'examiner avec soin de quelle façon il serait possible de rédiger, conformément aux vœux exprimés par le congrès de 1889, une loi limitant à huit heures la journée des mineurs; mais ces derniers ayant déjà élaboré un projet dont le parlement britannique est actuellement saisi, le comité croit devoir déclarer qu'il se désintéresse momentanément de la question. C'est une échappatoire, une fin de non-recevoir, et l'assemblée le comprend ainsi. Des murmures se font entendre à l'extrême gauche, de violentes interruptions s'échangent; il devient évident que la réforme si difficile, si grosse de périls de tout genre, que poursuit une fraction de l'unionisme, fournira aux divisions encore latentes l'occasion d'éclater au grand jour. Déjà le parti avancé réclame, dans son ardeur impatiente, la discussion immédiate du rapport de M. Broadhurst, mais le président rappelle aux délégués qu'ils sont invités à une promenade sur la rivière et à une collation à l'hôtel de ville. L'ajournement est adopté, malgré les protestations tumultueuses d'un côté de la salle. Au vote, 31 voix seulement s'étaient prononcées pour la continuation des débats. Il est permis de penser que le zèle excessif des opposans provenait plutôt d'un vif souci de plaire à leurs électeurs que de l'intention bien arrêtée de refuser les distractions innocentes préparées par la municipalité.

Le lendemain, 2 septembre, la salle était comble au début de la séance. On expédie rapidement le procès-verbal, puis M. Matkin se lève et commence la lecture de l'adresse présidentielle. La voix est sourde, le débit monotone, le geste rare et sobre. Peut-être le style est-il un peu fleuri surtout lorsque la pensée de l'écrivain s'élève à d'inaccessibles hauteurs. Certaines des propositions qu'il émet, nous pourrions dire des rêveries qu'il caresse, ne manqueront pas d'amener un sourire aux lèvres de bien des hommes réfléchis; elles n'en sont pas moins intéressantes en ce sens qu'elles accusent de la façon la plus naïve l'ambition impétueuse des personnages qui ont entrepris de diriger les unions. Le travail, dont M. Matkin célèbre avec raison les bienfaits, devrait être le facteur unique et dominant dans un État idéal désormais chargé de tout. A lui la fixation du taux des salaires et des impôts, à lui la distribution des terres, la protection de l'individu. Aux yeux du président du congrès, l'économie politique s'inspire aujourd'hui de sentimens purement humanitaires, elle s'est débarrassée des partisans néfastes de la vieille école. L'avenir est aux classes laborieuses, tout le monde le sait, aussi bien le politicien qui leur prodigue ses coquetteries, que le capitaliste qui les redoute et le philanthrope qui les protège. Le temps n'est pas éloigné où la société humaine sera si parfaitement agencée que le producteur seul aura son existence assurée. L'oisif ne consommera plus le fruit du travail d'au-

trui; l'ignorance, le vice, les préjugés, les folies accumulées par des siècles de gouvernement oligarchique disparaîtront et feront place à la fraternité. Mais pour obtenir d'aussi glorieux résultats, l'union complète, absolue, des métiers est profondément désirable. Quoi! le prolétariat ne serait pas indivisible, il y aurait des anciens et des nouveaux, des privilégiés dans la population ouvrière! Quelle faute et en même temps quel amoindrissement des facultés d'organisation de la race anglo-saxonne si de pareilles distinctions venaient jamais à s'établir! Loin que les fédérations s'émiettent et se désagrègent, elles doivent profiter de toutes les circonstances pour accroître leurs forces, s'imposer à l'État, forcer celui-ci à traiter avec elles. Le président continue, et les applaudissemens éclatent au moment où il affirme que la question la plus urgente est la limitation légale de la journée de travail : « L'heure est arrivée de réaliser cette amélioration! s'écrie-t-il; la presse et le public en reconnaissent l'importance, et les ouvriers étrangers attendent anxieusement que leurs frères anglais assument à cet égard une courageuse initiative. » M. Matkin ne craint pas un instant que la prospérité du pays s'en ressente, car le développement physique et mental du travailleur, conséquence bienfaisante de la loi future, aura pour corollaire évident l'accroissement de la production. Cependant, il n'entend pas heurter de front les répugnances de certaines industries, mais pourquoi les professions qui soupirent après la réforme ne l'obtiendraient-elles pas immédiatement? En ce qui concerne les mineurs, par exemple, l'opinion est mûre, les chambres sont presque entièrement avec eux. Serait-il donc impossible que chaque métier s'en référât à un plébiscite et se soumît, par avance, aux arrêts du scrutin? — Le président passe ensuite à la députation ouvrière au parlement; il voudrait la voir plus nombreuse; il s'indigne que des villes manufacturières comme Glascow, Leeds, Manchester, Bradford, où les électeurs ouvriers forment la majorité, ne soient représentées que par des bourgeois. L'effort des unionistes doit se porter de ce côté; il leur recommande d'user des libertés que la constitution leur accorde pour fonder un peu partout des conférences et des comités électoraux. Toute cette partie du discours de M. Matkin est présentée avec lucidité et on la trouvera sans doute d'une modération relative. La fin est moins heureuse. Parlant des crises les plus récentes, l'auteur de l'adresse flétrit la conduite des travailleurs des champs que l'appât d'un gain supérieur pousse à prendre la place des grévistes et à faire ainsi le jeu des patrons. Si l'agriculture était plus développée, l'ouvrier des villes n'aurait pas à redouter, dans les momens difficiles, la concurrence des ruraux, le pays ne ferait plus venir ses vivres de l'étranger. A ce point de vue, la nationalisation des biens-fonds

paraît à l'orateur le vrai moyen d'établir le droit sacré de chaque individu à une parcelle de terre. Que dire des compagnies de chemins de fer? Non-seulement les hommes y sont mal payés, mais les tarifs qu'elles prélèvent sont exorbitans. Il appartient à l'État de s'en emparer, de se saisir aussi de la direction des hôpitaux et des institutions charitables. Quant aux municipalités, elles auront pour devoir de créer des fabriques et des ateliers. Mais la péroraison approche. Un murmure approbateur accueille les paroles du président lorsqu'il rappelle que les honneurs et les dignités ne devraient pas être le privilège de la naissance, mais bien la récompense du mérite. Il insiste encore une fois sur la nécessité de l'union et se demande si les sommes énormes dont disposent les associations ne pourraient pas, au cours des grèves futures, être distribuées avec plus de libéralité ou même servir à procurer de l'ouvrage aux camarades inoccupés. Il ne veut pas terminer sans déplorer la retraite de M. Broadhurst, qui, dit-il, a bien mérité du peuple, et sans exprimer hautement l'espoir que le vingt-troisième congrès ouvrier sera le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire des *trades-unions*.

Le lecteur n'aura pas manqué de remarquer à quel point l'esprit général des revendications de M. Matkin est hostile à ceux qui possèdent, qu'ils s'appellent chefs d'industrie ou capitalistes. On chercherait vainement dans sa harangue la reconnaissance de ce fait que les patrons ont aussi des droits et qu'il ne leur est pas interdit de les faire valoir. Encore un peu et l'orateur ajoutait qu'il ne devrait y avoir qu'une classe, celle à la tête de laquelle il se trouve précisément. Cette manière de n'envisager qu'un seul côté de la question n'est pas moins frappante que la tendance du président à réclamer, à propos de tout, l'aide des chambres ou du pouvoir exécutif. Il semble n'avoir qu'une foi médiocre dans les décisions que prendra le congrès, si l'État n'est pas là pour les rendre obligatoires ou, tout au moins, pour les appuyer de son autorité. Peut-être y a-t-il dans ce besoin de protection l'indice de la faiblesse de quelques-uns, une sorte de sentiment instinctif qui pousse certains unionistes à douter de la puissance ou de la cohésion du corps tout entier. Dès que M. Matkin a fini, des conversations particulières s'engagent, on discute avec animation le ton de l'adresse, l'assemblée est visiblement agitée. La délibération qui a suivi devait se ressentir de l'excitation générale. On passait à la discussion du rapport de M. Broadhurst, il s'agissait d'adopter ou de rejeter l'œuvre du comité parlementaire. Successivement, M. Marks, de Londres, M. Woods, de Wigan, M. Cowey, de Wakefield, attaquent violemment la commission exécutive; elle a manqué à tous ses devoirs, elle a fait faillite à tous les engage-

mens qu'elle avait pris, en 1889, à Dundee. Elle ne s'est entourée d'aucun de ceux qui pouvaient la guider pour la préparation du projet de loi sur les huit heures. Par son inaction, elle a retardé, presque compromis le succès. Le comité a-t-il donc prétendu s'ériger en maître? Le tumulte augmente et la confusion est à son comble; vingt délégués demandent la parole, et la sonnette du président retentit désespérément dans l'espace. Mais voici M. Burns; il élargit l'accusation, il reproche au comité d'avoir entravé de tout son pouvoir la constitution du corps des travailleurs sans spécialité, d'avoir souffert que ces derniers devinssent les victimes des ruraux. Il crie, sans qu'on sache à qui il s'adresse, contre les misérables qui, pour forcer la porte du parlement, ne craignent pas de déshonorer le nom d'ouvrier. Si la commission avait agi résolument, la grève des gaziers de Manchester et de Londres n'aurait pas piteusement échoué. M. Broadhurst lui répond : il n'entrera pas dans le détail des faits qui sont reprochés, il se bornera à protester de sa sincérité : « Critiquez-nous, s'écrie-t-il en se tournant vers ses adversaires, ne nous accusez pas de malhonnêteté. Vous allez bientôt nous donner des successeurs, vous êtes libres de nommer qui vous voudrez et de retirer à des mains qu'il vous plaît de qualifier d'impuissantes, les affaires des *trades-unions*. » Au vote, la motion de blâme présentée par M. Woods est rejetée par 258 voix contre 92 et 100 abstentions. Ce résultat est salué par les applaudissemens de la majorité.

La fraction modérée du congrès devait avoir une nouvelle occasion de se compter. Dépités de leur échec, consciens de la faute commise et de la maladresse avec laquelle ils avaient porté le débat sur une pure question de personne, les radicaux allaient essayer de prendre une revanche dans cette même séance du 2 septembre. M. Mac-Donald propose d'ajouter au rapport une résolution spécifiant qu'à l'avenir aucun candidat ouvrier au parlement ne recevrait l'appui des unions, s'il ne se déclarait partisan de la nationalisation de la terre, des mines, de la flotte et des chemins de fer. L'auteur de la proposition déclare, d'ailleurs, qu'étant socialiste, on ne doit pas être surpris qu'il se réclame de principes socialistes. C'était engager la bataille sur le terrain choisi par le président du congrès lui-même. Une bordée de vociférations et de cris accueille les paroles de l'orateur. Toujours sur la brèche, M. Burns se porte vivement au secours de son collègue, mais son intervention n'est pas heureuse; il ne réussit qu'à envenimer la situation en laissant entendre que les députés ouvriers ne sont que es instrumens dociles des libéraux de la chambre et qu'il est temps d'arracher le travail à la « boue politique où il croupit. » MM. Wilson et Fenwick, tous deux membres des communes, re-

lèvent vigoureusement ces insinuations, et l'assemblée, s'associant à leurs protestations indignées, repousse l'amendement Mac-Donald par 263 suffrages contre 55 ; elle ne pouvait pas démontrer plus clairement le peu de cas qu'elle faisait des enfantillages du parti avancé.

Nous sommes arrivés à la troisième journée du congrès. Soucieuse de réprimer les tentatives de désordre, la commission du règlement demande, dès le début, que le temps des orateurs soit limité ; dix minutes seront accordées à l'auteur d'une proposition pour la développer, cinq seulement aux délégués, pour en appuyer ou en combattre les conclusions. Les membres qui refuseraient de se soumettre à l'autorité présidentielle seraient, comme au parlement, désignés par leurs noms (*named*) et suspendus pour le reste de la séance. Le projet de résolution est évidemment dirigé contre les chefs des nouveaux unionistes. Ils s'en rendent compte et s'opposent de toutes leurs forces à l'adoption d'une mesure assurément préjudiciable à l'éloquence indisciplinée de certains d'entre eux. Elle n'en est pas moins votée par 249 voix contre 13, et après ce troisième échec de M. Burns et de ses amis, l'assemblée passe à l'ordre du jour. Elle condamne, en premier lieu, le système d'amendes en vigueur dans la plupart des ateliers. Un membre affirme qu'il pourrait citer des usines où les patrons ont élevé à la hauteur d'une science la pratique de ce genre de punition. On aborde bientôt le sujet plus important des adjudications et des contrats en matière de travaux publics ; les erremens actuels des municipalités et de l'État sont aussi nuisibles aux travailleurs qu'à l'intérêt général bien entendu. Que se passe-t-il à la création d'une grosse affaire? L'administration met en circulation une échelle de prix raisonnables, sollicite des preneurs, mais ne traite qu'avec l'industriel qui propose le plus fort rabais. Dans ces conditions, les ouvriers habiles sont nécessairement exclus du chantier, car la réduction consentie par le soumissionnaire est trop considérable pour qu'ils puissent être embauchés à un taux rémunérateur. A cet égard, le congrès est unanime, ce sont là de mauvaises méthodes qu'il faut changer : avilissement des salaires, infériorité de l'ouvrage et des matériaux, voilà les conséquences du système. La discussion se prolonge et il n'est que juste de reconnaître le talent et la compétence dont on fait preuve sur tous les bancs. En sa qualité de membre du conseil du comté de Londres, M. Burns apporte à ses collègues le secours de son expérience; selon lui, la capitale dépenserait chaque année 600,000 livres sterling en travaux, somme énorme où l'ouvrier n'aurait qu'une part dérisoire. Finalement, la réunion enjoint à la commission exécutive de demander qu'aucune entreprise publique ne puisse dorénavant être

confiée à des maisons qui n'accepteraient pas le tarif officiel des salaires reconnus par les *trades-unions;* elle s'élève en même temps contre la pratique des sous-contrats à l'aide desquels certains adjudicataires repassent, moyennant finances, à des individus de moins en moins scrupuleux, les charges et les bénéfices des engagemens qu'ils ont signés. Au cours des débats, il avait été question, comme toujours, des ruraux et des non-unionistes, de tous ceux, en un mot, qui refusent de s'enrôler, pour rester libres de vendre leurs bras à bon marché.

Il était impossible que le congrès ne s'étendît pas longuement sur l'inspection des fabriques. Un délégué de Leicester regrette que le gouvernement n'ait pas encore donné satisfaction aux vœux exprimés par les assemblées précédentes. Il se plaint, non de l'incapacité des surveillans, mais de l'insuffisance de leur nombre. Tout à coup, un mouvement se produit. Une demoiselle, représentant l'Union des ouvrières de la reliure, se lève, demande la parole, et son intervention soulève de chaleureux applaudissemens. Miss Whyte réclame la création d'un personnel de dames inspectrices. Elle voudrait que les ateliers de femmes fussent plus fréquemment visités; les inspecteurs du sexe masculin n'y viennent jamais. « Serait-ce, s'écrie-t-elle aux rires de l'assemblée, parce qu'ils sont trop timides? » Miss Kelly, des tailleuses de Liverpool, lui succède; elle expose ses griefs contre les patrons : les chambres de couture sont trop étroites, on y entasse trop de monde, les heures des repas sont irrégulières. Elle s'associe au désir exprimé par son amie et provoque un redoublement d'hilarité en déclarant qu'il est des plaintes de nature confidentielle dont une femme ne se résoudra jamais à entretenir un inspecteur. Le timbre de la jeune personne est doux et voilé, on l'entend à peine, et M. Burns l'exhorte vivement à confier le soin de parler pour elle à une voix plus puissante. On rit encore quand miss Kelly, se tournant vers le fougueux délégué de Londres, le prie, avec une ingénuité toute féminine, de vouloir bien remplir cet office.

Après une passe d'armes entre les menuisiers et les charpentiers de navires proprement dits, une sorte d'affaire personnelle entre ces deux corps de métier, qui souffrent difficilement de se rencontrer face à face dans les chantiers, le congrès émet le vœu que la direction des machines à vapeur soit réservée aux seuls praticiens ayant obtenu, après examen, un certificat de compétence. M. Swift, de Manchester, rappelle qu'il n'y a pas eu, en 1889, moins de 72 explosions, ayant entraîné la mort de 28 hommes. Une compagnie d'assurances contre ce genre d'accidens a eu 24 cas à régler, parmi lesquels sept étaient dus à la négligence ou à la maladresse des chefs. Au danger permanent qui résulte de l'état actuel des

choses, il oppose la sécurité qu'offre le maniement des engins de la navigation à vapeur, avec son personnel de mécaniciens brevetés. La réunion adopte ses conclusions, se prononce ensuite pour la nomination d'ouvriers techniques aux emplois d'inspecteurs des chemins de fer et revendique, en faveur des matelots, une place dans les tribunaux maritimes.

Restait à l'ordre du jour de la séance la discussion sur les bureaux d'arbitrage dans les conflits entre le capital et le travail. Chose étrange! bien que les plus notables délégués fussent venus témoigner de l'efficacité de ces comités mixtes, l'assemblée paraissait sourdement hostile. Elle semblait nourrir de secrètes préférences pour la force, appuyée, bien entendu, par les ressources des associations. A en croire M. Burns, il fallait imiter l'exemple des frères de Londres, qui avaient décliné, lors de la grève des docks, toute assistance extérieure. Il aurait été facile de lui répondre en rappelant l'intervention acceptée du cardinal Manning, l'action ostensiblement favorable aux grévistes de ce prélat, et, si les faits n'eussent été postérieurs, le congrès de Liège et la sollicitude empressée que le clergé catholique y témoignait aux populations ouvrières. On vote, et la moitié des membres s'abstient. 175 voix seulement contre 25 osent rendre hommage au principe de la conciliation. Les conseils locaux des unions sont invités à s'entendre, pour la préparation d'un projet, avec les chambres de commerce et les fédérations de patrons.

Enfin le jour se lève sur la quatrième réunion de l'assemblée. De toutes parts, on l'attendait avec la plus vive curiosité; les représentans unionistes allaient faire connaître à l'Angleterre et au monde leur avis sur la question palpitante des huit heures légales. Les délégués arrivent lentement en séance; ils semblent nerveux et préoccupés. C'est par la question préalable qu'ils repoussent une proposition à laquelle il y avait lieu de penser qu'ils accorderaient quelque faveur, la création d'une bourse de travail semblable à notre établissement parisien; puis un grand silence s'établit, et M. Marks, de Londres, donne lecture d'une résolution portant que, dans l'opinion du congrès, le moment est venu de limiter à huit heures la journée de tous les métiers, au moyen d'une loi émanant du pouvoir législatif. Il commente sommairement son projet et n'a pas plus tôt fini de parler qu'un délégué des mineurs du Durham, M. Patterson, lit à son tour l'amendement suivant : « Le congrès croit qu'il est de la plus haute importance que la réforme dont il s'agit soit appliquée à celles des professions qui la réclameraient, après entente à cet égard avec les membres de leurs corporations; mais il estime que c'est à lui seul qu'il appartient de poursuivre la

réalisation de ce progrès; ce serait reculer indéfiniment la solution du problème que d'en abandonner au parlement la préparation et l'étude. » — L'orateur sera bref; aussi bien, le règlement ne lui permet pas de donner à sa pensée les développemens que comporterait le débat; d'ailleurs, le siège de chacun est fait. Il se bornera à exposer que les chambres britanniques se recrutent parmi les banquiers, les propriétaires, les lords, les ducs, et que cet ensemble de législateurs ne s'intéresse que médiocrement à la question; au surplus, il y a d'autres considérations en jeu. L'assemblée veut-elle renier les principes de ses fondateurs? Veut-elle jeter bas l'édifice élevé par les ancêtres, détruire l'union de toutes les branches du labeur national? La discussion continue, un peu confuse et heurtée. Des membres prennent successivement la parole pour attaquer ou défendre l'une ou l'autre des deux résolutions en présence. M. Ben Tillett, de Londres, partisan de l'intervention parlementaire, rappelle habilement les divisions et les défiances du vieil unionisme, à l'époque où Bright et Cobden, animés de la plus généreuse initiative, arrachaient aux communes la modification des lois sur les fabriques. Non, ces grands citoyens ne sont pas morts tout entiers; ils ont laissé des disciples : il ne faut pas désespérer des représentans du pays. Mais M. Holmes, parlant au nom de milliers d'ouvriers du tissage, combat énergiquement la motion Marks : « Tant que les conditions du travail sur le continent ne seront pas changées, les industries textiles n'accepteront jamais la limitation obligatoire. Huit heures, soit; obtenez la réforme pour vous et par vous, ne nous l'imposez pas. » A la chaleur de son accent, à la fermeté de son attitude au milieu de l'orage que soulèvent ses déclarations, on sent que l'opposition des tisseurs est irréductible et que le schisme éclatera de ce côté-là. Deux mineurs, également opposés à toute réglementation, expliquent au congrès que, dans le Yorkshire et le Durham, les hommes de leur corporation ont obtenu, sans le secours de qui que ce soit, la diminution rationnelle des heures. Un délégué fantaisiste résume son sentiment en citant le refrain de la chanson populaire :

Eight hours' work, eight hours' play,
Eight hours' sleep, eight bobs a day.
Huit heures de travail, huit heures de récréation,
Huit heures de sommeil, huit shellings par jour.

Cependant, les députés ouvriers, restés jusque-là silencieux, ne veulent pas que la délibération prenne fin sans que leur voix soit entendue. M. Abraham se prononce pour l'action législative; il faut affirmer le principe, dit-il, nous changerons ensuite le parlement

au moyen du bulletin de vote. M. Fenwick, en quelques mots prudens et réservés, fait allusion au côté économique de la question. Un délégué, M. Threlfall, se place au point de vue de la santé publique ; les employés de tramways et de boutique travaillent seize heures par jour; l'assemblée pense-t-elle qu'ils puissent réussir, sans l'assistance d'une loi, à faire cesser cette exploitation scandaleuse? M. Burns n'avait pas encore parlé: « Pour moi, s'écrie-t-il, j'ai reçu des 65,000 mécaniciens que je représente ici le mandat impératif de voter le bill des huit heures. Mes amis et moi, avons eu plus d'une fois recours à des tentatives individuelles pour amener à composition les chefs de certaines industries; nos efforts ont été impuissans, le capital nous a toujours vaincus; la loi que nous demandons rendra l'unionisme plus fort, et s'il faut aller, pour atteindre notre but, jusqu'à la grève générale ou la guerre civile, je n'ai pas peur. » Ces violences ne semblent pas impressionner l'auditoire; on réclame la clôture, le président consulte ses collègues, elle est prononcée par 170 voix contre 104. L'amendement Patterson est ensuite repoussé à 8 voix de majorité seulement, 181 contre 173. Le parti avancé salue ce résultat de ses démonstrations enthousiastes. Les vainqueurs agitent frénétiquement leurs cannes, leurs mouchoirs et leurs chapeaux. De formidables hurrahs montent, s'apaisent et reprennent. Le spectacle est vraiment extraordinaire. Ainsi qu'il arrive dans la plupart des corps délibérans, le succès entraîne les hésitans et provoque des défaillances; la motion Marks est votée par 193 suffrages contre 155.

Les événemens que nous venons de décrire donnaient un intérêt particulier à la séance du lendemain, au cours de laquelle le congrès était appelé à désigner les membres et le secrétaire de la commission exécutive. Dans une réunion privée organisée, le soir du 4 septembre, par M. Burns, les hommes dévoués à sa cause s'étaient juré de n'accorder leurs bulletins qu'à des partisans de ses doctrines. La lutte allait continuer entre les deux fractions de l'assemblée. En attendant, on discute avec calme une proposition relative à la salubrité des ateliers : toute personne désirant ouvrir un établissement de ce genre devra faire connaître par écrit ses intentions à l'inspecteur en chef et lui fournir les informations les plus complètes sur l'industrie qu'elle se propose d'exploiter, sur les arrangemens intérieurs de l'édifice et sur le nombre d'ouvriers qui y seront employés. A la réception de cet avis, le fonctionnaire enverra, dans les six jours, un médecin procéder à une visite sanitaire. Ce dernier s'assurera que les ateliers ont suffisamment d'air et de lumière, que la ventilation y est bonne et que chaque travail-

leur dispose d'un espace de 600 pieds cubiques, au moins. On se met rapidement d'accord sur ces différens points : le comité parlementaire s'entendra avec qui de droit pour l'exécution du projet.

L'élection approche : le président annonce officiellement la retraite de M. Broadhurst ; il est persuadé que le congrès tout entier voudra marquer sa reconnaissance à l'éminent député en lui votant des remercîmens chaleureux. Presque toute la salle est debout, et celui à qui s'adresse cette manifestation paraît confus de l'hommage dont il est l'objet. Il se lève et les applaudissemens partent de tous côtés. Quand il peut parler : « Chers camarades, dit-il, je suis profondément ému de votre bonté. Je vous ai donné ma vie et je ne le regrette pas, malgré les attaques cruelles, méprisables, qu'on a dirigées contre moi quand j'occupais une haute position. On m'a reproché les lacunes de mon éducation, elles n'étaient imputables ni à moi, ni à mes chers parens ; seule, la misère en était la cause. Mais ce sont là des questions personnelles et je ne m'y attarderai pas. Aussi longtemps que je vivrai, je défendrai les droits du travail. Dans toutes les phases de mon existence, que je sois avec le riche ou avec le pauvre, dans un palais ou un cottage, je n'oublierai jamais le peuple dont je suis l'humble représentant... » M. Broadhurst s'arrête, oppressé ; sa voix est altérée, ses yeux s'obscurcissent de larmes... Il reprend : « Vous avez beaucoup fait, ne croyez pas que tout soit fini ; vous avez devant vous un grand avenir, puissiez-vous être guidés par la sagesse et la vérité ! Ah ! je comprends votre ardeur et votre zèle ! Est-il un de nous qui puisse jeter les yeux sur nos grandes villes, contempler le dénûment, le vice et la dégradation qui y règnent, sans être remué jusqu'au fond de l'âme ?.. Je vous quitte avec douleur, j'aurais voulu pouvoir rester. Puisse l'Être suprême qui nous aime tous, qni n'a pas de préférence, demeurer avec vous dans votre grande entreprise ; puisse-t-il vous inspirer de telle sorte que le résultat de vos efforts soit une bénédiction pour les classes ouvrières du monde entier ! » Il a fini au milieu de l'émotion générale ; son éloquence simple et touchante a attendri tous les cœurs. Cent mains calleuses se tendent vers l'ancien sous-secrétaire d'état, on l'entoure, on le félicite, c'est à qui s'approchera de lui, à qui lui témoignera le plus de respect et d'estime. On procède, au bruit des conversations, à la nomination de son successeur ; pendant le vote, on adopte une résolution tendant à améliorer l'aménagement intérieur des bâtimens qui transportent le bétail et un vœu relatif au développement de l'enseignement technique.

Trois candidats étaient en présence pour recueillir la succession de M. Broadhurst, MM. Fenwick, Shipton et Threlfall. Nous avons

déjà présenté le premier au lecteur; c'est un député de Newcastle, une sorte de pasteur laïque qui jouit dans le nord d'une légitime popularité. Bien qu'il ne soit pas opposé à la limitation légale de la journée des mineurs, il ne méconnaît pas les difficultés d'ordre pratique que rencontrerait l'établissement d'un code uniforme applicable à tous les métiers. Au cours d'une vie bien remplie, il a toujours fait preuve de modération et de sagesse. Le second, esprit irrésolu, semble s'être rallié à la dernière heure, et sans grande conviction, au dogme de l'État protecteur. Le troisième ne cachait pas à ses collègues qu'il était un partisan décidé de l'intervention gouvernementale et des mesures votées la veille à une faible majorité. L'assemblée a accordé ses préférences à M. Fenwick, qui a recueilli, au premier tour de scrutin, 171 voix contre 147 à M. Shipton et 76 seulement au délégué le plus radical. Au ballottage, ce dernier se retire, et c'est le représentant du Northumberland qui l'emporte par 197 suffrages; M. Shipton n'en obtient que 181. Ainsi, par une contradiction qui serait inexplicable s'il ne fallait en chercher les raisons dans les scrupules tardifs de l'unionisme, le choix de l'assemblée se portait sur un adversaire à peine déguisé de la réforme chère au congrès, alors qu'un de ceux qui déployaient le plus d'ardeur à la conquérir était complètement distancé par ses concurrens. On retrouve les mêmes inconséquences dans l'élection des membres de la commission exécutive. Les dix élus diffèrent sensiblement d'opinion sur la méthode à employer pour arriver à la réduction des heures. M. Burns, qui ne venait que le treizième sur la liste, ne réussit plus tard à siéger au comité que grâce à la démission de deux modérés qui refusèrent d'y rester et de s'associer à l'élaboration de la loi. Peut-être, en acceptant courageusement leur mandat, eussent-ils servi plus utilement la cause sacrée de la liberté du travail.

Nous passerons rapidement sur les dernières délibérations du congrès. Elles se ressentent de la hâte qui y a présidé, de l'impatience que les délégués avaient d'en finir. M. Tom Mann, de Londres, préconise la création d'ateliers municipaux où les travailleurs inoccupés seraient assurés de trouver de l'ouvrage. Il y a plus de quarante ans on demandait, en France, si nous ne nous trompons, quelque chose de semblable. Sans débats et sur un simple énoncé de la proposition, la motion est votée, malgré les objurgations de M. Holmes, qui s'attend à ce que l'assemblée réclame bientôt aux pouvoirs publics le soleil et les étoiles. M. Burns voudrait mettre en quarantaine tous ceux qui refusent de se courber sous le joug de l'unionisme. Il n'accordera désormais sa protection qu'aux arma-

teurs, aux compagnies de chemins de fer et de tramways, aux industriels de tout genre et de toute espèce qui feront à leurs hommes des conditions raisonnables; les récalcitrans seront impitoyablement *boycottés*. La presse n'est pas ménagée : malheur aux journaux qui n'accepteront pas l'échelle officielle des salaires des typographes, leurs reporters ne seront plus admis aux meetings ouvriers. Ces folies et d'autres encore sont couramment débitées, ne soulevant, çà et là, que de trop rares protestations. Quelques heures avant la clôture, on s'attaque encore à ces malheureux paysans, dont l'indiscipline est pour les *unskilled labourers* une menace perpétuelle. On essaiera de les ramener au bien, c'est-à-dire de les enrégimenter. Il ne faut plus qu'en pleine crise leurs masses ennemies affaiblissent la résistance en se portant au secours des patrons. Le comité parlementaire est formellement invité à se livrer à d'actives démarches à cet égard. De quelles besognes ingrates ne l'a-t-on pas déjà chargé! Il devra également représenter au gouvernement que le travail dans les prisons cause à certains spécialistes des pertes appréciables, et que c'est là une concurrence dont il faut immédiatement arrêter les progrès. Un vœu sur la hauteur et la largeur des passages souterrains dans les mines est ensuite mis aux voix et adopté. La session est close; les délégués adressent à leur président des remercîmens unanimes. M. Matkin exprime l'espoir que les résolutions du congrès auront passé de la théorie à la pratique lorsque la prochaine réunion s'assemblera, en 1891, à Newcastle; peut-être est-ce aller un peu vite, mais nous nous inclinons volontiers devant cette assurance confiante, sans réussir à la partager.

III.

Le samedi 6 septembre, les habitans de Liverpool ont été témoins d'une cérémonie imposante : les sociétés ouvrières avaient organisé, en l'honneur de leurs hôtes, une immense procession d'environ soixante mille hommes. Les cinq sections des unions locales y ont pris part, c'est-à-dire les travailleurs des docks (marins et chauffeurs compris), les charpentiers, les imprimeurs, les mécaniciens, les métiers divers. Chaque groupe était précédé d'une musique; les manifestans portaient des drapeaux, des bannières, des oriflammes où figuraient, en gros caractères, des devises symboliques et des inscriptions de toutes sortes. Avec ses quais, ses larges voies et particulièrement la longue rue qui, sous des noms différens, descend des hauteurs de la ville à la rivière, le grand port du Lancashire semblait désigné pour être le centre d'une co-

lossale démonstration. Elle a eu lieu : le cortège a traversé sans encombre les principaux quartiers, s'arrêtant, de temps à autre, aux places ou aux carrefours, pour y entendre un orateur populaire. A la nuit, la cité reprenait son aspect accoutumé; les délégués bouclaient leurs malles et se dispersaient aux quatre coins du royaume-uni.

Ils retournaient chez eux. Qu'allaient-ils dire à leurs commettans et comment rendraient-ils compte de leur mandat? Sans doute, ils avaient voté quelques propositions utiles, et leur bonne volonté n'était pas en cause. Mais parmi les innombrables questions qu'ils s'étaient flattés de résoudre, quand il faudrait séparer le bon grain de l'ivraie, combien resteraient dignes de l'attention des législateurs ou de l'État! Les vieux unionistes qui assistaient, avec une tristesse qu'ils n'essayaient pas de dissimuler, à la dernière séance du congrès, sentaient confusément qu'une institution, jusque-là puissante et honorée, venait de recevoir un coup sérieux. Ils plaidaient les circonstances atténuantes. Ils croyaient, et nous croyons volontiers comme eux, que le tumulte, les conflits personnels, la surexcitation générale, avaient altéré le sang-froid et la clairvoyance ordinaires des travailleurs britanniques. Il n'est pas rare, en effet, que des hommes habituellement sensibles au raisonnement et dociles à la voix de la sagesse perdent tout à coup, lorsqu'ils délibèrent en grand nombre, tout discernement et toute mesure. Il serait donc injuste d'associer l'œuvre entière des unions à la réprobation méritée que quelques extravagances ont encourue. Nous ne voyons aucune raison déterminante pour qu'on refuse, à l'avenir, tout crédit aux débats ou aux décisions de ces sociétés. N'oublions pas qu'un parlement ouvrier est essentiellement sujet à l'erreur, et qu'on a vu des assemblées où l'instruction et le niveau social étaient autrement élevés, se rallier à des programmes économiques, ou autres, dont la modération et la science n'étaient pas toujours les principales qualités.

Nous ne reviendrons pas sur la lutte des deux écoles, sur l'influence redoutable que le nouvel élément socialiste possède déjà dans certains milieux. Ceux qui ont bien voulu suivre avec quelque attention le développement de ce récit se rappelleront ce que nous avons dit de l'incorporation des masses turbulentes dont la haute main se fait déjà sentir dans la conduite des associations. Nous nous bornerons à examiner, avant de clore cette étude, les deux points dont la discussion a soulevé le plus de passions et d'orages, nous voulons parler du maximum des huit heures et de l'attitude des unionistes vis-à-vis des non-affiliés. Il est un fait digne de remarque, c'est que le congrès n'a pas abordé une seule fois le

côté économique de la première de ces questions. Ceux qui réclamaient avec le plus d'insistance la solution qui a prévalu se contentaient de mettre en avant leurs convenances particulières, comme si leur propre bien-être ne dépendait pas, avant tout, de la prospérité générale. A leurs yeux, la loi était un remède à tous les maux, une panacée universelle ; la production ne diminuerait pas, le capital ne serait pas atteint dans sa source ; quant à la concurrence étrangère, elle ne comptait pas. Qu'importaient les observations et les reproches des représentans des industries textiles? Et, cependant, que d'objections se seraient présentées en foule à des esprits moins prévenus ! Aujourd'hui, les patrons ne sont pas plus que les ouvriers des agens indépendans; la prudence leur interdit l'absolutisme et l'intransigeance économiques. Au-dessus et à côté d'eux, des facteurs nouveaux et inattendus surgissent, se meuvent et influent sur les conditions générales du travail. Les manufactures anglaises n'ont plus la prétention d'être les maîtresses du monde; elles ont des rivales aussi bien outillées qu'elles, protégées en outre par des tarifs de douane. La France, l'Allemagne, la Belgique, sont devenues des concurrentes formidables ; les États-Unis, l'Inde même, tendent à supplanter dans l'extrême Orient les célèbres cotonnades de Manchester. Voici le *bill* Mac Kinley, dont l'application restreindra, pendant quelque temps au moins, l'activité des ateliers du pays. Il faut découvrir de nouveaux débouchés, trouver des cliens, écouler la marchandise, vivre en un mot ; le moment était-il bien choisi pour parler de se croiser les bras? Au surplus, dans cette multiplicité d'entreprises que les capitaux britanniques créent un peu partout, docks, ponts, chemins de fer, canaux, approfondissement du lit des rivières, quelles sociétés consentiraient à se lier les mains, quels chefs d'industrie s'assujettiraient à régler leur production, à l'enfermer dans des limites connues d'avance et à n'exercer, par conséquent, sur l'ensemble des affaires qu'une influence insignifiante? Mais ce n'est pas à nous qu'il incombe de faire toucher du doigt à nos voisins les vices d'un système qui les affaiblirait promptement, à supposer qu'ils l'adoptassent. La vérité est que, s'il y a un coin de la terre où toute réglementation de ce genre est impossible, c'est la Grande-Bretagne; nulle part la réforme ne rencontrera plus d'opposans. Le peuple anglais n'oubliera pas qu'il doit à l'initiative privée, à la faculté de travailler comme il l'entend, le plus clair de sa richesse et de sa force.

Que dire, enfin, de cet acharnement que mettent les violens du parti à poursuivre les malheureux qui, pour des raisons dont ils sont seuls juges, refusent de s'enrôler sous la bannière du nouvel

unionisme? Compromettre un ouvrier aux yeux de ses camarades, l'empêcher de gagner sa vie, le représenter aux yeux de tous comme un paria qu'on renvoie et qu'on chasse, simplement parce qu'il exprime le désir de rester libre, c'est là un procédé bien étrange, bien inhumain. A cet égard, la dernière grève de Southampton a mis en relief des faits profondément regrettables. Récemment, à Liverpool, l'Union des marins et des chauffeurs adressait aux officiers d'un vapeur deux lettres d'intimidation qui ont été produites devant une cour de police. Le bureau de ces sociétés déclarait au capitaine du bâtiment qu'il avait appris avec surprise que des individus n'appartenant pas à la corporation étaient employés à bord; si ce scandale continuait, on prendrait les mesures nécessaires pour arrêter les opérations de chargement. Les *dockers* de la capitale vont plus loin encore; non contens de n'admettre au quai que des affiliés, ils aspirent à bâtir, à leur profit, une chapelle d'un genre nouveau dont la porte ne s'ouvrirait même plus aux égarés que le repentir aurait touchés. Travailleurs harassés, qui avez erré pendant des heures entières dans les rues, dont la femme et les enfans meurent de faim : allons, faites pénitence, recevez avec respect les insignes de l'Union et suppliez vos frères de vous laisser pénétrer dans le sanctuaire! On vous répondra qu'il n'est plus temps, que l'association est fermée, que les salaires, les augmentations possibles, les bénéfices du métier, le pain quotidien, sont l'apanage de quelques privilégiés. N'objectez pas que d'aussi incroyables fantaisies sont directement opposées à l'intérêt professionnel bien compris, que les ouvriers inoccupés grossissant en nombre, l'échelle des prix baissera partout, suivant l'éternelle loi de l'offre et de la demande; vous ne serez pas écoutés, et, si une âme compatissante ne prend pas en pitié vos souffrances, vous n'aurez plus qu'à vous diriger lentement vers le *workhouse*, refuge suprême des désespérés.

Au cours du mémorable congrès de 1890, on a bien souvent invoqué la fraternité; on en a parlé à tout propos, on s'en est servi comme d'un argument irrésistible pour prêcher l'union et la concorde. On n'avait oublié qu'une chose, c'est que la véritable fraternité n'est ni jalouse ni haineuse, et que, loin de distinguer entre les hommes, elle ouvre généreusement ses bras à tous dans un même sentiment de confiance et d'amour.

JULIEN DECRAIS.

REVUE MUSICALE

Ouverture du Théâtre-Lyrique (Eden-Théâtre) : *Samson et Dalila*, opéra en 3 actes, paroles de M. Ferdinand Lemaire, musique de M. Camille Saint-Saëns; *la Jolie Fille de Perth*, opéra comique en 4 actes, paroles de MM. de Saint-Georges et Adenis, musique de Georges Bizet.

Si, comme dit M. Homais, j'étais le gouvernement, savez-vous ce que je ferais? Je retirerais une centaine de mille francs à l'Opéra pour le punir. — De quoi? — Mais simplement de ne pas jouer certaines œuvres et d'en jouer d'autres. Et j'enverrais cette liasse de billets de banque, en témoignage d'estime artistique, à M. Verdhurt, qui vient d'inaugurer le Théâtre-Lyrique par *Samson et Dalila*. Cette salle, décidément, ne fait que de mauvais tours à celle d'à côté : après *Lohengrin*, *Samson;* une belle œuvre de plus chez le voisin; encore une soirée aussi honorable pour un théâtre privé qu'humiliante pour le premier, soi-disant, de nos théâtres officiels. Oui, c'est une vraie honte que, depuis quinze ans, l'Opéra n'ait pas daigné ajouter à son vieux répertoire une œuvre d'aussi grande allure, et que les directeurs de notre Académie (!) de musique laissent à leurs moins riches, mais plus artistes confrères de Nantes ou de Rouen le soin de nous révéler des *Roi d'Ys* ou des *Samson*. Encore s'il s'agissait d'inconnus! Mais un Saint-Saëns! Il y a deux ou trois ans, certaine symphonie en *ut* mineur a fait un bruit qui a dû venir aux oreilles mêmes de MM. Ritt et Gailhard. C'était peut-être le cas de rendre, par le théâtre et par le concert, le même honneur en même temps à deux œuvres égales, aux deux œuvres maîtresses d'un maître. Pas un musicien qui ne connaisse la partition, déjà ancienne, de M. Saint-Saëns, qui ne l'ait signalée et réclamée vingt fois. La direction n'a donc pas l'excuse de l'ignorance. — Les interprètes étaient faciles à trouver : Mlle Richard, M. Jean de Reszké, M. Lassalle, M. Delmas, tous alors de la maison. Enfin, suprême avantage de cette musique, on peut la chanter pour rien : en costumes de laine, dans un

décor quelconque. Ils ne manquent pas à l'Opéra, les décors d'Orient, puisqu'on a mis des palmiers jusque dans *Lucie de Lammermoor*. La direction n'a donc pas l'excuse de l'économie.

Mais que sert de récriminer, de ranimer l'éternelle et inutile querelle? Au fond, y a-t-il même une querelle? Non, puisque le public continue d'aller à l'Opéra et les directeurs de l'administrer. Au lieu de *Samson*, de *Lohengrin*, d'*Orphée*, d'*Alceste*, des deux *Iphigénie* et d'*Armide*, de *Fidélio*, d'*Euryanthe*, des *Troyens* (je cite au hasard), on donne *le Rêve*, et il n'y a pas un abonné de moins. C'est donc que tout le monde est content, et nous avons mauvaise grâce à nous plaindre.

Samson et Dalila, disait-on naguère et l'autre jour encore, ce n'est pas du théâtre. — Alors, parce que M. Ritt a dirigé autrefois l'Ambigu, il n'y aura de théâtral que les *mélos* du boulevard. Il faudra chercher l'idéal du drame lyrique dans les feuilletons de Dumas père, subir éternellement les Guise et les Valois, Catherine de Médicis, les seigneurs en pourpoint, les dames de la cour, les conspirations et les cortèges; refaire à jamais la copie ou la caricature des chefs-d'œuvre que l'opéra historique a produits et qui l'ont momentanément usé. Quoi! ce n'est pas un drame, l'histoire de Samson? Aimer une Dalila, être livré par elle; avoir les yeux brûlés, tourner une meule et, dans une orgie, s'ensevelir avec ses ennemis sous les débris d'un temple qu'on a fait crouler de ses propres mains, tout cela n'arrive pourtant pas à tout le monde. Fallait-il donc que le librettiste fît plus encore et nous montrât les autres épisodes bibliques : le mariage de Samson (car il était marié) et l'étrange conduite de son beau-père (voir le récit de l'Écriture), et la mâchoire d'âne, et les trois cents renards attrapés par le juge d'Israël, attachés queue à queue avec une torche allumée entre deux et lâchés en cet appareil à travers la moisson des Philistins?

Il est au contraire excellent, le livret de *Samson*, et supérieur à tous ceux qui furent depuis donnés à M. Saint-Saëns. L'auteur, un amateur, je crois, et en tout cas un inconnu, trouva du premier coup un de ces sujets qui, par la simplicité, la clarté, la brièveté, conviennent le mieux à la musique et lui ouvrent le champ le plus étendu. Ce qu'elle demande, la musique, on ne saurait trop le répéter, c'est beaucoup moins une intrigue qu'une action, et une action surtout intérieure, qui mette aux prises un petit groupe de personnages, un petit groupe de sentimens élémentaires, mais essentiels, de ceux qui font la substance de l'âme et, par conséquent, celle de l'art aussi. Il ne faut pas qu'ils soient nombreux, encore moins compliqués et subtils; il suffit qu'ils soient profonds.

Voilà les conditions principales d'un bon livret. Il en est de secondaires, utiles encore, telles que la couleur locale. Les unes et les autres se rencontrent dans l'histoire de Samson, dans cet exemple, un des plus vieux et des plus pathétiques qui soient, de la trahison féminine.

Le sujet était digne de la musique autant que de la poésie, et peut-être n'a-t-on pas oublié quels vers il inspira jadis, quelle imprécation contre la femme, éternelle menteuse d'amour. Jamais des lèvres d'homme n'en ont proféré de plus âpre, de plus désespérée, fût-ce les lèvres de Musset dans cette nuit d'octobre, confidente de sa douleur :

Éternel, Dieu des forts, vous savez que mon âme
N'avait pour aliment que l'amour d'une femme,
Puisant dans l'amour seul plus de sainte vigueur,
Que mes cheveux divins n'en donnaient à mon cœur.
Jugez-nous. — La voilà, sur mes pieds endormie ;
Trois fois elle a vendu mes secrets et ma vie,
Et trois fois a versé des pleurs fallacieux
Qui n'ont pu me cacher la rage de ses yeux,
Honteuse qu'elle était, plus encor qu'étonnée
De se voir découverte ensemble et pardonnée,
Car la bonté de l'homme est forte, et sa douceur
Écrase en l'absolvant l'être faible et menteur.
. . . . . .
Il dit et s'endormit près d'elle jusqu'à l'heure
Où les guerriers, tremblant d'être dans sa demeure,
Payant au poids de l'or chacun de ses cheveux,
Attachèrent ses mains et brûlèrent ses yeux (1).

Le voilà, chanté par une voix après laquelle on serait tenté de se taire, le sujet de *Samson*. Le voilà, livré dès les premiers siècles du monde, le combat qui se livrera jusqu'aux derniers. Les voilà, fixées à jamais en deux types impérissables, la faiblesse des plus forts et la perfidie des plus belles. Relisez le poème, et puis allez entendre l'opéra : l'un et l'autre sont du même ordre : du premier.

L'œuvre de M. Saint-Saëns est avant tout une œuvre forte, fière et droite, comme un chêne. Les sentimens, l'expression, tout y est robuste et d'une touche qui pas une fois ne tremble ou ne mollit. Samson, Dalila chantent en personnages plus grands que nature, chez qui seraient concentrées et portées à leur paroxysme quelques-unes des passions humaines : l'amour, la haine, le patriotisme, la foi. Voilà les quatre principaux traits de la partition, marqués d'un bout à l'autre en empreintes profondes. Samson paraît, et, dès les premiers mots de son premier récit, on reconnaît en lui le géant de la Bible, l'athlète divin. Son peuple est à terre. De quelle main, de quelle voix il le relève! Elle est superbe, l'exhortation du juge d'Israël, modèle d'éloquence patriotique et sacrée ! Elle commence avec autorité, mais non sans douceur. Les Hébreux ne répondant que par de lâches soupirs, une colère sainte envahit le jeune chef. L'orchestre bouillonne et gronde ; un motif mystérieux des cors y fait passer la promesse, la me-

(1) A. de Vigny, *la Colère de Samson*.

nace, et l'une et l'autre éclatent ensemble dans l'admirable péroraison : *Implorons à genoux le Seigneur qui nous aime*, cantique enthousiaste que les harpes réveillées de Sion portent sur leurs ailes. Même lyrisme dans l'anathème que dans la prière, témoin la superbe invective de Samson contre le satrape Abimélech. Il y a là des gammes sifflantes qui soulèvent la voix du héros, et lancent l'insulte comme avec une fronde. Aussi bien, tous les personnages ont ici des proportions grandioses, et le grand-prêtre de Dagon est à la hauteur de son ennemi. Il chante, à la honte des Juifs et de leur Dieu, un air que Bach et Hændel auraient écrit. Voilà les maîtres auxquels dans *Samson*, comme dans le *Déluge* et la *Lyre et la Harpe*, deux belles œuvres encore, M. Saint-Saëns fait le plus souvent penser. Il a leur solidité, leur carrure, leur santé musicale avec leur souffle égal et fort. Il a même parfois leur sévérité, qu'on peut trouver un peu didactique pour la scène, ou plutôt pour la salle. S'il fallait (on dit qu'il le faut toujours par crainte des dieux jaloux), s'il fallait mettre une sourdine à l'éloge, ce serait celle-là. La moyenne des auditeurs (je parle en leur nom seulement) reprochera peut-être à cet opéra certaines allures d'oratorio, un peu trop de chœurs hébreux au premier acte, un peu trop de style fugué. Mais ce style est si pur, si ferme! Un souffle tellement biblique anime tous ces psaumes de colère et de douleur, tous y compris le premier, chanté derrière la toile et qui se déroule au loin, triste et monotone comme les eaux du fleuve étranger! Quand le public daignera-t-il arriver exactement au théâtre et faire à une introduction comme celle-ci l'honneur de sa présence et de son attention?

La grandeur, toujours et partout la grandeur. Grand dans la prière et le courroux au premier acte, au second, Samson ne le sera pas moins dans la passion et la faute; au troisième, dans le repentir. Prisonnier, aveugle, attelé à la meule infâme, humilié dans son cœur et dans ce corps même qui a fait sa gloire et sa honte; insulté par celle qui l'a livré, par le grand-prêtre et par la populace, sourd aux outrages et sans détourner de son crime le regard intérieur de son âme, il trouvera pour confesser son péché, pour le détester devant l'Éternel qui l'a puni, de sublimes accens de contrition, et son cantique de pénitence égalera, s'il ne les dépasse, ses hymnes de victoire et d'orgueil.

Plus belle et plus tragique encore est la figure de Dalila. Non-seulement la sensualité, mais la fierté même et la noblesse, toutes les forces et toutes les grâces, la puissance avec le charme de l'amour sincère, elle a tout volé, tout prostitué au service de ses traîtresses amours. Héroïne de perfidie et de crime, c'est une héroïne encore. Prenez dans la partie amoureuse du rôle les deux pages capitales : le grand air du premier acte et le grand duo du second, vous n'y trouverez pas une défaillance: rien de faible ou de mesquin, nulle trace de mièvrerie ou de fadeur. On n'enchaîne pas les lions avec des fleurs. Aussi dans la

tendresse de Dalila, quelle intensité, et sur la robuste poitrine de Samson, quelle accablante pesée d'amour! La voici, parée comme une idole impure. Elle s'avance à la rencontre du guerrier : — *Je viens*, chante-t-elle, *célébrer la victoire de celui qui règne en mon cœur*, — et déjà l'oreille est caressée, l'âme troublée par des notes savoureuses, les plus belles peut-être de la voix féminine. Le musicien en savait la toute-puissance quand il a écrit le rôle pour *mezzo-soprano*. *Printemps qui commence*, murmure la courtisane hardie, et la strophe commence, en effet, avec la douceur du printemps. Peu à peu la mélodie descend plus profonde et plus âpre. Elle semble se ramasser sur elle-même; en deux ou trois assauts, portée par l'unisson des violons qui double son élan, elle remonte, et du sommet où ils sont parvenus ensemble, l'orchestre et la voix retombent et ruissellent en nappes largement épanchées.

Ceux qui parfois accusent M. Saint-Saëns de sécheresse ne connaissent donc pas ces pages-là! Ils ignorent aussi le grand duo, l'un des plus beaux parmi les beaux duos amoureux. Le second acte de l'opéra appartient tout entier à Dalila; du commencement à la fin elle occupe le théâtre et le remplit : de sa haine dans le duo avec le grand-prêtre; de son mensonge d'amour, dans le duo avec Samson. — M. Saint-Saëns manquer de passion et de tendresse! — Encore une légende qui va tomber, j'espère, quand le public, le grand et le vrai public de bonne volonté et de bonne foi, aura entendu les deux admirables strophes de Dalila aux bras de son amant. Je ne connais pas en musique d'inspiration plus chargée de volupté et plus chaude d'amour. Après cette page admirable et admirable pour tous, pour les simples comme pour les docteurs, traitera-t-on encore M. Saint-Saëns de savant et de mage? La foule ne viendra-t-elle pas à ce grand musicien? N'aura-t-elle pas enfin pour lui mieux que du respect, du respect mêlé de crainte? Aucun n'est plus accessible; aucun ne répand plus de rayons et de clartés. Nulle mélodie n'est plus copieuse que la sienne, plus chantante et plus expressive. Où trouver une fin d'acte plus tragique que la péroraison de ce duo gigantesque commencé dans les premières douceurs d'un soir d'Orient et qui s'achève à la lueur des éclairs, au grondement de la foudre?

Et comme les caractères musicaux se suivent sans jamais s'égarer ou se démentir! Il y a de la force jusque dans la faiblesse de Samson, jusque dans son effroi devant les fureurs de sa maîtresse. Quand tous les violoncelles l'accompagnent et se débattent avec lui contre la tentatrice, leur timbre vibrant donne à sa douleur l'accent d'une âme encore virile, alors même qu'elle va défaillir.

Les paysages enfin, comment le musicien les a-t-il rendus? Avec autant de puissance que les personnages, mais naturellement avec plus de sobriété. Il s'est gardé surtout, dans un sujet plus humain encore

et moral que descriptif, de l'exotisme de pacotille, de cette couleur prétendue locale, aussi facile et commune aujourd'hui dans la littérature et l'art que sur les cheminées bourgeoises le bibelot d'Orient à bon marché. La nature pourtant a ici sa place et sa valeur : une valeur toujours dramatique en ce sens qu'elle s'ajoute à l'action et complète les personnages. Ainsi, au second acte, l'orage du ciel accompagne ce que nous n'oserions plus, avec Chateaubriand, appeler l'orage du cœur. Au premier acte, avant l'hymne d'actions de grâces des Hébreux, pour illuminer le ciel où va monter leur prière, une progression d'accords transparens et doux répand sur la campagne toutes les clartés et tous les sourires de l'aurore. Un peu plus loin, quelle douceur d'avril dans le chœur des jeunes Philistines! Et ce premier air de Dalila, quel brise il apporte de la fraîche vallée où la courtisane promet au jeune homme qu'elle ira l'attendre à la chute du jour! Elle s'éloigne sans quitter Samson des yeux, de ses yeux humides d'amour; le rythme qui règle sa perfide retraite s'amollit, s'égrène en triolets tremblans. La mélodie se retire, elle aussi, mais à regret, note par note, comme désireuse d'être retenue, et quand elle s'est évanouie, on croit respirer encore un parfum qu'elle aurait laissé derrière elle. Enfin, au second acte, entre les deux duos, après la sortie du prêtre, avant l'arrivée de Samson, tandis que Dalila, rêveuse et déjà impatiente, appuie son front au portique fleuri de sa demeure, écoutez l'orchestre. Écoutez-le encore un peu plus tard, quand il accompagne la seconde strophe d'amour : *Ainsi qu'on voit des blés les épis onduler;* il frissonne, j'allais dire il embaume comme la brise même d'Orient :

Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.

Plus on entend, plus on relit cette partition, plus elle paraît belle et complète. Autant que par la puissance elle s'impose par la clarté, par l'ordre, la méthode et la raison, et par là surtout elle est dès aujourd'hui classique. Quinze ans et plus n'en ont pas troublé les proportions harmonieuses, l'équilibre et cette belle ordonnance que les Grecs appelaient l'eurythmie. Œuvre classique, disons-nons, conçue dans l'esprit, écrite dans le style des maîtres d'autrefois, avec la même concision, la même fermeté, le même respect pour les deux grandes lois, trop oubliées aujourd'hui, du rythme et de la tonalité. On peut prendre au hasard une page, une phrase même de *Samson*, fût-ce la plus passionnée, la plus scénique : elle est fondée sur le roc; en elle rien ne porte à faux, rien ne flotte ou ne penche. Qui voudrait toucher du doigt le trait d'union entre l'art des grands classiques et celui d'un

Saint-Saëns n'aurait qu'à suivre attentivement, par exemple, le début du duo entre le prêtre et Dalila :

La victoire facile
Des esclaves hébreux
Leur a livré la ville, etc.

On ne saurait trop recommander ce passage aux amateurs intelligens et de bonne volonté, fidèles au passé, mais curieux du présent, de l'avenir même, pourvu que celui-ci leur fasse quelques avances et leur donne ses raisons. Qu'ils écoutent les deux strophes en question. Ils les comprendront d'emblée. Du premier coup, ils en saisiront la grandeur et la passion tout ensemble, la vigueur, mais la rigueur aussi. Ils reconnaîtront aisément qu'on ne pouvait enfermer le discours du grand-prêtre dans une période musicale plus franche et plus carrée, l'appuyer d'un orchestre plus tumultueux et pourtant plus discipliné, faire retomber sur la note finale l'accompagnement et la mélodie avec plus d'exactitude et d'aplomb.

Même forme classique (décidément il n'y a pas d'autre mot) dans le finale du troisième acte ; voilà bien l'union rêvée de la symphonie et du théâtre. Les Philistins célèbrent autour de l'autel de Dagon leur triomphe et leur dieu. Le grand-prêtre et Dalila entonnent les premiers un cantique à deux parties, écrit en canon ; en même temps le quatuor attaque un motif d'une rudesse un peu archaïque, et sur cet axe, qu'on sent inébranlable, orchestre et voix se mettent à tourner. Le double thème se développe par imitations successives. Le peuple répond aux deux chorèges par une psalmodie très douce, à laquelle des séries d'accords parfaits donnent l'expression tout orientale d'un mysticisme impassible, presque hébété. Peu à peu, le tournoiement s'accentue et s'accélère ; un vertige religieux gagne la foule. La spirale mélodique enroule à l'infini ses anneaux de plus en plus élargis : elle se creuse en un tourbillon où les voix, les instrumens viennent s'engloutir, où les notes invinciblement attirées se précipitent, pour se heurter au centre toujours immobile du gouffre sonore et rejaillir comme des fusées d'écume en gammes étincelantes.

Jamais de bornes, mais toujours des bases, a dit un maître. Le musicien qui réunit une telle science et une telle inspiration pourrait prendre cette devise ; elle convient à son audace et à sa prudence.

Maintenant veut-on savoir à quelle école appartient l'œuvre de M. Saint-Saëns, de quel système elle relève ? D'aucun et de tous. Le *leitmotiv* par exemple, le procédé à la mode, est employé dans *Samson*, mais avec réserve, avec plus de discrétion même que dans les nouvelles œuvres du maître. La trame d'*Ascanio* est tissée de motifs conducteurs autrement nombreux et subtils, autrement dis-

simulés aussi. On n'a, pour s'en assurer, qu'à lire la très curieuse notice récemment consacrée à la dernière partition de M. Saint-Saëns (1). Après l'avoir lue, il est bon de réentendre *Ascanio*, puis *Samson*, et les différences s'accusent. *Samson* est d'une touche beaucoup plus sommaire et plus large, moins poussé dans le détail ingénieux, amusant, comme on dit en style d'atelier. On pourrait toutefois cataloguer aussi les *leitmotive* de *Samson;* le compte en serait plus court et plus facile à faire, voilà tout. Mais qu'importent les procédés ? M. Saint-Saëns n'est l'esclave d'aucun; il leur commande à tous. Nulle œuvre plus que *Samson* n'atteste chez le grand artiste une plus magnifique liberté, une aisance plus souveraine. Les idées y sont toujours de première qualité et de première grandeur; idées véritables, idées entières surtout et non pas ébauches ou reliefs d'idées. Le compositeur les expose, les développe et ne les abandonne qu'après en avoir tiré tout ce qu'elles pouvaient donner, et elles donnent beaucoup, les idées d'un Saint-Saëns. Rappelez-vous seulement ce qu'il a fait du motif de Dalila: *Réponds à ma tendresse.* Chanté d'abord à pleine voix, il s'insinue à l'orchestre dans lequel il circule durant la seconde phase du duo; au troisième acte, il revient encore, mais de voluptueux il s'est fait ironique, outrageant: c'est un soufflet après un baiser.

Quant à l'orchestration, nous ne finirions pas, si nous entreprenions de la louer selon tous ses mérites. Elle est simplement parfaite; oui, très simplement, sans préjudice d'une richesse et d'une souplesse incomparables. En elle, jamais d'encombrement ni de lourdeur; elle flotte comme l'air, elle coule comme l'eau. M. Saint-Saëns joue de l'orchestre avec autant de précision, de fluidité, de délicatesse, qu'il joue du piano; mais de plus avec un moelleux, une plénitude douce que même sous ses doigts ne comporte pas le plus ingrat des instrumens. Avec M. Saint-Saëns, jamais de dissidence à craindre, jamais de fausses relations entre les trois grandes familles instrumentales : les cordes, les bois et les cuivres; le maître sait tous les secrets de leurs sympathies et de leurs répugnances. Non-seulement, il excelle à distribuer les groupes sonores, mais il connaît à fond les facultés expressives des timbres; une note de hautbois ou de cor, une envolée de harpes lui suffit pour indiquer un sentiment ou une sensation.

En somme, la partition de M. Saint-Saëns occupe une des toutes premières places dans notre musique contemporaine. Il n'est peut-être pas mauvais pour elle, sinon pour nous, qu'elle ait un peu et même beaucoup attendu. Elle prend ainsi d'emblée son rang définitif. Si aujourd'hui nous regardons un peu loin, à vingt ans en arrière, bien des œuvres s'effacent à l'horizon; la nuit s'étend sur la plaine, et dans

(1) Notice sur *Ascanio*, par M. Charles Malherbe, 1 vol.; Fischbacher, 1890.

les bas-fonds il fait noir. Mais quelques sommets émergent de l'ombre et brillent encore : *Samson* est de ceux-là.

Le théâtre qui vient de représenter un tel ouvrage mérite de vivre, et nous espérons fermement qu'il vivra.

L'interprétation de *Samson* a été fort satisfaisante. M. Talazac a mis une onction touchante dans l'admirable mélopée du prisonnier aveugle. La belle voix et le beau style de M. Bouhy, enfin reparu sur une scène parisienne, donnent le relief le plus vigoureux à la figure du grand-prêtre. L'orchestre est bon et bien conduit ; les chœurs surtout sont de premier ordre. Impossible de souhaiter plus de fraîcheur et de justesse, plus d'ensemble, d'entrain et de discipline, une plus fidèle observation des nuances. Tenez-vous tout cela pour dit, mesdames et messieurs de la maison voisine. Quant à Mme Rosine Bloch, qui rentre au théâtre après dix ans d'absence, nous l'avons gardée pour la fin parce qu'elle s'est gardée, elle aussi, pour la fin. Ce n'est pas une résurrection ; c'est une révélation. Elle n'avait jadis ni cette intelligence, ni ce goût, ni cette diction lyrique. Mais qu'importe jadis : elle a tout cela maintenant.

Ce n'est pas l'envie qui nous manque, mais le loisir, d'insister sur *la Jolie Fille de Perth*, qui fait au Théâtre-Lyrique les lendemains de *Samson et Dalila*. Elle est loin de tenir dans l'œuvre du maître à jamais regretté la même place que *l'Arlésienne* et *Carmen ;* mais elle y tient sa place pourtant. Partition fort inégale, soit, mais non pas sans mérites ; fatiguée, mais non pas morte. Elle est coupée à l'ancienne mode, et je le lui pardonne volontiers ; car il y a eu des chefs-d'œuvre immortels coupés à cette mode-là, et il y en aura peut-être encore. Elle a des rides, et je les lui pardonne aussi : vingt-trois ans, c'est un grand âge en musique par le temps qui court. (Oh ! oui, il court véritablement.) On y trouve çà et là des pages banales, vulgaires, soit ; il faut encore, il faut toujours lui pardonner parce qu'on y trouve aussi des pages charmantes et une page admirable, parce que cette œuvre enfin, sans être plus qu'une promesse, en était une véritable, qui fut depuis glorieusement tenue. *La jolie fille de Perth* trahit surtout la double influence de l'école italienne et d'Halévy, le maître de Bizet. Une phrase, fort touchante d'ailleurs, chantée au troisième acte par l'héroïne : *Hélas ! au printemps de la vie,* rappelle de très près une phrase célèbre de Rachel, dans *la Juive*. Le quatuor du premier acte : *Que fait ici cette inconnue?* délicieusement écrit pour les voix, le grand finale du troisième acte, sont traités selon la formule, l'un de Verdi, l'autre de Donizetti. On retrouve d'ailleurs plus d'une fois dans la partition cette note de sensibilité qui sauvera de l'oubli les belles pages de *Lucie*. Le Bizet de 1867 avait déjà beaucoup de talent ; il allait avoir du génie : une scène l'annonce ; c'est la scène d'ivresse, à la fin du second acte. L'adorable danse bohémienne, le petit duo à la Mozart, dont

l'accompagnement mélodique, intercalé dans une suite d'orchestre sur *l'Arlésienne*, a charmé cent fois le public des concerts, le chœur célèbre de la Saint-Valentin, aussi frais que les chœurs de *Mireille*, sont de très jolies choses ; la fin du second acte est une chose superbe.

Ralph, l'apprenti, aime Catherine, la fiancée de son ami Henry Smith. Il l'aime en secret, sans espoir, et pour oublier il boit. C'est la nuit, devant la maison de la jeune fille ; nuit du Nord, humide et voilée. Henry, que Catherine a querellé la veille, vient le premier chanter sous son balcon. Simple sérénade, dira-t-on. Oh! non, pas si simple; si étrange, au contraire, que la situation théâtrale même ne suffit pas à en justifier l'indicible mélancolie. Elle est triste, cette sérénade, non-seulement d'une tristesse d'amoureux dépité, inquiet, mais pour ainsi dire de toutes les tristesses de la terre ; triste comme la célèbre sérénade de Schubert, encore un chant d'amour qui ferait presque venir les larmes; triste comme certaines pages de *l'Arlésienne*, où nous saurions retrouver presque la même mélodie tremblante, le même hautbois désolé.

La fenêtre de Catherine ne s'est pas éclairée. Minuit sonne; le pauvre garçon s'éloigne. Mais voici qu'une autre voix perce la nuit : Ralph arrive à son tour; il est ivre, et sa chanson descend plus bas encore dans l'abîme de la souffrance humaine. Jamais un musicien, que je sache, avant ou depuis Bizet, n'a traité une scène bachique avec cette âpreté, cette grandeur shakspearienne. Les couplets, déjà sombres pourtant, d'Hamlet, dans le bel ouvrage de M. Ambroise Thomas, ont l'air d'un toast de fête à côté de cette libation sinistre, de cet appel sauvage à l'ivresse, meurtrière bénie de tout souvenir et de toute douleur.

Plus d'italianisme ici, plus de formule; au lieu d'un orchestre élégant, un orchestre terrible : des notes cuivrées qui font penser au Weber de la Fonte des Balles. La scène a jailli d'un seul jet, et d'un jet de feu. Pour la première fois Bizet est lui tout seul, et lui tout entier. Sur le monument qui va bientôt s'élever à sa mémoire, on inscrira d'abord *l'Arlésienne* et *Carmen ;* mais *la Jolie Fille de Perth* y sera inscrite aussi.

Faut-il parler des artistes qui chantent la partition de Bizet? Faut-il dire de M. Boyer qu'il possède une jolie voix de baryton et qu'il s'en sert avec distinction? Oui. — De M. Engel, le sauveur de *Lucie* à l'Opéra l'an dernier, qu'il chante avec infiniment de goût et de sentiment, et en bon musicien? Oui encore. — De Mlles Mézeray et Haussman?.. Non, il ne faut pas le dire.

Quant aux chœurs, ils ont été, comme dans *Samson*, excellens. L'expérience ne semble-t-elle pas concluante, et l'occasion propice de réformer un peu les chœurs de l'Opéra, au besoin de les mettre à la porte?

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Roméo et Juliette*, drame en 5 actes, en vers, d'après Shakspeare, par M. George Lefèvre. — Porte-Saint-Martin : *Cléopâtre*, de MM. Victorien Sardou et Émile Moreau. — Variétés : *Ma Cousine*, de M. Henri Meilhac. — Théâtre-Libre : *l'Honneur*, de M. Henry Fèvre.

Ce n'est certes pas nous qui reprocherons jamais à la direction de l'Odéon l'évidente complaisance qu'elle affiche pour Shakspeare. Si nous subventionnons en effet le second Théâtre-Français, c'est sans doute, et avant tout, pour qu'il accueille libéralement les tentatives des jeunes auteurs. C'est encore pour qu'il prépare des recrues au Théâtre-Français. Mais c'est aussi, je pense, pour compléter, en la diversifiant, l'éducation dramatique du public; et quel meilleur moyen en pourrait-on imaginer que de jouer du Shakspeare? Si M. Porel nous invitait quelque jour à venir entendre du Calderon ou du Lope de Vega, nous l'en féliciterions donc encore. Et, en attendant, après *Macbeth*, après *Beaucoup de bruit de rien*, après *le Marchand de Venise*, nous lui sommes obligés d'avoir mis cette année à la scène *Roméo et Juliette*, traduit et arrangé par M. George Lefèvre.

Je m'attends bien, ici, que M. George Lefèvre protestera contre ce dernier mot. Il dira qu'il a *traduit* le drame de Shakspeare, et il se défendra de l'avoir *arrangé*. Si, cependant, il a réduit à dix tableaux en tout les vingt-quatre changemens de scène du drame original; s'il en a fondu plusieurs scènes en une seule; s'il en a retranché force plaisanteries trop grossières, ou trop vulgaires, ou trop obscènes, — je ne dis pas pour le public français, mais pour le public moderne, quel qu'il soit, français ou anglais, allemand ou italien; — si même il n'a pas

craint, — dans le rôle du clown, — d'ajouter un peu de son cru, le mot d'*arrangement* ne veut rien dire, ou il veut dire tout cela. Et nous le constatons, tout simplement, mais nous ne nous plaignons point. Nous ne nous plaignons pas non plus que sa traduction ne nous rende point toujours toute la poésie de l'original. Qui jamais y réussira? Sauf en quelques endroits, où le désir de faire s'éclater d'un gros rire les bateliers de la Tamise l'abaisse au niveau de nos auteurs de la foire, Shakspeare, même quand il fait des pointes, n'en a pas moins toujours je ne sais quoi de particulièrement pénétrant, d'inimitable, et d'intraduisible. Le doit-il à son temps, peut-être, où, pour s'envelopper d'*euphuisme*, la passion n'en était que presque plus sincère, plus ardente, plus violente? ou ne le doit-il qu'à son génie? Mais il y a là quelque chose de son œuvre qu'on ne transposera jamais, dans aucune langue ni dans aucun temps ; et M. George Lefèvre n'est pas très critiquable de n'y avoir pas réussi. Sachons-lui gré plutôt, en suivant son modèle de plus près qu'aucun de ses prédécesseurs, d'avoir eu l'art et la chance, en somme, de nous aider à mieux comprendre et à mieux goûter *Roméo et Juliette*.

C'est une curieuse histoire que celle de *Roméo et Juliette;* et après tant de critiques, tant de commentateurs, si nous osions y revenir, nous aimerions à y montrer par combien de mains, et de métamorphoses, et d'incarnations, il faut qu'un *sujet* passe et se développe, avant de revêtir la forme d'un chef-d'œuvre. Non ! en vérité, rien ne naît, mais tout *devient*, comme disent les philosophes; et, de vouloir qu'un auteur dramatique soit l'inventeur de ses *sujets*, ne se pourrait-il pas que ce fût le condamner à la médiocrité? Luigi da Porto a raconté le premier la douloureuse aventure des amans de Vérone. Quelques années plus tard, Mateo Bandello, cet évêque d'Agen qui aimait à conter de si singulières histoires et qui les contait si bien, s'empare du sujet, qu'il fait profiter, si l'on peut ainsi dire, de sa réputation de conteur. A son tour, un de nos compatriotes, Pierre Boaistuau, — saisissons l'occasion d'écrire une fois correctement son nom, que l'on estropie toujours, — refait le récit de Bandello ; y ajoute des personnages, notamment la nourrice, et cet apothicaire, dont Shakspeare tirera le parti que l'on sait; en modifie le dénoûment. C'est lui qui a imaginé de faire mourir Roméo avant le réveil de Juliette, et de supprimer ainsi le *duo* mélodramatique de la dernière heure. Un Anglais vient ensuite, ou plutôt deux Anglais, qu'il est inutile de nommer, puisqu'ils ne semblent l'un et l'autre avoir fait œuvre que de traducteurs. Et c'est alors seulement qu'apparaît enfin Shakspeare, qui ne s'avise que de deux choses : il donne à l'amour de Juliette et de Roméo ce caractère de fatalité qui, des régions moyennes de la galanterie, fait passer le drame dans celles de la passion pure, et il déve-

loppe, il met en action, dans sa dernière scène, cette réconciliation des Capulet et des Montaigu que ses prédécesseurs, qui n'en avaient pas compris le vrai sens, s'étaient contentés d'indiquer.

N'ayant jamais vu jouer *Roméo et Juliette* qu'en forme d'opéra, je me demandais, l'autre soir, pourquoi M. Marquet, qui tient le rôle de Roméo, et Mlle Rosa Bruck, — qui ne tient pas celui de Juliette, mais enfin qui l'occupe, et qui, d'ailleurs, y réjouit les yeux, à défaut de l'oreille et de l'esprit, — je me demandais pourquoi, sous ce soleil italien, dans ces décors si rians des premiers actes, ils jouaient si lentement, si tristement, si mélancoliquement. Mais ils avaient raison, et je l'ai bientôt compris. Ce que je n'avais pas bien vu à la lecture, la représentation me l'a révélé. Cet invincible amour, éclos parmi les haines héréditaires des Capulet et des Montaigu; cette passion dont ils sont tous les deux les victimes; ce pressentiment du malheur au-devant duquel ils courent en s'aimant, tout cela fait planer sur eux une inéluctable menace, tout cela mêle à leur joie de s'appartenir un avant-goût de la mort prochaine, et tout cela, qui est aussi bien dans leurs discours, doit donc passer, d'un bout à l'autre bout du drame, dans l'intonation, dans l'allure, dans le jeu des acteurs. S'il y a des drames ou des tragédies qui sont, en quelque manière, illuminés tout entiers par leur cinquième acte, celui-ci, au contraire, en est tout assombri. Ce n'est pas un coup de foudre éclatant dans un ciel serein, une trahison de la fortune succédant brusquement à ses premiers sourires, un contraste violent de joie et de douleur. Non, le drame est fait tout entier de tristesse. En brisant avec Rosaline, c'est avec le plaisir, c'est avec l'espérance que Roméo a rompu sans retour, et sa Juliette comme lui, pour avoir, elle, en l'aimant, renouvelé l'exaspération des haines familiales. Au sujet que lui livraient les conteurs français ou italiens, Shakspeare a tout simplement ajouté sa philosophie de l'expiation et de la mort, celle que vous retrouverez dans *Macbeth* et dans *Hamlet*, dans *le Roi Lear* et dans *Othello*, celle qui fait, surtout dans les drames de sa jeunesse, le fond de sa conception de la vie.

Puisque d'ailleurs ce qu'on demande surtout au théâtre aujourd'hui, il semble que ce soit le spectacle, nous n'oublierons pas de faire leur part aux décors aussi dans l'impression profonde que produit *Roméo et Juliette*. Autant la recherche de la couleur locale nous paraît inutile ou même dangereuse, quand c'est Racine ou Corneille qu'on joue, autant, au contraire, les effets pittoresques en conviennent-ils au drame de Shakspeare. C'est par évocation, en effet, que Shakspeare procède, c'est par suggestion, — servons-nous du mot à la mode; — et nos imaginations ne sont plus, comme autrefois celles des spectateurs du théâtre du Globe, assez fraîches, assez fortes, assez complaisantes pour voir Vérone, ou Venise, ou Mantoue, sans que le décorateur nous

y aide. Les décors de *Roméo et Juliette* sont des plus *suggestifs* qu'il y ait.

Évocation, suggestion, c'est aussi ce que s'est proposé M. Victorien Sardou, avec le concours de M. Emile Moreau et de M. Duquesnel, dans cette *Cléopâtre* qu'il n'a point, d'ailleurs, écrite pour nous, ni même pour lui, mais pour Mme Sarah Bernhardt et pour l'Amérique, pour Chicago ou pour Cincinnati. Nous n'aimons guère cette façon d'entendre et de pratiquer l'art dramatique : elle a quelque chose de trop moderne, pour ne pas dire de trop industriel ; et nous commençons par en faire la très naïve déclaration. Mais, après cela, puisque M. Sardou s'y résigne, il est d'ailleurs trop habile homme, et il connaît trop bien toutes les ressources de son art pour qu'il soit équitable de le juger sur autre chose que sur ce qu'il a voulu faire. M. Sardou, pour nous procurer la sensation de « la vie inimitable, » a usé de trois moyens : il a emprunté quelques traits de mœurs à l'histoire ; il a fait parler Antoine et Cléopâtre comme il lui a paru qu'ils pourraient parler de nos jours ; et il a chargé le décorateur du reste.

C'est le décorateur qui l'a d'abord trahi. Non pas que quelques-uns des décors de *Cléopâtre* ne soient fort beaux ; très fidèles, je veux le croire, très égyptiens ; et, somme toute, d'un assez grand effet. Seulement, si grand qu'il soit, l'effet demeure au-dessous de ce que l'on s'attendait qu'il fût ; et la raison en est assez simple. Les moyens du théâtre sont trop pauvres, j'oserai dire trop mesquins, pour nous donner la sensation de ce qu'il y a eu peut-être de plus « énorme » au monde ; et, en ce cas, tout effort que l'on fait vers une plus grande exactitude, on peut dire qu'il nous éloigne de la vérité. Quoi ! C'est là le Cydnus, dont le nom seul était une caresse pour nos oreilles. Voilà ces pyramides, ces obélisques, et ces pylônes. Carton peint, velours de coton, et peluche de lin, voilà le luxe oriental ! Cette danse du ventre, c'est l'orgie romaine ! ce jeune homme glabre, c'est Octave. Actium, c'est Actium, que ces vingt-cinq mètres carrés de scène ! Par Hercule, comme dit Antoine, eussiez-vous jamais cru que de si grands noms, qui ont laissé des traces si profondes, que de si grands souvenirs ne fussent que des réalités si médiocres ? Assez, et trop de ce bric-à-brac, ou de cette parodie ! Qu'on nous ramène à Corneille ! qu'on nous ramène à Racine ! et dans le « palais à volonté, » où se jouent les *Cinna* et les *Britannicus*, qu'on nous laisse le soin de « planter, » comme nous le voudrons, le décor que nous pourrons.

J'apprécie davantage l'autre moyen, celui qui consiste à mettre dans la bouche de Cléopâtre et de Marc-Antoine, je ne dirai pas le langage d'une reine, — j'en connais peu, — ou d'un soudard, — il n'y en a plus ; — mais celui d'un sous-officier amoureux et d'une courtisane de nos jours. J'avais cru jusqu'ici, dans ma simplicité, que ce n'était là qu'un

jeu d'esprit, et j'avais observé que ce que l'on reprochait le plus à Racine ou à Corneille,— puisque je viens de les nommer,— c'était d'avoir « jeté des fleurs sur les colosses de l'antiquité, » d'avoir fait parler Émilie comme Mme de Chevreuse, et de nous avoir peint des courtisans français sous les traits d'Alexandre et de Titus. Mais je suis bien détrompé maintenant. On m'a fait voir, de tous les côtés, quelle était mon erreur ; que, pour comprendre le prophète Isaïe c'était peu de le lire, il fallait avoir connu Emile de Girardin ; et que l'histoire du roi David s'éclairait d'une lumière tout à fait imprévue par le moyen de celle de Troppmann. J'y consens, j'en conviens, et je suis désarmé. Ou plutôt je suis bien aise qu'après avoir si âprement reproché jadis à nos classiques de manquer de « couleur locale, » on reprenne enfin leurs erremens. Et les anachronismes que l'on trouve « admirables, » sous la plume de ses confrères, je suis heureux de déclarer qu'ils doivent donc l'être aussi dans la *Cléopâtre* de M. Sardou, comme autrefois dans sa *Théodora*.

Je m'empresse, d'ailleurs, d'ajouter que, pour les détails archéologiques dont il a semé son drame, je ne discuterai pas avec M. Sardou. M. Sardou, là-dessus, est un terrible homme, et, moi, n'étant pas un grand grec, j'aurais trop de peur qu'il ne m'accablât sous le poids de ses « textes ». Il me permettra seulement de lui dire que, dans l'application, ou dans la mise en place, de ces quelques touches de « couleur locale, » je ne l'ai pas trouvé très heureux. Son médecin de Cléopâtre est aussi comique, pour le moins, qu'historique; son devin est plus drôle que divertissant; son messager du troisième acte prête moins à trembler qu'à rire dans une scène qui voulait être extrêmement émouvante. Le pauvre diable a une façon de se rouler sous les pieds de Cléopâtre qui excite plus de compassion pour le figurant qu'il est que pour l'esclave qu'il devrait être. A moins que ce ne soit peut-être aussi Mme Sarah Bernhardt qui ne joue pas bien! O Cordelia, ô Andromaque, ô Zaïre, est-ce de là-bas que vous nous avez rapporté ce jeu faux et violent, sans transitions ni nuances? et nous, de la même main qui jadis vous eût volontiers tressé des couronnes, faut-il que nous écrivions... ce que nous venons d'écrire. Puisse du moins votre auteur, une autre fois, vous faciliter le retour à de meilleures traditions! S'il fait des drames pour vous, qu'il les fasse pour vos qualités, et non pour vos défauts! Et si j'ose encore former un dernier vœu, qu'en travaillant pour l'Amérique, il travaille aussi quelquefois encore pour nous, et pour lui, — comme en son bon temps!

Mais comment M. Sardou a-t-il pu prendre, pour le mettre à la scène, ce faux sujet de *Cléopâtre?* J'appelle un faux sujet celui qui ne convient pas au théâtre, un sujet d'où l'action, d'où le drame est absent, et qui ne saurait consister qu'en deux ou trois scènes, dont il faut bien rem-

plir alors les intervalles par l'abus du spectacle, ou, comme nos pères, par celui de la déclamation. Point de superstition ! En dépit de Shakspeare, qui n'a guère fait que traduire Plutarque, *Cléopâtre* peut bien servir de prétexte à quelque tableau historique; ou à quelque roman épique, dans le genre de *Salammbô;* ou à un grand opéra, si l'on veut; ce n'est pas un sujet de drame. La preuve en est que ni Corneille, ni Racine, ni Voltaire même n'ont eu garde de le traiter : ils l'ont laissé à Marmontel, et M. Sardou eût sans doute été bien inspiré de ne pas le lui disputer.

Paulo meliora canamus. La nouvelle comédie de M. Henri Meilhac, *Ma Cousine*, manque un peu de fond et de substance, elle aussi. L'intrigue, très habilement menée, sous son air de négligence et de laisser-aller, par des moyens qui semblent se moquer d'eux-mêmes, en est assez légère, et le point de départ assez extravagant. Il s'agit d'une actrice à la mode, la célèbre Riquette, des Fantaisies-Amoureuses, qui joue le rôle de la Providence à la diable, et qui séduit, à seule fin de les leur « repasser, » intacts et repentans, les maris infidèles des petites femmes du monde. Mais M. Meilhac lui-même n'a eu garde de prendre au sérieux ce sujet, et pour en discuter ici la vraisemblance, il faudrait avoir l'esprit bien gâté par la lecture de *la Vie parisienne.* Le sujet, évidemment, n'a servi que de prétexte, et ce qui est intéressant, ce qui est d'un art curieux, original, et consommé, c'est l'esquisse, ou le tableau des mœurs.

M. Meilhac en a rarement crayonné de plus amusant, qui fût ou qui parût d'une observation plus ingénieuse, plus juste, et surtout plus discrète. N'est-ce pas, en effet, le triomphe de l'art, que de nous obliger à convenir de la vérité de portraits dont nous n'avons pas vu les originaux? Et l'on n'est pas plus « manicure » que l'excellente Mme Crosnier dans le rôle de Mme Berlandet; on n'est pas plus « baron d'Arnay La Hutte » que M. Raimond; on n'est pas plus « homme du monde » et « de cercle, » que M. Baron, dans le rôle de Champcourtier, l'auteur amateur du *Piston d'Hortense.* Vous ne connaissez pas *le Piston d'Hortense?* Le temps de la représentation du cercle approchait, et la « commission littéraire » n'avait encore rien trouvé, quand quelqu'un dit à Champcourtier : « Eh ! mais... vous... Champcourtier... pourquoi ne nous feriez-vous pas quelque chose ? » et Champcourtier répondit : « Parfaitement, je vous ferai quelque chose ; » et ce fut *le Piston d'Hortense.* Telle est à peu près la note, et tel est le ton du dialogue. Peu ou point de grosses plaisanteries, de ces plaisanteries moins spirituelles peut-être que bouffonnes où s'est égayée trop souvent la fantaisie intempérante de M. Meilhac, mais une ironie légère, subtile, à peine perceptible en quelques endroits, et à laquelle nous ne reprocherons que de manquer un peu de force et d'amertume. Pas de mots, non

plus, dans le dialogue, je veux dire de mots d'auteur, de mots à effet, mis pour provoquer le rire, mais une singulière précision de langage, et, l'un après l'autre, s'ajoutant et se complétant, tous les traits qui peuvent servir à tracer des personnages une inoubliable silhouette. Et l'agrément en est si vif, le charme en est si insinuant, qu'on s'y laisse prendre comme sans y songer. A peine ose-t-on regretter que des qualités si rares soient appliquées dans un sujet si mince, et plutôt, on s'en veut à soi-même, où la forme est si personnelle et si près d'être exquise, d'en demander encore davantage.

Il convient d'ajouter que *Ma Cousine* est admirablement jouée. Si Mlle Lender est un peu guindée, peut-être, dans le rôle de Mme Champcourtier, M. Raimond, M. Cooper, dans un rôle épisodique, Mme Crosnier, dans celui de Mme Berlandet, sont excellens. Pour M. Baron, et surtout pour Mlle Réjane, nous venons trop tard, et nous ne pouvons guère que redire d'eux ce que tout le monde en a déjà dit. Leur pantomime du deuxième acte fera courir tout Paris; et c'est le cas de répéter, avec leur auteur, qu'ils y sont impayables. M'en voudront-ils si je leur conseille pourtant, à l'un et à l'autre, de *charger* un peu moins quelques parties de leur rôle : M. Baron, sa première scène du premier acte, et Mlle Réjane les premières scènes du second acte? On ne le leur conseillerait pas, si leur jeu était moins voisin de la perfection, et si par là, comme on le voit, la seule critique que l'on en fasse n'était encore une manière d'éloge.

Nous aurions bien voulu, en terminant, pouvoir dire quelques mots de la réouverture du Théâtre-Libre, et de la pièce de M. Henry Fèvre : *l'Honneur*. Mais nous n'en avons pu voir la représentation, et il a fallu nous contenter du roman, que l'auteur a soin de nous apprendre lui-même qu'il a écrit « après et d'après sa pièce. » L'analyse en serait difficile : si peu de pruderie dont on se pique, il y a pourtant des sujets dont on aime mieux ne rien dire. Notez, d'ailleurs, qu'il y a quelque talent, ou du moins qu'il nous en a semblé voir dans l'œuvre de M. Henry Fèvre. Mieux encore : il se pourrait que M. Fèvre n'eût pas eu tort de vouloir dénoncer ce qu'une certaine surface d'honorabilité bourgeoise recouvre et dissimule souvent d'égoïsme, de laideur morale, et de férocité. Nous disons seulement qu'il en avait vingt autres moyens que celui qu'il a cru devoir choisir, et je ne sais pas ce qu'il a pu penser qu'il gagnerait, lui, ni la cause qu'il voulait soutenir, à préférer le plus répugnant et le moins propre de tous.

***.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Voici, tout compte fait, la troisième fois que notre parlement se retrouve en session ordinaire ou extraordinaire, depuis que le pays, ce bon pays de France, par un vote éclatant, a frappé d'un même désaveu et les vaines conspirations et la fausse politique qui les avait préparées. Les conspirations et les conspirateurs ont disparu dans leur impuissance et leur indignité, ensevelis dans leur propre confusion. Ce n'était qu'un assez pauvre fantôme qui s'est évanoui devant une volonté un peu résolue et devant la raison publique, pour ne plus revenir, au moins sous cette forme. La question serait maintenant et plus que jamais de recueillir le fruit d'une expérience un peu humiliante, mais encore utile après tout, d'arriver enfin à une situation plus simple, plus franche, moins livrée à la tyrannie des passions obstinées, — et c'est là précisément la question qui n'est toujours pas résolue, qui reste indécise devant le pays étonné. On y viendra sans doute un jour ou l'autre, parce que tout y ramène, et la nécessité et le courant persistant de l'opinion. Ce n'est pas cependant sans peine que les partis se résignent à se dégager de leurs vieilles passions ou de leurs vieux préjugés, puisqu'après un an, on ne semble pas être beaucoup plus avancé que le premier jour, puisqu'on en est toujours à se débattre, à ruser avec la vérité des choses, à vouloir et à ne pas vouloir. Le seul avantage à demi sérieux des dernières expériences, c'est que malgré tout, si on n'a pas encore le courage de s'élever à une politique avouée, décidée de modération libérale et prévoyante, on sent qu'il y a des querelles épuisées et des tactiques de parti qui ne répondent plus à rien, qu'il y a autre chose à faire dans une situation nouvelle. On le sent, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus visible jusque dans cette discussion du budget, qui est presque l'unique affaire du jour, qui contient et résume toutes les autres.

Cette discussion du budget, en effet, elle ne laisse pas d'être curieuse

par ce qu'on dit et par ce qu'on ne dit pas, par ce que les observateurs désintéressés et clairvoyans peuvent y chercher et y trouver. Elle est pleine de révélations à peine déguisées, d'aveux significatifs et presque involontaires. Elle est menée rapidement, un peu au pas de charge, avec l'intention évidente de ne pas créer trop de difficultés, de refaire un certain ordre financier en commençant par la suppression des budgets extraordinaires, par cette unification du budget qui est le trait le plus caractéristique des projets ministériels et parlementaires. On se heurte de temps à autre, il est vrai, à quelque vote de fantaisie comme cet ordre du jour improvisé, platonique et puéril qui invite le gouvernement à méditer et à préparer des réformes démocratiques dans le système financier. D'un autre côté, on n'est pas encore arrivé aux défilés les plus périlleux, aux recettes, aux impôts nouveaux, à l'emprunt, aux taxes imposées, par interprétation, aux congrégations religieuses. Jusqu'ici, néanmoins, il est certain qu'un esprit assez nouveau de mesure et de prudence règne dans ces débats. M. le ministre des affaires étrangères, en défendant son budget d'une parole aisée, a pu, sans embarras, faire sentir le danger de l'incohérence dans notre diplomatie, et même avouer son intérêt pour nos missions, pour nos écoles catholiques d'Orient; il aurait demandé sur l'heure quelques crédits de plus, on les lui aurait accordés. La suppression de l'ambassade française auprès du Vatican n'a trouvé cette fois, pour la défendre, qu'un obscur loustic de pharmacie rurale, qui n'a eu d'autre succès que de ruiner sa motion par le ridicule de ses banalités, venant tout droit de Yonville-l'Abbaye, séjour du célèbre M. Homais! Le budget des cultes est passé sans contestation, offrant à M. le ministre Fallières, comme à M. le rapporteur de la commission parlementaire, une occasion de témoigner quelques intentions conciliatrices. Quant à M. le ministre de l'intérieur, il n'a eu qu'un mot à dire, de son ton dégagé, pour sauver ses fonctionnaires et ses fonds secrets. Les républicains, sans désarmer, ont visiblement gardé une certaine réserve; les conservateurs, sans suspendre leurs hostilités, ont mesuré leurs coups, et à travers tout, on sent que dans ces affaires de budget, comme dans le reste, la vraie question qui s'agite est toujours celle d'une politique nouvelle autour de laquelle pourrait se rallier une majorité, force et appui d'un gouvernement de transaction libérale et de modération.

C'est le fond de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait depuis un an, depuis cette crise, d'où la France est sortie par un mouvement spontané de bon sens que M. le ministre de l'intérieur plus que tout autre a peut-être un peu aidé. Tout reste indécis tant que cette première question n'est pas résolue, et cette question même ne sera pas résolue, tant qu'on tournera dans ce cercle inextricable où est pour le moment le vrai nœud des affaires françaises. Les républicains, même

ceux qui se disent des républicains de gouvernement, refusent de rien céder, de se prêter aux transactions possibles parce qu'ils veulent voir absolument dans les conservateurs des ennemis de la république; les conservateurs, à leur tour, hésitent à s'avancer hors de leurs positions parce qu'ils ne reçoivent des républicains aucun gage sérieux et précis d'une politique plus modérée, — et en définitive c'est le pays, l'éternelle victime, qui paie les frais de cette irréconciliabilité prolongée.

Le malheur des républicains, qui, après tout, devraient être les premiers à prendre l'initiative des résolutions nécessaires, puisqu'ils ont le pouvoir, est de ne pas oser avouer ce qu'ils pensent et de n'avoir pas le courage de conformer leurs actions à leurs pensées. Au fond, c'est bien certain, il y en a beaucoup parmi eux qui sentent que depuis dix ans il y a eu des fautes et plus que des fautes, des abus de domination, des imprévoyances et des excès dans les finances, comme dans la politique religieuse, que même, dans ces lois scolaires dont ils prétendent faire une charte inviolable de parti, il y a des vexations tyranniques, des occasions de froissemens inutiles; ils le sentent si bien qu'ils sont eux-mêmes humiliés ou embarrassés du zèle de leurs agens allant de temps à autre forcer la porte d'une école avec les gendarmes, et que dans la pratique, ils se prêtent parfois à des adoucissemens. Ils savent, à ne point s'y méprendre, qu'on ne fonde pas un régime par l'oppression des minorités, qu'ils ne feront pas entrer la république dans la famille des gouvernemens réguliers avec la politique des radicaux, qu'ils ne peuvent rien sans les forces conservatrices. Ils sentent et ils savent tout cela; mais c'est leur illusion ou leur faiblesse : ils ont peur de se livrer, ils se flattent de régner par les divisions ou les équivoques, affectant des ménagemens avec les modérés, sans se brouiller avec les radicaux. Quand ils parlent de conciliation et d'apaisement, on peut être sûr qu'ils sont prêts à racheter cette apparence de modération par quelque acte de parti. — Ils ne peuvent pas, prétendent-ils, traiter avec des ennemis avoués ou déguisés de la république, paraître rechercher ou accepter l'alliance des chefs de la droite. Ce n'est là qu'un mot. Est-ce qu'il s'agit uniquement de quelques chefs parlementaires? Derrière ces représentans au parlement, il y a les opinions, les sentimens, les instincts des 3 millions et demi d'électeurs qui les ont nommés; il y a près de la moitié du pays qui, sans se préoccuper le plus souvent de la république ou de la monarchie, vote pour des conservateurs, pour l'opposition, parce qu'elle se sent atteinte, opprimée ou dédaignée dans ses vœux et dans ses intérêts. C'est cette partie du pays, vivante, persistante dans ses manifestations depuis des années, c'est cette masse nationale qu'on met par le fait hors de la loi commune en lui refusant toute justice, — et on touche ici à la racine du problème. Est-ce qu'un parti, eût-il la majo-

rité et avec la majorité le gouvernement, a le droit de froisser, de violenter par ses lois, par ses administrations une moitié du pays, de ne tenir aucun compte des sentimens de cette masse dissidente de la population française? C'est tout simplement faire de la république une institution de secte, c'est la dénaturer et la compromettre, que de la confondre avec une politique de domination jalouse et irritante.

Oui, assurément, c'est la faute des républicains de n'avoir pas su profiter des circonstances depuis les élections, d'en être toujours à se décider entre le radicalisme qui les retient et une politique avouée de prévoyant et tolérant libéralisme. C'est malheureusement aussi la faute des conservateurs du parlement de n'avoir à peu près rien fait dans cette année, d'en être encore à se débattre dans une situation fausse où ils ne peuvent que se borner à se plaindre, à signaler sans cesse des excès trop évidens et à protester sans résultat.

Oh! sans doute, parmi eux aussi, il en est beaucoup qui sentent que tout change dans les affaires de la France, que le rôle des vrais conservateurs ne peut pas être de se faire les alliés des aventuriers et des révolutionnaires, d'attendre le bien de l'excès du mal, de subordonner les plus sérieux intérêts du pays au mirage d'une restauration monarchique qui paraît, certes, moins que jamais près de se réaliser. Ils savent bien que la monarchie est loin, que la république existe, qu'elle a été acceptée, sanctionnée par le pays, et que la plus puérile des politiques est d'attendre, sur le bord, que le fleuve soit écoulé pour passer sur l'autre rive. Oui, les conservateurs eux-mêmes le sentent; seulement, ils n'osent pas se prononcer et avouer tout haut ce qu'ils pensent. Ils sont retenus par de vieilles fidélités et de vieux souvenirs. Ils craignent peut-être un peu leurs salons et leurs relations. Ils se croient intéressés ou engagés à poursuivre une guerre indéfinie de propos mondains, de polémiques acrimonieuses, d'antipathies bruyantes contre la république. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, depuis vingt ans, ces irréconciliables vivent avec cette république. Ils lui donnent chaque jour une adhésion implicite par tout ce qu'ils font. Ils lui paient leurs impôts, ils se soumettent à ses lois, ils envoient leurs enfans à ses écoles et à ses régimens. Ils soutiennent quelquefois ses ministères. Il y a mieux, si on leur propose quelque mesure utile, salutaire, qui par cela même peut servir la république, ils n'hésiteront pas à la voter. Ils sont mêlés à tout, au bien pour l'approuver, au mal pour le subir, — et, par un phénomène singulier, en subissant les charges de la république, ils se refusent les avantages qu'ils pourraient s'assurer par une franche acceptation d'un régime qu'ils ne peuvent changer. — Mais ce sont, dit-on, les républicains qui excluent les conservateurs, qui ferment les portes de la république, qui découragent les adhésions. Il ne s'agit pas du tout de ce que veulent ou ne veulent pas certains républicains. La question, pour les conservateurs, est d'entrer simplement,

sans arrière-pensée, loyalement, dans la réalité des choses, avec les intérêts qu'ils représentent. Nul certes n'a tracé avec plus d'élévation, de virile sincérité et de généreuse éloquence le rôle des bons Français d'aujourd'hui que M. le cardinal Lavigerie dans un banquet où il vient de réunir autour de lui à Alger les chefs de la marine, les chefs de l'armée, les chefs de l'administration et de la justice. Est-ce de la politique ? Est-ce l'illusion d'une âme religieuse remplie de l'amour de la France ? L'intrépide prélat a parlé, en tout cas, le langage de la raison, de la droiture, du patriotisme, de la prévoyance pour des intérêts que les conservateurs ne peuvent mieux défendre qu'en prenant place sans subterfuge dans les institutions, et que les républicains éclairés ne peuvent méconnaître sans compromettre la république.

Que les partis extrêmes, que les radicaux qui redoutent tout apaisement et les pointus du camp conservateur qui ne rêvent que la guerre à la république, s'efforcent de prolonger le malentendu, de resserrer ce cercle d'irréconciliabilité où l'on se débat, c'est possible : c'est l'histoire de la dernière année. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce ne sont pas les affaires du pays qui se font ainsi ; c'est qu'on ne sortira de là que par un de ces concordats entre modérés toujours faits pour tenter les chefs intelligens des partis, par un traité de paix intérieure qui seul peut assurer à la France, avec un régime plus fixe, un accroissement d'autorité morale dans le monde.

Quelle que soit l'idée générale qu'on pourrait se faire de l'état du monde, de ses conditions précaires, il y a un fait certain, de plus en plus sensible, c'est que les affaires de l'Europe, tout en restant ce qu'elles sont, ne semblent pas menacées de complications prochaines. Rien assurément n'est changé. Les grandes puissances gardent leur attitude, les gouvernemens suivent leur politique : les positions sont prises ! Peut-être parmi ceux qui se complaisent aux pronostics émouvans persiste-t-on à se dire que la crise décisive éclatera un jour ou l'autre : on ne la recherche pas, on ne la désire pas, on n'est pas pressé de voir finir la trêve européenne.

C'est évident, et la paix reste dans les faits, sans doute aussi dans les intentions des cabinets, même quand les journaux passent leur temps à recueillir et à grossir des bruits venus on ne sait d'où, à commenter les plus petits incidens et les voyages princiers. Au fond, que le roi Léopold de Belgique aille à Berlin rendre à l'empereur Guillaume la visite qu'il a reçue de celui-ci à Ostende, que M. de Caprivi aille à Milan converser avec M. Crispi et recevoir le collier de l'Annonciade du roi Humbert, ce n'est pas une grande affaire ; c'est un simple épilogue des voyages et des entrevues d'été, et la visite de M. de Caprivi à Milan, à Monza, sera tout au plus, si l'on veut, un coup d'épaule, un acte de courtoisie secourable pour M. Crispi dans le feu de sa bataille élec-

torale. Les nations contemporaines sont pour le moment moins occupées de quelques voyages de diplomates ou de princes, de quelques incidens qui passent, que de leurs intérêts, de leurs finances et de leurs affaires commerciales, de ces réformes sociales qui remuent des millions d'hommes, dont les empereurs se font des programmes. Les gouvernemens ont assez de vivre, de se débattre avec leurs embarras intérieurs, avec leurs partis, avec leurs élections, et le cabinet anglais lui-même, si mêlé qu'il soit aux grandes affaires du monde, n'échappe pas à la destinée commune des pouvoirs qui ont à disputer leur existence sans être assurés du lendemain.

Rien de plus curieux d'une certaine façon, en effet, que ce qui se passe en Angleterre. Depuis quelque temps déjà, le premier ministre de la reine, lord Salisbury, tout entier à sa diplomatie extra-européenne, semble étendre son regard de tous les côtés, sur le Niger, sur le Zambèze, sur le lac Nyanza. Il est engagé en Égypte, dans le Soudan, à Zanzibar. Il fait des conventions avec l'Allemagne, avec la France pour la distribution de l'Afrique, des terres inconnues. Il négocie avec l'Italie pour Kassala, il impose sa volonté au Portugal qui fait aujourd'hui un dernier appel à sa modération. Il réussira, c'est vraisemblable, et ces jours derniers encore, au banquet du lord-maire, il parlait, sans aucune jactance, d'ailleurs, de sa politique africaine qui n'est pas faite pour être désavouée par les Anglais. C'est fort bien; mais tandis que lord Salisbury promène au loin sa diplomatie voyageuse et conquérante, étendant le domaine de l'Angleterre, le danger est tout près de lui, autour de lui; il est à l'intérieur, dans la résistance passionnée de l'indomptable Irlande qui ne se soumet pas du tout à la coercition, dans le mouvement croissant de l'opinion qui se détache de plus en plus du ministère et passe aux libéraux. M. Gladstone, toujours vert sous le poids de ses quatre-vingts ans, recommençait récemment sa campagne du Midlothian, rajeunissant par son inépuisable éloquence une popularité qui survit à tout. Ses propagandes ont déjà infligé plus d'une défaite aux conservateurs dans les élections partielles, et tout dernièrement les élections municipales ont été un nouveau succès pour les libéraux. Ce ne sont que des élections locales sans doute; elles sont toujours un signe du mouvement de l'opinion. Un des principaux alliés de lord Salisbury, le chef des libéraux unionistes, lord Hartington, dans un discours qu'il a prononcé l'autre jour à Édimbourg, n'a pas déguisé ses préoccupations. Sans se séparer du ministère, il n'a pas caché qu'on avait peut-être abusé de la coercition avec les Irlandais, il a même proposé une sorte de *self-government* pour l'Irlande. Lord Hartington a visiblement des inquiétudes, et au banquet de Mansion-House, lord Salisbury s'est lui-même prudemment défendu de rien augurer pour les élections prochaines; il a spirituellement invo-

qué, pour expliquer sa réserve, les élections françaises, les élections d'hier aux États-Unis et même les élections grecques où le ministère Tricoupis vient de succomber. Il croit donc tout possible!

A la vérité, il y a des degrés à tout, et il est bien clair que des élections anglaises qui ramèneraient les libéraux au pouvoir à Londres auraient une autre importance que les élections de la Grèce. Toujours est-il que ce scrutin hellénique a emporté, l'autre jour, comme par un coup de vent, un ministère qui datait déjà de quatre ans, qui était arrivé au pouvoir en pacificateur à un moment où la Grèce, un peu surexcitée dans ses ambitions par les révolutions bulgares, venait d'être l'objet de répressions sévères, d'un véritable blocus de la part de l'Europe. M. Tricoupis, le chef de ce ministère qui avait momentanément tout calmé en réconciliant la Grèce avec l'Europe, est certainement un des hommes les plus éminens de ce petit pays hellénique, alliant l'habileté à la prudence, un profond sentiment national à une sérieuse culture occidentale. Il avait peut-être trop duré dans un pays aux impressions vives et mobiles. A part ce crime de la durée, que lui a-t-on reproché? On lui a reproché d'avoir sacrifié trop aisément les droits ou les ambitions helléniques, de n'avoir pas su profiter du mariage du duc de Sparte avec la sœur de l'empereur d'Allemagne pour obtenir la Crète, d'avoir laissé établir, par le concours de la Porte et du patriarche de Constantinople, des évêques bulgares dans la Macédoine. On lui a reproché tout ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. Le résultat, c'est qu'au scrutin M. Tricoupis a trouvé contre lui la majorité des deux tiers des voix qu'il avait pour lui, qu'il a dû céder la place au chef de l'opposition, à M. Delyannis, celui-là même qui était au pouvoir en 1886, — et c'est ce ministère nouveau appelé aux affaires par le roi qui vient d'ouvrir la chambre récemment élue. Le nouveau président du conseil, M. Delyannis, est sans doute lui aussi un des chefs les plus éminens de la Grèce, un homme habile et fin, réputé comme M. Tricoupis pour son intégrité, plus agité peut-être, plus accessible que son prédécesseur à l'esprit et aux influences palikares. Il arrive au pouvoir, comme tous ceux qui l'ont précédé en Grèce, avec tout ce dangereux cortège des espérances à satisfaire, des ambitions à assouvir, des distributions d'emplois à ses cliens, d'une majorité à maintenir. Ce qu'il y aurait d'essentiel pour lui serait de pouvoir se défendre des entraînemens de parti et surtout de ne pas exposer de nouveau la Grèce à se retrouver dans une de ces situations pénibles où elle rencontrerait encore une fois devant elle la volonté de l'Europe.

On ne peut pas tout prévoir, même dans les états les plus paisibles, les mieux organisés, et les élections ne décident pas tout, même dans les pays les plus libres. La Hollande, qui peut passer pour le modèle des pays libres et tranquilles, est aujourd'hui dans une de ces crises où la sagesse de la nation et de ceux qui la représentent peut

seule suffire aux difficultés de la situation délicate créée par la maladie ou pour mieux dire l'agonie prolongée du roi Guillaume III d'Orange.

Elle est d'autant plus délicate, cette crise d'interrègne, difficile à avouer et difficile à déguiser, que l'an dernier on a été exposé à une espèce de mésaventure. Le roi semblait toucher à sa fin ou tout au moins était tombé dans une prostration qui semblait le prélude de la fin. On avait déjà pris toutes les mesures de prévoyance que nécessitait une situation incertaine, compliquée de la séparation de l'état néerlandais et du grand-duché de Luxembourg. Une régence se préparait pour la Hollande; le duc Adolphe de Nassau, l'héritier désigné du Luxembourg, avait déjà pris la direction provisoire des affaires du grand-duché, lorsque tout à coup le roi Guillaume, revenant à la vie, ressaisissait d'une main maladive et un peu impatiente le sceptre près de lui échapper. Ce n'était évidemment qu'un répit, et voici qu'aujourd'hui, après un an, la même situation se reproduit avec une aggravation avérée dans l'état du prince. On s'est souvenu, sans doute, de la mésaventure de l'an dernier. On ne s'est point hâté, on a caché, tant qu'on l'a pu, l'état du roi. Ce silence cependant n'était pas sans inconvéniens graves, d'autant plus que ce qu'on ne disait pas, ce qu'on n'avouait pas officiellement était répété tout haut dans les meetings d'Amsterdam, où l'on accusait le ministère, le président du conseil, M. Mackay, où l'on se servait même de ce prétexte pour mettre en doute la monarchie. Il fallait en finir avec les temporisations inutiles, et on s'est décidé à tout avouer, à provoquer des mesures nouvelles. Encore une fois le duc de Nassau a été rappelé à Luxembourg, où il s'est rendu non sans avoir hésité un instant et où il a repris un pouvoir qui n'est que provisoire. A La Haye, les états-généraux ont été appelés par le ministère à délibérer, et le conseil d'état a été invité à exercer les droits de la royauté en attendant une régence déclarée. Ici seulement survient une complication nouvelle. La loi constitutive de la régence désigne bien la reine Emma comme régente après la mort du roi; elle ne prévoit pas le cas de l'incapacité du souverain, et il faut une loi spéciale. Les Hollandais procèdent sans trouble, avec sagesse, à ce règlement d'un genre d'interrègne assez imprévu qui peut finir demain comme il peut aussi se prolonger encore.

Tout se passe sans doute avec calme dans cet honnête pays. Ce n'est pas cependant sans une certaine émotion que les vrais Hollandais verront s'éteindre en Guillaume III, le dernier-né, le dernier représentant mâle de cette maison d'Orange dont la fortune se confond si intimement avec l'histoire nationale. Ce n'est pas sans une vague et indéfinissable appréhension qu'ils verront s'ouvrir, le jour où le roi Guillaume aura définitivement disparu, une ère nouvelle, la minorité d'une jeune fille sous la régence d'une princesse étrangère au milieu des conflits du temps. Si fidèles qu'ils soient à leur dynastie, à l'en-

fant qui sera encore pour eux la continuation de la maison d'Orange, les Hollandais sentent bien que cette minorité, c'est l'inconnu, le péril possible, peut-être une tentation pour les ambitieux de conquêtes ou pour les agitateurs. Déjà ceux qui regardent de loin ont songé au mariage que pourra faire celle qui sera la reine de Hollande. On a énuméré les princes belges ou danois, qui pourraient être appelés un jour à partager la couronne ; mais cela même est la preuve du vide que va laisser ce vieux roi qui, tout moribond qu'il soit, représente encore pour la Hollande la tradition, la garantie souveraine de l'indépendance nationale.

Nous vivons dans un temps où les questions de politique et de commerce se compliquent étrangement par suite des innombrables rapports qui lient de plus en plus les peuples, et où en définitive tout ce qui se passe dans un grand pays de travail et d'industrie devient l'affaire du monde entier. On le voit encore aujourd'hui par ces élections qui viennent de se faire le 4 novembre aux États-Unis, qui ont certainement leur signification pour les Américains, qui ne laissent point d'avoir aussi leur importance pour l'Europe, pour toutes les nations. Ces élections qui ne datent que d'hier, qui sont l'irrécusable expression des vœux, des tendances de la plus vaste des démocraties, sont à dire vrai un événement et par les circonstances dans lesquelles elles se sont accomplies et par le dénoûment retentissant qu'elles viennent d'avoir. Les États-Unis, où l'on est fort accoutumé à jouer du scrutin, avaient cette fois à renouveler non-seulement la chambre des représentans de Washington, mais encore les législatures locales, les gouverneurs des états, les juges. Sauf le président et le sénat qui restent provisoirement en fonctions, c'était une sorte de renouvellement de tous les pouvoirs, de consultation universelle du pays. Et cette consultation prenait d'autant plus d'importance, elle pouvait être d'autant plus décisive qu'elle ressemblait à un jugement demandé au pays sur toute une administration, sur tout un ensemble de faits ; elle survenait après un nouveau règne des républicains, depuis deux ans maîtres de la présidence et des majorités, au lendemain du bill Mac-Kinley, de cette charte d'un protectionnisme outré qui peut avoir une si grave influence et sur toutes les conditions intérieures de la vie américaine et sur les relations des États-Unis avec toutes les nations commerçantes du monde.

La politique des maîtres du jour, de M. Harrisson, de M. Blaine, de M. Reed, de M. Mac-Kinley, de M. Edmunds, serait-elle sanctionnée par le vote populaire? C'était toute la question. Les républicains n'ont certes rien négligé pour s'assurer la victoire. Ils ont usé et abusé de tous les moyens d'influence; ils ont été aidés par les chefs puissans d'industrie dont ils venaient de consacrer les monopoles et qui avaient déjà fait les frais de la dernière élection présidentielle. Le secrétaire d'État lui-même, M. Blaine, s'est mis en cam-

pagne. Les partisans du *tariff-bill* ont été trompés dans tous leurs calculs, dans toutes leurs espérances; ils ont été battus dans les élections du congrès comme dans les élections des législatures locales et des gouverneurs. Le vote du 4 novembre a été une véritable révolution d'opinion, un désastre complet pour les républicains. Leurs adversaires, les démocrates, n'ont pas seulement gardé leurs avantages dans le sud, ils ont étendu de toutes parts leurs conquêtes et obtenu d'immenses majorités dans le nord et l'ouest, dans les plus vieux états de l'Union, là même, où le parti républicain semblait jusqu'ici le plus fortement retranché, là aussi où les influences industrielles et protectionnistes paraissaient prépondérantes. Les états de Massachusetts, de Rhode-Island, de New-Hampshire, de Connecticut, de Michigan, qui donnaient, il y a deux ans, une si forte majorité au président Harrison, passent en grande partie aux démocrates. Boston a élu un gouverneur démocrate; un des plus grands états, un des plus puissans par l'industrie, la Pensylvanie, a son gouverneur démocrate. Dans l'Ohio, M. Mac-Kinley, celui qui a donné son nom au *tariff-bill*, au nouvel évangile protectionniste, est resté sur le champ de bataille. Tout bien compté, les républicains sortent meurtris et singulièrement diminués de cette mêlée électorale. Ils n'avaient déjà dans le dernier congrès qu'une très faible majorité, dont ils ont abusé jusqu'au bout, à outrance; dans le nouveau congrès, qui est le cinquante-deuxième, depuis la fondation de l'Union, ce sont les démocrates qui reprennent l'avantage et vont avoir une majorité de près de 80 voix. C'est un déplacement complet, le signe d'une volte-face caractéristique dans les masses électorales.

Au fond, cette défaite des républicains d'Amérique n'a rien d'extraordinaire. Elle est la suite des fautes d'un parti qui a été grand autrefois par la puissance morale et qui, depuis nombre d'années, est en train de se perdre par ses excès de domination. Elle a, sans doute, une cause immédiate dans la réaction soudaine, presque violente, suscitée par ce bill Mac-Kinley, imaginé comme un moyen de captation, comme un coup de tactique. Les républicains, revenus au pouvoir avec M. Harrison, ont cru se populariser en opposant un protectionnisme effréné à la politique de libéralisme commercial modéré du dernier président, M. Cleveland. Ils ont cru séduire et rallier à leur cause les intérêts égoïstes, en fermant à peu près au commerce étranger le marché américain. Ils n'ont pas vu que, s'ils donnaient satisfaction à certains intérêts, aux puissans entrepreneurs d'affaires qui leur ont ouvert leur caisse dans les élections, ils froissaient d'autres intérêts plus nombreux, qu'un excès de protection devait avoir ses contre-coups dans toute la vie américaine. Ils ont soulevé contre eux les masses, ces grandes consommatrices, qui ont vu aussitôt tout renchérir, les fermiers, qui n'ont pas tardé à se ressentir des lois nouvelles dans leur industrie agricole. Ils ont provoqué, par un faux calcul, une opposition

inévitable et redoutable; mais, à part ce bill de protectionnisme violent et imprévoyant, qui est venu au dernier moment, à la veille des élections, c'est par toute leur politique que les républicains ont réussi à exciter les mécontentemens et à perdre leur autorité. Le fait est que les républicains américains ont tout épuisé pour assurer leur règne en se créant une majorité factice. Ils ne se sont pas bornés à épurer la chambre des représentans par le moyen commode des invalidations arbitraires, ils ont fait mieux pour le sénat. Ils ont introduit dans l'Union quatre nouveaux états qui sont à peine peuplés, mais dont la représentation leur assurait dans le sénat une majorité plus compacte. Une fois maîtres des majorités et du pouvoir, ils n'ont plus connu de frein. Ils ont tout plié, le trésor comme le reste, à l'intérêt de parti. La liste des pensions, ouverte à la fin de la guerre de sécession, est devenue elle-même un moyen de gouvernement ou de captation. Par un phénomène singulier, au lieu de diminuer par la mortalité, elle ne fait que s'accroître par une série d'interprétations habilement calculées. Les républicains, par un bill tout récent, l'ont encore étendue de façon à y comprendre, après les blessés, les éclopés et les parens des victimes, les cliens du parti, — si bien que, vingt-cinq ans après la guerre, il y a aujourd'hui près de 600,000 pensionnés, et le budget des pensions va dépasser 80 millions de dollars. Voilà de quoi alléger les excédens du trésor dont on se plaignait et de quoi grossir les dépenses que l'esprit de parti ne cesse d'augmenter pour prolonger son règne. Le résultat est ce vote du 4 novembre, témoignage des mécontentemens croissans, présage du déclin imminent des républicains aux États-Unis.

Ce n'est point, à la vérité, que ce scrutin, quelque significatif qu'il soit, puisse avoir un effet immédiat, soit pour ce bill Mac-Kinley qui intéresse l'Europe, soit pour la direction générale des affaires américaines. D'abord, cette chambre renouvelée ne se réunira qu'au mois de mars, et même à la rigueur la réunion pourrait en être encore ajournée. De plus, s'il y a dans cette chambre des représentans récemment élus une majorité nouvelle, les républicains restent toujours provisoirement maîtres de tout par la présidence et le sénat, qui ne seront pas soumis à l'épreuve d'un nouveau scrutin avant deux ans. Ce vote du 4 novembre ne demeure pas moins une protestation des plus accentuées; il est le signe d'un mouvement décidé d'opinion fait pour contenir l'esprit de parti, et si, malgré tout, les républicains s'obstinaient dans leur politique, ils ne feraient probablement qu'ajouter aux irritations, enflammer les ressentimens et les instincts d'opposition dans les masses. C'est donc une situation assez nouvelle qui commence avec le scrutin du 4 novembre; c'est une crise qui s'ouvre dans la grande république américaine, et, si l'on voulait s'élever un peu plus haut, on pourrait ajouter que ce qui arrive aux républicains

des États-Unis est un exemple saisissant de plus pour les partis qui, dans tous les pays, prétendent abuser de la domination, de leur règne d'un jour!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Une crise financière d'une remarquable intensité a éclaté à la fois à Londres et à New-York et tenu notre marché dans l'attente des conséquences que le krach de la spéculation anglo-saxonne pouvait entraîner. Il s'agit uniquement d'une crise de crédit. Les disponibilités ont fait défaut au moment où les spéculateurs, engagés au-delà de leurs forces, auraient eu le plus urgent besoin de trouver auprès des banques les facilités habituelles.

La situation était déjà assez alarmante le mois dernier. Chaque liquidation successive du Stock-Exchange était attendue avec une véritable anxiété. Celle du 15 octobre s'était passée assez convenablement, la suivante fut plus laborieuse.

A New-York, dans le même temps, le marché monétaire devenait de plus en plus serré. L'énorme spéculation qui s'était engagée pour la hausse de l'argent fin à l'occasion du *silver-bill* était en pleine déroute, le cours du métal retombant de 54 francs à 47. Le vote du tarif Mac-Kinley et le « cyclone » électoral qui en fut la conséquence achevèrent de bouleverser toutes les combinaisons des spéculateurs américains.

A Londres enfin, la Banque d'Angleterre, dont la réserve ne dépassait plus 11 millions livres sterling, s'est vue obligée d'élever le taux de l'escompte à 6 pour 100, presque à l'improviste, un vendredi, en dehors de toutes les conditions ordinaires dans lesquelles les modifications de taux sont décrétées. Un simple retrait de quelques millions par la Banque de Paris pour la Banque d'Espagne précipitait ainsi une mesure devant laquelle les directeurs de l'établissement anglais reculaient depuis six semaines dans la crainte de déterminer au Stock-Exchange une perturbation pouvant aboutir à un cataclysme.

Pendant les deux journées du 10 et du 11 courant, on a pu craindre que le désarroi ne dégénérât en débâcle au Stock-Exchange et en Amé-

rique. A New-York, la panique fut extrême, d'énormes paquets de titres inondèrent le marché, les actions de plusieurs compagnies de chemins de fer subirent d'invraisemblables dépréciations. Aujourd'hui, le calme est rétabli d'un côté comme de l'autre de l'Océan-Atlantique. Les marchés ont été assainis par la violence même de l'ouragan. Les titres dépréciés sont passés des mains des spéculateurs abattus dans celles de financiers plus solides, on considère que la crise a traversé sa phase aiguë. D'ailleurs, la Banque de France a résolu de venir une fois de plus au secours du marché anglais. Dans sa séance du jeudi 13, le conseil de régence a donné son approbation à une proposition du gouverneur tendant à consentir à la Banque d'Angleterre un prêt de 75 millions de francs en or pour trois mois, à 3 1/2 pour 100 d'intérêt.

Au moment où se termine cette première quinzaine de novembre, les marchés financiers d'Europe semblent donc sur le point de voir se résoudre heureusement les difficultés de crédit qui ont pris, pendant quelques jours, un caractère si alarmant. Sur plusieurs des grands fonds d'état, la spéculation n'a même pas attendu cette heure de détente générale pour commencer le mouvement de hausse qui prépare et annonce d'importantes opérations. La rente française, tout d'abord, a été relevée de 94.30, cours de compensation, à 95 francs, même à 95.20. Pendant le mois d'octobre, qui a été une période de réaction et de tassement, les ventes d'inscriptions de portefeuille provoquées par les hauts cours et les besoins de fin d'année ont trouvé leur contrepartie immédiate dans les achats de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte des caisses d'épargne. Ces achats se sont élevés à 35 millions, dépassant la moyenne mensuelle des trois premiers trimestres de l'année, qui avait été de 30 millions. Le rendement des impôts continue à présenter d'importantes plus-values qui promettent, pour l'exercice 1890, un excédent de recettes de 50 à 60 millions. La discussion du budget est menée rapidement, sans incident notable, et l'emprunt de 700 millions, si longtemps retardé, sera voté dans quelques jours.

Depuis plusieurs mois, le 4 pour 100 russe 1880 se tenait à 99 francs, arrêté devant le pair de 100 francs, dont ne le séparait plus qu'une unité. Cette courte distance a été franchie dans la dernière semaine, et le cours de 100 francs a été inscrit. Mais il ne l'a été que pour un ou deux jours, un coupon semestriel étant arrivé le 13 courant à échéance, ce qui a ramené le prix du titre à 98.40. La Banque de Paris, de concert avec un certain nombre de maisons et de banques de Berlin et de Saint-Pétersbourg, a conclu avec le ministre des finances de Russie un contrat pour l'émission d'un emprunt de 100 millions de roubles en titres 3 pour 100, destiné à la conversion d'obligations de chemins de fer 5 pour 100. L'opération aura lieu probablement dans les premiers jours de décembre.

La rente espagnole, grâce aux disponibilités que la Banque d'Espagne a su se procurer au dehors, est restée tenue avec plus de fermeté que ne le comporterait la situation très précaire du Trésor.

L'Italien a reculé au-dessous de 94 francs, puis s'est rapproché de ce niveau. Dans six ou sept semaines sera détaché un coupon de 2 fr. 17, et le prix se trouvera ainsi ramené au-dessous de 92. Le marché allemand a décidément refusé les nouveaux titres 4 pour 100 des chemins de fer. Le Trésor, très à court de ressources, s'est vu obligé d'écouler une nouvelle partie des rentes du fonds des pensions et d'offrir un intérêt de 5 pour 100 pour ses bons à un an.

Le 3 pour 100 portugais a été l'objet de rachats de spéculation qui l'ont tenu entre 58.50 et 59.50. Un emprunt est indispensable; mais il faut d'abord que le conflit avec l'Angleterre soit réglé; des négociations nouvelles ont été ouvertes pour cet objet, et la détresse financière obligera le cabinet de Lisbonne à capituler.

Le Hongrois et l'Unifiée ont été tenus à leurs cours du mois dernier. Un commencement de reprise s'est dessiné sur les valeurs turques. Le gouvernement argentin a envoyé à Londres un délégué chargé de négocier avec la maison Baring et d'autres grandes banques de Londres des arrangemens qui permettent à la fois aux créanciers européens de voir s'améliorer la valeur de leurs créances et aux gouvernans à Buenos-Ayres de contracter un nouvel emprunt.

Les États-Unis du Brésil lancent une première opération financière en France. Il s'agit de 50,000 obligations 5 pour 100 de 500 francs d'une compagnie des chemins de fer Sud-Ouest brésiliens, qui a obtenu la concession d'un réseau dans les provinces situées entre Rio-de-Janeiro et l'Uruguay. Les titres, dotés d'une garantie de l'État pendant trente ans, sont offerts à 426.25. C'est le Comptoir national d'escompte et la Société générale qui ouvrent leurs guichets à cette émission.

La Banque de Paris, la Banque d'escompte et le Crédit lyonnais ont très vivement monté à 880, 582.50 et 815. Les actions de cette dernière société vont être réduites en nombre et complètement libérées à l'aide d'un prélèvement sur les réserves. Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer sont tenues au plus haut, celles des compagnies étrangères, Autrichiens, Lombards et Nord de l'Espagne, ont été offertes et se cotent en réaction. Le Gaz est tenu à 1,470, dans l'attente de la décision du conseil municipal. Le Suez et la plupart des grandes valeurs industrielles ont été très recherchés.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

SACRIFIÉS

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

La nuit était déjà avancée, une nuit sans lune, quoique doucement lumineuse sous le resplendissement du ciel austral et dans la phosphorescence des brumes laiteuses qui montent si légères de cette terre inondée de Basse-Cochinchine.

Sur la nappe immobile de l'arroyo rien ne bougeait, rien ne bruissait sous l'épaisse végétation qui se disputait ses bords, ni la chanson des feuilles accordées par la brise, ni la plainte d'amour d'un oiseau, ni la coulée furtive d'un grand fauve; à peine si, à de rares intervalles, l'éclat de rire du merle moqueur jetait comme une note fantastique dans l'imposant silence tropical.

Ainsi qu'il arrive dans toutes les alluvions très récentes, sous la forêt qui recouvrait ses rives, la limite du cours d'eau restait très incertaine. Il y avait comme une poussée de frondaison qui baignait à plein flot, planant sur un enchevêtrement inextricable de racines, et l'arroyo se prolongeait très au loin sous cette gigantesque bordure de palétuviers, de manguiers, de palmiers nains, qu'on eût cru, à distance, devoir lui opposer une barrière.

En examinant attentivement chaque rive, l'on y eût découvert

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre.

cependant de petites anses capricieusement découpées, mais dont la direction générale se maintenait sensiblement parallèle à celle du fleuve et dont l'entrée se laissait malaisément deviner sous le fouillis de lianes, de joncs, d'herbes exubérantes qui l'obstruaient.

Ces réduits, bien connus des pirates, servent fréquemment à leurs embuscades. Cette nuit-là, la barque de l'inspection de Tan-an, utilisant à son profit une de ces retraites, s'y tenait inaperçue, malgré ses dimensions, tout enfouie dans la verdure. A peine si l'extrême pointe de son avant perçait l'épais rideau des basses ramures, de manière à faciliter la surveillance du *mata* de veille. A bord nul bruit, ni un feu de cigarette, la consigne avait été sévère; les formes confuses des miliciens groupés par place, les uns sommeillant en grappes affalées, étreignant leurs rames ou leurs armes; d'autres assis, l'oreille au guet, le fusil entre les jambes; seul, allant et venant, promenant sur tout sa surveillance, communiquant des instructions à voix basse, se haussant parfois derrière la sentinelle, pour fouiller l'ombre qui éteignait de plus en plus la ligne claire du fleuve, à mesure que le brouillard montait, le *doï* s'assurait qu'aucune vigilance n'était en défaut.

Très svelte en ses extrémités relevées et bizarrement recourbées, la barque, toutes rames déployées, eût semblé un monstrueux dragon prêt à s'envoler, si elle n'eût été alourdie en son centre par une noire carapace de bois de tek, sous laquelle se dissimulait le logement de l'inspecteur.

Pour l'instant, celui qui l'occupait, à en juger par son immobilité absolue, y dormait d'un pesant sommeil. Et la nuée bourdonnante des moustiques vomis par le marécage venait battre d'un assaut furieux contre sa moustiquaire, sans paraître impressionner sa quiétude. Qui eût su cependant que, de ce repos, il s'éveillerait au tonnerre de la fusillade et dans les sanglantes péripéties d'un abordage, eût pu s'étonner qu'une telle inconscience précédât un pareil danger! C'est qu'il arrive parfois que l'engourdissement d'une souffrance obsédante passe les effets du sommeil. Chez Jean de Vair, alors inspecteur de Tan-an, qui sait quelle insomnie douloureuse se cachait sous l'apparence de ce sommeil écrasant?

C'était déjà son onzième mois de Cochinchine. Dès son arrivée, placé dans le service des affaires indigènes, il avait pu, grâce à l'activité de ces fonctions, très passionnantes et entièrement nouvelles, réagir contre l'abattement déprimant qui succède aux grandes épreuves. Il s'était jeté à âme perdue dans la folie du travail; quelques mois lui avaient suffi pour se rendre maître de la langue annamite, d'une étude si ingrate qu'elle met en fuite les plus robustes persévérances; aucune expédition, aucun poste malsain

ne l'avaient rebuté; on citait de lui des labeurs et des tours de force extravagans. A ce train, sa santé, dont il ne voulait pas voir les défaillances, s'altérait visiblement. Mais pourquoi s'en serait-il soucié, sa vie devait-elle être autre chose qu'une course folle qui l'amènerait plus vite à la délivrance?

Ce qu'il désirait, c'était de ne pas languir. Et tant qu'il se sentirait emporté dans ce mouvement effréné, tant que cette fièvre le soutiendrait, il continuerait d'aller et de suffire à sa tâche. Les jours où, par hasard, ses occupations faisaient trêve, étaient parmi ses plus mauvais, il demeurait alors abattu, anéanti, écrasé par ses souvenirs; on eût dit qu'il s'absorbait dans son chagrin ainsi qu'en une extase, âprement jaloux d'entretenir à vif cette meurtrissure de son cœur, dont il s'était résolu à ne jamais guérir.

De Mireille quelquefois encore il lui revenait comme un écho affaibli, grâce à l'amitié toujours vaillante de Mme Marbel, qui ne se décourageait pas entièrement de l'avenir et dont les lettres, quoique très espacées, ranimaient toujours un peu son espérance prête à mourir. Pauvres lettres, gardées par la mer pendant quatre ou cinq semaines, suivant que la mousson soufflait bonne ou mauvaise, confiées à Saïgon à des canonnières pour y sommeiller encore trois à quatre jours et finissant souvent, rendues à leur adresse, par ne plus retrouver leur destinataire trop errant!

Loin de lui être un adoucissement, l'arrivée du courrier de France amenait chez le capitaine une recrudescence d'amère mélancolie. Dans ces nouvelles, vieilles de deux mois, quels renseignemens pouvait-il accueillir qui le rassurassent sur l'état présent des êtres chers laissés là-bas? qu'est-ce qui lui certifiait que toute leur existence n'avait pas été bouleversée depuis qu'on la lui dépeignait? A quoi bon alors ces informations sans valeur, sinon à ébranler l'énergie de ses résolutions, pour le rendre à toute la cruauté du passé? Autant que ces lignes venues de France, qui remuaient périodiquement la cendre de ses souvenirs, le repos prolongé lui semblait redoutable, en ouvrant un plein essor à ses pensées. Dès qu'il se sentait menacé de quelques loisirs, il s'inventait mille prétextes à courir la brousse, sur la piste d'un pirate introuvable.

Or, cette nuit-là pourtant, il espérait bien rencontrer celui qu'il s'acharnait à guetter. Cela en valait la peine, en vérité. De Mytho à Pnom-Penh, le doï Vap avait marqué partout sa trace redoutée; l'arrondissement de Tan-an surtout était devenu sa proie, et il y signalait chacune de ses incursions par l'incendie d'un village et l'exécution sommaire de tout ce qui lui résistait. Enfin il venait de mettre le comble à ses audaces en assassinant un Européen.

Dans un sampang dérivant au fil de l'eau, des pêcheurs avaient découvert trois cadavres décapités, mutilés et dépouillés, qu'on n'avait pas eu de peine à reconnaître pour ceux d'un Américain, grand amateur de chasse, et de ses deux boys. Quant à la barque, elle avait été consciencieusement pillée et, si on l'avait ainsi abandonnée, c'est qu'on avait cru dangereux de la prendre en remorque.

La voix publique, autant que leurs exploits passés, chargeaient suffisamment les pirates de ce nouveau crime; aussi les espions, mis en campagne par l'inspecteur et stimulés par l'appât d'une forte prime, eurent-ils vite relevé leur piste et même trouvé le moyen de s'initier à leurs projets. L'on sut ainsi qu'ils se proposaient prochainement de tenter un coup contre le gros village de Foutaï, situé dans le voisinage du Vaïco. De Vair n'eût eu garde d'aller les y attendre. Désireux avant tout de ne pas leur donner l'éveil, il estimait qu'une embuscade tendue aux portes mêmes du village avait trop de chance d'être éventée et que la largeur du fleuve en cet endroit augmenterait aussi leurs facilités d'échapper. Le couloir étroit de l'Arroyo Commercial, leur route probable, lui parut au contraire propice à ses desseins, par les garanties d'exacte surveillance qu'il offrait.

Et depuis bientôt trente-six heures il attendait, du fond de son couvert de palétuviers, sans que rien encore fût venu confirmer ses prévisions, mais toujours entêté dans cette idée qu'il était en bonne place.

Sans compter les rameurs, l'embarcation n'était montée que par douze miliciens armés, les meilleurs de l'inspection. C'était peu pour une besogne qui promettait d'être chaude, mais le capitaine de Vair n'avait voulu l'aide de personne, afin qu'il ne fût pas dit qu'il recourait aux autres pour faire la police chez lui.

Étendu sur son matelas cambodgien, immobile et absorbé dans une rêverie profonde, malgré le revolver placé à portée de sa main, il avait fini par oublier ce qu'il faisait là, dans cette brousse, et sa pensée flottait aux cimes des Alpes, où elle avait connu les visions heureuses, quand un brusque: qui vive! le mit debout, et d'un bond il fut près de la sentinelle, qui épaulait déjà pour faire feu. Proche dans la brume se distinguait une grande jonque de guerre, évoluant précipitamment, et s'efforçant de rebrousser chemin.

— Inutile de tirer, dit-il en redressant l'arme, tout le monde à son poste et courons dessus.

Droits sur leurs avirons, les rameurs poussaient vigoureusement du fond, les autres se halaient sur les palétuviers, la barque glissait enfin sur la vase et se dégageait lentement du réseau de

verdure qui l'enserrait. Mais quelle que fût l'ardeur déployée, la jonque suspecte avait réussi à virer de bord et à prendre du champ, avant qu'on fût à flot et en mesure de lui donner la chasse. La nuit grandissait encore son avance et le brouillard, en la noyant d'une ouate floconneuse, semblait la dérober dans un lointain fantastique.

La barque de l'inspection volait d'une nage ferme et soutenue, guidée par le *doï* gouvernant de plus près et cherchant à raser la rive afin d'être moins en prise au courant. La distance diminuait sensiblement, l'on gagnait à vue d'œil sur la jonque, laquelle luttait maintenant désespérément pour s'échapper. Déjà on percevait les *han!* de ses rameurs cadençant leurs efforts et le grincement des avirons contre le bordage. Soudain, comme découragée, elle modifia brusquement sa route, rangea le bord opposé et stoppa.

— La barre à droite, toute! cria de Vair violemment.

Mais déjà les coups de feu éclataient et le combat s'engageait entre les deux embarcations, encore séparées par la largeur de l'arroyo.

— Ne tirez pas et forcez de rames! répétait de Vair, exaspéré à l'idée que cette fusillade masquait probablement l'abandon de la jonque et la fuite des pirates.

Il ne se trompait pas. L'on entendait distinctement dans l'eau la chute de plusieurs corps, et, à l'agitation des hautes herbes, l'on devinait les sillons qu'y traçaient les fuyards. En ce moment, une pluie de balles s'abattit sur la barque de l'inspection; un cri d'angoisse traversa le tumulte et un *mata* roula au fond, mortellement atteint; les rameurs s'arrêtèrent de ramer, pris d'effroi, et se blottirent, comme pour s'y incruster, contre les bordages; mais la barque, gardant son aire, vint frapper la jonque par le travers; l'on s'était abordé.

Le premier, Jean de Vair, après avoir déchargé son revolver sur tout ce qui lui faisait obstacle, sauta dans l'embarcation ennemie, qu'il repoussa vivement de terre, à l'aide du premier aviron qui lui tomba sous la main, tandis que ses miliciens, marchant bravement sur ses traces, refoulaient à l'arrière et tenaient en respect ce qui restait de pirates à bord.

Ceux-ci, acculés et se sentant perdus, avaient abaissé leurs armes et attendaient leur sort avec l'indifférence passive du fatalisme oriental. Leur chef, reconnaissable à son turban noir, jetait parfois un regard oblique vers la terre; puis, jugeant sans doute toute tentative de fuite inutile, il se reprenait à fixer les fusils braqués sur lui, dans son attitude hautaine et méprisante.

Toute résistance était superflue. Sur l'ordre de l'inspecteur, les pirates furent garrottés et couchés pêle-mêle à côté des cadavres

de leurs camarades tombés. Quelques *matas* s'installèrent dans la jonque capturée, qui, prise en remorque, s'achemina vers Tan-an, où elle devait déposer son funèbre chargement; car les survivans ne devaient pas plus échapper que les autres.

XXII.

En ces pays d'outre-mer, il plane une tristesse contre laquelle prévaut à peine l'espérance illimitée que portent au cœur les jeunes et les forts.

Eux seuls n'en sont pas touchés, parce que rien encore ne les a trahis, ni dans leur santé, ni dans leurs ambitions, ni dans leurs rêves d'avenir, et qu'ils vivent soutenus par la première sève de leur belle énergie. Mais vienne une déception de carrière, un chagrin de famille, simplement l'atteinte de l'une des maladies chroniques coutumières au sol, et le lourd ennui de ces plaines inondées, de ces plaines sans horizon, montera sur l'âme, la submergeant dans l'infinie mélancolie des détresses inguérissables.

Et comme alors tout s'y rencontre pour escorter lugubrement les adieux à la vie ou le deuil des illusions heureuses! De la vase grasse et fétide des marais s'élèvent sans trêve, dans une buée bleuâtre, les mêmes miasmes mortifères et chante la gutturale mélopée des batraciens; les bambous entrelacés jettent leurs plaintes dans le vent comme des harpes d'Éole, accordées pour les rites funéraires; les plaines des tombeaux se déploient dans leur morne nudité et l'uniformité triste de leurs tertres verts, et le soleil, le soleil dévastateur, qui tue le parfum des fleurs et la voix des oiseaux, n'apparaît plus que comme un Moloch insatiable, appelé à consumer tous les êtres jetés à sa pâture.

Rivé à ses inoubliables souvenirs, Jean de Vair devait mieux qu'un autre ressentir le contact de toutes ces tristesses. Suivant l'opinion de ses camarades, il était déjà classé dans la catégorie de ceux qui ne reviennent pas, car il avait les isolemens, la taciturnité, les penchans méditatifs de l'être découragé qui abdique l'existence et ne se défend plus. Son travail acharné, son activité passionnée ne suffisaient même plus à donner le change sur une vitalité qui n'était, chez lui, que le produit factice d'une volonté exaspérée. Comme on le voyait de plus en plus rarement, on concluait que cette sauvagerie cachait le germe d'une maladie grave, à laquelle il succomberait tôt ou tard. On n'avait, hélas! pas tout à fait tort; la machine eût pu encore longtemps fonctionner; mais l'âme n'y était plus. Sans doute, il avait subi les atteintes d'un climat dangereux qu'il bravait trop ouvertement; il lui était arrivé de claquer la fièvre, perdu dans l'océan des rizières, la gorge sèche, l'haleine en

feu. Une nuit, au fond de sa jonque, il s'était roulé dans la torture inconnue d'une néphrite aiguë ; mais la vie tenait bon tout de même et rebondissait après l'épreuve, dans toute l'élasticité de la jeunesse. En revanche, le moral n'avait plus le même ressort, le choc avait été trop violent dans le passé, et l'avenir était trop assombri pour amener un redressement d'espérance.

Aussi Jean de Vair n'avait-il plus de goût que pour la solitude, et, lorsqu'il n'habitait pas sa jonque, au cours de ses tournées, il restait enfermé dans sa belle inspection de Tan-an, dont le pied baignait dans le fleuve, par où lui venait un peu de cette brise de mer qui le visitait comme une caresse sous sa profonde véranda. Là, entouré d'Annamites, d'un monde de lettrés, de secrétaires, de miliciens, de serviteurs, de boys et de coolies, avec lesquels il n'échangeait que des ordres, il ne s'occupait avec plaisir, à ses momens perdus, que des bêtes apprivoisées qu'il avait en grand nombre et qui lui plaisaient d'autant plus qu'elles avaient dû être plus sauvages.

Le soir venu et son travail fini, il s'accordait une promenade, toujours la même, sous les hauts manguiers qui font suite au marché; après quoi il rentrait et regardait s'allumer les étoiles longtemps, très longtemps, comme pour se reposer d'en bas. Alors commençaient toutes ces musiques étranges des nuits des pays chauds, glissemens d'ailes, cacophonie de cris heurtés sous les vastes ramures, et la ronde bourdonnante des insectes ailés, et les bramemens des grands cerfs, et la gloussante rumeur des bandes de sauvagines, tout un remue-ménage insolite dans l'épaisseur des joncs, et par-dessus tout, clair comme un appel humain, poussé par deux fois, avec une puissance inquiétante, tempérée par une mystérieuse douceur, le cri de chasse du tigre royal, ce roi de la jungle asiatique, toujours présent, toujours redouté. Puis, quand la nuit avait tout éteint sur terre, calmant ces colères et ces agitations, l'inspecteur, vêtu de sa mauresque, se coulait sous une moustiquaire et s'y endormait sur la natte d'un divan, entièrement abandonné à la garde de ses *matas*, espacés aux abords de l'inspection et entretenant leur vigilance à l'aide d'un bizarre concert d'instrumens primitifs se répondant sur toute la ligne, à intervalles réglés.

XXIII.

Le marché avait à Tan-an, cet après-midi là, une animation inusitée. Bien que la saison fût passée des grands achats de riz

qu'on exporte ensuite vers le nord, les Célestes, venus de Cholon, affluaient au moins autant que les Annamites, accourus de tous les points environnans, de Mytho, de Gocong et jusque de Vinh-Long. Le grand hangar en paillottes qui, d'ordinaire, abrite largement acheteurs et vendeurs, était cette fois insuffisant, et, sous le lourd soleil de trois heures, des marchandes accroupies, comme de petits tas noirs, le menton aux genoux, les jambes embrassées, étalaient de gigantesques régimes de bananes vertes ou jaunes, droites ou courbes, longues ou menues, plaquées de larges taches noires attestant leur maturité, puis des branches de mandarines vertes comme leurs feuilles, et, sur des corbeilles d'osier plates, des pyramides de mangoustans d'un violet pourpre ou de mangues au parfum pénétrant, à l'enveloppe ferme et lisse, d'un ton très doux vert tendre ou jaune d'or.

Ici, c'était un gros Chinois mi-nu, sa queue enroulée sur son crâne rasé, affairé à servir des pâtisseries trempées d'ocre ou de vermillon, ainsi que de petits carrés de porc frais artistement enfermés dans une gelée rose, friandises qu'on avait, en outre, la faculté d'arroser d'une microscopique tasse de thé.

Cependant, en tous sens, avec leur chargement balancé sur un bambou flexible, des porteurs rompaient la foule. Des cocos frais, tout luisans, qu'on promenait ainsi, étaient avidement guettés par des gosiers altérés, et, tandis que l'acquéreur éventrait l'amande du fruit au tranchant d'un coupe-coupe, ardent à y plonger ses lèvres, le marchand enfilait quelques nouveaux sapèques à la ligature qui lui battait au cou. Et les poulets liés en grappes, les canards emprisonnés sous des cages trop étroites et titubant les uns sur les autres, les porcs noirs et les chiens jaunes, dérangés dans leurs habitudes, piaillaient, grognaient, hurlaient, effrayés, assourdis, écrasés dans cette cohue ahurissante. Des bandes de jeunes lettrés, enturbanés et ensoutanés de noir ou de bleu sombre, faisaient des mots et poursuivaient de leurs galanteries très crues les jolies *con-gaï* âpres à la riposte.

Parfois passait une élégante, d'une démarche traînante, les cheveux tordus en un lourd chignon dégageant la nuque, parfumés d'huile de coco et piqués d'une bizarre épingle d'or, la tête perdue sous le vaste chapeau de joncs tressés, comme sous une corbeille renversée qui serait retenue par deux longues ganses de soie jaune négligemment nouées sous le menton.

Elle allait, le buste rejeté en arrière, la poitrine insolente et révélée dans ses rondeurs très fermes sous le mince drapé d'une lâche tunique de soie, les bras ballans d'insouciante façon, afin de mieux montrer les poignets cerclés d'ambre, avec leurs mains mi-

gnonnes, si finement modelées, aux ongles effilés et soignés, les pieds aussi de forme exquise, se jouant dans des babouches trop larges : toute une gentille personne ayant l'air de s'offrir aux convoitises de la foule, dans la provocation de ses yeux rieurs, de ses lèvres sensuellement relevées, de toute son allure lascivement abandonnée.

Sur le bord du fleuve, c'est un grouillement de petits êtres à la peau dorée, aux cheveux drôlement tortillés sur le sommet de la tête, en tout vêtus d'une amulette et se bousculant dans la fange ; c'est un bruit mat de plongeons trouant l'eau, une troupe de grenouilles humaines s'ébattant, se pourchassant, se laissant aller au bien-être de cette onde molle et chaude ; puis soudain apparaissent les mêmes petits corps, nichés entre les milliers de racines traînant dans l'eau, emmêlées comme de gigantesques crinières.

Au loin, par-delà le Vaïco argenté, c'est toujours la profusion des verts accumulés de tous les feuillages tropicaux, l'infinie plaine mélancolique et noyée, sans une arête montagneuse, sans un arbre de grande venue, sans rien de saillant pour accrocher et distraire le regard.

Quelque animé qu'il fût, le marché de Tan-an ne semblait guère, ce jour-là, favorable aux échanges. Les marchands restaient songeurs devant leurs marchandises délaissées, sentant bien que le public leur échappait, envolé vers d'autres pensées.

Les distractions elles-mêmes, d'ordinaire si courues, qu'il offrait comme tout grand centre annamite, ne triomphaient pas, cette fois, de l'inattention générale.

Dans les cases où se pratique le jeu chinois, seul le soleil entrait, illuminant le bariolage de l'intérieur et incendiant les hautes lanternes de papier peint, tandis que les croupiers, allongés sur leur natte devant des tas de piastres, en étaient réduits à jouer entre eux, trompés pour la première fois par leur clientèle assidue.

Les coqs de combat, faute de parieurs, demeuraient sous leurs cages d'osier comme de vulgaires poulets, et leurs propriétaires, découragés, avaient peine à défendre le carré soigneusement tracé, champ clos de la lutte, contre l'envahissement des promeneurs.

Et, en dépit de ses éclats de voix et de rire, l'on sentait qu'une émotion peu ordinaire avait passé sur cette foule, et que, si oublieuse que soit sa nature, elle ne pouvait pas la secouer.

On lui avait, en effet, servi un spectacle rare, l'exécution, en une fois, du doï Vap et de ses sept compagnons, et elle ne se décidait pas à s'en aller, maintenant que tout était fini ; elle ne se lassait pas de commenter ses impressions, obsédée par le terrifiant appareil de cette matinée sanglante. Ils étaient morts sans effort,

avec cet héroïsme placide des Orientaux, ces pirates, et on les sentait grandis par cette fin tragique couronnant une vie d'audacieuses rébellions.

On les avait vus, on croyait les voir encore, encadrés par les baïonnettes, s'avancer sur cette même place du marché, très calmes, fumant négligemment leur mince cigarette, indifférens aux spectateurs; ils ne paraissaient même pas se douter du bourreau qui les attendait, lorsqu'ils s'étaient arrêtés dans le grand carré des milices en armes, tout au bout de la promenade.

Le doï, qui conversait avec sa femme, et dont les deux petits enfans avaient grand'peine à le suivre au milieu des soldats, avait passé la main sur leurs jeunes têtes, en murmurant quelques derniers conseils, avec le même détachement tranquille que s'il se fût agi des plus journalières recommandations. Lui-même leur avait fait signe de s'éloigner, avant qu'on vînt les séparer. Puis il s'était placé en avant des autres, quoiqu'il dût être exécuté le dernier, pour bien affirmer qu'il était le chef.

Alors, après la lecture de la sentence, avait commencé le lugubre défilé. A son tour, chacun des condamnés, saisi et entraîné par deux *matas*, venait s'agenouiller devant le piquet, mal équarri, qui marquait le terme de son existence, aux pieds du bourreau, torse nu et sabre au clair. Et lorsque le patient avait baissé la tête sur sa poitrine, dans l'attente du coup fatal, l'homme l'avait touché rudement pour le placer à sa convenance; puis, l'ayant marqué au cou avec sa chique de bétel, comme d'une raie sanglante, à l'endroit juste où il voulait séparer du tronc cette tête, il s'était reculé pour un sinistre effort. C'était ensuite l'éclair bleuâtre du sabre frappé par le soleil, un choc sourd, une tête qui roulait comme chassée par le jaillissement d'un flot de sang pressé et que le cadavre du supplicié, projeté en avant, semblait poursuivre dans sa dernière convulsion. Et toujours ce tournoiement de la lame, non plus brillante maintenant, mais dégouttant d'une rosée rouge, et ce même bruit étouffé d'une masse humaine qui s'écroulait. Seulement, pour les derniers, il avait fallu reculer l'emplacement de l'exécution; sans cela, leurs genoux eussent trempé dans le sang des autres. Et aussi on avait dû remplacer l'exécuteur, qui ne suffisait plus à sa sombre besogne, et qui avait dû se reprendre à trois fois avant d'en finir avec l'un d'eux.

Enfin, lorsque le tour du doï Vap était venu, il avait promené durement son froid regard sur cette foule asservie; et, se redressant dans toute sa fierté de révolté, il avait crié : « A bas les Français! » mettant dans cette suprême invective toute sa haine, toutes les revendications de l'indépendance de son pays. Cette fois, un

frémissement avait couru par les rangs... Admirait-on ces farouches adieux à la vie; était-ce une tardive colère au souvenir du démembrement du vieil empire d'Annam, dont ce forban représentait un des derniers défenseurs?

Il n'y avait là qu'un Français, un officier, qui personnifiait à lui seul la conquête, mais qui l'affirmait indiscutable et inéluctable en faisant exécuter des Annamites par d'autres Annamites, en dominant les manifestations d'une foule annamite à l'aide d'une force armée annamite.

Et, parmi les impressions qu'emportèrent les assistans, l'impassibilité de l'inspecteur de Tan-an, en face de cette boucherie, resta peut-être la plus ineffaçable et marqua d'un trait encore plus dur ce caractère de fer, insensibilisé en apparence jusqu'en ses plus intimes replis.

XXIV.

Par-delà les mêmes mers qu'avait traversées Jean pour la fuir, ne pouvant l'obtenir, Mireille ne vivait que pour attendre l'absent.

A la façon dont elle avait modifié sa manière d'être, chacun pouvait s'apercevoir qu'elle portait le deuil de son bonheur. Quoique ses occupations fussent restées en apparence sensiblement les mêmes, elle ne s'adonnait plus à rien avec cet entrain qui était l'essence de sa nature; ce qui, jusque-là, l'avait le plus passionnée, comme la musique, ne recueillait d'elle qu'une étude d'une correction glacée; en tout elle se soumettait simplement à ce qu'on exigeait d'elle. Obligée de paraître dans le monde, elle s'y montrait si réservée, si peu empressée au plaisir, qu'elle déconcertait les hommages et réussissait à y être délaissée. Ce n'était plus Mireille.

L'on sentait qu'un acte de violence avait brisé la corde d'or de cet instrument charmant et que cette âme, douloureusement comprimée, avait perdu tout élan dès qu'on avait blessé sa faculté aimante.

Une semblable transformation, coïncidant surtout avec le départ imprévu du capitaine de Vair, n'avait pu passer inaperçue. Bientôt l'amour de Mireille et l'obstacle qu'il rencontrait chez son père ne furent un mystère pour personne, et partout l'on s'évertua à chercher les motifs d'une résolution aussi incompréhensible. Mais, comme M. Valtence causait peu volontiers de ses affaires, pas un ne s'aventura à l'interroger, et ce sujet de préoccupation mondaine finit naturellement par faire place à un autre.

Trop craintives et soumises, Mme Valtence, pas plus que Mme Mar-

bel, n'auraient osé élever la voix en faveur de l'opprimée ; elles se bornaient à compatir en secret à son affliction, s'employant avec une tendresse touchante à sauver la pauvre enfant des pensées de noire désespérance qui trop souvent l'envahissaient. Sous leur bienfaisante action, lentement et peu à peu, Mireille avait même repris foi dans l'avenir. Cependant elle n'envisageait aucune circonstance heureuse qui vînt à plier prochainement l'obstination intraitable de son père, qu'elle supposait de plus en plus monté contre elle, à mesure que le temps s'écoulait, sans rien changer à son attitude.

M. Valtence, en effet, avait compris avec colère qu'il lui fallait renoncer absolument à ses anciens projets sur sa fille ; tout, chez elle, laissant trop bien entendre que, si on lui refusait l'homme de son choix, elle n'appartiendrait à aucun autre. Trop intelligent, néanmoins, pour ne pas se rendre à l'évidence sur l'inanité de cette lutte contre un caractère d'une trempe qu'il n'avait pas soupçonnée, il avait préféré ne pas l'aborder. D'ailleurs, quelque complaisance qu'y eût mise le jeune homme qu'il protégeait, celui-ci ne pouvait plus se prêter à un mariage dans des conditions aussi décourageantes, sans compter, qu'en se faisant complice de la violence exercée sur Mireille, il eût assumé devant l'opinion un rôle à tout jamais odieux.

Les hommes d'une grande volonté sont instinctivement portés à faire peu de cas de celle des autres, probablement par l'habitude qu'ils ont de la voir plier devant la leur. M. Valtence avait bien prévu en partie ce qui arrivait, mais jamais il ne lui serait venu à l'esprit que cela prendrait de telles proportions de durée. Une lourde tristesse pesait maintenant sur son intérieur, qu'aucune réunion, aucune distraction, ni les allées et venues mondaines, ne parvenaient à animer. Le rire éclatant de Mireille s'en était allé, et, avec lui, la vie de cette maison, dont elle était le mouvement et la gaîté. Si endurci qu'on soit, on ne supporte pas longtemps, sans en souffrir, la muette réprobation de son entourage, vécût-on même beaucoup à l'extérieur. M. Valtence commençait à en faire l'épreuve. Il s'assombrissait visiblement, lui aussi ; il s'était beaucoup adouci dans ses rapports avec chacun, on sentait entamée la cuirasse de ce cœur, qui perdait de jour en jour de sa dureté.

C'était sur lui seul, à coup sûr, qu'il s'apitoyait : son égoïsme avait toujours borné son horizon à lui-même ; mais, s'il devait en résulter un soulagement à son propre ennui, cela finirait, à la longue, par le rendre plus pitoyable aux autres. Déjà, sans regretter son opposition aux sentimens de sa fille, ni surtout revenir sur la décision qui les avait condamnés, s'il avait scruté le fond de sa conscience, peut-être se serait-il avoué, les choses étant à refaire,

qu'il eût regardé à deux fois avant de repousser la demande du capitaine de Vair.

Malheureusement, rien ne transpirant des pensées qui le hantaient, Mireille n'aurait su en tirer aucune induction heureuse, non plus que Mme Marbel y initier l'exilé.

Celle-ci, au contraire, dans les lettres qu'à de rares intervalles elle échangeait avec lui, se gardait surtout de l'illusionner sur un retour à des dispositions plus favorables, auquel elle ne croyait pas de sitôt, de la part de M. Valtence. Là-dessus elle se montrait même plus timorée que de raison, ayant encore devant les yeux le terrible courroux de leur père, lorsqu'il lui avait reproché sa connivence dans l'équipée de Mireille, cette scène inoubliable, au cours de laquelle il l'eût peut-être brutalisée, s'il n'avait été désarmé par sa passivité féminine.

Malgré la prudence excessive autant que tardive qu'elle apportait maintenant dans tous ses actes, dès qu'ils pouvaient réveiller chez sa sœur le souvenir de l'absent, au point qu'elle lui taisait les lettres qu'elle en recevait, il lui échut cependant un jour, sans s'en douter, de présenter à Mireille le meilleur ami de Jean.

Le capitaine Lacombe, en dépit de sa protestation indignée lorsqu'il lui avait fallu quitter son escadron et, par châtiment, disait-il, pour la sottise qu'il avait commise en entrant à l'École de guerre, venait d'être placé dans le service d'état-major et envoyé à Marseille. Les réceptions très en vue et l'élégance si vantée de Mme Marbel faisant de son salon le point de mire de tous les étrangers, le nouveau-venu lui fut amené, et, dès sa première visite, il rencontra tout naturellement Mireille.

Encore sans relations dans la ville, il ignorait quels événemens avaient déterminé la permutation de son ami de Vair et ne l'expliquait que par le désir ambitieux d'arriver plus vite. Il n'aurait eu, par conséquent, aucune raison de parler de lui, si Mireille n'avait pris cette initiative.

Sa mémoire, étonnamment fidèle dès qu'il s'agissait de celui qu'elle aimait, n'avait rien laissé perdre des confidences des jours heureux, au cours desquelles il lui avait conté sa vie, sans en omettre les moindres details; l'amitié qui l'unissait à Lacombe y tenait trop de place pour que le simple prononcé de ce nom, s'appliquant à un jeune homme de l'âge de Jean, qui portait en outre l'uniforme des dragons, ne fît naître dans son esprit un rapprochement immédiat.

Cette rencontre fut un rayon de joie dans la nuit des pensées de Mireille : durant quelques instans, un éloge enthousiaste du bien-aimé berça sa songerie amoureuse, et, bien qu'elle se fût efforcée

de ne pas trahir l'intérêt passionné qu'elle prenait aux paroles de son interlocuteur, celui-ci, après l'avoir quittée, se demanda rêveur si c'était bien seulement au brio de sa conversation qu'il devait d'avoir ainsi captivé la jeune fille.

XXV.

Cinq canonnières blanches ont quitté Tan-an et remontent en file le Vaïco. Où vont-elles, bondées de soldats et de tout un matériel engerbé très haut; nul ne saurait le dire. Dans les *cagnas* annamites échafaudées comme sur de grandes échasses au ras du fleuve, on se consulte à leur sujet et on les suit longtemps des yeux, tandis qu'elles glissent, très vives, sous leur dais de fumée noire et sifflent rageusement aux sampangs qui croisent leur route.

Le secret de l'expédition a été bien gardé.

L'on peut dire que l'idée en appartient tout entière au capitaine de Vair, qui l'a fait agréer du gouverneur en lui soumettant un plan si bien conçu, si précis dans les détails, que l'exécution en a été aussitôt décidée.

Après la capture du doï Vap, les incursions des pirates ayant recommencé, le jeune inspecteur avait dû s'avouer que d'en supprimer quelques-uns de temps à autre n'amènerait aucun résultat, puisqu'ils trouveraient toujours des successeurs et qu'on n'en finirait avec eux qu'en s'en prenant à leur repaire. Or, si connu que fût celui-ci, il était réputé tellement inaccessible que, jusqu'ici, il n'était venu à l'idée de personne qu'on pût y accéder. Thap-Muoï, vaste quadrilatère bastionné, avec fossés pleins d'eau, était situé au centre d'une plaine inondée, immense marécage inexploré, sauf par des bandes d'éléphans. En un pareil refuge, les pirates avaient de sérieuses raisons pour croire qu'ils ne seraient jamais inquiétés; car, outre que le rempart était bon et qu'ils étaient en nombre pour le défendre, eux seuls connaissaient les passages de cette fameuse *plaine des joncs* qui valait la plus inexpugnable des enceintes.

Cependant le capitaine de Vair en avait entrepris patiemment la reconnaissance, risquant sa vie de toutes manières, soit qu'un accès pernicieux l'abattît dans cette vase décomposée par le soleil, soit qu'il devînt la proie d'un parti de pirates et n'expiât son audace dans des tortures inconnues, telles qu'en peut imaginer le raffinement asiatique. La difficulté qui d'abord paraissait insurmontable, c'était de s'orienter dans cette immensité morne, où aucun point de repère ne se dessinait sur un horizon noyé. Pourtant, à force d'observer le marais, d'étudier la nature des joncs qui le recou-

vraient, on devait parvenir à se familiariser avec ses aspects les plus fugitifs et deviner le plus ou moins de profondeur de l'eau et d'inconsistance du fond. Jean de Vair eut cette patience. Alors, avec sa boussole, il se lança à l'aventure, décidé à relever la position exacte de Thap-Muoï.

Il erra ainsi des nuits et des jours au milieu de cette fange empestée, circulant sans trêve dans cette eau fétide, en pâture aux sangsues pour tout ce qui immergeait de lui-même, aux moustiques pour tout le reste; à la moindre alerte, obligé de se dissimuler derrière une touffe de joncs, ou de se raser dans les plantes flottantes et d'y demeurer immobile durant des heures.

Enfin il atteignit la forteresse, nul ne saura jamais au prix de quels dangers; mais cela ne lui suffisait pas encore, il voulut y revenir en partant de points différens, estimant que la reconnaissance ne serait complète que lorsqu'il aurait déterminé la direction la plus favorable pour s'y rendre.

Maintenant, Jean de Vair était assis à l'arrière de *la Framée*. Il avait oublié les souffrances endurées, les périls courus; il n'entrevoyait plus que le succès prochain, il avait dans l'oreille comme une fanfare de conquête, et c'était sa jeune renommée qui volait des ruines de Thap-Muoï aux rivages de France. Dieu merci! sa revanche venait : M. Valtence apprendrait bientôt que les vieilles races n'étaient pas tant stériles et qu'en leurs descendans parfois germait assez d'idée et d'énergie pour leur gagner de nos jours, — et avec cela tout seul, — plus de place dans le monde que n'en avaient autrefois hérité leurs aïeux par simple privilège. Mais, en cela même, c'était toujours à Mireille qu'il pensait. Il allait donc lui donner une joie, après tant de tristesses! Comme elle triompherait, la bien-aimée, avec l'absent! Que de fierté lui monterait du cœur de l'avoir jugé digne d'elle, de l'avoir deviné supérieur aux autres avant que cette supériorité ne fût reconnue avec éclat!

Alors pour la première fois depuis longtemps, une lueur d'espoir s'allumait en son âme : une chance s'offrait-elle donc d'emporter de haute lutte celle qu'il n'avait pu obtenir par les voies ordinaires et qu'il croyait irrémédiablement perdue?

L'occasion de se distinguer, cette occasion bénie, sur laquelle les plus hardis, au cours d'une carrière entière, n'osent jamais compter, il la sentait venir au bout de la course de ces canonnières. Déjà, il était le chef d'une expédition qu'il avait conçue et préparée, que tout à l'heure il mènerait à bien, il avait sous ses ordres une belle compagnie d'infanterie de marine, un peloton de tirailleurs annamites, sans compter toute la milice de Tan-an; de toutes parts arrivait, en un lieu désigné d'avance, un monde de porteurs

amenés sur des sampangs afin de moins éveiller les soupçons; le résultat paraissait sûr; d'abord, il n'avait rien négligé pour le rendre tel, et puis ne lui était-il pas dû un coup de fortune par compensation à tant d'infortunes?

Le débarquement était décidé pour la pointe du jour. Les canonnières avaient ainsi profité de toute la nuit pour s'approcher inaperçues de Bao-ghiong, là où l'opération devait commencer; les feux étaient masqués, la marche ralentie, à chaque bord les hommes se tenaient en armes, la musette en sautoir; on observait un religieux silence. Le capitaine de Vair, subjugué par la solennité de cet appareil, leva vers le ciel ses yeux chargés de prières, comme pour une invocation suprême, envoya à Mireille, à sa mère, une dernière pensée et ne s'occupa plus que de la mise à terre de ses troupes et de leur rassemblement.

Des canonnières on aperçut longtemps la colonne avançant péniblement dans les herbes et laissant, loin derrière, le sillage de toute cette vase remuée, remontée à la surface, les hommes devenus très petits, coupés en deux par l'eau qui les engloutissait à mi-corps; puis ce fut une tache brillante et mouvante de salacos blancs inondés de soleil qui ondula sur la plaine bleuâtre, jusqu'à ce qu'elle disparut derrière un rideau de grands joncs.

Elle allait résolument, tous encore dispos, dans le beau feu d'une énergie intacte, tous rêvant de la gloire à venir, d'un grade à prendre, d'une croix à gagner, ou simplement excités par l'aventure d'un beau fait d'armes. Puis, avec la montée du soleil, l'air s'embrasa, la gorge se serra, les tempes battirent la fièvre, la soif se fit dévorante. Le soir, il fallut se contenter de biscuit, de conserves et d'un quart de vin. L'on était trop altéré pour manger; on essaya, malgré la défense formelle, de toucher à cette eau fétide dont on était entouré, on la repoussa ensuite avec horreur; finalement on jeta les vivres qui ne passaient pas. La nuit vint sans apporter le repos. Qui eût songé à se coucher et par suite à dormir? Les plus heureux s'assirent sur les tonneaux et les caisses du convoi, quelques-uns coupèrent des joncs et les lièrent en forme de radeau pour s'y étendre, mais l'eau, sous leur poids, ne tarda pas à pénétrer ce frêle assemblage. Les moustiques s'abattirent par vols; sous leurs morsures répétées, les visages enflèrent et se tuméfièrent.

Le lendemain, les mêmes souffrances se reproduisirent; les pieds étaient excoriés au contact de cette boue mêlée de sable, les jambes enflées par cette station prolongée dans l'eau et aussi par les morsures de sangsues; après la chaleur du jour, la nuit avait paru glaciale et la dysenterie commençait déjà ses ravages; la marche devint donc plus difficile encore. Aussi le moral, si haut au début,

déclinait visiblement, un vent d'indiscipline souffla et des récriminations se firent jour. Des hommes, même des gradés, réclamèrent contre la parcimonie avec laquelle on leur distribuait le vin et firent mine de s'emparer d'un tonneau. Pour le leur faire lâcher, le chef de l'expédition dut intervenir, le revolver au poing; mais ce fut en vain qu'il leur fit honte de leur conduite, qu'il leur parla des malades et des blessés qui pouvaient être nombreux et pour qui ce vin serait une précieuse réserve; ils se retirèrent en murmurant, comme des chiens à qui on vient d'arracher un os.

Heureusement, vers midi, l'avant-garde s'engagea contre une reconnaissance des pirates. On arrivait en vue de Sobac-Kiung, lorsqu'un léger sifflement traversa l'air, et une balle frappa l'eau avec un claquement sec. Il y eut un premier étonnement, puis on continua de marcher, comme si on eût oublié l'incident. Tout de même, il fallut y faire attention. Cette fois, on vit voltiger au-dessus du village quelques flocons de fumée, puis des sifflemens, pareils au premier, passèrent assez près pour être désagréables à l'oreille, et une gerbe de projectiles troua l'eau autour des divers échelons de l'avant-garde.

D'eux-mêmes, les éclaireurs s'étaient arrêtés, incertains sur le parti à prendre; l'escouade de pointe les rejoignit, et le sergent qui la commandait jugea nécessaire de la déployer en tirailleurs. Dans le village, sur la plaine, l'œil ne distinguait rien, et la vue se fatiguait à fixer trop longtemps les objets sous cette lumière impitoyable.

Alors on avança prudemment, en se masquant des moindres bouquets de roseaux, et un peloton, tiré du gros, prit des dispositions pour former un échelon sur la gauche, afin d'opérer un mouvement enveloppant quand le moment en serait venu.

On distinguait maintenant les détonations, mais très voilées, très assourdies, la fumée enveloppait de plus en plus les cases de Sobac-Kiung et montait jusque dans les bambous qni balançaient sur elles leurs bouquets de plumes.

Seulement, les balles n'arrivaient plus aussi inoffensives : un sergent français avait le bras cassé, deux tirailleurs annamites étaient tombés. Il devenait impossible de continuer la marche en avant sans répondre à l'ennemi : la ligne reçut l'ordre d'ouvrir le feu, et la fusillade, si longtemps contenue, éclata violente, sans interruption. Aux projections d'eau, aux crachemens de boue qui rejaillissaient sur les tireurs, aux plongeons sinistres des projectiles avec un *flouc* caractéristique, l'on pouvait se convaincre que, de l'autre côté, la riposte n'était pas moins vive.

Déjà, des créneaux vides apparaissaient sur la chaîne, les pertes

s'accentuaient, mais nos tirailleurs, grisés de poudre, incapables de regarder autour d'eux, n'éprouvaient plus que le besoin irrésistible de se porter en avant. On n'eut qu'à les laisser faire. Ils y allèrent d'un tel élan, que le mouvement tournant faillit devenir inutile, tant cette charge de front fut brusque et menée à fond.

Cependant, les pirates avaient observé qu'on les tournait et, déjà peu rassurés pour leurs derrières, ils perdirent tout à fait la tête devant la violente impétuosité de l'attaque qui leur venait de face.

Leur retraite fut une fuite, mais leur coûta moins de monde qu'on n'aurait pu croire, car, leur connaissance du terrain les servant merveilleusement, ils étaient déjà hors de vue qu'on les supposait encore enfermés dans le village.

Pourtant, ils y laissaient pas mal de morts qu'ils n'avaient pas pris le temps d'enlever et dont le nombre disait déjà combien cette première affaire leur avait été meurtrière.

XXVI.

Enfin, au loin émergea une masse noirâtre, semblable à un gros rhinocéros vautré dans cette vase, l'air méchant, quoique endormi, et les soldats ne la perdirent plus des yeux, en répétant pour se donner courage : c'est Thap-Muoï !

Bien que l'idée d'être au but de cette étrange et rude expédition eût dû stimuler leur marche, ils avançaient lentement, tant, jusqu'aux meilleurs, tous étaient harassés de cette terrible étape. On le lisait sur leurs visages trempés d'une sueur noire, dans leurs yeux hébétés et démesurément agrandis, jusque dans ce silence morne que, d'un bout de la colonne à l'autre, ils observaient par épuisement. Les officiers eux-mêmes paraissaient à bout d'énergie pour faire serrer les rangs et rallier les traînards ; leur voix sortait rauque, s'ils donnaient un ordre, puis ils poursuivaient leur route, désintéressés de son exécution.

Incapables de suivre, les porteurs étaient restés loin derrière, sous la protection d'une grosse arrière-garde.

A la vue de cette fatigue, de cette misère, devant l'aspect lamentable de cette troupe aux armes rouillées, à la tenue sordide, aux rangs mélangés, un chef ordinaire eût remis la partie au lendemain, sans songer que, dans une entreprise de cette témérité, aucun repos physique n'est à espérer, quoi qu'on fasse, et que la tension morale, seul gage du succès, ne peut que s'énerver par l'attente. Quoique attristé de tant de signes de lassitude qui ne lui échappaient pas, de Vair n'en eut pas un instant la pensée ; il comptait sur les premières balles pour réveiller son monde, sachant,

pour l'avoir étudié avec passion, que le soldat français, fût-il dénué de tout et presque mourant, retrouve, par le feu, son entrain endiablé et son incomparable furie.

Mais l'ennemi était muet, le monstre continuait son sommeil. La colonne avançant toujours sans qu'un seul coup de fusil signalât son approche, les soldats en concluaient déjà que Thap-Muoï était abandonné, et les malins commençaient à se plaindre amèrement qu'on leur eût imposé cette vie de grenouilles, depuis trois jours, pour ce beau résultat de trouver l'oiseau déniché.

Quoique convaincu qu'avant peu ils changeraient de note, le commandant de la colonne se demandait avec étonnement pour quelle raison les pirates, en général si prodigues de leur poudre, les laissaient arriver ainsi, sans les inquiéter, jusqu'au pied du rempart. Néanmoins, ayant fait prendre l'ordre de combat, donné ses dernières instructions et lancé les éclaireurs de terrain d'autant plus loin qu'il n'avait pu reconnaître par lui-même les environs immédiats du fort, il dirigea l'attaque principale sur un saillant assez ruiné qui paraissait offrir quelque facilité d'escalade. C'était fini des écœuremens, des misères de la route, maintenant une grande passion l'envahissait, cette soif de l'*En avant!* cette attraction invincible de l'ennemi qui emplit le cœur à mesure qu'on pénètre dans la zone de la mort. Le bel état d'âme que celui qui, chez le vrai soldat, précède le déchaînement de la tempête attendue, qui le grandit si haut au-dessus des misérables terreurs humaines, qui décuple ses facultés, qui le spiritualise en vue du sacrifice! Et comme l'on comprend que ceux qui ont goûté la puissance de cette émotion grandiose, qui ont connu cette douceur de se sentir ainsi supérieurs à eux-mêmes, soient éternellement tourmentés du désir de retrouver cette jouissance d'élite! Cependant une inquiétude depuis un moment venait l'arracher à cette ivresse qui le portait vers la bataille; les dimensions des tirailleurs diminuaient à vue d'œil, la ligne se rapetissait comme si elle allait s'effacer dans un lointain extrême, et pourtant les réserves l'ayant suivie pas à pas, son éloignement n'avait certainement pas varié, surtout dans d'aussi étranges proportions. Que se passait-il donc? La vase elle-même se dérobait-elle sous nos pieds, ou l'eau devenait-elle plus profonde? Hélas! il n'y avait plus à en douter, nos soldats enfonçaient toujours davantage, dans un instant ils en auraient jusqu'aux épaules; déjà ils avaient suspendu leur ceinturon autour de leur cou, afin de proteger leurs cartouches, ils s'efforçaient de tenir leur fusil très haut et ils ne progressaient presque plus, effrayés de cette masse liquide qui tendait à les soulever. Épouvanté lui aussi, de Vair accourait pour modifier la direction,

mais trop tard, l'occasion guettée des pirates venait enfin de se présenter, un déluge de balles, de grenades, de biscaïens s'abattit sur les assaillans, et, sous cet arrosage de plomb, il devenait impossible de rien faire que d'attendre ou de reculer. Très gênés, nos hommes tiraient mal et lentement; de plus, ils avaient conscience de leur infériorité et jugeaient leur situation critique. Il fallait d'abord les rassurer. Allant au chef de la compagnie d'infanterie de marine, de Vair à voix très haute, de façon à être entendu de tous, lui enjoignit d'occuper l'ennemi et de tenir ferme, tandis que lui allait forcer le rempart, sur un autre point, à l'aide d'une partie de la réserve, ajoutant que de la constance de la fraction déjà engagée dépendait le succès. Il avait hâte de terminer, hâte de savoir à quoi s'en tenir sur ce qui l'attendait; une angoisse affreuse l'étreignait en cet instant, à la place de la fière espérance qui, tout à l'heure, le portait vers Thap-Muoï. Bientôt on le vit emmener le peloton de tirailleurs annamites, s'élever au loin dans la plaine, puis, tournant le bastion nord, disparaître avec sa troupe.

Réussirait-il? C'était l'interrogation anxieuse de tous ceux qui restaient et dont la conception embrassait sans incertitude les conséquences de son échec en ce qui regardait leur sort prochain.

Ils étaient là figés dans ce marais, s'enlisant de plus en plus dans cette fange, au point qu'il leur fallait un effort pour déplacer leurs pieds, asphyxiés aussi par cette eau nauséabonde pleine de gaz remués qui les submergeait jusqu'à la poitrine, tirant machinalement contre ce parapet, lequel les couvrait de mitraille et où ils ne voyaient personne. Pourtant, grâce au tir peu ajusté des rebelles, autant qu'au peu de surface que notre ligne présentait à leurs coups, les pertes étaient relativement minimes, vu la distance et la masse de fer qui pleuvait sur elle.

Parfois cependant on voyait un homme élever brusquement les bras, lâcher son arme qui plongeait bruyamment, osciller sur lui-même, comme dans une dernière répulsion de cette eau noire qui allait l'engloutir, puis s'abattre lourdement dans cette tombe mouvante de la *plaine des joncs* sur laquelle ne descendrait jamais une prière. Celui-là, la balle ne l'eût peut-être pas tué si on l'eût préservé de l'eau, mais les autres, ceux qui étaient à côté de lui n'avaient plus le cœur à rien qu'à garantir le peu qui restait de leur misérable existence. Pourquoi, d'ailleurs, l'auraient-ils empêché de mourir, eux qui n'avaient plus que cela à attendre pour eux-mêmes? Supputant mentalement l'épuisement de leur provision de cartouches, à chaque coup tiré, ils se disaient : « Une de moins, bientôt je n'aurai plus qu'à me croiser les bras pour l'attendre! » Elle, c'était la mort, ils ne songeaient qu'à elle, n'était-elle pas l'inévitable? pour-

tant sitôt, eux qui étaient si jeunes, et encore dans ce marécage qui les dévorerait sans gloire, sans honneur, sans personne qui rappellerait leurs noms! Ceux qui croyaient priaient, les autres eussent souhaité le faire. Avec le jour finissant, peu à peu l'espérance s'était envolée, même chez les plus tenaces; le soir venait, et, penché sur l'horizon, le soleil, leur suprême ressource, le soleil, sa tâche achevée, semblable à un incendie qui a jeté toutes ses flammes, rougeoyait maintenant comme un tison ardent, prêt à s'éteindre dans la nuit profonde.

Tout à coup, un spectacle étrange vient paralyser leurs volontés et suspendre leur feu. Les pirates ne tirent plus, quelques-uns enjambent le parapet et se précipitent dans le marais, puis il se produit un grand tumulte, une clameur immense et continue monte du fort, cris de victoire ou de terreur, plaintes déchirantes, mêlées à de rares détonations,... écoutez, oh! écoutez, c'est un clairon français qui sonne la charge, oui, la charge, la belle charge française, et pour que personne n'en doute, voilà maintenant les trois couleurs de France hissées sur le parapet conquis, drapeau fabriqué d'une ceinture bleue et d'une rouge assemblées par un lambeau de chemise, emblème improvisé, mais sanctifié par la victoire, et, dès lors, assez ennobli pour représenter la patrie. . .

. . . . . .

Lorsque le reste de la colonne rejoignit les tirailleurs annamites dans Thap-Muoï et qu'on fit l'appel, on fut tout d'abord frappé de l'absence du chef de l'expédition. Tous les tirailleurs l'avaient vu escalader, à leur tête, le parapet, mais aucun ne se rappelait ensuite, dans le désordre de la poursuite, ce qu'il était devenu.

On fouilla le fort, et le capitaine de Vair fut découvert étendu près de plusieurs cadavres annamites, la poitrine traversée d'une balle, mais respirant encore.

XXVII.

Nichée dans un creux boisé, au pied de Marsihoveire, la montagne aux tons changeans, tour à tour rose quand pointe le jour, blanche dans la folie du soleil et bleue, à l'égal de la mer qui la baigne, lorsque tombe l'ombre ensevelissant la terre, la montagne à la fière silhouette appelant les navigateurs au grand port méditerranéen, tout proche du village de Montredon, autrefois joli et coquet, lorsqu'il n'abritait que des pêcheurs, maintenant enlaidi par toutes les inventions de l'industrie humaine, s'élevait la somptueuse villa des Valtence, au milieu d'un parc, merveille d'art, où

l'on avait groupé, à grand prix, tout ce qui peut aider au plaisir des yeux.

Un petit lac, creusé non loin de l'habitation, en avant d'une futaie de pins descendant vers la mer, semblait comme une échappée de l'immense nappe bleue dont les yeux se repaissaient, ravis, jusqu'aux lointaines dentelures de la côte de Sausset. Au milieu de ces pins, poussés là chez eux en plein sable, au moyen de terres apportées et par un artifice d'irrigation, on avait ménagé une prairie, toujours verdoyante, entourée de lices blanches, où paissaient de grandes vaches au poil roux ou bien à la robe noire striée de fauve. Et, dans un autre vaste espace, la ferme, tout enclose de murs, d'une propreté irréprochable, laissait monter la rumeur assourdissante de ses volatiles de toutes races et de tous plumages, les uns vaguant à l'aventure dans la cour, les autres parqués dans des volières, et, mêlés à cette gent emplumée, frayaient des gazelles aux finesses exquises, des antilopes aux cornes recourbées en forme de lyre et de minuscules moutons d'Aden à la tête noire et à la large queue pendant comme un tablier mis à l'envers.

Ici c'était une *caillère* reconnaissable aux poteaux de ses *bigues*, avec ses vignes, son pré, sa *pinède*, sa *theise*, son marais aux joncs exubérans, tout cela en miniature, mais si gentiment disposé, si bien fait pour tenter les oiseaux de passage! Et partout où l'on dirigeait ses pas, l'on se heurtait à des serres, à des potagers, à des amas de châssis habilement dissimulés derrière ces clôtures de cyprès qui forment rempart en même temps contre le mistral, à tout un ensemble de choses soignées qui expliquaient suffisamment le luxe inouï de fleurs de cette demeure et la profusion de ses massifs.

Midi venait de sonner. Bien qu'on fût au commencement de juin, un léger *mistralet* tempérait la chaleur du jour; Mireille se promenait, en attendant l'heure du déjeuner, entre deux haies de lauriers-roses, aux mille nuances, qu'elle affectionnait particulièrement. Tout à coup, elle perçut le roulement du coupé de son père, qui remontait l'avenue au grand trot. Aussitôt elle s'échappa légère vers le salon, afin d'y rejoindre sa mère, car M. Valtence tenait beaucoup à l'exactitude, surtout à celle des autres.

Dès qu'il fut descendu de voiture, celui-ci, contrairement à toutes ses habitudes, ne monta pas directement à sa chambre, il entra dans le salon et s'y promena, le visage à l'orage, très agité, très nerveux, s'impatientant de ce qu'on ne servît pas. Soudain il fit explosion :

— Tu ne lis jamais les journaux, Mireille? demanda-t-il d'une voix tonnante.

— Non, mon père, jamais! repartit celle-ci.

— Eh bien! pour cette fois, prends *le Petit Marseillais* de ce matin, continua-t-il, jetant le numéro sur une table, tu y verras que ton père, qui passe pour habile, n'est cependant qu'un vulgaire imbécile, un triple sot, lorsqu'il s'agit d'autre chose que de ses graines, de son huile et de la direction de ses bateaux. Tu y verras aussi que ton cœur de petite fille était mieux inspiré dans sa simplicité, que cette tête compliquée d'homme d'affaires, qui en brasse pour des millions et qui est incapable de conclure seulement celle du bonheur de sa fille...

Mireille était debout, haletante, il s'agissait de Jean à coup sûr, mais qu'avait-il donc fait et d'où lui venait ce revirement de bonheur?

— Oui, poursuivit M. Valtence, comme si l'aveu lui eût brûlé les lèvres, M. de Vair était un homme, il vient de conquérir tout jeune une illustration que bien des généraux lui envieraient, il a su mener à bien l'expédition la plus insensée qui se puisse imaginer et aujourd'hui tous les journaux sont pleins de son nom et célèbrent à l'envi son succès de Thap-Muoï.

On ajoute ici qu'aucun des militaires qui l'ont connu n'est étonné de ce tour de force; tous lui attribuaient depuis longtemps une trempe de caractère exceptionnelle et un avenir incalculable. J'étais cependant mieux placé que bien d'autres pour être frappé de son mérite, eh bien! non, il n'y a que moi qui n'y ai pas pris garde; décidément, je ne suis qu'une brute...

Outre que l'infaillibilité de coup d'œil qu'on s'était plu à lui reconnaître recevait une atteinte dont elle aurait peine à se relever, le grand chagrin de M. Valtence, bien qu'il n'en témoignât rien, provenait de cette pensée lancinante qu'une partie de cette gloire aurait rejailli sur lui, s'il eût accepté pour gendre le capitaine de Vair. En cela il se trompait, puisque la prise de Thap-Muoï était la conséquence même de son refus. Avec un peu de réflexion il l'eût compris; mais les hommes dont la conscience est chargée d'une lourde bévue ne raisonnent pas si juste.

Mme Valtence et Mireille demeuraient interdites, incapables d'interroger cet homme qui refusait généralement de se laisser questionner, incertaines s'il fallait se réjouir déjà d'un changement de vues aussi inespéré et craignant presque de toucher à ce journal qui les eût renseignées, par déférence pour cet amour-propre blessé. Enfin Mireille s'en empara et le parcourut avidement. Soudain elle pâlit affreusement et s'écria :

— Mais il est dangereusement blessé, mon père, et vous ne le disiez pas!

— C'est vrai; j'avais oublié, murmura M. Valtence.

— Blessé, peut-être mort à cette heure, gémissait la jeune fille défaillante, que sa mère avait peine à soutenir.

M. Valtence s'approcha vivement de sa fille...

— Ne te désespère pas, Mireille, dit-il, ému devant cette douleur dont il sentait le remords, M. de Vair est parvenu à Saïgon, où il reçoit tous les soins que comporte son état; tu vois bien que le journal en parle; et ne comprends-tu pas, mon enfant, que pour lui le plus difficile est fait, puisqu'il a survécu à une effroyable retraite en pleins marais, qu'il est au port en cet instant, et que, si on pouvait télégraphier là-bas, on apprendrait qu'il est sauvé. J'y ai tout de suite songé; mais le câble est coupé entre Singapour et Saïgon, comme toujours, juste le jour où on en a besoin. Les dépêches du *Petit Marseillais*, remarque-le, sont aussi datées de Singapour, où on les aura envoyées évidemment de Saïgon par bateau spécial. Écoute, Mireille, ne te désole pas ainsi, ce soir je risquerai quand même une dépêche qui arrivera quand la communication sera rétablie. Toi, de ton côté, écris à M. de Vair, dis-lui que je lui demande pardon de l'avoir méconnu, que je serai fier de lui donner ma fille, et que je réparerai par mon affection le chagrin que je lui ai causé... Pardonne-moi aussi, mon enfant, j'ai été bien puni du mal que je t'ai fait; tu peux m'embrasser, car j'expie rudement.

Et comme il pressait dans ses bras Mireille anéantie, de grosses larmes roulèrent sur ses joues, les premières.

XXVIII.

Vent arrière, l'*Annamite* file gonflé de toile, éblouissant de blancheur aux feux du soleil de midi, avec sa coque fraîchement repeinte, qui semble laisser comme une émanation d'elle-même dans la mousse neigeuse du sillage dont elle raie l'onde bleue. La mousson souffle pour lui et la mer s'offre dans sa sérénité de grand lac calme, sous la molle caresse du printemps finissant.

Il en est de si frêles, parmi les existences qui lui ont été confiées, qu'en ses soubresauts brusques, s'il venait à lutter contre les hautes vagues, il pourrait leur être fatal. Tant qu'il court ainsi immobile sur la nappe unie, enveloppé d'une brise vivifiante, les plus malades espéreront en ce rivage de France, but unique, rêve passionné, qui concentre leurs aspirations dans la dernière convoitise de leur énergie mourante.

Le transport, pour cette traversée-ci, est encore plus chargé qu'à l'ordinaire; car, outre l'habituel contingent des rapatriés de toutes

provenances : marins, soldats, fonctionnaires civils, indigens, outre les malades, rongés jusqu'aux moelles par le climat d'extrême Orient, évacués cette fois plus nombreux aux approches de la mauvaise saison, le départ ayant coïncidé avec la rentrée de la colonne de Thap-Muoï, les plus gravement atteints des blessés qu'elle ramenait lui ont été dévolus par surcroît.

Aussi des couchettes de l'hôpital, pas une qui n'accuse, sous la toile grise du drap, une forme humaine, parfois tellement rigide, qu'on la dirait déjà roulée dans un suaire. Et dans toutes ces immobilités effrayantes de malades à bout de souffle, plus d'autre signe de vie que la brûlure des regards étincelans de fièvre, inconsciemment tournés vers l'infirmier de service, dans la supplication d'une infinie détresse. Là, bien qu'ils soient nombreux, c'est un silence profond, le silence des grandes attentes. Étagés sur deux et trois rangs, s'écrasant les uns les autres, ils s'empoisonnent mutuellement de leur souffle âcre, si murés dans cette batterie basse que les manches à vent ont peine à renouveler l'air nécessaire à leurs poumons assoiffés.

En ce moment, avec les sabords grands ouverts, ils sont cependant heureux. De l'Océan-Indien apaisé, plus rien n'est à redouter, car les grands vents sont partis pour longtemps, ne laissant derrière eux qu'une brise reposante qui les baigne de vie au fort de la chaleur. Et leur pauvre tête affaiblie, ennuagée de tant de perspectives d'avenir qui jamais ne se réaliseront peut-être, se prend à calculer que Singapour est déjà loin derrière, et que, sans roulis, sans tangage, sans ces affreux spasmes du mal de mer qui ajouteraient tant à leur épuisement, ils peuvent espérer d'atteindre la limite de cette Méditerranée qui baigne la Provence, terre de France.

Seule, la suffocation qui les attend dans ce canal torride de la Mer-Rouge les inquiète encore; toutefois ne l'ont-ils pas vaillamment supportée à leur premier passage, pensent-ils, tristes débris humains qui ont oublié qu'ils ne sont plus les forts jeunes hommes d'antan? Ils rêvent donc, les yeux mi-clos, bercés par leur contentement intime, quoique incapables d'en témoigner, tandis que leurs pauvres traits crispés se détendent et que leurs respirations se font moins haletantes, ces respirations qui rompent seules le silence de tombe d'un hôpital de transport, et qu'on interroge souvent pour prélever la part qui doit revenir à la sépulture des mers profondes.

Jean de Vair fait partie du lugubre convoi. Bien qu'elle n'ait plus les sauvages emportemens du début, la fièvre le tient toujours ; aujourd'hui le délire revient encore par intermittence, mais

ce sont des divagations très douces, quelque chose comme une plainte modulée qui se noierait dans un sanglot; nulle violence, nulle terreur, rien que de triste et de lassé.

Au dire des médecins, il a bien souffert, il a passé par des crises terribles. Il essaie de se le rappeler, aucun souvenir précis ne lui en revient. C'était quand les ombres descendaient déjà sur la plaine qu'une terrible secousse dans la poitrine l'avait fait chanceler, puis, dans ses efforts pour se retenir, il avait tourné un instant sur lui-même et il lui semblait avoir eu conscience des dernières lueurs d'incendie allumées par le soleil couchant, il avait ce voile de sang dans les yeux au moment de les fermer; alors, d'une poussée brusque, il s'était abattu, la face en avant, sans autre impression que celle d'une nuit très noire, dans laquelle il venait d'entrer en s'y anéantissant de plus en plus. De son retour à travers l'immense marécage, balancé dans un palanquin improvisé, secoué par une fièvre violente, étouffé sous la mousse rouge qui lui montait aux lèvres, la tête mal protégée des ardeurs du jour et de la férocité des insectes, le corps frôlant l'eau, de toutes ces choses douloureuses il n'avait pas gardé la mémoire. Et lorsqu'à Saïgon on avait débarqué de la canonnière cette forme agonisante, ceux qui connaissaient le capitaine de Vair avaient estimé qu'il aurait cessé de vivre avant d'arriver à l'hôpital. Et pourtant il avait vécu, il vivrait peut-être, car l'on approchait de Pointe-de-Galles, et l'air déjà fortifiant de la haute mer, comme une ressouvenance de l'air natal, des rudes senteurs des goémons de Bretagne, le rappelait doucement à la vie.

Et par le sabord grand ouvert, comme les autres de la batterie basse, il regardait la nappe bleue tout au loin, au plus loin possible, toujours perdu dans l'infini de ses calculs, sur l'instant précis et le lieu où il retrouverait la France avec la bien-aimée.

Au mouillage de Pointe-de-Galles, il éprouva une joie d'enfant, quand il aperçut, enfermant la baie, cette ceinture de cocotiers, au haut parasol de frissonnante verdure, poussés au ras du flot bleu de manière à s'y mirer, avec les innombrables toits rouges des cottages qu'ils ombragent, et à y baigner l'exubérance de leurs lianes folles. Une brise embaumée lui venait de terre, lui apportant le parfum des ananas sauvages, des régimes de bananes mûres, des orangers chargés de fleurs, des fougères arborescentes et de toute la fougueuse frondaison des tropiques; les sampangs des Malabars croisaient à ranger l'*Annamite*, bondés de marchandises pour les matelots et les soldats, pastèques sombres, melons clairs, fruits empilés dans de grandes mannes d'osier, et toutes les nattes, les sièges, les paniers de la vannerie malaise, et les mille perru-

ches vertes, à tête d'ocre ou de vermillon, contemplant tout ce mouvement d'un petit air compassé.

Tandis qu'il regardait, émerveillé de toutes ces choses et des beaux Indiens de bronze qui les offraient, il lui vint tout à coup l'idée qu'il ne rapportait aucuns souvenirs des pays lointains qu'il avait traversés, rien pour Mireille, rien pour sa mère, rien pour quelques amis qui ne l'avaient sûrement pas oublié; aussitôt il manifesta l'intention d'en choisir. On lui apporta ces pierres précieuses qui abondent à Ceylan, saphirs et émeraudes, améthystes et œils-de-chat, pierres dont l'éclat est encore voilé en attendant la taille du joaillier, on lui montra aussi des perles pêchées dans la baie même; il en garda beaucoup, il eût voulu tout acheter. Devant cette nature, la plus radieusement belle qui soit au monde, la vie lui revenait; il lui semblait que sa poitrine s'ouvrait mieux pour aspirer l'air de cette terre enchanteresse et que ses yeux, ses pauvres yeux naguère si noyés d'angoisse, s'emplissaient avec ivresse de toutes les splendeurs de cette flore insolente et superbe, qui repoussait la mer elle-même sous un autre flot de feuillages échevelés.

De cette vision féerique de Ceylan il emporta une impression bienfaisante qui ne le quitta plus de toute la traversée de l'Océan-Indien, son état s'améliora visiblement, et le médecin, surpris d'un changement si imprévu, commença à entrevoir des chances sérieuses de salut.

Cependant il avait calculé que le télégraphe lui apporterait des nouvelles à son passage à Ceylan. Il fut déçu de n'en point trouver, et il en perdit un peu de cette assurance dans l'avenir, qui lui était revenue depuis qu'il se savait sur le chemin du retour et de la guérison.

La traversée de la Mer-Rouge en pleine canicule commençait aussi à le préoccuper, il la connaissait si redoutable à tous les pauvres affaiblis dont il était, et qu'un coup de simoun venu du désert arabique tient à sa merci!.. Aden, cette citadelle issue du roc même sur lequel elle est plantée, au point qu'elle paraît n'être qu'un prolongement à ses aspérités, lui causa une impression de détresse inexprimable. Brûlé jusqu'au fond de sa nature épuisée, dans son sang appauvri, tout son être aspirait à être rafraîchi, apaisé, renouvelé, et c'est pourquoi un flot de vie était rentré en lui au milieu de cette fête des fleurs et des oiseaux, dans ce royaume de la feuille verte, dans Ceylan la merveilleuse. Ici, devant la terre calcinée, torride, impitoyable à l'homme, il éprouvait une terreur de voir s'enfuir à nouveau cette vie à peine recouvrée et qui se faisait encore si frêle.

La Mer-Rouge, en effet, lui fut rude; l'air lui manquait; sur la nappe laiteuse aux reflets cuivrés pas un tressaillement, pas une ride, l'eau cuisait dans la fournaise avec le reste, avec les îlots volcaniques semés sur la route, avec les rivages entrevus aux récifs pelés, presque blancs à force de baigner dans cette lumière dévorante. Souvent, fuyant l'emprisonnement de sa cabine, il se faisait porter sur le pont, mais aussitôt, saisi de toute l'immense tristesse de cette contrée tuée par le soleil, après avoir regardé les montagnes désolées de l'Arabie-Pétrée et celles de la Nubie excoriées et craquelées sous l'infatigable atteinte de ce feu dévastateur, il suppliait qu'on l'enfermât au plus profond, au plus noir du navire, dût-il y étouffer tout à fait, pourvu qu'on le dérobât au spectacle de cette flambée terrible.

L'entrée seule dans le canal lui fut un bienfait; la Méditerranée y coulait déjà. Il se considérait presque comme dans les eaux françaises, au moins il respirait l'air d'Europe, maintenant le salut lui réapparaissait certain.

XXIX.

C'est Port-Cros, on a stoppé, on va mouiller.

L'aube pointe à peine, mais suffit à blanchir les contours. L'on distingue déjà la ligne des habitations de pêcheurs, plutôt masures que maisons, bordant la rade minuscule, et le clocher lilliputien de la pauvre paroisse et le rustique castel du propriétaire de l'île, qui prend des proportions de petit Chenonceaux par rapport à la misère du reste. En revanche, les maquis et les pins attendent le soleil pour sortir de l'ombre, mais de leur ligne sombre émergent les blancheurs de la citadelle, du fort de l'Estissac et des différens camps improvisés pour les rapatriés. Une chaloupe à vapeur près de l'appontement jette sa remorque à un gros chaland, pendant qu'une barque, manœuvrée par des soldats d'infanterie, se dirige vers l'*Annamite*, amenant un officier, probablement le commandant d'armes.

A regarder l'île, on dirait d'une montagne boisée qui a jailli des flots, d'une montagne abrupte, dans laquelle la mer ne s'est pas encore taillé un rivage, et qui, inhospitalière aux hommes, s'est embroussaillée à plaisir. A un demi-mille à l'ouest, la petite île de Bagaud n'est qu'un rocher sans habitans, sans arbres et sans eau; la passe qu'elle forme avec Port-Cros constitue le seul mouillage à peu près protégé des îles d'Hyères. De ces *îles d'or*, comme les nomme l'antique poésie provençale, Porquerolles, la plus grande et la plus belle qui se perd au loin dans l'ouest, et Man, dénudée,

à peine habitée, touchant à Port-Cros par le sud, sont privées non-seulement de rade, mais de tout atterrissage pour les navires d'un fort tonnage.

Deux invasions successives du choléra ayant à bon droit mis en défiance les populations contre les arrivages de l'extrême Orient, le gouvernement, que les événemens conduisent plutôt qu'il ne réussit à les diriger, avait, sous la pression de l'opinion, créé la quarantaine de Port-Cros. A l'armée, dont c'est le rôle, avait été dévolue l'installation. Avec du matériel de campement et quelques outils, on avait mis à terre, un matin, deux compagnies du régiment de Toulon et, peu de jours après, des tentes pouvant abriter 1,800 hommes, tant à Port-Cros qu'à Bagaud, se dressaient sur des emplacemens défrichés de leurs maquis et aplanis en plein roc. Cette dernière île devait spécialement recevoir les cholériques, au cas où il s'en présenterait, tandis que Port-Cros restait le lieu d'observation assigné à tous les passagers, quels qu'ils fussent, en vue d'y purger leur quarantaine.

Le commandant d'armes, qui venait précisément de monter à bord, était un officier de l'état-major du 15e corps, chargé des instructions spéciales du général commandant ce corps d'armée et investi de pleins pouvoirs pour mener à bien la tâche ingrate et difficile qu'on lui avait confiée.

Après s'être présenté au commandant de l'*Annamite*, avoir reçu de lui tous les renseignemens qui pouvaient l'intéresser et avoir prévenu que le débarquement commencerait sitôt l'arrivée du chaland, il demanda à voir le commandant de Vair. A l'objection qu'il n'y avait à bord qu'un capitaine de ce nom, il répondit aussitôt :

— En effet, vous ne connaissez pas sa nomination de chef de bataillon, laquelle date de quelques jours à peine, et comme il l'ignore de même, je veux être le premier à la lui apprendre ; c'est bien le moins, car je suis son meilleur ami.

Il achevait à peine qu'un médecin-major s'avançait vers lui, la main tendue, et lui disait :

— Je suis heureux de connaître un ami de M. de Vair, car moi aussi je revendique des titres à son amitié, l'ayant soigné depuis le jour où il a été blessé ; toutefois, comme médecin, je suis obligé de m'opposer à ce qu'on le dérange de son repos, à une heure aussi matinale, surtout pour le surprendre par une nouvelle, très heureuse assurément, mais qui provoquera une émotion d'autant plus vive qu'elle lui sera annoncée par une personne qu'il aime.

Le capitaine Lacombe, car c'était lui que la Providence chargeait de recueillir de Vair aux portes de la France, n'eut pas de peine à se rendre à ces raisons, puis il entraîna le docteur, anxieux de l'interroger sur l'état de son ami.

Le docteur Berthier ne se fit pas prier. C'était un homme très jeune encore, quoique déjà grisonnant, la figure anémiée, mais éclairée par deux yeux profonds, des yeux de dévoué et de passionné. Médecin de marine, il était depuis longtemps attaché au service des troupes d'infanterie de marine; il aimait ce contact journalier du soldat dont il pénétrait les côtés intimes que les chefs ne soupçonnent jamais. Rude à l'occasion aux *carottiers* toujours très encombrans, on le trouvait paternel, plein de gâteries et d'effusion encourageante, dès que le malade avait réellement besoin de ses secours. Durant cette expédition de Thap-Muoï, il s'était surpassé lui-même et avait certainement dépassé les limites assignées aux forces et au dévouement humains; à lui, à sa science chirurgicale, à ses soins incessans de jour et de nuit, à son ingéniosité inspirée pour subvenir aux moyens de pansement et surtout de transport qui lui manquaient, revenait le grand honneur d'avoir ramené presque tous les blessés et malades de la colonne.

Il commença ainsi son récit:

— Tout d'abord, mon cher camarade, quoique la blessure du commandant de Vair soit des plus graves, que pendant plusieurs jours je l'aie crue mortelle, et que son état actuel ne soit pas tel qu'on puisse rien garantir, j'estime qu'il est en bonne voie et que, son énergique constitution aidant, il s'en tirera...

— Il s'en tirera surtout grâce à vos soins admirables, docteur, vous alliez omettre de les mentionner, une rectification était nécessaire, s'écria Lacombe.

— Oh! tous tant que nous sommes, nous faisons de notre mieux, Dieu décide ensuite. Vous savez que le commandant fut ramassé sans connaissance, le soir de l'assaut de Thap-Muoï, dans un des bastions de la citadelle qu'il venait d'enlever aux Annamites. Lorsqu'on l'apporta à mon ambulance, je constatai un coup de feu au côté droit de la poitrine qui avait produit une hémorragie abondante par la bouche et par la plaie. En sondant celle-ci, je reconnus que la cinquième côte avait été fracturée, et que des esquilles étaient enfermées dans le trajet du projectile. La plupart furent extraites, mais, malgré tous mes efforts, il me fut impossible d'arriver jusqu'au projectile même, qui resta perdu dans le poumon, avec les débris de vêtement qu'il avait entraînés.

L'état du blessé était des plus précaires. Des flots de sang mêlés à l'air introduit s'échappaient à chaque mouvement respiratoire, avec un gargouillement sinistre; les traits étaient altérés, la pâleur cadavérique, la peau froide, le pouls introuvable.

Dans des circonstances normales, j'aurais prescrit des boissons rafraîchissantes, des compresses à la glace, une potion calmante et le repos absolu. Au milieu de l'effrayant marais qui nous avait

absorbés et menaçait de ne pas nous rendre, que pouvais-je faire? J'installai du mieux que je pus le blessé pendant la nuit que nous restâmes à Thap-Muoï et je m'ingéniai à lui fabriquer une sorte de palanquin assez bien suspendu pour rendre son transport possible.

Dès le lendemain, de Vair me demandait, me suppliait de le fixer sur son état; il y avait une telle expression d'angoisse sur son visage pendant que je formulais mon diagnostic, que j'eus aussitôt l'intuition que cette existence, qu'il souhaitait si ardemment conserver, devait tenir à une autre très chère. Vous comprenez que je lui donnai tout espoir, comme c'était mon devoir, bien que ce fût alors contre ma pensée. Je ne croyais pas, en effet, dans les conditions déplorables de son transport à Saïgon, qu'il pût en réchapper. La fièvre qui survint, avec une violence irrésistible, sembla confirmer mes sombres prévisions et le délire, non moins violent qui l'accompagna, acheva de me montrer qu'il existait là une crise morale, à l'état latent, plus grave peut-être que la terrible crise physique qu'il traversait. C'était un nouveau et inquiétant symptôme...

Tant que dura cette retraite dans l'eau, dans la vase, par une température inexorable, sous les cuisantes morsures des insectes acharnés, sans repos la nuit, le jour sans nourriture préparée, au cours de laquelle les plus intrépides pensèrent devenir fous de désespoir, il ne pouvait être question d'amélioration; je me trouvai très satisfait d'embarquer de Vair vivant sur la canonnière qui devait nous ramener à Saïgon.

Là seulement, on fut à même de lui donner des soins proportionnés à la gravité de son état, et je vous assure qu'on ne s'y épargna pas. Un mieux notable en fut le résultat. Cependant la douleur au creux de l'estomac persistait, la respiration était difficile, il y avait de l'agitation et, sous peine d'étouffer, le blessé ne pouvait rester qu'assis dans son lit. On rechercha encore la balle avec les instrumens perfectionnés que je ne possédais pas à Thap-Muoï, rien n'y fit, elle resta introuvable. En somme, pour vous faire grâce de détails techniques, un seul poumon fonctionnait, l'autre recélait un corps étranger dont nous n'avions pu déterminer ni la position, ni les désordres.

Sur ces entrefaites, l'*Annamite* allait partir, et la saison des pluies, si débilitante et si funeste à la cicatrisation des plaies, survenait. Bien que, chez de Vair, la faiblesse fût très grande, l'amaigrissement extrême et la blessure en pleine suppuration, je n'hésitai pas à demander son rapatriement. Il était tout juste transportable, mais je me rappelais les confidences échappées à son délire, je le sentais déclinant de tristesse, je savais que le moral était

encore le plus compromis, et j'estimais qu'en frappant un coup à cet endroit, je provoquerais une réaction physique. J'avais raisonné juste : une détente s'opéra chez lui et le mieux alla progressant jusqu'à la Mer-Rouge, dont l'influence néfaste pèse encore sur lui.

Je vais le voir dans un instant, le préparer à votre venue, à la nouvelle de cette promotion ; deux grandes joies à la fois, c'est beaucoup. Rappelez-vous que, du côté des émotions, les plus grands ménagemens sont à observer, tant que la blessure ne sera pas entièrement fermée.

Le capitaine, qui avait écouté attentivement et à plusieurs reprises avait serré les mains du docteur pour lui témoigner sa reconnaissante admiration, l'interrompit vivement :

— Quoi ! les émotions heureuses sont à éviter, mais alors mon rôle devient simplement impossible avec tout ce que je prévois !

— Je devine en partie vos préoccupations, repartit le docteur Berthier, les médecins n'ont-ils pas un peu le don de la double vue? De Vair est la proie d'une de ces passions dont on meurt, si elles ne sont pas partagées, ou si elles viennent à se briser contre une résistance invincible. J'ai tout lieu de croire qu'il ne serait pas venu s'enterrer dans une inspection de Cochinchine, si ses sentimens n'avaient pas été mis à une rude épreuve, mais, s'il faut qu'à sa rentrée en France il retrouve les mêmes luttes, qu'il se heurte à de nouveaux déchiremens, alors, mon pauvre ami et vaillant camarade, il eût mieux valu te laisser à Thap-Muoï, couché dans ta glorieuse capture...

Le médecin s'arrêta, étranglé par l'émotion.

— Mais non, vous n'y êtes plus, Dieu merci, reprit vivement Lacombe, tout cela est changé depuis quelques semaines, la jeune fille, si digne du grand cœur de notre pauvre ami, et qu'on lui refusait, il l'épouse maintenant du consentement de tous, et c'est pour cette grande nouvelle surtout que j'avais mission de le préparer, d'autant que sa fiancée est là, sur le rivage d'en face, aux Salins-d'Hyères, et qu'elle attend frémissante un signe de moi pour accourir...

Sous ce coup, le brave docteur demeura abasourdi... Quoi, au moment où son blessé touchait au port, où quelques semaines d'air de France allaient le remettre sur pied, on lui opposait des complications aussi renversantes ! Mais c'était à ne jamais traiter un malade, avant de lui avoir fait jurer qu'il n'était pas amoureux !

Cette fois, il se fâcha :

— Alors vous croyez, s'exclama-t-il, que vous allez me prendre

mon blessé pour la combinaison de votre petit drame arrangé d'avance, et me le tuer net sans que je me mette en travers ! Mais combien de fois faut-il vous répéter qu'il est incomplètement rétabli, qu'il tousse, qu'il a conservé de l'oppression, que l'épanchement n'est pas résorbé, qu'un point du poumon montre des traces d'induration, qu'il y a certainement un foyer de pneumonie chronique, entretenue par la présence du projectile et des corps étrangers qu'il a chassés devant lui...

Il ne se serait pas arrêté, si Lacombe ne lui avait remis à la mémoire l'argument développé tout à l'heure pour justifier l'embarquement prématuré du blessé sur l'*Annamite*.

— Ne disiez-vous pas, mon cher docteur, interrogea l'officier, que la souffrance morale était encore plus aiguë chez de Vair que le mal physique? Ne vous êtes-vous pas laissé vous-même guider par cette considération capitale pour exposer votre malade, un peu plus tôt que la prudence ne le réclamait, aux chances de la traversée? D'où vient que vous changez de système, alors que vous touchez au but?

— La médecine et les déductions mathématiques n'ont rien à voir ensemble, murmura le docteur Berthier, découragé par ce nouvel imprévu dont il sentait bien qu'il ne serait pas le maître. Je dis qu'exposer un convalescent à de poignantes émotions, dont un homme valide ne pourrait supporter la secousse sans être remué au fond de l'être, est une folie. Du bonheur, dites-vous, c'est du bonheur que vous lui apportez! Mais on meurt de joie, monsieur, autrement que par figure de rhétorique !

Cependant Lacombe, qui connaissait mieux la situation, se fit plus pressant :

— A votre tour comprenez donc, docteur, que de Vair n'a fui en Cochinchine, pour y mourir peut-être, que parce qu'on lui refusait la main de la jeune fille qu'il aime, qu'il revient sous l'empire d'une seule idée : la revoir et l'obtenir à tout prix. Et vous voudriez laisser à ce malheureux l'illusion du chagrin qui le tue quand en réalité ses vœux sont comblés ! Moi, je vous déclare d'abord qu'il me sera impossible de lui mentir, lorsqu'il m'interrogera avec ses grands yeux confians, je n'en aurais pas le courage...

— Alors, grommela le docteur désarmé, puisque tout me force la main, allez-y, mais le plus doucement, le plus délicatement possible. Vous auriez seulement bien pu, puisque vous aviez machiné tout cela d'avance, préparer votre effet par des télégrammes adroitement gradués; il les a assez attendus à chaque escale...

Et, tandis que l'officier expliquait au médecin, toujours grondant, comme quoi, faute de renseignemens exacts, les dépêches

expédiées à Pointe-de-Galles, Aden et Port-Saïd, avaient dû arriver après le départ du transport, ce dernier l'écoutait à peine, déjà préoccupé de ce qui lui restait à faire.

— Allons, dit-il, je vais ouvrir le feu et lui annoncer votre visite. A vous de lui apprendre le reste; mais j'exige qu'il ne sache pas avant demain que sa fiancée n'attend qu'un mot de lui pour accourir.

Et le docteur Berthier, avec un pli au front, qu'on ne lui connaissait que dans les grandes occasions, s'en alla, réfléchissant que la psychologie joue parfois dans son art un rôle infiniment plus complexe que la physiologie.

XXX.

Le débarquement s'était poursuivi, sans aucun arrêt, durant toute la matinée, une lourde matinée de juillet, et le commandant d'armes avait hâte de le voir terminé, afin que les rapatriés, les malades surtout, fussent casés avant la grande chaleur de midi. Quand le chaland avait mis à terre son chargement, les hommes étaient placés sur deux rangs et emmenés à la douche, où on les ablutionnait à fond. Pendant ce temps, leurs vêtemens empaquetés étaient emportés à l'étuve Herscher pour y être désinfectés, et on leur en substituait d'autres, généralement d'infanterie, qu'ils devaient conserver durant tout leur séjour dans l'île. Cela les faisait rire de se voir travestis en lignards, surtout les marins, qui se sentaient grotesques sous ce képi enfoncé jusqu'aux yeux et avec ce col serré emprisonnant leur cou, si libre d'ordinaire. Puis, avant qu'on ne les conduisît à leurs camps respectifs, où les attendait la soupe chaude ou le rata de mouton, on leur montrait une tente, préparée à leur usage, avec tout ce qu'il faut pour écrire et des timbres pour affranchir leurs lettres, et on leur distribuait à chacun un demi-litre de vin pour la journée, du tabac, des cigares, des livres, cadeaux dus aux généreuses initiatives de l'Union des femmes de France et de l'Association des dames françaises, et qui leur rendaient plus supportable cette quarantaine, dont la perspective les avait indignés tout d'abord.

Le commandant de Vair avait été débarqué par le canot du commandant d'armes. Commandant! il le savait, il l'avait appris avec un éclair d'orgueil dans les yeux, et son pâle visage en avait été subitement transfiguré; on avait aussitôt trouvé un tailleur à bord pour lui coudre son quatrième galon. Pendant qu'appuyé contre son ami Lacombe, tout heureux que ce fût lui qui vînt lui souhaiter la bienvenue, ses regards erraient, comme en extase, de Port-

Cros, qui lui envoyait déjà les senteurs embaumées de ses pins, de ses arbousiers, de ses lentisques, vers cette ligne bleuâtre qu'il discernait au loin, la ligne du rivage de France :

— Oh! ma Provence aimée! murmurait-il, n'osant dire : Mireille! que tu es belle, toujours la plus belle, d'où qu'on vienne, quoi qu'on ait vu, et ton souvenir puissant est encore intact dans mon cœur! Ai-je été donc si près de ne pas te revoir et de ne pas te redire la fidélité de mon amour?

Et des larmes coulaient lentement de ses yeux, sous l'impression trop vive de cette contemplation et du rappel de pensées qu'elle évoquait; mais Lacombe, qui s'en était aperçu trop tard, se dépêchait de raconter une histoire très drôle, se promettant de ne plus laisser languir la conversation à l'avenir.

La citadelle, qui avait été transformée en hôpital de cent cinquante lits par l'adjonction d'un certain nombre de tentes Tollet, se trouvait à cent mètres de l'appontement; de Vair demanda à s'y rendre à pied, bien qu'il fallût monter. Il se sentait mieux depuis qu'il était en vue de France; sa respiration se faisait plus libre, sa poitrine lui paraissait dégagée; décidément, ses forces revenaient. Il s'allongea joyeux sur le grand fauteuil en rotin, qu'une attention de Lacombe avait fait placer dans la casemate destinée à lui servir de chambre, et attendit que son ami vînt le rejoindre, après avoir vaqué à son service.

De son côté, le commandant d'armes, tout en dirigeant le débarquement, avait l'esprit ailleurs.

— Comment traîner les choses en longueur jusqu'au lendemain, se demandait-il, quand je serai pressé de questions, sous le regard ardent du malheureux? Comment me pardonnera-t-il ensuite d'avoir tenu l'annonce de son bonheur à ma discrétion, sans m'être laissé attendrir par son instante supplication, sans avoir eu pitié de son martyre, déjà si long, que je prolongerais encore d'un jour?

Très perplexe, dominé à la fois par l'appréhension de la lutte qu'il voyait poindre et par la crainte de trahir ses engagemens vis-à-vis du docteur, il se rendit à l'hôpital, bien résolu à ne s'inquiéter que des détails matériels de l'installation de son ami et à se retirer aussitôt, afin de lui permettre de reposer.

L'attaque fut brusquée plus que ses prévisions n'y avaient compté, et l'agencement mûri et combiné de ses répliques préparées ne tint pas devant cette soudaineté.

— Tu m'offres de dormir, mon bon? s'écria de Vair. Hélas! voilà plus de deux mois qu'on me sert ce refrain-là. A la rigueur, c'était bon à bord, où on n'a rien à faire; mais ici, c'est différent. Tu as le télégraphe, n'est-ce pas? J'ai deux dépêches à envoyer, sans

perdre un instant : l'une à ma mère, en Bretagne, l'autre à M. Valtence, à Marseille. Fais-moi donner de quoi écrire.

Et comme Lacombe ne bougeait pas, cloué par l'étonnement :

— Voyons, continua son ami, qu'as-tu à me regarder ébahi? Tu ne comprends pas que j'aie besoin de télégraphier à ma mère après un an d'absence, qui, il s'en est fallu de peu, aurait pu durer toujours? Et si tu n'étais pas tout neuf à Marseille, tu serais au fait des raisons pressantes qui me poussent, dès mon retour, à demander un entretien à M. Valtence... Mais, au fait, depuis quand es-tu au 15e corps, il est difficile que ce nom ne te soit pas connu?

— En effet, répondit évasivement Lacombe, j'en ai comme un souvenir, mais puisque tu as six jours à passer dans ce paradis de Port-Cros, tu as le temps de fixer un rendez-vous à ton monsieur de Marseille, il n'y a de pressé que la dépêche à ta mère...

— Pourquoi dis-tu cela? reprit vivement le blessé, mis en éveil par l'attitude embarrassée de son interlocuteur, ou tu as un motif de m'empêcher de télégraphier à M. Valtence, ou cela doit t'être parfaitement égal que je le fasse dès maintenant?

— Voyons, calme-toi d'abord, ces grandes agitations ne te valent rien, répondit Lacombe à la torture, je ne vois aucun inconvénient à ce que tu télégraphies à qui tu voudras, je t'objectais seulement que tu avais six jours devant toi...

— Six jours, c'est beaucoup, quand, comme moi, on ne vit pas, quand on a soif de savoir si irrémissiblement on est voué au malheur ou s'il vous est permis d'espérer en un avenir plus doux. Cette réponse de Marseille, que je brûle d'avoir, va être pour moi l'indice de ce que je puis attendre...

— Oui, mais si, par une fatalité quelconque, elle ne vient pas, tu vas te forger un tas de chimères qui reculeront encore un peu ta guérison. Suppose, par exemple, que M. Valtence soit absent...

— Assez,.. tu sais quelque chose,.. je veux savoir aussi, interrompit Jean haletant, traversé par une lueur d'indicible désespoir, c'est inutile, n'est-ce pas, il n'y a plus rien à faire; alors, c'est la mort! — Et un sanglot déchirant amena une toux convulsive et une crispation de tous les traits sous la morsure de la douleur...

— Oh! non, mon Jean, au contraire, c'est ton bonheur qui t'attend, répétait son ami entraîné par son émotion, des télégrammes te l'auraient déjà annoncé si un faux renseignement ne les avait toujours fait arriver après toi sur ta route... Oui, on te donne celle que tu aimes, elle a voulu te l'apprendre elle-même, elle est non loin d'ici, son père l'accompagne, demain tu l'auras revue,.. pardonne si j'ai tant tardé à t'en informer, je redoutais qu'un tel coup de bonheur ne te fît mal...

Jean se tenait la tête dans les mains, une sueur froide lui mouil-

lait les tempes, était-il la proie d'une hallucination? n'avait-il plus conscience du vrai sens des mots? le torturait-on par une illusion pour lui épargner un excès de douleur? il ne savait, mais à coup sûr il n'aurait pas souffert ainsi, si c'eût été pour une vraie joie. Pourtant, se ravisait-il, si Mireille n'était pas là tout près, pourquoi le tromper si grossièrement aujourd'hui quand demain tout se découvrira? Mille raisonnemens contradictoires se heurtaient dans son cerveau lassé. Lacombe, inquiet de cette prostration subite, quand il s'attendait à une explosion, lui disait doucement comment tout cela s'était fait, et la fermeté d'amour de Mlle Valtence triomphant de l'obstiné caractère de son père, et le glorieux succès de Thap-Muoï balayant les dernières hésitations de ce dernier, l'amenant à s'humilier devant sa fille, à confesser sa sottise et à rétracter hautement son ancienne résolution.

Absorbé dans son effrayante tension mentale, Jean ne l'écoutait pas. Tout à coup il se dressa :

— Mlle Valtence est près d'ici, dis-tu, assez près pour que je la voie aujourd'hui même, eh bien ! qu'elle vienne ; pour te croire, il me faut cette preuve! commanda-t-il d'une voix vibrante.

Il était au comble de l'exaltation, ses pommettes se marbraient de rouge, Lacombe eut peur ; résister davantage lui parut dangereux.

— Soit, dit-il, j'aurais préféré demain, je craignais pour toi trop de secousses dans la même journée ; tu m'obliges à brusquer cette entrevue, malgré l'état de surexcitation où je te vois. Promets-moi au moins de t'efforcer d'être calme maintenant, pendant et après. M. et Mlle Valtence sont en ce moment aux Salins-d'Hyères, dans deux heures ils seront ici. Je te laisse, fais-moi le plaisir de boire ce verre d'orangeade et de chercher à dormir une heure, je viendrai te prévenir dès qu'ils seront en vue.

Et, après l'avoir doucement contraint à s'étendre, lui avoir glissé un oreiller sous la tête, il lui mit la main sur les yeux comme pour les fermer, et le quitta.

Jean priait, incapable de contenir sa reconnaissance qui débordait vers Dieu :

— Elle est là, pensait-il, je vais la voir, c'est bien vrai, on ne me la dispute plus, je l'ai conquise, elle sera ma femme, tout ce que j'aimerai, tout ce par quoi je vivrai, la dépositaire de mes pensées, l'aliment de mon être... Que Dieu est bon d'avoir permis cela... Envolés les sombres jours, dissipé le songe maudit qui m'a tant longtemps broyé le cœur, le rêve des félicités sans bornes m'a enfin ressaisi, je me sens soulevé de terre, allégé d'un si lourd chagrin, c'est comme l'attirance du ciel... Et maintenant, ô mon Dieu !

vivre pour la bien-aimée à qui vous allez me rendre, vivre pour que longtemps le remercîment de nos deux âmes puisse monter vers vous, oh! vivre! D'ailleurs, est-ce que je ne suis pas bien mieux aujourd'hui? Il semble qu'un flot de vie soit rentré en moi, mes forces ont doublé, mon sang circule plus actif... N'est-ce pas, mon Dieu! c'est la guérison que vous m'envoyez, à cette heure même désignée par votre miséricordieuse bonté, pour me combler sur la terre? . . . . . .

Informé de tout ce qui était survenu, le docteur Berthier, mécontent, vint visiter son blessé. Il le trouva fiévreux, surexcité, ainsi qu'il s'y attendait, et malgré la contenance de grand calme que de Vair affectait. Condamné à ne rien pouvoir empêcher, au point où en étaient les choses, affectueusement il remontra à celui-ci que les émotions par lesquelles il venait de passer avaient eu leur contre-coup sur son organisme, qu'il était dans un état d'énervement fébrile qu'accentuait déjà la toux, qu'une nouvelle secousse était capable d'amener une crise dont la cicatrisation de sa plaie, encore imparfaite, serait gravement compromise. A plusieurs reprises, il voulut encore insister sur l'avantage de remettre au lendemain cette entrevue qui ne lui plaisait pas, plaidant pour l'échange seulement de quelques lignes dans la soirée, afin que le commandant fût bien convaincu de la présence dans l'île de la personne qu'il attendait. Mais, à cette proposition, Jean déclara si nettement que, si on mettait encore obstacle à son désir, il allait descendre sur l'appontement et n'en bougerait plus, que le médecin, après lui avoir serré la main, s'en alla, disant, moitié riant, moitié grondeur, qu'il aimerait mieux donner sa démission que de soigner des Bretons!

Une demi-heure après, Lacombe revint s'informer de l'état de son ami; il le trouva dévoré d'impatience, tellement qu'il lui proposa de monter dans la montagne, un peu au-dessus de l'hôpital, pour, du plus loin possible, voir poindre au large le yacht de M. Valtence. Il ne mettait pas en doute que celui-ci, ainsi que sa fille, n'eussent pris la mer au reçu de sa dépêche; le moment approchait donc où ils allaient être en vue. Ayant accepté avec joie, Jean saisit le bras qui lui était offert. L'endroit choisi était le cimetière de Port-Cros, — un cimetière, il est vrai, dévoré d'une végétation si libre qu'on n'en soupçonnait plus les tombes.

La passe était d'*huile*, pas une ride n'en ternissait le miroir; le soleil, encore haut, déclinait, et de grandes ombres portées sur les pentes, au creux des ravins, attestaient qu'une température plus douce succéderait, dans quelques instans, à l'accablante chaleur de cet après-midi d'été. L'eau et le ciel luisaient d'un bleu

incomparable; en face, Bagaud, émergeant de cet azur, semblait s'évaporer en une poussière d'or; en bas, la citadelle, avec son rempart enfoui sous les nappes retombantes des mésembrianthèmes violets au cœur d'or, son intérieur si propre, ses tentes coquettes, sous pavillon de la croix rouge, avait comme un air de fête, et au-dessus, en dessous, à côté, montait cette rumeur des camps qui précède l'heure du repas et témoigne de la gaîté et du bien-être du soldat.

Recueilli, incapable de parler, le regard fixé dans la direction des Salins, Jean ne s'intéressait qu'à ce point noir qu'il lui tardait de découvrir et qu'ensuite il ne quitterait plus des yeux. Cependant la calme beauté de cette nature radieuse l'enveloppait, lui entrait dans le cœur, et son bonheur exalté s'accroissait encore à penser que la séduction de ce beau jour servirait de cadre à leur premier revoir.

— Tu regardes trop à gauche, dit tout à coup le capitaine Lacombe; tiens, plus à droite, il me semble que je vois quelque chose comme un petit vapeur...

Après avoir suivi la direction indiquée, Jean fit un signe de tête affirmatif, il était devenu encore plus pâle. La fumée s'apercevait maintenant comme un embrumement autour de l'objet, encore indistinct, qui marchait et grossissait à vue d'œil. La forme, dans la pleine clarté du soleil, finissait cependant par s'accuser: c'était svelte et long comme un yacht, la cheminée poussait haut son panache sombre, nuancé d'un rayonnement fauve; à l'arrière, le pavillon tricolore et des pavois flottaient à tous les mâts... Eux!.. C'étaient eux!..

Lacombe avait pris la main de Jean et l'étreignait à la briser, il pleurait sans s'en rendre compte; puis, n'y pouvant tenir, et oubliant les recommandations du docteur, il se jeta dans les bras de son ami, et tous deux sanglotaient comme si un malheur allait les frapper, tandis que c'était la plus folle joie qui les possédait, l'excès du bonheur qui les accablait...

Et le vapeur, venant droit sur la citadelle, siffla longuement, comme en triomphe; voilà qu'on abattait la tente de l'arrière, afin que, de l'île, on pût mieux voir ceux qu'il amenait.

Alors Jean, tout droit et frémissant, eut la vision de l'adorée :

— Ma ceinture, supplia-t-il.

Lacombe eut vite fait de l'aider à la dérouler; et, la déployant vivement, fit flotter la longue bande d'étoffe qui s'étendit, s'éleva et sillonna les buissons verts comme une zébrure de sang.

A bord l'on vit Mireille, penchée sur le bastingage, agiter follement son mouchoir, et M. Valtence lever à différentes reprises son

chapeau ; puis le yacht infléchit légèrement sa marche, vint raser le rocher qui supporte la citadelle et disparut pour entrer dans la rade.

— Je cours les recevoir et je les amène, cria Lacombe, dégringolant le sentier qui coupait au plus court vers l'apponte-ment...

Ces quelques minutes d'attente furent pour Jean cruelles comme une souffrance, tant il lui parut qu'elles s'éternisaient; sa fièvre augmentait, cela se voyait à la rougeur envahissante des pommettes, et ses yeux brillaient d'un éclat qui n'était plus seulement celui d'une joie exultante. Enfin il perçut un bruit de pas venant dans sa direction : il écouta, pour être bien sûr ; les voix montaient déjà, presque distinctes. Ah! la voix d'or, qu'il aimait tant, dont son oreille gardait une si juste ressouvenance, était là avec son ampleur profonde des jours heureux et les frémissemens de rire contenu qui en perlaient les notes si vives; il mit la main sur son cœur, qui se rompait, fit quelques pas en avant, et il les aperçut enfin qui débouchaient, et le bon Lacombe, en avant d'eux, qui courut à lui, et lui prenant les mains :

— Du calme, morbleu ! cria-t-il, ou je te fais enfermer dans ta casemate jusqu'à demain matin.

Lui souriait, mais n'entendait plus, il ne voyait rien qu'elle, toujours la même, ardente et fière, dans l'auréole de sa chevelure d'or, avec son regard chargé d'un si passionné, d'un si indomptable amour, il marchait vers elle, cédant à l'attirance d'un charme supérieur, poussé comme par une aimantation de tout son être, incertain du rêve continué ou de la réalité commençant.

Avec un cri de folie, Mireille s'était abattue sur son cœur. Oui, folle du bonheur présent, folle des douleurs passées, folle de tout cet arriéré de tendresse qu'elle avait contenu au risque d'en mourir, folle de son Jean sauvé et glorieux! Et des larmes l'inondaient tandis qu'il la tenait, étroitement serré contre elle, et si tremblant qu'il lui semblait qu'il allait défaillir à ses pieds.

— Je ne voudrais pas pleurer, disait-elle, et pourtant j'éclate d'une telle joie que les paroles n'y suffisent plus, elle sort comme elle peut et je pleure, mais des larmes si douces, je pleure, parce que je suis à bout de forces, devant cette plénitude de mes aspirations exaucées, au bout des limites humaines dans ma gratitude envers Dieu!

M. Valtence restait derrière sa fille, jouissant de sa joie, quoique un peu dépaysé devant le spectacle, si éloquent pourtant, de ces vibrations d'âme qu'il avait toujours ignorées.

— Oh! merci de me l'avoir donnée! dit de Vair, lui tendant vi-

vement la main, sans se séparer de Mireille qu'il avait nouée de son autre bras.

— Je suis un imbécile d'avoir tant tardé à le faire, répondit sans hésitation le père de Mireille, mais je l'ai assez regretté. J'en ai été rudement puni, aussi ne m'en veuillez plus...

Pour toute réponse, le commandant le rassurait par une nouvelle et chaleureuse étreinte.

Mireille, un peu effrayée de l'émotion dont elle le sentait tressaillir, cherchait à le calmer :

— Je suis chargée d'une douce commission, pour vous, mon Jean, votre chère mère va mieux et vous envoie son baiser de bienvenue, disait-elle, lui tendant un télégramme que Mme de Vair, incapable de venir, par une délicate attention, avait adressée à la jeune fille.

Prétextant son service, Lacombe allait se retirer par discrétion, mais auparavant, s'adressant à Mireille pour une suprême recommandation, il lui dit :

— Mademoiselle, je vous le confie, rappelez-vous que les émotions lui sont défendues et qu'elles ne l'ont guère épargné aujourd'hui. Votre douce influence vaudra mieux que toutes les prescriptions du docteur et les supplications de ses amis, elle obtiendra, j'en suis sûr, que cette soirée se termine plus calme qu'elle n'a commencé et surtout qu'elle se termine vite, car il serait peut-être temps de se rappeler que nous sommes en présence d'un blessé, à qui le plus grand repos est ordonné. Là-dessus je me sauve de peur des imprécations de Jean qu'exaspère mon rabâchage!..

— Quel cœur! dit ce dernier, en voyant s'éloigner son ami, mais c'est sa manie de croire que je vais fondre comme si j'étai en sucre...

Cependant Mireille l'examinait à son tour avec une anxieuse attention; comment n'avait-elle pas remarqué tout de suite son effrayant changement? Hélas! les recommandations de l'ami qui les quittait n'étaient pas superflues, elle les trouvait même bien pâles depuis qu'elle étudiait à loisir ce visage ravagé, ces traits altérés, ces yeux agrandis par la fièvre et qu'elle remarquait la petite toux sèche qui ébranlait douloureusement cette poitrine encore chargée d'un appareil compliqué de bandes et de compresses.

— Voyons, Jean, il a raison, dit-elle, cette journée vous a épuisé et la voilà qui finit, il faut rentrer... C'est maintenant mon droit de vous soigner : je commence.

— Non, Mireille, encore quelques instans, que le jour soit tout à fait tombé! regardez comme la nature s'est faite belle pour nous fêter. Vous ne m'avez encore rien demandé de mes nouvelles. Je

vais bien maintenant, mais il n'y a pas longtemps, j'ai cru ne pas vous revoir; c'est de cette souffrance-là que je m'en allais, ce bon Berthier s'en doutait bien, mais qu'y pouvait toute sa chirurgie?.. Son cœur lui a soufflé le remède, et c'est en m'embarquant pour la France qu'il m'a guéri. Votre père fait le reste en vous amenant ici, car, par votre chère présence, la vie me revient à flots, je le sens à mon être transformé, à cette joie d'exister que je ne connaissais plus...

Et il se prit encore à remercier M. Valtence avec effusion.

Pour couper court à ces confidences trop émues, celui-ci mit la conversation sur Thap-Muoï, demanda un récit détaillé de la prise du fort, que les journaux n'avaient pas encore donné. Et Jean répondait docilement, quoique sa pensée fût, au contraire, tout au désir d'entendre Mireille parler d'elle et de la façon dont s'était opéré ce miracle qu'elle fût en ce moment assise à ses côtés, la main dans sa main?

A cette heure, le soleil descendait rapidement, rassemblant ses rayons pour un autre hémisphère et noyant son déclin dans une apothéose. Accourus pour lui faire cortège, quelques nuages légers, suspendus au-dessus de l'astre mourant comme de grands velums de gaze vaporeuse, à son contact s'allumaient de pourpre et d'or, et ce roi du monde les laissait derrière lui éclatans de toute cette splendeur comme les derniers témoins de sa rayonnante domination, comme une suite digne de lui. Avec le jour finissant, une fraîcheur montait de la terre, pressée de respirer après cet embrasement. Mireille s'en aperçut la première :

— Il se fait tard, remarqua-t-elle, Jean va se refroidir, rentrons...

Mais lui, suppliait tellement qu'on le laissât jouir de ce coucher du jour jusqu'à la nuit venue, qu'elle finit par y consentir, mais à la condition qu'il s'envelopperait d'un manteau, qu'elle demanda à son père d'aller lui chercher. Celui-ci y courut.

A mesure qu'il s'éloignait, Jean serrait la main de sa fiancée avec plus de force, sous l'émotion croissante de se retrouver seul avec elle, et quand M. Valtence eut disparu derrière les tentes de l'hôpital, il se mit à la dévorer des yeux, incapable de les rassassier, pour s'emplir l'âme de sa vue, comme autrefois, quand il allait la perdre.

— O ma chère tendresse, racontait-il à demi-voix, m'y voici donc dans l'épanouissement de mon rêve satisfait, oh! qui me l'eût dit là-bas, que cela viendrait enfin, qu'un jour l'adorée serait à moi et que nos vies s'écouleraient côte à côte dans la pleine lumière de ce ciel enchanteur, sur cette terre de Provence, terre

de poésie et d'amour? Vois comme la nature palpite à l'unisson de nos âmes, comme elle est calme et reposée ; le soleil, sa tâche achevée, court au-devant de la mer immobile, bientôt, une à une, s'allumeront les étoiles, les plantes s'ouvrent déjà à la fraîcheur des soirs et cependant la plainte stridente des cigales ne veut pas encore s'éteindre. La paix,.. la grande paix,.. nous y touchons enfin ! N'éprouves-tu pas le besoin de le redire, que c'est fini de lutter, de pleurer, de souffrir, que rien ne nous désunira plus, non,.. rien que la mort,.. mais Dieu aura pitié de notre bonheur reconquis, il ne voudra pas... Oh ! maintenant comme sa venue me ferait peur, moi qui l'ai tant invoquée, la suprême libératrice!.. Il n'y avait qu'elle qui pût me plaire lorsqu'on me refusait ma place dans ce monde, près de ton cœur...

— Si tu étais mort, Jean, dans ce monde, il n'y aurait plus eu de place pour ta Mireille; il y eût eu une fille de la charité de plus. A peine fiancée et déjà veuve, j'aurais été assez épurée au feu de la douleur pour que Dieu m'acceptât sienne...

— Tais-toi, reprenait Jean frissonnant d'émotion, ne me quitte plus, tu es ma femme ardemment aimée, je t'idolâtre, tu es tout mon culte, je suis revenu pour me mettre à tes pieds, pour t'adorer dans toute la dévotion exaltée de mon amour, pour me repaître de tes lèvres, de ta voix, de tes cheveux d'or, pour vivre de ton haleine, pour me confondre tout entier dans toi...

Et l'étreignant passionnément, il plongeait ses lèvres dans les siennes avec une folle ivresse, quand tout à coup il se recula brusquement, portant les mains à sa gorge, poussa un cri étouffé, et comme il ouvrait la bouche pour parler, un flot de sang en jaillit qui inonda sa poitrine.

Mireille le regarda prise d'épouvante ; dans ses yeux agrandis elle lut une telle détresse qu'elle vit passer la mort ; alors elle se dressa hagarde pour un appel au secours, mais la voix resta rebelle ; un instant, elle agita désespérément ses bras en l'air et soudain s'abattit, privée de sentiment, près du bien-aimé qui s'enfuyait d'elle. Ils restaient là tous deux, côte à côte, dans une pose très douce, encore presque enlacés et baignant dans le même sang.

A l'horizon chargé d'ombre, une barre sanglante était tout ce qui survivait du dernier jour accordé à leur amour dans ce monde.

* * *.

LE

SURINTENDANT FOUCQUET

I.

LA FORTUNE.

Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV, par Jules Lair, ancien élève de l'École des chartes, 2 vol. gr. in-8°. Paris, 1890; librairie Plon.

Il y a quelque trente ans, l'honorable et savant M. Chéruel a publié, sous le titre de *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, deux volumes très intéressans : en voici deux autres qui ne le sont certainement pas moins, qui le sont peut-être même davantage, parce que le sujet y est présenté sous un jour tout à fait nouveau. Chacun pris à son point de vue, les deux historiens de Foucquet, M. Chéruel et M. Lair, sont aux antipodes l'un de l'autre. Avec un sentiment de « compassion naturelle pour le malheur, » M. Chéruel n'en conclut pas moins à la culpabilité du surintendant et le tient convaincu de tous les crimes qui lui sont reprochés. Tout autre est la conclusion de M. Lair : s'il ne va pas jusqu'à l'absolution complète, il secoue l'échafaudage de l'accusation, met à néant la plus grande partie des charges accumulées par elle et,

quant aux griefs dont il lui paraît difficile d'innocenter son client, il les explique en les replaçant dans leur milieu, dans leur vrai cadre, avec le cortège des circonstances qui les doivent atténuer.

Ce n'est pas que d'abord et de parti-pris M. Lair se soit fait d'emblée le défenseur de Foucquet : avant de se trouver en opposition avec M. Chéruel, il a commencé par être du même bord ; c'est l'examen attentif, consciencieux, répété des pièces du procès qui lui a donné à réfléchir, et quand sa conviction a été faite, il n'a pas hésité à désavouer publiquement l'opinion qu'il avait prématurément émise. « Étudiant une autre histoire, celle de Louise de La Vallière, dit-il dans une sorte d'avant-propos, et trouvant le personnage épisodique de Foucquet, j'ai pris, au sujet du surintendant, l'opinion toute faite non-seulement par de bons esprits de notre temps, mais par des contemporains en crédit. Personne naturellement ne s'est inquiété de mon appréciation; elle me restait cependant sur l'esprit, comme un remords de conscience. Je revenais à ma victime avec toutes mes préventions et le secret désir de ne m'être pas trompé; mais, à chaque séance, un trait du visage se modifiait, un autre s'éclaircissait. Au bout d'un an ou deux de ces retours inquiets, n'y tenant plus, j'ai entrepris cette œuvre. »

L'œuvre a toutes sortes de droits à l'attention du public. Elle est très étudiée, très préparée, très érudite, et, comme disent les peintres, elle a de solides dessous ; en même temps, l'exécution est d'un artiste. Ancien élève de l'École des chartes, M. Lair a le rare, le très rare mérite d'en avoir gardé les excellens principes sans se croire astreint à toutes les rubriques, à toutes les prescriptions du rituel. Il a le culte, mais non pas la superstition du document : il sait choisir, classer, proportionner, mettre en perspective; en un mot, il sait composer, et qui plus est, il sait écrire. Sa plume vive, alerte, souvent piquante, a le mouvement et le trait; le lecteur peut être surpris, il n'est jamais ennuyé. C'est beaucoup, pour écrire l'histoire, d'avoir passé par l'École des chartes et d'être un écrivain doublé d'un érudit : pour écrire en particulier l'histoire de Foucquet, il fallait peut-être quelque chose de plus, et ce quelque chose, à savoir la compétence financière, s'est trouvé justement être dans l'apanage de M. Lair; en effet, sur la couverture de son livre, à son titre d'ancien élève de l'École des chartes il aurait pu ajouter ceux de directeur des magasins généraux de la Villette et de président de l'ancienne société des téléphones. L'homme d'affaires ne nous gâte rien, au contraire, il va nous être ici de l'utilité la plus évidente.

I.

Les Foucquet étaient d'Anjou, aux confins de Bretagne; ils portaient dans leurs armes un écureuil, un *foucquet*, comme on disait dans le pays. Étaient-ils de noblesse ou de roture? Il y en avait eu d'épée; il y en avait eu de robe; mais il s'en était trouvé aussi dans le négoce. Tel était le cas de celui que le surintendant comptait pour son arrière-grand-père. Que fait cela? Colbert, le grand Colbert, le rival acharné, l'ennemi implacable de Foucquet, n'était-il pas fils d'un marchand de laines? Quoi qu'il en soit, en 1615, au moment où naquit Nicolas, le héros de M. Lair, François, troisième du nom, son père, occupait un siège de conseiller au parlement de Paris; il avait de bonnes alliances dans la robe, car il avait épousé une Maupeou, fille d'un maître des comptes. Elle lui donna douze enfans, six fils et six filles; toutes les filles entrèrent en religion, et la moitié des fils furent d'église. Entre les douze, Nicolas était venu le troisième.

De conseiller au parlement devenu maître des requêtes, François Foucquet fut distingué par le cardinal de Richelieu qui l'employa dans les affaires de la marine et du commerce, puis tout à coup le lança dans une poursuite politique contre le malheureux Chalais. M. Lair a consacré tout un chapitre de son livre au jugement de Chalais; ce n'est pas un hors-d'œuvre. Il était bon que le grand procès du surintendant devant une juridiction arbitraire eût pour prolégomènes les actes d'une de ces commissions exceptionnelles où figurèrent deux magistrats du nom de Foucquet, l'un, de la branche de Bretagne, Christophe, procureur-général au parlement de Rennes, l'autre, François, le maître des requêtes. « L'impression générale, dit M. Lair, fut que Chalais avait été injustement condamné... Des flots du sang dont Richelieu fut couvert, une goutte retomba sur François Foucquet et sur ses enfans. »

Nicolas, qui avait un frère aîné, s'était d'abord vu destiné à l'église; à seize ans, il avait reçu la tonsure; mais de nouveaux arrangemens ayant été faits dans la famille, il fut nommé conseiller au parlement de Metz, revint à Paris en 1636, acquit une charge de maître des requêtes et se trouva de la sorte, à vingt et un ans, collègue de son père. Celui-ci mourut quatre ans après, en 1640. En fait Nicolas devenait le chef de la famille; son aîné, qui s'était fait prêtre, avait été sacré, l'année précédente, évêque de Bayonne. Outre ses sœurs, dont quatre à cette époque étaient déjà religieuses, il y avait encore quatre frères puînés dont le dernier n'avait pas plus de cinq ans. Peu de temps avant la mort de son

père, Nicolas s'était marié à Nantes avec l'unique héritière d'un riche magistrat breton du nom de Fourché. Cette union, par malheur, ne devait pas être durable; dix-huit mois s'étaient écoulés à peine, la jeune femme mourait, laissant une petite fille. L'époux affligé n'eut pas la triste consolation d'un long deuil; Richelieu ne lui laissait guère de loisirs, et quand Richelieu disparut, ce fut Mazarin qui s'empressa de le distraire. De 1643 à 1648 il exerça les fonctions d'intendant de police, justice et finances, d'abord à l'armée du Nord, auprès du maréchal de Châtillon, puis en Dauphiné, puis en Catalogne, puis derechef à l'armée de Flandre, auprès du maréchal de Gassion.

Voici venir la grande épreuve; entre le parlement et Mazarin l'orage gronde; c'est à ce moment-là que Mazarin fait appeler Nicolas Foucquet à l'intendance de Paris, fonction en tout temps délicate, quasi périlleuse alors; si Mazarin l'y a fait appeler, c'est qu'il le sait habile, avisé, prompt d'esprit et fertile en ressources, et, en effet, son client a toutes ces qualités-là. Mais voilà que tout à coup le parlement supprime les intendances; Foucquet ne s'en retrouve pas moins intendant de Paris hors Paris, nourrissant l'armée royale qui bloque Paris, et quand l'accommodement se fait vaille que vaille, c'est encore lui qui facilite le ravitaillement de Paris, après quoi il reprend, comme si de rien n'était, son service de maître des requêtes.

A la Fronde simplement parlementaire va succéder la Fronde mi-partie du parlement et des princes. « Nous touchons, dit M. Lair, à un point décisif de la vie de Foucquet. Les circonstances vont le porter à une situation telle qu'il n'en avait jamais pu rêver de semblable. Depuis six mois, il travaillait sous les yeux de Mazarin, et ce connaisseur en hommes avait bientôt deviné que dans ce maître des requêtes intelligent, brave, passant aisément de l'audience à l'armée, se trouvait l'étofle d'un plus grand personnage. De fait, Nicolas Foucquet, par son éducation de famille, par ses études, par sa vie administrative, présentait une variété d'aptitudes toujours rare et plus particulièrement précieuse dans des temps troublés où il faut instantanément faire face à des difficultés multiples et inattendues. » Mazarin n'avait décidé rien de moins que de faire de Foucquet le procureur-général du parlement de Paris. C'était le pousser en grand'garde, mieux encore, en pointe dans le camp même de l'adversaire.

Le poste était vraiment périlleux, d'autant plus que celui qui en avait le souci n'était pas sûr d'être toujours assisté par ses aides, ceux que comprenait avec lui l'appellation commune de *gens du roi*. Le procureur-général était un grand personnage, mais les avocats-généraux qui lui étaient légalement subordonnés

ne laissaient pas de se considérer en fait comme ses égaux et ne se faisaient même pas faute de prendre à l'occasion sur lui leurs avantages. Quand le procureur-général avait déposé sur le bureau des conclusions, il advenait parfois que, sous couleur de les développer et de les soutenir, les avocats-généraux commençaient par tirer sur la trame, et finissaient par la réduire en guenille. Le personnage de comédie qui brandit son sabre, en jurant de s'en servir pour défendre les institutions et au besoin pour les combattre, n'est pas aussi moderne qu'il en a l'air. Ainsi faisaient, surtout dans des temps troublés comme ceux de la Fronde, les *gens du roi* qui plaidaient, à l'occasion, contre le roi. En 1650, les deux avocats-généraux étaient Omer Talon et Jérôme Bignon, deux hommes de valeur, mais point du tout *mazarins*, entichés, imbus, pénétrés qu'ils étaient de l'esprit parlementaire. Le procureur-général d'alors, un bonhomme du nom de Méliand, se sentait incapable de leur tenir tête. Mazarin lui persuada de résigner son office en faveur de Foucquet, moyennant cent mille écus d'argent comptant et cinquante mille autres écus que représentait la charge de maître des requêtes dont fut pourvu le fils de Méliand.

Déjà riche de ses propres et de son premier mariage, Foucquet allait augmenter considérablement sa fortune en épousant une héritière encore mieux pourvue, Marie-Magdelaine de Castille. C'est un point très important à noter que, dès cette époque, le futur surintendant était déjà plus que millionnaire. Un autre fait, sinon de la même importance, tout au moins d'un certain intérêt historique, c'est qu'en ce temps-là, Colbert était avec lui dans les meilleurs termes. De quatre ans plus jeune, le fils du marchand de laines, après avoir appris le commerce dans la boutique paternelle et la procédure dans une étude de praticien, était parvenu au bureau de la guerre, où il avait acquis la confiance du secrétaire d'état Le Tellier, en attendant celle de Mazarin et plus haut encore celle de Louis XIV. « J'ai cru, écrivait-il à Le Tellier, au moment où Foucquet allait être procureur-général, qu'il étoit bien à propos, étant homme de naissance et de mérite particulier, et en état même d'entrer un jour dans quelque charge considérable, de lui faire quelques avances de votre part. Si vous approuvez mon sentiment en cela, je vous supplie de me le faire sçavoir, ne pouvant m'empêcher de vous dire que je ne croirois pas pouvoir payer en meilleure monnoie une partie du tout que je vous dois qu'en vous acquérant une centaine d'amis de cette sorte. »

Installé procureur-général vers la fin de 1650, Foucquet traversa les orages des deux années suivantes avec une dextérité merveilleuse. Il fallait avoir le coup d'œil sûr, la main prompte, la manœuvre adroite pour louvoyer et maintenir sa barque au milieu

de tant de courans opposés, de remous, de tourbillons et d'écueils. Pas une seule fois il ne se laissa échouer. C'était à lui que Mazarin, banni, s'adressait pour ses grands et ses petits intérêts, pour le soin de sa politique, comme pour le souci de ses bénéfices et de ses nippes : « Je remercie de tout mon cœur M. le procureur-général de la bonté qu'il a pour moi touchant la mainlevée des saisies; je n'en serai jamais ingrat. Je le prie de continuer, car je n'ai qui que ce soit au parlement qui me donne aucun secours, et, faute de cela, l'innocence court grand risque d'être opprimée... Je suis fâché au dernier point de la vente de mes belles tapisseries... J'ai travaillé vingt ans à les mettre ensemble et je les perds en un instant. Je vous prie de conférer avec M. de Lionne pour voir si je pourrois au moins sauver le *Scipion* et le *Pâris*. » Il y avait aussi la bibliothèque, la célèbre bibliothèque; il n'y eut pas moyen d'empêcher qu'elle fût vendue à l'encan, mais on réussit à racheter quelques-unes des plus belles pièces.

C'étaient là de bons offices, mais personnels et d'ordre inférieur; ce fut, au contraire, un grand, un inestimable service rendu au roi et à l'État lorsque, après le combat du faubourg Saint-Antoine et le massacre de l'Hôtel de Ville, Foucquet fit décider la translation du parlement à Pontoise. A la première séance de la cour transférée, on ne compta que dix-huit conseillers et quatre maîtres des requêtes; mais il y avait à leur tête le premier président, le procureur-général et deux présidens à mortier. Les réfractaires, demeurés à Paris trois fois plus nombreux, n'en étaient pas moins étonnés et embarrassés; en fait, ils ne siégeaient que pour la forme. Trois mois après, ceux de Paris et ceux de Pontoise se retrouvaient ensemble au Louvre, sous le regard sévère du jeune Louis XIV rentré dans sa capitale. L'événement de ce lit de justice fut la harangue de Foucquet célébrant les funérailles de la Fronde parlementaire. Désormais, le parlement, humilié, était exclu de toute participation aux affaires d'administration et de finances, tandis que, dans ce moment même, le procureur-général aspirait, — *quò non ascendam?* — à diriger de haut les unes et les autres.

II.

Le 2 janvier 1653, le marquis de La Vieuville, surintendant des finances, vient à mourir subitement : le même jour, Foucquet écrit à Mazarin pour demander la place. Il a de nombreux concurrens, gens de robe et gens d'épée, Servien, le président de Maisons, les maréchaux de L'Hôpital et de Villeroy, Le Tellier même. Pour se tirer d'embarras, au lieu d'un surintendant, Mazarin en fait deux,

Servien et Foucquet. Il y avait des précédens, et, d'après cette maxime que, jaloux l'un de l'autre, deux surintendans ne pouvaient manquer de se surveiller l'un l'autre, Richelieu l'avait déjà mise en pratique.

Il ne faut pas oublier qu'en devenant financier, Foucquet n'en demeurait pas moins magistrat; il conservait son office de procureur-général. Tant qu'il n'avait été que magistrat, ses relations avec Colbert n'avaient pas cessé d'être bonnes, sinon aussi affectueuses qu'aux premiers jours; dès son entrée dans les finances, elles changèrent, non de sa part, mais du fait de son ancien ami. Colbert avait grandi; de commis au bureau de la guerre, il était devenu conseiller d'État; pris à Le Tellier par Mazarin, entré dans la plus intime confidence du cardinal, il était l'intendant de ses immenses richesses. Cependant, la gestion de cette fortune, si grande qu'elle fût, ne suffisait pas à ses aptitudes, encore moins à son ambition. Cette fortune n'était que celle d'un particulier; c'était la fortune de l'État qu'il aspirait à régir. Foucquet, procureur-général, aurait pu être un allié; Foucquet, surintendant, n'était plus qu'un rival, un obstacle qu'il fallait écarter ou rompre. Méfiant de race, Mazarin se laissa peu à peu circonvenir; comme il n'avait point de scrupules en matière de gains, il soupçonnait naturellement les autres de n'en avoir pas davantage; mais la différence était que ce qu'il se passait lui-même, il n'entendait pas le souffrir d'autrui. Ce fut ainsi que, surveillé par la malveillance attentive de Colbert, Foucquet, à tort ou à raison, ne tarda pas à devenir suspect. Ce n'était pas que le fourbe italien n'eût pour lui des paroles flatteuses, surtout quand il avait besoin d'argent; or les exigences du cardinal étaient copieuses et fréquentes, et, pour y satisfaire, les *assignations* ni les *billets de l'épargne* ne suffisaient pas; il fallait des *ordonnances de comptant*, c'est-à-dire du papier à échanger sur l'heure contre de beaux écus, de bonnes espèces sonnantes et trébuchantes.

En 1653, l'état des finances était fort embarrassé; ce n'était pas seulement parce que la guerre civile, à peine finissante, se continuait par la guerre étrangère; c'était parce que, depuis cinq ans, personne, ni gens d'affaires, ni gens de commerce, ni rentiers, ni bourgeois, ne voulaient plus prêter au gouvernement, lequel, depuis le mois de juillet 1648, était en état de banqueroute. En ce temps-là, Mazarin avait fait mine d'y résister d'abord : « Ce seroit, disait-il, faire manquer de foy au roy que de reculer les prests ou de les rayer; » mais comme alors c'était le parlement qui, dans sa haine contre les gens d'affaires, les partisans, les traitans, menait contre eux la campagne, le rusé cardinal s'était rendu sournoisement au jugement de la compagnie et l'avait remerciée

même « pour la grande obligation que le roy lui avoit. » Être déchargé de toutes dettes, et de cette iniquité flagrante encharger du même coup le parlement, quelle satisfaction pour le ministre, quel succès! Furieux de la bévue qu'il venait de commettre, le parlement se jeta de rage dans la Fronde. Autre faute, ajoutée à la première et qui ne la réparait pas.

Foucquet arrivait aux finances avec des idées sages. « La vérité, selon lui, c'est que cette conduite n'étoit pas bonne, qu'on avoit tenue jusqu'alors. Le meilleur moyen étoit d'en prendre une tout opposée : ne manquer jamais de parole, pour quelque intérêt que ce fût, mais ramener les personnes à la raison par douceur et de leur consentement; ne menacer jamais de banqueroute et ne parler de celle de 1648 qu'avec horreur, pour la detester comme la cause des désordres de l'État, afin qu'il ne pût tomber en la pensée qu'on fût capable d'en faire une seconde; ne toucher jamais aux rentes ni aux gages et n'en pas laisser prendre le soupçon, afin que la tranquillité et l'affection, qui est une autre source de crédit, ne fût jamais altérée; ne point tant parler de taxes sur les gens d'affaires, les flatter, et, au lieu de leur disputer des intérêts et profits légitimes, leur faire des gratifications et des indemnités de bonne foy, quand ils avoient secouru à propos. Le principal secret, en un mot, étoit de leur donner à gagner, estant la seule raison qui fait que l'on veut bien courir quelque risque. Mais surtout s'établir la réputation d'une sûreté de parole si inviolable qu'on ne croye pas mesme courre aucun danger. »

Suivant l'expression d'un vieux livre du temps, l'*épargne*, c'est-à-dire le trésor royal, était « comme la mer dans laquelle, ainsi que ruisseaux et rivières, se viennent rendre toutes les receptes, tant générales que particulières; » mais à cette comparaison trop flatteuse il convient d'ajouter tout de suite, avec M. Lair, « qu'un notable volume de ce flot d'argent se perdait dans les sables de ces recettes. » Des revenus publics, les uns, comme l'impôt direct, mais non général, puisqu'il ne frappait, sous les noms de taille et de capitation, que les contribuables roturiers et les terres en roture, devaient être perçus directement par des receveurs et collecteurs auxquels était allouée une remise de 6 deniers par livre, soit 2 1/2 pour 100; les autres, les revenus indirects, les aides, les gabelles, les octrois, les douanes, étaient affermés à des particuliers qui s'engageaient envers l'État par des traités, — d'où le nom de traitans, — à lui avancer le produit présumé de ces impôts dont ils se chargeaient de faire la perception à leurs risques et périls; c'était tant pis pour eux si les recouvremens n'atteignaient pas le chiffre de leurs traités; c'était tant mieux s'ils s'élevaient au-dessus; mais ces spéculateurs habiles savaient bien s'arran-

ger pour n'être jamais en perte, et c'était le « tant mieux » qui l'emportait toujours. On vient de dire que la taille devait être directement perçue; en fait, le mode de l'affermage si séduisant, si simple, était souvent, trop souvent appliqué à la taille comme aux autres sources du revenu public.

On voit donc aisément qu'après avoir subi, tout le long de son cours, tant de saignées successives, le Pactole ne pouvait se déverser que bien affaibli dans le réservoir de l'épargne et que les eaux devaient y être plus habituellement au-dessous qu'au-dessus de l'étiage. C'était, à vrai dire, le tonneau des Danaïdes; et, ce qu'il y a de plus grave, il était vide non-seulement du contenu normal de l'année courante, mais même, phénomène qui paraît invraisemblable, de l'afflux éventuel des époques futures. En d'autres termes, les revenus des deux ou trois années prochaines étaient engagés ou déjà mangés même, parce que les fermiers accommodans avaient consenti à en faire l'avance. Cependant, telles étaient les exigences du service public d'une part, du service particulier de Mazarin de l'autre, que ces détestables et dangereux expédiens ne suffisaient pas encore; il fallait revenir à des emprunts extraordinaires; mais à qui emprunter? Les fermiers d'impôts pouvaient avancer sur leurs traités parce qu'ils étaient assurés de rentrer dans leurs avances; mais à prêter sans autres garanties que des assignations ou des billets de l'épargne, ils se refusaient et se récusaient avec la généralité des spéculateurs.

Qu'étaient-ce donc que ces prétendues valeurs dont les habiles gens faisaient fi? Quand un créancier, un serviteur même de l'État n'avait pas la chance d'avoir une ordonnance de comptant, c'est-à-dire payable immédiatement en espèces, le comptable lui délivrait une assignation à valoir sur tel ou tel fonds de recette spécialement désigné au bas du précieux titre; or il y avait de bons fonds et de mauvais fonds, et, pour les meilleurs même, des époques plus ou moins favorables, suivant l'aisance ou la difficulté des rentrées. Il en était ainsi ou à peu près des billets de l'épargne qui étaient remboursables à certaines échéances. Le plus souvent, quand l'assignation ou le billet remboursable se présentait à la caisse désignée, la caisse était vide, et l'infortuné porteur n'avait qu'à serrer son titre au cabinet ou à s'en défaire avec perte.

Il s'est toujours trouvé des spéculateurs pour acheter les valeurs dépréciées. En ce temps-là, les habiles faisaient le calcul que voici : avec de l'entregent, quelques accointances à la cour ou à la surintendance, ou mieux encore dans les bureaux de l'épargne, il était possible de faire changer de route aux assignations primitivement égarées vers de mauvaises recettes et de les diriger à coup sûr vers les bonnes; de même, pour les billets en souffrance, on

pouvait connaître la journée rare, l'heure mystérieuse où les caisses étaient par fortune en état de payer, en sorte que des titres achetés à vil prix finissaient par procurer aux détenteurs un bénéfice considérable. Le premier de ces rusés et peu scrupuleux personnages, au su et au vu non-seulement de Foucquet, mais de Colbert, c'était Mazarin. C'était à lui aussi que, dans l'adjudication ou le renouvellement des baux et traités d'affermage, revenaient les grosses remises, autrement dit les grands pots-de-vin.

Cependant le cardinal n'était pas satisfait, pour l'État comme pour lui-même : l'argent ne venait pas assez vite, les prêteurs ne se montraient pas, et Servien n'était pas fait pour les attirer. Sorti de la diplomatie, et peu au courant des finances, il était jaloux de Foucquet, qui les entendait beaucoup mieux; les deux surintendans n'étaient presque jamais d'accord, et la machine financière, mal attelée, ne marchait que par à-coups. La communauté n'ayant pas réussi, Mazarin fit entre les deux collègues un règlement d'attributions : à Foucquet le département des recettes, à Servien celui des dépenses. Ce règlement était du 24 décembre 1654. Il y était dit en substance que Servien donnerait les assignations et ferait tout l'ordonnancement; que Foucquet pourvoirait au recouvrement des fonds, négocierait les emprunts, conclurait les traités et ferait compter les traitans.

Voici en quelques traits de plume le croquis de l'administration financière. La surintendance ne relevait que du roi. Elle présidait aux opérations de finance; mais comme elle n'avait pas le maniement des fonds, elle n'était pas justiciable des chambres des comptes. Elle était assistée d'un conseil dont le rôle était seulement consultatif, et qui se composait d'un contrôleur-général avec une douzaine d'intendans. C'était par ses ordres et sous sa surveillance que le premier commis de l'épargne tenait un registre qui montrait d'un côté la nomenclature des fonds provenant ou à provenir des recettes diverses; de l'autre, en regard, la série des assignations délivrées sur ces fonds; les ordonnances de comptant étaient portées sur un livre distinct. En tête des comptables figuraient les trésoriers de différens ordres, à commencer par ceux de l'épargne, puis les receveurs-généraux et particuliers, enfin la foule des percepteurs, collecteurs, payeurs, du haut en bas, toute la catégorie de ces gens aux mains généralement gluantes.

III.

Si les recettes étaient attribuées particulièrement à Foucquet, c'est que les recettes comprenaient les emprunts, la grande, la

capitale affaire! Depuis que M. le Prince était avec les Espagnols, la guerre devenait plus sérieuse, partant plus coûteuse. Mazarin demandait, réclamait de l'argent à grands cris. « Sans exagération, écrivait-il alors, je ne sais plus où donner de la tête, étant accablé de tous côtés par des dépenses inévitables... Comme nous avons les dernières nécessités, il faut faire un effort. » Personne, depuis la banqueroute, ne voulait plus prêter au roi, même au denier dix, ou si, par extraordinaire, il se trouvait un traitant assez aventureux pour braver la mauvaise chance, les conditions qu'il imposait étaient tellement usuraires que l'imagination de Molière, dans *l'Avare*, ne pourra guère aller au-delà. Mais si le roi n'avait plus de crédit, Foucquet, personnellement, en avait beaucoup. Il était riche, il avait l'humeur affable, il écoutait les gens, sans les rebuter comme faisait Servien; enfin on le savait ennemi de la banqueroute; bref, il était bien vu dans la finance. A lui on prêtait volontiers, et dans des conditions très acceptables; sa signature valait de l'or. C'est pourquoi Mazarin l'avait pris habilement pour intermédiaire entre le roi sans crédit et les financiers en méfiance. Les bourses lui étaient ouvertes, et si de l'argent qu'il y puisait il faisait au roi des avances, c'était affaire à lui. Qu'on y prenne garde, cette grande et personnelle confiance des financiers a fait le malheur de Foucquet, d'abord parce qu'elle lui a permis d'emprunter beaucoup, ensuite et surtout parce que, l'argent traversant sa caisse avant d'aller à l'épargne, ses ennemis devaient un jour l'accabler sous cette accusation spécieuse qu'il « faisoit l'épargne chez lui, qu'il confondoit les finances royales avec les siennes, » et qu'en fin de compte l'argent qu'il prêtait au roi n'était que l'argent du roi.

En 1656, Mazarin est à La Fère; il attend le succès de l'armée royale, qui assiège Valenciennes; un courrier arrive, Valenciennes est dégagé; l'Espagnol triomphe, l'armée royale bat en retraite. Vite on dépêche à Foucquet; Foucquet, en quatre jours, sur sa propre signature, sur l'engagement de ses parens, de ses alliés, de ses amis, rassemble 900,000 livres en écus sonnans et les expédie en poste, sur des chariots, à La Fère. « Je sais, lui mande le cardinal en réponse, je sais que vous avez trouvé cette somme sur vos obligations particulières et que vous avez engagé tout ce que vous aviez au monde pour nous assister dans la conjoncture présente, et je sais aussi que vous n'avez rien que vous ne voulussiez sacrifier, non-seulement pour le service du roi, mais pour le mien particulier. J'en ai la reconnoissance que je dois et je suis touché au dernier point de la manière dont vous en avez usé. J'en ai entretenu au long Leurs Majestés, lesquelles sont tombées d'accord que vous êtes plein d'un zèle très effectif et qu'on doit faire

cas d'un ami fait comme vous. Elles m'ont donné charge de vous remercier de leur part de l'effort que vous avez fait et de vous assurer qu'elles en conservent le souvenir. Il faudra que vous repreniez cette somme sur le premier argent qui viendra des affaires qui sont sur le tapis. » Belles paroles! la seule chose dont Mazarin fût prodigue; il n'en tarissait point.

La fortune est revenue; le ton change. Il est vrai qu'il s'agit, dans la circonstance, des affaires privées de Mazarin, et que Mazarin est incité par Colbert. Qui pourrait le croire? Mazarin, cardinal, premier ministre, s'est fait munitionnaire; c'est lui qui a l'entreprise du pain de munition! Il a fait des avances; il attend son dû, il réclame, il dépêche Colbert à Foucquet. Foucquet n'a pas d'argent sous la main, il promet le remboursement sur une prochaine affaire de finance: Colbert refuse, et Mazarin écrit à Colbert: « Vous pourrez dire à M. le procureur-général qu'il eût été bon que j'eusse été remboursé de ces dernières avances par des affaires faites et non par celles qu'il projette de faire... Il me semble que, sans présomption, je pourrois être considéré comme les autres qui ont fait des avances et qui ont été remboursés sur les dernières affaires et qui sont payés des intérests jusqu'au dernier sol, pendant que je ne sais pas ce que c'est que d'avoir un denier d'intérest. » Pour qui connaît la rapacité de Mazarin, ce dernier trait est d'une rare impudence.

Foucquet, touché au vif, va récriminer à son tour. Il sait qu'il a des ennemis et que ses ennemis ont l'oreille du cardinal; il sait qu'on lui impute d'avoir fait rembourser 25 millions de vieilles dettes sur les meilleurs fonds : « Je serois bien hors de sens, répond-il, si je faisois rembourser des 25 millions de vieux billets et que je ne me fisse pas rembourser moy-même les avances que j'ay faites pour causes légitimes et toutes récentes, et qui me ruineroient pour peu que je manquasse les intérests à ceux de qui j'ay emprunté. Je ne ferois pas tant gagner de millions à des gens qui me sont fort indifférens, tandis que mes proches et moy sommes en dettes et dans l'incommodité, et j'aurois peu de jugement si au moins je ne tirois Votre Éminence de ce qui luy reste dû, puisque je ferois ma cour, et ce seroit une chose facile et assez politique... Ce qui me touche fort sensiblement, ce sont les termes de la lettre de Votre Éminence, qui porte qu'elle espéroit sortir de ses avances comme les autres. Je la puis asseurer que non-seulement les autres n'en sont pas sortis, mais que je suis engagé moy-même de 300,000 livres plus que je n'estois au commencement de l'année. » Mazarin se radoucit, du moins en apparence. « Je voudrois bien, écrit-il à l'abbé Foucquet, frère du surintendant, que le procureur-général ne donnât point tant de créance à ceux qui, pour

faire leur cour auprès de luy, luy font de faux rapports. Il m'a escrit une lettre pleine de plaintes qui n'ont aucun fondement légitime et offensent fort l'estime et l'amitié que j'ai pour lui. Je lui témoigne que j'en ai quelque chagrin. »

Cet abbé Foucquet, correspondant de Mazarin, a joué un si triste rôle dans l'histoire du surintendant, qu'il convient de le produire en scène. C'était un de ses frères puînés, du nom de Basile. Il avait de l'esprit, de l'intelligence, de l'activité; mais il n'avait ni probité, ni loyauté, ni mœurs : il a été le mauvais génie de son frère. C'était une nature d'intrigant, et par cela même il devait plaire à Mazarin ; en effet, il lui plut, et pendant les menées de la Fronde il lui rendit de grands services. En récompense, Mazarin lui confia, sans commission ni titre officiel, la police de Paris. La fonction convenait au personnage. Il s'en servit pour faire ses affaires en même temps que celles de son patron; il ne s'en servit pas moins pour le succès de ses bonnes fortunes, car il était galant et plus que galant. Après avoir disputé Mlle de Chevreuse au cardinal de Retz, il réussit d'abord auprès de la belle duchesse de Châtillon ; mais la liaison finit par des démêlés qui donnèrent un scandaleux divertissement au public. A ce propos, Mlle de Montpensier, la grande Mademoiselle, a mis cette remarque dans ses Mémoires : « Qui auroit dit à l'amiral de Coligny : La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Foucquet, il ne l'auroit pas cru. » Ce furent probablement ces scandales qui causèrent un refroidissement, sinon une brouille complète entre le surintendant et l'abbé. Au mois de septembre 1657, Mazarin soupçonnait les deux frères de n'être pas « tout à fait de concert ni en parfaite intelligence. »

Deux mois après, c'était le moment de payer les troupes en quartier d'hiver et de tout disposer pour la campagne prochaine. Le cardinal exigeait immédiatement une somme énorme, dix millions. Au lieu d'aider à trouver des prêteurs, l'abbé traversa le surintendant et faillit tout perdre. Heureusement, Nicolas avait parmi ses affidés un habile homme, Gourville, qui se mit en campagne et trouva deux gros prêteurs, deux financiers de grand état, Herwarth et Jeannin de Castille. Le premier, chose remarquable et quelque peu irrégulière, était, en même temps qu'homme d'affaires et banquier, contrôleur-général de l'épargne; le second était allié à Foucquet par la seconde femme de celui-ci, qui était Castille. Herwarth avança trois millions sur assignations à sa convenance; Jeannin consentit à fournir le surplus sous la garantie personnelle du surintendant, et moyennant intérêt au denier dix. Ainsi furent réunis les dix millions exigés par Mazarin. Tout de suite après, il en exigeait d'autres pour la Flandre, pour l'Italie, pour la Catalogne; il

écrivait à Foucquet : « Je vous prie de considérer qu'il est impossible que tout ne se renverse s'il y a la moindre faute au paiement ponctuel de ce que vous êtes convenu de donner chaque mois. »

Foucquet était aux abois : « Je n'ai point encore vu, disait-il, les finances en si mauvais état, tout le monde voulant de l'argent et s'opposant à ce qui en peut produire. » Le désordre était partout; à Toulouse, le parlement s'opposait à la recette des deniers royaux; pour se faire donner une pension sur les gabelles, le duc de Vendôme menaçait d'encourager la contrebande du sel, le faux saunage; les anoblis de fraîche date protestaient contre la taxe qui leur était infligée; en Normandie, en Berry, en Sologne, les paysans, écrasés d'impôts, se mettaient en insurrection. Heureusement survint la bataille des Dunes; grâce à l'épée de Turenne, ce fut le salut. Le jour même où la nouvelle de cette grande et décisive victoire lui fut annoncée, Foucquet, à bout de forces, tomba gravement malade; il fut à deux doigts de la mort, et « s'il fût mort, écrivait à Mazarin l'un de ses affidés, il laissoit sa maison et tous ses amis dans une pauvreté ridicule. Je vous en ferai le détail quand j'aurai l'honneur d'être auprès de Votre Éminence. Jamais il ne s'est vu une pareille consternation à celle de sa maison et de ses amis. Il a tenu une contenance d'honnête homme et témoigné, quand il y a eu du danger, que rien ne lui faisoit peine que ses amis qu'il avoit abymés. » Daté du 30 juin 1658, ce témoignage d'un confident de Mazarin mérite d'être particulièrement noté.

Quinze jours plus tard, Foucquet, convalescent, écrivait au cardinal : « Il faut que Votre Éminence sache que les troubles qui ont été partout ont empêché les gens d'affaires de recevoir leur argent. Ma maladie a fait faire des réflexions d'une ruine certaine à la plupart qui sont dans de grands engagemens et se croyoient perdus dans un changement... Je ne puis pas m'empêcher de dire à Votre Éminence, ajoutait-il, que je n'ai pas assez l'honneur d'être connu d'elle, puisqu'elle a pensé que le péril où ma famille m'avoit vu m'auroit fait prendre la résolution, toute autre considération cessante, de m'appliquer à me dégager, à retirer ce qui m'est dû. Si je l'avois fait, peut-être seroit-ce une action légitime et qui ne seroit pas désapprouvée de tout le monde, particulièrement en ce que ceux à qui je dois peuvent être pressés. Il ne seroit pas juste de les laisser périr dans un mauvais temps pour m'avoir assisté; mais, tout au contraire, plutôt que de laisser les choses dans le mauvais état où la conjoncture des affaires présentes les avoit réduites, je me suis engagé, depuis ma maladie, de 400,000 livres de plus que je ne devois auparavant, et en cela j'ai fait une chose peut-être imprudente, mais du moins qui me satisfait à présent l'esprit et est conforme à mon honneur. »

Mazarin paraît non-seulement touché, mais convaincu. Il revient aux protestations d'estime et d'amitié; il va plus loin, il encourage, il pousse Foucquet à faire une grande acquisition qui lui sera prochainement tournée à crime. Belle-Isle-en-Mer était un domaine de la maison de Retz; suspecte au cardinal et criblée de dettes, la maison de Retz ne demandait qu'à prévenir une confiscation possible par une vente en bonne forme. Il fallait un acquéreur agréé du roi; le roi désigna Foucquet. Les termes de l'acte royal sont très explicites : « Le roi, étant à Paris, ayant été informé que le sieur duc et la dame duchesse de Retz sont sur le point de vendre la terre et marquisat de Belle-Isle.., pour que cette place ne tombe pas entre les mains de personnes suspectes et qui n'aient pas toutes les qualités requises pour la bien défendre, a résolu d'engager un de ses plus sûrs serviteurs d'en traiter. Or il n'y a personne qui ait donné plus de preuves de son zèle et de sa fidélité que le sieur Foucquet... » Que pouvait-on dire de plus fort? L'acquisition fut faite, le 5 septembre 1658, au prix de 1,300,000 livres.

Cinq mois après, il y eut une grande crise à la surintendance; Servien mourut. Depuis longtemps il était malade; depuis longtemps on se passait à peu près de lui; mais enfin, il tenait nominalement la moitié de la place. Qui donc y allait être mis? Qui? Mazarin lui-même. Du moins il y songea sérieusement, et ce fut Colbert qui l'en dissuada. Colbert lui représenta « qu'il ne pourroit jamais retenir l'horrible corruption d'un homme dont sa signature autoriseroit les malversations présentes et même passées; » après la paix, on réformerait tous les désordres. Cette réforme, elle était dans la pensée de Foucquet; mais « la saison n'estoit pas propre à faire des règlemens nouveaux et à changer la forme des finances. » S'il y pensa, en effet, Colbert ne lui laissa pas le temps d'y travailler. Pour mieux accabler et perdre plus sûrement sa victime, il lui fit imposer la charge tout entière : le 21 février 1659, Foucquet fut déclaré seul et unique surintendant des finances.

IV.

Pour le public, il était le plus fortuné des mortels. En effet, la fortune ne lui souriait-elle pas, à lui et à tous les siens? Surintendant, ministre d'État avec séance au « conseil d'en haut, » procureur-général, il avait pour gendre un des quatre capitaines des gardes, un petit-neveu de Sully, Armand de Béthune, marquis de Charost; son dernier frère, Gilles Foucquet, premier écuyer de la Petite-écurie, allait épouser la fille du marquis d'Aumont; de ses autres frères, l'aîné, François, était archevêque de Narbonne; un

autre, Louis, évêque d'Agde; l'abbé Basile, chancelier des ordres du roi. Il n'était bruit que de ses richesses, et comme il n'était pas, à l'exemple du cardinal, un avaricieux riche, de ses richesses qui s'épanchaient en libéralités. On nommait, on se montrait les beaux esprits, les poètes, les artistes, les sculpteurs, les peintres, les architectes, dont il était vraiment le protecteur et le Mécène, un Corneille, un Molière, un La Fontaine, un Pellisson, un Le Vau, un Le Nôtre, un Michel Anguier, un Mignard, un Le Brun. On citait son logis de Saint-Mandé et surtout son domaine de Vaux, qui, d'une maisonnette et d'un jardinet acquis vingt années auparavant par son père, était devenu un palais superbe à l'entrée d'un parc immense, peuplé de statues de marbre et baigné d'eaux jaillissantes. Mais ce qu'on vantait par-dessus tout, c'était la douceur de son commerce, son affabilité, sa bonne grâce; les femmes, ce disait-on, raffolaient de lui.

Sur ce chapitre, sur la galanterie, ou plutôt sur les galanteries de Foucquet, il convient de rester dans la mesure. Galant, assurément il l'était, mais non pas libertin, et c'est aller trop loin que de traiter ses passions d'effrénées et que de parler du « scandale de ses mœurs. » Un homme si occupé, si préoccupé, avait peu de temps à sacrifier au plaisir. Qu'il ait eu des maîtresses, ce n'est point contestable, mais non pas toutes celles qu'on lui a prêtées, d'après les prétendues révélations de la fameuse « cassette amoureuse. » En tout cas, il a eu l'anonyme charmante qui lui a envoyé ce billet, d'un naturel exquis : « Je pars à la fin demain, assez incommodée, mais ne sentant point mon mal, dans la joie que j'ai dans la pensée de vous voir bientôt. Je vous en prie, que, le jour de mon arrivée, j'aie cette satisfaction. Je ne vous puis exprimer l'impatience où j'en suis, et moi-même je ne la puis trop bien comprendre; mais je sens qu'il ne seroit pas bon que je vous visse la première fois en cérémonie, parce que ma joye seroit trop visible. Adieu, mon cher, je t'aime plus que la vie. » On a cherché vainement la signataire de ce billet passionné; M. Lair, qui le cite, ajoute avec infiniment de bon goût : « Je découvrirais son nom, qu'il me semblerait indélicat de le publier. » Ce n'est certainement pas la marquise du Plessis-Bellière, qui, de même que Mme de Sévigné, son amie, courtisée par Foucquet peut-être, n'a jamais été sa maîtresse. Comme Mme de Sévigné, elle lui est demeurée, dans le malheur, fidèlement, passionnément attachée; mais, pour citer encore un joli mot de M. Lair : « Elle était l'amitié, non pas l'amour. »

Foucquet n'est pas un voluptueux, un épicurien; c'est un ambitieux. *Quò non ascendam?* Pour un ambitieux, les femmes sont de précieux auxiliaires. Dans la guerre d'intrigues parmi lesquelles il lui importe de discerner les manœuvres de l'ennemi, elles sont

des éclaireurs incomparables. Foucquet, comme Catherine de Médicis, avait son « escadron volant. » Quand Mazarin, pour piquer au jeu la cour d'Espagne, feignit de vouloir marier le jeune Louis XIV avec une princesse de Savoie et fit faire à la cour le voyage de Lyon, ce fut une nièce de Mme du Plessis-Bellière, Mlle de Trécesson, envoyée naguère à Turin comme demoiselle d'honneur auprès de la duchesse régente, qui renseigna Foucquet sur toutes les péripéties de cette comédie politique; elle avait un chiffre pour correspondre avec sa tante et avec lui.

La Savoie jouée, Mazarin entama du côté de Madrid la partie sérieuse. En partant pour les Pyrénées, il passa vingt-quatre heures à Vaux, loua beaucoup le seigneur du lieu et se fit avancer par lui 150,000 livres sur ses gages. Quinze jours après, sur le récit de sa visite, ce furent le roi, la reine mère et Monsieur qui, de Fontainebleau, comme en voisins, dit M. Lair, vinrent admirer la merveille; terrible honneur! Cependant, de loin, Mazarin ne cessait pas de réclamer de l'argent, et de près, Colbert ne cessait ni de surveiller ni d'incriminer les actes du surintendant. Il mandait au cardinal « que les finances avoient bon besoin d'une chambre de justice. » C'était un thème qu'il se proposait de développer à loisir.

En effet, dans les derniers jours du mois de septembre 1659, il écrivit un long mémoire, disons le mot, un long réquisitoire. Dans les finances, tout était en désordre; Herwarth, le contrôleur-général, ne pouvait plus s'y reconnaître. On favorisait « les gains épouvantables des gens d'affaires; » on achetait de vieux billets de l'épargne en souffrance depuis quarante ans, on les achetait à trois ou quatre pour cent de leur prix nominal et on les faisait passer en remboursement pour la totalité de leur valeur primitive. Après les généralités, Colbert frappait son adversaire en pleine poitrine. « C'est, disait-il, une chose publique et connue de tout le monde que le surintendant a fait de grands établissemens, non-seulement pour lui, non-seulement pour ses frères, non-seulement pour tous ses parens et amis, non-seulement pour tous les commis qui l'ont approché, mais encore pour toutes les personnes de qualité du royaume et autres qu'il a voulu s'acquérir, soit pour se conserver, soit pour s'agrandir; et beaucoup de personnes croient sçavoir que le sieur Delorme a fait pour plus de 4 millions de livres de gratifications, en argent ou revenus de pareille valeur, pendant dix-huit ou vingt mois de temps qu'il a été commis du surintendant. » Le moyen de punir ces crimes, ce serait d'établir une bonne chambre de justice et d'y mettre pour procureur-général Denis Talon. Il faut noter ici que ce Denis, fils d'Omer Talon et, comme lui, avocat-général au parlement de Paris, était encore plus

que son père jaloux de Foucquet, procureur-général. Ce projet, ajoutait Colbert, devait être tenu dans le secret le plus profond, sans quoi le coupable s'empresserait d'anéantir les preuves de ses crimes; mais, en attendant, il fallait vivre, et c'était le difficile. « Le roi, disait-il expressément, le roi n'a aucun crédit; on ne traite pas avec lui dans la croyance qu'il doit faire banqueroute. Il ne se trouveroit pas, depuis dix ans, un homme qui, ayant 50,000 livres de patrimoine, se soit mis dans les affaires du roi et lui ait presté un sol. » Force était donc de subir encore un temps Foucquet, et même de lui faire bonne mine, « ce qui l'obligera de s'engager en son nom pour toutes les dépenses. S'il prétend avoir fait de grandes avances, il faut, par toutes sortes de moyens et de caresses, l'obliger de différer son remboursement jusqu'au retour de Son Éminence... Ce sera un moyen de retenir son esprit naturellement actif, inquiet et intrigant, au cas que Son Éminence prenne la résolution de lui donner la mortification de prendre la seule et entière direction des finances. » J'en suis fâché pour la grande mémoire de Colbert; mais, quels qu'aient été les torts, je dirai, si l'on veut, les crimes de Foucquet, je ne peux pas m'empêcher de flétrir la perfidie de ce haineux factum.

Foucquet venait d'être appelé par Mazarin à Saint-Jean-de-Luz. Le service de la poste dépendait de la surintendance, et, en ce temps-là moins qu'à toute autre époque, le secret de la poste n'était pas impénétrable. En passant à Bordeaux, Foucquet fut rejoint par le courrier chargé du volumineux paquet de Colbert; le paquet lui fut apporté, il l'ouvrit, copia le tout avec l'aide de Gourville, referma le pli, le fit rendre au courrier et se hâta de le suivre. Quand il arriva chez Mazarin, le 15 octobre au soir, le cardinal achevait à peine la lecture du factum. Foucquet commença par se plaindre doucement de Colbert, un ancien ami, plus vivement de Talon et de Herwarth, deux insubordonnés jaloux. Mazarin feignit la surprise : on ne lui avait rien dit contre le surintendant. Si l'on n'avait rien dit encore, reprit Foucquet, on n'allait pas tarder à dire; Herwarth avait donné des mémoires à Colbert, Colbert avait travaillé là-dessus, et le cardinal allait avoir au plus tôt le résultat de ce travail; Foucquet savait l'affaire de bonne source. D'abord interdit, Mazarin se mit à disculper Colbert; Foucquet avait bien tort de s'en prendre à lui et de s'alarmer. Après être entré dans quelques explications sur les finances, le surintendant affirma qu'il ne demandait, pour sa part, qu'à s'entendre et à bien vivre avec l'homme de confiance du cardinal; sur quoi celui-ci, après l'avoir gracieusement congédié, s'empressa d'écrire à Colbert que Foucquet n'avait que le soupçon de leur correspondance, que tout le mal venait de Herwarth et de ses propos indiscrets, qu'au surplus

le cardinal était satisfait de son entrevue avec le surintendant et qu'il désirait expressément qu'entre lui et Colbert, il n'y eût plus de mésintelligence.

De Saint-Jean-de-Luz, Foucquet se rendit à Toulouse où il devait rencontrer Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre. Le Tellier, prudent et réservé, n'était pas de ses amis, mais non plus de ses ennemis, au moins déclarés. S'il se méfiait de ses hautes visées, il ne se méfiait pas moins de Colbert, dont il avait deviné l'ambition secrète. Après des éclaircissemens mutuels, les deux ministres parurent contens l'un de l'autre. Tout semblait arrangé au gré du surintendant, lorsque l'arrivée de Herwarth à Toulouse, suivie d'une controverse orageuse en présence du cardinal, rejeta Foucquet dans ses perplexités. Cependant, de retour à Paris, son premier soin fut de renouer avec Colbert. Voulant se le rendre favorable, il fit un coup de partie.

L'accord étant sinon conclu, du moins assuré avec l'Espagne, le surintendant se prévalut d'une clause qui lui permettait de résilier les baux des aides et gabelles souscrits pendant la guerre. L'affaire, habilement conduite, eut le plus heureux succès; les nouveaux fermiers enchérirent sur les anciens de 6 millions de livres, plus un présent de 100,000 écus offert par eux au roi et à la reine mère. Aussitôt, Foucquet entreprit une autre opération qui réussit encore, mais moins aisément, et non sans qu'il y compromît sa popularité. Pendant la guerre, des rentes avaient été aliénées à un taux désavantageux pour l'état; les particuliers qui dans ces conditions les avaient acquises furent mis en demeure d'opter entre le remboursement du prix d'achat ou la réduction du revenu. Il y eut des clameurs, des assemblées, des essais de mutinerie; bref, « les réduits » se soumirent, et le résultat de cette sorte de conversion fut d'alléger de deux millions les charges du trésor. C'était bien là un commencement de réforme des finances; néanmoins, il ne paraissait pas qu'on en sût gré à celui qui en avait pris l'initiative.

Inquiet, sinon découragé, Foucquet essaya de se concilier l'appui de la reine mère Anne d'Autriche, et ce fut dans cette intention qu'il se mit à rédiger un mémoire dont on a la minute, mais non pas la certitude qu'il ait été envoyé à son adresse. Il y a, dans ce morceau, des passages d'un grand intérêt. Après avoir mentionné le succès de la réduction des rentes et les autres projets de réforme qu'il médite : « Quoique M. le cardinal, dit-il, ne parle pas publiquement contre moi, néanmoins, il craint que l'envie ne retombe sur lui... Si je choque bien du monde, on se plaint et Son Éminence me blâme de luy attirer des affaires; si j'évite le bruit, Son Éminence dit que je veux tout ménager... Je fais ce que je puis pour ramener M. Colbert à moi; je luy ay rendu des services en

son particulier très importans;.. mais après tout, s'il a dessein sur mon employ et que son but soit de me déposséder pour faire les finances de son chef ou sous les ordres de son éminence, je ne puis le regagner ou le radoucir... Mon frère l'abbé est un des plus dangereux que j'aye... » Puis, il confesse ses défauts, et si ce n'est pas explicitement l'ambition, c'est l'amour du grand, c'est la libéralité, c'est la dépense. Il a offert Vaux au cardinal et il eût bien voulu qu'il l'acceptât, « parce que, dit-il fièrement, donner une chose de cette nature est une action plus grande et plus extraordinaire que de l'avoir faite. » Il parle de Belle-Isle, qu'il fait fortifier, sans doute, puisqu'on lui a donné l'ordre de l'acquérir « pour la bien défendre; » ce sera quelque jour sa retraite : « J'ai eu, ajoute-t-il pour conclure, j'ai eu du bien de mon chef, j'en ai eu davantage de ma femme. Les revenus ont produit de quoi faire de la dépense avec ce que la surintendance fournit... Il est donc vrai que, dans la position incertaine où je suis et qui peut m'être ôtée d'heure à autre, pour m'y être fait des ennemis, j'ai été bien aise de me voir une retraite, avec espérance, si je me trouve hors d'emploi, d'y aller finir mes jours en assurance et y servir Dieu, éloigné de tout le monde. »

V.

La paix était faite, Louis XIV marié. Mazarin avait achevé son œuvre; en dépit de ses petitesses de caractère, de ses bassesses d'âme, l'œuvre était grande; il avait et méritait le renom d'un diplomate consommé, d'un politique habile. S'il eût eu, comme la maladie plutôt que l'âge l'y conviait, le courage de se retirer et de jouir en repos de sa gloire, il eût été, selon la véritable acception du mot, un premier ministre émérite; mais il tenait, il se cramponnait au pouvoir, comme à l'argent, comme à la vie. L'idée qu'on pût aspirer à sa succession lui était odieuse, et c'était un grief sérieux contre Foucquet qu'il parût comme un candidat en expectative. Guy-Patin, méchante langue, se faisait l'écho des mauvaises paroles qu'il entendait : « Foucquet est haï, mandait-il à ses correspondans; il sera disgracié et dépouillé. » C'était lui qui racontait avec jubilation un esclandre dont l'antichambre de Mazarin aurait été le théâtre. Au sortir du conseil, l'abbé Foucquet y aurait accosté le surintendant et lui aurait chanté pouille, lui reprochant ses voleries, criant qu'il cachait en terre l'argent de la France, qu'il dépensait des 30 millions en bâtimens et plus en table que le roi, qu'il entretenait on ne savait combien de femmes; sur quoi le surintendant aurait renvoyé l'abbé à la duchesse de Châtillon et à

ses débauches. Là-dessus, Guy-Patin ne manquait pas de faire le moraliste. « On s'est de tout temps, disait-il pour conclure, moqué de la fortune sans vertu; on se moque déjà de celui-ci, qui est haï de bien du monde, hormis des partisans et des jésuites, gens de bien et d'honneur. »

Au mois de janvier 1661, Mazarin s'était fait porter au château de Vincennes, au bois de Vincennes, comme on disait alors. Le 3 mars, il fit au roi une donation de ses biens que le roi refusa d'accepter. Le 7, le roi présent, il envoya chercher les trois principaux ministres, Le Tellier, de Lionne, Foucquet, et il fit au maître leur éloge. Il s'étendit particulièrement sur Foucquet, disant qu'il connaissait bien la justice et les finances, et qu'il pouvait être très utilement consulté sur toutes les autres affaires de l'état, de quelque nature qu'elles fussent. Fut-ce ce jour-là, ou la veille, ou le lendemain? Toujours est-il que, démentant ces louanges, il dit ou fit savoir à Louis XIV, au sujet du surintendant, sa véritable opinion qui était tout le contraire. Ayant ainsi menti, d'une manière ou de l'autre, il mourut le 8 mars 1661, dans la nuit.

Foucquet sortait de sa maison de Saint-Mandé quand le jeune Brienne, qu'il rencontra dans le bois, lui apprit la grande nouvelle. Comment ses avertisseurs ordinaires ne la lui avaient-ils pas déjà donnée? « Eh quoi! s'écria-t-il; le cardinal est donc mort? Je ne sais plus à qui me fier; les gens ne font jamais les choses qu'à demi. Ah! que cela est fâcheux! Le roi m'attend, et je devrois estre là des premiers. Mon Dieu! monsieur de Brienne, dites-moi ce qui s'est passé, afin que je ne fasse pas de fautes par ignorance. » Quand il arriva, le roi était déjà en conseil avec de Lionne et Le Tellier. Le lendemain matin, il y eut une séance plus large où siégeaient, avec les trois principaux ministres, le chancelier Séguier, les deux Brienne, Du Plessis-Guenégaud et La Vrillière. Ce fut là que, s'adressant au chancelier, Louis XIV fit connaître à tous sa volonté royale : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et mes secrétaires d'état pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. » Puis, il donna l'ordre pour les différens services, et se tournant vers Foucquet : « Vous, monsieur le surintendant, ajouta-t-il, je vous ai expliqué mes volontés; je vous prie de vous servir de Colbert, que feu M. le cardinal m'a recommandé. »

L'invitation était significative; elle devait alarmer celui à qui elle était faite. Aussi Foucquet saisit-il la première occasion de son travail direct avec le roi pour lui faire sa confession, lui avouer ses fautes; quelles fautes? Il serait intéressant de les connaître; sans

doute, elles n'étaient pas beaucoup plus sérieuses que celles qu'il reconnaissait naguère, avec plus de gloire que d'humilité, dans le mémoire destiné à la reine mère, l'amour du grand, de la dépense, de la magnificence, quand il lançait d'un trait dédaigneux cette orgueilleuse boutade : « Il faut pouvoir un peu se distinguer des autres hommes. Mettre de l'argent à profit, entasser inutilement des sommes dans des coffres, ce seroit pour moi une condition assez misérable. » Quoi qu'on puisse penser de cette confession plus ou moins explicite, Foucquet a dit plus tard, dans ses « défenses, » que l'attitude et les observations du confesseur furent bienveillantes et rassurantes, que ses paroles furent nettes, précises, « nobles et dignes d'un grand roy. »

Depuis quelques années, la vie de Foucquet n'était qu'une alternative de découragement et de confiance ; mais toujours la confiance reprenait le dessus. N'était-ce pas dans l'ordre ? Voici que le roi l'employait à d'autres soins que ceux des finances, à des négociations d'un caractère tout à fait politique avec la Suède, avec la Pologne, avec l'Angleterre. L'épreuve n'était-elle pas d'un bon augure ? Ne pourrait-ce pas être qu'il fût, au gré d'un roi de vingt-trois ans, un futur premier ministre à l'essai ? En même temps pourquoi ne serait-il pas chancelier ? Séguier était vieux : il était lui, à quarante-cinq ans, dans la force de l'âge. *Quò non ascendam ?*

A la fin d'avril, la cour vint s'installer à Fontainebleau ; Foucquet l'y suivit à quelques jours de distance. Il eut, pour commencer, deux dégoûts à subir : le gouvernement de Touraine que convoitait son frère Gilles, gendre du feu marquis d'Aumont, dernier gouverneur, passa au duc de Saint-Aignan, et Colbert fut nommé contrôleur-général. Ceci était grave. De tous côtés arrivaient au surintendant des avis mystérieux, presque tous menaçans. Sans trop s'en émouvoir, il mit en campagne sa police féminine. Une de ses amies utiles était une fille d'honneur d'Anne d'Autriche, Mlle de Menneville ; à Paris, il la voyait secrètement dans son hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs ; à Fontainebleau, c'était chez une femme Laloy, marchande à la toilette, disons le mot, entremetteuse, qui avait obtenu l'autorisation d'occuper, sur le grand canal, un petit logis délabré, dépendant du domaine. Mlle de Menneville n'était pas la seule informatrice du surintendant ayant service à la cour ; il y avait aussi Mlle du Fouilloux qui passait pour n'être pas mal vue du roi.

Malheureusement pour Foucquet, s'il avait en sa faveur une intelligente et séduisante cabale, il s'en était formé contre lui une autre d'autant plus redoutable qu'elle était menée par une des

plus fameuses intrigantes du siècle, la duchesse de Chevreuse. Pourquoi en voulait-elle à Foucquet? A soixante ans passés, elle ne songeait plus qu'à l'argent, et c'était sans doute qu'elle n'avait pas trouvé avec lui son compte. Toujours est-il qu'elle s'était mise à le desservir auprès de la reine mère. Celle-ci était ébranlée; Mazarin lui avait dit du surintendant que, si on pouvait lui ôter de la tête les femmes et les bâtimens, il serait parfait. Pendant une excursion d'Anne d'Autriche à Dampierre, Mme de Chevreuse finit par réussir. « Là, dit expressément Mme de La Fayette dans l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre*, la perte de M. Foucquet fut conclue, et on y fit ensuite consentir le roi. » Sur le dernier point, Mme de La Fayette fait erreur; depuis l'arrivée de la cour à Fontainebleau, Louis XIV avait sa résolution prise, et ce fut, au contraire, Anne d'Autriche qu'il y fallut rallier. C'en était fait; une correspondante anonyme de Foucquet lui envoya, écrit à l'encre sympathique, un billet qui se terminait par ces mots : « La reine a défendu à son confesseur d'avoir aucun commerce avec vous et a dit que vous aviez un million pour corrompre ses gens. »

Étourdi, comme affolé, il se laissa prendre à une imagination si extravagante et dévier à commettre une si énorme faute qu'on ne peut pas comprendre qu'il en ait eu seulement l'idée. L'amour de Louis XIV pour Mlle de La Vallière ne faisait que de naître et c'était encore un grand secret; mais une fine mouche, Mlle du Fouilloux, l'avait déjà pénétré; elle en fit la confidence à Foucquet. Que Foucquet ait tenté de supplanter le roi, c'est un conte; mais comme le noyé qui s'accroche à tout ce qu'il rencontre, il essaya de s'accrocher à la nouvelle favorite et de se sauver par elle. Lui fit-il l'offre de 20,000 pistoles? ceci n'est pas impossible, mais c'est fort douteux. Le certain, c'est qu'il eut pour elle des attentions marquées et remarquées, et qu'un jour, — voici la faute encore, — dans l'antichambre de Madame Henriette, il lui fit compliment des mérites du roi. Elle, tout effarouchée, redit le propos à l'amant. Surpris dans son mystère, atteint dans son orgueil, l'amant, Jupiter faillit foudroyer sur l'heure le téméraire et l'insolent. Cependant il se contint; il y avait encore certaines mesures à prendre.

Le surintendant des finances pouvait être frappé tout d'un coup : le procureur-général ne pouvait pas l'être aussi vite. Il était l'un des deux chefs du parlement, et pour le déposséder d'une charge dont il était propriétaire, il fallait qu'il eût commis, dans l'exercice de cette charge, des cas de forfaiture dont le parlement seul était juge. Le parlement était pour lui comme une place de sûreté : comment l'en faire sortir? Par quel appât? Par l'appât de la chancellerie. Il ne pouvait pas être à la fois procureur-général et

chancelier; on le lui fit entendre et comprendre. Dans le public, on disait couramment qu'il était en passe de devenir chancelier, premier ministre, « si la corde ne rompoit, » ajoutait malignement Guy-Patin, écho de ces dires. Bref, ce fut Foucquet lui-même qui se découvrit en vendant à M. de Harlay sa charge, moyennant 1,400,000 livres. Le soir même, Louis XIV disait à Colbert : « Tout va bien ; il s'enferre de lui-même. Il m'est venu dire qu'il fera porter à l'épargne tout l'argent de sa charge. » Si ce ne fut pas tout l'argent, ce fut du moins un million qu'il mit à la disposition du roi, dans les caves du château de Vincennes.

Élève de Mazarin, aussi dissimulé que le fourbe italien, sinon davantage, Louis XIV se fit inviter par son magnifique sujet à cette illustre fête de Vaux, dont on a tant et si souvent célébré les merveilles qu'il n'y a plus rien à en dire. Voulut-il en finir ce jour-là, le 17 août? Depuis cinq jours, Foucquet avait cessé d'être procureur-général. La vérité est que le roi y vint avec les reines et toute la cour, ce qui était bien de fête, mais aussi avec une grande escorte de gardes françaises, tambour battant, ce qui était d'un autre air. Mme de La Fayette a dit que « le roi fut étonné et que Foucquet le fut de remarquer que le roi l'étoit. » Étonné ne suffit pas ; c'est choqué qu'il faut dire, choqué de ce grand éclat. Déjà blessé dans son orgueil d'homme et d'amoureux, le souverain se sentit atteint dans sa gloire. Il paraît certain qu'il fut au moment de faire arrêter au milieu de la fête l'homme dont il avait accepté d'être l'hôte, et que, s'il ne donna pas suite à cette odieuse pensée, ce furent les représentations d'Anne d'Autriche qui le retinrent.

La crise se précipitait. Louis XIV avait décidé un voyage à Nantes, où se tenaient les états de Bretagne. Quelques jours avant le départ, Foucquet, s'entretenant avec Gourville, voulut savoir ce qu'on disait de lui. « Les uns, répondit le confident, disent que vous allez être déclaré premier ministre, les autres qu'il se forme une grande cabale pour vous perdre. Ces derniers sont si assurés de faire réussir leur projet qu'un de leurs amis m'a proposé d'entrer auprès de votre successeur. J'ai répondu comme je le devois. Un autre, à propos du voyage de Nantes, vous a comparé à ce favori d'un empereur qui faisoit voyager son maître afin de pouvoir manger des figues d'un jardin qu'il avoit en ces quartiers-là ; vous emmenez le roi à Nantes pour avoir l'occasion d'aller à Belle-Isle. Vous savez bien qu'ignorant comme je suis de toutes sortes d'histoires, je n'ai pas deviné cette comparaison. » Belle-Isle était bien pour quelque chose dans le voyage, mais du roi et de Foucquet celui qui s'en préoccupait le plus ce n'était pas Foucquet et ce n'était pas lui qui emmenait Louis XIV à Nantes. La veille du

départ, il fut obligé d'emprunter 20,000 pistoles que le roi demandait d'urgence.

Le 27 août, Foucquet monta dans un carrosse avec de Lionne, qui était de ses amis; Le Tellier, qui n'en était pas, en occupait un autre avec Colbert. Au-dessous d'Angers, les voyageurs se mirent en bateau, toujours en deux bandes, sur la Loire; le 30, ils débarquèrent à Nantes. Le roi n'y arriva que le lendemain; dès le soir même, il s'enferma dans son cabinet, au vieux château, afin de mettre la dernière main au plan déjà concerté pour l'arrestation du surintendant. Celui-ci, fatigué du voyage, était souffrant de la fièvre ; l'officier qui devait l'arrêter, d'Artagnan, sous-lieutenant des mousquetaires, l'était encore davantage. Il fallut différer de trois jours. Enfin, le dimanche, 4 septembre, vers midi, Louis XIV appela d'Artagnan dans son cabinet, lui donna verbalement l'ordre d'arrêter Foucquet, le lendemain matin, au sortir du conseil, et d'aller prendre chez Le Tellier ses instructions écrites. Le roi, sous prétexte de chasse, avait fait convoquer le conseil plus tôt que d'habitude. Le 5 septembre, — trois ans, jour pour jour, après l'acquisition de Belle-Isle, — les ministres arrivent à l'heure dite; la séance est courte; de Lionne et Le Tellier sortent, le roi retient Foucquet sous un prétexte quelconque, et quand il a vu par la fenêtre Artagnan à son poste, il congédie la victime.

Voici d'ailleurs, et textuellement, le récit qu'il a envoyé le soir même à la reine Anne d'Autriche : « Madame ma mère, je vous ai déjà écrit ce matin l'exécution des ordres que j'avois donnés pour faire arrêter le surintendant. Je suis bien aise de vous mander tout le détail de cette affaire. Vous savez qu'il y avoit longtemps que je l'avois sur le cœur; mais il m'a été impossible de la faire plus tôt, parce que je voulois qu'il fît payer auparavant 30,000 écus pour la marine, et que d'ailleurs il falloit ajuster diverses choses qui ne se pouvoient faire en un jour; et vous ne sauriez vous imaginer la peine que j'ai eue seulement à trouver moyen de parler en particulier à Artagnan ; car je suis accablé tout le jour par une infinité de gens fort alertes et qui, à la moindre apparence, auroient pu pénétrer bien avant. Néanmoins, il y avoit deux jours que je lui avois commandé de se tenir prêt et de se servir de Desclaveaux et de Maupertuis, au défaut des maréchaux des logis et brigadiers de mes mousquetaires dont la plupart sont malades. J'avois la plus grande impatience du monde que cela fût achevé, n'y ayant plus autre chose qui me retînt en ce pays. Enfin, ce matin, le surintendant étant venu travailler avec moi à l'accoutumée, je l'ai entretenu tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, et fait semblant de chercher des papiers, jusqu'à ce que j'aie aperçu, par la fenêtre de

mon cabinet, Artagnan dans la cour du château, et alors j'ai laissé aller le surintendant qui, après avoir causé un peu au bas du degré avec La Feuillade, a disparu dans le temps qu'Artagnan saluoit le sieur Le Tellier, de sorte que le pauvre Artagnan croyoit l'avoir manqué et m'a envoyé dire par Maupertuis qu'il soupçonnoit que quelqu'un lui avoit dit de se sauver; mais il l'a rattrapé dans la place de la grande église et l'a arrêté de ma part, environ sur le midi. Il lui a demandé les papiers qu'il avoit sur lui, dans lesquels on m'a dit que je trouverois l'état au vrai de Belle-Isle, mais j'ai tant d'autres affaires que je n'ai pu les voir encore.

« Cependant, j'ai commandé au sieur Boucherat d'aller sceller chez le surintendant, et au sieur Pellot chez Pellisson, que j'ai fait arrêter aussi. J'avois témoigné que je voulois aller ce matin à la chasse et, sous ce prétexte, fait préparer mes carrosses et monter à cheval mes mousquetaires. J'avois aussi commandé les compagnies des gardes qui sont ici pour faire l'exercice dans la prairie, afin de les avoir toutes prêtes à marcher à Belle-Isle. Incontinent donc que l'affaire a été faite, on a mis le surintendant dans un de mes carrosses, suivi de mes mousquetaires, qui le mènent au château d'Angers. Fourilles a marché à l'instant avec mes compagnies des gardes et ordre de s'avancer à la rade de Belle-Isle d'où il détachera Chevigny pour commander dans la place avec 100 Français et 60 Suisses qu'il lui donnera...

« J'ai discouru ensuite sur cet accident avec ces messieurs qui sont ici avec moi. Je leur ai dit franchement qu'il y avoit quatre mois que j'avois formé mon projet, qu'il n'y avoit que vous seule qui en eussiez connoissance et que je ne l'avois communiqué au sieur Le Tellier que depuis deux jours, pour faire expédier les ordres. Je leur ai déclaré que je ne voulois plus de surintendant, mais travailler moi-même aux finances avec des personnes fidèles, qui agiront avec moi, connoissant que c'étoit le vrai moyen de me mettre dans l'abondance et de soulager mon peuple. Vous n'aurez pas de peine à croire qu'il y en a eu de bien penauds, mais je suis bien aise qu'ils voient que je ne suis pas si dupe qu'ils s'étoient imaginé et que le meilleur parti est de s'attacher à moi. J'oubliois à vous dire que j'ai dépêché de mes mousquetaires partout sur les chemins et jusqu'à Saumur, afin d'arrêter tous les courriers qu'ils rencontreront allant à Paris et d'empêcher qu'il n'y en arrive aucun devant celui que je vous ai envoyé. »

CAMILLE ROUSSET.

LA

JEUNESSE DU GRAND FRÉDÉRIC

LA PRISON.

I. Koser, *Friedrich der Grosse als Kronprinz.* Stuttgart, 1886. — II. *Beitrag zur Lebensgeschichte Friedrichs des Grossen, welcher einen merkwürdigen Briefwechsel über den ehemaligen Aufenthalt des gedachten Königs zu Cüstrin enthält.* Berlin, 1788. — III. *Informatio ex actis,* dans Preuss, *Friedrichs des Grossen Jugend.* — IV. *Vollständige Protocolle des köpenicker Kriegsgerichts über Kronprinz Friedrich,* etc. — V. Dépêches de Guy Dickens, ministre d'Angleterre, dans Raumer, 1er vol. de la 3e partie des *Beiträge zur neueren Geschichte aus dem britischen und französischen Reichsarchive.* — VI. *Correspondance politique* (Prusse) année 1730, aux archives du Ministère des affaires étrangères de France.

I.

Depuis cinq ans environ, la famille royale de Prusse était troublée par des querelles violentes. Le roi Frédéric-Guillaume avait pris en aversion son fils Frédéric. Il lui avait d'abord déplu que cet enfant eût d'autres façons que les siennes, qu'il fût délicat, incapable de supporter la fatigue; qu'il n'aimât ni la table, ni le vin, ni le tabac, ni la chasse, ni la grosse gaîté, ni la compagnie des militaires. « Je voudrais savoir, avait-il dit un jour, ce qui se passe dans cette petite tête. Je vois bien qu'il ne pense pas comme moi, *dass er nicht so denkt wie Ich,* » et il avait adressé au prince, devant une nombreuse assistance, un discours accompa-

gné de petites tapes sur la joue, qui devinrent de plus en plus fortes et finirent par ressembler à des soufflets. Le prince royal avait douze ans quand se produisit en public ce premier témoignage du désaccord entre son père et lui. Impatient de toute contradiction, persuadé que sa façon de voir et de faire, *meine Verfassung*, comme il disait, était la seule qui convînt au gouvernement de la Prusse, Frédéric-Guillaume en vint vite à penser que c'était un grand malheur d'avoir un héritier comme celui-là.

Une affaire de famille, compliquée de politique et d'intrigues, acheva de l'exaspérer. La reine de Prusse était fille de George Ier, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre; elle désirait passionnément marier sa fille aînée, Wilhelmine, au petit-fils de ce prince, le duc de Glocester, et son fils Frédéric à la princesse Amélie, sœur du duc de Glocester. Frédéric-Guillaume désirait aussi ce double mariage, mais il ne voulait pas se lier à l'Angleterre; il faisait des réserves, des conditions, hésitait, se défiait, se fâchait, et se démenait dans le tumulte de pensées où il se précipitait chaque fois qu'il avait à prendre un parti dans les affaires générales. La cour de Vienne, servie par ses agens et par des traîtres qu'elle payait dans l'entourage du roi, contrecarrait la reine; celle-ci négociait secrètement avec l'Angleterre et avec la France, alliées alors et qui souhaitaient toutes deux le double mariage. Elle compromettait dans ses manœuvres son fils et sa fille. Le prince royal, à quatorze ans, avait sa politique opposée à celle de son père; il était en relations d'intime confidence avec les ministres étrangers; un de ceux-ci s'offrait à lui former « un parti, » et l'enfant se prêtait à ce petit complot. Il cherchait la popularité, affectait de dédaigner ceux que son père honorait de ses faveurs, de plaindre ceux qu'il frappait de sa disgrâce. A ce prince héritier, si jeune qu'il fût, l'attente de l'héritage paraissait longue.

Le roi ne savait pas le détail de ces intrigues, mais il sentait dans sa maison un air d'indiscipline et de rébellion. Fritz ne résistait pas ouvertement, mais il marquait son opposition par toute sa tenue, par la lèvre qui se tait, le regard qui se dérobe. Il exagérait les défauts qu'il savait être les plus désagréables au roi; les qualités qui étaient en lui, semblables à celles de son père, et que son père eût aimées avec toute la tendresse dont il était capable, il les cachait soigneusement. Du futur Frédéric, il ne laissait paraître que le liseur, le *pfilosophe*, comme il s'appelait lui-même, l'ami et l'admirateur des Français, le dilettante qui, au milieu d'une chasse, s'échappait pour aller à l'écart jouer de la flûte. Un malentendu redoutable grandissait entre ces deux êtres. Le roi perdit toute retenue et toute décence; il cria, tempêta; après les injures vinrent les coups. Des scènes d'odieuse brutalité se succé-

dèrent : des officiers, des domestiques virent le prince royal battu à coups de poing, à coups de pied, saisi à la gorge, empoigné par les cheveux, terrassé et piétiné. Ils entendirent le père reprocher au fils l'humiliation même dont il l'accablait et l'exciter, par des bravades, à la révolte. « Ah! si mon père m'avait traité comme cela! criait-il en frappant. Mais toi, cela ne te fait rien! A toi, tout est égal! »

Alors, Frédéric résolut de s'enfuir. Il rêvait de courir à cheval ou en poste, au bruit du fouet et des grelots; de laisser derrière lui des lieues et des lieues d'Allemagne, d'arriver à la frontière de France, de séjourner sur cette terre, qui était la patrie de son esprit, et d'aller se réfugier chez ses parens d'Angleterre. Ce n'était pas sa fiancée qui l'attirait (1); il ne la connaissait pas et n'était pas un rêveur d'amour. Si la princesse Amélie se présentait quelquefois à son esprit, c'était pour ajouter une couleur romanesque à son entreprise, car il y avait du romanesque, même très juvénile, dans les projets du prince. Mais c'est de liberté qu'il avait soif, liberté d'aller, de venir, de se lever, de se coucher, de lire, de songer, d'écrire, de jouer de la flûte, de vivre enfin selon sa nature.

Pendant l'hiver de 1729, il eut les premiers pourparlers positifs, au sujet de la fuite préméditée, avec un page du roi nommé Keith. Celui-ci espionnait le père pour le compte du fils, et, si l'on en croit Wilhelmine, rendait à Frédéric d'autres mauvais offices; il était « le ministre de ses débauches. » Keith entra sans résistance dans les plans du prince; il lui fit commander une voiture à Leipzig, par l'intermédiaire d'un lieutenant von Spaen; mais au commencement de 1730 se produisit dans la famille une accalmie. Le roi, après avoir été sur le point de faire la guerre à l'Angleterre, s'était réconcilié avec elle. La négociation du double mariage avait été reprise entre les deux cours et paraissait réussir. Le prince royal espéra un moment qu'il épouserait la princesse Amélie et que la dot de sa femme serait le gouvernement du Hanovre. Ce mariage l'émanciperait et le libérerait. Malheureusement ces espérances s'évanouirent. La négociation traîna, se compliqua, s'embrouilla, et Frédéric revint aux projets de fuite. Keith n'était plus auprès de lui; le roi, qui lui trouvait des allures suspectes, l'avait envoyé dans un régiment à Wesel. Le prince royal chercha donc un autre complice, qu'il trouva tout de suite : ce fut le lieutenant von Katte, du régiment des gendarmes.

Katte avait de quoi plaire au prince. Il aimait les mathématiques, la mécanique et la musique; il savait dessiner et peindre; il était

(1) A l'insu de son père, Frédéric s'était engagé à plusieurs reprises à n'épouser que la princesse Amélie.

grand liseur, jouait de la flûte, écrivait bien le français; il aimait à parler et à disserter. De son siècle, de ce siècle où Frédéric-Guillaume était un étranger et un revenant, il avait la morale libre, l'irréligion, la « sensibilité; » avec cela, une pointe de paradoxe. Fataliste et ambitieux, il se croyait appelé à une destinée très haute. Il était fils d'un général, petit-fils d'un maréchal et ami du prince royal; cette amitié lui ouvrait l'avenir. Il avait pour le prince ce sentiment de respect tendre, et d'affection à la fois mystique et intéressée, que les héritiers des couronnes inspirent à ceux qu'ils désignent pour être les serviteurs de leur choix. Il goûtait la grâce du prince royal, le charme de son esprit et de sa personne. Les malheurs de Frédéric l'émouvaient; il était touché de l'infortune de Wilhelmine, cette sœur chérie de Frédéric, à qui le roi faisait aussi la vie dure. Il avait copié un portrait de la princesse, dont il aurait été, si elle l'avait permis, le très humble serviteur et chevalier. Au prince royal, il n'avait rien à refuser, pas même le péril de sa vie.

Les deux amis se trouvèrent ensemble, au mois de juin, au camp de Mühlberg, où le roi de Prusse s'était rendu sur l'invitation de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, pour assister à une de ces fêtes militaires et pantagruéliques, à une de ces débauches de royauté en liesse, que le roi Auguste proposait à l'étonnement du monde. Là, devant l'Allemagne assemblée, sous les yeux des ministres de toutes les cours d'Europe, Frédéric sentit plus vivement que jamais l'humiliation de sa vie; les honneurs qui étaient rendus à sa qualité de prince contrastaient avec sa misère d'enfant haï, insulté et battu. Dans des entretiens secrets, qu'il dérobait aux surveillans et aux espions dont son père l'entourait, il fit part à Katte de sa résolution de s'évader. Katte, effrayé d'une si prompte exécution, fit des remontrances au prince, mais celui-ci ne voulait rien entendre. Il demanda un jour au comte Hoym, ministre de l'électeur de Saxe, des chevaux de poste pour deux jeunes officiers qui voulaient faire *incognito* un voyage à Leipzig. La ruse était naïve, car tout le monde avait le pressentiment des projets du prince royal. Hoym entendit bien ce que signifiait cet *incognito* et refusa les chevaux. Katte lui-même l'avait prié de faire des difficultés. Pourtant, il se pliait au désir du prince, auquel il procura une carte de la route entre Leipzig et Francfort-sur-le-Mein, achetée dans un bureau de poste. Ces menées ne passèrent pas inaperçues. Le colonel Rochow, le gardien du prince, le témoin quotidien de ses souffrances et de sa colère, eut des soupçons dont il fit part au lieutenant, qui nia toute intention mauvaise. Frédéric se décida enfin à retarder l'exécution de son projet et à la préparer.

Il savait que son père allait bientôt faire un voyage à Anspach pour y voir sa fille cadette, récemment mariée au prince de ce pays. De là, Frédéric-Guillaume devait rendre visite aux principales cours de l'Allemagne occidentale. Le prince pensa que l'occasion désirée se présenterait au cours de cette excursion. Au camp de Mühlberg se trouvait un diplomate anglais, le capitaine Guy Dickens, qui était sur le point de se rendre à Londres pour y porter des propositions du roi de Prusse relatives à l'affaire des mariages, qui n'était pas encore tout à fait rompue. Frédéric, habitué à traiter avec les ministres étrangers, informa le capitaine de ses intentions : il s'échapperait pendant le voyage d'Anspach, irait à Paris passer six ou huit semaines, et de là en Angleterre. Il ajoutait, avec la suffisance d'un jeune conspirateur, que « toutes ses mesures étaient prises, et qu'il comptait que la cour de Londres faisait le nécessaire en France, pour qu'il y trouvât aide et protection. » Katte, qui était au courant de ces pourparlers, offrait de se rendre à Anspach, où il se tiendrait aux portes de la ville, avec des chevaux, ou bien de s'habiller en postillon et de suivre ainsi le prince, — ce qui était une folie pure, — jusqu'à ce que l'heure propice se rencontrât.

Cependant le camp de Mühlberg fut levé; le roi, le prince et Katte rentrèrent à Berlin. Frédéric attendit avec impatience le retour de Guy Dickens, qui arriva le 9 juillet, apportant, en même temps que de nouvelles propositions de sa cour au sujet des mariages, une réponse aux confidences de Frédéric.

Sa majesté britannique donnait à son altesse les assurances les plus fortes de sa compassion et de son désir sincère de la tirer d'un si triste état, mais elle ne croyait pas que la situation où les affaires de l'Europe se trouvaient, dans ce moment critique, fût propre à l'exécution du dessein de son altesse. Elle lui conseillait donc de différer un peu, et d'attendre au moins les suites de la négociation des mariages. Le temps manquait d'ailleurs pour s'informer de l'accueil que la France réserverait au prince, s'il se retirait dans ce pays-là... Cette réponse était écrite dans une sorte d'instruction officielle; la cour d'Angleterre traitait donc Frédéric comme un souverain; il semblait qu'elle accréditât son envoyé auprès du fils, en même temps qu'auprès du père. Guy Dickens était chargé en outre d'offrir une douceur au prince : il lui proposerait de payer ses dettes, mais en échange de la promesse de ne pas s'évader.

Le soir même de son arrivée à Berlin, Guy Dickens reçut la visite de Katte, qui le mena sous le portail du château, où le prince vint les rejoindre. L'envoyé fit sa commission : Frédéric accepta l'offre de payer ses dettes, et même, comme il avait une présence d'es-

prit remarquable, il demanda 15,000 thalers, alors qu'il n'en devait que 7,000. Il ne s'engagea point à renoncer à son projet; il promit seulement de ne pas s'enfuir de Potsdam, si son père l'y laissait, au lieu de le prendre avec lui dans le voyage. Pendant cette conversation de nuit, Katte faisait le guet. Tout cela était très romanesque, mais d'une imprudence enfantine.

Deux ou trois jours après, le roi partait pour Potsdam. Le prince apprenait que son père, après beaucoup d'hésitations, avait décidé de l'emmener avec lui à Anspach. Le 14 juillet, veille du départ, il mandait Katte à Potsdam. Celui-ci vint le soir sans permission, bien entendu, et il fallut prier l'officier qui était de garde à la porte de ne pas signaler son passage. Katte trouva le prince dans le parc. Pendant deux heures, ils causèrent. Frédéric redit ses raisons de fuir; il venait encore d'être maltraité à Potsdam, et si rudement, qu'il finissait par craindre pour sa vie. Katte lui fit quelques objections, mais promit de le suivre. Seulement, il ne pouvait partir immédiatement; il devait attendre la permission, qu'il avait sollicitée, d'aller en recrutement. Il conseilla donc au prince de remettre sa fuite à la fin du voyage : le roi devait rentrer dans ses états par Wesel; de là, il serait facile de gagner la Hollande. Ainsi, les deux complices établissaient leur projet sur une hypothèse, puisqu'il n'était pas sûr que Katte obtînt le congé demandé. Ils n'avaient rien arrêté de précis, lorsqu'ils se séparèrent, après que minuit avait sonné. Ils avaient convenu de correspondre, — ce qui était une nouvelle imprudence, — par l'intermédiaire d'un cousin de Katte, le *Rittmeister* Katte, qui se trouvait en tournée de recrutement à Erlangen, à portée d'Anspach.

Le lendemain, 15 juillet, le prince, avant de partir, écrivait à Katte pour lui confirmer sa résolution de s'enfuir au début du voyage. Il lui donnait rendez-vous à Cannstatt, sans savoir même si le lieutenant pourrait s'y trouver en même temps que lui. Le page qui porta cette lettre remit à Katte quelques objets dont le prince ne voulait pas se séparer, parmi lesquels se trouvaient ses *musicalia*. Katte avait déjà entre les mains les bijoux de Frédéric et les insignes de l'ordre de l'Aigle blanc de Pologne, dont les diamans avaient été vendus et remplacés par de fausses pierres. Le prince lui avait confié l'argent du voyage, environ 3,000 thalers.

La première nuit fut passée à Meuselwitz, chez le comte de Seckendorf, général autrichien, et grand ami de Frédéric-Guillaume, auprès duquel il représentait sans qualité officielle, à titre de *persona grata*, la cour de Vienne; personnage équivoque, adversaire cauteleux et puissant de la reine et du prince et de Wilhelmine, et dont les menées avaient efficacement contribué à la

rupture des mariages (1). Le roi demeura deux jours chez Seckendorf, qu'il emmena avec lui, le 18 au matin. Le 21, il arrivait chez son gendre, le margrave d'Anspach, pour y demeurer toute une semaine. Le 23, à minuit, une lettre de Katte était apportée au prince par le cousin, le *Rittmeister*. Mauvaise nouvelle : la permission du voyage a été refusée au lieutenant. Le prince brûle la lettre et répond a Katte de se tenir tranquille jusqu'à ce qu'il ait reçu de nouveaux ordres. Mais il veut s'assurer un autre complice, et tout de suite propose l'affaire au *Rittmeister;* mais celui-ci se récuse, et même il avertit le colonel Rochow, sans lui rien révéler d'ailleurs, de ne pas perdre de vue un moment « son haut subordonné. » A qui donc s'adresser? Parmi les pages du roi se trouve un frère cadet de Keith, l'ami qui est à Wesel. Le prince s'ouvre à lui, lui glisse des billets dans la main, et l'entretient à la dérobée : « Est-ce qu'on peut trouver partout des chevaux? — En quelques endroits il en reste; en d'autres, non. — Est-ce que tu es toujours obligé de rester auprès de la voiture du roi? Peux-tu être une demi-heure en arrière ou en avant? — Je dois toujours rester près de la voiture, car le roi, lorsqu'il descend, demande après tous ceux qui appartiennent à la voiture. — Commande-moi des chevaux. — Où Son Altesse veut-elle aller? — Où crois-tu que j'irai? — Je n'en sais rien. — Si une fois je m'en vais, je ne reviendrai plus. »

Se croyant assuré d'un compagnon, Frédéric écrit à Katte, le 29 juillet, qu'il a encore été maltraité pour avoir laissé tomber un couteau. Il lui commande d'aller à La Haye et d'y chercher le comte d'Alberville, un nom de roman, sous lequel il se cachera. Dans cette lettre en était incluse une autre, que Katte devait laisser pour qu'elle fût lue; le prince y déduisait, dans une sorte de manifeste, les raisons de sa fuite. Au même moment, il écrivait à Keith de quitter Wesel et de se rendre en Hollande.

D'Anspach, le roi prit la route du Wurtemberg. La cour ducale l'attendait à Ludwigsbourg. Arrivé là, Frédéric, qui se parait pour la fuite comme pour une aventure d'amour, se fait faire un manteau rouge. Quelques jours avant, il avait commandé à Keith de s'acheter un manteau bleu. Le 4 août, au matin, en quittant Ludwigsbourg, il met son beau manteau neuf : « Voilà, lui dit Rochow, un vêtement qui ne plaira pas au roi. » Il répond qu'il a mis le manteau à cause du froid (qui n'expliquait pas la couleur), et il le retire. L'heure marquée par lui approchait. Ce même jour, près de Heilbronn, le cortège des voitures quittait la vallée du Neckar et prenait la direction de Mannheim, où l'électeur palatin

(1) La négociation avait été rompue avant le départ pour Anspach.

attendait le roi de Prusse. Le prince, qui avait des cartes, et s'informait, comme par curiosité, des étapes, croyait que l'on coucherait à Sinsheim, et c'est de là qu'il avait résolu de s'évader. Mais, par hasard, le roi voulut s'arrêter à Steinsfurth, où le coucher fut organisé dans des granges: le prince était logé en face du roi. « Nous ne sommes plus loin de Mannheim, dit le roi en se couchant. En partant d'ici à cinq heures, nous aurons mille fois le temps d'arriver. » Le prince, qui avait donné ses ordres à Keith, pensait qu'il serait déjà loin à cette heure-là.

A deux heures et demie, il s'habillait. Son valet de chambre, Gummersbach, homme de confiance de Rochow, s'étonne. Le prince lui dit : — « Mais je veux me lever. Qu'est-ce que cela te regarde? » — Il met le manteau rouge. Gummersbach fait des observations : — « Je veux le mettre, » réplique le prince, qui ajoute qu'il va chez le roi, et sort, malgré que le valet lui dise : — « Le roi ne se fera éveiller que pour le départ à cinq heures. » — Il se tient alors devant la grange, mais Gummersbach envoie un chasseur appeler le colonel. Rochow, qui s'est couché tout habillé, arrive à la minute; il trouve le prince près de sa voiture, attendant : — « Bonjour, Votre Altesse! » — Le prince rend le bonjour, quitte la voiture et rentre dans la grange. Rochow se promène devant la porte avec Gummersbach. A trois heures, Keith, qui est en retard, arrive avec des chevaux : — « Voyez donc, dit Gummersbach au colonel, ce que c'est que ces chevaux-là. Je garderai le prince. » — Rochow va vers Keith, lui souhaite le bonjour, et lui demande ce qu'il veut faire avec ces chevaux : — « Ce sont, répond Keith, les chevaux des pages. » — « Allez-vous-en au diable avec vos chevaux! » s'écrie le colonel. — Le général Buddenbrock et le colonel Waldow (1), avertis aussi, sont venus rejoindre Rochow. Seckendorf, qui ne devait dormir que d'un œil, apparaît dans la rue. Le prince était ressorti, et le jour éclairait son manteau rouge : — « Excellence, dit Rochow à l'Autrichien, comment trouvez-vous l'accoutrement de Son Altesse? » — Le prince ôte son manteau, et, de désespoir, entre chez son père, qui n'était pas encore levé. — « Votre voiture, lui dit le roi, est plus lourde que la mienne. Vous irez devant; autrement, vous arriveriez en retard. » — Le prince sort pendant que son père s'habille, va boire son thé, traîne autant qu'il peut, si bien que le roi, qui le croit en route déjà, part avant lui. Arrivé à Heidelberg, il est étonné de ne pas trouver le prince : — « Où est mon fils? Il doit marcher terriblement vite. Ils ne seront pourtant pas assez fous pour entrer à Mannheim

(1) Le roi avait chargé ses officiers de surveiller le prince. Buddenbrock et Waldow devaient toujours être dans la voiture du prince avec Rochow.

avant que je n'arrive. » — A huit heures, le roi est à Mannheim : pas de prince encore. Le roi s'inquiète ; il s'imagine que Frédéric est parvenu à s'échapper. Pour le calmer, l'électeur palatin envoie son écuyer sur la route de Heidelberg. Enfin, les retardataires arrivent à dix heures et demie.

Il était évident que le prince ne pourrait s'échapper, mais la résolution où il était de tout risquer plutôt que d'abandonner le beau rêve, l'aveuglait. Il donna encore une fois à Keith l'ordre de commander les chevaux ; mais le page avait eu, le matin, une belle peur en recevant l'ironique bonjour de Rochow. Il connaissait le roi et sentit sa tête branler sur ses épaules. Le 6 août, qui était un dimanche, à l'issue du service divin, il se jeta aux pieds de son maître et lui avoua tout le complot.

Le roi maîtrisa la tempête qui se levait en lui, et résolut de dissimuler jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans sa ville de Wesel, mais il appela Rochow près d'une fenêtre : — « Fritz a voulu déserter, lui dit-il ; je m'étonne qu'on ne m'en ait rien dit. Vous, Rochow, vous serez responsable sur votre tête, votre cou et votre collet si vous ne me le livrez à Wesel, vivant ou mort. Je n'ai pas le temps d'en dire plus ici. Et comme il se peut que je ne trouve pas le moyen de parler seul avec Buddenbrock et avec Waldow, vous leur direz cela en mon nom et leur commanderez qu'ils soient responsables envers moi. » — Rochow, qui avait eu la générosité de taire l'histoire de la veille, se contenta de répondre : — « Il ne peut nous échapper ; il ne nous aurait pas échappé. J'ai pris mes précautions. Le prince a un fidèle serviteur à qui on peut se fier. » — Sur quoi on se mit à table. Le roi, qui savait si mal se contraindre et qui aimait à hurler ses colères, devait endurer des tourmens d'enfer. La vue de l'intendant, du commandant et d'officiers français de Landau, qui étaient venus à Mannheim, l'inquiéta. Il crut qu'ils venaient au-devant du prince pour lui faire escorte. Le soir, à Darmstadt, où l'on coucha, il ne put se tenir de dire à son fils : — « Cela m'étonne de vous voir ici. Je vous croyais à Paris déjà. » — Frédéric répondit hardiment par un mensonge : — « Si je l'avais voulu, je serais certainement en France ! » — Une fois encore, ignorant qu'il avait été trahi, il passait un billet à Keith : — « Cela prend une mauvaise tournure. Fais que nous puissions nous en aller. »

Le matin du 8 août, on arrivait à Francfort, d'où l'on devait descendre le Mein. Le roi visita tous les monumens en deux heures, sans être accompagné par le prince : il l'avait fait conduire directement au bateau, qui devait transporter le cortège royal à Bonn. Il grillait d'impatience de rentrer chez lui, mais il avait promis sa visite à l'électeur de Cologne, qui l'attendait. Il arriva donc, le 10,

à Bonn. Avant de descendre, il commanda aux officiers du prince de le bien surveiller et de le ramener au bateau mort ou vif. Frédéric entendit ces ordres et d'autres paroles dures sans sourciller; mais, au fond, il commençait à se troubler, se sentant déjà prisonnier. Il eut alors une habileté de sa façon. Il devina que tout était découvert et que Seckendorf était au courant. Il résolut donc de se donner auprès de lui, son ennemi, le mérite d'une confidence, et d'intéresser ainsi à sa cause la générosité d'un homme si puissant auprès de son père :

« J'ai eu, lui dit-il, la ferme intention de m'enfuir. Un prince de dix-huit ans ne peut supporter plus longtemps d'être traité par le roi et battu comme je l'ai été dans le camp de Saxe. En dépit de toute surveillance (il répétait et complétait son mensonge), j'aurais pu m'enfuir si je n'avais pas été retenu par mon amour pour la reine et pour ma sœur. Je ne renonce pas à ma résolution. Si le roi ne cesse de me frapper, je la mettrai à exécution coûte que coûte. Du péril de ma vie, je ne m'inquiète pas. Je regretterais seulement que des officiers, qui ont eu connaissance de la chose, fussent exposés à des malheurs quand ils n'ont commis aucune faute, mais se sont laissé entraîner par moi. Si le roi veut bien me promettre le pardon pour eux, je déclarerai tout clairement. Sinon, on peut me couper la tête, je ne trahirai personne. » Il ajouta que la reine ne savait rien de ses projets, mais qu'il était en peine de Katte; il espérait pourtant que celui-ci se serait sauvé après avoir détruit leur correspondance secrète. Il termina en demandant à Seckendorf ses bons offices auprès du roi : — « Vous ne pouvez me témoigner une plus grande amitié, et je vous serai reconnaissant toute ma vie de me tirer de ce labyrinthe. »

Seckendorf dut l'écouter d'un air de compassion respectueuse, où il dissimulait à la fois son plaisir de voir ce fier jeune homme réduit à se réclamer de lui, et le peu de gré qu'il lui savait de cette confidence forcée. Le lendemain, à Mörs, il parla au roi en termes généraux du repentir du prince. Le roi répondit qu'il préférerait grâce à justice, si son fils lui faisait des aveux à cœur ouvert, ce dont il doutait fort; mais il apprit bientôt que le lieutenant Keith avait quitté Wesel. Depuis quelques jours déjà, il savait que Katte avait envoyé un message à Frédéric pendant le voyage. Il vit la corrélation des deux faits avec la tentative de fuite. Pressé de mettre le prince en lieu sûr, il l'envoya en avant à Wesel.

Lui-même y arriva, le 12, à huit heures et demie du soir. Aussitôt, il manda le prince à la *Commandatur* et lui fit subir un interrogatoire. Le prince avoua qu'il avait voulu passer en France et ajouta ce mensonge qu'il avait donné rendez-vous à Strasbourg, à Katte et à Keith. On conte que le roi, mécontent des réponses,

entra dans une fureur telle que le général von der Mosel, se jetant entre le père et le fils, offrit sa poitrine au premier, qui avait mis l'épée à la main. Mais Frédéric-Guillaume, je pense, était abattu, atterré autant qu'irrité. Il est impossible qu'il n'ait pas pensé en ce moment que les violences commises sur la personne de son fils déposeraient contre lui-même dans le procès d'opinion qui allait s'engager devant l'Europe. L'acte officiel de l'interrogatoire du 12 août dit qu'il somma le prince « de la façon la plus sérieuse d'honorer, comme il devait, Dieu et son seigneur et père, et d'avouer, sur son devoir et sa conscience, toutes les circonstances de la désertion projetée. » Avant de livrer son fils à la justice, Frédéric-Guillaume dut parler de ce ton de juge et s'en tenir là. Le prince prit dès lors la manière qu'il va garder, mêlant des mensonges à la vérité avec un sang-froid extraordinaire, fier, insolent même, mais rusé toujours et ne poussant jamais rien à l'extrême. Il est très possible qu'il ait répondu à son père en lui reprochant ses violences et ses désespérantes paroles « qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui seul de ce qui était arrivé. »

Frédéric fut ensuite conduit dans une chambre et gardé par des sentinelles, baïonnette au canon. Le lendemain, il fut interrogé par le colonel Derschau sur des questions préparées par le roi. Il répondit par un roman. Il voulait, dit-il, aller *incognito* à Landau, Strasbourg et Paris, prendre du service, passer en Italie, se distinguer par des actions d'éclat et obtenir ainsi la grâce de sa majesté; mais, au même moment, le roi, qui a envoyé l'ordre de poursuivre Keith, apprend que celui-ci est allé, non pas à Strasbourg, mais à La Haye. Le prince est donc convaincu de mensonge. Le roi le lui fait dire et, de plus en plus, il se trouble; il va jusqu'à croire à une conspiration contre sa vie. Le prince fut informé de ces soupçons terribles ou les devina. Il écrivit alors une de ses lettres à circonlocutions serviles, par lesquelles il avait coutume de corriger ses accès de fierté.

« Mon cher papa, je prends encore une fois la liberté d'écrire à mon cher papa, pour lui demander en toute soumission de lever mon arrêt, assurant que tout ce que j'ai dit ou fait dire à mon cher papa est vrai. Quant aux soupçons qui sont contre moi, le temps montrera qu'ils ne sont pas fondés, et j'assure que je n'ai pas eu la mauvaise intention que l'on pense. J'implore de mon cher papa sa grâce, et je demeure, ma vie durant, avec le respect le plus soumis, son fils très dévoué. »

Le roi, pour toute réponse, remit le prince aux mains du général Buddenbrock, avec ordre de le conduire à travers l'Allemagne, à la forteresse de Spandau. L'escorte devait éviter les territoires de Hesse et de Hanovre, pays suspects, où le prince trouverait peut-

être des complices. En cas d'une surprise ou d'une tentative d'enlèvement, Buddenbrock « fera que les autres ne le reçoivent que mort. »

Le prince fut emmené de Wesel en grand secret. Jusqu'à Halle, on marcha jour et nuit, ne s'arrêtant qu'en pleine campagne, là « où l'on peut voir autour de soi, dans les endroits sans haies ni buissons ; » on mangeait dans la voiture. Le roi, le même jour, se mit en route. Une preuve (il me le semble au moins) de son hésitation, de son trouble, d'une sorte d'angoisse et de recul devant le fait auquel il donnait *in petto* des proportions monstrueuses, c'est qu'il ne se rendit pas droit à Berlin. Il mit une semaine au voyage, et n'arriva que le 26 août au château royal.

II.

La terreur régnait à Berlin depuis qu'on y avait reçu les nouvelles de Wesel. Le roi, le jour même de l'arrestation, avait écrit à Mme de Kamken, l'une des dames de la reine :

« Ma chère madame de Kamken, j'ai, hélas ! le malheur (*leider das Unglück*) que mon fils a voulu déserter avec le page Keith. Je l'ai fait arrêter. J'ai écrit à ma femme. C'est à vous de faire que, bien qu'elle se désole une paire de jours, elle ne tombe pas malade.

« Je suis votre ami dévoué,

« FR.-GUILLAUME. »

La lettre à la reine est perdue ; celle que Wilhelmine a mise dans ses mémoires est certainement fausse. Frédéric-Guillaume, au moment où il prenait des précautions pour atténuer le coup qui allait être porté à sa femme, ne lui aurait pas écrit qu'il était résolu à faire mourir son fils. Il est probable, comme le disent les ministres d'Angleterre et de France, qu'après avoir raconté les faits, et l'interrogatoire du prince, et la façon dont celui-ci s'y était comporté, il annonçait à la reine l'arrestation et l'ordre qu'il avait donné de conduire Fritz dans une forteresse. Nous n'avons pas le droit de penser qu'aucun sentiment humain ne se mêlait à la fureur du roi. Il y a dans le billet à Mme de Kamken de la sensibilité étrange, mais qui est de la sensibilité.

De Wesel encore, le roi avait envoyé l'ordre d'arrêter Katte. Celui-ci était demeuré très tranquille à Berlin, pensant que le prince avait renoncé à son projet, puisque lui, l'indispensable

compagnon, n'avait pu le rejoindre. Il était allé passer la journée du 15 août à la campagne, par permission du feld-maréchal Natzmer, chef du régiment des gendarmes. Il fut arrêté le lendemain matin.

La reine et Wilhelmine passèrent des journées terribles en attendant le retour. Inquiètes sur le sort du prince, le souvenir de leurs intrigues devait les faire trembler pour elles-mêmes. La scène de l'arrivée fut épouvantable : « Nous accourûmes tous pour lui baiser la main, écrit Wilhelmine, mais à peine m'eut-il envisagée que la colère et la rage s'emparèrent de son cœur. Il devint tout noir; ses yeux étincelaient de fureur, et l'écume lui sortait de la bouche : Infâme canaille, me dit-il, oses-tu te montrer encore devant moi? Va tenir compagnie à ton coquin de frère. » Et il frappa si fort que la princesse tomba par terre; il voulut la piétiner; la reine, ses frères, ses sœurs, les dames se rangèrent autour d'elle. Il la laissa, mais, pendant que la reine se tordait les mains et courait éperdue, que les frères et sœurs dont le plus jeune avait quatre ans pleuraient à genoux, il vomissait des injures contre sa fille. Au même moment, Katte traversait la place du château, entre quatre gendarmes. Comme il levait la tête, il aperçut Wilhelmine, qu'on avait assise sur une chaise dans l'embrasure d'une fenêtre : il la salua.

En présence du roi, qui se jeta sur lui et le roua de coups, Katte, qui n'avait montré aucune émotion le jour de l'arrestation, garda son calme. Il avoua le projet formé au camp de Saxe, les conversations avec le prince et les négociations avec Guy Dickens, les entrevues avant le départ pour Anspach. Il ajoutait, pour sa défense, les conseils qu'il avait donnés au prince de renoncer au dessein; il faisait remarquer que, comme il avait l'argent entre les mains, Son Altesse ne pouvait s'enfuir, insinuant ainsi qu'il l'aurait retenue au dernier moment. Ces aveux ne suffisaient pas à Frédéric-Guillaume, qui cherchait des preuves d'intentions plus criminelles. Il voulut faire mettre Katte à la torture, mais il renonça, sur la vive opposition qui lui fut faite, à cette barbarie. Enfin, le 20 septembre, dans un dernier interrogatoire, à la demande : — « Convient-il que, s'il avait pu, il se serait échappé? » — Katte répondit : « Si le prince était parti, je l'aurais suivi, mais j'ai toujours cru qu'il ne partirait pas. » Il disait vrai, sans doute. Il est probable qu'il avait appris avec plaisir que la permission de voyager lui était refusée. Il crut que le prince allait revenir, et qu'il reprendrait avec lui cette vie cachée d'amitié et de confidence, qui les aiderait tous les deux à attendre l'avènement. Mais il avait avoué qu'il aurait, au besoin, suivi le prince. Le même jour, son valet déposa que, deux jours environ avant l'arrestation, sur l'ordre de

son maître, il avait recouvert de papier les galons d'argent d'un habit gris fait pour le prince.

Sur cet aveu et cette déclaration, l'instruction conclut, en ce qui concernait Katte, que, jusqu'au dernier moment, il avait voulu déserter.

L'instruction se poursuivait en même temps contre le principal accusé. Le roi avait décidé que son fils serait conduit non plus à Spandau, mais à Cüstrin. Il ordonna qu'il fût interrogé avant d'arriver à cette forteresse, à Mittenwalde, par une commission composée des généraux Grumbkow et Glasenapp, du colonel von Sydow, des auditeurs Mylius et Gerbett. A en croire les bruits qui coururent, il fut très insolent. Il aurait refusé à Grumbkow, qu'il considérait comme son ennemi personnel, de lui remettre son épée, ajoutant qu'il la pouvait aller prendre dans la chambre à côté, sur une table. Il se serait amusé à faire sa déposition avec une telle vitesse de paroles, que la plume de Grumbkow ne pouvait le suivre. A la question : pourquoi il avait voulu s'évader? il aurait répondu : « Vous devez le savoir mieux que personne, et être plus capable d'en rendre raison à votre maître. » A une objection de Grumbkow sur une de ses réponses, il aurait répliqué : « Écrivez donc, puisque vous n'êtes pas ici pour autre chose. » Ce sont là des propos inventés, car Grumbkow ne conduisait pas l'interrogatoire, mais il est certain que le prince se montra très « railleur et très gai, *lustig und fröhlich,* » et qu'il voulut avoir l'air de diriger les débats. Il fit inscrire au protocole qu'il avait tout dit, sans réticences et sans attendre les questions. Il avait en effet demandé plusieurs fois aux commissaires : « Est-ce tout? Voulez-vous encore savoir quelque chose? » Il ne daigna pas implorer pour lui grâce ni clémence, mais il intercéda pour Katte, disant que le malheureux avait été séduit par lui.

Deux jours après, le prince était écroué à la forteresse de Cüstrin. Le général von Lepell, gouverneur de la place, avait reçu les ordres du roi : « Tenez-vous bien en garde, car il est très rusé, et il aura cent inventions pour se tirer de là. »

Ce fut la prison, dans toute son horreur. Tenu au secret, dans une absolue solitude, le prince s'ennuyait. Il essaya d'une « invention, » et demanda la permission de communier. Il n'en avait certainement pas la moindre envie et voulait seulement se distraire, en même temps que flatter le roi. Le roi répondit : « Il n'est pas encore temps; il faut d'abord que le conseil de guerre ait fini : après, il sera temps. » Ces mots avaient peut-être un sous-entendu terrible. Le roi commande ensuite qu'il ne soit laissé au prisonnier ni plume ni encre; le prince ne sortira jamais de la chambre : un laquais lui apportera son dîner et son souper; le dîner coûtera six

groschen et le souper quatre. Il lui fait enlever sa flûte et défend qu'on lui en procure une autre.

Cependant les commissaires préparaient un second interrogatoire, et l'auditeur général Mylius dressait une liste de questions. A cette procédure de juristes, le roi ajouta un supplément de sa façon, cinq questions inusitées en justice. Mylius hésitait à les introduire; il voulait être couvert par un ordre du roi contre toute responsabilité ultérieure. « J'ai dicté moi-même ces articles à mon secrétaire, écrivit le roi. Je vous commande d'exécuter mes ordres sous ma responsabilité. » Le grand interrogatoire eut lieu, le 16 septembre. Le prince avait fini avec les cent soixante-dix-huit premières questions, qui portaient sur le projet de fuite, sur les négociations relatives au mariage et sur les événemens des dernières années. Vinrent les questions du roi.

D. Que mérite-t-il, et à quelle peine s'attend-il? — *R.* Je me soumets à la grâce et à la volonté du roi.

D. Que mérite un homme qui brise son honneur et complote une désertion? — *R.* Je ne crois pas avoir manqué à l'honneur.

D. Mérite-t-il de devenir roi? — *R.* Je ne puis être mon propre juge.

D. Veut-il qu'on lui fasse cadeau de la vie ou non? — *R.* Je me soumets à la grâce du roi et à sa volonté.

D. Comme il s'est rendu incapable par le bris de son honneur de succéder au trône, veut-il, pour conserver sa vie, abdiquer sa succession et y renoncer, de façon que cette renonciation soit confirmée de tout l'empire romain? — *R.* Je ne tiens pas tant à la vie, mais Sa Majesté Royale n'usera pas envers moi de tant de rigueur.

Questions redoutables, qui laissaient voir l'état d'esprit et les intentions du suprême juge, le roi. Réponses étonnantes, — après la fatigue de cet interrogatoire, — d'un accusé de dix-huit ans, admirables par la précision des paroles qui disent tout exactement ce qu'elles veulent dire, et par cette façon de dignité, qui sait ne rien compromettre. Le prince avait habilement glissé dans la première partie de l'interrogatoire des expressions de regret, et plaidé la circonstance atténuante de sa jeunesse. A la fin, troublé peut-être par les dernières questions, et ne voulant pas laisser partir les commissaires sur ce « je ne tiens pas à la vie, » il fit une déclaration dont il demanda l'insertion à la suite du protocole. « Il reconnaissait qu'en tout, pour tout, sur tous les points, il avait eu tort; que ce qui lui faisait le plus de peine, c'était le chagrin qu'éprouvait Sa Majesté; il priait Sa Majesté de croire que son intention n'avait jamais été criminelle; qu'il n'avait pas cherché à faire la moindre peine à Sa Majesté Royale;

qu'il se soumettait en tout à la grâce et à la volonté du roi; que Sa Majesté pouvait faire de lui ce qui lui semblerait bon; qu'il lui demandait pardon. »

En recevant le protocole, le roi déchira l'annexe où était la demande de grâce. Il rendit la prison plus rigoureuse, comme pour se venger de l'habileté et du sang-froid de son fils. Il envoya au général gouverneur une instruction « sur la manière dont le prisonnier prince Frédéric doit être surveillé, de façon qu'il ne puisse déserter de la prison, » avertissant ledit général, dans l'intitulé même de la pièce, qu'il le faisait responsable, sur sa tête, de l'exécution de ses ordres : « Doit la porte (de la chambre) où se tient le prisonnier prince Frédéric, être bien fermée jour et nuit, et deux grands verrous y être suspendus; les clefs, le général Lepell les aura en sa garde. Tous les matins, à huit heures, on ouvrira, et alors deux officiers entreront pour savoir si tout est bien; un chauffeur du poste apportera à l'arrêté, *dem Arrestanten*, un bassin et un verre d'eau pour se nettoyer, et il enlèvera de la chambre les malpropretés; tout cela ne devra pas durer plus d'un demi-quart d'heure; alors les officiers sortiront et tout sera fermé solidement. A midi, on lui apportera à manger, et, tout de suite, la porte sera fermée. Le soir, à six heures, on ouvrira encore, et on lui apportera quelque chose à manger. Les plats et les assiettes sales (du dîner) seront emportés, et, tout de suite, tout fermé. Le matin, en apportant l'eau, les plats et les assiettes de la veille au soir seront emportés. Ainsi, trois fois par jour, la porte sera ouverte, et chaque fois, elle ne restera pas ouverte plus de quatre minutes, et, chaque fois, deux capitaines assisteront à l'ouverture et à la fermeture. En ce qui regarde les sentinelles, vous en mettrez autant qu'il sera nécessaire, car vous êtes pour cela responsable. Les capitaines qui feront ouvrir et fermer les portes ne devront pas, sous peine de la plus grande disgrâce, parler au prisonnier. S'il leur demande quelque chose, ce qui se passe ici et là, ce qu'il y a de nouveau dans le monde, ils ne répondront rien, et ceci est mon ordre strict, et ils doivent s'y conformer et être responsables sur leur tête. »

Les geôliers (le roi avait adjoint au général Lepell un colonel) méditèrent l'ordre du roi et trouvèrent qu'il n'avait pas tout prévu : « Le très gracieux ordre de Votre Majesté est bien arrivé, mais, comme en vertu dudit, personne ne peut demeurer plus de quatre minutes auprès du haut *Arrestant*, et ne peut être présent, pendant qu'il mange, nous devons demander en toute soumission : 1° s'il faut lui laisser couteau et fourchette et pour combien de temps; 2° combien de bougies par jour doivent lui être données. » Le roi répond : « Pas de couteau, ni de fourchette. Faites couper

auparavant son manger. » Il oublie de parler des bougies, mais quelques jours plus tard, recevant les comptes « de la subsistance de son Altesse Royale, » qui montaient pour quatre semaines, y compris le blanchissage, le logement et la nourriture en ville du laquais, et les verrous mis à la porte, à 32 thaler 3 groschen et 3 pfennig, il les approuva et les régla, mais ordonna qu'à l'avenir les bougies fussent remplacées par des chandelles.

Ce redoublement de rigueurs inquiéta le prince. « Il me semble, dit-il un jour aux deux capitaines de service, que je suis encore plus sévèrement gardé. » Il voulut revoir des visages, parler et entendre parler. Le tour de la communion n'ayant pas réussi, il demanda à être entendu de nouveau par la commission. Le roi, après avoir hésité quelques jours, renvoya les commissaires à Cüstrin, mais il chargea Grumbkow de dire au prince des duretés : « Si ce coquin demande des nouvelles de moi, de ma femme, de mes enfans, vous lui direz que personne ne pense plus à lui, que ma femme ne veut plus entendre parler de lui, que Wilhelmine est encoffrée à Berlin et sera bientôt envoyée à la campagne... »

Les instructeurs virent tout de suite que le prince n'avait rien à leur dire. Comme il avait commencé par rappeler que, d'après le dernier interrogatoire, le choix lui était laissé entre la renonciation à la couronne et la mort ou la prison perpétuelle, ils lui firent observer que, de prison perpétuelle, il n'avait pas été question. « Alors, répliqua-t-il, toutes mes réflexions n'ont plus de raison d'être. Une longue prison me paraissait une chose intolérable. Si je dois perdre la vie, je prie qu'on me le donne à entendre en temps utile. Quant à la renonciation, si je croyais recouvrer par là les bonnes grâces du roi, je me soumettrais à sa volonté. Je puis assurer aussi que le roi fera de moi ce qu'il voudra, comme il voudra; je ne l'en aimerai pas moins. Le respect et l'amour pour lui demeureront toujours dans mon cœur. » Évidemment, il voulait se faire rassurer. Les commissaires lui ayant donné de bonnes paroles, il se crut déjà hors d'affaire, et leur confia deux désirs qu'il avait : « Je prends la liberté de prier Sa Majesté de me faire porter de nouveau mon habit uniforme et de me permettre de lire des livres bons et utiles. » Puis, Grumbkow ayant fait la cruelle commission du roi : « Si la reine aussi, dit-il, a détourné de moi sa grâce, je prie le roi de faire que la grâce et l'amour de ma mère me soient rendus. »

Le prisonnier s'était donc donné le plaisir d'une conversation ; il avait trouvé, par la même occasion, le moyen de flatter son père au point le plus sensible, en redemandant cet uniforme que, naguère encore, il appelait mon « suaire. » Il espérait le toucher par la promesse d'une soumission, qui serait allée jusqu'à la re-

nonciation au trône. Il savait enfin que le roi lui reprochait de n'aimer que la reine : prier son père de le réconcilier avec sa mère, c'était une « invention » fort jolie.

Le roi répondit : « D'un si mauvais officier, je ne veux pas dans mon armée, à plus forte raison dans mon régiment. »

Quelles sont les dispositions intimes de Frédéric-Guillaume ? Il est en proie à des pensées sinistres et commet des actes atroces. L'instruction a révélé une petite intrigue amoureuse de Frédéric avec Élisabeth Ritter, fille d'un *Cantor* de Potsdam. Un soir, en flânant dans les rues avec le lieutenant Ingersleben, le prince a attiré cette jeune fille hors de la maison. Il l'a visitée plusieurs fois, en l'absence de son père ; il a joué des duos de clavier et de flûte avec elle, et lui a donné quelques ducats et une robe bleue. Le roi, dès qu'il apprend cette histoire, envoie chez Élisabeth Ritter une sage-femme et un chirurgien, qui la trouvent innocente. Il n'en signe pas moins les deux ordres suivans : « Sa Royale Majesté ordonne au conseiller de cour Klinte de faire fouetter demain la fille du *Cantor*, qui est ici en état d'arrestation, et de la faire transporter ensuite dans « la filerie » de la prison de Spandau. Elle sera d'abord fouettée devant la maison de ville, ensuite devant la maison de son père, puis à tous les coins de la ville. » — « Au gouvernement de Spandau. Sa Majesté ordonne, par la présente, au gouverneur de Spandau, que la fille du *Cantor* de Potsdam, qui va être envoyée à Spandau, y soit reçue dans la filerie pour l'éternité. » Les ministres étrangers qui transmettent à leur cour des nouvelles comme celles-là se demandent s'ils seront crus.

Tout ce qui, de près ou de loin, a touché à Frédéric ou l'a intéressé, éprouve la fureur du roi. Un des interrogatoires de Katte a révélé l'existence de la bibliothèque secrète (1), si chère au prince, qui avait donné des ordres pour qu'elle fût transportée, après sa fuite, en Angleterre. Le roi fait appeler le bibliothécaire, qui était un pauvre diable de marguillier, l'interroge une heure et demie, lui demande entre autres choses s'il y a des livres d'athéisme, et combien le prince le payait par semaine. Quand l'homme lui a répondu « 20 sols, » le roi éprouve un moment de satisfaction : « Ce n'est pourtant pas trop, » dit-il. Il se fait mener ensuite au local qui contenait les armoires à livres, ouvre quelques volumes, puis ordonne d'effacer le F couronné sur la reliure, et d'encaisser le tout. Le chargement fut expédié à Hambourg au résident de Prusse, avec ordre de le vendre « pour le mieux, » sans dire la provenance. Le résident dressa un catalogue, où il inscrivit les livres dans

(1) Le prince avait composé cette bibliothèque avec l'aide de Duhan, son ancien précepteur. Il l'avait logée dans une maison auprès du château, à Berlin.

le désordre où ils étaient, et, parmi eux, le catalogue même que Frédéric en avait dressé.

En même temps, l'ancien précepteur Duhan était exilé à Memel ; les serviteurs du prince étaient congédiés ; ses voitures et ses chevaux étaient vendus. Le régiment dont il était colonel depuis trois ans était donné à son frère Guillaume. On eût dit que la succession du prince royal était ouverte.

Tous ceux qui approchaient le roi redoutaient qu'elle ne le fût en effet. Le ministre de Hollande, Ginckel, qui était en grand crédit auprès de lui, l'a observé pendant la crise. Un jour, au commencement de septembre, il est à la parade auprès du roi, qu'il revoyait pour la première fois depuis l'événement. Le roi lui dit d'abord des choses indifférentes, puis, tout à coup, avec la fureur allumée dans les yeux : « Vous savez ce qui se passe, » et, dans un flot de malédictions et de jurons, il nomme les complices du prince, la France, l'Angleterre et Guy Dickens. Il invite Ginckel à revenir le soir pour lui en dire davantage. Les choses que le Hollandais a entendues ce soir-là, à la tabagie, il n'ose pas les redire. Il n'aurait pas cru qu'il fût « possible à un humain de former des desseins aussi exécrables, aussi impies, » que ceux dont il a eu la confidence : « Si le roi de Prusse persiste dans ses sentimens, ce qu'il faut espérer que Dieu ne permettra pas, nous verrons les scènes les plus impies et les plus sanglantes qui se soient passées depuis le commencement du monde. » Cette nuit-là, Ginckel n'a pu dormir, poursuivi par la vision du roi proférant contre toute sa famille les plus épouvantables menaces, le regard en désordre, et la bouche bavant l'écume. Frédéric-Guillaume croyait plus que jamais qu'un grand complot avait été organisé contre sa vie.

Pendant tout le mois de septembre, sa colère monte. Il passe des nuits horribles, tourmenté par des fantômes. Puis il paraît s'adoucir un peu, à mesure que l'instruction prouve, malgré qu'il en ait, l'exagération de ses soupçons ; mais cela même l'exaspère aussi. A la fin d'octobre, dans une séance de la tabagie, il avait accompagné des plus grosses injures le nom de son fils. Ginckel essaya d'intervenir : « Le prince, dit-il, a fait un coup de jeunesse; il est toujours le fils et le sang de Votre Majesté. » — « Pour le sang, répondit le roi... » Mais il était si furieux qu'il ne pouvait parler ; il montra du doigt son bras, comme pour dire que ce sang, il fallait le tirer.

Frédéric-Guillaume ne croyait avoir rien à se reprocher. « Que Dieu épargne à tous les honnêtes gens, écrivait-il au prince d'Anhalt, les enfans dénaturés ! C'est un grand chagrin. Pourtant, j'ai devant Dieu et devant le monde une conscience pure. Avertissemens, châtimens, bonté, grâce, j'ai tout essayé : rien n'y a fait. » De la

grâce et bonté dont il parle, nous ne connaissons d'autres preuves que quelques retours passagers de tendresse, interrompant la grêle des injures et des coups. Dans l'interrogatoire auquel il soumettait sa conscience, il était partial pour lui-même. Il se représentait son labeur, sa peine, sa vie rude, et la comparait à celle de ce liseur de livres et de ce joueur de flûte. Il pensait à son armée, à son trésor amassé écu par écu, et pour qui? pour ce damoiseau, qui préférait un « roquelaure » à l'uniforme des grenadiers, et s'endettait à payer des livres, de la musique et des filles. L'avenir qu'il préparait à sa Prusse et qu'il regardait de loin, comme Moïse regarda la terre promise, sans espoir d'y entrer; cet avenir qu'il montrait et prescrivait, tout jeune roi encore, à ses successeurs, il le voyait s'évanouir dans la fainéantise de ce rimeur et de ce philosophe.

Alors devant Dieu, il se croyait justifié de ses rigueurs. Il ne se rend pas compte, dans l'étroitesse de son esprit et le fanatisme de sa volonté d'autocrate, qu'un être peut être fait autrement que lui, et que son fils a le droit de ne pas lui ressembler trait pour trait. Il ne voit pas que, pour commander après lui son armée, employer son trésor, continuer sa Prusse, il faut des qualités qu'il n'a pas. Les qualités de son fils, il commence à les voir en partie, mais elles achèvent de l'irriter, par l'effet d'un sentiment qu'il ne s'avoue point. Il admire que ce « coquin » se défende avec tant d'impudence et d'habileté. Il enrage que cette « canaille, » ce « vaurien » ait, comme il dit, plus d'esprit qu'un autre. Il est jaloux, et sa jalousie renforce sa haine, qu'elle enlaidit. Son successeur est pour lui un « rival redoutable; » s'il le laisse échapper de ses mains, Dieu sait ce qu'il est capable d'oser, avec ses amis du dedans et du dehors, avec la France et avec l'Angleterre. Au grief des relations occultes avec l'étranger, le roi s'attachait avec acharnement; il le grossissait, afin de compliquer d'une trahison le projet de fuite du prince.

Les ministres étrangers rapportent que Grumbkow et Seckendorf attisent la colère du roi. Ils vont jusqu'à dire que Grumbkow, ce ministre du roi, qui s'est vendu à l'Autriche, veut se débarrasser du prince, dont il redoute la vengeance, mais ces habiles et pervers personnages n'étaient pas sanguinaires, et n'avaient point l'audace du vrai crime. Ils étaient d'ailleurs assez avisés pour comprendre qu'il n'était point si facile de trouver le moyen de la mort en cette affaire. Ils prévoyaient que Frédéric sortirait vivant du péril, où ils avaient contribué à le conduire. Déjà, ils pensaient au lendemain; ils allaient jusqu'à se préparer un rôle de conciliateurs et d'instrumens de grâce. Grumbkow se féli-

citait de n'avoir pas été du voyage où le prince avait été arrêté. Seckendorf prétend même s'employer à calmer le roi et à réfuter, un à un, ses argumens. Deux fois, pendant la crise, il se rend dans ses terres, en homme désintéressé, inoffensif.

Personne n'a conseillé au roi de faire mourir son fils. L'idée lui est venue certainement à l'esprit, et revenue avec obstination. Don Carlos d'Espagne et Alexis de Russie ont passé sans doute dans sa cervelle en désordre, parmi les fantômes nocturnes, mais sa conscience, après tout, valait mieux que celle de Philippe d'Espagne et du tsar Pierre. Puis, il était obligé plus qu'eux de compter avec l'opinion du monde. Il se préoccupait de ce que dirait l'Europe, de ce qu'elle disait déjà. Un de ses griefs contre Frédéric et sa coterie était « qu'on faisait tout le possible pour le représenter au monde comme un tyran. »

Dans toute l'Europe, en effet, il « n'était bruit que des cruautés du roi de Prusse. » Les États-généraux, la Suède, la Saxe, ont écrit en faveur du prince royal des lettres d'intercession. Le roi de Suède supplie Frédéric-Guillaume, placé entre ses devoirs de roi et ses devoirs de père, d'écouter son cœur paternel. « Votre famille, vos peuples, les protestans, toute l'Europe, attendent cette décision de votre naturelle bonté et vous conjurent de la prendre. » De Londres, le résident de Prusse, Degenfeld, mande « que la cour est consternée; » que « tous les bons protestans de la nation sont troublés et profondément attendris; chacun attend de la sensibilité de Sa Majesté qu'elle donne libre cours à son cœur paternel... et qu'elle rende sa grâce et faveur au prince, pour la consolation de la religion protestante. »

Le roi, il est vrai, reçoit mal ces démarches. Le ministre de Suède, qui a, depuis la fin d'août, la lettre de son maître, n'a pas osé la remettre aux mains de Frédéric-Guillaume. Il la fait parvenir à son adresse seulement un mois après. Le roi écrit en marge un seul mot : *Reponatur*, c'est-à-dire, à classer.

Ginckel, plus hardi et mieux en cour, s'est acquitté de la commission des « Hautes-Puissances. » — « Oui, a répondu le roi, je sais bien que tout le monde veut me faire passer pour un brutal, et que le prisonnier a voulu colporter cela dans toute l'Europe. » Il feint donc d'être insensible à toutes ces rumeurs comme à toutes les prières, et fait dire par ses ministres qu'il n'admet pas « que qui que ce soit se mêle de ses affaires domestiques. » Cependant, il est troublé. Il pense à faire une déclaration publique, et prépare un manifeste aux puissances. Enfin, il n'était pas aussi maître qu'il disait, de décider seul en cette affaire domestique. Il n'était pas seulement roi, il était électeur de Brandebourg. Frédéric n'était pas

seulement l'héritier de la couronne royale de Prusse : il était l'héritier d'un électorat de l'empire. La cour impériale, il est vrai, ne se pressait pas d'agir. A la fin d'octobre seulement, elle faisait demander au roi s'il lui serait agréable qu'elle s'entremît entre lui et son fils, mais elle ne pouvait pas, et Frédéric-Guillaume le savait bien, se désintéresser du sort « d'un membre si éminent de l'empire. »

Toutes ces considérations extérieures, s'ajoutant aux scrupules de sa conscience, prémunissaient Frédéric-Guillaume contre les résolutions extrêmes. Il ne faut d'ailleurs pas juger de ses intentions vraies par ses propos : les violens se soulagent par des paroles violentes. Je n'oserais pas dire qu'il ne souhaitait pas, par moment, que son fils mourût dans sa prison, mais il était incapable de l'y faire empoisonner ou étrangler. Restait à procéder contre lui par voie de justice. Mais devant quel tribunal? La qualité de membre de l'empire suivrait l'accusé et compliquerait le procès. Le roi pouvait-il espérer d'ailleurs qu'un tribunal prussien condamnerait à mort le prince royal de Prusse? Il me semble qu'il a vu, après les premières fureurs, l'impossibilité d'une condamnation capitale et d'une exécution.

L'idée à laquelle il s'est arrêté le plus longtemps, c'est de déposséder son fils de la couronne. Il le traite comme un déshérité. Il a donné le régiment de Frédéric à Guillaume. Il appelle son fils aîné, non plus le *Kronprinz*, mais « le fils du roi de Prusse, Frédéric, » ou « le prince Frédéric. » Mais alors pourquoi n'a-t-il pas accepté la proposition que Frédéric a faite à la commission, la seconde fois qu'il a été entendu par elle, de renoncer à ses droits? Pourquoi s'est-il contenté de répondre qu'il ne voulait pas le reprendre comme officier dans son armée? Sans doute, parce qu'il ne croit pas à la sincérité du prince, et parce qu'il redoute les troubles qui bouleverseraient l'État après sa mort. Il sentait bien que Frédéric n'abdiquerait pas son titre d'héritier sans restriction mentale, et que le cadet, Guillaume, aurait affaire à forte partie. Un pareil acte, d'ailleurs, n'eût été valable qu'après la confirmation solennelle qu'il aurait fallu demander à l'empire. C'était une procédure à suivre, très lente. C'était soumettre, sous les yeux de l'Europe, cette histoire de famille au jugement des princes et de l'empereur. Qui sait ce qui adviendrait? Les malveillans ne manquaient pas parmi ces princes, et Frédéric-Guillaume voyait bien que c'était lui qui serait jugé.

Au vrai, il n'y avait qu'une solution, la mort, et cette solution était impossible. Que faire donc? Car il fallait bien faire quelque chose.

Dès le premier jour, Frédéric-Guillaume avait qualifié de déser-

tion l'acte de son fils. Le colonel Frédéric a voulu déserter : il est donc justiciable d'un conseil de guerre. Le roi parle d'un conseil de guerre, quand le prince demande la communion à Cüstrin. Le 21 septembre, il ordonne formellement la mise en jugement du déserteur. Un mois après, il constitue le conseil sous la présidence du lieutenant-général von Schulenbourg, et lui défère en même temps les complices du prince : Keith, qui a réellement déserté ; Katte qui a prémédité la désertion avec commencement d'exécution ; le lieutenant von Spaen, qui a commandé la voiture à Leipzig en décembre 1729 ; le lieutenant von Ingersleben, qui a connu le projet de Frédéric (car il accompagnait Katte dans la visite de nuit faite à Potsdam, la veille du départ du roi) ; en outre, il a favorisé les amours du prince avec la fille du *Cantor*. Le conseil, composé de trois généraux-majors, de trois colonels, de trois lieutenans-colonels, de trois majors, de trois capitaines, siégera le 25 octobre à Köpenick. Chaque groupe aura une voix, et le président une.

Quel jugement le roi attendait-il du conseil, en ce qui concernait son fils? Il avait vu peu à peu, au cours de l'instruction, l'accusation s'atténuer et fondre dans ses mains. Elle n'avait découvert ni la promesse écrite donnée par Frédéric d'épouser la princesse Amélie, ni les intrigues avec les ministres des puissances. Les relations avec l'étranger se réduisaient à une demande d'asile en Angleterre, qui avait été repoussée ; le roi lui-même était obligé d'en convenir : « Il est certain, écrit-il au prince d'Anhalt, que l'Angleterre a tout su, mais qu'elle a déconseillé la désertion. » Le prince avait déclaré qu'il voulait se retirer en France, et Katte lui avait conseillé de s'arrêter en Alsace, chez le comte de Rottenbourg, ancien ministre de France à Berlin ; mais, d'une intrigue politique avec la France, d'une complicité de celle-ci, il n'y avait pas trace.

Restait donc la désertion simple, mais l'accusé ne convenait pas de ce crime. Il avait voulu *fuir*, parce qu'il était maltraité ; il était un fils qui se dérobait aux mauvais traitemens de son père ; il ne sortait pas de là. « Ce petit coquin, disait le roi, est d'une habileté et d'une opiniâtreté invincible à se défendre, s'opposant toujours à dire qu'il eût voulu déserter. » Le roi finissait par craindre de ne rien trouver dans « ce procès de sorcières. » Il allait jusqu'à traiter parfois l'affaire « d'escapade, » puis, le moment d'après, ne jurait que « par potences et par roues. » Il ne pouvait se résigner à laisser dire que toute sa rigueur s'acharnait sur un « tour de jeunesse. » Il promettait à Degenfeld de faire la preuve qu'il s'agissait d'une chose projetée depuis un an et jour, et bien et dûment préméditée. » Il surveillait la rédaction de l'extrait des actes de l'instruction, préparée par l'auditeur général Mylius, et qu'il avait dessein de publier (qu'il ne publiera pas d'ailleurs).

Le jour où il nomme le conseil de guerre, il se fait lire cette pièce. Il ordonne d'effacer le titre d'altesse partout où il est donné au prince. Il se plaint de la rédaction et commande « sérieusement » à Mylius de faire ressortir plus fortement que « Sa Majesté n'a pas sans cause fait ce qu'elle a fait... autrement, pour dix qui donneraient raison au roi, il y en aurait dix qui donneraient raison au prince. » Il veut que ce document soit, non pas un simple extrait, mais un manifeste très détaillé, « afin que les gens ne croient pas que le roi a refusé du pain à son fils, et que le prince a été contraint par la nécessité à faire ce qu'il a fait, tandis que le roi a eu ses motifs pour ne rien laisser à la disposition du prince au-delà de ses besoins. » Si je ne me trompe, il trahit par ces paroles une sorte d'inquiétude d'être condamné par le public ; il était presque résigné à se contenter de prouver qu'il avait eu de bonnes raisons d'être sévère.

Ceux qui observent de près Frédéric-Guillaume dans ces dernières journées, pensent qu'il en est arrivé à ne plus savoir ce qu'il veut. Il me paraît bien qu'il ne pensait plus ni à une condamnation capitale, ni même à la renonciation de Frédéric à la couronne paternelle.

III.

Pendant deux jours, les 25 et 26 octobre, le conseil de guerre entendit la lecture des actes de l'instruction. Le 27, les capitaines, les majors, les lieutenans-colonels, les colonels, les généraux-majors délibérèrent séparément leur vote.

En ce qui concerne Keith, les juges sont unanimes. Keith a quitté honteusement son drapeau et déserté : il sera donc cité trois fois par l'appel du tambour. S'il ne comparaît pas, son épée sera brisée et son effigie pendue au gibet.

En ce qui concerne Ingersleben et Spaen, ils ne s'accordent pas sur le degré de la peine, mais concluent à une peine légère.

En ce qui concerne le lieutenant Katte, les capitaines, attendu que la première proposition de fuite a été faite au dit lieutenant par son altesse, mais que le prince ne serait pas allé aussi loin dans son projet si Katte ne l'y avait confirmé, s'il ne lui avait fait différentes propositions, procuré la route de poste, offert de s'habiller en postillon, afin de pouvoir s'enfuir avec lui, et commandé enfin un habit gris à galons d'argent; attendu que Katte a reconnu lui-même qu'il aurait suivi le prince, si celui-ci était sorti du pays; qu'au lieu de révéler le dessein au colonel Rochow, comme c'était

son devoir, il a trompé par ses assurances ledit colonel; mais, considérant qu'il en est resté aux mauvais projets et propos, qu'il ne peut donc être puni de la peine établie pour l'acte accompli, et qu'enfin il n'est pas à présumer que les projets concertés entre lui et le prince aient pu jamais venir à exécution, — conformément aux devoirs de leur solennel serment, condamnent Katte à l'arrêt de forteresse pour le temps de sa vie.

Les majors articulent et numérotent les chefs d'accusation et n'omettent aucun détail, ni l'argent négocié pour « l'échapade, » ni la bourse, pleine de louis d'or, préparée pour la désertion, — — car ils prononcent ce mot évité par les capitaines, — ni le dépôt chez l'accusé des *pretiosa* et des lettres du prince. Ils relèvent les griefs omis par les capitaines, à savoir : les relations avec les ministres étrangers et l'intrigue avec Guy Dickens. Ils reprochent surtout à l'accusé d'avoir invoqué pour sa défense le mauvais traitement que le prince royal recevait de son père; car il n'appartient pas à un officier et à un vassal de s'immiscer dans les affaires entre père et fils, entre roi et successeur. En conséquence, ils déclarent que, bien que la désertion n'ait pas été effectuée, il résulte clairement des points énumérés que Katte mérite d'être porté de vie à trépas par l'épée.

Les lieutenans-colonels, attendu que cet homme, — *dieser Mensch*, — aurait dû tout faire pour détourner le prince royal des projets irréfléchis conçus par ce jeune seigneur; attendu que, si l'acte avait été accompli, il eût été la cause du plus grand trouble pour sa majesté, et que d'autres mauvaises suites en auraient pu être la conséquence, concluent que Katte doit perdre la vie par l'épée, pour servir d'exemple; mais, considérant l'inexécution du méchant dessein, et la déclaration faite par le prince royal que, si la peine de mort est appliquée à l'accusé, son altesse n'aura, de toute sa vie, la conscience tranquille, ils prient sa majesté de vouloir bien, dans sa grâce, atténuer la peine.

Les colonels opinent aussi pour la mort, mais prient sa majesté de vouloir bien réfléchir, dans sa grâce et miséricorde, que cette entreprise, si bien méditée, n'a pourtant sorti aucun effet; qu'il y a, dans tout cela, beaucoup de jeunesse et que l'accusé témoigne un très grand et cordial repentir. Ils prient donc sa majesté de bien vouloir commuer la peine de mort en celle de l'arrêt de forteresse à perpétuité. — Les généraux, après avoir, par deux fois, rappelé que Katte, à son témoignage et à celui du prince royal, a entravé par des difficultés la fuite projetée, concluent, après avoir mûrement réfléchi et pesé les choses, que Katte a mérité la peine de l'arrêt de forteresse à perpétuité.

En ce qui concerne le prince, les capitaines déclarent, d'abord,

qu'alors même qu'ils seraient en état de le juger comme officier, ils ne pourraient regarder comme une vraie absence, — *Absentirung,* — un projet de fuite non réalisé : le prince leur paraît assez puni par la destitution de sa charge de colonel et par le rigoureux arrêt à Cüstrin. Puis, considérant que le chef principal d'accusation est la désobéissance à la volonté paternelle, ils se récusent. Comme ce sont choses qui se sont passées entre père et fils, comme le prince royal s'est humilié devant sa majesté et soumis en toute chose à sa volonté ; comme il ne demande rien que sa grâce et promet de faire tout ce que sa majesté exige et commande, ils ne peuvent, en leur qualité de vassaux et sujets, prononcer sur le fils et la famille de leur roi.

Les majors, après avoir chargé Katte, sans la complaisance et complicité duquel le dessein serait resté matière à discours, font pour le prince la distinction dont ils ont refusé le bénéfice à Katte, entre l'intention et l'acte; ils concluent aussi que l'affaire est entre père et fils; ils rappellent la soumission et les promesses du prince et se déclarent incompétens; c'est à la puissance paternelle et à l'autorité royale de punir; un jugement de justice usurperait sur cette puissance et autorité; aucun officier, vassal et sujet, n'a qualité pour juger sur le fils de son roi, et un tel jugement ne serait pas valable.

Les lieutenans-colonels énumèrent longuement les griefs contre le prince, mais l'en déchargent en partie sur les très méchans hommes qui l'ont conseillé; ils rappellent son repentir, ses promesses, la rigueur de son arrêt, et, attendu qu'ils ne trouvent ni lois, ni édits, ni coutumes applicables à la circonstance, déclarent ne pouvoir faire autre chose, sur leur serment, devoir et conscience, que de remettre le prince à la très haute et paternelle grâce de sa majesté.

Les colonels, après avoir protesté qu'ils ont pesé une chose si délicate, conformément au solennel serment qu'ils ont prêté à sa majesté et à toute sa maison, se croient obligés, en leur science et conscience, comme fidèles et dévoués vassaux, comme juges responsables non-seulement devant le monde, mais devant le sévère tribunal de Dieu, à représenter en toute obéissance, soumission et humilité, qu'ils se sentent beaucoup trop faibles et petits pour juger sur la personne de l'altesse royale du prince royal. Ils considèrent que la retraite, — *Retirade*, — projetée est une affaire d'État et de famille, entre un grand roi et son fils; que c'est un acte relevant de la puissance paternelle, où aucun conseil de guerre ou juge laïque ne doit avoir l'audace de s'immiscer. Ils terminent sur le repentir, la soumission, les promesses du prince, qui s'est jeté

aux pieds de sa majesté, son grand et juste roi, qui est aussi le plus gracieux et le plus hautement doux des rois.

Les généraux, après mûr examen des actes, ont trouvé, non-seulement d'eux-mêmes, mais par les aveux et soumission de son altesse, que le prince a offensé sa majesté ; mais ils y voient aussi qu'il implore en toute humilité la grâce du roi son père. En leur qualité d'officiers et de fidèles et obéissans vassaux, en vertu de leur devoir inné, du serment qu'ils ont prêté au roi et à toute sa maison royale et qu'ils tiendront jusque dans la mort, ils concluent, dans leur petit entendement et après consciencieux examen, qu'un officier et vassal manquerait à l'obligation de ses devoirs, s'il se croyait autorisé à prononcer en pareille affaire une sentence légale.

Restait le *votum* du président. En rapprochant les *vota*, le général trouva, en ce qui concernait Keith, l'unanimité pour la peine de mort ; en ce qui concernait le prince, l'unanimité pour l'incompétence du conseil ; en ce qui concernait Ingersleben, une voix pour l'arrêt de deux mois en sus de la peine déjà subie ; une, pour l'arrêt de six mois avec déduction du temps de prison préventive ; deux, pour l'arrêt de six mois pleins ; une, pour l'arrêt de trois mois ; en ce qui concernait Spaen, l'unanimité pour la cassation ; trois voix pour l'arrêt de deux ans ; une, pour l'arrêt de six ans ; une, pour l'arrêt indéfini ; une pour l'arrêt de trois ans ; en ce qui concernait Katte, deux voix pour l'arrêt perpétuel ; trois, pour la mort.

Le général-président conclut à la peine de mort pour Keith et à l'incompétence en ce qui concernait le prince ; pour Ingersleben, il joignit sa voix à celle qui proposait l'arrêt de six mois, avec déduction de la peine subie ; pour Spaen, il vota la cassation et l'arrêt de trois ans.

La vie de Katte était dans ses mains : il la sauvait, s'il votait pour l'arrêt à perpétuité. Cette partie de son *votum* est aussi étendue que les autres articles réunis. Il y expose que, si Katte a donné de mauvais conseils au prince et lui a promis à plusieurs reprises son aide pour la fuite, il n'en est pas venu à l'effet ; qu'il n'y a eu ni lieu ni jour fixé, et qu'ainsi a manqué la condition d'une exécution du projet certaine et infaillible. Attendu qu'en son bon sens il ne peut s'empêcher de penser que, même pour les plus grands crimes, il y a une différence entre la perpétration et la préparation, selon sa science et conscience, et le solennel serment de juge qu'il a prêté, il ne peut se résoudre à conclure à la peine de mort et se rallie à celle de la prison perpétuelle.

En conséquence fut rendu le jugement par lequel le conseil de

guerre remettait le prince royal à la très haute et paternelle grâce de sa majesté ; condamnait Katte à l'éternel arrêt de forteresse ; Keith à l'exécution en effigie, après les citations coutumières ; Spaen à la cassation de sa charge et à trois ans de forteresse ; Ingersleben à six mois de forteresse, avec déduction de l'arrêt déjà subi.

Ce jugement a été rendu par de braves gens, et qui étaient habiles. Sur eux pesait la terreur répandue dans la cour et dans l'armée, l'obscure volonté du roi, le sentiment qu'en jugeant le fils et ses complices, ils jugeaient aussi le père, c'est-à-dire leur maître, et cela devant le royaume, devant l'Allemagne, devant l'Europe. Absoudre le fils, c'était condamner le père ; mais condamner le fils, quelle injustice ! Il est trop clair que le prince a eu des raisons de fuir. L'accusé que les juges avaient devant eux, ce n'était pas un colonel Frédéric coupable d'une tentative de désertion, c'était un fils battu, outragé, déshonoré par son père. Ce fils est un prince, un prince royal, le *Kronprinz* de Prusse. Distinguer entre les deux qualités de *Kronprinz* et de colonel était impossible. La première, qui contenait la seconde, dominait et dépassait le conseil de guerre.

De nos jours, dans les monarchies limitées et discutées, la personne des princes demeure privilégiée ; même dans notre république, les héritiers des droits à une couronne brisée, dont les diamants ont été criés aux enchères, sont mis hors du droit commun, et soumis, comme êtres exceptionnels, à des lois d'exception. Il y a, pour eux, quand ils tombent sous le coup de ces lois, un régime particulier de prison, et un logis dans une tour du vieux palais de saint Louis. Comment des Prussiens, il y a un siècle et demi, sujets d'une royauté naissante, qui était la raison d'être de la patrie, ou plutôt toute la patrie, ne se seraient-ils pas sentis trop petits, trop « faibles, » trop « impuissans, » comme disent les juges de Köpenick, pour juger l'héritier de la couronne? Il fallait donc que le conseil renvoyât le fils à son père : ce qu'il a fait, mais avec toute sorte de précautions.

Les juges ont pesé leurs mots, un à un. Ils accordent, sans chicaner un détail, le grief de préméditation de la fuite avec actes préparatoires, mais ils cherchent et trouvent, pour désigner l'acte incriminé, des mots qui le diminuent, l'atténuent, le font évanouir : *Retirade, Echapade, Absentirung*. Ils relèvent entre tous le grief de désobéissance au père et roi, pour le renvoyer au père et roi, comme au seul juge compétent. De ce jugement même, ils préjugent adroitement, délicatement, forçant la grâce par l'étalage de la soumission et du repentir du coupable. Dans le libellé du jugement, ils rendent au prince ses honneurs, le titre d'altesse,

que le roi a biffé, la qualité de *Kronprinz*, dont il l'a dépouillé. Ils font entendre au roi que leur devoir inné de fidélité s'adresse non-seulement à sa personne, mais à toute sa maison. Ils s'excusent, en sous-entendus, de ne point faire ce qu'ils supposent sa volonté, sur leur dévoûment même, leur respect profond, leur religieuse fidélité, et ils se retirent, après un salut d'officiers au roi chef de guerre, après un agenouillement de vassaux devant le ro suzerain.

Quant au principal complice, Katte, tout le monde, à l'avance, le croyait perdu. Il ne pourra, écrivait le ministre de France, « se dispenser de perdre la tête. » Sans nul doute, cette opinion a pesé sur les juges, et peut-être ont-ils voulu, sans se l'avouer, faire en quelque point la volonté du roi. D'ailleurs, Katte était très coupable. Il est bien, lui, un officier qui a voulu déserter. Par obéissance au maître futur, il s'est mis en révolte contre le maître présent. Il est certain qu'il a « fortifié » le prince dans son dessein, qu'un refus de concours eût fait abandonner; certain, que son ambition trouvait son compte dans son dévoûment chevaleresque au prince. En stricte justice, il est passible de la peine de mort; mais la stricte justice, quelle injustice! Les circonstances atténuantes abondent au procès : celle-ci d'abord, que le prince, le principal accusé après tout, est renvoyé indemne; cette autre, que l'exécution n'a pas suivi l'intention, enfin le « beaucoup de jeunesse » qu'il y avait dans tout cela.

Le lieutenant-général Schulenbourg, qui est honnête homme, très religieux, et qui, à soixante-dix ans, ne redoute plus rien des hommes et n'espère plus rien d'eux, a mis dans l'urne le suffrage de Minerve. Grâce à lui, les juges de Köpenick ont bien jugé.

IV.

Au reçu du jugement, le roi écrivit ce billet, où il y a deux mots illisibles :

Votum Regiis (sic).

« Ils doivent juger selon le droit, et non pas épousseter avec un plumeau, et comme Katte a bien,.. le conseil de guerre devra se réunir de nouveau, et... juger autrement... »

Quelques jours après, il commentait cet ordre en accusant les juges d'intentions viles : « Je croyais avoir choisi des gens d'honneur, qui n'oublieraient pas leur devoir, qui n'adoreraient pas le soleil levant, et ne consulteraient que leur conscience et l'honneur de leur roi. » Il appelait le jugement « une infidélité commise envers lui, » et dont la cause était que ces gens-là « regardaient déjà vers l'avenir. » Ces gens-là, il les connaissait mieux à présent, et

il se promettait de ne pas manquer l'occasion « d'anéantir ceux qui tenaient pour ses enfans contre lui. » Enfin il se sentait condamné par cette indulgence : « Ils ont voulu faire passer le projet du prince et de ses courtisans pour un jeu d'enfant qui ne méritait pas une telle punition. »

Le billet du roi fut envoyé au général président, qui écrivit au dos : « 5. livre Moïse, chap. XVII ; v. 8 à 12. — 2. livre de Samuel, chap. XVIII, v. 10 à 12 ; — 2. livre *Chron.*, XIX, v. 5, 6, 7. »

Or l'Écriture dit, au passage cité du livre de Samuel :

« 10. Et un homme ayant vu cela, le rapporta à Joab et lui dit : Voici, j'ai vu Absalon pendu à un chêne. 11. Et Joab répondit à celui qui lui disait ces nouvelles : Quoi! tu l'as vu? Et pourquoi ne l'as-tu pas tué en le jetant par terre? Et c'eût été à moi de te donner dix pièces d'argent et un baudrier. 12. Mais cet homme-là dit à Joab : Quand je compterais dans ma main mille pièces d'argent, je ne mettrais pas ma main sur le fils du roi, car nous avons entendu que le roi t'a fait ce commandement, et à Abiscaï et à Itiaï, en disant : Prenez garde chacun au jeune homme Absalon. »

L'Écriture dit, au passage cité des *Chroniques :*

« 5. Et il établit des juges dans le pays, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville. 6. Et il dit aux juges : Regardez à ce que vous ferez, car vous n'exercez pas la justice de la part d'un homme, mais vous l'exercez de la part de l'Éternel, lequel est au milieu de vous en jugement. 7. Maintenant donc, que la crainte de l'Éternel soit sur vous ; prenez garde à faire votre devoir, car il n'y a pas d'iniquité dans l'Éternel notre Dieu, ni d'acception de personne, ni de réception de présens. »

A l'endroit cité du *Deutéronome*, l'Écriture dit :

« 8. Pendant six jours tu mangeras du pain sans levain, et, au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre. 9. Tu te compteras sept semaines : tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson. Puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, en présentant l'offrande volontaire de ta main, que tu donneras selon que l'Éternel ton Dieu t'aura béni. 10. Et tu te réjouiras en la présence de ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante et le lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom. »

Ainsi l'Écriture défendait, au livre de Samuel, de « porter la main sur le fils du roi ; » elle ordonnait, dans les *Chroniques*, de ne pas juger « de la part d'un homme. » Elle voulait que celui qui avait mis la faucille dans la moisson, en enfermant son fils

dans le cachot de Cüstrin sept semaines auparavant, célébrât la fête des semaines en l'honneur de l'Éternel et se réjouît, en la présence de Dieu, avec son fils et sa fille. Les juges, qui avaient pensé ainsi leur jugement en Dieu et en l'Écriture, ne pouvaient le modifier sur un billet du roi. Le conseil de guerre se réunit une seconde fois, le 31 octobre, et se rallia au suffrage qu'exprima son président en ces termes : « Après avoir encore une fois mûrement pesé et bien réfléchi si la sentence prononcée peut demeurer entière, je me trouve convaincu, dans ma conscience, que ce que j'ai voté selon ma meilleure science et conscience, et selon le solennel jugement de juge que j'ai prêté, doit demeurer. Le changer serait contre ma conscience, et n'est pas en mon pouvoir. »

Alors, le roi jugea à son tour. Il se déclara satisfait du jugement en ce qui concernait les lieutenans Spaen et Ingersleben ; il pardonna même tout à fait au dernier, en considération du long arrêt qu'il avait subi. « En ce qui concerne le lieutenant Katte et son crime, et la sentence portée par le conseil de guerre, Sa Majesté, il est vrai, n'est pas habituée à aggraver les arrêts des conseils de guerre ; bien plutôt les adoucit-elle d'ordinaire ; mais ce Katte n'est pas seulement un officier au service dans mon armée, il est des gendarmes de la garde. Et si, dans toute l'armée, tous mes officiers doivent m'être fidèles, à plus forte raison doit-il en être ainsi des officiers de régimens comme ceux-là, qui ont ce privilège d'être attachés immédiatement à la très haute personne de Sa Majesté Royale et à sa royale maison... Comme donc ce Katte a comploté une désertion avec le soleil de demain et qu'il a intrigué avec des ministres et envoyés étrangers,.. Sa Majesté ne sait pas quelles mauvaises raisons ont empêché le conseil de guerre de le condamner à mort. De cette façon, Sa Majesté ne pourra plus se fier à aucun officier ni serviteur qui sont aujourd'hui en serment et devoir ; car les choses qui sont arrivées une fois dans le monde peuvent arriver souvent encore, et ceux qui feraient la même chose, prenant prétexte de ce qui s'est passé pour Katte, qui se serait tiré d'affaire si facilement et si bien, croiraient qu'il en adviendrait de même pour eux. Sa Royale Majesté, qui est allée aussi à l'école pendant sa jeunesse, y a appris le dicton latin : *Fiat justitia et pereat mundus !* Elle veut donc, de par le droit, que Katte, quoiqu'il ait mérité, conformément aux lois, à cause du crime commis de lèse-majesté, d'être tenaillé avec des pinces ardentes et pendu, soit porté de vie à trépas, en considération de sa famille, par l'épée. En annonçant la sentence à Katte, le conseil lui dira que cela fait de la peine à Sa Majesté, mais qu'il vaut mieux qu'il meure et que la justice ne s'en aille pas du monde ! »

Ordre terrible, puisqu'il a donné la mort, terrible par ce ton

si sérieux, si familier et si solennel. Mais ce juge aussi doit être jugé à son tour. En droit, il a raison, mais ne devait-il pas rentrer en lui-même, s'avouer qu'il avait été coupable envers le prince, et considérer que celui-ci avait été l'instigateur du crime de Katte? En équité, devant Dieu, il devait une réparation de ses torts envers son fils, et des torts de son fils envers Katte, et cette réparation, c'eût été la clémence; mais, justement, ce qui était la vraie circonstance atténuante en faveur de Katte, à savoir que l'initiative venait du prince, aggravait le crime aux yeux du roi.

Ce n'est plus le juge impartial qui parle de complot tramé avec le soleil de demain, c'est Frédéric-Guillaume, avec ses passions, son inquiétude et sa jalousie. Il se représente ce qui se passera au lever de ce soleil : les portes de la forteresse s'ouvriront pour Katte, et le roi Frédéric, deuxième du nom, et Katte, son favori, se moqueront de lui quand il sera couché dans la tombe. En attendant, le monde croira que « ce projet du prince et de ses courtisans n'était qu'un jeu d'enfant. » Si le procès se termine sur le jugement du conseil de guerre, c'est le roi qui l'a perdu. Les raisons de discipline publique et d'honneur militaire qu'il donne dans ses considérans sont graves et justes ; il les dit sincèrement, mais il se trompe s'il croit qu'il n'en a pas d'autres, plus secrètes, de celles qui agitent les bas-fonds des consciences et les déterminent. Il voulait à la fois se venger et se justifier : pour cela il fallait, non pas le plumeau, mais le glaive. Il avait encore une autre intention terrible, que nous allons découvrir.

V.

Le 2 novembre, Katte fut amené devant le conseil de guerre. Tenu au secret rigoureux, surveillé comme une proie, il avait hésité, pendant ces longues semaines, entre la crainte et l'espoir.

Lorsque les juges lui lurent leur jugement et celui du roi, il fit bonne contenance : — « Je me résigne, dit-il, à la volonté de la Providence et du roi. Je n'ai commis aucune mauvaise action, et, si je meurs, c'est pour une bonne cause! » — Il essaya pourtant de défendre sa vie. Il écrivit à son grand-père, le feld-maréchal d'Alvensleben, pour le prier d'intercéder auprès du roi. Du crédit de son père, il n'espérait plus rien. Le général Katte, en effet, avait adressé au roi, après l'arrestation de son fils, une lettre suppliante, mais n'avait obtenu d'autre réponse que celle-ci : — « Son fils est une canaille; le mien aussi; nous n'y pouvons rien ni l'un ni l'autre. » — Le vieux feld-maréchal serait peut-être plus heureux. Katte le pria de faire parvenir au roi une supplique toute brûlante de la passion de vivre : — « L'erreur de ma jeunesse, ma faiblesse,

mon étourderie, mon esprit qui ne songeait pas à mal, mon cœur rempli d'amour et de pitié, la vaine illusion de ma jeunesse qui ne cachait pas de mauvais desseins, demandent en toute humilité grâce, miséricorde, compassion, pitié, clémence. » — Il se recommandait de Dieu, roi et maître des maîtres, qui fait passer la miséricorde avant le droit et ramène par sa bonté l'égaré dans le droit chemin. Il citait les exemples d'illustres repentis : — « Saül, disait-il, n'a pas tant désobéi, David n'a pas eu tant soif du mal qu'ils ont eu ensuite de sincérité dans leur conversion. »

La lettre est touchante, même dans son style maniéré :

« On épargne un arbre desséché quand il reste l'espoir de le voir reprendre. Pourquoi mon arbre, qui montre déjà de nouveaux bourgeons de nouvelle soumission et fidélité, ne trouverait-il pas grâce devant Votre Majesté? Pourquoi doit-il tomber encore dans sa fleur? »

En transmettant au roi cet appel désespéré, Alvensleben y joignit ses supplications. Il espérait que son très gracieux seigneur « écouterait les prières et les larmes d'un très vieil homme. » Toutes les peines, il les acceptait pour son petit-fils. Il demandait seulement « la vie de l'infortuné pour qu'il pût bien connaître sa faute, s'en repentir au fond du cœur et ainsi sauver son âme. » — « Le Dieu tout-puissant rendra avec abondance, disait-il, à Votre Royale Majesté ce qu'elle aura, dans sa grâce très haute, accordé à un vieillard consterné. » Il rappelait le sacrifice de sa vie si souvent offert à l'empire, la fidélité avec laquelle il avait servi sa royale majesté et les périls que le père de l'infortuné avait courus si souvent au service de ladite majesté et de sa maison royale : — « Je garde en toute soumission la confiance que Votre Royale Majesté, puisque cette poignée de sang ne peut plus la servir, daignera nous la rendre sur notre prière et nos larmes, et ne voudra pas que je porte ma tête grise dans la tombe avec un pareil chagrin. »

Le roi répondit qu'il était peiné dans son cœur du malheur qui frappait le lieutenant Katte, puisque celui-ci tenait de si près au feld-maréchal. Mais il rappelait les considérans de la condamnation prononcée par lui : — « Je ne suis pas en état de pardonner, » concluait-il. — Il défendait toute intercession nouvelle : — « De cette affaire personne ne peut se mêler, si je ne lui en ai donné l'ordre. » — Toute la grâce qu'il pouvait faire, il l'avait faite déjà : — « Cet homme aurait bien mérité d'être déchiré par les tenailles rougies. Cependant, en considération de M. le général feld-maréchal et de M. le lieutenant-général Katte, j'ai adouci la peine en ordonnant que, pour l'exemple et l'avertissement des autres, il ait la tête coupée. Je suis votre bien affectionné roi. »

Le 3 novembre, Frédéric-Guillaume informait le général Lepell

que Katte allait être mené à Cüstrin pour y être justicié. L'exécution serait faite sous les fenêtres du prince. — « S'il ne se trouve pas là une place suffisante, vous en choisirez une autre de façon que le prince puisse bien voir. » — Le même jour, le major Schack, du régiment des gendarmes, se présentait avec une escorte de trente gendarmes devant la prison; il entrait dans la chambre de Katte : — « J'ai l'ordre de Sa Majesté, lui dit-il, d'être présent à votre exécution. Deux fois, j'ai voulu refuser, mais il me faut obéir. Dieu sait ce qu'il m'en coûte! Fasse le ciel que le cœur du roi change et qu'au dernier moment j'aie la joie de vous annoncer votre grâce! » — « Vous êtes trop bon, répondit Katte. Je suis content de mon sort. Je meurs pour un seigneur que j'aime, et j'ai la consolation de lui donner par ma mort la plus grande preuve de dévoûment. »

Dans la voiture qui l'emporta, prirent place le commandant Schack, un sous-officier et le révérend Müller, aumônier du régiment des gendarmes. Dès que le cortège fut sorti de la ville, le pasteur entonna des cantiques, parmi lesquels celui-ci : — « Loin de mon cœur les pensées! » — Arrivé à l'endroit où l'on devait passer la nuit, Katte exprima le désir d'écrire à son père; on le laissa seul, mais lorsque le major rentra, il le trouva allant et venant : — « C'est trop difficile, dit-il. Je suis si troublé que je ne trouve pas le commencement. » — Il écrivit pourtant et une belle lettre sincère.

Il allait enfin au fond de lui-même. Il rappelait la peine que son père s'était donnée pour son éducation, dans l'espoir que sa vieillesse serait consolée par les succès de son fils. Lui-même, il avait cru s'élever dans le monde. — « Comme je croyais à mon bonheur, à ma fortune; comme j'étais rempli de la certitude de ma grandeur! Vain espoir! quel néant que les pensées des hommes! Comme elle finit tristement, la scène de ma vie! Comme mon état présent est différent de celui que je portais dans mon esprit! Je dois, au lieu du chemin de l'honneur et de la gloire, prendre celui de la honte et de la mort infâme! » — Mais ce chemin, c'était Dieu qui l'avait choisi pour lui : les chemins de Dieu ne sont pas ceux de la foule et les chemins des hommes ne sont pas ceux de Dieu! « La maudite ambition qui se glisse dans le cœur dès l'enfance » l'aurait perdu en l'éloignant de Dieu à tout jamais. — « Comprenez bien, mon père, et croyez bien que c'est Dieu qui dispose de moi, Dieu sans la volonté duquel rien n'arrive, pas même la chute d'un moineau sur la terre!.. Plus le genre de mort est amer et rude, plus agréable et plus douce, l'espérance du salut! Qu'est-ce que la honte et le déshonneur de cette mort en comparaison de la splendeur future? Consolez-vous, mon père! Dieu vous a donné d'autres fils auxquels il accordera peut-être

plus de bonheur sur cette terre et qui vous donneront, mon père, la joie que vous avez espérée vainement de moi, ce que je vous souhaite du fond de mon âme! Je vous remercie avec un filial respect du fidèle amour paternel que vous m'avez témoigné depuis mon enfance jusqu'à ce jour. Que Dieu le tout-puissant vous rende au centuple cet amour que vous m'avez donné! Qu'il vous garde jusque dans une longue vieillesse! Qu'il vous nourrisse en bonheur, qu'il vous abreuve de la grâce de son esprit! »

Il ajouta quelques mots pour la femme de son père, qu'il avait aimée comme si elle était sa mère, et pour ses frères et ses sœurs, s'excusant de ne point leur exprimer tout son cœur : « Je suis aux portes de la mort! Je dois penser à y entrer avec une âme purifiée et sanctifiée. Je n'ai pas de temps à perdre! » Il voulait pourtant recopier sa lettre, qu'il avait écrite sur une feuille volante, mais le pasteur lui dit que son temps était trop précieux. Il soupa et reprit avec le pasteur l'entretien spirituel. Sa piété s'y exaltant, il se faisait croire qu'il allait à l'échafaud avec joie et que, s'il lui était permis de choisir entre la vie et la mort, il prendrait la mort, car jamais il ne se retrouverait aussi bien préparé qu'il l'était alors. A dix heures, il se mit au lit et dormit d'un ferme sommeil.

Le lendemain, pendant la route, il se défendit d'avoir jamais été un athée. A la vérité, il avait quelquefois soutenu la thèse de l'athéisme, mais pour faire briller son esprit, parce qu'il avait remarqué que, dans les vives causeries de société, cela paraissait charmant. On logea encore en route, car ce voyage vers la mort, qui aurait pu s'achever en un jour, se faisait, par ordre, avec une lenteur désespérante. Le soir, Katte fut tranquille, et but avec plaisir son café, qui était sa nourriture favorite.

Le 5 novembre, vers midi, on était en vue de Cüstrin. Comme l'escorte arrivait au pont de l'Oder, la pluie, qui n'avait pas cessé de tomber, s'arrêta; un rayon de soleil parut : « Voilà un bon signe, dit-il; ici commence à luire pour moi le soleil de la grâce. » Voulait-il parler seulement de la grâce divine? Mais déjà le colonel Reichmann est là, pour recevoir livraison du prisonnier, à la porte de la forteresse. Il le prend par la main et le mène dans une chambre, au-dessus de la porte d'entrée; deux lits y avaient été préparés, l'un pour Katte, l'autre pour le pasteur. Schack apprit alors du colonel que l'exécution était pour le lendemain à sept heures. Aussitôt, il se rendit auprès de Katte, et lui dit avec un tremblement de cœur : « Votre fin est plus proche peut-être que vous ne le croyez. » Sans trembler, Katte répliqua : « Quand? » Et, sur la réponse du major : « Tant mieux; plus vite ce sera, plus je serai content. »

Des âmes charitables s'employèrent à rendre plus douce cette

dernière journée. Le général Lepell envoya un repas avec de la bière et du vin. Le président de la chambre des domaines, Münchow, en envoya un second, avec du vin de Hongrie. Katte fit honneur aux deux repas. Le révérend Müller manda auprès de lui son collègue, l'aumônier de la garnison de Cüstrin, dont il réclama l'assistance. L'entretien pieux recommença. La nuit était venue; à huit heures, Schack et d'autres officiers entrèrent dans la chambre, et ils prièrent et chantèrent avec les pasteurs et avec Katte. Une heure après, sur l'invitation des deux prêtres, qui voulaient rester seuls avec le condamné, ils se retirèrent.

C'est peut-être dans cette dernière soirée que Katte écrivit quelques lignes pour le prince. Il lui disait qu'il sortirait du monde sans rejeter sur lui la cause de sa mort; que Dieu l'avait mené par un rude chemin, pour le réveiller et l'exciter au vrai repentir; que la vraie cause de son malheur était son ambition et le mépris de Dieu. Il priait le prince de ne point concevoir de colère contre le roi, puisque sa mort était un acte de la seule justice de Dieu; de se soumettre à la majesté royale de son père, qui était son seigneur et roi. Il l'adjurait, par les blessures du Christ, d'être obéissant envers cette majesté, et de se souvenir des promesses divines du quatrième commandement. Il espérait que son malheur apprendrait au prince le néant des desseins que Dieu n'a pas consentis, car le prince voulait combler Katte de bienfaits et de grandeur, et voilà où avaient mené ces beaux projets! Que le prince rentre donc en lui-même et donne son cœur à Dieu.

Parmi ces conseils et ces exhortations à la piété envers le roi et envers Dieu, Katte glissait sa justification personnelle: il prenait le prince à témoin qu'il l'avait une fois adjuré de se soumettre à la majesté de son père, en lui citant l'exemple d'Absalon, et qu'il lui avait fait de vives représentations dans le camp de Saxe, et lors de la visite nocturne à Potsdam. Pourquoi ces lignes pour sa défense, qui sous-entendent des reproches à l'adresse du prince? Il me semble que, sans se l'avouer, le malheureux avait gardé quelque espoir. Un contre-ordre arriverait peut-être. Peut-être ce testament passerait-il sous les yeux du roi, et le roi serait-il touché, en rencontrant, dans ces effusions de piété, cette protestation discrète.

Les heures passaient. A onze heures, Schack, qui ne pouvait dormir, rentra dans la chambre. Plus troublé que Katte, il avait besoin de se réconforter à son courage. Jusqu'à une heure, il pria et chanta avec lui. Il crut voir alors à la couleur du visage du prisonnier que la chair et le sang livraient bataille à la volonté. Sur la prière du pasteur, Katte consentit à se mettre au lit vers trois heures, s'endormit et fut réveillé deux heures après, en entendant relever les sentinelles.

A la même heure, le colonel Reichmann et un capitaine entraient dans la chambre du prince et l'éveillaient. Frédéric ignorait le jugement du conseil, la sentence du roi, et que son ami eût passé la nuit si près de lui. Nous ne savons pas bien comment il a vécu dans sa prison. On disait à Berlin qu'il était tombé malade, qu'il « menaçait ruine, » et que les desseins de Grumbkow et de Seckendorf, consentis par le roi, allaient s'accomplir. Grumbkow prétendait, au contraire, que le prince était très gai et bien portant; que, s'il restait au lit, c'était pour éviter la peine de se déshabiller; qu'il était toujours aussi impertinent : quand on lui a dit que sa dépense était réduite à 8 groschen, il a répondu qu'affamé pour affamé, il aimait autant l'être à Cüstrin qu'à Potsdam. Il est probable qu'entre ces témoignages contradictoires, celui de Grumbkow est le vrai. Frédéric ne se croyait pas menacé de mort et il ne pouvait, à son habitude, se retenir des plaisanteries dangereuses. Il souffrait surtout de l'ennui, mais des amis, malgré la défense du roi, lui firent passer des livres, et Frédéric trouvait délicieux les livres, même lus dans un cachot, à la lueur d'une chandelle. Il avait aussi une plume et de l'encre à sa disposition et le moyen de communiquer avec le dehors, car il adressait à sa sœur, le 1er novembre, la lettre suivante :

« Ma chère sœur,

« L'on va m'hérétiser après le conseil de guerre qui va se tenir à présent; car il n'en faut pas davantage pour passer pour hérétique que de n'être pas conforme en toute chose au sentiment du maître. Vous pouvez donc juger sans peine de la jolie façon dont on m'accommodera. Pour moi, je ne m'embarrasse guère des anathèmes qui seront prononcés contre moi, pourvu que je sache que mon aimable sœur s'inscrit en faux là contre. Quel plaisir pour moi que ni verrous ni grilles ne m'empêchent de vous témoigner ma parfaite amitié ! Oui, ma chère sœur, il se trouve encore d'honnêtes gens dans ce siècle quasi corrompu, qui me prêtent les moyens nécessaires pour vous témoigner mes soumissions. Oui, ma chère sœur, pourvu que je sache que vous soyez heureuse, la prison me deviendra un séjour de félicité et de contentement. *Chi ha tempo ha vita !* Consolons-nous avec cela. Je souhaiterais du fond du cœur n'avoir pas besoin d'interprète pour vous parler, et que nous revissions ces heureux jours où votre *principe* et ma *principessa* se baiseront, ou, pour parler plus net, où j'aurai le plaisir de vous entretenir moi-même et que rien ne peut diminuer mon amitié pour vous. Adieu.

« Le Prisonnier. »

Chi ha tempo ha vita. C'était le secret de la patience de Frédéric. Il avait gardé en effet son impertinence, sa façon un peu précieuse de plaisanter, son sourire à la mode de France, mais d'une lèvre plus raide que la nôtre. Or ce furent des choses terriblement sérieuses que lui dirent, en l'éveillant, le colonel et le capitaine. « Seigneur Jésus, s'écria-t-il, prenez-moi plutôt ma vie ! » Pendant deux heures, il gémit, pleura, se tordit les mains. Il envoya vers Katte pour lui demander son pardon. Il implora un sursis de l'exécution : une estafette aurait vite fait de courir à Wüsterhausen, où était le roi, pour y porter, en échange de la grâce de Katte, sa renonciation à la couronne, son consentement à la prison perpétuelle pour lui-même, et même l'offre de sa vie, s'il la fallait à sa majesté. Mais les visages de ceux qui l'écoutaient disaient qu'il priait et pleurait en vain.

Cependant Katte avait reçu la communion. A Schack, revenu auprès de lui, il avait dit ses dernières volontés : il laissait ses vêtemens à l'ordonnance du major, qui l'avait assisté, pendant la dernière nuit, lui avait fait son café et s'apprêtait à le servir sur l'échafaud ; sa bible, à un caporal qui avait dévotement chanté avec lui le cantique : « Loin de mon cœur, les pensées ! » A sept heures, l'escorte des trente gendarmes était prête. « Il est temps ? demanda le condamné. — Oui. »

La porte s'ouvrit. Katte alla se placer au milieu des gendarmes, entre deux prêtres qui priaient. Il marchait librement, très calme, le chapeau sous le bras. Parti de la porte de la forteresse, qui fait face à la ville, il contourna le bâtiment pour se rendre dans une cour longue, comprise entre le corps de logis et le rempart baigné par l'Oder. Frédéric était enfermé dans une des chambres qui donnaient sur le fleuve. Par ordre du roi, les deux officiers l'avaient conduit à la fenêtre. Dès qu'il aperçut Katte, qui levait vers lui son regard, il lui envoya un baiser : « Mon cher Katte, cria-t-il, je vous demande mille pardons ! » Katte fit la révérence et répondit que le prince n'avait rien à se faire pardonner. Arrivé au cercle formé par des hommes de la garnison, il entendit sans émotion lecture de sa sentence. Il appela près de lui les officiers des gendarmes, et leur dit adieu ainsi qu'à toute l'assemblée. Il reçut dévotement la bénédiction des prêtres, ôta sa perruque qu'il tendit à l'ordonnance de Schack, et mit sur sa tête un bonnet blanc ; il se fit enlever son habit et ouvrit largement le col de sa chemise, tranquille toujours, comme un homme qui bravement « se prépare à une affaire sérieuse. » Alors il s'agenouilla, le visage tourné vers le prince, sur le tas de sable qui avait été préparé là. « Seigneur Jésus ! » dit-il. Mais l'ordonnance lui voulait bander les yeux ; il l'écarta

de la main, et reprit : « Seigneur Jésus! » Le coup d'épée interrompit sa prière.

Le prince royal s'était évanoui sous le dernier regard de la victime.

VI.

Du lieu de l'exécution, le pasteur Müller se rendit tout droit auprès de Frédéric, qui crut voir entrer la mort. Müller essaya de lui parler, mais le voyant si faible et dans l'épouvante, il le laissa. Frédéric se remit à la fenêtre, le regard appelé toujours vers le tas de sable, où le corps de Katte avait été laissé, recouvert d'un drap noir. A deux heures seulement, des bourgeois apportèrent un cercueil, où ils y déposèrent la dépouille, qu'ils conduisirent au cimetière des officiers. Le prince les regarda faire. Müller revint alors auprès de lui, et l'entretien dura jusqu'à cinq heures. A sept heures, il fut encore rappelé par Frédéric.

Le roi avait prescrit à Müller sa tâche dans une lettre qu'il lui avait fait tenir à Berlin, le 3 novembre :

« Je ne vous connais pas, mais j'ai entendu beaucoup de bien de vous, et que vous êtes un pieux et probe ministre et serviteur de la parole de Dieu. Comme vous allez à Cüstrin à l'occasion de l'exécution du lieutenant Katte, je vous commande de monter, après l'exécution, chez le prince royal, de raisonner avec lui, et de lui représenter que celui qui abandonne Dieu, Dieu l'abandonne ; et, si Dieu l'abandonne et lui retire sa bénédiction, l'homme ne fait plus rien de bien, il ne fait plus que le mal.

« Qu'il rentre en lui-même ; qu'il demande pardon à Dieu de tout cœur, pour le grave péché qu'il a commis, et pour avoir séduit des hommes, dont un a dû le payer par son corps et sa vie. Si vous trouvez le prince abattu, vous devez l'amener à tomber à genoux avec vous, et aussi les officiers qui sont avec lui, et à demander pardon à Dieu, avec des cœurs pleurant. Mais vous agirez de la bonne manière et avec prudence, car c'est une tête pleine de ruses, et vous prendrez bien garde si tout se passe avec un vrai repentir et un cœur brisé. Vous devez aussi lui représenter de la bonne manière dans quelle erreur il est plongé, en croyant qu'un tel est prédestiné de telle façon, cet autre de telle autre, de sorte que celui qui serait prédestiné au mal ne pourrait que faire le mal, pendant que celui qui serait prédestiné au bien ne ferait que le bien, et que rien ne pourrait être changé (1)...

(1) Frédéric-Guillaume avait horreur de cette doctrine. Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre dernier, *le Père du Grand Frédéric.*

« Comme donc j'espère que la circonstance présente et l'exécution, toute fraîche dans son esprit, lui aura touché et amolli le cœur, je vous fais une affaire de conscience de faire tout l'humainement possible, de bien représenter au prince royal tous les passages de l'Écriture sur *la grâce,* de le convaincre et de démontrer clairement vos paroles, et, comme c'est une tête ingénieuse, de répondre à chacune de ses objections clairement, mais pertinemment et à fond. Vous l'amènerez sur ce discours d'une bonne manière, sans qu'il s'en aperçoive. Si vous trouvez que le prince royal est content de votre conversation, et qu'il accueille vos bonnes doctrines, et que cela lui va au cœur, vous resterez à Cüstrin, et tous les jours vous monterez chez le prince et vous pénétrerez par votre parole jusque dans sa conscience, de façon qu'il rentre en lui-même et se convertisse de cœur à Dieu. Si vous ne trouvez pas d'accès, vous vous en irez et vous m'écrirez, et, si je vais à Berlin, vous viendrez me parler. Mais, si vous trouvez un cœur brisé, vous me devez l'écrire et rester là. »

Il faut rapprocher cette lettre de l'ordre donné, le même jour, au général Lepell au sujet de l'exécution de Katte. Lorsqu'il a écrit ces deux documens, le roi avait pris enfin son parti. Il ne pense plus à déshériter son fils : il lui rend le titre de prince royal, qu'il évitait auparavant de lui donner. Après tant d'hésitations, il a choisi le supplice qu'il infligera au rebelle : il a condamné Frédéric à l'émotion d'un spectacle terrible, composé lui-même tout le drame, et prévu jusqu'au dernier détail.

Dans l'ordre au général, il a réglé l'exécution, le lieu où elle s'accomplira, la tenue des gendarmes, qui seront à pied (pour ne pas cacher le condamné, qui doit être vu des fenêtres); le moment où sera lue la sentence; il a nommé le magistrat qui fera la lecture. « Aussitôt le jugement de mort lu, doit le pasteur dire une prière, et l'exécuteur couper la tête. » Il a dit comment le corps sera exposé, jusqu'à quelle heure, et dans quel cimetière le cercueil sera porté par des bourgeois « d'une tenue décente, *hübsche Bürger.* » Il a désigné les officiers qui se rendront auprès du prince avant l'exécution, pour « lui commander en mon nom de la regarder avec eux, » et qui, tout de suite après, iront chercher le pasteur des gendarmes : « Celui-ci doit, avec le prince, parler, raisonner et prier. »

Dans la lettre au pasteur, le roi lui donne la matière de ses paroles et de ses raisonnemens, et jusqu'au ton des prières. Sur la terreur de l'exécution encore « toute fraîche, » il veut que l'on verse la parole de Dieu et l'exhortation au repentir. Si son fils est capable d'être touché, il le sera sans doute à ce moment-là. Aux raisons qui ont décidé le roi à condamner le malheureux Katte, il

faut ajouter l'espoir de remuer jusqu'au fond l'âme de Frédéric. Le roi s'est représenté le coup de théâtre du prêtre entrant dans la cellule, avant que le bourreau eût achevé d'essuyer son épée.

Müller obéit de point en point aux ordres du roi. Dans ce premier jour d'entrevue, il remit à Frédéric le testament de Katte, pour aviver encore son émotion, pour « briser » et faire « pleurer » son cœur. Le prince, au milieu des larmes et des sanglots, reconnut que tout ce qu'avait écrit son malheureux ami était vrai. Il protesta hautement que, quant à lui, depuis le commencement, il avait eu un vrai repentir au cœur. Il ajouta, faisant allusion à ses demandes répétées de grâce et de pardon, que le roi n'avait pas dû les connaître, puisqu'il avait fait faire cette exécution sous les yeux d'un fils, qui s'était repenti de son péché et s'était soumis, comme il se soumettait encore, à toute sa volonté.

La nuit fut mauvaise pour le prisonnier. Il n'avait pas mangé de toute la journée, et il était très faible. Les trois personnes, qui se relevèrent auprès de son lit, l'entendirent délirer. En s'éveillant, il dit : « Le roi s'imagine qu'il m'a pris Katte; mais je le vois toujours devant mes yeux. » Il reçut le médecin, auquel il déclara qu'il était bien portant; il lui demanda pourtant de lui prescrire une poudre qu'il avait coutume de prendre; déjà il se réconciliait avec la vie. Au pasteur, il témoigna un repentir plus vif encore que la veille. Son péché, dit-il, lui apparaissait encore plus grand. Il regrettait l'effronterie qu'il avait montrée au cours de son interrogatoire devant la commission. Si seulement, dès le début, un homme lui avait parlé avec sensibilité, sans dures menaces, son esprit ne serait pas allé aux extrémités qu'il regrette à présent! Il remerciait Dieu et son père de l'humiliation qu'ils lui avaient infligée, et se soumettait à la volonté royale et paternelle de sa majesté.

Frédéric, à qui Müller avait dû, dès la veille, reprocher son hérésie, mit de lui-même le discours sur la grâce et la fatalité. Il exposa sa doctrine et provoqua son interlocuteur à la contredire. Müller cite ce passage de saint Pierre : « Le Seigneur Jésus a racheté ceux qui étaient effectivement damnés. » Le prince se montre surpris : il n'avait jamais vu, dit-il, ce passage de l'Écriture, qui lui paraissait prouver, en effet, que l'intention de Dieu est de sauver même les plus méchans des hommes. Müller invoque en outre des témoignages de saint Paul, non moins concluans. Le prince essaie de se défendre par des comparaisons : « L'arrangement des rouages d'une montre ne détermine-t-il pas le mouvement des roues? » — « Sans doute, répond le pasteur, mais ces roues n'ont pas une volonté pour résister. » — « La force du feu contre le bois n'est-elle pas nécessairement d'une seule sorte et d'un effet unique? » — « Oui; mais, si l'on trempe auparavant dans

l'eau une partie du bois, la force du feu ne sera plus unique. » Müller prend ensuite l'offensive : « Deux hommes sont tombés dans le fossé du château : à chacun, on jette une corde. On les avertit qu'ils n'ont qu'à la prendre, et que, par ce moyen, ils seront sauvés. Il y en a un qui ne veut pas prendre la corde; s'il n'est pas sauvé, c'est par sa faute. »

Pendant que le pasteur et lui discutaient en propos puérils la primordiale et obscure question de notre liberté, le prince ménageait habilement sa retraite. Il savait que le roi ne lui pardonnerait pas son entêtement dans l'hérésie. Il n'était pas encore rassuré sur son sort. De temps en temps, il se mettait à la fenêtre et regardait le tas de sable, qu'on avait laissé, et qu'il pria le gouverneur de faire enlever. A la fin, il confessa son erreur. « Il n'y a donc point de fatalité, dit-il, et seul je suis cause de la mort de Katte et de mon malheur. » Müller l'assura qu'il était sur le vrai chemin, et qu'il n'avait plus qu'à se laisser conduire par Dieu au vrai repentir. Alors le prince : « De tout mon cœur, si seulement il y a encore grâce pour moi, et si je n'ai de compte à rendre qu'à Dieu seul ! » Le pasteur continuait à ne parler que de Dieu : « Dieu vous a fait sentir sa colère pour vous forcer à crier vers sa grâce! » Mais Frédéric savait fort bien qu'avec Dieu il s'arrangerait toujours : « Je le crois aussi, reprit-il, mais je crains de ne pas rentrer en grâce, de ma vie, auprès du roi. »

C'est du roi qu'il voulait obtenir le pardon de ses péchés. Chaque fois que Müller parlait grâce de Dieu, Frédéric répondait grâce du roi. Il craignait que le pasteur ne lui cachât un horrible secret; il hésitait à lui poser la question précise, qui lui montait aux lèvres. Il tournait tout autour et cherchait à faire comprendre au prêtre son anxiété. A la fin, comme Müller s'obstinait dans les propos théologiques, il se risque : « Ne dois-je pas conclure de votre visite que vous voulez me préparer à la mort, moi aussi? » Müller a compris enfin; il se récrie et se donne toute la peine du monde pour retirer cette idée de l'esprit du prince : « Si et combien de temps Votre Altesse doit demeurer ici, cela dépend de Votre Altesse. » Frédéric, un peu rassuré, se met en prière. Plus calme, il demande au pasteur de rester encore auprès de lui, de coucher au château, s'il est possible, afin qu'il puisse le voir aussi souvent qu'il voudra et s'entretenir avec lui pour son édification. Müller obtint la permission de demeurer au château, dans un appartement au-dessus de la chambre du prince, qui n'avait qu'à frapper pour qu'il descendît.

Le brave homme croyait à la sincérité du repentir de Frédéric et de sa conversion. Il affirma au roi, devant Dieu, qu'il n'avait pas découvert en lui la plus petite trace de fausseté. Il le suppliait en

même temps de « faire bientôt briller un regard de sa grâce royale, » car il craignait que le prince, « par la crainte et attente des choses qui lui pourraient advenir, et par l'effet d'une tristesse persistante et croissante, ne tombât dans une dangereuse maladie d'esprit. » Le quatrième jour, il reçut et lut avec joie la réponse.

Le roi lui commandait de rester encore à Cüstrin, et d'adjurer le prince de rentrer en lui-même, et de confesser tous les péchés qu'il avait commis envers Dieu, envers le roi, envers lui-même et son honneur, car « emprunter de l'argent quand on sait qu'on ne pourra pas le payer, et vouloir déserter, cela ne vient pas d'un honnête homme, mais des enfers, des enfans du diable, ainsi point des enfans de Dieu. »

« Vous m'avez, sur votre conscience et devant Dieu, ajoutait-il, assuré que le prince, à Cüstrin, s'est converti à Dieu, que mille et mille fois il demande pardon à son roi, seigneur et père, de tout ce qu'il a fait, et qu'il a souffrance de cœur de ne s'être pas soumis de bon gré à la volonté de son père. Si donc vous trouvez le prince disposé à promettre cela fermement devant Dieu ; s'il est vrai que son cœur souffre de ses péchés ; si c'est sa vraie intention de s'améliorer sûrement et de la façon que je viens de dire, vous pourrez lui signifier en mon nom qu'à la vérité je ne puis encore lui pardonner tout à fait, mais que cependant, par une grâce qu'il ne mérite pas, je lèverai son arrêt, et je lui donnerai de nouveau des gens qui veilleront sur sa conduite.

« C'est toute la ville qui sera sa prison. Il n'en pourra pas sortir. Je lui donnerai, du matin jusqu'au soir, des occupations auprès de la chambre de guerre et des domaines, et du gouvernement. Il travaillera dans les choses économiques, recevra les comptes, lira les actes et fera des extraits. Mais, avant que cela n'arrive, je lui ferai faire le serment d'agir en toute obéissance, conformément à ma volonté et de faire en toute chose ce qui convient et appartient à un fidèle serviteur, sujet et fils. Mais s'il revire et se cabre de nouveau, il perdra la succession à la couronne et à l'électorat, et même, selon les circonstances, la vie... Je vous avertis de représenter au prince en mon nom que je le connaissais bien. Croit-il que je ne le connaissais pas? Il devrait être convaincu que je connaissais bien son méchant cœur.

« Si ce cœur n'est pas plié et changé, s'il demeure dans l'ancien état, s'il a l'intention d'abjurer ce serment, il se contentera de le murmurer, il ne l'exprimera pas d'une voix haute. Dites-lui donc en mon nom que je lui conseille, comme fidèle ami, de jurer haut et clair, et de se croire obligé à tenir son serment textuellement. Ici, nous n'entendons rien aux réserves mentales. Nous ne comprenons que ce qui est écrit. S'il veut violer et briser ce serment,

il n'aura plus d'excuse. Qu'il y pense bien. Qu'il contraigne et change son mauvais cœur par l'assistance divine; car il s'agit d'une chose importante et grave.

« Que Dieu le Très Haut donne sa bénédiction! Et, comme souvent, par des conduites merveilleuses, des chemins miraculeux, des pas amers, il conduit les hommes dans le royaume du Christ, qu'il ramène à sa communion ce fils inconsidéré! qu'il prosterne son cœur impie! qu'il l'amollisse et le change! qu'il l'arrache des griffes de Satan! qu'ainsi le veuille le tout-puissant Dieu et Père, en considération de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ses souffrances et de sa mort... *Amen*... »

Cette fois c'était bien la grâce, enveloppée dans un prêche véhément. Dès qu'il eut reçu la lettre, Müller se rendit chez le prince. Il le trouva lisant la Bible et plongé dans les profondeurs d'une méditation. Frédéric ne vit point sans doute sur la mine de Müller que celui-ci avait du nouveau à lui dire; autrement, il n'aurait pas commencé par faire au révérend un discours sur les mérites de notre Sauveur et la dette qu'à cause de sa mort nous avons contractée envers lui. Müller le laissa dire; il prit même occasion de cette effusion de piété, pour le presser de confirmer ses promesses d'amendement par un serment qui enlèverait au roi toute méfiance et mauvaise volonté. Le prince ne voyait pas où il en voulait venir, ni comment le roi lui rendrait sa grâce contre un serment. Le pasteur s'ouvrit enfin, et parla, cette fois, au nom du roi, comme il en avait l'ordre. « Est-ce possible? » s'écria le prince, dont les yeux se remplirent de larmes. Müller tira la lettre de sa poche et la lui mit dans les mains. Frédéric la lut, et vit enfin qu'il était sauvé.

Il commença par exprimer sa reconnaissance envers son père; puis il expliqua qu'il savait très bien ce que c'était qu'un serment, qu'il n'y fallait pas faire de réserve mentale, qu'il fallait, au contraire, le prêter dans le sens et esprit de celui qui l'avait prescrit. Certainement, il jurerait à haute et intelligible voix. Pour prouver qu'il prenait la chose au sérieux et voulait s'engager à fond, il exprima l'espérance que le roi ne prescrirait par la formule rien qui ne fût « paternel et acceptable; » il priait sa majesté de lui communiquer à l'avance ladite formule « afin qu'il ne précipitât rien, et pût se préparer en conscience, avec une suffisante réflexion, a bien prononcer et bien observer tous les points du serment. » Le bon Müller transmit cette prière au roi et la lui recommanda.

Il ne restait plus qu'à régler les formalités dernières de la mise en liberté du prince royal. Le roi les concerta avec Seckendorf et

avec Grumbkow. Seckendorf se donnait l'air empressé d'un sauveur. Pour achever le succès de son intrigue, il voulait faire croire que le prince devait son salut uniquement à l'intercession de l'empereur. Il n'en était rien. Frédéric-Guillaume a certainement pris son parti de lui-même. Les représentations venues de l'étranger n'auraient pas suffi à le déterminer. Quand il apprend par son ministre à Londres le sévère jugement de l'Angleterre sur l'exécution de Katte, il répond : « Quand même il y aurait cent mille Katte comme cela, je leur ferais couper la tête à tous ensemble... Tant que Dieu me laissera vivre, je me soutiendrai comme seigneur despotique, *als Herr despotique souteniren würde*... Les Anglais devraient savoir que je ne tolérerai jamais de co-régent à côté de moi. » L'empereur même aurait été très mal venu à vouloir jouer ce rôle. Au reste, il n'y prétendit pas, et son intervention fut discrète. Seckendorf avait bien envoyé à sa cour, dès le 2 octobre, le modèle d'une lettre à écrire par l'empereur en faveur du prince, mais il ne voulait rien presser. Il a eu la satisfaction de s'entendre supplier par son ennemie vaincue, la reine, qui lui a dit que l'empereur seul pouvait sauver son fils; il a répondu qu'il lui était impossible de se mêler des affaires de la maison royale, tant que le roi ne l'y autoriserait pas, sa majesté n'ayant pas besoin d'un secours étranger « pour se procurer son repos domestique. »

Quand il eut reçu la lettre impériale, il écrivit à Vienne qu'il la garderait jusqu'au moment où il serait sûr que le roi voulait pardonner. Il attendit en effet la permission du roi pour lui remettre la missive autographe de son souverain. Il est vrai que le roi déclara ensuite que son fils devait son pardon à l'empereur : « Pour le pardon du prince royal, écrit-il à son ministre à Vienne, nous avons considéré surtout l'intercession en sa faveur de Sa Majesté Impériale Romaine. » Mais il écrivit aussi à son ministre à Saint-Pétersbourg : « Pour le pardon du prince royal, nous avons considéré surtout l'intercession en sa faveur de Sa Majesté Impériale Russe. » Le grand Frédéric sauvé par le père de Marie-Thérèse, c'est donc une histoire à reléguer dans les légendes; mais il convenait au roi de Prusse, très irrité alors contre la France et l'Angleterre et ramené à sa ferveur impérialiste, de faire croire à son fils qu'il devrait à l'Autriche sa liberté et la conservation de ses droits à la couronne.

Il avait donc prié Seckendorf de régler lui-même les conditions de la grâce et de l'élargissement du prince. C'est Seckendorf qui lui avait proposé d'exiger le serment solennel, puis de mettre le prince en demi-liberté dans la ville de Cüstrin, en l'obligeant à travailler à la Chambre des domaines. Il avait demandé, en outre,

à être envoyé à Cüstrin avec les commissaires désignés pour recevoir le serment. Il pensait que nul ne serait mieux qualifié pour faire savoir au prince « que l'empereur, en véritable ami de Sa Majesté Royale, avait intercédé pour lui. » Mais Frédéric-Guillaume ne permit pas qu'un étranger parût dire le dernier mot d'une si grande affaire. C'est Grumbkow qu'il envoya, avec cinq autres généraux, à Cüstrin, où ils arrivèrent le 15 novembre.

Le lendemain, Grumbkow eut un long entretien avec le prince. Ce qui s'y passa, nous ne le savons point. Grumbkow était homme à dire juste ce qu'il fallait, à pleurer et à rire avec le prince, à le consoler et à le conseiller, à lui donner tort sur certains points et raison sur d'autres. Il lui a certainement promis son aide et son dévoûment pour l'avenir. Le prince était homme à tout comprendre, même les sous-entendus les plus subtils. Ces deux hommes avaient besoin l'un de l'autre, et leur conscience à tous les deux était docile aux mouvemens de leur intérêt; ils s'entendirent. Pour témoigner sa reconnaissance envers ce nouvel allié, le prince lui fit don, avec larmes et sanglots, du testament de Katte. Ce testament, il semble bien pourtant qu'il aurait dû le garder jusqu'à la mort.

Le 17 novembre, le prince prêta le serment « d'obéir strictement aux ordres du roi, de faire en toutes choses ce qui appartient et convient à un fidèle serviteur, sujet et fils. » Il souscrivait à l'avance, au cas où il retomberait dans les anciens erremens, à la perte de ses droits héréditaires. Il fut alors mis en liberté, avec la ville pour prison. Le général gouverneur lui rendit son épée, mais sans le porte-épée d'officier, car la grâce du roi n'allait pas jusqu'à réintégrer son fils dans l'armée. Les postes ne devaient pas sortir pour lui présenter les armes; il était défendu aux militaires de le saluer. Frédéric, sensible à ces marques d'indignité, adressa tout de suite à son père la prière de lui rendre sa qualité de soldat. Le roi lui répondit qu'un déserteur avait perdu le droit de porter l'uniforme, et il ajouta : « Il n'est pas nécessaire que tous les hommes fassent le même métier; tel doit travailler à devenir soldat; tel autre s'appliquer à l'érudition et à d'autres choses semblables. »

Puis il lui faisait entendre des paroles sérieuses et vraiment royales. Il fallait maintenant, disait-il, que le prince « apprît, en mettant la main aux affaires, qu'aucun État ne subsiste sans l'économie et une bonne constitution. Le bien d'un pays exige que le souverain lui-même soit bon économe et administrateur; autrement le pays demeure à la disposition de favorites et de premiers ministres, qui en tirent leur profit et mettent tout en confusion... Il

faut que le prince royal voie, par les exemples qui ne manquent pas, que la plupart des princes tiennent misérablement la maison, et que, même en ayant les plus beaux pays du monde, ils ne savent pas s'en servir, mais, au contraire, font des dettes et se ruinent.»

Ainsi finit la prison du prince royal de Prusse. Dans la lutte qui s'est engagée entre le père et le fils, tous les deux ont eu des torts graves; le père, en refusant à son fils le droit de vivre selon sa nature, et en étouffant dans cette jeune âme, par son odieuse brutalité, toute disposition à la piété filiale; le fils, en trompant son père, en intriguant contre lui, en ne l'aimant point, en provoquant sa colère par toute la conduite de sa vie. Tous les deux ont souffert : le père a été torturé par l'inquiétude, par l'incertitude de la décision et par la fureur; le fils, par la vue du sang de Katte, et par la crainte de mourir; mais ni l'un ni l'autre n'a droit à être plaint. Leurs souffrances ne sont pas de celles qui émeuvent; ils y gardent tous les deux, chacun à sa façon, un sang-froid surhumain, le père en arrangeant le drame, le fils en jouant son rôle comme il l'a joué. Le jeune homme a pleuré, sans doute, et crié, et il s'est tordu les mains, et il a demandé la mort au Seigneur Jésus, mais, le lendemain, il a commandé une poudre à son médecin : il a discuté avec une parfaite liberté, comme s'il y prenait un intérêt réel, la question de savoir si le Christ est mort pour tous les hommes ou seulement pour des élus. A travers la théologie et la métaphysique, il a glissé adroitement la préoccupation de son propre sort, interrogé le pasteur, insinué son repentir et les paroles les plus propres à fléchir le roi, sachant bien qu'elles seraient redites. Il n'a pas hésité à signer le pacte de réconciliation que lui offrait Grumbkow, et, comme gage de son amitié, il a remis à ce Grumbkow, un des auteurs de la catastrophe, les dernières lignes écrites par la victime. Bientôt nous entendrons dire que son altesse royale est « gaie comme un pinson. » Plus tard, Frédéric accusera Katte d'avoir été maladroit. Ce jeune homme est prêt pour les hasards et périls de la vie de prince; il est prêt pour la politique.

Dans une lettre où il rend compte au prince d'Anhalt de la façon dont il a « réglé la mauvaise affaire de Cüstrin, » Frédéric-Guillaume dit, en parlant de son fils : « S'il devient un honnête homme, ce sera un bonheur pour lui, mais j'en doute fort. »

ERNEST LAVISSE.

LA

THÉORIE DU NOMBRE

EN MATIÈRE DE POPULATION

I.

Incessamment renouvelée par les générations qui se succèdent, une nation se continue à travers le temps. Elle peut se maintenir et durer, malade guérir, abaissée se relever; elle a pour elle ce qui fait défaut à l'homme : la reconstitution de chacun de ses élémens. Sur le sol qu'elle occupe et qu'elle met en valeur, elle se recrute constamment, de nouveaux-venus reprenant l'outil tombé des mains lassées de l'artisan, la charrue, la plume ou le fusil de l'agriculteur, du savant et du soldat.

Pour qui la suit à travers l'histoire, pour quiconque étudie sans parti-pris, sans idées préconçues, les causes de sa grandeur et de sa décadence, ces causes apparaissent, de prime abord, multiples et complexes; mais cette multiplicité et cette complexité ne sont qu'apparentes et se peuvent ramener à des facteurs principaux, les mêmes pour toutes les races et pour tous les peuples. De l'harmonie de ces facteurs, de leur équilibre entre eux, découlent la grandeur et la prospérité d'une nation; de l'équilibre rompu, de la suppression de l'un de ces facteurs, résulte un état de malaise, de décadence et d'abaissement. Tous les

peuples disparus, tous les empires détruits ont péri par l'exagération persistante ou la destruction violente de l'un de ces facteurs dont l'ensemble fit leur force et leur durée.

Merveilleusement élastiques et souples, les organes par lesquels ces facteurs agissent et qu'ils mettent en mouvement s'adaptent aux exigences de la vie d'une nation. Souvent la prépondérance passagère de l'un d'eux n'est que la résultante de lois économiques ou sociales, prépondérance destinée à faciliter une évolution nécessaire. Ductiles et résistans comme ces barres de fer qui, se dilatant ou se contractant librement dans un espace scientifiquement calculé, supportent sans se rompre un poids énorme et, par leur jeu prévu, se prêtent aux brusques changemens de la température, ils se plient, eux aussi, aux conditions nouvelles, concentrant sur le point de résistance les forces communes, pour reprendre ensuite leur stabilité première. Ce ne sont là, dans la vie des nations, que des accidens passagers dont il importe de ne pas exagérer l'importance. Ils n'impliquent pas toujours un état de choses durable, ni un déplacement permanent des lois de l'équilibre.

A quatre facteurs principaux, communs à toutes les nations, à leur harmonie ou à leur désaccord, peuvent se ramener les causes en apparence multiples de leur élévation ou de leur chute. Ces quatre facteurs sont : 1° tout d'abord l'homme lui-même, la race, sa force physique, sa valeur intellectuelle et morale; 2° le nombre, et sa répartition sur l'étendue du territoire; 3° le sol, son aptitude à nourrir ses habitans, son relief orographique, les facilités qu'il offre pour la circulation intérieure et la défense extérieure; 4° enfin le climat, dont l'exagération dans un sens ou dans l'autre paralyse ou amollit l'activité de la race.

Par sa force physique, s'exerçant sur le sol, l'homme le met en culture, en tire sa subsistance et le défend; par sa valeur intellectuelle et morale, il étend son empire sur la nature, élargit son domaine, illustre son nom, accroît son prestige, ses jouissances et ses moyens d'action. Le nombre lui est nécessaire pour se maintenir et durer, pour accroître et perpétuer la race. Dans la couche large et profonde de la population se recrutent les capacités, l'élite intellectuelle qui dirige les masses, les éclaire et les élève. Proportionné à la superficie du territoire, le nombre est l'un des facteurs de la prospérité d'une nation; trop restreint, il est hors d'état de défendre ce territoire; excessif, il amène l'appauvrissement général, ou, par l'émigration forcée, la rupture des liens entre l'homme et la patrie. De l'harmonie du sol avec la race qui l'habite résultent la production normale, le travail soutenu, l'intel-

ligente exploitation des ressources naturelles, le bien-être général. Que le niveau intellectuel et moral baisse, que la force physique de la race décroisse, que la population tombe au-dessous du nombre que l'agriculture et l'industrie réclament et font vivre, que le sol s'appauvrisse et se stérilise, que le climat subisse des variations excessives et persistantes, la race s'étiole et meurt. Qu'une seule ou plusieurs de ces éventualités se produisent, l'état de malaise se déclare et persiste jusqu'à ce que l'équilibre rompu se rétablisse.

C'est ce qui arrive, dit-on, pour la France, car l'un des facteurs qui ont fait sa force et sa grandeur, le nombre, menace de lui faire défaut. Non que sa population décroisse, mais elle ne s'accroît plus dans la même proportion ; celle de ses voisins augmente alors que la sienne demeure à peu près stationnaire, et, l'imagination encore sous le coup des désastres de l'année sanglante, on en conclut que les jours de la France sont comptés. Sans nier le péril, on est cependant en droit de se demander s'il est aussi proche et aussi imminent qu'on le croit, si l'on ne prend pas un accident passager pour un mal permanent, si d'autres facteurs ne compensent pas cette cause d'affaiblissement, en un mot, si l'équilibre est véritablement rompu entre les facteurs essentiels de la vie de la nation.

Ces alarmes s'expliquent, si l'on tient compte que depuis près d'un demi-siècle une théorie nouvelle s'est fait jour, acclamée comme une révélation, et que la France vit en quelque sorte hypnotisée devant la théorie du nombre. Proclamée en 1848 la loi de l'État, le facteur unique et primordial, le nombre est devenu, sous le nom de suffrage universel, impeccable et infaillible, l'arbitre souverain, la voix du peuple, seul maître et seul écouté, aussi prompt cependant à juger qu'à se déjuger, acclamant la république qui portait de 220,000 à 9 millions le nombre des électeurs, nommant le prince Napoléon président par 5,434,226 voix, empereur par 7,437,216.

Ces reviremens ne sont pas pour surprendre. Ils sont de tous les temps et de tous les pays ; mais ce qui est pour étonner, c'est qu'une nation en aussi merveilleux équilibre que la nôtre avec son sol et son climat, laborieuse, économe, foncièrement honnête, intelligente et remarquablement douée, en arrive à tenir le nombre, qui n'est à tout prendre que la force brutale, s'il est la force, ce qu'il reste à prouver, pour le facteur le plus important de ceux qui concourent à sa prospérité ; qu'oublieuse des leçons de l'histoire et des enseignemens de son propre passé, elle attribue au nombre des vertus que le nombre seul n'eut jamais.

Si la théorie du nombre est devenue, en matière politique, le

credo de la génération qui l'a promulguée et qui s'éteint, la théorie du nombre est devenue, dans l'Europe entière, sous le nom de nation armée, le *credo* de la génération présente. Sous l'influence d'événemens encore vivans dans toutes les mémoires, on ne voit de défense possible, de sauvegarde et de salut que dans le nombre. On lui attribue la force et les vertus militaires : le courage, la discipline, la tactique. Dans ce domaine aussi il règne et triomphe ; la théorie du nombre l'emporte et, selon le chiffre d'hommes que chaque État peut mettre sous les armes, on est prêt à affirmer que l'un a tout à craindre, que l'autre n'a rien à redouter et que le plus logique, avant d'en venir aux mains, serait encore de se compter.

Portée si haut, érigée en dogme, la théorie du nombre ne rencontre plus guère que de rares contradicteurs et de muets adversaires. On hésite à remonter certains courans, à réagir contre un ensemble de faits et d'idées dont, quoi qu'on en ait, on subit l'influence. Et cependant, ni l'histoire du passé ne sanctionne cette théorie, ni les faits présens ne la confirment.

Ce que l'une nous enseigne et ce que les autres nous montrent, c'est que le nombre est un des facteurs importans d'une nation, à la condition toutefois de se combiner avec d'autres facteurs : la force physique, la valeur intellectuelle et morale. S'il n'en était pas ainsi, les nations les plus nombreuses seraient aussi les nations prépondérantes, et il n'en est rien. L'Europe, avec 350 millions d'habitans, est supérieure à l'Asie, qui en compte 789, plus du double. La Chine, avec ses 400 millions, est inférieure à la France, onze fois moins peuplée, et l'Inde, avec 253 millions d'Hindous, est aux mains de l'Angleterre, qui n'a que 35 millions d'habitans. Les Pays-Bas n'ont qu'une population de 4 millions 1/2 ; ils détiennent cependant les Indes orientales et y gouvernent 40 millions de sujets.

Allègue-t-on la différence des races? Mais cela même est la condamnation du nombre en tant que nombre et la consécration de la supériorité intellectuelle. Il est hors de doute que les Hindous n'auraient, étant données leurs masses profondes, qu'à serrer leurs rangs pour étouffer les Anglais ; et, qu'ainsi que l'écrivait un de leurs généraux, « avec des pierres et des bâtons, ils expulseraient l'Angleterre de chez eux. » L'armée coloniale anglaise, les fonctionnaires anglais, ne forment pas un total de 60,000 hommes dont une partie, recrutée sur place, est indigène. Une poignée de fonctionnaires et d'officiers gouverne l'Inde et y fait régner la *Pax britannica*. Mais cette poignée d'hommes qui fait la loi à ces centaines de millions possède, à défaut du nombre, le prestige, la

supériorité intellectuelle et morale, qui suppléent au nombre et dont le nombre subit l'ascendant.

Combien, au temps de César, Rome comptait-elle de citoyens? Le recensement de l'an 70 avant l'ère chrétienne en accuse 450,000. En décuplant presque ce chiffre, César n'en accrut pas la valeur; le recensement de l'an 28 en donne 4,063,000, mais sous le règne d'Auguste le nombre ne s'accroît que peu. A cette époque, où Rome atteignait l'apogée de sa grandeur, combien d'hommes pouvait-elle mettre en ligne? Vingt-cinq légions, 400,000 soldats, couvraient l'empire, qui, de l'Océan à l'Euphrate, mesurait 1,000 lieues de longueur sur 500 de largeur et comprenait quatre-vingt-sept provinces peuplées d'environ 100 millions d'habitans. « Un consul, écrivait le roi Agrippa, commande, sans un soldat, aux cinq cents villes d'Asie; 3,000 légionnaires suffisent à maintenir dans l'obéissance le Pont, la Colchide et le Bosphore, pays rebelles à toute autorité. Quarante vaisseaux ont rendu la sécurité aux flots inhospitaliers de l'Euxin, et la Cappadoce, la Bithynie, la Cilicie et la Pamphylie acquittent régulièrement le tribut sans qu'il soit besoin d'une armée pour les y contraindre. Dans la Thrace : 2,000 hommes; chez les Dalmates, les Espagnols et les Africains : une légion; en Gaule : 1,200 soldats, autant que la Gaule a de villes, telles sont les forces qui assurent l'obéissance de ces vastes et puissantes régions... Dieu seul a pu porter si haut la grandeur du peuple romain. Une révolte contre lui serait une révolte contre Dieu même. »

Si, plus tard, le nombre eut raison de Rome, ce ne fut pas parce que le nombre faisait défaut à Rome, qui, prodiguant le droit de cité, avait accru le chiffre de ses citoyens et celui de ses légions, mais parce que le facteur sans lequel le nombre est impuissant, le ressort patriotique, intellectuel et moral s'était détendu, et que le jour n'était plus où un centurion montrait avec orgueil son bouclier percé de cent vingt traits et l'ennemi en déroute.

Lorsque, quatre cents ans plus tôt, l'Asie déborda sur l'Europe, quelles forces la Grèce pouvait-elle opposer à Xerxès? Derrière lui marchaient quarante-six nations, formant un total de 2,640,000 combattans, suivis d'un nombre à peu près égal de servans et d'ouvriers. Contre cette avalanche de plus de 5 millions d'hommes qui, « sur leur passage, dévoraient les provinces pour apaiser leur faim, épuisaient les eaux des fleuves pour étancher leur soif » et menaçaient de submerger la Grèce; contre les mille vaisseaux des Perses, la Grèce ne put mettre en ligne que trois cent quatre-vingts trirèmes et moins de 100,000 combattans. Ils suffirent à sauver l'Europe et à rejeter l'Asie, vaincue, de l'autre côté du Bosphore.

Avec une armée qui ne dépassa pas le chiffre de dix légions, soit, en y ajoutant la cavalerie et les auxiliaires, un total de 80,000 hommes, César soumit les Gaules. « Il prit de force, dit Plutarque, résumant cette campagne audacieuse, plus de huit cents villes, soumit plus de trois cents peuplades, combattit, en différens temps, contre trois millions d'ennemis, sur lesquels un million périt en bataille rangée et un million fut réduit en captivité. » Et Clovis, plus tard, renouvelant ces exploits, entreprendra la conquête des Gaules avec cinq ou six mille guerriers.

Dans les grands événemens qui ont, à diverses reprises, décidé du sort du monde, le nombre n'apparaît que comme un facteur secondaire; il ne redevient important qu'alors que, de part et d'autre, il se combine, au même degré, avec les autres facteurs. On peut et on doit admettre qu'entre deux peuples égaux en nombre, en bravoure, en valeur intellectuelle et morale, la balance semble égale, mais là même il n'en est rien. Cette égalité parfaite est impossible; existât-elle, d'ailleurs, elle serait rompue au profit de l'un d'eux par l'adjonction de facteurs nouveaux. Suivant qu'il s'agira d'une rivalité d'influence politique, de suprématie commerciale, de prépondérance maritime ou militaire, ces facteurs varieront à l'infini. Ce seront, outre les institutions politiques, la capacité des hommes au pouvoir, la situation particulière de l'Europe et du monde, la nature des questions à l'ordre du jour, les sympathies ou les antipathies que chacune de ces nations inspire à ses voisins. Puis la situation financière, la souplesse et l'élasticité du crédit public, l'accumulation des capitaux privés, les ressources et les produits du sol, le chiffre de la marine marchande et l'état de la flotte, l'organisation de l'armée, la discipline, la valeur des hommes, la capacité des officiers, l'expérience des généraux, leur génie militaire; puis, enfin, le plus insaisissable de tous ces facteurs : le prestige du chef, la foi des soldats dans le succès.

De même que, dans le mécanisme le plus ingénieux, il suffit d'un rouage dérangé ou faussé pour paralyser l'action des autres, de même dans l'organisme politique il suffit d'une loi mal étudiée, d'une mesure intempestive, pour fausser le jeu et contrarier l'action de cet organisme. Non plus que la prépondérance commerciale, l'influence politique d'un état ne se mesure au nombre de ses habitans, mais à la sagesse, à l'habileté, à la prévoyance, à l'esprit de suite de ses gouvernans, au degré de confiance que leur accordent les masses, au sens pratique et à l'intelligence de ces dernières. Les états qui ont joué dans le monde, et en divers temps, le premier rôle politique, n'ont pas été les plus peuplés. Ni l'Espagne, sous Charles-Quint, ni la France, sous Richelieu, ni

l'Angleterre, sous George IV, n'ont dû leur suprématie au nombre de leurs habitans, et si, depuis, ce rôle semble avoir été dévolu pour un temps à la Prusse, la Prusse n'est pas le plus peuplé des états européens. Le nombre n'a été qu'un facteur très secondaire parmi ceux qui ont concouru à amener successivement ces états au premier rang et à en faire, temporairement, les arbitres du monde.

Ce n'est pas davantage au nombre que fut dévolue, en aucun temps, la prépondérance commerciale. Ni la Phénicie, ni la Grèce, ni Carthage ne possédèrent le nombre. Venise et Gênes ne l'eurent pas de leur côté; la Hollande fut et est encore l'un des états les moins peuplés du monde; l'Angleterre, dont le mouvement commercial annuel, de 15 milliards et demi, représente à lui seul plus du double de celui de l'Asie entière, n'a que 35 millions d'habitans à opposer aux 790 millions d'Asiatiques, et, pour nous en tenir à l'Europe, son commerce est à celui de la Russie dans la proportion de 15 à 2, alors que sa population est de 35 à 90. La Belgique, le plus petit des États de l'Europe, l'emporte encore, par son commerce, sur la Russie, l'Italie et l'Espagne, plus grandes et plus peuplées.

Si le nombre n'apparaît, ici encore, que comme un facteur secondaire, est-ce la richesse du sol qui constitue le facteur principal et compense l'infériorité numérique? Nullement; ni le sol de l'Angleterre, ni celui de la Hollande ou de la Belgique ne sont remarquablement fertiles. L'Asie, dont le mouvement commercial est inférieur à celui de la France, occupe sur la surface du globe une superficie quatre-vingts fois plus considérable, renferme une population deux cents fois supérieure et possède quelques-unes des plus fertiles régions du globe. Le Brésil, la Colombie, les états de l'Amérique centrale sont d'une incroyable richesse, et leur mouvement commercial n'atteint pas celui de la Suisse. Ces termes de comparaison peuvent se modifier et se modifieront très probablement; l'immigration et les capitaux européens mettront en valeur les ressources naturelles de ces pays et décupleront leur rendement, mais ce sera moins encore au nombre qu'à la qualité des immigrans que ces résultats seront dus, et, pour s'en convaincre, il suffit de l'exemple des États-Unis, peuples par l'immigration et s'ingéniant aujourd'hui à en restreindre l'afflux.

C'est que les termes du problème sont changés, que les bras ne sont plus l'universel moteur, remplacés comme ils le sont par des millions de bras mus par la vapeur, alimentés par le charbon, toujours prêts et infatigables. Par une étrange contradiction, c'est au moment même où les conquêtes de l'intelligence humaine, où les plus merveilleuses applications de la science tendent simultané-

ment, et dans tous les domaines, à réduire à son minimum l'importance du nombre et à élever à son maximum celle de l'intelligence, que l'on proclame le nombre le facteur principal. Il semble qu'à côté de lui tout pâlisse et s'efface, que le moindre temps d'arrêt dans son accroissement soit une cause irrémédiable de ruine à bref délai, et que rien ne puisse compenser un ralentissement peut-être accidentel, à coup sûr qui n'est pas sans précédens et que tous les états de l'Europe ont plus ou moins vu se produire dans le cours de leur longue histoire.

Est-ce donc la première fois qu'une nation voit, non pas même se ralentir, mais s'arrêter l'accroissement de sa population, à la suite d'une violente secousse, au cours d'une évolution considérable? Les fluctuations de la population ne sont-elles pas soumises à des lois que la science économique a formulées et que les statistiques confirment? De tout temps il a existé un rapport étroit entre ces trois termes distincts : la population, la production et la consommation. Ce ne fut longtemps qu'une notion vague et confuse, entrevue par quelques hommes d'État, mais à laquelle manquaient des assises sérieuses, des données exactes et précises. Dans nos sociétés modernes, ce rapport étroit s'est accentué, et les statistiques ont mis hors de doute deux faits incontestables, à savoir que la population s'accroît quand la production de la richesse s'accroît; qu'elle tend à rester stationnaire alors que la moyenne de la consommation individuelle augmente.

C'est le cas pour la France; non pas que la France s'appauvrisse, mais que la moyenne de sa consommation et de ses charges s'est accrue. La production a augmenté, mais plus encore la consommation individuelle, le bien-être général, les besoins de confort et de luxe. Entre ces deux termes, l'équilibre est faussé, et les lourdes charges que la guerre et la paix armée font peser sur elle aggravent le malaise : il résulte de la disproportion des deux facteurs, de ce qu'ils ne suivent pas la même progression, de ce que l'un retarde sur l'autre, non de ce que l'accroissement de la consommation individuelle soit, en lui-même, une tendance regrettable et fâcheuse. Une population très nombreuse parce qu'elle consomme peu est une population misérable; mieux vaut pour un état une population moins nombreuse, mais aussi plus aisée, plus intelligente et plus cultivée.

Nous avons montré ici même (1) comment, dans l'évolution industrielle du commencement de ce siècle, la France, absorbée par les grandes guerres de l'empire, s'était vue distancée par l'Angle-

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er septembre 1887, *les Grandes Fortunes en Angleterre.*

terre, maîtresse de la mer et des marchés étrangers, seule à produire et à fabriquer, à vendre et à acheter, accaparant les débouchés et les capitaux, prenant une avance telle que la France n'a pu la rejoindre encore. La richesse générale en France s'est accrue plus lentement qu'en Angleterre; ses débuts ont été plus tardifs, ses progrès moins rapides, mais la répartition en a été plus heureuse, parce que plus équitable. Si la France n'a pas, sauf de très rares exceptions, les énormes fortunes de l'Angleterre, elle n'a pas non plus ses grandes misères; si la pauvreté s'y rencontre, le paupérisme y est plus rare et la densité de la population y est moindre.

Le niveau de cette densité pourrait s'élever sans danger. Il atteint son maximum en Belgique, où l'on compte 203 habitans par kilomètre carré. Il n'est que de 71 en France, et la France n'occupe, sous le rapport de la densité, que le sixième rang après la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. La densité de la population est l'étiage où se mesurent, non pas tant la richesse et la prospérité d'une nation, car à ce compte certaines régions de l'Asie l'emporteraient de beaucoup sur l'Europe, mais la proportion d'habitans que l'agriculture, le commerce et l'industrie font vivre. Dans la période primitive ou sauvage, il faut à l'homme de grands espaces pour subvenir par la chasse et la pêche à ses besoins; un kilomètre carré lui suffit à peine. Dans la période pastorale, le même espace peut nourrir trois ou quatre habitans; dans la période agricole, en Europe du moins, ce niveau s'élève et atteint de trente à cinquante habitans. Dans la période industrielle et commerciale, l'accumulation des capitaux, l'importation des alimens, la production sur place de la richesse, élèvent parfois, comme dans le Lancashire, région manufacturière, la densité jusqu'à plus de 700 habitans par kilomètre carré.

On voit ce qu'a de factice une pareille concentration qui dépeuple les campagnes au profit des centres manufacturiers, crée ces armées ouvrières qui oscillent entre le chômage forcé et la grève volontaire, que le paupérisme decime et que l'envie dévore. Elles sont forcément à la merci d'un événement politique ou d'une évolution commerciale qui, arrêtant brusquement la production, les plonge dans la misère. Leur nombre excessif cesse d'être une force, parce que la mesure dans laquelle les classes ouvrières contribuent à l'accroissement normal de la population est subordonnée, d'une part, à leurs moyens d'existence, que la concurrence rend plus incertains, et, de l'autre, à la somme de leurs besoins, toujours grandissans; le jour où ce nombre cesse d'être une force, il devient un danger.

Le temps d'arrêt subi par l'accroissement de la population en France date de l'évolution industrielle du début de ce siècle. Il se traduit surtout par la diminution des naissances, qui, de 32 par 1,000 habitans, sont tombées à 23, d'un peu plus de 1 million par an à 937,000, et ce ralentissement est surtout sensible dans les départemens riches, mais où la consommation individuelle a augmenté. On a longuement disserté sur les causes de ce temps d'arrêt, suggéré bien des mesures pour l'enrayer. Le mal est constant, on ne saurait le nier; le danger qui pourrait résulter de sa persistance n'est pas douteux, mais ce qui nous paraît douteux, c'est l'imminence du péril, et ce qui nous semble dangereux par-dessus tout, c'est l'état d'esprit qu'il engendre, cette sorte de désespérance morbide, ces affirmations de décadence physique, morale et intellectuelle de notre race, que rien ne justifie et qui, tombant de haut, répercutées par tous les échos, ébranlent les plus fermes convictions et livrent la nation sans défense aux théories énervantes d'un pessimisme que l'on emprunte, pour nous l'inoculer, aux écoles philosophiques étrangères et auquel, de tout temps, le génie vigoureux et sain de notre race s'est montré réfractaire.

On proclame la vie un mal et la non-existence un bien ; on affirme que donner le jour à un enfant, c'est livrer volontairement une victime au malheur, que, partant, l'enfant ne doit à ses parens, devenus ses bourreaux, ni reconnaissance, ni affection ; que les parens doivent tout à ceux qui reçoivent d'eux, avec la vie, l'écrasant fardeau de souffrances et de maux dont elle se compose. A la loi naturelle, qui, portant l'homme à se créer un foyer et une famille, accroît ses charges et l'invite à redoubler d'efforts, le pessimisme oppose une loi nouvelle, qui, tout en laissant à l'homme le plaisir, non-seulement lui permet, mais lui enjoint, au nom d'un principe, de se dérober aux soucis de la paternité, qui flatte son égoïsme et substitue, chez la femme, le culte de sa beauté à l'instinct maternel.

De pareilles doctrines sont graves. Elles le sont d'autant plus que ceux auxquels elles s'adressent sont à l'âge où la préoccupation du présent l'emporte sur celle de l'avenir, où la lutte pour conquérir la fortune absorbe l'homme, et les distractions la femme, où les enfans, exigeant plus de soins, imposent plus de sacrifices, où l'on écarte comme importune l'idée du foyer solitaire et de la vieillesse sans postérité. Elles sont graves parce qu'elles ne s'adressent pas seulement à une élite capable, à tout prendre, d'en démêler la fausseté, mais qu'elles pénètrent dans les masses qu'un salaire incertain sépare seul de la misère et auxquelles on prêche un évangile nouveau.

De toutes les causes qui contribuent au ralentissement de la population, celle-ci, si elle n'est pas la cause primordiale, si elle n'est que le contre-coup d'autres causes, l'apologie d'un fait antérieur, est la plus redoutable ; elle accélère le mouvement, et bien qu'entrée plus tardivement en ligne, son influence se fait puissamment sentir. Plus qu'aucune autre elle atteint la France dans les sources mêmes de sa vitalité, érigeant des paradoxes littéraires en dogmes, puisant sa force dans l'égoïste complicité de ceux auxquels elle laisse le plaisir en les affranchissant des devoirs.

C'est affaire aux moralistes de les combattre, à l'expérience de confondre leurs doctrines, au temps d'en avoir raison. Ce qui est pour rassurer, c'est que la logique et le bon sens reprennent toujours leurs droits, c'est qu'on se lasse de tout, même d'entendre prédire sa fin prochaine et vanter les charmes de sa décadence; c'est enfin que l'état d'esprit d'où procède cette religion nouvelle ne saurait durer. Il n'en est pas moins vrai qu'elle existe; qu'elle nous vient de l'étranger, qu'elle n'a pas encore réalisé le maximum du mal qu'elle peut faire et qu'il faudra du temps pour combler les vides qu'elle creuse. En attendant, il importe de ne pas se décourager, de rechercher dans quelle mesure la France est atteinte, et quels facteurs peuvent compenser le ralentissement d'accroissement de la population.

II.

L'histoire est là pour nous répondre, la science pour nous éclairer. La première nous dit que la France a traversé des épreuves plus redoutables grâce à sa merveilleuse unité, à « cette heureuse structure » qu'admirait Strabon et qui faisait dire à sir William Temple « qu'aucun royaume au monde n'était à ce point favorisé par la nature. » Elle est encore aujourd'hui, malgré ses épreuves récentes, ce qu'elle était alors. Elle a conservé les élémens constitutifs de sa puissance et de sa richesse; ni ses vertus militaires, ni son patriotisme, ne sont affaiblis. Si une guerre malheureuse, en lui enlevant deux provinces, lui a montré le danger de s'abandonner, elle s'est ressaisie, elle a payé sa rançon, réédifié son gouvernement effondré, réorganisé son armée détruite, relevé ses finances, rétabli son crédit et s'est courageusement remise à l'œuvre. Tout cela s'est fait en vingt années, malgré les luttes politiques et les fautes commises, par la seule force vitale du pays, par le travail, l'ordre et l'économie d'un peuple laborieux qui n'a douté ni de l'avenir ni de lui-même.

Certes, les prophètes de malheur ne lui ont pas manqué. On ne

cesse de lui dire qu'il est fini, et, comme Galilée devant ses adversaires niant le mouvement, il s'est contenté de marcher. Il a trouvé de l'argent pour tout, même pour les prodigalités, il a fait face à tout, aux menaces du dehors et aux complications du dedans, et sa vitalité puissante s'est affirmée plus vigoureuse, plus intense qu'en aucun temps de son histoire. Il a toujours pour lui la souple articulation de ses côtes et la fertilité de son sol, la flore et la faune des zones tempérées et de la zone méditerranéenne, ses plaines qui ne le cèdent en rendement qu'aux *terres noires* de la Russie et aux alluvions du Danube, ses voies multiples de communications. Il a pour lui les forces productives de la nature, lesquelles, mises en valeur par l'homme, créent la richesse.

Elle est, en France, moins inégalement répartie qu'ailleurs; l'aisance moyenne y est plus répandue, en revanche elle s'accroît moins rapidement, disséminée en plus de mains. Aussi la production de la richesse ne suit-elle pas, comme nous l'avons dit plus haut, la même progression que la consommation individuelle. Partout où ce défaut d'équilibre se produit, la population tend à devenir stationnaire, mais aussi le bien-être général s'accroît, et avec lui s'élève le niveau intellectuel. Si, comme l'affirment les naturalistes, les espèces animales inférieures se reproduisent d'autant plus rapidement qu'elles ont plus de peine à vivre, opposant ainsi, en vue de leur durée, le nombre aux difficultés de l'existence, alors que les espèces supérieures n'ont qu'une puissance de multiplication restreinte, il semble en être de même de l'espèce humaine, dont la vertu prolifique s'intensifie dans les régions de l'Inde et de la Chine les plus exposées aux famines et aux maladies épidémiques, en Europe dans les régions les plus pauvres, en France dans les départemens peu favorisés où la consommation est moindre.

Qu'il y ait corrélation entre ces facteurs, qu'aux progrès intellectuels corresponde une natalité moindre, cela ne paraît pas douteux. A un degré inférieur de culture intellectuelle la natalité s'accroît, de même qu'à un degré supérieur elle décroît; les deux termes extrêmes entre lesquels elle oscille ne sont pas encore déterminés par des observations assez étendues, mais ce qui est hors de doute, c'est qu'à un ralentissement de la natalité résultant d'une consommation accrue, ou, en d'autres termes, d'un bien-être plus général, corresponde un développement intellectuel supérieur. Le nombre cesse d'augmenter, mais la capacité moyenne augmente; or, plus que le nombre, cette dernière contribue à la grandeur et à la prospérité d'un État; elle est, au nombre, ce que l'esprit est à la matière, ce que l'élite est à la foule, elle la guide, et que la foule le veuille ou non, la gouverne.

C'est à cet autre facteur qu'il appartient de combler, non le vide

creusé, puisqu'il n'y a pas encore de vide, mais l'écart que constitue, à notre détriment, un accroissement plus rapide de la natalité chez nos voisins que chez nous. C'est aux facultés intellectuelles de la race qu'il faut demander de rétablir un équilibre légèrement faussé, sans négliger pour cela les remèdes que l'expérience peut suggérer afin d'enrayer un mal qui s'aggraverait en se prolongeant. Il ne serait, dès aujourd'hui, redoutable qu'à la condition de constituer, entre la France et ses rivales, une infériorité intellectuelle et morale de la première, une vitalité moins énergique et moins puissante. Comment l'admettre en présence de ce que la France a fait depuis vingt ans, en comparant ce qu'elle était à la fin de 1870 et à la fin de 1890, en se rappelant l'étonnant tour de force du centenaire, œuvre de la France laborieuse? Elle a, ce jour-là, montré aux peuples, ses hôtes, ce qu'elle savait et pouvait faire, combien fortement trempée était cette vieille race gauloise que ses détracteurs proclamaient finie, dénonçant au monde les vices qui, suivant eux, nous rongent et ce qu'ils appellent les irrécusables symptômes de notre décadence.

Ils puisent leurs argumens dans la théorie du nombre; ils l'invoquent pour justifier leurs assertions, nous opposant l'exemple de l'Angleterre dont la population a triplé en quatre-vingts ans, celui de l'Allemagne qui, en vingt années, de 1860 à 1880, a gagné 7,450,000 habitans, mais ce qu'ils négligent de nous montrer, c'est dans quelle proportion cet accroissement rapide des populations anglaise et allemande contribue à la prospérité et à la force de l'Angleterre et de l'Allemagne; ce qu'ils omettent d'indiquer, c'est jusqu'à quel point ce taux d'accroissement peut se prolonger sans atteindre et dépasser la limite où l'équilibre rompu entre la production de la richesse et l'augmentation de la population a pour conséquence le paupérisme.

Il y a là, en effet, une limite que l'on ne peut franchir sans danger. Il ne suffit pas d'accroître le chiffre de la natalité pour assurer les moyens d'existence des nouveaux-venus. Il faut aussi que la production alimentaire ou, à tout le moins, la production industrielle qui permet de combler le déficit de la production agricole nationale par des achats à l'étranger suive la même progression. Or en Angleterre comme en Allemagne cet équilibre est rompu; en Angleterre comme en Allemagne, l'industrie manufacturière ne fournit plus qu'un accroissement de richesse inférieur à l'accroissement de la population.

« En matière de population, écrivait ici même (1) M. Maurice

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1882, *une Crise latente*.

Block, il y a, paraîtrait-il, un langage de convention qui permet d'examiner ce qu'on fera quand l'Angleterre aura 100 millions d'habitans et l'Allemagne 150 millions; on oublie de se demander s'il y aura jamais dans ces pays de quoi faire vivre ces millions d'habitans et, par conséquent, si nous avons réellement à craindre d'être écrasés par nos voisins. Si nos voisins se multiplient plus vite que nous, ils arriveront plus tôt à la limite au-delà de laquelle on est sûr de rencontrer la misère. Quand toutes les carrières sont encombrées, quand la vie est difficile et les denrées chères, la vieillesse est précoce, il y a relativement plus d'enfans que d'adultes. Nous avons sous les yeux un tableau où les habitans de six pays sont classés par âges et ces pays sont rangés d'après le nombre des enfans d'un jour à cinq ans. Sur ce tableau, la France figure en tête avec le moindre nombre, la Prusse ferme la série avec le nombre maximum. Eh bien ! voyez : sur 10,000 habitans la France compte, il est vrai, 929 enfans au-dessous de cinq ans et la Prusse 1,510; en revanche, la France a 4,752 Français adultes contre 3,611 Prussiens adultes. Cette comparaison n'est-elle pas éloquente ? La France a proportionnellement plus d'adultes que n'importe quel autre des six pays. Pour les hommes, il ne s'agit pas de naître, mais de vivre, et la place est limitée. »

On ne saurait trop le redire, l'espace limité rend plus âpre, plus difficile cette lutte pour l'existence dans laquelle les plus faibles succombent. Cette théorie du nombre qui fait du nombre le facteur principal et, de la densité de la population, le critérium de la force et de la puissance d'un état, ne tient compte que des masses et non des unités qui les composent, de leur chiffre et non de leurs besoins. Elle oublie qu'à un certain niveau de densité, les unités qui composent ces masses ont peine à vivre, que le nombre des prolétaires grossit et, avec lui, la misère, et que, loin d'être une force pour l'état, ces masses constituent un péril pour la société.

Quand ce niveau est atteint, l'émigration se produit, émigration forcée dont le courant tend à rétablir l'équilibre rompu, sous peine pour une nation de vivre sur son capital, partant de s'appauvrir. Depuis vingt ans, ce mouvement d'émigration qui indique la limite precise où l'accroissement de production n'est plus en rapport avec les besoins de la consommation, a considérablement augmenté, au point que les États-Unis, saturés par le flot de l'émigration européenne, après l'avoir encouragée, avisent aux moyens de lui fermer leurs portes.

De là, de cet ensemble de faits et de circonstances favorisés par d'autres qu'il nous reste à préciser, est né ce mouvement d'expansion coloniale qui est l'un des signes caractéristiques de notre

époque et qui entraîne hors d'Europe les nations européennes. Ici encore, de par la théorie du nombre, on prétend condamner la France à l'abstention, oubliant que le nombre n'est, ici encore, qu'un facteur secondaire et que les grandes puissances coloniales, l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Espagne, ne sont pas les états les plus peuplés du monde.

III.

L'humanité obéit dans ses évolutions à des lois économiques, sociales et politiques. L'expansion coloniale actuelle est une de ces évolutions. Elle a pour point de départ l'accroissement de la population en Europe, la nécessité de se procurer au dehors la terre qui fait défaut, d'ouvrir à la production industrielle des débouchés sans lesquels cette production s'immobiliserait en une mer stagnante, sans écoulement et sans issue, en un encombrement sans nom de produits sans demandes, dépassant tous les besoins. A cette double cause, économique et sociale, s'en ajoute une autre, d'ordre politique, qui a donné au mouvement d'expansion coloniale un irrésistible élan.

Presque simultanément deux grandes successions se sont ouvertes : l'Afrique, le continent noir, exploré par de hardis voyageurs qui en ont dévoilé les mystères et révélé les ressources ; l'Océanie, qui se dépeuple et dont les terres fertiles et le climat salubre offrent aux colons européens un vaste champ d'exploitation. Ici, comme partout ailleurs, l'Angleterre a pris les devans, la meilleure et la plus grosse part en Afrique : le Cap, les comptoirs de Sénégambie et de Guinée. Solidement assise, elle attend les événemens, prête à en profiter, à étendre son domaine colonial, le plus riche et le plus vaste du monde déjà, peuplé de 300 millions d'habitans, que 100,000 hommes de troupes régulières, 73,000 pour l'Inde, 27,000 pour toutes les autres colonies, maintiennent dans l'obéissance.

Si l'Angleterre a commencé, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Portugal, l'Espagne, ont suivi. La France elle-même, mieux inspirée qu'on ne le croit et déjà fortement établie en Asie, en Afrique, en Océanie, a obéi à ce mouvement d'expansion coloniale. D'aucuns l'en ont blâmée. Ni sa population presque stationnaire, d'ailleurs, d'humeur sédentaire et attachée au sol, ni la situation politique que lui avaient faite de récens événemens n'autorisaient, disait-on, ses ambitions lointaines. Le plus sage était de se tenir à l'écart du mouvement qui emportait l'Europe au dehors, de se replier sur elle-même, de concentrer à l'intérieur ses ressources et ses forces

dans l'attente du choc inévitable. L'heure était mal choisie, ajoutait-on, pour étendre un domaine colonial qu'elle serait impuissante à peupler, inhabile à administrer; le nombre lui manquait et, sans le nombre, toute colonie est une charge quand elle n'est pas un danger.

Si plausibles qu'ils paraissent, ces argumens ne sont pas pour convaincre. Tout d'abord la France, en obéissant au mouvement d'expansion coloniale qui emporte l'Europe, ne choisit ni l'heure ni le moment. L'heure sonne à l'horloge du temps. Si la France l'eût devancée, on eût pu l'accuser d'imprudence; si elle la laisse passer, elle ne la retrouvera plus. L'Europe se partage l'Afrique et convoite l'Océanie; le partage fait sans elle, il ne lui restera plus que la guerre pour rétablir un équilibre rompu à son détriment. En consolidant son empire colonial en Asie, elle n'a fait que réparer en partie les fautes commises au siècle dernier, fautes qui lui ont coûté l'Inde devenue terre anglaise, et qui menaçaient de faire de l'Asie un fief anglais et russe. En se fortifiant dans l'Océanie, elle ne fait que réserver l'avenir et les droits que lui donnent les sympathies qu'elle a su se concilier dans ces régions du Pacifique.

On oublie aussi, en alléguant l'état stationnaire de la population française et la prétendue incapacité colonisatrice que dément son histoire, qu'il est deux sortes de colonies : les colonies de peuplement et les colonies de gouvernement; que les colonies de peuplement sont les plus rares, et qu'en parlant de colonies c'est à celles-ci que l'on fait toujours allusion. Elles sont rares, disons-nous, et nous ajouterons qu'elles sont presque toutes prises. En Asie, la Sibérie est aux mains de la Russie; en Océanie, l'Australie est aux mains de l'Angleterre. Ce sont l'une et l'autre des colonies de peuplement par excellence, d'immenses espaces vides d'habitans, de vastes réservoirs d'immigration. En Afrique, certaines régions semblent destinées à devenir, elles aussi, des colonies de peuplement, mais ce ne sont, à coup sûr, ni l'Algérie, que nous occupons, ni la Tunisie, que nous protégeons. En Amérique, tout est pris. L'Espagne, l'Angleterre et la France ont colonisé ces terres lointaines qu'occupent leurs descendans et où le Canada atteste hautement les qualités colonisatrices et les vertus prolifiques que l'on conteste à notre race. En 1763, le Canada ne comptait que 70,000 habitans de race française; le recensement de 1881 en a relevé plus de 1,200,000.

Par colonies de gouvernement, nous entendons celles déjà peuplées par une race différente, gouvernées et administrées par une race supérieure. Elles composent l'empire colonial de la France :

l'Algérie et la Tunisie, les Antilles et la Guyane, l'Indo-Chine et nos possessions océaniennes; elles couvrent une superficie de 3 millions de kilomètres carrés renfermant une population de 30 millions d'habitans. Par leur étendue et leur population, par leur importance et leur richesse, elles font de la France la seconde puissance coloniale du monde, le premier rang appartenant sans conteste à l'Angleterre. Le nombre n'apparaît ici que comme un facteur secondaire; sur ce total de 30 millions d'habitans qui peuplent nos colonies on ne compte que 500,000 Français, soit un soixantième, mais dans l'Inde anglaise, sur 269,477,728 habitans on ne compte que 89,798 résidens anglais. La disproportion est bien autre, et l'Angleterre, moins peuplée que la France, étend son empire colonial sur une population décuple de celle de nos possessions. Quelle réfutation plus éclatante de la théorie du nombre, appliquée aux colonies, que le simple rapprochement de ces deux chiffres : population de la Grande-Bretagne 35,241,482, population de son empire colonial 300 millions!

D'autres facteurs que le nombre interviennent donc, assez puissans, assez efficaces pour rétablir l'équilibre entre des chiffres aussi disproportionnés, pour compenser une aussi formidable infériorité du facteur que l'on tient pour le premier de tous. Ces autres facteurs, chacun les connaît; on les a vus à l'œuvre, l'histoire nous les montre à chaque page, forces vives d'une nation, incessamment actives dans leurs combinaisons infiniment variées. A l'opposé du nombre, elles sont insaisissables et impondérables. On ne pèse, ni ne mesure le patriotisme, la foi religieuse, la force morale, la capacité intellectuelle, la volonté, l'énergie; elles échappent à tous les calculs et l'on n'en est plus à compter combien de fois, dans tous les domaines, elles ont eu raison du nombre. L'Europe leur doit sa supériorité, comme Rome leur a dû l'empire du monde et la Grèce sa grandeur. Si une poignée d'administrateurs et quelques milliers de soldats maintiennent dans la paix et dans l'obéissance des millions d'hommes d'une autre race, c'est que cette poignée d'administrateurs et ces milliers de soldats sont d'une race supérieure, que la valeur intellectuelle et la science politique des uns, la froide bravoure et la discipline des autres paralysent les résistances et que, contre elles, le nombre est un facteur impuissant, conscient de son impuissance.

Ces forces, la France les possède au plus haut degré. A les reléguer à l'arrière-plan, elle ne saurait que se diminuer et renier les élémens de sa grandeur. En tout temps elle les eut pour elle, en aucun temps elle n'eut le nombre de son côté. Ce que l'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas su tirer d'elles ce qu'elles pou-

vaient donner, c'est, en matière coloniale surtout, d'avoir dédaigné les enseignemens du passé et les leçons du présent. Contrairement aux uns et aux autres, on a tendu à l'excès les rouages d'une administration paperassière et tracassière, on a voulu appliquer aux colonies lointaines les méthodes gouvernementales d'un fonctionnarisme à outrance. On a multiplié les emplois et les places, plus soucieux de faire un sort à des protégés que de confier à des mains sûres l'avenir de nos colonies.

Puis notre centralisation excessive tend de plus en plus à faire affluer les capacités au centre, où elles se paralysent, et à faire refluer les médiocrités aux extrémités, où les fautes commises sont aussi plus difficiles à réparer. Le contrôle y fait défaut, le pouvoir est plus étendu, l'abus que l'on en peut faire moins surveillé. Plus clairvoyante, l'Angleterre est aussi plus habile. Les emplois lointains y sont la route des honneurs et de la fortune. Investis de grands pouvoirs, mais sentant peser sur eux une lourde responsabilité, ses agens coloniaux, ses administrateurs largement rétribués connaissent la race qu'ils gouvernent. Soigneusement triés parmi ceux qui ont donné sur place et dans les rangs inférieurs des preuves de capacité, ils constituent ce noyau d'hommes capables, expérimentés, qui tiennent dans l'obéissance l'Inde soumise et domptée.

Nous n'aurions qu'à gagner à l'imiter, à cesser de faire des fonctions lointaines le refuge des déclassés ou des politiciens décavés, à n'écarter, au nom de passions politiques éphémères, aucune de nos forces vives, et sous le misérable prétexte de rancunes religieuses, à ne pas rejeter le concours de nos missionnaires catholiques. Pour qui les a vus à l'œuvre, la France n'a pas d'aides plus dévoués ni plus efficaces. Si peu nombreux qu'ils soient, ils valent, pour elle, plus et mieux que des bataillons, et ce témoignage que je leur rends ici n'est pas celui d'un co-religionnaire, mais celui d'un protestant, témoin pendant quatorze années de leurs incessans efforts pour civiliser et moraliser une race inférieure, pour l'élever à eux qui se sacrifiaient et mouraient pour elle.

Ainsi fit dans une île de l'archipel hawaïen un modeste prêtre, un pauvre missionnaire que j'ai beaucoup connu. Tout un peuple l'a pleuré; on a fort parlé de lui en Angleterre, assez peu en France; cet homme fut cependant un héros et un martyr, et sa courte histoire mérite d'être rappelée.

Il avait nom Joseph Damien; il naquit à Louvain en 1840. Quelle tristesse cachée, quelle blessure inconnue de la vie, le décidèrent à rejoindre à Honolulu la mission catholique française? Il ne l'a dit à personne, son secret est resté entre Dieu et lui. Quand de pareils

hommes sont las de l'existence, ils trouvent toujours une noble cause pour laquelle mourir. Le père Damien s'offrit pour évangéliser les lépreux de l'île de Molokaï.

Dans une vallée inaccessible par terre, abordable par mer seulement, ces malheureux sont cantonnés, isolés à jamais du reste du monde. Le père Damien sollicita et obtint de l'évêque d'Arathie la permission de s'enfermer dans cet enfer. Il y vécut seize années, évangélisant et catéchisant, adoré de ces malheureux, auxquels il parlait de l'au-delà. Un homme qui donne sa vie pour sa foi a le droit d'être écouté. Longtemps on crut qu'il braverait impunément le fléau; lui, n'en croyait rien; peut-être ne le désirait-il pas. Quand la mystérieuse gangrène l'envahit, sentant ses jours comptés, il redoubla d'efforts. Sans une plainte il assista pendant trois années à la lente décomposition de son être, vit s'écailler ses ongles et se détacher ses doigts. Maître d'école, magistrat, charpentier, jardinier, souvent même fossoyeur et avant tout prêtre, il poursuivit son œuvre jusqu'au bout, donnant à seize cents lépreux l'exemple d'un indomptable courage, d'une résignation sereine et d'une compassion divine.

Qui dira ce qu'il pansa de plaies, ce qu'il releva de cœurs abattus, ce qu'il consola de désespérés? Ces lépreux l'aimaient, se sentant aimés de lui d'un amour infini qui le faisait se condamner à une mort lente, hideuse entre toutes, pour vivre auprès d'eux et les entretenir des promesses éternelles. A bout de forces, rongé par le mal, n'ayant plus figure humaine, quand ses lèvres tuméfiées et sa langue ulcérée refusèrent d'exprimer sa pensée, étendu sur sa paillasse, sans regard et sans voix, il leur prêcha son dernier et muet sermon, montrant à ces malheureux comment savait mourir un disciple du Christ.

Il n'est pas de dévoûmens inutiles. L'Angleterre se propose d'élever à la mémoire de cet apôtre des lépreux un monument digne de lui en fondant aux Indes, où la lèpre fait de terribles ravages, un hospice qui porterait son nom. Dans l'archipel hawaïen les indigènes parleront longtemps du modeste prêtre de Louvain, de celui qu'ils appellent le *prêtre français* de Molokaï. Enrôlé volontaire dans les rangs de notre mission, le père Damien a vécu et est mort sous les plis de notre drapeau. Son héroïsme a conquis à la France bien des sympathies dans cette Océanie lointaine sur laquelle l'Europe déborde. En repoussant de pareils concours, on commettrait une faute irréparable.

Résumons-nous maintenant.

Nulle part dans l'histoire nous ne voyons la suprématie, même militaire, dévolue au peuple le plus nombreux. Dans tous les do-

maines, qu'il s'agisse d'art ou de science, de politique, de commerce ou d'industrie, de navigation ou de guerre, de conquêtes intellectuelles ou matérielles, il semble que le nombre ne soit qu'un facteur secondaire, par lui seul impuissant. Les nations les plus nombreuses n'ont été ni les premières ni les plus fortes. Elles ont été vaincues, asservies par de moins nombreuses, et l'histoire universelle semble n'offrir qu'une interminable série de minorités triomphantes et de majorités assujetties.

Est-ce à dire que le nombre soit un facteur négligeable? Nullement; mais il n'a toute sa valeur qu'à la condition de se combiner avec d'autres facteurs d'ordre intellectuel. Un temps d'arrêt dans son accroissement normal, régulier, ne constitue un danger grave que s'il correspond lui-même à un abaissement intellectuel, physique et moral de la race. S'il n'en est pas ainsi, ces facteurs à eux seuls peuvent longtemps maintenir la race en équilibre et lui permettre d'attendre le moment où, les causes temporaires, politiques, économiques ou sociales, qui font obstacle à l'accroissement de la race disparaissant, cet accroissement reprendra son cours.

Tel nous paraît être le cas de la France. S'il est utile et sage d'appeler son attention sur le temps d'arrêt de sa population, d'en signaler les périls et d'en chercher les remèdes, il serait donc dangereux d'ériger en dogme la théorie du nombre, d'assigner au nombre le premier rang et de le tenir pour le facteur principal. Comment d'ailleurs agirait-on d'une manière effective sur l'accroissement de la population? Parmi les moyens qu'on en propose il n'y en a guère jusqu'ici de pratiques. S'il est possible et facile même, comme le disait le docteur Rochard, de diminuer la mortalité, on n'a pas trouvé le secret d'augmenter la natalité : elle dépend évidemment d'un concours de causes ou de conditions qui nous échappent. Mais il était bon de dire, et c'est tout ce que nous avons voulu, que, s'il est un élément de la grandeur des nations, le nombre n'en est pas le seul, ni peut-être le plus important, et qu'en conséquence il faut se préoccuper de la « dépopulation de la France, » mais il ne faut s'en montrer ni effrayé ni découragé ; il ne faut pas croire surtout que la destinée d'un grand pays dépende de quelques milliers d'hommes de plus ou de moins.

C. DE VARIGNY.

LA

RÉVOLUTION DE BUENOS-AYRES [1]

La République Argentine a traversé, il y a quelques mois, une crise violente, dont les surprenantes péripéties ont dû laisser les lecteurs français fort perplexes. La révolution qui a ensanglanté les rues de Buenos-Ayres offre, en effet, des contrastes d'une rare originalité. Inaugurée par un coup de force, elle fait d'abord étalage d'appareil militaire, de fusils et de canons. Elle est refoulée sur ce terrain contre toute attente, mais révèle sa puissance précisément après avoir mis bas les armes. Quand on la suppose finie, elle balaie ses vainqueurs par une poussée irrésistible d'opinion. Ce n'est pas tout : cette émeute, partie d'une allure enragée, s'incline en plein combat vers un dénoûment légal. Elle renverse un gouvernement sans ébranler les institutions. Au rebours de toutes les émeutes, les insurgés ont pour alliés dans celle-ci le commerce, l'industrie, la haute banque, le clergé, les intérêts conservateurs. Voilà bien des anomalies qui méritent explication, et dont en France on a lieu de désirer de se rendre compte par d'autres sentimens que ceux d'une simple curiosité rétrospective. Il est bon qu'on y soit exactement renseigné sur un pays où nos compagnies sont en train de construire plus de 2,000 kilomètres de chemin de fer et où, sous des formes diverses, nos capitaux se trouvent engagés pour près de 1 milliard.

(1) L'intérêt d'actualité que présente cette relation, écrite par un témoin oculaire, nous engage à l'accueillir, tout en faisant nos réserves sur quelques-unes des appréciations de l'auteur. (N. d. l. R.)

I.

On aurait pu croire qu'en 1880, la République Argentine avait fermé l'ère des révolutions. On se rappelle qu'à cette époque Buenos-Ayres fut proclamée à son corps défendant capitale de la nation. Avant cet événement, l'organisation politique du pays avait quelque chose de précaire pour bien des raisons. Les quatorze provinces de la confédération présentaient au point de vue soit de la richesse, soit des tendances de l'esprit public, des différences trop accentuées pour que la politique y fût envisagée de la même façon. La province de Buenos-Ayres avait près de 1 million d'âmes, un budget opulent, et tenait en main la clé du commerce maritime. Celle de Jujuy avait 60,000 habitans et des ressources tellement restreintes que, lorsqu'elle avait payé son gouverneur, ses ministres, ses deux chambres législatives, ses tribunaux et tout son fastueux appareil de province souveraine, il ne lui restait pas de quoi réparer une route, relever une église en ruines ou payer un instituteur primaire. Le gouvernement national faisait face aux dépenses provinciales les plus urgentes, ce qui l'épuisait sans contenter personne. Il arrivait là comme dans les familles où il y a des parens pauvres : on a beau les secourir, ils restent aigris contre l'injuste fortune, qui a comblé de ses dons des cousins moins méritans à leur gré. Ce n'est pas des subsides qu'ils voudraient, c'est un changement de rôles. Ce n'eût encore été rien; en pareille matière, les froissemens qui résultent de la comparaison des situations respectives sont secondaires, si on les rapproche de ceux qu'occasionne la disparité des horizons intellectuels. Les provinces riches, largement ouvertes aux marchandises, aux émigrans et aux idées d'Europe, avaient sur le rôle du gouvernement des notions qui ne ressemblaient en rien à celles de besogneuses agglomérations émergeant à peine des limbes de l'époque coloniale.

Aux débuts mêmes de l'histoire argentine, ces contrastes trouvent leur expression dans les deux partis qui sont en présence, les unitaires et les fédéraux. Il ne faut pas prendre ces noms au pied de la lettre. Les uns et les autres se rattachaient au principe d'une fédération républicaine. On peut même dire que les fédéraux étaient plus autoritaires et penchaient vers la dictature toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Ce n'était pas sur une formule théorique que portait le différend. Sans doute, les unitaires ne séparaient pas de l'espérance d'une patrie homogène et forte leur conception du droit démocratique ; mais ils pensaient que la plus sûre garantie de l'exécution de ce programme était dans le libre jeu des autonomies locales. Ils procédaient directe-

ment de la France révolutionnaire, mais de la France de la constituante, avant la centralisation à outrance : c'étaient des girondins. Quant aux chefs des fédéraux, ceux bien entendu de la première moitié du siècle, ils s'étaient improvisés partisans des petites souverainetés sans y chercher malice. C'était un théâtre à souhait pour leurs aptitudes et leurs appétits. Ils font penser aux tyranneaux des républiques italiennes du xve siècle. Ils n'allaient pas du reste, et pour cause, chercher leurs inspirations si loin. Ils les puisaient dans une tradition plus proche et toute chaude, celle de la tribu indienne ; ils en avaient hérité de première main les instincts de rapine et de cruauté. Ils avaient pour séides tous ceux dont les tendances se ressentaient de cette origine, et ce n'était pas le petit nombre. Aussi, don Domingo F. Sarmiento, qui a consacré un beau livre aux luttes au milieu desquelles s'est forgée par le fer et le feu la nation argentine, les a-t-il caractérisées à l'emporte-pièce, selon son habitude, dans le titre même de l'ouvrage. Il n'a eu garde de l'intituler : « Unitaires et fédéraux, » il l'a appelé : *Civilisation et Barbarie* (1).

Jusqu'en 1852, c'était bien de cela qu'il s'agissait. Depuis lors, les choses ont changé. La sévérité de cette antithèse serait aujourd'hui injuste jusqu'au ridicule, si on l'appliquait aux chefs éclairés qui ont succédé aux anciens *caudillos* du parti fédéral. Celui-ci aurait même cessé depuis longtemps d'être un groupe politique, si les unitaires, après la chute de Rosas, n'avaient relégué dans un rigoureux ostracisme jusqu'à la deuxième génération tout ce qui, de près ou de loin, avait eu des attaches avec le dictateur. Celui-là conserva les cadres du parti, qui n'avait plus de fédéral que le nom. Lorsqu'il escalada enfin le pouvoir, il n'avait d'autre idée que d'accomplir avec d'autres hommes le même programme que ses adversaires. Ce qui prouve bien qu'unité et fédération n'avaient rien à voir dans l'affaire, c'est qu'il s'empressa, une fois le maître, de confisquer Buenos-Ayres pour en faire la capitale nationale, ce qui était de la politique unitaire au premier chef. Il est vrai que la province de Buenos-Ayres, en 1852, par haine de ce que l'on appelait alors la politique fédérale, s'était déclarée république indépendante, ce qui était pousser à ses dernières conséquences le principe fédéraliste de l'autonomie des états. Le plus curieux, c'est que ces événemens contradictoires, où chaque parti empruntait à tour de rôle la cocarde du voisin, ont convergé, en somme, vers le même résultat, l'établissement d'une confédération d'états auto-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1846, l'étude sur *l'Américanisme, la Société argentine*, par M. Charles de Mazade.

nomes, mais solidaires. C'est là l'organisation définitive vers laquelle le peuple argentin s'achemine à travers les erreurs et les passions où son inexpérience l'entraîne.

Si les nouveaux fédéraux ne différaient guère des anciens unitaires comme doctrine de gouvernement, ils n'en avaient pas moins, quand ils prirent à leur place la direction du pays, un passé fâcheux à faire oublier. D'abord, la république ne leur devait aucune gratitude pour les surprenans progrès qui avaient fait en un demi-siècle d'une vaste, mais pauvre et sauvage colonie espagnole, une jeune nation pleine d'avenir. La guerre d'indépendance, depuis le premier coup d'éclat à Buenos-Ayres jusqu'au départ du dernier soldat espagnol du continent sud-américain, avait été menée par des chefs nettement unitaires. Les sages institutions élaborées depuis la proclamation de la république jusqu'à la chute de Rivadavia, c'est à des unitaires qu'on les devait. Avec l'avènement de Rosas, on retourne au chaos, on tombe dans la nuit. Le noble emblème du drapeau bleu et blanc orné d'un soleil, où les paladins de l'émancipation avaient symbolisé l'astre de la liberté montant dans un ciel orageux et dissipant les nuages, devient une amère dérision. Or cette époque lugubre avait pour devise une formule officielle qui s'inscrivait en toutes lettres en tête des actes publics, des décrets, des proclamations. C'était celle-ci : Mort à ces sauvages, à ces dégoûtans unitaires! *Mueran los salvages, asquerosos unitarios!*

Quand ces êtres dégoûtans ressaisissent la prépondérance, dans la province de Buenos-Ayres d'abord, puis dans toute la république, c'est comme une nouvelle aurore. La vie renaît, les perspectives de l'avenir s'éclairent. On s'appelle, on se répond, on sent qu'on avance. En effet, on avançait rapidement. Le général Mitre, par une politique libérale et ferme, par une guerre extérieure glorieuse, concilie et pondère les forces disparates, dégage nettement des antagonismes locaux l'idée de patrie. Sarmiento continue cette œuvre dans le même esprit en y ajoutant comme contingent personnel sa préoccupation constante des progrès de l'enseignement, surtout de l'instruction primaire. La république sortit de leurs mains transformée. C'étaient des unitaires pur-sang.

Du docteur Avellaneda, qui vint ensuite, on ne saurait dire s'il était unitaire ou fédéral. Il fut tour à tour l'un et l'autre. Il semble qu'il ait été simplement avellanédiste. En tout cas, s'il était de famille unitaire et fils d'un patriote dont la tête fut promenée au bout d'une pique dans les rues de Tucuman par ordre de Rosas, il fut le premier président qui arrondit sa fortune au pouvoir, ce qui est un trait bien fédéral. Malgré les doubles fonds de sa politique, la

République Argentine aurait suivi sans secousse la voie que lui avaient ouverte les deux administrations précédentes sans la mort, qui fut un malheur public, de son ministre de la guerre, le docteur Alsina. Sa popularité, dont il avait souvent couvert les défaillances du président, s'était étendue à toute la république à la suite de la brillante campagne où il avait assuré la solution de la question séculaire de la frontière indienne. Son élévation à la présidence était indubitable, bien qu'on lui tînt à grief d'être fils de Buenos-Ayres, *porteño*.

C'était là une des formes qu'avait revêtue l'animosité entre fédéralistes et libéraux. Les premiers nourrissaient contre Buenos-Ayres une humeur maussade. Il y avait dans cette attitude un souvenir du temps où Buenos-Ayres les avait repoussés, et, accaparant à son profit les recettes de douane, les avait réduits à une misère noire. Il y avait aussi un point de vue très étriqué, propre de gens adonnés aux rivalités de clocher et dont le sens politique est raccorni. Sans doute, Buenos-Ayres avait pour la patrie commune des ambitions plus larges que les provinciaux; mais ce n'était pas, comme ils aimaient à le croire, pour leur faire pièce. C'était parce qu'il est dans la nature d'une grande ville d'incarner les aspirations les plus élevées du sentiment national. En tout cas, on ne s'occupait dans tout l'intérieur que des moyens de l'humilier.

La mort du docteur Alsina en fournit l'occasion. Elle fut pour le docteur Avellaneda une délivrance. Il ne se sentait pas président à côté de cet homme, dont la volonté était aussi décidée que la sienne était ondoyante. Il lui jouait tous les mauvais tours qu'il pouvait, mais subissait son ascendant. — Ah! vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir affaire à un homme en jupons! me disait Alsina à la frontière de Carhué, un jour qu'encouragé par la familiarité de la vie de campagne, par sa bonne humeur cordiale et par la profonde affection que j'avais pour lui, je lui faisais remarquer que sa politique, dans une circonstance récente, avait par extraordinaire manqué de carrure. — L'homme en jupons, de ce coup, devenait le maître.

Pour le parti fédéral, cette mort fut une aubaine inespérée. Il y avait longtemps qu'il avait partie liée avec le président. Il put enfin prétendre à élever au rang suprême un candidat à lui, et y travailla à visage découvert.

Les conditions dans lesquelles s'exerce encore aujourd'hui le suffrage universel dans la République Argentine font que les élections, régulièrement dénatuées par la fraude et la violence, sont absolument dans chaque province entre les mains du

gouverneur. Tous les gouverneurs, sauf deux, étaient à la dévotion du président et de ses nouveaux alliés. Buenos-Ayres comprit parfaitement ce qui l'attendait et s'arma. Si elle n'avait eu que les provinces en face d'elle, il est probable qu'elle les aurait, une fois de plus, mises à la raison ; mais elle y avait encore le gouvernement national et l'armée de ligne, dont les chefs, *porteños* en général au fond du cœur, ne se rangèrent pas moins en bataille autour du drapeau tenu par le président. Buenos-Ayres et sa seule alliée, la province de Corrientes, furent battues, et le docteur Avellaneda ne descendit pas du pouvoir avant d'avoir doté la république d'une capitale, acte d'une grande portée qui n'avait qu'un tort, celui d'être accompli sous forme de confiscation.

Au fond, les vainqueurs ne confisquèrent pas l'influence de Buenos-Ayres, ils lui donnèrent une nouvelle consécration. Capitale d'une province, Buenos-Ayres pouvait exciter la jalousie des autres capitales de province, ses égales en droit. Devenue capitale de la nation, ses anciennes rivales devenaient officiellement ses satellites. Ce n'est pas seulement par le titre qu'ils lui conféraient que les provinciaux mirent hors de pair la ville qui leur faisait ombrage, ce fut par le mouvement de migration que cette mesure détermina, et par les effets qu'il produisit sur l'esprit public avec une étonnante rapidité. — Puisque Buenos-Ayres est à nous, que nous y avons désormais le pas sur ces pédans de *porteños*, allons prendre possession de notre nouvelle conquête, — voilà ce qu'on se disait de Jujuy à San-Luis et de Santa-Fé à Mendoza. Les riches étaient bien aises de se faire honneur de leurs écus dans la nouvelle capitale, les ambitieux accouraient se chauffer au soleil levant, escomptant les faveurs que leur devait bien un gouvernement issu de leurs œuvres. L'attraction que Buenos-Ayres a toujours exercée sur le reste du territoire devint irrésistible. Les trains arrivaient bondés, les hôtels regorgeaient de monde, des quartiers entiers sortaient de terre comme par magie, on s'en disputait les logemens. Les tailleurs et les couturières ne savaient à qui entendre pour mettre à la mode les nouveaux-venus. Une prospérité foudroyante échut aux marchands de meubles dorés, de bronzes, en zinc et de tableaux aux cadres tellement riches qu'on aurait dû, pour ne pas en gâter la magnificence, en retirer les croûtes qui les occupaient.

L'affluence des gens arrivant de l'extérieur n'était pas moindre que celle des habitans accourus de tous les coins de la République. Outre les ouvriers du bâtiment, qui étaient légion, et ceux des industries de luxe, dont on ne trouvait jamais assez, l'élan des affaires, le développement du crédit, la fièvre de la spéculation,

le bouillonnement de cette période brillante, attiraient du fond de l'Europe des négocians, des ingénieurs, des financiers, des agens de commerce de toute sorte et des chercheurs de fortune de tout calibre, sans compter les cultivateurs, qui débarquaient chaque mois par dizaines de mille. Jamais le nom de Buenos-Ayres n'avait retenti dans le monde avec une telle sonorité.

L'immigration des capitaux était plus active encore que celle des individus. Il ne s'agissait pas seulement de rebâtir une ville ; cela n'était rien, c'était un détail. Il s'agissait d'installer l'outillage industriel de la République : chemins de fer, sucreries, distilleries, usines frigorifiques pour l'expédition de moutons congelés, exploitations forestières, colonies agricoles, — une avalanche de millions. Toutes ces grandes entreprises avaient leur centre à Buenos-Ayres. Elle était le cœur économique du pays ; de là partait l'impulsion qui réglait la circulation du numéraire dans toute la confédération.

Quel spectacle pour un provincial frais émoulu de son village et quelle leçon! leçon de choses d'autant plus traîtresse qu'il la subissait sans s'en défendre et s'instruisait sans s'en douter. Ce n'étaient pas seulement des courans d'argent qui passaient à travers cette foule, c'étaient des courans d'idées. Dans ce milieu cosmopolite, les conceptions se heurtaient, se corrigeaient l'une par l'autre, et ajoutaient à l'excitation mercantile d'un moment unique une recommandable activité cérébrale.

Les provinciaux là-bas peuvent être gauches, ils ne sont point sots. Il n'existe pas d'Argentin qui n'ait un don d'observation très aiguisé et des facultés d'assimilation remarquables. C'était plaisir de les voir se dégourdir dans cette atmosphère vibrante. Naturellement il y avait des degrés. Les jeunes gens, l'impressionnable cohorte des étudians, subissaient complètement le charme. Le libéralisme leur entrait par tous les pores. Les personnes mûres, le groupe très nombreux des fonctionnaires de transplantation récente, les parasites du pouvoir, étaient plus réfractaires à la contagion. Ils s'étaient organisés en petites coteries où ils humaient avec délices un relent de provincialisme. Leur rêve eût été de faire du gouvernement lui-même une coterie. Il y en a qui sont en train de repartir après sept ou huit ans de séjour aussi peu dégrossis qu'ils étaient venus. Ils n'auront retiré de leur voyage qu'un éblouissement stérile et un amour effréné des coups de bourse, des carnets de courses, des spéculations de terrains, du jeu sous toutes les formes. Dans cette grande ville grouillante, c'est pourtant l'exception.

On voit maintenant, et cela fera comprendre ce qui va suivre, comment l'opinion de Buenos-Ayres et son influence sur la politique acquirent, par suite de sa fédéralisation même, un nouveau

degré d'autorité. Cette opinion, toutes les provinces avaient contribué à la former par l'intermédiaire des plus éclairés de leurs fils. La capitale en avait reçu d'elles le germe brut et la leur renvoyait marquée à son sceau, débarrassée de la gangue des intrigues de clocher, affinée et généralisée par la collaboration des résidens étrangers. Ceux-ci, tenus en dehors des ambitions de pouvoir et des tripotages de scrutin, sont pour leurs affaires trop intéressés à la bonne marche du gouvernement pour ne pas intervenir dans sa direction. Ils y apportent un écho des traditions de peuples plus mûrs et plus expérimentés.

Ce qui se dégage en définitive de la façon dont Buenos-Ayres a rempli son rôle de capitale, c'est un grand progrès, non de la politique unitaire, mot qui n'a plus de sens, mais de la politique nationale ; c'est un équilibre plus stable entre les théories centraliste et localiste, qui ont l'une et l'autre du bon à la condition de se pondérer réciproquement. On a donné une tête pensante à la république, et c'est cette tête pensante qui, à la suite de la révolution dernière, a entraîné tout le pays.

L'homme auquel échut l'honneur d'inaugurer le nouvel ordre de choses était un jeune général, don Julio A. Roca, que certaines affinités de famille et la protection du président Avellaneda avaient désigné au choix du parti fédéral. Le général Roca n'est pas un politique dénué de mérite ; il a des qualités d'homme d'état. Bien qu'il ait fait son chemin dans et par l'armée, commandé en chef, gagné des batailles et organisé avec distinction des expéditions importantes, ses facultés et ses tendances sont toutes civiles. Ce n'est ni un autoritaire ni un violent, c'est un réfléchi, un silencieux et un tenace. Observateur judicieux, esprit circonspect, il reçut les grandeurs qui lui tombaient du ciel avec plus de modestie qu'on n'était en droit d'en attendre de sa profession et de son âge. Il avait à peine trente-six ans quand il prit possession de la présidence. Je me souviens que, pendant la campagne du Rio-Negro, que je fis à ses côtés (1), arriva un beau matin, portée par un courrier indien, une liasse de journaux. Il y avait un mois que nous étions sans nouvelles du monde civilisé, et nous apprîmes ainsi la proclamation de la candidature de notre général. J'étais ce jour-là seul avec lui sous sa tente, nous étions tous deux assis par terre sur des *ponchos* pliés en quatre, les pieds étendus vers quatre charbons qui se consumaient au centre. Le général paraissait soucieux. Quant à moi, d'autant plus alsiniste qu'Alsina n'était plus, cet événement ne m'inspirait que des réflexions amères.

— Vous avez vu les nouvelles? me dit-il enfin. Qu'en pensez-vous?

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1880.

Du moment qu'on m'engageait à parler, je me débondai, et lui dis, choisissant les termes, ce que j'avais sur le cœur. Cette candidature était une menace pour la paix publique. D'ailleurs, au point de vue même de ses intérêts bien entendus, sa présidence, en mettant tout au mieux, serait précaire. Il devait viser à mieux, à une grande présidence, comme l'eût été celle d'Alsina et comme pourrait seul la réaliser un homme porté au pouvoir par une franche popularité. Il connaissait mal Buenos-Ayres, et Buenos-Ayres ne le connaissait pas du tout; il y aurait une sorte de discordance entre le gouvernant et le grand foyer d'opinion de la République. On gouverne mal avec l'opposition d'une capitale.

Il me laissait aller et finit par me dire : — Je pense absolument comme vous sur tout cela. Mes amis se sont trop pressés. Mon rêve eût été de rester encore six ans ministre de la guerre et de voir au pouvoir Sarmiento, qui est un véritable homme d'État. Après ça, il est si fantasque! Enfin! à mon retour, nous verrons.

La toile de la tente s'écarta sur ces mots. C'était un groupe d'officiers qui avaient fait brosser leur uniforme le plus neuf, mis le sabre au flanc et venaient le complimenter. Ils entraient l'un derrière l'autre, la bouche en cœur, mais le sourire était gelé sur leurs lèvres par l'air de préoccupation du candidat. — Général,.. commença l'un d'eux qui s'était chargé de porter la parole et paraissait fort embarrassé de son personnage. — Oui, messieurs, interrompit le général, je comprends et je vous remercie. — La conversation tomba. Le général, qui est plein de courtoisie, fit porter une bouteille, — la dernière, car nous manquions de tout, — d'un certain rhum du Pérou qui s'appelle du *pisco* et deux verres dans lesquels nous bûmes à tour de rôle sans entrain. Les officiers ne tardèrent pas à prendre congé, décontenancés de cette froideur. Je le quittai peu après sans avoir renoué l'entretien, et convaincu qu'il allait à regret, mais tout droit, à la guerre civile, que néanmoins, s'il se saisissait du pouvoir, il en userait avec modération.

C'est en effet ce qui arriva. Il fit son possible pour réaliser un gouvernement conciliant et désarmer le mauvais vouloir que Buenos-Ayres ne cessa de lui témoigner. C'était un rôle ingrat. Pour s'en tirer entièrement à sa gloire, il lui manquait la maturité et la pratique des grands intérêts d'état. Les influences de famille jouèrent un rôle prépondérant sous son administration ainsi que les conseils de parvenus de la politique qui avaient gardé le goût de terroir et qui étaient persuadés que, parmi les privilèges attachés aux emplois publics, un des plus naturels est de faire fortune. Avec des collaborateurs en général animés de ces sentimens, il est difficile de voir grand, et il n'est pas toujours aisé, même aux meil-

leurs esprits, de voir juste. Le général Roca assista avec des yeux plus ravis que clairvoyans aux premières manifestations de la fièvre de progrès qui travaillait la République. Il inaugura les abus de crédit, encouragea les folies de la spéculation, amena le cours forcé, s'émut à peine de ce grave avertissement, et ne fit rien pour revenir, quand il en était temps encore, à la circulation métallique. On s'était peut-être avisé autour de lui qu'il était plus commode, pour entretenir une prospérité factice, de créer à son gré le simulacre de la richesse que d'en assurer à force de travail la production effective.

Malgré tout, l'administration du général Roca, marquée par des progrès considérables, aurait été plutôt bienfaisante, s'il n'avait donné pour but à sa politique de perpétuer le pouvoir dans sa famille en le léguant à son beau-frère. Nous prenons ici en flagrant délit l'âme provinciale. Elle nous révèle avec candeur l'idée assurément peu républicaine qu'elle se fait des grandes charges. Elle les considère comme un fief, comme une propriété de rapport d'une essence particulière, dont la transmission, légitime en principe, exige seulement en fait une certaine dextérité. Il fallait notamment ici se ménager le concours des gouverneurs de province; mais ils étaient imbus de la même théorie, et ne demandaient pas mieux que d'en étendre l'application au choix de leur propre successeur. Sur cette base, on pouvait entrer en arrangemens. On leur tolérait une certaine dose d'arbitraire, de népotisme et de concussion; ils répondaient en échange, au moment du changement de présidence, de la docilité des électeurs. C'est même là l'essence du régime autonomiste, tel qu'on l'entendait dans l'entourage du général Roca. Il est inutile d'insister sur les effets de pareilles mœurs électorales. La machine du gouvernement en était faussée du haut en bas.

Il y avait lieu, cette fois, de mettre ces procédés en vigueur dans toute leur perfection : le candidat dont on voulait à toute force faire sortir le nom de l'urne, le docteur don Miguel Juarez Celman, n'avait aucune espèce de titres aux destinées qu'on lui réservait. De petit avocat sans causes de la ville de Cordoba, il était devenu, grâce au général Roca, ministre, puis gouverneur de sa province. Il avait montré dans ces postes un zèle pétulant pour les travaux publics. Les entreprises qu'il avait mises en train avaient compromis les finances provinciales, mais il est notoire qu'elles l'avaient enrichi. De là, il fut fait sénateur national. Chaque province envoie au congrès deux sénateurs, et c'est une coutume invariable des gouverneurs sortans de se ménager cette haute fonction. Au besoin, pour rendre vacant le siège qu'ils convoitent, ils négocient un échange de fauteuils avec un des sénateurs de la pro-

vince, qui vient les remplacer comme gouverneur. On attendait les débuts, sur ce nouveau théâtre, d'un candidat que personne ne connaissait. Ils ne furent pas heureux ; il se montra aussi effacé dans le monde *porteño* que dans l'assemblée dont il était membre. Quelqu'un s'étant avisé de l'appeler « l'Insignifiant, » l'épithète lui resta. Il ne devait pas tarder à montrer que l'insignifiance n'était que le moindre de ses défauts.

Son concurrent, ancien gouverneur de la province de Buenos-Ayres et sénateur aussi, était un homme de sérieuse valeur, le docteur don Dardo Rocha. Politique habile, orateur de premier ordre, il venait de révéler de hautes qualités d'administrateur dans la réorganisation de sa province, la fondation de sa nouvelle capitale et la création du port de la Plata (1). Il avait bruyamment rompu avec le général Roca, lorsque la malencontreuse candidature de son beau-frère avait montré le bout de l'oreille. Buenos-Ayres et le parti libéral lui avaient d'abord gardé rancune de son rôle en 1880 ; mais entre lui et le docteur Juarez Celman, il n'y avait pas à hésiter. Avec le docteur Rocha, on aurait au moins à la présidence un homme d'État sachant son métier. Les démonstrations populaires en sa faveur furent imposantes comme manifestation d'opinion ; mais l'opinion et rien, en ce temps-là, c'était la même chose au point de vue des résultats du vote.

Voilà donc M. Juarez Celman au pouvoir. Le général Roca, satisfait de son œuvre, ne tarda pas à partir pour l'Europe. S'il ne voulait pas faire sentir avant le temps sa tutelle au nouvel élu, il avait au préalable mis tous ses soins à établir sur des bases solides la prééminence qu'il entendait bien conserver. Comme on place des garnisons aux points stratégiques pour dominer un pays, il avait installé aux bons endroits des gouverneurs tout à lui, de manière à rester l'arbitre des futures luttes de scrutin. Il n'eut pas plus tôt le dos tourné que ce bel édifice électoral fut détruit de fond en comble.

On commença par Tucuman, sa ville natale. Le gouverneur se réveilla, un beau matin, au bruit des coups de fusil. Il avait éclaté une soi-disant révolution populaire. Les colonnes d'attaque étaient formées en partie de soldats de ligne de la garnison de Cordoba, déguisés en ouvriers pour la circonstance et manœuvrant au clairon, en partie de terrassiers et d'hommes d'équipe du chemin de fer *Central-Norte*, qui appartenait au gouvernement national. On les avait ramassés pour ce service sur toute la ligne et transportés sur le lieu de l'action dans des trains spéciaux. Le chef du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1886.

soulèvement était le directeur-général du chemin de fer; parmi ses lieutenans figuraient le directeur des ateliers et plusieurs chefs de service. On vit rarement émeute officielle prendre aussi peu de peine pour cacher son jeu. Le commissaire national envoyé de Buenos-Ayres avec des forces pour rétablir l'ordre ne daigna pas montrer plus de finesse. Il mit en possession du pouvoir le directeur du chemin de fer, qui avait fait le coup.

A Cordoba, dont le tour vint ensuite, le docteur Juarez comptait assez d'amis pour n'avoir pas besoin de faire au gouverneur une insurrection dans la rue. Il la lui fit dans les chambres. Ce gouverneur, M. Olmos, était un brave homme enrichi dans les affaires et égaré pour son malheur dans la politique. On le mit en jugement devant la législature, érigée en haute cour, sur des griefs imaginaires. On ne put en établir aucun; on ne l'en déclara pas moins déchu, et sa place revint bientôt à M. Marcos Juarez, frère du président.

Ces deux actes de vigueur rendaient superflues d'autres entreprises du même genre. Le milieu dans lequel le général Roca avait recruté ses hommes de confiance n'était pas dévoré du feu sacré de l'indépendance. On y estimait que le premier des devoirs est d'être du côté du manche. Dès qu'il leur fut prouvé, par ces exemples, qu'il n'y avait d'autre alternative que d'être docile ou renversé, la plupart des gouverneurs s'empressèrent de donner des gages de docilité.

Alors on vit un spectacle curieux : le docteur Juarez, dont la tête n'est pas très forte, fut pris d'un goût maniaque d'autocratie. Le ministre de la guerre, le général Racedi, pendant une tournée en Entre-Rios, déclara, dans un discours retentissant, qu'il n'y avait qu'un seul parti dans la république, celui du président; que celui-ci en était le chef unique et qu'on lui devait, à ce titre, une obéissance inconditionnelle. Ce devint un mot d'ordre : il fallait être « inconditionnel » ou n'être pas. De tous les points du territoire, les gouverneurs, les hauts fonctionnaires, durent envoyer par le télégraphe des protestations d'*inconditionalisme*; il avait fallu inventer ce néologisme pour cette fantaisie sans précédens. Le gouverneur de Mendoza, qui ne mit point assez de hâte à abdiquer entre les mains du président toute initiative politique, fut renversé à main armée. C'était le troisième, comme on voit. Cette fois, ce fut un sénateur, lequel est en même temps colonel, qui se chargea de la besogne. Naturellement, ce fut la garnison de Mendoza qui exécuta ce mouvement populaire.

Le plus original, c'est qu'il était soigneusement stipulé que ces déclarations d'obéissance passive s'adressaient non au président,

mais au chef du parti. On reconnaissait que le président ne devait pas se commettre dans les luttes des factions, qu'il était obligé par la constitution de se renfermer envers elles dans une stricte impartialité. Aussi était-ce à l'homme privé qu'on se livrait sans conditions!

Ce parti singulier se donna un nom qui ne l'était pas moins. Les libéraux s'étaient quelquefois appelés, en souvenir de leur ancien programme unitaire, parti national, et les fédéraux avaient pris depuis peu le nom d'autonomistes. On appela donc les partisans sans condition du docteur Juarez : *parti autonomiste national*. Il y avait quelque contradiction dans les termes; peu importe! on voulait marquer que l'ère qui s'ouvrait était la synthèse et le couronnement de l'histoire argentine.

Les premières lettres de ces trois mots forment le mot *pan*, qui veut dire pain, dont un des dérivés, *panal*, désigne une boisson créole que l'on prépare en faisant dissoudre dans de l'eau fraîche une sorte de biscuit de sucre fouetté. C'est le nom que prit, par un calembour innocent, le groupe directeur des inconditionnels, le club du Panal, organisé à Cordoba, et dont le président était M. Marcos Juarez. Être affilié au Panal, c'était participer au pouvoir suprême, avoir dans sa poche une fraction de souveraineté et une traite à vue sur la fortune publique. Cette franc-maçonnerie a fait la pluie et le beau temps dans la République Argentine durant trois ans. Elle entourait si étroitement le président qu'il était son prisonnier plus que son chef. C'était auprès d'elle que les gouverneurs venaient prendre langue; elle les faisait et les défaisait à sa guise.

Le fondateur de cette association, M. Marcos Juarez, élevé au grand air des champs pendant que son frère, plus malingre et aidé par un sien parent, fréquentait les universités, est un type assez réussi de l'homme de campagne argentin. Il en a la bonhomie brusque, la vulgarité humoristique, la sagacité, l'audace, les instincts de lucre et de domination, le souverain mépris pour les fadaises constitutionnelles. Au plus beau temps de sa splendeur, sa distraction favorite était un jeu d'osselets, la *taba*, que jouent les *gauchos* à la porte des cabarets et dont ils prennent à même les élémens aux squelettes d'animaux épars dans la prairie. Il l'avait installé dans le bâtiment somptueux qui était le siège du Panal. Ses fidèles, pour être bien en cour, s'étaient épris à qui mieux mieux de cette distraction rustique. Cela ajoutait au luxe insolent qu'étalait tout ce monde une nuance populacière qui ne manquait ni de signification ni de saveur.

On avait mis la république en coupe réglée; on pratiquait la

maxime : gouverner, c'est prendre, avec une inconsciente sérénité. Dans les premiers temps de l'administration du docteur Juarez Celman, on apprit que, le jour de sa fête, un gouverneur suspect d'avoir des attaches avec le président antérieur, et qui sollicitait pour une banque de sa province certains privilèges, avait fait présent au chef de l'État d'un immeuble qu'il convoitait pour arrondir le terrain où il construisait à grands frais sa maison d'habitation. Ce terrain avait coûté 1,500,000 francs. Cela s'était fait sans y mettre de mystère, ingénument, par acte public. Ce que ce début promettait, le nouveau président le tint et au-delà. Il avait pour les cadeaux un goût qui arrivait au comique; cette manie est un trait de caractère qui ne laisse pas d'éclairer même les singularités de sa politique.

On donnerait difficilement une idée des théories en honneur dans le monde officiel. A dévorer ainsi le pays à belles dents, on avait fini par perdre la notion de la valeur de l'argent. Cent, deux cent mille piastres étaient chose insignifiante. On les perdait au jeu en une soirée, on les mettait à l'achat d'un cheval de course. Il fallait inventer des ressources pour cette fringale de dépense. On commença par vendre ce qu'on put, les chemins de fer *Central-Norte* et *Andino*, les travaux de salubrité de Buenos-Ayres. Cette dernière vente, malgré la docilité du congrès, y donna lieu à d'orageux débats. Quand le contrat de cession à une compagnie anglaise fut signé, le bruit courut à Londres que le président avait exigé d'elle 200,000 livres sterling pour lui assurer cette affaire, et le ministre de l'intérieur une somme considérable. Les directeurs de la compagnie pourraient seuls dire ce qu'il en est, et n'en feront rien. Ce qu'on peut remarquer, c'est qu'un Argentin d'origine anglaise, le docteur don Diego R. Davison, a affirmé le fait sous sa signature, d'après le procès-verbal d'une assemblée d'actionnaires; qu'il a été question en haut lieu de le poursuivre pour calomnie, et qu'on a renoncé à ce dessein de peur qu'il ne fournît les preuves de son dire. Le docteur Juarez possède une fortune qu'à la Bourse de Buenos-Ayres les uns évaluent à 200, les autres à 300 millions de francs. L'écart même de ces chiffres indique l'incertitude de ces renseignemens; mais on peut déduire de ces appréciations d'observateurs attentifs du mouvement financier, qu'il est colossalement riche.

Une source de gros bénéfices pour les amis du premier degré et, assure-t-on, pour le président lui-même, fut les concessions de chemins de fer jouissant d'une garantie d'intérêt, ou de grandes entreprises de travaux publics, accordées dans des conditions qui pussent les rendre de facile défaite en Europe. Les faiseurs de pro-

jets s'en donnèrent à cœur-joie : creusement de ports, de canaux, conquête de terrains à bâtir pour le moment situés au fond des rivières, viaducs, tunnels, ce qui était faisable et ne l'était point, tout y passa. Beaucoup d'idées mises en avant ne valaient rien, et l'on vit bientôt le bout de ce qui était vendable. Il devenait urgent d'aviser à mieux. C'est alors que le ministre des finances, le docteur don Wenceslao Pacheco, qui mérite une place à part parmi les pires conseillers de cette administration funeste, mit en avant le projet de loi sur les banques libres. C'est le gouffre le plus profond où se soit engloutie la fortune nationale.

Pratiquée par d'honnêtes gens, cette loi n'eût pas laissé de présenter des avantages. Elle aurait pu donner à la circulation fiduciaire, la seule qui existe dans la République Argentine, où la monnaie métallique est inconnue, l'unité qu'elle n'avait point et une solidité qu'elle était loin de présenter. C'était une importation nord-américaine. Tout le monde pouvait ouvrir une banque d'émission moyennant une déclaration du capital qu'elle aurait en circulation et le dépôt en or d'une somme un peu supérieure. L'état remettait, en échange, l'équivalent de ce dépôt en titres de rente 5 pour 100 au pair et une quantité de billets égale aux 90 pour 100 de l'or qu'on lui avait versé. Ce dernier était déposé à la Banque nationale, et un bureau d'inspection des banques libres restait nanti des titres de rente. Il était autorisé à les mettre en vente pour le compte de la Banque à laquelle ils appartenaient et à la liquider, si elle faisait de mauvaises affaires. Un service de surveillance fort bien agence en théorie devait assurer le bon fonctionnement de ce régime.

Il avait, aux yeux des financiers du Panal, un vice rédhibitoire : pour fonder une banque, il fallait au préalable posséder, en espèces sonnantes et trébuchantes, de quoi répondre du sérieux de ses opérations. Or, le grand point était de se procurer de l'argent avec rien. Quelques provinces parvinrent à emprunter en Europe l'or du dépôt. D'autres le prirent simplement à la Banque nationale. La province de Cordoba, citadelle du juarisme et fortement endettée, devait se distinguer par une illégalité flagrante. Elle effectue son dépôt en traites à longue échéance, et le ministre des finances de déclarer que, si cela était contraire au texte, cela ne l'était point à l'esprit de la loi. Pas un des établissemens nouvellement créés n'avait donc de capital propre. Ce n'eût été rien, si ces banques eussent eu le moindre souci de faire valoir loyalement celui qu'on leur avait avancé. Leurs directeurs ne songeaient à rien de semblable ; ils voyaient là un butin à se partager, rien de plus. Des gouverneurs s'empressèrent de prendre à leur banque des crédits

à découvert de 7 et 8,000 piastres sur lesquels ils ne servaient ni intérêts ni amortissement. Ministres, députés, sénateurs, tous les hauts fonctionnaires inconditionnels, puisaient à l'avenant. On vient de constater ces jours-ci qu'à la banque de Santa-Fé, cinq personnes devaient 16 millions de piastres. Le débiteur qui figure pour la plus grosse somme, environ 10 millions, est le représentant d'un syndicat de spéculateurs dont fait partie le docteur Juarez Celman en personne. A la Banque nationale, 700 millions de francs se répartissent entre 700 débiteurs, tous hommes politiques, ce qui n'implique pas précisément que ces placemens soient de toute sûreté commerciale.

Bientôt on créa, sous diverses formes et divers prétextes, dans les provinces, des billets en dehors des conditions de la loi, autant vaut dire de la fausse monnaie. Il fallait bien amplifier le capital reconnu des banques, lequel s'était évaporé en un clin d'œil. Ce fut encore Cordoba qui donna l'exemple. Comme l'état, seul chargé de l'impression des billets, n'en avait pas assez pour faire face à toutes les demandes des banques libres, celle de Cordoba se fit autoriser à maintenir en circulation une partie de son ancienne émission, qu'elle devait retirer à mesure qu'on lui fournirait des billets neufs. Elle en profita aussitôt pour faire fabriquer des billets clandestins qui étaient censés appartenir à la vieille émission qu'on lui tolérait. Quand on s'aperçut de la fraude, la Banque nationale dut retirer tous ceux qu'on lui présenta. Ce fut une nouvelle saignée pratiquée dans ses malheureuses caisses. Il était écrit qu'à Cordoba on ne ferait rien correctement : une partie de ces billets illicites fut encore retournée à la banque libre avec autorisation de les faire circuler dans la province. Depuis qu'on s'efforce de remettre tout en ordre, on en a brûlé un dernier lot de 15 millions de piastres.

Les autres banques provinciales, toutes dans un état plus ou moins avancé de déconfiture, avaient recours à des procédés analogues pour maintenir leurs guichets ouverts. Les unes émettaient des billets provinciaux dépourvus de valeur légale, d'autres des billets de trésorerie qui étaient dans le même cas. La Banque nationale et la Banque de la province de Buenos-Ayres elles-mêmes, deux colosses financiers, assaillies par les déposans et près de sauter, en furent réduites à solliciter secrètement du gouvernement la remise de 35 millions de piastres en billets de réserve, qui n'étaient garantis par aucun dépôt.

A la Banque de la province de Buenos-Ayres en effet, si prospère en d'autres temps, on avait installé des directeurs taillés sur le patron à la mode ; mais c'est surtout à la Banque hypothécaire provinciale que se produisirent, durant les trois ans du

gouvernement de M. Maximo Paz, les abus les plus ruineux. M. Paz avait imaginé une loi sur les centres agricoles, fort analogue à celle des banques libres en ce sens que, laissant dans l'esprit une impression favorable quand on en lit le texte, elle se prêta en réalité à des pillages épouvantables. Elle avait pour but ostensible de faciliter aux propriétaires d'*estancias*, situées à proximité des voies ferrées, la subdivision de leurs champs en petites fermes et l'établissement sur chacune d'elles d'une famille de cultivateurs remboursant à longue échéance le prix de la terre et les avances d'installation. Pour cela, le propriétaire avait à présenter un projet et un devis de ce qu'il comptait faire, et la Banque hypothécaire, après examen, lui remettait en cédules une somme proportionnée à la dépense. Dès qu'une ferme serait vendue, il était entendu que l'acheteur ferait le service du nombre de cédules correspondant à l'étendue du lot.

Bien que l'intérêt et l'amortissement de ces titres représentent une lourde charge pour un fermier, il n'était pas impossible qu'une famille laborieuse et intelligemment aidée au début parvînt dans ces conditions à libérer son domaine et à prospérer. Il s'est créé, à la faveur de la loi, quelques centres agricoles qui ont donné de bons résultats au fondateur et aux premiers occupans. C'est l'exception. Presque toujours les projets présentés n'avaient pour but que d'obtenir de la banque une grosse somme, qu'on s'empressait d'appliquer à d'autres besoins. C'est une chose digne de remarque combien on vit à ce moment de marais et de landes arides consacrés, sur le papier, à l'agriculture. Le spéculateur qui les achetait presque pour rien leur donnait une valeur de fantaisie, toujours approuvée s'il était suffisamment patronné, et empochait les cédules. Dès ce moment, pour lui, l'opération était terminée. Les gens prudens, pour se mettre à couvert de tout ennui, dénichaient un homme de paille à qui, moyennant une gratification, ils repassaient leur contrat. C'était lui qui répondait désormais de la créance, ou plutôt c'était la terre qui était censée en répondre. Le seul malheur, c'est qu'on l'avait estimée dix fois ce qu'elle valait.

Citons un exemple-type de cette façon de s'enrichir; un procès récent l'a rendu célèbre, et permet de poser quelques chiffres. La *Corbina* (ainsi appelée du nom d'un excellent poisson) est une propriété de 7,500 hectares dans le sud de la province de Buenos-Ayres, au bord de la mer. Elle est presque exclusivement formée de fondrières et de marécages. Une entreprise de salines, ayant trouvé là 1,000 hectares à sa convenance, les avait achetés à raison de 25 piastres l'hectare. C'était les payer un peu plus que la

valeur marchande en raison de l'application qu'on avait en vue. Il paraît que tout le champ aurait été vendu peu auparavant 140,000 piastres. Vinrent deux spéculateurs, qui en offrirent 300,000 piastres payables en cédules quand ils l'auraient hypothéqué. Ce n'étaient pas des spéculateurs ordinaires, c'étaient des hommes politiques en vue. L'un était un colonel récemment élu député au congrès. Je l'ai beaucoup connu à la frontière quand il n'était que commandant, fort brave garçon alors, et pas riche. L'autre était général, gouverneur d'un territoire national et proche parent du général Roca. Le marché fait, ils font dresser l'acte de vente, mais au prix fictif de 600,000 piastres, se présentent à la Banque hypothécaire et obtiennent sur cette propriété 1 million 750,000 piastres.

Le plus terrible, c'est que les cédules de la Banque hypothécaire provinciale étaient considérées en Europe comme des titres de toute sûreté, ce qui était absolument vrai avant cette période et reste vrai pour les séries antérieures à la lettre M. C'est en Europe qu'ont continué à être placées les séries M, N, O, P. Les émissions, désignées chacune par une lettre de l'alphabet, se succédaient sous l'administration de M. Maximo Paz avec une effrayante rapidité. Il en était à la lettre P, lorsque le gouvernement national lui signifia la défense formelle d'émettre de nouvelles séries. Ce fut une consternation parmi les hommes politiques qui avaient leur centre d'action à la Plata. Ils avaient tous quelque demande de centre agricole près d'aboutir, et la série en train était épuisée. Que fit-on? On l'amplifia de 40 millions de piastres. On n'émettait pas de nouvelles séries, puisque le gouvernement national s'y opposait. Les nouveaux titres portaient la même lettre que les anciens, il n'avait rien à dire. Le ministre des finances, — c'était le docteur Pacheco, — ferma les yeux. Qu'était-ce au fond, que 40 millions de plus ou de moins? Ce fut en effet un déjeuner de soleil. Au nouveau ministre des finances, le docteur don Vicente F. Lopez, qui est fort heureusement l'antipode du précédent, incombe aujourd'hui la tâche de relever un établissement financier dont le crédit est étroitement lié à celui de la nation elle-même.

Les appétits des juaristes étaient devenus si impérieux qu'ils en perdaient jusqu'au sentiment de la conservation. Effrayé de la dépréciation croissante du papier, le docteur Juarez appelle un jour au ministère des finances un homme de valeur, M. Rufino Varela. Entre autres mesures, celui-ci imagine de vendre l'or que le gouvernement avait en dépôt à la Banque nationale et d'accumuler ainsi dans ses caisses un stock énorme de papier qui, bien manœuvré, lui permettrait de ranimer la circulation et de donner un

coup de fouet à la production industrielle. C'était un plan discutable, mais qui, appliqué avec loyauté et méthode, eût pu être bienfaisant. Seulement, à mesure que M. Varela vendait de l'or, le papier qu'il recevait en échange et laissait déposé à la Banque, passait tout entier en prêts politiques. Il était trahi par ses propres lieutenans. Quand il fit une enquête, il n'avait plus en main ni or ni papier. Il donna sa démission, et M. Pacheco rentra triomphalement aux finances. La Banque nationale était ruinée, le pays en détresse, mais on avait eu la joie de volatiliser les réserves qui restaient, et une intrigue de palais avait réussi.

On a maintenant une idée de la ruine progressive où s'enlisait la République Argentine. Elle était d'autant plus irréparable que le commerce et l'industrie tombaient dans un découragement profond et ne pouvaient plus réparer par le travail les brèches faites par le gaspillage et le vol à la fortune publique. Toutes les conditions de la circulation et du crédit étaient bouleversées. Le prix élevé de l'or mettait le commerce d'importation aux abois, l'insécurité du lendemain paralysait les transactions intérieures. En faisant des émissions à tour de bras, on avait, comme il arrive toujours, produit sur la place la raréfaction du papier-monnaie. Les banques particulières en étaient bondées, mais n'osaient pas escompter. Quant aux banques officielles, elles avaient des motifs de force majeure de ne pas venir en aide aux négocians. La vie enchérissait, le travail cessait, pour la première fois ce riche pays connaissait les angoisses de la misère. Tout le monde sentait qu'il fallait en finir, personne n'en voyait les moyens.

II.

Ce fut la jeunesse qui marcha de l'avant et donna le bon exemple. Le 1er septembre 1889, un groupe d'étudians et de docteurs frais émoulus de l'université provoqua la réunion d'un grand *meeting*. La tâche à laquelle étaient conviés ceux qui voudraient y prendre part, était-il dit dans la lettre d'invitation, serait de « réveiller l'esprit public, d'assurer la liberté du vote, de protester contre les fraudes électorales et d'en poursuivre le châtiment, de faire renaître la probité dans toutes les branches de l'administration, de tendre à assurer aux provinces l'exercice de leur autonomie, aux villes les bienfaits du régime municipal, aux citoyens la jouissance de tous leurs droits par le viril accomplissement de tous leurs devoirs. »

Le succès fut immense. Une foule énorme envahit le lieu de la réunion et encombra les rues avoisinantes. Les discours prononcés

respirèrent hardiment l'indignation et l'espoir. Le programme de « l'Union civique de la jeunesse » fut acclamé. On alla ensuite saluer place Victoria, en face du palais du gouvernement, la statue du général Belgrano, un des héros de l'indépendance. La colonne, défilant dans le plus grand ordre, au milieu des vivats, occupait plusieurs *cuadras* de longueur. Tous les âges, toutes les professions, tous les rangs de la société y étaient représentés. Du haut des balcons et des terrasses, les femmes lui jetaient des fleurs. Pour que rien ne manquât au succès de la manifestation, la police eut soin de déployer une brutalité impuissante, et le gouvernement cassa le lendemain plusieurs élèves de l'École militaire qui s'y étaient rendus en uniforme et auxquels on avait fait une ovation. Une souscription fut aussitôt ouverte pour défrayer leurs études universitaires et leur faciliter l'accès d'une carrière civile. D'un bout à l'autre de la république, l'effet ne fut pas moins vif. C'était comme un signal impatiemment attendu. Personne n'osait le donner, tout le monde était prêt à y répondre. Le nom du jeune président du groupe, le docteur don Francisco Barroetaveña, — un nom basque et dur, — était dans toutes les bouches. L'impulsion était donnée, le mouvement ne devait plus s'arrêter.

Derrière les jeunes gens vinrent les têtes graves ; elles prirent à leur compte, sans y rien changer, le programme élaboré par les têtes folles, qui avaient vu si clair et agi si bravement. Ce programme était assez large pour être adopté par tous les partis. Il n'y était pas question de politique, il n'y était question que de droiture. Il suffisait d'être honnête homme pour y souscrire. Les gens de bien virent dans la fondation de l'Union civique, qui répondait aux mêmes principes que l'Union civique de la jeunesse, un moyen de se compter et d'organiser une action commune. En un clin d'œil, les adhérens se comptèrent par milliers. L'ensemble était bigarré en ce sens que *porteños* et provinciaux, fédéraux et unitaires, catholiques et libres penseurs, s'y coudoyaient fraternellement. Il était homogène en ce sens que tous étaient accourus à leur poste comme à la manœuvre d'un navire en perdition, qu'une même angoisse inspirait toutes les décisions, et que personne n'avait d'autre ambition que d'être utile.

Le choix du président que l'Union civique se donna, le docteur don Leandro Alem, exprimait à merveille combien l'imminence du péril présent avait relégué dans l'oubli les discordes antérieures. Fils d'un sicaire de Rosas et froidement accueilli, pour ce souvenir, à ses débuts dans la politique, M. Alem ne s'en était pas moins taillé un rôle important dans les luttes électorales et parlementaires. C'était moins son éloquence de tribun qui le lui avait

assuré que la netteté de ses convictions, la fermeté de son caractère et l'austérité de sa vie. Membre, en d'autres temps, d'un parti peu nombreux, mais énergique, il avait été l'adversaire de la plupart des hommes qu'il rencontrait à l'Union civique et leur avait porté des coups difficiles à oublier; mais on savait, en revanche, qu'il était désintéressé et courageux. C'était le chef désigné d'une pareille campagne.

L'Union civique fut très rapidement en mesure de révéler en public d'une manière éclatante la force d'opinion dont elle disposait. Au commencement d'avril 1890, elle organisa un nouveau *meeting,* suivi comme le premier d'un défilé dans les rues et de discours sur la place Victoria. L'affluence fut telle que le gouvernement frémit. Ce n'était pas seulement le nombre, c'était la qualité des adhérens qui rendait la manifestation imposante. D'anciens présidens de la république, d'anciens ministres, tout ce que la capitale renfermait d'hommes distingués et intègres, étaient à la tête du cortège, qui se déroulait interminablement dans les rues, précédé de bannières et de musiques. Il comptait plus de 10,000 personnes, bien que les Argentins, jugeant qu'il s'agissait là d'une question de politique intérieure, n'eussent pas convié les étrangers, qui forment plus de la moitié de la population de Buenos-Ayres. Ils étaient néanmoins de la fête, remplissaient les rues et la place Victoria, criaient : « Vive l'Union civique! » en agitant leurs chapeaux. Le docteur Pellegrini, vice-président de la république, disait le soir au docteur Juarez, qui, surpris, irrité, mais toujours frivole, ne voulait voir là qu'un incident de peu de portée : « Après un incident comme celui-là, il n'y a plus de place que pour une révolution. » Les quelques conseillers du président auxquels l'atmosphère de sa petite cour n'avait pas fait perdre la tête lui tenaient le même langage avec tant d'unanimité qu'il finit par les croire. Le lendemain, le ministère donnait sa démission, et le docteur Juarez formait un cabinet présentant d'assez sérieuses garanties d'indépendance. Les nouveaux ministres, avant d'accepter leurs portefeuilles, avaient imposé le programme politique qu'ils comptaient appliquer. Ce n'était pas très constitutionnel, les ministres n'étant, dans la République Argentine, que des secrétaires d'état dont la responsabilité ne couvre pas celle du président; mais c'était peut-être le salut.

Le gros problème était la question financière. L'âme du ministère était donc le ministre des finances, M. Francisco Uriburu, dont on appréciait avec raison l'esprit exact et ferme. Après avoir été ministre du docteur Rocha au gouvernement de la province de Buenos-Ayres, il s'était, depuis l'avènement du docteur Juarez,

tenu absolument à l'écart de la politique et du monde officiel. Rarement ministre eut besoin de tant d'intrépidité pour prendre possession d'un portefeuille. Il dut commencer par avouer et régulariser devant le congrès l'avance clandestine de 35 millions de billets faite par son prédécesseur à la Banque nationale et à la Banque de la province de Buenos-Ayres. Cette question avait été portée au sénat par le chef éloquent de la minuscule opposition dans cette assemblée, un des principaux membres de l'Union civique, le docteur don Aristobulo del Valle. M. Uriburu eut à faire coup sur coup d'autres révélations graves. Le temps des subterfuges était passé. Il lui fallut déclarer, par exemple, que l'état réel du trésor différait du tout au tout du tableau présenté peu auparavant par le président de la république à l'ouverture des chambres, et demander, pour pouvoir payer les services les plus indispensables, que la moitié des droits de douane fût acquittée en or. Pourtant on sentait dans ses discours tant de franchise et de décision que la confiance renaissait malgré tout, et que les banquiers anglais lui souscrivirent *ad referendam* un emprunt de 50 millions de piastres.

Plus il gagnait l'opinion par la netteté de ses aveux, plus il encourait l'animosité des familiers de la présidence. Quand ils crurent l'emprunt anglais conclu, ils eurent hâte de se débarrasser de cet homme sincère. Le conflit vint à propos de la nomination du président de la Banque nationale. C'était là où le bât les blessait; permettre à des regards indiscrets de pénétrer dans les arcanes de la Banque, c'était étaler au grand jour les plaies de l'oligarchie régnante. Encore si ce n'eût été que cela; mais c'était exposer à des poursuites les favoris insolvables. Aussi le docteur Pacheco, délogé du ministère, s'était-il réfugié et fortifié dans ce poste comme un général qui, obligé d'évacuer le corps de place, se retranche dans la citadelle. Quand M. Uriburu, après avoir rappelé au docteur Juarez leurs conventions formelles à cet égard et reçu son acquiescement à l'exécution de cette mesure, envoya demander au président de la Banque sa démission, le docteur Pacheco fit une réponse qui mérite d'être citée. « Pourquoi, s'écria-t-il, ne demande-t-il pas tout de suite la démission du président de la république! » Le mot était profondément juste, du reste. C'est bien à cela que devait aboutir le régime financier dont le docteur Pacheco a été le principal complice.

En cette occasion émouvante, le clan des intimes le soutint coûte que coûte. On fit entendre au docteur Juarez que c'était abdiquer que de livrer la Banque à l'opposition haineuse qui avait fait irruption dans le gouvernement, qu'il n'y a pas d'engagement qui

tienne contre un intérêt aussi vital, qu'il vaut mieux se déjuger que se suicider. Il se déjugea donc, il signifia au ministre des finances qu'il n'y avait rien de fait, et qu'il retirait sa parole. M. Uriburu donna sa démission, suivie de celle du ministre de la justice. Le Panal triomphait, il était convaincu qu'il avait joué au plus fin avec l'opposition, triché avec bonheur et gagné la partie. Il n'y avait pour lui qu'une ombre au tableau : les banquiers anglais refusèrent de confier au nouveau ministre les 50 millions qu'ils avaient promis à l'ancien.

L'Union civique avait pris en face du ministère Uriburu une attitude expectante et, à la faveur d'un premier succès, étendu ses ramifications. De toutes parts s'organisaient des centres civiques dont le comité directeur se mettait à l'instant en relations avec celui de la capitale. Les télégrammes échangés à ce sujet remplissaient les immenses colonnes des journaux indépendans (1). En présence de ce manque de foi qui coupait court à tout accommodement, quel usage ferait-elle de sa popularité? La question était d'autant plus difficile à résoudre qu'à partir de ce moment l'Union civique évite de dévoiler ses projets, et que son histoire devient souterraine. Elle ne se montre en public qu'une seule fois, à propos du départ pour l'Europe du général Mitre. Toutes les manifestations antérieures pâlirent à côté de l'éclat de celle-ci. Il n'y avait plus moyen de douter que la force d'impulsion du mouvement allait croissant d'elle-même, *vires adquirit eundo*. Longtemps avant l'heure fixée, le lieu de réunion, la place du Retiro, dominée par la statue équestre du général San-Martin, dont M. Mitre a écrit l'histoire, voyait affluer la foule. Les clubs politiques, les très nombreuses sociétés étrangères de bienfaisance, de secours mutuels, de propagande ou d'orphéon, qui existent à Buenos-Ayres, arrivaient en corps. Des orchestres jouaient de tous côtés. Les étendards des confréries, ceux de toutes les nations, mêlés au drapeau argentin, flottaient sur la place et pavoisaient les maisons. L'orateur désigné pour offrir au général Mitre l'expression de la sympathie populaire était le docteur don Eduardo Costa, procureur-général de la nation, un des hauts fonctionnaires de l'état, le seul peut-être qui, dans ce poste exclusivement juridique, eût conservé intacte la réputation d'indépendance et d'intégrité qu'il avait acquise sous les administrations précédentes. Le trajet de la place du Retiro à la place Victoria fut à chaque rue, à chaque porte, une ovation. Le lendemain, les chambres réintégraient don

(1) La longueur d'une colonne du journal *la Nacion* est de 70 centimètres d'impression en caractères 8 désinterligné. Il y a 9 colonnes par page et généralement 2 pages de texte, sans compter les annonces, dont l'abondance exige souvent des numéros de 6 et 8 pages.

Bartolomé Mitre dans la charge de lieutenant-général, dont il était dépouillé depuis 1880; le gouvernement faisait des avances.

Le général Mitre est la plus haute figure politique de la république Argentine. Il faisait partie de la brillante phalange qui inaugura, en 1852, l'ère et les institutions modernes sur les rives de la Plata. Buenos-Ayres s'étant séparée peu après de la confédération, il fut l'âme de la guerre qu'elle soutint contre les autres provinces, et dont le succès devait être celui des idées libérales. Vainqueur sur le champ de bataille, il le fut mieux encore dans le domaine politique en mettant fin à la scission et en assurant l'unité nationale. Devenu président de la république, il commanda en chef les armées alliées du Brésil, de l'Uruguay et de la République Argentine durant la guerre du Paraguay, descendit pauvre du pouvoir et n'y exerça aucune pression sur les électeurs pour le choix de son successeur, M. Sarmiento, qui était son ami, son coreligionnaire politique, mais nullement son candidat.

Il reprend alors, par besoin, son métier de journaliste et, par goût, ses études d'historien et de lettré. Il passa vingt-deux ans enfermé dans sa bibliothèque, ne rentrant dans la mêlée que deux fois : en 1874, au moment de l'élection du président Avellaneda, pour protester par les armes contre cette nomination entachée d'illégalité et grosse de menaces, en 1880, à la fin de la lutte d'où sortit la fédéralisation de Buenos-Ayres, pour amoindrir le désastre et interposer sa médiation. En dehors de ces deux courtes apparitions dans la vie publique, son activité intellectuelle se révèle de deux façons : son journal, *la Nacion*, devient le plus important de l'Amérique du Sud et le guide incontesté de l'opinion indépendante dans la République Argentine; en fait de travaux de longue haleine, il publie une série d'ouvrages, entre lesquels il faut citer en première ligne les trois gros volumes de l'*Histoire de San-Martin*, où l'élévation pénétrante du sens historique va de pair avec la sûreté de l'érudition, et mentionner au moins, comme contraste, une traduction du Dante en vers espagnols d'un attachant archaïsme. Cette claustration studieuse au sortir d'une carrière si militante, la forte unité de cette vie également consacrée dans la retraite et dans l'action au progrès des plus généreuses idées, grandissent par un effet de perspective sa féconde présidence et aux yeux de ses concitoyens l'élèvent au-dessus des partis.

Bien qu'il ne fît pas nominalement partie du comité directeur de l'Union civique, ses avis y avaient un grand poids. Il était le fondateur avant la lettre de cette société par la propagande incessante de son journal, et son nom était inséparable depuis quinze ans de toutes les revendications libérales. On attribuait à son influence la prudence que mettait l'Union civique à ne pas pousser à

l'extrême l'agitation qu'elle avait provoquée. On savait que l'âge et l'expérience l'inclinaient de plus en plus vers l'application de cette maxime souvent citée d'un de ses discours : « Le plus mauvais des gouvernemens vaut mieux que la meilleure des révolutions. » Il est vrai que, quand il prononça cette phrase, nul au monde n'eût pu prévoir qu'on en viendrait un jour au gouvernement d'un Juarez.

Il y avait lieu de regarder son voyage comme le point de départ d'une opposition moins strictement légale, et dès qu'on le vit en route, tout le monde s'attendit à du nouveau. On n'attendit pas longtemps.

Aux symptômes précurseurs d'une révolution, le ton violent de la presse, l'état d'excitation des esprits, s'ajoutèrent bientôt des signes plus clairs d'une vaste conjuration. Un jour, c'était un des bataillons de la garnison de Buenos-Ayres que sur certains indices on faisait partir en toute hâte pour le Chaco. Peu après, c'étaient un général, un colonel et un major que l'on arrêtait comme suspects. Croyant tout découvert, le major, dans son premier interrogatoire, commit l'imprudence de dire : « Oui, je suis un conjuré et m'en vante, fier de partager le sort du chevaleresque général Campos. » Il refusa du reste de donner d'autres éclaircissemens. Le général don Manuel Campos et le colonel Figueroa ne savaient pas de quoi on voulait leur parler. Ils étaient de l'opposition et ne s'en étaient jamais cachés ; mais c'était leur droit, ils n'étaient pas en activité de service. Quant à la rébellion, ils n'y avaient pas même songé. On ne les tirait pas de là. On n'avait d'autre preuve du complot que la dénonciation d'un major, qu'un de ses camarades avait cherché à y faire entrer en mettant en avant quelques noms ; mais l'officier le plus compromis par ces ouvertures s'était soustrait aux recherches. La presse d'opposition mit tant d'ensemble et de bonne humeur à se moquer de ces poursuites, les militaires qui en étaient l'objet y opposaient un sang-froid si tranquille, l'instruction avançait si peu, que ceux qui la dirigeaient finirent par croire qu'en arrêtant le général Campos ils avaient fait un pas de clerc. On cessa de le tenir au secret, on lui permit de voir sa famille et ses amis dans la caserne où il était consigné, d'y manger à la table des lieutenans et capitaines. Ces jeunes gens lui firent grande fête, et il s'aperçut que, sans que le chef de corps s'en doutât, ils jugeaient l'*inconditionalisme* aussi sévèrement que lui. Un des capitaines de ce bataillon faisait partie d'une loge politique d'officiers. Cette loge a joué un grand rôle dans la révolution. Elle se composa d'abord de quatre membres, puis de trente-trois, elle en comptait alors à Buenos-Ayres une centaine. Ils s'étaient engagés sur l'honneur à s'unir au peuple pour renverser Juarez et

« assurer le libre exercice des institutions républicaines, sans jamais se mettre au service d'un parti politique ou d'ambitions personnelles. » Il n'y avait point parmi eux d'officiers supérieurs. C'est du grade de capitaine à celui de major qu'ils se recrutèrent. Le général Campos ne connut cette association que lorsqu'il en fut proclamé le chef, après qu'elle se fut abouchée avec l'Union civique, dont il était membre. Au moment où il fut arrêté, le 19 juillet, plusieurs bataillons, sous la conduite de leurs capitaines, étaient prêts à marcher avec l'insurrection, dont la date avait été fixée au 21. Nous venons de voir que dans le bataillon où il était détenu un seul officier était du complot. Les circonstances le décidèrent à en exposer le but à ses camarades, ils y entrèrent sans hésiter. Tout bon Argentin était alors un conjuré latent. Cela permit de brusquer le dénoûment et d'opérer dès le 26 le soulèvement préparé. Ce jour-là, le général Campos se mit en marche à trois heures du matin à la tête du bataillon où il était prisonnier, laissant la caserne et les deux chefs de corps non affiliés au mouvement, sous la garde de son jeune frère et de quelques civiques chargés de les empêcher de donner l'éveil. Les officiers révolutionnaires avaient stipulé qu'en aucun cas ils ne mettraient la main sur leurs chefs. Le colonel Figueroa, de son côté, s'évadait de la caserne où il était enfermé avec deux officiers du bataillon qui l'occupait. La moitié des corps de ligne formant la garnison de Buenos-Ayres abandonnaient leurs quartiers dans les mêmes conditions et se concentraient sur la place Lavalle, que dominent les vastes bâtimens du Parc-d'Artillerie, principal dépôt d'armes et de munitions du gouvernement : la *junta* révolutionnaire présidée par le docteur Alem s'y était installée durant la nuit; c'était une compagnie acquise à la révolution qui y montait la garde. A la même heure, sur tous les vaisseaux de guerre, les jeunes officiers conjurés déposaient à terre les commandans, et l'escadre sortait du port battant pavillon révolutionnaire.

Dès l'aube, arrivèrent des citoyens qui venaient s'enrôler. A peine une compagnie était-elle formée, et les soldats civiques avaient-ils le fusil en main, le sabre-baïonnette et la cartouchière au flanc, sur l'épaule le nœud de rubans rose, blanc et vert qui était le signe distinctif des insurgés, ses chefs en prenaient possession et l'installaient sans désemparer sur les terrasses et dans les maisons des rues voisines. On s'y retranchait aussitôt. Avant qu'il fît jour, la place Lavalle, barricadée aux angles, défendue par des troupes de ligne et une nombreuse artillerie, couverte à distance et en tous sens par les feux plongeans des terrasses crénelées, était une position formidable. Les troupes qui l'attaquèrent en firent l'expérience. Dans la journée du 26 et la matinée du 27,

elles essayèrent trois fois de la forcer, déployèrent beaucoup de vaillance et de ténacité, et furent repoussées avec des pertes énormes.

Reste à savoir si se cantonner dans une place d'armes et laisser aux adversaires le temps de s'organiser est de bonne stratégie révolutionnaire. Il ne le semble pas. L'insurrection commit évidemment plusieurs fautes. Elle ne se saisit pas avant le lever du soleil du président, du général Roca et du ministre de la guerre, ce qui lui eût été facile. On assure que c'était là le plan et qu'il n'a pas été mis à exécution parce que, pour des causes restées obscures, le signal convenu n'aurait pas été donné. Elle s'amusa à se fortifier au lieu de pousser une attaque à fond sur la caserne du Retiro, où la concentration des troupes du gouvernement ne se fit que tard, et où tout était dans le plus grand désarroi. Elle perdit une seconde occasion de balayer ses adversaires quand après un premier assaut ils se retiraient démoralisés. Elle manqua d'élan et de prévoyance, resserra son action au lieu de l'étendre, laissa libres, quand rien n'était plus aisé que de les couper, les communications par télégraphe et par voie ferrée avec le reste du pays. Elle ne profita pas, pour occuper les lignes ferrées du littoral et empêcher l'arrivée de renforts, du soulèvement de la flotte. Elle lui fit trop tard le signal de canonner la caserne du Retiro, point de concentration des troupes et située de telle sorte sur le fleuve que, au premier obus envoyé par l'escadre, elle dut être précipitamment évacuée. On a dit, et c'est possible, que sur ces divers points les directeurs politiques du mouvement n'ont pas fait droit aux ardentes exhortations des chefs militaires. Les uns et les autres gardent sur ce point la discrétion dont les Argentins, tout exubérans qu'ils paraissent, ne se départissent jamais sur de pareils sujets. D'ailleurs, ces fautes, d'où qu'elles viennent, disparaissent dans le résultat final.

Le docteur Juarez Celman tomba de son haut quand il apprit le soulèvement. Justement, son frère Marcos Juarez, le président du Panal, était en visite chez lui. Il était venu lui prêcher la politique de résistance. Il se réfugia d'abord au Retiro, croyant que les insurgés étaient déjà maîtres du palais du gouvernement. Il y fut bientôt rejoint par le ministre de la guerre, par le vice-président, docteur Pellegrini, qui, solidaire par situation d'une politique qu'il réprouvait, la défendit avec sa bravoure habituelle et conduisit lui-même les troupes au feu, enfin par un petit nombre de fidèles, l'oreille basse. Le général Roca y apparut, donna des conseils militaires, et à la tête de quelques forces de police s'en alla défendre le palais du gouvernement, que personne n'attaquait. Depuis sa récente arrivée d'Europe, il entretenait avec son beau-frère des relations assez froides. Il semblait rougir de son successeur et don-

nait à entendre qu'il serait patriotique de le renverser. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a beaucoup contribué à sa chute. S'il ne connut pas d'avance les projets de l'Union civique, ce qui n'est pas certain, il eut durant l'insurrection des pourparlers avec les insurgés. C'est peut-être ce qui explique pourquoi, le 27 au matin, ceux-ci, après avoir repoussé une grande attaque et à un moment où ils auraient encore pu prendre l'offensive, demandèrent un armistice qui en réalité, à part quelques fusillades accidentelles, mit fin aux hostilités.

Revenons au président: après l'insuccès du premier engagement contre le Parc d'Artillerie, il avait jugé à propos de gagner au large. Il se rendit d'abord à Campana, port sur le Parana et station du chemin de fer du Rosario, par lequel il était en contact avec toute la république. Le général Roca l'ayant fait prévenir qu'un bâtiment de la flotte pourrait l'y enlever, il revint sur ses pas à San-Martin, sur le même chemin de fer et à quelques kilomètres de Buenos-Ayres. Son frère Marcos avait, de son côté, fait précipitamment chauffer un train pour courir à Cordoba et expédier des renforts. Il envoya, en effet, quelques *gauchos* organisés tant bien que mal en bataillons de garde nationale. Cet homme avisé n'ignorait pas que l'argent est le nerf de la guerre; il fit au préalable une rafle dans les caisses de la Banque nationale, et ne monta en wagon que les poches aussi bien garnies que le permettait la situation précaire de cet établissement. Le ministre des affaires étrangères était au Rosario, concentrant sur Buenos-Ayres toutes les troupes qu'il pouvait et réunissant quelques milices. Une partie de ces forces arriva même à temps pour prendre part aux combats infructueux du 27.

Les insurgés recevaient également des renforts. Les abords de leurs retranchemens étaient libres de trois côtés, et l'affluence des volontaires leur permettait de rayonner de plus en plus loin de leur place d'armes. Ils occupaient à une grande distance les édifices dominans et les terrasses des maisons élevées. La population entière était pour eux. J'étais sur mon balcon quand ils vinrent prendre possession de mon quartier. Toutes les boutiques étaient fermées et l'angoisse était grande ; mais la rue était pleine de monde : chacun aimait mieux s'exposer aux balles que rester enfermé sans nouvelles. Soudain, s'éleva une grande acclamation : « Vive l'Union civique ! » Une quinzaine de jeunes gens, le fusil au poing, débouchaient d'une rue transversale, leur bataillon était massé sur le boulevard Callao, tout auprès. Le cafetier qui occupe le rez-de-chaussée de la maison d'angle, une grande bâtisse à trois étages, retira aussitôt les volets de sa devanture, leur offrit à boire, on applaudit. Ils refusèrent, s'orientèrent vivement, gravirent l'escalier quatre à

quatre et apparurent sur la terrasse. Leur chef y planta le drapeau argentin et fit assurer le pavillon par deux coups de feu. L'Hôtel central de la police, qui est proche, leur répondit. Les sergens de ville et les pompiers s'y étaient retranchés et avaient crénelé les maisons des alentours. Ils tiraillaient de là sur les postes civiques et détachaient des patrouilles du côté où ils n'étaient pas cernés.

J'ai eu sous les yeux, ou pour mieux dire sur la tête, pendant trois jours, les civiques campés sur la terrasse de ma maison. Il y avait parmi eux des docteurs, des étudians, des ouvriers. Ils étaient uniformément pleins d'entrain aussi bien que de prévenances pour les bourgeois dont ils avaient envahi le domicile. Supposant, un matin de vive fusillade, que notre domestique n'avait pu aller aux provisions, ils nous offrirent par gestes de nous envoyer de leur pain. Le chef des divers postes du quartier était, je l'ai su plus tard, un ancien officier français, M. de N..., qui précisément, à son arrivée en Amérique, il y a deux ans, m'avait été adressé par un ami. Il était alors imbu d'idées autoritaires qu'on regarde encore en France comme un des attributs de la distinction et qu'on s'habitue assez vite dans la Plata à considérer comme arriérées. Maintenant, il participait à une émeute. La révolte n'était pas seulement argentine, les résidens étrangers y prenaient une large part. Un médecin belge, qui offrit ses services à l'ambulance du Parc d'Artillerie, me racontait qu'il avait entendu, sur le front d'un bataillon de volontaires, un officier instructeur expliquer en français le maniement du remington. Un autre Français, M. de B.., a laissé un souvenir gai de son passage place Lavalle. Il était arrivé depuis deux ou trois jours, venant chercher fortune dans la Plata, sur la foi des agences d'émigration. Le commandant du vapeur qui l'avait amené, au moment de reprendre la mer, jugea prudent, pour passer à travers l'escadre, de se faire donner un sauf-conduit par les chefs de la révolution. Il se rend au parc, accompagné jusqu'à la porte par son passager. Obligé d'attendre une audience, il redescend sur la place, et le retrouve muni d'un fusil. — « Ma foi ! commandant, j'ai été zouave, je ne résiste pas à la tentation. Je cherchais une occupation, en voilà une ! — Le marin, une fois muni de son sauf-conduit, cherche notre homme pour en prendre congé. Il le découvre enfin, ravi. — Ça chauffe, ça chauffe, et l'avancement va bien dans ce pays-ci ! me voilà officier ! » On lui avait confié une mitrailleuse. Il se trouva que c'était un pointeur remarquable, il fit avec elle des prouesses.

J'ai parlé des ambulances. Du côté des révolutionnaires, dès la première minute, elles fonctionnèrent admirablement. Toute la faculté était avec les civiques. Un jeune médecin qui était en même

temps un peintre de talent, le docteur don Julio Fernandez Villanueva, fut tué en pansant des blessés sur le champ de bataille. Les médicamens, la literie, le linge, les vins généreux, affluèrent immédiatement à l'ambulance du parc. Des femmes, des jeunes filles, enjambèrent les barricades pour venir y faire le service d'infirmières. Les blessés, du reste, y séjournaient peu. On les évacuait après le premier pansement sur les hôpitaux ou, si c'étaient des civiques, dans leurs maisons. L'association de la Croix de Genève, organisée à Buenos-Ayres depuis 1880, se mit aussitôt en mouvement. Le service de l'Assistance publique, dont relèvent les hôpitaux et qui dépend de la municipalité, recueillit et soigna les victimes des deux partis. De part et d'autre, on se battait sans haine. Les civiques ne détestaient que M. Juarez Celman, et les soldats qui le défendaient n'étaient pas éloignés de penser à son endroit comme les civiques. Les seules troupes contre lesquelles le peuple fit preuve d'animosité furent les sergens de ville. Ils étaient fort nombreux, plus de 3,000 hommes d'infanterie et de cavalerie. Le président les considérait comme sa garde la plus sûre. Il leur avait donné ainsi qu'aux pompiers l'armement et l'organisation de corps de ligne. Pourvus de chefs plus soucieux de leur conserver ce caractère militaire que de faire de bonne police, ils affichaient avec la population une incivilité soldatesque. On avait une dent contre eux et on le leur fit durement sentir : outre les combats où ils figurèrent et furent éprouvés, ils perdirent énormément de monde dans le service de patrouilles et d'estafettes. On les visait avec un soin particulier. Depuis les troubles, un groupe de citoyens s'est donné mission de réconcilier la police avec la population. Il a réuni par voie de souscription des sommes importantes avec lesquelles il a fondé une caisse de retraite pour les sergens de ville. Cela semble un moyen aussi généreux qu'efficace de les rendre polis, et montre combien les esprits se trouvèrent détendus après la bourrasque.

Dans la journée du dimanche 27, pendant l'armistice, quatre personnages politiques offrirent au gouvernement et aux insurgés leurs bons offices, qui furent acceptés, afin de négocier un arrangement. Sur les quatre, il y en avait trois qui appartenaient à l'entourage intime du général Roca. M. Benjamin Victorica, qui avait pris l'initiative de cette démarche, avait été son ministre de la guerre ; M. Francisco Madero fut vice-président de la République sous son administration ; enfin M. Tornquist, un banquier, est son ami personnel, et c'est à lui qu'en une circonstance importante il avait adressé par la voie des journaux une lettre où il développait ses vues financières. Le quatrième, le docteur don Luis Saenz

Peña, retiré de la politique depuis longtemps, avait un des premiers apporté à l'Union civique le concours de son expérience et l'autorité de son nom. Son fils, le docteur don Roque Saenz Peña, était à ce moment ministre du docteur Juarez : après avoir occupé avec distinction divers postes diplomatiques et s'être fait remarquer à la conférence de Washington par son éloquence et sa fermeté (1), il avait pour son malheur pris possession, depuis peu de jours, du portefeuille des affaires étrangères, dont on l'avait investi à Washington par dépêche lors de la formation du ministère Uriburu. Il donna sa démission deux jours après la fin des hostilités.

Les négociations de la commission officieuse de la pacification durèrent trois jours et aboutirent, le 30 juillet, à la signature de la convention suivante :

Il ne sera intenté aucune poursuite contre ceux, militaires ou civils, qui ont pris part au mouvement révolutionnaire. Les corps de ligne qui se sont joints à la révolution seront conduits à leurs casernes par leurs chefs et officiers et sont, dès ce moment, aux ordres du gouvernement. Les officiers et marins de l'escadre sont, aux effets de cette convention, dans les mêmes conditions que les troupes de terre; le chef de chaque bâtiment en fera la remise à la personne que désignera le gouvernement. Les citoyens armés déposeront leurs armes au parc et se dissoudront pacifiquement. Les élèves des instituts militaires rentreront dans leurs écoles respectives.

On mettait bas les armes, pourquoi? Quelles raisons fit-on valoir auprès de la *junta* révolutionnaire? Quels engagemens furent pris avec elle à l'insu du président, qui, n'ayant rien compris à l'explosion de l'émeute, continua de ne rien comprendre au dénoûment? C'est une question qui ne sera sans doute éclaircie que dans un certain nombre d'années, quand les événemens seront refroidis. Il nous manque les confidences des principaux acteurs de ce drame dont les scènes principales ont tout l'air de s'être déroulées dans la coulisse. Qu'il y ait eu entente par-dessus la

(1) Un discours du docteur don Roque Saenz Peña, à la conférence de Washington, y fit échouer la politique économique de M. Blaine, qui ne tendait à rien moins qu'à fermer les marchés de l'Amérique du Sud au commerce européen, au profit de la production manufacturière des États-Unis. Le fameux principe : l'Amérique aux Américains, invoqué par M. Blaine, aurait dû recevoir dans ce cas une légère addition. Il fallait dire : aux Américains... du Nord. Après avoir fait ressortir avec force les liens de solidarité politique, intellectuelle et économique qui relient son pays à l'Europe, M. Saenz Peña donnait en finissant cette jolie formule : ce principe n'est pas le nôtre, notre principe est : l'Amérique à l'humanité. Son attitude et celle de son collègue argentin, le docteur don Manuel Quintana, décidèrent de celle de tout le groupe latin et engagent, on peut le dire, la gratitude de l'Europe.

tête du docteur Juarez, ce qui suivit ne permet guère d'en douter. Les chefs civiques, les négociateurs et les défenseurs mêmes du président semblent être tombés d'accord sur deux points : que l'élimination du docteur Juarez et de sa séquelle était chose indispensable, que, si on ne prenait pas la situation de biais, on ne l'obtiendrait qu'au prix d'une guerre civile qui mettrait le feu aux quatre coins du pays et consommerait sa ruine. Ce ne sont là, d'ailleurs, que des hypothèses ; rentrons dans l'exposition des faits.

Le difficile était de faire accepter cette convention à des insurgés aguerris et échauffés par plusieurs jours de lutte, à des soldats habitués à faire bon marché de leur vie et qui, en se soulevant, avaient entendu jouer le tout pour le tout. La *junta* avait eu beau publier un rapport du général Manuel Campos, annonçant qu'on ne tarderait pas à manquer de cartouches, et adresser aux forces insurrectionnelles une proclamation où elle faisait un chaleureux appel à leur raison, un soulèvement désespéré, sans but et sans chefs, était à craindre. Rien de pareil n'arriva, mais il y eut des scènes poignantes. — C'est pour cela qu'on nous a fait venir ici pour nous rendre! s'écria un vieux sergent, — et il se fit sauter la cervelle. Un lieutenant d'artillerie en fit autant. Les officiers, la mort dans l'âme, réconfortaient leurs hommes un par un, leur rappelaient que la résignation est aussi une vertu militaire. Les officiers qui avaient mis leur épée et leurs troupes au service de la révolution comptaient parmi les plus distingués de l'armée et étaient aimés du soldat. Ils eurent la triste satisfaction de réintégrer en bon ordre les bataillons dans les casernes; il y eut très peu de désertions. Là ils les abandonnèrent, ils rentraient dans la vie privée. Le congrès a décidé depuis qu'ils seraient réincorporés dans l'armée. Beaucoup de civiques emportèrent leurs fusils, criant qu'on vînt les prendre, qu'on trouverait à qui parler. D'autres les jetèrent au milieu de la rue et se dispersèrent. En somme, le désarmement s'opéra sans collisions. Dans la nuit qui suivit, on entendit bien un peu partout dans la ville résonner des coups de feu. C'étaient des escarmouches entre des groupes de civiques et des patrouilles de sergens de ville. C'étaient aussi des voleurs, en bien moins grand nombre qu'on n'eût pu le craindre, qui s'étaient armés dans la bagarre et essayaient de détrousser les passans. Ils ne firent pas de brillantes affaires : ceux qui s'aventuraient dans les rues n'avaient rien dans les poches ou étaient aussi bien armés qu'eux. Pourtant un médecin français débarqué depuis peu de jours reçut de la sorte dans la cuisse une balle dont il est mort.

Le lendemain, les services étaient réorganisés, et les rues avaient

repris leur animation, au moins quant à l'affluence des promeneurs, qui était énorme; mais la consternation était peinte sur les visages. On était trop surpris de voir de bons vieux Français paisibles, des négocians patentés, vous aborder pour vous dire : — Quel malheur! maintenant il n'y a qu'un remède, c'est d'assassiner Juarez. — Plus loin, on croisait un banquier en relation avec des syndicats de Paris et de Londres. Il sortait de la Bourse, où l'or était à 315. — Vous croyez que ça peut durer? vous disait-il. Je ne donnerais pas deux louis de la peau du président. — On demandait des détails à un jeune civique encore tout vibrant de la bataille, il s'écriait : — Faire tuer tant de monde pour une pareille espèce! quand un seul brave et un couteau suffiraient pour tout arranger! — Jamais la mort d'un homme n'a été souhaitée aussi hautement et avec une pareille unanimité par des gens de nationalités et de conditions plus diverses. Quant à l'objet de cette exécration, il exultait; il ne savait ce qui était le plus digne d'admiration, de sa victoire ou de sa clémence. Son enthousiasme se traduisit par un déluge de promotions parmi les troupes restées fidèles. A partir de colonel, les grades doivent être conférés par le sénat; mais le président peut par exception les accorder directement pour action d'éclat sur le champ de bataille. Il décida que tout le monde avait fait des actions d'éclat. Il créa des colonels et des généraux à la douzaine. Il voulait à toute force décerner le généralat au docteur Pellegrini, qui se refusa énergiquement à encourir ce ridicule. Cette satisfaction débordante dura peu. Le pauvre homme ne tarda point à être éclairé sur sa véritable situation.

III.

La première réunion du sénat, où devait se discuter l'amnistie, présenta un intérêt dramatique. Un orateur s'écria : l'insurrection est vaincue, mais le gouvernement est mort! et comme il s'élevait quelques murmures : — C'est la dernière fois, ajouta-t-il, que je parle devant vous. Ce discours achevé, je suis résolu à donner ma démission de sénateur; mais je dois la vérité à mes collègues et à mon pays. — Le docteur Pizarro, qui tenait ce langage, est un politique à coups de boutoir dont les opinions et l'éloquence se distinguent par une brusquerie et une intrépidité inflexibles. Il a beaucoup contribué, en 1880, au triomphe du général Roca et fit partie de son premier ministère. Son discours, écouté dans un profond silence, fut écrasant. Debout devant la table du secrétaire, il écrivit ensuite, en une ligne, sa demission irrévocable des fonctions de sénateur et sortit, laissant l'assemblée sous le poids de la plus vive émotion.

Ce discours, où l'on annonçait sa mort, fut le glas funèbre du gouvernement. Il a beau prolonger l'état de siège, soumettre la presse à la censure préalable, ce qui fait que les journaux d'oppotion refusent de paraître, laissant les siens dire tout à l'aise ce qui leur plaît, désormais le docteur Juarez Celman est seul, il semble qu'il ait la peste. Le congrès tourne, le cabinet se disloque. Il s'adresse successivement à ses ennemis de toute nuance pour former un ministère. Il est prêt à tout, pourvu qu'on lui épargne cette humiliation suprême de sortir de la Maison-Rose piteusement. Il y réunit en conciliabule les membres du congrès, si dévoués hier, solidaires de sa politique en somme. Ne trouveront-ils pas le moyen d'éloigner de lui ce calice? Leur réponse est qu'il doit partir. Eh bien, soit! il se démettra; mais que le général Roca donne aussi sa démission de président du Sénat, c'est lui qui l'a miné. Le général Roca fait à l'instant droit à cette exigence. Il offre de renoncer par-dessus le marché, si le rétablissement de la confiance en dépend, à son grade de lieutenant-général. Le docteur Juarez trouve encore à épiloguer; et don Carlos Pellegrini? quoi, il lui succèderait! qu'il donne aussi sa démission de vice-président de la république! Le docteur Pellegrini est sur le point de faire comme le général Roca. Ce sont les libéraux qui interviennent. Ils accourent lui représenter que ce n'est pas là un caprice d'enfant gâté, que c'est bel et bien une perfidie. Le président et le vice-président donnant leur démission, le nouveau président du sénat prendrait possession du pouvoir, à seule fin de procéder, dans le délai d'un mois, à l'élection présidentielle. Ce serait le triomphe du Panal, qui a mainmise sur toutes les provinces et s'entend comme personne aux manipulations de scrutin. Le docteur Pellegrini se rend à ces raisons, refuse d'envoyer sa démission. Le docteur Juarez reprend la sienne, que le président de la chambre a gardée tout un jour dans sa poche, refusant de la communiquer et de la laisser prendre en considération. Le congrès eût, en somme, vu sans déplaisir la réussite de cette combinaison *in extremis*. Si un changement de personne lui paraissait inévitable, un changement de régime ne laissait pas de l'alarmer. Il fallait pourtant en finir.

Un jour se perd encore à constater une fois de plus que la formation d'un ministère est impossible. C'est au docteur Rocha, son ancien compétiteur, que le docteur Juarez demande en désespoir de cause de le constituer. Le docteur Rocha accepte la mission sans enthousiasme, et y échoue rondement. Le président n'a plus de branche où s'accrocher. Il circule parmi les sénateurs et les députés une adresse qui ressemble fort à une sommation où on l'engage à prendre sans plus tarder le seul parti qui lui reste;

elle se couvre aussitôt de signatures. La démission arrive enfin. Le sénat et la chambre réunis en assemblée l'acceptent par 61 voix contre 22. C'était le 6 août. Il y avait dix jours que la révolution avait tiré son premier coup de fusil.

Je n'oublierai jamais l'aspect que présenta Buenos-Ayres dans les journées des 7, 8 et 9 août, car les réjouissances durèrent trois jours. Dès la veille au soir, on s'écrasait rue Florida, en face du club de l'Union civique. Ses chefs, appelés à grands cris, durent à tour de rôle se montrer au balcon, parler, crier le triomphe. L'Union civique, qui ne manque certes pas d'orateurs vigoureux, n'en avait plus à la fin un seul qui ne fût aphone. Au matin du 7, la ville apparut pavoisée. Les tramways, les fiacres, les têtières des chevaux de charrette, tout était orné de drapeaux. Le nouveau président devait se rendre à midi à la Maison-Rose. Les portes en étaient grandes ouvertes, et la foule l'avait envahie. Elle remplissait les cours, les couloirs, les bureaux des ministères, les salons de réception, les balcons et les terrasses du palais, du haut desquelles elle échangeait des vivats avec la houle de peuple qui ondulait sur la place Victoria. Pas un sergent de ville et pas un désordre. J'étais dans la rue Florida, en face de la maison du docteur Pellegrini, lorsqu'il rentra chez lui, vers quatre heures du soir. Ne pouvant avancer ni reculer, je m'étais réfugié dans un corridor pour ne pas être étouffé. Il arrivait à pied, — on avait dételé les chevaux de sa voiture, — soutenu, porté par la foule. Il dut monter sur sa terrasse et faire un discours, il n'en était plus à compter ceux qu'il prononçait depuis le matin. Ce n'étaient dans toutes les rues que cortèges, manifestations et musiques. Des fenêtres de *la Nacion*, j'ai vu en moins de deux heures une quarantaine de députations venir saluer le journal et acclamer le nom du général Mitre. Une surtout m'a frappé : c'étaient une soixantaine d'ouvriers du Haut-Piémont ou du Tyrol, précédés d'un orchestre d'instrumens rustiques de leur pays, des cornemuses, des tambourins, de singulières petites trompettes de terre cuite. Beaucoup de ces cortèges défilaient en chantant : *Ya se fué! ya se fué!* il est parti ! sur notre air parisien des lendemains d'émeute : *Des lampions!* Comment cet air réapparaissait-il à 3,000 lieues sous l'empire de circonstances analogues à celles d'où il a jailli ? Je n'en sais rien. J'ai le regret de dire que le véritable texte primitif était : *Ya se fué el burro*, « l'âne s'en est allé, » et que nombre de gens portaient à leur chapeau une vignette représentant un âne qui détale. Des mains inconnues en avaient dès le petit jour répandu des milliers dans la ville. Je fais mention de cet enfantillage, parce qu'il donne la note de l'allégresse plus gouailleuse que rancunière des jeunes civiques triomphans. C'est un caricaturiste espa-

gnol, M. Sojo, qui, s'inspirant sans doute des planches des *Caprichos*, où Goya tire si malignement parti de la physionomie de ce quadrupède, avait popularisé cette représentation peu respectueuse du chef de l'État. Il le dessinait aussi sous la forme d'une lanterne, soit par allusion à une assez louche affaire d'usine à gaz, que le docteur Juarez avait patronnée à Cordoba, soit en souvenir de certaine manifestation aux flambeaux organisée en son honneur à Buenos-Ayres, et pour laquelle on ne parvint à raccoler que des charretiers et des balayeurs municipaux. Le *Don Quijote* était d'autant plus répandu que M. Sojo, harcelé par la police, n'avait pu depuis deux ans mettre les pieds hors de chez lui. Les cochers s'en aperçurent. Durant trois nuits, ils durent renoncer à allumer leurs lanternes. Si l'un d'eux oubliait la consigne, il ne faisait pas vingt pas sans qu'on arrêtât ses chevaux. — La lanterne! lui disait-on sévèrement. — Il éteignait, criait à tue-tête : Vive l'Union civique! on applaudissait, et il repartait. Pas n'était besoin de lanternes d'ailleurs, la ville entière fut trois nuits durant brillamment illuminée. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'à la Bourse la prime sur l'or avait baissé de 50 points à la nouvelle de la démission du président, et qu'on y avait affiché le télégramme suivant de Londres : « La *City* salue la chute de Juarez par une hausse de toutes les valeurs argentines. »

Pendant que la capitale se livrait à la joie, le nouveau gouvernement n'était pas sur un lit de roses. Les difficultés politiques et financières qui se dressaient devant lui paraissaient inextricables. Les gouverneurs ne parlaient de rien moins que d'organiser la guerre civile. Marcos Juarez décrétait la réunion des milices de sa province. On n'ignorait pas qu'il y avait à Cordoba et ailleurs des dépôts d'armes retirées des arsenaux de la nation par le docteur Juarez et secrètement remises aux potentats de l'intérieur. L'éventualité d'un soulèvement de Buenos-Ayres avait été prévue. On pouvait se demander si l'on n'allait pas revenir au gâchis sanglant des premiers temps de l'indépendance. Les caisses étaient vides, les banques d'état à sec, le commerce aux abois, les échéances de la dette étrangère pressantes et lourdes. Le pouvoir exécutif n'avait à compter qu'à demi sur la collaboration des chambres : nommées sous les auspices du Panal, elles n'étaient entrées dans le mouvement révolutionnaire qu'à leur corps défendant, et chercheraient sans doute à ne modifier que le moins possible la politique dont elles avaient été les instrumens. Une moitié de l'armée venait de faire feu sur l'autre. Tous les services publics étaient profondément désorganisés par dix ans de favoritisme et quatre de concussion éhontée.

Tel était le peu enviable héritage que recueillait le docteur don

Carlos Pellegrini. Par une singularité qui montre au vif de quels élémens divers va se formant la vivace nationalité des pays d'immigration, le nouveau président de la République Argentine est fils d'un Savoisien et d'une Anglaise. Il n'en est pas moins Argentin des pieds à la tête. Il a fait preuve, dans sa courte et brillante carrière, de facultés politiques de bon aloi. Ministre de la guerre en 1880, il mena très vigoureusement, bien qu'avocat et *porteño,* la campagne contre Buenos-Ayres. C'est surtout à lui que le général Roca, qui se tenait éloigné du théâtre de l'action, fut redevable de la promptitude du dénoûment, ce qui n'empêcha pas que, sous son administration, le docteur Pellegrini se tint à l'écart, voyagea en Europe. On vint l'y relancer pour le charger de la négociation d'un emprunt; il s'en tira à son honneur, et on lui en sut gré cette fois, les services financiers ayant entre tous pour effet d'incliner à la gratitude. Il se trouva donc, au moment de la lutte électorale, être à peu près le seul *porteño* de mérite bien vu du gouvernement. On en fit un vice-président. Il parut alors peu compromettant de donner à Buenos-Ayres cette fiche de consolation. La vice-présidence est, en temps normal, un poste simplement décoratif. Le docteur Pellegrini l'entendit ainsi, ne se mêla point de politique, et repartit pour l'Europe aussitôt qu'il put. Il en arrivait à peine quand les affaires du docteur Juarez se gâtèrent tout à fait. Sans se départir de la correction de sa situation officielle, il mit une certaine fermeté à lui faire entendre de sages avis. Il eût évité la révolution, si on l'eût écouté; il mit à tâcher de la réprimer d'abord et de la canaliser ensuite beaucoup de décision. On aimait à compter sur un homme qui n'avait jamais ni exagéré ni éludé les devoirs du poste qu'il remplissait.

La composition du cabinet semblait aussi répondre aux exigences pratiques d'une période ambiguë. Les ministres des affaires étrangères et de la justice, les docteurs don Eduardo Costa et don José-Maria Gutierrez, étaient des hommes de grand talent et des libéraux irréprochables, la fine fleur de l'ancien parti mitriste. Le ministre de la guerre, le général Levalle, était celui même du docteur Juarez au moment de la révolution. Vaillant soldat, pas grand'chose de plus, estimé de l'armée pour sa bravoure, on le supposait mieux en situation que personne de rétablir dans la grande famille militaire, si profondément divisée, l'esprit de solidarité et de discipline. Il s'en est du reste tout d'abord assez mal tiré, et dans le courant d'octobre, pour mener à bien cette tâche délicate, a sollicité la collaboration d'un vieux soldat en qui toute l'armée a confiance, le général don Emilio Mitre, frère de l'ancien président et commandant en chef, après lui, des troupes du Para-

guay. Il l'a placé à la tête de l'état-major-général, en élargissant à cette occasion les attributions déjà fort étendues de ce poste. C'était aux titulaires des portefeuilles de l'intérieur et des finances que revenait la plus lourde part de labeur et de responsabilité.

Le général Roca fut appelé au ministère de l'intérieur. Cette nomination présentait des avantages et des inconvéniens. Fils des provinces, élevé par elles au pouvoir, sa présence dans le conseil apaisait les susceptibilités que n'eût pas manqué d'éveiller un ministère exclusivement *porteño*. Il a été mêlé de très près à toutes les manigances des politiciens de l'intérieur, et connaît sur le bout du doigt le personnel des factions locales. Nul n'est plus à même que lui d'interposer ses bons offices pour éviter des coups de force, dont l'effet serait désastreux, et faire tout rentrer dans l'ordre en douceur. D'un autre côté, l'opinion libérale est restée singulièrement soupçonneuse à l'égard du général Roca, qui organisa jadis à son profit la ligue des gouverneurs et gratifia la république de la présidence du docteur Juarez Celman. On est enclin à prendre en mal tout ce qu'il fait; on trouve que ses fonctions l'investissent d'une influence trop directe sur les caciques impénitens de l'intérieur, et lui permettraient, s'il en avait le dessein, d'ourdir avec eux des alliances en vue de sa propre élection. Il a prodigué à cet égard les assurances les plus formelles dans ses discours, dans des conversations publiées avec son assentiment et dont il faisait annoncer qu'il avait corrigé les épreuves. Son désistement anticipé de toute candidature a été proclamé par lui d'une façon assez catégorique pour être au moins maladroite, s'il avait la moindre arrière-pensée de revenir sur cette décision. Tout porte à croire qu'il est sincère, qu'il a été dégoûté par sa propre expérience, et surtout par celle de son beau-frère, de la tentation de gouverner les Argentins malgré eux. C'est une entreprise où, à l'heure qu'il est, on serait sûr de recueillir plus d'amertumes que de satisfactions.

Quoi qu'il en soit, sous l'influence de sa politique conciliante, flexible, un peu sournoise, la situation des provinces, sans être encore fort nette, s'est en deux mois considérablement éclaircie. Le président du Panal, le farouche don Marcos, qui avait l'intention de bouleverser l'état, a été amené à donner purement et simplement sa démission de gouverneur. Il a été remplacé par le vice-gouverneur, non moins panaliste, il est vrai, mais insignifiant à miracle, et dont la languissante administration n'est pas pour porter ombrage à la paix publique. A Tucuman, autre citadelle du juarisme, le vice-gouverneur, qui occupait le fauteuil, a dû également plier bagage sans tambour ni trompette. Les chambres pro-

vinciales l'ont réduit par leur opposition tenace à cette extrémité, et lui ont donné pour successeur un libéral des plus estimés, retiré pour ce motif de la politique depuis quinze ans. Dans la plupart des autres provinces, les gouverneurs n'ont évité un pareil sort qu'en appelant au ministère les chefs locaux de l'Union civique et en se transformant, d'ardens panalistes, en civiques résignés. Il y en a bien quelques-unes, les plus arriérées et les plus pauvres, où le clan au pouvoir ne veut entendre à rien, grossit sa police en faisant la presse des pauvres *gauchos*, et flanque les civiques en prison. On laisse ces représentans d'un autre âge procéder suivant leurs traditions. Cela ne durera guère; il y a lieu de compter sur le manque d'argent pour les assouplir.

Il ne faut pas croire, en effet, que cette pacification à peu près générale soit seulement due à l'habileté du général Roca. Le ministre des finances y peut revendiquer la part la plus décisive. Grâce à lui, les banques libres, qui coûtent si cher au pays, auront du moins plus fait pour affermir l'autorité du pouvoir central que dix ans de batailles. Le docteur Vicente F. Lopez avait soixante-quinze ans quand il accepta la tâche écrasante de remettre de l'ordre dans les finances argentines; mais de talent, de caractère et d'allures, c'est un jeune homme. Orateur, historien, homme d'État, professeur d'économie politique, il a appliqué aux objets les plus divers son goût acharné du travail et la vivacité de son intelligence. Il a même débuté dans les lettres, il y a un demi-siècle, par un important ouvrage en français sur les origines aryennes des aborigènes du Pérou. Il apportait au gouvernement les fortes traditions des libéraux de son époque, solide génération élevée à la dure, dans les amertumes et la misère de l'exil, qui travailla ferme, organisa et civilisa la République Argentine, l'enrichit et resta pauvre, — juste le contraire des hommes politiques dernier genre. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur méthodique, étudiant par le menu l'état du Trésor et des banques, sans se presser d'émettre une opinion, sans se déconcerter des découvertes navrantes qu'il faisait chaque jour.

Les lois financières qu'il présentait, après cet examen minutieux, avaient un caractère rassurant de parcimonie. Il fallait bien subir la nécessité d'un emprunt extérieur; on était hors d'état de faire le service de la dette; mais il proposa d'emprunter seulement 20 millions de piastres, dont il ne viendrait pas un sou à Buenos-Ayres. Cette somme resterait déposée à Londres et serait affectée aux échéances successives des emprunts antérieurs. On était ainsi, de ce côté, libre de soucis pour deux ans. Restait la liquidation intérieure, terriblement compliquée. Pour la faciliter, il se fit autoriser

à mettre en circulation 60 millions de bons du Trésor et 15 millions de cédules hypothécaires nationales. Pour les dépenses urgentes, les commerçans lui offrirent spontanément 7 ou 8 millions contre des traites à quatre-vingt-dix jours. Tout en réduisant la création de nouveaux titres au plus strict nécessaire, ce ministre économe trouva moyen de sauver la municipalité de Buenos-Ayres d'une faillite imminente, en lui fournissant 10 millions de piastres.

Le gros point noir, c'étaient les provinces et leurs banques libres dont le capital avait été dilapidé. Il leur dépêcha des inspecteurs nationaux formellement autorisés à requérir la force publique, si on mettait entrave à l'exécution de leur mandat. On vit alors ce que vaut un homme de droiture et de poigne. Ces émissaires inspirèrent tout de suite aux gouverneurs une terreur folle. Il y avait de quoi. Leurs rapports furent accablans. Les banques de province qui avaient prévariqué, autant vaut dire toutes, furent mises sous séquestre et administrées directement par l'État. Adieu, paniers : plus moyen, non pas même de vendanger, mais de grappiller. Quand il eut compilé leurs bilans désastreux, le docteur Lopez déclara qu'il n'y avait qu'une manière loyale de sortir de cette impasse : la nation devait prendre à sa charge les emprunts des provinces. Les créanciers d'Europe, peu au courant de l'organisation fédérale de la République Argentine, ne les avaient consentis qu'avec la ferme conviction qu'elle ne laisserait pas protester la signature des états qui la forment. Le gouvernement ferait avec chaque province les conventions nécessaires et exigerait les garanties convenables pour assurer le remboursement de cette avance. C'est un gros sacrifice, mais un grand résultat : l'honneur argentin est sauf, et les gouverneurs du Panal sont perdus. Maître de leur principal instrument d'influence et de corruption, les banques, armé, pour contrôler leurs agissemens, des terribles droits d'un créancier, le pouvoir central devient l'arbitre des affaires provinciales.

Le congrès a voté cette mesure sans enthousiasme. La plupart de ses membres ont leurs raisons de penser que le régime des oligarchies de village a du bon; mais c'est une justice à rendre à ces ex-inconditionnels qu'ils ne se sont pas montrés trop rebelles à l'influence du vent de purification qui souffle sur la capitale. Ils ont déclaré nulles les scandaleuses listes d'électeurs dressées précédemment. Ils ont mis à l'étude une loi sur l'admission des étrangers au droit de suffrage, abordé la discussion d'une loi municipale pour Buenos-Ayres, proposé de substituer au scrutin de liste, pour l'élection des députés, le vote par districts. Il est vrai que, sur ces derniers points, ils s'en sont tenus à la bonne intention;

mais reconnaissons qu'ils ne se sont séparés qu'après avoir sanctionné ou ébauché des réformes dont la seule annonce les eût plongés dans la stupeur à l'ouverture des chambres, au mois de mai. La session a été close le 18 octobre.

Le lendemain, sur l'invitation de l'Union civique de la jeunesse, qui a conservé une organisation indépendante à côté de sa grande sœur, se réunissait à Buenos-Ayres un *meeting* monstre pour demander que l'on intentât des poursuites contre les prévaricateurs. Le même jour, les rues des principales villes de l'intérieur étaient le théâtre de manifestations dans le même sens. L'adresse que la foule réunie sur la place Victoria a décidé par acclamation de faire parvenir au président porte « qu'on verrait avec satisfaction le pouvoir exécutif étendre à toutes les branches du gouvernement les mesures administratives et judiciaires qui ont été adoptées dans quelques-uns des services, afin de rechercher les délits commis contre la fortune publique et d'en obtenir la répression légale. »

Cet hommage rendu à la fermeté du docteur Lopez ne va pas sans un blâme voilé à certains de ses collègues. Malgré les protestations répétées du général Roca, l'Union civique ne perd pas une occasion de lui faire sentir qu'elle se défie de lui. Quant au docteur Juarez, directement visé dans cette adresse, il semble vraiment qu'il ait à cœur de fortifier cette opinion, qu'on aurait tort de le laisser jouir paisiblement de sa fortune. La veille même du *meeting*, on annonçait que le gouvernement était sur la trace d'un complot panaliste qui devait éclater au cri de : « Vive l'Union civique ! » Ce qui doit rassurer, c'est le calme ironique avec lequel fut accueillie la révélation de ces projets. Le gouvernement du docteur Juarez est bien mort.

Que fait cependant l'Union civique? Après avoir été à la peine, elle a mis une fière réserve à ne pas être à l'honneur, à ne pas avoir de participation directe au gouvernement. Elle se contente d'étendre son organisation à tout le territoire et de maintenir en éveil les forces vives de l'opinion. Il n'est ville ni village qui n'ait son club civique. Pour régler les manœuvres d'ensemble d'une aussi vaste agglomération d'adhérens, elle se donne une sorte de charte élaborée par son secrétaire-général, le docteur don Emilio Gouchon, un des plus fervens ouvriers de la première heure de l'Union civique de la jeunesse. Cette charte est faite sur le modèle de celles qui règlent la discipline des grands partis des États-Unis. Pourtant l'Union civique, et c'est sa force, n'est pas un parti proprement dit. Elle est une alliance transitoire de bonnes volontés pour relever l'esprit public de son affaissement, la morale politique de ses hontes. Elle cèdera sans doute la place aux partis traditionnels quand elle aura réussi à créer un gouvernement impartial et respecté. Tel est au-

jourd'hui le but de ses efforts. Elle espère y réussir par la réunion d'une convention où des délégués élus par tous les groupes civiques répandus d'un bout à l'autre du pays proclameront le candidat de l'association à la présidence de la république. L'homme sur lequel s'arrêtera le choix de cette assemblée sera d'avance l'élu de l'opinion, et par suite le seul en situation de gouverner. Après le grand élan qu'on vient de voir, et quand le patriotisme est encore tout frémissant, prétendre gouverner contre l'opinion serait folie. Le nom qui est prononcé avec le plus d'insistance est celui du général don Bartolomé Mitre, président d'honneur de l'Union civique, et sans contredit l'homme d'État contemporain auquel l'histoire argentine doit les pages les plus brillantes et les plus pures. Il n'y a guère de manifestation populaire où n'ait résonné le cri de : « Vive le général Mitre, futur président de la république ! » Ceux qui le poussent n'ont pas consulté le principal intéressé, chez qui l'amour de l'étude pourrait bien avoir éteint le goût du commandement. Ce qui semble sûr, c'est que sa parole aura sur les décisions de la convention projetée une très grande influence, et que la belle attitude de l'Union civique aura pour récompense de renouer l'ère des administrations éclairées et correctes dont le général Mitre et le docteur Lopez sont de vivans exemples. Il faut des hommes de cette trempe, tout le monde le sent, pour rétablir l'équilibre moral et les forces économiques de la confédération argentine.

Elle en a besoin. Elle sort de cette période de corruption saignée à blanc. Non-seulement il a disparu des sommes énormes prêtées à des intrigans dont la prodigalité tenait de la folie, — le docteur Davison, dans le *meeting* du 19 octobre, les évaluait à un milliard et demi de francs en quatre années ; — mais cet argent représentait l'outil indispensable du travail, l'aliment de la production. La disparition des valeurs circulantes a fait tomber l'agriculture, l'industrie, le commerce, dans la stagnation. La convalescence de ces maladies-là est longue. Il faut ajouter pourtant que les peuples jeunes ont à cet égard des grâces d'état. Ils possèdent une abondante réserve d'énergies naturelles qui ne demandent qu'à entrer en action pour peu qu'on les aide. Ce qui leur manque le plus pour se bien porter, c'est la sagesse. La République Argentine a l'air d'en avoir fait cette fois provision. Qu'elle ménage et surveille cette provision sacrée, plus précieuse pour elle à cette heure que l'or et l'argent !

ALFRED ÉBELOT.

LES

CONTES DE PERRAULT

« Nous allons voir que toutes les opinions du peuple sont très saines.

« PASCAL. »

Un Homère bourgeois s'est emparé, il y a deux cents ans, de héros aussi célèbres qu'Ulysse et Agamemnon, mais dont l'histoire était restée confiée à la mémoire des simples et des enfans. Il a dit leurs aventures dans une série de petites épopées populaires qui sont des œuvres de génie, si l'on veut bien admettre qu'il y a des génies de toutes les tailles et que celui de Perrault est le Petit-Poucet de la famille. Des histoires semblables à des rêves ont pris, sous sa plume, un air de réalité. Il a condensé des fantômes indécis en figures vivantes et inoubliables. Il a créé des types immortels comme don Juan ou comme Hamlet, moins grandioses, puisque ses héros s'appellent Cendrillon et Barbe-Bleue, ayant gardé toutefois de leur long séjour dans la légende un parfum de mystère et une exquise saveur poétique. Il a su respecter dans des contes de nourrice l'œuvre bien des fois séculaire de l'imagination des foules ; s'il a précisé la tradition orale, s'il y a ajouté des idées de lettré ou des détails pris à la vie du XVIIe siècle, il l'a si peu altérée, que la science moderne a cru surprendre dans ses récits un reflet de la pensée de l'humanité primitive et reconnaître des divinités aryennes dans Peau-d'Ane et la Belle au Bois dormant.

Il a fait tout cela en se jouant, et presque en se cachant, n'étant pas bien sûr qu'il fût digne d'un académicien d'écrire sous la dictée de ma Mère l'Oye. C'est elle pourtant, la commère vénérable, qui a mené Perrault à la gloire. C'est à elle qu'il doit l'immortalité, ce n'est pas au poème de *Saint Paulin*, ni aux *Hommes illustres*, ni même au *Parallèle des Anciens et des Modernes*. Le jour où cette Académie française, à laquelle il craignait de manquer de respect en signant le *Chat Botté*, a voulu lui rendre un juste hommage, elle n'a pas demandé l'*Éloge de Perrault*, mais celui des *Contes de Perrault*.

Jamais homme, pourtant, ne paraissait moins destiné par la nature à redire avec ingéniosité des choses difficiles à croire. Ils étaient quatre frères, tous quatre pétris d'esprit, mais encore plus irrévérens, nés avec le don de la parodie, curieux d'idées nouvelles, possédés de la passion de tout comprendre, gais, actifs, au demeurant les plus honnêtes gens du monde. Dans leur jeunesse, trois d'entre eux s'étaient amusés avec de grands éclats de rire à travestir le sixième livre de l'*Énéide*. Nicolas, qui fut depuis théologien, docteur en Sorbonne et janséniste, faisait les vers avec Charles; et Claude, à qui l'on doit la colonnade du Louvre, illustrait le manuscrit de dessins à l'encre de Chine.

Ce n'était qu'une espièglerie et Charles n'était alors qu'un écolier, mais il n'entra jamais plus avant dans l'intelligence des anciens. L'âme antique ne se révéla point à lui. Il n'eut jamais le sens de la poésie héroïque, parce qu'il n'eut jamais celui des temps héroïques. Il comprenait trop bien les beautés du palais de Versailles et il les plaçait trop haut dans son admiration, pour faire grand cas de la chambre nuptiale construite par Ulysse à grands coups de hache. Il avait une foi trop profonde aux mérites incomparables du siècle poli où il vivait, pour s'intéresser aux deux civilisations qui luttèrent sous les murs de Troie et qui lui paraissaient toutes deux d'effroyables barbaries. Le jeune auteur de l'*Énéide* burlesque devint sans secousse, en suivant sa pente naturelle, le coryphée des modernes dans leur fameuse querelle avec les partisans des anciens. Il était fidèle à lui-même lorsqu'il lisait à l'Académie, le 27 janvier 1687, le petit poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand*, où il déclarait qu'il avait manqué à Homère d'apprendre la mesure et la politesse à la cour de Versailles :

> Cependant si le ciel, favorable à la France,
> Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
> Cent défauts, qu'on impute au siècle où tu naquis,
> Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.

Dès l'année suivante, Perrault publiait le premier volume du *Parallèle des Anciens et des Modernes*. Le quatrième et dernier ne parut qu'en 1698, après les *Contes*.

Il semblait difficile d'être plus mal préparé à parler naïvement des ogres et des fées. Perrault avait d'ailleurs passé la soixantaine lorsqu'il s'avisa de devenir leur historien, et c'était trop loin de l'âge heureux où l'on croit y croire, pour qu'il pût rappeler efficacement ses souvenirs. Il était donc en grand danger d'écrire des *Contes de fées* raisonnables, s'il n'avait tant aimé les enfans. Sa tendresse pour eux fut son salut.

On a dit qu'il avait fait ses *Contes* en collaboration avec son petit garçon, Darmancour, sous le nom duquel ils parurent d'abord; ainsi s'expliquerait ce mélange singulier et délicieux « de la sagesse du vieillard et de la candeur de l'enfant, » qui étonnait Paul de Saint-Victor et lui paraissait une énigme. L'anecdote est assurément vraie, à condition d'en élargir le cadre et d'y faire entrer les camarades du petit Darmancour, ces jeunes auditeurs au cou tendu, aux yeux brillans, sur qui Perrault observait les effets de ses histoires merveilleuses : « On les voit, disait-il, dans la tristesse et dans l'abattement tant que le héros ou l'héroïne du conte sont dans le malheur, et s'écrier de joie quand le temps de leur bonheur arrive. » Perrault a eu pour collaborateurs tous les petits qu'il a fait rire et pleurer avec les malices du Chat Botté et la fin tragique du petit Chaperon Rouge. C'est ainsi qu'un vieillard et un enfant parlent tour à tour dans les *Contes ;* chacun corrige l'autre et le complète.

La tendresse de Perrault pour l'enfance se mêlait d'un charmant respect, qui lui faisait deviner les secrets besoins de ces jeunes âmes. Il sentit ainsi obscurément que le goût des enfans pour le merveilleux est le germe précieux qui s'épanouit plus tard en fleur de poésie et de foi et, de peur de l'étouffer d'une main sacrilège, il se garda de trop faucher dans le surnaturel de la légende. Il se contenta d'épurer le fantastique des vieux contes populaires, il apprivoisa les monstres et les animaux auxquels le sauvage et le paysan attribuent volontiers des pouvoirs magiques et qui jouaient un si grand rôle dans les vieux récits de *Ma Mère l'Oye*. Il les métamorphosa en fées très grandes dames, qui portaient des robes de la bonne faiseuse, et que l'on servait à table avec l'étiquette réservée sous Louis XIV aux princesses du sang. Les filles de l'antique *Fatum* apprirent à son école à faire la révérence de cour, et l'on a d'abord quelque peine à reconnaître sous leur rouge les farouches Destinées aux pieds d'airain.

Ce sont bien elles pourtant, les déesses redoutables,

Tristes divinités du monde oriental,

dont Alfred de Vigny, dans le plus désolé de ses poèmes, a chanté la chute et pleuré la victoire. Le christianisme les avait détrônées sans les anéantir. Le peuple les recueillit, par un de ces instincts profonds qu'il a parfois. Son imagination puissante et trouble l'avertissait vaguement que le monde ne saurait pas longtemps se passer de la fatalité. Il préserva les Μοῖραι, les *Fata,* les Nornes, en les confondant avec les divinités secondaires des eaux et des bois, et en les changeant plus tard en fées, avec les Nymphes et les Naïades. Les froides déités régnèrent sans bruit dans des contrées reculées, attendant avec patience que notre génération les rétablît dans tous leurs honneurs en nous rendant responsables dans notre âme et dans notre corps des vices de nos pères, aux siècles des siècles. Quel triomphe pour les vieilles déesses ! Quelle joie ! Et pour nous, pauvre humanité, quel écrasement ! Nous tendons le cou sans regimber au joug dont le christianisme nous avait délivrés. Jamais esclavage aussi étroit, aussi humiliant n'avait pesé sur nous. Ce n'est plus un homme, ce n'est plus l'espace d'une vie qui dépendent d'un hasard, d'un accident : ce sont des races entières, des siècles entiers.

Au temps de Perrault, les fées avaient gardé conscience de leurs anciennes fonctions de ministres du vieux *Fatum.* C'était bien lui, le dieu aveugle, qui parlait par leur bouche, lorsqu'elles se réunissaient autour d'un nouveau-né pour prédire son sort et lui faire des dons. Favorables ou funestes, ces dons étaient autant d'arrêts du Destin, et il était difficile d'y échapper, même avec des secours surnaturels. La jeune fée de la Belle au Bois dormant ne peut sauver la princesse, mais seulement adoucir son malheur : « — Je n'ai pas assez de puissance, dit-elle, pour défaire entièrement ce que mon ancienne a fait. » Perrault s'est montré ici, comme sur tous les points essentiels, gardien fidèle de la tradition. Il a conservé à la fable son sens vénérable.

Il a eu moins de scrupules pour les détails. C'est lui qui a choisi les dons, au baptême de la *Belle au Bois dormant.* Il y a peu de pages où l'on démêle aussi aisément et aussi sûrement ce qui est du peuple dans *les Contes*, et ce qui est de l'écrivain.

Le roi et la reine ont négligé d'inviter au dîner de baptême une vieille fée qu'on croyait « morte ou enchantée. » Elle entre à l'improviste, toute dépitée de ce « qu'on la méprisait. » Chez les anciens aussi, les divinités vieillissaient, et on les délaissait parfois pour de nouveaux-venus : — « Dieu jeune, disent les Euménides d'Eschyle à Apollon, tu as outragé de vieilles déesses... Ah ! divinités nouvelles, vous m'avez arraché des mains toute ma puissance ! »

Cependant, les fées « commencèrent à faire leurs dons à la prin-

cesse. La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle personne du monde, celle d'après qu'elle aurait de l'esprit comme un ange, la troisième qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait, la quatrième qu'elle danserait parfaitement bien, la cinquième qu'elle chanterait comme un rossignol, et la sixième qu'elle jouerait de toutes sortes d'instrumens dans la dernière perfection. Le rang de la vieille fée étant venu, elle dit en branlant la teste, encore plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'un fuseau et qu'elle en mourrait. » Il restait heureusement une jeune fée, qui eut assez de pouvoir pour changer la mort en un sommeil de cent ans.

Perrault nous montre dans ce passage comment les bourgeois de sa rue Saint-Jacques, vers la fin du XVIIe siècle, se figuraient une princesse accomplie. Les qualités et les talens dont il fait douer son héroïne par les premières fées sont ceux qui passaient dans son entourage pour être nécessaires à l'emploi. Avant tout, être belle; et puis avoir de l'esprit, savoir l'art de plaire; enfin, avoir reçu les leçons d'un bon maître à danser et d'un bon maître à chanter. Il n'en fallait pas davantage en ce temps-là. On était persuadé que le reste se devinait, par une grâce spéciale de la Providence, du moment qu'on était princesse, et il n'y avait pas longtemps que les princes eux-mêmes se contentaient des dons des fées. Louis XIV n'en avait pas appris beaucoup plus long, dans son enfance, que la Belle au Bois dormant, et le frère de Louis XIV, Monsieur, en avait certes appris beaucoup moins.

Voilà pour la part de Perrault dans le récit du baptême de la Belle au Bois dormant. Le peuple a fourni pour la sienne les deux dernières fées et leur lutte. La vieille se reconnaît au premier coup d'œil; nous parlions justement d'elle tout à l'heure. Elle est l'éternel trouble-fête du festin terrestre de l'humanité. Qu'on la nomme prédestination, fatalité, hérédité, elle est celle qu'on n'avait pas invitée et qui vient, à qui l'on ne demandait rien et qui impose son *don*; elle est la puissance mystérieuse par qui l'homme est orienté, avant même d'avoir vu la lumière, vers une fin qui lui cause souvent une indicible horreur. Beaucoup s'abandonnent à elle sans résistance, de notre temps surtout. D'autres engagent le combat, sachant bien que, même vaincus, ils seront plus dignes d'estime et de respect que les favoris des dieux, triomphateurs sans effort pour qui la vie est un jeu et une fête.

Quant à la jeune fée, elle représente le secours d'en haut, seul moyen qu'on ait encore trouvé de dissiper le cauchemar de l'inexorable.

Perrault a appliqué à tous les *Contes* le procédé dont on vient

de voir un exemple. Il encadre partout l'aventure merveilleuse dans un petit tableau de mœurs, familier et sincère, qui la ramène sur la terre et la fixe dans le temps. Elle se passait avant lui au pays du bleu, n'importe quand. Depuis Perrault, elle se passe en France, l'année même où il l'a écrite, chez nos paysans ou chez nos gentilshommes, à la cour de Versailles ou dans une ferme de la Brie. Ses personnages ont le costume, les passions et les préjugés de leur nouveau milieu. Ils jouissent et souffrent comme nous dans leur corps et dans leur âme et de la même manière. Ils sont semblables à nous ; ils sont nous-mêmes. En échange de leurs vagues attributs de fantômes mythiques, Perrault leur a fait le don souverain : la vie, une vie intense et tenace, comme savaient la donner nos grands écrivains réalistes du XVIIe siècle. C'est son coin de génie. Il a mérité par là une place modeste derrière Molière et La Fontaine, chez qui hommes ou bêtes ont reçu le rayon sacré avec une prodigalité royale. Après deux siècles écoulés, Harpagon, maître Corbeau, Cendrillon, sont plus réels pour nous que tous ces êtres anonymes qui traversent chaque jour notre route et s'évanouissent aussitôt dans l'oubli.

Pour estimer Perrault à sa valeur, il faut contempler les flots pressés des héros de contes populaires dont les exploits remplissent les recueils spéciaux formés de nos jours par le zèle des érudits. Il en vient de l'Orient et de l'Occident, du midi et du septentrion, et beaucoup d'entre eux ont fait des choses plus extraordinaires, plus difficiles, plus propres encore à frapper l'imagination que pas un des héros de Perrault. Cependant, ils ne sont pas célèbres. Tous ceux que Perrault a ignorés ou dédaignés sont demeurés des étrangers pour la foule. Personne ne connaît leur visage ni leur nom, en dehors du coin de province où la tradition s'est conservée. Le plus ignorant dit d'un jaloux : « C'est un Barbe-Bleue. » Le plus savant ne dira pas d'un Figaro rustique : « C'est un Fanch Scouarnec. » Il sait qu'il ne serait pas compris, à moins de s'adresser à un Bas-Breton.

Perrault a pris tout autour de lui les modèles de ses petits acteurs. C'est pourquoi l'on sait que ses personnages sont ressemblans. Il a fait poser ses amis, ses voisins, le gros financier d'en face, les paysans qu'il a rencontrés à la campagne, les principicules qu'il a aperçus en visite à Versailles. Plusieurs d'entre eux sont encore vrais aujourd'hui. Barbe-Bleue est un de ces parvenus enrichis qui florissaient déjà sous Louis XIV, mais dont la race a si prodigieusement crû et multiplié dans notre siècle. Nous le coudoyons tous les jours dans les salons, cet homme doré sur tranches, dont il semble que chaque mouvement rende un son d'écus

remués. Il a plus que jamais « de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderie et des carrosses tout dorés. » Il fait plus que jamais admirer à ses invités éblouis « le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs » aux riches bordures « d'argent et de vermeil doré. » Tout luit et reluit dans sa maison, comme dans celle de Barbe-Bleue. Il a la même manière importante de dire : « Mes coffres-forts, où est mon or et mon argent. » Il épouse, comme lui, une fille « de qualité, » sans dot. Et, bien souvent, il le lui fait aussi regretter.

Pas plus, pourtant, dans *la Barbe-Bleue* que dans *la Belle au Bois dormant,* Perrault n'a fermé les échappées ouvertes dans la version populaire sur des pensées d'un sens profond, mais subtil et incertain. Le lecteur reste libre d'entrevoir, au fond du drame bourgeois de Barbe-Bleue, une idée effrayante, l'idée que toutes nos actions nous suivent dans la vie. On se rappelle peut-être combien George Eliot en avait été frappée. Bien des siècles avant que l'illustre romancière consacrât une partie de son œuvre à le démontrer, le peuple avait posé et tranché la question dans la scène du conte où la femme désobéissante s'efforce en vain de laver la clé enchantée. « Quand on ôtait le sang d'un côté, il revenait de l'autre. » La porte du cabinet défendu a été ouverte; nulle puissance ne peut faire qu'elle ne l'ait pas été : toutes nos actions nous suivent dans la vie.

Toutes, et c'est une chose terrible. Bonnes ou mauvaises, réparables ou non, elles se lèvent derrière nous et marchent en longue file sans cesse grandissante, compagnes obstinées et souvent importunes, que nous essayons en vain de chasser. Nul effort, nul repentir, nulle angoisse n'a le pouvoir de supprimer une seule d'entre elles, de reprendre une seule des minutes vécues. Elles ont une vie à elles, en dehors de nous, indépendante de nous, et elles nous échappent pour l'éternité, enfantant des conséquences qui auront d'autres conséquences, et d'autres encore, et toujours d'autres, bien au-delà des temps que notre esprit peut concevoir. Leur enchaînement forme un filet qui nous enveloppe insensiblement, se resserre et enfin nous étreint. George Eliot laissait ses personnages dans le filet, ne croyant pas qu'il fût possible de le rompre. Le peuple s'est souvenu qu'il y avait quelque part de la miséricorde pour le pécheur, et il a sauvé la femme de Barbe-Bleue des suites de sa faute.

C'est encore lui qui est venu, dans *Cendrillon*, au secours du faible opprimé. Les humbles ont le cœur ouvert à la pitié pour les autres humbles, pour tous les êtres sans défense, endoloris comme

eux et meurtris aux pierres du chemin. Ils ont eu grande compassion de l'enfant sans mère, maltraitée et humiliée, qui songe, en lavant la vaisselle, qu'elle voudrait bien aller au bal. Dans ses rêves juvéniles, le bal est l'endroit où les fils de rois deviennent amoureux des jolies filles pauvres. Tandis qu'assise dans les cendres, elle regarde le feu, des visions ignorées des siens passent devant ses yeux, des voix lui murmurent des choses qu'elle seule entend. Il suffirait d'aller à la fête de ce soir pour que tout cela fût vrai : elle en est sûre. C'est pourquoi elle sanglote après le départ de ses sœurs : « Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put; lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa marraine, qui la vit toute en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait.

« — Je voudrais bien... Je voudrais bien...

« Elle pleurait si fort qu'elle ne put achever. »

La marraine, touchée de son chagrin, la console et lui promet une robe. Cendrillon ira au bal! Elle peut raconter d'avance tous les détails de la soirée; elle se les est répétés si souvent, qu'elle les sait par cœur : « Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir; il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle où était la compagnie : il se fit alors un grand silence; on cessa de danser, et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus : « Ha! qu'elle est belle! » Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtemps qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne... Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser : elle dansa avec tant de grâce, qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point, tant il était occupé à la considérer. »

Doucement grisée par son rêve, Cendrillon s'envole avec lui bien loin, bien loin, encore plus loin, jusque dans les régions enchantées où les bonnes fées fabriquent des hochets pour les déshérités à qui la Fortune marâtre a fait une jeunesse dénuée de tendresses et de joies. Un coup de baguette a métamorphosé ses pauvres vêtemens en habits de drap d'or et d'argent, tout chamarrés de pierreries. Les murs enfumés de sa cuisine se sont élargis en lambris dorés, où s'agite une foule joyeuse. Elle se voit passer, triomphante et adulée. Elle se voit épousée, et elle pense avec complaisance qu'elle sera généreuse, dans la victoire, pour les méchantes sœurs qui l'ont tant tourmentée : elle leur accordera

sa protection et les mariera à deux seigneurs de la cour du roi son beau-père...

A cet endroit de son petit roman, Cendrillon sursaute : on a heurté à la porte,.. ce sont les sœurs qui rentrent du bal. Elle se lève pour leur ouvrir, et la vision radieuse s'évanouit. Plus de lambris dorés, de beaux habits, de galans cavaliers. Elle est toujours vêtue en souillon ; son balai l'attend, les paroles aigres l'attendent, et personne ne songe à l'épouser. Pourtant, l'enfant s'endort heureuse. Une fée puissante, l'imagination, l'a amusée de ses jouets, et qui sait? le rêve d'aujourd'hui sera peut-être vrai demain. Demain, la grande bienfaitrice reviendra et bercera encore l'innocente victime avec ses mensonges bénis.

Le *Chat Botté* nous mène aussi chez un roi, un brave homme de roi, paternel et simple. On lui fait cadeau d'un lapereau. Un autre roi croirait devoir à son rang de dissimuler sa satisfaction. Lui, point. Il reçoit lui-même le porteur et lui adresse des paroles d'encouragement : « Dis à ton maître que je le remercie, et qu'il me fait plaisir. » Pour deux perdrix, il fait « donner pour boire » au commissionnaire. La morgue et l'étiquette sont inconnues à sa cour. A la promenade, il offre une place dans sa voiture aux passans. Il leur prête même au besoin ses habits. Son défaut est d'aimer un peu trop la bouteille. Quand il a « bu cinq ou six coups, » ses idées se brouillent et il offre légèrement sa fille au fils de son meunier, qui s'empresse d'accepter et épouse la princesse sur l'heure, avant que le roi soit dégrisé.

On aimerait à savoir où Perrault avait trouvé le modèle de cette étonnante ganache. On est tenté de croire qu'il avait dans l'esprit une de ces cours minuscules de la vieille Allemagne, à l'étiquette débonnaire, où régnaient la bonhomie et l'économie. Ils étaient là-bas beaucoup de princes, aux environs de l'année 1700, qui vivaient, comme le vieux margrave de Bayreuth, dans un palais rempli de toiles d'araignées, et s'arrêtaient en voyage à tous les bouchons de la route. Les officiers de l'armée du Rhin abondaient en anecdotes sur les mœurs rustiques des contrées où ils guerroyaient. La fantaisie de Perrault a fait le reste.

Il n'a pas eu si loin à aller pour trouver l'original du chat. La comédie italienne avait mis à la mode le valet fripon et ingénieux, providence de son maître, et l'on en rencontrait ailleurs que sur la scène. L'ami de Mme de Sévigné, le bon Gourville, dont les *Mémoires* ont tant de naturel, avait fait plus d'un trait sentant la corde, du temps où il portait la livrée rouge des La Rochefoucauld. Il est vrai que c'était sous la Fronde. Gourville n'éprouvait pas plus de scrupules à détrousser un voyageur au profit de « Messieurs les Princes, » que le Chat Botté à croquer l'ogre pour que son maître

lui succède dans ses biens. Gourville et le Chat-Botté avaient les mêmes notions vagues sur le tien et le mien, le juste et l'injuste, et, en général, sur toutes les choses de la morale. L'un et l'autre finirent leurs jours dans la paix de la conscience et dans la prospérité due aux gens de bien. Le chat « devint grand seigneur et ne courut plus après les souris que pour se divertir. » Gourville fut admis à la partie de Louis XIV et vécut innocemment dans sa belle maison de Saint-Maur, recherché de la meilleure compagnie. Le peuple les eut tous deux en grande considération et ne fut point choqué de ce qu'ils auraient mérité d'être pendus. Le peuple sait qu'il est très difficile aux saints de faire leur chemin en ce monde, surtout aux saints en sabots ou souquenilles, et il fait volontiers un peu de crédit à leur conscience. Il admet qu'une conscience très grande dame est un luxe qui ne peut venir qu'à son heure, comme les autres luxes du parvenu.

Le Petit-Poucet est aussi un de ces parvenus qui montèrent à l'assaut des places sous Louis XIV, encouragés par le roi, et envahirent jusqu'aux charges de cour, à la grande indignation de Saint-Simon. A peine enrichi, il s'occupe de décrasser toute sa famille : — « Il acheta des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères; et, par là, il les établit tous et fit parfaitement bien sa cour en même temps. » — L'histoire ne dit pas ce qu'il fit pour lui-même, mais il est à croire qu'il ne s'oublia point. Petit-Poucet a dû finir dans la peau d'un fermier général, peut-être d'un intendant de province. Il a marié sa fille à quelque marquis ruiné, et ses petits-fils ont eu le cordon bleu.

Il avait passé par des momens cruels. Il était nain, souffreteux, ne disait mot, ce qui lui donnait l'air idiot, et alors chacun le maltraitait : il « était le souffre-douleurs de la maison. » Le Petit-Poucet du conte de Perrault est né en Occident, au temps où notre monde était très dur pour les êtres difformes, et infirmes de corps ou d'esprit. Le moyen âge les tenait en suspicion, s'imaginant que le diable s'en était mêlé : dans les provinces à sorciers, il n'y avait pas sûreté à être trop laid. Il a fallu beaucoup de siècles au christianisme pour l'emporter sur les suggestions de la nature, intéressée à ce que les créatures qu'elle a disgraciées ne soient pas protégées, mais disparaissent au plus vite. La compassion envers ces infortunés est un sentiment moderne, et, si la légende a pris le parti du Petit-Poucet, ce n'est ni par humanité, ni par justice; c'est que les foules ont toujours trouvé le même plaisir que les enfans :

A voir d'affreux géans très bêtes
Vaincus par des nains pleins d'esprit.

Le « géant très bête » était, d'ailleurs, désigné ici à l'hostilité populaire par ses origines. L'ogre du Petit-Poucet est de race noble. Il descend de conquérans très anciens, de cannibales qui mangeaient les prisonniers. D'autres sont venus, qui l'ont dépouillé de son pouvoir et de ses privilèges, et il subit le sort réservé aux aristocraties vaincues, pour lesquelles il n'y eut jamais équité ni indulgence dans un cœur plébéien. On trouve de bonne guerre d'abuser de son impuissance actuelle et de lui voler les restes de ses trésors par une basse escroquerie, comme le fait le Petit-Poucet.

Le vieux gentilhomme est pourtant assez déchu pour qu'on lui pardonne et la gloire et les crimes de ses pères. Il a conservé de ces temps lointains quelques ornemens démodés, témoins de l'antique splendeur de la race, et ses filles couchent avec des couronnes d'or; mais il habite une maison de paysan, et sa femme fait la cuisine. La description de son intérieur est délicieuse. Quiconque est entré dans les vieilles chaumières du centre de la France, aux petites fenêtres obscures, où la lumière de la porte expire à quelques pas du seuil, où les meubles cirés luisent dans l'ombre et où les murailles mêmes ont reçu la patine harmonieuse du temps, — celui-là connaît la maison de l'ogre. Voici la grande pièce basse, au plafond de solives noircies, où la famille vit pendant le jour. Voici la haute cheminée où l'ogresse met à la broche un mouton tout entier et où il fait si bon se sécher après l'averse, et voici, le chevet au mur, le lit vénérable des parens, assez grand pour que sept petits garçons puissent se cacher dessous, entouré de rideaux de serge verte qui en font une petite chambre dans la grande. En face, ou dans la seconde pièce s'il y en a une, sont deux autres lits également vastes. On met dans l'un tous les enfans, dans l'autre tous les étrangers.

Le plus fabuleux des *Contes* de Perrault est aussi celui qui offre les parties les plus réalistes. La seconde moitié de *Peau-d'Ane* est pleine de croquis d'après nature, qui ne laissent rien à désirer pour la vérité et la précision du trait. D'abord, la grosse métairie aux bâtimens massifs, aux innombrables dépendances, où la princesse trouve un asile en fuyant son père. Dix basses-cours bien closes regorgent de poules, d'oies, de canards, de pintades, de râles, de cormorans,

Et mille autres oiseaux de bizarres manières,

destinés à la table des grands ou à l'ornement de leurs parcs et de leurs viviers. Une armée de valets et de servantes égaie la ferme de son mouvement bruyant. Tout respire l'activité et l'abon-

dance. La largeur de la vie confine au luxe; quand le fils du maître vient chasser de ce côté avec ses amis et qu'ils entrent se reposer, la fermière les fait « boire à la glace. »

Perrault n'inventait pas lorsqu'il écrivait cette jolie page. Rien n'égale l'impression de savoureux bien-être que donnaient certaines grandes exploitations agricoles du vieux temps, avant la révolution. On en trouve un témoignage non suspect dans les Mémoires d'un fils de paysan, le capitaine Coignet, qui avait appris à lire et à écrire au régiment et qui en profita pour raconter ses impressions de jeunesse. L'une des plus vives demeura toujours celle que lui avait causée une ferme de la Brie champenoise, où il avait été valet de charrue avant de conquérir l'Europe sous les drapeaux de Napoléon. Un demi-siècle après, il se souvenait encore avec délices de la chère plantureuse qu'on y faisait et de l'élégance de la table commune, « servie comme pour un grand repas, tout en argenterie, timbales d'argent, deux paniers de vin. »

La ferme décrite par Perrault égalait en richesse celle du vieux Coignet. Peau-d'Ane y avait été engagée pour être « souillon, » emploi qui n'avait rien de commun avec celui de « dindonnière. » Il est nécessaire d'en faire la remarque, afin de dissiper une erreur très répandue. Beaucoup de personnes croient que Peau-d'Ane a gardé les dindons. Rien n'est plus faux. C'est l'héroïne d'un autre conte de fées encore plus merveilleux, c'est Mme de Maintenon, qui a gardé les dindons chez sa tante de Neuillant, une gaule dans une main et les quatrains de Pibrac dans l'autre. Peau-d'Ane était chargée de laver les torchons et de nettoyer l'auge aux cochons. Perrault le dit expressément et nous montre sa princesse à l'ouvrage. La scène a la crudité des cabarets de Téniers.

On la mit dans un coin au fond de la cuisine,
Où les valets, insolente vermine,
Ne faisaient que la tirailler,
La contredire et la railler.
Ils ne savaient quelle pièce lui faire,
La harcelant à tout propos;
Elle était la butte ordinaire
De tous leurs quolibets et de tous leurs bons mots.

Nous rencontrons, quelques pages plus loin, un autre exemple de l'heureuse prédilection de Perrault pour le détail caractéristique qui fait voir le personnage. Toutes les filles du royaume défilent pour essayer la bague de Peau-d'Ane. Duchesses et bourgeoises sont passées ; leurs doigts

Étaient trop gros et n'entraient pas.

A vous, modistes et couturières, fleuristes et brunisseuses ! Paraissez, et courez votre chance.

> Ensuite vinrent les grisettes,
> Dont les jolis et menus doigts
> (Car il en est de très bien faites)
> Semblèrent à l'anneau s'ajuster quelquefois.

Il a suffi de quatre vers pour fixer notre opinion sur les petites ouvrières parisiennes du temps de Louis XIV. La race était déjà à son point de perfection il y a deux siècles. Déjà elles trottaient menu de leurs petits pieds; déjà elles avaient la main fine et la taille leste. Le bon Perrault semble tout fâché d'être enchaîné par la vérité historique et de ne pouvoir marier le fils du roi à une modiste de sa montagne Sainte-Geneviève. Les grisettes sont les seules, dans son récit, qui puissent *presque* mettre la bague, et il est clair que si l'anneau n'était pas enchanté, elles l'enfileraient dix fois pour une.

Le réalisme de Perrault rehausse singulièrement pour nous la valeur de ses *Contes*. Il les transforme en documens historiques tels qu'on en rencontre peu dans la littérature d'imagination de son temps, le théâtre mis à part. Il faut arriver jusqu'à *Marianne* et au *Paysan parvenu*, de Marivaux, pour trouver de pareils tableaux d'intérieur. Chaque page nous apporte un renseignement d'autant plus précieux, qu'il s'agit le plus souvent de classes de la société dont les écrivains du grand siècle ne s'occupaient guère. On aurait vite fait de nommer ceux d'entre eux qui osaient demander au lecteur de s'intéresser aux soucis et aux difficultés d'une famille de bûcherons ou de meuniers. Les petites gens comptaient alors très peu dans la littérature, et c'est une des grandes nouveautés de Perrault d'avoir introduit les sabots dans les salons à l'abri du manteau de brocart des fées. Les sabots en ont abusé depuis pour apporter du fumier sur les tapis. Il serait injuste d'en rendre Perrault responsable : il a ouvert la porte, mais il voulait qu'on essuyât ses sabots avant d'entrer, et lui-même ne s'est pas sali dans les chaumières; il n'en a rapporté que beaucoup de pitié. Le souffle puissant d'humanité qui circule dans son livre, la part très large qu'il y a faite aux humbles, justifient les comparaisons glorieuses que nous avions osé faire en commençant et qu'on a pu trouver trop audacieuses. Perrault a vraiment mérité d'être appelé un Homère bourgeois, et ses *Contes* sont de véritables petites épopées populaires.

Il semblait qu'il n'y eût plus qu'à laisser ses héros jouir en

paix de leur immortalité. Aucun honneur ne leur avait manqué. Des éditions en toutes langues leur avaient donné pour amis les enfans du monde entier. Les artistes avaient reproduit leurs traits à l'envie. Une nuée d'imitateurs s'étaient efforcés de leur dérober un rayon de leur gloire. Petit-Poucet et Barbe-Bleue étaient passés chefs d'école, et les exploits de leurs rivaux avaient rempli les quarante et un volumes in-8° du *Cabinet des fées*, si oubliés aujourd'hui. Qui donc se souvient encore de la redoutable Danamo ou du prince Désir? Pour comble de bonheur, les philosophes du XVIIIe siècle, ennemis de tous les miracles, même des innocens prodiges qu'accomplit la baguette des fées, avaient témoigné à Perrault un mépris qui lui assurait une revanche dans notre siècle. L'école romantique lui fit une apothéose dont Théophile Gautier alluma les feux de Bengale; il écrivit sans rire que *Peau-d'Ane* était le « chef-d'œuvre de l'esprit humain, quelque chose d'aussi grand dans son genre que *l'Iliade* et *l'Énéide*. » C'était beaucoup.

Notre génération réservait aux *Contes* un hommage plus périlleux encore que les exagérations romantiques. Ils ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des savans qui ont porté si haut l'étude des traditions populaires. Les mythologues s'en emparèrent et ils y ont découvert tant de choses, qu'ils menacent d'accabler ces frêles récits sous l'amas des commentaires, notes, préfaces, variantes, scolies et exégèses.

Ils ont demandé aux héros de Perrault d'où ils venaient: de la patrie aryenne, de l'Inde ou d'ailleurs? quel chemin ils avaient suivi pour arriver jusqu'à nous, et ce qu'ils avaient fait en route? Ces petits innocens auraient pu répliquer qu'ils venaient de leur village et qu'ils avaient fait comme le petit Chaperon Rouge, qui « s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après des papillons et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontrait. » Mais ils ne répondirent rien. Voyant qu'ils s'obstinaient à se taire, les mythologues parlèrent pour eux, et il y eut alors une grande confusion. Grimm, M. André Lefèvre et plusieurs Anglais tenaient pour la patrie aryenne; Benfey et M. Cosquin pour la patrie indienne; M. Hyacinthe Husson pour une patrie mixte, M. Andrew Lang, le saint Thomas de la mythologie populaire, résumait le débat en disant qu'on n'en savait rien.

On demanda ensuite aux voyageurs ce qu'ils faisaient dans ce berceau inconnu. Cette fois ils ne répondirent que trop. Le loup déclara à M. Hyacinthe Husson qu'en ces temps reculés il était « le soleil dévorateur » et qu'il s'occupait à manger l'Aurore, coiffée

des rouges lueurs matinales. Il ajouta que la mère-grand était une vieille Aurore. Pouffe, la petite chienne de la Belle au Bois dormant, dit à M. André Lefèvre qu'elle n'était autre que Saramâ, la chienne du Rig-Véda qui cherche l'Aurore. Petit-Poucet conta à M. Gaston Paris qu'il avait été le postillon de la Grande Ourse, où sa place est encore marquée par une toute petite étoile. L'âne de Peau-d'Ane révéla à M. Hyacinthe Husson qu'il était « la brume humide derrière laquelle l'Aurore se dérobe, échappant ainsi à la poursuite du Soleil. » Il n'y eut pas jusqu'à la pantoufle de Cendrillon qui ne voulût se donner des airs. Elle souffla un mot sanscrit à M. de Gubernatis, qui s'en servit pour lui fabriquer une généalogie grandiose.

Fasse le ciel que ces découvertes, si curieuses du reste, restent confinées dans les ouvrages spéciaux, et qu'on ne s'avise pas d'enseigner aux enfans, dans une louable intention et afin de rendre à la légende sa majesté primitive, que les filles de l'ogre sont les sept flammes d'Agni, et les frères de Mme Barbe-Bleue les Asvins, représentans des deux crépuscules. Ce serait chasser un rêve consolateur pour le remplacer par une leçon de philologie comparée. Laissez à l'enfant ses amis surnaturels, les doux redresseurs de torts, dont la pensée lui inspire une divine sécurité. Il aime à sentir le monde peuplé d'êtres puissans parmi lesquels il ne se rencontre pas seulement de méchans loups et de vieilles Carabosses, mais aussi de bonnes fées et des animaux à l'esprit subtil, qui jouent le rôle de justiciers. L'enfant s'aperçoit de bonne heure que la vie et les hommes sont injustes. Il se rassure en songeant avec confiance au coup de baguette qui va sauver l'innocence et confondre le méchant. A mesure que sa raison s'éveille, et sous l'obsession d'un persistant désir de justice, son penchant enfantin pour le merveilleux se développe en sentiment religieux. Il a cessé de croire aux baguettes magiques : il conserve l'habitude de regarder en haut.

On s'en est aperçu, et c'est une des raisons qui font aujourd'hui bannir les contes de fées de tant d'éducations. Aucun père n'a vraiment peur que son fils, devenu grand, croie aux fées et aux animaux qui parlent. Beaucoup craignent qu'il ne puisse prendre son parti de redescendre pour toujours dans la région des faits positifs, et leur prudence l'y retient dès le bas âge. D'autres s'imaginent de bonne foi sauver la rectitude de son jugement en substituant à Perrault un roman scientifique où l'on va en ballon dans la lune selon toutes les règles de la mécanique et de la physique, ce qui, apparemment, ne peut pas donner d'idées fausses aux en-

fans. D'autres encore appréhendent que les contes de fées ne déposent dans les jeunes âmes un levain de poésie qui puisse les gêner plus tard dans la lutte pour l'existence, si rude dans nos sociétés démocratiques. Pour ces diverses raisons, Perrault compte aujourd'hui parmi ses lecteurs beaucoup plus de têtes chauves qu'au siècle dernier, et peut-être moins de têtes bouclées. J'imagine que, s'il revenait sur terre, il en serait moins flatté qu'attristé. Il était le bon Perrault pour tout le monde, mais encore plus pour les petits garçons et les petites filles que pour ses confrères de l'Académie.

Notre époque est étrangement dure pour les humbles et les malheureux, dont le labeur est rude, les joies pauvres et rares, l'horizon étroit. Elle travaille avec une ténacité cruelle à rétrécir leur pensée. Elle leur répète à satiété qu'ils n'ont rien à attendre en dehors de l'amère réalité quotidienne, rien à espérer, personne à implorer, car les cieux sont vides, les bois et les eaux sont vides, l'univers est vide. L'humanité reste en face d'elle-même, en face de la vie. Personne n'entend plus son cri de détresse. Devant cet abandon, dans cette angoisse, le cœur de l'homme devient vide aussi, vide d'amour et de poésie, égoïste et sec : il est mûr pour la morale utilitaire.

Quiconque d'entre nous, dans les meilleures intentions, aide à étouffer l'imagination chez l'enfant, — celui-là aide à préparer un crime de lèse-humanité. On voulait tuer la superstition et le romanesque; on tue du même coup la foi et l'idéal. Que ceux qui en doutent contemplent leur œuvre. Qu'ils comparent une jeune âme ayant sucé la poésie humaine dans *Peau-d'Ane* et la *Belle au Bois dormant*, la poésie divine dans la Genèse, à celle qui n'a connu d'autre nourriture que le roman scientifique et le traité de morale en forme de livre de classe; et qu'ils disent, s'ils sont sincères, de quel côté est le germe d'humanité supérieure?

C'est la gloire de Perrault qu'en faisant un semblable rapprochement, son nom vienne tout de suite à l'esprit et ne puisse être suppléé par aucun autre. Il est immortel au titre que lui-même aurait jugé le plus doux et le plus enviable : parce qu'il est l'un des grands bienfaiteurs de l'enfance.

ARVÈDE BARINE.

LE SULTAN AHMADOU

ET LA

CAMPAGNE DU COLONEL ARCHINARD

DANS LE SOUDAN FRANÇAIS

Il y a quelques années encore, la politique coloniale, tombée dans un profond discrédit, n'éveillait dans notre esprit que des idées fâcheuses ou funestes ; le nom seul nous en était odieux. Inquiets sur notre avenir et soupçonnant nos voisins de tramer toujours quelque chose contre nous, toute entreprise qui aurait pu distraire la moindre parcelle de notre force défensive pour nous procurer le luxe des établissemens lointains, nous paraissait une pure folie. Aujourd'hui, plus sûrs de nous-mêmes, nous nous sommes ravisés, et voyant toutes les puissances étrangères disposées à se partager les îles et les continens, l'appétit nous est venu. Non-seulement, nous entendons garder ce que nous avons, nous ne demandons pas mieux que d'accroître nos domaines. Mais si le véritable amour se prouve par la disposition aux sacrifices, le nôtre est encore faible et prompt à se refroidir.

Nous désirons que nos agrandissemens ne nous engagent dans aucune affaire désagréable, ne nous fassent courir aucune aventure, et nous nous défions de nos officiers et de nos marins. Nous les soupçonnons d'aimer trop l'odeur de la poudre, de préférer aux dénoûmens pacifiques les difficultés qui se tranchent par l'épée, et nous leur dirions volontiers : « Surtout, ne nous faites pas d'affaires. » Il est certain que les officiers en quête d'aventures sont fort dangereux. Mais il

n'est pas moins vrai qu'on se fait quelquefois des affaires sans les chercher, qu'elles viennent souvent vous chercher elles-mêmes, que lorsqu'on n'a pas d'autre préoccupation que celle d'éviter tous les incidens désagréables, il faut laisser aux autres les profits avec les risques, et que vouloir s'arrondir sans courir aucun hasard est la pire des inconséquences. « C'est souvent par l'excès des précautions, disait un homme d'état, qu'on s'attire les plus gros ennuis. Un gouvernement qui craint de s'enrhumer fait bien de rester au coin de son feu, mais le rhume et la pleurésie viennent quelquefois l'y relancer. »

Notre gouvernement a bien compris que qui ne risque rien n'a rien, lorsque, l'an dernier, il donna carte blanche au commandant supérieur du Soudan français, M. Archinard, lieutenant-colonel de l'artillerie de marine, et l'autorisa, sur sa demande, à marcher sur Ségou, pour nous assurer dans la région qui s'étend du Sénégal jusque dans la boucle du Niger la situation que nous dispute avec acharnement notre éternel ennemi, le sultan Ahmadou. Cette campagne de quelques mois fait grand honneur à celui qui l'avait conçue, et qui, vaillamment secondé par ses officiers, l'a conduite avec autant de vigueur que d'intelligence. Elle avait au surplus le mérite d'être rigoureusement nécessaire. C'était, malgré les apparences, une guerre défensive ou du moins préventive. Si nous n'avions pris les devans, nous n'aurions pas tardé à nous trouver aux prises avec une dangereuse coalition, et nous aurions dû nous engager dans de sérieuses dépenses pour éviter des malheurs ou pour les réparer.

Nous avons dans le Soudan des alliés incertains, hésitans, timides, trop souvent infidèles, et des ennemis aussi résolus qu'avisés, guettant sans cesse l'occasion de nous nuire. En politique, on ne choisit pas ses amitiés, souvent on les subit. Assurément, s'il faut juger de ce que vaut un homme par le nombre d'idées qu'il a dans la tête, par les motifs d'action qui le décident, par la notion qu'il a de la vie, un Toucouleur musulman est supérieur à un Bambara fétichiste. Mais si les Bambaras ont peu d'idées et quelquefois n'en ont point du tout, ils n'ont pas de préventions contre nous, et le fanatisme des musulmans soudanais nous a juré une haine immortelle. Orgueilleux, insolens, fanfarons autant que perfides, plus durs pour leurs captifs que tous les autres noirs qu'ils méprisent comme une vermine, les Toucouleurs constituent une sorte d'aristocratie africaine, qui n'admet pas que personne ose s'égaler à elle ou prétende entrer en partage de ses privilèges. Tous les efforts que nous avons faits pour nous les rendre favorables, pour nous concilier leurs bonnes grâces ou leur tolérance, ont été vains ; nous ne pouvons conclure avec eux que des trêves.

Le cheik Ahmadou, fils du célèbre Omar El-Hadj, qui créa l'empire toucouleur, est le chef universellement reconnu des croyans soudanais, et il aime à s'appeler lui-même la colonne de l'islam. Sans

avoir rien fait de grand, il a hérité du prestige de son père. Sa dureté qui n'épargne rien, ses menaces toujours suivies d'exécution ont répandu partout la terreur de ses jugemens. Il fait peur ; c'est sa gloire et son plaisir. Il y a des souverains noirs qui ne se ménagent pas dans les combats. Omar El-Hadj allait lui-même en tête des assaillans jusqu'au pied des *tatas* les mieux défendus ; Samory a souvent payé de sa personne, le roi Tiéba en est, dit-on, à sa dix-huitième blessure. Ahmadou n'aime pas à s'exposer ; il se tient d'ordinaire à quinze ou vingt kilomètres des champs de bataille ; tout au plus distribue-t-il lui-même la poudre à ses troupes. Mais ce guerrier prudent est un politique habile, un infatigable ourdisseur de trames, ayant partout des espions et des émissaires, travaillant sans cesse contre nous, artificieux et opiniâtre, ne se laissant rebuter par aucun échec. Le fil est-il rompu, il l'a bientôt renoué.

Il a l'esprit trop juste, trop délié pour ne pas avoir compris qu'entre nous et lui un accommodement est impossible, que ses prétentions et les nôtres sont inconciliables. Depuis le jour où il eut le chagrin d'apprendre que le colonel Borgnis-Desbordes, aujourd'hui général de division, était parti du Haut-Sénégal pour aller planter notre drapeau sur les bords du Niger, et par cette mémorable expédition nous avait installés à jamais dans le Soudan, nous sommes une écharde douloureuse dans ses chairs. Désormais son empire est divisé en trois tronçons. Au nord-est de notre territoire est le Kaarta, dont la capitale, Nioro, est sa résidence actuelle. Au sud-est, sur la rive droite du Niger, était le royaume de Ségou, qu'il faisait gouverner par un de ses fils ; au sud, le Dinguiray était régi par un de ses frères. Nos possessions et nos postes le séparaient du Dinguiray, et entre le Kaarta et Ségou se trouvait le Bélédougou, peuplé de nos amis les Bambaras, qui avaient recouvré leur indépendance, et dont il devait traverser le pays pour passer d'une de ses capitales à l'autre.

Nous le gênions beaucoup, et il s'appliquait à nous gêner. Il nous empêchait d'organiser notre domaine et de le rendre productif. Détenant les principales routes commerciales, il interrompait incessamment les communications entre les Maures et nos traitans de Médine, et il avait fait de Ségou une infranchissable barrière pour le commerce du Haut-Niger. Aucune pirogue ne pouvait passer, aucun marchand indigène ne pouvait se rendre des contrées aurifères du Bouré et du Ouassoulou vers les marchés du riche Macina. En vain avions-nous tenté de forcer l'obstacle en lançant des canonnières qui avaient poussé jusqu'à Tombouctou ; les pirogues ne passaient pas davantage, et celles qui portaient aux canonnières du riz et des vivres étaient frappées d'embargo. A toutes nos réclamations, Madani, fils et délégué d'Ahmadou, avait répondu « qu'il se moquait des Français comme de moustiques bourdonnant à ses oreilles. »

Ce gênant voisin ne se contentait pas de nous causer mille ennuis; il amassait des charbons ardens sur notre tête. Il engageait Madani, comme le prouvent des lettres saisies, à nous amuser jusqu'au moment où, avec son aide, il serait en mesure de nous détruire. Il traitait avec le Fouta-Djalon et le Dinguiray pour les soulever contre nous. Il entretenait de secrètes intelligences avec un autre souverain musulman, Samory, dont les états s'étendaient à l'est de nos possessions depuis le sud de Kouroussa jusqu'au nord de Bamako. Nous nous flattions de nous être gagné Samory, nous avions conclu avec lui un traité en bonne forme, nous avions sa parole et sa signature, mais sa signature est toujours écrite avec une encre très blanche et sa parole ne pèse guère plus qu'un grain de mil. Le colonel Archinard intercepta une lettre qu'adressait Ahmadou à ce rival devenu son compère. Cette lettre, qui n'a pas encore été publiée, disait en substance : « C'est Dieu qui t'a donné l'idée de faire alliance avec moi. Tu pourras bientôt attaquer, je vais attaquer. Les blancs veulent chasser tous les indigènes du pays. Il faut les tromper d'abord et dire que tu es leur ami. » Le sultan toucouleur ajoutait ce mot qui, chez les blancs comme chez les noirs, résume toute la politique : « Celui qui ne sait pas tromper son ennemi est indigne de commander. » Samory avait compris, approuvé, et pour témoigner son acquiescement, il envoyait à Ségou comme à Nioro des présens, des captifs, des femmes. Cette dangereuse coalition à laquelle Ahmadou travaillait depuis six ans allait aboutir; c'était pour mieux machiner son intrigue qu'il était venu s'établir à Nioro. Nous allions être enserrés de toutes parts.

Ajoutons que nos alliés les Bambaras fétichistes commençaient sinon à se detacher de nous, du moins à douter de notre force ou de notre bonne foi. Ils joignent à leurs estimables qualités de graves défauts; livrés à eux-mêmes, ils sont incapables de s'entendre et de se concerter. Le fanatisme et la passion sont un ciment, et les Toucouleurs sont toujours prêts à s'unir contre nous au premier signal que leur donne leur terrible maître. Les fétiches sont des dieux indifférens et mous qui n'ont jamais fondé de solides alliances entre les peuples et qui semblent dire : « Chacun pour soi ! » Les Bambaras sont en proie aux divisions intérieures, aux zizanies, aux rivalités. Très attachés à leurs foyers et à leur autonomie municipale, la communauté des intérêts est une idée qui les touche peu. Nous avons tenté de les organiser en districts; ces districts se jalousent les uns les autres, et il y a partout des villages dissidens qui s'insurgent contre les chefs de cantons.

Au surplus, les oscillations de notre politique les avaient déroutés, inquiétés. Nous voyant négocier avec Samory et Ahmadou, ils nous soupçonnaient de vouloir nous arranger avec Mahomet à leurs dépens, et notre influence, notre crédit baissaient rapidement parmi eux. Le co-

lonel Borgnis-Desbordes les avait assurés jadis que, grâce à nous, ils ne retomberaient jamais sous le joug des Toucouleurs, que nous les délivrerions de leur grand ennemi; ils nous accusaient d'avoir manqué à nos engagemens. « Les Bambaras sont impatiens, leur disait l'an dernier le capitaine Ruault, envoyé en mission dans le Bélédougou, et, voyant que nous n'attaquions pas les Toucouleurs, comme ils l'avaient espéré, ils se sont laissé duper par des gens qui leur ont fait croire que nous voulions nous allier avec leurs ennemis. Il ne faut pas écouter ceux qui tiennent de pareils discours. Ce sont des émissaires des Toucouleurs, qui ont intérêt à jeter la discorde entre les Bambaras et les Français. Le moment est proche où nous vous prouverons que nous sommes véritablement vos amis. Les Bambaras sont braves, mais leurs divisions les rendent impuissans. Il faut qu'ils se groupent tous autour d'un protecteur plus puissant qu'eux; ce protecteur, c'est nous. » Les Bambaras ne disaient pas non : un fétichiste ne dit jamais non; mais ils n'en pensaient pas moins. Ils sont fermement persuadés que les promesses sont des femelles, que les effets sont des mâles, et ils attendaient, pour nous croire, de nous avoir vus à l'œuvre.

Menacés de tous côtés, sans avoir d'autre appui que des alliés douteux et méfians, notre situation devenait de plus en plus précaire. Les deux souverains musulmans pouvaient nous attaquer à la fois au nord, à l'est et au sud, et s'ils avaient manœuvré avec décision, ils auraient réussi peut-être à balayer nos postes, à nous chasser du Soudan, à nous refouler sur Bafoulabé et sur Kayes. Il fallait à tout prix les prévenir, et déjà, dans sa campagne précédente, le colonel Archinard s'était préparé à l'inévitable lutte en intimidant les Toucouleurs du Fouta-Djalon, en créant le poste de Kouroussa, en contraignant Samory à évacuer ses territoires sur la rive gauche du Niger. Par bonheur, Samory était alors en guerre avec son voisin, le roi Tiéba. Pour ajouter à ses embarras, le colonel avait donné à Tiéba d'utiles conseils et lui avait fourni quelques subsides. Certain désormais que Samory, à qui il avait procuré de l'occupation, ne pourrait le gêner pendant quelques mois au moins, il se décida à frapper le grand coup. Il en est de la guerre comme du théâtre; l'art de la préparation y est presque tout, et c'est là-dessus qu'on juge les commandans supérieurs comme les auteurs dramatiques.

Si la préparation fut excellente, le plan put sembler très audacieux. La combinaison la plus naturelle et la plus sage en apparence était de porter tout d'abord la guerre dans les provinces de l'ennemi les plus rapprochées, d'attaquer Koniakary, la grande citadelle des Toucouleurs dans le Diombocko, puis d'entrer dans le Kaarta et de marcher sur Nioro. Après avoir chassé Ahmadou de sa résidence, on eût avisé aux moyens de déloger son fils du Ségou. Ce plan si rationnel offrait de graves inconvéniens. Il était fâcheux de laisser à Ahmadou,

au début de la lutte, la jouissance de toutes les ressources accumulées à Ségou; il était dangereux de placer les Bambaras du Bélédougou entre les armées du père et les armées du fils; cette situation critique les eût effarés, et il n'y a pas loin de l'effarement à la défection. En outre, Samory, nous voyant occupés dans le Kaarta, pouvait avoir l'idée de distraire une partie de ses forces engagées contre Tiéba et de profiter de l'occasion pour recouvrer ses territoires sur la rive gauche du Niger. Le colonel prit la décision hardie d'attaquer tout de suite Ségou, à 1,000 kilomètres de sa base d'opérations, se promettant, dès que cette capitale serait tombée et qu'il aurait rétabli dans ce royaume les anciens maîtres Bambaras qui en avaient été chassés par Omar-El-Hadj, de revenir rapidement sur ses pas et de continuer la campagne selon les occurrences. Le plus grand secret et la plus grande célérité, ce plan audacieux ne pouvait être mené à bonne fin qu'à cette double condition, et jamais exécution ne fut plus secrète ni plus rapide.

Le 6 avril 1890, Ségou est pris, enlevé presque sans coup férir. L'attaque est si vive, si imprévue, que l'affaire est décidée avant que l'ennemi soit revenu de son étonnement. Le colonel Archinard se hâte d'organiser sa conquête et se remet en route vers le nord. Ouossébougou, place forte des Toucouleurs, servant de liaison entre Nioro et le Niger, est investi le 25 avril, emporté d'assaut le 26, après un sanglant combat où nos tirailleurs sénégalais ont prouvé une fois de plus qu'ils sont d'aussi braves soldats que d'héroïques marcheurs. Par ce glorieux fait d'armes, les Bambaras sont définitivement ralliés à notre cause, et Ahmadou n'a plus de communication avec ses états de Ségou. Le 25 mai, le colonel a ramené à Kayes sa vaillante colonne, affaiblie par les combats, par les privations, et qui, après une marche de 2,000 kilomètres, a besoin de repos, et déjà s'approche la saison des pluies et des tornados, la saison où les marigots ne sont plus guéables. Cependant Ahmadou, à son tour, s'est mis en mouvement; il envoie, le 3 juin, ses meilleures troupes se faire battre à Kalé par le capitaine Ruault; le 6 juin, avec d'autres troupes de qualité mediocre, il tente une attaque sur Kayes et il échoue misérablement. Sous peine de perdre bientôt les avantages de la campagne, il faut répondre à son défi. Le colonel se décide alors à reprendre l'offensive et marche sur Koniakary, qu'il prend le 16 juin et dont il fait un poste français. Les Toucouleurs, déconcertés et déconfits, se retirent dans le Kaarta.

Le colonel Archinard et son chef d'état-major, le capitaine Bonnier, avaient le droit d'être fiers et contens d'eux-mêmes; ils avaient bien employé leur temps. Mais la guerre est toujours fertile en surprises; on avait fait facilement des choses qu'on croyait difficiles, et on avait rencontré des difficultés auxquelles on ne s'attendait pas. Ségou, dont la forteresse passait dans le Soudan pour imprenable, était tombé comme par miracle. Après trois heures de canonnade, l'arrogant Ma-

dani avait fui devant les moustiques, abandonnant tout, les fameux coffres de son aïeul, qui renfermaient, à vrai dire, plus d'argent que d'or, sa mère, sa femme, son fils, le harem de son père, trésor de chair noire amassé dans les razzias, et où puisait le sultan quand il voulait récompenser le zèle de ses amis ou désarmer ses ennemis par un de ces présens qui ramènent les cœurs rebelles. « Nous nous attendions à une résistance désespérée, écrivait le colonel, et la prise de cette capitale, qui faisait toute la force des descendans d'El-Hadj, ne nous avait pas coûté un homme. En somme, l'expédition contre Ségou avait exigé surtout un travail considérable de préparation. Depuis un an je poursuivais cette œuvre aussi activement que je pouvais par la création du poste de Nyamina, par l'acheminement de vivres et de munitions, par la mise en état de nos voitures, qui nous ont permis de ne rien laisser derrière nous à la merci d'un coup de main. Des ponts avaient été établis, une route avait été pratiquée jusqu'à Farako, à quelques kilomètres de Ségou, pour permettre aux pièces de 95, attelées de six mulets, de suivre la colonne en faisant les mêmes étapes qu'elle. Une belle mission accomplie en plein hivernage par le lieutenant d'infanterie Marchand jusqu'à Farako, puis jusqu'en face de Ségou, qu'il aperçut de la rive gauche, avait eu pour effet de nous donner des renseignemens et de faire croire longtemps que notre marche était dirigée contre Farako même. La chute de Ségou, qui a eu un si grand retentissement chez les noirs, qui nous fait les maîtres incontestés de tout ce que nous occupions si péniblement, n'a coûté que de la fatigue pour la colonne expéditionnaire et du travail pour l'état-major. »

A Koniakary aussi, tout fut plus facile qu'on n'avait pensé, ce fut assez d'un engagement heureux pour que la garnison renonçât à défendre la forteresse. Mais, dans l'intervalle, à Ouossébougou, on avait rencontré une résistance acharnée et tenace qu'on ne prévoyait pas. C'est la seule partie risquée qu'ait jouée le colonel dans sa campagne, la seule aventure qu'il ait courue. On avait fait cette pointe pour donner satisfaction aux Bambaras. Quelque joie qu'ils eussent ressentie de la chute de Ségou, la prise de ce poste avancé des Toucouleurs les intéressait davantage ; leurs chefs répétaient sans cesse : « Nous ne croirons à l'amitié des Français que quand ils auront cassé Ouossébougou. » Malheureusement, on n'y pouvait arriver qu'en traversant un pays où l'eau est rare, et si on eût été en nombre, on eût risqué de mourir de soif. C'était peu, le colonel Archinard en convient lui-même, qu'une colonne de 27 Européens et de 265 indigènes de troupe régulière pour aller attaquer une pareille position. Il est vrai qu'on avait avec soi de nombreux auxiliaires ; mais si courageux que soient les Bambaras, ils aiment mieux se réserver pour la poursuite des fuyards et laisser les autres monter à l'assaut.

Une brèche avait été ouverte, sans qu'on fût maître de la place; il fallut en ouvrir une seconde et remettre l'assaut décisif au lendemain. Dans ces guerres du Soudan, comme dans les combats homériques, un chef d'armée ou de colonne doit savoir haranguer ses troupes; l'éloquence est pour les noirs la vraie musique des batailles et l'accompagnement nécessaire du tambourin ou *tabala*. A midi et demi, le commandant supérieur assembla autour de lui les chefs et notables Bambaras et leur reprocha les défaillances de leurs hommes. « C'est pour vous, leur dit-il, pour vous seuls que je suis venu ici. Vous m'avez dit que je n'aurais qu'un trou à faire et que vous passeriez tous; j'en ai fait cinquante. Les blancs ont couché cette nuit dans le village, qui est à moitié démoli. Voulez-vous en finir? Vous m'aviez assuré que je pouvais compter sur vous. Tout le monde dit que les Bambaras sont braves et ne mentent pas; je l'ai cru, autrement j'aurais amené cent tirailleurs de plus. Êtes-vous des femmes ou des captifs? Je croyais que vous aimiez la bataille. Cette fois, je vais vous laisser aller seuls. Je veux savoir au juste ce que vous valez. »

Les griots et les interprètes répètent partout à la ronde son discours. Les contingens des deux grands cantons de Mourdia et Damfa se forment en colonne pour se diriger sur la seconde brèche. — « Quels sont les plus braves? demande le colonel. Mourdia ou Damfa? » Le frère du chef de Mourdia sort de la foule et s'écrie : « Mourdia marche toujours en tête à l'assaut, je marcherai le premier. » Le colonel lui serre la main au milieu des vociférations et des cris. Les Bambaras sont entrés dans le village; on les aperçoit à travers la fumée, escaladant les toits des maisons pour s'avancer de proche en proche vers le réduit où s'est concentrée la résistance et dont ils couronnent bientôt les murs. Mais les assiégés se défendent avec fureur et refusent de se rendre; leur tabala bat toujours. Le désespoir est une ivresse. Un esclave qu'on emmène prisonnier se fait sauter la cervelle avec un pistolet tromblon. Les femmes mêmes sont héroïques; les unes combattent, le sabre en main; d'autres apportent dans les cases de gros paillassons, appelés *seccos*, y mettent le feu, s'enferment et périssent dans les flammes.

Quelques heures plus tard, Ouossébougou était cassé; mais nos pertes étaient sérieuses, et notre situation eût été critique si l'armée de secours, envoyée par Ahmadou pour débloquer la place, ne fût restée à distance, immobile et l'arme au pied. Apparemment, trompée par le grand nombre de nos auxiliaires et les prenant pour des réguliers, elle avait cru le commandant supérieur à la tête de forces très importantes, et elle n'avait songé qu'à assurer sa retraite. Ce jour-là, il fut l'enfant gâté de la fortune et pour la première fois plus heureux que sage. Compterons-nous parmi ses bonheurs le présent que lui fit bientôt après Diocé, généralissime des Bambaras? Il lui offrit gracieuse-

ment deux petites filles dont il était le père, le priant d'en choisir une pour lui et de remettre l'autre au général Borgnis-Desbordes. C'était la plus grande marque d'attachement et de reconnaissance qu'il pût lui donner et un de ces présens qu'on ne refuse pas. Toutefois, le colonel obtint, en le remerciant, qu'il gardât provisoirement ces deux demoiselles auprès de lui. On prétend que lorsqu'une jeune Bambara entre dans la maison d'un blanc, si humble qu'y soit sa situation, elle ne tarde pas à y commander. On n'en peut faire sa cuisinière, et il est peut-être dangereux d'en faire autre chose. Le mieux est de la laisser à Diocé.

Malgré ses brillans succès, le commandant supérieur ne se flattait point d'en avoir fini avec le sultan de Nioro; il savait que ce sanglier traqué, acculé dans sa bauge, ne tarderait pas à faire un retour offensif, que, pour le réduire, une seconde campagne serait nécessaire, et il avait pris ses précautions avant de venir passer quelques semaines en France pour s'y refaire de ses fatigues. Il avait prévu qu'avant peu Ahmadou tenterait de reprendre Koniakary, de nous arracher des mains cette clé de sa maison. Le tata était intact; par de nouveaux ouvrages, on le mit à l'abri de toute attaque, et il fut armé de deux canons de 4 de montagne. Le poste fut mis sous les ordres du lieutenant Valentin, assisté d'un sous-lieutenant et d'un docteur militaire. La garnison était composée d'un sergent européen et de quarante tirailleurs indigènes, ayant chacun 400 cartouches. Yamadou, roi du Khasso, à qui le village avait été remis, y montait la garde avec quatre cents guerriers; mais vingt guerriers ne valent pas un soldat.

Dès le mois d'août, on apprit qu'Ahmadou avait fait serment de reprendre Koniakary ou de mourir; en Afrique comme en Europe, on promet plus qu'on ne peut tenir. Il comptait sur la saison des pluies, sur les marigots coulant à pleins bords, sur les chemins devenus impraticables, pour empêcher les Français de secourir la place. Il avait fait apporter à Kolomé 300 échelles, et ses principaux guerriers avaient juré sur le Coran d'aller les appliquer eux-mêmes contre le mur du tata. Parti de Nioro avec ses chefs sofas et ses chefs talibés les plus renommés, trois de ses fils, quatre de ses frères et 4,000 Toucouleurs, son armée, grossie par les contingens recrutés dans tous les cantons qu'il traversait, était forte de 10,000 hommes. Ses soldats tiraient leur subsistance d'où ils pouvaient, et, comme des loups affamés, ils couraient les villages pour les mettre à sac et les brûler.

L'assaut fut livré le 8 septembre au matin. Nos deux canons jouèrent un rôle décisif dans cette affaire; 82 coups furent tirés, et les Toucouleurs ne purent pas même arriver au pied du mur. Après un combat acharné de trois heures, ils se retirèrent. Ils avaient eu 300 morts et de nombreux blessés, et, dans leur effarement, contre

leur habitude, ils abandonnaient sur le terrain 50 cadavres. Leur armée ne tarda pas à se disloquer, à se disperser. Ahmadou était resté à Kolomé avec sa garde. Un de ses gendres et le plus fanatique de ses marabouts s'étaient fait tuer. Après le combat, il se fit, à ce qu'on raconte, une légère blessure au bras; ce fut sa manière de tenir son serment, après quoi il reprit, mélancolique et sombre, le chemin de Nioro.

Mais si grave qu'ait été son échec, si grande que soit son humiliation, ce serait une erreur de croire que son prestige soit détruit. La plupart des provinces du Kaarta demandent à nous faire leur soumission, mais à son insu, en secret. Les noirs ont l'humeur flottante et des résolutions irrésolues; selon le jour et l'heure, selon le vent qui souffle, ils se déprennent et l'instant d'après ils se laissent reprendre; ils ne sont sensibles qu'aux effets, aux dangers, aux plaisirs immédiats; ce sont des esprits sans horizon, sans lointains. Après les preuves de force que nous avons données, ils nous craignent, mais la crainte d'Ahmadou subsiste. Tel de leurs chefs, après s'être soumis au colonel Archinard, suivait un mois après les troupes du sultan, et nous écrit de nouveau pour implorer notre pardon. Quelques-uns nous envoient comme ambassadeurs des gens sans autorité, que, le cas échéant, ils pourront désavouer.

D'autres ne se soumettent qu'en tremblant. Le chef du Sero écrivait le 20 septembre : — « O commandant, le jour où vous recevrez cette lettre, hâtez-vous vers nous, car si le sultan apprenait que je vous écris, il nous traiterait comme vous l'avez traité. Avant deux mois, il rassemblera une nouvelle armée contre vous. O commandant, si vous ne vous hâtez pas vers nous avec une armée considérable, la lettre que nous vous envoyons va nous perdre. » D'autres encore, incertains si la fortune a dit son dernier mot, voudraient se réserver. Moro Sambala, chef du Fonsané, avait déclaré nettement qu'il ne se rallierait que quand Ahmadou serait écrasé. Mais, pour le moment, Ahmadou est loin, les Français sont très près. Moro Sambala a pesé ces raisons, il s'est ravisé, il a envoyé à Bafoulabé son frère et les chefs de ses villages pour se mettre à notre merci : — « Ils protestent de leur affection pour nous qui sommes bons, écrivait-on de Kayes, le 30 septembre. Ahmadou est cruel, et ils en ont peur. Ils consentent à payer l'amende, mais qu'Ahmadou rassemble une nouvelle armée, ils s'empresseront de protester de leur grand dévoûment pour les Toucouleurs, ils diront qu'ils ont eu peur des Français, que leur soumission n'était pas sincère, qu'Ahmadou sait bien qu'il est leur père, leur chef, et il les recevra en grâce après avoir fait tomber quelques têtes. Tel est le caractère des noirs de ce pays. Il ne changera pas de longtemps. »

Notre verge est moins pesante, nos châtimens sont plus doux, et

c'est notre désavantage dans notre lutte avec le sultan. Nos commandans supérieurs sont souvent fort embarrassés. Ils ont affaire à des populations qui ne respectent que ce qui leur fait peur ; ils doivent se souvenir sans cesse qu'ils sont en Afrique, qu'ils sont appelés à faire de la politique africaine; mais peuvent-ils oublier qu'ils viennent d'Europe, qu'on leur enseigna dans leur jeunesse une morale plus humaine que celle des Toucouleurs? Ce qui fit le plus de tort au colonel Archinard, ce fut sa générosité pour les Toucouleurs de Ségou. Après sa victoire, ils implorèrent son secours contre les Bambaras qu'ils avaient odieusement opprimés, et qui voulaient profiter de ce retour de fortune pour assouvir leur vengeance. Le colonel n'aurait eu qu'à dire : « Je ne vous connais pas. » Ils auraient été massacrés jusqu'au dernier. Il les prit sous sa protection : hommes, femmes, enfans, il en emmena sept mille avec sa colonne. Ce fut pour lui une cause de grandes dépenses et de grands dangers. A peine remis de leur terreur, ils entretinrent de secrètes intelligences avec Ahmadou, se firent ses espions, l'instruisirent de tous nos mouvemens, de nos moindres dispositions. Longtemps encore le noir interprétera tout acte de clémence comme un aveu de faiblesse, et c'est un genre de faiblesse que ne connaît pas Ahmadou. Il ne se montre pas seulement féroce envers ses ennemis, il fait tomber la tête des indécis et des tièdes.

Tant qu'il régnera, nous serons toujours sur le qui-vive, et voilà pourquoi, à peine de retour à Kayes, le colonel Archinard a dû s'occuper de préparer une nouvelle colonne expéditionnaire, avec laquelle il marchera sur Nioro. « Il faut aller très vite, écrivait-il le 17 octobre ; je vais faire tout ce que je pourrai pour cela. » Si sa nouvelle campagne réussit comme la précédente, en aurons-nous fini avec le Jugurtha du Soudan? Dernièrement, un déserteur de Nioro le disait abandonné de tout son monde et disposé à se réfugier à Teichit, ce qui faisait dire à un cheik : « Que penseriez-vous d'un singe qui, traqué dans les bois, se réfugierait dans un village rempli de chiens ? » Ce déserteur exagérait. « Il paraît, écrivait-on de Kayes, le 29 octobre, qu'on se dispute chez Ahmadou ; on veut bien faire la guerre, mais on ne veut pas marcher ne sachant d'où viendra le danger. » On marchera et selon toute apparence, on sera battu ; mais il est difficile de croire qu'Ahmadou se laisse prendre dans Nioro ; peut-être réussira-t-il à gagner le Macina, où il a encore de nombreux et chauds partisans.

Fussions-nous débarrassés de lui, nous ne serons pas au bout de nos peines. Nous aurons des comptes à régler avec d'autres chefs et surtout avec le caractère, les préjugés, l'imagination des noirs. Quand Ahmadou ne sera plus là pour nous empêcher de cultiver nos terres, ce sera un grand gain ; mais pour que notre jardin rapporte, il faudra que nous fassions l'éducation des indigènes, qui ne demandent

qu'à travailler le moins possible. Ils ont peu de besoins, ils se contentent d'un bonheur très économique. « Pourquoi veux-tu que je travaille? disait un Bambara au colonel Borgnis-Desbordes. J'ai du mil et des femmes pour le piler. » Il est vrai qu'ayant des femmes, ils ont comme elles des fantaisies, et que notre parfumerie leur plaît autant que nos bijoux; un Soudanais assez riche pour pouvoir se verser sur le corps tout un flacon d'eau de Cologne se tient pour le plus fortuné des hommes. Mais de tous les goûts nouveaux que nous pourrons leur inspirer, celui des occupations laborieuses leur viendra le dernier. Ils n'en ont pas seulement l'horreur, ils en ont le mépris, et c'est pour cela qu'ils ont des captifs : ils se mépriseraient s'ils ne mettaient un homme entre eux et leur fatigue.

Nous sommes parvenus à faire l'éducation militaire des Sénégalais, et leurs tirailleurs ont prouvé que, disciplinés et commandés par nous, ils sont d'admirables soldats. Nous aurons plus de peine à persuader à des Africains que le travail est un moyen de s'enrichir plus honorable que l'exploitation de l'homme par l'homme. Nous avons, en ce moment, des officiers indigènes qui, entièrement acquis et dévoués à notre cause, nous rendent de grands services et vont au feu comme à une partie de plaisir; mais ils sont restés les fils de leurs pères, et ils conçoivent le bonheur à la façon des noirs. Tel d'entre eux, quoiqu'il touche une solde assez forte que grossissent les indemnités et les cadeaux, est fort empêché d'entretenir ses femmes qui, d'année en année, croissent en nombre plus qu'en sagesse, et ne peuvent séjourner à Saint-Louis ou à Kayes sans désirer tout ce qu'on y trouve à acheter. Nous pourrions l'employer au loin comme agent politique, et nous ne verrions pas d'inconvénient à ce qu'il essayât de se tailler un royaume dans le Macina. Mais il veut des Bambaras ou des Malinkés à gouverner; il lui faut une vache à lait, des troupeaux ou des sujets en plein rapport. Ses troupeaux, il les tondra de près; ses sujets, s'il en avait, il les contraindrait à se saigner pour ses femmes, et ce serait également fâcheux pour lui, pour eux et pour nous.

C'est une œuvre de longue haleine que de refaire le caractère et l'imagination d'un peuple, et les impatiens feront bien de ne pas s'en mêler. Il ne faut se lancer dans les entreprises coloniales que quand on se sent capable non-seulement des grands efforts, mais des longues persévérances. Le monde, dit un proverbe italien, appartient aux inquiets; cela est vrai pourvu qu'ils joignent à l'inquiétude qui rêve et projette cette volonté tenace que rien ne rebute et pour qui les années sont des jours.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

APOLOGIE POUR LA RHÉTORIQUE.

S'il est, comme on l'a dit, des morts qu'il faut qu'on tue, n'en est-il pas peut-être aussi, de loin en loin, qu'il faut qu'on ressuscite, ou dont on essaie de ranimer et de renouveler la mémoire? C'est à quoi je songeais en lisant, tout récemment encore, l'invective d'un honnête homme de philosophe contre la rhétorique, et je me demandais si le temps ne serait pas venu de plaider un peu la cause de cette illustre victime. Car enfin, s'il y a certainement une partie de l'art d'écrire, divine et comme inspirée, qui ne s'apprenne pas, qui ne se transmette point, inimitable et incommunicable, n'y en a-t-il point de plus humbles aussi, qui s'enseignent, et dont il y a vraiment des règles ou une théorie? Personne, je pense, n'oserait prétendre qu'il n'y ait pas un art de chanter. C'est peu de posséder la plus belle voix du monde, et il faut encore savoir s'en servir, la diriger, la ménager. Comment n'y aurait-il pas aussi un art de parler et d'écrire? L'abus de la rhétorique en doit-il faire condamner l'usage ou méconnaître l'utilité, je dirai tout à l'heure le prix? Et parce que quelqu'un aura dit que « la vraie éloquence se moque de l'éloquence, » l'en croirons-nous sur sa parole? ou prétendrons-nous peut-être, avec un autre, qu'on écrit toujours assez bien quand on parvient à se faire entendre? Je ne sache pas, en ce cas, de cuisinière ou de palefrenier qui n'y réussisse aussi bien qu'un académicien.

Ah! sans doute, si nous ne parlions jamais que pour agir; si nous étions toujours uniquement guidés, dans tout ce que nous écrivons, par des intérêts supérieurs à nous-mêmes, des intérêts où celui de notre amour-propre ne fût jamais mêlé; si nous ne nous proposions que d'instruire, de gagner ou de convertir des âmes; si nous étions Pascal, — puisque je viens de le citer, — ou Bossuet, ou Bourdaloue seulement, alors, oui, nous pourrions affecter ce mépris de la rhétorique. Nous en pourrions rejeter loin de nous les « ornemens, » et les « artifices. » Nous aurions le droit de dédaigner, pour notre parole comme pour notre personne, « tout ce que les hommes admirent. » Et cependant, et encore, Pascal lui-même, pourquoi donc récrivait-il jusqu'à sept ou huit fois chacune de ses *Provinciales* (1)? Pourquoi Bossuet, plus désintéressé que Pascal, refaisait-il, aussi lui, ses *Sermons?* Pourquoi revoyait-il si soigneusement le texte de ses *Oraisons funèbres* ou de son *Histoire universelle?* Pour en assurer la doctrine, je le sais, et je le veux bien; mais aussi, pour que la force de leur parole fît entrer plus sûrement leurs idées dans les esprits de leurs lecteurs ou de leurs auditeurs. Ils avaient donc beau la mépriser, ils faisaient de la rhétorique. S'ils ne lui laissaient pas prendre, dans leur discours, plus de place qu'elle n'en doit occuper, ils en usaient pourtant. Ils savaient le « pouvoir d'un mot mis en sa place; » ils connaissaient aussi celui d'une « cadence harmonieuse. » Ayant affaire avec des hommes, ils les prenaient par des moyens humains. Cela ne valait-il pas mieux que de les rebuter d'abord, et, voulant nous dire quelque chose, devaient-ils commencer par nous décourager ou par nous dégoûter de les entendre? Mais ce qui est vrai de ces grands hommes, combien ne l'est-il pas davantage de nous, je veux dire de tous les écrivains qui ne sont ni des apôtres, ni des conducteurs d'âmes, qui écrivent « pour se faire plaisir » à eux-mêmes, peut-être, mais aussi pour que l'on les lise, comme le peintre pour qu'on le regarde, comme le musicien pour qu'on l'écoute! Je ne passe le mépris ou le dédain de la rhétorique qu'à ceux-là seuls qui n'impriment point, qui n'imprimeront jamais, qui ne laisseront pas non plus de *Mémoires* derrière eux, qui se garderont enfin toujours d'écrire, — fût-ce contre la rhétorique, puisqu'on en fait dès que l'on écrit.

(1) Comme c'est surtout de Pascal, et de son mot qu'on se réclame pour médire de la rhétorique, on ne trouvera pas mauvais que je reproduise quelques lignes de Nicole, dans son *Histoire des Provinciales :* « Cette lettre [la première] eut tout le succès qu'on pouvait désirer... Elle produisit dans l'esprit de tous l'effet qu'on en attendait. *Elle fit connaître combien le genre d'écrire que Montalte avait choisi était propre pour appliquer le monde à cette dispute.* On vit qu'il forçait en quelque sorte les plus insensibles et les plus indifférens à s'y intéresser; *qu'il les remuait, qu'il les gagnait par le plaisir;* et que sans avoir pour fin de leur donner un vain divertissement, *il les conduisait agréablement à la connaissance de la vérité.* »

Il est vrai qu'il faudrait s'entendre sur ce mot même de *rhétorique;* et c'est ce qui n'est pas facile, depuis qu'on l'a détourné de son ancien sens, de celui qu'il avait encore au temps de Bossuet et de Pascal, pour en faire une espèce d'injure littéraire. Aussi bien vivons-nous dans un temps où chacun se plaît d'attacher aux mots le sens qui lui convient, sans se préoccuper autrement ni de leur signification, ni de leur histoire, ni de leur origine. Qu'est-ce que voulait dire, par exemple, M. Ernest Renan, l'autre jour, dans la *Préface* du tome III de son *Histoire du Peuple d'Israël*, quand, à ceux qui ne voient pas entre Félix Pyat et le prophète Jérémie la ressemblance dont il s'égare lui-même, il reprochait assez aigrement « leur susceptibilité de rhéteurs? » Il ne se proposait, j'imagine, que de leur être désagréable; car quelle « rhétorique » peut-il y avoir à trouver une ressemblance douteuse, une comparaison mauvaise, un rapprochement malheureux; — et à le dire, très simplement? On peut le dire, on peut avoir d'autres idées que M. Renan sur les prophètes, et n'être pas un « rhéteur » pour cela! Mais, à son tour, M. Maxime Du Camp, dans son *Théophile Gautier*, lorsqu'il nous dit qu'avec les vers de Musset, ceux de Gautier sont les seuls de leur temps qui ne soient pas « entachés de rhétorique, » comment l'entend-il? Et nous, comment l'entendrons-nous? Car j'avais pensé jusqu'ici qu'il n'y eût point de « rhétorique, » ou bien peu, dans *Jocelyn* et dans les *Destinées*, par exemple, dans les vers de Lamartine et dans ceux de Vigny, mais j'en trouvais beaucoup, au contraire, et bien plus que je n'en eusse voulu, dans *Albertus* et dans *Rolla*.

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre,
Marchait et respirait dans un peuple de dieux...

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés...

Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer...

Qui jamais a plus abusé que Musset de l'exclamation, et de l'apostrophe, et généralement de tout ce qu'il y a de « figures » cataloguées dans les traités des rhéteurs? Mais, pour Gautier, n'est-il pas plaisant qu'on veuille exempter aujourd'hui du reproche de rhétorique celui de tous nos contemporains qui a cru le plus fermement au pouvoir des « vocables, » à leur valeur propre et intrinsèque, extérieure et supérieure à celle des idées qu'ils expriment? Pour ne pas nous égarer parmi toutes ces contrariétés, tenons-nous-en donc aux anciennes définitions, et prenons ici le mot comme on l'a toujours pris, depuis

Aristote jusqu'à Fénelon. La rhétorique est l'ensemble des règles et des lois qui gouvernent l'art d'écrire, considéré lui-même comme inséparable de l'art de penser ; et, qu'on le sache ou non, — mais je crains qu'on ne le sache fort bien, — ce que l'on nie quand on attaque la rhétorique, c'est qu'il y ait un art de penser et d'écrire.

En quoi consiste-t-il? Je me garderai bien de le vouloir préciser. On ne manquerait pas de me demander si je crois donc le posséder moi-même; et il est vrai que la plaisanterie ne signifierait rien; mais j'aime mieux ne procurer à personne une trop belle occasion de la faire. Les règles ou les lois en sont d'ailleurs dans toutes les *Rhétoriques*, et Quintilien ou Aristote disent là-dessus de fort bonnes choses, qui le sont pour nous comme pour les Grecs ou les Latins. Mais ce qui sera plus intéressant peut-être, ce sera de rappeler quels sont les principes de cet art, ou encore les raisons, les éternelles et solides raisons qu'il y aura toujours d'en faire cas. Non-seulement ce n'est rien d'aussi futile et d'aussi puéril qu'on le dit quelquefois, que d'apprendre à écrire, mais il se pourrait que ce fût quelque chose d'essentiel. Née de bonne heure, on le sait, et presque contemporaine des origines de la littérature grecque, la rhétorique doit sans doute répondre, et je crois qu'en effet elle répond à quelque besoin général, intérieur et profond, de la littérature et de l'humanité.

« C'est trop peu estimer le public, de ne prendre pas la peine de se préparer quand on traite avec lui. Et un homme qui paraîtrait en bonnet de nuit et en robe de chambre, un jour de cérémonie, ne ferait pas une plus grande incivilité que celui qui expose à la lumière du monde des choses qui ne sont bonnes que dans le particulier, et quand on ne parle qu'à ses familiers ou à ses valets. » Ainsi s'exprime quelque part Balzac, l'autre Balzac, celui des deux que Sainte-Beuve préférait, pour des raisons toutes personnelles, et dont il a si bien dit qu'il avait précisément fait faire sa « rhétorique » à la prose française. Combien de gens qui n'écriraient pas, si l'on exigeait, si l'on pouvait exiger d'eux qu'avant d'écrire ils eussent médité cette leçon de l'ancienne politesse! Combien de *Mémoires*, et de *Journaux*, et de *Confessions*, dont la littérature serait heureusement privée, si nous savions nous-mêmes distinguer entre ce qui n'est bon que pour nos « familiers, » ou nos « valets, » — quand nous en avons, — et ce qui vaut la peine qu'on l'expose « à la lumière du monde! » Voilà le premier principe de toute rhétorique! C'est pour soi, mais c'est aussi pour les autres qu'on écrit et qu'on parle; et, assurément, nous ne devons ni leur sacrifier, ni déguiser pour eux ce que nous croyons être la justice et la vérité, mais nous devons les leur présenter d'une manière qui ne heurte pas trop rudement leurs oreilles, leurs habitudes et leurs préjugés. N'est-ce pas ainsi, — je crois que la remarque vaut bien

qu'on la fasse en passant, — n'est-ce pas ainsi qu'a grandi, que s'est développée notre littérature classique? Je ne parle plus de Balzac maintenant. Mais soyez sûr que l'auteur des *Provinciales*, s'il n'avait pas pris le soin de mettre d'abord « le monde » de son côté, il n'eût jamais réussi à insinuer dans les esprits de son temps quelque chose de la sévérité de la morale janséniste. Et, en vérité, les moyens qu'il en a choisis, c'était de l'excellente rhétorique, mais c'était de la rhétorique.

Souvenons-nous, en effet, ici, que la littérature, comme l'art en général, a vraiment une fonction, et je serais tenté de dire une mission sociale. C'est le sens profond des anciens mythes qui plaçaient l'éloquence à l'origine des civilisations ou des sociétés mêmes. Ne savons-nous pas bien, d'ailleurs, que, si les grands peuples prennent quelque part une pleine conscience de ce qu'ils sont, c'est dans leur littérature? Et, divisés que nous sommes de toutes les manières, par nos intérêts ou par nos passions, n'est-ce pas la littérature encore qui rétablit tous les jours une solidarité qu'au contraire l'attrait des plaisirs égoïstes et l'âpreté de la lutte pour la vie tendent perpétuellement à dissoudre? Une ode ou une élégie, un drame ou un roman n'opèrent sur le lecteur, si je puis ainsi parler, qu'autant qu'ils éveillent ou qu'ils font naître en lui des « états d'âme » voisins de celui du romancier, de l'auteur dramatique ou du poète. La connaissance de ces « états d'âme, » en ce qu'ils ont de plus général et de plus humain, et par conséquent, l'art ou la science des moyens de la provoquer, c'est ce que les anciens rhéteurs appelaient « la topique. » Changeons le mot, si peut-être nous le trouvons aujourd'hui trop grec, trop pédantesque, trop rébarbatif : la chose n'en demeure pas moins. Un peu de topique eût jadis empêché Corneille d'écrire sa *Théodore*, son *Pertharite*, son *Attila*. Elle pourrait empêcher nos romanciers contemporains de prendre des états plus que particuliers, exceptionnels et morbides, pour des états ordinaires et généraux de l'âme humaine. Tout au moins, en les décrivant, sauraient-ils peut-être alors les rattacher à ces états moins exceptionnels dont ils ne sont qu'une aberration. Enfin, comme autrefois, chacun de nous abonderait sans doute moins dans son sens individuel, et je ne sais ce qu'il adviendrait de la littérature, mais, en se mêlant davantage à la vie de tout le monde, elle se rapprocherait assurément de son véritable objet. On ne croirait pas que l'originalité consiste à ne ressembler à personne, mais uniquement à faire passer dans ce que l'on écrit son expérience personnelle du monde et de la vie. Et ce serait toujours de la rhétorique, mais j'ose dire que c'en serait encore de la bonne et de l'excellente.

Voici qui va plus loin, peut-être. Si vous y regardez d'assez près, vous verrez qu'au fond, ce que l'on attaque sous le nom de rhétorique,

c'est tout ce qu'il y a de moyens pour persuader aux hommes les choses qui ne se démontrent point. On ne démontre ni la liberté, ni l'immortalité, ni même la morale : on les persuade. On ne prouve pas la nécessité d'obéir, ni celle de vaincre ses passions, ni celle de se sacrifier : mais on y incline les cœurs. C'est ce que ne peuvent tolérer ceux qui, pour eux, ne veulent croire, comme ils disent, qu'à ce qui se prouve. Aussi, sous le nom de rhétorique, — avec un dédain qui ne va pas sans quelque colère, — enveloppent-ils indifféremment tout ce qu'ils craignent qui gêne ou qui contrarie leurs propres convictions. Rhétorique, une *Provinciale* de Pascal ! Rhétorique, un sermon de Bossuet, sur *l'Honneur du monde* ou sur *la Haine des hommes contre la vérité !* Rhétorique, un *Discours* de Rousseau, son *Contrat social* ou sa *Profession de foi du vicaire savoyard !* Rhétorique, *le Génie du christianisme* ou *l'Essai sur l'indifférence !* Et, généralement, rhétorique, tout ce qu'ils sentent bien qui va, non pas du tout contre la vérité, — puisqu'elle nous échappe, hélas ! en toutes ces matières, — mais contre les idées ou contre les principes dont ils ont décidé, qu'à défaut d'elle, et parce qu'il faut bien vivre, ils s'accommoderaient. Mais je n'ai pas besoin, quant à moi, d'un plus bel éloge de la rhétorique ; et plus j'y ai songé, plus il m'a semblé qu'en même temps que la raison cachée des attaques si vives qu'on dirige contre elle, c'était là précisément son fort.

Oui ; là où viennent expirer le pouvoir de la logique et celui de la dialectique, là commence le pouvoir de la rhétorique. Où le raisonnement s'égare, et où la raison même gauchit, c'est là qu'elle intervient et qu'elle fonde son empire. Toute une province de l'âme humaine, et non pas la moins vaste, inaccessible, impénétrable aux démonstrations des savans et aux inductions de la métaphysique, elle s'en empare, elle s'y établit, et elle y règne souverainement. « Dites-moi, demandait Cicéron, — tout au début de l'un de ses traités de rhétorique, parmi lesquels il y en a qui valent ses discours, — dites-moi comment les hommes auraient jamais pu se plier à l'observation de la probité et de la justice ; comment ils auraient consenti à incliner leur volonté sous celle de l'un de leurs semblables ; comment on leur aurait persuadé de faire cause commune dans l'intérêt commun ; et, à cet intérêt, de sacrifier au besoin leur vie même, si ce n'était à l'aide et par le moyen de la persuasion, de l'éloquence, et de la rhétorique ? » Et, en effet, probité, charité, justice, vertu, amour de la patrie, tout ce qu'il y a de sentimens qui font le prix de la société des hommes, et que non-seulement l'instinct, toujours égoïste, mais que la raison même, toujours calculatrice, nous déconseille, c'est elle, c'est l'éloquence et c'est la rhétorique qui les rendent sensibles aux cœurs, qui leur prêtent une voix et des gestes, qui les font parler, si je puis

ainsi dire, aux corps mêmes. Telle est l'origine de leurs « figures, » tel aussi l'objet de leurs « mouvemens; » telle est l'explication de leur puissance. En matérialisant ce qui ne se voit ni ne se touche, la rhétorique en fait des motifs actuels, ou, pour mieux dire encore, des mobiles d'action. Les « rhéteurs » du seizième siècle ont fait la réforme, et les « rhéteurs » du dix-huitième ont fait la révolution, qui sont peut-être d'assez grandes choses; — quoi que d'ailleurs on en puisse penser. C'est qu'ils ont agi, comme rhéteurs, au lieu où se prennent les grandes résolutions, et c'est que leur pouvoir est comme inhérent à ce qu'il y a de plus profond dans la nature humaine. Nous ne vivons pas seulement de pain, d'algèbre, et d'exégèse, mais de toute parole qui vient du cœur de nos semblables et qui pénètre jusqu'au nôtre. Si la rhétorique est l'art de faire valoir cette parole, — et c'en est une définition que je ne crois pas qu'on puisse me disputer, — ni la logique ni la dialectique ne prévaudront jamais contre elle; et, bien loin de s'en plaindre, il me semble qu'il convient plutôt que l'on s'en félicite.

Car il n'importe pas qu'on en puisse faire un mauvais usage. De quoi ne peut-on mésuser? *Corruptio optimi pessima est.* Si la rhétorique avait moins de pouvoir pour le bien, elle en aurait moins aussi pour le mal; et puis la science, qu'on lui oppose, est-elle donc si sûre de n'avoir jamais fait que du bien? On montrerait aisément qu'elle aurait tort de le croire; et plus d'un service que nous devons aux savans, l'humanité l'a chèrement payé. Mais ce qui est encore plus certain, c'est qu'une démonstration n'a jamais triomphé d'un sentiment, et que, par suite, s'il y a une mauvaise rhétorique, tout ce que nous pouvons contre elle, c'est de lui en opposer une meilleure. On ne répond, si je puis ainsi dire, à un *Discours* que par un *Discours*, on ne répond à un *Sermon* que par un autre *Sermon*, — Démosthène contre Eschine, Bossuet contre Calvin, — et, pourquoi n'irais-je pas jusque-là? on ne répond à une prosopopée que par une hypotypose, et à une métonymie que par une synecdoche. Ou, en d'autres termes encore, on ne substitue point dans les cœurs « la vérité » à « l'erreur, » mais une croyance à une autre croyance, « un sentiment à un autre, une volonté plus ferme à une volonté plus molle, et un motif d'agir plus persuasif à un mobile d'action plus lent et plus paresseux. De telle sorte que, proscrire la rhétorique sous le prétexte des maux qu'elle a causés et de l'abus qu'on peut faire de ses exemples ou de ses leçons, je crois, et peut-être voit-on que ce serait tout simplement se désarmer contre elle. Nous avons besoin d'elle contre elle-même. Puisqu'elle répond à une nécessité de la nature humaine, il faut qu'on s'y résigne; et, si je me suis clairement expliqué, cette nécessité, c'est la plus impérieuse de toutes, — plus impérieuse, assuré-

ment, que le besoin de savoir ou de voir, — puisque c'est la nécessité d'agir.

On dira, je le sais, que je confonds ici la rhétorique avec l'éloquence? J'aimerais alors qu'on voulût bien aussi me dire où est la différence. Car, fût-il Démosthène, Cicéron ou Bossuet, je ne sache guère d'orateur que l'on n'ait accusé de déclamation; et j'ai même observé qu'en général il suffisait, pour cela, qu'on ne pensât pas comme lui. Bossuet, par exemple, qui est un rhéteur pour Voltaire, quand il écrit son *Discours sur l'Histoire universelle,* n'en est pas un pour l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg;* mais qu'il prononce le *Sermon sur l'unité de l'Église,* c'est assez, et il en redevient un pour l'auteur du *Pape* et de *l'Église gallicane.* La vérité, la voici donc: c'est que, d'orateur à rhéteur, il n'y a de différence que celle de la solidité des choses qu'ils disent; et, comme cette solidité n'est et ne peut être jamais fondée que dans l'opinion de ceux qui les écoutent, la différence, on le voit, n'est pas grande. Si cependant, prenant le mot de rhétorique dans son sens le plus étroit, et laissant là le fond des choses pour ne nous attacher uniquement qu'à la forme, nous acceptons la définition qu'en donnent ceux-là mêmes qui la méprisent le plus, les argumens ne manquent pas encore pour leur répondre, nombreux et décisifs, parmi lesquels je n'en choisirai qu'un.

Une langue est-elle un organisme? On le dit; je n'en sais rien, et je ne le crois pas; mais ce qu'elle est certainement, ce qu'elle devient dès qu'on s'en sert pour autre chose que pour les besoins de la vie quotidienne, c'est une œuvre d'art. *Die Sprache als Kunst:* ce titre d'un livre allemand me plaît. Ce que les couleurs et les lignes sont en effet dans les arts plastiques, ou les sons encore en musique, les mots le sont dans une langue, et, à plus forte raison, les « figures, » les tours, la disposition des parties de la phrase. Il y a de beaux mots, qui sonnent bien à l'oreille; il y en a d'odieux, qui l'offensent, qui la blessent, qui remplissent aussi l'imagination d'idées communes, vulgaires ou impures. Mais que dis-je, des mots? c'est des syllabes qu'il faut dire, c'est une simple combinaison de consonnes et de voyelles. Vous en trouverez dans nos *Dictionnaires d'argot* autant d'exemples que vous en voudrez. Osera-t-on soutenir que l'art soit méprisable ou seulement indifférent, qui s'efforce d'éviter ces rencontres ou ces concours de sons, ces mots de prison ou bagne, et s'il ne peut pas toujours absolument les éviter, qui fait du moins son possible pour les dissimuler? Mais si, selon le mot de Pascal, « le seul ton de la voix change un poème ou un discours de face, » l'accent, le tour, le mouvement ne suffisent-ils pas à modifier le sens d'une phrase? Rien que de renverser l'ordre des mots d'une phrase, on la rend claire d'obscure qu'elle était, vive et légère celle qui était lourde, nombreuse et harmonieuse,

de rude et de cacophonique. Et les métaphores, qui longtemps avant d'être des « ornemens du discours, » ont été, sont encore le moyen ou le procédé naturel de développement et, pour ainsi parler, de fructification des langues? C'est l'imagination qui les trouve, mais si la rhétorique est l'art de s'en servir, de ne pas confondre une antithèse avec une similitude, si surtout elle nous apprend quand et comment on en use, avec quelle mesure et pour l'expression de quelles idées ou de quels sentimens, qui ne voit que, même ainsi prise, comme je disais, dans son sens le plus étroit, la rhétorique mène toujours et nécessairement de l'art d'écrire à celui de penser?

J'aurais vraiment la partie trop belle, si je voulais montrer qu'elle est encore l'art de composer. Mettre de l'ordre dans ses pensées, mesurer à leur importance le développement que l'on en donne, passer de l'une à l'autre par des transitions qui ne s'aperçoivent point, régler l'allure de son mouvement sur quelque chose de moins capricieux que notre humeur, — je dirais presque de moins *capricant*, — c'est ce que de fort grands écrivains n'ont point su, faute d'un peu de rhétorique, un Montesquieu par exemple, et un Chateaubriaud. En sont-ils moins grands pour cela? demandera-t-on peut-être. Non; mais ils n'en sont pas plus grands, je pense; et *l'Esprit des lois* ou *le Génie du christianisme*, moins bien composés, en sont par cela même, l'un moins clair, moins intelligible, et l'autre, le second, moins persuasif ou moins démonstratif. Si, d'ailleurs, nul ne peut se flatter lui-même d'être Chateaubriand ou Montesquieu, c'est sans doute une raison de leur laisser leurs défauts, qui ne sauraient être couverts ou excusés que par des qualités égales ou analogues aux leurs. En attendant, on ne court aucun risque, s'il existe un art de composer et qu'il s'enseigne, de l'apprendre. Notez encore que ce genre de règles contient en soi le moyen même de s'en passer, s'il y a lieu. Savoir ce qu'il ne faut pas faire, c'est une partie de la justice, et une partie assez étendue, puisqu'en tout pays nous voyons que les codes roulent sur elle. La rhétorique nous apprend pareillement ce qu'il ne faut point ni écrire ni dire. Mais elle nous apprend de plus ce qu'il faut faire, et il ne s'ensuit pas que nous puissions le faire, mais, en vérité, je ne vois pas ce qu'il peut y avoir de mal à tenter de le faire.

Rappelons-nous enfin que ce sont ces rhéteurs qu'on méprise ou dont on se moque, ces peseurs jurés de mots et de syllabes, ces « greffiers » de l'usage, ces curieux en l'art de bien dire, ces éducateurs de la mode, un Balzac, un Vaugelas, les précieuses elles-mêmes, La Bruyère, Fénelon même, Voltaire surtout, un Rollin, un Rivarol, — combien d'autres encore? — ce sont eux qui ont fait de notre prose française le souple et flexible à la fois, le délicat et le pénétrant, l'admirable instrument qu'elle est; — ou qu'elle fut. Cette rhétorique plus haute

qu'on trouve, quand on l'y cherche, dans les écrits d'un Châteaubriand ou d'un Rousseau, d'un Bossuet ou d'un Pascal, ils l'en ont dégagée, et ils l'ont mise à notre portée. On ne savait pas ce que c'était que le style naturel; Pascal a paru qui nous l'a révélé, et on en a senti aussitôt tout le prix. Mais en quoi ce style naturel consiste, et s'il y en a quelques secrets que l'on puisse dérober à l'auteur des *Provinciales*, ce sont les rhéteurs qui l'ont cherché, qui nous en ont indiqué les moyens, qui ont enrichi la langue, si je puis ainsi dire, des « propres » de Pascal. Inversement, dans un autre écrivain, l'auteur du *Petit Carême*, par exemple, s'il y a trop de vains ornemens, trop de désir de plaire, trop de jolies choses, et généralement plus de souci de lui-même que de son sujet, — ce qui pourrait bien être la définition même de la mauvaise rhétorique, — ce sont encore les rhéteurs qui nous l'ont dénoncé, qui nous en ont dévoilé l'artifice, qui nous ont fait sentir l'abus de la rhétorique dans l'usage de ces procédés mêmes. Je ne puis croire qu'ils nous aient rendu là de si mauvais services; et qui continuerait leur tâche parmi nous, je n'estimerais pas qu'il y perdît son temps.

Quelques-uns s'en sont avisés, dont on ne se doute pas, parce que nous ne savons plus reconnaître, sous la diversité des mots, la ressemblance des choses. Étant entendu que la rhétorique est un legs du passé, ce qui suffit, auprès de bien des gens, pour la discréditer, nous ne faisons aucun cas des rhéteurs, mais nous en faisons un tout particulier des stylistes. Est-ce que pourtant Gautier ne faisait pas de la rhétorique, — et de la bien mauvaise, pour le dire en passant, — quand il écrivait son *Capitaine Fracasse?* Est-ce qu'il n'en tenait pas ouvertement école quand il répétait un de ses mots favoris : « Je suis très fort, j'amène cinq cents au dynamomètre, *et je fais des métaphores qui se suivent.* » On a même si bien retenu le conseil, qu'ouvrez vos journaux, et vous verrez que l'unique mesure qu'il y ait de la valeur du style d'un écrivain, ce n'est pas même la justesse, mais la « cohérence » de ses métaphores. Une métaphore incohérente! qu'on le renvoie à l'école! et on ne fait pas attention que l'un des principaux caractères de l'affectation et de la préciosité du style, c'est précisément la « cohérence » des métaphores (1). Mais la *Correspondance* tout récem-

(1) TRISSOTIN.

Pour cette grande *faim* qu'à mes yeux on expose,
Un *plat* seul de huit vers me semble peu de chose,
Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal,
De joindre à l'épigramme ou bien du madrigal.
Le *ragoût* d'un sonnet qui, chez une princesse,
A passé pour avoir quelque délicatesse,
Il est de *sel attique assaisonné* partout,
Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon *goût*.

ment publiée de Flaubert, qu'est-elle, en vérité, qu'un cours de rhétorique, où j'avoue d'ailleurs très volontiers qu'on trouve d'excellentes leçons? En voici une qu'il me paraît piquant de relever au passage : « Nous nous étonnons des bonshommes du siècle de Louis XIV, mais ils n'étaient pas des hommes d'énorme génie, — et j'en connais au moins quatre sur lesquels il se trompe, — mais quelle conscience! Comme ils se sont efforcés de trouver pour leurs pensées les expressions justes! Quel travail! Comme ils se consultaient les uns les autres! Comme ils savaient le latin! Comme ils lisaient lentement! Aussi toute leur idée y est; la forme est pleine, bourrée et garnie de choses jusqu'à la faire craquer. » Est-ce ou non de la rhétorique? et je ne dis pas de la plus fine, — il n'y a guère de mot qui convînt moins à Flaubert, — mais de la bonne, et presque de la meilleure?

Que si, cependant, ces considérations, un peu sommaires, ne réussissaient pas à désarmer et à toucher quelques dédaigneux, on leur en pourrait offrir de plus utilitaires, — et de fort érudites en même temps. On leur demanderait pourquoi les Latins et les Grecs ont si passionnément cultivé la rhétorique. Et je ne vois pas ce qu'ils pourraient répondre, sinon que, dans les républiques de l'antiquité, la parole étant une arme, quiconque voulait agir, il fallait bien qu'il en connût le maniement ou l'escrime? Dans Athènes comme dans Rome, qui n'eût point su parler n'eût pas pu seulement se défendre, et il fallait qu'il fût à peu près immanquablement de la clientèle ou de la domesticité politique d'un plus éloquent. Lisez là-dessus Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*. Nous donc, qui vivons aujourd'hui sous le gouvernement de la parole, dont on peut dire que nos intérêts quotidiens sont à la merci d'un discours ou de l'impossibilité d'y répondre, il nous faut apprendre à parler, et, comme les Grecs ou les Romains, nous avons de la rhétorique plus de besoin que n'en avaient nos pères. Nous en avons besoin, quand ce ne serait que pour rétorquer ou, comme on disait jadis, pour reboucher celle de nos adversaires... Mais si j'insistais sur cet argument, je craindrais de mêler, dans une question jusqu'ici toute littéraire, des raisons qui le seraient moins et que, pour ce motif, il me suffit d'avoir indiquées... Après tout, les grands ennemis de la rhétorique sont peut-être ceux aussi du gouvernement de la parole : la liberté qu'ils aiment est à la muette, et le droit qu'ils revendiquent énergiquement pour les autres, c'est celui de se taire.

Une autre raison me paraît d'ailleurs plus forte, et c'est par là que je veux terminer. On a rayé la rhétorique, voilà déjà quelques années, du programme de notre enseignement secondaire, pour l'y remplacer par de vagues « notions d'histoire littéraire; » et, si j'ose prendre une fois la liberté de parler en mon nom, ce n'est pas moi qui me plain-

drai qu'on ait fait quelque chose pour l'histoire littéraire. Il est bon que l'on sache, au sortir du collège, que le vieux Corneille, par exemple, en son *Cinna*, n'a point voulu flatter Louis XIV sous le nom d'Auguste. On l'ignorait, il n'y a pas longtemps. La rhétorique est une bonne chose, la chronologie en est une autre, et dois-je le dire, elle fait une de mes passions. Mais, puisqu'on parle aujourd'hui beaucoup de la constitution future d'un « enseignement classique français, » il ne paraîtra pas inutile d'exprimer le vœu que la rhétorique y reprenne sa place naturelle, et l'on ne trouvera pas mauvais que j'en donne le principal motif. C'est que notre littérature classique, — et je ne dis pas seulement la prose, je dis aussi la poésie, — est essentiellement oratoire. « La parole qui se prononce, disait Vaugelas dans la *Préface* de ses *Remarques sur la Langue française*, est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée; » et de Malherbe jusqu'à Buffon au moins, jusqu'à Chateaubriand, jusqu'à Guizot, je ne vois guère que quelques conteurs dont la manière d'écrire ne vérifie pas le principe. Encore sait-on le cas que faisait de l'harmonie de la phrase l'auteur de *Madame Bovary*. Qu'est-ce à dire, sinon que, pendant deux ou trois cents ans, nos plus grands écrivains se sont non pas *vus*, mais qu'ils se sont *entendus* écrire. Voulez-vous voir s'évanouir la plupart des chicanes qu'on fait au style de Molière : ne vous contentez pas de le parcourir des yeux, allez le voir jouer, ou lisez-le vous-même à haute voix. Or comment, sans un peu de rhétorique, pourrait-on interpréter une telle littérature? et ne perdrait-on pas la moitié du profit que l'on croit en tirer? Ce serait oublier, comme on dit, d'allumer sa lanterne. Essayez donc d'*expliquer* Racine, son *Andromaque* ou son *Britannicus*, sans insister sur cette *ironie* qui est un des moyens qu'il aime de nuancer sa pensée, et dont on peut dire qu'il semble avoir voulu épuiser tous les tours? Ou bien encore essayez de faire sentir ce que les *Sermons* de Bossuet ont d'unique, sans essayer de faire toucher du doigt ce qu'ils ont de supérieur à ceux de Bourdaloue, et réussissez-y sans le secours de la rhétorique. Sans la rhétorique on peut être assuré que « l'enseignement classique français » dégénérera promptement en un « enseignement de choses, » et ce n'est pas sans doute ce que l'on veut, — ou du moins ce que l'on nous promet. Cette raison seule aurait suffi pour m'engager à prendre la défense de cette dédaignée. J'espère cependant que le lecteur approuvera les autres, et qu'en les joignant toutes ensemble il voudra bien convenir avec nous qu'il est décidément des morts qu'il faut parfois qu'on ressuscite.

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Le cœur de l'homme est un abîme. Lorsque ces lignes paraîtront, la dernière pièce de M. George Ohnet : *Dernier Amour*, aura disparu de l'affiche du Gymnase.

> Huit jours auront suffi pour filer le suaire
> Du père et de l'enfant.

Et dans la mémoire des spectateurs de ce mélodrame il ne survivra plus que le souvenir de l'étrange coiffure de M. Raphaël Duflos. Si l'occasion m'est enlevée de parler ici de *Dernier Amour*, je devrais donc m'estimer heureux, et même, il semble que je dusse avoir à M. George Ohnet quelque reconnaissance de sa chute. Qu'aurais-je pu dire de M. George Ohnet, de son théâtre et de ses romans, que n'en aient dit avant moi l'auteur de *Thaïs*, ou celui du *Député Leveau*, l'un avec son aimable « indulgence » et l'autre avec sa sérénité « d'indifférence » habituelle? Et cependant, je ne suis pas content! Je suis fâché que, pour la première fois peut-être, depuis *Serge Panine*, qu'il ait voulu traiter un bon et vrai sujet de drame ou de roman, la fortune ait si mal payé les louables intentions de M. George Ohnet. Quoi donc! le souvenir du *Maître de forges*, l'habileté de M. Koning, la bonne volonté de Mlle Tessandier, les robes de ces dames n'ont pas pu prolonger l'insuccès de *Dernier Amour* une semaine encore, assez longtemps pour qu'il me fût permis de philosopher sur cette ironie du hasard! Hélas, non! et si j'avais eu peut-être l'idée de faire un parallèle entre *Dernier*

Amour et *la Parisienne*, — vous savez qu'un parallèle n'est pas plus une comparaison qu'une comparaison, comme dit Gros-René, n'est une similitude, — il n'y faut plus songer. Je n'ai affaire qu'avec M. Becque, et je n'ai le droit de parler que de *la Parisienne*.

Pourquoi donc cette *Parisienne*, dont la réputation semblait faite, a-t-elle été, l'autre soir, si froidement accueillie par le public de la Comédie-Française? C'est d'abord qu'on en avait fait trop de bruit par avance; et, je m'étonne que les directeurs de théâtres ne veuillent pas enfin le voir, mais c'est eux, et les auteurs avec eux; qui sont les vrais dupes de ce genre de réclames. Il faut bien dire aussi que la pièce, en son ensemble, est assez mal interprétée. Si M. de Féraudy est bon dans le rôle de du Mesnil, M. Le Bargy n'est que passable dans celui de Simpson. Mlle Reichemberg enveloppe et noie, dans l'élégance apprêtée de sa diction correcte et de son jeu trop savant, ce qu'il devrait y avoir d'inconscience et de perversité naïve dans le rôle de Clotilde. Mais, pour M. Prudhon, dans le rôle de Lafont, comme il n'y aurait qu'un mot qui caractérisât la façon dont il joue, j'aime mieux qu'on me trouve inintelligible qu'incivil; — et je ne l'écris point. Si vous ajoutez maintenant les habitudes solennelles et compassées du lieu; l'ampleur de la scène; celle de la salle aussi; voilà peut-être bien des raisons... Il y en a d'autres, qui tiennent à la pièce elle-même, et je ne sais si je dois dire aux défauts du talent de M. Becque, ou à son parti-pris.

Je persiste, en effet, à croire et à répéter qu'il y a deux ou trois lois auxquelles je consens bien que le théâtre puisse un jour se soustraire, mais il ne sera plus le théâtre. Il faut d'abord que le drame agisse, marche, avance; il faut que l'action n'y dépende pas des circonstances, mais de la volonté des personnages; et il faut enfin qu'il enferme, si je puis ainsi dire, un *minimum* d'intérêt général. Sur les deux premières de ces trois conditions, peut-être avons-nous assez souvent appuyé, — en parlant jadis de *Germinie Lacerteux*, de *la Lutte pour la vie*, des représentations du Théâtre-Libre, — pour qu'on nous excuse aisément de n'y pas revenir aujourd'hui. Que si d'ailleurs *la Parisienne* y manque, elle manque surtout à la troisième, et c'est d'elle seule que nous dirons deux mots.

Il y a bien des moyens d'introduire dans une œuvre de théâtre cet intérêt général : il y en a même presque autant qu'il y a d'auteurs dramatiques originaux. Les uns ont essayé de peindre les caractères généraux qui seront toujours ceux de l'humanité, puisqu'à vrai dire ils ne sont que l'idéalisation ou la caricature des traits qui font la définition même de l'homme. D'autres se sont bornés à la satire des conditions: le médecin, par exemple, le financier, l'homme d'affaires, l'homme de lettres. D'autres encore ont agité sur la scène des questions, des cas de

conscience, des problèmes de conduite où nous sommes tous partie. Et de moins ambitieux ou de plus inhabiles se sont contentés d'intéresser notre sensibilité la plus générale, mais aussi la plus banale, à la punition du vice ou à la récompense de la vertu. Je ne vois rien de tout cela dans *la Parisienne*. Ni Clotilde ni son mari, ni Lafont ni Simpson ne sont intéressans. M. Becque ne soulève dans sa pièce ni n'effleure seulement aucune thèse. Abstraits de toute condition, économistes vagues, ou « jeunes gens qui ne font rien, » ses personnages sont quelconques, je veux dire pris au hasard, à peine pris, et plutôt rencontrés dans la foule indifférente. Enfin, ils n'ont rien de *typique* non plus; ils n'expriment avec clarté ni ne représentent avec force aucune de ces passions, aucun de ces appétits, de ces instincts dont nous parlions; ils ne sont composés, en un mot, que de leurs sensations successives. Il en résulte que nous ne prenons à eux et à leur aventure que le même genre d'intérêt, passager, restreint et distrait que nous prenons aux « faits divers » de nos journaux et aux inconnus qui en sont les victimes ou les héros. Rue de Rivoli ou boulevard Sébastopol, dans une maison dont on me donne le numéro, une femme trompe son mari. Je plains donc le mari, mais rien ne m'est plus indifférent. Simpson ou Lafont, d'ailleurs, qu'est-ce que cela me fait? Et M. Becque, au fond, s'en rend si bien compte que ce n'est pas pour une autre raison qu'il a intitulé sa pièce : *la Parisienne*, et non pas : *une Parisienne*, qui en serait pourtant le vrai titre. L'intérêt général, qui n'est pas dans sa pièce, il a voulu qu'il fût sur l'affiche. Nous cependant, qui savons que toutes les Parisiennes ne ressemblent pas à Mme du Mesnil, nous sommes *attrapés*, — qu'on me passe le mot, — quand nous voyons la pièce. Nous attendons une scène, un mot, je ne sais quoi qui nous éclaire sur la portée du sujet; rien ne vient; et quelque bonne envie que nous eussions d'applaudir, nous ne le pouvons pas.

Mais d'une pièce où ce genre d'intérêt fait défaut; dont le sujet est en soi plutôt déplaisant que comique; et qui manque d'action, que dirons-nous qu'il reste? Il reste les « mœurs, » il reste quelques scènes, il reste les parties d'observation et de satire, il reste, en un mot, ce que les imitateurs de M. Becque appellent eux-mêmes une *étude;* qui peut-être est la chose du monde dont le théâtre s'accommode le moins. *La Parisienne* sera donc une étude, qui, pour n'être pas du théâtre, n'en est pas moins intéressante, et, comme *les Corbeaux*, je ne crains pas de dire qu'elle regagne à la lecture tout ce qu'il semble qu'elle perde à la scène.

Car M. Becque a vraiment de grandes qualités; et d'abord, sa misanthropie, une misanthropie qui n'a rien de déclamatoire, ni surtout de trop spirituel, une misanthropie convaincue, qui n'essaie jamais de briller aux dépens de la sottise ou de la laideur de ses personnages.

Ils sont comme ils sont; et M. Becque ne les voit pas en beau; mais il ne les voit pas non plus à la façon d'un caricaturiste. J'aime encore la nature de son observation, qui ne vise point à la profondeur, mais à l'exactitude; qui y atteint presque toujours; et qui me rappelle plus d'une fois, dans *les Corbeaux* et dans *la Parisienne*, celle de l'auteur de *Turcaret*. On sait que *Turcaret* n'a jamais pu réussir au théâtre, et que nous n'en faisons pas d'ailleurs un moindre cas. Enfin, je veux louer aussi le style de M. Becque, celui qu'il s'est lentement et, je crois, laborieusement forgé; sa manière sobre, ou même un peu dure, mais nette; point de tirades, ni de phrases, mais quelque chose d'extrêmement simple, dont il est tout à fait regrettable que la simplicité même échappe à un public encore beaucoup plus « romantique » et beaucoup moins « naturaliste » qu'il ne croit l'être lui-même. « Qu'est-ce qu'une pièce en trois actes où il n'y a pas une sentence, pas une tirade, pas une pensée générale, où chaque interlocuteur parle comme il doit parler, et ne dit que ce qu'il doit dire? Cette espèce de mérite ne peut être appréciée que par des gens d'un goût délicat; pour le vulgaire c'est le plus grand de tous les défauts. » Cette espèce de mérite, que Geoffroy louait ainsi dans Le Sage, est précisément celle du style de M. Becque.

Ce n'est certes pas là peu de chose, et si nous avons partagé la froideur du public pour *la Parisienne,* nous n'en reconnaissons donc pas moins la valeur singulière et très réelle de l'œuvre. Aussi ne nous plaindrons-nous pas que la Comédie-Française ait emprunté la pièce de M. Becque au répertoire de la Renaissance. Pour plusieurs raisons, il était bon que l'épreuve en fût faite, et M. Becque n'en sort pas diminué. C'est ce qui le distingue avantageusement... de qui dirai-je, pour ne déplaire à personne? mettons de Fagan, de Dancourt, de Poinsinet, de Boursault, et généralement de toutes ces contrefaçons de classiques, dont le zèle littéraire de MM. nos comédiens nous assassine depuis quelques années.

***.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

En finira-t-on avant qu'il soit longtemps avec le budget, avec ce défilé de millions demandés au pays pour son service et bon gré mal gré, en dépit de toutes les disputes, nécessairement accordés d'avance ?

Depuis que les débats sont ouverts et que l'œuvre est commencée, on se hâte lentement au Palais-Bourbon. On était d'abord bien parti avec une apparence de bonne volonté, avec l'intention presque avouée de ne pas s'attarder dans des discussions inutiles ; on s'est bientôt remis à perdre le temps. On improvise propositions et amendemens, on recommence d'année en année les mêmes discours, les mêmes dissertations sur l'élevage des chevaux ou sur le régime pénitentiaire, sur les subventions des Beaux-Arts, sur l'enseignement spécial ou professionnel, sur les humanités classiques et les humanités modernes. Au besoin, pour se distraire, on a le plaisir savoureux de donner la chasse à quelques moines pour un permis de chemin de fer, — ou l'honnête satisfaction de faire l'économie de quelques milliers de francs sur un budget de 3 milliards. C'est ce qui s'appelle veiller sur la fortune publique, — et, tout bien compté, les jours passent sans qu'on en voie la fin. On est déjà au premier jour du dernier mois de l'année et on achève à peine d'expédier les dépenses. Restent maintenant les recettes, et l'emprunt réservé jusqu'à la dernière heure, et les impôts nouveaux qui peuvent être vivement disputés. C'est bien pour le moins l'affaire de quelques jours. Puis tout passera au sénat, qui en sera réduit encore à se résigner en murmurant, à tout voter à la hâte, — d'autant plus que nombre de sénateurs seront pressés de partir pour aller se faire réélire, s'ils le peuvent, le 4 janvier. Le sénat expie les lenteurs de l'autre chambre, sa rivale, qui, à la vérité, parle pour deux.

Ce n'est point à dire assurément qu'un examen attentif, minutieux d'un budget comme celui de la France soit une œuvre inutile au Palais-Bourbon; ce n'est pas non plus que, parmi tous ces discours qui se succèdent, il n'y en ait d'instructifs, d'intéressans et même parfois de piquans; mais il est évident que tout est démesuré, incohérent, disproportionné dans ces discussions toujours ajournées par une sorte de calcul à la dernière heure, qu'on abuse du droit de remettre sans cesse tout en question. Il est démontré une fois de plus que ce travail législatif reste à organiser, que le régime parlementaire est dénaturé par les usurpations incessantes de l'une des assemblées qui se fait du budget un moyen de prépotence dans les affaires publiques, — par l'annihilation de l'autre assemblée réduite à un contrôle le plus souvent stérile, — par une sorte de débilitation d'un gouvernement qui n'est jamais sûr de lui-même. Le fond de tout, c'est une idée fausse des institutions, du gouvernement, de l'administration des affaires matérielles, comme de l'administration politique, comme de l'administration morale du pays.

Qu'on ne s'y méprenne pas, d'ailleurs : le budget a sans doute son importance, il touche à tout, mais il n'est pas tout dans les affaires de la France. Nous entrons visiblement de plus en plus dans une phase où, au bruit monotone de ces discussions budgétaires, s'agite une question plus générale, plus profonde, qui n'est pas d'aujourd'hui, qui, à dire vrai, s'est dégagée de la confusion des élections de l'an passé. Il s'agit de savoir si la politique étroite et partiale qui a régné depuis quelques années gardera l'ascendant ou si elle cèdera sous la pression des choses, — si les républicains de parti et de secte qui ont eu le pouvoir poursuivront leur œuvre de passion et d'exclusion, — ou si, par l'entrée des conservateurs dans la république, il se formera des combinaisons nouvelles préparant l'apaisement du pays. C'est précisément ce qui fait l'intérêt et ce qui explique le retentissement des dernières manifestations de M. le cardinal Lavigerie, donnant, dans un toast à la marine française, le signal de la conciliation et de la trêve dans la république. L'intrépide chef des missions africaines ne s'est pas borné à ses premières déclarations; il a confirmé depuis son toast d'Alger par ses instructions à son clergé, — plus récemment encore, par une lettre décisive à un catholique de France. Et M. l'évêque d'Annecy, à son tour, entrant dans cette voie, s'est empressé d'envoyer son adhésion au courageux prélat d'Afrique. D'autres suivront, sans doute. Ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que le pape Léon XIII lui-même ne paraît pas étranger à cette évolution de quelques-uns des chefs du clergé français vers la république.

Assurément, M. le cardinal Lavigerie a su ce qu'il faisait et il n'a pas parlé sans avoir profondément médité sur les événemens du temps,

La dernière lettre qu'il a écrite à un catholique de France le prouve assez. Évidemment aussi, il a dû pressentir que son langage, fait pour émouvoir et éclairer l'opinion, ne serait pas écouté partout avec la même faveur, qu'il aurait particulièrement le don de déconcerter et d'irriter les esprits extrêmes dans tous les camps, les irréconciliables de tous les partis. On ne peut pas dire, à coup sûr, que ces retentissantes déclarations de paix, malgré ce qu'elles ont de rassurant pour la république, aient été reçues avec enthousiasme par certains républicains, jaloux de garder les clés de leur église. Les radicaux, en gens supérieurs, ont affecté l'ironie des esprits forts et ils n'ont trouvé rien de plus piquant, de plus ingénieux que de répondre, dès le lendemain, à M. le cardinal Lavigerie en supprimant les voyages à prix réduits pour quelques pauvres religieux allant peut-être au Thibet ou au centre de l'Afrique. Probablement, comme on le leur a dit, ils auraient refusé un permis au père Dorgère, le courageux missionnaire qui vient de négocier la paix de la France avec le roi de Dahomey, — et ils trouveraient l'occasion tout à fait favorable pour employer la police et les gendarmes contre quelque couvent! Les républicains plus modérés eux-mêmes, en paraissant plus satisfaits, ne sont pas sans quelque vague méfiance, et, s'ils triomphent de l'adhésion d'un prince de l'Église à la république, ils n'entr'ouvrent qu'à demi leur porte. Ils craignent tout, ils craignent pour leurs lois, pour leurs laïcisations, pour leur règne; ils entendent ne rien livrer! Les républicains sont curieux avec leurs craintes et leurs conditions. Ils ne s'aperçoivent pas que ce qu'il y a de plus dangereux pour la république, c'est de paraître la confondre avec des lois qui n'ont pas, apparemment, reçu encore le sceau de l'infaillibilité, qui ne sont pas un *Syllabus!* Ils ne voient pas de plus qu'on n'a aucune permission à leur demander pour entrer dans une république ouverte à tout le monde; qu'il n'y a ni à les consulter, ni à s'inquiéter de leurs conditions ou de leurs exclusions. C'est à eux d'être prévoyans, modérés et concilians, s'ils le veulent, s'ils le peuvent. Pour le reste, c'est au pays qu'on s'adresse; c'est dans l'intérêt du pays, d'accord avec ses sentimens et ses vœux, qu'on garde le droit de revendiquer la paix des croyances, la paix des esprits, sans mettre en doute la république elle-même.

Ce qu'il y a de plus curieux et peut-être de plus significatif, c'est que, si M. le cardinal Lavigerie n'a pas réussi à désarmer les républicains exclusifs, il n'a pas plus de succès dans une certaine classe de conservateurs, parmi les irréconciliables de toutes les monarchies. Ce n'est point, il est vrai, que sa parole soit restée sans écho dans tout le monde conservateur. Précisément ses derniers discours ont coïncidé, à quelques jours près, avec les résolutions d'une partie de la droite du parlement, avec les déclarations nouvelles de M. Piou, acceptant sans réti-

cence, sans sous-entendu, le principe et la forme des institutions ratifiées par le pays. Le député, à Paris, parle comme l'évêque à Alger; mais il y a dans le grand camp conservateur un petit camp où règne positivement une exaspération bizarre qui ne peut plus se contenir. Depuis que M. le cardinal Lavigerie a osé parler d'union, de conciliation dans la république, et surtout depuis qu'il a osé faire jouer *la Marseillaise* par ses « pères blancs » au banquet où il a reçu les chefs de la marine française et de l'armée, la campagne est ouverte contre ce nouvel ennemi! On ne va peut-être pas encore jusqu'à l'attaquer dans son apostolat africain, dans toutes ces œuvres qui ont fait de lui un des premiers serviteurs de la France. Sauf cela, tout le reste y est : c'est une guerre de récriminations, d'accusations, de railleries, d'allusions, de perfidies; il y a même des notes semi-officielles de parti qui vont jusqu'à suspecter la droiture du cardinal et à chercher dans sa conduite quelque calcul inavoué ou inavouable. Les évêques qui seraient tentés, comme M. l'évêque d'Annecy, d'imiter le vaillant prélat, n'ont qu'à se tenir en garde : ils ne seront pas ménagés, ils seront accusés de trahison, de désertion devant l'ennemi, d'alliances impures avec les jacobins et les athées; ils sont déjà suspects, et c'est vraiment un édifiant spectacle de voir toutes ces plumes catholiques, royalistes ou impérialistes, s'escrimer contre les évêques, s'étudier à avilir l'épiscopat, exciter le bas clergé contre ses chefs, mettre sur la sellette un prince de l'église. On ne peut pas pardonner à M. le cardinal Lavigerie, pas plus d'ailleurs qu'aux conservateurs, constitutionnels ou dissidens, d'avoir donné un signal, de dire ce qui est dans bien des esprits sincères, de chercher, dans une nouvelle situation, une politique nouvelle. C'est fort bien; mais alors c'est qu'à cette politique, qui n'est après tout que le bon sens, ces puristes de l'orthodoxie conservatrice ont sans doute à opposer une politique plus sérieuse, plus efficace! Quels moyens ont-ils donc trouvés jusqu'ici pour sauvegarder les intérêts de ces trois millions d'électeurs qui ont voté pour eux, c'est-à-dire pour l'opposition, mais qui n'ont sûrement pas entendu voter pour une révolution, même pour une révolution monarchique? Ils le savent bien, ils n'ont rien à opposer, rien à proposer, si ce n'est des protestations stériles et des vœux chimériques!

Certainement ces conservateurs jurés, ces monarchistes qui se retranchent dans leur irréconciliabilité et sont à leur manière aussi exclusifs que les radicaux, représentent de grands souvenirs, d'illustres traditions, de puissans intérêts. Le fait est qu'ils ont singulièrement servi leur cause, que depuis vingt ans leur politique n'est qu'une série de mécomptes, d'échecs, de fausses manœuvres, de campagnes mal conduites et souvent compromettantes. Ils ont eu pourtant les majorités, ils ont eu le pouvoir : ils n'ont pas été plus avancés! Ils n'ont pas refait la monarchie parce qu'ils ne l'ont pas pu; ils ne la referaient pas

encore parce qu'ils ne le pourraient pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques années, parce que le jour où ils retrouveraient une majorité, ils seraient plus que jamais divisés. Il y a eu des momens où, à défaut de la monarchie qu'ils ne pouvaient relever, ils auraient pu aider à faire de la république un régime de garanties libérales et conservatrices. Ils l'ont pu avec M. Thiers, ils l'ont pu encore avec M. le maréchal de Mac-Mahon. Ils ont préféré répéter lestement ce mot d'un homme d'esprit que la république conservatrice était une bêtise, livrer l'expérience républicaine à elle-même, s'égarer dans toutes les tactiques, s'allier avec les radicaux contre les opportunistes, avec les opportunistes contre les radicaux pour renverser les ministères, escarmoucher en partisans autour du régime en attendant l'assaut. Les habiles, les raffinés, pour leur dernière campagne, ont trouvé piquant de se jeter tête baissée dans la plus équivoque des aventures, de faire alliance avec celui-là même qui avait exilé la maison royale, — et ils y ont laissé la dignité du parti, presque l'honneur du drapeau. Ils ont mérité de s'entendre dire cette dure parole : qu'en acceptant avec plus de générosité que de réflexion la responsabilité de tout ce qui a été fait, « la monarchie s'est suicidée auprès de tous ceux qui croient aux principes de la morale chrétienne suivant lesquels le mal n'est jamais permis, même pour amener le bien. » L'expérience est amère! Il y aurait de quoi réfléchir, et au lieu de s'épuiser en récriminations, en violences injurieuses contre un évêque, on ferait mieux de reconnaître ce qui est pratique, possible pour le bien du pays.

Est-ce donc d'ailleurs que M. le cardinal Lavigerie, en publiant avec quelque éclat son adhésion à la république, ait parlé en homme prêt à tout livrer, sa foi, son caractère, les intérêts moraux et religieux dont il est le gardien? Ce qu'il a dit est bien simple. Il a dit qu'après une épreuve de vingt ans, après ce qu'il a justement appelé « les hontes récentes, » le moment était venu de ne plus disputer avec des institutions acceptées, consacrées par le pays; il a dit en même temps, dans son langage de prêtre, qu'on entrait dans l'édifice pour en soutenir les colonnes contre ceux qui voudraient tout détruire sous le regard des ennemis qui nous observent. Tout est là : la situation est précisée, le signal est donné! Que la question soit destinée à être plus d'une fois encore débattue entre les partis, c'est possible ; mais parce que les partis, parce que les radicaux et des conservateurs irréconciliables s'obstineraient dans leurs divisions, serait-ce une raison pour ne point s'attacher à une politique qui seule replacerait la France dans une situation où elle pourrait décider librement de ses affaires morales, comme de ses affaires matérielles, comme de sa direction extérieure?

Le monde d'aujourd'hui ne vit pas seulement de beau langage, encore moins de mauvais discours ou de vaines polémiques, pas même de protocoles réglant le partage idéal des continens, et si la politique

occupe toujours les peuples, les affaires de finances n'ont pas un intérêt moins universel. C'est qu'en effet, nous vivons dans un temps où les questions d'industrie, de commerce, de crédit, ont autant d'importance que les questions de politique pure ou de diplomatie transcendante, et où toutes les nations se sentent liées par une invincible solidarité dans leurs affaires les plus positives. Au point où en sont les choses, ce qui se passe dans un pays a forcément ses contre-coups dans les autres pays. Il n'y a plus, désormais, de crises financières limitées, locales, et c'est ce qui fait que cet ébranlement qui vient de se manifester sur le marché anglais est devenu aussitôt une sorte d'affaire européenne, démontrant à la fois et l'universalité des mouvemens du crédit, et la solidarité de ceux qui disposent de ce crédit. C'est un événement qui a, certes, son importance dans les affaires du temps, et peut-être même une signification morale autant qu'une importance financière.

Bien qu'il passe pour le premier, pour le plus grand du monde par l'étendue et l'immensité de ses opérations, le marché anglais n'en est pas sans doute à sa première épreuve. Il a plus d'une fois subi comme les autres de redoutables, de menaçantes fluctuations, et depuis quelque temps particulièrement on sentait l'approche d'un orage dont on ne pouvait calculer les suites. On le distinguait à des signes sensibles, à l'aggravation de la situation monétaire, à l'élévation du taux de l'escompte, à la difficulté des transactions, à la suspicion qui pesait sur certaines valeurs. On avait la vague idée qu'il pourrait se préparer quelque chose comme ce qu'on appelle aujourd'hui un krach, lorsque la crise a éclaté avec une violence extrême, et par la nécessité où s'est trouvée la Banque d'Angleterre de recourir aux grands moyens et par la divulgation soudaine des embarras de la plus puissante maison de la cité, la maison Baring elle-même. On a d'abord essayé de déguiser le désastre; la vérité n'a pas tardé à se faire jour : c'était la menace d'une catastrophe de bourse qui réunissait toutes les conditions pour émouvoir l'opinion. Il ne s'agissait, en effet, de rien moins que de la chute de l'opulente maison qui, depuis plus d'un siècle, a été identifiée avec la vie financière de l'Angleterre et s'est élevée par la fortune aux plus hautes dignités de l'aristocratie britannique, qui a trois pairies à la chambre des lords sous les noms de lord Ashburton, lord Northbrook, lord Revelstoke, deux de ses membres à la chambre des communes, un autre de ses membres représentant du protectorat anglais en Égypte, — et qui, avec tout cela, est restée toujours la puissante maison de banque dont la clientèle s'étend aux Indes, au Cap, en Australie, en Amérique, dans le monde entier. Le nom des Baring était partout. Comment la maison Baring a-t-elle été conduite à cette extrémité où elle s'est vue obligée d'avouer son impuissance? On dit qu'elle s'est trop laissé entraîner dans les affaires financières de la Répu-

blique Argentine, qu'elle s'est trop prêtée à des entreprises hasardeuses, aux imprévoyantes prodigalités de ces jeunes états de la Plata qui se sont jetés, depuis quelques années, dans toutes les aventures financières, industrielles, et qui les aggravent par leurs gaspillages comme par leurs révolutions. Toujours est-il que le moment est venu où elle s'est trouvée avec des engagemens démesurés à court terme, — 100 millions de traites venant de Buenos-Ayres, plus de 500 millions d'obligations à couvrir, — et des ressources sinon inférieures, au moins d'une réalisation presque impossible et peut-être d'une valeur devenue douteuse. Encore un instant, la maison qui porte aux extrémités de l'univers le crédit britannique allait suspendre ses paiemens, et la chute des Baring entraînait fatalement la débâcle d'une multitude de banques dans toute l'Angleterre. La situation était d'autant plus grave que la crise du marché anglais se lie aux crises qui sévissent à New-York, à Berlin. La catastrophe était imminente!

On y a pourvu sans doute sur-le-champ par la promptitude et l'énergie des résolutions ; on n'a pas attendu que le désastre eût éclaté pour en détourner ou en atténuer les conséquences. Les plus grandes maisons de la cité se sont alliées pour organiser le sauvetage en prêtant leur garantie et leur appui à la maison Baring dans ses embarras. La Banque d'Angleterre elle-même, la première intéressée aux vicissitudes du marché anglais, est intervenue avec son autorité ; cette puissante banque, un peu gênée par la rigueur de son acte constitutif, et par l'insuffisance de ses encaisses métalliques, mais assez prévoyante pour se mettre en mesure de tenir tête à l'orage, n'avait point hésité, sans plus attendre, à faire appel à la Banque de France, qui, à son tour, sans marchander, s'est hâtée de mettre à sa disposition une somme de 75 millions de francs en or. C'est là un fait dont il n'y a, il nous semble, ni à diminuer, ni à exagérer la signification. Évidemment la Banque de France, en répondant comme elle l'a fait à la Banque d'Angleterre, n'a pas obéi à un simple mouvement de générosité; elle s'est inspirée d'un intérêt français. Elle a compris que, si la crise se prolongeait et s'aggravait sur le marché anglais, si l'escompte montait trop à Londres, le contre-coup ne tarderait à se faire sentir à Paris, elle serait elle-même obligée d'élever ses escomptes, et le commerce français, surtout le commerce parisien, en ce moment, aurait à en souffrir. Elle a fait une opération de prévoyance. Il n'est pas moins clair qu'elle a rendu en même temps le plus sérieux service et à la Banque d'Angleterre et au marché anglais. Les faits sont ce qu'ils sont, et il n'y a pas là de quoi tant épiloguer ; il n'y a pas surtout de quoi motiver des polémiques assez oiseuses entre quelques journaux français, qui se sont peut-être un peu trop complu à exalter le service rendu à l'Angleterre, et quelques journaux anglais qui se croient obligés de démontrer que l'Angleterre n'a pas besoin d'être secourue, que

ce qu'a fait la Banque de France est la chose la plus simple du monde, qu'il n'y a que les Français pour mettre leur vanité partout. Mettons, si l'on veut, que ces polémiques sont au moins inutiles de part et d'autre, qu'elles ne servent à rien, si ce n'est à réveiller l'esprit de jalousie et d'acrimonie là où il n'a que faire.

Au fond, à part ce qu'il y a d'accidentel et de passager dans les dernières épreuves du marché anglais, peut-être pourrait-on dégager une certaine moralité, tout au moins quelques lumières de cet étrange épisode de l'histoire financière contemporaine. Assurément, le crédit est entré dans les mœurs ; il est devenu la condition de tous les progrès, la nécessité de nos civilisations matérielles. On ne peut rien sans lui, on croit pouvoir tout avec lui. Il est certain aussi qu'il vit en partie de la fiction convenue et acceptée qui multiplie par une richesse hypothétique la richesse réelle. Jusqu'à quel degré cependant peut-on aller sans péril dans cette fiction ? On vient de le voir par cet exemple d'une des plus grandes maisons sur le plus grand des marchés, par cet accident qui a montré tout à coup ce qu'il y a de fragile dans cette puissance nouvelle. Qu'arriverait-il donc si une crise plus grave, plus générale, venait mettre à l'épreuve tous les crédits si démesurément engagés aujourd'hui ? Les derniers incidens sont au moins un avertissement pour ceux qui pourraient être obligés de faire appel en pleine crise à toutes leurs ressources et qui auraient besoin de s'appuyer sur une réalité solide. C'est un avertissement de plus aux prodigues et aux imprévoyans, banquiers entrepreneurs d'affaires ou états qui abusent des expédiens, créent des valeurs factices, dépensent sans compter au risque de tout épuiser. Il y a peut-être aussi dans ces faits récens, en dehors de quelques vaines polémiques, une autre lumière, un nouveau témoignage de la vitalité, de la solidité de notre Banque de France. S'il y a une chose évidente, démontrée une fois de plus, c'est la nécessité, le sérieux intérêt qu'il y a plus que jamais à maintenir dans ses conditions de stabilité et d'indépendance, avec toutes ses garanties, la seule institution qui depuis son origine soit restée intacte et n'ait point causé de mécomptes. Aux jours les plus critiques, elle a été une force; elle a pu récemment encore sans danger pour elle-même, pour les intérêts français, sans rien compromettre, aider à atténuer une crise de crédit international. Elle le doit évidemment à la vigueur de sa constitution, et ceux qui parlent sans cesse de tout réformer, même la Banque, de faire des expériences, ne s'aperçoivent pas qu'ils s'exposent tout simplement à altérer un des plus énergiques ressorts de la puissance française dans les épreuves nouvelles où elle peut se trouver engagée.

C'est par les finances, par le crédit ou les intérêts matériels que presque tous les pays se sentent le plus faibles aujourd'hui, et ce sont décidément les questions de finances, d'industrie qui semblent avoir

la première place dans les conseils des gouvernemens, dans les parlemens qui se rouvrent, dans les élections qui se font. On se détourne un peu de la vieille politique, on laisse sommeiller à demi la grande diplomatie et la triple alliance. On mentionne à peine les armemens en s'en excusant comme d'une nécessité qu'on subit; on va au plus pressé, aux budgets, aux impôts nouveaux qu'on se croit obligé de créer, aux relations de commerce qui sont partout assez embrouillées, aux réformes intérieures. C'est pour le moment, à ce qu'il semble, le principal objet des préoccupations officielles à Berlin; c'est le thème du discours que l'empereur Guillaume II a prononcé il y a quelques jours à peine à l'ouverture de son landtag prussien, en attendant la réunion prochaine du Reichstag, du parlement de l'empire. Au fond, pour toute politique générale, le jeune souverain n'a guère fait que répéter sommairement ce que tout le monde dit depuis quelque temps, ce que lord Salisbury déclarait l'autre jour au banquet du lord-maire : que la paix de l'Europe semble assurée, qu'il n'y a aucune apparence de conflagrations imminentes, qu'il n'y a que des relations amicales entre les puissances. Guillaume II s'est particulièrement attaché à entretenir ses députés prussiens de leurs affaires intérieures, des finances, de la revision des impôts directs « pour améliorer la situation budgétaire par une répartition plus équitable des charges publiques. » Et comme l'a dit l'empereur, dès le lendemain de l'ouverture du landtag, le chancelier, M. de Caprivi, a déposé quelques lois spéciales, dont l'une sur la revision de l'impôt direct. C'est ce qu'on peut appeler une grosse affaire, et les projets que le nouveau ministre des finances, M. Miquel a préparés, qu'il a même déjà commencé à défendre ne sont certes pas sans importance. Ils ont visiblement une intention semi-démocratique; ils ne tendent à rien moins qu'à réaliser une révolution fiscale et même sociale, à en finir avec ce qui reste de féodal en fondant l'impôt nouveau sur le revenu, à soumettre les privilégiés à la loi commune, à mettre des taxes nouvelles sur les successions, sur la grande industrie. Soulever de telles questions, c'est évidemment remuer des intérêts qui sont encore puissans et qui sont surtout disposés à se défendre dans le landtag, encore plus à la chambre des seigneurs. Déjà les premières escarmouches font présager une lutte des plus vives. De même une réforme du régime scolaire que le chancelier a proposée, qui tend à concilier les droits de l'état et les droits des différens cultes, semble rencontrer des résistances. On n'est pas au bout.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans tout cela d'ailleurs, c'est moins ce qu'on propose que le personnage même de ce jeune souverain impatient de mettre la main à tout, de faire sentir son action en tout, d'être, comme on l'a dit, son propre chancelier. Évidemment, Guillaume II poursuit une œuvre dont on n'a pas le dernier mot. Depuis qu'il est arrivé au règne, il n'a cessé de tendre d'abord à s'affran-

chir des vieilles influences, à se créer pour ainsi dire son personnel de gouvernement. Il a commencé par se délivrer du plus grand, du plus gênant de ses conseillers en le reléguant dans une solitude où il semble avoir disparu du monde. Il a changé son chef d'état-major général, son ministre de la guerre. Il a mis au ministère du commerce un homme nouveau, M. de Berlepsch, simple gouverneur de province. Il a appelé au ministère des finances un ancien national-libéral, M. Miquel, celui qui va défendre la réforme de l'impôt. Ces jours derniers encore, il a remplacé par le président de la régence de Francfort-sur-l'Oder le ministre de l'agriculture, M. de Lucius, qui, après s'être rallié au protectionnisme de M. de Bismarck, n'a pas voulu, paraît-il, revenir à une certaine liberté commerciale devenue nécessaire pour de nouveaux arrangemens avec l'Autriche. L'empereur Guillaume II a renouvelé presque tout son personnel, son instrument de règne. Qu'en fera-t-il maintenant avec ses idées peut-être un peu vagues de réformes économiques, financières, même sociales et surtout chrétiennes ? Est-ce un souverain réformateur qui se prépare à l'action ? Est-ce un prince impétueux et irréfléchi, jaloux de mettre son sceau personnel sur tout ce qui l'entoure ? C'est précisément ce qui fait l'intérêt de cette situation qui se dessine à Berlin et qui promet peut-être plus d'une surprise.

Évidemment, les questions financières ont eu aussi leur rôle dans les élections qui viennent de s'accomplir en Italie, et peut-être même dans le fond elles ont eu le premier rôle. Ce n'est pas que cette crise électorale n'eût un intérêt politique. Il est bien clair que le chef du ministère, celui qui a réussi depuis quelques années à personnifier le gouvernement, à éclipser tout le monde, même un peu le roi, a eu la pensée d'obtenir du pays la sanction de ses actes, de ses idées, de l'espèce de prépotence qu'il s'est créée; mais il n'est pas douteux non plus que le président du conseil lui-même, en homme avisé, savait à quoi s'en tenir; il sentait bien que le point faible pour lui était dans la situation financière, dans la crise agricole et industrielle de l'Italie, que le sentiment universel de malaise répandu au-delà des Alpes était son plus dangereux ennemi ou dans tous les cas le plus efficace auxiliaire de ses ennemis. Aussi, dans cette campagne de pérégrinations électorales et de discours qu'il a récemment poursuivie, allant de Rome à Florence, à Palerme, à Turin, M. Crispi a-t-il réservé pour le dernier moment, pour le coup décisif à la veille du scrutin, sa harangue la mieux calculée pour la circonstance, l'exposé économique et financier qu'il a essayé de faire au banquet de Turin. M. Crispi a dit ce qu'il a voulu; il a pu s'exalter lui-même en exaltant sa politique; il a pu atténuer les déficits, déguiser les souffrances matérielles du pays, rejeter sur la France la faute des guerres meurtrières de tarifs. A y regarder de plus près, on pourrait distinguer aisément le soin qu'il a mis à at-

ténuer les responsabilités de la triple alliance, c'est-à-dire de sa politique, à laisser entrevoir la fin des dépenses d'armement, à promettre des économies, même à affecter un certain esprit de conciliation. C'est que évidemment, en parlant ainsi, il croyait répondre à un sentiment public, aux vœux de l'opinion : c'était une tactique habile !

Aujourd'hui la campagne est finie. Le succès a couronné les espérances du président du conseil italien. Il retrouve une majorité plus forte que celle qu'il avait dans la dernière chambre. Il y a bien, il est vrai, dans ces élections quelques dissonances, quelques bigarrures. A Rome même, à côté des ministériels élus, il y a un Triestin, M. Barzilaï, adopté par les irrédentistes. Les chefs radicaux, M. Cavallotti, M. Imbriani, M. Bovio, reviennent à la chambre. Les libéraux modérés ont quelques succès modestes. Le résultat, dans son ensemble, n'est pas moins une victoire pour le président du conseil. L'armée ministérielle qui rentre à Monte-Citorio compte ou est censée compter plus de 350 députés provisoirement ralliés sous le pavillon officiel. M. Crispi a réussi ! Il devait réussir moins peut-être par la popularité de sa politique ou par son habileté que parce qu'il n'avait contre lui que des oppositions incohérentes et des partis divisés, les uns inquiétant le pays par leurs hardiesses ou leurs exagérations, les autres hésitant à avouer un programme de libéralisme indépendant; il avait pour lui tous ceux qui dans l'embarras se rattachent au gouvernement. C'est la raison de ce succès de scrutin. La question n'est plus là; elle est maintenant dans ce qu'on fera le lendemain, dans ce qui sortira d'une situation qui, après tout, reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. Quelque dextérité que M. Crispi ait mise dans son discours de Turin à déguiser, à pallier l'état financier et économique du pays, il ne peut pas remédier au déficit avec des paroles; il ne peut pas empêcher que dans les dix premiers mois de l'année les exportations italiennes n'aient subi une diminution de 76 millions. D'un autre côté, si imposante que paraisse la majorité nouvelle, elle se compose d'élémens fort divers. Parmi ces nouveaux élus, il en est beaucoup qui se sont prononcés contre les armemens, contre les aggravations d'impôts, c'est-à-dire contre la continuation de la politique qui a produit pour l'Italie des fruits amers. De sorte que ce qui ressemble à une victoire éclatante de scrutin pour M. Crispi pourrait bien être le commencement de nouveaux embarras pour lui s'il ne réussit par une politique supérieure à maintenir sa majorité intacte en rassurant le pays éprouvé dans ses intérêts.

Rien n'est certes plus divers que la vie de ce monde. Tandis que les uns sont à leurs crises financières, les autres à leurs réformes intérieures ou à leurs élections, le drame intime qui se déroulait depuis quelque temps au château du Loo, en Hollande, vient de se dénouer presque à l'improviste par la mort du roi. On ne s'attendait pas à une fin si prochaine, puisqu'il y a quelques jours seulement on organisait

une régence d'un ordre particulier, pour la durée de la maladie du souverain, et que la reine Emma venait de prêter son serment constitutionnel devant les états-généraux, à La Haye. A peine la reine était-elle entrée dans ses fonctions, le roi s'est éteint, laissant cette fois après lui la vraie régence au nom d'une jeune enfant de dix ans, la princesse Wilhelmine, appelée à être un jour la reine de Hollande. Guillaume III d'Orange-Nassau était le troisième roi des Pays-Bas depuis 1815, et depuis quarante ans il portait la couronne. Il a eu un règne sans éclat, mais un règne paisible, pendant lequel la Hollande a vécu librement, tranquillement, faisant ses affaires en nation indépendante sous un régime constitutionnel qui date de 1848. Médiateur désintéressé entre les partis, Guillaume III était le modèle des souverains parlementaires, se bornant à remettre tour à tour le pouvoir à qui avait la majorité dans le parlement. Au courant d'une vie un peu mêlée, ce roi plus que septuagénaire avait eu successivement pour compagne une princesse d'élite, la reine Sophie de Wurtemberg, Française par les sympathies comme par l'esprit, qui lui avait donné deux fils morts depuis longtemps, — et plus tardivement, au soir de sa vie, la princesse allemande Emma de Waldeck. C'est de ce dernier mariage qu'est née la jeune princesse Wilhelmine, appelée aujourd'hui à la couronne. Avec Guillaume III, s'éteint la descendance mâle de cette grande maison d'Orange, qui a donné le Taciturne aux Pays-Bas insurgés et Guillaume III à l'Angleterre ; avec lui aussi s'évanouit la combinaison qui, en 1815, avait uni, par un lien personnel, la Hollande et le grand-duché de Luxembourg. Aujourd'hui, le Luxembourg passe au duc Alphonse de Nassau ; la Hollande reste séparée, libre, avec la jeune reine. La transition est déjà accomplie ; elle s'est faite sans trouble, d'autant plus aisément, que depuis longtemps la diplomatie a tout réglé, et la transmission des deux couronnes et la condition du Luxembourg neutralisé comme la Belgique.

Ce qui en sera de cette combinaison nouvelle, on ne peut certes le prévoir : des événemens inconnus en décideront. Le duc de Nassau, un des princes dépossédés par la Prusse, en prenant sa nouvelle couronne, tiendra sans doute à rester un vrai souverain, à préserver des asservissemens, des froissemens, cette petite nationalité luxembourgeoise dont il est aujourd'hui le gardien. En Hollande, c'est une minorité qui s'ouvre, et les minorités ont quelquefois leurs périls. Il y aura peut-être des difficultés : elles seront vraisemblablement atténuées et par la prudence de la nouvelle régente et par le sage esprit de ce peuple hollandais, qui a su si bien allier jusqu'ici à la fidélité dynastique l'attachement à ses libertés et le sentiment inviolable de son indépendance nationale.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Quinze jours sont à peine écoulés depuis que la maison Baring frères a dû avouer officiellement son état d'insolvabilité et invoquer l'aide de la Banque d'Angleterre, et déjà tous les marchés financiers européens semblent remis de l'alerte causée par un si extraordinaire événement. La maison Baring était un des établissemens de banque les plus anciens, les plus considérables et les plus respectés de la Grande-Bretagne. Ses opérations étaient énormes, son crédit hors de cause, sa solidité paraissait défier toute atteinte. Mais les chefs de cette maison aux assises si puissantes n'ont plus voulu, à un moment donné, se contenter des bénéfices de banque, que la concurrence tendait à rendre peu à peu plus modestes. Ils se sont lancés dans les opérations plus lucratives, en même temps plus hasardeuses, des avances aux pays jeunes. Ils ont prêté sans compter à la République Argentine, à l'Uruguay ; ils ont engagé capitaux sur capitaux dans des combinaisons destinées à leur assurer le contrôle de compagnies gigantesques de chemins de fer aux États-Unis.

Le malheur a voulu qu'ils n'aient pas su s'arrêter à temps, limiter leurs immobilisations de fonds, qu'ils aient trop compté sur les facultés d'absorption et sur la confiance crédule de l'épargne européenne. Ils se sont chargés, jusqu'à plier sous le faix, de papiers exotiques, avant de s'apercevoir que le public souscripteur devenait réfractaire. La maison supporte aujourd'hui la peine d'un défaut de prévoyance ou d'un défaut d'habileté. Elle a failli succomber parce que le public s'était refusé à assumer le fardeau qui devait toujours écraser quelqu'un, la maison ou le souscripteur.

Toute la moralité de l'incident est là. Le public n'a supporté qu'une partie du désastre, et l'un des grands instrumens de création et de diffusion des valeurs mobilières s'est trouvé faussé, mis passagèrement hors de service.

La maison Baring, disons-nous, a failli succomber. Elle est encore debout, en effet, ou à peu près, en ce sens qu'il sera fait honneur à tous ses engagemens. Sa chute effective eût entraîné en Angleterre et dans le monde entier d'incalculables désastres financiers. Soutenir cette maison était une œuvre de salut public, universel. C'est ce qu'ont bien compris le gouvernement anglais, la Banque de France, la Banque d'Angleterre et tout ce que la Cité contient de maisons de banque de premier ordre. Le prêt de 75 millions en or, consenti par

la Banque de France à la Banque d'Angleterre, a été surtout un moyen de mettre ce dernier établissement en mesure de rendre aux places de Londres et de Paris le grand service que les circonstances allaient lui imposer. Il faut considérer qu'au moment où ce prêt a été concédé, la Banque d'Angleterre était à la limite de ses ressources et presque contrainte de suspendre ses opérations d'escompte. L'anxiété régnait à Londres, le désarroi était à son comble à New-York. Lorsque enfin la crise eut atteint son point aigu, le 15 novembre, la Banque d'Angleterre était, grâce au renforcement considérable de son stock d'or, en mesure d'agir résolument et vite. En quelques heures fut constitué le syndicat de garantie pour le compte duquel elle se chargea de tous les engagemens de la maison Baring. On sut ainsi presque en même temps, et que les places financières venaient de courir le plus grand péril et que ce péril était conjuré.

On avait affaire, avant tout, à une crise de crédit. La spéculation anglaise a dû se résoudre à de désastreux dégagemens de positions. Les banques ont battu monnaie en vendant à Paris et à New-York tous les titres que la crise ne pouvait atteindre. Finalement la liquidation mensuelle s'est bien passée, le taux officiel de l'escompte n'a pas été porté au-dessus de 6 pour 100, la position de la Banque d'Angleterre est redevenue très forte, les affaires ont repris leur cours normal dans la Cité.

Deux mesures heureuses ont contribué à produire cet apaisement à Londres : 1° la constitution immédiate d'une nouvelle maison Baring, au capital de 25 millions de francs et à responsabilité limitée, avec M. Thomas-Charles Baring et quelques-uns des associés de l'ancienne maison, pour administrateurs ; 2° la formation d'un comité anglo-franco-allemand siégeant à Londres, et ayant pour objet l'examen de la situation des finances argentines et la recherche des moyens de remédier à cette situation.

C'est en effet l'impossibilité où est la République Argentine de continuer à faire face à ses engagemens en Europe, qui a été la cause originelle de la crise récente et qui reste le point noir. Tous les titres argentins ont subi une dépréciation importante depuis deux mois, et si cette dépréciation ne s'accentue pas et semble au contraire faire place à une légère amélioration, ce résultat est dû à l'étroitesse du marché et à l'annonce de l'envoi en Europe des fonds nécessaires au paiement des coupons de janvier.

La crise qui s'est déclarée à New-York a été sans doute en partie aggravée par les embarras si intenses de la place de Londres. On ne doit pas oublier toutefois que les difficultés monétaires aux États-Unis remontent au mois d'août, et que le secrétaire du Trésor a dû, par des rachats de bons fédéraux et des paiemens anticipés d'intérêts, fournir au marché américain plus de 100 millions de francs en quelques semaines. La hausse générale des prix de toutes les choses néces-

saires à la vie, conséquence forcée et immédiate du vote du tarif Mac-Kinley, l'insuccès complet de la spéculation qui avait engagé une campagne de hausse sur le *silver-bill* et provoqué un *boom* imprudent sur toutes les valeurs libellées en monnaie d'argent; en dernier lieu, la déroute du parti républicain aux élections du 4 novembre, ont été autant de motifs qui rendaient la place de New-York plus prête qu'en aucun autre temps à subir les influences fâcheuses sur le domaine des affaires financières.

On sait qu'en dépit de la loi votée il y a trois ans sur les relations des compagnies de chemins de fer entre elles et avec le gouvernement, loi dite *Interstate Commerce Act*, et de la formation à Chicago d'une association des présidens des lignes de l'ouest, en vue de régler à l'amiable toutes les questions de tarifs, les grands systèmes de voies ferrées qui se partagent l'exploitation de l'immense territoire à l'occident du Mississipi n'ont jamais cessé de se faire une guerre acharnée à coups de modifications de tarifs et ont entraîné constamment dans leurs querelles les Compagnies dites du Nord-Ouest qui convergent sur Chicago. Un des résultats de la dernière crise à New-York aura été fort probablement de précipiter la fin de ces luttes et en même temps la solution du problème des chemins de fer aux États-Unis. En effet, lorsque le marché anglais eut commencé à jeter sur la place de New-York, par millions, les actions de compagnies américaines de chemins de fer, M. Jay Gould et ses amis ont habilement accentué la panique en vendant tout d'abord en même temps que les Anglais. A ces ventes ont succédé bientôt des achats formidables à des cours propices, et M. Gould aujourd'hui passe pour avoir acquis un contrôle absolu sur plusieurs des grandes compagnies de l'Ouest, notamment sur l'*Union Pacific* et sur l'*Atchison Topeka and Santa-Fe*, dont il conduirait désormais l'exploitation en parfaite harmonie avec les intérêts de ses propres lignes, constituant le système du *Missouri Pacific*.

La place de Berlin a été atteinte à peu près dans les mêmes proportions que la nôtre par la crise des valeurs argentines. Elle porte, en outre, le poids d'engagemens considérables en valeurs italiennes que les banquiers n'ont pu repasser au public. Enfin, elle subit aussi le contre-coup de la baisse du rouble, qu'une spéculation téméraire avait entrepris cet été de porter au pair, négligeant de compter avec le gouvernement russe lui-même, dont l'intérêt n'est pas de relever actuellement le prix du rouble-papier à la valeur métallique. La banque berlinoise s'est donc recueillie pendant la crise, laissant fléchir l'Italien et les titres des établissemens de crédit, dont les cours servent habituellement de régulateur au reste de la cote. Aujourd'hui, l'activité se réveille et la liquidation semble devoir donner de meilleurs résultats en Allemagne, comme à Londres. Vienne a suivi Berlin avec sa docilité habituelle. Francfort, place moins puissante, mais plus riche

peut-être, toute proportion gardée, que Berlin, a, pendant la crise, absorbé une quantité considérable de titres de toute sorte, vendus par les spéculateurs des places atteintes, surtout de l'Extérieure, du Portugais et des valeurs américaines.

A Paris, à peine les effets de la crise anglaise se sont-ils traduits pendant deux ou trois jours par une réaction quelque peu sensible sur notre cote. La rente 3 pour 100 a fléchi de 95 à 94.25, c'est-à-dire au niveau du dernier cours de compensation. Mais, sous l'influence de demandes incessantes au comptant, le cours rond de 95 francs a été de nouveau atteint, puis dépassé. La rente reste à 95.10, après 95.30 au plus haut. L'Italien s'est déjà relevé de 93 à 93.57.

L'Extérieure 4 pour 100 a fait assez bonne contenance sous les ventes des Anglais. Il n'en est pas de même du Portugais 3 pour 100 qui a reculé jusqu'à 55 francs et ne s'est encore relevé qu'à 56 3/4. La situation financière du Portugal est très sérieuse, et on peut admettre que le service du coupon de janvier n'aura pas été assuré sans difficulté.

Les fonds russes ont payé un bien léger tribut à la faiblesse générale, le Hongrois s'est également tenu avec fermeté. Le Turc et les autres valeurs ottomanes ont au contraire fortement baissé. Mais la reprise dans les derniers jours a déjà effacé les traces de ce mouvement.

La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, se cotent aujourd'hui à des cours plus élevés qu'au milieu du mois. Le Comptoir national d'escompte et la Société générale ont lancé, au milieu de la tourmente, une souscription à des obligations d'une compagnie de chemins de fer au Brésil. Quelle que pût être l'affaire en elle-même, elle ne pouvait réussir dans les circonstances du moment; le succès a été, en effet, médiocre. Les actions de nos grandes compagnies ont gardé leurs plus hauts cours, celles des compagnies étrangères ont un mouvement de recul suivi d'une reprise. Les valeurs industrielles ont été assez négligées, mais n'ont, en général, que très peu fléchi sur les prix fort élevés qu'une spéculation spéciale leur avait fait atteindre dans ces derniers mois.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Sens et l'Instinct chez les Animaux et principalement chez les Insectes, par sir John Lubbock. Paris, 1891; F. Alcan.

Enfans, nous avions accoutumé de considérer les animaux comme des personnes, — comme des êtres qui pensent, qui ruisent, calculent, se souviennent, s'entendent entre eux, et le plus souvent contre nous. D'ailleurs La Fontaine était là qui s'en portait garant : il dit lui-même

que ses fables ne sont pas seulement morales, qu'elles font connaître les propriétés des animaux et leurs divers caractères, « par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les créatures irraisonnables. » Depuis, nous avons appris que l'homme est un être à part, qu'il a des privilèges que nous ne soupçonnions pas, que son intelligence est d'une nature tout à fait différente et au-dessus de toute comparaison sacrilège.

Ce qui a été longtemps une doctrine n'est plus qu'une opinion. Des chercheurs sont venus qui ont appliqué des méthodes rigoureuses à scruter (s'il est permis de parler ainsi) la conscience des animaux. Ils ont entrepris d'en étudier les facultés mentales, en même temps que les organes, parfois si subtils et si surprenans, de leurs sens. Ils ont tenté de remonter aux obscures origines de l'instinct, et de découvrir les métamorphoses par lesquelles il se rattache à des facultés supérieures. En prononçant les noms de Darwin, de Spencer, de Lubbock, de Fabre, de Romanes, nous ne citons que les plus connus. Sir John Lubbock est un de ceux qui ont eu recours, avec le plus de succès, à la méthode expérimentale, à l'observation directe. On connaît son ouvrage sur *les Fourmis, les abeilles et les guêpes*, qui a été traduit en français, ainsi que ses travaux sur les *Origines de la civilisation* et sur *l'Homme préhistorique*. Dans le volume qu'il vient de publier, il a réuni les fruits de ses dernières observations sur les sens et sur l'intelligence des animaux, et plus particulièrement des insectes.

« Les organes des sens, dit-il, peuvent être comparés à des fenêtres ouvertes sur le monde extérieur. Comment les objets extérieurs impressionnent-ils les divers animaux? Jusqu'à quel point leurs impressions ressemblent-elles aux nôtres? Ont-ils des sensations que nous ne possédons pas? Enfin, comment arrivons-nous nous-mêmes à nos propres perceptions? » Voilà, en quelques mots, les problèmes que Lubbock avait devant les yeux, pendant qu'il examinait les poils auditifs des antennes du cousin, ou qu'il apprenait à lire à son chien *Van*.

Nous ne pouvons avoir la prétention de résumer ici le riche contenu de ce livre; il nous suffira d'avoir communiqué à quelques-uns l'envie de le lire. On y trouvera d'abord une série de chapitres consacrés à un exposé sommaire du mécanisme des sens, chez l'homme et les animaux. L'impression qui s'en dégage, c'est que, sans doute, le monde qui nous entoure se présente à eux sous des aspects fantastiquement différens : « Il est peut-être, pour eux, rempli de sons que nous ne pouvons entendre, de couleurs que nous ne pouvons voir et de sensations que nous ne pouvons ressentir. » Leurs organes sont complexes et variés à l'infini : c'est à peine si, parfois, nous pouvons en deviner les fonctions. Il existe des animaux qui ont des yeux dans le dos, des oreilles sur les jambes et qui chantent par les côtés; chez d'autres, les naturalistes ont signalé des organes clairement senso-

riels et en rapport avec le tégument, mais dont la destination précise est encore problématique. La peau des poissons contient tout un assortiment d'organes inexpliqués.

Les expériences personnelles de sir John Lubbock concernent les mœurs de ces petits êtres auxquels leur intelligence et leurs vertus assignent, dans l'échelle animale, un rang si élevé. Il les a longuement décrites ailleurs; il y revient pour achever telle démonstration, — pour établir, par des faits précis, que les abeilles possèdent réellement la faculté de distinguer les couleurs, qu'il leur avait attribuée, — pour nous convaincre que les fourmis sont particulièrement sensibles aux rayons violets, et que leur faculté de perception s'étend même jusqu'à ces rayons ultra-violets qui d'ordinaire sont en dehors des limites de notre vision. D'autres expériences récentes semblent prouver que les animaux dépourvus d'yeux peuvent encore être sensibles à la lumière: ainsi les vers de terre et les lézards d'eau perçoivent la différence entre le jour et les ténèbres par la surface générale de la peau.

L'exception confirme la règle, et la limite qu'elle rencontre marque encore mieux la réalité d'une loi. Rien d'amusant comme le récit de ces pièges tendus par de malicieux naturalistes à de pauvres insectes pour tâcher de mettre en défaut l'infaillibilité de leur instinct et les prendre en flagrant délit de « stupidité. » Un sphex, ayant approvisionné son alvéole, déposé son œuf, et étant sur le point de fermer son nid, M. Fabre le chasse, retire à la fois l'œuf et la sauterelle; il laisse alors revenir le sphex, le voit rentrer dans son alvéole vide et procéder ensuite imperturbablement à la fermeture du logis, comme s'il eût été toujours habité. Une autre fois, M. Fabre regarde faire une abeille sauvage qui construit des alvéoles en maçonnerie, qu'elle remplit de miel à mesure; quand les murs sont suffisamment élevés, elle prépare une dernière charge de mortier, dépose son œuf et ferme immédiatement l'orifice. Si, pendant ses voyages, de légers dégâts sont faits à sa maçonnerie, elle ne manque jamais à les réparer. Mais M. Fabre a l'idée de percer un trou au-dessous de la partie où l'insecte travaille, et par ce trou le miel commence à s'écouler. Pour cette fois, c'est trop : la catastrophe dépasse le niveau de son intelligence et l'abeille continue de porter son miel dans le nouveau tonneau des Danaïdes, qu'elle ferme ensuite gravement, après y avoir déposé son œuf. Citerons-nous d'autres expériences qui avaient pour but de constater que le prétendu « sens de direction, » qui a été attribué aux insectes comme aux oiseaux et qui les guide, dit-on, vers leur nid, n'est rien moins que prouvé? Parlerons-nous du chien *Van*, à qui la gourmandise apprend à déchiffrer les hiéroglyphes que son maître a tracés sur une série de cartons? Il vaut mieux le remettre à une autre occasion.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

L'INSTITUTRICE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Dans une petite rue tranquille du quartier de l'Europe, devant un hôtel de modeste apparence, une longue file de pauvres attend l'ouverture des portes. Chaque dimanche, quand huit heures sonnent, un serviteur traîne une énorme manne, remplie de pain coupé, au guichet de la porte cochère. Les mendians débouchent de partout, de toute apparence et de tout âge. Dès sept heures, les plus pressés viennent assurer leur place comme à la porte d'un théâtre. Il importe d'arriver de bonne heure, la distribution est limitée et les retardataires doivent souvent s'éloigner sans avoir obtenu la pitance promise.

Un dimanche de novembre, par une matinée froide et humide, le brouillard prenait de temps à autre cette allure de pluie qui oblige à s'abriter. Les trottoirs étaient noircis, le ciel bas, les premières tristesses de l'hiver s'annonçaient. Depuis sept heures, les silhouettes de mendians se montraient dans la pénombre et avec leur démarche hésitante et traînarde s'installaient, le dos au mur qui précédait la porte de l'hôtel.

Un peu avant la distribution, un homme de vingt-huit à trente ans, grand, mince, plutôt maigre, vint se mettre à la file. Il tranchait sur le reste des malheureux, sinon par son costume, du moins par sa façon de porter la livrée de la misère. Il paraissait souffrant,

peut-être n'était-il qu'affamé ; ses yeux agrandis étaient atones, il ne paraissait avoir conscience ni du lieu où il était, ni de ce qu'il faisait, il les fixait sur un point visible pour lui seul dans l'espace. Ses cheveux courts et bruns avaient cette apparence brûlée, particulière à ceux qui souffrent matériellement, ils étaient décolorés ainsi que la barbe rare et fine qui recouvrait entièrement le bas de son visage. Les lèvres minces et pâles étaient agitées convulsivement par un mouvement qu'on pouvait attribuer à la fièvre. Les muscles saillans du cou venaient se perdre dans une épaisse cravate qui dissimulait le linge. Le paletot, de forme un peu ancienne, montrait encore, malgré sa grande fatigue, qu'il avait dû dans le principe être fait à la taille de son maître, mais aujourd'hui la maigreur de l'un et l'usure de l'autre avaient établi entre eux une séparation que rien ne pouvait combler. Les mains blanches encore, mais d'une blancheur maladive, pendaient inertes au bout de bras décharnés.

Le pauvre homme essaya de rester debout dans la foule que sa belle tête de Christ dépassait; mais soit que l'odeur lui fût insupportable, soit que ce bourdonnement lui donnât le vertige, il se déroba et vint s'asseoir sur les dalles, les pieds dans le ruisseau. Sa tête, fatiguée, retombait sur sa maigre poitrine, et sa main, pour le soutenir, s'était posée sur la pierre.

Dans un mouvement involontaire, on put voir glisser au bout de son poignet aminci un lourd bracelet d'or que d'ordinaire il tenait caché dans les profondeurs de sa manche. Il s'en aperçut vite et remonta de son autre main le bijou indiscret avec un geste de mauvaise humeur et d'inquiétude. Personne heureusement ne s'était aperçu de cette chose étrange. Le bijou était un de ces bracelets que certains hommes se font river au bras sans penser que toute chaîne, fût-elle d'or, fait un jour un forçat de celui qui la porte.

Le guichet s'ouvrit enfin. Le brouillard s'était tout à fait converti en pluie, les hommes se serraient les uns contre les autres comme des brebis par la grande chaleur. Le partage se faisait vite ; son tour arrivé, l'homme au bracelet prit le pain qu'on lui tendait, porta la main à son chapeau en signe de remercîment, engloutit rapidement le morceau sous son habit et marcha d'un pas rapide au milieu de la rue à cette heure presque déserte.

Il remonta jusqu'au boulevard extérieur et s'engagea enfin dans une petite rue des Batignolles. Il marchait aussi vite que son état de faiblesse le lui permettait, il avait aussi à lutter contre ses chaussures, qui glissaient dans la boue que délayait la pluie.

Après de nombreux détours, il arriva à une impasse dont la

porte était surmontée d'une enseigne de menuisier. Au fond de l'impasse, à gauche, l'homme au bracelet s'arrêta devant le couloir obscur d'une *maison* misérable, une de ces habitations de pauvres, où l'espace, divisé à l'infini, est loué fort cher aux malheureux obligés d'y chercher un refuge. Le rez-de-chaussée était occupé par un marchand de vin-restaurateur et par une blanchisseuse. Le corridor conduisant à l'escalier disparaissait sous une couche uniforme de terre.

L'homme écouta et regarda avant de pénétrer, puis prenant son parti, s'y engagea pour passer rapidement devant la loge qui empruntait un espace vitré à la boutique de la blanchisseuse.

Il avait certainement l'intention de dissimuler son passage, car il rasait la muraille opposée, mais la concierge, qui le guettait sans doute, l'arrêta :

— Dites donc, vous, eh! l'homme! cria-t-elle, faudrait voir à payer la quinzaine, c'est dû d'hier ; le propriétaire ne loge pas des messieurs comme vous simplement pour l'honneur que ça lui fait. Si vous ne pouvez pas payer, vous savez, mon garçon, faudra prévenir votre déménageur pour demain, vous entendez. Moi, je ne suis pas la maîtresse, je fais ce qu'on me dit.

L'homme, qui s'attendait à cette réclamation, puisqu'il avait tout fait pour se l'épargner, ne répondit rien ; il continua la tête basse jusqu'aux premières marches, peut-être voulait-il arriver jusqu'à l'ombre afin de cacher sa rougeur, là seulement il répondit d'une voix éteinte :

— Soit, madame, j'ai payé jusqu'à ce soir ; demain, je tâcherai d'acquitter ma quinzaine à l'avance.

— C'est ça, vous savez que c'est la manière de la maison. Quand on veut être raisonnable, moi je ne demande pas mieux que de faire patienter.

L'homme grimpa rapidement l'escalier graisseux et atteignit enfin le sommet, après s'être appuyé un instant contre la rampe pour reprendre haleine; il poussa un soupir de soulagement comme s'il était au bout de ses misères, puis il heurta l'une des portes, prêta l'oreille, personne ne répondit; il frappa plus fort, et entendit alors un pas sourd comme celui d'un pied nu, marcher jusqu'à l'entrée, et une voix, une voix d'or, douce et musicale, demander :

— C'est toi, Pierre ?

— Oui, ouvre.

Le verrou glissa dans la serrure. — Attends, attends, je me recouche. — Les pas retraversèrent la chambre. — Entre maintenant, cria-t-on.

L'homme au bracelet poussa la porte. Au premier abord, on ne

voyait rien ; un mince rayon s'abaissant d'une fenêtre à tabatière venait mourir sur la blancheur du lit. Celui qu'on appelait Pierre commença par donner du jour en écartant le rideau, et la lumière jaune que rien n'arrêtait à cette hauteur inonda la mansarde.

L'homme déposa sur une petite table le morceau de pain qu'il cachait sous son bras, et s'avançant jusqu'au lit où la jeune femme s'était recouchée :

— Voilà, dit-il, de quoi souffrir encore un jour en attendant la manne du ciel qui tarde bien à tomber.

Elle lui tendit les bras pour l'attirer.

— Tout sec! dit-elle.

— Tout sec, répondit-il.

Elle ébaucha un sourire qui ne s'épanouit pas.

— Bah! dit-elle, on s'y habitue.

La mansarde dont le loyer avait été si durement réclamé n'était ni luxueuse ni même suffisante. C'était un garni dans l'acception la plus basse du mot. Elle n'avait point de cheminée et n'etait séparée de l'ardoise que par une épaisse couche de plâtre qui, par places, laissait voir les lattes. La pièce pouvait avoir environ six mètres carrés, mais la seule partie où l'on pût se tenir debout n'avait pas deux mètres de largeur.. Elle était meublée de deux chaises boiteuses, d'une table et d'un grabat en fer. Au milieu de ce bouge, sur ce pauvre lit, sous un amoncellement de lambeaux sans nom, s'étalait une des plus admirables créatures que le ciel ait jamais produites.

Une profusion de cheveux blonds à reflets d'argent, ébouriffés par le sommeil et par la liberté, s'étendaient sur les draps, couvraient le traversin et le sommet du lit comme une crinière de lion. Au premier abord, on voyait seulement la chevelure, que le jour frappait en plein et qui semblait absorber toute la lumière.

En regardant attentivement, on distinguait au milieu de cette fourrure soyeuse une petite tête presque d'enfant, chiffonnée et gamine, illuminée par deux yeux qui eussent paru trop grands s'ils n'avaient été ombragés par de longs cils noirs. Une bouche rendue sérieuse semblait prête à reprendre le sourire qui était sa forme naturelle.

L'homme conservait son bracelet d'or au milieu de cette misère, et la femme avait gardé son linge comme on emporte un souvenir sur la terre d'exil pour se rappeler aux heures douloureuses qu'il existe quelque part des bords fortunés qu'on reverra peut-être.

Sur une poitrine blanche et ronde se croisait une fine batiste garnie de dentelles, et deux bras blancs et minces sortirent d'une chemise de duchesse pour enlacer la tête de l'homme.

— Comme tu as froid! dit-elle en serrant contre sa poitrine nue le vêtement humide de la pluie du dehors.

Puis, prenant les mains, elle essayait de faire passer un peu de sa chaleur dans les veines glacées de son amant.

Elle rencontra le bracelet.

— Et cela? dit-elle.

— Jamais! répondit-il. Si je meurs de faim, je veux du moins qu'il soit enseveli avec moi. C'est le seul souvenir qui nous rattache à un passé heureux.

— Avec ceci, dit-elle en montrant la garniture de son linge. — J'ai faim, donne-moi ma robe.

Il chercha parmi les étoffes qui recouvraient le lit et retira une longue robe de chambre de cachemire bleu tendre, un peu défraîchie, mais qui devait être aussi une épave des temps meilleurs.

Deux pieds de marbre qui n'auraient point déparé une statue de Germain Pilon apparurent hors du lit et se posèrent à nu sur le carreau de la mansarde. Le lit n'avait point de descente.

Celui qu'elle avait appelé Pierre passa la robe et mit dans ce service la grâce et la douceur d'une femme de chambre et les soins d'un amant. Ainsi vêtue, elle apparut grande, souple et mince sous cette gaine étroite qui laissait partout deviner la richesse des formes. Elle étendit les bras comme pour éprouver ses muscles engourdis, ramena d'un geste charmant dans une épaisse torsade sa chevelure en désordre, et planta au milieu un peigne d'écaille dont la garniture d'or avait disparu. Puis, relevant les frisures qui tombaient sur ses yeux, elle tendit ses lèvres à Pierre et l'embrassa longuement.

— M'aimes-tu, et suis-je toujours jolie?

— Oui.

— Hé bien! alors, qu'importe la misère, ça passera, va; tout est bien, pourvu qu'on s'aime.

— Encore faut-il manger! Ma pauvre enfant, dans quel gouffre de misère t'ai-je entraînée! mais on ne sait pas, on croit que ça durera toujours, et on va jusqu'au bout. Il faut en arriver là pour savoir combien il est difficile de trouver la pièce de cent sous qui doit vous empêcher de mourir. Mourir, je n'en ai pas le droit, à cause de toi que j'aime; je n'en ai pas l'envie, maintenant que je t'ai conquise, nous sommes rivés l'un à l'autre, ma pauvre, ma pauvre enfant!

— Écoute, Pierre, regarde bien, est-ce que je me plains, moi? malgré notre malheur t'ai-je donné un baiser de moins? mes bras ne sont-ils pas toujours prêts à te serrer sur ma poitrine? Suis-je moins belle pour être moins élégante? T'ai-je montré un moment de

faiblesse? Et tant que je me sentirai appuyée sur toi, tant que nous aurons un morceau de pain à partager, je ne me plaindrai pas, mon Pierre.

— Mangeons, j'ai faim; veux-tu?

Leur maigre repas s'acheva en silence; ils n'osaient s'interroger mutuellement, tous les sujets qui se présentaient à leur esprit étaient tachés de tristesse; ils les avaient tous épuisés, il valait mieux se taire que de remuer des cendres froides.

Pierre souleva sa maîtresse, la reposa comme un fardeau précieux sur sa chaise de paille, puis prenant à terre dans un coin de la mansarde une carafe pleine d'eau et un verre, il l'emplit et le présenta à la jeune femme, qui but avidement.

— Tu vois, dit-elle, le ciel a encore été prévoyant; ce repas qui ne peut même pas s'appeler frugal, non, n'est-ce pas? finit comme les meilleurs que j'ai faits en ma vie, par un peu d'eau. Elle laissa quelques gouttes au fond du verre, il les but avant de le remplir pour lui-même, et le vida à deux reprises.

— La pauvreté, qui ne fait souffrir que l'estomac, dit-il, ne m'arrachera jamais une plainte, mais la misère honteuse, mais les dettes, mais le mépris de ceux qui ont mangé mon pain et mendié l'honneur de me servir, ça, non, je ne peux pas. Comment sortir de ce cercle qui nous étrangle? Plus rien, plus rien!

— Nous avons eu tort de ne pas porter plainte, je t'assure.

— Oui, sans doute; mais un procès dans les conditions où nous sommes, songes-y, que de boue à remuer, que d'éclaboussures à ta face! Oh! non.

— Mais peut-être, en retrouvant l'homme qui nous a si lâchement volés, aurait-on obtenu qu'il rendît une partie de la somme sans faire de procès.

— Non, mon enfant, la justice ne procède pas ainsi; quand elle est saisie d'une affaire, elle va jusqu'au bout, sans préoccupation du scandale. Il le savait bien, le misérable, il soupçonnait bien que notre situation devait nous interdire toute poursuite... Deux mois déjà, si nous avions été sages!

— Oui, peut-être, mais c'est si ennuyeux d'être sage! Viens dormir, dit-elle, nous ne penserons plus et nous rêverons que nous sommes riches. Oublier le malheur, c'est être heureux encore; le bien, dit-on, vient quelquefois ainsi : l'amour, c'est la richesse du pauvre; puisque nous sommes pauvres, faisons-nous riches, et puis il fait froid.

Elle avait laissé glisser sa longue robe souple et elle s'était blottie, avec un geste élégant de frileuse mondaine, dans son lit, tiède encore.

— Non, Pâquerette, dit Pierre, je n'ai pas le droit de dormir

avant d'avoir assuré notre existence d'un jour au moins; j'ai beaucoup réfléchi, la dignité s'use vite à tant souffrir. Que de choses j'oserais faire aujourd'hui qui m'auraient soulevé le cœur il y a six mois à peine! ajouta-t-il, montrant les miettes du pain qui restaient sur la table, — la preuve.

— Où as-tu pris celui-ci? dit Marguerite.

— Chez ceux qui font la charité.

Elle attira vers elle son amant, qui se tenait à distance pour résister à la tentation; elle lui courba la tête, l'embrassa de toutes ses forces.

— Va, puisqu'il le faut, dit-elle; mais reviens vite, si tu savais comme elle me paraît vide et froide sans toi, cette vilaine mansarde, si pleine de chaleur et d'amour quand tu es là!

Pierre réunit les deux mains de son amie, couvrit l'une et l'autre de baisers et courut vers la porte, comme se hâtant de mettre à profit l'effort d'une résolution coûteuse. Sur le seuil il se retourna encore :

— A bientôt, ma chérie! — Puis, mettant la clé à l'intérieur : — N'ouvre qu'après t'être assurée que c'est moi qui frappe, dit-il.

Marguerite se souleva paresseusement sur son coude pour observer, par l'étroite tabatière, l'état du ciel : la vitre était obscurcie par la pluie, qui tombait maintenant régulière et froide.

— Pauvre ami! dit-elle, l'estomac presque vide et le cœur sans beaucoup d'espérance sous un ciel sans abri, c'est dur. — Puis, s'enfouissant à cette pensée par une sorte d'instinct égoïste qui lui faisait mieux goûter son bien-être relatif, elle étendit son bras blanc sur l'oreiller, y posa mollement son épaisse chevelure et sa figure rose.

II.

Pierre descendait lentement, comme ceux qui, ne sachant à quel saint se vouer, s'efforcent de trouver une idée. Comme il l'avait dit, on s'enhardit vite, et la nécessité est une rude école qui n'accorde pas beaucoup de temps à ses élèves. Celui-ci était encore novice, quoi qu'il en eût dit; et, bien qu'il se mît en campagne avec la ferme résolution de rapporter un butin, son imagination était lente à lui fournir les moyens. Il s'arrêtait à chaque palier, mettait sa belle tête fatiguée dans ses mains pâles, et les étages se succédaient sans qu'il eût rien trouvé. Sa lenteur venait aussi, peut-être, de la crainte de passer de nouveau sous les fourches caudines de la concierge. Heureusement Mme Cousin était d'humeur plus accommodante; elle était sur la porte et regarda le jeune homme avec un air adouci qui était un commencement de sourire.

— Où allez-vous, dit-elle, par ce temps? Voyons, mon pauvre monsieur, aujourd'hui dimanche ne compte pas, je dirai au propriétaire que je vous ai donné jusqu'à demain soir. Écoutez-moi, je ne suis pas méchante; si votre petite bourgeoise a besoin de quelque chose pendant que vous êtes sorti, eh bien! qu'elle demande ce qu'il lui faut, je le lui monterai. Voyons, quand rentrez-vous?

— Bientôt, répondit-il. J'espère rencontrer un ami ce matin, peut-être m'aidera-t-il en attendant...

Il s'arrêta là, en attendant quoi? Il eût été fort embarrassé de se répondre; mais tout heureux, pourtant, de cette accalmie dans les rigueurs de la concierge, il s'en alla par la rue, la figure à la pluie, en quête d'une idée qui le fît vivre.

L'heure des offices arrivait; il marcha vers la plus prochaine église, un peu par piété, beaucoup par superstition. Tout ce qu'il avait appris de Dieu, toutes les banalités religieuses de son enfance lui revenaient à l'esprit, mais sa philosophie d'homme intelligent et un peu sceptique ne pouvait se contenter d'argumens aussi minces.

— Pourquoi prier à cette heure où je suis à terre, quand je n'ai pas su prier quand j'étais debout? puis-je admettre aujourd'hui, plus qu'hier, qu'un Dieu me voit et va soulager ma misère quand il ne m'a pas vu alors que je la préparais? Pourtant si c'était vrai, s'il y avait là-haut quelqu'un qui nous dirige et qui me punit; si je demandais pardon,.. pardon de quoi? Au fond de ma conscience, si c'était à refaire... Il pencha la tête comme pour s'avouer qu'il le ferait encore.

Pendant ce monologue, il avait marché vite; le froid humide qui le pénétrait avait hâté son pas. Il arriva devant Saint-Augustin.

— Pas ici, dit-il. Si j'allais être reconnu! Non, pas là...

Et il reprit rapidement sa route. L'horloge de l'église marquait dix heures. Il suivit le boulevard Malesherbes, gagna les quais par la rue Royale, sans s'arrêter à la Madeleine, et suivit la rivière jusqu'à Notre-Dame. Il arrivait au parvis comme la messe s'achevait; il dut se ranger pour laisser passer la foule. Quand elle fut écoulée, il pénétra. L'église était presque déserte, les offices du matin étaient terminés.

Pour se remettre de sa fatigue, il alla s'asseoir dans l'une des chapelles latérales. Les vitraux poussiéreux ne laissent pénétrer qu'un mince filet de jour; en se tenant au-dessous du vitrail, on pouvait demeurer dans l'ombre. Pierre profita de cette disposition et s'assit sur une chaise contre la muraille.

Il se demanda alors pour quelle raison il était entré.

— Si c'est pour prier Dieu, dit-il, pourquoi ne suis-je pas agenouillé? Si c'est pour mendier à la porte, pourquoi suis-je assis? Est-ce ainsi que je porterai de quoi vivre à celle qui attend? Est-ce là ce que je lui ai promis? Quand je l'ai arrachée à sa vie heureuse, lui ai-je dit qu'un jour je la laisserais sans pain... sans pain?

Écrasé par la fatigue, par la faim et par cette sorte de croyance sans forme que tous les esprits ont en Dieu, il se laissa glisser sur les dalles et fit une ardente prière que le Seigneur dut entendre.

Il était seul dans la chapelle, il le croyait du moins, et s'abandonna sans réserve à son accès de désespoir et de piété.

Une vieille dame avait suivi, à son insu, les différens gestes du jeune homme; elle s'approcha, en le regardant attentivement. Comme il était retombé dans ses réflexions et ne s'apercevait de rien, elle le tira par la manche.

— Monsieur, lui dit-elle, vous paraissez très misérable. Je ne sais qui vous êtes ni d'où vous venez, mais vous êtes malheureux, j'en ai la certitude. Dieu ne demande pas s'ils sont coupables, à ceux qui implorent sa charité; moi, je ne veux pas savoir la cause de votre misère : il suffit qu'elle soit réelle pour que je veuille la secourir. J'ai l'habitude de visiter ceux qui souffrent, c'est presque mon état.

En disant cela, elle préparait dans son manchon l'argent qu'elle lui destinait et le mit dans la main du jeune homme.

Pierre tomba à genoux; elle le releva d'un geste presque dur.

— Ici, mon enfant, on ne s'agenouille que devant Dieu. Moi, on me remercie debout.

Le visage du jeune homme s'inonda de larmes; il put à peine articuler un : Merci! puis il ajouta :

— Si vous saviez... madame...

— Je ne veux rien savoir. Dites à Dieu ce que vous voulez me confesser, il vous conseillera mieux que moi; mais comme il peut entrer dans ses vues de se servir de ma personne comme d'un instrument pour vous secourir, je veux que vous sachiez où me prendre. Tous les dimanches, je suis ici à cette place, dans cette même chapelle, à l'office de midi.

Il essaya de saisir ses mains pour les embrasser; mais elle se déroba à cet hommage et s'en alla avec le calme d'une femme qui accomplit simplement son devoir.

Pierre ouvrit sa main : elle contenait deux pièces d'or. Deux pièces d'or, c'était plus qu'il n'avait possédé depuis plusieurs semaines. Un bien-être physique, pour ainsi dire, l'envahit. Depuis que s'était levé pour lui ce jour sans pain, le premier de sa vie, il sentait sur son cœur un poids douloureux. Toutes les choses auxquelles il pensait d'ordinaire lui devenaient pénibles par le manque

d'argent. Son amour, qui lui tenait lieu de tout; cette consolation absolue aux souffrances de sa vie, était désormais le point le plus douloureux de son être. Cette femme adorée souffrait, et il était impuissant à la satisfaire; il avait honte et mépris de sa faiblesse et se maudissait de ne pas souffrir seul.

Ces deux louis venaient d'enlever de son âme cette violente préoccupation. Les angoisses de la détresse avaient subitement disparu. Une joie subite, une joie immense le pénétrait. Cette fortune imprévue, qui tenait si peu de place dans sa main ouverte, n'était qu'une parcelle d'or comparée à la fortune engloutie; pourtant, celle-ci lui paraissait inépuisable. C'est que, selon les circonstances, la valeur des choses se modifie singulièrement. Cet argent représentait aujourd'hui l'abri d'une semaine et le pain assuré de plusieurs jours. Enfin, c'était un billet de plus à la grande loterie de l'existence, et surtout il était inespéré.

Il s'agenouilla tout à fait, cette fois.

— Mon Dieu, dit-il, je ne vous comprends pas; je suis trop bas et vous êtes trop haut. Mais je dois croire que vous avez vu votre humble créature et que vous daignerez l'aider parfois de votre miséricorde infinie.

Il se leva le cœur plus léger, traversa rapidement la nef, faisant résonner hardiment ses semelles humides sur les dalles de l'église. Il regretta de n'avoir pas de monnaie pour donner au pauvre sous le portail; mais il tenait dans sa main les deux pièces, et ses doigts avaient avec l'or une conversation d'avare.

III.

Pâquerette, après avoir donné une minute de regrets à son ami et partagé avec lui par la pensée les angoisses d'une marche pénible sous un ciel aussi peu clément, songea que toute sa désolation ne saurait lui épargner une seule goutte de pluie et ne mettrait pas une parcelle d'or dans sa poche désolée, que le sommeil, comme la mort, faisait tous les êtres égaux. Les paupières closes, la pauvreté de sa mansarde et la dureté de son lit disparaîtraient, enfin les rêves dorés visitent également le pauvre sur la dure et la duchesse sur le duvet; elle se berça de douces pensées, car elle avait une nature insouciante et heureuse. Bientôt, sa respiration douce et lente indiqua qu'elle avait fini de penser.

Pourquoi fallait-il qu'un sommeil si doux et si calme fût brusquement interrompu et qu'une pauvre créature qui oublie se trouvât ramenée durement aux nécessités de l'existence?

Un coup timide d'abord fut frappé à la porte; Pâquerette, profon-

dément endormie, n'entendit pas. Un second coup la fit se retourner, un troisième lui fit dresser la tête.

— Est-ce toi, Pierre?

Comme personne ne répondait, elle articula plus haut et plus nettement sa question :

— Est-ce toi, Pierre? Si ce n'est pas toi, je refuse d'ouvrir.

Une voix qu'elle connaissait à peine et que dans son demi-réveil elle ne reconnut pas du tout, la pria d'ouvrir : on avait quelque chose d'important à lui communiquer sans retard.

Par habitude, sans doute, elle répondit :

— Monsieur n'est pas là, revenez quand il sera rentré. Qui êtes-vous?

— Ouvrez, je suis Mme Cousin, votre concierge, je viens justement de la part de votre mari.

— Mon mari, si elle savait! Attendez, dit-elle, je vais ouvrir.

Puis, ayant de nouveau passé sa robe de chambre, elle alla pieds nus à la porte. Après l'avoir refermée avec soin, elle indiqua d'un geste de reine un siège à la concierge, elle avait besoin de ses services, et s'étant assise elle-même sur son lit :

— Je vous écoute, dit-elle simplement.

Devant cette hauteur et cette aisance native, Mme Cousin fut embarrassée, elle avait espéré plus d'humilité et d'abattement et s'était promis d'en profiter. Il est bien rare que ceux dont l'état est d'obéir ne se montrent pas arrogans quand l'occasion se présente d'abaisser ceux qu'ils sont forcés de subir; et Mme Cousin se réservait cette distraction innocente en montant les marches de sa locataire insolvable.

De plus, elle apportait une planche de salut dans son tablier de commère, elle voulait être accueillie comme un sauveur. La bonne dame était rompue depuis longtemps aux différens métiers que lui procurait sa position de pseudo-propriétaire; elle avait des rigueurs particulières pour ceux qui ne se courbaient pas devant sa puissance et jouait habilement du spectre du maître; à son cordon, elle ajoutait nombre de petites industries qui tenaient à la fois de celle du gargotier, du prêteur à la semaine, et allaient jusqu'au proxénétisme : en un mot, elle savait habilement exploiter les besoins et les vices de tous ceux qui se trouvaient sous sa juridiction.

La maison, qui comprenait plus de quarante locataires, fournissait un vaste champ à sa multiple activité. Elle facilitait des entrevues, recevait l'argent des mères pour surveiller les filles, et des amans des filles pour tromper les mères. Elle prêtait aux hommes pour boire, et fournissait la nourriture aux ménages de hasard qui venaient abriter leurs misérables amours sous ce toit

banal. Elle avait en plus meublé à ses frais quelques cabinets qu'elle sous-louait à l'heure et dont elle tirait un gros bénéfice.

— Ma petite dame, dit-elle après s'être emparée sans scrupule du siège qu'on lui désignait, je viens causer avec vous de bonne amitié. Pendant que votre mari n'est pas là, faut en profiter, c'est pas coutume.

Pâquerette l'interrompit :

— Allez vite au fait, madame Cousin ; si c'est mon mari que vous craignez, peut-être avez-vous raison de vous hâter, il ne peut tarder à revenir.

— Oh ! s'il ne rentre que quand il aura trouvé de l'argent, nous avons encore quelques minutes à nous ; c'est justement de ça que je viens vous parler, merci de m'en fournir l'occasion... Je n'irai pas par quatre chemins. Voyez-vous : la misère, moi, ça me connaît ; eh bien ! vous n'avez pas mangé aujourd'hui.

— Vous ai-je demandé quelque chose ? de quel droit venez-vous voir si je souffre ou si je suis heureuse ?

— C'est bien ce que je pensais, vous êtes fière, il n'y a pas longtemps, vous n'avez pas encore l'habitude, un jour vous parlerez autrement. Pour l'heure, moi, je suis bonne femme, ça me fait de la peine de vous voir pâtir pour un grand benêt qui ne sait par quel bout s'y prendre, et je viens vous offrir mes services. Vous me les paierez quand vous voudrez et comme vous pourrez. Si vous croyez qu'on ne devine pas parce qu'on ne dit rien ? Moi, sans être sorcière, je lirais couramment dans votre main. Quand vous voudrez que je vous tire la bonne aventure, ça ne vous coûtera pas cher et ça pourra vous servir.

Mme Cousin se leva et avec une attitude de soumission bien jouée :

— Que faut-il servir à madame ? dit-elle.

Pâquerette répondit :

— Je ne saisis pas bien ce que vous voulez dire ; je suis, en effet, assez novice pour ne pas comprendre votre langage et deviner vos sous-entendus, mais je le répète et souhaite que vous ne l'oubliiez pas : j'aime mon mari, je partage sa bonne comme sa mauvaise fortune, et si la misère nous abat, nous succomberons ensemble... Merci de vos offres, madame Cousin, maintenant je n'ai plus rien à vous dire.

Elle se dirigea vers la porte, et la concierge se retira avec l'attitude humble qu'elle aurait dû avoir en entrant. Elle avait été mal reçue et ne s'y attendait guère ; pour elle, cette arrogance indiquait des ressources qu'elle ne soupçonnait pas.

— N'oubliez pas tout de même, dit-elle sur le seuil, si un jour... on ne sait pas...

Comme Pâquerette poussait le verrou pour se mettre à l'abri de nouvelles importunités, elle entendit un pas dans l'escalier et un bruit de voix. Il lui sembla reconnaître celle de Pierre qui croisait Mme Cousin descendant. En effet, une minute à peine s'était écoulée, que celui qu'elle attendait frappa joyeusement à la porte.

Elle ne fut pas longue cette fois à ouvrir. Le jeune homme jeta son chapeau, quitta son vêtement inondé et ouvrit ses bras; il avait vécu, pendant cette heure de traversée sous une pluie torrentielle, dans l'attente de cette minute qui effaçait toutes ses douleurs.

Quand ils eurent épuisé leur souffle dans un baiser sans fin, elle laissa tomber sa tête en arrière pour se mettre à la distance qui lui permît de parler.

— Oh! tu es heureux! dit-elle, tu as trouvé.

Pour toute réponse il tira de sa poche les deux louis qu'il réchauffait dans ses doigts depuis Notre-Dame, et les porta à la hauteur des yeux de son amie.

— Oh! dit-elle, comment?

— Un miracle, répondit-il. Je te dirai plus tard; habille-toi, en route! Quinze jours d'abri assurés et de quoi manger pendant quatre, c'est plus qu'il n'en faut pour nous sortir de là.

— Si c'est plus qu'il n'en faut, dit-elle, veux-tu consacrer un jour, un tout entier, à nous aimer, sans préoccupation, comme autrefois, et après tu reprendras ta chaîne?

— Si je veux! oh! oui, je veux, j'ai besoin de me détendre. Si tu savais, depuis hier je n'ai pas respiré, et pourtant l'air ne coûte rien.

— Dis-moi: oublions tout, tu viens de me promettre douze heures de congé. Qu'allons-nous faire?

— Si nous restions ici, Mme Cousin...

— Oh! non pas ici, ça sent trop la misère des jours passés; allons dans un endroit tout neuf, nous y sèmerons un bon souvenir que nous irons récolter quand nous souffrirons trop... Souffrir! Nous ne souffrirons plus, dis! nous nous sommes laissé surprendre, mais maintenant nous avons quatre jours, non trois, pour chercher, le premier ne compte pas.

Elle écarta le rideau de la fenêtre. — Tiens, vois, le ciel est avec nous, la pluie a cessé. Attends, je vais me faire belle, sur notre route je veux qu'on nous envie.

Les préparatifs ne pouvaient être longs : la garde-robe de Pâquerette était réduite à sa dernière expression, mais il lui restait l'élégance, cette chose native qu'aucune fortune ne donne, que nulle misère n'enlève. Elle avait conservé ce qui avait le moins de valeur, mais non pas ce qui lui allait le moins bien.

Pierre l'ayant aidée à passer une modeste robe de soie noire, elle compléta sa toilette par une redingote qui serrait la taille sans raideur. Elle eût vite fait de ramener son épaisse chevelure sous un petit chapeau de paille, qui, sur sa tête, avait l'air d'un nid d'oiseau sur une touffe de bruyère. Ce chapeau d'une bonne faiseuse, conservé parce qu'il était sans valeur, peut-être aussi parce qu'il lui allait bien, avait le grand défaut de n'être guère de mise par cette froide et pluvieuse journée de novembre. C'était une épave du printemps dernier, le souvenir d'une journée heureuse. Pierre n'avait en rien modifié et pour cause le costume souillé par les aventures de la journée, il se contenta d'en laver les parties les plus compromises.

— Regarde-moi. — Elle lut dans les yeux de son amant qu'elle était bien ainsi. — Allons, dit-elle. — Elle prit son bras et traversa le palier avec des allures de reine.

Comme nous l'avons dit, il y avait en elle de la gamine et de la grande dame, il y avait surtout de la femme aimante, enivrée du bonheur présent et insouciante du lendemain. Quelque chose lui disait qu'elle n'était pas faite pour la pauvreté; aussi attendait-elle avec résignation que la crise fût finie.

Ils passèrent devant la loge sans même daigner tourner la tête. Ces gens-là n'existaient que pour tirer le cordon et présenter les quittances; la quittance était payée; la porte ouverte, ils oubliaient.

Si Pâquerette eût regardé, elle aurait vu accroupie au fond de la loge, comme la Sibylle de Cumes, une femme entre deux âges qui la considérait d'un œil avide et dans sa traversée rapide ne perdit pas un détail de ses charmes.

Ils s'en allaient par les rues, d'un pas alerte et gai : l'eau des gouttières mettait de grosses perles sur les roses du chapeau et leur donnait une fraîcheur printanière. Où allaient-ils? ni l'un ni l'autre ne se l'était demandé. Ce n'était guère le jour, encore moins la saison, mais elle avait besoin de campagne; ses yeux perçaient les nuées basses du ciel et voyaient, derrière, le soleil de l'été. Ses pieds ne sentaient pas la boue, il lui semblait fouler les routes poudreuses de la belle saison : c'était une des particularités de sa nature imprévoyante de créer par la pensée la chose dont elle avait envie. Aujourd'hui, elle voulait vivre dans un rêve de jeunesse, de grand air, et de brise parfumée.

Ils étaient arrivés aux fortifications. De gros nuages passant du noir au gris, roulant rapidement dans le ciel, accrochaient le Mont-Valérien et la cime des arbres comme des ballons dégonflés. Le soleil jetait au milieu du ciel bas un rayon rouge qui frappait un point très limité comme une projection électrique.

— Vois, dit-elle, comme nous avons eu raison! Il fait soleil,

hâtons-nous d'arriver, je veux voir la rivière, je veux voir la campagne comme là-bas, chez nous.

Il répondit tristement :

— S'il y a encore un là-bas,.. il n'y a plus de chez nous.

— Qu'importe, dit-elle, c'est toujours chez nous ; j'en ai emporté le dessin dans mon cœur, ça, les hommes ne me le prendront pas. Viens.

Ils arrivèrent sur le bord de la rivière comme le soleil, ayant secoué son manteau de nuages, traversait une bande de ciel pur avant d'entrer sous l'horizon.

Une île s'étendait, longue et dépouillée, entre les deux bras de la Seine. Les peupliers agitaient encore au bout des longues branches les grelots d'or de leurs feuilles d'automne. A gauche, vers Neuilly, le soleil tachait de rouge la rivière noire ; tout autour les pêcheurs pliaient leurs lignes, et les canotiers faisaient force de rames pour se garer avant la nuit.

Ils traversèrent un pont. A droite dans l'île, le long de la chaussée, s'ouvrait un grand établissement de plaisir qui, débordant l'été, en cette saison d'automne, avait fenêtres closes et sa large porte entr'ouverte. Dans le fond d'un grand jardin, dont les allées de bitume étaient bordées de girandoles de gaz, on voyait quelques lumières dans la seule partie qui restât ouverte. Ils se dirigèrent de ce côté ; une femme vint à eux, presque fâchée.

— Nous voulons dîner, dit Pierre.

— Nous ne sommes pas difficiles, ajouta Pâquerette, mais nous avons bien faim et nous voulons manger ici.

La demande heureusement était faite d'un ton décidé, car la mine n'était guère engageante.

— Bien, dit la femme, entrez.

Un homme en marmiton parut sur la porte.

— As-tu deux dîners ? lui dit-elle.

— Oui, répondit l'homme.

Le gargotier, en regardant ses hôtes, ne fut point étonné. Pâquerette demanda que le dîner leur fût servi au jardin, dans une petite construction rustique, faite de bois non écorcé et de mortier rose.

Le jour baissait, un brouillard épais montait de la rivière et enveloppait l'île d'une vapeur odorante. Nos pauvres enfans mouraient littéralement de faim. En marchant, les distractions de la route, l'attente de l'imprévu, les avaient distraits, mais là, séparés seulement par quelques minutes du repas qu'ils attendaient, la nature reprenait tous ses droits.

— Je me sens mourir, dit Pâquerette, entrons nous asseoir.

Ils passèrent la porte du cabinet et s'assirent tout près l'un de l'autre. On leur apporta bientôt tout à la fois ce qu'ils avaient demandé : elle avait prévenu, elle ne voulait pas être servie, l'homme au tablier gâtait son souvenir. Un nuage de fumée odorante montait des plats et avec lui un parfum du temps passé.

— Oh! dit-elle, tiens, tiens. En ce moment te souviens-tu, là-bas, dans la maison du garde, nous mourions de faim comme ce soir ; nous n'avons pas voulu attendre, nous avons dîné là, c'était presque le même repas. C'est là ce dont je mourais d'envie, maintenant je suis heureuse. Est-ce que nous nous aimions davantage, dis? non, n'est-ce pas?

— Non,.. répondit-il avec un sourire.

Mais on sentait que lui, malgré tout, conservait l'appréhension du lendemain.

Il faisait tout à fait nuit quand ils reprirent à travers les rues noires le chemin de leur mansarde. Cette journée s'achevait relativement douce, s'ils en comparaient le repos aux inquiétudes du matin. Ils s'endormirent aux bras l'un de l'autre, pauvres d'argent comme la veille, mais riches d'une illusion de plus, avec ces deux trésors qu'aucun créancier ne peut atteindre : l'amour et la jeunesse.

IV.

Aux environs de la petite ville de La Roche sur les bords de la Creuse s'élevait une habitation assez vaste qui tranchait, par ses prétentions architecturales, sur les constructions de la contrée.

La Grolière était habitée par un gentilhomme qui faisait lui-même valoir son bien et se livrait avec passion à toutes les choses du sport. Il suivait assidûment les courses, élevait des chevaux dans ses prairies, et en entraînait quelques-uns.

La famille se composait d'une jeune femme, d'une fille de quatorze à quinze ans, et du baron de Brassiou. Le ménage était assez uni, la fortune presque suffisante, la situation dans le pays bonne, et les relations de voisinage faciles. Le malheur fit que la baronne mourût presque subitement. M. de Brassiou fut sincèrement affecté de cette mort, et surtout du dérangement qu'elle apportait à ses habitudes. La maison fonctionnait régulièrement, cette perte venait la rendre boiteuse. Il avait aussi des besoins d'indépendance qui ne tiraient point à conséquence quand sa femme vivait, mais qu'il allait être obligé de sacrifier pour veiller désormais sur son foyer réduit et assurer la vie et l'éducation de son enfant.

Les pères, surtout jeunes, ne sont guère propres à élever des filles. Quelque affection qui puisse lier un père et une fille, la confidence entre eux ne saurait jamais être entière, l'intimité sans réticence, et la communauté de goûts ou d'idées absolue. Ils s'aiment sans s'entendre, et ils ne se comprennent qu'à la condition de se taire bien des choses.

M. de Brassiou se trouva donc fort embarrassé. Il aimait bien sa fille, il la trouvait belle et cherchait à l'intéresser en lui faisant partager ses distractions; mais elle n'eût pas su lire, qu'il l'aurait ignoré; et quand elle était un peu souffrante, il ne manquait pas pour elle une course, une chasse ou une réunion quelconque. Il l'embrassait au départ et à l'arrivée, mais il fallait qu'elle se portât bien. Dans cette situation, la tendresse de la fille pour son père ne s'était pas beaucoup développée, elle se laissait amuser quand il était au château, mais son affection n'avait jamais rien eu de bien vif ni de bien ardent.

Les enfans ont l'instinct précis de ceux qui les aiment; ils exigent, pour se mettre en confiance, certaines caresses habituelles, ils demandent à être portés dans le cœur et à s'y sentir aussi sûrement que dans les bras qui les soutiennent quand ils sont fatigués de la route. Ils ont des besoins d'expansion à certaines heures de mollesse morale ; ils se sentent entraînés à des confidences enfantines qui sans pudeur ni honte s'en vont naturellement à ceux qui les ont fait naître ; à ceux qui sont toujours là pour écouter les rêves qui bercent sans cesse l'imagination des enfans et surtout des filles.

M. de Brassiou n'avait pas su mériter cette confiance, et quand Marguerite avait éprouvé le besoin de ces expansions soudaines, elle n'avait jamais trouvé son père prêt à les recevoir.

Marguerite à quinze ans était une fille trop grande pour son âge; et la précocité de son développement rendait son éducation encore plus difficile. Son caractère s'en ressentait : elle était capricieuse, volontaire, fantasque, garçonnière parfois dans ses attitudes, ses expressions et ses goûts. Ses excès d'agitation étaient suivis souvent de crises d'atonie pendant lesquelles elle tombait dans une espèce de lassitude ou de torpeur extraordinaire. Quelquefois elle ne pouvait se traîner et restait des journées entières étendue sans rien dire, à regarder le ciel. Une telle nature, moins que toute autre, pouvait être dirigée par un père, quand surtout ce père était un homme de plaisir et de peu de jugement.

L'instruction que Marguerite avait reçue de sa mère l'avait lais-

sée à un degré dangereux pour une femme; elle pouvait lire, mais elle ne savait pas discerner ce qui convenait à son esprit, comme un enfant glouton, près d'une table amplement servie, s'étouffe au lieu de se nourrir si personne ne prend soin de diriger son appétit.

Dans les premiers temps, M. de Brassiou avait été pris d'un beau zèle, il était de bonne foi et voulait renoncer au monde. Il avait des expressions toutes prêtes: « Un père se doit à sa famille, disait-il; il n'est pas de consolations pour un pareil malheur; je dois remplacer l'absente, ma vie est finie, j'appartiens à mon enfant, etc.» Autant de lieux-communs dont il berçait sa douleur de convention. Que de gens se paient de mots et se trompent ainsi avec des phrases et des attitudes de circonstance!

Les premiers mois de deuil l'aidèrent dans ce rôle de père dévoué: un peu de chagrin, d'abord, et l'espèce de décorum qu'il trouvait convenable de conserver devant le monde le lui facilitèrent; mais tout s'use vite, surtout quand le rôle n'est pas soutenu par le caractère. « Pauvre homme, entendait-il dire, comme c'est triste à son âge, seul avec une fille! On ne le voit plus. Elle est heureuse d'avoir un pareil père, il y en a tant d'autres!..» Si on parlait d'une nouvelle union, même dans un avenir éloigné, il se récriait fort: « On n'est pas heureux deux fois, un ange ne se remplace pas. Je dois à la mémoire de la sainte que j'ai perdue de ne jamais faire asseoir une autre femme à mon foyer, etc. »

Pourtant, quand vint l'automne et qu'il fallut remplacer les promenades qui donnaient du sommeil par les longues soirées au coin du foyer solitaire, il le trouva dur. Il ne s'y chauffait d'ordinaire qu'accidentellement; mais n'avoir désormais personne pour entendre ses doléances était vraiment trop cruel. Il ne lisait pas, ne pensait guère, n'écrivait jamais, enfin n'avait en lui aucune des ressources qui font supporter la solitude et la font même rechercher.

Il essaya d'apprendre à Marguerite un jeu de cartes, et se fit faire la lecture par elle, mais toutes ces tentatives ne produisaient que des bâillemens interminables chez l'un et chez l'autre. Il prenait le parti de se coucher, mais le lit n'est pas le sommeil, et l'ennui horizontal succédait à l'ennui debout.

Après quelque temps, il n'y put tenir. Il fit des tournées de jour dans le voisinage, il trouva des pretextes pour revoir ses amis, il avait souvent besoin d'aller à la ville pour chercher des instrumens, il voulait s'occuper; il lui arriva de ne point rentrer dîner, ses affaires l'avaient retenu, il s'était attardé chez un voisin. Au bout de six mois, le vieil homme avait reparu.

Pendant ces absences, Marguerite restait confiée aux soins d'une vieille servante qui l'avait nourrie. Louise avait été dévouée à la mère, elle se fût mise dans le feu pour la fille. Elle ne s'était jamais fait d'illusion sur la valeur de M. de Brassiou : elle avait souvent vu sa maîtresse souffrir en silence de cette vie de dévergondage constitutionnel ; il n'y avait rien à faire : elle le savait. Mme de Brassiou avait vécu de l'amour de sa fille, Marguerite la consolait de tout. Elle était morte emportant cette espérance que le sentiment du devoir ramènerait son mari à une existence plus normale ; il en avait pris l'engagement avec cette solennité qu'il affectait volontiers dans les actes de sa vie. Il avait juré qu'il ne se séparerait jamais de sa fille et qu'elle n'irait point au couvent. Il se fit croire, il avait foi lui-même en ce qu'il disait, et la pauvre baronne mourut avec cette consolation que sa mort devait corriger celui qu'elle avait aimé malgré tout. Pourtant, par une précaution maternelle, elle fit jurer à la vieille Louise de ne jamais quitter Marguerite.

Celle-ci tenait sa parole simplement, presque heureuse de se sentir la mère sans partage de l'enfant qu'on lui avait confiée. La pauvre vieille femme était en mesure d'assurer le bien-être matériel de Marguerite, mais c'était une paysanne bornée, et là s'arrêtait son pouvoir. Elle avait de plus une adoration aveugle qui ne lui permettait pas de voir les défauts de l'enfant. Attentive à ses désirs quels qu'ils fussent, elle s'ingéniait à les satisfaire, elle travaillait en secret pour lui donner les objets de toilette, les fantaisies d'enfant gâté que le père, avec quelque raison, ne voulait point accorder. Elle faisait des travaux d'aiguille qu'elle échangeait à Tours contre des toilettes ou des bijoux sans valeur.

L'instruction de la jeune fille était ainsi totalement négligée. M. de Brassiou, dans les rapides apparitions qu'il faisait à la Grolière, lui demandait si elle travaillait ; l'enfant répondait oui, et il repartait confiant dans la parole de sa fille.

Aux premiers jours du printemps, une vieille tante de M. de Brassiou annonça sa visite. Elle avait beaucoup aimé la mère, et conservait des doutes sur l'éducation qu'on donnait à la fille ; elle connaissait le baron, elle lui écrivit pour demander l'hospitalité pour quelques jours.

Veuve sans enfans, Mme Brunet habitait Tours, où elle s'occupait d'œuvres religieuses et de charité ; ce n'était point en dehors de son domaine de s'assurer de l'état d'esprit de sa petite-nièce.

Marguerite avait souvent entendu parler de la tante Brunet ; peut-être l'avait-elle vue une fois ou deux ; mais elle se la rappelait mal. Toutefois, elle accueillit avec satisfaction la nouvelle de son arrivée. Elle était à l'âge où tout ce qui fait diversion à la monotonie de l'existence est considéré comme un plaisir. M. de Bras-

siou fut moins flatté de la nouvelle : il prévoyait un dérangement dans ses habitudes et dans ses occupations; il faudrait modifier le programme de sa semaine. Il fit toutefois contre fortune bon cœur et resta à la Grolière pour recevoir sa tante, se promettant bien de trouver un prétexte pour reprendre sa liberté dès qu'elle serait installée.

La tante Brunet arriva à l'heure dite, avec la ponctualité d'un militaire ou d'une dévote; elle trouva le baron consolé, malgré la litanie de doléances qu'il entama. La vieille femme ne s'y méprit pas; elle répondit, sans phrases :

— Il faut du courage, mon ami; demande à Dieu de t'en donner, il n'y manquera pas!

Marguerite l'intéressait davantage. Après avoir écouté par bienséance les lamentations de son neveu, qui semblait pressé de se faire une bonne place dans l'esprit de sa tante, elle s'empara de Marguerite, et, la prenant par les deux mains :

— Or çà, petite, lui dit-elle, viens ici, qu'on te regarde. Quel âge as-tu?

— Quinze ans, ma tante.

Mme Brunet se retourna dans son fauteuil, mit la tête de l'enfant en pleine lumière, et, la regardant avec l'attention scrupuleuse d'une femme qui voit au-delà de ce qu'on lui montre :

— Tu es grande pour ton âge, et jolie, ce qui est un tort. A qui ressembles-tu? Un peu à ta pauvre mère, oui, mais tu es mieux qu'elle; pas du tout à ton père...

Regardant successivement l'un et l'autre :

— Oh! non, pas à ton père... Et nous travaillons bien? Que sais-tu faire? La religion, mon enfant... tu ne négliges pas la religion?

L'enfant répondit oui pour toutes les questions à la fois. Le père, qui voyait sa responsabilité mise à l'épreuve, dit qu'elle était fort sage, qu'elle lisait beaucoup, et qu'il la faisait conduire chaque dimanche à la messe.

— Tout cela est fort bien, dit Mme Brunet en se promettant de s'en assurer par elle-même. Maintenant, mon beau neveu, j'aime mieux te dire tout de suite que je ne suis pas venue pour te voir. Je suis touchée de ton attention d'être chez toi pour m'accueillir; mais je sais qu'il n'entre pas dans tes goûts de demeurer longtemps à la même place. Je serais désolée de t'imposer une contravention aussi dure à tes habitudes. Je suis ici pour faire la connaissance de Marguerite; la nôtre est faite depuis longtemps.

Mme Brunet s'installa, sans rien dire sur la longueur de son séjour à la Grolière. L'exiguïté de son bagage n'était point un symptôme : elle n'avait jamais plus de deux costumes, comme un prêtre

ou une religieuse; ils ne variaient ni de couleur, ni de forme, ils se succédaient selon les circonstances.

C'était une petite femme rondelette, qui devait atteindre la soixantaine. Elle n'avait jamais été jolie et n'essayait de racheter par aucune élégance cette erreur de la nature. Elle avait peu d'esprit, mais, en revanche, beaucoup de volonté. Strictement instruite, la mémoire meublée de tout ce qu'une femme doit connaître, elle avait maintenu son savoir dans la limite de l'utile. Pas plus qu'elle n'affichait d'ornemens sur ses costumes, elle n'en mettait dans son esprit. Elle était dévote et pas très indulgente; elle s'était imposé à elle-même des règles sévères et n'admettait pas aisément que les autres y manquassent. Dans son esprit, la morale et la pratique se confondaient volontiers; elle pardonnait beaucoup à une femme qui savait sauvegarder les apparences tout en échappant à la règle.

Le lendemain matin du jour de son arrivée, Mme Brunet fit appeler sa nièce.

— A quelle heure vas-tu à la messe?

— Mais, ma tante, je n'y vais que le dimanche. L'église du village est à deux kilomètres, et quand mon père est absent, je n'ai pas toujours de chevaux pour m'y conduire.

— De sorte que, même le dimanche, tu ne remplis pas régulièrement tes devoirs?

— Ma tante, ce n'est pas ma faute.

— Mon enfant, nous allons changer tout cela. Pour aujourd'hui, prépare-toi.

Au bout d'un quart d'heure, la tante et la nièce suivaient le sentier boueux qui conduisait à l'église du village.

Heureusement, la matinée était belle. On était aux premiers jours d'avril; les haies de la route étaient remplies d'oiseaux qui gazouillaient; les églantiers tendaient, au bout de leurs branches souples, des fleurs à peine écloses; un doux parfum se dégageait de la campagne entière; les champs de genêts étaient semés d'or; les fleurs de mai s'épanouissaient par places; le soleil filtrait à travers les feuilles naissantes et buvait de ses rayons les gouttes de rosée sur l'herbe du chemin.

Une telle journée semblait bien plutôt faite pour chanter un duo d'amour que pour une conférence sur les devoirs de la femme. Mais Mme Brunet ne donnait pas le choix à Marguerite. Elle ne savait qu'un air; elle se promettait de le répéter durant la route, fût-il en desaccord avec la nature.

— Or çà, ma nièce, dit-elle en prenant le bras de Marguerite, si j'en juge par ton instruction religieuse, la première entre toutes, tu es d'une ignorance absolue. Depuis la mort de ta mère, ton excel-

lent père t'a uniquement appris à monter à cheval et à lire les faits-divers dans un mauvais journal; si cela continue, tu peux devenir la femme d'un palefrenier ou de tout autre homme d'écurie, mais quant à épouser un honnête homme pieux et bien posé, je t'en mets au défi. J'arrive à propos, je pense; mon métier à moi, vois-tu, mon enfant, est de sauver des âmes, et j'ai le pressentiment que la tienne est en péril. Au reste, j'en vais causer avec ton directeur, ma visite à l'église n'a pas d'autre but ce matin. Je ne t'accuse, mon enfant, d'aucun péché; tu es encore à l'âge où l'on n'a guère occasion d'en commettre ; mais tu arrives à celui où l'on doit préparer le terrain à recevoir la bonne ou la mauvaise semence, et j'ai idée que c'est la mauvaise qu'on dépose en toi.

— Ma tante, répondit Marguerite, je vous assure qu'on n'y dépose rien.

— Peut-être; mais la mauvaise graine est en nous, il suffit de ne pas l'étouffer. Ta pauvre mère avait pour ton père une adoration aveugle. Je ne sais pas si le ciel lui a donné, au moment de mourir, la faculté de le juger sainement et de prendre pour toi des mesures convenables; mais, durant sa vie, elle lui accordait toutes les vertus. L'amour produit souvent de ces illusions chez les femmes. Loin de moi l'idée de l'en blâmer; toutefois, malgré ses qualités, et je souhaite vivement que tu les apprécies, je pense qu'il n'a aucune de celles qu'il faut pour faire l'éducation d'une jeune fille. C'est cette lacune que je tiens à combler. Tu me pardonneras mon jugement, quelque sévère qu'il soit. Il ne faut pas lui en vouloir. Ton père, c'est le fait de beaucoup d'égoïstes, n'a jamais pris la peine de réfléchir : il va naturellement où le plaisir l'entraîne; heureux, de mœurs faciles, il se contente de l'opinion de camarades qui, n'ayant rien à en faire, lui décernent facilement le brevet d'homme aimable. Je te demande pardon encore, mon enfant, de te peindre ton père sous des couleurs qui ne lui sont pas précisément favorables, mais il importe que tu saches dans quelle mesure tu peux compter sur lui. Tant que tu seras un agrément dans sa vie, tu le trouveras parfait. Quand tu deviendras une gêne, une entrave, tu le verras rebelle et étonné, parce que tu lui demanderas une chose qu'il ne sait pas faire. Or tu es sur la limite de l'enfance et de la jeunesse. Louise, hier encore, pouvait te suffire; ses gâteries étaient sans importance. Aujourd'hui, il faut une femme tendre et éclairée pour te suivre dans la période où tu entres, la plus grave pour la vie d'une femme.

On arrivait sur la place du village.

Mme Brunet, comme beaucoup de gens, se grisait de ses propres paroles; son discours et sa marche se pressaient sans qu'elle s'en rendît compte, si bien qu'en arrivant au bout du sentier et au

terme de son sermon, elle était à bout d'haleine. Elle s'assit à l'ombre, sur un tronc de noyer, pour reprendre ses facultés avant d'entrer à l'église.

La petite place était déserte à cette heure ; à peine était-elle traversée par des enfans qui conduisaient les bêtes au pacage et les arrêtaient à l'abreuvoir. Un calme reposant régnait dans la campagne; le maréchal seul troublait le silence : son marteau sur l'enclume produisait un tintement aigu dont le son se prolongeait au loin.

Marguerite ne s'était point assise. A cet âge, on se repose debout. Elle s'était adossée contre un arbre, elle avait ôté son chapeau de paille, et sa belle chevelure blonde, un peu en désordre, s'argentait des mousses de l'écorce. Elle restait pensive. A quoi songeait-elle? Peut-être à rien, peut-être à ce que venait de lui dire tante Brunet. Elle se reposait et trouvait qu'il faisait bon vivre.

C'était une nature heureuse, un peu insouciante, qui laissait couler la vie, satisfaite si rien ne l'entravait, oubliant vite dans la rêverie du présent les petits ennuis de l'heure passée. Elle réfléchissait peu, vivait beaucoup dans les nuages, et n'aimait pas que la vérité vînt lui gâter ses songes. Elle regardait sur sa route les fleurs qui la bordaient et n'abaissait jamais ses yeux jusqu'aux pierres dont elle était pavée.

La morale de la tante Brunet l'avait ennuyée en la forçant à écouter et à réfléchir. C'était dommage, par une pareille matinée, de parler de choses sérieuses, au lieu de s'en aller, la tête au vent, s'enivrer de parfums en se racontant une grande histoire, avec un beau héros et une pointe d'amour enfantin sans forme et sans dénoûment. Le respect, toutefois, et aussi la nouveauté du fait, l'avait tenue pleine d'attention pendant le discours de la vieille femme.

Comme elles allaient quitter leur abri pour traverser la place ensoleillée, le curé sortait de son presbytère. Marguerite l'aperçut :

— Voici le curé, ma tante; nous arrivons à temps, la messe n'est pas commencée.

Tante Brunet se mit rapidement sur pied.

— Où ça? où ça? dit-elle en regardant, comme une femme pressée de se former un jugement avant d'être vue.

A ce moment, le curé traversait la petite place pour entrer à l'église par une porte latérale.

— Un bel homme, dit Mme Brunet. Il y a longtemps qu'il est ici?

— Je pense, ma tante; en tous les cas, c'est lui qui m'a baptisée.

— Comment se nomme-t-il ?

— Le curé Basseraud, ma tante.

— Basseraud, Basseraud, quel nom pour un prêtre ! Un homme consacré à Dieu ne devrait jamais porter son nom du monde. En entrant au couvent, les religieuses perdent le leur, et c'est sage. Voici un prêtre qui s'appelle comme mon cordonnier; c'est peut-être son cousin ou son frère. Quand on est d'église, on devrait porter le nom d'un saint.

La petite église du village de Mairé était extrêmement modeste. Le portail, de style roman, était surmonté d'un clocher relativement moderne; le coq qui le dominait penchait d'une façon inquiétante. Autour de l'église s'étendait un cimetière sans clôture; des enfans, au milieu des tombes, jouaient avec un chien.

L'intérieur, dans sa modestie, ne différait guère du dehors. Sous le clocher, à l'entrée, deux cordes, maintenues par un anneau de fer, servaient à mettre les cloches en branle. A droite, un bénitier en pierre, formant coquille, était serti dans le mur; l'humidité avait salpêtré l'entourage; et autour, une tache verte se fondait, en se dégradant, dans la blancheur de la muraille. Les dalles, usées et boueuses, étaient brisées par place. Le sanctuaire était sombre; la voûte, en charpente, s'appuyait sur des murs peu élevés, et les vitraux, d'autant réduits, laissaient pénétrer peu de jour à travers la couche de poussière qui les masquait. Aux piliers s'accrochait un chemin de croix dont la valeur artistique ne dépassait guère celle de l'imagerie d'Épinal. Sur un autel en bois peint et rehaussé d'or terni, deux vases de porcelaine contenaient des fleurs de papier.

Les deux femmes venaient de s'agenouiller au-dessous de la chaire quand l'abbé Basseraud parut à l'autel. Quelques vieilles paysannes du village composaient l'assistance, la cérémonie ne fut pas longue.

Quand le prêtre fut rentré à la sacristie, Mme Brunet, laissant Marguerite agenouillée, l'y suivit.

— Attends-moi, dit-elle.

L'abbé Basseraud était un homme d'une cinquantaine d'années, fort, vigoureux, et rustique de formes. Il était vêtu d'une soutane usée couverte de taches. Sa barbe de la veille donnait à sa figure un ton sale et grisonnant. Sa grande taille était un peu voûtée; n'eût été sa soutane, on l'eût volontiers pris pour un paysan : il en avait la démarche alourdie et les extrémités pesantes; sa face n'avait pas les tons calmes de l'homme d'étude, de celui qui vit par la pensée, il avait au contraire le teint de ceux qui sont exposés aux intempéries et ne prennent aucune précaution. Ses pieds étaient chaussés de sabots, et les mains rouges qui sortaient de

ses manches étroites étaient calleuses comme celles d'un jardinier.

En réalité, il consacrait plus de temps à son jardin qu'aux pratiques de son état. C'était un homme à l'esprit heureux, tempéré par un grand bon sens. L'éducation religieuse qu'on lui avait donnée à l'âge où il avait fallu choisir une carrière l'avait sensiblement élevé au-dessus de ceux de sa condition. Bien qu'on lui eût appris le métier de prêtre comme on lui aurait enseigné celui de cultivateur ou tout autre, il avait retenu, outre les formes extérieures, le côté moral, élevé, divin du sacerdoce. Il ne se glorifiait point d'avoir un état qui le mît au-dessus de sa famille, mais il ne souffrait pas non plus des austérités qu'il impose. Il trouvait dans la vie calme et l'indépendance philosophique une large compensation. L'abbé avait sagement étouffé les passions qui eussent pu lui rendre la tâche difficile. C'était dans le fait un bon prêtre, accomplissant simplement ses devoirs, d'autant mieux que sa nature le portait à demeurer humble et austère au milieu de ses concitoyens. Il faisait beaucoup de bien, et ne tirait point de sa cure plus de bénéfices qu'elle n'en comportait, mais il se montrait dans toutes les circonstances de la vie aussi peu différent de ses paroissiens qu'il le pouvait; il s'occupait, en un mot, beaucoup plus de la vie de ce monde que de l'autre, qu'il ne comprenait pas très bien. Son bon sens voyait au-delà des formules qu'on lui avait apprises. Une sœur, plus âgée que lui de quelques années, s'était condamnée au célibat pour le suivre; la famille avait favorisé cet arrangement, qui la débarrassait de deux enfans à la fois. Mlle Thérèse faisait avec son frère un excellent ménage depuis bientôt trente ans.

Elle ne différait guère du curé, son frère, et n'était pas beaucoup moins rustique que lui. Elle était laide et l'avait toujours été, mais d'une sorte de laideur masculine qui avait dû lui faciliter singulièrement le célibat. Elle avait conservé sa coiffure nationale, et son costume était celui d'une servante. Elle tenait les comptes et par là était réellement associée à la cure; aussi savait-elle mieux que son frère en tirer profit. Grâce à son économie de paysanne, elle soldait le budget par un petit bénéfice annuel; en trente années, le frère et la sœur avaient amassé quelques milliers de francs, ils avaient acheté des pièces de terre isolées, qu'ils affermaient, et que le curé regrettait de ne pouvoir cultiver lui-même, mais il devait se contenter du jardin du presbytère. Il le labourait sans relâche, quand les devoirs de son ministère lui laissaient des loisirs. Mlle Thérèse, qui faisait le ménage et la cuisine, l'aidait aussi parfois.

En sortant de la sacristie, le curé Basseraud se heurta contre la vieille femme, qui s'était placée de façon à lui barrer la route.

— Monsieur le curé, lui dit-elle, je suis Mme Brunet. (Il entrait dans ses habitudes d'aller droit au fait et d'aborder son sujet avec une brusquerie de femme verbeuse qui ne donne à son interlocuteur ni le temps de se défendre ni celui de se retourner.) Mme Brunet, oui, monsieur le curé. Vous vous demandez : qui ça, Mme Brunet? La tante du baron de Brassiou, votre paroissien du château.

— Mon paroissien. Ah! oui, madame, mais si peu !

— Qu'importe! ou plutôt c'est là ce qui m'amène. Je sais que mon très cher neveu est plus au fait des courses et des chevaux que des affaires spirituelles de sa commune; et, s'il ne s'agissait que de lui, je passerais condamnation, ce serait un règlement entre le ciel et son impiété. Mais il a une fille, Marguerite, quinze ans déjà, et pour celle-ci il importe de faire prendre un bon pli à l'étoffe. Il est déjà bien tard; mais à cet âge, Dieu aidant, on peut encore tout remettre en place. Marguerite a fait sa première communion chez vous, monsieur le curé; mais, depuis, comment a-t-elle rempli ses devoirs religieux?

Le curé, qui avait été saisi à la porte même de la sacristie, pendant qu'il finissait de boutonner sa soutane, ne savait que répondre. Il fit reculer Mme Brunet de quelques pas et lui désigna une chaise.

— Non, pas ici, monsieur le curé, ce dont j'ai à vous entretenir est d'un intérêt étranger à l'église. Je vous demanderai de me recevoir à la cure ou dans votre jardin; il fait beau, ce sera préférable, je vais envoyer Marguerite m'attendre au presbytère.

Tous les deux remontèrent vers la jeune fille; elle avait fini sa prière et suivait curieusement la conversation, dont elle ne saisissait que les gestes.

— Mon enfant, lui dit le curé Basseraud, Mme votre tante désire me consulter, soyez assez bonne pour nous attendre à la maison. Thérèse doit y être, nous irons bientôt vous rejoindre.

Marguerite connaissait la cure; Mlle Thérèse avait toujours été bonne pour elle : du temps qu'elle avait fait sa première communion, elle s'y reposait souvent, avant ou après les exercices, et la vieille fille la comblait de confitures et de fruits. Elle traversa rapidement les bancs de l'église et sortit par une porte basse qui communiquait directement avec l'habitation du curé. Pendant ce temps, Mme Brunet marchait en roulant sa petite taille derrière les longues enjambées de l'abbé, qui se rendait au jardin par une porte opposée.

Les brumes du matin s'étaient tout à fait dissipées; le ciel,

maintenant d'un bleu tendre, présageait une délicieuse journée de printemps. Le jardin était dans la force du terme ce qu'on appelle un jardin de curé. D'assez grande étendue, il joignait l'agréable à l'utile dans une proportion où l'utile l'emportait de beaucoup. Une allée droite, à peine large de deux mètres, coupait le terrain d'une bande médiane; une ligne transversale formait la croix. Les plates-bandes, assez étroites, étaient plantées de quenouilles; quelques fleurs de printemps répandaient, sous l'action du soleil, une odeur mielleuse. Les carrés étaient garnis de légumes, ou préparés pour en recevoir; un côté du jardin était séparé de la campagne par une haie taillée avec soin. Des houx en boule la dépassaient par place, l'autre côté était protégé par un mur élevé garni de treille. C'était l'enceinte du cimetière qui était mitoyen du jardin de la cure; le curé y récoltait l'herbe pour nourrir sa vache.

Après avoir refermé avec soin la porte de l'église, le curé vint se ranger à côté de Mme Brunet, et tous deux s'engagèrent à pas lents dans l'allée principale.

— Monsieur le curé, je tiens à vous faire tout d'abord un exposé de principes qui devra en même temps vous éclairer sur le service que j'attends de vous.

Marguerite vient de me dire, pendant la route, que vous êtes ici depuis de longues années et que sous votre saint ministère elle a fait sa première communion. Je n'ai donc rien à vous apprendre sur le caractère de cette enfant, ni sur son degré d'instruction, puisque vous-même l'avez préparée à ce grand acte religieux.

— En effet, madame, Mlle Marguerite vous a dit vrai, et je n'ai qu'à confirmer ce que vous avez pu voir vous-même de la gentillesse de l'enfant.

— Sous ce rapport, monsieur le curé, elle ne laisse rien à désirer, mais ma nièce, qui ressemble à sa mère au physique, me paraît avoir, dans l'esprit et dans les instincts, l'inconsistance de son père, et je pense qu'il est temps de mettre un tuteur à ce jeune arbre pour l'empêcher de prendre une mauvaise direction. Vous connaissez trop la famille pour que j'aie à prendre des précautions de langage ; au reste, quand vous me connaîtrez mieux, vous saurez qu'il n'entre point dans mes habitudes de me servir de périphrases. Maintenant, au fait.

Mon neveu est un étourneau, pas méchant, incapable de faire le mal sciemment, mais aussi, impuissant à accomplir sa tâche. Si Marguerite a dans sa nature une de ces fermetés qui font les honnêtes femmes dans toutes les circonstances de la vie, son père ne fera rien pour l'en détourner; mais si, comme je le crains, une prédisposition naturelle aux plaisirs, aggravée de l'exemple, vient à la

détourner de ses devoirs, je ne vois personne auprès d'elle qui soit en état de l'y ramener, hors vous et moi, monsieur l'abbé; c'est de cette occurrence que je tiens à vous entretenir.

De mon côté, je ferai mon possible, mais je suis éloignée, et j'ai d'autres devoirs à remplir, ma mission en ce monde ne saurait se borner à une seule œuvre; d'autre part, je ne sais si ma présence continuelle plairait à mon neveu. Nous allons à nous deux former un plan de conduite. Je resterai au début le temps nécessaire; après, monsieur l'abbé, je vous abandonnerai la tâche jusqu'à... jusqu'à l'heure où un autre plus puissant,.. surtout plus intéressé, nous relèvera l'un et l'autre de notre sainte garde.

Ils étaient arrivés après de nombreuses stations, — la bonne dame s'arrêtait à chaque mot, — au bout de l'allée transversale. Contre le mur du cimetière, un appentis couvert de paille servait d'abri pendant la chaleur, et en même temps de serre pour les instrumens de jardinage. Le curé interrompait souvent son travail pour s'y reposer en lisant son bréviaire. Au milieu du désordre pittoresque, des râteaux et des pioches, du terreau tamisé, des pots à moitié remplis, des arrosoirs et des paillassons, des pièges à rats et mille choses de la vie des champs, deux vieilles chaises de paille, dont le siège avait été remplacé par des planches, avaient juste leur place au centre de ce fouillis. Le curé invita Mme Brunet à s'y asseoir, il était un peu asthmatique et ne parlait pas volontiers en marchant.

Après qu'ils furent installés, la tête à l'abri et les pieds au soleil :

— Madame, reprit le prêtre, il entre dans mes habitudes professionnelles de ne m'autoriser de mon ministère que chez ceux qui m'y invitent. Je sais, par état, et aussi parce que je vis dans une solitude calme, où le moindre bruit s'entend, tout ce qui se passe dans ma commune : c'est vous dire quel a façon de vivre de M. le baron ne m'est point inconnue; comme vous, madame, j'ai souvent déploré l'éducation et les exemples donnés à Marguerite; mais M. votre neveu, mes devoirs strictement accomplis, ne m'a pas demandé mon aide; j'ai cru devoir m'abstenir et attendre qu'une occasion quelconque me mît à même d'intervenir de nouveau.

Si je vous avais connue, madame, j'aurais sans doute pris envers vous l'initiative que vous prenez vous-même, mais je ne connais personne que Louise, et la pauvre femme est d'un mince secours. Maintenant, madame, que, grâce à vous, on peut tenter une éducation comme je la comprends, je vous le répète, je suis entièrement à vos ordres.

— Je n'attendais pas moins, monsieur le curé, aussi voici ce que

je vous propose : je pense que le plus grand bonheur pour une femme sur cette terre est d'avoir la vocation religieuse.

— Oh! madame, comment l'entendez-vous?

— Écoutez-moi. Je crois, en ceci je suis d'accord avec vous, que cette vie n'est qu'un passage qu'il faut entreprendre le plus sagement possible pour arriver au but, sinon le plus vite, du moins le plus sûrement. Or je pense qu'il est heureux pour une femme de s'assurer cette traversée en choisissant dès son enfance la route qui offre le moins d'écueils.

— Mais si je vous comprends bien, madame, c'est le cloître.

— Oui et non. La vie libre, si... elle est sûre de parcourir le chemin sans faire un faux pas, le cloître si elle doute de trouver en soi cette force. Loin de moi de penser qu'on ne puisse faire son salut en ce monde, mais je dis qu'il faut connaître ses forces et leur proportionner les difficultés. Les âmes courageuses seules peuvent affronter les entraînemens du mariage, les séductions de l'amour et de la maternité. Les âmes qui ne sont point trempées doivent se mettre de bonne heure à l'abri et ne point tenter une traversée qu'elles ne sont point sûres d'accomplir sans naufrage. Le port avant tout, rien à l'aventure, c'est ma devise.

— J'ai bien peur, madame, que sur ce chapitre nous ne soyons pas d'accord. Par cela même que la tâche est plus difficile, je pense que c'est dans le monde qu'une femme doit chercher son salut. Mon Dieu, madame, vous allez sans doute juger sévèrement mon appréciation, étant donné mon ministère, mais je n'approuve pas du tout le cloître et ne respecte que dans une certaine mesure les résolutions qui y conduisent. C'est souvent, à mon avis, une forme de faiblesse. Que diriez-vous d'un matelot qui, pour s'épargner les dangers de la tempête, resterait au port dans son bateau solidement amarré? Assurément vous le jugeriez plus prudent que brave. Je n'estime pas davantage ceux qui se dérobent aux orages de la vie et se mettent à l'abri avant de les avoir éprouvés. En d'autres temps, certaines nécessités politiques en faisaient pour beaucoup un sacrifice utile, mais aujourd'hui il n'y a personne qui ne puisse conquérir les grâces du ciel en les payant du devoir accompli. Il y a mille façons de se consacrer au service de Dieu ; le moins bon, à mon sens, est de se retirer dans les pratiques de la religion. Le Seigneur nous en a donné l'exemple, il s'est fait homme. C'est en restant humain, en mêlant la prière aux actes de la vie, en s'éprouvant soi-même à chaque heure au contact des passions humaines qu'on acquiert la preuve des bienfaits de la religion. Il est trop facile de gagner le ciel par une route dont on prend soin d'élaguer les ronces ; c'est, au contraire, dans les sentiers difficiles qu'il convient aux âmes fortes de marcher vers le salut.

J'excepte naturellement ceux qui se consacrent à des œuvres dont le but déterminé et charitable rend plus de services, exige plus de courage qu'aucune situation dans la vie. Ceux-là sont des saints. Il faut pour accomplir certaines missions, outre une foi que rarement le ciel accorde, des vocations que peu d'expériences confirment. Je dois vous dire mon sentiment à cet égard pour que vous ne puissiez vous méprendre plus longtemps sur l'assistance que vous réclamez de moi.

— En effet, monsieur le curé, si je m'applaudis de votre franchise, j'étais loin de m'attendre, je dois l'avouer, à trouver dans un prêtre des idées aussi libérales et j'ose dire subversives des principes religieux. J'aurais pensé plutôt qu'avec nos pères de l'Église, vous jugiez que le salut de l'âme dans l'autre monde valait bien quelques sacrifices dans celui-ci.

— Tout ceci, madame, permettez-moi de le dire, sont des phrases que la religion enseigne aux paresseux qui veulent s'épargner la peine de réfléchir. Je pense, moi, que, si Dieu a mis en nous une foule d'appétits que la nature nous invite à satisfaire, c'est contrevenir aux lois de Dieu de s'y dérober. La femme est faite pour aimer, avoir des enfans, en un mot fonder une famille. Celles qui religieusement accomplissent ces devoirs sont agréables à Dieu, soyez-en convaincue.

— Mais alors, vous-même, monsieur le curé, comment, avec de pareils principes, avez-vous consenti à prendre la soutane?

— Mon Dieu, madame, vous ne me demandez là rien moins qu'une confession, et je ne vous la dois pas; je veux bien vous répondre toutefois que, puisqu'il y a des troupeaux et des loups, il est utile que quelques-uns se fassent bergers. Eh bien, madame, je suis berger: mais je n'engage personne à prendre cet état à contre-cœur; c'est vous dire que je ne me prêterai jamais à tendre un piège à cette enfant pour la jeter par surprise dans une aventure qui pourrait tourner à notre confusion.

— Mais, monsieur le curé, vous ne connaissez pas mon neveu; il est homme, par faiblesse et par aveuglement, à conduire sa fille à tous les désordres et...

— C'est ici, madame, que nous pouvons nous entendre et que notre union peut conjurer bien des périls. Mlle Marguerite, que nous appelons ici Pâquerette, est une enfant heureusement douée. La mort de sa mère, en la privant d'une sainte femme, a fatalement écourté son instruction et fait verser ses goûts dans certaines formes masculines, c'est l'écueil inévitable de l'éducation d'un père; mais à son âge cette pâte malléable, et que je tiens pour bonne, peut être mise dans un moule meilleur et reprendre, grâce à vous, les prédilections féminines qui lui sont propres; en cela,

madame, je suis prêt à vous seconder, d'autant que nous ne devons pas rencontrer de résistance du côté du baron. S'il n'est point un excellent instituteur pour jeunes filles, il est du moins prêt à se décharger, j'en suis sûr, de ses soins paternels sur une influence meilleure qui le supplée. Il n'entre point dans mes vues de m'entremettre sans y être formellement invité, aussi avais-je jusqu'ici borné mes rapports avec le château aux visites de bon voisinage. Mais, sur votre demande, madame, je suis prêt à prendre plus au sérieux mon rôle de directeur.

Mme Brunet n'était point satisfaite : le curé Basseraud, avec ses idées de morale indépendante, n'était point tel qu'elle l'eût désiré. Elle était en toutes choses extrêmement autoritaire et ne craignait pas de faire le salut des gens contre leur volonté. Elle entrevoyait le rôle du prêtre un peu comme celui de sergent recruteur de saint Pierre. Elle était très coulante sur les procédés qui devaient grossir l'armée du salut. Avec Loyola, elle jugeait que la fin justifie les moyens, et rêvait de se présenter, le plus tard possible, aux portes du paradis, escortée d'un bataillon d'âmes qui lui valût l'indulgence du ciel.

Elle envoyait au séminaire tous ceux qui désiraient apprendre à lire, les parens s'y prêtaient par économie, et elle payait de sa poche le trousseau de toute fille qui voulait entrer au couvent. Elle était dame patronnesse de toutes les fondations; douée d'une activité sans bornes, elle se multipliait pour assister à toutes les séances, à tous les offices, aux concerts des uns, aux distributions des autres, elle assiégeait les sacristies, et quand une âme, même inconnue, menaçait de quitter le monde, elle accourait au chevet du malade, bravait la répugnance, les bourrades et la contagion pour assurer à Dieu cette recrue. Pour beaucoup qui la redoutaient pour la violence de ses procédés, nombre d'autres l'utilisaient par le profit qu'ils en tiraient. Les mendians assaillaient sa porte, mais elle ne les recevait que munis de billets de confession et armés de références ultra-catholiques; on juge par là de combien de fraudes elle était victime; mais il lui importait peu, elle n'allait point au fond des choses. Un certificat de pratique religieuse, fût-il d'une façon avérée produit par un athée hypocrite, lui suffisait; la qualité n'était rien, la quantité était tout. Espérait-elle tromper le ciel, comme elle consentait elle-même à être mise dans l'erreur?

Elle avait à son avoir une conversion célèbre, une israélite malheureuse entrée au couvent et dotée par elle; c'était la perle de sa collection; son domicile était orné de haut en bas du portrait de la catéchumène et d'images rappelant la cérémonie, quelque chose comme son petit Mortara intime.

Mais le couronnement de l'œuvre de Mme Brunet, le principe de sa grande influence et de sa force incontestable, était sa mission de Sainte-Catherine. Cette fondation était l'objet de tous ses soins, la préoccupation de ses veilles et la cause de ses insomnies. Elle avait installé au couvent des Dames-Blanches, dont elle était la protectrice, une maison distincte, mais procédant de la même direction pour recueillir les institutrices laïques, les façonner, les habiller au besoin et les placer dans les différentes familles de la contrée. En attendant, les jeunes femmes aidaient les sœurs dans l'instruction des enfans et quand elles trouvaient une condition, elles n'en restaient pas moins inféodées pour ainsi dire à la maison-mère.

En acceptant l'appui des sœurs sans précisément faire des vœux, elles devaient renoncer à toute initiative et à tout profit personnel, aussi n'avaient-elles à aucun titre à examiner les avantages et les inconvéniens des places qui leur étaient offertes, elles allaient là comme des missionnaires. Le prix de leurs éducations était extrêmement modique et leur dévoûment sans bornes : elles avaient l'ordre, si les nécessités de leur service l'exigeaient, de descendre jusqu'à une pseudo-domesticité. La classe dans laquelle on recrutait ordinairement les jeunes filles ne pouvait les rendre exigeantes : c'étaient le plus souvent des filles d'artisans, bien douées et qui avaient retiré de l'éducation scolaire une instruction un peu plus complète. Par amour-propre, les familles les mettaient dans l'enseignement, afin de grossir le bataillon des demoiselles pauvres.

L'influence qu'une maison religieuse pouvait tirer de pareilles nstitutions était considérable. Nombre de familles peu fortunées, chargées d'enfans, trouvaient un véritable profit à les faire élever à domicile par une femme peu instruite peut-être, mais d'une bonne volonté, allant parfois jusqu'à économiser un serviteur.

Entre les familles et le couvent, il existait, par l'intermédiaire des institutrices, une ramification occulte qui arrivait souvent à ôter aux parens toute liberté. Chaque acte grave de la vie était contrôlé et dirigé par les sœurs sous la surveillance de l'institutrice. Les domestiques étaient généralement fournis par la maison, les filles et les mères se confessaient à l'aumônier du couvent. Les mariages se faisaient rarement sans que les fiancés fussent agréés et garantis par ces dames, elles tenaient secrètement boutique de partis pieux pour jeunes filles recommandées. A ce commerce se joignait naturellement une branche plus restreinte, mais dont les profits accidentels avaient été parfois considérables : les dames de compagnie pour vieilles filles et les lectrices pour ménages sans enfans. Par cette voie, des dons importans, de véritables héritages étaient arrivés dans la caisse des bonnes sœurs. On les disait

immensément riches malgré leur vœu de pauvreté. Aussi la maison ne désemplissait-elle pas d'enfans recueillis, d'institutrices à placer et de parens en quête d'une instruction chrétienne et économique, voire même de mères cherchant époux pour des filles mal dotées.

Mme Brunet présidait d'une façon occulte à l'entreprise, elle était un intermédiaire précieux entre le monde, qu'elle fréquentait pour les besoins de la cause, et le couvent, qui tirait d'elle des renseignemens précieux.

On devine aisément à quel point la vieille dame fut déçue en rencontrant chez le curé Basseraud un auxiliaire hostile; aussi n'accepta-t-elle qu'avec une grande réserve l'association qu'il proposait. Elle n'admettait pas qu'on discutât ses idées, elle cherchait surtout des instrumens pour exécuter ses décisions; or elle avait résolu de faire entrer sa petite-nièce aux Dames-Blanches, entrevoyant par ce moyen une influence encore plus considérable sur la maison; peut-être rêvait-elle un jour de voir une Brassiou à la tête du couvent. Il fallait se retourner et tendre à ses fins par d'autres voies.

Marguerite n'était guère disposée, par sa nature et par son éducation, à un pareil sacrifice. Mais, à son âge, en modifiant sa façon de vivre, en préparant les influences, on pouvait réussir. Le curé se montrait réfractaire: ce premier échec n'était pas fait pour rebuter une volonté aussi ferme.

— Monsieur le curé, dit-elle en se levant à la fin du discours, nous ne paraissons pas avoir les mêmes idées sur l'éducation des femmes. Je ne sais si vos principes sont préférables, mais je persiste dans les miens. Le salut et le bonheur de ma nièce sont assurément dans la vie cloîtrée : j'userai de tous mes efforts pour l'y diriger. Puisque vous ne partagez pas ma manière de voir, je vous prierai simplement de vous abstenir de toute opposition.

— Je vous l'ai dit, madame, je ne donne mon avis qu'alors qu'on m'y convie. Si l'enfant s'appuie sur moi, si son père se refuse à seconder vos vues, je m'armerai contre vous, je vous en préviens, mais si l'un et l'autre accueillent sans conteste vos projets, je m'inclinerai devant la volonté de Dieu... unie à la vôtre.

Mme Brunet ramena sur ses épaules la capeline qu'elle avait laissé glisser, et le curé s'étant mis lourdement debout, l'un et l'autre se dirigèrent vers le presbytère sans ajouter un mot à leur conférence.

— Bon esprit ici? demanda Mme Brunet qui ne pouvait s'empêcher de faire du prosélytisme.

— Heu, heu, bon esprit? plutôt peu d'esprit. Les campagnards

ne comprennent guère, l'église est pour eux surtout un centre de réunion, ils y tiennent à ce titre; quant aux principes moraux de la religion, ils ne les sentent pas. Nous avons un certain nombre de formules qui nous sont prescrites, je m'y soumets; mais quelques mots en langue vulgaire, à mon avis, seraient plus profitables. Je me borne à enseigner de l'Évangile ce que je crois le plus applicable à leur vie commune, sans grand espoir de leur révéler la foi... Je m'efforce de les rendre honnêtes en leur prouvant qu'ils y ont profit, mais j'ai grand'peine : l'honnêteté commence aux couches plus éclairées; dans le peuple, désormais, le gendarme est plus utile que le prêtre. Toutefois nous conservons quelque influence parce que nous présidons aux deux grands actes de la vie : le baptême et l'extrême onction. Ils ne savent pas trop pourquoi, mais ils ne voudraient pas s'en passer. Enfin, si pour la plupart, les consolations religieuses sont nulles, il suffirait qu'un seul y trouvât du soulagement pour maintenir le principe haut et ferme. Comme je vous l'ai dit, madame, il y a un troupeau qui restera troupeau, il faut un berger qui le protège et mette les loups en fuite, c'est à quoi je m'efforce.

— Et l'enfer, monsieur le curé, qu'en faites-vous? Le loup, le loup, c'est le démon, et l'enfer est son royaume; comment avec une pareille arme ne maintenez-vous pas vos brebis sous la terreur?

— Hélas! madame, l'enfer est loin et les bénéfices du péché sont souvent sous la main. Je me borne à leur prêcher la parole du Christ; si elle était comprise, aucun mal ne saurait subsister. Ne faites pas aux autres...

— Vous êtes un rêveur, monsieur le curé.

— Un rêveur du bien, oui, madame, répondit l'abbé Basseraud, en poussant la petite porte à claire-voie qui défendait la cuisine de Mlle Thérèse contre les poules de la cour.

— Allons, petite, dépêchons, dit Mme Brunet à l'enfant; tu mets, j'en suis sûre, tout à l'envers dans la cuisine de Mlle Thérèse.

— Oh! madame, si on peut dire! répondit la vieille fille, sans elle mon beurre serait encore dans la baratte. Oh! c'est qu'elle est forte, sans paraître. Voyez, madame, elle est toute rouge. Vous ne voulez pas vous asseoir, prendre quelque chose? Il fait chaud ce matin, et il y a encore loin d'ici à la Grolière.

— Non, merci, mademoiselle. Mais dépêche-toi, ma fille.

Marguerite, en effet, était toute rose, elle pétrissait à pleines mains une boule de beurre qu'elle venait de sortir de la baratte, et des jets de petit-lait jaillissaient de ses doigts et l'inondaient de gouttelettes blanches.

— Voilà, ma tante, j'ai fini. Voyez le beau beurre! Vous ne voulez pas une tartine? Moi, je meurs de faim; mademoiselle Thérèse, un peu de pain noir! — Et ses dents blanches, aiguisées de désir, apparaissaient à travers ses lèvres rouges.

— Tu n'as pas le temps, mon enfant, nous serons en retard, et, pour une fois que ton père nous fait l'honneur...

— Si, si, disait Thérèse, une tartine, c'est bientôt mangé. — Et elle étalait un morceau de beurre sur une mince tranche de pain bis.

— Laissez-la faire, madame, disait le curé, fasse le ciel qu'elle se contente toujours de plaisirs aussi innocens.

Marguerite mordait à belles dents sa tartine; pour aller plus vite, elle la maintenait entre ses lèvres, pendant qu'elle enlevait le tablier de toile prêté par Mlle Thérèse. Et avant qu'elle eût achevé, les deux femmes reprenaient le chemin couvert qui conduisait du village au château.

— C'est la tante à Mlle Pâquerette, disait Thérèse à son frère, en mettant le couvert sur la table de la cuisine; elle n'est pas plaisante.

Le curé se contenta de hausser les épaules pour dire : Qu'importe.

De son côté, Mme Brunet sondait sa nièce durant le trajet. Évidemment la démarche n'avait pas répondu à ses espérances. Où elle comptait trouver un auxiliaire, elle avait rencontré presque un ennemi.

— Un paysan, votre curé! disait-elle. Comment peut-on confier des paroissiens à un être aussi borné? J'en causerai avec monseigneur. Aussi quelle communion as-tu faite avec un pareil directeur?

— Mais excellente, ma tante, je vous assure. Mlle Thérèse nous faisait très bien réciter le catéchisme.

— Oui, et elle t'apprenait en même temps à faire du beurre et à manger des confitures! Oh! mon enfant, si tu savais combien la religion veut être mieux comprise et mieux pratiquée!.. Enfin, j'en vais causer avec ton père, une fille de ton âge doit avoir l'esprit mieux nourri.

V.

M. de Brassiou était à la grille du parc; dans son impatience habituelle il était venu au-devant de ces dames. La cloche du déjeuner avait déjà tinté deux fois. Assis sur la borne, il frap-

pait ses *leyens* de cuir jaune avec un bâton de frêne. Un énorme lévrier était étendu à ses pieds.

— Vous n'avez donc pas faim, ma tante? cria-t-il du plus loin qu'il aperçut ces dames. Je me ronge les poings à vous attendre depuis une heure. Ce vieux bavard de Basseraud se sera endormi sur son livre. Ma bonne tante, désormais je vous ferai conduire, et le cocher aura l'ordre de vous ramener, sanctifiée ou non, pour l'heure du déjeuner.

— Mais, quelle heure est-il donc? dit Marguerite, en sautant sur les genoux de son père pour l'embrasser.

— Midi et quart, et j'ai à sortir dans la journée.

— Eh bien! courons, veux-tu?.. Et, prenant son bras, elle s'efforçait de l'entraîner comme un camarade.

— Marguerite! Marguerite! disait la tante qui arrivait essoufflée, à ton âge...

— Oh! laissez-la faire, ma tante, elle est justement à l'âge où l'on court.

— Oui!.. mais pas avec son père. Je m'en doutais, mon ami, tu la gâtes horriblement... Je vais mettre ordre à tout cela.

— Oh! je ne demande pas mieux, et je vous donne carte blanche.

— Père, courons! disait Marguerite, qui tenait déjà le collier du chien.

— Laisse-nous, mon enfant, reprit Mme Brunet, va devant. J'ai à parler à ton père.

La jeune fille ne se le fit pas répéter, et, traînée par le lévrier, elle descendit l'avenue comme un cheval échappé.

Mme Brunet avait pris le bras de son neveu, et, solidement appuyée, elle s'efforçait de le maintenir à son allure raccourcie.

— Mon ami, je projetais cette visite depuis longtemps, mais j'ai tant à faire. Enfin, me voilà, et nous allons causer. — Après chaque mot, elle marquait un temps d'arrêt, ce qui amenait sur le visage du gentilhomme un mouvement d'impatience à peine réprimé.

— Au fait! ma tante, au fait! ou Pâquerette aura tout dévoré avant notre arrivée.

— Un peu de patience et beaucoup d'attention, je te prie. Ma visite à la cure, ce matin, avait, outre ma messe quotidienne, le but de faire la connaissance du curé. Je te tiens pour incapable de diriger l'éducation religieuse de ta fille, et la mère Louise, malgré son dévoûment, n'offre guère plus de garanties. Je voulais savoir si ton curé... Eh bien! de ce côté-là non plus, je n'ai pas lieu d'être satisfaite.

— Mais, ma tante, est-il donc si nécessaire d'avoir une éducation spéciale, et ma fille exige-t-elle des soins tout particuliers?

— Oui, oui, cent fois oui! et ta question elle-même prouve que tu ne comprends pas la gravité du sujet. Ta fille est mal élevée, je devrais dire pas élevée du tout; sa façon d'être avec toi en est une preuve suffisante. Elle vient d'avoir quinze ans, ses besoins de jour en jour vont se modifier. La vie, les mœurs d'une fille appellent une attention constante. Tu te contentes d'en faire un garçon, parce que cela t'est commode ; et un beau jour, quand il faudra la marier, bien qu'elle soit assez jolie, ce qui est un danger de plus, je te demande quel bel oiseau tu auras à offrir à un gendre. Elle monte à cheval, nage, pêche, chasse, est constamment embarrassée du jupon, qu'elle respecte à peine, et sait tout juste son *Credo*. Voyons, mon ami, est-ce raisonnable, une éducation pareille?

— Que voulez-vous que j'y fasse? Je ne peux pourtant pas changer ma maison en cloître, pour garantir ma fille contre les tentations du diable.

— Cloître!.. tu viens de prononcer un mot dont tu ne comprends pas sans doute la portée, mais qui m'ouvre une parenthèse.

— Oui! mais sans me fermer l'appétit.

— Tu n'es jamais sérieux.

— Si, ma tante, je vous assure. Mais ce n'est pas l'heure de philosopher, j'ai l'estomac qui bat la campagne, et je me connais ; en carême, je suis incapable de prendre une détermination sérieuse. Remettons la séance après le déjeuner, ventre affamé...

— Mais je ne te retarde pas, nous causons en marchant.

— Oui, mais nous marchons lentement en causant. Comment est donc fait l'estomac des femmes pieuses?.. Vous me donnerez votre recette, ma tante.

A ce moment, Marguerite remontait l'allée, bride abattue, traînée par son chien.

— Père, père, criait-elle, viens vite, vite, les poulains sont au paddock, ce que c'est joli! Silvanette ce matin est tout en or. Oh! tu me la feras monter bientôt, dis.

Et prenant de force le bras de M. de Brassiou, comme deux collégiens échappés, ils remontèrent en courant vers la prairie.

De son pas lourd de vieille femme, Mme Brunet suivait en maugréant.

— On t'en donnera, des chevaux à robe d'or! une bonne robe de bure, ma fille, te vaudra mieux. Pégase conduit, dit-on, les poètes à l'hôpital, il mène encore plus sûrement les filles en enfer. J'y mettrai bon ordre malgré ton grand nigaud de père.

De fait, qui eût considéré d'une façon impartiale ce couple bondissant à travers la pelouse aurait porté un singulier jugement sur les deux personnages.

M. de Brassiou était à cette heure un homme d'une cinquantaine d'années; mais, à ne le juger qu'à sa tournure et à la souplesse de sa démarche, on lui en eût à peine donné trente-cinq. Il était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, l'excès d'exercice le maintenait dans un état de maigreur commode. De près, son visage était ravagé par le grand air, les intempéries et un peu les abus; les chairs molles et ridées de ses joues tombaient sur son haut col droit; son cou, sillonné par derrière de cordes saillantes, était craquelé comme un vase de Chine; son crâne absolument dénudé ne conservait qu'un cercle de cheveux grisonnans et rares qui faisaient encore illusion sous la coiffure. De beaux yeux incolores et honnêtes éclairaient sa face rouge; de longues et épaisses moustaches taillées à la prussienne lui ombrageaient la bouche munie encore d'assez belles dents.

Il avait adopté une sorte de costume de gentleman-farmer qu'il ne quittait jamais et qui répondait assez à toutes les exigences de sa vie de campagnard élégant. Quelque temps qu'il fît, en toutes saisons il portait de gros brodequins lacés, surmontés de leyens en peau, des culottes de drap, de velours ou de toile, larges et plissées à la ceinture, un gilet long et carré garni de poches, et un veston court en drap anglais bleuté dont l'épaisseur seule variait en raison de la température. Il avait sur la tête un feutre rond souple dont il faisait une casquette Louis XI pour s'abriter du soleil. Fallait-il monter à cheval, mettre des chevaux aux harnais, entrer dans la lande avec son fusil et ses chiens, monter en bateau pour relever des filets, ou suivre la rive pour jeter la mouche à la truite, marcher dans les terres pour surveiller ses paysans, il était prêt à tout. A peine modifiait-il son costume pour aller aux courses, faire des visites, ou pour dîner le soir.

Il avait du reste une distinction naturelle qui le rendait remarquable sous tous les aspects : à pied, en chasseur, à cheval, en tenue d'équipage ou le soir en habit, partout il tranchait sur l'ensemble par son aisance, son oubli de lui-même, et la belle humeur gauloise dont il ne pouvait se défaire, même dans les circonstances les plus graves de la vie.

Combien de fois Marguerite avait-elle exprimé hautement ses regrets de ne pouvoir revêtir le costume qui allait si bien à son père! A cette heure, les élégances féminines ne la touchaient guère, et ses robes, qui ne la flattaient pas, étaient une gêne constante pour tous les exercices qu'elle pratiquait. Aussi réduisait-elle le rôle de femme aux strictes nécessités. Elle écourtait ses jupes de laine jusqu'aux limites de la décence, sans atteindre pourtant à la commodité rêvée, et remontait jusqu'à mi-jambe les guêtres de ses

bottines pour imiter les chaussures de son père. Sa robe étroite et serrée était généralement surmontée d'un veston d'homme en drap mélangé, et sur son admirable chevelure blonde moussant sous l'action du soleil, elle mettait généralement un chapeau de feutre. Ses mains dégantées étaient belles malgré les injures des ronces, les griffes des chats et la morsure des chiens, mais il lui importait peu, elle n'avait encore que faire de ses charmes, et les soins qu'il aurait fallu prendre lui eussent gâté la vie.

Pourtant, malgré le déguisement adopté et l'oubli d'elle-même, la nature en dépit de tout préparait en elle une admirable créature. Ce n'était encore qu'une promesse, une ébauche, mais elle portait en soi le principe de toutes les beautés, il manquait le dernier coup de ciseau, le vernis et cette élégance ou cette aisance de convention sans laquelle la beauté pure est rarement admise. Mais on pouvait prévoir que la première circonstance qui la révélerait à elle-même en ferait une créature exquise.

Ses cheveux, qu'aucune coiffure n'aurait pu contenir, étaient d'un blond ardent comme la robe alezane de certains chevaux; par commodité, elle les relevait sur le front et les réunissait à l'arrière de la tête en catogan. La peau avait ce ton blanc bleuté et transparent de certaines rousses, mais elle avait l'éclat des brunes; ses yeux, plutôt longs que grands, étaient noirs comme de l'acier dans l'ombre. Un petit nez mince, aux narines mobiles comme celui d'un jeune chien, dominait une grande bouche aux lèvres rouges un peu fortes. Elle était grande déjà, atteignant à l'épaule de son père, mais les extrémités faisaient prevoir qu'elle grandirait encore. La poitrine faisait à peine saillir le vêtement, et la taille, mal contenue dans une robe mise au hasard, trahissait l'enfance; elle avait la souplesse d'une liane et l'absence de pose d'une enfant heureuse et satisfaite.

Tout ceci n'échappait point à la perspicacité ombrageuse de la tante Brunet, et en suivant ce couple dont l'élégance et le charme lui échappaient, elle jugeait peut-être sainement l'insuffisance d'un pareil père pour une aussi belle fille.

Pourtant, ils s'étaient arrêtés à bout d'haleine l'un et l'autre et s'appuyaient sur la haute barrière de bois qui fermait le paddock. Les prairies atteignaient leur plus grande hauteur, et les poulains disparaissaient jusqu'à mi-jambe dans les herbes émaillées de marguerites blanches et de chardons rouges.

— Est-elle belle, hein! père, n'ai-je pas dit vrai? elle est tout en or.

La pouliche, en effet, au milieu d'un troupeau d'élèves, se distinguait par un poil particulièrement beau. Elle venait de jeter sa

fourrure d'hiver et elle apparaissait comme une jeune dame vêtue d'une robe de fête toute neuve.

— Elle est, dis-tu?

— Par Pancrace et Léocadie.

— Bon sang, hein?

— De premier ordre.

— Quand elle aura couru, tu la mettras pour moi, dis? Oh! que j'ai envie de la monter!

— Nous verrons, nous verrons, nous avons le temps.

Mais le grand lévrier, impatient de jouer, était passé sous le fil de fer et entamait une course avec les poulains.

— Sidney! Sidney! criait M. de Brassiou.

— Oh! père, laisse faire, regarde, c'est si joli!

— Oui, mais quand il m'aura cassé une patte de cinq cents louis, ce n'est pas toi qui la remettras, gamine.

En effet, la bande affolée semblait jouer aux barres avec ses grandes jambes sans proportions; les petits animaux galopaient en hennissant et venaient parfois se heurter contre les balustrades. Le spectacle était ravissant, mais dangereux. M. de Brassiou, d'un bond que n'aurait point désavoué un homme de vingt ans, sautait par-dessus la barre, et la canne haute, mettait le lévrier à la raison en dépit des ruades qui de tous côtés lui frisaient la tête.

Marguerite avait pâli, elle avait eu peur pour son père, quand il fut revenu vers elle en traînant par le collier le chien rampant.

— Pardon, père, dit-elle en lui serrant le bras avec un geste caressant, je suis punie, j'ai eu peur. Vilaine bête! — Et de sa grande main couturée, elle frappa le museau de Sidney.

Mme Brunet arrivait. Le gentilhomme lui reprit le bras, et trois minutes après, nos trois personnages étaient à table.

Le déjeuner refroidi était mauvais, mais les maîtres n'y eussent fait attention, si la tante, qui appréciait la nourriture en dévote gourmande, n'eût fait sur chaque plat des observations justifiées.

— Mes amis, disait-elle, vous mangez comme des paveurs, sans goût et sans esprit, vous êtes indignes d'une bonne table... Moi, je l'avoue, la gourmandise est le seul péché que je m'accorde, et je le paie en charités.

— Ah! ma tante, à qui la faute? est-ce moi ce matin qui suis en retard? vous en devez accuser, il me semble, le sermon de votre curé, qui a refroidi jusqu'à nos côtelettes.

Ce n'était, en fait, ni la faute du curé ni celle de la cuisinière, mais bien le résultat d'un laisser-aller habituel, qui était le vice familier de la maison.

Le service n'était pas beaucoup meilleur que le repas, un maître

d'hôtel gauche et zélé apportait plus de désordre qu'il ne se rendait utile, en toute chose on sentait l'absence d'une femme et d'une volonté unique. Aucun domestique n'était appliqué spécialement à un service. A certain moment, les hommes de l'intérieur étaient détournés par une nécessité d'agriculture; en d'autres temps, s'il y avait du monde, on tirait de la ferme le supplément nécessaire. M. de Brassiou trouvait cela tout naturel. Si Louise, avec son dévoûment attentif, n'était venue en aide, les convives eussent manqué d'assiettes, mais la pauvre vieille s'efforçait de boucher tous les vides, elle se multipliait; pour rester près de son enfant, elle eût remué la terre de ses mains. D'un esprit trop borné pour comprendre les inconvéniens de cette existence, elle faisait tous ses efforts pour la prolonger sans accrocs.

Quand l'enfant rentrait avec un costume en lambeaux et du linge trempé, elle la déshabillait comme un bébé, souvent la mettait au lit et passait parfois une partie de ses nuits à réparer le dommage. Elle était à la fois la nourrice, la femme de chambre et la cuisinière de son enfant gâtée. Elle ne pouvait souffrir qu'on la grondât, ce qui du reste était rare, et, pour l'éviter, elle s'ingéniait à cacher ses escapades. Cette femme, qui avait été mère par une faute, sans amour et sans regret, avait reporté sur sa fille d'adoption toute la tendresse dont elle était capable. Elle avait été dévouée à la mère, qui l'avait prise sur sa bonne mine, malgré son erreur, et maintenant elle essayait de la remplacer avec plus de zèle que d'intelligence.

Elle se tenait derrière la chaise de la jeune fille, s'efforçant, avec une autorité tendre de nourrice, de lui faire manger les mets qui lui semblaient préférables, écartant, sans énergie, ceux qui lui paraissaient nuisibles, entre temps aidant le maître d'hôtel et atténuant ses maladresses.

Le café servi sur la terrasse, à l'ombre d'une clématite dont les fleurs se confondaient avec les feuilles naissantes, M. de Brassiou, étendu dans un fauteuil de rotins, préparait une pipe de racine. Marguerite, après avoir servi sa tante, vint la lui arracher des mains.

— Laisse-moi t'allumer, dit-elle.

Et, mettant entre ses lèvres rouges le long tuyau d'ébène, elle fit partir une allumette et tira quelques bouffées avant de la rendre.

— Petite peste! cria la tante Brunet. Comment, mon ami, tolères-tu une aussi déplorable habitude? Cette enfant, bientôt, fumera, boira, en attendant qu'elle jure.

— Mais, ma bonne tante, ce n'est pas un péché de fumer, M. le curé lui-même...

— Ah! voilà ce que je craignais, j'aurais dû m'en douter. Un péché, non, ma fille, mais pire, c'est une malpropreté grossière; et, pour une femme de ton monde, c'est un défaut de tenue et de savoir-vivre.

— Oh! oh! ma tante va être sévère pour un enfantillage.

— Un enfantillage! un enfantillage! Il n'y a pas de plis qui ne finissent par faire déchirure à la longue. Au fait, mon beau neveu, l'occasion est belle; si vous le permettez, nous allons reprendre la conversation si adroitement éludée tout à l'heure. Je ne compte pas rester éternellement le bec dans l'eau.

— Pour le moment, ma tante, vous l'avez dans du café, dit Marguerite.

— Toi, fais-nous le plaisir de monter à ta chambre et de me conjuguer le verbe : manquer de respect.

— Oui, ma tante, si mon encrier n'est pas à sec.

Mme Brunet déposa sa tasse sur le plateau, attira son siège tout près de celui de son neveu, en se garantissant par un journal de la fumée de la pipe.

— Or çà, mon ami, d'abord as-tu la digestion complaisante? c'est généralement le privilège des personnes maigres.

— Je l'ai exquise, ma tante; et, pour peu qu'elle soit facilitée par une pipe et un peu de bon cognac, j'entendrais sans frémir un sermon de mon curé Basseraud.

— Eh bien! mon ami, tu vas écouter le mien; pour être moins évangélique, il ne te sera pas moins utile... As-tu remarqué que ta fille est élevée comme une servante d'auberge, et qu'il n'y a pas chez cette enfant un geste, une expression qui ne soit marquée au coin de la plus manifeste immodestie?

— Ma foi, ma tante, je l'avoue, je n'y ai pas fait attention.

— Écoute-moi, tu me répondras après. J'ai fait ce voyage pour t'entretenir de ce sujet; j'étais loin de penser que ma présence fût aussi nécessaire. Ta pauvre femme, le bon Dieu lui pardonne, était une sorte d'ilote, une esclave fidèle, n'écoutant que ta voix, se donnant bien de garde de jamais contredire, et encore moins de contrôler. L'éducation de ta fille, — je devrais dire le manque d'éducation, — est donc bien ton fait. Il ne faut pas t'en vouloir : cette façon d'agir est chez toi un vice de tempérament. Tu n'as pas conscience; tu es, sans t'en douter, l'égoïste le plus complet que je connaisse. Si Marguerite sait lire et se conforme à quelques règles vulgaires de bienséance et de religion, c'est uniquement parce que tu as pensé qu'il était de bon ton de respecter l'usage. Quant aux raisons morales, tu n'y as même pas pensé.

— Mais allez, ma tante, le portrait que vous faites de moi... d'après nature, je présume, est vraiment plein d'intérêt.

— Plus que tu ne penses, car je te déclare incapable de le faire toi-même; tu ne regardes pas assez en dedans, à peine observes-tu les choses matérielles. Encore, en y regardant de près, trouverait-on, je suis sûre, pas mal d'irrégularités dans ton administration. Quand tu fondras la cloche, tu me diras ce que tes chevaux t'ont rapporté, outre la gloire.

— Allez, ma bonne tante, profitez de ce que j'ai la tête sur le billot pour m'achever.

— Je reviens à ta fille. Aussi bien, le sujet est-il plus intéressant; elle est à l'âge où l'on peut se refaire : toi, il y faut renoncer...

— Merci.

— Eh bien, mon garçon, je te demande ce que tu comptes faire, car, en bonne conscience, elle ne peut passer son existence à monter à cheval, te suivre à la chasse et vivre de la vie d'un homme, enfin, quand encore tu daignes être chez toi pour présider à ses plaisirs. Donc, mon ami, voici ce que je te propose pour remédier, sans perdre une minute, à une éducation aussi désespérante : tu vas me confier ton enfant; nous trouverons bien ici les premiers élémens d'un trousseau, bien qu'elle ait, sans doute, plus d'amazones que de sarraus de travail, et je l'emmène sans plus tarder à Tours, pour la confier aux bonnes dames de la Visitation, qui sauront bien remettre dans la ligne droite cette plante folle.

— Ici, ma tante, avant d'aller plus loin, je vous arrête. Je ne mets pas en doute les bienfaits de l'éducation qu'elle pourrait recevoir dans cette sainte demeure. Je n'essaierai même pas de me disculper des inconvéniens que présente la mienne; mais, n'ayant d'autre intérêt dans la vie que ma fille, rien au monde, aucune considération ne peut me déterminer à l'éloigner de moi. Cherchons ensemble un autre remède, j'y consens; mais pour celui-ci, il faut y renoncer.

— Avant, permets-moi de te faire apprécier les avantages, car tu tranches sans m'entendre.

— C'est inutile. Quelques bonnes raisons que vous ayez, je suis résolu à ne pas m'y soumettre.

— Pourtant... je sais bien que la question religieuse ne pèse pas lourd pour toi; mais pour moi qui, dans cette circonstance, me considère un peu comme ayant charge d'âme, je persiste et j'appelle ton attention sur ce fait : ta fille est en état de péché constant, elle fait à peine ses Pâques, ne communie jamais, va aux offices le dimanche quand elle n'a rien de mieux à faire, et enfin est totalement privée des secours d'un directeur. C'est à quoi un séjour plus ou moins long, une année ou deux passées au couvent remédie-

raient d'une façon certaine. Ce parti aurait, de plus, l'avantage de conduire ta fille sûrement au seuil du mariage, en donnant des garanties sérieuses à la famille qui la prendrait. Une fille privée de sa mère, songes-y... Il faut être doublement sévère et ne laisser prise à aucune mauvaise interprétation. Et puis, enfin, sais-tu à quelle espèce de femme tu vas avoir affaire? Connais-tu celle qui va naître demain, succédant à l'enfance que, dans ton aveuglement, tu persistes à prolonger au-delà des limites? Songe à tout cela.

— Non, non, mille fois non! Je vous le répète, mon parti est pris, inutile d'insister.

La vieille femme se souleva et avec un geste de dépit manifeste :

— Alors c'est entendu, je m'en lave les mains, j'ai fait mon devoir. Mais tu m'accorderas qu'il est cruel pour une femme chrétienne d'envisager ce qu'il adviendra de ta fille sans pouvoir y porter remède.

— Mais, ma tante, vous exagérez, tout se passera très bien. Je vous assure, nous vivoterons ainsi encore quelques années, je vous promets de l'envoyer à l'église plus souvent sans vous garantir que les soins de l'abbé Basseraud lui soient profitables, et un jour un brave garçon, comme il y en a dans ce pays, flatté d'avoir une belle fille pour partager sa vie, le rendre heureux et lui donner beaucoup d'enfans, me la demandera, et nous célébrerons leurs noces, pour la plus grande gloire du ciel, la continuation et l'accroissement de l'espèce humaine.

— Soit! mon ami, fasse le ciel que ton obstination te porte bonheur, je le répète, je m'en lave les mains.

La sainte femme était vaincue, elle ne pouvait mettre en doute sa défaite; mais sa volonté restait intacte. Comme un général dont l'armée bat en retraite, elle cherchait une place meilleure pour reprendre l'offensive.

Il ferait beau voir que cette enfant qui lui appartenait, pour ainsi dire, puisqu'aucune femme n'était là pour la défendre, victime désignée à son prosélytisme féroce, fût abandonnée aux dangers du monde uniquement pour la distraction d'un père aveugle, à l'égal d'un chien, d'un cheval ou de tout autre animal de luxe. Il fallait qu'elle réussît, elle ne pouvait s'être dérangée en vain.

— Enfin, ma tante, reprit M. de Brassiou, de ce que je repousse le projet du couvent, il ne s'ensuit pas que je répudie vos conseils et votre secours. N'avez-vous rien de plus acceptable à me proposer? Je veux bien reconnaître avec vous l'utilité d'une mesure à prendre.

— C'est heureux, mais que pourrai-je t'offrir? Je ne sais pas, moi.

— Cherchez!

La tante Brunet s'était rassise; une idée lui traversa l'esprit avant même de l'avoir mûrie, afin de profiter, pour ainsi dire, de l'impulsion donnée, elle s'empressa de la formuler.

— Voyons, dit-elle, le couvent dans la circonstance est assurément le remède le plus salutaire, mais à défaut de celui-ci, consentirais-tu à prendre une femme dans la maison et à lui confier ta fille?

— Sur ce terrain, je suis prêt à vous suivre, ceci me paraît un projet raisonnable.

— Oui, sans doute, je te dis cela avant d'avoir réfléchi, il faut, avant de nous embarquer, peser sainement les conséquences. Sainte Vierge, si tu étais dans des conditions ordinaires, si ta fille avait les bases d'une éducation chrétienne, s'il y avait ici une maîtresse de maison offrant des garanties, il serait sans aucun doute facile de trouver une institutrice, mais chez toi, chez un garçon pour ainsi dire, c'est très délicat.

— A vous entendre, ma tante, on croirait que ma maison est un repaire de fauves; je vous assure que votre brebis sainte ne courrait ici aucun risque.

— Et l'opinion? Mais tu es superbe avec ton mépris du monde, je te reconnais bien là, tu ne vois jamais que devant toi sans songer que le danger peut être à côté ou derrière. Je ne dis pas... D'abord les femmes que nous protégeons sont de celles qui savent résister au malin, la Visitation est assez connue, Dieu merci, mais la médisance ne respecte rien, et si tu avais dans ton intérieur une fille jeune et même pas jolie, on dirait un tas de choses qu'il faut éviter.

— Choisissez-la vieille et laide à l'épreuve de toute tentation.

— C'est bon à dire, mais rien n'est rare comme la laideur acceptable ; aussi écartons-nous celles qui sont repoussantes, on ne prend pas des mouches avec du vinaigre. Nous savons que le charme et certaines règles de forme ont une action prépondérante sur l'esprit des enfans, aussi nos demoiselles sont-elles généralement plutôt agréables.

— Moi, ça ne m'effraie pas ; vous voyez, ma tante, si je suis accommodant : laide ou jolie, je vous donne procuration.

— Je cherche... Le cas est aussi particulier et mérite examen ; pour toi d'abord, et enfin pour l'enfant, je le répète, il faut une femme doublement cuirassée.

— Cherchez, ma tante, et quand vous aurez découvert cet oiseau

rare, brune ou blonde, jolie ou laide, jeune ou vieille, aimable ou acariâtre, pratiquante ou philosophe, je suis prêt à lui ouvrir les bras, je veux dire à lui faire bon accueil.

— A la bonne heure! Pour tes bras, il faut les fermer, au contraire. Hé bien! je vais rentrer à Tours, demain. J'aurai aussitôt une conférence avec notre mère de la Visitation, je passerai un examen attentif de son personnel disponible, et je te ferai part de ma découverte, s'il y a lieu.

— Faites plus, ma tante. Si vous trouvez qui vous convienne, inutile de me consulter: amenez le sujet, et, confiant dans vos références, nous l'installerons sans plus tarder.

Un bruit de robe, de meubles bousculés, de coups de cravache dans le vide, firent retourner la vieille femme. Marguerite arrivait, un cahier à la main.

— J'ai bien travaillé, tante, voyez.

Et la jeune fille tendait des feuilles couvertes d'écriture d'écolier. Elle avait longuement conjugué le verbe être soumise.

Mme Brunet prit la copie, fixa son binocle.

— Mais ce n'est pas cela, s'écria-t-elle. Je t'ai dit: manquer de respect. Et puis, qu'est-ce que ce gribouillage? Pas plus d'orthographe que de catéchisme; tout, tout à apprendre.

Mais l'enfant n'écoutait plus; accoudée sur le fauteuil à bascule de son père, elle le balançait au risque de le mettre à l'envers.

— Où allons-nous, père? Vous voyez, je suis prête, ne partons pas trop tard pour jouir du beau soleil.

— Mais j'ai donné des ordres pour trois heures.

— Je vais aller presser à l'écurie. Ce lambin de François n'en finit jamais de faire reluire.

— Mais, mon enfant, est-il convenable d'abandonner ainsi ta tante?

— C'est vrai, ma bonne tante; si vous vouliez monter à cheval aussi, il y a un poney bien sage.

— Marguerite! Marguerite! tu passes la mesure, mon enfant.

— C'est heureux que tu daignes t'en apercevoir, fit Mme Brunet.

— Pardon, ma bonne tante, je plaisantais.

— Je le sais bien, et c'est là ce qui me chagrine.

— Voyons, voulez-vous que nous restions, père? C'est vrai, je n'avais pas songé...

— Non, mes amis, ne vous privez pas de ce plaisir à cause de moi, je n'ai heureusement besoin de personne. J'ai des prières à dire, je ne vous y oublierai pas, et une longue correspondance en retard.

La jeune fille ne se fit pas répéter l'autorisation et, descendant

quatre à quatre les marches du perron, elle se dirigea en courant vers l'écurie.

Elle était en tenue de cheval. Pour forcer l'hésitation de son père, elle avait mis une épaisse jupe de drap bleu, serrée par une ceinture de cuir fauve, et par-dessus un veston plus léger ne dessinant pas la taille. Louise, dans sa sollicitude maternelle, lui refusait encore le corset. Elle attribuait à cet instrument de torture toutes les déformations physiques et un peu les désordres moraux des femmes. Marguerite se soumettait à cette mesure : elle y trouvait l'avantage d'être plus à l'aise. Elle tenait à la main un manche de fouet dont elle fauchait les hautes herbes, et de son feutre mou s'échappait une lourde tresse serrée par un ruban noir.

— Pardon, ma tante, s'excusa le gentilhomme, vous le voyez, les pères ne sont pas libres.

— Je ne le vois que trop. Va t'apprêter, je remonte moi-même.

— Attendez pour voir l'enfant à cheval, je vous assure qu'elle est charmante.

— Je n'en doute pas, hélas! mais j'aimerais mieux la voir à pied dans la voie du Seigneur.

Marguerite, avant même que son père eût mis ses gants, pris son bâton et son chapeau, par l'avenue qui menait aux communs, débouchait en plein galop, sans préoccupation du tournant. Le cheval lancé vint s'arrêter à pic, sur une reprise de main un peu tardive, à la première marche du perron.

— Folle, va! cria le père, je t'ai dit de m'attendre et de partir au pas. Qu'est-ce que ce coup de main? Tu es brutale comme un palefrenier! — Un homme d'écurie, traînant par la tête un cheval, accourait à la suite.

M. de Brassiou, avant de se mettre en selle, avait soulevé la jupe de l'enfant, tiré sur l'étrier, passé le doigt sous la sangle, s'était assuré de l'équilibre de la selle, puis, après avoir fait basculer le mors, avait tiré sur l'amazone pour former des plis réguliers.

Il avait lestement enjambé un très beau cheval de sang, et, sagement au départ, selon ses principes, après avoir dit de la main adieu à la tante, les deux cavaliers avaient disparu derrière un massif.

ADRIEN CHABOT.

(La deuxième partie au prochain n°.)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

I.

MINISTERE DU MARQUIS DE PUISIEULX. — CAMPAGNE DE PROVENCE. — RÉTABLISSEMENT DU STATHOUDERAT EN HOLLANDE.

La nomination du successeur de d'Argenson ne suivit pas immédiatement sa disgrâce et, de fait, le choix présentait de sérieuses difficultés (1). Plusieurs noms étaient prononcés ; aucun ne paraissait remplir les conditions convenables. Chauvelin, le plus capable peut-être, ou du moins réputé tel, s'était perdu à jamais dans l'esprit du roi, pour lui avoir reproché, avec trop peu de ménagement, sa condescendance aux volontés du cardinal de Fleury. — « Il m'est insupportable, disait Louis XV, je ne puis le souffrir. » — Faire revenir d'ailleurs un politique disgracié de l'exil où il languissait pour le porter au ministère, c'eût été trop humilier la dignité royale. On parla de Chavigny, de Saint-Séverin, le dernier ministre à Francfort ; mais l'un semblait d'une extraction trop peu relevée ;

(1) Voir, sur les causes et les circonstances de la disgrâce du marquis d'Argenson, la *Revue* du 1er mai.

l'autre, Italien de naissance, était devenu Français depuis trop peu de temps. — « C'est une chose étrange, dit un excellent observateur, l'ambassadeur de Venise, que dans ce vaste royaume où il y a tant d'hommes intelligens, on n'en trouve aucun qui soit désigné pour un tel poste (1). »

La question fut tranchée, au bout de quelques jours, par l'influence de deux personnages étrangers l'un et l'autre aux carrières politiques et à peine admis à la cour, l'intendant militaire Paris-Duvernay et le banquier du trésor, Paris de Montmartel. J'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion d'expliquer l'importance croissante que s'étaient acquise ces deux frères intimement unis et qui se prêtaient un mutuel appui ; l'un devant son crédit à l'habile direction qu'il savait donner à l'administration militaire, l'autre à sa grande fortune et à des avances faites à propos à un trésor obéré. Sans leur concours, rien d'important ne pouvait être médité, et surtout rien d'heureux accompli sur le théâtre de la guerre. Et c'est par là qu'ils avaient su se rendre également nécessaires, j'ai presque dit également chers, aux commandans des deux armées que la France devait entretenir, à si grands frais, au nord et au midi, le maréchal de Saxe et le maréchal de Belle-Isle. La rivalité sourde de ces deux hommes de guerre et l'hostilité moins cachée de leur entourage étant connues de tout le monde, c'était un vrai tour de force d'avoir su se maintenir dans la confidence de l'un et de l'autre. Joignez, à ces amitiés précieuses, la vieille affection de Mme de Pompadour, et on comprendra que la vacance du pouvoir laissait les frères Paris, du fond de leur cabinet d'affaires, absolument maîtres du terrain ministériel. C'est ce qu'avait su discerner de loin un grand connaisseur, Frédéric, à travers les rapports verbeux et confus de son ministre Chambrier. — « Comme ce sera visiblement (lui écrivait-il même avant la chute de d'Argenson) le sieur Paris-Duvernay qui aura la plus grande influence, vous tâcherez de me le gagner et de le rendre favorable à mes intérêts par toutes sortes de politesses, que vous lui ferez de ma part... » et peu de jours après : « Entretenez soigneusement cette confidence, dont vous tirerez plus de lumières que de tout ce qu'il y a de ministres en France qui ne vous parlent jamais aussi intelligiblement que le sieur Duvernay l'a fait (2). »

Le candidat préféré par cette discrète, mais toute-puissante influence ne fut autre que le marquis de Puisieulx, le plénipoten-

(1) *Journal de Luynes*, t. VII, p. 380. — Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 30 janvier 1747. (Bibliothèque nationale.)

(2) Frédéric à Chambrier, 31 janvier, 10 février 1747. — *Pol. Cor.*, t. V, p. 280-317.

tiaire de la conférence de Bréda, qu'on fit revenir de Hollande en toute hâte. Il est probable qu'il s'attendait à cette faveur, ayant de longue date, avec les frères Paris, des relations qu'il n'avait eu garde de laisser tomber pendant son ingrate mission. Le blâme, très librement exprimé dans ses dépêches, sur les travers diplomatiques de d'Argenson ne fut sans doute pas la moindre recommandation qui plaida en sa faveur auprès des collègues du ministre disgracié, mais la raison officiellement donnée fut que, venant de remplir un rôle actif sur le théâtre même des négociations engagées, il devait connaître mieux que personne à quelles conditions pouvait s'opérer le rétablissement de cette paix, qui était le désir général.

C'était bien, en effet, on peut se rappeler, en représentant d'Argenson comme le véritable obstacle à la fin d'une guerre qui fatiguait tout le monde qu'on était parvenu à ruiner son crédit dans l'esprit du roi, et à exciter contre lui un véritable soulèvement de l'opinion. A quel titre il méritait ce reproche, c'est ce qu'auraient été assez embarrassés de dire ceux qui le lui faisaient le plus haut, et ils eussent été plus en peine encore de s'accorder sur les motifs qu'ils donnaient de leur accusation; car c'était tour à tour, je l'ai déjà dit, de l'obstination de ses préjugés et de la trop grande complaisance de son caractère que les uns ou les autres lui faisaient un crime. En tout cas, le tort qu'on ne pouvait lui imputer, ce n'était assurément pas de s'être montré trop exigeant dans ses offres pacifiques, d'élever trop haut les prétentions de la France, de réclamer une indemnité trop large de ses sacrifices, et de tâcher de tirer un trop haut prix des victoires de Maurice de Saxe et de la possession des Pays-Bas.

On sait, en effet, quel était le plan de pacification rédigé par d'Argenson lui-même, le printemps précédent, de concert avec les plénipotentiaires de Hollande, et que Puisieulx avait été chargé de proposer comme base de négociation à la conférence de Bréda. La France, du premier mot, faisait l'abandon de toutes ses conquêtes : elle réclamait seulement de l'Angleterre une renonciation pareille pour Louisbourg, le cap Breton et tous les points occupés par la marine britannique sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Ainsi, pleinement désintéressée pour elle-même, elle ne prenait les intérêts que des alliés qu'elle avait entraînés à sa suite dans la guerre. Pour l'électeur palatin, en récompense de sa fidélité, elle voulait obtenir l'annexion de la province de Limbourg à son petit état ; pour le duc de Modène, époux d'une princesse française, la restauration de la souveraineté dont il était dépouillé ; enfin, au profit du troisième fils de Philippe VI, l'établissement d'une nou-

velle *secundogeniture* de la maison de Bourbon en Italie. Encore, sur ce point le plus contesté, le plus difficile à arracher à Marie-Thérèse, d'Argenson consentait déjà, dans les derniers temps de son ministère, à réduire beaucoup (au moins en conversation) les termes qu'il avait posés d'abord. La triste conduite de l'infant en Italie, pendant la dernière campagne, et plus encore la mort de son père, qui lui enlevait l'appui de l'ambition maternelle d'Élisabeth, avait dû le préparer lui-même à abaisser ses espérances. Il n'était plus question de lui attribuer un lot aussi considérable que le grand-duché de Toscane : il ne s'agissait que de lui assurer dans la péninsule un établissement quelconque dont l'étendue et la nature restaient à déterminer. A ce prix, la nouvelle maison d'Autriche pouvait obtenir la reconnaissance unanime de la dignité impériale dans la personne de l'époux de Marie-Thérèse, et rentrait ainsi définitivement dans tous les droits et les privilèges de l'ancienne. A la vérité, elle payait ce retour de grandeur par la perte de la Silésie : le roi de Prusse restait donc seul à bénéficier de tout le sang versé et de tous les efforts dépensés par son généreux allié. D'Argenson en convenait et n'hésitait pas à s'en applaudir. Pour un ministre parlant au nom de l'héritier de Louis XIV et du vainqueur de Fontenoy, ce n'était pas, on en conviendra, prendre le ton trop haut et se montrer d'un orgueil trop intraitable.

Comment donc une paix si libéralement offerte n'était-elle pas acceptée déjà par le cri unanime de cette Europe dévastée, où populations et souverains, après sept ans de luttes stériles, ne devaient soupirer qu'après un peu de soulagement? Comment devait-elle même se faire attendre pour n'arriver, comme on le verra, après une nouvelle année de combats et une nouvelle et large effusion de sang, qu'à des conditions qui ne devaient pas différer sensiblement du plan primitif? C'est la question que l'historien lui-même se pose et à laquelle, à première vue, il a quelque peine à trouver une réponse. En y regardant de près cependant, on doit reconnaître que c'était précisément la modération excessive du langage que d'Argenson avait fait tenir à la France qui, en encourageant la résistance de ses adversaires, retardait pour tout le monde le moment de poser les armes; et sur ce point, l'instinct confus de l'opinion publique ne se trompait pas absolument. Les sacrifices que la France demandait à ses ennemis en échange de ceux qu'elle leur offrait de si bon cœur étaient légers, à la vérité, mais pourquoi les auraient-ils faits, s'ils pouvaient se flatter, moyennant un effort de plus et sans rien compromettre, de n'avoir pas à s'imposer même cette faible privation? Du moment où on connaissait le dernier mot de la France, on ne risquait rien, on jouait même à coup sûr, avec chance de gagner et sans crainte de perdre,

en ne se pressant pas de répondre à des propositions qu'on serait toujours à temps d'accepter.

On peut se rappeler d'ailleurs combien devenaient de jour en jour plus difficiles et souvent orageuses les relations des deux grandes puissances qui, déjà divisées au fond d'intérêts comme de tendances, et constamment en méfiance l'une de l'autre, n'étaient plus unies que par habitude et par une tradition vieillie dans leur inimitié commune contre la France. Entre l'Angleterre et l'Autriche on a vu combien de fois, depuis le commencement, et à chacune des phases de la guerre, une querelle vivement engagée, suivie de récriminations réciproques, avait été sur le point d'amener une rupture. Le lecteur n'a point oublié les altercations violentes du ministre britannique à Vienne et de l'altière impératrice. Les propositions de la France devenaient, dans ce ménage si peu tendre, un nouveau sujet de discorde. Chacun des deux coalisés trouvait naturel ce qu'on demandait à son allié, et insupportable ce qu'on exigeait de lui-même. L'Autriche, par exemple, acceptant le principe posé par la France du rétablissement du *statu quo ante bellum*, ne voyait nulle difficulté à la restitution des conquêtes anglaises dans le Nouveau-Monde : l'échange du cap Breton contre les Pays-Bas lui paraissait tout à fait équitable. Mais à quel titre, disait-elle, cette règle réparatrice une fois posée, y dérogerait-on à son détriment en Italie? Quels que fussent les territoires qu'on lui demanderait de céder, ils faisaient partie d'un domaine non pas nouvellement conquis, mais anciennement possédé par elle, et elle devrait les détacher de son patrimoine. Ce qu'on réclamait de l'Angleterre, c'était de rendre; on la condamnait, elle, Autriche, à perdre. Pourquoi un partage si inégal des charges communes? N'avait-elle pas déjà consenti, sur les instances de l'Angleterre, en faveur du roi de Sardaigne, à une première mutilation de son bien? Et, en Allemagne, l'appui moral du cabinet britannique n'avait-il pas secondé, presque autant que la victoire et le génie, la cupidité de Frédéric? Les traités si douloureux de Dresde et de Breslau n'avaient-ils pas été préparés et n'étaient-ils pas encore garantis par l'Angleterre? Était-ce donc toujours à l'Autriche, si injustement attaquée au début, à contribuer seule au rétablissement de la paix, et pourquoi aucun traité ne serait-il jamais conclu qu'à ses dépens?

L'Angleterre n'était pas embarrassée de répondre que, si l'Autriche était appelée à faire les frais de la paix, c'est que, depuis six ans déjà écoulés, elle laissait son alliée faire tous les frais de la guerre. Les soldats de l'impératrice, aussi bien que ceux de la Hollande, ne vivaient que des deniers de l'Angleterre, et ne se battaient qu'avec les armes qu'elle leur mettait dans la main. Dans la commu-

nauté, c'était toujours l'Autriche qui recevait et l'Angleterre qui payait. Sans les larges subsides si généreusement octroyés par le parlement britannique, ce n'était pas de quelques provinces seulement, mais de toutes ses possessions héréditaires, que la fille orpheline de Charles VI se verrait aujourd'hui dépouillée : elle serait errante encore, fugitive et abandonnée, dans les steppes de la Hongrie. Quelques points reculés du Nouveau-Monde étaient une faible indemnité pour une part si libéralement prise à une compétition qui, à vrai dire, touchait l'électeur de Hanovre bien plus que le roi d'Angleterre, et, à moins que cela, les ministres du roi George seraient accusés d'avoir fait jouer à leur patrie un rôle de dupe. Et ce qu'on ne disait pas tout haut, mais ce que tout le monde sentait en Angleterre, c'est qu'il n'y avait pas seulement des avances pécuniaires à compenser, mais surtout à panser une blessure d'amour-propre. La guerre continentale avait rapporté aux armes britanniques aussi peu d'honneur que de profit : sauf la journée si chèrement disputée de Dettingue, et dont le lendemain on avait si mal profité ; partout ailleurs, ni à Fontenoy, ni à Rocoux, la ténacité anglaise, mise aux prises avec la valeur française, n'était sortie de la comparaison à son avantage. Cumberland avait toujours menacé bruyamment Maurice sans l'atteindre et sans réussir à réveiller, même dans les plaines de Ramillies, l'écho des souvenirs de Marlborough; un moment même, la dynastie protestante se sentant ébranlée dans ses fondemens, et Londres craignant d'être enlevé par une poignée de montagnards écossais, le drapeau anglais avait dû s'éclipser précipitamment et disparaître de tous les champs de bataille. C'était de la mer seulement que la consolation était venue dans ces jours d'épreuve. Les succès remportés par l'escadre de l'amiral Anson sur les rives de l'Océan-Atlantique, la garnison française de Louisbourg faite captive tout entière et jetée sans armes sur une côte de Bretagne, c'étaient là les seuls souvenirs qui flattaient l'orgueil national, et dont la possession du cap Breton demeurait l'éclatant témoignage. On ne renonçait pas facilement à perdre le fruit unique de tant d'efforts partout ailleurs ingrats. — « Gardez-nous le cap Breton! » Telle était, disait-on, la dernière parole adressée par le prince de Galles à lord Sandwich, en l'embarquant pour la Hollande. La prédominance des intérêts commerciaux et maritimes sur tous les autres devenait d'ailleurs de plus en plus le caractère persistant de la politique anglaise.

Ce dialogue, si vivement suivi et à tout moment repris entre les cabinets de Vienne et de Londres, arrachait parfois à Marie-Thérèse des traits piquans et d'une assez amère ironie. Ainsi M. d'Arneth nous apprend que, lorsqu'elle se sentait trop vivement pressée de faire une part à l'Espagne en Italie (soit pour répondre aux

propositions de la France, soit pour travailler à Lisbonne, par l'intermédiaire du roi de Portugal, à détacher Ferdinand VI de Louis XV) : — « Il y aurait un moyen bien simple, disait-elle, de mettre tout le monde d'accord et de contenter l'Espagne. Le bruit n'a-t-il pas été répandu et ne tient-on pas pour certain que le roi de Sardaigne, sortant de la coalition, s'est entendu un jour secrètement avec la France pour opérer, à son profit, un partage des provinces septentrionales de l'Italie, et le ministre de Charles-Emmanuel n'en a-t-il pas fait à Turin une demi-confession? Qu'on apporte donc la preuve de cette défection, et, pour punir l'allié infidèle qui l'a commise, qu'on lui retire les acquisitions qui lui ont été assurées par le traité de Worms. Voilà un lot tout préparé pour l'infant Philippe. Et de quoi se plaindrait le roi de Sardaigne, ajoutait l'impératrice ; s'il a violé lui-même le traité de Worms, n'est-il pas de toute justice qu'on le tienne pour annulé?.. »

L'Angleterre n'aurait pas été embarrassée, nous le savons, de fournir la preuve réclamée, puisqu'elle avait été tenue au courant, jour par jour, des défaillances du cabinet piémontais; et, à défaut d'autre document, la correspondance de son ministre à Turin, pendant cet instant critique, en aurait fourni l'incontestable témoignage. Mais elle ne se souciait nullement, en livrant Charles-Emmanuel aux ressentimens ordinairement implacables de Marie-Thérèse, de s'aliéner son plus important, sinon son plus fidèle ami dans la Péninsule. Elle était moins pressée encore de convenir qu'elle avait elle-même connivé aux faiblesses piémontaises en en gardant le secret. On peut croire que Marie-Thérèse, qui, si elle n'avait pas tout su, avait au moins tout soupçonné et tout deviné, savait parfaitement que, si la faute avait été commise, on ne lui livrerait pas le coupable, et surtout on se garderait bien de lui en fournir la démonstration. Cette insistance vraiment dérisoire n'avait pour but, évidemment, que de mettre son interlocuteur dans l'embarras (1).

Le temps s'écoulait cependant dans ces propos aigres-doux et dans ce jeu d'escrime un peu puéril : la saison des opérations militaires approchait, et on se reprenait à penser qu'une nouvelle campagne, mieux préparée, mieux secondée par la fortune, réduirait la France à retirer même l'expression de ses vœux timides, ce qui finirait le sujet de discussion et dispenserait chacun de prendre sa part dans un sacrifice qui ne serait plus nécessaire. Au pis-aller,

(1) D'Arneth, t. III, p. 265. — Cette proposition de Marie-Thérèse, dont j'ai trouvé la trace aussi dans d'autres documens, ne me paraît pas avoir été faite sérieusement. C'était, à mes yeux, une manière de faire entendre à l'Angleterre ce qu'elle pensait de l'attitude louche gardée à Turin par le ministre anglais pendant la défaillance de Charles-Emmanuel.

on était sûr de retrouver la France à la même place, puisque, victorieuse ou vaincue, elle avait promis d'avance de tenir toujours le même langage.

Il est clair que la conduite de tous eût été différente si, au lieu d'engager l'avenir par une promesse déclamatoire, le roi de France eût laissé entendre qu'on pouvait lasser sa patience et qu'à négliger ainsi l'occasion de mettre à profit son désintéressement, on courait risque de ne plus le retrouver d'aussi bonne composition, en un mot qu'une victoire de plus remportée et une année de plus passée dans les Pays-Bas pouvaient lui donner le goût de n'en plus sortir. Ce langage fermement tenu eût fait réfléchir tout le monde.

Cette attitude était-elle si difficile à prendre pour le successeur de d'Argenson, et quelque scrupule de loyauté devait-il l'en détourner? Rien, au contraire, n'eût été plus simple et plus légitime. Il suffisait à Puisieulx, sans retirer les offres verbales qu'il avait été porter lui-même à Bréda (et dont la conférence n'avait pas eu le temps d'être officiellement saisie), de leur ôter le caractère de profession de principe et en quelque sorte d'axiome philosophique que leur avait donné son prédécesseur. Il est parfaitement admis par la coutume, comme par le bon sens, que tant qu'une guerre dure, des offres de paix n'ont jamais rien de définitif, et qu'elles peuvent être modifiées à toute heure, si le sort des armes, favorisant une des parties belligérantes, lui donne le droit, en même temps que la force, d'élever ses exigences. Puisieulx pouvait donc parfaitement dire à ses anciens collègues de Bréda : Ou prenez ce qui vous est proposé, ou si nous retournons en champ clos, et que la victoire nous seconde, attendez-vous que de nouveaux sacrifices exigeant de nouvelles compensations ne permettront plus à la France la même abnégation. Ce n'eût point été là, quoi qu'on ait dit, un marchandage indigne de la royauté ; mais bien le seul moyen d'empêcher la générosité de dégénérer en duperie.

I.

La tâche fut même simplifiée tout de suite pour le successeur de d'Argenson, et d'une manière brillante qui lui permettait d'élever le ton sans présomption. Très peu de jours après son entrée au ministère, l'attaque des Autrichiens sur la Provence était repoussée victorieusement par Belle-Isle, et l'horizon s'éclaircissait au point même où il avait paru un instant chargé des nuages les plus menaçans.

C'était un changement d'autant plus heureux qu'il était moins attendu. Belle-Isle, en effet, en venant prendre le commande-

ment dont il s'était chargé à regret, avait trouvé la situation plus mauvaise et plus compromise encore qu'il ne le croyait. Les Autrichiens, sous la conduite du général Braun, étaient déjà établis de l'autre côté du Var, s'étaient rendus maîtres de Cannes et des îles de Lérins, et mettaient le siège devant Antibes, tandis que les Piémontais s'étendaient dans l'intérieur du pays, jusqu'à Grasse et Castellane. Devant cette marche audacieuse, les troupes françaises, épuisées par une campagne désastreuse et réduites par l'abandon des Espagnols à un très faible effectif, avaient dû se retirer précipitamment jusqu'à Hyères et au Puget, aux portes mêmes de Toulon : une véritable terreur panique était répandue dans toute la Provence. Les commerçans de Marseille étaient prêts à ouvrir leurs portes et ne songeaient qu'à se racheter à prix d'argent. Évêques, notables et bourgeois, écrivait Belle-Isle, sont également frappés d'épouvante. Et pour ajouter au trouble général, les protestans, encore nombreux dans ces provinces, saisissaient ce moment pour faire entendre des plaintes légitimes contre les rigueurs dont ils étaient l'objet. Une pétition, rédigée sur un ton presque menaçant, était remise par eux à l'intendant de Montpellier, et l'on signalait des personnages inconnus, des *chapeaux noirs*, qu'on supposait être des prédicans anglais, circulant dans les montagnes et poussant les mécontens à l'insurrection.

Cet état de trouble est dépeint avec des détails assez curieux par les principaux fonctionnaires avec qui Belle-Isle dut entrer en relation pour organiser la défense nationale. Rien n'atteste mieux le désordre qui régnait dès cette époque dans l'administration intérieure de la France et la résistance que rencontrait déjà, même dans des jours où le péril public aurait dû faire taire tous les dissentimens, le pouvoir royal encore investi, en apparence, d'une autorité si absolue.

Le chevalier d'Orléans, commandant de galères à Marseille, écrit au maréchal : « Vous m'avez fait l'honneur de me marquer, dans le peu d'heures que vous avez été à Marseille, le mauvais esprit des habitans, et vous espériez que je les ferais revenir. Je crains qu'en cela vous ne présumiez trop de mon éloquence. La mauvaise volonté augmente à mesure que notre armée, se rapprochant de nous, fait sentir que l'ennemi se rapproche aussi. J'ai fait hier une nouvelle assemblée de tous les métiers : il en manquait au moins un tiers. Tous les corps de métiers me présentent successivement des mémoires pour se dispenser de fournir les contingens. S'il n'y avait de mauvaise volonté et de mutinerie que dans un petit nombre, il serait aisé de le punir. Mais cet esprit est si général que les prisons de la citadelle, du fort Saint-Jean, de la ville et des galères, ne suffiraient pas pour y mettre, tant de la ville

que de la campagne, ceux qui se sont dispensés de se trouver au rendez-vous. »

Et le comte de Marcieu, qui commande à Grenoble, écrit le 29 décembre pour se plaindre que le clergé lui-même ne l'aide pas dans les mesures à prendre contre les complots des protestans. — « Je ne dormirai qu'un œil ouvert, dit-il, sur les complots et les intentions des religionnaires : la prêtraille et la mitraille servent fort mal le roi et l'état sur cet article. On ne sait que leur faire cependant. M. et Mme de Montrond (famille de gentilshommes protestans) sont toujours à bon compte, en cage, bien gardés et bien séparés de cette ville. M. d'Audiffret a fait en personne l'enlèvement de ces gentilshommes dangereux et de tous leurs papiers, avec toute la prudence, la dextérité et le bonheur possibles. On n'oublie rien pour procéder à la capture des autres *chapeaux noirs* et des *prédicans* qui vont secrètement et nuitamment dans le pays, où ils font cesser depuis quelque temps leurs assemblées afin de nous endormir dans la sécurité. Le calme subit dont nous jouissons en ce moment doit nous précautionner davantage contre les orages fomentés par des émissaires étrangers (1). »

Belle-Isle, en face de cette situation critique, se retrouva tout entier comme dans ses meilleurs jours. Le calme de son attitude, la fermeté, au besoin la sévérité de son langage, en faisant renaître la confiance, rappelèrent au sentiment de l'honneur et du devoir une multitude épeurée. L'action convenait à cette vive nature qui venait de souffrir d'un repos prolongé et dont le péril ranimait et exaltait toutes les facultés. Il ne fallait rien de moins que son ardente énergie pour suppléer à l'insuffisance des moyens dont il disposait. Hommes, vivres, munitions, tout faisait également défaut. Les rangs étaient dégarnis, les magasins vides, les hôpitaux remplis. Se mettre en campagne dans cette pénurie, à travers des régions montagneuses et en pleine saison d'hiver, c'eût été folie. Force fut donc de marquer le pas et de rester en arrêt pendant près de six semaines, tant que les secours promis n'arrivaient pas et que les Espagnols ne se décidaient pas à quitter leurs quartiers d'hiver déjà pris en Savoie pour venir rejoindre leurs alliés. Belle-Isle poussait de véritables cris de désespoir. — « Je suis outré, s'écriait-il, de me voir à la tête d'une armée où tout manque, de déshonorer les armées du roi et moi-même, en demeurant spectateur de ce qu'il plaît à l'ennemi de faire sans pouvoir s'y opposer (2). »

(1) Le chevalier d'Orléans à Belle-Isle, décembre 1746. — Marcieu à Belle-Isle; Grenoble, 24 décembre 1746. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

(2) Belle-Isle au comte d'Argenson, 1er, 17, 31 décembre 1746-5 janvier 1747. (Ministère de la guerre.) — Il y a ici, comme pour toutes les campagnes auxquelles le maréchal de Belle-Isle a été mêlé, deux séries de correspondances au ministère de la

Ce qui redoublait son impatience, c'est qu'il se sentait surveillé et critiqué à Versailles, où on se plaisait à comparer la lenteur et l'indécision apparente de ses premiers mouvemens avec l'impétuosité habituelle du maréchal de Saxe. A le voir hésiter ainsi, on se mettait complaisamment à douter qu'il songeât réellement à reprendre l'offensive, et le maréchal de Noailles, qui ne l'aimait guère, lui donnait même, dans une lettre doucereuse, le conseil de ne pas tenter une entreprise si périlleuse. Il lui suffirait, disait-il, de compter, pour venir à bout des Autrichiens, sur les difficultés qu'ils devaient rencontrer eux-mêmes à se nourrir et à faire leur chemin dans un pays épuisé, au milieu de populations hostiles (1).

Le changement survenu dans le ministère ne faisait même que rendre sa situation plus délicate, car par le fait seul peut-être que les deux autres maréchaux avaient pris vivement parti dans les derniers jours contre d'Argenson, Belle-Isle s'était trouvé porté à se ranger de son côté, et il perdait à son tour, avec le ministre disgracié, un ami et un défenseur : — « Je compte, lui écrivait d'Argenson quelques jours après sa révocation, sur des amis tels que vous et Mme la maréchale. Vous êtes constant dans vos amitiés : vous joignez un bon cœur au génie : vous ne devez avoir d'ennemis que les envieux, mais cela s'étend bien loin dans ce temps-ci, et vouloir du bien à sa patrie, c'est vouloir bien du mal à la cour (2). »

Belle-Isle se montra plus soucieux de mériter les complimens de d'Argenson que de suivre les conseils d'une loyauté douteuse que lui donnait Noailles. A force de peine et en accablant de ses lettres pressantes ses amis, les frères Paris, à Versailles, et Vauréal, à Madrid, il finit par se faire écouter. Les trente bataillons annoncés arrivèrent, et lentement, péniblement les Espagnols se décidèrent à se mettre en route et purent entrer en ligne dès le commencement de janvier. La campagne fut engagée alors, malgré la rigueur de la saison, avec une extrême énergie. Chevert, conduisant une partie des bataillons français, pénétra dans le pâté de montagnes qui domine le cours du Var pour en chasser les Piémontais, tandis que Belle-Isle lui-même, aidé de son frère le chevalier (qui ne le quittait plus) et secondé par les Espagnols, suivait le littoral de la Méditerranée et venait chercher les Autrichiens devant Antibes. Braun, surpris par la vivacité de cette attaque, à laquelle

guerre, l'une officielle et l'autre plus mélangée de lettres et pièces d'un caractère privé. Ce sont les papiers laissés par le maréchal au département, quand la mort l'y surprit.

(1) Le maréchal de Noailles au maréchal de Belle-Isle, 14 janvier 1747. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

(2) D'Argenson à Belle-Isle, 25 janvier 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire, papiers de Belle-Isle.)

ne l'avaient préparé ni l'époque de l'année, ni l'état où il croyait l'armée française réduite, leva précipitamment le siège. Un premier échec est fatal à une armée d'invasion, parce que les populations, un instant terrifiées, reprennent courage, la regardent en face, et que le terrain, toujours mal assuré, semble se soulever sous ses pas. Forcés de rétrograder, les Autrichiens se sentirent perdus et lâchèrent pied. Belle-Isle les poursuivit de poste en poste, l'épée dans les reins jusqu'à la frontière, et, dès le 3 février, il pouvait écrire : — « Il ne reste plus un seul Autrichien de l'autre côté du Var, la Provence est entièrement délivrée; il serait plus brillant sans doute d'avoir pu livrer bataille ; mais le roi y aurait perdu beaucoup de bons et braves sujets, au lieu que cette expédition ne coûte pas en tout cent hommes, tandis que les déserteurs de l'armée autrichienne sont en si grand nombre que je n'en puis pas encore relever l'état et qu'entre ce qui a été tué et ce que les paysans ont assommé ou assomment tous les jours, leur perte se monte au moins à quatre mille hommes. » — « Voilà un résultat bien inespéré, » écrivait Noailles avec plus d'empressement que de satisfaction. — « Vous serez désormais appelé Belle-Isle le Provençal, » disait Vauréal avec un contentement plus sincère. — « Vous êtes parvenu, disait Paris-Duvernay, à exécuter un projet qui, pour les connaisseurs, est sans exemple (1). »

Quelque juste et bien mérité que fût l'hommage rendu à la vigoureuse action de Belle-Isle, un changement à vue si rapidement opéré ne pouvait cependant s'expliquer par une seule cause. D'autres motifs avaient contribué à jeter le découragement dans les rangs des envahisseurs. D'abord l'expédition elle-même n'avait jamais été du goût, pas plus des généraux autrichiens et piémontais que de leurs souverains. Marie-Thérèse, j'ai eu l'occasion de le dire, ne laissait pas amoindrir sans inquiétude la forte situation qu'elle avait conquise en Italie et qu'elle croyait toujours menacée tant qu'un Bourbon régnant à Naples, les provinces et les côtes méridionales de la Péninsule échappaient à sa domination. Charles-Emmanuel, de son côté, n'oubliant jamais qu'il pouvait être pris à revers par la Savoie et le Dauphiné, ne dégarnissait pas sans regret son royaume d'une partie de ses défenseurs. Pour vaincre ces répugnances, il n'avait pas fallu moins que les instances répétées et presque impérieuses de l'Angleterre, et voici qu'un événement d'une gravité inattendue venait justifier toutes les craintes qu'avait fait concevoir cette pointe témérairement poussee hors du sol italien.

(1) Noailles à Belle-Isle, 15 février. — Vauréal à Belle-Isle, 20 février. — Paris-Duvernay à Belle-Isle, 22 février 1747. (Ministère de la guerre, partie supplémentaire.)

J'ai déjà dit que la population de Gênes, poussée à bout par les vexations tyranniques des généraux autrichiens, s'était brusquement soulevée, et, tombant à l'improviste sur la garnison autrichienne, qui occupait la citadelle et la ville, l'avait culbutée et jetée hors des murs. On put croire d'abord que ce n'était qu'une émeute sans conséquence et qu'on viendrait facilement à bout d'une multitude désarmée. Mais il fut bientôt évident que le vieux ferment républicain et patriotique s'était réveillé avec une sorte de fureur dans la cité des Doria, des Spinola et des Fiesque, et que tout se préparait pour l'organisation d'une formidable résistance. Le doge, le sénat, les nobles qui s'étaient tenus d'abord à l'écart du mouvement se virent forcés d'y prendre part : les canons, laissés par les Autrichiens en se retirant, furent employés à mettre les remparts en état de défense : une levée en masse fut décrétée : on put mettre sur pied un effectif plus ou moins bien armé de 30,000 hommes. Un siège en règle était ainsi devenu nécessaire. Le marquis de Botta, n'ayant plus, depuis le départ d'une partie de ses troupes pour la Provence, les forces suffisantes pour l'entreprendre, fit signe à son lieutenant Braun de lui venir en aide, et c'était cette diversion inattendue, sur laquelle Belle-Isle ne comptait pas, qu'il ignora même jusqu'à la dernière heure, qui, achevant de troubler le général autrichien, précipitait sa retraite jusqu'à lui donner l'apparence d'une véritable déroute.

II.

Quoi qu'il en soit, et quelle qu'en fût la cause, le succès n'en était pas moins grand, et c'était pour l'entrée en possession du nouveau ministre une bienvenue inespérée. Le malheur voulut que Puisieulx ne fût pas en mesure d'en profiter. Il revenait de Bréda très souffrant, et peu de jours après son arrivée, une petite vérole confluente, d'un mauvais caractère, se déclara et mit ses jours en danger. Pendant plus de six semaines, il fut hors d'état de prendre part à aucune affaire et dut être remplacé provisoirement par son collègue le ministre de la marine, Maurepas. Dans cette situation intérimaire, un ministre d'un jour ne pouvait pas même avoir la pensée de donner sur aucun point une direction normale. Maurepas se borna à profiter du coup d'œil qu'il lui était donné de jeter sur l'ensemble de la politique extérieure pour se livrer en plein conseil à une satire rétrospective des procédés d'esprit du malheureux d'Argenson. Les tentatives que le ministre révoqué avait faites pour entrer en pourparlers au sujet de la paix sur tous les théâtres à la fois, et en frappant, disait-il, à toutes les portes, étaient surtout l'objet de ses railleries et, dans le nombre,

l'ébauche encore informe de négociation entamée à Vienne, cette transaction secrète dont personne, sauf peut-être le roi, n'avait connu le fond véritable, — dont d'Argenson lui-même (on l'a vu) n'avait jamais eu la confidence complète, — ne fut pas la moins maltraitée : — « M. de Maurepas, écrit Chambrier à son maître Frédéric, n'a pas été fâché de donner connaissance à ses collègues des négociations secrètes de M. d'Argenson, afin de répandre un nouveau ridicule sur les choses qui partaient de ce dernier en y comprenant le duc de Richelieu qu'il n'aimait pas. Le comte de Maurepas et le maréchal de Noailles m'ont toujours dit que le marquis d'Argenson donnait tête baissée dans toutes les idées qui lui passaient par la tête et que ses négociations ont eu un succès que justifiait la solidité de sa judiciaire. »

Chambrier, on le voit, tenu au courant de tous les secrets ainsi révélés au conseil, n'avait garde de les conserver pour lui. On peut juger l'impression que ressentit Frédéric, confirmé par là dans tous les soupçons qu'il avait déjà conçus sur le rôle de Richelieu à Dresde et persuadé, comme il l'était toujours, que tout rapprochement entre les cours de France et d'Autriche ne pouvait être opéré qu'à ses dépens, surtout quand on essayait d'y procéder à son insu (1).

Quoi qu'il en soit, toutes les cartes étant ainsi abattues et mises sur table, c'était à Puisieulx, quand il fut rétabli, à décider celle qu'il lui conviendrait de jouer. Richelieu était de retour, n'ayant pu prolonger son séjour à Dresde au-delà du mariage de la nouvelle dauphine qu'il devait ramener en France. Mais, avant son départ, Brühl l'avait instamment prié de rester en correspondance avec lui pour suivre la négociation engagée avec Marie-Thérèse, dont la Saxe tenait à rester l'intermédiaire. N'ayant nulle raison, cette fois, de rien déguiser au nouveau ministre, Richelieu dut le mettre au courant du point où en était l'affaire et lui demander s'il lui convenait de passer outre. C'était à Puisieulx de répondre. En même temps, les conférences de Bréda devaient être reprises, les cours de Sardaigne, d'Autriche et même d'Espagne ayant, au moins en apparence, accepté l'arrangement bâtard inventé par d'Argenson. Elles consentaient à laisser leurs ambassadeurs à la porte de la conférence, où les représentans de France, d'Angleterre et de Hollande seraient seuls admis, pour porter la parole, chacun au nom de ses alliés, mais à la condition de ne rien conclure sans l'approbation commune. Il était douteux qu'une si étrange combinaison pût être sérieusement et surtout sincèrement mise en pratique : mais c'était la France qui l'avait proposée et elle ne pouvait guère

(1) Chambrier à Frédéric, 26 avril 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

se refuser à en faire l'essai. Puisieulx avait donc, en nommant son successeur, à lui faire connaître nettement de quelles instructions il entendait le charger.

On voit que sur deux points également importans une décision était exigée et ne pouvait se faire attendre. Mais il fut tout de suite évident que Puisieulx n'était pas homme à prendre une résolution énergique et encore moins, une fois prise, à la suivre avec vigueur. Pour commencer, au sujet de la négociation entamée à Vienne (de toutes les affaires évidemment la plus pressante, et celle qui voulait être menée avec le plus de secret et de rapidité), il parut, en vérité, ne savoir absolument que faire. Il pouvait, à son gré, ou la prendre en main avec le désir et le dessein de la faire réussir, ou s'en dégager complètement, c'était son droit, puisqu'il n'y avait personnellement pris aucune part. Il ne sut adopter ni l'un ni l'autre parti. Il permit à Richelieu de reprendre et de continuer avec Brühl une correspondance privée, mais sans s'y mêler lui-même directement, en quelque sorte en fermant les yeux et en s'abstenant d'y donner aucun caractère officiel. C'était le vrai moyen de rendre la tentative, non-seulement insignifiante, mais ridicule.

Il était possible, en effet, que Marie-Thérèse, sous l'influence d'une défaillance passagère, eût conçu un instant la pensée de s'entendre directement avec la France. Il était possible aussi et peut-être plus vraisemblable que, satisfaite de la chute de d'Argenson, elle fût tentée de voir si son successeur serait moins que lui enchaîné sous le joug de la Prusse. Mais l'essentiel, en tout cas, était de l'aboucher directement avec un négociateur véritable, ayant en main tous les pouvoirs pour conclure et dont la parole lui inspirât confiance. Le détour suivi par Puisieulx ne lui offrait rien de pareil. Comment aurait-elle pu prendre au sérieux une conversation en l'air qui lui arrivait par une voie indirecte, sur la foi d'un ambassadeur de parade tel que Richelieu, connu seulement à Vienne par l'éclat d'une frivole élégance? Il n'y avait rien là qui pût l'engager à se compromettre dans une démarche d'une nature par elle-même très délicate. Tout était donc manqué d'avance, et il aurait fallu être volontairement aveuglé pour conserver sur un succès, toujours peu probable, la moindre illusion.

Une seule personne peut-être aurait pu avoir, même dans ces conditions mal définies, une autorité personnelle suffisante pour se faire écouter. C'était Maurice, au comble maintenant du crédit comme de la renommée, et dont un mot pouvait suppléer à toutes les instructions ministérielles. Mais Maurice, on l'a vu, n'était pas entré sans hésitation dans une négociation qui, si elle réussissait et mettait un terme à la guerre, ne pouvait manquer de lui enlever,

avec l'espoir d'acquérir une gloire nouvelle, le fruit de ses exploits passés. S'il s'était décidé à y mettre la main, c'était surtout pour consacrer par une action commune l'union des deux familles royales dont il était désormais l'allié, et traverser les desseins d'un ministre dont il désirait la chute. Ce double résultat obtenu, son zèle se refroidissait visiblement.

Le printemps qui approchait lui apportait de nouvelles perspectives de victoires, tandis que, pour offrir la paix à l'Autriche dans des conditions de nature à la séduire, il fallait commencer par lui promettre la restitution des Pays-Bas, et renoncer ainsi à ce joyau précieux dont il avait pu se flatter de faire don à la couronne de France. Ce sacrifice lui coûtait et lui semblait médiocrement compensé par un chétif établissement accordé à un infant d'Espagne en Italie. C'est ce qu'il laissa clairement voir en envoyant à Brühl la première lettre de Richelieu. Il l'engageait vivement à faire prononcer l'Autriche sans délai, parce que, si on laissait, disait-il, la France reprendre, avec la suite de la guerre, le cours de ses victoires, le roi serait peut-être moins disposé à se dessaisir de la jouissance du Brabant qui lui rapportait *déjà cinquante millions.* — « Vous conviendrez que c'est un objet, ajoutait-il, et voilà tout ce que je peux vous dire sur cette affaire. »

Si c'était Louis XV lui-même qui eût fait entendre une telle menace, tout le monde, même Marie-Thérèse, y aurait peut-être regardé. Mais, tenu par Maurice seul et confié à l'oreille du comte de Brühl, ce langage ne devait ni être écouté, ni parvenir à son adresse. Ce fut tout cependant, et depuis lors, pas un mot ne se retrouve plus sur ce sujet dans la correspondance de Maurice (1).

Ni Richelieu ni Brühl, à la vérité, n'avaient les mêmes motifs pour quitter la partie si facilement. Tout au contraire, l'un avait peine à renoncer à la confidence d'un secret d'état qui accroissait son importance, l'autre, resté tout Autrichien au fond du cœur, tout en touchant l'argent de la France, se plaisait dans ce rôle de médiateur qui lui permettait de se maintenir à la fois en relations amicales avec les deux cours ennemies. L'un et l'autre devaient donc continuer plusieurs mois encore, en piétinant sur place, et sans faire un pas vers une solution, des correspondances qui, commu-

(1) Maurice de Saxe au comte de Brühl, 13 février 1747. — Vitzthum, p. 170. — Une des idées exprimées dans cette lettre, c'est que, si Louis XV persistait dans son système de renoncement personnel, il pourrait au moins établir l'infant dans les Pays-Bas et poser ainsi une *barrière* entre la France et la république de Hollande. — Le comte de Loss s'était aperçu de la froideur du maréchal, car, en envoyant cette lettre avec celle de Richelieu au comte de Brühl : « Nous avons, dit-il, eu une longue conversation sur ce grand objet chez le maréchal de Saxe, qui n'a abouti à rien et dont je ne suis guère content. » — (Loss à Brühl, 13 février 1747. — Archives de Dresde.)

niquées à l'impératrice, n'obtenaient d'elle que des réponses de plus en plus vagues et dilatoires; ils demeuraient seuls en réalité à y attacher quelque importance (1).

La vérité, d'ailleurs, c'est que, pour faire sérieusement affaire avec Vienne, il aurait fallu se décider (surtout après les indiscrétions de Maurepas) à encourir successivement le déplaisir de Berlin. La chose absolument impossible, c'était de se rendre agréable aux deux endroits à la fois; et sur ce point, Marie-Thérèse et Frédéric, parfaitement au courant de leurs sentimens réciproques, s'entendirent sans se concerter. Qui se rapprochait de l'un, par là même s'éloignait de l'autre. Or, si Puisieulx, comme tous les politiques de la cour, ne s'était pas fait faute d'accuser les faiblesses de d'Argenson pour un ami aussi douteux que Frédéric, quand, une fois ministre, il s'agit, en changeant brusquement cette attitude, de se poser lui-même en adversaire déclaré d'un souverain puissant et irascible, il semble que la peur le prît et que le cœur lui ait manqué. Il n'est assurément ni le premier ni le seul ministre à qui la responsabilité du pouvoir, tombée inopinément sur ses épaules, ait paru plus lourde qu'il ne pensait, et qui se soit empressé de courir après ses paroles, prononcées à la légère quand elles ne tiraient pas à conséquence. C'est à un sentiment de cette nature qu'il faut attribuer l'empressement subit qu'on le vit mettre, sans attendre qu'on lui eût fait un reproche ou même une question, à bien établir qu'en fait de fidélité et de dévoûment à l'alliance prussienne, il ne le céderait pas à son prédécesseur.

A peine entré en convalescence, il se fit ménager un rendez-vous avec le ministre de Prusse, à Plaisance, chez Paris-Duvernay, et là, ouvrant son cœur avec une sorte d'épanchement mélancolique : « Le roi de Prusse, lui dit-il, aurait pu faire quelque chose de plus pour nous qu'il n'a trouvé à propos; au moins quelques démonstrations, en différentes occasions, qui nous auraient fait du bien; mais il ne l'a pas cru convenable : cela doit nous suffire, parce qu'il connaît mieux ce qui convenait à ses intérêts que nous ne pouvons le faire. Nous sommes trop heureux d'avoir un ami et un allié aussi éclairé qu'il est, et qui gouverne ses affaires par lui-même. Il faut aussi que nous nous en rapportions à sa pénétration

(1) La correspondance de Richelieu avec Brühl se poursuit pendant les mois de février, mars et avril, jusqu'à la reprise des hostilités, en tournant en quelque sorte dans un cercle. Un point surtout paraît faire une difficulté qui ne peut être levée. Marie-Thérèse refuse obstinément de comprendre, dans un arrangement avec la France, aucune convention relative à l'Espagne, avec qui elle se réserve de traiter directement par l'intermédiaire du Portugal. Elle demande aussi l'envoi d'un négociateur à Vienne, tandis que Richelieu insiste pour que, si on traite directement, ce soit à Paris que les conférences aient lieu. Le renouvellement de la guerre au printemps met fin à ces communications, qui ne présentaient plus d'intérêt.

et à ses lumières sur ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Ses intérêts sont les nôtres et ne peuvent pas nous être indifférens. Il a la Silésie, il faut qu'il la garde. »

Puis, allant au-devant du soupçon qu'il lisait dans les regards de son interlocuteur : « Vous ne devez pas prendre le change sur nos relations avec la cour de Dresde. Notre traité de subsides avec elle et le mariage de M. le Dauphin ne nous permettent pas de rompre avec cette cour-là; mais nous savons que M. de Brühl sera toujours Autrichien ou Russe, quoi que nous puissions faire. Nous ne pourrions nous en débarrasser qu'en le perdant, et il y aurait de la témérité à l'essayer, puisque nous n'y réussirions pas. Le mieux que nous puissions faire est de connaître la Saxe pour ce qu'elle vaut, et que notre confiance en elle n'aille pas jusqu'à un certain point... je le répète, jusqu'à un certain point (1)... »

Et, de crainte que la confidence ne fût pas assez textuellement rapportée, ses premières instructions, envoyées à Valori, étaient conçues dans des termes d'une amitié aussi chaleureuse : « Le roi de Prusse, disait-il, est trop éclairé pour ne pas sentir que le désir que nous avons de rendre la tranquillité à nos peuples et à l'Europe ne sera jamais capable, dans aucun cas, de trahir nos intérêts au point de négliger les siens. Son objet doit être de garder la Silésie et de se l'assurer à perpétuité; et c'est aussi ce qui nous convient le mieux, l'acquisition qu'il a faite étant le seul fruit que nous retirions d'une guerre si longue et si sanglante (2). »

Enfin, averti que les bruits qui circulaient à Dresde sur les rapports de Richelieu avec Brühl inquiétaient sérieusement le ministre de Prusse et pouvaient être présentés par lui sous une couleur fâcheuse, Puisieulx chargeait spécialement l'ambassadeur de France, des Issarts, de rassurer son collègue : « Dites-lui bien, écrivait-il, que le roi n'a pas changé de principes, qu'il n'y a rien ou, du moins, rien de sérieux dans la mission qu'on prête au duc de Richelieu. Il ne peut avoir été question, dans cette prétendue mission, de rien qui puisse inquiéter la cour de Berlin... Il ne nous convient pas moins qu'au roi de Prusse lui-même que ce prince, à la paix générale, puisse demeurer tranquille possesseur de l'acquisition que ses victoires lui ont procurée (3). »

D'Argenson, on en conviendra, n'aurait pas mieux dit. Les gouvernemens parlementaires ne sont donc pas les seuls où l'opposi-

(1) Chambrier à Frédéric, 18, 21 mars 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) Puisieulx à Valori. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(3) Puisieulx à Des Issarts, 11 avril 1745. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

tion, arrivée au pouvoir, pratique souvent la conduite et tient le langage que, la veille, elle censurait le plus amèrement.

Frédéric aurait été difficile s'il ne se fût pas contenté de ces assurances, d'autant plus qu'il ne tenait qu'à lui de penser que le nouveau ministre, en se jetant ainsi en quelque sorte à sa tête et en se confondant en protestations d'amitié, ne faisait qu'obéir au sentiment général du public français, et qu'il n'aurait pas été maître de le contrarier. C'est du moins ce que lui assurait au même moment, dans un langage enthousiaste, un ami du ministre tombé, qui ne demandait pas mieux que de rester le courtisan et le conseiller de son successeur. Le bruit s'étant répandu que le roi de Prusse était malade : — « cette mauvaise nouvelle, sire, vous aurait fait plaisir, lui écrivait Voltaire, si vous aviez vu comme elle a été reçue. Comptez qu'on fut consterné et qu'on ne vous aurait pas plus regretté dans vos états. Vous auriez joui de toute votre renommée; vous auriez vu l'effet que produit un mérite unique chez un peuple sensible; vous auriez senti la douceur d'être chéri d'une nation qui, avec tous ses défauts, est peut-être, dans l'univers, la seule dispensatrice de la gloire (1). »

Caresses et complimens, Frédéric, complètement rassuré sur les conséquences du changement ministériel, reçut tout avec une bienveillance dédaigneuse. « Vous ferez bien, dit-il à Chambrier, de glisser, dans vos discours avec les ministres de Sa Majesté Très Catholique, que *j'étais* parfaitement informé du *chipotage* entretenu avec la cour de Vienne par la cour de Saxe; qu'à la vérité, on ne saurait trouver à redire de quel canal la France se servait pour avoir la paix, pourvu que mes intérêts ne fussent point sacrifiés; ce que la certitude où j'étais de la droiture des sentimens et des intentions de Sa Majesté Très Catholique et de ses lumières ne me permettait pas de concevoir... — Je sais très bien, ajoutait-il ailleurs, que les ministres saxons n'ont fait qu'amuser les Français et les tromper. »

Bref, il résumait en ces quelques mots la ligne prescrite à ses agens. « Je vous dirai pour votre direction, dans le fond de l'âme, que je ne souhaite rien de plus que de pouvoir rester neutre et me mettre vis-à-vis de la France, sans l'effaroucher ni la rebuter. Je connais assez mes intérêts pour être convaincu de la nécessité qu'il y a d'être indissolublement attaché à la France, si je ne voulais préjudicier à mes intérêts, comme il était réciproquement de l'intérêt de la France de me tenir à elle et de m'avantager, si elle ne voulait préjudicier à ses affaires, et qu'en conséquence nous

(1) Voltaire à Frédéric, 9 mars 1747. (*Correspondance générale.*)

étions naturellement si bien ensemble que nous n'avions pas besoin de traité d'alliance, mais seulement d'agir toujours et de chaque côté, conformément à nos intérêts réciproques (1). » — « Le duc de Richelieu, écrivait-il encore à Voltaire, a vu à Dresde des Dauphines, des fêtes, des cérémonies et des fats : c'est le lot d'un ambassadeur. » — Comme il était vraisemblable que Richelieu, plein de son importance, s'était vanté à Voltaire de ses hauts faits diplomatiques, c'était une manière assez directe de lui faire savoir, en haussant les épaules, le peu de cas qu'il convenait d'en faire.

En somme, il était impossible de témoigner au nouveau ministre français une confiance fondée sur moins d'estime. Autant valait dire en propres termes : Je vois que je vous suis tellement à craindre que vous n'aurez jamais le courage de vous séparer de moi. Aussi il se sentait désormais si bien maître de la situation qu'il ne craignait pas de donner publiquement aux agens français des témoignages de satisfaction pour les protéger contre le déplaisir de leur cour. Ainsi, Valori ayant exprimé la crainte que sa qualité d'ami de d'Argenson ne lui nuisît auprès de son successeur et fait mine de vouloir se retirer, il l'engagea à n'en rien faire, en l'assurant sur un ton de douce raillerie de sa protection. — « Le marquis de Valori, écrit le ministre Podewils, m'a fait entendre l'autre jour que ses amis en France l'avaient averti sous main que sa cour n'était pas trop contente de lui, et qu'elle pourrait bien le faire remplacer par quelque autre qui eût l'esprit plus vif et qui possédât mieux le don de plaire... — Vous pouvez lui dire, répond Frédéric, que tout ce qu'il vous a dit sur ce sujet nous est inconnu, et que je n'y ajoute aucune foi, que l'on était content de son personnel, et que dans les affaires on faisait autant de cas de sa pesante raison que de la brillante imagination des autres (2). »

C'est avec la même confiance dans son crédit et la même conviction qu'on n'avait rien à lui refuser qu'il insista auprès de Valori pour faire obtenir un bénéfice ecclésiastique à l'abbé de Maupertuis, frère du célèbre mathématicien qui s'était attaché à sa personne et qui vivait retiré à sa cour. L'idée était étrange, car si Maupertuis avait quitté la France, c'était en grande partie parce qu'avec ses opinions philosophiques un peu trop libres, il ne s'y sentait pas en pleine sécurité. La proposition fut cependant transmise à l'évêque de Mirepoix, qui avait la feuille des bénéfices. Le dévot prélat se récria, disant que l'abbé était un petit collet sans

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 310 et 324.
(2) *Pol. corr.*, t. v, p. 325.

mérite et sans mœurs, pas beaucoup plus croyant que son frère, et qui ne ferait pas d'honneur à l'église. Valori n'osa même pas faire part à Frédéric de ce refus déguisé. — « Qu'importe, répliqua-t-il, si l'abbé ne sert pas l'église, sa nomination servira au moins l'État, et l'Église n'est-elle pas dans l'État? » — La raison parut convaincante à Puisieulx, et l'église de France posséda un dignitaire de la façon du roi de Prusse.

Si Puisieulx n'osait pas regarder en face un allié et un neutre, on ne pouvait attendre de lui une attitude plus énergique vis-à-vis des puissances ennemies dont les représentans étaient réunis à Bréda. Là aussi le changement de son langage fut complet. Lui qui avait si dédaigneusement blâmé l'extrême modestie des propositions qu'on l'avait chargé de défendre, — lui qui s'était vanté de malmener de si haut, tant les bourgeois de Hollande que le jeune lord anglais qu'il traitait de blanc-bec sans expérience, — baissant subitement de ton, se garda bien d'étendre en quoi que ce soit le terrain étroit sur lequel son prédécesseur s'était placé.

Son premier soin fut de réitérer les protestations de désintéressement absolu dont d'Argenson s'était montré si prodigue au nom de Louis XV. La seule différence, c'est qu'en professant ce système de renoncement, d'Argenson obéissait à des inspirations généreuses et à des maximes plus élevées que politiques : Puisieulx était tout simplement retenu par la crainte, en se montrant plus exigeant qu'on ne l'avait été avant lui, d'être rendu responsable de l'éloignement indéfini de la paix. Ce qui était excès de scrupules chez l'un n'était que timidité chez l'autre. En tout cas, rien ne ressemblait moins à la fameuse déclaration du grand cardinal annonçant à l'Europe, le jour de son entrée au pouvoir, que son roi en changeant de ministre changeait aussi de politique.

Il est vrai que pour tenir ce fier langage, il aurait fallu un autre interprète que celui que Puisieulx chargea d'aller porter la parole à sa place à Bréda. Ce rôle important fut confié (à la surprise générale) à un des deux premiers commis des affaires étrangères, La Porte-Dutheil, très bon serviteur à la vérité, dont on vantait l'intelligence et l'habileté et qui, depuis le commencement du siècle, avait été employé en sous-ordre avec succès dans toutes les négociations importantes. Mais son origine était obscure et, en dehors de son ministère, son nom était inconnu. C'était donc, dans les idées d'hiérarchie sociale qui régnaient alors, un bien petit personnage pour aller représenter la France devant l'Europe assemblée. Peut-être était-ce là son principal titre aux yeux de Puisieulx, à qui le rôle de plénipotentiaire avait servi de marchepied pour arriver au ministère, et qui pouvait craindre, en

faisant un choix plus éclatant, de servir les intérêts d'un rival et de se préparer un remplaçant. Mais l'effet ne fut pas moins très fâcheux, et au premier moment même, l'envoyé anglais, lord Sandwich, se refusait à entrer en rapport avec l'agent français, prétendant qu'un pair d'Angleterre ne pouvait traiter d'égal à égal avec un simple commis. Il fallut lui envoyer une généalogie vraie ou fausse qui établissait que Dutheil était bon gentilhomme et n'avait pu entrer qu'à ce titre dans un des conseils du roi dont il était secrétaire. Sandwich retira son opposition. Les preuves de noblesse lui avaient-elles paru suffisantes, ou bien n'avait-il pas réfléchi que la supériorité de son rang lui assurait un avantage dont il aurait tort de ne pas se prévaloir (1)?

Si le choix du nouvel envoyé français n'avançait pas les affaires, celui de l'envoyé espagnol, bien autrement étrange, était juste ce qu'il fallait pour tout compromettre. On ne sait par quelle fantaisie le ministère de Ferdinand VI avait eu la pensée de confier la tâche de représenter l'Espagne à Bréda, dans une conjoncture si délicate, à un vieux magistrat qui avait su, à la vérité, acquérir une certaine réputation, mais qui, dans les circonstances mêmes auxquelles il la devait, avait fait preuve du tour d'esprit le plus dépourvu de la souplesse et de la dextérité convenables à un poste diplomatique. Melchior Macanaz, c'était son nom (dont l'Espagne se souvient encore aujourd'hui), était un jurisconsulte de profession qui avait servi de conseiller à Philippe V lorsque le petit-fils de Louis XIV, d'après les avis de son aïeul, avait entrepris de réformer l'administration intérieure de son royaume, en restreignant les antiques franchises de Castille et d'Aragon. Une des plus grandes difficultés qui se fussent rencontrées dans cette tâche de tout point assez ardue, c'était l'étendue des immunités reconnues en Espagne au clergé, tant séculier que régulier, et qu'un prince français devait regarder comme incompatibles avec la dignité de sa couronne. Macanaz, pour venir en aide à l'autorité royale contestée, s'était engagé avec plus de passion que de prudence dans une lutte ouverte contre les prétentions ecclésiastiques, et ses écrits pleins de feu et d'érudition avaient paru respirer l'esprit et les doctrines de notre gallicanisme parlementaire. En terre d'inquisition, rien n'était plus dangereux. Toute la faveur de Philippe n'avait pu préserver des rigueurs du saint-office, ni les œuvres de Macanaz, dont la lecture fut interdite aux fidèles, ni sa personne qui dut, par prudence, être éloignée d'Espagne. Il avait passé

(1) Wassenaer à Puisieulx, 3 janvier. — L'abbé de Laville à Wassenaer, 6 février 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

trente ans soit en France, soit dans les Pays-Bas, demeurant, disait-on, en correspondance avec Philippe V qui continuait à prendre secrètement ses avis. Il quittait à peine cette retraite et venait de rentrer dans sa patrie lorsqu'il fut appelé à en sortir de nouveau, chargé d'une mission que personne ne s'attendait à voir confier à un proscrit de la veille.

Le seul qui n'en témoigna ni surprise ni mécontentement, ce fut d'Argenson, encore ministre quand la nomination fut annoncée à Paris. Il connaissait les écrits de Macanaz, approuvait ses doctrines et ne répugnait nullement à l'introduction de la science dans la politique. — « J'ai présenté M. Macanaz au roi, écrivait-il, c'est un vieux philosophe fort savant dans le droit : il concourra au succès de nos affaires, ou du moins n'y gâtera rien. Le rôle qu'il va jouer à Bréda est précisément celui que nous demanderions. » Vauréal, mieux informé, en jugeait bien différemment. — « Je souhaite, écrivait-il, que par l'expérience que nous en ferons vous ayez lieu d'être content du choix qu'on a fait de M. Macanaz; c'est un homme sévère et caustique, hérissé de science et de formes, prévenu de lui-même, et qui se croit destiné à réformer l'univers (1). »

Mais ce que ni d'Argenson, ni Vauréal, ni personne ne savait, c'est que, si en théologie et en jurisprudence Macanaz pensait à peu près comme un conseiller du parlement de Paris, il n'en était pas moins un Espagnol de la vieille roche, c'est-à-dire qu'il avait contre la France tous les sentimens d'hostilité qui n'avaient peut-être jamais régné avec autant d'acrimonie au-delà des Pyrénées que depuis que, la rivalité des deux monarchies ayant pris fin, la malveillance était accrue par le dépit d'être obligée de se contenir et de se cacher. Comme la plupart de ses compatriotes, Macanaz supportait impatiemment l'abaissement de l'Escurial devant Versailles, et ne voulait pas regarder comme inévitable cette conséquence, pourtant assez naturelle, de l'avènement d'un cadet de France au trône d'Espagne. Pendant son séjour dans les Pays-Bas autrichiens, l'idée lui était venue qu'en substituant aux relations de famille, qui avaient cessé d'exister, une alliance politique avec les héritiers de Charles-Quint, on pourrait rendre à l'Espagne quelque chose de son ancienne prépondérance sur le continent, et il était entré en relation et en confidence sur ce sujet avec des personnes en crédit

(1) D'Argenson à Vauréal, 21 décembre 1747. — Vauréal à d'Argenson, 10 janvier 1747. — D'Arneth, t. III, p. 170-172. — Sur le rôle de Macanaz, sous le règne de Philippe V, consulter Baudrillart : *Philippe V et la Cour de France*, p. 225-230. — Instruit par l'expérience d'Argenson parle de Macanaz dans ses mémoires autrement que dans sa correspondance. « C'est un vieux fou, » dit-il.

à Vienne, entre autres avec l'illustre prince Eugène. Il avait même cru un instant que son plan était prêt à se réaliser : c'était le jour où une infante d'Espagne, fille de Philippe V, déjà fiancée à Louis XV et confiée à la garde du régent, avait été brusquement congédiée par une intrigue de cour pour faire place à Marie Leczinska. Élisabeth Farnèse, alors dans un violent accès d'irritation, avait décidé son époux à conclure avec les ennemis de sa famille un traité menaçant pour la France, qui, à la vérité, ne dura qu'un jour et ne reçut pas même un commencement d'exécution. Le mauvais succès de cette folle tentative n'avait pas découragé Macanaz, et il se mettait en route pour Bréda, l'esprit plein de l'espérance de reprendre son dessein favori, persuadé que le moment était venu de le mettre au jour, mais n'en faisant pourtant confidence à personne, afin de conserver pour lui seul le mérite et l'honneur de l'invention.

Effectivement, l'arrivée de ce petit vieillard portant allègrement ses soixante-dix-sept ans, n'ayant plus qu'une dent dans la bouche, mais parlant avec une telle volubilité qu'on avait peine à le comprendre, mit tout de suite tout le monde en révolution. D'abord il avait été convenu que, pour se conformer au rôle secondaire que leurs cours avaient accepté, les plénipotentiaires non convoqués à Bréda resteraient à La Haye, attendant le résultat des délibérations auxquelles ils n'étaient pas appelés à prendre part, et les envoyés autrichien et sarde, les comtes d'Harrach et de Chavanne, étaient déjà à leur poste, dans l'attitude expectante qui leur était commandée; mais Macanaz déclara qu'il ne l'entendait nullement ainsi, qu'il avait bien l'intention de se rendre à Bréda de sa personne, et il engagea ses collègues à faire comme lui. Chavanne se laissa entraîner par l'exemple; d'Harrach, soit que ses instructions fussent plus précises ou son naturel moins entreprenant, se borna à les regarder faire.

Arrivé à Bréda, Macanaz ne perdit pas un jour pour faire connaître d'abord verbalement à l'envoyé français, Dutheil, puis à la conférence réunie, par un mémoire écrit, qu'il avait la volonté arrêtée d'être admis lui-même à discuter les intérêts de sa cour, celle-ci n'entendant charger personne de plaider sa cause à sa place. Ce fut un véritable coup de théâtre. Dutheil et Sandwich, aussi étonnés l'un que l'autre, mais l'un voulant cacher sa déconvenue, l'autre ne voulant pas laisser voir combien il s'en amusait, ne pouvaient se regarder sans rire. Il n'y avait point de réponse à faire à une demande qui renversait toutes les conventions faites. Le secrétaire de Macanaz fut renvoyé les mains vides.

Dutheil, qui se rendit chez lui après la séance, le trouva dans

un véritable accès de fureur. Il éclatait en reproches, surtout contre la France, qui fermait elle-même la porte au nez de son alliée. Dutheil essaya vainement de le calmer. — « Mais qui donc voulez-vous tuer ici, monsieur Macanaz? lui ai-je dit, laissez-moi plutôt vous embrasser et vous exhorter à réfléchir que nous n'avons point à nous quereller quand nos maîtres s'entendent. » — Il n'en fallait pas moins donner avis de l'incident à Paris et à Madrid, et tout fut de nouveau en arrêt (1). Et, en attendant, les yeux restaient fixés sur l'étrange figure que faisaient les deux envoyés de la maison de Bourbon, si ridiculement en conflit l'un avec l'autre.

A Paris, cela va sans dire, la prétention de Macanaz fut traitée, ainsi qu'elle le méritait, comme une fantaisie sans gravité. L'ambassadeur d'Espagne, plus surpris que personne, se montra même très offensé que Macanaz, passant par la France, ne l'eût pas prévenu de son incartade : il promit d'y mettre ordre et suppliait qu'on n'y attachât pas d'importance. Tout au plus quelques ennemis de d'Argenson se donnèrent-ils le malin plaisir de faire remarquer qu'il n'était pas bien surprenant qu'une machine si mal mise en train ne pût pas même faire un tour de roue. — « Je connais des gens, écrivait Duvernay à Dutheil lui-même, qui ont dit au défunt ministre des affaires étrangères que la forme qu'il voulait donner à cette assemblée lui causerait plus d'un embarras ; mais on est souvent obligé de marcher à la suite de l'imbécillité des autres. Ayez donc courage et patience (2). »

A Madrid, les choses allèrent un peu différemment. Au premier moment, les arrangemens pris étant formels, il n'y avait pas moyen de les nier, et le comte de Carvajal (c'était le nom du nouveau ministre appelé par Ferdinand VI à diriger les affaires étrangères) fut bien obligé de convenir que l'extrême vivacité de Macanaz avait pu lui faire faire quelque étourderie : — « Je crois que c'est le premier homme de quatre-vingts ans, fit observer Vauréal, qu'on ait réprimandé à titre de vivacité et d'étourderie. » Mais quelques jours après, tout était changé, et quand Vauréal vint s'informer si des ordres avaient été donnés pour faire cesser le scandale qui avait lieu à Bréda : « Il y a bien eu un scandale, répliqua Carvajal en se redressant, mais c'est M. Dutheil qui l'a donné. Si M. de Macanaz était exclu de la conférence par nos ennemis, à la bonne heure; mais que ce soit le ministre de France qui l'exclue, pen-

(1) Dutheil à Maurepas, 16 mars 1747. (*Correspondance de Hollande.* — conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.) Quand l'incident éclata, Maurepas gérait encore l'intérim des affaires étrangères.

(2) Paris-Duvernay à Dutheil, 14 mars 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.)

dant que nos ennemis sont prêts à l'admettre, c'est ce qui n'a jamais eu d'exemple. » — Vauréal resta consterné, la surprise même lui coupant la parole ; il eut beau rappeler les conventions arrêtées, les promesses données, en répétant les paroles mêmes dont on s'était servi, le ministre ne voulait se souvenir de rien. — « Je crois décidément, écrivait l'ambassadeur, qu'on veut maintenant faire manquer la conférence, » — et il supposait que quelque séduction venue d'Angleterre à travers Lisbonne devait expliquer ce revirement incompréhensible.

Il ne se trompait pas, mais ce n'était pas à Lisbonne (où se continuaient toujours, par les correspondances de la reine d'Espagne, des pourparlers qui n'avançaient pas), c'était bien à Bréda même, sous les yeux et à la barbe du plénipotentiaire français, que l'idée de conclure un arrangement direct entre l'Espagne et les puissances alliées contre nous par l'intermédiaire si inopinément offert de Macanaz était sérieusement débattue. Il faut bien le croire, puisque M. d'Arneth nous l'assure et que les dépêches anglaises et autrichiennes confirment cette étrange assertion. C'était l'effet des prévenances de toute sorte dont Macanaz s'était vu l'objet dès qu'on avait su qu'il rompait en visière à son collègue de France. Anglais, Piémontais, Autrichiens, c'était à qui viendrait flatter et encourager ses prétentions. Sandwich, Chavanne, puis le comte et la comtesse d'Harrach (accourus sur-le-champ à Bréda, sur le bruit de la querelle), se pressaient autour de lui, le choyant, le comblant de complimens et de politesses. Bientôt, il ne sortit plus de leur compagnie. — « Il y a, écrivait Dutheil, autour de milord Sandwich, toute une volière, dont M. Macanaz est l'oiseau privé. Il y mange dans la main. » — Rien de plus naturel que, dans ces épanchemens, on fît parler le vaniteux vieillard sur les conditions que l'Espagne, suivant lui, pouvait mettre à sa défection de l'alliance française. En effet, quelle aubaine inespérée? De quel ridicule ineffable la France ne serait-elle pas couverte, si on la voyait sortir seule de la conférence qu'elle avait elle-même convoquée, s'étant laissé dérober, à l'aide d'un véritable tour de passe-passe, le seul allié qu'elle eût encore! Le plaisir de faire jouer à Louis XV, devant toute l'Europe, ce rôle de dupe, valait assurément quelques concessions. Il n'en fallut pas davantage pour faire croire à Macanaz qu'il était maître de la situation et arbitre des conditions de la paix. Bientôt ses conversations prirent un tour assez sérieux pour que Sandwich et d'Harrach crussent devoir demander à leurs cours des pouvoirs spéciaux pour négocier et au besoin conclure avec cet auxiliaire inattendu, et le ministre espagnol, ébloui par les vanteries enthousiastes de Macanaz, n'osait plus désavouer un agent qui paraissait si sûr de son fait.

L'illusion, ou plutôt la comédie, ne fut, à la vérité, pas de longue durée, et ce fut la présomptueuse sottise du *vieux philosophe* qui ne tarda pas à y mettre un terme. Dans tous ses entretiens, Macanaz partait de là, que la nouvelle monarchie espagnole avait hérité de tous les droits de l'ancienne, et que, dès lors, Philippe V avait été en réalité le seul héritier légitime de Charles VI. C'était donc à l'Espagne, non pas à solliciter qu'on lui fît sa part en Flandre ou en Italie, mais à déterminer elle-même et à dicter celle de tout le monde : il ne fallait plus demander ce que Marie-Thérèse voudrait céder en Italie, mais ce que l'Espagne consentirait à lui laisser garder. Or, en vertu de cette autorité souveraine, la Toscane était assignée à l'infant Philippe, la Lombardie et le duché de Parme avec un titre royal à Charles-Emmanuel, la république de Gênes devait rentrer dans la plénitude de son indépendance. L'Espagne gardait la Sardaigne pour elle-même, recouvrait certains droits de suzeraineté dans les Pays-Bas, et rentrait par la même occasion dans la possession de Gibraltar. Toutes ces belles choses étaient mises par écrit et confiées à tous les échos par Macanaz lui-même, avec une intempérance de langue que rien ne pouvait contenir. On peut juger ce que pensa Marie-Thérèse en recevant des communications de cette nature transmises par d'Harrach, non sans quelque embarras. Elle ne daigna ni les discuter, ni même les lire jusqu'au bout. L'homme a perdu la tête, dit-elle en haussant les épaules, et d'Harrach eut défense de continuer la conversation.

Sandwich essaya bien de la poursuivre, et à force de peine amena Macanaz à se réduire à quelques propositions plus raisonnables. Mais quand il s'agit d'exhiber des pouvoirs pour rédiger au moins des préliminaires, Macanaz dut convenir qu'il n'en avait pas, et se refusa même à donner plus longtemps des signatures. Ainsi finit cette sotte entreprise, laissant assez confus ceux qui avaient été assez naïfs pour y ajouter foi (1).

Mais le ridicule était pour tout le monde, aussi bien pour le gouvernement français, ouvertement bravé par son allié, que pour ses ennemis qui avaient failli tomber eux-mêmes dans le piège qu'ils lui avaient tendu, et c'était la conférence tout entière qui, après avoir donné ce spectacle grotesque, ne pouvait se remettre à l'œuvre sans être l'objet de la risée publique. En particulier, il ne pouvait plus être question de l'expédient bâtard et boiteux imaginé par d'Argenson, du moment que le premier essai avait si mal tourné et n'avait pu fonctionner même un seul jour. Aussi le dé-

(1) D'Arneth, t. IV, p. 278-280. — Dutheil à Maurepas et à Puisieulx, *passim*. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

couragement était général. Dutheil demandait à grands cris à être rappelé. L'Espagne ne pouvait ni soutenir, ni désavouer l'agent qui l'avait compromise. Puisieulx cherchait quelque moyen de revenir à des bases plus acceptables. La reprise des opérations militaires et une révolution politique qui en fut la suite, en fermant la bouche à toutes les négociations, vinrent à point pour tirer tout le monde de peine.

III.

Du moment, en effet, où la paix était de nouveau indéfiniment ajournée, c'était à la guerre qu'il fallait songer et pourvoir. Et tout de suite la plus grave question avait dû se présenter. Dans quelle condition devait s'engager la nouvelle campagne? Une chose, on le sait, avait été reprochée à d'Argenson, presque autant que ses idées chimériques et ses faiblesses sentimentales, c'étaient les ménagemens excessifs qu'il avait gardés avec les bourgeois de Hollande et l'instruction donnée au maréchal de Saxe de ne jamais franchir, même au lendemain d'une victoire, la frontière du territoire de la république. C'était cette consigne suivie par Maurice avec scrupule, bien qu'en frémissant, jusqu'à la dernière heure, qui l'avait contraint pendant toute une saison à piétiner sur place par de belles, mais stériles manœuvres, et en contenant avec peine l'ardeur de son armée. A plus d'une reprise (on l'a vu), obligé d'expliquer à Frédéric cette timidité involontaire, il s'était attiré une réponse aussi flatteuse pour lui-même, que sévère et dédaigneuse pour les supérieurs dont il avait dû, malgré lui, exécuter les ordres. Ce véritable métier de dupe allait-il lui être imposé de nouveau? A quoi lui servait alors la chute du marquis d'Argenson? Ce n'eût pas été la peine d'avoir poussé lui-même en quelque sorte un ministre dehors, pour continuer à subir ces ridicules entraves. Il réclama donc très impérieusement la liberté de s'en affranchir et d'ouvrir ses opérations de l'année par une attaque directement portée sur le sol même de la Hollande.

Toute naturelle que fût cette insistance, il n'obtint pas sans peine qu'on en tînt compte, mais comme il ne s'agissait pas cette fois, comme dans le cas des pourparlers engagés avec Vienne, d'une négociation toujours incertaine à poursuivre, mais d'un point qui intéressait tout ensemble sa gloire et le bon renom des armes françaises, il ne se découragea pas si aisément. Pour se faire écouter des ministres, il n'hésita pas à mettre en œuvre toutes les ressources du crédit que lui donnaient sur l'esprit de Louis XV

l'entrée de sa nièce dans la famille royale et les services qu'il était, par là même, en mesure de rendre non plus seulement sur le champ de bataille, mais dans les démêlés intérieurs et domestiques de la cour.

Il ne s'était pas trompé, en effet, en pensant que cette alliance lui viendrait efficacement en aide pour affermir dans sa patrie adoptive sa position toujours précaire et, quelque grande et méritée qu'elle pût être, toujours contestée par des rivaux envieux; mais quelque avantage qu'il s'en fût promis, il n'avait peut-être pas prévu lui-même jusqu'à quel point sa parenté avec l'héritier du trône allait lui permettre de pénétrer dans l'intimité du souverain et de sa famille. Le nouveau mariage royal, si convenable au point de vue politique, si bien assorti par le rang et l'âge des époux, n'en commençait pas moins par des débuts assez pénibles. Ce n'est pas qu'une bienvenue très générale n'eût accueilli la première apparition de la princesse. Tout souriait au contraire à cette enfant de quinze ans, qui, dans l'éclat d'une situation inespérée, dont elle ne semblait ni éblouie, ni embarrassée, déployait des grâces naïves propres à lui gagner tous les cœurs. Si ses traits n'étaient pas d'une beauté régulière, la fraîcheur de son teint, la noble élégance de sa taille, la douceur pénétrante de son regard, une physionomie à la fois candide et piquante, donnaient à toute sa personne un charme inexprimable. Le roi s'amusait de la vivacité ingénue de ses reparties, et elle désarmait les préventions *stanislaïques* de la reine, en se jetant dans ses bras avec une confiance filiale; chacun faisait tout bas une comparaison à son avantage avec la contenance sévère de la fière Espagnole qu'elle remplaçait. Le seul qui ne parût pas touché, mais plutôt impatienté de ce contraste, c'était celui qui aurait dû en être le plus séduit, le dauphin lui-même. Attaché à la femme qu'il avait perdue avec la vivacité d'un premier amour, le jeune prince était encore inconsolable et ne pouvait pardonner à la raison d'état de le condamner sitôt à l'oubli. La nouvelle mariée, disait-on, ne s'apercevait que trop des sentimens de son époux · avant même leur première rencontre, et pendant qu'elle faisait route en France, une lettre adressée à sa dame d'honneur et tombée par erreur entre ses mains l'avait préparée à l'accueil plein de trouble et de sécheresse qui lui était réservé; cette froideur visible parut même telle, dans les premières relations du jeune ménage, qu'on put croire que le but du mariage serait manqué et que la couronne de France attendrait encore quelque temps un héritier (1).

(1) Vitzthum, *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe*, p. 158, 160, 180. — Cham-

Puis quand l'embarras des premiers momens fut dissipé, la position de la jeune femme, encore novice dans l'art des cours, au milieu d'une famille très divisée, n'en restait pas moins assez délicate. Pour commencer, quelle conduite tenir et comment se comporter envers Mme de Pompadour? La marquise avait favorisé le mariage et comptait sur la reconnaissance. Puis, bien qu'on ne se fît pas faute de lui chercher des rivales, même parmi les filles des plus nobles maisons, rien n'avait pu encore détourner d'elle les regards du roi, et ce qui n'avait semblé à la première heure qu'une fantaisie passagère prenait tout l'air d'un engagement durable qu'il était prudent de ménager (1).

Mais le dauphin froissé, par la vue du scandale, dans la ferveur de ses sentimens religieux, très attaché d'ailleurs à sa mère, et plus sensible qu'elle-même à l'affront fait à la reine de France, ne pouvait dissimuler sa répugnance, et l'exprimait avec la liberté de langage alors usitée dans les cercles les plus relevés, en termes très peu ménagés. Ses sœurs, Mesdames, filles du roi, d'une voix plus discrète, parlaient à l'unisson, principalement Madame Henriette, la plus spirituelle, la plus vive et la plus aimée de son frère. Enfin, l'une des dames qui avait dû prendre son service auprès de la nouvelle dauphine était Mme de Lauraguais, sœur de Mme de Châteauroux, et elle ne dissimulait pas combien elle était blessée de voir remplacée, par un choix si vulgaire et de si petite qualité, la noble sœur dont (si la rumeur publique disait vrai) elle avait elle-même un instant partagé la faveur. Assiégée de ces conseils divers, quel parti la princesse devait-elle prendre? Comment se garder de tant de pièges et d'écueils? Fallait-il flatter les complaisances du roi pour garder sa bienveillance, ou la déplaisance du dauphin pour gagner son cœur? — « Les cabales ne s'endorment pas, écrivait le comte de Loss, et les différens partis qui sont à la cour tâchent de gagner du terrain auprès de Mme la dauphine pour l'attirer chacun à soi. Le parti de la reine voudrait en faire une dévote, pendant que le roi très chrétien voudrait qu'elle s'attachât uniquement à lui. Elle a fait un compliment très obligeant, qu'on lui avait conseillé, à Mme de Pompadour (2). »

brier à Frédéric, 20 février 1747. — Ministère des affaires étrangères.) — Loss au comte de Brühl, février 1747. (*Archives* de Dresde.)

(1) « Les fêtes, écrit à Belle-Isle un de ses correspondans de la cour, sont finies sans aucune aventure; les bals, que bien des gens croyaient devoir être le tombeau du crédit de Mme de Pompadour, ont été son triomphe. Le roi ne l'a presque pas quittée et a passé des heures à côté d'elle : on n'a rien remarqué qui ait donné le moindre soupçon d'un changement de goût; il n'a paru à personne rien qui pût donner de l'ombrage. »

(2) Loss à Brühl, 10 mars 1747. (*Archives* de Dresde.) « Le Dauphin, écrit Cham-

Aucune de ces agitations souterraines de l'intérieur royal, de ces *chiffonages de cours*, comme il les appelle, n'échappait à Maurice. Chargé, par les parens de sa nièce, de veiller sur les premiers pas de la princesse, il la regardait comme sa pupille et s'était fait le confident de ses peines secrètes. Mais il avait su réussir également à mettre le roi lui-même sur le pied de lui parler avec une ouverture peu conforme à sa nature défiante et dissimulée ; devant ce censeur si peu rigoureux, le prince, désormais livré sans combat à tous ses penchans, ne rougissait d'avouer aucune de ses faiblesses. Ainsi consulté de part et d'autre, ami et conseiller de tous, Maurice intervenait avec une bonhomie pleine de finesse, sinon pour déjouer toutes les intrigues, ou concilier tous les différends, au moins pour en prévenir l'éclat. Jusqu'où cette intimité était poussée ; avec quel détail, par exemple (et de quelle nature !) Louis XV le mettait au courant de ce qui pouvait l'inquiéter dans les premières relations des jeunes époux, c'est ce que non-seulement les lettres de Maurice à son frère, mais même les dépêches officielles de l'ambassadeur de Saxe nous rapportent avec une exactitude qui ne permet vraiment pas de les reproduire. L'imagination du lecteur s'en fera peut-être quelque idée par la pièce suivante dont le ton lui paraîtra déjà assez étrange ; il m'excusera si nos habitudes actuelles sont un peu surprises du spectacle qui était donné, il y a cent cinquante ans, sans étonner personne, à toute la cour assemblée.

« — Je n'aurai pas, écrit Maurice à Auguste III, de peine à dire des vérités agréables à Votre Majesté sur le compte de Mme la dauphine : cette princesse a réussi on ne peut mieux... elle s'est démêlé de tout ceci avec toute l'adresse imaginable. Je n'ai su que l'admirer. A quinze ans, il n'y a plus d'enfans dans ce monde-ci, à ce qu'on dit, et en vérité elle m'a étonné... M. le dauphin paraissait un écolier auprès d'elle. Aucune faiblesse, ni enfanterie n'a paru dans aucune de ses actions, et certes, il y a des momens où il faut toute l'assurance d'une personne formée pour jouer avec dignité ce rôle. Il y en a une entre autres, celle du lit où on ouvre les rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial, qui *est terrible*, car toute la cour est dans la chambre, et le roi me dit, pour rassurer Mme la dauphine, de me tenir auprès d'elle. Elle soutint cela avec une tranquillité qui m'étonna. M. le dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant pas plus

brier, appelle Mme de Pompadour : maman p... » D'Argenson affirme que le prince avait défendu à sa femme d'assister aux spectacles des Petits-Cabinets. Cette assertion n'est pas confirmée par d'autres témoignages.

attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait eu personne dans la chambre. Je lui dis en m'approchant que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle pour rassurer sa contenance et que cela ne durerait qu'un petit moment. Elle me dit que je lui faisais plaisir, et je ne l'ai quittée et ne lui ai souhaité la bonne nuit que lorsque ses femmes eurent refermé les rideaux et que la foule fut sortie. Tout le monde sortit avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice, et elle a trouvé le moyen d'intéresser tout le monde pour elle. Votre Majesté rira peut-être de ce que je lui dis là, mais la bénédiction du lit, les prêtres, les bougies, cette pompe brillante, la beauté, la jeunesse de cette princesse, enfin le désir qu'on a qu'elle soit heureuse, toutes ces choses ensemble m'inspirent plus de pensées que de rire. Il y avait dans la chambre tous les princes et les princesses qui composent cette cour, le roi, la reine, plus de cent femmes couvertes de pierreries et d'habits brillans. C'est un coup d'œil unique et je le répète, cela a plus l'air d'un sacrifice. »

Et quelques jours après : — « Je fus au souper où Mme la dauphine ne mangea pas... C'est la grande fatigue qui en est cause, et j'ai dit au roi que si on ne lui procurait pas de repos elle tomberait malade. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une si forte chaleur dans les appartemens qu'il y a de quoi mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir, avec cela ses habits ont été d'un poids que je ne sais comment elle a pu les porter... Le roi me fit prendre l'autre jour sa jupe, qui était sur un canapé, pendant que Mme la dauphine était à sa toilette, elle pesait bien soixante livres; il n'y a aucune de nos cuirasses qui pèse autant. Je ne sais pas comment elle a pu tenir huit ou neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme (1). »

« Il faudra donc que tout vous cède ! » disait Louis XV à Maurice, après quelque scène pareille; et, de fait, il n'y avait moyen de rien refuser à un ami qu'on laissait entrer si avant dans ses secrets de famille, surtout quand cet ami était en même temps un grand serviteur de l'État, qui ne demandait que la liberté de rendre ses services plus glorieux encore et plus efficaces. Maurice obtint donc, avant de repartir pour la Flandre, ce qu'il désirait le plus au monde, la permission de conduire ses opérations à son gré et de les presser jusqu'où lui conviendrait. Mais rien ne prouve mieux

(1) Maurice à Auguste III, 12 février 1747. Cette lettre a déjà été citée dans la *Vie de Maurice de Saxe*, par M. Saint-René Taillandier. Pour l'ensemble de ces détails, voir l'ouvrage déjà cité : Vitzthum, *Maurice de Saxe et Marie-Josèphe*, p. 160 à 190. — Voir aussi : le comte de Loss au comte de Brühl, 18 février 1747. (*Archives* de Dresde.)

combien son intervention était nécessaire pour vaincre la mollesse et l'incertitude des conseillers de Louis XV que les précautions de langage qui furent employées en lui faisant connaître une décision aussi sensée pourtant que virile. Ce fut le maréchal de Noailles qui, après l'avoir chaudement appuyée dans le conseil, fut chargé de la lui transmettre en l'accompagnant des recommandations suivantes : « En attaquant les Hollandais, lui disait-il, on est ici cependant dans la résolution d'user de beaucoup de ménagemens à l'égard du pays et des peuples, on ne veut principalement que faire sentir au gouvernement les suites et les funestes conséquences de se laisser dominer par des influences étrangères, et l'obliger enfin à concourir sincèrement à des vues de paix pour assurer la propre conservation de la république. C'est un remède extrême qu'on veut administrer avec douceur, sans néanmoins préjudicier à la fermeté et à la vigueur de l'exécution. J'ai cru qu'il était important que vous fussiez informé des véritables dispositions du conseil du roi sur cet objet (1). »

Ces paroles étaient à peu près textuellement reproduites dans la déclaration que Chiquet, l'agent resté chargé des affaires de France à La Haye, reçut l'instruction de porter aux États généraux, pour les préparer à l'approche imminente des armées françaises. Les preuves de modération données par la France depuis le commencement de la guerre y étaient rappelées et énumérées : la présence constante et l'accroissement prochain des troupes hollandaises dans les rangs ennemis ne justifiaient-elles pas toutes les mesures défensives? et si la victoire avait favorisé les armées des alliés, les soldats de la république auraient-ils respecté le territoire français? Du reste, ajoutait le document, tout serait conduit avec une extrême modération. Une sévère discipline serait imposée aux troupes. La religion des populations serait respectée, nulle atteinte ne serait portée à la liberté des consciences, et, pour qu'on ne pût douter du désintéressement du roi de France, il s'engageait à ne considérer les places qu'il occuperait que comme un dépôt qui serait rigoureusement restitué dès que la guerre serait terminée ou que les Hollandais auraient cessé d'y prendre part. Cette argumentation ne souffrait pas de réplique; on peut s'étonner cependant qu'une justification quelconque fût nécessaire. Tel était toutefois le respect qu'inspirait à l'Europe entière cette petite, mais sage république, — qui, par ses capitaux, fournissait des écus aux trésors de tous les états obérés, et dont les gazettes étaient les seuls organes libres de l'opinion, — qu'au premier moment l'étonnement, j'ai presque dit

(1) Noailles à Maurice, 1747. (*Papiers de Mouchy.*)

l'indignation, fut encore, plus que la peur, le sentiment dominant dans l'assemblée, véritablement stupéfiée. A force de servir de refuge aux proscrits de tous les pays, la Hollande s'était accoutumée à se regarder elle-même comme un territoire d'asile inviolable où le bruit des armes ne devait jamais se faire entendre et dont la force, même victorieuse, devait respecter le seuil. « Tous les membres qui composaient l'assemblée, écrit Chiquet, furent tellement consternés qu'aucun d'eux n'ouvrit la bouche, soit pour, soit contre, soit même pour aviser aux moyens de détourner le coup dont cet état est menacé, et l'on se contenta de mettre l'affaire en commission et d'ordonner que lesdites pièces seraient envoyées aux provinces respectives de l'union (1). »

L'impression fut bien plus vive encore et plus générale lorsque l'effet vint, sans tarder, suivre la menace. Une fois en liberté d'agir, Maurice se mit à l'œuvre avec son énergie et sa promptitude accoutumées. Ce fut sur la province maritime de Zélande et sur les places fortes bordant le cours inférieur de l'Escaut jusqu'à son embouchure qu'il dirigea sa première attaque. En partant de Versailles, le 30 avril, il avait annoncé que tout serait fini en quinze jours, et personne ne le voulait croire, car on avait peine à comprendre comment une armée, embarrassée d'un matériel de siège, pourrait manœuvrer sur un sol mouvant, coupé de mille canaux et détrempé par de constantes inondations. Mais il ne voulait pas même avoir l'air de prendre la difficulté au sérieux. « Soyez le bienvenu, monseigneur, écrivait-il au comte de Clermont, qui lui demandait ses ordres et le lieu où il devait le rejoindre, nous ferons de la bonne besogne, s'il plaît à *gott*, ce dieu des Allemands. Ces messieurs voulaient nous manger avant que nous pussions être rassemblés : il faut les gruger par détail, et puis leur donner des coups comme à Rocoux... Les Hollandais crieront : Aïe! aïe! mais qu'ils crient ou ne crient pas, il n'importe guère (2). »

La gageure fut tenue ; et, entre le 1er et le 17 mai, les citadelles de l'Écluse, de Sas, de Gand, d'Hulst et d'Axel avaient successivement capitulé, et tout le cours du fleuve, jusqu'à la mer, était sous la possession des armes françaises. C'était justement parce qu'on avait trop compté sur les défenses naturelles et sur la longanimité du gouvernement français que les garnisons, partout surprises, n'étaient nullement prêtes à la résistance. Lowendal portait les coups que Maurice dirigeait de son quartier-général, qu'il avait

(1) Chiquet, chargé des affaires de France, à Puisieulx, 21 avril 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Maurice de Saxe au comte de Clermont, 10 avril 1747. (*Papiers de Condé.* — Ministère de la guerre.)

transporté à Anvers. Il put croire un instant que le duc de Cumberland, encore occupé à La Haye à rassembler les troupes alliées, allait venir l'y chercher. Mais les succès furent si rapides, que le temps manqua même pour donner à cette menace un semblant d'exécution.

Chacun de ces brillans faits d'armes était annoncé par Maurice avec sa verve railleuse accoutumée. — « Je vous envoie la capitulation de l'Écluse, écrit-il le 22 avril; elle est, comme on dit, au gros sel. Donnez une commission de colonel à celui qui vous l'apporte, c'est un de mes meilleurs marmitons. » — Et le 4 mai : — « Je tiens maintenant le loup par les oreilles; il ne me reste plus qu'Hulst, dont je viendrai à bout dans quatre jours. »

Puis le 12 : « M. Delaroque (le commandant d'Hulst) m'a fait dire que le cadre d'or qu'il avait l'intention de mettre à mon portrait serait plus ou moins large, suivant la capitulation que je lui accorderais. » — Enfin, le dernier jour annonçant la chute d'Axel : — « Tout est fini; je crois que cela s'appelle viser juste, vu les difficultés qu'il y avait à surmonter (1). »

Cette dernière conquête était de toutes la plus singulière, car la forteresse d'Axel, élevée sur une des îles de l'Escaut, semblait par là même à l'abri d'une attaque improvisée : elle se rendit cependant sans qu'il fût même tiré un coup de canon. Ce fut l'œuvre d'un très jeune officier, le comte de Broglie, second fils du dernier maréchal et frère du nouveau duc; son supérieur, M. de Contades, lui en faisait honneur dans les termes suivans : — « On a raison de dire que les moyens qui paraissent le plus éloignés de la vraisemblance réussissent quelquefois. Je voyais des difficultés sans nombre pour pénétrer dans l'île d'Axel, séparée du continent par un bras de mer, ne pouvant cependant me flatter de se rendre maître d'Axel qu'après avoir débarqué dans l'île. Quelque extraordinaire que cette proposition me parût, j'ai envoyé un officier à Axel pour porter une lettre à l'officier qui y commande : je lui mandais que j'avais des choses à lui proposer qui lui seraient utiles à la ville et à sa garnison, et que, s'il l'approuvait, je lui enverrais un officier principal pour lui en faire part; il y a consenti, j'y ai envoyé le comte de Broglie, qui a trouvé moyen de lui persuader que je lui donnais une grande marque de bonté en lui permettant d'évacuer le pays d'Axel et de sortir de la ville avec les honneurs de la guerre. Il a signé la capitulation, que j'envoie à M. le maréchal de Saxe par M. le comte de Broglie. Je ne doute pas que M. le maréchal ne le charge de vous la porter; il est certain que

(1) Maurice de Saxe au comte d'Argenson. (Ministère de la guerre.)

j'avais remis cette importante négociation en bonnes mains et que je dois à son éloquence de n'être pas obligé d'entreprendre une besogne dont la réussite était fort incertaine (1). »

Maurice chargea en effet le jeune comte d'aller porter à Versailles cette nouvelle, qui complétait une série de prodiges, non sans exprimer pourtant quelque regret que, même à ce prix, la garnison d'Axel eût obtenu sa liberté : — « Je vous envoie, écrivait-il, le petit comte de Broglie, qui a eu l'éloquence de persuader au commandant d'Axel de rendre la place et tout ce qui restait. Nous voilà quittes de ces gens-là jusqu'au revoir; le procès est gagné. J'aurais bien voulu avoir les six bataillons; ils me tiennent un peu au cœur. » — A Versailles, on était trop satisfait pour se montrer si difficile. — « M. de Broglie, écrivait le comte d'Argenson, est venu me dénicher à Neuilly, où je ne m'attendais pas à recevoir sitôt les nouvelles de la prise d'Axel et de son territoire. Il n'y a personne, à commencer par le roi, qui n'ait été saisi d'étonnement en apprenant cette nouvelle, et il ne faut pas avoir regret de voir échapper une garnison qui vous a cédé à si bon marché le pays qui était confié à ses soins. A l'égard de M. de Broglie, je le garderai jusqu'à ce que le roi m'ait donné des ordres sur les grâces que Sa Majesté jugera à propos de lui accorder (2). »

« Il faut avouer, s'écriait le maréchal de Noailles, que nous avons affaire à des gens bien obligeans. » Et, ravi des succès de son ami, il se mettait lui-même en route pour la Flandre, sous prétexte de faire une tournée d'inspection, en réalité pour le féliciter lui-même et se placer, comme il le lui écrivait, *à l'ombre de ses lauriers*. — « Ce que je vois ici, s'écriait-il en arrivant, est incroyable à qui ne le vérifierait pas de ses propres yeux. » — Il était heureux de lui annoncer en même temps que le roi portait son traitement de maréchal-général à 30,000 francs par an, somme supérieure à celle qui avait été accordée à Turenne et à Villars, qui n'en avaient jamais reçu que 24,000 (3).

(1) Contades au comte d'Argenson, 17 mai 1747. (Ministère de la guerre.) — Le comte de Broglie dont il est ici question est le même qui fut, quelques années après, ambassadeur en Pologne et chargé de la mission confidentielle que j'ai racontée dans *le Secret du roi*. Né en 1719, il avait alors vingt-huit ans.

(2) Maurice de Saxe au comte d'Argenson, 17 mai. — Le comte d'Argenson à Maurice de Saxe, 19 mai 1747. (Ministère de la guerre.) — Voici comment l'ambassadeur de Venise à Paris raconte cet incident : Le comte de Broglie, jeune homme plein d'esprit et de vivacité, est monté en bateau, accompagné seulement d'un tambour; s'approchant de la forteresse, il a crié à haute voix qu'un officier de distinction voulait parler au gouverneur au nom du roi de France.

(3) Noailles à Maurice de Saxe et au comte d'Argenson, 11 avril-17 mai 1747. — — D'Argenson à Maurice, 27 mai 1747. (Ministère de la guerre.)

C'était toucher Maurice à un point très sensible, car il n'était, on le sait, nullement indifférent à ce genre de récompense, et le profit lui semblait un juste complément de la gloire. Il avait même songé un instant (c'est la correspondance de Noailles lui-même qui nous l'apprend) au début de la campagne, à profiter de l'occasion et de la victoire pour se procurer une source de gains qui, moins honorable que les grâces royales, eût été plus lucrative. On avait, suivant lui, un moyen d'atteindre les marchands de Hollande à un point qui leur tenait plus au cœur même que l'intégrité de leur territoire : c'était de donner à l'entrée de leurs ports la chasse aux navires qui leur rapportaient les richesses du monde entier. L'exécution eût été confiée à des bâtimens armés en course dont Maurice aurait eu lui-même l'entreprise. C'était s'adjuger d'avance une part de prise dont, vu l'étendue du commerce hollandais, le montant aurait pu être assez élevé. Malheureusement l'intention était trop évidente et tout le monde y aurait vu clair. Ce furent les conseils de l'amitié éclairée de Noailles qui le détournèrent de ternir ainsi, par un bas calcul d'intérêt, tout l'éclat de sa renommée : — « L'amitié que je vous ai vouée, mon cher maréchal, lui avait-il écrit, veut et exige que je vous écrive en particulier sur le projet d'envoyer en votre nom des vaisseaux en mer pour courir sus aux Hollandais. — Je crains l'abus que vos envieux et vos ennemis en pourraient faire contre vous. Vous êtes l'objet de l'amour et de l'admiration du public, il faut éviter toute démarche qui pourrait tendre à altérer des sentimens qui doivent vous être d'autant plus agréables qu'ils sont l'effet et le fruit des services que vous avez rendus à la nation. L'entreprise de courir sus aux vaisseaux hollandais peut avoir de grandes suites, elle peut être une occasion de perpétuer la guerre. Vous connaissez le désir de toute la France, c'est de vous qu'elle en attend la fin et non la continuation : ne trompez pas son attente, vos propres réflexions suppléeront à tout ce que je pourrais vous marquer sur la couleur noire et odieuse que nombre de gens que votre mérite efface, ne manqueraient pas de donner à cette entreprise. Défendez-vous des mauvais conseils qui vous sont donnés et ne souffrez jamais qu'on donne atteinte à votre gloire. — D'ailleurs, ajoutait-il, ne poussez pas trop fort les Hollandais : on peut réduire les gens au désespoir et ils usent de tous les moyens ; regardez ce qui s'est passé à Gênes. »

C'était parler avec autant de noblesse que de raison, et le dernier conseil en particulier ne manquait pas de prudence, car l'événement ne tarda pas, ce semble, à le justifier. L'opération, si vivement menée par Maurice, n'avait qu'un tort qui ne lui était pas imputable : c'était d'arriver trop tard et de manquer par là l'effet

principal qu'elle aurait dû produire. Si l'exécution eût eu lieu à pareille date, une année auparavant, quand l'Angleterre retenait chez elle toutes ses troupes et son meilleur général pour tenir tête à l'insurrection écossaise, quand l'armée autrichienne, concentrée tout entière au fond de l'Allemagne, n'était pas encore remise de l'humiliation que lui avaient imposée les armes victorieuses de Frédéric, la république délaissée et prise à la gorge sans trouver un défenseur n'aurait eu de ressources que de demander grâce par la plus humble et la plus prompte soumission. Mais les dispositions avaient changé avec les événemens; la partie, presque gagnée par l'Autriche au midi de l'Europe, était redevenue, malgré la stérile victoire de Rocoux, incertaine ou du moins possible encore à disputer au nord, et le duc de Cumberland était présent de sa personne à La Haye, entouré de généraux et des ministres de toutes les puissances alliées : une convention militaire qui venait d'être signée lui assurait la disposition de 130,000 hommes (60,000 Autrichiens, 40,000 Hollandais, le reste composé d'Anglais, d'Hanovriens ou de Hessois à la solde britannique). Céder ou même reculer d'un pouce avec une pareille force en main, c'était une humiliation inacceptable pour un jeune prince, très fier de son renom militaire. Rien d'étonnant qu'il mît tout en œuvre pour s'en épargner le dégoût ; et un conseiller aussi bien armé ne manquait pas d'argumens pour faire agréer, même aux plus timides, des partis de résistance et d'énergie. Aussi l'idée de défendre à tout prix la patrie et la religion menacées se répandit-elle bientôt dans les masses populaires, toujours d'autant plus promptes à braver le péril qu'elles sont plus incapables d'en mesurer la portée. L'esprit de parti et le fanatisme se réunirent pour exploiter ce réveil du patriotisme. Tandis que, du haut des chaires, les prédicateurs (surtout ceux qui, de race française, se rappelaient les rigueurs de la révocation de l'édit de Nantes) alarmaient les consciences et excitaient à courir sus à l'oppresseur papiste, les partisans de la maison de Nassau faisaient entendre plus haut que jamais leur éternelle complainte sur l'incapacité des magistrats républicains et la nécessité de concentrer tous les moyens de la résistance nationale entre les mains d'un chef unique. Ainsi fomentée et entretenue, la fermentation devint en peu de jours extrême d'un bout à l'autre des Provinces-Unies. A chaque fois que les courriers apportaient la nouvelle d'un nouveau succès de l'armée française, c'étaient dans les cités populaires des explosions d'indignation publique, et la faiblesse trop visible de la défense était taxée de lâcheté et de trahison. Des bandes furieuses parcouraient la rue, portant des étendards aux couleurs de la maison de Nassau et faisant entendre le cri de :

« Vive le prince d'Orange! » Serrés ainsi entre deux craintes égales, se sentant même plus menacés dans leurs personnes par la violence populaire que par l'invasion étrangère, les pauvres magistrats républicains perdaient véritablement l'esprit : leur imagination était hantée par le souvenir des scènes sanglantes dont, au siècle précédent, tout le courage des deux Witt n'avait pu les préserver. Dans leur désespoir, ils s'en prenaient, eux aussi, à la France qui les jetait sans pitié dans de tels embarras : — « Vous nous perdez, disait Wassenaer à Dutheil, c'est vous qui allez faire le stathoudérat. » — « Je vois bien, écrivait Chiquet, le chargé d'affaires de France, que cet épouvantail commence à ne plus les effrayer (1). »

Dans leur perplexité, un dessein étrange paraît même leur être venu à la pensée; c'était d'envoyer à Berlin offrir à Frédéric ce pouvoir du stathoudérat, illustré par de si grands souvenirs, pour lui-même ou pour un prince de sa maison. Et pourquoi non? Guillaume III n'avait-il pas été stathouder de Hollande en même temps que roi d'Angleterre? Pourquoi le roi de Prusse ne serait-il pas, à son exemple, investi d'une double qualité qui ferait de lui le champion armé des intérêts protestans et de la résistance à l'oppression française? Ils espéraient détourner par cet artifice le mouvement qu'ils ne pouvaient plus contenir, et échapper à l'humiliation de subir le joug de leur ennemi héréditaire. C'était pour un jeune vainqueur un grand rôle à jouer : aussi le ministre de Prusse à La Haye, Ammon, parut-il flatté de cette perspective et ne se cacha pas de l'encourager. Mais en fait de projets de grandeur, Frédéric ne prenait conseil que de lui-même. Il n'avait nulle envie de quitter le poste d'observation où il restait juge des coups pour se mêler de nouveau aux conflits européens, avant l'heure qu'il aurait choisie et dans d'autres conditions que celles qu'il aurait fixées lui-même. Il repoussa la proposition aussi bien pour lui-même que pour les siens. — « Je suis bien aise, écrivait-il à son envoyé, de voir que j'ai encore des partisans en Hollande, et qu'on y est revenu des préjugés qu'on avait à mon égard... Mais ceci ne m'aurait pas accommodé du tout : mon état ne trouverait aucun avantage d'un pareil établissement, cela me brouillerait également avec la France et avec l'Angleterre (2). »

(1) Chiquet à Puisieulx, 27, 29 avril-9 mai 1747. — Dutheil à Puisieulx, 21-30 avril 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Ammon, ministre à La Haye. (*Pol. corr.*, t. v, p. 395.) — Droysen, t. III, p. 336. — L'attitude du ministre de Prusse à La Haye est signalée par Chiquet (25 avril) en termes assez nets pour que Puisieulx, alarmé, croie devoir l'engager à surveiller avec soin la conduite de cet envoyé (29 avril). — L'ambassadeur de Venise

Et pour ne laisser aucune incertitude sur ses intentions, il dit tout haut, en pleine table, devant le marquis de Valori, que le roi de France faisait très bien d'agir résolument avec les Hollandais, et que la paix serait déjà faite, si on n'avait pas usé de tant de ménagemens (1).

En attendant, le flot qui grossissait d'heure en heure devenait irrésistible. Celui qui portait par héritage le titre de prince d'Orange n'était que le parent éloigné des grands stathouders : c'était, de plus, un petit homme chétif, difforme et n'ayant donné aucun signe qu'il fût digne de sa race. Peu importe, il portait le même prénom que le Taciturne et, comme l'adversaire heureux de Louis XIV, il avait épousé une fille du roi d'Angleterre. Dans les jours de crise, l'imagination populaire n'est pas difficile : les ressemblances extérieures et nominales lui suffisent; on se plut à décorer Guillaume IV du nom de tous les talens de ses ancêtres, et on le porta sur le pavois sans lui en demander davantage (2).

La province de Zélande, où la maison de Nassau possédait de grands biens, et qui souffrait la première de l'invasion française, fut aussi la première à donner le signal. Une émeute força les bourgmestres républicains à se démettre, et l'assemblée provinciale proclama le pouvoir du prince. La même scène fut bientôt suivie de ville en ville, jusqu'à ce qu'enfin, le 15 mai, l'idole populaire fît son entrée triomphale à La Haye, au milieu des acclamations d'une foule enivrée, et les états-généraux, subissant docilement la contrainte, lui décernèrent, avec le titre de stathouder, celui de capitaine général et d'amiral, et la pleine disposition de toutes les forces de terre et de mer. — « Je doute, écrivait Chiquet, qu'on en ait jamais plus fait pour aucun monarque. La populace l'a fait stathouder, et les bourgeois, pour ne le céder à personne, le traitent en souverain; peu s'en faut qu'il ne le soit. » Il ajoutait qu'on ne pouvait plus sortir dans les rues sans porter la cocarde de la maison d'Orange : ceux qui ne la prenaient pas couraient risque d'être jetés dans les canaux. Quant à lui, il n'osait plus mettre le pied hors de sa demeure, personne ne voulait

à Vienne affirme aussi (17 mai) qu'aussitôt que la déclaration de la France fut connue, les magistrats hollandais en ont fait part au roi de Prusse en invoquant son assistance.

(1) Valori à Puisieulx, 29 avril 1747. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Voici le portrait que fait le duc de Luynes du prince d'Orange : « Il a trente-six ans, il est petit et bossu; d'ailleurs, il a de l'esprit. On prétend que le caractère de son esprit est d'être porté à la critique. Voici le moment que la scène s'ouvre pour juger de lui. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est point militaire et qu'il n'a aucune expérience des troupes. » (*Journal de Luynes*, t. VIII, p. 216.)

plus le connaître, pas même les ministres étrangers, ses collègues, et d'heure en heure il pouvait voir sa maison pillée ou détruite.

Le premier acte du nouveau stathouder fut d'ordonner une levée supplémentaire de trente mille hommes, et de rappeler van Hoey, qui était encore à Versailles le représentant nominal de la République (1).

Quand la nouvelle de cette soudaine révolution arriva en France, d'Argenson en triompha dans sa retraite, rappelant qu'il avait toujours dit qu'en poussant à bout les Hollandais, on ne réussirait qu'à les exaspérer et non à les faire capituler. Il oubliait que le tout en politique est de saisir le moment opportun, et que, faite à temps, la même entreprise aurait eu probablement un résultat opposé. Quant à Puisieulx, son successeur, il affecta de n'éprouver ni surprise, ni désappointement. — « Je serais fâché, écrivait-il à Chiquet, que la République prît des partis violens : mais nous nous y attendions, et malheur aux vaincus. » — « Les Hollandais, disait Louis XV, avec un sang-froid peut-être plus naturel, sont de bonnes gens : on dit qu'ils vont nous déclarer la guerre, ils y perdront plus que nous (2). »

A Bréda, ville hollandaise, le plénipotentiaire français ne pouvait plus rester en sûreté pour sa personne. Dutheil reçut l'ordre de rejoindre sans délai le quartier-général du maréchal de Saxe pour y attendre que la délibération pût être reprise dans un lieu où on jouirait de plus de liberté. Au fond, personne n'était fâché de trouver, pour interrompre indéfiniment une conversation si mal engagée, une raison qui ne fût pas un prétexte (3).

Duc de Broglie.

(1) « J'ai toujours dit la vérité, disait le brave homme au désespoir en s'en allant; mais les rois d'Israël disaient aux voyans : Ne nous dites pas des visions de droiture, mais des choses qui nous seront agréables, des paroles de moquerie. »

(2) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV. — Puisieulx à Chiquet, 3 mai 1747. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Louis XV au maréchal de Noailles, 19 mai 1747. Rousset, t. II, p. 278.

(3) Puisieulx à Dutheil, 10 mai 1747. (*Correspondance de Hollande*, — conférences de Bréda. — Ministère des affaires étrangères.)

LA

BIOGRAPHIE DE DANTE

Depuis le commencement du siècle, les études dantesques n'ont jamais été poussées par les érudits italiens avec autant d'activité qu'en ce moment : la récente création de deux nouvelles chaires de Dante, à Rome et à Naples, leur a donné un nouvel élan, et pendant ces dernières années, il ne s'est guère passé de semaine qui n'ait vu paraître quelque monographie, quelque commentaire ou quelque volume d'Essais exclusivement consacré à l'explication des difficultés de la *Divine comédie* ou de l'histoire de son auteur. Le caractère général de ces nombreux travaux diffère sensiblement des travaux accomplis jusqu'alors sur le même sujet.

En effet, la tâche des « dantologues » qui, vers la fin du dernier siècle et dans la première partie de celui-ci, contribuèrent à restaurer la gloire alors presque éclipsée du grand poète florentin, était très vaste, et par conséquent relativement facile. Il s'agissait d'abord de retrouver sa pensée noyée dans le flot des commentateurs qui, depuis deux cents ans, l'expliquaient sans le comprendre. Il s'agissait de marquer son rôle dans les événemens, dans la politique, dans la littérature et dans la philosophie de son époque, c'est-à-dire d'une époque oubliée, inconnue, dont l'histoire se perdait parmi les légendes obscures, et au milieu de laquelle il

semblait surgir seul, sans précurseur ni successeur immédiat. Il s'agissait enfin, — du moins pour les Italiens en lutte pour leur indépendance et leur unité, — d'accaparer au profit de leurs partis respectifs le poète devenu national et dont presque toute l'œuvre roulait autour de l'éternel problème politico-religieux. C'était donc à des travaux d'ensemble surtout que devaient se livrer les hommes de cette première renaissance historique : et les travaux d'ensemble n'ont pas manqué. En France, Fauriel et Ozanam, le premier avec une génialité entraînante, le second avec la profonde érudition et la haute poésie qui animent sa critique ; en Allemagne, Wegele, Kopisch et Carl Witte, celui-ci pourtant plus spécial et s'intéressant davantage aux détails ; — en Italie, Pelli, Troya, Balbo, Missirini, Arrivabene et bien d'autres, ont publié nombre de biographies ou d'études partielles dans lesquelles, avec une belle confiance en la sagacité de leur propre critique et en la bonne foi et l'authenticité des biographes, commentateurs et chroniqueurs qui leur servaient de sources, ils tendaient à nous donner de Dante et de son temps une idée très complète, sinon très exacte. Grâce à eux, nous avons vu se dresser devant nous la Florence si longtemps oubliée du XIIIe siècle, et cette république puissante et tourmentée, cette démocratie inquiète et toujours agitée, « comme un malade qui se retourne sur sa couche, » travaillée par d'incessantes querelles de partis, toute remplie de meurtres, de conspirations et de proscriptions, et pourtant active d'une activité admirable, développant à travers ses malaises ses riches industries, son commerce européen, ses arts : poésie avec Dante, Guido Cavalcanti, Cino da Pistoja et toute la pléiade des oubliés, peinture avec Cimabue et Giotto, musique avec Casella. Au milieu de cette ville, ainsi ressuscitée, on nous montrait la hautaine figure de l'Alighieri, soldat à Campaldino, prieur, quatorze fois ambassadeur en des momens tragiques, chef de parti, presque chef d'état, déployant dans la pratique de la politique les mêmes qualités d'esprit souverain que dans la poésie, réformateur dans tous les domaines, en littérature où il créait la langue vulgaire, comme en politique où il pressentait les temps nouveaux. La théorie de Witte, qui le premier imagina de chercher dans les *Opere minore* la clé de la *Divine comédie*, et l'explication de « Dante par Dante » que réclamait un peu plus tard J.-B. Giuliani, achevèrent de faire de lui un homme tout d'une pièce, un philosophe à système et un politique à principes pour le moins autant qu'un poète. Ce fut une figure impassible, immuable et austère se détachant sur un fond d'orage, quelque chose dont la *Barque du Dante* de Delacroix et certaines illustrations de Gustave Doré donnent une idée assez exacte.

La biographie historique de Dante, semblait-il, était définitive, et il n'y avait plus qu'à en corriger certains détails. Mais, dans le troisième tiers de ce siècle, les études d'histoire et d'histoire littéraire prirent en Italie une extension nouvelle, et furent pratiquées avec une impartialité, un désintéressement des partis qu'elles ne pouvaient guère avoir au temps de la lutte pour l'indépendance nationale. Il n'y avait plus à chercher dans le passé des encouragemens pour le présent et pour l'avenir, il n'y avait plus à confisquer les grands hommes au profit de la cause nationale ou antipapale, comme l'avaient fait les Foscolo et les Gabriel Rossetti. De plus, grâce en grande partie à l'influence du professeur F. de Sanctis, une école de critique se constituait, et, avec une méthode sûre, se mettait à fouiller les archives et les bibliothèques, plus accessibles du reste qu'elles ne l'avaient été sous les règnes précédens. Le XIIIe et le XIVe siècle, — « l'âge d'or » de la littérature italienne, — devenaient le but de recherches de plus en plus nombreuses. Une commission royale était chargée de publier des textes. Il se fondait un peu partout des revues savantes comme le *Propugnatore* et les *Archives historiques d'Italie*. Le poète érudit qui a été le héros des fêtes de Bologne et dont la popularité va toujours grandissant, M. Giosué Carducci, prenait de fait la direction de ce mouvement; et l'on voyait paraître, à côté de ses nombreux Essais, des éditions soignées des contemporains de Dante et des ouvrages comme le *Dino Compagni* de M. Del Lungo, les *Sources de l'Arioste* de M. Rajna, l'*Histoire de la littérature* de M. Bartoli, et les nombreux travaux de MM. d'Ancona, Rodolfo Rénier, Gaiter, Finzi, della Giovanna, V. Imbriani, etc. On s'apercevait alors que les « dantologues » de la génération précédente, pour avoir apporté dans leurs recherches une critique plus éclairée que leurs prédécesseurs, étaient demeurés en grande partie plongés dans des erreurs traditionnelles ; et il arriva qu'en retouchant les détails de la biographie généralement admise, on renversa tout l'édifice. En sorte qu'à l'heure actuelle on peut dire sans exagération que la biographie de Dante n'existe plus. Le tome Ve de l'*Histoire de la littérature italienne* de M. Ad. Bartoli, consacré en entier à la vie de l'Alighieri, résume avec une sorte de scepticisme triomphant toute cette œuvre de destruction. L'auteur commence par déclarer expressément qu'il ne tente point d'écrire une « vie de Dante; » qu'il faudra des années encore avant qu'une telle tentative soit « seulement possible; » qu'avant de la risquer, il faut être arrivé à la pleine persuasion que les « vies » écrites jusqu'à présent ne sont que des romans, fabriqués de bonne foi, mais en dehors de données positives. Et il annonce qu'il se propose simplement d'indiquer quels sont, dans les bio-

graphies de l'Alighieri, les faits certains, probables et douteux. Les douteux l'emportent sur les probables, qui à leur tour l'emportent sur les certains. Et les résultats sont négatifs. — Dans les pages qui vont suivre, nous voudrions à notre tour indiquer ces résultats, en nous aidant des travaux qui complètent ou discutent l'œuvre de M. Bartoli, parmi lesquels nous citerons entre autres le *Dante neï tempi di Dante,* de M. I. del Lungo, la *Béatrix* de M. d'Ancona, et de nombreux articles publiés dans divers recueils, entre autres dans une publication de fondation récente et entièrement consacrée à l'étude du poète : l'*Alighieri*. Nous laisserons de côté les points de détail, dont la discussion est d'un intérêt trop spécial, pour nous en tenir aux faits les plus importans.

I.

A première vue, le résultat des recherches de la critique contemporaine sur le sujet qui nous occupe est décevant : ayant besoin de savoir, nous avons toujours peine à nous représenter une science négative, et des conclusions négatives ne nous semblent pas des conclusions. Pour comprendre la raison d'être d'une critique aussi radicale, il faut se rappeler la singulière façon dont s'est établie la biographie de Dante.

Les sources directes manquent absolument : un seul des contemporains de l'Alighieri, le chroniqueur florentin Jean Villani, nous a laissé sur lui quelques renseignemens qui, pour être très brefs, n'en sont pas beaucoup plus précis. Dans un chapitre de sa chronique (livre IX, chap. CXXXV), écrit à propos de la mort de Dante, il mentionne ses œuvres, les admire, lui reproche d'avoir été, à cause de son grand savoir, « un peu présomptueux, revêche et dédaigneux, » philosophe peu aimable qui ne savait pas bien converser avec les laïques. Les premières phrases seules du chapitre peuvent être de quelque secours aux biographes.

« Au mois de juillet de ladite année 1321, dit le chroniqueur, mourut dans la cité de Ravenne en Romagne, Dante Alighieri, en revenant d'ambassade de Venise, au service des seigneurs de Polenta avec lesquels il demeurait. Et il fut enseveli devant la porte de la grande église en poète et grand philosophe. Il mourut exilé par la commune de Florence à l'âge d'environ cinquante-six ans. Ce Dante fut un honorable ancien citoyen de Florence de la porte Saint-Pierre et notre voisin, et son exil de Florence fut causé par le fait que, quand Mgr Charles de Valois de la maison de France vint à Florence l'an 1301, il en chassa le parti blanc, comme on

disait alors : ledit Dante était parmi les principaux magistrats de notre cité, et de ce parti, quoiqu'il fût guelfe; ainsi, sans autre faute, il fut chassé avec ledit parti blanc, et banni de Florence, et il s'en alla au *Studio* de Bologne, puis à Paris et dans d'autres parties du monde. »

C'est là fort peu de chose ; encore Villani, en rapportant la mort de Dante, s'est-il trompé de mois (juillet au lieu de septembre), et cette négligence, qu'il eût été si facile d'éviter, n'est pas de nature à inspirer grande confiance en son témoignage. Pour trouver une biographie plus détaillée, il faut aller jusqu'à Boccace, qui, en 1373, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle après la mort de l'Alighieri, occupa la première chaire que les Florentins instituèrent pour faire expliquer leur poète. Or, si Boccace était un érudit, il était aussi et surtout un romancier et un moraliste : comme tel, il s'occupait plutôt de la signification des faits que des faits eux-mêmes ; l'exactitude est son dernier souci, la légèreté avec laquelle il fait aller Dante à Vérone du vivant d'Alberto della Scala suffit à le prouver : quelle foi accorder à ses assertions, quand on le prend en flagrant délit d'erreur dans un cas où il aurait pu si facilement être bien renseigné? De plus, Boccace aimait à parer son discours, se plaisait à y introduire des digressions, des ornemens, des détails pittoresques dont son imagination et son talent de conteur faisaient évidemment tous les frais. Il ne se contentera pas, par exemple, de donner, lui premier, le nom de famille de Béatrice : avec cette naissante vision de l'individualité physique qui manquait encore à Dante, il essaiera de la décrire, il nous affirmera qu'elle avait « les traits du visage très délicats et parfaitement disposés, et pleins, outre la beauté, de tant d'honnêtes attraits, qu'elle était réputée presque un ange par beaucoup. » A chaque instant, gêné dans son récit par le manque de renseignemens positifs, il se tire d'affaire à l'aide de ces généralités qui peuvent se prêter à toutes les circonstances et qui ont de tout temps été fort utiles aux romanciers dans l'embarras. Ainsi, quand il nous décrira le désespoir de Dante à la mort de Béatrice, il nous dira qu'il ne voulait de consolations de personne et n'en attendait que de la mort. « Les jours ressemblaient aux nuits et les nuits aux jours, et aucun ne se passait sans désespoir, soupirs, abondance de larmes », en sorte que le poète devint « une chose sauvage à regarder, » maigre, barbu, entièrement autre que ce qu'il était. Où cesse le roman, où commence l'histoire? il est impossible de le démêler, et la « Vie » de Boccace ne peut être acceptée que sous réserve d'un contrôle.

Or, au lieu d'être contrôlée et discutée, elle a été acceptée comme base par tous les biographes postérieurs, qui n'ont

guère fait que l'amplifier. Filippo Villani, qui succède à Boccace dans sa chaire de Dante, se contente, à très peu de chose près, de le répéter, et Francesco da Buti de le résumer. Les commentateurs du XIVe siècle, auxquels on recourt volontiers, parce qu'on croit qu'étant plus rapprochés du poète, ils ont pu être mieux renseignés sur son compte, lui empruntent également presque tous les traits biographiques dont ils émaillent leurs annotations.

De bonne heure aussi, biographes et commentateurs cherchent dans l'œuvre même de Dante des renseignemens sur Dante. Or, sans parler des abus auxquels devait donner lieu l'interprétation de certains vers de la *Divine comédie*, dans lesquels on a voulu voir des allusions à des événemens supposés de la vie du poète, il était dangereux de prendre, comme on l'a fait longtemps, la *Vie nouvelle* pour un fragment d'autobiographie. Au premier aspect, il est vrai, ce petit livre ne semble pas autre chose. Il débute sur le ton d'une confession personnelle : « Dans cette partie du livre de ma mémoire, avant laquelle il y aurait peu de chose à dire, se trouve un titre qui dit : *Incipit vita nova*. Sous ce titre, je trouve les paroles que j'ai l'intention de rappeler dans ce petit livre, sinon toutes, au moins leur sens. » Et aussitôt après ce préambule, l'auteur entre en matière, comme s'il s'agissait d'un récit dont il est le héros. Si, toutefois, on examine de plus près la contexture de l'œuvre, on remarquera que le récit direct ne tarde pas à dévier : il fait place à la description d'un certain nombre de visions qui ont servi de thèmes à des pièces de vers dont ses différentes parties ne sont que le commentaire. Or, c'est là une forme littéraire caractérisée qui a disparu, mais qui a eu son existence indépendante; Dante lui-même l'a employée ailleurs, dans le *Convito*, et elle se rapproche de celle adoptée par Francesco da Barberino. Elle laisse donc libre champ à l'imagination de l'auteur; elle ne l'oblige point à la stricte exactitude : elle lui impose même l'obligation d'adapter à des formules d'art les confessions qu'il lui plaît de faire et les faits qu'il raconte. En sorte que la *Vie nouvelle*, dans laquelle il y a certainement beaucoup à prendre, n'est guère une source plus sûre que la « vie » de Boccace. L'historien qui l'accepterait sans réserves, — et presque tous les biographes de Dante l'ont fait, — se tromperait autant que celui qui, pour établir la biographie de Goethe, se contenterait de résumer *Vérité et Poésie*.

Quelques-uns des biographes du XVe siècle ont commencé déjà à se méfier de Boccace; ainsi Léonardo Bruni apporte quelques faits nouveaux qu'il prétend avoir puisés dans des lettres. Par malheur, ces lettres ne nous sont pas parvenues, et l'on ne peut contrôler ni leur authenticité, ni l'exactitude des citations. Les assertions de

Bruni ne reposent donc que sur elles-mêmes, et, quoique sa « vie » affecte de vagues allures scientifiques qui manquaient complètement à celles de Boccace et de F. Villani, elle ne constitue pas plus que les précédentes une source sûre. Ses contemporains, Giannozzo Manetti, Philelphe et Landino, acceptent pourtant ses affirmations et les mélangent sans plus de façon à celles de Boccace et de F. Villani. Philelphe essaie, à la vérité, de donner le change : il critique également Boccace et Bruni; le premier lui paraît *cupidineis cudendis aptior quam hominum gravium et excellentium enarrandis moribus;* le second, incapable de s'exprimer dans la langue vulgaire qu'il avait eu le tort de choisir. Lui, Philelphe, va faire mieux. Mais, en réalité, après ce préambule, dont la forfanterie est bien dans son caractère, Philelphe se contente de démarquer les deux auteurs qu'il vient de maltraiter ainsi. Où Bruni, par exemple, écrit en italien que Dante « ne se livra pas seulement à l'étude des lettres, mais encore aux autres études libérales, ne négligeant rien de ce qui contribue à rendre l'homme excellent; » Philelphe écrira dans son plus beau latin : *Ergo et Dantes admodum puer est præfecto litterarii ludi commendatus, ut non solum equos alere, aut canes ad venandum sciret, aut arcu scorpioneve, ac ense et hasta uti ad omnem militarem meditationem, quod et Parthenopæum et Hippolitum referunt factitasse, sed ut præstaret urbanis artibus fieretque aliquando immortalitatis custos.*

Et les fleurs de rhétorique lui suffisent si bien, qu'il tombe à chaque instant dans de lourdes erreurs.

Les « vies » qui suivent vont grossissant toujours, paraphrasant celles de Boccace, de F. Villani et de Bruni, et parfois apportant, en guise de faits, de fantasques interprétations de fragmens de la *Comédie.* Un instant il semble qu'avec Giuseppe Pelli [*Memoria per servire alla vita di Dante Alighieri;* Venise, 1759] la critique va chercher à jeter quelque lumière sur la confusion des erreurs accumulées. Mais la sagesse de Pelli ne trouve pas d'imitateurs, et l'on rentre dans la voie des suppositions gratuites et des conjectures hasardeuses.

C'est ainsi que les quarante pages de Boccace se sont peu à peu multipliées pour aboutir aux deux volumes de Balbo, et il est piquant de remonter, comme le fait volontiers M. Bartoli, le cours des hypothèses, dont on peut quelquefois découvrir l'humble origine. Voulez-vous un exemple de cette espèce de cristallisation? Toutes les biographies courantes, sur les traces de Philelphe, célèbrent l'universalité du génie de Dante : il n'était pas seulement un poète, un savant ferré dans le *trivium* et dans le *quadrivium*, un homme d'État et un philosophe; il était un artiste, peintre et mu-

sicien. En parlant de ses connaissances musicales, Fraticelli ajoute : « Il ne semble pas impossible qu'il ait eu, *comme on dit*, Casella pour maître de musique. » Remarquez, je vous prie, cet *on dit :* il semble mettre l'affirmation sur le compte de la tradition, qui est toujours, en somme, une espèce d'autorité. Or, si l'on en cherche la source, on la trouve dans un biographe obscur du XVIIIe siècle, Lastri, qui, dans des *Éloges des hommes illustres de Florence,* avait hasardé cette phrase : « Peut-être Dante eut-il pour maître de musique Casella. » Casella vient ici compléter un renseignement emprunté à Philelphe, qui s'était plu à raconter que Dante chantait agréablement, qu'il avait une bonne voix et jouait de la cithare et de l'orgue, pour chasser l'ennui de sa solitude pendant sa vieillesse. Philelphe lui-même avait inventé la bonne voix, l'orgue et la cithare, et l'idée lui en avait été fournie par Boccace, qui se borne à insinuer que, dans sa jeunesse, Dante trouvait du plaisir à s'occuper « de vers et de chants. »

Il en est de même pour la plupart des traits dont l'ensemble constitue le roman de l'Alighieri : les biographes se les sont empruntés les uns aux autres, chacun renchérissant en développemens et en certitude sur son prédécesseur, et le premier ayant presque toujours puisé le renseignement dans son propre fonds. Le scepticisme peut-être excessif des biographes actuels se trouve donc en partie justifié par l'extrême crédulité de ceux dont ils s'appliquent à défaire l'ouvrage. Ce n'est pas à dire qu'ils ne tombent dans quelques excès, et il y a parfois quelque chose d'un peu puéril sous leur propension à remettre en question le moindre détail, fût-il appuyé par de bonnes présomptions. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain, et, dans le rapide résumé que nous allons donner de leurs travaux, nous nous attacherons seulement à marquer les résultats les plus importans.

II.

L'année 1265 est la date généralement admise pour la naissance de Dante. On s'est livré sur ce millésime à des discussions très vives. M. Labruzzi, entre autres, a démontré à grand renfort d'arithmétique et de logique que, si Dante ne pouvait pas être né après 1265, il devait être né avant. J'avoue qu'il s'agit là d'un de ces points d'érudition dont l'intérêt m'échappe, et, sans entrer dans le détail des excellens argumens contre l'an 1265, et des non moins excellens pour, je demande la permission de l'accepter sans plus de façons. Mais des difficultés plus sérieuses commencent dès

qu'il s'agit d'établir à quelle classe sociale appartenait la famille de Dante. La question, cette fois, n'est point oiseuse : Dante, en effet, dans plusieurs chapitres du *Convito*, a développé toute une théorie de la noblesse dont la signification change selon la caste qui fut la sienne. Cherchant à définir ces termes de *gentilezza* et de *nobiltà* dont le sens était incertain dans son Italie municipale et très peu féodale, où le mouvement démocratique allait s'accélérant chaque jour, il en critique les définitions habituelles, démontre que la noblesse ne tient ni à l'ancienneté de l'origine ni à la richesse, finit par l'identifier avec la vertu, et par conclure « qu'il y a noblesse partout où il y a vertu, mais qu'il n'y a pas vertu partout où il y a noblesse. » C'est là une opinion qui peut étonner, dans la bouche d'un descendant d'une famille dont les origines, d'après Boccace, allaient se perdre jusque dans les splendeurs historiques de la Rome ancienne, d'un ami du plus intraitable des *Grandi*, de ce Guido Cavalcanti, si aristocrate et si hautain enfin, d'un membre actif de la faction des guelfes blancs, c'est-à-dire d'un parti qui n'avait aucune attache populaire et allait bientôt se confondre avec le parti féodal des Gibelins. Cette opinion serait plus naturelle et moins significative si, comme l'affirme entre autres M. Scartazzini, Dante était sorti du peuple. A l'appui de son dire, l'excellent dantologue qui, comme C. Witte, a consacré une carrière déjà longue à l'exclusive étude des questions dantesques, allègue qu'au temps du poète, sa famille n'avait pas de nom propre; que le chroniqueur Jean Villani, qui énumère en deux occasions les familles nobles du parti guelfe de Florence, ne mentionne pas de famille Alighieri; enfin que, lorsque ce même Villani parle de Dante, il ne lui donne aucune qualification qui permette de le ranger parmi les *Grandi*. Ce sont là des présomptions, si l'on veut; mais M. Scartazzini va les détruire lui-même à force de vouloir les consolider. Il cherche à les confirmer en commentant à sa manière les trois terzines qui, au commencement du chant XVI du Paradis, se trouvent intercalés dans la longue conversation de Dante avec son trisaïeul Cacciaguida :

« O notre chétive noblesse de sang ! — si tu fais que les hommes s'enorgueillissent de toi — ici-bas, où nos cœurs sont si faibles,

« Tu ne seras jamais pour moi une chose admirable; — car là, où les cœurs ne dévient pas, — je veux dire au ciel, je m'en glorifierai.

« Tu es un manteau qui raccourcit vite, de sorte que, si chaque jour n'y rajoute un morceau, — le temps rôde autour avec ses ciseaux. »

Sous une forme plus enveloppée et plus sibylline, Dante reprend dans ces terzines la théorie qu'il a développée dans le *Convito*. Et M. Scartazzini, embarrassé par le premier vers, et du reste par le sens assez clair du morceau, entreprend de le concilier avec son système : « Si Dante, dit-il, avait su quelque chose de sa noblesse avant de monter à la planète Mars, il ne s'en serait pas vanté là-haut. Mais il s'en vante au ciel, parce que c'est là qu'il en entend parler pour la première fois. Il est nouveau pour lui que son trisaïeul Cacciaguida ait été fait chevalier par l'empereur Conrad. Conséquemment, il n'en savait rien sur la terre, et Dante a la conscience de raconter des choses que personne ne connaît. Mais nous avons là une fiction poétique. Très bien. Et qu'enseigne cette fiction? Que la famille de l'Alighieri, non-seulement n'était pas tenue pour noble, mais ne savait elle-même rien de sa noblesse ; qu'ensuite Dante, en étudiant l'histoire de sa famille, y trouva qu'un de ses ancêtres fut fait chevalier; qu'il ne se complut pas peu dans une telle découverte et se vanta d'avoir eu un tel ancêtre. Voilà ce qui résulte de ces vers. »

On reconnaîtra que cela est beaucoup moins clair que le texte invoqué, duquel il semble au contraire résulter avec la dernière évidence que Dante était noble ou, en tout cas, qu'il entendait passer pour tel: petite noblesse, si l'on veut, — *poca nostra nobiltà di sangue*, — mais noblesse honorable, noblesse que le trisaïeul avait bien gagnée à la croisade, et que l'arrière-petit-fils se sentait l'âme assez haute pour relever encore par la noblesse des sentimens.

On ne peut d'ailleurs remonter la généalogie de Dante plus haut que ce Cacciaguida; mais, à partir de lui, on la suit très clairement, et quelques documens permettent même de contrôler l'exactitude des paroles que le poète prête à son trisaïeul, et de compléter ses explications. On apprend ainsi que Cacciaguida, ayant épousé une femme du nom d'Alighieri, originaire de la vallée du Pô ou plus probablement de Ferrare, eut deux fils, Alighiero et Preitenitto. Alighiero à son tour, eut deux fils: Bello et Bellincione, qui en eut quatre. L'un deux, nommé Alighiero comme son grand-père, fut le père de Dante :

> Basti de' miei maggiori udirne questo:
> Chi ei si' furo ed onde venner quivi,
> Più è tacer che ragionare onesto...

Il y aurait un grand intérêt à réunir quelques détails certains sur les premières années de Dante, sur son enfance, son éduca-

tion et ses études. Mais nous en sommes réduits aux généralités de Boccace et des biographes anciens, que les biographes modernes ont longtemps amplifiées, et ces généralités, qui font de Dante un enfant prodige, ne nous fournissent aucun renseignement précis. Il faut repousser la légende qui lui donne pour maître Brunetto Latini. Elle n'a d'autre fondement que ce vers de l'*Enfer*, où Dante rencontre le philosophe dans le cercle des Violents :

« ... J'ai toujours présente à l'esprit... votre chère et bonne image paternelle, quand, dans le monde, *vous m'enseigniez comment l'homme s'éternise...* »

Quel que soit le sens de cette expression mystérieuse, elle ne peut signifier que Brunetto fut chargé, à un titre quelconque, d'instruire le futur poète de la *Comédie*, car en 1273 déjà, au moment où Dante avait huit ans et aurait pu, au plus tôt, étudier le « comment l'homme s'éternise, » l'auteur du *Trésor*, revenu de l'exil, était secrétaire du conseil de la République florentine, fort estimé de ses concitoyens, si directement mêlé à leur politique, qu'il fut un des premiers à remplir la charge nouvellement créée de prieur (1283). Or une existence d'homme d'État, surtout en ces années agitées, n'est guère compatible avec des fonctions de précepteur ou de maître d'école. — J'ajouterai que, d'après les renseignemens que Dante nous donne lui-même sur ses lectures, il ne paraît point avoir étudié d'une façon méthodique : en effet, il raconte dans le *Convito* que, lorsqu'il eut perdu Béatrice, il chercha des consolations dans la philosophie, et se mit à lire un livre *non conosciuto da molti*, qui n'est autre que la *Consolation* de Boèce, pourtant fort répandue au moyen âge. Il ajoute : « Ayant encore appris que Tullius avait écrit un autre livre, dans lequel, en traitant de l'amitié, il adresse des paroles de consolation à Lélius,.. je me mis aussi à le lire. » Et il explique que, quoiqu'il lui fût d'abord difficile de s'assimiler leur sagesse, il y arriva pourtant, autant que le lui permirent « l'art de la grammaire qu'il avait et le peu de son intelligence. » Une telle découverte, et si tardive, des livres que Dante indique comme la base de son éducation philosophique, semble exclure l'hypothèse d'études régulières. Ses biographes anciens et modernes ne l'en ont pas moins envoyé, sans aucune preuve positive, à l'université de Bologne et à celle de Padoue. Balbo, plus affirmatif qu'aucun autre, suppose même que c'est à son départ pour Bologne qu'il aurait fait allusion dans le passage de la *Vita nuova* (§ 9) où il raconte son départ momentané de Florence avec une nombreuse compagnie de cavaliers qui dans leur chevauchée suivaient le cours d'un fleuve.

Mais un étudiant ne part guère pour l'Université avec une troupe de cavaliers, et il semble plus probable que ce départ, si sobrement décrit, ait correspondu à quelque expédition de guelfes florentins contre leurs ennemis de Pise ou d'Arezzo, avec lesquels ils furent presque continuellement en guerre de 1283 à 1289. La part que Dante prit à ces expéditions reste à déterminer. La tradition veut qu'il ait combattu à cette bataille de Campaldino, où le hasard réunit plusieurs des personnages qui devaient jouer un rôle dans sa vie ou dans son poème : son futur beau-frère Corso Donati, qui décida du succès de la journée en se jetant dans la mêlée malgré les ordres qu'il avait reçus ; Buonconte de Montefeltro, le chef de l'armée ennemie, qui au chant v du *Purgatoire* explique sa mystérieuse disparition ; Bernardino da Polenta, le frère de Francesca da Rimini ; elle le conduit ausss sous les murs du château de Caprona, que les Pisans défendirent pendant cinq mois contre les Florentins. Et la description de la bataille de Campaldino que fait Buonconte, et l'allusion directe au siège de Caprona qui se trouve au chant xxi de l'*Enfer*, sont ici d'accord avec la tradition. M. Bartoli, en discourant sur ces deux épisodes, me paraît abuser du droit à la méfiance que revendiquent les modernes historiens de Dante. D'autre part, M. d'Ancona, en se livrant à de minutieux calculs de dates pour chercher une concordance entre ces deux faits et la cavalcade la *Vita nuova*, oublie que la *Vita nuova* n'est pas une autobiographie, et que, dans ce petit roman sentimental, Dante a pu transposer des dates aussi bien qu'omettre ou corriger des faits. Et M. del Lungo a pour lui toutes les présomptions, quand il démontre qu'il s'agit d'un épisode très simple et très naturel dans la carrière du poète, et qui ne suffit pas à en faire un héros. L'excès de critique est un danger comme l'excès de crédulité, et lorsqu'on trouve dans la *Comédie* des vers d'un sens aussi précis que ceux qui évoquent l'image des vaincus sortant de Caprona, sous la foi d'une convention qu'ils ont grand'peur de voir violer, il faut les accepter pour ce qu'ils signifient.

Si les anciens biographes de Dante ont amplifié à l'infini les quelques données positives que nous possédons sur ses premières études et sur ses premières armes, ils se sont donné plus libre carrière encore sur ses premières amours. Le problème de Béatrice a pris, grâce à eux, de telles proportions, que je ne puis songer à examiner ici les diverses solutions qu'il a reçues. Je me contenterai donc d'indiquer brièvement la façon dont il se pose à l'heure actuelle.

D'abord, l'identité de la Béatrice Portinari, dont Boccace a créé la légende, avec la *gentilissima donna*, qui, sous le nom de

Bice, est l'héroïne de la *Vita nuova*, et conduit ensuite le poète au paradis, doit être, je crois, définitivement écartée. Les partisans les plus passionnés de cette solution n'ont jamais pu alléguer que des témoignages postérieurs à celui de Boccace, lequel est lui-même postérieur de quatre-vingts ans à la mort de Beatrice Portinari; et la découverte du testament de Foleo Portinari, autour duquel on a fait grand bruit, prouve tout simplement que ledit Foleo eut une fille du nom de Bice ou de Béatrice, et ne prouve rien de plus. Au contraire, en s'appuyant sur quelques indications de la *Vita nuova* qui ont, par exception, un caractère assez précis, les contradicteurs ont pu à peu près établir que la « très noble dame » ne put demeurer dans la rue qu'habitaient les Portinari, qu'elle ne se maria pas (tandis que son homonyme historique épousa messer Simone di Bardi), et que Dante choisit le nom de Béatrice, non parce que sa bien-aimée le portait réellement, mais parce qu'il lui permettait de se livrer sur ce nom prédestiné et le mot *béatitude* à des jeux de mots dans le goût du temps, pareils à ceux de Guido Cavalcanti sur sa Giovanna, de Cino de' Sinibuldi sur sa Selvaggia, et même de Pétrarque sur sa Laure.

Mais si le nom propre disparaît, la personne réelle subsiste; après l'avoir obstinément niée, après en avoir fait un pur symbole de la Théologie, de la Révélation, de l'Éternel féminin, de la Foi et même de la Puissance impériale, on est obligé d'en revenir à l'explication si simple des anciens commentateurs, qu'avec un peu de bon sens on n'aurait jamais abandonnée. D'abord, lorsqu'à vingt ans Dante chantait sa « très noble dame » dans les sonnets et dans les canzones qu'il a enchâssés dans la *Vita nuova*, quand il consultait les trois meilleurs poètes de son temps sur les premiers vers qu'elle lui avait inspirés, il ne pensait guère qu'à la jeune fille à laquelle il avait voué son cœur dès l'enfance, et dont la seule salutation suffisait à le remplir d'une pure joie. Elle demeura pour lui réelle jusqu'au moment où la mort l'enleva, en pleine jeunesse, en pleine beauté, avant que le temps eût commencé sur elle sa vilaine œuvre de destruction : en sorte que cette fin prématurée l'ennoblit encore. Mais ensuite, après que sa bien-aimée lui eut été enlevée, et après le désespoir qu'il a raconté, Dante, se rattachant peu à peu à la vie, ne tarda pas à chercher des consolations dans l'étude, dans la philosophie d'abord, qu'il ne connaissait guère et que lui révélèrent peu à peu, comme nous l'avons vu, Boèce et Cicéron, puis dans la théologie, qui lui sembla supérieure et lui apparut bientôt au sommet de la pensée qu'elle domine et qu'elle guide. A ce moment-là, il s'opéra dans son esprit une sorte d'identification entre cette étude, pour laquelle il se passionnait, et la femme qu'il avait

tant aimée. Pendant toute sa jeunesse, il avait rapporté à Béatrice ses moindres actions comme ses plus grands efforts. Amicalement accompagné par son souvenir, il se plut à lui rapporter encore les hautes satisfactions que lui donnait son travail. Dans cette nouvelle phase de sa vie, c'est encore elle qui le conduit : elle est la Philosophie pendant qu'il cherche à s'appliquer à lui-même le *Traité de la Consolation;* elle est la Théologie ensuite, quand, dépassant ses guides païens, il se jette dans la discussion des dogmes avec saint Thomas d'Aquin, ou s'élève aux hauteurs de la vie contemplative avec saint Bonaventure et saint François d'Assise. Et lorsque, arrivé au mi-chemin de la vie, revenu des égaremens où il s'était laissé entraîner un temps, ayant trouvé un but adéquat à son génie, il entreprend d'élever à la bien-aimée le monument impérissable de son poème, il ne la sépare plus des illustres abstractions qu'il veut aussi célébrer. La morte mystérieuse qu'il a pleurée est devenue à la fois son idéal poétique, son guide sur le chemin de la Foi, la figure que revêt pour lui la Science des sciences. Et il n'y a plus, entre le sens littéral et le sens symbolique de cette Béatrice transfigurée, les séparations qu'y introduit notre analyse : l'une et l'autre se sont fondues en un seul être, en sorte que Dante peut la traiter tantôt comme une réelle femme, tantôt comme un symbole. Notre critique s'y perd, nous restons incertains et ballottés entre ces apparentes contradictions; mais il savait bien, lui, qu'il ne se contredisait pas, et ce qui nous semble aujourd'hui anormal et complexe lui paraissait si naturel et si simple qu'il n'a certainement pas même entrevu le problème sur lequel devaient se morfondre vingt générations de commentateurs. C'est là la conception de Béatrice à laquelle conduisent, si elles ne l'exposent pas comme je viens de l'indiquer, les études de MM. d'Ancona et Rodolfo Rénier.

III.

Ce grand amour mystique ne suffit pas à remplir la vie de Dante : d'autres femmes passent dans son œuvre, quelquefois assez nettement dessinées, presque vivantes, comme cette *donna pietosa*, dont la figure « devenait d'une couleur pâle, presque comme celle d'Amour, » chaque fois qu'elle voyait passer Dante affligé; ou à peine indiquées, comme cette *bella pietra* dont il déplore l'impassibilité. Sur le compte de ces héroïnes inconnues, que le poète n'a point voulu immortaliser comme sa Béatrice, les critiques se sont livrés aux plus étourdissantes fantaisies. Là, les données po-

sitives manquent absolument, et l'on en profite. Des quelques noms qui passent dans la *Comédie* et dans le *Canzoniere*, — presque toujours si mystérieux qu'on ne peut même être sûr qu'ils soient des noms propres, — quelques-uns, comme M. Scheffer-Boichorst, évidemment pessimistes et enclins à se méfier de l'espèce humaine, concluent que Dante, en tout cas après la mort de Béatrice, se livra à la luxure. D'autres, comme M. Bergmann, et surtout M. Scartazzini, l'âme plus pure, l'esprit plus croyant, prennent sa défense avec beaucoup d'ardeur. Cependant d'autres encore, comme M. V. Imbriani, interrogent les textes muets, fouillent les documens qui n'existent pas et demeurent convaincus qu'en remuant le néant de ces choses passées, ils ont fait d'excellente critique historique.

De part et d'autre les argumens se valent. M. Scheffer-Boichorst, rencontrant dans le *Canzoniere* la gracieuse petite ballade : *Io mi son Pargoletta bella e nuova*, en conclut que Dante a aimé une jeune fille à laquelle il a donné le nom de Pargoletta, et il lui suffit de quelques mots pour esquisser un roman qu'aurait eu le poète avec une beauté alpestre. La *bella pietra* des *canzones* ne peut être qu'une dame appelée Pietra, et il en est de même de la Gentucca, cette indéchiffrable Gentucca que Benvenuto da Imola, plus naïf encore que M. Scartazzini, expliquait par « race vile, *gens obscura*, » dont M. Minutoli a tenté d'établir l'état civil en mettant sens dessus dessous les archives de Lucques, et que M. Scheffer-Boichorst invoque comme un suprême témoignage de la coupable frivolité de Dante, marié, père de famille, exilé, et s'oubliant encore, tant la sensualité était puissante en lui, à une liaison criminelle. Criminelle ! Pourquoi ? Francesco da Buti n'a-t-il pas affirmé que Dante aima cette Gentucca « pour la vertu grande et honnête qui était en elle et non pour un autre amour ? » Et M. Scartazzini, beaucoup plus sûr encore de son fait que le vieux commentateur pisan, nous affirme qu'il serait absurde de croire qu'il s'agisse « d'un amour vulgaire, sensuel, coupable, » et que l'amour de Dante pour la Lucquoise fut « *sans doute* platonique, pur, saint, sans aucune pensée qui n'ait été chaste et honnête. »

Mais ce n'est pas seulement de la pureté des relations de Dante et de Gentucca que M. Scartazzini se porte ainsi garant : il répond de lui en toute occasion, à Florence et dans l'exil, du vivant de Béatrice et après sa mort. Écoutez-le raisonner : il est si convaincu qu'à défaut de preuves matérielles vous serez convaincus peut-être par la robustesse de sa foi ; les détails s'en imposent comme des articles de catéchisme :

« Dante aima-t-il d'autres femmes tant que vécut Béatrice ? —

Non. Donc, jusqu'à vingt-cinq ans, Dante ne fut pas luxurieux; ce « trait sensuel » (le *sinnlicher Zug* que M. Scheffer-Boichorst avait eu si grand plaisir à découvrir) ne se révèle pas en lui jusqu'à cet âge. — Dante aima-t-il d'autres femmes au temps où il était si affligé de la mort de Béatrice? — C'est psychologiquement impossible. — Ou au temps de la *donna gentile?* C'est psychologiquement inconcevable.— Nous sommes donc à sa vingt-septième année. Dante sacrifiait-il à la sensualité au temps où il se livrait avec tant de ferveur à ses études philosophiques? — Mais,.. non, puisque la sensualité et l'étude fervente et assidue sont deux choses qui s'excluent l'une l'autre. — Dante fut-il coureur pendant les premières années de son mariage? — Nous voudrions d'autant moins l'affirmer que jusqu'à cette époque il s'était conservé pur et chaste. — Dante commença-t-il à s'abandonner à la luxure après être entré dans la vie publique, et put-il être un coureur, l'homme qui consacra ses forces au service de l'État et à qui ses concitoyens conférèrent les souverains honneurs de la république? C'est absolument inadmissible. Nous voici donc à l'époque de l'exil, et, jusqu'à ce moment, il n'y a pas eu place dans sa vie pour la sensualité dont on l'accuse... »

Il n'est pas besoin d'insister sur la charmante naïveté de cette touchante argumentation, d'après laquelle il suffirait d'être homme d'État pour demeurer à l'abri de toutes les tentations de la chair. Entraîné par son zèle pour l'innocence de son poète, M. Scartazzini oublie que Dante lui-même a placé dans la bouche de Béatrice des reproches dont le sens n'est guère douteux (*Purgatoire*, xxx, 115 à 135), qu'il a confessé son amitié pour un personnage très peu vertueux, Forese Donati, auquel les prières d'une femme dévouée valurent seules une place tolérable dans le Purgatoire, et que son ami Guido Cavalcanti, plus austère que lui, le rappelait à la vertu dans un beau et fier sonnet : « Je pleure ton noble esprit et les nombreuses vertus qui te sont enlevées... » Mais s'il faut renoncer à faire de Dante un modèle de chasteté, il faut renoncer également à pénétrer le secret de ses fragiles amours. Seule, la *donna pietosa*, avec la pâleur de son visage, nous apparaît vraie et vivante, assise à la fenêtre de quelque maison de la via di Por-San-Piétro, suivant de ses doux yeux compatissans le poète en deuil qui déjà commençait à se consoler. Et comme Béatrice, au-dessous de laquelle sa place est marquée, elle peut exercer à l'infini l'ingéniosité des faiseurs d'hypothèses. Pourquoi ne serait-elle pas, elle aussi, réalité et symbole à la fois? D'abord, elle fut une passante, qui, apparaissant au moment où Dante se rattachait à la vie après sa douleur, au moment où son cœur, longtemps fermé, demandait à s'ouvrir de

nouveau, lui rappela que la beauté est éternelle et l'amour renouvelable. Pour elle, il n'éprouva pas ce sentiment suprême qu'on n'éprouve qu'une fois et que lui avait inspiré la glorieuse inconnue dont le souvenir devait le suivre à jamais, mais un sentiment plus simple, passager, léger, et pourquoi donc exempt de sensualité? Elle fut le lien qui le rattachaà la vie, et si elle ne remplaça pas Béatrice, elle lui succéda ; elle lui succéda comme la réalité vient après l'idéal, l'amour possible après l'amour de rêve, marquant en quelque sorte dans sa vie l'étape où l'homme jette au loin ses songes d'adolescent, accepte ce que la vie lui offre et s'en contente. Et son sens allégorique correspondrait merveilleusement à ce sens littéral : si Béatrice est la Vérité, l'Absolu, la Théologie, si sa figure élue marque le sommet où tend la pensée de son amant, si c'est elle qui le sauve, lui envoie son premier guide, le conduit à travers les splendeurs du Paradis, — moins glorieux, mais non moindre serait alors le rôle de la *donna pietosa :* elle serait ce que Dante a voulu qu'elle fût, la philosophie, — *ancilla theologiæ*, — l'étude inférieure, mais patiente et consolante, qui fut son premier pas hors de la *selva oscura* et lui ouvrit le chemin des sommets. — Quant aux autres, la Casentine, la Lucquoise, la *bella pietra*, il faut renoncer à les connaître.

La vie conjugale de Dante n'est guère mieux connue que sa vie amoureuse. A vrai dire, on sait que sa femme, Gemma Donati, appartenait à une famille dont le nom revient à chaque page dans l'histoire de Florence de cette époque : le chef en était ce célèbre et dangereux Corso, qui plus tard dirigea le parti des guelfes noirs et finit si tragiquement; il avait pour frère ce Forese, qui fut peut-être le compagnon de débauches de Dante pendant ces troubles années 1291-1298, et pour sœur cette Piccarda qu'il força à rompre ses vœux de religieuse et que Dante retrouva plus tard dans le ciel inférieur du Paradis, le ciel de la lune. Mais quand eut lieu ce mariage? On l'ignore, et l'on en est réduit à le placer entre les années 1291-1298. Et quelle fut sa vie de famille? On n'en sait pas davantage. Tout ce qu'on a écrit sur cette question se trouve résumé dans une discussion prolongée entre Witte, Scheffer-Boichorst et Scartazzini : les deux premiers épiloguant sur la façon dont Boccace raconte le mariage de Dante et serrant, jusqu'à l'étouffer, le sens de quelques passages de la *Comédie*, affirment que Dante se remaria sans amour et que ses rapports avec sa femme se refroidirent avec les années. Ils vont plus loin et reprochent à Gemma de n'avoir pas apprécié son mari et d'avoir mal tenu son ménage. M. Scartazzini, toujours prêt à combattre pour la vertu, la morale et le bien, a défendu passionnément la thèse

adverse. Mais, plus tard, il a reconnu qu'au fond on ne savait rien de plus d'un côté que de l'autre.

Quelle qu'ait été leur vie commune, Dante et Gemma eurent plusieurs enfans. Le nombre en va croissant de siècle en siècle. Leonardo Bruni parle « d'un fils parmi les autres, appelé Piero. » Philelphe en signale quatre; Pelli monte jusqu'à sept. Ce chiffre fatidique a fait fortune, et le dernier écrivain qui ait tenté de résumer brièvement la biographie de l'Alighieri, M. Gildemeister, considère comme « historiquement établi » que Gemma donna à son époux « sept enfans en sept années. » M. Gildemeister, dont la notice est cependant très prudente, se montre ici trop crédule. En réalité, on ne peut affirmer d'une façon positive l'existence de plus de quatre enfans, deux fils et deux filles : Pietro qui s'établit à Vérone, où il devint juge et dont on peut suivre la descendance jusqu'au milieu du XVIe siècle; Jacopo, qui paraît avoir vécu jusqu'en 1342 à Florence, où il recouvra les biens de sa famille; Béatrice, dont le nom figure sur un document que Pelli a vu et qui a disparu; et Antonia que M. Bartoli a découverte dans les archives florentines. Il faut s'en tenir là.

IV.

Les renseignemens que nous possédons sur la vie politique de Dante sont moins précis encore et moins certains que ceux qui nous sont parvenus sur sa vie privée; sa haute personnalité disparaît dans l'histoire de Florence, si trouble, si complexe et si grandiose pourtant pendant ces années où, déchirée par des luttes intestines d'une extrême violence et tout en exilant, en poursuivant et en laissant massacrer ses plus illustres citoyens, elle développait ses arts, son commerce et sa fortune, si puissante, qu'elle allait bientôt braver l'empereur sans même daigner fermer ses portes devant lui. En sorte que Dante, homme d'un parti vaincu, rêveur d'un ordre de choses qui ne s'établit pas, la compare au flux et au reflux de la mer ou au vaisseau sans pilote dans la tempête, tandis que Machiavel, jugeant mieux les choses, de plus loin et d'un coup d'œil plus juste, s'écrie : « Il y avait bien entre les nobles et le peuple des motifs de colère et de soupçons, mais il n'en résultait aucun mauvais effet. Florence ne craignait plus ni ses exilés, ni l'Empire, et elle était de force à tenir tête à tous les états d'Italie. »

Dante entra dans la vie politique peu de temps après la réforme de Giano della Bella, qui venait de faire droit aux réclamations du

popolani et d'élargir la constitution dans un sens démocratique. On sait que les citoyens de Florence étaient classés d'après leurs métiers, divisés en « arts majeurs » et en « arts mineurs. » Ceux qui n'étaient point inscrits, les *scioperati*, étaient exclus du gouvernement de la république. Vers 1296, Dante Alighieri était inscrit à l'art des médecins et pharmaciens, qui comprenait aussi les peintres ; à ce moment-là, il prenait part aux délibérations du Conseil des Cent. Trois ans plus tard, il remplissait sa première ambassade : au nom de la commune de Florence et pour les intérêts du parti guelfe, il allait surveiller le renouvellement et la confirmation d'un nouveau *capitano* dans la commune de San-Gemignano. Le parti guelfe, auquel il appartenait encore et qui gouvernait depuis sa victoire de Montaperti, était un véritable État dans l'État : il avait ses magistrats particuliers *(capitani di parte guelfa)*, ses séances, son sceau, son trésor, produit des contributions de ses membres et des confiscations opérées sur les gibelins ; son gouvernement s'étendait sur les communes toscanes. Comme les intérêts du parti guelfe se fondaient en ce moment avec ceux de la commune de Florence qu'il dirigeait, Dante fut chargé de les représenter l'un et l'autre.

Si l'on en croit la biographie courante, cette première et assez modeste mission de San-Gemignano ne fut que le prélude d'une brillante série de « légations, » presque toutes de première importance. Dante aurait été chargé, à quatorze reprises, de représenter la république florentine et dans des circonstances souvent capitales : avec Sienne et avec Gênes, il aurait réglé des différends de frontières contestées ; il aurait ramené des citoyens indûment retenus à Pérouse et sauvé un Florentin du supplice que lui réservait le roi de Naples ; obtenu tout ce qu'il voulait (on ne sait quoi, par exemple) du roi de Hongrie ; porté des présens de noces au marquis d'Este, qui lui aurait donné le pas sur les ambassadeurs des autres puissances ; défendu avec succès dans quatre ambassades les intérêts de sa turbulente patrie auprès du pape Boniface VIII. Toute une carrière diplomatique, et toujours heureuse... Mais de tant de services rendus à l'État, aucune trace n'a subsisté ni dans les chroniques ni dans les archives. Giovanni Villani, qui cependant, étant guelfe, aurait eu intérêt à revendiquer pour son parti l'illustre proscrit dont il veut conserver le nom, n'en dit pas un mot. En revanche, deux ans après la mission de San-Gemignano, nous trouvons l'Alighieri en train de remplir des fonctions plus modestes : il est tout simplement chargé de procéder au nettoyage et à l'élargissement d'une rue en mauvais état. Cette légende des quatorze ambassades n'ayant d'autre source que l'affirmation de Philelphe, il a fallu l'aban-

donner. On a cependant essayé de retenir la dernière, une de celles auprès de Boniface VIII, pendant laquelle Dante aurait été frappé de la sentence qui l'exila : M. Pasquale Pappa a démontré que, quoique affirmée par Dino Compagni et par Bruni, elle n'était pas plus certaine que les autres.

Du 15 juin au 15 août 1300, Dante remplit les fonctions de prieur; à partir de ce moment jusqu'à son exil, sa biographie se perd dans les faits historiques qu'il nous faut brièvement résumer.

Le moment du priorat de Dante est précisément celui où s'exacerbait la rivalité entre les deux fractions ennemies du parti guelfe, les Blancs, qui étaient au pouvoir, et les Noirs, qui allaient bientôt s'en emparer. Sur la querelle de familles qui avait été la cause première de la scission du parti, se greffait comme une reprise de l'éternelle querelle guelfe et gibeline devenue la lutte des deux pouvoirs spirituel et temporel, et des démêlés extrêmement compliqués avec Boniface VIII. Boniface avait à Florence des partisans, qui intriguaient et conspiraient en vue d'étendre l'influence du pape sur le gouvernement de la république. Au mois d'avril 1300, trois de ces agens furent dénoncés au gouvernement florentin et condamnés à d'énormes amendes, malgré l'intervention du pape en leur faveur. Profondément blessé de n'avoir pu sauver par son influence ceux que leur zèle pour sa cause avait compromis, Boniface cita alors à comparaître devant le saint-siège les trois auteurs principaux de la condamnation. Ils n'obéirent pas, et Florence fut excommuniée par une lettre motivée, dans laquelle le pape reprenait la thèse de la supériorité du pouvoir spirituel et entreprenait de démontrer que le gouvernement de Florence appartenait à l'autorité pontificale. Les Blancs qui étaient au pouvoir se trouvèrent donc en hostilité déclarée avec le saint-siège. Depuis longtemps déjà, on les accusait de sympathies gibelines, et ils s'en défendaient mal : la force des choses les jetait de plus en plus dans le parmi gibelin. Les Noirs entreprirent d'exploiter la situation qui résultait de ce revirement, et, menacés par un décret (4 mai), qui donnait plein pouvoir à la seigneurie pour réprimer leur agitation, se tournèrent vers le pape et le prièrent d'intervenir. Boniface s'empressa de répondre à leur invitation et envoya le cardinal d'Acquasparta comme médiateur à Florence.

Le cardinal arriva vers le milieu de juin, au commencement du priorat de Dante. Il trouva devant lui un homme qui, comme son parti, était déjà presque un gibelin. Sans doute, Dante n'avait pas encore défendu et systématisé, comme il devait le faire dans la suite, les revendications gibelines, et l'on ne peut admettre avec Witte que la composition de son traité *De Monarchia* date de

ce moment-là. Mais il les professait inconsciemment en partie, car elles couraient dans l'air : Florence se sentait assez forte pour maintenir son autonomie, surtout contre un pape ambitieux, toujours affamé d'hommes et d'argent et qui semblait se croire encore au temps de Grégoire le Grand. Et le médiateur n'arrivait point avec des instructions conciliantes. Son premier acte fut de demander *balia* pour rétablir la paix entre les familles ennemies des *Grandi* et entre les *Grandi* et les *Popolani*. Le conseil des Cent et les conseils du capitaine accédèrent à sa requête, sous cette double condition qu'il se servirait avec mesure du pouvoir qu'on lui accordait, et que si, ne parvenant à conclure la paix, il concluait une trêve, la durée de cette trêve n'excéderait pas trois ans. Le légat se mit à l'œuvre, et tira de son portefeuille un projet de réforme sociale qui ne pouvait manquer de convenir aux Noirs et de déplaire aux Blancs : c'étaient les hautes magistratures ouvertes à tous ceux qui en seraient dignes, sans acception de caste ni de parti, et renouvelées tous les deux mois par un septième de tirage au sort, remplaçant le suffrage, — les réformes mêmes que dans la suite les Noirs, parvenus au pouvoir, devaient accepter après avoir chassé leurs adversaires de la ville. Les Blancs repoussèrent le projet, et le cardinal quitta Florence, excommuniée et interdite.

L'excommunication n'était plus ce qu'elle avait été ; elle fut pourtant une arme aux mains des Noirs qui, déjà presque égaux en nombre aux Blancs, se sentirent renforcés par l'appui du pape. Les rixes recommencèrent entre les chefs blancs, les Cerchi, les Cavalcanti, les Adimari, et les Noirs toujours conduits par le violent Corso Donati. Le gouvernement crut pouvoir rétablir l'ordre en faisant acte d'autorité et d'impartialité, et en exilant sans considération de parti les principaux fauteurs des désordres, parmi lesquels Guido Cavalcanti, l'ami de Dante, et Corso Donati, son parent. Guido Cavalcanti, comme on sait, mourut de la *malaria*, et Corso Donati, de son exil, fit plus de mal à ses adversaires qu'il ne leur en aurait fait en restant à Florence : ce fut lui qui décida Boniface à appeler en Italie Charles de Valois et à le charger de remplir, par la force, la mission de pacificateur, que le cardinal d'Acquasparta n'avait pu exercer. Les Blancs, sentant que leur autorité réunie ne résisterait pas à ce nouveau coup, envoyèrent au pape cette ambassade dont Dante aurait pris la direction en prononçant les légendaires paroles : « Si je vais, qui reste? et si je reste, qui va?.. »

Pendant que les ambassadeurs florentins, — avec Dante ou sans lui, — parlementaient à Rome, Charles de Valois approchait de Florence, y entrait sans coup férir, après avoir déclaré aux Flo-

rentins, qui avaient bien dû le croire, « qu'il venait pour leur bien et bon état, et pour les mettre en paix ensemble. » Grâce à lui, le revirement depuis longtemps imminent s'accomplissait enfin : les Noirs, avec leur clientèle de *popolani*, arrivaient aux hautes magistratures, dont les Blancs étaient dépossédés ; Corso Donati, rappelé de son exil, rentrait en triomphe, et commettait de tels excès que Boniface, inquiet, lui envoyait le même médiateur, le cardinal d'Acquasparta, qu'on n'écoutait pas plus que sous le précédent régime. Enfin, après des rixes nombreuses et sanglantes, la paix se rétablissait tant bien que mal, grâce à un arrêt de proscription qui frappait les principales familles du parti des Blancs. Une loi, — l'éternelle loi de vengeance que rêvent tous les partis quand ils viennent de chasser leurs adversaires, — permit au podestat l'examen rétrospectif des actes des hauts fonctionnaires, et le 27 janvier 1302, le podestat en charge, Cante dei Gabrielli, usant de ce droit, introduisait le nom de Dante dans la sentence qu'il rendait contre trois de ses co-partisans. Les quatre proscrits étaient déclarés coupables de fraudes commises dans l'exercice de leurs fonctions, de gains illicites, d'extorsions iniques en argent et en nature, de prévarication, d'intrigues électorales, d'avoir fomenté le trouble à Florence et semé la division à Pistoja, et « enfin » d'avoir ordonné l'expulsion des « citoyens qu'on désignait sous le nom de Noirs. » Ils étaient condamnés à payer 5,000 livres d'amende dans les trois jours ; s'ils ne payaient pas, leurs biens, dévastés et détruits, appartiendraient à la commune ; s'ils payaient, ils n'en seraient pas moins exilés pour deux années, loin des confins de la Toscane ; dans un cas comme dans l'autre, leurs noms seraient inscrits comme faussaires et prévaricateurs dans les statuts du peuple, et ils ne pourraient jamais plus revêtir aucune magistrature.

Dante, comme le prouve un de ses *canzones*, accepta fièrement cette sentence, dont l'opprobre n'a pas rejailli sur lui. Dans l'impossibilité où elle se trouve de reviser l'arrêt de Cante dei Gabrielli, la postérité se refuse à y voir autre chose qu'un acte de haine et de vengeance politique. Mieux que des documens, l'œuvre entière de Dante proteste contre de telles accusations, et son œuvre est un document aussi, un document presque muet sur sa vie, c'est vrai, mais où l'on trouve son caractère, sa pensée et son cœur.

La condamnation fut confirmée et aggravée par un nouvel arrêt du 10 mars 1302, qui s'étendait à quatorze nouveaux condamnés : le podestat rappelait les motifs de la condamnation ; selon les ordonnances qui réglaient la contumace, li déclarait les prévenus

convaincus des crimes qui leur étaient reprochés, et prononçait que, si l'on s'emparait d'eux, ils seraient livrés aux flammes et brûlés vifs.

Quoi qu'il en soit de la dernière ambassade de Dante, il semble probable qu'au moment où le premier arrêt le frappa, il n'était pas à Florence. Le plus vraisemblable est que, prévoyant les excès des Noirs dès leur retour, et se sentant menacé, il avait pris la route de l'exil avant même qu'elle lui fût imposée.

V.

Si la biographie de Dante pendant la première moitié de sa vie est très incomplète, elle devient plus incertaine encore et plus invraisemblable pendant son exil. Pour le suivre, même de loin, dans ses diverses étapes, pour marquer ses séjours probables, pour fixer la date de ses écrits, il faudrait dépasser les limites de cette étude et entrer dans de fastidieuses discussions, sans d'ailleurs arriver à autre chose qu'à des conjectures plus ou moins spécieuses. Je me contenterai donc de marquer, sur quelques-uns des points les plus importans de cette période, les résultats des dernières recherches.

Contre l'opinion généralement accréditée sur la foi de Leonardo Bruni, il ne semble pas que Dante ait accompagné la majorité de ses compagnons d'exil à Sienne, où leur cause n'était pas sympathique et où ils ne purent s'établir, ni à Arezzo, l'éternelle ennemie de leur patrie, alors gibeline et gouvernée par Uguccione della Faggiuola, qui cependant ne leur fut guère plus favorable; en sorte qu'ils durent se disperser et s'enfuir un peu partout. Il ne prit pas encore non plus part à leurs vaines entreprises pour rentrer par force à Florence; il avait probablement, dès son départ, gagné Vérone où régnait un Scaliger, — pas encore Can Grande, — qui lui fit bon accueil. Des traditions contestables roulent sur ce premier séjour, dont on ignore la durée : tout ce qu'on sait, c'est qu'en 1306 Dante était à Padoue. Encore n'en est-on pas sûr, et ne peut-on s'appuyer que sur un acte privé au bas duquel figure son nom un peu défiguré : *Dantino Alligery*. Si réellement, comme on a quelque raison de le croire, le *Convito* et le traité *De vulgari eloquio* datent de cette période, on peut croire que ces premières années d'exil ne furent point trop amères. Sans doute, Dante regrettait sa ville natale; mais il la regrettait sans violence, sans amertume, sans invectives; et son esprit s'ouvrait, et sa pensée restait sereine : « Mais nous, écrivait-il, dont le monde est la patrie, comme la mer est celle des poissons, quoique nous ayons bu de l'eau de l'Arno avant

d'avoir nos dents, et quoique nous aimions tant Florence, que pour l'avoir aimée nous souffrons un injuste exil, il nous faut cependant appuyer notre jugement sur la raison plutôt que sur le sentiment. Et quoique pour notre plaisir, il n'y ait pas au monde de lieu plus agréable que Florence, pourtant en parcourant les volumes des poètes et des autres écrivains qui décrivent le monde, en causant entre nous des différens sites et lieux de la terre et en comparant leurs mœurs, nous trouverions, j'en suis sûr, que beaucoup de régions et de villes sont plus nobles et plus délicieuses que la Toscane et que Florence, où je suis né et dont je suis citoyen... » Rapprochez ces paisibles paroles de la « montagnarde chanson » qu'il envoyait à Florence du lieu mystérieux où le retenait « une chaîne si forte, » et vous apercevrez un Dante bien différent du patriote austère, du proscrit mélancolique, du satirique passionné que la tradition a consacré. Ayant dépassé de quelques années seulement le mi-chemin de la vie, il était dans la force de l'âge et l'on peut croire qu'il en jouissait. C'est plus tard seulement que le regret de la carrière brisée, l'ambition, la haine de parti, devaient se réveiller en lui. C'est plus tard qu'il sentira « combien l'escalier d'autrui est dur à monter et à descendre. » En ce moment, il regarde le monde ouvert devant lui, il l'accepte pour sa patrie, il l'aime, et il est encore, aussi, l'amant de la *donna pietosa*, qu'elle soit femme ou qu'elle symbolise l'étude, l'étude calme, désintéressée et sereine.

Cette curiosité du monde, qui consolait Dante de son exil, le poussa-t-elle aux longs voyages qu'on lui a prêtés, à Paris et jusqu'à Oxford? A Paris peut-être, et le fait n'a rien de surprenant : il est affirmé par Giovanni Villani, repris et amplifié par Boccace et par Benvenuto da Imola. Tous trois affirment qu'il y étudia, et il n'y a rien dans leurs assertions qui ne soit croyable. Mais bientôt, comme les autres faits de la biographie dantesque qu'on peut considérer comme certains, ce voyage tourne à la légende. On le rapproche des deux terzines du *Paradis* (chant x) où le poète parle de Siger de Courtray. Au xve siècle, Dante passe pour avoir poussé ses études à Paris au point d'y prendre son baccalauréat en théologie, et au xixe Balbo décrit son voyage avec de pittoresques détails, nous le montre arrivant pauvre et sans ressources, venant modestement s'asseoir parmi les écoliers de la rue du Fouarre et, tout en roulant dans sa tête et le rêve de son grand poème et celui de son retour à Florence, s'assimilant laborieusement la théologie, la philosophie et « les autres sciences, » soutenant des thèses *de quolibet*, plaidant le contre après le pour selon la méthode scolastique, de manière à exciter l'admiration de

ses condisciples. Le tableau devient si touchant et si romanesque, que l'histoire n'y suffit plus et que Balzac en fait une nouvelle, d'un singulier attrait d'évocation. — Est-il besoin de dire que tous ces détails, pour être possibles, n'en sont pas moins de la pure fiction? Quant au voyage à Oxford, qu'un dantologue anglais, Barlow, défend avec passion, il semble entièrement légendaire et rentre en tout cas dans la catégorie des faits improbables.

Si Dante était encore à Paris en 1309, l'année du supplice des Templiers, — la haine directe, l'indignation éclatante avec laquelle il parla de Philippe le Bel, permettent de supposer qu'il vit de près cette tragédie, — les événemens ne tardèrent pas à le rappeler dans sa patrie; l'empereur Henri VII, en effet, allait entrer en Italie.

Le début de cette expédition, dont les détails sont bien connus, fut salué par les gibelins abattus comme une aurore inattendue d'espoir et de triomphe. Cino da Pistoja entonna le cantique de Siméon, et Dante adressa aux princes d'Italie sa fameuse lettre *Ecce nunc tempus :* « Voici maintenant le temps favorable où surgissent les signes de consolation et de paix. Car un nouveau jour se lève, montrant l'aube qui déjà dessine les ténèbres de la longue calamité; et déjà les brises de l'Orient reprennent de la vigueur; le ciel rougeoie à l'horizon et fortifie avec une douce sérénité les désirs des peuples. — Nous aussi, nous verrons bientôt la joie attendue après avoir longtemps veillé dans la nuit du désert; car le soleil de paix se lèvera, et la justice languissante comme une fleur de tournesol privée de soleil refleurira dès les premiers rayons... »

C'était le cri d'espérance de tous les gibelins qui s'échappait ainsi de la poitrine de Dante. Cette lettre devait être suivie de deux autres, non moins enflammées, et dont l'authenticité n'est pas contestée. L'une est adressée aux « très scélérats Florentins, » et l'on y reconnaît la plume ardente qui a tracé les invectives de la *Comédie*. Jamais la haine de parti n'a trouvé une pareille richesse d'images menaçantes jusqu'à l'effroi : « Vous verrez avec douleur, crie le proscrit à ses compatriotes, vos édifices... détruits et consumés par le feu. Vous verrez la plèbe furibonde se débattre, tantôt en partis contraires et tantôt pousser des clameurs horribles contre vous, ne sachant être à la fois affamée et timide. Et vous aurez la douleur de voir vos temples dépouillés, fréquentés par les femmes, et vos enfans effrayés et inconsciens expiant les crimes de leurs pères. Ah! si mon esprit prophétique ne se trompe pas, vous verrez avec larmes la ville consumée dans ses longs deuils tomber à la fin entre des mains étrangères, tandis que le peu d'entre vous

qui n'auront pas été frappés par la mort ou par la prison partiront pour l'exil. Et les mêmes malheurs qu'a eu à subir la ville de Sagonte glorieuse par sa foi, vous devrez dans votre perfidie les subir ignominieusement par la servitude. »

La troisième lettre est adressée à l'empereur, qui s'attardait au siège de Crémone et ne se hâtait pas assez, — pour de bonnes raisons, — d'en finir avec Florence, « la cruelle peste,.. la vipère qui s'est glissée dans les entrailles de sa mère,.. la brebis malade qui infecte le troupeau de son maître,.. la Myrrha criminelle et impie, *in Cinyræ patris amplexus exæstuans*. C'est contre elle qu'il faut marcher, c'est à elle qu'il faut réserver la fin d'Agag et le sort des Amalécites. »

Ces trois lettres montrent avec quelle passion Dante suivait les péripéties de la suprême tentative du saint-empire pour conquérir l'Italie. Elles ne nous disent ni quel rôle il joua dans cette dernière partie du gibelinisme, ni où il se trouvait en les écrivant. La seconde seule porte une suscription, qui encore n'est qu'une indication; elle est datée : *Prid. kal. aprilis in finibus Florenciæ, sub fonte Sarni*. Ces lettres tombent dans l'histoire sans qu'on sache d'où. D'une phrase de la dernière, on a pu déduire que Dante, à un moment donné, se rendit personnellement auprès d'Henri VII. « Moi, qui écris, dit-il, en effet,.. je l'ai vu très bienveillant et je l'ai entendu très clément.... » Mais fut-ce à Milan, à Turin à Gênes ou ailleurs, on ne saurait le dire. M. G. Sforza *(Dante e i Pisani)* aime à croire que ce fut à Pise, et que Dante y commença aussi son traite *De monarchia*. Il appuie sa conjecture de raisonnemens très spécieux, sans parvenir à lui donner aucune certitude.

On sait comment les espérances des gibelins s'écroulèrent avec la mort d'Henri VII. A vrai dire, il ne semblait guère en voie de les réaliser, et les chances de succès diminuaient de jour en jour. Sa mort n'en fut pas moins un deuil irréparable pour le parti qui jouait avec lui sa dernière carte. « Les gibelins et moi, s'écrie Fazio degli Uberti, nous restâmes comme des bustes sans tête. » Une complainte populaire comparait à Judas les prétendus assassins de l'empereur. Cino, désespéré, invoquait la mort, « puisque la nature a tranché les jours du prince incomparable, du césar invaincu, seul digne de la couronne, que le ciel a rappelé comme un sage. » Les exilés florentins désespéraient de voir jamais se rouvrir les portes de leur ville : « Il est mort, chantait l'un d'entre eux, Sennuccio del Bene, et je ne suis pas revenu des lieux où je languis!.. » Dante garde le silence : il s'était tu depuis sa lettre à l'empereur, et l'on ne sait de quel lieu il apprit que sa cause était irrévocablement perdue.

Son attitude pendant l'expédition d'Henri VII, et la violence de ses lettres-pamphlets, avaient achevé de le rendre odieux au gouvernement florentin : aussi quand, en septembre 1311, une loi d'amnistie rouvrit la ville aux exilés blancs, fut-il compris parmi les plus compromis qui en étaient exceptés. Quatre ans plus tard, une nouvelle sentence était encore rendue contre lui, confirmant la première, sous le coup de laquelle il se trouvait encore, et l'aggravant en l'étendant à ses fils : comme gibelins, rebelles à la commune et au peuple de Florence et aux statuts du parti guelfe, ils étaient condamnés à avoir la tête coupée. On peut supposer que de nouvelles hostilités de sa part avaient provoqué cette nouvelle rigueur, mais on ne peut savoir de quelle nature elles étaient, car les actes de Dante, pendant les années qui suivirent la mort d'Henri VII, nous sont inconnus, et l'authenticité de ceux de ses écrits qui se rapportent à cette époque est discutable. Peut-être le proscrit avait-il pris part, avec ses fils, à cette bataille de Montecatini que les gibelins d'Uguccione della Faggiuola gagnèrent sur les guelfes, le 29 août 1315, et qui est antérieure de trois mois à la sentence.

On pourrait croire que cette condamnation se changea plus tard en une offre d'amnistie : en effet, en 1317, toutes les villes toscanes, à l'exception de Lucques, qui resta isolée, mais non menaçante, se trouvèrent au pouvoir des guelfes. La situation parut propre à un essai de pacification, le gouvernement florentin se relâcha donc de sa sévérité habituelle et offrit à quelques exilés politiques une grâce humiliante : il s'agissait, pour eux, de venir figurer à la procession des condamnés de droit commun qu'on graciait chaque année à la Saint-Jean, et d'accepter qu'à cette condition leur peine, comme on le faisait pour les voleurs et les assassins, fût commuée en une simple amende. Beaucoup acceptèrent et vinrent humblement porter leur cierge derrière l'image du saint libérateur. Dante, qui se croyait en droit d'exiger une réparation, refusa une telle grâce par cette lettre à « l'ami florentin, » qui est une brève et frappante apologie de sa vie :

« ... Ce n'est pas là le moyen de rentrer à Florence; mais si vous en trouvez un autre, qui ne déroge pas à la réputation et à l'honneur de Dante, je l'accepterai avec empressement. Si je ne puis rentrer honorablement à Florence, je n'y rentrerai jamais. Hé quoi! est-ce que partout je ne pourrai contempler le soleil et les étoiles? Est-ce que partout, sous le ciel, je ne pourrai contempler les douces vérités sans avoir besoin, pour cela, de me rendre avec ignominie au peuple et à la ville de Florence? — Et le pain non plus ne me manquera pas... »

Les dernières années de la vie de Dante se passèrent, on en peut être sûr, à Vérone et à Ravenne.

Vérone, où Dante avait déjà séjourné pendant la première période de son exil, appartenait en ce moment au troisième fils d'Alberto della Scala, Can, surnommé le Grand, jeune homme de vingt-cinq ans, en pleine prospérité, généreux, libéral, qui en 1318, après avoir juré fidélité à Frédéric d'Autriche, fut élu capitaine-général de la ligue gibeline. Sa cour était le refuge naturel de tous les illustres gibelins proscrits du reste de l'Italie, de la Toscane entre autres. Uguccione della Faggiuola, chassé de Pise par ce Castruccio Castracani dont Machiavel a décrit l'étonnante fortune, était venu se mettre à sa solde avec ses mercenaires allemands. Il était donc un puissant et magnifique seigneur, un abri sûr et un protecteur éclairé. Si l'épître dédicatoire du *Paradis* n'est point apocryphe, Dante serait venu à Vérone tout exprès pour voir par ses yeux si et jusqu'à quel point le Scaliger méritait la réputation dont il jouissait en Italie; il aurait été ébloui par la magnificence de Can, et tellement gagné par ses bienfaits, qu'il conçut pour lui une amitié dévouée. Si nous en croyons l'historiographe de la cour de Vérone, Sagacio Muzio Gazzata, Dante aurait été en effet parmi les hôtes les mieux accueillis et les plus honorés de Can; et pourtant on a supposé qu'il le quitta en mauvais termes, à une date qu'on ne peut d'ailleurs déterminer. Le fait que les treize derniers chants du *Paradis* ne furent pas envoyés au Scaliger semble prouver qu'il y eut effectivement rupture entre le protecteur et le protégé. On ne peut non plus s'empêcher de croire que c'est à lui que Dante, au chant XVII du *Paradis*, après l'avoir loué en termes d'ailleurs modérés, adresse les fières paroles dans lesquelles il se réserve son rôle de justicier :

« ... Si ta parole est déplaisante au premier goût, elle laissera une nourriture vivifiante quand elle sera digérée.

« Ton cri fera comme le vent, qui frappe les plus hautes cimes, et ceci ne sera pas une petite preuve d'honneur. »

Si l'on pouvait admettre l'authenticité de la dissertation *De duobus elementis, aqua et terra,* Dante, comme le prouveraient les paroles qui la terminent, serait resté à Vérone au moins jusqu'en 1520. Or, il s'est livré sur cette question une bataille, après laquelle le doute n'est plus guère possible. Si certains critiques, comme J.-B. Giuliani, ont cru retrouver dans le petit traité *De duobus elementis* la manière élémentaire de Dante, d'autres, comme M. Bartoli, ont appuyé leur scepticisme d'argumens plus solides. Aucun des plus anciens biographes de Dante, ont-ils pu dire, ne parle de cette œuvre, et le premier qui la mentionne la cite en

compagnie d'écrits reconnus apocryphes. De plus, il n'en existe aucun manuscrit : on en est donc réduit à compter sur la bonne foi du plus ancien éditeur, le père Moncetti, mathématicien et astronome du XVIe siècle, qui publia le livre à Venise en 1508, sans dire d'où il l'avait tiré. Comme, d'après son propre aveu, il l'aurait « émondé, limé et retravaillé » à sa guise, la dissertation perd en tout cas toute valeur documentaire.

A quelque moment que Dante ait quitté Vérone et Can Grande, il est certain qu'il passa les derniers temps de sa vie à Ravenne, auprès de Guido di Polenta. Quoique guelfe, Guido fit bon accueil à l'illustre proscrit gibelin; peut-être l'employa-t-il à son service, soit en le chargeant d'une mission à Venise, soit en le chargeant d'enseigner publiquement la rhétorique : non pas la rhétorique latine, mais la rhétorique vulgaire. On serait tenté de se rallier à cette dernière conjecture, tout incertaine qu'elle est (1), quand on se rappelle que c'est à ce moment que Giovanni del Virgilio, bon poète latin, engageait l'auteur de la *Comédie* à renoncer à la langue vulgaire : « Pourquoi, divin poète, toi qui chantes les plus nobles sujets, devras-tu toujours les chanter en « vulgaire ? » Seul, le « vulgaire » pourra donc jouir, et les doctes ne liront rien de toi qui soit écrit en langue plus noble? Les grandes actions de notre temps resteront donc sans poète?.. Rappelle-toi la mort d'Henri de Luxembourg, rappelle-toi les victoires de Cane Scaliger et d'Uguccione, rappelle-toi les armées de Naples et les combats de la Ligurie : est-ce qu'il existe de plus beaux sujets que ceux-là?.. Mais surtout, ô maître, ne tarde pas à venir à Bologne ceindre la couronne du laurier poétique : les Bolonais ne t'en veulent pas du mal que tu as dit d'eux dans l'*Enfer* et te verraient avec plaisir... » Dante répondait poliment dans deux églogues latines : sans doute, il lui serait doux de mériter le laurier du poète, mais surtout s'il pouvait le ceindre sur les bords de l'Arno, et qui sait si ce bonheur ne lui arrivera pas quand son *Paradis* sera aussi connu du monde que l'*Enfer?*..

Cette paisible discussion sur l'emploi du « vulgaire » et l'opportunité d'un couronnement solennel est bien loin des ardentes polémiques d'autrefois : Dante était apaisé. Il avait avec lui son fils Pierre, peut-être d'autres membres de sa famille. Et, calmé par l'âge et par l'expérience, revenu de ses haines, ayant mené à bonne fin son immortel poème, admiré par ses contemporains, conservant l'espoir de rentrer un jour, en triomphateur poétique, sinon en vainqueur gibelin, dans sa chère Florence, il consacrait les der-

(1) Ricci, *Studii e polemiche dantesche*. Bologne, 1880.

nières années de sa vie à des vers religieux, et traduisait les sept psaumes de la pénitence, le *Credo*, le *Pater*, etc.

VI.

On voit par ce qui précède que nous n'avions pas tort d'insister sur le caractère négatif des récentes recherches : le roman de Dante est détruit, et sa biographie n'est pas encore faite. Un très petit nombre de dates et de faits certains sont établis : sa généalogie, sa famille, sa naissance, peu de détails sur sa jeunesse, son priorat, son exil, ses deux condamnations, ses séjours à Paris, à Vérone et à Ravenne, sa mort. Les intervalles ne sont remplis que par des conjectures plus ou moins ingénieuses, mais qui conservent un caractère exclusivement hypothétique : ainsi, l'histoire de ses amours, de ses études, de ses premières armes, de son rôle politique, de ses voyages pendant l'exil, de son attitude pendant l'expédition d'Henri VII. En dernière analyse, on n'a guère devant soi que quelques faits matériels, plus ou moins dépourvus de signification, et l'on est obligé de repousser presque toutes les données qui jusqu'à présent avaient servi à appuyer la conception habituelle du caractère de Dante.

C'est précisément là, je crois, qu'est le vrai service rendu à l'histoire littéraire par les nouveaux critiques. La biographie de Dante, en effet, avait toujours été marquée au sceau des diverses époques qui l'avaient successivement refaite : Dante avait été un théologien teinté d'humanisme au XIVe siècle, un néo-platonicien au XVe, un homme d'État sceptique avec Machiavel, un simple puriste avec la Crusca, un dévot avec Biscioni, un carbonaro avec Rossetti. En dernier lieu, avec ses divers biographes du commencement de notre siècle, il était devenu une figure à la fois très complexe et très simplifiée, dans laquelle se confondaient les traits divers qu'on lui avait prêtés jusque-là, un personnage universel que la théologie n'écartait pas plus de la politique que de la poésie, dans lequel s'incarnaient à la fois les plus anciennes aspirations à l'unité italienne et le patriotisme florentin le plus local qui fut jamais, le dévoûment le plus absolu à l'orthodoxie catholique et les besoins de réformes qui ne devaient prendre corps que deux siècles plus tard, un monarchisme systématisé et les premiers germes d'un socialisme naissant, que sais-je encore? Toutes ces contradictions, grâce à la théorie de l'explication de « Dante par Dante, » découverte par Witte et développée par Giuliani, étaient venues se fondre en un personnage tout d'une pièce, qu'on s'ingéniait à représenter toujours pareil à

lui-même, de la *Vita nuova* au *Paradis*, immuable, n'ayant subi aucune de ces métamorphoses qui, dans une vie moyenne, renouvellent trois ou quatre fois l'homme, n'ayant passé par aucune évolution, ayant déjà, quand il combattait même dans les rangs des guelfes au siège de Caprona, les théories gibelines qu'il devait exposer dans son traité *De Monarchia*, aussi austère quand il épiait le salut de la *gentilissima donna* et envoyait à ses amis littéraires des enigmes poétiques que lorsqu'il invectivait les Florentins ou admonestait les cardinaux d'Italie; à la tête de la politique de son parti comme des lettres de son temps, aussi grand comme diplomate que comme poète, bref, passant à travers son époque dans l'attitude unique et hiératique d'une statue de bronze, qui, sous les plis symétriques d'un manteau que le vent n'agite plus, sous un front dont les rides resteront éternellement les mêmes, cache aux yeux des générations futures les transformations, les avatars, les faiblesses, qui ont fait l'homme dont elle est l'image.

Il ne nous déplaît pas de voir cette idole à terre et de pouvoir, à sa place, dresser une figure plus mobile et plus humaine, comme nous aimons à nous la représenter. Sans doute, nous savons peu de chose sur l'homme dont elle nous empêchait, plus encore que notre ignorance, de pénétrer l'âme; mais nous savons qu'il fut guelfe avant d'être gibelin; nous savons qu'après avoir aimé dans une extase celle qu'il nomma Béatrice, il l'oublia et fut infidèle à sa mémoire; nous savons qu'il commit les faiblesses que nous connaissons tous; nous savons qu'il eut de robustes haines, des préjugés injustes, qu'il se trompa quelquefois et se contredit souvent. Et nous l'en aimons davantage parce qu'il est plus près de nous sans être moins grand : car l'idée qu'on se fait de lui peut changer avec les époques et changera peut-être d'autant plus que sa légende détruite laisse un champ plus libre aux hypothèses, mais son œuvre est là, dans sa magnifique coulée, et combien plus parfaite, plus solide et plus inébranlable que l'image que lui avaient dressée l'ignorance, la légèreté, le parti-pris, les préjugés, ou l'aveugle admiration de ses biographes!

ÉDOUARD ROD.

LE

SURINTENDANT FOUCQUET

II[1].

LA DISGRACE.

VI.

En dépit de Louis XIV et de ses mousquetaires, les chemins n'étaient pas si bien gardés que le courrier du roi n'eût été devancé par un autre. C'était le valet de chambre de Foucquet, Laforêt, qui, sans tarder, après l'arrestation de son maître, était sorti de Nantes, avait fait deux lieues à pied jusqu'au premier relais, d'où il avait couru la poste à franc étrier. Il était arrivé à Paris le 7 septembre, au point du jour. Quand Mme Foucquet la mère eut reçu de lui la terrible nouvelle, elle se mit à genoux en disant : « Je vous remercie, mon Dieu ! Je vous ai toujours demandé son salut : en voici le chemin. »

Hormis l'épisode de Laforêt, tout s'était fait et avait réussi selon la volonté du roi. A Nantes, Boucherat avait fouillé le logis de Foucquet et Pellot celui de Pellisson. A Belle-Isle, la garde n'avait fait aucune résistance, Fourille était entré paisiblement dans la

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

place. A Fontainebleau, le chancelier Séguier s'en alla mettre les scellés à la surintendance, après quoi il fit un jeu de mots qui eut, paraît-il, du succès à l'Académie : « Foucquet voulait les sceaux, il les a. » A Paris, dans l'hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs, on ne trouva rien à mettre sous le scel. On permit à la vénérable mère du surintendant d'y demeurer avec ses petits-enfans qui n'avaient plus d'autre asile. Leur mère était exilée à Limoges ; de leurs quatre oncles, l'évêque d'Agde était renvoyé dans son diocèse, l'archevêque de Narbonne relégué à Alençon, Gilles Foucquet à Ancenis ; l'abbé lui-même, l'ennemi, le dénonciateur, subit la disgrâce commune. Mme du Plessis-Bellière fut envoyée à Montbrison.

Dans Paris, gens du monde, gens de robe, financiers de haut et de bas étage s'agitaient et couraient aux nouvelles. Les hommes d'âge, les contemporains de Richelieu se rappelaient avoir vu, en l'an 1624, l'arrestation d'un surintendant des finances. C'était le marquis de La Vieuville ; mais ils se rappelaient aussi qu'après dix-huit mois de captivité, il s'était évadé du château d'Amboise, et, chose infiniment plus surprenante, qu'on l'avait revu, vingt-cinq ans plus tard, à la surintendance, à telles enseignes qu'il y avait été justement le prédécesseur de Foucquet, d'où celui-ci pouvait, ce semble, tirer un favorable augure. Il est vrai qu'aux nouvelles bientôt venues de Saint-Mandé cet heureux pronostic perdit tout à coup de sa valeur.

C'est à Saint-Mandé que Foucquet avait sa principale résidence et c'est là qu'était l'amas de ses papiers. La levée des premiers scellés avait été faite le 19 septembre ; les journées suivantes suffirent à peine à recueillir, sinon à inventorier les pièces innombrables qui se trouvaient, non-seulement dans le cabinet du surintendant, mais dans la bibliothèque et dans plusieurs chambres. La vérité est que les formalités judiciaires furent violées outrageusement. Colbert, qui n'était pas magistrat et qui néanmoins avait présidé aux recherches, avait mis la main sur des paquets de lettres qu'il s'était empressé de porter au roi. Ce sont ces lettres, lettres de femmes pour la plupart, qui, par le fait, n'ont été vues que de Louis XIV, d'Anne d'Autriche, de Le Tellier et de Colbert. Néanmoins il se fit tout de suite une légende de la « cassette amoureuse » et toutes les femmes plus ou moins en vue, à commencer par Mme de Sévigné, furent livrées en proie à la malignité publique. Ce fut un tel vacarme et un tel scandale que l'honnête Chapelain ne put se tenir de jeter l'anathème à celui qui avait fait recueil de papiers si compromettans ; et dans quels termes il exhala son courroux, c'est ce qu'il est littérairement intéressant de connaître. « Eh quoi ! s'écriait le chantre de la *Pucelle*, n'étoit-ce pas assez de rui-

ner l'état et rendre le roi odieux à ses peuples, de tourner toutes ses finances en dépenses imprudentes, en acquisitions insolentes, de se fortifier contre lui, de lui débaucher ses sujets? Falloit-il encore, pour surcroît de dérèglement et de crimes, s'ériger un trophée des faveurs, ou véritables ou apparentes, de la pudeur de tant de femmes de qualité, et tenir un registre honteux de la communication qu'il avoit avec elles!.. »

Une autre trouvaille avait été faite à Saint-Mandé, d'un tout autre ordre et d'une tout autre importance. Sur la lisière du bois, Foucquet s'était fait construire un petit pavillon qui ne communiquait avec le logis principal que par un souterrain pratiqué sous le chemin de Vincennes; c'est là qu'il s'enfermait pour se soustraire aux solliciteurs et travailler à son aise. Or, dans cette retraite tout à fait intime, les fureteurs stimulés par Colbert avaient trouvé, derrière un miroir de Venise, « un cahier de petit papier coupé, de treize feuillets, écrits des deux côtés, raturés en plusieurs endroits, et les ratures corrigées. » Dès que Colbert eut saisi la trouvaille, il eut un transport de surprise et de joie. Qu'était-ce donc?

Il faut remonter de quatre ans en arrière, à l'année 1657, au temps des premières difficultés sérieuses entre Mazarin et Foucquet. Inquiet, se croyant menacé de perdre, non-seulement sa place, mais sa liberté même, celui-ci avait jeté hâtivement sur le papier l'indication des moyens qu'il croyait les plus propres à sa défense. « Les connoissances particulières qu'il a données à un grand nombre de personnes de sa mauvaise volonté, disait-il en parlant du cardinal, m'en faisant craindre avec raison les effets, puisque le pouvoir absolu qu'il a sur le roi et sur la reine lui rendent facile tout ce qu'il veut entreprendre, et considérant que la timidité naturelle qui prédomine en lui ne lui permettra jamais d'entreprendre de m'éloigner seulement, ce qu'il auroit exécuté déjà s'il n'avoit pas été retenu par l'appréhension de quelque vigueur en mes frères et en moi, un bon nombre d'amis, une charge considérable dans le parlement, des places fortes occupées par nous ou nos proches, et des alliances assez avantageuses; ces considérations qui paroissent fortes d'un côté à me retenir dans le poste où je suis, d'un autre ne peuvent permettre que j'en sorte sans que l'on tente tout d'un coup de nous accabler et de nous perdre... Il faut donc craindre tout et le prévoir, afin que, si je me trouvois hors de la liberté de m'en pouvoir expliquer, lors on eût recours à ce papier pour y chercher les remèdes qu'on ne pourroit trouver ailleurs, et que ceux de mes amis qui auront été avertis d'y avoir recours sachent qui sont ceux auxquels ils peuvent prendre confiance. »

En ce temps-là, Foucquet n'était pas encore brouillé avec l'abbé son frère; aussi, lui étant arrêté, serait-ce les instructions de l'abbé qu'il faudrait suivre. Si l'abbé se trouvait prisonnier lui-même, il faudrait patienter deux ou trois mois, et pendant ce temps prendre le mot chez Mme du Plessis-Bellière, laquelle, étant le chef de la défense, s'entendrait d'abord avec les gouverneurs de Calais, d'Amiens, de Hesdin, d'Arras, puis en seconde ligne avec des hommes tels que MM. de Créqui, de Feuquières, Fabert, d'Estrades. On aviserait à tenir des gens sûrs dans Ham, Concarneau, Tombelaine, à l'Ile-Dieu. On emploierait les jésuites; on prendrait les conseils de MM. de La Rochefoucauld, de Marsillac, Bournonville, Brancas, Langlade, Gourville. Du côté du parlement, on s'assurerait de M. de Harlay et de M. de Maupeou. Là s'arrêtait brusquement le projet de 1657.

A la fin de l'année suivante, l'attitude de Mazarin étant redevenue suspecte, Foucquet reprit, revisa, et compléta son projet de défense. De l'abbé Basile, « plus à craindre qu'un autre, » il faut se garder à tout prix. Beaucoup des gouverneurs ou commandans de places, ci-dessus indiqués, étant changés ou morts, il n'en faut plus faire état. A ceux qui restent, on peut adjoindre des marins, comme le commandeur de Neuf-Chaise, vice-amiral, et Guinant. — Foucquet avait des vaisseaux à lui qui faisaient le commerce d'Amérique. — Si, ne se bornant pas à tenir le surintendant en prison, le cardinal voulait lui faire son procès, dans ce cas grave, les gouverneurs des places arrêteraient la levée des impôts et publieraient un manifeste contre l'oppression et la violence du gouvernement. De son côté Guinant, avec ses vaisseaux, enlèverait tous ceux qu'il rencontrerait entre Rouen et Le Havre. « Il est impossible, était-il dit en façon de conclure, les choses étant bien conduites, se joignant à tous les malcontens par d'autres intérêts, que l'on ne fît une affaire assez forte pour tenir les choses longtemps en balance et en venir à une bonne composition, d'autant plus qu'on ne demanderoit que la liberté d'un homme qui donneroit des cautions de ne faire aucun mal. »

Tel est, dans ses traits principaux, ce fameux plan de défense. A première vue, c'est le rêve d'un cerveau malade; à y regarder de plus près, c'est une erreur d'anachronisme. Sous la régence de Marie de Médicis, sous le règne même de Richelieu, pendant la Fronde, on avait toujours vu les opposans, les malcontens donner le signal des crises en quittant, les uns brusquement, les autres furtivement Paris et la cour, se retirer dans leurs gouvernemens ou dans leurs provinces, faire des levées d'hommes et d'argent, arrêter les deniers royaux, en un mot se mettre en révolte, tout en

protestant de leur respect et de leur affection pour le roi mal conseillé. *Tiempi passati :* ce fut la grande illusion de Foucquet de s'imaginer qu'ils pouvaient revenir. Quoi qu'il en soit, on comprend bien la joie de Colbert en possession d'un tel écrit. Désormais ce n'était plus seulement de péculat, c'était de lèse-majesté que l'accusation pouvait se produire. Louis XIV s'était déjà laissé dire que Foucquet voulait se faire duc de Bretagne et roi des îles bretonnes.

Il fallait « purger le siècle » par une punition dont on parlerait encore dans cent ans; c'est l'expression même de Colbert. Une chambre de justice fut instituée « pour la recherche des malversations commises dans les finances depuis 1635, et de tous les crimes et délits commis à l'occasion d'icelles, par quelques personnes et de quelque qualité qu'elles fussent. » Elle avait Séguier pour président d'honneur, comme on dirait aujourd'hui, Lamoignon pour président effectif, Denis Talon pour procureur-général, et pour membres des magistrats pris dans les divers parlemens, dans la chambre des comptes de Paris et parmi les maîtres des requêtes. La séance d'ouverture fut tenue le 3 décembre 1661, puis la chambre s'ajourna en attendant que les causes à instruire fussent en état de lui être soumises; elle devait longtemps attendre. Pour l'affaire de Foucquet, Talon fit travailler un avocat, très honnête homme, mais très formaliste, nommé Gomont, lequel devait s'entendre avec Foucault, greffier de la chambre, et avec un certain Berryer, qui était l'âme damnée de Colbert. Le 3 mars 1662, la chambre rendit arrêt comme quoi il serait informé contre l'ancien surintendant des finances et délégua pour les interrogatoires deux de ses membres, Poncet et Renard, assistés de Foucault.

VII.

Détenu d'abord au château d'Angers, Foucquet y avait failli mourir, et c'était à grand'peine qu'on lui avait accordé l'assistance d'un médecin. L'idée lui était venue de s'adresser à Le Tellier, qu'il ne croyait pas si bien d'accord avec Colbert. « Je puis, lui écrivait-il, avoir fait des fautes, je ne m'en excuse pas; j'en ai fait qu'il a fallu faire... On ne pouvoit pas avoir de règle certaine avec M. le cardinal en matière d'argent; jamais d'ordre précis. Il blâmoit et permettoit néanmoins; il désapprouvoit tout après. » Faisant allusion aux éclaircissemens qu'il avait donnés à Louis XIV, il ajoutait : « Le roi très obligeamment me dit qu'il me pardonnoit tout et m'en donna sa parole; cependant je me trouve emprisonné et poursuivi!.. On prend encore mon argent la veille : dans un temps

que je suis malade on m'arrête... Je ne puis pas bien comprendre pourquoi. Au moindre mot, j'eusse remis tout sans qu'il eût été besoin des extrémités où l'on m'a mis. Ce que je demande est peu; c'est de convertir ma prison en exil, au lieu du royaume le plus éloigné de la cour. J'ai une méchante chaumière au fond de la Bretagne, je consens d'être relégué là. M. de La Meilleraie, qui ne m'aime pas, verra ma conduite. Je signerai, sous peine de la vie, de ne me mêler d'aucune affaire. En l'état où je suis, qui est à dire plus rien, on n'a plus guère d'amis. De mon côté, voulant quitter les pensées de toutes choses et faire mon salut, ils seront fort désabusés. » Pour réponse il reçut la défense de rien plus écrire sans l'ordre du roi.

D'Angers, il fut transféré au château d'Amboise. Dans les rues, par les chemins, il fut poursuivi par les malédictions du populaire. Était-ce à lui Foucquet, personnellement, que s'adressaient ces clameurs? Non, c'était au personnage dénommé surintendant des finances, à l'ogre, qui par ses agens de toute sorte, trésoriers, receveurs, collecteurs, fermiers, commis, recors, garnisaires, se faisait apporter, pour la dévorer, la subsistance et la substance même des peuples. D'Amboise à Vincennes, ce fut même escorte, durant toute une semaine de froidure, entre Noël et le premier jour de l'an 1662. A Vincennes, il fut logé dans le donjon, au secret, sans voir personne autre que d'Artagnan, sans pouvoir écrire ni lire, sinon quelques livres de piété.

Le 4 mars, les interrogatoires commencèrent. L'ancien procureur-général allégua ses privilèges; le surintendant, ne devant compte qu'au roi, refusa de reconnaître la compétence de la chambre; néanmoins, ces protestations faites, il consentit à répondre. Les premières questions portèrent sur quelques-uns de ses anciens commis, Delorme, un de ses dénonciateurs, Bruant qui était en fuite, Pellisson qui était prisonnier. Les dernières, plus importantes, eurent pour objet ses emprunts et ses prêts au roi : n'avait-il pas confondu les comptes du roi et les siens? Il répondit qu'il avait toujours pris garde que la confusion ne fût pas faite. Les jours suivans, après avoir dit qu'il avait 7 ou 8 millions de dettes et qu'en fait il était beaucoup plus pauvre qu'avant son entrée à la surintendance, il eut à répondre sur diverses opérations, emprunts, traités et affermages; on y reviendra plus tard, au moment critique de la procédure. A dater du 14 mars, les interrogatoires touchèrent à la politique, aux fortifications de Belle-Isle, aux vaisseaux armés pour le compte du surintendant, enfin au fameux plan de défense.

A Paris, quelques initiés seulement étaient à peu près informés de ces commencemens d'instruction; tout à coup, vers la fin de

mars, le public s'en trouva saisi pour ainsi dire. Sous ce titre : « Discours au roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Foucquet, » une brochure, on disait alors un libelle, sortie d'une imprimerie clandestine, venait d'apparaître au grand jour. La défense était pressante, éloquente, émouvante. D'où venait-elle ? Du fond de la Bastille ; c'était Pellisson, prisonnier et menacé lui-même, qui était l'auteur du chef-d'œuvre. On peut dire que l'opinion publique n'attendait pour prendre feu que cette étincelle : ce fut dès lors comme un incendie qui gagna de proche en proche. Puis vint la plainte exquise de La Fontaine, l'appel élégiaque aux nymphes de Vaux :

Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

Dès lors dans le monde étendu de ses amis et amies, Foucquet ne fut plus que « l'illustre malheureux. »

Le temps passait, les meneurs du procès étaient de plus en plus embarrassés, les interrogatoires de l'accusé ayant tourné plutôt à son profit qu'à son désavantage. Pour se donner de ce côté quelque répit, on fit dévier l'instruction vers les trésoriers et les commis de l'Épargne. Ce fut seulement après deux mois et demi que les commissaires revinrent à Foucquet et aux griefs concernant les finances. Dans le sein de la chambre, une grande question s'agitait : devait-on donner à l'accusé un conseil et lui communiquer sinon tous ses papiers, du moins les inventaires? La prétention de Talon était qu'il se reconnût d'abord justiciable de la chambre et qu'il avouât sa compétence, à quoi Foucquet se refusait énergiquement, ou que, nonobstant cette résistance, il fût jugé comme un muet. Assimiler à un muet l'homme qui avait déjà et si souvent répondu, la prétention était un peu forte ; il n'y fut pas alors donné suite. Les rigueurs de la prison reçurent même quelque adoucissement, le prisonnier obtint enfin les moyens d'écrire. Dès lors l'ancien procureur-général commença d'employer tout ce que lui avait appris son expérience juridique, et, contre des juges qu'il ne reconnaissait pas, il mit en jeu tous les procédés de la chicane ; en même temps, il faisait appel à sa mémoire qui était tout à fait extraordinaire et il reconstruisait dans sa tête, avec toutes leurs péripéties, faits et chiffres compris, les principaux actes financiers de sa surintendance.

Un jour du mois de juillet, les présidens et conseillers du parlement, entrant à la grand'chambre, passèrent devant trois femmes

agenouillées qui présentaient requête. C'étaient la mère, la femme et la fille de Foucquet. Le premier président Lamoignon, qui était en même temps président de la chambre de justice, fit lire, en dépit de Talon, la requête où l'accusé récusait cette chambre et réclamait la juridiction du parlement. Loin de déplaire au parlement, la réclamation avait au fond sa faveur ; mais il fallait prendre les ordres du roi. Une députation s'en vint à Saint-Germain. Le chancelier fut sévère ; il s'étonna qu'après les défenses faites par le procureur-général, la cour se fût permis de lire la requête et d'en délibérer ; le roi, en quelques mots, se montra encore plus dur.

De la mi-juillet à la mi-septembre, le temps fut employé en confrontations ; sur une centaine de témoins assignés, il n'y en eut qu'une vingtaine de confrontés avec Foucquet. Cette partie de la procédure ne fit pas beaucoup avancer l'instruction. Cependant, la question depuis plusieurs mois en suspens venait d'être résolue en faveur de l'accusé ; il lui était accordé un conseil et les inventaires des papiers saisis lui seraient communiqués. Il eut même deux conseils au lieu d'un, deux avocats nommés Lhoste et Auzanet. Pour lui, depuis si longtemps au secret, privé de toute communication avec le dehors, à peine guidé dans ces ténèbres, parmi les pièges des interrogatoires, par son instinct et par sa mémoire, c'était la lumière qui allait lui rendre la plénitude de son intelligence et de ses moyens.

Il y avait treize mois qu'il avait été arrêté ; Louis XIV et Colbert avaient hâte d'en finir ; mais le procès, bien qu'étant ce qu'on appelait « appointé, » autrement dit mis au point, propre à être jugé, n'était en fait ni prêt à l'être ni près de l'être. Il fallait d'abord nommer un rapporteur ; Colbert en fit nommer deux, Olivier d'Ormesson, maître des requêtes, et Sainte-Hélène, président au parlement de Normandie. Il y avait aussi à recevoir « les productions » écrites des deux parties, celle du procureur-général du côté de l'attaque et celle de l'accusé du côté de la défense. Or pour la sienne, Talon n'était pas en mesure parce que Gomont, très formaliste, on l'a dit, n'aboutissait pas. Du côté de Foucquet, il pouvait travailler avec ses conseils, à ses mémoires et à ses requêtes ; mais il aimait mieux les rédiger lui-même, sauf à les revoir avec eux et à se servir d'eux pour les produire au dehors. Il profitait habilement des retards de Talon : comment fournir des contredits à des conclusions non signifiées ? Il allait plus loin : comment répondre au commandement de produire quand on retenait tous ses papiers ? En effet, qu'était-ce que ces inventaires dont la communication lui avait été permise ? Quand, par qui, dans quelles conditions avaient-ils été

dressés? Comment en général la saisie des papiers avait-elle été faite? Et Foucquet, désormais au courant des circonstances qu'il n'avait pu connaître d'abord, va prendre texte des prétendues révélations de la fausse cassette amoureuse, de ces lettres inventées, fabriquées, apocryphes, pour jeter tout au moins le doute sur l'authenticité de certaines pièces alléguées contre lui, et pour incriminer la violation flagrante des formalités juridiques.

Alors commence la série de ces « défenses » lancées coup sur coup, comme les sorties vigoureuses d'un assiégé résolu. Colbert a beau mettre sa police en campagne, fouiller les imprimeries, menacer les imprimeurs, il se trouve toujours çà ou là quelque presse clandestine d'où les feuilles échappées, colportées, distribuées sous le manteau, se répandent dans le public; on les lit avidement, on se les communique, on se les dispute. L'opinion s'éclaire. Un incident considérable achève de l'émouvoir. Lamoignon, le magistrat respecté, savant, intègre, est devenu, — qui le croirait?— suspect au roi, c'est-à-dire à Colbert. Un matin du mois de décembre, le roi le fait appeler : « Cette affaire tourne en longueur, lui dit-il ; je veux l'accélérer. Le palais vous occupe et vous ne pouvez pas tout faire. J'ai dit au chancelier d'entrer dorénavant à la chambre de justice, ce qui ne doit pas vous empêcher d'y aller, quand vos occupations vous le permettent ; » et comme Lamoignon répondait : « Je tiendrai toujours à honneur d'être présidé par le chef de la magistrature. — Je ne conçois pas, reprit Louis XIV avec insistance, comment vous avez pu suffire au double travail du palais et de la chambre de justice. » L'insinuation valait un ordre; le premier président se le tint pour le dit, cessa de siéger à la chambre et quitta la place à Séguier.

L'affaire que le chancelier avait mission d'accélérer devait traîner deux longues années encore, avec des arrêts, des à-coups, des rebroussemens de voie, des enchevêtremens à déconcerter les plus fins chercheurs de piste. M. Lair est un patient et un habile; il s'est donné le fil d'Ariane; il est entré hardiment dans ce labyrinthe, il en a fouillé tous les coins et recoins, il en a pénétré tous les mystères, et il en est sorti avec une opinion solidement fondée. S'il nous est impossible de le suivre pas à pas dans son laborieux itinéraire, nous pouvons du moins en signaler les haltes principales.

VIII.

L'étonnant spectacle, cette défense de Foucquet, opiniâtre et savante, pied à pied, avec retours offensifs, contre-attaques, contre-

mines, la fertilité de ressources et le sang-froid d'un grand tacticien ! Il va récuser Séguier, Talon, Foucault, Voysin, Pussort : on fait observer que, contestant la compétence de tous ses juges, il est singulier qu'il entende exercer des récusations particulières. L'observation est juste, mais le coup est porté ; ceux qu'il aura signalés au public comme ses ennemis personnels seront pour le public moralement récusés. Au sujet de Pussort, oncle de Colbert, il y a eu, dans la chambre, quelques avis pour qu'il s'abstînt de juger ; l'un des magistrats de province a même eu un mot terrible : « Si M. Foucquet prouvoit que M. Colbert a comploté sa perte, ce seroit l'anéantissement de la procédure. »

La procédure ! c'est en vain que l'accusé réclame la communication des pièces qui en sont la base ; on la lui refuse : c'est donc, va-t-il dire énergiquement, qu'on prétend le juger « non-seulement comme muet, mais comme sourd et aveugle. » Talon aurait voulu qu'on lui retirât l'aide des avocats, ses conseils. Afin de l'effrayer, de stimuler les juges et d'agir en même temps sur l'opinion, le procureur-général requit contre Gourville la peine de mort et la fit même prononcer ; mais l'exécution ne put être faite qu'en effigie. Le condamné vivait tranquillement à Dijon, chez M. le Prince, qui, après avoir été des ennemis de Foucquet, lui était devenu favorable. Soit bravade, soit plutôt ignorance de l'arrêt rendu contre lui, Gourville vint à Paris sur ces entrefaites ; on lui montra le mannequin qui avait été pendu en son lieu et place ; il trouva qu'il manquait de ressemblance, et la remarque faite, s'empressa de regagner son asile.

Talon avait enfin déposé sur le bureau son acte d'accusation, sa « production, » en style de palais. C'était un gros manuscrit ; le préambule ne comprenait pas moins de 120 pages. Le procès pouvait commencer. Il ne fallut pas moins de 42 séances, du 10 avril au 7 juillet 1663, pour entendre la lecture de la production avec ses annexes et le rapport d'Olivier d'Ormesson. Puis vint la réplique de Foucquet. Le fameux projet de défense en main, Talon s'en était servi comme d'une preuve pour l'accusation de lèse-majesté. Sur ce point, la réponse de Foucquet était particulièrement intéressante. « Mon accusateur, disait-il, prétend que la pensée d'un crime est un crime, qu'une tentation est un péché, et qu'un homme qui, dans le déplaisir légitime qu'il conçoit d'une injuste oppression dont il est menacé, examine les moyens que la douleur lui suggère pour s'en garantir, est criminel, encore qu'il ne les exécute pas, encore qu'il ne les tente pas, encore qu'il n'y consente pas... Les grandes charges ne mettent pas l'esprit à couvert contre les pensées ; la sainteté même n'exempte pas des ten-

tations ; les plus grands hommes en ont été tourmentés et ne les ont jamais estimées volontaires. Ainsi, c'est mal parler que d'appeler un dessein ce qui n'est qu'une pensée, et c'est être injuste que de confondre la pensée avec la résolution, et cette résolution avec une exécution, et cette exécution avec une consommation ; ce sont toutes choses distinctes et tellement séparées que les unes rendent un homme criminel, et les autres ne donnent pas la moindre atteinte à son innocence. »

Nouvelle péripétie : le premier président de Lamoignon, suspect d'impartialité, avait été doucement reconduit au palais ; accusé d'insuffisance, Talon, le procureur-général, y fut brusquement renvoyé. Colbert lui fit substituer Chamillart, un maître des requêtes. Le nouveau-venu voulut d'emblée traiter de haut d'Ormesson, le rapporteur, qui le remit froidement à sa place. Il en était de d'Ormesson comme de Lamoignon ; après être entré à la chambre avec des préventions contre Fouquet, il avait été frappé de l'animosité de ses ennemis et scandalisé de leur sans-gêne en tout ce qui touchait aux saisies, à l'instruction, à la procédure. A mesure qu'il entrait plus avant dans l'affaire, qu'il en scrutait avec plus de soin les profondeurs, il trouvait plus de griefs allégués qu'il ne rencontrait de preuves probantes ; il devenait donc plus réservé, plus attentif, et dans son rôle de rapporteur, plus jaloux de son indépendance. Une fois déjà le roi l'avait fait venir et lui avait recommandé, non la justice, « connoissant bien qu'il n'avoit pas d'autre sentiment, » mais la diligence.

Dans le cours de l'instruction, les registres de l'épargne avaient dû être vérifiés par des commissaires dont étaient notamment Voysin et Pussort, et de cette vérification avaient été dressés des procès-verbaux qui étaient pour la plupart l'œuvre de leur agent Berryer. Infatigable dans ses réclamations, Foucquet avait obtenu communication de ces procès-verbaux, et tout de suite il y avait reconnu ou soupçonné des falsifications ; de là, requête de sa part en inscription de faux. Chamillart conclut au rejet de la requête ; d'Ormesson, par 19 voix contre 5, la fit admettre. L'examen des registres et des procès-verbaux suspects se fit à la Bastille où Foucquet avait été amené de Vincennes. Il y eut encore là matière à prise entre d'Ormesson et Chamillart, et comme le chancelier paraissait incliner à celui-ci, d'Ormesson finit par lui dire : « Je n'admets pas qu'on me donne le fouet tous les matins ; M. de Chamillart est une manière de correcteur que je ne souffrirai pas. » En fait, les procès-verbaux étaient entachés de falsifications, ratures, grattages, corrections, surcharges, l'un surtout, qui se rapportait au plus grave des chefs d'accusation, à savoir le détourne-

ment de 6 millions de livres en billets de l'épargne. « Le procès-verbal de l'ordonnance des 6 millions, protestait Foucquet, est l'extrait le plus rempli de faussetés qui ait jamais été fabriqué par des commissaires de compagnies souveraines. Il est faux pour le lieu, il est faux pour le temps, il est faux pour l'écriture, il est faux pour les personnes nommées comme présentes, il est faux pour ce qu'il exprime des choses contre la vérité, il est faux parce qu'il supprime d'autres choses qui sont de la vérité. »

Colbert était de plus en plus irrité contre d'Ormesson; la colère lui inspira une étrange démarche. Le père du rapporteur, vieux magistrat, avait soixante-quinze ans. Un jour, il vit entrer dans sa chambre le contrôleur-général et il l'entendit se plaindre de son fils, trouvant fort extraordinaire « qu'un grand roi, craint et le puissant de toute l'Europe, ne pût faire finir le procès d'un de ses sujets; » à quoi le vieillard répondit : « Je suis bien fâché que le roi ne soit pas satisfait de la conduite de mon fils; mais je sais qu'il n'a que de bonnes intentions. Je lui ai toujours recommandé de craindre Dieu, de servir le roi et la justice, sans acception de personnes. La longueur du procès ne vient pas de lui, mais de ce que ce procès est grand et rempli de trente ou quarante chefs d'accusation, où il n'en fallait que deux ou trois. » Et comme le contrôleur-général reprochait au rapporteur de présenter plus fortement les raisons de Foucquet que celles de Chamillart : « Un rapporteur, repliqua vivement le père d'Olivier, est obligé de faire valoir toutes les raisons. On a ôté à mon fils l'intendance de Soissons : il ne s'en plaindra pas; il n'en rendra pas moins bonne justice. » Pendant ce temps, Colbert faisait donner à Berryer une place de conseiller d'État, et pour l'un de ses enfans une abbaye de 6,000 livres de rente. C'était bien le moins qu'on pût faire pour le « solliciteur du roi. » N'était-ce pas, en effet, le titre auquel il avait droit depuis que Séguier avait dit en propres termes à messieurs de la chambre que le roi avait fait choix du sieur Berryer, pour les voir et solliciter en particulier et leur faire entendre ce qui était dans l'intérêt de Sa Majesté? « Élever Berryer et le faire conducteur public de toutes les affaires de la chambre de justice, a écrit d'Ormesson dans son journal, c'étoit faire gloire d'infamie et de honte; car Berryer est le plus déshonoré de tous les hommes et acquiert du bien par tous moyens, même par les plus illicites. »

On était déjà au printemps de 1664. Louis XIV alla s'installer à Fontainebleau, traînant à sa suite la chambre de justice et ses prisonniers. Foucquet fut logé au château de Moret. Comme on n'osait pas lui ôter juridiquement l'assistance de ses conseils, on essayait de l'éloignement; on voulait voir, disait-il, « si les corps lassés et

abattus de vieillesse de deux hommes, dont les années ensemble faisoient presque cent cinquante ans, pourroient résister aux fatigues et aux incommodités, comme leur vertu avoit résisté à la crainte et à la faveur nouvelle. » Lhoste et Auzanet, ces deux têtes chenues du barreau de Paris, furent d'une constance héroïque; en dépit de l'âge et de la lassitude, ils n'hésitèrent pas à faire, deux fois la semaine, le trajet de Paris à Moret. Le stratagème n'avait donc pas réussi.

Il est vrai que d'Artagnan devait assister aux conférences de Foucquet avec ses conseils; nouvelle requête de l'accusé contre cette exigence. Louis XIV fait appeler les rapporteurs, d'Ormesson et Sainte-Hélène; Colbert et de Lionne sont auprès de lui : « Lorsque je trouvai bon, dit le roi, que M. Foucquet eût un conseil libre, j'ai cru que son procès dureroit peu de temps; mais il y a plus de deux ans qu'il est commencé et je souhaite extrêmement qu'il finisse. Il y va de ma réputation. Ce n'est pas que ce soit une affaire de grande conséquence ; au contraire, je la considère comme une affaire de rien ; mais dans les pays étrangers, où j'ai intérêt que ma puissance soit bien établie, l'on croiroit qu'elle ne seroit pas grande si je ne pouvois venir à bout de faire terminer une affaire de cette qualité contre un misérable. Je ne veux que la justice, mais je souhaite voir la fin de cette affaire, de quelque manière que ce soit. Quand la chambre a cessé d'entrer et qu'il a fallu transférer M. Foucquet à Moret, j'ai dit à d'Artagnan de ne plus lui laisser parler les avocats, parce que je ne voulois pas qu'il fût averti du jour de son départ. Depuis qu'il a été à Moret, je lui ai dit de ne les laisser communiquer avec lui que deux fois la semaine et en sa présence, parce que je ne veux pas que ce conseil soit éternel. J'ai su que les avocats avoient excédé leur fonction, porté et reporté des paquets et tenu un autre conseil au dehors, quoiqu'ils s'en défendent fort. Et puis, dans ce projet par lequel il vouloit bouleverser l'État, il doit faire enlever le procès et les rapporteurs. C'est ce qui m'a fait donner cet ordre, et je crois que la chambre y ajoutera. Je m'en remets néanmoins à ce qu'elle fera sur la requête de M. Foucquet... Je ne veux que la justice, et sur tout cela, je prends garde à tout ce que je vous dis ; car, quand il est question de la vie d'un homme, je ne veux pas dire une parole de trop. La chambre donc ordonnera ce qu'elle trouvera à propos... » Le roi s'arrêta, parut chercher quelque chose dans sa mémoire, puis il dit : « J'ai perdu ce que je voulois dire... Cela est fâcheux ; en ces affaires il est bon de ne rien dire que ce qu'on a pensé. »

Après le compte-rendu de l'audience royale, la délibération dans

la chambre de justice fut assez tumultueuse et confuse. Il y eut une prise entre deux des juges, Voysin et Catinat, le père de l'homme de guerre, parce que celui-ci disait que les avocats n'avaient rien fait de contraire à leur devoir en éclairant, par exemple, l'affaire des 6 millions, dont on avait fait d'abord un grand crime et qui n'était rien. En fin de compte, la requête fut rejetée.

A la mi-août, la fête du vœu de Louis XIII ramena Louis XIV et toute sa suite à Paris. En passant à Charenton, grâce à d'Artagnan qui fit ralentir le pas, Foucquet eut la consolation d'embrasser, à la portière du carrosse, sa femme et ses enfans qu'il n'avait pas vus depuis trois ans. Trois mois s'écoulèrent encore en incidens juridiques; enfin, le jour vint où l'accusé allait comparaître devant ses juges. Il allait y comparaître seul, sans avocats; le procureur-général ne devait pas non plus être présent à l'audience. Point de plaidoiries ni de lutte de paroles, les écritures suffisaient au jugement.

IX.

Deux des commissaires étaient malades, le conseiller Fayet et le président de Nesmond. Celui-ci mourut avant l'issue du procès, demandant pardon à la famille de l'accusé de ce que, pressé par des sollicitations puissantes, il avait opiné contre la récusation de Voysin et de Pussort. Cette sorte de rétractation fut d'un grand effet dans le public et peut-être dans la conscience des juges. La chambre restait composée de vingt-deux commissaires qui s'assemblèrent pour le jugement, le 14 novembre 1664, à l'Arsenal.

A l'ouverture de l'audience, le chancelier Séguier, président, fit donner lecture des conclusions et réquisitions du procureur-général. Elles étaient conçues en ces termes : « Je requiers pour le roi Nicolas Foucquet être déclaré atteint et convaincu du crime de péculat et autres cas mentionnés au procès, être déclaré atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, et, pour réparation, condamné à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive en une potence, qui, pour cet effet, sera dressée en la place qui est devant la Bastille, et à rendre et restituer au profit du seigneur-roi toutes les sommes qui se trouveront avoir été diverties par ledit Foucquet ou par ses commis ou par autres personnes, de son aveu et sous son autorité, pendant le temps de son administration, le surplus de ses biens déclarés acquis et confisqués, sur iceux préalablement prise la somme de 80,000 livres parisis d'amende envers ledit seigneur. »

Foucquet avait été amené de la Bastille à l'Arsenal en chaise, à travers les jardins. En entrant à l'audience, il salua les commissaires. Aucun d'eux ne lui rendit le salut, mais tous l'examinèrent, ceux de Paris, s'ils étaient de ses ennemis, avec un air de morgue, les autres avec un certain embarras, ceux de province, en curieux de voir un si renommé personnage. Comme il était en habit de ville, pourpoint et manteau noirs, il s'excusa de n'être pas en habit décent, quoiqu'il eût réclamé depuis longtemps une soutane de magistrat. La sellette des accusés était près de lui, il s'y assit sans difficulté ce jour-là. Les protestations commencèrent quand le chancelier lui enjoignit de prêter serment; il s'y refusa, ne voulant pas reconnaître la compétence de la chambre, mais il s'offrit à donner les éclaircissemens qu'on voudrait. On le fit sortir, et la discussion fut vive entre les commissaires : « Le procès comme à un muet! le procès comme à un muet! » ne cessait de répéter Séguier; néanmoins, la majorité ne s'accorda pas avec lui; un arrêt fut rendu comme quoi l'accusé devrait prêter serment, mais que, sur son refus, il serait passé outre. C'était avec la règle un accommodement. Foucquet rappelé, l'interrogatoire commença.

Les chefs d'accusation avaient été réduits à quatre, les pensions, les fermes, les prêts, le crime d'État. On avait trouvé à Saint-Mandé un acte des fermiers des gabelles s'engageant à payer une pension annuelle de 120,000 livres; à qui? le nom manquait. L'accusation prétendait que le pensionnaire était Foucquet lui-même; Foucquet affirma que c'était Mazarin et que, si le papier avait été trouvé chez lui, c'était que le cardinal, se trouvant être son débiteur pour des avances par lui faites, l'avait chargé de toucher les arrérages. Le jour suivant, le débat recommença entre le président et l'accusé sur la compétence. Le premier disait : c'est le roi qui a établi la chambre; le second répliquait que, si le roi s'était mis au-dessus des lois, il n'avait rien à dire; c'est donc, s'écriait Séguier, que le roi a fait abus d'autorité! — « C'est vous qui le dites, répondit l'accusé; je ne l'ai pas dit. *A temetipso hoc dicis.* » — A cette réminiscence de la Passion, le chancelier Séguier demeura plus interdit que le procurateur Pilate. Puis, l'affaire de la pension fut remise sur le tapis, et Foucquet persista dans ses affirmations.

On ne saurait s'imaginer l'émotion qui s'était emparée du public depuis la veille. Après chaque renvoi d'audience, on s'empressait pour avoir le détail des discussions, des demandes et des réponses. Il suffit, d'ailleurs, pour s'en faire une idée, même affaiblie, de recourir à la correspondance de Mme de Sévigné, de lire ses lettres à M. de Pomponne; quelle curiosité passionnée! quelle inquiétude haletante! quelle angoisse quand Foucquet a paru faiblir! Mais

aussi quelle joie quand c'est lui qui a eu l'avantage! et c'est la joie de presque tous les jours. Les informations sont d'une rare exactitude, parce que c'est de d'Ormesson que Mme de Sévigné les tient le plus souvent. « On parle fort à Paris, dit-elle, de Foucquet, de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a demandé une chose qui me fait frissonner ; il conjure une de ses amies de lui faire savoir son sort par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de se préparer à en recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire, ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure à se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur. »

Il n'y avait pas tous les jours reprise d'audience. A la troisième comparution, le 18 novembre, Foucquet refusa de s'asseoir sur la sellette, parce que Séguier avait prétendu que c'était une manière de reconnaître la juridiction de la chambre. Interrogé au sujet d'une pension de 140,000 livres prise sur les aides par Bruant et Gourville, l'accusé nia d'y avoir eu part et se renferma, d'ailleurs, dans son système général de défense, à savoir que c'était à l'accusation d'apporter des preuves, ce que, depuis trois ans, elle s'efforçait vainement de faire. En effet, l'accusation était fort empêchée. A chaque nouveau grief allégué, Séguier aurait bien voulu « que le fait demeurât constant, » du moins, ajoutait-il, « autant que faire se pourroit ; » autant dire qu'il aurait fallu juger sur de simples présomptions, ce qu'il faisait, d'ailleurs, sans le moindre scrupule pour son compte ; mais tous ses collègues n'avaient pas la conscience aussi tranquillement large. Olivier d'Ormesson, particulièrement, demandait des preuves, au grand scandale de Séguier, de Voysin et surtout de l'irascible Pussort : « M. Pussort, disait-on parmi les commissaires, tient M. d'Ormesson sur la sellette plus fortement que M. Foucquet n'y seroit tenu. »

Séguier se perdait dans ces questions de finances, si obscures, si compliquées, si subtiles. Louis XIV le manda et lui fit la leçon, évidemment d'après Colbert. Il interrogeait mal ; il n'interrogerait plus ; il ne poserait qu'une question de fait, et laisserait parler l'accusé, sans entrer en discussion. Le jour suivant, il essaya de la nouvelle méthode, mais il s'y prit maladroitement : « La compagnie, dit-il à Foucquet, a considéré votre affaire, l'a examinée jusqu'aux moindres circonstances ; elle a tout vu, tout pesé ; elle n'attend pas, pour former son jugement, vos réponses, à vous accusé. Elle y fera toutefois telle considération que de droit. » On peut s'imaginer l'effet que cette naïve et brutale déclaration fit sur l'opinion publique.

Il y avait, au bout de la rue Saint-Antoine, des maisons qui avaient vue sur les jardins de l'Arsenal et de la Bastille ; on y louait des fenêtres pour voir au moins passer Foucquet à l'aller et au retour. Mme de Sévigné ne manqua pas au pèlerinage : « Quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées et a pris cette mine riante que vous lui connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue ; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu rentrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureuse quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assuré que vous auriez pitié de moi... Ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance ; mais, mon Dieu! j'ai l'imagination si vive que tout ce qui est incertain me fait mourir. »

Le roi pressait; il voulait que tout fût fini avant Noël. Le chancelier ne disait plus rien ; il se bornait à un interrogatoire bref et sec. Le 1er décembre, Foucquet fut invité à s'expliquer sur les prêts faits au roi et sur le prétendu détournement de 6 millions en billets de l'épargne, et, comme Séguier, impatient, paraissait à chaque instant vouloir lui couper la parole : « Monsieur, lui dit-il, je vous supplie de me donner le loisir de répondre. Vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse. Il m'est important que je parle ; il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il y eut alors dans la chambre des signes d'approbation si évidens que Séguier, malgré qu'il en eût, fut obligé de le laisser dire. « Dieu merci, s'écria Pussort quand il fut sorti, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son saoul ! » Le lendemain, Foucquet reprit ses éclaircissemens sur l'affaire des 6 millions, et, le même soir, Mme de Sévigné s'empressait d'écrire à M. de Pomponne : « Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement bien que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. » M. Renard, entre autres, a dit : « Il faut avouer que cet homme est incomparable ; il n'a jamais si bien parlé dans le parlement ; il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » Le 3 décembre, interrogé sur ses grandes dépenses, il reconnut qu'elles avaient été parfois excessives, mais toujours à ses dépens, jamais avec les deniers du roi.

Le jeudi 5 décembre, l'interrogatoire devait être clos. Pour ce jour-là, le chancelier tenait l'accusation de lèse-majesté en réserve. Il fit lire tout au long le plan de défense trouvé à Saint-Mandé. Foucquet, les yeux attachés sur le crucifix placé au-dessus du bureau, semblait prier ; puis, la lecture faite, il dit simplement :

« Monsieur, je crois que vous ne pouvez rien tirer de ce papier, si ce n'est me couvrir de beaucoup de confusion. Rien n'en donne plus aux hommes que de leur mettre leurs folies devant les yeux. C'en est une grande, je l'avoue, d'avoir composé cet écrit que vous vous êtes donné la satisfaction de faire lire... Ce sont des pensées creuses et imparfaites, venues dans le fort du désespoir où me jetoit parfois la conduite de M. le cardinal, principalement lorsque, après avoir contribué plus que personne à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, tellement sorti de ma mémoire que j'ai été deux ans sans y penser, sans croire que je l'avois encore. Quoi qu'il en soit, je le désavoue, et je vous supplie de croire que ma passion pour la personne et pour le service du roi n'en a pas été diminuée. — Cela, dit Séguier, est bien difficile à croire, quand on trouve une pensée opiniâtre exprimée à plusieurs reprises. »

Jusque-là, Foucquet avait parlé doucement, humblement; mais alors, relevant la tête et haussant le ton, il reprit d'un accent ému : « Monsieur, dans tous les temps, même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi; mais ce qu'on peut dire attaquer la couronne, c'est se trouver à la tête du conseil des ennemis du prince, c'est faire livrer par son gendre des passages aux Espagnols et les faire pénétrer au cœur du royaume. C'est cela qui se peut appeler un grand crime d'État! » Quelle évocation du passé! C'était sa propre histoire à lui, Séguier, en 1652, pendant la Fronde, et c'était l'histoire du duc de Sully, son gendre, qui avait livré aux Espagnols le pont de Mantes. Il ne sut que dire, pâlit et baissa la tête. « Et moi, continuait l'accusé transformé en accusateur, moi qui ai toujours servi, on va chercher jusqu'à mes pensées pour m'en faire des crimes et me poursuivre à mort. C'est Colbert, par ses calomnies, qui pousse le roi à cette extrémité. A la façon dont on me poursuit, il semble que ce soit un intérêt d'État que d'abandonner tout pour perdre l'ennemi de Colbert! »

Il était midi. Le président se leva; l'accusé sortit d'un pas grave, et l'audience fut renvoyée au prochain jour pour le délibéré.

X.

Tous les commissaires s'y préparèrent-ils avec une conscience également droite et sévère? On sait, du moins, comment s'y prépara d'Ormesson. « Il m'a priée de ne le plus voir, écrivait Mme de Sévigné, que l'affaire ne soit jugée; il est dans le conclave et ne

veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve; il ne parle point, mais il écoute, et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. »

C'était à lui, premier rapporteur, à opiner le premier; mais il avait d'abord le rapport à faire. Trois audiences y furent employées. Le 13 décembre, il donna son opinion. Il reprit l'un après l'autre tous les chefs d'accusation, et sur aucun d'eux, il déclara n'avoir trouvé, à la charge de l'accusé, de preuves suffisantes. Il y avait eu autour du surintendant des appétits regrettables; mais rien ne démontrait que le surintendant y eût cédé pour sa part. « Les personnes qui sont en place et qui ont la principale autorité dans les affaires seroient bien malheureuses, disait-il, si elles dépendoient de leurs gens et si elles étoient responsables de leurs désordres. » Sur l'affaire des trente-sept billets de l'épargne, montant ensemble à 6 millions de livres et qui, au lieu d'être annulés, avaient été retrouvés et saisis chez l'un des trésoriers, il était constant qu'ils n'avaient pas été mis en circulation et que, pour les finances du roi, il n'en était résulté aucun préjudice; il y avait eu faute de gestion, non pas fraude ni détournement. Quant au plan de défense, la pensée en était mauvaise, mais elle n'était que pensée, sans exécution.

De ces considérans quelle était la conclusion logique? L'acquittement, sans doute. Il en irait certainement ainsi de nos jours; en ce temps-là, Louis XIV régnant, il n'en allait pas de même. L'absolue volonté du roi pesait sur toutes les consciences, jusque sur les plus fermes et les plus honnêtes. Arracher à la mort une victime qu'il y avait assignée lui-même, c'était déjà un grand acte de courage; on en eut bientôt la preuve. C'est pourquoi la conclusion de d'Ormesson fut celle-ci : « L'accusé sera-t-il donc déclaré innocent? Nullement. Mais, les preuves n'étant pas entières, les temps de sa surintendance étant considérables, pendant l'administration d'un ministre étranger qui ne savoit pas les formes et qui a pu par son exemple, quoique innocent, donner lieu à beaucoup de confusion et servir de prétexte aux défenses de l'accusé sur beaucoup de faits; lui qui opine estime, par toutes ces considérations, qu'il y a lieu de déclarer l'accusé dûment atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commis au fait des finances et en la fonction de la commission de surintendant; pour réparation de quoi, ensemble pour les autres cas résultant du procès, d'ordonner qu'il sera banni à perpétuité hors du royaume, enjoint à lui de garder son ban sous peine de la vie; ses biens acquis et confisqués au roi, sur iceux préalablement prise la somme de 100,000 livres, savoir 50,000 livres au roi et 50,000 livres en œuvres pies. » Ju-

gement contradictoire, illogique, c'est possible. Pour le temps, dans les circonstances données, encore une fois, ce jugement-là valait un acquittement. On le vit bien à la fureur des ennemis de Foucquet.

Le deuxième opinant fut Sainte-Hélène. Prenant le contre-pied de l'avis exprimé par d'Ormesson, il émit, sur la question des preuves, une opinion étrange, mais qui depuis a fait, en maintes occasions, une singulière fortune. Chacune prise à part, disait-il, n'est sans doute pas très considérable ; mais, jointes ensemble, elles sont d'une très grande force. En conséquence, il conclut à la mort ; mais, par égard pour la qualité de l'accusé, il lui accorda d'avoir la tête tranchée, au lieu d'être pendu. Celui qui venait après Sainte-Hélène, c'était Pussort. Pendant cinq heures, il dépassa en violence tout ce qu'on pouvait imaginer ; en résumé, l'avis de Sainte-Hélène : A mort! à mort! Telle fut aussi la conclusion des quatre qui suivirent.

Le 18 décembre, il y avait donc six voix pour la mort, une seule pour le bannissement. L'attente du public était haletante ; il y en avait encore quinze à opiner : on connaissait à peu près les décidés, mais les douteux? On comptait, on calculait, on supputait ; on faisait, comme on dit aujourd'hui, des pointages. Hélas! les chances paraissaient bien mauvaises et les amis se désespéraient. Tout à coup, retour de fortune : six voix successivement favorables, l'une même ne concluant qu'à cinq ans d'exil! C'était un conseiller au parlement de Provence, Rocquesante, qui avait rompu la série rouge, et cependant l'accusation comptait sur lui! Un de ces commissaires de province, le conseiller Masnau, avait été véritablement héroïque. Il souffrait cruellement d'une colique néphrétique. « Monsieur, lui dit Séguier, retirez-vous, vous n'en pouvez plus. — Il est vrai, monsieur ; mais il faut mourir ici. » Comme il était près de s'évanouir, le président suspendit l'audience. Masnau sortit et rentra au bout d'un quart d'heure : il avait rendu deux graviers. Le lendemain, la conclusion à mort fut reprise par Poncet ; mais il y eut de nouveau un flux de cinq opinions clémentes, exil ou bannissement. Foucquet était sauvé. Voysin, son ennemi personnel et beau-frère de Denis Talon, conclut nécessairement à mort. Pontchartrain vota comme d'Ormesson. Restait Séguier ; après toutes ses déconvenues dans le procès, après la passe d'armes du dernier interrogatoire, son avis n'était pas douteux : à mort.

Le délibéré avait duré cinq jours ; des vingt-deux commissaires, neuf seulement avaient voté la mort, neuf le bannissement perpétuel, un le bannissement pendant neuf années, trois l'exil ou relégation pendant cinq ans. Sans plus attendre, le président rédigea

l'arrêt dans les termes les plus sommaires, à peu près ceux qu'avait employés d'Ormesson : « La chambre a déclaré et déclare ledit Foucquet dûment atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances et en la fonction de la commission de surintendant ; pour réparation de quoi, ensemble pour les autres cas résultant du procès, l'a banni et bannit à perpétuité hors du royaume ; enjoint à lui de garder son ban sous peine de la vie ; a déclaré et déclare tous et chacun de ses biens acquis et confisqués au roi, sur iceux préalablement prise la somme de cent mille livres, applicables moitié au roi et l'autre moitié en œuvres pies. »

Pour l'époque, c'était comme un acquittement, on ne saurait trop le redire. Dès le soir même tout Paris fut en liesse, non-seulement les amis de Foucquet, non-seulement les gens de cour et la grande bourgeoisie, mais les gens de boutique et le menu peuple. Les chansonniers du pont Neuf improvisèrent un noël où, selon la poétique du genre, les principaux commissaires avaient leur couplet. Le nom de d'Ormesson était dans toutes les bouches ; il fut obligé de fermer sa porte et de se faire celer, car sa demeure aurait été envahie par ses admirateurs enthousiastes ; le lendemain, qui était un dimanche, il évita même d'aller à sa paroisse et s'en fut clandestinement à Sainte-Geneviève. Le lundi 22 décembre, après que Foucault, greffier de la chambre, eut signifié au condamné son arrêt, d'Ormesson s'était rendu à la Bastille afin de retirer les registres de l'épargne, qui y avaient été mis en dépôt pendant le procès. Quand d'Artagnan le vit entrer, il courut à lui, l'embrassa et lui dit à l'oreille qu'il était « un illustre. » En se retirant, d'Ormesson aperçut derrière une fenêtre Foucquet, souriant, qui lui cria qu'il était son très humble serviteur. D'Ormesson salua ; et, le cœur serré, s'en alla chez Mme de Sévigné raconter ce qu'il venait de voir. La journée finit heureusement, on pourrait dire glorieusement pour lui, car il fut honoré le soir de la visite et du compliment de Turenne.

Au Louvre, au contrôle-général, à la chancellerie, c'était tout autre chose. On y était irrité, blessé, ulcéré. Dès la première nouvelle de l'arrêt, Louis XIV avait pris une résolution fatale qui a marqué d'une tare ineffaçable le début de son règne. « Le roi jugea qu'il pouvoit y avoir grand péril à laisser sortir ledit sieur Foucquet hors du royaume, vu la connoissance particulière qu'il avoit des affaires les plus importantes de l'État ; c'est pourquoi il commua la peine du bannissement perpétuel, portée par cet arrêt, en celle de prison perpétuelle. » Hormis le supplice par la hart ou par le glaive, cette commutation de peine était la plus terrible et la plus inique des aggravations. Séguier avait voulu qu'on le jugeât

comme un muet; Louis XIV le condamnait à être à jamais séparé du monde, à la fois muet, sourd, aveugle; en vérité, comme un mort.

Il ne fut pas frappé seul. Tous les siens furent envoyés en exil : sa mère, sa femme, son frère Gilles à Montluçon, son gendre et sa fille à Ancenis, l'archevêque de Narbonne à Alençon, l'évêque d'Agde à Villefranche, l'abbé Foucquet à Bazas. On n'eut garde d'oublier les juges. « Les treize, était-il dit dans un mémoire de Colbert, les treize qui ont été favorables au sieur Foucquet, et qui sont les mêmes qui ont toujours été contraires à ce qui a été avantageux au service du roi, le seront encore en toutes choses. » Rocquesante, le premier qui, après d'Ormesson, avait émis un avis conforme, fut exilé à Quimper; tous les autres, à commencer par l'héroïque Masnau, furent notés et mis comme en surveillance. D'Ormesson ne se releva jamais de la disgrâce.

Il faut voir maintenant les conséquences financières du procès, du moins en ce qui regarde Foucquet personnellement; ce sera la contre-épreuve de l'accusation et de la défense. L'accusation avait prétendu que les richesses du concussionnaire étaient incalculables et que la confiscation allait dégager les finances du roi; la défense répondait que les dettes du surintendant étaient supérieures à son avoir, qu'au jour de son arrestation il était moins aisé qu'au jour de son entrée aux affaires. Qui avait raison? qui avait tort? On le vit bientôt quand, de tous côtés, les créanciers affluèrent et réclamèrent. Pour la confiscation, l'arrêt du 20 décembre demeura bel et bien lettre morte. Mme Foucquet fut admirable. Ayant pris à cœur de faire honneur à la parole et au seing de son mari, elle n'hésita pas à sacrifier sa fortune personnelle; et, pendant plus de vingt ans, elle persévéra dans son œuvre. Par un arrangement conclu en 1673 avec les créanciers, il ne lui restait plus que 1,950,000 livres de dettes à éteindre. Elle avait conservé le grand domaine de Vaux, bien déchu, il est vrai, de sa magnificence quand il fut acquis enfin par Villars; elle avait conservé à ses enfans Belle-Isle même et d'autres terres encore.

Les généreux efforts de cette noble femme, Foucquet ne les put connaître que bien tard.

XI.

L'histoire d'un prisonnier est bientôt faite. Le 22 décembre 1664, aussitôt après la notification légale de l'arrêt rendu contre lui

l'avant-veille, Foucquet était monté en carrosse avec d'Artagnan. Hors de la Bastille, à la porte Saint-Antoine, la foule attendait; et, quand le carrosse parut, ce fut une clameur, non de colère et de malédiction, comme autrefois sur le chemin d'Angers à Amboise, mais de sympathie, au contraire, et d'attendrissement. Où s'en allait-il? Bien loin, à Pignerol, de l'autre côté des Alpes, à l'entrée du Piémont; voyage long et pénible, au cœur de l'hiver. Il faut rendre bonne justice à d'Artagnan et lui faire honneur des soins attentifs qu'il eut pour son prisonnier; mais quand ils furent arrivés enfin, le 16 janvier 1665, ce fut un autre qui fut commis à sa garde.

Pignerol, en ce temps-là ville française, était du département de Le Tellier, secrétaire d'état de la guerre, ou, plus exactement, de Louvois, son fils. Louvois n'avait pas de ressentiment personnel contre Foucquet; mais il avait le caractère dur et il tenait à se faire bien voir de Louis XIV. Il fut donc de loin pour le prisonnier haï du roi un geôlier en chef rude et sans pitié. Le geôlier subalterne et prochain était un soldat du nom de Saint-Mars, très borné d'esprit, mais d'habitude vigilante et ferré sur la consigne. Dans la citadelle de Pignerol, Foucquet fut mis au secret le plus rigoureux, comme aux premiers jours de sa détention. Ni encre, ni papier, ni plumes; quelques livres de dévotion, prêtés un par un, et visités, avant et après, page par page; partout une atmosphère écœurante, asphyxiante, de soupçon et de défiance. C'est à peine si le captif avait le droit de jeter, à travers ses fenêtres grillées, un coup d'œil vers la montagne.

En 1670 il eut un grand chagrin. Laforêt, ce brave et dévoué serviteur qui, le premier, éludant les mousquetaires du roi, avait apporté à la mère de Foucquet la terrible nouvelle de Nantes, Laforêt avait entrepris de faire évader son maître. Trahi, dénoncé, il s'était réfugié à Turin; mais, poursuivi jusque-là, réclamé avec menaces, il fut livré aux gens de Saint-Mars, ramené à Pignerol et pendu.

Ce fut seulement au mois d'octobre 1672 que Foucquet eut, pour la première fois, quelque nouvelle des siens. Louvois permit qu'on lui laissât lire deux mémoires envoyés par sa femme, deux mémoires d'affaires. Ils ne devaient pas être bien explicites, car, trois ans plus tard, quand il eut enfin la permission d'écrire et que la correspondance fut autorisée, deux ou trois fois l'an, entre les deux époux, il disait : « Je n'ai pas bien compris comment vous vous êtes chargée des terres, par quelle forme, pour quel prix, et ce que vous êtes tenue d'acquitter de dettes. J'aurois bien voulu savoir cela en général, car je vous trouve bien accablée. » Une autre

fois il écrivait : « Faites mes complimens à mes frères et à mes sœurs, s'il y en a encore en vie. »

Depuis l'année 1671, il avait un compagnon de captivité, ou plutôt il y avait un autre captif à Pignerol, mais Foucquet n'en savait rien; c'était Lauzun. Quel captif! Il faisait le désespoir de Saint-Mars; il rongeait sa vie. « Tant que je n'ai pas eu M. de Lauzun, écrivait-il à Louvois, je croyois que M. Foucquet étoit un des plus méchans prisonniers à garder qu'on pût trouver, mais à présent je dis qu'il est un agneau auprès de l'autre. » En effet, Lauzun était un vrai diable; tant il fit qu'il réussit, en dépit du geôlier, à se mettre en communication avec Foucquet, et même à se hisser, par une cheminée, jusque dans sa chambre. On peut juger si l'ancien surintendant fut surpris quand il vit ce petit homme, qui n'était en 1661, au voyage de Nantes, que le petit Péguilin, et surtout quand il l'entendit lui faire des contes à troubler l'équilibre de son cerveau. Assurément, Saint-Simon n'assistait pas à l'étrange entrevue, cependant telle il l'a peinte, telle elle a dû être. « Les voilà donc ensemble, et Lauzun à conter sa fortune et ses malheurs à Foucquet. Le malheureux surintendant ouvroit les oreilles et de grands yeux quand ce cadet de Gascogne, jadis trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Gramont, lui raconta qu'il avoit été colonel-général des dragons, capitaine des gardes, général d'armée. Foucquet le crut fou et visionnaire quand il lui expliqua comment il avoit manqué la grand'maîtrise de l'artillerie et ce qui s'étoit passé après là-dessus; la folie lui parut arrivée à son comble quand Lauzun raconta son mariage avec Mademoiselle, consenti, puis rompu par le roi, tous les biens que l'avare princesse lui avoit assurés. » N'aurait-on pas dit les hallucinations d'un aventurier en délire?

La prison avait détruit la santé de Foucquet. « Il n'y a mal dans un corps humain, disait-il, dont je ne ressente quelque atteinte. Je ne me vois point quitte de l'un que l'autre n'y succède, et il est à croire qu'ils ne finiront qu'avec ma vie. » En même temps, il était résigné à la volonté de Dieu, le sentiment religieux se partageait avec l'amour des siens la possession de son âme. Au mois de juin 1678, il eut une grande consolation. Le roi avait permis à Mme Foucquet d'aller à Pignerol avec ses enfans et son beau-frère Gilles. L'infortuné eut enfin quelques heures de joie. Par malheur, Lauzun vint se jeter à la traverse. Les deux prisonniers depuis quelque temps étaient autorisés à se faire mutuellement visite; l'odieux courtisan profita de ce commerce pour essayer de séduire la fille de Foucquet.

Celui-ci était de plus en plus malade; on disait que le roi lui

permettait d'aller aux eaux de Bourbon. S'il est vrai que cette faveur lui ait été promise, il n'eut pas le temps d'en profiter. Un coup de sang l'emporta subitement, le 23 mars 1680; il avait soixante-cinq ans. Son corps fut rapporté à Paris, et descendu dans le caveau de famille, chez les Visitandines de la rue Saint-Antoine.

Trois ans après, Colbert mourait, inquiet, agité, malgré ses grands services, débordé par le flot montant des dépenses royales, désespéré de n'y pouvoir plus suffire, presque en disgrâce et maudit du peuple. On a dit qu'il rêvait de Foucquet, dans ses derniers jours, et du sort de Foucquet.

Trente ans après, au milieu des désastres de la guerre et des horreurs de la famine, Louis XIV, se roidissant contre la détresse, en était réduit à faire lui-même à Samuel Bernard, un traitant, les honneurs de Marly, pendant que son ministre Desmarest, le neveu de Colbert, sollicitait les gens d'affaires, et passait avec eux, à des conditions usuraires, des traités, des contrats d'emprunts, des baux d'affermage, dossiers futurs d'une autre chambre de justice. Louis XIV vieilli se retrouvait au même point que Louis XIV adolescent, alors que, trop heureux de recourir à Foucquet et d'user de son crédit jusqu'à l'abus, Mazarin lui écrivait : « Je sais que vous avez engagé tout ce que vous aviez au monde pour nous assister... J'en ai toute la reconnoissance que je dois et je suis touché au dernier point de la manière dont vous en avez usé. J'en ai entretenu au long Leurs Majestés, lesquelles sont tombées d'accord que vous êtes plein de zèle très effectif et qu'on doit faire cas d'un ami fait comme vous. Elles m'ont donné charge de vous remercier de leur part de l'effort que vous avez fait et de vous assurer qu'elles en conservent le souvenir. » Ce souvenir revint-il, en 1710, à la pensée de Louis XIV? Se dit-il, en ces tristes années, qu'un serviteur comme Foucquet lui aurait été d'un grand secours? Eut-il un regret, un remords? *Chi lo sa?*

Il faut conclure et dire ce que je crois en conscience. Après Enguerrand de Marigny, après Jacques Cœur, après Beaune de Samblançay, Nicolas Foucquet a succombé sous une conjuration d'inimitiés personnelles, sous un concert de jalousies implacables, odieuses et calomniatrices.

Je remercie M. Lair de m'avoir donné l'occasion et fourni les moyens de me faire une opinion décidément et complètement sympathique au dernier des surintendans, à « l'illustre malheureux, » à l'arrière-grand-père du comte de Gisors.

CAMILLE ROUSSET.

LES TABLEAUX

DE

CORPORATIONS MILITAIRES

EN HOLLANDE

I. *Zur Geschichte der Schütter und Regenten-Stücke*, extrait des Études sur l'art dans les Pays-Bas, par Herman Riegel, 2 vol.; Berlin, Weidmann, 1882. — II. *De Amsterdamsche Schutters-Stukken, in en buiten het nieuwe Ryksmuseum*, par D.-C. Meyer junior; *Oud-Holland*, 1885 à 1889. — III. *Les Chefs-d'œuvre du Ryksmuseum*, par A. Bredius, 1 vol. in-folio, avec 125 héliogravures; librairie de l'Art.

Partout et en tout temps l'esprit d'association a été capable de grandes choses; mais nulle part il n'en a produit de plus grandes qu'en Hollande. Il y a fait le pays et le peuple lui-même dont il a fondé et maintenu l'indépendance politique et religieuse; il a présidé aux plus importantes manifestations de la vie de ce peuple et, en groupant pour des actions communes toutes ses forces vives, il lui a conquis une grandeur matérielle et morale qui contraste avec le peu d'étendue de la contrée qu'il habite et les difficultés de toute sorte dont il lui a fallu triompher. Les diverses corporations dans lesquelles s'est personnifiée son activité ont aussi exercé sur son art une influence décisive, mais qui pendant longtemps avait été méconnue. M. H. Riegel, le premier, la signalait dans un travail dont les tableaux des associations militaires et civiles disséminés parmi les hôtels de ville, les *doelen* et les hospices de la Hollande

lui avaient fourni les élémens. Seul le musée de Harlem, avec les grandes toiles qu'il possède de Hals et de quelques-uns de ses prédécesseurs, permettait autrefois de soupçonner l'importance de ces sortes de peintures, jusqu'à ce que l'établissement du *Ryksmuseum* vînt montrer la place capitale qu'elles ont tenue dans l'école hollandaise. En voyant réunies, autour de la *Ronde de nuit* et des *Syndics* de Rembrandt, les œuvres nombreuses et remarquables de peintres tout à fait oubliés, on rendit mieux justice à leur mérite, et leurs noms furent remis en pleine lumière. Depuis lors, un mouvement généreux de patriotique émulation s'est répandu de proche en proche pour créer ou restaurer une foule de musées municipaux, non-seulement à La Haye, à Dordrecht, à Utrecht, mais dans les moindres centres, à Gouda, à Bois-le-Duc, Middelbourg, Hoorn, Enkhuysen, Alkmar, Deventer, Kampen, etc. Ces musées, les recherches et les découvertes qu'ils ont suscitées, nous valent dès maintenant un ensemble précieux d'informations nouvelles. Grâce à elles, il est devenu possible de suivre depuis ses origines jusqu'à son complet développement un genre propre à la Hollande, genre vraiment national, puisque des liens étroits le rattachent à son histoire.

Nous nous proposons d'étudier aujourd'hui parmi ces peintures celles qui ont trait aux corporations militaires. Très anciennement formées, ces dernières ont en général servi de types aux autres, et elles ont aussi joué un rôle prépondérant. Les transformations successives qui accusent leurs progrès et leur décadence correspondent donc plus directement aux vicissitudes mêmes du pays où elles ont pris naissance. Mais peut-être comprendrons-nous mieux toute l'originalité de cette branche considérable de l'art en constatant tout d'abord les différences profondes qui s'accusent à cet égard entre l'école flamande et l'école néerlandaise. Nous nous expliquerons plus clairement en tout cas la démarcation qui allait s'établir entre ces deux écoles, au moment même où les diverses provinces des Pays-Bas, primitivement unies sous une même domination, étaient violemment séparées par la politique.

I.

L'esprit d'association, il faut le reconnaître, n'était pas moins développé en Belgique qu'en Hollande; mais, suivant le tempérament de leur population respective, il a revêtu dans ces deux pays des formes bien différentes. Au point de vue de la civilisation, les provinces méridionales des Pays-Bas apparaissent les premières dans l'histoire. Une nature plus clémente leur avait procuré de

bonne heure une vie plus facile et une culture supérieure. On sait à quel degré de prospérité et de raffinement étaient parvenues les Flandres sous les ducs de Bourgogne; on connaît le luxe qui régnait à leur cour, les encouragemens qu'ils prodiguaient aux arts et les chefs-d'œuvre produits par les van Eyck et leurs successeurs immédiats. A Bruges, à Gand et plus tard à Anvers, la richesse était extrême, et comme à Florence et à Venise, les marchands promoteurs de cette richesse en faisaient le plus noble emploi. Les plus anciens documens nous les montrent groupés en de nombreuses corporations. Dans une étude sur les Gildes de la Belgique (1), M. A. Vandenpeereboom attribue à ces associations une origine scandinave et, sans pouvoir leur assigner une date positive, il signale leur premier établissement dans les colonies saxonnes de l'ouest des Flandres. Les unes sont des gildes rurales, sortes de syndicats organisés pour la culture des terres, pour l'exploitation des forêts et surtout pour la conquête ou la protection des terrains pris sur la mer. Les autres, les gildes urbaines ou marchandes, embrassent toutes les branches du commerce et de l'industrie. Une gilde supérieure, la gilde communale, est généralement chargée de régler les rapports de ces associations entre elles et de faire concourir leurs efforts au bien de tous.

Dans chaque ville, ces gildes urbaines sont nombreuses et puissantes. Dès le XIIIe siècle, on parle d'une *vieille halle* de la gilde à Bruges. Cette ville, en 1361, avait cinquante-deux corps de métiers et soixante-trois en 1436. A cette dernière date, Ypres en possédait cinquante-deux; Bruxelles, au XVIe siècle, en comptait cinquante et Malines quarante-quatre. On sait l'importance qu'avaient prise à Gand les vingt-sept métiers de tisserands et les cinquante-deux autres petits métiers, sous Jacques van Artevelde qui, agrégé d'abord à la corporation des tisserands, puis nommé doyen de toutes les gildes, exerça pendant près de huit années (1337-1345) un pouvoir dictatorial sur la Flandre entière. A Liège, en 1313, nul ne pouvait être appelé à des fonctions communales s'il n'était inscrit dans un corps de métier, et Louvain, Malines, Tournai, presque toutes les autres villes possédaient également leurs corporations. Chacune de ces sociétés avait ses franchises propres et ses statuts, souvent despotiques et compliqués, que les dignitaires élus avaient pour mission de faire observer. Des prescriptions sévères réglaient les conditions de travail de chaque métier, le mode de recrutement des maîtres, le nombre des apprentis et la durée de leur apprentissage, la quantité, la marque et le prix des produits mis en vente. En dépit de cette réglementation à outrance, le mou-

(1) Insérée dans le recueil *Patria belgica* (Bruxelles, 1873).

vement du commerce et de l'industrie était considérable et la supériorité de ces excellens ouvriers faisait rechercher leurs produits dans toute l'Europe. Guicciardini vante avec raison (1) leur habileté « en toutes choses manuelles, principalement en tant de beaux draps, tapisseries admirables, sayes, ostades, toileries, futaines et autres marchandises de toutes sortes et prix. » Il parle avec éloges de leur amour du travail, et les trouve « diligens, bien tôt comprenant une chose et imitant soudainement tout ce qu'ils voient. » Ils ont eux-mêmes le génie des inventions, car « ils commencèrent non-seulement à faire les toileries, mais draps de plusieurs sortes; pareillement en portèrent l'art en Angleterre et l'art de la teincture pareillement. » La seule ombre au tableau, c'est que ces gens « froids et posés en toute chose » sont grands buveurs; « eux-mêmes le cognaissent et confessent. » Bien qu'offensé par ces excès qui frappent surtout un Italien, Guicciardini les trouve cependant excusables, « étant l'air du pays le plus du temps humide et mélancolique. »

Les seigneurs et le clergé, détenteurs de la propriété domaniale, étaient intéressés au développement de ces associations qui contribuaient si puissamment à leur propre richesse, car les impôts, les droits de péage dans les ports, les redevances prélevées par eux sur les marchés, sur le poids public, etc., dépendaient de l'importance des transactions. Mais avec ces bourgeois riches, pénétrés du sentiment de leur valeur, pleins d'énergie et de bon sens, les rapports n'étaient pas toujours faciles. La réciprocité seule des intérêts pouvait maintenir entre eux et leurs seigneurs la bonne harmonie. Or la sécurité extérieure, que par des contrats tacites ou formels ces derniers devaient garantir, était bien souvent compromise par des rivalités de ville à ville et par des compétitions de suzeraineté. De plein gré ou contraints, les gouvernans avaient donc consenti à l'octroi de libertés, au maintien ou à l'extension desquelles leurs sujets veillaient avec un soin jaloux. Les chartes où étaient énoncés ces privilèges étaient déposées à la maison échevinale dans de grands coffres de fer à plusieurs serrures, dont les administrateurs gardaient chacun une clef, après avoir prêté solennellement, sur un crucifix, le serment de faire respecter ces franchises (2). Survenait-il quelque impôt nouveau ou quelque froissement, du haut du beffroi municipal les magistrats appelaient aux armes leurs concitoyens pour résister à la cupidité ou aux empiétemens du seigneur. De là ces luttes intestines et fréquentes qui

(1) *Description de tout le Pays-Bas*, par L. Guicciardini; in-folio, Anvers, 1567.

(2) *Les Libertés communales en Belgique*, par Alphonse Wauters; Bruxelles, 1878; et *les Mœurs et les Usages des corporations de la Belgique*, par Félix de Vigne; Gand, 1857.

ensanglantèrent la plupart des cités flamandes pendant toute la durée du moyen âge.

C'est parmi les notables des diverses corporations que se recrutaient les gildes militaires préposées au maintien de l'ordre intérieur et, au besoin, à la défense de la ville contre les ennemis du dehors. Elles formaient un corps d'élite, le métier des armes étant réputé le plus noble. Suivant la nature de leurs armes, ces gardes civiques étaient classés par catégories. Parmi eux, nous trouvons d'abord les archers qui rivalisent d'adresse en s'exerçant « au joli jeu de l'arc-balète. » Déjà, en 1213, leurs associations ou, suivant le terme usité, leurs « Sermens » sont légalement constitués à Bruxelles. Vers 1302, après la bataille de Courtrai, où la chevalerie française apprit, à ses dépens, à connaître la justesse de leur tir, les archers yprois se formèrent aussi en corporation. Les Sermens d'arquebusiers sont naturellement de date plus récente ; ils se subdivisent en coulevriniers, munis d'armes à feu portatives, et bombardiers ou maîtres ès-canons. Quelques sociétés d'escrimeurs, comme celle des épées à deux mains d'Anvers, s'étaient aussi formées plus tardivement. Partagés entre le désir de les employer à leur profit et la crainte de leur donner une puissance qu'ils pourraient tourner contre eux, les princes leur accordent des privilèges, tout en cherchant à les dominer, à les contenir. Avec la création des armées permanentes, ces associations deviennent sédentaires; ce ne sont plus que des milices bourgeoises, exclusivement occupées au service de la cité. Elles ont la charge du guet, de la police des rues et des marchés, et lors des visites des princes, elles fournissent une garde d'honneur qui leur fait escorte jusque sur le territoire de la cité voisine.

Civiles ou militaires, toutes ces diverses corporations conservent dans les Flandres le caractère religieux qu'elles ont eu dès l'origine et qui est encore dans les mœurs de ce temps. Toutes sont placées sous l'invocation d'un saint, patron de la gilde : chacune a sa chapelle particulière, ou du moins son autel consacré à ce saint dans une des églises de la ville. C'est ainsi qu'à Gand, on voit la chapelle du Serment des arbalétriers de Saint-George, celle du Serment de Saint-Sébastien, celle des tisserands de laine. Dans la même ville, l'église Saint-Nicolas renferme les autels du Serment de Saint-Michel, de la gilde des médecins, ceux des gildes des charpentiers et des merciers; celui des boulangers se trouve à Saint-Bavon et celui des marchands de vin à Saint-Jacques. Ce sont de véritables confréries qui rivalisent entre elles de luxe pour la splendeur de leurs autels, la richesse de leurs ornemens sacerdotaux et de leurs trésors, pourvus chacun de calices, d'ostensoirs, de missels et de tentures de prix. Les jours de fête, des distributions de pain et de

viande sont faites aux pauvres après la messe. Tous les membres de la corporation doivent assister aux enterremens de leurs camarades défunts, dont ils portent eux-mêmes le cercueil au cimetière et, au retour, un repas leur est servi. Mais c'est surtout dans les processions que se manifestent le luxe et la pompe décorative qui répondent au goût de cette époque. Ces processions sont suivies par tous les corps de métiers avec leurs bannières, leurs dais, leurs reliquaires, leurs chandeliers, leurs blasons allégoriques et les statues des saints patrons des diverses communautés. Comme les trajets sont longs et que quelques-uns de ces objets sont parfois assez lourds, des serviteurs chargés de cannettes de vin ou de bière accompagnent les porteurs pour les réconforter de temps à autre (1). Des indemnités de costume sont accordées aux dignitaires afin que leur tenue fasse honneur à la gilde, et l'on vérifie chaque année le drap et l'état de ces costumes.

Peu à peu, l'amour-propre aidant, l'usage s'était établi qu'à l'expiration de la charge qui leur avait été confiée et pour en conserver la mémoire, les dignitaires fissent un cadeau à la gilde. Cette gilde étant une véritable confrérie, on l'honorait surtout dans la personne de son patron : c'était un vitrail en l'honneur de ce saint, des vases sacrés ou des ornemens destinés à la chapelle qui lui était dédiée. Mais les tableaux étaient de nature à flatter davantage encore la vanité des donateurs, puisqu'ils leur procuraient l'occasion, en s'y faisant représenter, de perpétuer le souvenir des fonctions qu'ils avaient remplies. C'était là une pratique déjà ancienne, encouragée par le clergé comme pouvant contribuer à l'édification des fidèles et susciter parmi eux les libéralités et les pieuses fondations qui leur étaient ainsi proposées pour exemples. On ne l'a pas assez remarqué, ces portraits de donateurs, que les maîtres primitifs nous montrent debout ou agenouillés sur les volets des triptyques des cathédrales, ont puissamment aidé aux progrès de la peinture à ses débuts. Tant qu'il ne s'était agi pour celle-ci que de représenter le Christ, la Vierge et les saints, les formes hiératiques et les attributs conventionnellement assignés à ces diverses figures pouvaient suffire à en évoquer l'idée ; mais l'obligation de donner à des personnages vivans leur ressemblance exacte et de la rendre reconnaissable pour tous avait forcé les peintres à perfectionner la technique de leur art et, en étudiant de plus près la nature, à préciser et à assouplir leur dessin, à rechercher tour à tour la finesse du modelé et la vérité du coloris ; à démêler enfin dans une physionomie humaine les traits essentiels, ceux qu'il importe surtout d'exprimer fidèlement.

(1) Félix de Vigne; *op. cit.*, p. 71, 72.

Les doyens des gildes se conformaient à ces traditions quand, en confiant à quelque artiste en vue le soin de traiter, dans la vie du patron de la société, l'épisode qui leur paraissait le mieux répondre au programme de celle-ci, ils lui demandaient d'introduire leur propre portrait dans sa composition, tantôt modestement confondu parmi les témoins de la scène, tantôt au premier plan, en pleine lumière, tenant en main son livre de prières ou égrenant un chapelet.

Cette forme religieuse de l'hommage se retrouve d'une manière à peu près constante dans les tableaux de corporations des Flandres, depuis leur première apparition jusqu'au moment de la décadence des gildes et de la peinture elle-même. Ils ne présentent donc rien d'imprévu, rien de particulier à la Belgique. Ce sont à proprement parler des *ex-voto* dont les tableaux du même genre faits en Italie et en France, — comme les *Échevins de la ville de Paris* de Largillière, ou les *Prévôts des marchands* de Philippe de Champaigne, au Louvre, — nous fourniraient l'équivalent. Mais si peintres et dignitaires acceptent les usages établis, sans que les œuvres qu'ils exécutent ou qu'ils commandent aient un caractère national, du moins le nombre de ces œuvres ainsi offertes à leurs chapelles témoigne de l'importance et de la richesse que ces associations avaient acquises dans les Flandres.

Vers la fin du XVIe siècle, bien que des perturbations profondes se fussent produites dans l'état du pays, les tableaux de corporations continuaient invariablement à affecter la forme d'un hommage religieux rendu au patron de l'association. Même au cours du soulèvement de 1568 et pendant les cruelles répressions qui en marquèrent la suite, ces témoignages de la piété des gildes n'avaient jamais complètement fait défaut dans les Flandres. L'art ne montrait aucune trace des passions qui agitaient alors la contrée. Dans toutes ses manifestations, au contraire, on retrouvait la marque de l'esprit de docilité dont ce pays allait bientôt donner une nouvelle preuve. Plusieurs des associations militaires, en effet, n'avaient pris aucune part au mouvement et tandis qu'on les voyait partout en Hollande faire cause commune avec les révoltés, elles étaient restées fidèles à leurs croyances, sans essayer de secouer le joug de l'étranger. Avec le gouvernement de l'infante Claire-Isabelle et de l'archiduc Albert, les provinces méridionales fatiguées de la lutte acceptaient franchement une pacification qui leur rendait leurs franchises municipales. Grâce à la douceur de ce régime, elles avaient retrouvé leur ancienne prospérité. Non-seulement elles avaient conservé leur culte, mais la pompe des cérémonies chères à ces populations s'était encore accrue. En même temps, s'annonçait déjà la renaissance de l'école flamande, qui devait bientôt à

Rubens son suprême éclat. Le génie du maître, son éducation, ses qualités décoratives, son art un peu cosmopolite et ce mélange d'italianisme qui s'alliait chez lui au vieil esprit flamand s'accordaient merveilleusement avec cette restauration de l'autorité espagnole et de la religion. Mais si à l'exemple de ses prédécesseurs immédiats ou de ses contemporains, comme M. de Vos, G. de Crayer, Martin Pépyn et P. van den Plas (1), Rubens a peint parfois pour certaines corporations des tableaux tels que la *Descente de la Croix*, exécutée en 1610 pour les arquebusiers d'Anvers, *la Pêche miraculeuse* de 1618 pour la chapelle des Poissonniers à Notre-Dame de Malines et la *Vierge au Perroquet* pour la société de Saint-Luc, il avait assez à faire, malgré sa prodigieuse fécondité, pour s'acquitter des commandes que lui adressaient à l'envi les souverains et les congrégations religieuses comme les récollets, les carmes et les carmélites, les augustins et les augustines, les capucins, les chartreux et les jésuites. On sait que l'église de ces derniers, à Anvers, ne possédait pas moins de trente-neuf de ses grandes compositions.

Ce n'est guère qu'à titre d'exception que nous pourrons signaler, parmi tous ces tableaux de corporations, une peinture d'Antoine Sallaert et deux autres de David Teniers qui répondent d'une manière excellente à leur destination. Il est vrai que deux d'entre elles étaient destinées à consacrer le souvenir de traits d'adresse princiers. Le 15 mai 1615, l'infante Isabelle qui aimait à se mêler aux récréations populaires, assistant à Bruxelles au tir du Grand-Serment, près de l'église du Grand-Sablon, avait elle-même atteint l'oiseau placé à la hauteur du clocher de cette église. Comme on peut le penser, un pareil succès avait été fêté par la foule et non-seulement la princesse était proclamée reine du Serment, mais pour reconnaître un événement si extraordinaire, la commune de Bruxelles lui votait un présent de 25,000 florins, et Sallaert était chargé de retracer le souvenir de cette action (2).

En 1652, le jour de la fête du Grand-Serment des archers de Bruxelles, l'archiduc Albert, invité aussi à tirer, avait également abattu l'oiseau, aux acclamations des magistrats et du populaire réunis sur la grande place. C'est cet épisode qu'à son tour Teniers

(1) Les Musées de Bruxelles et d'Anvers possèdent divers tableaux commandés à ces différens maîtres par plusieurs corporations marchandes ou charitables, tous conformes aux types déjà connus.

(2) Isabelle fit, d'ailleurs, un généreux usage de cette somme dont les revenus furent employés à doter annuellement six jeunes filles pauvres et méritantes. Un autre tableau de Sallaert, pendant du premier, représente la Procession solennelle, dite Procession des pucelles du Sablon, qui eut lieu à l'occasion de la cérémonie où, pour la première fois, cette dotation fut distribuée.

avait dû traiter, en peignant pour le prince un important ouvrage qui fait aujourd'hui partie de la collection du Belvédère. Dans cette composition, et dans une autre du même genre, où il a représenté la *Fête des arquebusiers d'Anvers* et qui est devenue la propriété de la galerie de l'Ermitage, l'artiste s'est surpassé lui-même : l'animation de ces toiles, la vivacité et l'esprit avec lesquels sont indiquées les innombrables figures qui s'y trouvent réunies, l'accord heureux du ciel avec l'architecture, l'unité d'aspect et l'harmonie de l'ensemble font de ces deux tableaux les chefs-d'œuvre de Teniers. Enfin, au musée de Bruxelles, dans une autre peinture exécutée pour la corporation de Saint-Sébastien d'Anvers par Emmanuel Bizet et dans laquelle il a réuni les membres de cette association debout et en grand costume, nous aurions à louer également la finesse avec laquelle les traits individuels sont accusés dans tous ces petits personnages. Par malheur, et comme s'il avait eu honte de la simplicité d'un pareil sujet, l'auteur a groupé ces braves gens sous un portique avec galeries italiennes, d'un style tout à fait conventionnel, et il les fait assister, tout ébahis, au spectacle absolument inattendu de Guillaume Tell, s'apprêtant à percer de sa flèche la pomme posée sur la tête de son fils.

On le voit, à part les rares tableaux que nous venons de signaler, ceux des autres artistes flamands qu'ont employés les corporations ne dénotent pas plus d'invention que de souci de la réalité. On se tromperait d'ailleurs en pensant que les exigences de ceux qui leur commandaient ces tableaux ont pu paralyser leur talent. Livrés à eux-mêmes et travaillant pour leur propre corporation, ces artistes n'ont pas montré plus d'originalité.

S'agit-il de décorer le local de la gilde de Saint-Luc, ils épuisent à l'envi toutes les banalités, tous les lieux-communs de l'allégorie. Jacques Denys peint pour le grand salon de cette gilde une *Apologie de l'étude du modèle vivant*, et à l'occasion de son décanat, Antoine Goubau lui fait don d'une *Étude des arts à Rome*. Jordaens lui-même, dont le réalisme robuste se fût si bien accommodé de données moins creuses, y peint *le Commerce et l'Industrie protégeant les Arts*, et Théodore Boyermans, dans son *Anvers, nourricière des arts*, groupe à côté de l'Escaut, le bras appuyé sur son urne, le Temps présentant à la ville d'Anvers, — sous les traits de Marie Ruthwen, l'épouse de Van Dyck, — plusieurs enfans dont celle-ci encourage les premiers essais. Ces froides abstractions et ces subtilités répondaient pleinement au goût de l'époque. En même temps que les arts, d'ailleurs, les corporations elles-mêmes avaient peu à peu dégénéré. Ainsi qu'on l'a remarqué (1), en parlant des gildes militaires, à mesure que leur

(1) *Patria belgica*, IIe vol., p. 243 et suiv.

rôle allait s'amoindrissant, elles affectaient des allures plus martiales, « elles se donnaient des fifres, des tambours, d'inoffensifs canons, de brillans uniformes, des plumets et des panaches. » Aujourd'hui les corps de métiers ont tout à fait disparu ; mais les sociétés de tir qui subsistent encore en Belgique sont surtout restées fidèles aux traditions des banquets et des libations déjà si chères à leurs devancières.

II.

L'insignifiance et le manque absolu d'originalité des tableaux de corporations dans les Flandres tiennent à la constitution même de ces sociétés, à leur effacement vis-à-vis de l'autorité politique ou religieuse. Tandis qu'elles y demeurent jusqu'au bout de véritables confréries, elles ont en Hollande une physionomie tout à fait différente. Si, par suite d'un développement plus tardif du commerce et de l'industrie, elles n'y sont pas tout d'abord aussi multipliées, elles arrivent bientôt à conquérir une place beaucoup plus considérable dans la vie publique. Associées au mouvement populaire, elles sont avant tout nationales et indépendantes. Aux prises avec des difficultés plus grandes, elles montrent une énergie et un courage supérieurs et contribuent pour une large part à assurer la liberté et la grandeur de leur pays. Ainsi que nous l'avons dit, à raison de leur importance, nous nous contenterons de nous occuper ici des corporations militaires qui d'ailleurs ont précédé les autres et leur ont généralement servi de modèles. Comme en Flandre, elles ont eu une origine religieuse, et les premières œuvres qu'elles inspirent à l'art ont un caractère religieux. De pareils ouvrages avaient été sans doute assez nombreux dans les églises des provinces septentrionales, mais presque tous ont disparu en 1566, pendant la terrible tourmente de la destruction des images qui amena en peu de jours la ruine de ces églises et de toutes les richesses artistiques qu'elles possédaient (1).

Favorisées, au début, par le clergé, les confréries militaires avaient pris un accroissement rapide. Dès 1310, nous trouvons établi à Harlem un ordre de Saint-Jean de Jérusalem et les portraits de plusieurs de ses dignitaires sont aujourd'hui exposés au musée municipal de Harlem. Le dimanche des Rameaux de l'année 1394, Willem, seigneur d'Abcoude et de Duursteede, fondait à

(1) Dans notre siècle même, la barbarie et l'insouciance des municipalités ont encore contribué à la perte de ces peintures primitives. C'est ainsi que le catalogue du musée d'Utrecht nous apprend que, dans cette ville, les régens de l'hôpital Saint-Job firent vendre publiquement, le 8 juillet 1811, tous les tableaux contenus dans cet hôpital pour une misérable somme de 61 florins.

Utrecht une association du même genre avec seize autres habitans notables de cette ville, qui avaient, comme lui, visité le Saint-Sépulcre. La confrérie s'engageait à faire dire des messes pour les membres défunts ; elle se réunissait chaque année pour un repas et concourait à l'éclat de la procession des Rameaux, où ses membres portaient une image du Christ. Le but de cette association, aussi militaire que religieuse, était de réunir entre elles les personnes qui voulaient entreprendre le pèlerinage de la terre-sainte, dans des vues d'édification commune et aussi pour se prêter à l'occasion une aide mutuelle, car, en ce temps, un voyage si lointain à travers des contrées peu sûres, souvent ravagées par la guerre, n'était pas sans offrir bien des dangers (1). Peu à peu le local des réunions avait été orné d'une série de tableaux représentant les membres de la confrérie et exécutés à leurs frais. Dans l'un d'eux, un artiste d'Utrecht, Jan Scorel, affilié à l'association, s'était peint lui-même, en 1525, avec vingt-quatre de ses confrères. Alors dans tout l'éclat de son talent et de sa renommée, Scorel venait de rentrer dans son pays natal, après de nombreuses aventures auxquelles l'avait entraîné son humeur un peu nomade (2). Le titre de vicaire de l'église Saint-Jean, qu'il mettait à la suite de son nom dans ce tableau, ne paraît pas, du reste, l'avoir engagé à une vie très exemplaire. Quatre ans après, en effet, il peignait le portrait d'une demoiselle de Schœnhoven, qui devait, par la suite, tenir une assez grande place dans son existence, puisqu'il en eut six enfans. Quoique publiquement connue, cette liaison n'avait pas nui à sa carrière ecclésiastique, car à mesure que s'accroissait sa famille, il avançait en dignité, et dans un tableau du musée de Harlem, représentant treize membres de la confrérie de la terre-sainte, fondée dans cette ville, nous retrouvons Scorel également affilié à cette association, mais avec le titre de chanoine de Sainte-Marie d'Utrecht.

Dans le tableau de Harlem, comme dans les œuvres analogues que la corporation d'Utrecht fit successivement exécuter par le même artiste vers 1540 et en 1541, les associés sont représentés sur un seul rang, de profil et à la suite les uns des autres, tenant une palme à la main. Au-dessus de chaque personnage sont figurées ses armoiries, et au-dessous, sur un papier accroché à la boiserie, une inscription porte son nom et la date de son voyage. Notons dès cette époque le caractère purement civique qu'avaient

(1) Voir à ce sujet l'excellent catalogue du musée d'Utrecht, rédigé sur les notes qu'avait laissées M. de Vries, avec la collaboration de son ami M. A. Bredius et du savant archiviste d'Utrecht, M. S. Müller.

(2) M. le docteur Justi a consacré à la biographie de Scorel et à l'étude de son œuvre une notice aussi consciencieuse qu'intéressante dans le *Jahrbuch der K. preussischen Kunst-Sammlungen*, 1881, t. II, p. 202.

déjà ces peintures. Bien qu'elles fussent exposées dans des églises et que les membres de ces associations formassent en réalité des confréries religieuses, les portraits de ces membres y sont seuls représentés, et l'on y chercherait en vain le Christ, la Vierge ou les saints patrons, qui constituent, au contraire, le sujet principal dans les tableaux analogues qu'on exécutait alors en Flandre. On comprend d'ailleurs que cette suite de personnages naïvement alignés et juxtaposés côte à côte n'offrît pas grande ressource pour une composition pittoresque. Il semble, au surplus, que Scorel, absorbé par une foule de travaux de toute sorte, — il était ingénieur en même temps que peintre et homme d'église, — n'ait pas accordé à ces collections de portraits le soin qu'il mettait d'ordinaire à ses portraits isolés. L'exécution est, en effet, assez sommaire, et, tout en montrant une certaine largeur dans le dessin, les têtes peintes avec des couleurs très délayées laissent paraître le trait de l'esquisse, comme si l'artiste, après en avoir nettement établi les contours, s'était appliqué à ménager ce travail initial, afin d'épargner sa peine. La confrérie d'Utrecht devait durer quelque temps encore après la mort de Scorel, et son illustre élève, Antonio Moro, avait peint pour elle les portraits réunis de deux chanoines de cette ville qui en faisaient partie, dans un tableau qui appartient aujourd'hui au musée de Berlin.

Il semble que ces associations avec leur organisation à la fois religieuse et militaire, leurs jours de fête consacrés, leurs repas annuels et leurs locaux ornés des portraits de leurs membres aient servi de types aux associations purement militaires de francs-tireurs, d'archers ou d'arquebusiers, qui bientôt allaient les remplacer. Au moment même où la Réforme supprimait en même temps que le clergé les commandes faites pour les églises aux artistes, ceux-ci voyaient s'ouvrir devant eux des voies nouvelles, et ils retrouvaient parmi leurs concitoyens les protecteurs qu'ils venaient de perdre. Comme en Flandre, les corporations de gardes civiques remontaient à une époque assez reculée et les noms de saint Sébastien, patron des archers, ou de saint George, patron des soldats, plus rarement ceux de saint Michel, de saint Antoine ou de saint Adrien, servaient à désigner les diverses compagnies. Là aussi, les princes et les gouvernans avaient d'abord protégé la création de ces sociétés en leur accordant des privilèges. C'est ainsi que les gildes des coulevriniers de Bois-le-Duc et de La Haye, fondées en 1525 et en 1538, devaient leur établissement à Charles-Quint, et ce prince faisait également cadeau à la gilde de Middelbourg d'un bocal en vermeil, aujourd'hui au musée de cette ville. Enfin, un vase sacré orné d'émaux, travail remarquable de l'orfèvrerie bourguignonne, avait été offert à la gilde de Saint-George

de Gouda par Jacqueline de Bavière, sans doute après la victoire remportée par elle en 1425, aux environs de cette ville, et en 1428 cette princesse s'engageait gracieusement à fournir à cette corporation les 40 hérons destinés à ses exercices de tir.

Recrutées parmi les habitans notables de chaque cité, les corporations militaires venaient en aide à l'autorité, qui se déchargeait sur elles du soin de veiller à la sécurité publique. Comme dans les Flandres, elles fournissaient les gardes d'honneur pour la réception des princes et rehaussaient l'éclat des fêtes données à cette occasion. Chacune de ces sociétés avait naturellement son lieu de réunion, ou Doelen, et son champ de tir où tous les ans, au jour consacré, un concours solennel de tir était organisé. D'ordinaire, le but était un perroquet (papegai) suspendu en haut d'une longue perche, et les plus habiles tireurs obtenaient des récompenses. Les exercices terminés, on procédait à l'élection des chefs qui, avec le roi de tir, devaient administrer la corporation pendant le cours de l'année suivante ; après quoi les chefs sortans rendaient compte de leur gestion, et toute la troupe prenait ensuite place à un banquet. Les dignités de capitaine et de lieutenans étaient fort recherchées, et l'on choisissait généralement le porte-enseigne de la compagnie parmi les jeunes gens les plus riches et les mieux tournés ; aussi son costume était-il plus élégant. On comprend que la considération attachée à ces diverses fonctions était de nature à flatter l'amour-propre de ceux qui y étaient promus. Afin de perpétuer le souvenir d'un pareil honneur, les dignitaires prirent peu à peu l'habitude de se faire peindre et d'offrir leurs portraits à l'association pour orner les salles de son Doelen. Moyennant une dépense assez modérée, puisqu'elle était soldée par des cotisations réglées à l'avance entre les sociétaires et proportionnées à la fois à leurs grades respectifs, aux ressources dont ils disposaient et au talent de l'artiste, les Doelen se garnirent insensiblement de tableaux et devinrent à la longue de véritables musées. Comme toutes les villes de la Hollande ont eu leurs corporations militaires, on conçoit l'intérêt d'un genre de peintures qui dès lors était constitué et qui, lié aux destinées mêmes de la nation, va nous offrir, parallèlement aux phases diverses de son existence, l'histoire de son propre développement.

Comme nous l'avons vu pour les associations religieuses, les premiers tableaux de gardes civiques ne présentent qu'une série de portraits juxtaposés, sans aucune recherche de composition. Le plus ancien de ces tableaux que nous connaissions a été exécuté en 1527 pour un Doelen d'Amsterdam, par Dirck Jacobsz, fils d'un artiste très célèbre au xve siècle, Cornelisz Van Oostsanen (Ryksmuseum d'Amsterdam, n° 719). Nous y voyons dix-sept person-

nages en buste, alignés en deux files superposées, neuf en bas, huit en haut, comme si ces derniers étaient placés sur un gradin plus élevé. Deux d'entre eux tiennent leurs arquebuses; les mains des autres sont représentées dans les attitudes les plus diverses, et il semble que l'artiste, en variant ainsi leurs mouvemens, ait voulu faire parade du talent qu'on lui reconnaissait à cet égard. L'habileté de Dirck Jacobsz sur ce point était, en effet, très renommée. Elle excitait l'admiration des amateurs de ce temps, et Van Mander rapporte même que l'un de ces amateurs, Jacques Rauwaert, avait offert une forte somme pour qu'on lui permît de découper plusieurs mains dans un tableau de l'artiste. Mais avec leurs regards profonds et pénétrans, les têtes de ces personnages ne sont pas moins remarquables. Le peintre, il est vrai, les a reproduites avec une fidélité absolue, sans tricher sur leur laideur, et l'expression de leur caractère individuel est si nettement marquée qu'on songe volontairement à Holbein. A voir ces visages imberbes, coiffés de barrettes noires, ces costumes uniformément noirs et ces airs sérieux, on dirait qu'il s'agit ici non pas d'une réunion de gardes civiques, mais d'une assemblée de docteurs traitant quelque austère controverse.

Cette gravité d'aspect, cette monotonie des attitudes, persisteront longtemps dans les tableaux de corporations militaires; mais, par la suite, les peintres s'appliqueront graduellement à mieux préciser la signification de leurs œuvres. La difficulté pour eux était d'imaginer des actions qui permissent de grouper les personnages qu'ils avaient à représenter, tout en exprimant d'une manière évidente le caractère de l'association à laquelle ceux-ci étaient affiliés. Il eût été naturel de choisir à cet effet quelque épisode inspiré par les exercices de tir auxquels ils se livraient. Mais des scènes semblables paraissaient sans doute trop compliquées pour les procédés sommaires de composition alors en usage; aussi, les artistes hollandais reculaient-ils devant cette représentation, et l'on est étonné de la timidité persistante et presque enfantine de leurs tentatives et de la lenteur de leurs progrès. La diversité qui s'introduit dans les costumes allait, du moins, leur fournir bientôt des élémens plus pittoresques, en même temps que l'habitude de laisser croître toute la barbe devait donner à la physionomie de leurs modèles un air plus martial. Cette dernière mode tend de plus en plus à s'établir, ainsi que nous le prouvent les tableaux de Cornelis Teunissen, un graveur habile, auteur d'une grande carte d'Amsterdam et qui exécuta aussi pour les Doelen plusieurs peintures importantes. Deux d'entre elles, datées de 1533 et de 1554, sont encore exposées à l'hôtel de ville. Dans la première, les seize membres de la corporation s'offrent à nous alignés en deux rangs, autour d'une table

sur laquelle sont placés du pain, deux cruches de bière et deux chétives volailles à l'ossature saillante. Le régal assurément est assez mince, et c'est probablement la modicité de ce menu qui a valu à cet ouvrage le titre de *Grand gala à un pfenning*. Cependant, les convives font bon accueil à si maigre chère ; l'un d'eux même chante à gorge déployée. Tous ont des visages rudes et énergiques. Vers le haut de la toile, on aperçoit figuré sur un vitrail le patron du Doelen, un saint George à cheval. Dans le tableau de 1554, les personnages sont disposés sur trois files et l'un d'eux tient un faucon, un autre un hareng, un troisième une pomme. Cédant au courant d'*italianisme* qui, à cette date, commençait à envahir l'art des Pays-Bas, Teunissen a cru de bon goût d'emprunter à la campagne romaine le paysage qui sert de fond à sa composition : des ruines de temples avec un obélisque et une pyramide, et ces braves gens, avec leurs types franchement hollandais, semblent tout à fait dépaysés au milieu de cette nature. L'artiste, évidemment désireux de se distinguer de ses prédécesseurs, s'est mis hors de propos en frais d'imagination, mais il n'a pas su tirer de son sujet lui-même les ressources qu'il pouvait lui fournir. Dans un autre de ses tableaux exposé au Ryksmuseum et daté de 1657, nous le voyons multiplier outre mesure les intentions ; les dix-sept sociétaires qu'il a groupés en deux rangées superposées tiennent en main les objets les plus hétérogènes : une arquebuse, une tête de mort, un plat, un pot de bière, une plume, un verre de vin, etc. Les gestes sont gauches, les poses raides et compassées, les mains maigres, anguleuses et contournées. Quant aux figures elles-mêmes, comme s'il craignait de ne pas accuser suffisamment leur ressemblance, Teunissen a exagéré les différences de leurs types individuels et tellement insisté sur les contrastes des physionomies qu'il a poussé jusqu'à la charge l'accentuation de leurs traits. Avec leurs visages et leurs expressions farouches, quelques-uns ont une laideur presque bestiale et d'autant plus désagréable que tous regardent fixement le spectateur.

C'est un bien autre artiste que ce Dirck Barentsz qui, né à Amsterdam en 1534, fils et élève d'un peintre remarquable nommé Doove Barent, contribua largement pour sa part à orner les Doelen de sa ville natale. Le Ryksmuseum possède deux de ses ouvrages datés de 1565 et de 1566. Dans le premier, qui est aussi le mieux conservé, il a, comme d'ordinaire, disposé sur deux rangs quatorze membres de la garde civique, mais sans que cet arrangement présente la régularité absolue ou l'incohérence affectée des compositions de ses prédécesseurs. Le parallélisme des lignes est, en effet, interrompu dans la rangée inférieure, dont les figures, moins immobiles, plus librement agencées, ont aussi plus de naturel et

d'aisance dans leur pose et dans leur expression. Ce sont des archers, car l'un d'eux tient en main une flèche; un autre s'apprête à boire un verre de vin. La peinture est ici de qualité supérieure, et Dirck Barentsz s'y révèle comme un portraitiste de premier ordre. Si dans d'autres ouvrages, par exemple dans le triptyque de l'*Adoration des bergers* du musée de Gouda (dont l'attribution est loin d'être certaine), il ne se défend pas mieux que la plupart de ses contemporains de ce maniérisme qu'on prenait alors pour le grand art, il n'en laisse paraître aucune trace quand il se contente d'interpréter la figure humaine. Bien qu'il ait habité pendant sept ans l'Italie (de 1554 à 1561), où il était connu sous le nom de Teodoro Bernardi, il n'a conservé de son séjour au-delà des Alpes qu'une ampleur de facture, une noblesse et une franchise d'expression qui rappellent la manière du Titien, chez lequel il avait surtout étudié. Les types, il est vrai, accusent une origine septentrionale ; mais ces visages résolus, avec leurs yeux ardens et expressifs, ont un air de famille avec ceux des grands seigneurs vénitiens que peignait son maître, et Barentsz a sans doute prêté à ses modèles quelque chose de sa propre distinction. L'histoire nous apprend, en effet, qu'il avait l'esprit très cultivé, qu'il était bon musicien, latiniste consommé, et qu'il entretenait des relations suivies avec les hommes les plus éminens de son pays à cette époque, tels que Lampsonius et Marnix de Sainte-Aldegonde.

Pendant la période suivante, de 1566 à 1579, nous ne trouvons à signaler aucun tableau de gardes civiques. Les membres de ces corporations avaient mieux à faire à ce moment que de poser devant leurs peintres, et l'on sait la part qu'ils prirent à la défense et à l'affranchissement de leur patrie. Répondant à l'appel de Guillaume de Nassau, des compagnies de volontaires s'étaient formées parmi eux, en 1573, à Gouda, à Dordrecht, à Delft et à Rotterdam, pour venir au secours de Harlem assiégée, et le sentiment de patriotique solidarité qui poussait ainsi les gildes bourgeoises à s'unir contre l'ennemi commun finissait par amener le triomphe de l'indépendance nationale. Après la guerre, les associations militaires avaient vu croître leur nombre et leur importance. Dans la plupart des villes, surtout dans celles qui avaient le plus souffert, ces associations s'étaient reconstituées sur des bases plus larges, et leurs Doelen avaient été agrandis. Ils conservaient cependant leurs anciens noms, mais ce n'étaient plus là que de pures désignations qui n'impliquaient aucun caractère religieux. Quelques-unes de ces gildes, formées par dédoublement, se distinguaient simplement de celles qui leur avaient donné naissance par les dénominations de « nouvelle gilde de saint George ou de saint Sébastien ; » le plus souvent elles avaient trouvé à s'installer dans des églises ou des

couvens devenus sans emploi. Une vive émulation régnait entre ces diverses sociétés, et les concours auxquels elles se conviaient mutuellement avaient pris plus d'extension. Le musée de Dordrecht possède un programme et une liste des « prix riches et nombreux » proposés en 1644 par les coulevriniers de la gilde de saint George de cette ville et la feuille imprimée sur laquelle sont représentés les modèles des vases offerts en primes était destinée à être affichée dans les Doelen de la région. Ces Doelen étaient aussi appropriés et meublés avec plus de luxe : des tapisseries en garnissaient les parois, et ils contenaient les archives, le trésor de la compagnie, ses étendards portant des inscriptions patriotiques : *Pro aris et focis; Hâc nitimur, hanc tuemur; Concordia facit vim,* etc. Sur les verres à boire étaient tracées des devises d'un caractère plus intime, comme : *Amicitiæ! Lætare! Aurea libertas*, ou cette autre qui s'adressait à la fois aux hommes mariés et aux célibataires de la compagnie : *Uxoribus et amoribus !* Quant aux tableaux qui formaient le principal ornement de ces lieux de réunion, on pourrait croire qu'après les grands événemens dont ils avaient été témoins et auxquels plusieurs d'entre eux avaient même pris part, les peintres allaient se proposer d'y retracer quelques-unes des actions d'éclat qui avaient illustré ces milices bourgeoises et d'en perpétuer ainsi le souvenir. Il n'en est rien; nous les voyons, après comme avant la guerre, reprendre à l'envi le thème connu et aligner, ainsi que le faisaient leurs prédécesseurs, en longues files des personnages juxtaposés. Le seul progrès consistera à donner un peu plus de vie à ces portraits, à grouper les figures avec un peu plus d'art autour d'une table, le plus souvent le verre en main.

Parmi les villes où furent exécutés les travaux les plus considérables en ce genre, Harlem figure au premier rang. Après avoir été un des principaux centres de la résistance contre l'étranger, elle était destinée à devenir le foyer de production le plus actif et le berceau même de l'école hollandaise. De bonne heure, elle avait eu deux Doelen dont le plus récemment fondé, celui de saint George, occupait dès 1414 le local de l'ancien cloître Saint-Michel. Ce local ayant été détruit dans le grand incendie de 1576, la Société en avait fait construire un autre dans la Hauptstraat. En 1582, ces corporations militaires s'étaient notablement développées : elles comprenaient six compagnies chargées du service des postes et des patrouilles et elles étaient encouragées par la municipalité. L'année même qui suivit cette réorganisation, un peintre qui, malgré sa jeunesse (il n'était alors âgé que de vingt et un ans), comptait déjà parmi les plus célèbres, Cornelis de Harlem, fut chargé de l'exécution d'une grande toile destinée à orner un des Doelen de la ville.

Un pareil travail semblait cependant peu fait pour le talent d'un artiste qui, avec Van Mander et Goltzius, s'était posé en apôtre fervent de l'art italien. Son *Repas des gardes civiques* de 1583 et celui de 1599 (tous deux au musée de Harlem) présentent un contraste frappant avec ses productions habituelles, inspirées le plus souvent par l'histoire sacrée ou profane. Autant, dans ces dernières, il est maniéré, plein d'affectation, heureux de montrer la subtilité de ses inventions et de faire parade de son habileté à peindre le nu, autant ici il est simple et paraît peu se soucier de ses procédés ordinaires de composition. Il semble que nous soyons en face d'une étude faite, sans aucun parti-pris, d'après nature, et il est curieux de voir un italianisant aussi renforcé oublier à ce point toutes ses préoccupations de style, toutes les réminiscences des maîtres qui lui sont chers, pour rester franchement Hollandais quand il lui faut traiter un sujet emprunté à la vie de son temps et de son pays. Les archers qu'il a représentés assis autour d'une table n'ont rien à voir avec les Grecs et les Romains. C'est avec une sincérité entière que l'artiste nous montre leurs mâles visages et leurs poses familières. Heureux de se trouver réunis et d'évoquer ensemble les souvenirs encore vivaces d'un passé glorieux, ils vident leurs brocs en vantant les bienfaits de l'indépendance récemment acquise à leur patrie. Ces repas de corps, célébrés d'habitude à l'époque de la fête annuelle des Doelen, ont également fourni le sujet des tableaux de gardes civiques exécutés à Harlem en 1600, 1610 et 1619 par Frans-Pietersz de Grebber qui, s'il ne fut pas l'élève de Cornelis, subit du moins son influence, et c'est la même donnée qu'a traitée un de ses disciples, Engels Verspronck, dans une autre grande toile où il a représenté en 1618 les coulevriniers du Doelen de saint George.

III.

A raison de l'importance et de la richesse d'Amsterdam, les associations militaires y avaient aussi reçu un accroissement considérable. Elles existaient dès le XIVe siècle, et les gildes de saint George et de saint Sébastien avaient même joué un rôle très actif au siècle suivant ; puis à la suite de leur dissolution en 1517, les biens de la communauté avaient été vendus. En 1522, les coulevriniers avaient fondé un nouveau Doelen sous l'invocation de saint Michel. Mais Amsterdam n'avait pas eu à supporter, comme Harlem et Leyde, les longues et terribles souffrances d'un siège, et les cités voisines avaient pâti pour elle. C'est presque sans effort et sans aucune effusion de sang qu'elle avait chassé de ses murs les autorités et le clergé espagnols. Bien que restées en dehors de la lutte, ses corporations de francs-tireurs disposaient cependant

d'une assez grande autorité, et c'est d'elles qu'en 1578 le bourgmestre et les échevins tenaient leur élection. Afin de neutraliser leur importance, une garde municipale avait été organisée l'année d'après, et en 1580 Guillaume d'Orange décrétait la fusion de ces deux corps. Divisés en plusieurs compagnies correspondant aux sections de la ville, ces gardes civiques, de concert avec des agens spéciaux, étaient chargés de veiller à la sécurité publique et de fournir chaque jour le nombre d'hommes nécessaire pour les patrouilles et les postes. Plus que partout ailleurs, les divers commandemens de ces milices bourgeoises étaient fort recherchés; mais peu à peu les parades et les festoiemens avaient succédé à la simplicité des premiers temps. Ce caractère de luxe et d'ostentation, nous le trouvons dans les tableaux de Cornelis Ketel, un artiste alors très en vue, très justement apprécié à Amsterdam pour son talent de portraitiste et désigné par conséquent au choix des officiers de la garde civique qui voulaient paraître avec honneur sur les murailles de leur Doelen. Les tableaux du Ryksmuseum attribués à Ketel ne suffiraient guère à justifier sa réputation; ils sont, en effet, pour la plupart, sinon douteux, du moins endommagés par le temps ou par les restaurations qu'ils ont subies. Quoiqu'il ait également souffert, celui qui porte la date de 1588 et qui représente la compagnie du capitaine Dirck Rosecrans assemblée dans le local de ses réunions, peut cependant nous donner quelque idée de son talent. Disposés suivant une longue frise, les personnages qu'il contient sont peints en pied et de grandeur naturelle; mais nous croirions volontiers que les armes de prix qu'ils portent si fièrement, sans avoir jamais figuré dans aucun combat, ont été empruntées aux panoplies de quelque musée. On en imaginerait difficilement de plus belles, de plus enjolivées : cuirasses, rondaches ciselées, hallebardes, mousquets garnis d'ivoire, lourdes épées à deux mains ou fines lames à poignées artistement découpées, la collection est des plus complètes. Les costumes sont à l'avenant, diaprés, éclatans, des couleurs et des étoffes les plus variées. Sveltes, cambrés et bien pris dans leurs pourpoints, finement chaussés, les jambes serrées dans des bas de soie, le poing sur la hanche, la lance à la main, appuyés sur leur hallebarde, ou portant la bannière de la compagnie, tous ces jolis muguets se carrent, se pavanent, essaient à qui mieux mieux d'attirer l'attention. Les visages seuls montrent quelque énergie; très nettement caractérisés, avec autant de pénétration que de sûreté, ils attestent le talent du maître. Mais quelle singulière troupe! A voir leur désinvolture, leurs accoutremens, leurs poses, on dirait non des Hollandais, mais des raffinés du temps d'Henri II, de beaux seigneurs rompus à toutes les élégances de la mode. De fait, l'artiste, croyant sans

doute flatter ses modèles, a peut-être mêlé à cette représentation des gardes civiques d'Amsterdam quelque réminiscence de la cour de France qu'il avait pu voir au temps de Charles IX, à Fontainebleau où il se trouvait en 1566. Ketel était un nomade, et son témoignage ne doit être accueilli qu'avec réserve, car c'était, de plus, un personnage assez excentrique dans ses allures. Nous avons raconté ici même (1), d'après Van Mander, dont les assertions sur ce point ont été récemment confirmées par des documens découverts dans les archives, comment cet homme qui avait acquis tant d'habileté et de réputation, s'était avisé sur le tard de se servir de ses doigts au lieu de pinceaux et avait même fini par peindre avec ses pieds, pour le plus grand ébahissement de ses contemporains.

Comme s'il voulait corriger ces confidences peu flatteuses pour les miliciens d'Amsterdam, un peintre de cette ville nous apporte sur eux des informations tout à fait opposées. Il est vrai que ce peintre c'est Aert Pietersen et qu'avec le fils du *Lange Pier* nous sommes assuré de rentrer dans le large courant de la tradition hollandaise. Peu soucieux des élégances exotiques auxquelles son prédécesseur était si sensible, Pietersen, dans son tableau du *Ryksmuseum*, daté de 1599, nous représente de nouveau ses compatriotes comme des hommes sobres et robustes, munis d'armes sérieuses, presque uniformément vêtus de noir et rangés, ainsi que l'avaient fait les primitifs, en deux files superposées, dix en haut, neuf en bas. L'un d'eux tient un papier, un autre écrit sur un carnet, un troisième consulte un plan ouvert devant lui et sur lequel son voisin s'apprête à mesurer des distances avec un compas ; d'autres enfin portent des hallebardes ou des arquebuses. Les attitudes sont graves, les visages fermes et résolus, comme ceux de gens préoccupés de la tâche qu'ils peuvent avoir à remplir et bien décidés à faire en toute occasion leur devoir. On le voit, l'œuvre est de prix : elle ne nous offre cependant pas la mesure de ce que vaut Aert Pietersen, et à cette même date de 1599 ses *Syndics de la halle aux draps*, qui appartiennent également au *Ryksmuseum*, nous fourniraient une plus haute expression de son talent. C'est aussi comme peintres de corporations municipales qu'il conviendrait de parler de deux autres artistes d'Amsterdam, Cornelis van der Voort et Werner van Valckert, que nous devions pourtant mentionner ici à raison de leurs tableaux de gardes civiques, œuvres relativement assez médiocres et dépourvues d'originalité.

Avec le commencement du XVIIe siècle, l'École hollandaise avait pris conscience de sa valeur, et deux maîtres que leur renommée comme portraitistes désignait pour cet office allaient, en se con-

(1) Voir la *Revue* du 15 août 1886.

sacrant presque exclusivement à l'exécution de tableaux de corporations, donner à ce genre de peinture un essor considérable. Nous voulons parler de Jan van Ravesteyn et de Frans Hals. Fixé de bonne heure à La Haye, où, dès 1598, il devenait membre, et, plus tard, doyen de la gilde de Saint-Luc, Ravesteyn est un des meilleurs portraitistes de cette période primitive, un de ceux qui ont le plus contribué à la complète émancipation de l'École. Les associations militaires, dont il devenait bientôt le peintre attitré, n'avaient pas, à La Haye, une importance moindre qu'à Amsterdam ou à Harlem. Déjà, en 1614, un contemporain de Ravesteyn, Evert Crinsz van der Maes, avait été chargé de peindre pour elles trois officiers de la *Compagnie blanche*, qu'il avait représentés jusqu'aux genoux, tenant des hallebardes, et, au second plan, d'autres membres de leur association encore couverts d'armures. Trois ans après, une œuvre bien supérieure du même artiste nous montre un porte-étendard de la *Compagnie d'Orange* vêtu de rouge, le poing sur la hanche, tenant fièrement le drapeau aux couleurs nationales, peinture généreuse dont l'ampleur décorative et la belle tournure rappellent un peu les maîtres vénitiens que van der Maes avait pu étudier en Italie. Ce sont, au contraire, des qualités bien hollandaises d'entière sincérité, de conscience, de mesure parfaite et de savoir accompli que Ravesteyn manifeste dans ses tableaux de gardes civiques du musée municipal de La Haye. Une étroite solidarité n'avait jamais cessé de régner entre les milices bourgeoises et le Magistrat de cette ville : c'est de ce sentiment que l'artiste devait s'inspirer dans les divers ouvrages dont l'exécution lui fut confiée. Dans le premier d'entre eux, daté de 1616, l'épisode qu'il a choisi est la visite officielle faite par les membres de ces corporations à l'hôtel de ville. Vêtus de costumes variés, pourpoints ou cuirasses, casques ou chapeaux à plumes, vingt-cinq de ces membres descendent les degrés du Stadhuis, rangés en deux files superposées. Mais ces personnages trop nombreux pour les dimensions restreintes de la toile, — $1^{m},80$ sur 2 mètres, — sont tellement pressés les uns contre les autres que la composition semble compacte et encombrée à l'excès. Le modelé des visages est, d'ailleurs, assez sommaire; les ressemblances ne s'accusent guère que par la justesse des mises en place. Il y a plus d'air, plus d'aisance et un art plus consommé dans une œuvre plus importante aussi ($1^{m},73$ sur 4 mètres), postérieure seulement de deux années. Ravesteyn, tout en modifiant la donnée de sa composition, en a cette fois encore emprunté les élémens à la réalité. Tous les ans, au mois de mai, pendant la kermesse, les milices bourgeoises célébraient leur fête solennelle. A cette occasion, après le défilé de leurs troupes d'abord devant le stathouder entouré de sa famille, puis devant le Magis-

trat, les officiers étaient invités par la municipalité à une réception à l'hôtel de ville et à la suite d'une courte allocution du bailli, « un verre de vin frais » leur était offert. En prenant cette réception pour sujet de son tableau, Ravesteyn a eu l'heureuse idée de grouper, assis ou debout, les membres du Magistrat et les officiers auxquels ils souhaitent la bienvenue, autour d'une table vue obliquement; cette perspective fuyante lui a permis de mettre un peu plus d'imprévu dans l'aspect de l'ensemble. Les intonations sont aussi plus pleines et le modelé comme l'expression des physionomies sont rendus plus délicatement. Une cordialité pareille anime tous les visages; leur épanouissement donne à ce bel ouvrage, le chef-d'œuvre du maître, une franchise et une vivacité qui contrastent avec sa réserve et sa correction habituelles. Égal par le talent, le tableau de la *Délibération des magistrats pour la construction d'un nouveau Doelen, en 1636* (1) produit, en revanche, une impression de froideur qui tient non-seulement à la nature un peu abstraite du sujet, mais probablement aussi au mode de commande généralement usité à cette époque; une inscription placée au bas même de cette toile : *Privato uniuscujusq. sumptu*, nous montre qu'on y recourut pour cet ouvrage. Chacun des personnages représentés payant une cotisation réglée à l'avance, on comprend les difficultés auxquelles l'artiste était ainsi exposé, forcé qu'il était de compter avec les exigences et les susceptibilités de tous ses modèles. Ayant tous versé la même somme, ils se croyaient les mêmes droits pour être mis également en lumière et à la belle place. Quand il s'agissait d'un tableau de quelque importance et dans lequel de nombreux personnages devaient figurer, la tâche était sinon impossible, du moins bien ardue et cette obligation de contenter tant de cliens d'humeur fort différente condamnait une façon d'agir qui imposait aux artistes de telles contraintes. C'est encore à la requête des officiers de la *Compagnie blanche,* et à leurs frais, qu'en 1638, Ravesteyn dut peindre six de ces officiers; mais les proportions restreintes de son œuvre et le petit nombre des personnages lui permirent de se tirer à son honneur de cette commande.

Après ce qu'en dit Fromentin, nous n'avons pas à apprécier ici le talent de Frans Hals; mais du point de vue spécial où nous sommes placé, il nous suffira d'étudier brièvement ses tableaux de gardes civiques dont le musée de Harlem possède, on le sait, la réunion presque complète. Bien que Hals, en 1616, fût déjà âgé de trente et un ans au moins, son *Banquet des officiers du Doelen de*

(1) C'est dans ce Doelen qu'est aujourd'hui installé le Musée municipal : quant au *vieux Doelen,* situé à quelques pas de là, il est devenu, en conservant son nom, un des hôtels les plus fréquentés de La Haye. Il en a été de même, du reste, pour le *vieux Doelen* d'Amsterdam.

Saint-George, qui porte cette date, est sa première œuvre connue. Aux scrupules et à la timidité qu'il y montre, à l'harmonie un peu austère de tous ces vêtemens noirs, aux colorations brunes qui dominent dans ses ombres, à sa facture elle-même, encore un peu lourde et appuyée, succèderont bientôt des intonations fraîches et claires, à la fois plus franches et plus fines, surtout cette virtuosité incomparable dont les deux *Repas d'officiers* de 1627 nous offrent le vivant témoignage. Mais s'il est un merveilleux exécutant, Hals n'est rien moins qu'un penseur, et il ne faut jamais avec lui s'attendre à de grands efforts d'esprit, ni à de grandes recherches de composition. Il va où le pousse son tempérament, un peu à l'aventure, se confiant à cette facilité magistrale qui souvent l'a tiré des plus mauvais pas. Sans prétendre renouveler les sujets traités par ses devanciers, il choisit d'instinct cette donnée des *Repas* qui convient le mieux à ses goûts et à son humeur. Même pour ses plus vastes toiles, l'arrangement de l'ensemble et la manière dont il disposera ses groupes sont les moindres de ses soucis. A part deux légers croquis du musée Teyler faits pour un des tableaux de 1627, *le Repas des archers de Saint-Adrien*, il aborde de front son œuvre sans étude préalable. En face de la nature qui stimule son ardeur de peindre et avec laquelle il entre résolument en lutte, il trouve aussitôt la pleine possession de ses moyens et cette exécution vraiment prodigieuse qui atteste les dons qu'il a reçus en même temps que la réalité de son savoir. Au dire d'Houbraken, Van Dyck, bon juge en ces matières, admirait plus que personne « une maîtrise de pinceau qu'il n'avait jamais rencontrée à ce degré et qui, du premier jet, sans y revenir, permettait à Hals d'etablir les traits caractéristiques d'une physionomie, avec une sûreté et une décision incroyables. » Sans doute, à improviser ainsi sa composition, il y laisse bien des vides, du décousu, des incohérences; on n'y songe guère, tant le sentiment de la vie éclate et circule généreusement dans ses toiles. Ces personnages qui causent, rient, boivent et mangent entre eux sans s'inquiéter du spectateur, sont d'ailleurs en pleine lumière, car le clair-obscur serait encore un reste de composition, et pas plus que la nature, Hals ne songe à faire un tableau; il reporte simplement sur sa toile ce qui s'offre à ses regards. Mais si elles n'ont pour elles que leur réalité, ces figures, du moins, l'ont entière et puissante. A ceux qui posent devant lui, le peintre ne laisse pas le temps de se fatiguer, tant son œil est sûr et sa main alerte et docile. Vues de près, ces couleurs rapprochées sans être fondues, ces hachures et ces touches juxtaposées manifestent la vivacité d'un travail un peu expéditif; à distance tout se tempère, tout s'harmonise, et l'ensemble reste frémissant. Les nuances, bien que distinctes, vibrent à l'unisson, les lignes s'animent

et semblent protester contre l'immobilité des personnages. Ce n'est plus l'image, c'est l'illusion même de la vie qui s'agite sous vos yeux.

A Harlem, où s'écoula toute son existence et où il avait déjà donné des preuves réitérées de son talent, les concitoyens de Hals s'étaient attachés à leur peintre, et, à l'importance des commandes qu'ils lui ont faites, on peut mesurer la sympathie qu'ils avaient pour lui. Avec un peu d'ordre, le prix de ces commandes et des nombreux portraits qu'il peignit pour eux lui aurait assuré une vie honorable et des ressources suffisantes pour sa vieillesse. Mais après une carrière toujours besogneuse, Hals devait connaître l'indigence et finir misérablement, secouru par la charité publique. Toujours à court d'argent, il avait accepté de faire pour ses voisins de Delft, — ils avaient pourtant chez eux un artiste de la valeur de Mierevelt, — un tableau d'archers, aujourd'hui disparu. Quand, en 1637, les gens d'Amsterdam, séduits par sa réputation, l'attirèrent chez eux, probablement par l'appât d'une rémunération supérieure, Hals commença pour leur Doelen une grande toile dans laquelle plusieurs des personnages, notamment le porte-étendard, montraient déjà pleinement ce dont il était capable. Mais l'artiste ne put se décider à la finir, et, laissant inachevé cet ouvrage que Pieter Codde devait terminer après son départ, il regagna bien vite sa chère ville de Harlem, heureux d'y reprendre son labeur et son train de vie accoutumés. Ses compatriotes lui donnaient bientôt une nouvelle preuve de leur bienveillance en lui commandant, en 1639, le tableau des *Officiers et sous-officiers du Doelen de Saint-George*, dans lequel il s'est représenté lui-même. Il était vraiment là parmi les siens, ce gai compagnon. Membre de la corporation, il pouvait prendre familièrement ses aises et à l'occasion fraterniser le verre en main avec ceux de ses confrères qu'il avait à peindre. Aussi à la fin de ces séances, — il y paraît dans les tableaux de Hals, — les joues de ses modèles étaient fouettées de vermillon, leurs chairs plus moites, leurs yeux humides et brillans d'un éclat singulier. Échauffé par les libations qu'il partageait avec eux, se grisant de sa virtuosité elle-même, le peintre ne déposait pas toujours à temps sa palette. C'était comme une gageure pour lui d'émerveiller la galerie par la justesse et la rapidité de ses coups. Quoi d'étonnant si dans ces parades de maîtrise il dépassait quelquefois la mesure; si, à côté de morceaux excellens et d'audacieuses réussites, il a des erreurs énormes et des incorrections qui s'étalent avec une désinvolture superbe? Il estropie celui-ci, attache un bras de travers à cet autre; ici c'est une tête posée effrontément sur l'épaule; là un raccourci impossible; un peu partout des mains bâclées à la diable. Mais c'est le maître, au surplus, qu'il est permis alors d'opposer à lui-même, et comme s'il pressentait qu'il

aurait un jour à recourir à l'assistance de ses modèles, son tableau des *Régens de l'hospice de Sainte-Élisabeth en 1641* reste le chef-d'œuvre de correction, de noblesse et de savoir d'un artiste que ses concitoyens cherchèrent en vain à tirer du désordre et de la misère.

A ce moment où la peinture de portraits était particulièrement en honneur, l'expression saisissante de la vie qui distingue toutes les œuvres de Hals devait assurer son succès. C'était en même temps la protestation la plus éloquente et la plus efficace contre l'invasion des doctrines académiques et contre cette manie d'italianisme qui avait eu cours en Hollande. Aussi l'influence que le maître de Harlem exerça sur ses contemporains fut-elle considérable et vivace. On peut la constater non-seulement chez ses élèves, mais même chez des artistes dont la manière contraste habituellement avec la sienne. Nous en retrouvons quelque trace dans cette grande toile des *Officiers des coulevriniers de Harlem quittant leur Doelen*, pour laquelle, — bien qu'elle eût été déjà signalée par Houbraken, — les noms de van der Helst, de Soutman et même de Ravesteyn avaient été successivement proposés. Mais des analogies positives d'exécution avec un tableau récemment entré au musée de Rotterdam et signé du nom de Hendrick Pot ont permis de le restituer à ce dernier. L'ampleur de facture qu'on y remarque et qui contraste si vivement avec la finesse de touche de ses petits tableaux, comme notre portrait de Charles Ier au Louvre, Pot l'avait sans doute gagnée au contact de Hals. Plus d'une fois, nous le savons, il avait eu l'occasion de le voir à l'œuvre, car son propre portrait figure dans deux des toiles de Hals, dont nous venons de parler, comme lieutenant dans celle de 1633, et comme capitaine dans celle de 1639, à côté du portrait du maître lui-même.

Il n'était pas rare, en effet, que les peintres fussent affiliés à ces associations militaires, et peut-être leur présence dans ces corporations contribuait-elle aux commandes que celles-ci faisaient à leurs confrères. Dans le meilleur des tableaux exécutés par Joris Verschooten pour les Doelen de Leyde, nous constatons également la présence d'un portraitiste renommé de cette ville, David Bailly, et au soin particulier avec lequel la tête intelligente et fine de ce dernier y est traitée, on peut même penser que Verschooten avait tenu à le satisfaire. La dépense occasionnée par ces tableaux de Leyde avait, d'ailleurs, été minime et nous apprenons par des documens qui les concernent que la part de cotisation pour chacun des membres, dont le portrait y figurait, ne s'élevait qu'à 12 florins. Peut-être les artistes, trouvant ainsi une occasion de se produire et d'entrer en relations avec ceux de leurs concitoyens qui pouvaient leur faire d'autres commandes, consentaient-ils à des réductions sur leurs prix habituels. Habiles et expéditifs comme ils

étaient, ils pouvaient, d'ailleurs, s'acquitter rapidement de leur tâche et nous savons que cinq de ces tableaux de Verschooten, contenant chacun sept personnages, ont été exécutés par lui dans la seule année 1626 dont ils portent la date.

A ce compte, ce n'étaient pas seulement des centres importans comme ceux que nous venons de citer, mais des villes tout à fait secondaires qui pouvaient prétendre à orner leurs Doelen, en encourageant en même temps les artistes qu'elles possédaient. Dans toutes les parties de la Hollande et jusque dans les plus petites localités, on rencontre aujourd'hui des musées nouvellement créés dont ces tableaux de corporations forment le principal fonds et qui nous apprennent à connaître les noms de peintres provinciaux jusqu'ici tout à fait oubliés. A Gouda, c'est Jan Daems de Veth qui reçoit du conseil de guerre de cette ville 126 florins pour deux toiles datées de 1615 et 1619, et représentant l'une quatorze et l'autre vingt membres de la milice bourgeoise rangés sur deux files, œuvres d'une exécution sommaire et d'une sincérité un peu brutale. En 1642, dans la même ville, Wouter Pietersz Crabeth, petit-fils du célèbre verrier de ce nom, touche, de son côté, une somme de 400 florins pour un tableau assez médiocre dans lequel il s'est peint lui-même avec treize autres officiers d'une compagnie dont il avait été plusieurs fois capitaine de 1628 à 1642. A Alkmar, Zaccharias Paulusz, W. Bartius et Cesar van Everdingen nous montrent les chefs des corporations militaires de cette vaillante cité, le dernier dans plusieurs peintures, dont l'une, datée de 1641, est bien supérieure aux tableaux mythologiques par lesquels il s'est surtout fait connaître. A Hoorn, où l'ancien Doelen de 1615, avec sa porte d'entrée, surmontée d'une statue de saint Sébastien, sert encore aujourd'hui d'hôtellerie, nous trouvons au tribunal et à l'hôtel de ville de nombreux tableaux de gardes civiques exécutés de 1649 à 1655, par A. Rootius; ouvrages assez corrects, mais d'un modelé un peu mou, de cet artiste qui, en son temps, fut presque aussi apprécié que Van der Helst. Delft et Middelbourg avaient aussi leurs peintres spéciaux, et l'on peut également voir au musée de Rotterdam trois tableaux de gardes civiques provenant de la petite ville de Goës, exécutés en 1616 et 1624 par C.-W. Eversdyck. Si la composition en est encore inexpérimentée et la facture un peu rude, ils prouvent du moins à quel point ces sortes de représentations étaient alors répandues en Hollande. Trop souvent, sans doute, les œuvres produites dans ces modestes localités sont assez vulgaires et à voir, exagérées encore par leurs portraitistes, les grâces compassées et les attitudes prétentieuses de ces braves bourgeois, le sourire vient facilement aux lèvres. Mais le sentiment qui les a poussés à commander ces ouvrages est respectable, et l'on

comprend la fierté légitime qu'ils devaient éprouver quand le soir, après une journée consacrée aux affaires ou aux devoirs de leurs charges, ils pouvaient, entourés de leurs compagnons, évoquer les souvenirs glorieux du passé. En associant ainsi sur les parois de leurs Doelen leurs propres images à celles des héros des grandes luttes, ils prenaient en quelque sorte l'engagement d'imiter, à l'occasion, les exemples de courage que ceux-ci leur avaient laissés.

C'est à Amsterdam, on le conçoit, que ce genre de peinture allait atteindre son plus haut degré de développement. En même temps que les richesses y affluaient, c'était là aussi que les peintres les plus renommés se sentaient attirés. Mais, d'ordinaire, il faut bien le reconnaître, ils ne cherchaient guère à varier les données qu'avaient déjà si souvent traitées leurs prédécesseurs. Ainsi qu'il arrive quelquefois dans l'histoire de l'art, les rares tentatives de compositions un peu originales que nous aurions à signaler alors sont dues à des artistes médiocres, qui, ne pouvant se faire remarquer par leur talent, cherchaient du moins à se distinguer par l'ingéniosité de leurs combinaisons. Tel est, en effet, le seul mérite d'un tableau du Ryksmuseum, commencé par Claes Pietersz Lastman, le frère du maître de Rembrandt, et terminé après sa mort, en 1625, par Ad. van Nieulandt. Ayant à peindre les *Officiers de la compagnie du capitaine Boom,* Lastman a eu l'idée, en les représentant au nombre de huit avec leur chef, de rappeler une action militaire honorable pour cette compagnie qui avait pris part à la défense de Zwolle contre les Espagnols en 1623. Il les a donc placés en armes dans un paysage au fond duquel on aperçoit les remparts et une tour de cette ville, avec le reste de la troupe défilant la pique sur l'épaule, tambour en tête. Par malheur, l'arrangement de ces personnages, parés de leurs plus beaux costumes et plantés droits et raides les uns à côté des autres, est d'une simplicité tout à fait enfantine; la peinture manque absolument de relief et les couleurs sont criardes et discordantes.

Parmi les peintres dont la critique s'est surtout occupée en ces derniers temps, il n'en est pas qui, mieux qu'Éliasz Pickenoy, soit digne de cette tardive réhabilitation (1). Portraitiste célèbre et autrefois très goûté, il était peu à peu tombé dans un oubli profond. Les tableaux de corporations auxquels il avait principalement dû sa renommée, réunis aujourd'hui au Ryksmuseum, justifient complètement la vogue dont il jouissait près de ses contemporains. Le premier en date de ses tableaux de gardes civiques, *la Compagnie du capitaine Willemsz Raephorst,* est de 1630. Il nous montre

(1) Voir l'intéressante notice consacrée à cet artiste par M. le docteur J. Six dans *Oud-Holland;* IV, p. 81.

vingt-cinq personnages rangés suivant l'ordre anciennement adopté : onze en haut, appuyés sur une balustrade et vus jusqu'aux genoux, les quatorze autres à la partie inférieure et à mi-corps. La monotonie de ces deux lignes parallèles, isolées l'une de l'autre, n'est rompue que par la figure du porte-drapeau, dont les vêtemens clairs et élégans et la physionomie malicieuse contrastent avec les costumes sombres et les airs graves de ses compagnons. *Le Banquet des gardes civiques du capitaine Jacob Backer*, probablement de 1632, ne dénote pas non plus une grande recherche de composition. Il y a cependant plus d'art dans la manière dont les figures sont cette fois disposées en une seule file; la silhouette générale a du mouvement, la lumière est bien répartie, les couleurs sont harmonieuses, et les types nettement caractérisés. Il semble qu'Élias ait vu les œuvres de Hals et s'en soit inspiré; s'il a moins de brio, il est plus correct et son exécution, plus vive et plus ferme que dans le tableau précédent, manifeste un progrès réel. Dans leur variété extrême, quelques-unes des têtes sont superbes, notamment celle du capitaine, coiffé d'un chapeau noir et plus encore celle du joyeux compagnon aux cheveux grisonnans placé au-dessus de lui. En 1645, Élias essaie d'un autre arrangement et groupe sur le quai d'un des canaux du quartier aristocratique d'Amsterdam *la Compagnie des gardes civiques du capitaine Jacob Rogh.* Armés, en tenue de parade, ils vont partir pour l'exercice. Mais si cet arrangement, emprunté à la réalité même, prêtait à un aspect pittoresque, l'exécution est, en revanche, assez faible. Les figures sont trapues, les expressions communes, et l'on sent çà et là je ne sais quelle lassitude; bien qu'Élias fût encore dans la force de l'âge, c'est un des derniers ouvrages qu'il ait peints, et il devait mourir peu de temps après.

Nous n'aurons pas à nous étendre beaucoup sur deux autres tableaux de gardes civiques exécutés par Th. de Keyser, un contemporain d'Élias, encore plus en vue que lui et comme lui exclusivement portraitiste. Le seul ouvrage connu où il ait abordé une donnée d'un autre genre, le *Thésée et Ariane*, de 1657, qui décore un dessus de cheminée de la *Desolate Kammer*, au palais du Dam, nous offre avec des figures de femme allongées à l'excès et aussi dépourvues de vie que de style, une disposition d'une gaucherie singulière. Ce n'est pas non plus par l'ordonnance que brille *la Réunion de la compagnie du capitaine Allart Cloeck*, datée de 1632. Cependant, un dessin du cabinet de l'Albertine, fait en 1630 par de Keyser, nous montre le soin qu'il avait pris à cet égard, en cherchant à grouper ses personnages autour des degrés d'un escalier sur le palier duquel on voit déjà, au premier plan, le capitaine, son lieutenant et le porte-étendard. Mais, ainsi que le

remarque avec raison M. Meyer (1), la liberté et l'aisance relatives avec lesquelles les figures sont indiquées dans ce croquis ne se retrouvent aucunement dans l'œuvre définitive. La symétrie absolue et les fautes de proportion qu'on observe entre ces personnages si régulièrement répartis sont, au contraire, tout à fait choquantes. Si, dans *la Compagnie du capitaine Symonsz de Vries*, l'arrangement est plus heureux, tous ces visages inanimés, regardant invariablement le spectateur avec une expression pareille d'étonnement, ne laissent pas d'être assez déplaisans. Il est vrai qu'à la conscience scrupuleuse et au savoir consommé d'Élias, de Keyser joint ici une distinction plus haute de la facture, et avec une pâte plus abondante et des tonalités plus généreuses, une sûreté de touche qu'il ne pousse jamais jusqu'aux aventureuses virtuosités de Hals. Mais la supériorité de l'artiste se manifeste surtout dans ses tableaux de régens ou de régentes des associations charitables et dans ses portraits isolés. Le mérite et le charme de ces portraits, le tact exquis avec lequel il sait proportionner à leurs dimensions une facture tour à tour large ou précieuse par son fini, expliquent assez la faveur dont il jouissait près de ses concitoyens vers 1630 et l'influence indéniable qu'il exerça sur Rembrandt lui-même au moment où celui-ci arrivait à Amsterdam.

A côté de ces ouvrages d'artistes franchement hollandais et voués exclusivement à la pratique d'un genre de peinture propre à leur pays, il est curieux d'examiner, en passant, l'ouvrage d'un étranger tel que Joachim de Sandrart et de voir comment cet adepte du style académique a interprété un motif du même ordre. Noble lui-même, choyé par la société aristocratique, vivant en commerce étroit avec les beaux esprits de ce temps, Sandrart a peint pour le Doelen des arquebusiers d'Amsterdam un grand tableau que, probablement, il a offert à cette corporation : *la Compagnie du capitaine Van Swieten s'apprêtant à escorter Marie de Médicis,* lors de sa visite à Amsterdam, le 1er septembre 1638. On sait les fêtes dont cette visite avait été l'occasion, la population entière s'étant spontanément réunie à la municipalité pour rendre à l'exilée des honneurs vraiment royaux. En choisissant cet épisode pour sujet de son tableau, on pouvait croire que cet Allemand, muni par son éducation de toutes les ressources de son art, imaginerait des combinaisons imprévues qui trancheraient sur la monotonie des données généralement adoptées. Son tableau est cependant d'une banalité extrême. Les dignitaires de la compagnie s'y offrent à nous échelonnés suivant une ligne oblique qui laisse la composition sans appui ; les portraits sont fades et indécis, le ciel terne, l'architec-

(1) *Oud-Holland ;* III, p. 228.

ture sans consistance, le premier plan vide et noyé dans une ombre opaque. Le buste de la reine posé sur une table et cinq vers tirés d'une poésie de J. Vondel, écrite pour la circonstance, rappellent seuls l'événement dont Sandrart a voulu consacrer le souvenir.

IV.

On le voit, parmi les peintres qui, jusque-là, avaient abordé ces sujets, la plupart acceptaient simplement la disposition adoptée par les peintres primitifs et ne se lassaient pas de juxtaposer, dans des attitudes plus ou moins variées, les portraits des personnages qu'ils avaient à représenter. Bien peu d'entre eux avaient essayé de renouveler cette donnée aussi rebattue; mais la timidité de leurs essais ou l'insuffisance de leur talent condamnaient ces tentatives toujours hésitantes et incomplètes. Les plus hardis, ceux qui voulaient mettre plus d'animation dans leurs œuvres, se contentaient de réunir autour d'une table les membres des associations militaires et de nous les montrer délibérant ou buvant entre eux. Aucun n'avait eu l'idée de les peindre groupés dans une de ces actions communes, — exercices de tir, prise d'armes ou patrouilles, — qui étaient la seule raison d'être de ces associations. Chargé à son tour de l'exécution d'un grand tableau destiné à orner la salle nouvellement bâtie du Doelen des coulevriniers d'Amsterdam, Rembrandt n'était pas homme à subir le joug des traditions établies, ni même à se plier aux exigences qui n'avaient pas cessé de peser sur ce genre de peintures. L'épisode qu'il devait traiter lui avait-il été indiqué en même temps que la commande lui était faite, ou bien en avait-il eu lui-même la pensée? De toute façon, il entendait conserver toute sa liberté. Devenu, presque dès son arrivée à Amsterdam, le portraitiste à la mode, il avait bien pu, momentanément du moins, garder quelques ménagemens vis-à-vis de ses modèles; mais, depuis plusieurs années, il avait retrouvé son indépendance et il s'abandonnait de plus en plus à son humeur un peu fantasque. Comme on disait alors, il fa'lait désormais « non-seulement le payer, mais le prier. » Les grands tableaux et les compositions de son choix, dans lesquelles il pouvait se donner carrière, le tentaient maintenant davantage. On comprend cependant que le sujet qu'on lui proposait ainsi fût de nature à lui plaire. Emprunté à la réalité, il parlait aussi à son imagination, et il réveillait en lui les meilleurs souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Dès ses premières années, il avait pu voir la place que les corporations militaires tenaient dans sa ville natale. Quand, chaque année, au jour anniversaire de la délivrance, le 3 octobre, les cloches sonnant à toute volée, les membres de la milice bourgeoise défilaient fièrement à

travers les rues de Leyde, en grand costume et musique en tête, pour se rendre à leurs manœuvres, le cœur du jeune artiste avait sans doute battu à leur passage, ému à la fois par le souvenir des grandes luttes auxquelles ils avaient été mêlés et par le spectacle pittoresque de tout ce mouvement, de ces costumes variés, de la foule qui se pressait autour d'eux.

Dans ces conditions, on conçoit avec quelle ardeur Rembrandt, déjà dans tout l'éclat de sa renommée, accepta la commande de l'œuvre importante qui lui était confiée. Il avait été probablement désigné par le capitaine de la compagnie, et, à raison de son talent, une somme de 1,600 florins lui avait été allouée pour son œuvre, somme bien supérieure à celles qui, jusque-là, avaient été attribuées à ses devanciers. La cotisation de chacun des personnages représentés, et qui devaient concourir à la dépense, montait en moyenne à 100 florins, un peu plus ou un peu moins, suivant la place plus ou moins en vue qu'il occuperait dans le tableau. Par son mariage avec une des filles du bourgmestre, Volckert Overlander, autant que par sa fortune, qu'il avait notablement augmentée lui-même, le capitaine Frans Banning Cocq était, à ce moment, un des hommes les plus considérables d'Amsterdam. Il avait acheté, en 1618, la seigneurie de Purmerland, et Jacques II l'avait anobli en 1620. Intelligent, homme de goût, il est vraisemblable qu'il n'avait pas songé à entraver la liberté de l'artiste. Le programme que celui-ci lui avait soumis était, au reste, bien fait pour flatter son amour-propre; la perspective d'un sujet nouveau, autant que le nom de l'auteur, étaient de nature à attirer l'attention sur une œuvre dans laquelle la première place lui serait nécessairement réservée.

Après les nombreux commentaires dont elle a été l'objet et en dépit de cette appellation erronée de *Ronde de nuit* que l'on continue à lui donner, nous sommes aujourd'hui complètement fixés sur l'épisode que Rembrandt a voulu représenter. Une aquarelle, faite vers 1650-1660 pour un album appartenant à Banning Cocq, et demeuré en possession de sa famille (1), nous fournit, en effet, la désignation expresse du sujet : *Le jeune seigneur de Purmerland donnant à son lieutenant, le sieur de Vlaerdingen, l'ordre de faire marcher sa troupe.* Du vivant même de Rembrandt, aucun doute n'existait, d'ailleurs, à cet égard, et le titre sous lequel le tableau était alors connu nous est révélé par le témoignage d'un de ses élèves, le Danois B. Keilh. Ayant vécu pendant huit ans dans l'intimité de son maître et retiré vers la fin de sa vie en Ita-

(1) Il appartient maintenant à M. de Graeff van Polsbroek, ministre résident de S. M. le roi des Pays-Bas.

lie, Keilh a fourni lui-même à Fr. Baldinucci les détails précieux que celui-ci nous a transmis sur Rembrandt, dans une notice dont, à notre avis, on n'avait pas tiré jusqu'ici un parti suffisant (1). Au dire de Keilh, bien posé pour connaître les intentions de son maître, c'est bien, en effet, d'une *Prise d'armes* (*ordinanza*) qu'il s'agit ici, et comme, en réalité, Banning Cocq commandait la compagnie des gardes civiques de la première circonscription de la ville (*Wyk n° 1*), il est possible, ainsi que le remarque M. Meyer, qu'une question de voisinage ait aussi milité en faveur du choix qu'on avait fait de Rembrandt. Celui-ci, ayant habité dans ce quartier jusque vers le milieu de 1639 (2), avait dû se trouver en rapport avec quelques-uns des membres de cette compagnie, et certainement il avait assisté plus d'une fois à des scènes analogues à celle qu'il a peinte. La composition à laquelle il s'arrêta est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire, et il n'est pas besoin non plus de rappeler à nos lecteurs les pages charmantes que Fromentin lui a consacrées ici même. Mais si le jugement que ce fin critique en a porté subsiste dans son ensemble, il convient de le rectifier sur plusieurs points. Tout en maintenant certaines réserves faites par lui, nous croyons qu'il est juste de décharger Rembrandt de quelques-unes des erreurs qui lui ont été imputées, et dont il n'est pas coupable. En ces derniers temps, la *Ronde de nuit* a été l'objet d'études nombreuses et intéressantes. Son histoire est désormais mieux connue, et bien des particularités curieuses nous ont été révélées sur les circonstances dans lesquelles elle a été exécutée, sur ses déplacemens successifs, sur les changemens et les mutilations qu'elle a subies. Enfin, le tableau lui-même a repris depuis l'an dernier un éclat merveilleux, grâce à un travail délicat dont M. Hopman s'est acquitté avec autant d'habileté que de prudence. Il y a donc lieu de tenir compte de ces élémens nouveaux d'appréciation et de voir dans quelle mesure ils peuvent modifier les idées de la critique au sujet d'une œuvre qui a déjà suscité de sa part tant de controverses.

Dans son empressement à traiter un sujet qui l'avait séduit, Rembrandt s'était mis aussitôt à la besogne. Bien que l'épisode choisi fût à la fois très compliqué et présentât de grosses difficultés, il semble cependant qu'il aborda cette grande toile sans une préparation suffisante. Du moins on n'en connaît pas d'esquisse d'ensemble. Tout au plus pourrait-on retrouver, dans un dessin à la plume appartenant à M. L. Bonnat, un croquis sommaire fait pour

(1) *Cominciamento e Progresso dell'arte dell'intagliare in rame,* par Fr. Baldinucci; Florence, 1686, in-4°.

(2) Ce n'est que dans le courant de l'été de cette année que Rembrandt s'installa dans sa maison de la Breestraat, où il devait rester jusqu'après sa déconfiture en 1656.

le groupe de Banning Cocq et de son lieutenant. Rembrandt devait chèrement expier, au cours de l'exécution de son œuvre, ce manque d'études préparatoires, qui explique, en tout cas, les inégalités, les défauts de proportion qui déparent cet ouvrage, les surcharges ou les repentirs qui y sont restés apparens. Il est certain encore que les armes de ces personnages sont bien hétérogènes, que leurs costumes sont d'une bigarrure extrême et que le désordre inouï qui règne parmi cette troupe donnerait une assez pauvre idée de sa discipline. Enfin, malgré toutes les explications proposées à ce sujet, plusieurs des figures demeurent énigmatiques, ces deux petites filles, par exemple, dont l'une porte un coq suspendu à sa ceinture. Serait-ce là, comme l'indique M. Meyer, une allusion au nom du capitaine? Ou bien, comme il est plus probable, l'oiseau est-il un prix destiné aux exercices du tir? ou enfin, comme le croit Fromentin, Rembrandt a-t-il simplement introduit ici ces deux enfans sans aucune intention, parce qu'il avait besoin de cette note claire dans l'arrangement de ses groupes et qu'elle « faisait bien » dans son tableau? On a pu se demander également pourquoi ces gens étaient si agités, où ils allaient, où même ils étaient? Des critiques en quête d'anecdotes ont proposé pour ces divers problèmes des solutions plus ou moins plausibles, cherchant quel fait historique a pu motiver cette prise d'armes ou s'évertuant, sans plus de succès, à localiser la scène, à déterminer exactement la porte d'où sort cette troupe affairée et le pont sur lequel elle passe. Sur ces divers points, nous le croyons, Rembrandt a donné libre cours à sa fantaisie. Parmi les élémens que lui fournissait la nature, il a choisi ceux qui lui paraissaient les plus pittoresques pour les combiner avec ceux que lui suggérait son imagination et résumer ainsi, dans une œuvre originale, les traits essentiels et vraiment typiques d'une pareille donnée. Reconnaissons cependant qu'à première vue, un spectateur non prévenu ne saurait se méprendre sur les intentions du maître. C'est bien une *Prise d'armes de la garde civique* que nous avons sous les yeux. Les deux chefs se sont rendus au local de la compagnie, et, pour hâter la mise en marche de leur troupe, ils se portent eux-mêmes en avant. Le capitaine donne ses ordres à son lieutenant pendant que, derrière eux, le tambour bat le rappel et que le porte-étendard agite en l'air le drapeau. Chacun se presse, prend son arme, qui un mousquet, qui une lance ou une hallebarde; les chiens aboient, et, au milieu du tumulte général, les enfans, toujours à l'affût de pareilles fêtes, se faufilent en courant parmi les groupes. On le voit, la composition répond nettement aux idées qu'éveille le sujet et ne laisse aucune équivoque. Mais un reproche plus sérieux lui a

été fait par ceux qui la trouvent remplie et bondée à l'excès, sans aucun repos pour le regard, trop à l'étroit dans son cadre et comme pressée jusqu'à en sortir. Au centre, les pieds des deux chefs posent sur la bordure; à droite le tambour et, à gauche, l'enfant qui court et l'homme assis sur le parapet du pont sont coupés d'une manière choquante par le cadre et finissent malencontreusement le tableau, qui, au lieu de s'apaiser vers ses bords et de s'enfermer dans des lignes bien définies, se termine par des coupures brutales et injustifiables. Ce sont là, en effet, des défauts très positifs que présente aujourd'hui cette grande toile; mais à aucun degré ils ne sont imputables à Rembrandt. Dans son état primitif, son œuvre en était exempte, et seules les mutilations qu'elle a subies en sont la cause.

En dépit des affirmations de Vosmaer et de De Vries, qui, mus par un sentiment patriotique, les avaient niées, ces mutilations sont aujourd'hui établies de la façon la plus certaine. Au moment même où nous écrivions ces lignes, nous recevions de Hollande une excellente étude publiée dans un recueil justement estimé de ce pays : *de Gids*, et dans laquelle M. le Dr J. Dyserinck, après avoir exposé avec un sens critique remarquable l'état de la question, nous faisait connaître l'époque exacte où fut commis cet acte de vandalisme. De ses découvertes, faites récemment dans les archives, il résulte que la *Ronde de nuit*, après avoir été d'abord exposée dans la salle du Doelen pour laquelle elle avait été exécutée, fut transportée ensuite à l'hôtel de ville d'Amsterdam. Déjà résolue en 1682, cette translation, plusieurs fois différée, ne fut réalisée qu'à la fin du mois de mai 1715. C'est donc à ce moment qu'eut lieu la mutilation dont un restaurateur de tableaux de cette époque nous avait d'ailleurs conservé le souvenir. J. van Dyk, dans la description qu'il nous a laissée des peintures servant à la décoration de l'hôtel de ville (1) d'Amsterdam, nous apprend, en effet, que pour pouvoir placer la *Ronde de nuit* entre les deux portes de la petite salle du conseil de guerre, où elle fut transportée, « il avait fallu supprimer sur la droite de la toile deux personnages et sur la gauche la moitié du tambour, ainsi qu'on peut s'en assurer d'après le modèle exact qui se trouve entre les mains du sieur Boendermaker. » Si barbare que nous semble aujourd'hui un semblable procédé, on n'avait pas, au siècle dernier, grands scrupules à cet égard. Sans parler des amateurs ou des marchands qui, pour faire deux ou plusieurs tableaux d'un seul, le découpaient par morceaux (2), il n'est

(1) *Kunst en Historiekundige Beschryving vor alle de Schilderyen op het Stadhuis te Amsterdam, 1758.*

(2) Comme exemples de cette barbarie, nous pouvons citer, entre autres, *l'Enseigne de Gersaint*, de Watteau, qui, séparée par le milieu, fut vendue comme deux tableaux distincts à Frédéric II, et une grande *Vue de Dordrecht*, un des chefs-d'œuvre d'Al-

pas rare de rencontrer, dans les musées ou dans les collections privées, des peintures dont les dimensions primitives ont été modifiées suivant les convenances de leurs possesseurs. Désireux de les exposer à une place déterminée ou d'utiliser un cadre, ceux-ci les rognaient ou les agrandissaient sans vergogne, ou bien ils convertissaient en ovales des toiles rectangulaires. Quant à ce « modèle exact » qu'invoque Van Dyk à l'appui de son dire, et qui, pendant longtemps, avait passé pour une esquisse ou une répétition originale de la *Ronde de nuit*, c'est, en réalité, une copie exécutée par un peintre de sujets champêtres nommé Gerrit Lundens et à peu près contemporain de Rembrandt (1). Faite avant le transport de la *Ronde de nuit* à l'hôtel de ville, cette copie, assez fidèle dans l'ensemble, nous montre, en effet, la composition du maître dans son intégrité et concorde entièrement, d'ailleurs, avec l'aquarelle de l'album de M. de Graeff van Poelsbroek (2). La similitude des proportions de l'une et de l'autre permet d'évaluer la dimension des bandes rognées autrefois à la toile de Rembrandt à $0^{m},67$ sur la longueur et $0^{m},28$ sur la hauteur. Nous pouvons donc, à l'aide des renseignemens dont nous disposons aujourd'hui, reconstituer par la pensée l'état antérieur à ces retranchemens et reconnaître qu'à l'origine la composition, mieux en toile, offrait dans le bas un jeu suffisant et sur les côtés un espace tranquille, enveloppé dans une demi-teinte. De plus, le groupe central, tout en conservant son importance, ne partageait pas, comme maintenant, en deux parties absolument égales le tableau, dont les masses étaient ainsi plus librement équilibrées, suivant un rythme plus harmonieux.

Bien qu'elles fussent aussi mieux entendues dans l'œuvre primitive, l'ordonnance du clair-obscur et la répartition des valeurs ne laissaient pas d'y présenter cependant quelques défauts : un fractionnement excessif de la lumière, des contrastes trop multipliés et offrant entre eux des écarts trop marqués. Mais si l'on ne saurait absoudre entièrement le maître de quelques-unes de ces fautes, d'autres ne sont pas non plus de son fait et proviennent uniquement des injures qu'a subies son œuvre avant d'arriver jusqu'à nous. On ne prenait pas grand soin des tableaux dans ces Doelen, qui étaient, à proprement parler, de véritables estaminets. La fumée des pipes et celle des feux de tourbe entretenus dans ces grandes salles devaient, à la longue, ternir les ouvrages qui y

bert Cuyp, peinte sur un panneau scié autrefois et dont M. Holfort a pu, après un assez long intervalle, acquérir et rapprocher les deux moitiés.

(1) Après avoir fait partie de la collection Randon de Boisset, la copie de Lundens appartient aujourd'hui à la National Gallery.

(2) C'est probablement la copie de Lundens qui a servi à Claessens pour la gravure assez médiocre qu'il a faite de *la Ronde de nuit* en 1797.

étaient exposés. Pour leur rendre un peu d'éclat, on les revernissait de temps à autre, sans faire suffisamment disparaître la saleté dont ils étaient couverts, et qui se trouvait ainsi emprisonnée sous ces couches successives. Van Dyck nous parle déjà des accumulations d'huile rance et de vernis dont il avait dû débarrasser la peinture de Rembrandt; mais l'opération à laquelle il s'était livré n'avait pas eu, paraît-il, grande efficacité, car peu après l'obscurité avait de nouveau envahi l'œuvre ainsi restaurée. Les tons en étaient devenus si confus, les ombres si foncées, que Reynolds, qui la vit en 1781, pouvait à peine y reconnaître la main de Rembrandt. Son aspect alors n'expliquait que trop cette appellation de *Ronde de nuit* qui lui avait été donnée au siècle dernier et qui, avec les ténèbres toujours croissantes dont elle était envahie, pouvait paraître de plus en plus fondée.

Après avoir hésité longtemps, à raison des difficultés de l'entreprise, il fallut bien, à la fin, se résoudre au nettoyage, qui, effectué l'an dernier par M. Hopman, a complètement réussi. La couche d'huile et de vernis superposés, qui était devenue rugueuse et opaque, a été amincie et égalisée au doigt, puis rendue transparente, grâce aux émanations légères de l'alcool froid auxquelles la toile a été exposée. Le tableau, que nous avons revu cette année, a repris un éclat surprenant; il saisit à première vue ceux qui croyaient le mieux le connaître et les oblige à revenir sur des critiques qui, jusque-là, n'étaient que trop justifiées par son état. En même temps que les noirs y apparaissent maintenant plus veloutés, plus savoureux, les clairs ont retrouvé leur brillante fraîcheur, et, bien que l'écart qu'ils offrent avec les tons foncés ait été ainsi encore augmenté, la transparence des ombres atténue cet effet et prévient la dureté. Les nuances, plus affirmées, ont désormais leur beauté propre et s'harmonisent mieux entre elles. Enfin, bien des morceaux qui passaient inaperçus se révèlent aujourd'hui à nous, et, en même temps que le regard aime à se poser sur une foule de détails agréables qu'on ne pouvait guère soupçonner auparavant, l'ensemble a gagné, comme unité et comme tenue. Cette opération si redoutée, à laquelle la commission du musée ne s'était résignée qu'à regret, a donc été couronnée d'un plein succès.

Est-ce à dire qu'elle aurait dû être menée plus avant? Nous ne le pensons pas, un dévernissage complet présentant le danger trop réel d'entamer l'épiderme de la peinture et de la dépouiller de ces délicatesses d'exécution qui en sont comme la fleur. On a beaucoup parlé à ce propos, avec un peu d'exagération, ce me semble, de ces vernis colorés dont la mode aurait sévi au commencement de ce siècle et dénaturé plus d'un chef-d'œuvre des maîtres. Il fut un temps, paraît-il, où l'on aimait à voir jaune;

peut-être aujourd'hui, par une réaction assez naturelle, tient-on un peu trop à voir blanc. Qu'on cherche à débarrasser un tableau de ses souillures et à lui rendre autant que possible son état primitif, rien de mieux, quand l'opération est exécutée avec le soin et l'expérience nécessaires. Mais si, dans nos visites réitérées aux divers musées de l'Europe, nous avons quelquefois déploré l'aspect fumeux de certaines toiles, — et ce n'était pas toujours le vernis qui avait déterminé cet aspect, — plus souvent, hélas! nous avons pu constater l'effet désastreux de ces dévernissages radicaux et de ces nettoiemens à outrance qui ont compromis ou même ruiné entièrement d'autres œuvres. La pratique des maîtres est très diverse, et les causes de détérioration des peintures sont aussi très variées : elles impliquent par conséquent de grandes différences dans les modes de traitement destinés à les remettre en état. Il n'est guère d'art plus difficile que celui de restaurateur de tableaux, et savoir s'arrêter à temps dans la *régénération* d'une œuvre endommagée constitue chez lui une des qualités les plus précieuses et les plus rares. Pour ce qui touche Rembrandt et la *Ronde de nuit*, quand M. Durand-Gréville, — qui est revenu à diverses reprises sur ce sujet, — souhaite de voir pousser plus avant une opération d'une nature aussi périlleuse, il nous semble qu'il cède, à son insu, à l'idée un peu absolue qu'il s'est faite de la clarté des tableaux du maître, et c'est là un point sur lequel il nous paraît juste de nous expliquer. Que dans cette prétendue *Ronde de nuit* Rembrandt ait voulu, — comme nous l'avons vu par le propos de Keilh, et comme Vosmaer l'a déjà dit expressément, — représenter un effet de plein jour, l'aspect seul du tableau suffit aujourd'hui à le prouver d'une manière irrécusable. On y chercherait en vain quelque trace d'un éclairage nocturne, et, à la direction de l'ombre portée par la main de Banning Cocq sur le pourpoint de son lieutenant, il est même permis de préciser la situation du soleil, placé à ce moment un peu à gauche et encore assez élevé au-dessus de l'horizon. Quant à parler de la clarté de cet effet de soleil et « de l'effet clair du tableau primitif, » les témoignages des contemporains sont trop décisifs, ils contredisent trop formellement cette assertion pour qu'il nous semble possible de l'admettre. Sans même rappeler ici les conditions dans lesquelles Rembrandt a exécuté son œuvre, ni les reprises et les surcharges dont elle porte la trace et qui, ainsi que Vosmaer l'a remarqué avec raison, ont certainement contribué à l'obscurcir, il est certain qu'à l'origine la peinture était très colorée, très montée de ton.

Les rapprochemens qu'invoque M. Durand-Gréville à l'appui de sa thèse n'ont, à aucun degré, l'éloquence qu'il leur attri-

bue. Il n'est guère possible de trouver dans une aquarelle aussi sommaire que celle qui appartient à M. de Graeff des indications bien positives sur la tonalité de l'original. Fût-elle excellente et l'œuvre d'un artiste habile, elle n'atteindrait jamais la puissance d'une peinture à l'huile, surtout d'une peinture de Rembrandt. Or, si les renseignemens d'ensemble qu'elle nous a fournis pour la mise en place sont indiscutables, la gaucherie du dessin trahit dans les détails une main inexpérimentée, et la légèreté des couleurs n'autorise en rien les conclusions formelles qu'on prétendrait tirer d'une comparaison suivie entre des ouvrages aussi dissemblables. Bien qu'elle semble prêter à des rapprochemens plus efficaces, la copie de Lundens offre cependant avec son modèle des différences presque aussi notables. On croirait volontiers qu'avec la netteté et la précision un peu sèche du talent de l'auteur, elle devrait surtout être fidèle au point de vue du dessin. Cependant un examen tant soit peu attentif nous révèle des inexactitudes flagrantes dans les proportions et les types des personnages; aucun d'eux n'est reproduit avec une ressemblance suffisante. A en juger par les tons peu rompus, la découpure des contours peu enveloppés, l'absence de profondeur des ombres, il est permis d'affirmer qu'au point de vue de la couleur et du clair-obscur, les trahisons d'un interprète si peu fait pour comprendre Rembrandt étaient encore plus accusées. Lundens s'est évidemment appliqué de son mieux; mais avec des tons plus clairs et des nuances mieux affirmées, il n'a su rendre ni l'effet, ni l'harmonie de l'original; les blancs de sa copie sont, il est vrai, plus blancs, les clartés sont plus vives; il reste cependant fort au-dessous de l'éclat lumineux de Rembrandt.

En regard de ces rapprochemens hasardeux, nous avons, au contraire, des témoignages formels des contemporains, qui, sympathiques ou hostiles, n'ont pas varié dans leurs appréciations de la *Ronde de nuit* et de l'effet qu'elle avait produit lors de son apparition. C'est Vondel qui, opposant à Rembrandt, qu'il désigne à mots couverts sous le nom de « prince des ténèbres, » la « clarté » de Flinck, son élève, blâme « les ombres factices, les fantômes, le demi-jour » qui, pour un temps, avaient envahi la peinture hollandaise. C'est Hoogstraten qui, en 1678, après des éloges donnés à l'œuvre de son maître, regrette « qu'il n'y ait pas mis plus de lumière. » C'est Houbraken qui, peu de temps après, constate qu'après la vogue passagère de Rembrandt, « les vrais connaisseurs se détournèrent de lui lorsque les yeux s'ouvrirent et que la *manière claire* de peindre reprit de nouveau faveur. » De plus en plus, à ce moment, le maître tendait vers ces colorations blondes

et ambrées auxquelles il se sentait porté. Au début de son séjour à Amsterdam, obligé de s'y faire sa place, il avait trouvé des peintres éminens, en possession de la faveur publique, et qui avaient d'abord exercé sur lui une influence très réelle; de Keyser, notamment, avec lequel, dans ses portraits de cette époque, il présente des analogies si marquées que, plus d'une fois, on a pu les confondre. A leur couleur claire et légère, à leurs tons froids et argentins, à leurs ombres neutres et souvent même un peu verdâtres, les premiers portraits de Rembrandt, — comme les deux pendans du musée de Brunswick (1632 et 1633), le *Willem Burgraef et sa femme* (1633) des musées de Dresde et de Francfort, ou même des tableaux comme l'*Enlèvement de Proserpine* et la *Judith* de Berlin (1632), la *Fiancée juive* (1634) et le *Sacrifice d'Abraham* de l'Ermitage, — se font reconnaître de loin et entre tous. Mais peu à peu la tonalité générale de l'artiste s'était animée en même temps que le clair-obscur devenait le principal objet de ses recherches. Ses ombres, plus lisibles, étaient aussi plus chaudes; elles avaient parfois une telle force que, parmi les bruns dorés qui en formaient la base, des touches de vermillon pur trouvaient place sans faire tache. Tout en prenant son point de départ dans la nature, Rembrandt l'interprétait à sa façon, avec cette manière de voir de plus en plus personnelle qui devait caractériser son génie. Sans doute, quand il peint la *Ronde de nuit*, il essaie encore de se contenir. Préoccupé à la fois de l'harmonie du coloris et de l'effet lumineux, il hésite à subordonner, comme il le fera bientôt, un de ces élémens à l'autre; il voudrait réunir la puissance du ton à celle du clair-obscur, deux choses difficilement conciliables. De là des violences ou des timidités également évidentes dans cette œuvre qui trahit encore la tension d'un esprit flottant et d'un dessein peu arrêté. Comme c'est un chercheur toujours inquiet, toujours en quête du mieux, ce n'est pas sans des arrêts ou des retours momentanés qu'il s'avancera dans ces voies où le premier il s'est engagé. Mais son génie l'y pousse, et, désormais plus libre dans ses allures, heureux des ressources nouvelles dont il a enrichi son art, il prend confiance en lui-même et manifeste plus résolument son originalité. « L'ombre, on a eu raison de le dire, devient la forme ordinaire de sa poétique, » et si ce n'est pas, ainsi que l'ajoute Fromentin, « avec la nuit qu'il fait du jour, » c'est certainement, du moins, avec de l'ombre. Sans s'interdire absolument les contrastes des couleurs, il inclinera graduellement vers cette peinture un peu monochrome où dominent les roux, les bruns ardens, les nuances fauves et les tons d'or, et, dans cette gamme relativement restreinte, il saura trouver des dégradations d'une variété et d'une délicatesse merveilleuses. Dès maintenant, le be-

soin de construire son tableau par l'effet est chez lui si impérieux qu'en cette occasion, ayant à ménager tant de gens qui peuvent lui être utiles, il ne s'avise pas que le parti auquel il s'est arrêté va mécontenter la plupart d'entre eux et amasser contre lui bien des animosités.

On s'explique facilement l'effet désastreux que produisit la *Ronde de nuit*. D'une manière générale, pour les Hollandais de ce temps, gens positifs et de sens rassis, amis de la clarté en toutes choses, cette façon de comprendre la lumière était bien faite pour les déconcerter. A plus forte raison, les intéressés n'étaient-ils guère disposés à admettre une dérogation aussi audacieuse aux idées reçues jusque-là. L'œuvre de Rembrandt leur semblait une hérésie, presque une indélicatesse envers eux-mêmes. Confians dans des traditions respectées, ils avaient payé pour être représentés dans leur ressemblance, et posés bien en vue; et voici que le peintre auquel ils s'étaient adressés violait ouvertement les termes du contrat tacite qu'avaient accepté tous ses prédécesseurs. Les deux chefs mis en belle place, et tout à fait en évidence, ne pouvaient, il est vrai, songer à se plaindre, et l'on doit présumer que Banning Cocq avait été satisfait de la façon dont Rembrandt l'avait traité, puisque l'aquarelle exécutée par ses ordres, d'après la *Ronde de nuit*, avait trouvé place dans son mémorial de famille. Mais, sauf quatre ou cinq autres membres de la corporation, le reste de la troupe se trouvait assez mal partagé; et, en se mettant au point de vue de ces braves gens, il est certain qu'ils avaient lieu de se plaindre et d'estimer peu correct le procédé de l'artiste à leur égard. Des visages noyés dans l'ombre, éclairés çà et là par quelque accroc de lumière; d'autres à peine visibles, d'autres enfin d'une exécution très sommaire et par conséquent d'une ressemblance plus que douteuse, ce n'était pas là, assurément, ce qu'ils avaient attendu de lui. Sans tenir compte des conditions du genre telles qu'elles leur semblaient établies, il s'était préoccupé fort peu de leur personne et uniquement des nécessités esthétiques de sa composition. Avant tout, il avait voulu faire un tableau. De l'humeur dont il était, on peut croire qu'il ne s'inquiéta guère de leurs réclamations et que la façon dont il les accueillit acheva de les indisposer contre lui. Ne pouvant obtenir qu'il modifiât son œuvre, ils se donnèrent la seule satisfaction qui fût à leur portée, et, à défaut de leur ressemblance, ils voulurent du moins conserver le souvenir de leurs noms, en les faisant inscrire après coup sur un écusson peint vers le haut de la toile (1).

(1) Ce cartouche, d'un style un peu postérieur à l'époque où fut exécutée *la Ronde de nuit*, ne se trouve, en effet, ni dans la copie de Lundens, ni dans l'aquarelle de M. de Graeff van Polsbroek.

Il semble que le peu de soin qu'on prit ensuite du tableau et les mutilations dont il fut l'objet attestent la persistance de ces griefs que, par une malchance inouïe, la *Ronde de nuit* allait expier jusqu'à notre temps. Quand, au sortir de l'espace restreint qu'elle occupait au Trippenhuis, il fut question de lui donner, dans le musée nouvellement construit, une place digne d'elle, on pouvait croire qu'après tant de cruelles épreuves le malheureux tableau avait épuisé le sort qui s'acharnait contre lui. Mais si l'intention de lui faire honneur était évidente, il faut bien convenir que les dispositions architecturales adoptées à cet effet ont été précisément à l'encontre du but qu'on voulait atteindre. Cette perspective en manière de trompe-l'œil qu'on lui a ménagée dès l'entrée de la longue galerie qui y aboutit, l'ornementation écrasante et gauchement luxueuse de la salle où il se trouve, la lumière à la fois crue et avare qui y tombe, les toiles de toute sorte dont il a fallu la meubler, ce sont là autant d'erreurs et de fautes de goût qui sautent aux yeux les moins prévenus. Il n'est que juste d'ajouter qu'après maint effort, l'aimable directeur du Ryksmuseum, M. Obreen, a tiré le meilleur parti possible de tant de conditions défavorables qui lui étaient imposées. En dépit de ces injures du temps aussi bien que de ces voisinages importuns, la *Ronde de nuit*, depuis le travail de régénération dont elle a été l'objet, si elle n'est pas le chef-d'œuvre de Rembrandt, comme trop souvent on l'a dit, demeure cependant un de ses tableaux les plus intéressans à étudier, un de ceux qui arrêtent et retiennent le plus longtemps le spectateur par tout ce qu'il lui suggère d'admirations et de critiques également légitimes, par ce mélange singulier de visions et de réalité qu'il lui offre réunies. Plus puissant, en vérité, que la nature elle-même, il a sa vie et sa lumière propres, et quand, après l'avoir considéré quelque temps, on détourne un moment le regard pour le reporter sur les toiles voisines, elles semblent pauvres, dépouillées, inertes et de tout point semblables, ainsi que le disait déjà Samuel van Hoogstraten, « aux images d'un jeu de cartes. »

Aussi, dans l'histoire des tableaux de corporations, la *Ronde de nuit* tient une place à part, autant par les qualités exceptionnelles de l'exécution que par l'originalité du motif. Alors que les prédécesseurs du maître s'étaient longtemps attardés à des données insignifiantes au point de vue pittoresque, sans aborder jamais celles qui auraient dû se présenter le plus naturellement à leur esprit, Rembrandt seul et d'emblée avait compris les vraies conditions de ce genre de peinture. Comme il l'avait fait dix ans auparavant avec la *Leçon d'anatomie*, comme il devait le faire près de vingt ans après avec les *Syndics*, il avait dépassé tous ses rivaux dans les diverses directions où ceux-ci s'étaient essayés. Pas plus

qu'eux, il n'avait songé à recourir à des allégories pour rendre sa pensée ; mais il s'était affranchi de toutes les conventions où peu à peu ceux-ci s'étaient embarrassés. Partant de l'étude directe de la réalité, il en avait dégagé les traits qui lui avaient paru les plus caractéristiques, et passant par son esprit, exprimées par son pinceau, ces vivantes traductions de la nature avaient revêtu une forme à la fois simple et inattendue, élevée et familière, qui parle puissamment à notre imagination. C'est la glorification de la science elle-même qu'il nous avait permis d'entrevoir à travers la *Leçon d'anatomie;* c'est à cet héroïsme civique, qui devait conquérir l'indépendance de la Hollande, qu'il nous fait penser en peignant une *Prise d'armes* d'une compagnie de la garde bourgeoise d'Amsterdam et cinq marchands de drap réunis autour d'une table pour discuter les intérêts de leur corporation lui suffiront pour nous montrer dans des types inoubliables la représentation la plus noble que les portraitistes hollandais nous aient laissée de leurs compatriotes. Inspirées par la réalité, ces trois œuvres nous invitent d'elles-mêmes à en franchir les bornes; elles nous parlent d'idéal, et, dans leur progression lumineuse, en même temps qu'elles marquent les étapes de cette vie glorieuse, elles restent comme les témoignages irrécusables de la supériorité que nous avons reconnue au maître sur ses devanciers, et que ses successeurs feront encore paraître plus éclatante.

La postérité a donc vengé Rembrandt des critiques passionnées qu'avait soulevées son œuvre chez ses contemporains; mais on comprend qu'après un mécompte aussi sensible à leur amour-propre, les gardes civiques ne songèrent plus à s'adresser à lui pour de pareilles commandes. Parmi les autres peintres et parmi les disciples mêmes du maître, ils savaient qu'ils pouvaient trouver des artistes plus dociles, plus disposés à se conformer à leurs désirs. Van der Helst faisait bien mieux leur affaire. Déjà trois ans auparavant, il avait peint pour eux la *Compagnie du capitaine Roelof Bicker devant la brasserie du Coq*, fêtant la nomination de ses nouveaux chefs. Rapprochée aujourd'hui encore au Ryksmuseum, — comme elle l'était autrefois dans leur Doelen, — de la *Ronde de nuit,* cette grande toile continue à provoquer des comparaisons également fâcheuses pour ces deux ouvrages. On n'imagine pas, en effet, deux expressions de l'art plus dissemblables. Avec tout son talent, sa correction et son habileté irréprochables, Van der Helst perd plus encore que Rembrandt à ce voisinage. On sent trop, à ce terrible contact, ce qui lui manque de charme et de poésie, et forcément on devient injuste envers lui. Sans même parler de Rembrandt, on trouve qu'il n'a ni la magistrale virtuosité de Hals, ni la mâle distinction de Th. de Keyser, et au lieu de

goûter comme il faudrait un mérite qui, dans une école moins riche en portraitistes, assurerait sa place au premier rang, on mesure la distance qui le sépare de ces maîtres. Mais si, avec ses qualités d'ordre moyen, il s'efface aujourd'hui devant eux, la vogue dont il a joui pendant de longues années s'explique d'elle-même. Son bon sens, son savoir, la conscience toujours pareille de son exécution, font, en effet, de lui un des représentans les plus accomplis du tempérament hollandais et c'est lui, à tout prendre, qui nous a laissé les témoignages les plus fidèles des mœurs et du goût de son époque. Tandis qu'avec Rembrandt nous entrons dans un monde quelque peu imaginaire, transfiguré encore par l'atmosphère mystérieuse dans laquelle il se meut, Van der Helst nous offre, sous la pleine lumière d'un jour invariablement égal, des types bien réels et des actions franchement définies. Loin de renier les programmes acceptés, il s'y conforme de son mieux et presque seul, en face de l'influence jusque-là croissante de Rembrandt, il reste lui-même sans la subir. C'est aux anciennes traditions des Mierevelt, des Ravesteyn qu'il se rattache, et ses analogies les plus marquées sont avec Elias, qui a continué ces traditions et dont il a probablement fréquenté l'atelier. Sans doute, quelques-unes de ses figures sont assez vulgaires ; à la place des héros des anciens jours, avec leur mine austère, leur énergie un peu sombre et leur noblesse inconsciente, nous ne voyons plus ici que les visages épanouis d'honnêtes bourgeois, bons vivans, naïvement préoccupés de leur importance et de l'effet qu'ils produisent. Aucune ombre ne nous dérobe leurs traits ; tous se carrent et s'étalent, cherchant à qui mieux mieux à attirer notre attention. Les dimensions de cette longue frise ($7^{m},50$ de long sur 2 mètres de haut) ne permettaient guère, il faut en convenir, d'y concentrer l'effet ; mais Van der Helst n'y a même pas songé. Sans s'inquiéter de l'unité de son œuvre, sans sacrifier aucun des nombreux épisodes qu'il y a introduits, il multiplie hors de propos les détails, et de peur d'être mal compris, il appuie assez lourdement sur chacun d'eux. Tout cela est donc un peu trop souligné, un peu terre à terre, et l'animation factice de ces personnages groupés sans beaucoup d'art fait seule les frais de cette grande composition.

Sous le rapport de l'ordonnance, le *Banquet de la garde civique dans la grande salle du Doelen de Saint-George, le 18 juin 1648*, témoigne d'un progrès manifeste. Cependant, si les masses sont mieux réparties et un peu mieux reliées entre elles, les intentions ne sont guère plus élevées. Bien qu'il s'agisse cette fois de fêter la paix de Munster (1), on chercherait en vain dans l'œuvre de Van

(1) M. Riegel fait observer à cette occasion que la paix n'était pas encore tout à fait

der Helst une allusion formelle à ce grand événement. La seule différence avec le tableau précédent que l'on y puisse signaler, c'est que non-seulement on y boit, mais qu'on y mange. Les membres de la corporation ont d'ailleurs bien fait les choses. Pour la circonstance, les grandes pièces d'argenterie ont été sorties du trésor et des vases de capacité rassurante rafraîchissent dans un grand bassin d'argent; une servante apporte un paon dressé avec sa queue, sur la table déjà couverte de volailles, de viandes rongées jusqu'aux os et de ces pâtisseries compactes dont l'indigeste épaisseur atteste l'élasticité d'estomacs à toute épreuve. Intrépides, acharnés, silencieux, quelques-uns des convives poursuivent consciencieusement leur tâche, pendant que d'autres vident leurs verres ou des hanaps de contenance pantagruélique. Aussi, comme dans les toiles de Hals, les yeux sont allumés, les visages vermeils et luisans. Heureux de travailler ainsi à l'apaisement public, tous s'abandonnent à la sensualité de ces mangeailles plantureuses et de ces toasts réitérés. Les temps sont bien changés! Tandis que chez les peintres primitifs, ces repas des corporations militaires n'étaient qu'un prétexte commode pour réunir autour de quelques harengs maigres des personnages graves comme des théologiens, parmi lesquels circulait modestement le broc d'étain, où à tour de rôle ils trempaient leurs lèvres, les grasses lippées avaient succédé à ces collations ascétiques. C'est en historiographe scrupuleux que Van der Helst nous raconte cette transformation des mœurs populaires, avec le flot toujours montant de la richesse publique. Dans une autre petite toile dont nous possédons au Louvre une réduction d'une qualité et d'une conservation supérieures, les *Administrateurs de la gilde de Saint-Sébastien, en 1653*, l'artiste nous fournit une nouvelle preuve de la progression de ce luxe, quand il nous montre les chefs de la gilde tenant en mains les vases précieux, les bocaux, les cornes à boire, les coupes montées, les baudriers en or et les insignes de toute sorte qui peu à peu sont venus grossir le trésor de leur Doelen. Dans ce tableau du Ryksmuseum et dans trois autres du même genre qui sont demeurés à l'hôtel de ville d'Amsterdam, les dignitaires seuls sont représentés; élégans, bien parés, ils posent dans des attitudes étudiées. Avec l'inaction, la mollesse est arrivée, et en même temps que Van der Helst, G. Flinck nous fournit sur ses contemporains des informations pareilles aux siennes. Dès 1645, dans sa *Compagnie du capitaine Albert Bas*, Flinck a complètement répudié le style de son maître.

conclue à cette date, le traité définitif n'ayant été arrêté que le 8 septembre 1648 et promulgué le 24 octobre suivant; mais, de fait, elle était déjà assurée par des traités partiels, notamment par l'accord survenu le 15 mai de cette année avec les Espagnols.

Sa couleur gaie et fleurie, sa lumière partout répandue sans aucune recherche de clair-obscur, ne laisseraient guère soupçonner qu'il a été le disciple de Rembrandt. A ses aptitudes décoratives, à son goût plus raffiné, on le croirait plutôt sorti de l'atelier de Van Dyck, et ce n'était pas là assurément de quoi déplaire à ses compatriotes, dont il devint bientôt le peintre favori.

Le défaut de proportions, entre plusieurs des personnages, est la seule ressemblance qu'on pourrait observer avec la *Ronde de nuit* dans cette peinture d'ailleurs harmonieuse, chatoyante et agréable, exécutée librement et en pleine pâte. Mais si les talens se maintiennent encore pendant quelque temps dans l'école, les œuvres désormais seront de plus en plus dépourvues de caractère et d'expression. On sent qu'avec l'institution qui avait donné naissance à un genre de peinture vraiment national, ce genre lui-même s'est perverti : les conventions y abondent et les types se sont comme amollis. Le costume militaire n'est plus qu'un travestissement plus ou moins à la mode. On se fait peindre en garde civique comme on se déguise en berger ou en bergère, et le fils de Lievens, ayant à peindre un paisible ménage de ce temps, trouve de bon goût de représenter « Monsieur en Scipion et Madame en Pallas. » Il faut toute la bonne volonté du poète Jan Vos pour célébrer en 1655 la tournure guerrière de ces citadins faisant l'exercice sur la place du Dam et pour vanter leur allure « si martiale, qu'on les croirait nés sous le harnais (1). »

En réalité, ce ne sont plus là que les vaines parades de grands enfans qui jouent au soldat. Peu à peu les tableaux des corporations militaires se feront de plus en plus rares ; en attendant qu'elles disparaissent tout à fait, celles-ci n'inspireront plus que des œuvres médiocres ou ridicules. Une des dernières est celle que F. Bol, un autre disciple de Rembrandt et presque aussi infidèle que Flinck aux leçons de son maître, exécutait en 1652, pour la compagnie des gardes civiques de la ville de Gouda, une grande toile brossée d'une manière expéditive, comme si l'artiste trouvait que ces bonnes gens en auraient toujours assez pour leur argent. Les corporations militaires avaient fait leur temps. Les troupes régulières se battaient maintenant pour elles ; elles n'avaient plus à affronter aucun danger, elles n'avaient plus de raison d'être, et devaient céder le pas aux associations municipales, charitables, scientifiques ou commerciales, qui dès lors absorbaient le meilleur de l'activité de la nation.

ÉMILE MICHEL.

(1) *Invydinge van't Stadhuis ;* vers 540 et suiv.

FEMMES SLAVES

VII[1].

HENRYKA LISTEWSKA.

Pendant l'automne de 1845, deux émissaires du comité révolutionnaire polonais, Wisnioski et Demboski, quittaient Paris. Ils étaient chargés de faire les derniers préparatifs du soulèvement général auquel on travaillait depuis des années, et qui devait s'effectuer en même temps dans tous les pays polonais. Le 16 février 1846 était le jour fixé pour ce soulèvement. Dans la Pologne russe, c'était le grand propriétaire Potocki qui était à la tête du mouvement; en Posnanie, ce rôle important était dévolu à Mieroslawski.

Les deux émissaires se dirigèrent vers la Galicie, en passant par Cracovie, où ils conférèrent avec les principaux chefs des conjurés. Cette ville formait alors une petite république indépendante qui était le dernier refuge de l'aigle blanche.

De Cracovie, Wisnioski se rendit dans l'est de la Galicie, tandis que Demboski restait dans l'ouest, à Tarnow, où était le foyer principal de la conspiration.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Sous les déguisemens les plus variés, tantôt comme frère de charité, ou comme juif polonais, tantôt comme chaudronnier slovaque ou comme ouvrier horloger français, Demboski parcourait les cantons de Bochnia, Rzeszow et Tarnow, afin de se concerter avec les chefs du mouvement pour ces cantons, les deux comtes Wiesoloski, le baron Bogush et M. de Kotarski. Il excitait le courage des conspirateurs à Pilsna. Dans les cabarets et dans les foires, il haranguait les paysans, et leur promettait la suppression de la *robot* (corvée) et celle de l'impôt sur le sel et sur le tabac.

Le gouvernement autrichien n'ignorait pas la présence et les agissemens de Demboski en Galicie. La police était constamment sur ses talons, mais il réussissait toujours à lui échapper.

Dans les premiers jours de décembre 1845, les autorités de Tarnow apprirent que Demboski se trouvait chez la baronne Kiélarowska dont le château était tout près de la ville. Aussitôt, un commissaire et un escadron de hussards furent expédiés pour le faire prisonnier.

A Doubno, chez la baronne, on était en train de souper. Outre la maîtresse de la maison et Demboski, il y avait le baron Bogush et une jeune fille, Mlle Henryka Listewska, dont le père, un officier polonais, avait été tué à Wola en 1830. Henryka avait été recueillie et élevée par la baronne. C'était une grande et belle fille, élancée, avec la tête noble et fière d'une patricienne romaine. De temps à autre, cette jeune fille aux yeux bleus et hardis de vraie Sarmate jetait un regard de compassion visible sur l'élégant émissaire, dont l'éloquence simple l'avait étrangement touchée.

Tout à coup, le cabaretier juif de Doubno entra précipitamment dans la salle à manger, et annonça, tout effaré, l'arrivée du commissaire et des hussards an village.

— Vite! Demboski, fuyez, hâtez-vous! s'écria la baronne.

— Fuir est impossible, dit le juif, les hussards ont cerné tout le village; ils ont mis des postes à toutes les sorties. Ils seront ici dans quelques instans.

— Alors, il faut le cacher ici, dit Bogush.

— C'est inutile, dit Henryka, qui jusqu'alors avait gardé le silence; si bien qu'on puisse le cacher, il sera découvert. Mais si M. Demboski veut se fier à moi, ajouta-t-elle en se tournant vers l'émissaire, je me charge de le faire passer, sain et sauf, à travers les troupes impériales.

Demboski fixa un instant son regard sur cette courageuse jeune fille, et, pour toute réponse, s'inclina en silence.

— Mais il faut, avant tout, continua-t-elle, vous faire raser soigneusement la barbe.

— Je m'en charge, moi, s'écria Bogush ; j'ai un véritable talent de Figaro.

Tandis que Bogush rasait Demboski, Henryka convenait avec la baronne des autres dispositions à prendre.

Le juif retourna vite chez lui. Il trouva le commissaire et les officiers en train de boire un verre de slivovitz et se réjouissant à l'avance du succès certain de leur expédition. — Vous allez sans doute à la recherche de l'émissaire polonais, celui que l'on dit caché dans la maison du curé? dit tout bas le rusé cabaretier à l'oreille du commissaire.

— Comment! se récria celui-ci, est-ce qu'il aurait déjà changé de cachette?

— Ah! je n'en sais rien, répliqua le juif d'un air indifférent, je ne me mêle pas de ces choses-là!

Sur ces propos, le commissaire tint aussitôt conseil avec les officiers, et on résolut de commencer par fouiller la maison du curé.

Cette perquisition, très habilement suggérée, permit à Henryka d'exécuter assez tranquillement la première partie de son plan. Lorsque Demboski fut bien rasé, elle le maquilla et le grima avec un art achevé ; ensuite, elle lui fit revêtir une robe et une grande pelisse, que la baronne avait l'habitude de porter dans ses courses en traîneau. Enfin, elle lui attacha une lourde tresse, et l'affubla d'un capuchon.

Demboski était complètement métamorphosé. De taille moyenne et svelte, avec des traits nobles, finement modelés, le jeune conspirateur avait bien l'air un peu majestueux sous ce déguisement, mais il était, en somme, beaucoup mieux dans ce rôle qu'on ne s'y attendait ; et, quand Henryka, également enveloppée de sa fourrure et de son voile, monta dans le traîneau qui les attendait, tout le monde aurait juré que le véhicule emportait deux belles Polonaises.

On ouvrit toute grande la porte de la cour, le cosaque fit claquer son fouet, et le traîneau partit au galop par la route impériale, en traversant tout le village.

Au moment où l'attelage allait franchir la barrière où se tenait habituellement un poste de douane, un cri de : « Halte-là! qui vive? » arrêta net le cocher. Un officier, accompagné de deux hussards avec des carabines armées, s'approcha du traîneau.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Henryka, en levant son voile, et sur le ton d'une indignation parfaitement jouée. Sommes-nous donc en état de guerre, ou de révolution?

Ébloui par les charmes hautains de cette jolie femme, l'officier

mit galamment la main à son tchako. — Nous ne faisons la guerre qu'aux hommes, dit-il avec un aimable sourire, et non aux dames, surtout quand elles sont aussi belles.

Henryka le remercia d'un sourire gracieux. Sur un signe qu'il fit au cocher, celui-ci fouetta ses chevaux, et le traîneau repartit, emportant avec lui le plus dangereux émissaire de l'émigration polonaise.

Le commissaire, n'ayant pas trouvé Demboski chez le curé, le chercha aussi vainement dans la maison de la baronne.

Henryka avait conduit le jeune conspirateur au château du prince Czartoryski, château également situé aux environs de Tarnow. Elle pensait bien que personne n'irait le chercher là, car tout le monde savait que le prince était rallié au gouvernement et que son intendant seul entretenait des relations avec les conspirateurs.

A peine Demboski eut-il changé son déguisement féminin contre un costume de cosaque seigneurial, qu'il pria Henryka de lui accorder un entretien. Elle y consentit en souriant.

Dès qu'ils furent seuls au salon, Demboski s'écria avec un enthousiasme passionné :

— Vous m'avez sauvé la vie, Henryka, plus que la vie! puisque c'est grâce à vous, à votre dévoûment, que je pourrai achever ma tâche! Cependant, j'ose vous demander davantage encore. Je viens, en peu de temps, d'apprendre à vous connaître et à vous aimer. Voulez-vous être à moi pour toujours?

Henryka le regarda un instant, puis elle lui tendit la main dans un élan cordial.

— Oui! dit-elle, aussitôt la Pologne délivrée, libre, je serai à vous.

Alors Demboski se jeta à ses pieds, et Henryka, lui prenant la tête à deux mains, lui mit un chaste baiser sur le front.

A dater de ce jour, l'aimante et courageuse fille devint la fidèle compagne de Demboski dans toutes les excursions aventureuses qu'il entreprit au plus fort de l'hiver, à travers les Carpathes, dans le canton de Wedowizé, pour retourner enfin à Cracovie.

Vêtue en homme, elle gravissait avec lui les plus hautes montagnes, franchissait les ravins remplis de neige, dormait dans les chaumières des paysans, ou dans des cabarets juifs, et, souvent, toujours avec lui, faisait de longues courses à cheval, pendant la nuit et par les plus fortes gelées. Son cœur s'attachait à lui de plus en plus tendrement. Elle voyait en lui le sauveur de sa malheureuse patrie, le futur dictateur de la république polonaise ressuscitée, et c'était avec lui qu'elle voulait vaincre ou mourir.

Après des souffrances et des périls sans nombre, ils arrivèrent enfin le 10 février à Cracovie. Henryka trouva une généreuse hospitalité dans la maison du vieux comte Wodzicki. La vieille ville des Jagellons fourmillait d'émigrés; tout semblait prêt pour le combat; il ne restait plus, disait-on à Demboski, qu'à introduire une certaine quantité d'armes qu'on attendait de la Galicie. Malheureusement, les agens de police ne cessaient de veiller autour du pont de Podgorzé.

En apprenant cela, Henryka s'offrit aussitôt pour accomplir ce coup d'audace. Elle comptait, pour réussir, non-seulement sur son courage, mais encore sur sa coquetterie naturelle et sa malice de femme. Elle soumit son plan à Demboski, qui l'approuva entièrement, mais ne voulait agir, cette fois, que sous ses ordres.

A Podgorzé, le commissaire avait la réputation d'un bon vivant, aimant le plaisir et les jolies femmes. Henryka prit une voiture à Cracovie et se rendit directement chez lui, sous prétexte de lui demander des renseignemens. Elle voulait savoir s'il serait possible à une jeune dame, effrayée par les menaces révolutionnaires, de se rendre à Lemberg en traversant la Galicie occidentale. Il faut dire qu'à cette époque les voyages, dans ces contrées, se faisaient encore en diligence.

Le commissaire dévorait des yeux la jeune femme, qui avait pris soin de se présenter sous les atours les plus séduisans. Il crut devoir lui déconseiller ce voyage.

— C'est bien ennuyeux, dit Henryka avec un soupir de feinte contrariété; je suis étrangère, je ne connais personne dans ce pays; si je suis condamnée à rester à Cracovie, je vais m'ennuyer à mourir.

— Alors, venez à Podgorzé, madame, répliqua le commissaire en saisissant la petite main d'Henryka.

— Mais je ne suis pas connue davantage ici.

— Si vous voulez bien me permettre de me charger de vous distraire, dit le galant commissaire avec un sourire aussi aimable qu'expressif, je m'estimerai trop heureux d'être le cavalier d'une si charmante dame.

— Mon Dieu, très volontiers. Je vous serais très reconnaissante si vous vouliez bien vous occuper un peu de moi, murmura Henryka avec un coup d'œil plein de promesses.

Alors, il fut convenu que, dès le même soir, Henryka viendrait s'installer dans un hôtel à Podgorzé. Elle revint avec ses malles et une soubrette, et loua deux chambres à l'hôtel qu'elle avait choisi.

Le soir même, pendant qu'Henryka soupait avec le commissaire, Demboski, travesti en juif polonais, arrivait, à son tour, de Craco-

vie à Podgorzé en traîneau et s'arrêtait devant le poste de police, demandant à montrer son passe-port au caporal.

— Maudit juif! grogna celui-ci, qu'avais-tu besoin de nous déranger par un temps pareil?

— Si je vous ai troublés dans votre repos par ce temps froid, monsieur le caporal, dit humblement Demboski, je serai très heureux de pouvoir vous offrir, à vous et à ces messieurs, un excellent cordial qui vous fera vite oublier le désagrément que j'ai le avoir causé.

Il sortit de son traîneau une bouteille d'eau-de-vie qu'il distribua généreusement au caporal et à ses soldats. Il était à peine parti que tout le monde ronflait dans le corps de garde. La sentinelle placée à l'entrée du pont, ayant eu part à la distribution, s'était endormie de son côté et s'était affaissée au pied d'un pilier, son fusil entre les bras. Un quart d'heure à peine plus tard, huit grands traîneaux, chargés d'armes et de munitions, traversaient le pont sans rencontrer le moindre obstacle. Et, dans la même nuit, Henryka retournait à Cracovie.

La révolution allait enfin éclater; mais, au dernier moment, le plan des conjurés fut encore traversé par des difficultés imprévues. Par suite de l'agitation qui se manifestait dans Cracovie, le gouvernement autrichien envoya le général Collin avec une brigade. Il prit possession de la ville malgré les protestations du sénat et plaça des postes de cavalerie dans tous les villages environnans.

Néanmoins, il y eut un conseil de guerre, chez M. de Wiedzicki, entre les principaux chefs de la conspiration, et ce fut le projet de Demboski qui l'emporta. On décida de rassembler sur-le-champ toutes les bandes d'insurgés des alentours, de faire prisonniers tous les postes de cavalerie dans la même nuit et d'attaquer, le lendemain, le général Collin dans sa position de Cracovie.

Les rôles furent immédiatement distribués. Demboski était chargé de surprendre le détachement de chevau-légers de Krésowizé. Il partit, accompagné d'Henryka. A son arrivée, il trouva les propriétaires des villages voisins avec une troupe de cavaliers bien armés. La nuit et l'insouciance des Autrichiens aidant, la surprise réussit parfaitement. La moitié des chevau-légers furent tués, le reste faits prisonniers. Leur commandant seul, le lieutenant Berndt, quoique blessé de deux coups de feu, parvint à sauter sur son cheval et à gagner la grande route qui mène à Cracovie. Il lui fallait passer au milieu des insurgés; s'il réussissait à s'échapper, à porter la nouvelle au général et à donner l'alarme à la garnison, le plan de Demboski allait probablement échouer et la partie était perdue.

Avec une résolution subite, Henryka donna de l'éperon à son cheval et s'élança, bride abattue, à la poursuite de l'officier impérial. Dans cette chasse sauvage, les chances étaient égales, car, si Berndt avait une avance considérable, il était blessé, tandis qu'Henryka, pourvue d'un cheval frais, disposait de tous ses moyens d'action.

En effet, l'audacieuse fille allait l'atteindre au moment où il se trouvait arrêté par une barrière qui fermait la route. De loin, elle lui cria de se rendre. Berndt eut un instant d'angoisse ; il se sentait perdu. Alors, il fit un suprême effort, prit du champ, éperonna vigoureusement son cheval, l'enleva, et la vaillante bête, quoique surmenée, franchit la barrière. Henryka eut beau faire, sa monture se refusa au même tour de force. Furieuse, l'amazone tira sur l'officier un coup de pistolet sans l'atteindre. Il put gagner Cracovie, et prévenir le général Collin.

Il devenait, dès lors, impossible de s'emparer de la ville par surprise. Il fallait ajourner l'entreprise indéfiniment, ou tenter le sort d'une attaque en règle, immédiate. Ce fut à cette dernière résolution qu'on s'arrêta.

Le lendemain, les insurgés s'avancèrent en même temps, de tous côtés, vers la ville des Jagellons, pendant que les Cracoviens prenaient les armes. Toute la journée, on se battit dans les rues et aux environs de la ville. Ce ne fut que vers le soir que l'on convint d'un armistice. Jugeant que la position n'était pas tenable, le général Collin quitta Cracovie dans la nuit avec ses troupes, se retira derrière le pont de Podgorzé, et, de là, jusqu'à Wedowizé.

Cependant, le lieutenant-colonel de Benedek avait été envoyé à Bochnia, et avait pris le commandement des quelques troupes qui s'y trouvaient. Les paysans des environs, pleins de haine contre leurs seigneurs, avaient pris les armes contre les insurgés. Benedek en rassembla quelques milliers autour de lui, les harangua, et, ne fût-ce que pour sauver l'honneur militaire, résolut de tenir tête, avec ces faibles ressources, aux Polonais qu'il s'attendait à voir marcher contre lui.

Après s'être fortement organisée dans Cracovie, la petite armée des insurgés, bien pourvue d'armes et de munitions, se porta en avant et pénétra en Galicie. Benedek alla à sa rencontre, et lui livra, près du village de Gdow, une sanglante bataille, à laquelle prit part Henryka, aux côtés de Demboski. La belle fille, en amazone flottante, avec une jaquette à brandebourgs, la confédératka rouge sur la tête, et l'épée à la main, rappelait cette reine polonaise qui aida Jagellon à gagner tant de victoires sur les chevaliers teutons. Elle rappelait en même temps les audacieuses

amazones du temps de la confédération, et des luttes de l'insurrection de 1831.

Mais tout l'héroïsme d'Henryka, joint au courage et au talent militaire de Demboski, ne pouvait conjurer la destinée. Les Polonais, complètement battus, mis en pleine déroute, se retirèrent en désordre à Podgorzé. Plus de mille insurgés étaient restés sur le champ de bataille. La faux du paysan polonais avait fait une terrible moisson.

Benedek poursuivit sa victoire avec toute l'énergie qui lui valut plus tard de si nombreux lauriers, sur les champs de bataille de l'Italie et de la Hongrie. Avec le peu de troupes dont il disposait, et les quelques bandes de paysans qui s'étaient ralliés à lui, il s'acharna à la poursuite des fuyards, et arriva presque aussitôt qu'eux à Podgorzé.

Demboski était d'avis d'engager encore une fois la lutte, mais les autres chefs étaient découragés; ils disparurent l'un après l'autre, et, bientôt, Demboski se trouva seul dans le presbytère où avait eu lieu le conseil de guerre. Alors, complètement désespéré, il se laissa tomber sur une chaise. A ce moment de faiblesse et d'abattement, il sentit une petite main ferme s'appuyer sur son épaule; il leva lentement la tête, et vit Henryka Listewska debout devant lui.

— Allons, du courage, mon ami, et d'abord du sang-froid. Est-ce qu'il ne nous reste plus rien à faire?

— Il ne nous reste plus qu'à mourir honorablement, répondit Demboski avec un sourire douloureux.

— Eh bien! soit; nous mourrons ensemble.

Les Autrichiens avaient pris Podgorzé d'assaut. Les derniers insurgés, après avoir essayé vainement de résister, s'enfuyaient en désordre dans la direction de Cracovie.

Cependant, une petite troupe, adossée à l'église, persistait à faire face à l'ennemi. A sa tête, on voyait un jeune homme en uniforme polonais, le sabre courbe au poing, et, à côté de lui, une jeune fille, arborant le drapeau polonais comme un dernier défi à l'ennemi. En voyant avancer sur elle un détachement autrichien, cette troupe fit feu, mais il suffit d'une salve ennemie pour coucher par terre le plus grand nombre de ces héros. Les derniers qui restèrent debout prirent la fuite à leur tour.

On trouva, parmi les tués, le chef de la petite phalange, la jeune fille porte-drapeau, et plusieurs prêtres.

A la même heure, Cracovie capitulait, et les Autrichiens, les Russes et les Prussiens l'occupaient d'un commun accord.

Le bruit courut que Demboski s'était échappé; mais jamais, depuis, on n'a entendu parler de lui.

Un des survivans me raconta plus tard, à Prague, pendant le congrès panslaviste, que Demboski avait été tué devant l'église de Podgorzé, et, avec lui, Henryka Listewska, le drapeau polonais à la main.

VIII.

L'AMAZONE DE PRAGUE.

Après les jours funestes du mois de mars de l'année 1848, mon père avait quitté Lemberg, pour se rendre à Prague, où il devait jouir d'un congé d'un an. Nous le rejoignîmes bientôt, et nous installâmes avec lui dans une maison de la Krakauergasse.

La maison que nous habitions avait un très beau jardin ouvert à tous les locataires. Nous ne tardâmes pas à nous lier avec une famille tchèque dont le chef était, en même temps que peintre distingué, capitaine au corps national de la Swornost (Concorde). Ce capitaine avait deux filles aussi spirituelles que jolies.

Un matin de mai, d'une fraîcheur délicieuse, en descendant les marches qui conduisaient de notre salle à manger dans le jardin, j'entendis la détonation d'un coup de pistolet. En avançant sous une allée ombreuse, je distinguai tout au fond du jardin, près du mur, de la fourrure vaporeuse et blanche comme de la neige, qui transparaissait à travers le feuillage vert. C'était Vityeska, la fille aînée du peintre. Je la trouvai, un pistolet à la main, en train de s'exercer à la cible.

Elle était ravissante dans sa kazabaïka polonaise, avec ses petites bottes hongroises si coquettes.

— Si vous croyez, me dit-elle, qu'il n'y a d'amazones que dans votre pays, vous vous trompez. Moi aussi, à l'occasion, je monterais sur les barricades, et aussi à cheval, tout comme les héroïnes de la Pologne.

En voyant cette jeune fille à la taille svelte, aux membres souples, on trouvait tout naturel que Vityeska jouât le premier rôle parmi nous, et devînt le centre de notre petite société bigarrée.

Le congrès panslaviste avait amené à Prague des députés de toutes les tribus slaves. Plusieurs d'entre eux vinrent s'installer dans les appartemens encore inoccupés de notre maison. Parmi eux, il y avait quelques émigrés polonais, qui, en diverses occa-

sions, s'étaient déjà battus pour la liberté, entre autres un prêtre serbe, un jeune Bulgare, un avocat slovène, et des héros monténégrins dont quelques-uns avaient au moins six pieds de haut.

Mais le personnage principal, c'était Bakounine, le fugitif russe, le grand agitateur panslaviste. Grâce à lui, notre maison devint, pour ainsi dire, le quartier-général de la propagande slave. Au milieu de ces Slaves de race pure, les Tchèques ne faisaient pas très bonne figure.

Assurément, le jour où toutes les nationalités se réveillaient, elle avait bien aussi le droit de renaître à la vie, la nation qui avait soutenu la grande lutte des Hussites contre l'empereur et contre le pape, qui avait commencé la guerre de trente ans, qui avait produit des hommes tels que Huss, Hiéronyme, Ziska, George Podiébrad, des poètes comme Kolar et Celakowski, des savans tels que Comenius, Purkinje, Palacky! Mais les jésuites avaient ruiné la nationalité slave en Bohême. Quand éclatèrent les révoltes de 1848, les Tchèques étaient à peu près germanisés. Ils retrouvèrent facilement leur langue, cette superbe langue d'où sont sortis *le Jugement de Libussa*, et les écrits des frères Moraves, où résonnaient les beaux vers de la *Fille de la Gloire;* mais, en dehors de la littérature, tout ce qui constitue une nationalité avait disparu. De sorte que l'on se trouva fort embarrassé pour rétablir le costume national, après avoir banni l'habit allemand, ou plutôt français. Il fut trop évident que ce costume national n'existait plus. On tâcha d'y suppléer en empruntant les costumes des autres tribus de la grande famille slave, ou en se reportant aux modes historiques. De là cette sorte de Babel de costumes, qui donnait à Prague, en 1848, l'aspect d'un immense bal masqué.

Parmi les femmes, les unes portaient la kazabaïka polonaise, les autres le costume de la cour du temps de la reine Elischka de Bohême, avec la traîne, le petit sac suspendu à la ceinture, le bonnet et le voile.

Le corps national de la Swornost portait les czimas (bottines lacées) hongroises, le pantalon français, la redingote polonaise à brandebourgs, le kalpak de Cosaques, en peau d'agneau grise, et il était armé de hallebardes.

La société des étudians, la Slavia, avait adopté la botte polonaise, le pantalon hongrois, la redingote et le bonnet carré polonais. Faster, le brasseur, en même temps tribun du peuple, se promenait avec un béret en velours et un manteau espagnol. La baronne de Neipperg portait la schouba (longue pelisse brodée d'or, et garnie de fourrure noire), comme une boyarine moscovite du temps d'Ivan le Terrible.

Un soir, par un magnifique clair de lune, j'allai me promener au jardin. Bientôt j'aperçus Vityeska debout près du mur, sur un monticule d'où l'on dominait toute la rue. Elle était en conversation animée avec une personne arrêtée de l'autre côté du mur.

— Non! disait la jeune amazone avec une énergie farouche, quoique légèrement railleuse, je vous connais maintenant; vous vous êtes joué de moi; je ne veux plus avoir aucun rapport avec vous!

— Je vous donne ma parole d'honneur, Vityeska, répondait la voix de la rue, une voix sonore et mâle, que je vous aime sincèrement, et que mon ambition est de vous mériter et de vous conquérir.

— Votre parole d'honneur! s'écria l'amazone en éclatant de rire, est-ce que vous en avez de l'honneur? Non, l'uniforme que vous portez, vous le déshonorez.

— Vityeska!

— Oui, monsieur le major, vous le déshonorez, ce costume, car vous m'avez menti lâchement, bassement, en me faisant croire que vous aspiriez à ma main. Mais vous êtes démasqué. Je sais qu'on vous appelle le « Don Juan de Prague, » et que, de tous côtés, s'élève contre vous un concert d'imprécations et de malédictions.

— On m'a calomnié auprès de vous, Vityeska.

— Personne ne vous a calomnié. C'est moi-même qui ai découvert la vérité. Vous m'avez séduite et trompée. Je suis vaincue, mais prenez garde; si jamais vous tombez entre mes mains, je serai pour vous sans pitié!

— Vityeska! ma belle Vityeska!

— Taisez-vous, et allez-vous-en! s'écria la belle offensée, en étendant le bras droit d'un geste impérieux. Allez! et priez Dieu que nous ne nous rencontrions jamais sur un champ de bataille!

Vityeska redescendit rapidement dans le jardin. Pendant qu'elle s'éloignait, je courus jeter un coup d'œil dans la rue, et je reconnus, de loin, M. Von der Mühlen, major aux grenadiers, le grand favori des dames et du peuple de Prague.

Je rejoignis Vityeska tout près de la maison. Elle venait de prendre un papillon de nuit, qui avait été attiré par la lumière aux fenêtres de notre salle à manger. Elle était en train de lui arracher les ailes.

— Que faites-vous donc? murmurai-je avec un mouvement involontaire d'effroi.

Elle me regarda. Une douleur secrète, une colère contenue, mêlées d'une joie perverse, erraient sur ses lèvres à moitié ouvertes.

— Il ne faut jamais, dit-elle, se laisser aller à la pitié dans ce monde menteur et méchant.

Une série de fêtes brillantes, en l'honneur des membres du premier congrès slave, se termina par un bal magnifique dans la grande salle de l'île Sophie.

Depuis quelques jours, on parlait tout bas d'une conspiration militaire contre la liberté et la constitution. A tous les coins des rues, des affiches, placées par des mains mystérieuses, prévenaient le peuple que les garnisons de Lemberg et de Prague préparaient un coup d'état. L'excitation gagnait de proche en proche, et l'on finit par parler tout haut d'une lutte prochaine. Au moment de se rendre au bal, le capitaine de la Swornost dit à mon père : « Ce soir à la danse, demain au combat ! »

Le lendemain, une grande messe eut lieu en plein air, devant le monument de Wenzel. Aussitôt après, on entendit les premiers coups de fusil. Le peuple se rassembla. On se mit à construire en hâte des barricades. Le tambour d'alarme fit entendre ses roulemens d'appel par toutes les rues. La « semaine sanglante de Prague » commençait.

Mon père m'envoya à la place Wenzel, avec un collégien de mes amis, pour savoir exactement ce qui se passait. Au coin de la rue, nous rencontrâmes les premiers blessés. Le poste de la place Wenzel, qui servait de quartier-général, était cerné par une foule d'étudians et de prolétaires armés. Le général Rainer, s'étant avancé pour parler au peuple, tomba frappé d'une balle. Alors, les soldats firent feu à leur tour. C'est là que j'entendis siffler les balles pour la première fois.

Pendant que mon camarade se sauvait, j'avançais jusqu'au plus fort du combat. Malgré ma jeunesse, les coups de fusil et les roulemens du tambour me grisaient comme un vieux cheval de cosaque. Je pénétrai dans la vaste Graben-strasse, défendue par une ligne de barricades. Au sommet, j'aperçus Vityeska dans sa toilette de bal de la veille, le drapeau tricolore à la main, le poignard et les pistolets à la ceinture. Son costume, composé d'une robe de satin blanc, d'un corsage de velours bleu garni de fourrure blanche et d'un bonnet rouge polonais, représentait exactement les couleurs de la révolution panslaviste.

Dans une des rues aboutissant aux barricades s'avançait lentement un bataillon de grenadiers, l'arme au bras.

Le major von der Mühlen marchait en tête. Il avait reçu l'ordre de prendre les barricades à tout prix et de rétablir la liberté des communications entre le ministère de la guerre et la garnison, par

le Pont-de-Chaînes et le passage de la Kleinseite. Il voulait tâcher d'atteindre son but sans effusion de sang, car il savait qu'il était également adoré du peuple et de ses soldats. Laissant son bataillon en arrière, il s'avança seul, courageusement, vers les insurgés et se mit à les haranguer. Les prolétaires se laissèrent facilement persuader, et la barricade fut enlevée. Le bataillon put continuer d'avancer sans faire usage de ses armes. La garde nationale allemande et un régiment polonais le suivaient.

Déjà la cause des insurgés paraissait perdue. Von der Mühlen approchait de la grande barricade, qui commandait toutes les autres. Là aussi les hommes du peuple voulaient se rendre et commençaient à démolir la barricade, lorsque soudain l'amazone tira un pistolet de sa ceinture et fit feu sur l'officier, qui chancela et tomba mort de son cheval.

Vityeska poussa un cri de triomphe farouche, retentissant. Un hurlement d'indignation, de fureur, lui répondit. Une décharge générale déchira l'air, et les soldats se précipitèrent sur la barricade à travers la fumée, comme une avalanche, pour venger la mort de leur commandant. Tout ce qui ne put pas fuir fut impitoyablement massacré.

Après avoir vu le major tomber et les grenadiers faire feu, je me réfugiai dans l'entrée d'une maison jusqu'à ce que le bruit des coups de fusil se fût éloigné. Lorsque je me hasardai de nouveau dans la rue, un bataillon polonais achevait de passer.

— Es-tu aussi un révolutionnaire? me crièrent quelques soldats.

— Non, leur répondis-je en polonais, je suis de la Galicie, et mon père est fonctionnaire impérial.

Alors un caporal me caressa amicalement la joue et me fit cadeau d'un bonnet polonais. C'était la *confédératka*.

Je voulus voir ensuite de près la grande barricade que la troupe avait prise d'assaut et détruite. Là gisait Vityeska, le dos appuyé à un tas de pavés, sa belle tête inclinée sur l'épaule gauche. La main droite serrait encore convulsivement le pistolet qui avait tué Von der Mühlen. De sa poitrine, le sang avait coulé abondamment, d'abord sur la fourrure et le satin blanc, ensuite sur les pavés qu'il avait inondés.

La mort ne l'avait point défigurée. Les yeux et la bouche, entr'ouverts, semblaient sourire; mais la lèvre était plissée par une expression de défi. C'était bien le sourire féroce d'une amazone bohême.

SACHER-MASOCH.

REVUE MUSICALE

Marionnettes et pantomimes. — *Le Mystère de Noël*, mis en vers, en 4 tableaux, par M. Maurice Bouchor, musique de M. Paul Vidal. — *Jeanne d'Arc*, de M. Widor, et *l'Enfant prodigue*, de MM. Michel Carré fils et Wormser.

Nous habitons vraiment une ville réjouissante, et les Parisiens que nous sommes sont parfois de plaisantes gens. Au seul point de vue théâtral, la dernière semaine de novembre n'a pas manqué d'intérêt, encore moins de variété. Le mardi, au Théâtre-Libre, on a vu un bourreau en retraite assassiner une vieille bonne, rien que par nostalgie du sang; c'était la première pièce. La seconde, c'était une opération chirurgicale; d'abord les préparatifs: consultation des médecins; ensuite, le résultat: mort de la patiente (il s'agissait d'un cas féminin). Malheureusement, on n'a pas assisté à l'opération elle-même; ce sera pour la prochaine fois. Le vendredi suivant, le même public a écouté avec onction et componction le touchant mystère de *Noël*. Dans la salle du Petit-Théâtre, qui devient décidément quelque chose comme un charmant Guignol pieux, se pressaient, attentifs, attendris, les maîtres du feuilleton léger et de la chronique joyeuse; dans la coulisse, le poète des *Blasphèmes* récitait de sa plus belle voix le rôle de l'archange Gabriel. La vie décidément vaut la peine d'être vécue; le spectacle de notre monde mérite qu'on le regarde, et comme dirait le plus souriant de nos philosophes, qu'on remercie le grand Démiurge qui nous y a conviés.

Connaissez-vous le Petit-Théâtre, ce coin du vieux passage Vivienne, où se cache une salle mignonne, où vivent d'une vie mystérieuse de petits êtres de bois? Ils ont de beaux vêtemens, des visages immobiles, mais animés, où d'habiles mains ont fixé quelques-unes des expressions sommaires et caractéristiques de la physionomie humaine. L'an dernier, dans une poétique et spirituelle conférence, M. Maurice

Bouchor a parlé de ses chères marionnettes; il a plaidé *pro domo suâ*, pour sa maison de poupées, pour ces interprètes infatigables, impersonnels surtout et dociles autant que modestes. Il a fait leur histoire et leur panégyrique; il a rappelé leur passé glorieux : « Aux plus beaux jours d'Athènes, a-t-il dit, les marionnettes ont représenté des pièces d'Euripide; sous la reine Élisabeth, les marionnettes anglaises jouaient la tragédie de *Jules Cesar;* Haydn a composé des symphonies pour un théâtre de poupées; enfin l'illustre Goethe conçut l'idée de son chef-d'œuvre, du poème auquel il travailla toute sa vie, en voyant des marionnettes jouer la *prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust.* »

Les gentilles figurines ne manquent ni d'avocats éloquens, ni d'illustres parrains. M. Anatole France les aime, lui aussi, autant qu'il déteste les acteurs vivans, même les bons, les bons surtout, dont le talent, dit-il, est trop grand et couvre tout. « Il n'y a qu'eux, leur personne efface l'œuvre qu'ils interprètent. » Enfin, M. Sully Prud'homme écrivait un jour à M. Maurice Bouchor, à propos du Petit-Théâtre : « La part de convention est à peu près illimitée sur la scène, quelles qu'en soient les dimensions. L'imagination est prête à faire tout le crédit désirable au mode de représentation. La pensée, antique ou moderne, n'a besoin que d'un signe intelligible et suffisamment sensible pour sauvegarder tous ses droits et toute son autorité. »

Voilà qui est admirablement dit. Voilà le point de vue le plus élevé, la position à prendre et à défendre aujourd'hui. Il se pourrait bien que le réalisme, au théâtre du moins, fût en train de mourir de ses propres excès (et quand je dis propres!..). Une revanche semble s'annoncer prochaine, du beau, fût-il imaginaire, sur le laid, même le plus authentique. Au nom de la vérité, on a fait presque autant de mal qu'au nom de la liberté. Il est temps de se repentir, d'abandonner l'observation vulgaire et pénible pour la fiction expiatoire et consolatrice, et, dégoûtés des documens, de revenir à la poésie. Nous ne voulons plus de choses vécues, mais rêvées; moins de matière, ou de matériel, et plus d'idéal. Qu'on nous épargne les puériles illusions de la mise en scène, les cabinets de toilette où l'on se lave les mains tout de bon, les repas mangés véritablement et les aspics en vie. De cette réaction spiritualiste, les symptômes se multiplient et s'accentuent. La pantomime de *l'Enfant prodigue* en était un; le mystère de *Noël* en est un autre. Nous avons un besoin croissant de simplicité, de naïveté, et la figuration la plus primitive, la plus purement intellectuelle des choses semble à la veille de devenir celle qui nous plaira le mieux.

Au moins, que les âmes religieuses ne s'inquiètent pas à l'idée qu'on a mis en scène, et sur une scène de *pupazzi*, la naissance de l'Enfant Jésus. Un tel spectacle, comme celui d'Oberammergau, ne saurait froisser la plus délicate piété: celle d'un enfant, d'un prêtre ou d'une femme. Quoi! l'archange Gabriel, saint Joseph, la Vierge, figurés par

des marionnettes ! Oui, et les marionnettes seules peuvent, je crois, donner à la représentation d'un sujet sacré le symbolisme impersonnel et surhumain où ne sauraient guère atteindre des comédiens vivans. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de pantins grossiers, mais de marionnettes plus artistiques cent fois et plus religieuses même que les affreuses statues coloriées de nos églises. Si l'ange Gabriel et Joseph surtout manquent un peu d'aisance et gesticulent tout d'une pièce, le vieux berger Farigoul a beaucoup de naturel, la petite pastoure Marjolaine est bien jolie avec son chapeau de fleurs sur ses cheveux blonds; les trois mages sont d'un sérieux et d'une magnificence orientale. La sainte Vierge surtout nous a semblé exquise. Elle seule ne parle pas; elle chante et ne paraît qu'au dernier tableau. Assise au fond de l'étable, drapée de rose et de bleu comme une jeune madone de Raphaël, un peu pâle encore de sa maternité récente, elle demeure immobile et ne fait qu'abaisser parfois sur l'enfant un regard de tendresse et de mélancolie.

M. Bouchor aurait pu donner pour épigraphe à ce mystère le vers de Victor Hugo : « Une immense bonté tombait du firmament. » Il a montré, s'étendant sur la nature entière, le souffle bienfaisant de la nuit divine. Le premier tableau représente l'étable où va naître Jésus. Entre le bœuf et l'âne, l'archange Gabriel est debout et nous annonce le Messie. Avant de disparaître, il délie la langue des deux humbles animaux, qui soudain se mettent à parler comme des saints et comme des prophètes. Ils disent leur joie, leur attente ravie du Dieu qui va venir pour tout le monde, même pour les pauvres bêtes, qui les fera plus heureuses en faisant les hommes meilleurs; ils ont, dans l'espérance de ce bonheur, des effusions de tendresse réciproque et de véritable charité; ils se font l'un à l'autre, entre frères, des excuses pour le passé, des promesses pour l'avenir, à demi touchantes, à demi comiques. Leur maître, cependant, vient les visiter et, pour commencer, les rudoie et les menace. Mais on frappe à la porte de l'étable : un voyageur demande l'hospitalité pour sa compagne et pour lui. Tout bas, l'âne et le bœuf joignent leur voix mystérieuse à la prière de Joseph, et le maître, touché à son tour par la divine grâce, ouvre sa porte aux étrangers.

Ces premières scènes nous ont peut-être fait moins de plaisir que les suivantes : on reprendrait quelque longueur et peut-être un soupçon d'enfantillage et de mièvrerie mystique dans l'homélie alternée des deux saintes bêtes. Mais les trois autres tableaux sont d'une teinte charmante, que relève même parfois une note de lyrisme éclatant. Le second tableau représente les bergers aux champs. Bergers de Bethléem, qu'importe qu'ils parlent comme des bergers de Provence, qu'ils se nomment Farigoul, Myrtil et Marjolaine? Ils parlent du moins un joli langage, tout fleuri et tout parfumé. C'est la nuit de la nativité, une nuit de décembre, que la venue de Jésus fit, selon la légende,

aussi douce qu'une nuit de mai. Sur un amandier en fleurs chante un rossignol :

Bergers, le monde est en servage,
Dit le gai rossignol sauvage ;
Tous les hommes sont malheureux,
Car le démon règne sur eux.
Mais un joli prince va naître;
A présent vous aurez pour maître
Un beau petit enfant de lait,
Dit le joyeux rossignolet.

Après chaque strophe, trilles et roulades de flûte imitent la voix de l'oiseau. Le jeune Myrtil et la jolie Marjolaine écoutent. Ils s'aiment tous deux, et leur idylle est une des plus délicieuses parties du poème. A leur amour, le doux Jésus sera propice ; il touchera le père de Myrtil, qui ne défendra plus à son fils d'épouser une pastourelle. Voici l'archange messager ; il annonce aux paysans la venue du Christ ; des voix célestes se font entendre, et aussitôt, comme tout à l'heure le cœur du mauvais maître, le cœur du méchant père se fond et l'ange dit :

Oui, pleure maintenant à chaudes larmes ; pleure!
Ils vont chanter ainsi jusqu'à l'aube ; ah! c'est l'heure,
C'est l'heure de bénir l'ineffable bonté
Du Dieu qui nous créa, nous tous, tant que nous sommes.
Gloire à Dieu dans le ciel ; paix sur la terre aux hommes
De bonne volonté.

Non-seulement toute malice et toute haine s'attendrit dans les cœurs durs ; mais dans les âmes déjà aimantes elles-mêmes l'amour se purifie et s'élève. Il devient charité, et désormais toutes les créatures se chériront en Dieu. Écoutez ce que dit Myrtil à sa fiancée :

J'adore mon amie ; elle m'est bien plus douce
Qu'à l'oiseau nouveau-né son nid d'herbe et de mousse,
Au jeune agneau son lait ou l'herbe au moissonneur ;
Mais je rêve à l'enfant qu'un Dieu bon nous envoie,
Et le bonheur de tous me donne plus de joie
Que mon propre bonheur.

Et Marjolaine de lui répondre :

Va! je suis bien heureuse ; et je perdrai la tête,
Lorsque les violons, jouant des airs de fête,
Viendront me réveiller à l'aube du grand jour ;
Mais je rêve à Jésus, qui près d'ici repose,
Et tout au fond de moi je ressens quelque chose
De plus doux que l'amour.

Voilà la première moitié du mystère : l'influence de la venue du Sauveur sur les petits. Le reste, comme l'annonce M. Bouchor en sa préface, est écrit dans un style beaucoup plus grave. Après les âmes de foi, les âmes de science et de raison ; après les bergers, les mages. Ils sont venus tous trois du fond de leurs empires. Mais l'étoile qui les guidait s'est éteinte ; ils la croient perdue et ils la pleurent, parce qu'ils l'aimaient. Tandis que le roi chaldéen et le roi indien désespèrent, seul le pauvre roi nègre, l'humble descendant de Cham, ne doute pas de la scintillante conductrice. Le premier de tous et le plus assuré, il a cru en elle. Elle a brillé pour lui sur une patrie plus barbare que celle de ses compagnons, sur cette pauvre terre noire, baignée de plus de larmes et de plus de sang, et qui criait d'une voix plus douloureuse vers le Sauveur plus ardemment désiré. C'est ici que se trouvent les plus beaux vers, au moins les plus lyriques, du poème : l'exode du mage africain est raconté en strophes pittoresques et de magnifique allure. Sa foi ne l'avait pas trompé, le sombre voyageur. L'étoile reparaît ; les bergers arrivent, se joignent aux mages, et tous ensemble, les superbes et les humbles, se dirigent vers l'étable où les attend Jésus.

Au quatrième tableau, la crèche apparaît toute resplendissante de lumière. Pâtres et rois déposent aux pieds de l'enfant leurs offrandes. Les uns lui parlent dans toute la simplicité de leur cœur, les autres avec une éloquence de sages et de devins. Ils ont lu dans l'avenir, les mages d'Afrique, des Indes et de Chaldée, la souffrance expiatoire et le trépas rédempteur du Dieu fait homme, et c'est pourquoi, dit le prince chaldéen d'une voix grave :

> C'est pourquoi, le cœur gros de larmes, je vous prie
> De recevoir en don funéraire, ô Marie,
> La myrrhe embaumeuse des morts.

A tous ces présens, à tous ces discours, la Vierge répond en chantant avec douceur, avec tristesse surtout, une adorable berceuse, dont chaque couplet fait écho à la parole des mages et des bergers. Au milieu du concert des anges, dans les fumées de l'encens, le petit oratorio s'achève, et, de ce théâtre en miniature, où n'ont joué que des poupées, nous sortons tous charmés et vaguement attendris ; les croyans, fortifiés, et les incrédules, rêveurs, sous les étoiles de décembre, le mois de la Nativité.

La plus gentille musique accompagne et complète le mystère de M. Bouchor ; elle est de M. Paul Vidal. Elle a fait plaisir à tout le monde et plus qu'à personne sans doute au poète lui-même, qui s'y connaît ; car il a parlé naguère très pertinemment et encore plus passionnément de la colossale messe en *ré*, de Beethoven. Il ne pouvait choisir de meilleur collaborateur que M. Vidal, un des jeunes des tout

jeunes, qui promettent le plus. De lui vraiment on peut dire qu'il promet, alors que de bien d'autres on dirait plutôt qu'ils menacent, tant ils nous font peur. De M. Vidal, nous aimions déjà certains *lieder* distingués : entre autres un *Chant d'exil*, sur des vers de Victor Hugo, trop mélodique seulement au gré de quelques jeunes décadens. *La Chanson des fées*, entendue à la Comédie-Française dans *le Baiser*, de M. Théodore de Banville, nous avait séduit encore davantage par des harmonies extrêmement heureuses, par un accompagnement d'arpèges vibrans qui mettent autour de la mélodie comme un frisson de lumière. Dans une pantomime jouée l'an dernier et qu'on va reprendre, *la Révérence* (scenario de M. Le Corbeiller), le jeune musicien avait montré de l'esprit; il y avait très agréablement traité le thème populaire : *Au Clair de la lune*. Pour composer sa mignonne partition de *Noël*, M. Vidal a cherché encore parmi les thèmes populaires, ceux de Provence surtout. Il en a trouvé de fort jolis ; deux surtout : celui du prélude et celui de l'entr'acte avant le tableau des mages. Le second rappelle d'assez près le motif, provençal aussi, dont Bizet a tiré un parti étonnant dans *l'Arlésienne*. C'est justement un peu à la manière de Bizet que M. Vidal a développé son prélude. Il commence par exposer le sujet tout seul; puis il l'entoure, le rehausse d'harmonies ingénieuses qu'il sait assortir au sentiment intime de la mélodie. Oh ! n'ayez pas peur, la science de M. Vidal est tout aimable. Il n'a pas harmonisé, ni développé en pédant, mais en délicat, le chant doux et mélancolique dont un ingénieux contre-point accroît encore la mélancolie et la douceur. Quant au caractère légèrement archaïque de cette mélodie, il tient simplement à l'altération dans la tonalité, d'une note : la sensible. Berlioz avait déjà obtenu le même effet, et, par le même moyen, dans le prélude d'une scène très analogue : *le Repos de la sainte famille*, de *l'Enfance du Christ*. Là aussi la note sensible abaissée donne une impression de calme et de naïveté. C'est le mode dorien des Grecs, qu'on retrouve encore dans la musique d'église et dans la musique populaire, ces deux gardiennes de l'inspiration antique.

Je louerais encore, dans la partition de M. Vidal, plusieurs passages remarquables : surtout le brillant salut de l'étoile reparue aux rois mages. Le livret porte ici : musique scintillante; il dit vrai. Tonalité, modulations, chant, tout scintille ; tout, jusqu'au simple trémolo qui semble couronner la radieuse messagère d'une auréole d'or. N'allons pas oublier les deux morceaux qui peut-être ont fait le plus d'effet, chacun en son genre : d'abord la berceuse de la Vierge, au quatrième tableau, d'une mélancolie attendrissante, et, à la fin du second tableau, la ronde de Marjolaine. Oh ! alors, le public du Petit-Théâtre ne se tenait plus de joie. J'ignore si elle est populaire, l'allègre chanson, mais elle est digne de l'être. Il faut l'entendre, entonnée par Marjolaine d'abord, puis reprise au refrain par tous ces petits personnages qui se démè-

nent, gesticulent et donnent les marques les plus folles d'une sainte gaîté. Rien de plus comique et en même temps de plus touchant. Voici le dernier couplet de Marjolaine :

Las ! je suis bergère,
Ma bourse est légère,
Mais je veux offrir à ce pauvre amour
Une chemisette,
Et, pour amusette,
Un lièvre mignon qui bat du tambour.

Mais j'ai tort de citer les vers, ne pouvant citer aussi la musique ; musique heureuse, transportée de plaisir et qui seule donne une physionomie pittoresque, une drôlerie irrésistible à ce « lièvre mignon qui bat du tambour, » à ce jouet que les braves gens ne craindront pas d'offrir au bon Dieu lui-même, puisque le bon Dieu s'est fait petit enfant.

En vérité, si nous en avions le loisir, nous aimerions, comme on le fait dans certains journaux, à composer, nous aussi, un numéro de Noël, à rechercher les œuvres ou les fragmens d'œuvres où l'on a célébré la naissance de Jésus. On pourrait former ainsi toute une anthologie musicale. *Ah ! parmi nous l'enfant est né,* clamerait d'abord la grande voix de Hændel, et les chœurs du Messie dérouleraient leurs fugues gigantesques. Chez Bach également nous trouverions plus d'un cantique à la crèche. Berlioz donnerait un de ses chefs-d'œuvre, l'adorable scène dont nous parlions plus haut : *le Repos de la Sainte Famille.* Et les vivans, à leur tour, chanteraient. Nous vous ferions connaître une partition trop ignorée de M. Saint-Saëns, certain petit oratorio de *Noël,* où le souffle de Mozart a quelquefois passé. Une femme, Mme Augusta Holmès, nous rappellerait aussi qu'elle a consacré à l'Enfant de Bethléem la plus belle peut-être de ses mélodies. M. Vidal, enfin, pour être venu le dernier, ne serait pas le moins bienvenu. Sa jeunesse et sa modestie l'empêcheraient sans doute de se ranger parmi les rois ; jamais il ne s'est posé en savant ni en mage. Qu'il reste donc avec Myrtil et Marjolaine, avec les simples et les petits : leurs offrandes ne furent jamais les moins agréables au Seigneur.

Des marionnettes, il est naturel de passer à la pantomime, par opposition et par analogie à la fois. Les deux genres, différens en principe, puisque le geste, élément fondamental de l'un, est presque annihilé dans l'autre, se ressemblent pourtant par le caractère de simplicité, qui fait leur charme commun et, depuis quelque temps, leur commun succès. La mode a été, pendant l'année qui va finir, aux pantomimes encore plus qu'aux marionnettes. On en a joué de toutes les tailles et pour tous les goûts ; outre *la Révérence,* dont nous parlions plus haut :

Barbe-Bleuette, de M. Thomé; *Jeanne d'Arc,* de M. Widor, et *l'Enfant prodigue,* de M. Wormser. Mais pardon, je nommais seulement les musiciens. Je ne me rappelle plus quel était le collaborateur de M. Thomé; celui de M. Wormser est M. Michel Carré fils; ceux de M. Widor sont : pour la poésie (car il y en avait un peu), M. Dorchain; pour l'équitation, M. Fillis, peut-être! On a joué ces diverses pantomimes partout : dans le monde, dans les cercles, aux Bouffes-Parisiens et à l'Hippodrome; représentations à pied et à cheval, spectacle de salon, de théâtre et d'écurie! En dépit du local et d'une interprétation trop équestre, la musique de M. Widor n'est pas de la musique de cirque, et, pour accompagner un cheval présenté en liberté ou le saut des bannières par Mlle Angelina, elle ne vaudra jamais l'ouverture des *Diamans de la Couronne.* M. Widor a tiré le meilleur parti possible des élémens qu'on mettait à sa disposition. Il a pris l'orchestre de l'Hippodrome tel quel, ou à peu près. Sans pouvoir l'affiner beaucoup, surtout sans vouloir le grossir, il en a obtenu quelques effets heureux. Une élégie de hautbois, des appels lointains jetés sur quelques accords de harpes, ont suffi pour évoquer des visions pastorales ou surnaturelles. La partie héroïque nous a paru moins bien réussie. Notons pourtant, au tableau du siège d'Orléans, des chœurs et des ballets charmans. J'ai souvenir de certaines trompettes dont la sonnerie obstinée au milieu d'un chœur ou peut-être d'une danse avait de l'originalité.

En somme, M. Widor a écrit quelques pages de musique distinguée pour une cavalcade vulgaire, oh! très vulgaire. Pardon si le mot cause un scandale rétrospectif parmi les fanatiques de cet été. Fanatiques n'est pas trop dire : j'ai vu des musiciens, et non des plus petits, aller dix ou douze fois à l'Hippodrome et reprendre, à propos d'une parade hippique, l'éternelle prophétie de la musique de l'avenir. Ah! l'avenir! l'avenir! que de paradoxes on émet en son nom! Chacun de nous l'escompte, l'engage, le compromet à sa guise. Il n'est jamais là pour se défendre et nous démentir.

On a dit sérieusement, en juillet dernier, on a même écrit que l'Hippodrome allait nous consoler des tristesses de l'Opéra, que le drame lyrique futur, c'était la pantomime. Je souhaite, au moins, que ce ne soit pas cette pantomime-là. L'équitation est une chose et l'art dramatique une autre. *Jeanne d'Arc* n'était pas un grand, mais un gros spectacle, et figurer ainsi l'épopée de la vierge guerrière, c'est moins la populariser que la vulgariser et, par momens, la rendre presque ridicule, car je n'ai rien vu de plus ridicule que la prise d'Orléans à l'Hippodrome. La mise en scène, dont on a tant parlé, était dérisoire. La place même du Vieux-Marché, qu'on imagine étroite et débordante de spectateurs, avait l'aspect d'un désert de sable où passaient quelques ombres de moines, de juges et de bourreaux. Il fallait bien réserver toute la figuration pour l'apothéose et le défilé final. — Oh! alors, nous

avons été ému, mais d'une émotion presque douloureuse. Cette chose sacrée dont on a dit naguère : Il faut y penser toujours, mais n'en parler jamais; cette chose sacrée, il faut surtout n'en pas parler d'un certain ton et en certains lieux. Tous les amours ont leur pudeur, même celui de la patrie, surtout celui de la patrie blessée. Quand les Grecs chantaient la Grèce, c'était par la voix d'Eschyle, sur un théâtre de marbre, et c'était la Grèce victorieuse. Je n'aime pas qu'on exhibe dans un cirque des soldats véritables, des cuirassiers pareils à ceux qui sont tombés jadis dans la chevauchée meurtrière, et quand je vois caracoler en amazones tricolores toutes les villes de France, je ne puis m'empêcher de songer à celle qui est assise là-bas et qui garde sur ses genoux des fleurs fanées et des drapeaux pâlis.

A propos de l'*Enfant prodigue,* je comprendrais un peu plus qu'on fît de beaux projets, qu'on rêvât d'avenir et de genre nouveau. N'allons pas trop loin cependant. Et d'abord ayons la modestie de nous souvenir que la pantomime, avant d'être l'art de demain, a été celui d'hier, celui de jadis, l'art élémentaire et primitif. Le geste est le langage de ceux qui ne savent point parler ; s'il est en train de redevenir le nôtre, c'est peut-être que nous ne voulons plus parler. Nous sommes terriblement las de la parole, et elle doit être lasse de nous, tellement nous avons abusé, mésusé d'elle! Tant de gens parlent pour ne rien dire, que notre faveur est gagnée d'avance à ceux qui, sans parler, disent beaucoup. Ainsi font les interprètes de l'*Enfant prodigue*, ce petit drame éloquent et muet. Si profond est le charme de leur silence, et le pouvoir en est si grand, qu'à de certains momens, quand leur émotion est au comble et que les mots semblent leur brûler les lèvres, nous craignons qu'ils ne parlent malgré eux et que le son de leur voix ne vienne rompre notre mystérieux enchantement. Le voilà bien, le silence qui est d'or ! Et par ces jours d'hiver, quand on est revenu depuis peu des montagnes, des lacs et des bois, pour garder en soi-même quelque chose de leur pacifiante douceur, on est heureux de trouver dans l'art, comme dans la nature que l'on quitte, des jouissances discrètes et des bienfaits silencieux.

C'est pour sa discrétion, pour sa délicatesse, que nous avons beaucoup aimé l'*Enfant prodigue*. Là rien de trivial, rien de bruyant, et pourtant la foule est venue, elle est venue trois mois de suite; elle a compris, elle a applaudi et elle a pleuré. Il n'y a pas là de cavalerie ni d'artillerie, pas même de trompettes. Pardon, il y a une trompette, et quand, sous les fenêtres de Pierrot revenu, repentant, elle sonne sa petite marche de guerre, quand, pardonné enfin, l'enfant se précipite au dehors, nous n'avons pas besoin, pour être émus, de voir passer des régimens.

Un des secrets de la pantomime, et de tous les arts, est là : ne pas tout montrer, ne pas tout dire. Le mot suggestif, déjà devenu banal,

l'est devenu parce qu'il exprime une vérité absolue, éternelle. Qui ne connaît la puissance des effets seulement indiqués, de ces éclairs passagers, à la lueur desquels l'artiste ou le poète nous fait entrevoir un horizon que nous peuplons ensuite à notre guise? L'écho de certains mots fameux serait moins profond s'il était plus précis. Quand Virgile soupire : *Sunt lacrymæ rerum*, il se garde bien de définir l'immense et vague mélancolie des choses. Le paysage le plus achevé n'égalerait pas cette esquisse de Racine : *Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!* et parfois sous un voile léger l'antique nudité des déesses se devine encore plus belle.

Ce n'est pas tout : la pantomime supprime, pour le spectateur du drame musical, une source trop souvent féconde en déplaisirs : le chant. *Ils ne chantent plus*, comme dit le Marcel des *Huguenots*, et cela vaut mieux que de chanter comme parfois ils chantent. Des gestes s'apprennent plus vite et plus facilement que des mots et des notes, et puis ils ne font pas de bruit; ils peuvent être faux, mais pour l'œil seulement; l'oreille au moins est épargnée. Sans plaisanterie, je ne crois ni ne souhaite que la pantomime, un jour, détrône l'opéra; je voudrais, au contraire, qu'elle l'aidât, qu'elle le soutînt, puisqu'il penche. Il faudrait apprendre aux danseuses de l'Académie nationale et surtout aux danseurs, d'autres gestes que la main autour de la tête pour signifier une couronne et la main sur le cœur pour exprimer l'amour. Il est temps d'en finir avec le ballet actuel, cette absurde sauterie, que ne sauveront pas toutes les grâces de nos plus charmantes ballerines. La danse est autre chose qu'une affaire de jambes, et les Grecs, créateurs de la pantomime comme des autres arts, ne se trémoussaient pas. Le geste, chez eux, allait toujours de pair avec la poésie et la musique; ils égalaient la beauté et l'expression du corps humain à celle de l'esprit et de l'âme.

Où nous sommes-nous dit tout cela? Non pas à l'Opéra, mais aux Bouffes. Quelle revanche d'*Orphée aux enfers!* se souvenir avec admiration de la Grèce dans ce petit théâtre où jadis on l'a si lestement parodiée! Mais sans remonter jusqu'à l'antiquité, nous trouverions aisément dans l'histoire de l'art contemporain des exemples magnifiques, sublimes même, du pouvoir de la pantomime associée à la musique : les quatre premiers accords de l'entrée du commandeur dans *Don Juan;* dans l'*Orphée* de Gluck, la procession autour du tombeau d'Eurydice et la divine symphonie des Champs Élysées; plus près de nous : certaines parties de la Fonte des Balles, le prélude à l'unisson de *l'Africaine;* plus près encore, chez Wagner, tant de merveilleux tableaux vivans qu'un merveilleux orchestre accompagne; dans *les Erynnies*, de M. Massenet, une page aussi fine qu'un bas-relief antique : *la Troyenne regrettant sa patrie;* enfin dans un des deux chefs-d'œuvre de Bizet : *l'Arlésienne*, plus d'une scène exquise et muette.

Bizet et M. Delibes, voilà évidemment les deux maîtres, les deux modèles de M. Wormser. En un pareil sujet, il ne pouvait plus heureusement s'inspirer; quelquefois, le musicien de l'*Enfant prodigue* pense, écrit comme celui de *l'Arlésienne* ou celui de *Coppélia;* le motif pathétique de Pierrot ressemble à celui de Frédéri, et la valse de la blanchisseuse rappelle un peu celle de la poupée. Quand je dis la valse de la blanchisseuse, vous entendez bien qu'il ne s'agit pas d'une valse dansée par Mlle Phrynette, mais d'une valse qui caractérise la jeune personne, d'une valse *leitmotiv*. C'est le cas ou jamais, dans un drame musical sans paroles, d'avoir recours aux *leitmotive*. Et M. Wormser en a usé avec une grande habileté. Ses formules typiques, à défaut d'une originalité très marquée, ont toujours beaucoup de justesse, de clarté et de précision. La musique s'adapte avec une vérité frappante et avec une exactitude minutieuse aux moindres détails, touchans ou comiques, de sentiment ou d'esprit. Qu'on sourie ou qu'on pleure en écoutant, le rire et les larmes n'ont jamais rien de banal, encore moins de vulgaire, et notre émotion ou notre plaisir demeure de qualité rare.

Plus d'un petit épisode nous a charmé au passage, et le compositeur a réussi à nuancer les couleurs de sa musique avec un art parfois exquis. Il a souligné vivement en quelques mesures, en quelques notes, d'une variante de rythme ou d'harmonie, une intention, un geste, un regard de ses personnages, et jusqu'à la plus subtile de leurs arrière-pensées. Dans la partition de M. Wormser se reflète comme dans un miroir toute la psychologie du petit drame; psychologie muette, psychologie élémentaire, mais d'autant plus saisissante qu'elle est plus simple. C'est par le naturel absolu et la vérité intense que *l'Enfant prodigue* a si brillamment et si longuement réussi. Que les librettistes et les compositeurs s'en souviennent; des sentimens universels, éternels, voilà le domaine du drame musical, la mine dont on ne trouvera jamais le fond. Le sujet de tous les arts, ce n'est pas l'individu, c'est le type; ce n'est pas vous ou moi, c'est nous; le fond commun, immuable, et non les apparences diverses et passagères de notre être. La généralité plus ou moins grande d'une œuvre d'art en accroît ou en restreint la beauté et voilà pourquoi nous comprenons si bien et nous aimons tant Pierrot. Nous gardons une tendresse infinie à ce frère étrange, surnaturel et vivant, éloquent bien que taciturne. Son costume impersonnel, son pâle visage qui semble un reflet de la lune amie, tout cela fait de Pierrot un être de tous les temps et de tous les pays. Pierrot a l'âge, la patrie de chacun de nous, Pierrot est capable de toutes nos passions, de toutes nos vertus et de tous nos crimes; heureux de nos joies, souffrant de nos misères, Pierrot n'est pas un homme, c'est l'homme même.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Il y a toujours beaucoup de livres d'étrennes, mais il n'y en a pourtant jamais que de deux sortes : ceux dont on se dispenserait volontiers de rien dire, s'ils ne paraissaient dans le temps des étrennes, où il est convenu que la critique fait trêve, comme la politique ; et ceux dont on regrette, faute d'un peu de place, de ne pouvoir dire en quelques mots tout le bien qu'on en pense. Nous ne parlerons que des seconds, cette année.

Mettons d'abord au premier rang d'entre eux le nouveau roman de M. Ferdinand Fabre, *Xavière*, illustré par M. M. Boutet de Monvel de vingt-huit grandes compositions, quatre « en-têtes, » et quatre « culs-de-lampe (1). » Si quelques-unes de ces compositions, cinq ou six, pas davantage, ont quelque chose d'un peu mièvre et de trop élégant dans leur affectation ou leur parti-pris de simplicité, nous ne saurions trop louer toutes celles que ne touche pas cette légère critique ; et il y en a bien dix ou douze qui sont de vrais petits chefs-d'œuvre de réalisme et de sentiment. C'est dommage que nous ne puissions les décrire ni même en donner une idée : il faut nous contenter ici d'en féliciter M. Boutet de Monvel et ses heureux éditeurs. Pour le roman de M. Ferdinand Fabre, c'est un de ces récits de mœurs cévenoles où, depuis déjà longtemps, nous savons qu'il excelle ; une idylle un peu triste, presque tragique ; et, avec beaucoup d'art, entremêlée de quelques-unes de ces « scènes de la vie cléricale, » que nul, je crois, n'a su peindre chez nous comme l'auteur de *l'abbé Tigrane* et de *Mon oncle Célestin*. Le talent de M. Ferdinand Fabre est-il bien apprécié à sa juste valeur ? et, nous-même, pour notre humble part, si nous ne l'avons certes jamais méconnu, l'avons-nous assez loué ? C'est

(1) 1 vol. in-4° ; Boussod et Valadon.

une question sur laquelle il nous faudra quelque jour revenir; et montrer dans ses romans ce vrai « curé de village, » dont Balzac lui-même ne nous a donné jadis que la très imparfaite esquisse.

Nous rapprocherons de *Xavière* le roman de M. André Theuriet : *L'oncle Scipion* (1), illustré par M. S. Rejchan. Ce n'est pas sans doute ici que nous avons besoin de recommander un récit nouveau de M. André Theuriet. Nous n'en pourrions rien dire que nos lecteurs ne sachent comme nous. Ils retrouveront dans *L'oncle Scipion* les qualités habituelles de l'un de nos rares romanciers qui connaisse encore la province; qui se souvienne en prose d'avoir été poète, qui le soit toujours; et dont je ne vois pas qu'aucun « naturaliste » ait passé l'exactitude et la fidélité d'observation.

La librairie des bibliophiles nous donne cette année le troisième volume du *Théâtre d'Alfred de Musset*, illustré de dessins de M. Ch. Delort, gravés par M. Boilvin (2). Mais nous avons déjà dit, l'an dernier, ce que nous pensions de cette belle publication; et nous réserverons pour la nouvelle édition des *Mémoires de Mme de Staal Delaunay* (3), illustrés par M. Lalauze, le peu de place dont nous disposons.

C'est que l'illustration nous en a paru singulièrement heureuse, et que, parmi tant de « suites » que nous devons à M. Lalauze, il y en a quelques-unes sans doute, mais il n'y en a pas beaucoup qui soient une traduction plus fidèle du texte, ni surtout plus spirituelle. On connaît *les Mémoires de Mme de Staal;* on sait quel en est le prix. La langue, assez irrégulière, ce qui n'est jamais un défaut chez une femme, et cependant un peu précieuse, ce qui est presque une qualité, n'en est pas moins exquise, pour ne pas dire unique de transparence et de limpidité. Lisons donc *les Mémoires de Mme de Staal,* si nous voulons savoir ce que l'on peut avoir d'esprit en le cachant, et lisons-les si nous voulons savoir ce que c'était que le bon ton au temps de la Régence. La pointe de M. Lalauze a rivalisé d'aisance, d'agrément, d'élégance, avec le texte qu'elle interprétait; et si la louange est brève, nous osons dire qu'elle n'est pas médiocre.

Nous goûtons beaucoup encore, dans un tout autre genre, les illustrations de M. Adrien Moreau, pour le *Peveril du Pic* (4), de Walter Scott, traduit par M. P. Louisy. Nous avons déjà dit plusieurs fois avec quel intérêt nous suivions la louable entreprise de cette « traduction illustrée » de Walter Scott. Si Walter Scott écrit mal, nous l'ignorons; nous n'en sommes pas au moins les juges, au travers d'une traduction; et, après tout, quelques incorrections ou quelques longueurs ne seraient pas pour nous émouvoir. Il nous suffit que peu d'histo-

(1) 1 vol. in-8°; Alphonse Lemerre.
(2) 1 vol. in-8°; Librairie des Bibliophiles.
(3) 2 vol. in-18; Librairie des Bibliophiles.
(4) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

riens aient eu, au même degré que lui, le sentiment de la diversité des époques ; et que peu de romanciers aient trouvé, comme lui, la juste mesure de ce que l'on peut concilier de fiction légitime avec la vérité de l'histoire.

Les livres d'histoire illustrés ne sont pas nombreux cette année. Nous n'en trouvons guère en tout que deux ou trois qui méritent vraiment qu'on les signale. Tel est : *la Vie d'Ignace de Loyola* (1), par le père Charles Clair, de la Société de Jésus. On parle beaucoup et fréquemment d'Ignace de Loyola : je ne sais pourquoi j'imagine qu'on le connaît peu. La faute, au moins, n'en sera pas au père Clair. Il a pris, pour base de son travail, le travail presque classique de Ribadeneira, mais il n'a pas cru devoir le reproduire exactement; et, au contraire, il a voulu le faire lui-même profiter de tous les travaux dont l'histoire d'Ignace de Loyola a été l'objet depuis trois siècles. L'illustration achève d'éclairer le texte, étant, comme elle est, tout historique, ou, comme on dit encore, uniquement *documentaire*.

Un autre bon livre, moins beau que bon, c'est celui de M. Charles Seignobos : *Scènes et Épisodes de l'histoire nationale* (2). A la vérité, la confection matérielle en laisse peut-être encore quelque chose à désirer, mais nous avons presque tort de le dire, et l'intérêt du texte, joint à celui de l'illustration, suffit largement à recommander ce volume. C'est, en effet, à nos meilleurs artistes que l'éditeur s'est adressé. M. Cormon s'est chargé de nous montrer *les Troglodytes de la Vézère ;* M. Luminais, *le Supplice de Brunehaut;* M. Luc-Olivier Merson, *la Vocation de Jeanne d'Arc;* M. Rochegrosse, *l'Entrevue du Camp du drap d'or ;* M. Moreau de Tours, *l'Assassinat d'Henri IV;* M. François Flameng, *la Prise de la Bastille ;* M. Édouard Detaille, *l'Armée française après la bataille des Pyramides*... J'en passe, et des meilleurs; c'est le cas, ou jamais, de le dire. Quant au texte de M. Seignobos, il a toute la clarté, toute la brièveté qu'on pouvait désirer dans un ouvrage de cette nature, où, si je l'ai bien compris, il s'agissait surtout d'imprimer fortement dans les esprits ce que l'on pourrait appeler les épisodes essentiels de l'histoire nationale, ceux qu'il suffirait d'en connaître, à la rigueur, pour connaître cette histoire elle-même.

Avec la nouvelle édition de *l'Enfer* de Dante, illustré par Gustave Doré (3), nous arrivons aux livres d'art, qui ne sont guère plus nombreux cette année que les livres d'histoire. Au reste, nous ne saurions rien dire de cette « interprétation pittoresque de Dante » qu'ici même, il y a bien longtemps, M. Émile Montégut n'en ait dit, et nous pouvons nous contenter d'y renvoyer le lecteur. Ajoutons seulement qu'avec

(1) 1 vol. in-4°; Plon.
(2) 1 vol. in-4°; Armand Colin.
(3) 1 vol. in-f°; Librairie Hachette.

l'illustration des *Contes drôlatiques* de Balzac l'illustration de *l'Enfer*, par un rapport bizarre, est celle où peut-être le fécond dessinateur a mis le plus d'invention et d'heureuse audace.

Mais ce sont, en revanche, les livres relatifs à l'histoire de l'art qui sont nombreux, qui sont beaux, et qui sont intéressans cette année. Il n'y en a, en effet, ni de plus luxueusement illustrés, ni qui soient de nature à faire songer davantage, ayant tous ceci de commun qu'ils tournent en quelque manière autour d'une seule question, l'une des plus importantes qu'on puisse aujourd'hui discuter. Ce n'est rien de moins que celle de savoir ce qu'il faut penser du mouvement de la Renaissance, et non pas, sans doute, si nous le condamnerons ou si nous l'absoudrons, — ce qui serait parfaitement oiseux, — mais si nous continuerons longtemps encore, ou s'il nous faut cesser enfin de suivre, en matière d'art comme de littérature, et aussi d'éducation, les errements des « Grecs » et des « Romains. »

C'est ce dernier conseil que nous donne M. Louis Gonse, dans le magnifique volume qu'il vient de consacrer à *l'Art gothique* (1). Architecture, sculpture et peinture, l'imitation des Italiens, si nous l'en voulions croire, en détournant l'art français national des voies qu'il avait pratiquées pendant plus de cinq cents ans, l'aurait trompé lui-même, et comme aveuglé, non-seulement sur sa propre originalité, mais encore sur les vraies conditions, pour ne pas dire sur l'objet de l'art. En nous mettant à l'école de Brunelleschi et de Bramante, de Donatello et de Michel-Ange, de Léonard et de Raphaël, nous aurions, selon son expression, « lâché la proie pour l'ombre, » et travaillé, avec une conscience plus malheureuse que méritoire, à substituer en nous des qualités d'emprunt aux qualités indigènes, si je puis ainsi dire, dont nos vieilles cathédrales portent encore et toujours l'indestructible témoignage. Nous voudrions pouvoir ici, non pas certes résumer, mais indiquer au moins quelques-unes des nombreuses raisons, — parmi lesquelles il y en a de très fortes, — que M. Louis Gonse fait valoir à l'appui de son paradoxe, car nous craignons un peu que ce n'en soit un. Disons en tout cas qu'on ne saurait tirer plus habilement parti de tout ce que l'érudition, dans le siècle où nous sommes, a entassé de travaux de tout genre sur l'art, sur la littérature, sur l'histoire du moyen âge. On ne saurait non plus dominer de plus haut une plus vaste matière, mieux concilier ni mieux réduire à l'unité de ses propres vues, toujours originales et souvent ingénieuses, tout ce qu'il subsiste encore d'opposition entre les apologistes les plus ardens du moyen âge. Et je ne vois pas enfin comment, dans un ouvrage de cette nature, on aurait pu plus adroitement, avec une science plus sûre et un goût plus heureux, unir, lier ou fondre ensemble le texte et l'illustration.

(1) 1 vol. in-f°; ancienne maison Quantin.

La thèse précisément contraire à celle de M. Gonse n'est pas moins brillamment « illustrée, » si je puis ainsi dire, ni moins habilement soutenue dans le beau livre de M. Gruyer : *Voyage autour du salon carré* (1). Non pas qu'il la discute, à proprement parler ; ce n'était pas son dessein ; et il n'y fait qu'une brève allusion, quand, dans son *Voyage*, après avoir successivement parcouru les écoles italienne, espagnole, flamande et hollandaise, il arrive, pour finir, à l'école française. Mais les magnifiques héliogravures de la maison Braun sont un argument, à elles toutes seules, dans la question. En y voyant effectivement revivre *la Joconde*, ou *la Belle Jardinière*, ou l'*Ensevelissement du Christ*, ou *le Mariage mystique de sainte Catherine*, on se demande comment de semblables exemples auraient pu corrompre personne ; et si plutôt, au-dessus de ce qu'un art purement national a toujours d'un peu étroit, d'un peu spécial, ils n'auraient pas, comme autrefois la sculpture grecque, en dirigeant l'idéal de l'art vers la réalisation de la beauté absolue, rendu plus de services à l'esprit humain qu'ils n'ont fait de mal à l'art gothique. C'est ce que semble également insinuer, et démontrer au besoin le texte de M. Gruyer. Ni les Raphaël, ni les Léonard, ne peuvent être rendus responsables de ce qu'on les a mal imités, parce qu'on les comprenait mal ; et il n'eût dépendu que de leurs successeurs, s'ils avaient su seulement entendre leurs leçons, celles qui sont contenues dans leurs chefs-d'œuvre, dirai-je de les surpasser ? mais de les égaler, comme l'ont fait, dans l'histoire de notre littérature, un Racine, un Bossuet, les plus originaux de nos grands écrivains, et l'un, cependant, le plus Grec, et l'autre le plus Romain que nous ayons connu.

M. Eugène Müntz n'est pas plus décisif, mais il est plus net, en raison de la nature même de l'ouvrage, dans le second volume de son *Histoire de l'Art pendant la Renaissance* (2). Il croit, lui, et nous inclinons volontiers à croire avec lui, qu'on peut admirer l'art gothique sans être obligé pour cela de médire de la Renaissance ; et, quoi que l'on pense du moyen âge, il estime qu'en art, comme en bien d'autres choses, la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe ont émancipé l'homme de plus d'une servitude. C'est ce qu'il avait indiqué déjà dans le premier volume de cette belle *Histoire*, et c'est ce qu'il s'est efforcé, dans le second, d'établir sur des preuves nouvelles et encore plus solides. En fait, et quoique peut-être toutes les parties de la civilisation se tiennent moins étroitement entre elles qu'on ne l'a dit quelquefois, s'il est certain que l'esprit de la renaissance a renouvelé la science et la littérature modernes, il serait bien difficile, ou plutôt impossible, qu'il n'eût, au contraire, engendré dans le domaine de l'art que de fâ-

(1) 1 vol. in-4° ; Firmin-Didot.
(2) 1 vol. in-4° ; Librairie illustrée.

cheuses conséquences. Il faut voir, dans l'*Introduction* et dans le *Livre premier* de ce second volume, le parti que M. Müntz a tiré de cet argument. On ne trouverait, en effet, nulle part une « théorie de la renaissance » plus complète, ni mieux liée dans toutes ses parties, et, à cet égard, nous ne craindrons pas d'opposer le livre de M. Müntz aux livres classiques, en Angleterre et en Allemagne de MM. John Addington Symonds et Jacob Burckhardt. Le reste du présent volume, consacré à « l'âge d'or de la peinture italienne, » n'est que le développement, l'application, et la démonstration historique des principes posés dans l'*Introduction*.

Pour le livre de M. Bredius, *les Chefs-d'œuvre du Musée royal d'Amsterdam* (1), illustré, comme *le Voyage autour du salon carré*, de magnifiques photogravures, et traduit en français par M. Émile Michel, s'il ne touche pas lui-même à la question, on voit pourtant comment il s'y rattache. N'est-ce pas, en effet, le développement de la peinture hollandaise? ne sont-ce pas les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Ruysdaël, de Paul Potter et de Gérard Dow, qui ont substitué dans l'école à l'idéal de la Renaissance un nouvel idéal dont le premier caractère est d'avoir sacrifié, non pas le charme, mais la beauté de la forme à l'expression du caractère? S'il y eut jamais un art national, n'est-ce pas l'art hollandais? et s'il a pris conscience de lui-même, n'est-ce pas précisément du jour qu'il s'est émancipé des traditions de l'italianisme? C'est ce que l'on verra bien dans le livre de M. Bredius, quoique, à la vérité, si l'on en excepte cinq ou six, les plus belles toiles de Rembrandt et de Ruysdaël ne soient pas au Musée d'Amsterdam, ni même en Hollande. Mais ce qu'on y respire, c'est l'atmosphère du pays; ce qu'on y trouve en abondance, ce sont des renseignemens sur ces maîtres moins connus et moins grands dont le génie n'a pas excédé les bornes de celui de leur race ou de leur temps; c'est l'histoire enfin d'une école dont on pourrait dire que Rembrandt ou Ruysdaël n'ont écrit dans leurs œuvres que le roman ou l'épopée. On entend par là le genre d'intérêt que peut offrir la belle publication de M. Bredius. L'exécution matérielle en est de tous points remarquable. Et quant à la valeur du texte, nous ne l'apprendrons à personne de ceux qui connaissent les travaux du savant conservateur du Musée d'Amsterdam.

C'est ce goût enfin de réalisme, introduit par les Hollandais dans la notion de l'art, qui a modifié, depuis quelques années, jusques aux jugemens que nous portions naguère encore sur nos propres artistes. On en trouverait la preuve, au besoin, dans le livre très intéressant, aussi lui, sous ce rapport, de M. André Michel sur l'*École française, de David à Delacroix* (2). En effet, s'il y a une idée générale qui relie

(1) 1 vol. in-folio; Librairie de l'Art.
(2) 1 vol. in-4°; Librairie illustrée.

entre eux les chapitres de cette histoire d'un demi-siècle de peinture, c'est celle-ci, que, — du peintre des *Sabines*, mais aussi du *Sacre de Napoléon*, en passant par le peintre de la *Bataille d'Eylau*, qui est celui de trop d'*Hercule et Diomède*, jusqu'au peintre du *Massacre de Scio* et de *la Barricade*, — l'école française a travaillé, sans y réussir toujours, à se débarrasser de l'idéal académique pour s'en créer un nouveau, de nouvelles règles, de nouvelles traditions et un nouvel objet. M. Michel l'a bien montré, dans une exposition rapide, mais complète, où le bon goût l'a toujours empêché de tomber dans l'énumération pure et simple des noms, des œuvres, des dates. Agréable et facile à lire, plein de ces anecdotes qui caractérisent les hommes et les époques, abondamment illustré, son livre sera sans doute plus que favorablement accueilli par tous les amateurs d'art.

Quant au point de savoir, si, comme le disait Sainte-Beuve il y a déjà longtemps, les anciens perdront la bataille, il y aurait à nous plus que de l'imprudence à le vouloir décider. Il y faudrait tout un livre, et surtout il y faudrait une compétence que nous ne saurions nous flatter d'avoir. Nous exprimerons seulement un vœu ! C'est qu'on devrait faire attention de ne pas mêler indiscrètement, dans une question d'art et de civilisation générale, une question de patriotisme. On sera toujours trop sûr, en opposant l'art national, « l'art français » à « l'art italien, » d'entraîner à sa suite tous ceux qui vivent dans cette illusion que leur pays est le premier du monde. C'est une illusion qui coûte cher. Sans y insister, je me contenterai de faire observer à ceux qui se servent de cet argument qu'ils s'indigneraient, sans doute, et à bon droit, si nous leur disions qu'en plaidant la cause de l'art gothique, ils plaident celle du « cléricalisme. » Le procédé serait déloyal. Il introduirait dans le problème un élément fâcheux de polémique. Mais comment donc ne voit-on pas qu'il en est de même quand on abuse contre les partisans de la renaissance de ce que Michel-Ange était de Florence, et Raphaël d'Urbin ? La seule question est de savoir si « nous nous sommes converti en sang et en nourriture, » selon l'expression de du Bellay, ce que nous leur avons primitivement emprunté. Et s'ils sont encore bons à suivre, il y aurait quelque naïveté à nous détourner d'eux parce qu'ils sont Italiens; mais s'ils sont au contraire dangereux, est-ce d'être Français, comme les architectes de nos cathédrales gothiques, ou comme les trouvères de nos *Chansons de geste*, qui devrait les recommander à notre imitation?

De ces considérations aux récits de voyages et aux atlas ou aux livres de géographie, la transition serait si facile qu'elle en paraîtrait un peu ridicule; et on nous pardonnera de nous en dispenser. Voici donc d'abord la *Nouvelle géographie moderne* (1) de M. de Varigny, qui ne

(1) 1 vol. in-4°; Librairie illustrée.

prétend point du tout à remplacer la *Géographie universelle* de M. Elisée Reclus, qui la résumerait plutôt, si d'ailleurs la disposition n'en était quelque peu différente, et, pour ainsi parler, historique plutôt que descriptive. C'est par l'Asie, en effet, que M. de Varigny commence, — Asie mahométane, Asie anglaise, Asie russe, Asie bouddhiste, — et, dès le début, c'est comme s'il disait qu'il se montrera plus curieux de l'homme que du sol, de l'histoire que de l'altitude des chaînes de montagnes, et de la religion, au besoin, que de la ligne de partage des eaux. Appliquée d'une main moins prudente, par un esprit moins sage ou moins précis, cette méthode pouvait avoir de grands inconvéniens. Si nous disons qu'il nous semble que M. de Varigny les a fort habilement évités, nos lecteurs, qui le connaissent et qui l'apprécient depuis déjà si longtemps, n'en seront pas étonnés.

Nous pouvons maintenant rapprocher l'un de l'autre deux atlas qui ne se nuisent pas, qui se complètent : l'*Atlas historique et géographique* de M. Vidal-Lablache, et l'*Atlas de la géographie moderne* (1), de MM. Schrader, Anthoine et Prudent. A la vérité, nous ne pouvons encore juger du premier que sur sa première livraison, mais elle peut suffire, et nous ne l'aurions pas sous les yeux que ce serait assez du nom de M. Vidal-Lablache. Les études géographiques lui doivent déjà beaucoup en France, où l'on peut dire que depuis longues années, d'autres ont fait plus de bruit, mais nul n'a aidé davantage à en constituer l'organisation scientifique. Si nous n'ajoutons pas qu'elles lui rendront en autorité ce qu'il leur a donné de temps, de peine, et de dévoûment, c'est que nous aurions l'air de croire que la chose n'est pas déjà faite. Pour l'atlas de MM. Schrader, Anthoine et Prudent, qu'en pourrions-nous dire de mieux que de rappeler les services que nous lui devons déjà, depuis un mois seulement qu'il a paru? Beaucoup plus clair, et surtout plus facile à manier que les atlas allemands, illustré de nombreuses *notices*, dont il y en a quelques-unes qui sont des chefs-d'œuvre de brièveté, d'exactitude, et de précision, il n'a eu qu'à se montrer pour prendre la place des *Kiepert* et des *Stieler*, dont Dieu nous garde de médire! mais qu'enfin nous sommes bien aises de pouvoir consulter moins souvent. Nous l'avons d'ailleurs signalé dans le temps même de son apparition. Et aujourd'hui comme alors, notre unique regret est de n'en pouvoir parler plus longuement.

Nous rattacherons à la géographie *la Garonne*, de M. Louis Barron (3), quoique en réalité, comme nous l'avons dit il y a deux ans, et l'année dernière encore, en parlant de *la Seine*, et de *la Loire*, du même auteur, l'histoire y tienne presque autant de place que la description des

(1) 1 vol. in-folio; Armand Colin.
(2) 1 vol. in-folio; Librairie Hachette.
(3) 1 vol. in-8°; Laurens.

lieux. On peut en dire autant du *Littoral de la France* (1), de Mme Vattier d'Ambroyse, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. De semblables ouvrages, qui nous rappellent à chaque page tant de glorieux ou de touchans souvenirs, sont aussi bien de ceux que l'on ne saurait trop recommander. Ai-je besoin de faire observer qu'ils sont l'un et l'autre abondamment illustrés? L'illustration fait partie de la définition même du livre d'étrennes.

Deux autres ouvrages nous transportent dans l'Amérique du Sud : *Trois ans aux Pays argentins* (2), de M. Romain d'Aurignac, et *les États unis du Brésil* (3), de M. de Santa-Anna Néry. Bien qu'ici même les récits colorés de M. Alfred Ebelot et de M. Émile Daireaux nous aient fait depuis longtemps connaître les pays argentins, on ne lira cependant ni sans plaisir ni sans profit le livre de M. Romain d'Aurignac. Le style en est vif et allègre; c'est un témoin qui parle; et d'ailleurs les récits de voyage ne sont-ils pas toujours un peu, comme les *Mémoires*, l'image ou le portrait de l'esprit du conteur? On lira donc le récit de M. Romain d'Aurignac; et, quand on l'aura lu, si quelque autre voyageur, l'année prochaine, nous arrive des pays argentins, nous écouterons encore ce qu'il voudra bien nous en dire. Le Brésil est moins connu peut-être, et c'est ce qui chagrinait M. de Santa-Anna Néry. « La fièvre jaune » et « dom Pedro, » nous dit-il dans sa préface, voilà tout ce qu'on en sait en France, et moi-même, continue-t-il, c'est en vain que j'ai publié mémoires sur mémoires; on fait des affaires avec le Brésil, mais on ne le connaît pas. Là-dessus, pour le moyen qu'il a pris de nous le faire connaître, et qui est d'envelopper d'une fiction romanesque les renseignemens qu'il nous donne sur la question de l'esclavage ou sur la culture du café, nous n'oserions répondre que ce soit le meilleur. Mais nous le souhaitons pour lui, pour le Brésil, et encore plus pour nous.

N'est-ce pas, après tout, le procédé de M. Jules Verne dans ses *Voyages extraordinaires*, ou celui de M. André Laurie encore dans *le Secret du mage?* Ces deux noms, presque aussi populaires aujourd'hui l'un que l'autre parmi la jeunesse, nous avertissent que nous avons franchi le seuil de la librairie Hetzel, ou, si l'on préférait cette autre métaphore, que nous venons d'ouvrir les vitrines de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation. Les Jeunes aventuriers de la Floride*, de M. J.-F. Brunet, y figurent aussi en bonne place, à côté du *Secret du mage* et de *César Cascabel*. César Cascabel est un brave homme de saltimbanque qui exerçait à Sacramento, en compagnie de sa femme et de ses trois enfans, lorsqu'une fâcheuse aventure, dont je ne veux

(1) 1 vol. in-8°; Victor Palmé.
(2) 1 vol. in-8°; Plon.
(3) 1 vol. in-8°; Ch. Delagrave.

point vous dire le secret, comme il était sur le point de rentrer en Europe, l'obligea d'y rentrer par le chemin le plus long, c'est-à-dire à rebours, à travers la Colombie, l'Alaska, le détroit de Behring, la Sibérie, etc. On devine aisément de quelles péripéties de toute sorte l'imagination toujours féconde et toujours aventureuse de M. Jules Verne a pour ainsi dire semé ce long voyage. Et la vraisemblance en est souvent plus que douteuse, comme encore les plaisanteries dont il aime à égayer son récit sont parfois un peu grosses; mais il faut pourtant en convenir, cela se lit, quoi qu'on en ait, tout d'une haleine et jusqu'au bout. Que faut-il davantage?

M. Ernest Legouvé a pourtant des visées plus hautes : « Je voudrais, dans ce volume, nous dit-il dans la *Préface* d'*une Élève de seize ans*, présenter sous une forme vivante une question importante et délicate de l'éducation des femmes; » et cette question est de savoir si, la femme devant être élevée aussi bien que l'homme, mais autrement, « cet *autrement* est suffisamment marqué dans les lycées de jeunes filles? » M. Legouvé ne le pense pas, et son livre a pour objet de « marquer cet *autrement*. » Il nous raconte donc ses relations avec M. Samson, « le plus grand professeur de diction qu'il ait vu ; » et il fait observer que Bossuet, sans les femmes, n'aurait pas laissé derrière lui, quoique d'ailleurs « immense, » une seule œuvre qui subsistât tout entière. « Jeunes ou vieux, petits ou grands, riches ou pauvres, dit-il encore ailleurs, voulez-vous apprendre à honorer Dieu, à aimer votre prochain, à vous respecter vous-mêmes, à être dévoués en amitié, fidèles en amour,

Pour maître de morale, adoptez La Fontaine;

et, un peu plus loin, il nous présente Molière comme « le poète des jeunes filles au XVIIe siècle. » Ce qu'il y a d'ailleurs de plus bizarre que tout le reste, c'est le plaisir qu'on trouve à lire les petits paradoxes de M. Ernest Legouvé. Car, du peu que nous en avons dit, on se tromperait fort si l'on voulait tirer cette conclusion qu'*une Élève de seize ans* est un livre ennuyeux. Tout au contraire! s'il n'instruit pas, il amuse, et pour être plein d'idées fausses, il n'en est que plus charmant. Mais où est « cet *autrement* » qu'on nous avait promis? et la « question, » qu'est-elle devenue?

Nous dirions encore volontiers quelques mots de *l'Histoire de deux Bébés*, par M. J. Lermont; du *Petit Gosse*, de M. William Busnach, dont aussi bien nous croyons avoir déjà parlé jadis; du *Théâtre à la maison*, de Mlle Berthe Vadier ; enfin du *Magasin d'éducation et de récréation*, mais il faut nous borner, et surtout, puisque nous touchons à ce genre

de livres, il nous faut faire, aux publications de la maison Hachette, la place à laquelle elles ont droit.

Nous avons déjà signalé, pour leur agrément et pour la moralité qui s'en dégage, — nullement banale, toujours élevée, — les récits de Mme P. de Nanteuil. Aussi ne doutons-nous pas que les jeunes lecteurs de *Capitaine* et de *l'Épave mystérieuse* ne s'empressent de lire : *En esclavage*. Nous leur garantissons au moins qu'ils y retrouveront les mêmes qualités, le même plaisir par conséquent, et aussi le même profit. Si cependant, comme il est possible, ils préféraient le rire à l'émotion, c'est alors à M. Eugène Mouton que nous les adresserions. Connaîtraient-ils déjà peut-être *les Voyages et aventures du capitaine Marius Cougourdan?* Ils les reliront donc et je m'assure qu'ils ne le regretteront point. Que si, d'ailleurs, il y a quelque mélancolie ou quelque amertume dans la plaisanterie de M. Eugène Mouton, ils ne s'en apercevront pas. Combien de fois, avant d'en sentir la tristesse, n'avons-nous pas lu jadis en riant *les Voyages de Gulliver?* Je sais des gens aussi qui s'amusent de *Candide* lui-même.

Les *Contes mythologiques*, de M. de La Ville de Mirmont, sont d'un autre ordre encore. « Destinés aux jeunes filles, qui ignorent le grec, et aux jeunes garçons, qui d'ordinaire l'aiment peu, rédigés d'après les auteurs de la Grèce antique; » et, dirons-nous à notre tour, habilement rédigés, nous les recommandons à tous ceux qui ne voudraient pas que l'enfance perdît entièrement le goût de la légende et de la poésie. Depuis trois ou quatre mille ans, les hommes n'ont rien inventé qui rivalisât avec ces fictions, d'un sens quelquefois si profond, sous la grâce de leur ingénieuse enveloppe; et ni les *Mille et une nuits* n'en approchent, avec leur merveilleux oriental, ni nos *Contes de fées* eux-mêmes. Sachons donc gré à M. de La Ville de Mirmont de la peine qu'il a prise de les mettre à la portée de la jeunesse, ou plutôt envions-lui le plaisir qu'il n'a pas manqué d'y trouver. Car il n'a pas tort, quand il nous présente son livre comme « animé de l'esprit hellénique ; » et c'est bien pourquoi nous espérons avec lui qu'il pourra contribuer à répandre le goût de ces études que nous croyons comme lui si nécessaires à la culture de l'esprit français.

Il ne nous reste plus qu'à nommer, dans la *Bibliothèque des merveilles*, quatre nouveaux volumes dont elle s'enrichit cette année. Ce sont : *les Statuettes en terre cuite dans l'antiquité*, par M. F. Pottier; *l'Age de la pierre*, par M. le docteur Verneau ; *la Production de l'électricité*, par M. J. Baille; et enfin l'*Hypnotisme*, par M. le docteur Foveau de Courmelles. Il serait difficile d'imaginer un meilleur choix, des questions plus « actuelles, » et, pour les exposer, des écrivains plus compétens.

***.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

C'était bien facile à prévoir en vérité, à en juger par le passé, par l'état des esprits, par l'inexpérience remuante d'une assemblée toujours prête à se jeter tête baissée dans les broussailles politiques ou financières.

Cette discussion du budget, commencée d'abord avec une certaine placidité, poursuivie pendant quelques jours assez commodément, ne pouvait finir sans être plus ou moins troublée par les incidens, les surprises et les diversions bruyantes. Il y avait, d'ailleurs, sur cette longue route, semée de millions, deux ou trois points périlleux où l'on était bien sûr de se rencontrer, de batailler au risque de ce qui s'ensuivrait : les impôts nouveaux, l'emprunt, l'interprétation des lois fiscales appliquées aux communautés religieuses. C'était inévitable, et, pour plus de ressemblance entre cette année et tant d'autres années qu'on a connues, peu s'en est fallu que le ministère surpris, assailli, ballotté dans tous les sens, ne fût encore cette fois emporté dans la bagarre des votes de hasard. Si le ministère s'en est tiré, ce n'est point vraiment par la hardiesse, par la fermeté de ses opinions, par l'éclat de son initiative et de sa politique. Il s'en est tiré comme il l'a pu, en se prêtant à tout ce qu'on a voulu, en livrant cette malheureuse loi des finances à toutes les fantaisies, en subissant le lendemain ce qu'il avait combattu la veille ; encore peut-on ajouter qu'il ne s'en serait pas tiré du tout si M. le président du conseil n'était venu à propos dégager M. le ministre des finances en déguisant, avec un art qui ne trompe personne et qui réussit toujours, les faiblesses du gouvernement. Le résultat est une œuvre assez incohérente, qui n'est sûrement pas le budget reconstitué, équilibré, qu'on avait promis, qui reste un

budget d'expédiens péniblement enlevé à travers une série de petits échecs et par une dernière concession à l'esprit de secte introduit jusque dans les finances.

Au fond, un des premiers, un des plus vifs sentimens de cette chambre si jalouse de son omnipotence et si embarrassée de savoir ce qu'elle en fera, c'est un sentiment de perplexité et de crainte. Elle n'est point sans ressentir le besoin de remettre l'ordre, l'équilibre dans les finances, et elle n'a pas le courage d'aborder le problème, qui a bien en effet ses difficultés. Elle craint surtout de paraître se désavouer, d'avoir à subir devant le pays la responsabilité d'une aggravation d'impôts. On a livré, il y a quelques années, à l'impatience publique ce mot singulier, qui ressemblait à un programme, et qui n'était qu'une étourderie de parlementaires à la recherche de la popularité : « Ni emprunts ni impôts nouveaux! » C'était bon avant les élections; après les élections, il a bien fallu se rendre à la nécessité, d'autant plus que la réincorporation des dépenses extraordinaires de la guerre dans le budget ordinaire imposait tout à la fois une liquidation et la création de nouvelles ressources permanentes. Il a fallu se soumettre, et la chambre nouvelle a eu son emprunt, — un emprunt de plus ajouté à tant d'autres; elle vient de le voter non sans l'avoir ajourné tant qu'elle l'a pu, jusqu'à la dernière heure, non sans l'avoir fait attendre à M. le ministre des finances, qui en avait besoin pour sa grande opération de l'unification du budget. Elle a commencé aussi, puisqu'il le fallait, à voter les impôts nouveaux; elle a essayé, — mais elle s'est sentie aussitôt ressaisie d'un mouvement de crainte. Elle a hésité devant l'impopularité, devant cette perspective d'avoir à voter 40 ou 50 millions de taxes nouvelles pour couvrir le déficit créé par l'unification du budget. Elle a cherché d'autres moyens, des combinaisons merveilleuses; elle a imaginé des majorations de recettes pour l'année qui va s'ouvrir, des conversions des dettes temporaires, tout ce qui pouvait lui épargner de toucher au calice amer des impôts nouveaux. Elle s'est débattue, elle s'est agitée, si bien que, n'écoutant plus ni la commission du budget, ni le gouvernement, elle n'a pas tardé à se trouver dans une confusion complète, en présence d'une menace de crise ministérielle.

A quel propos une crise de ministère? A propos de tout, à propos, particulièrement, d'une réduction d'intérêt des caisses d'épargne, des conditions dans lesquelles devait se réaliser cette réduction, de l'usage qu'on ferait du boni qui en résulterait. Quel serait le taux de l'intérêt réduit? Ne pourrait-on pas, par une combinaison ingénieuse, graduer la réduction de façon à ménager les petits déposans? D'un autre côté, ce boni qu'on allait obtenir, au lieu d'être une réserve pour les caisses d'épargne, ne serait-il pas un moyen tout trouvé pour aider à combler le déficit? Au premier abord, l'idée la plus simple, sans doute, était de

ne s'attacher qu'à ce qui intéressait directement le budget et de renvoyer tout le reste à une commission déjà chargée de préparer une loi organique sur les caisses d'épargne. La chambre, cependant, sans rien écouter, s'est jetée à corps perdu dans tous ces problèmes compliqués, délicats, minutieux, accumulant les résolutions contradictoires, pour le moment impraticables, et c'est là justement que M. le ministre des finances, poussé à bout, a laissé éclater une impatience découragée et un peu irritée; c'est là aussi que M. le président du conseil, entrant dans son rôle, est venu au secours de M. le ministre des finances en proposant tout simplement de finir par où on aurait dû commencer, par la division de ces questions obscures. Il a réussi, c'est fort heureux. Chose caractéristique seulement! la chambre s'est peut-être arrêtée, non devant les raisons sérieuses, pratiques, qui lui ont été données, mais parce qu'on lui a fait sentir qu'elle courait à un autre genre d'impopularité, qu'elle s'exposait à compromettre la bonne renommée des finances républicaines. Et c'est ainsi qu'on a échappé à une crise ministérielle. Premier acte de cet imbroglio du budget! Il y en a un autre plus grave, où se dévoile non plus seulement l'esprit de confusion, comme dans la question des impôts nouveaux et des caisses d'épargne, mais l'âpre esprit de parti se servant des lois fiscales comme d'un instrument de guerre religieuse.

C'est cette étrange affaire de l'impôt des communautés religieuses qui a occupé deux journées de la chambre, qui soulève toute sorte de questions de droit, de légalité fiscale, de propriété et surtout d'équité. On sait le fond des choses. On sait ce qu'il en est de ce droit dit d'accroissement, dû à l'imagination troublée de M. Henri Brisson, inscrit dans deux lois de 1880-1884 et destiné à compléter, à aggraver les autres impôts qui frappent déjà les communautés religieuses.

Il se résume à peu près en ceci : à la mort de chaque religieux ou de chaque religieuse, — et les morts sont fréquentes dans des communautés qui comptent 1,000, 5,000, 10,000 membres, — un héritage est censé s'ouvrir. Tous les survivans de l'ordre sont censés hériter de ce qui était censé appartenir au mort dans la propriété commune. Ils ont leur part individuelle sur tous les biens immobiliers ou mobiliers, — écoles, maisons de refuge ou de bienfaisance, — disséminés sur une multitude de points de la France. Autant il y a de parcelles de cette propriété subdivisée, fractionnée par une fiction, autant il y a de déclarations à faire aux bureaux de mutation, et, par une combinaison du droit d'accroissement avec les lois d'enregistrement, il se peut que les taxes absorbent 50, 75 pour 100, quelquefois la totalité de ce prétendu héritage. C'est là le fait constaté, avéré; c'est ce que M. l'évêque de Versailles a pu appeler « la confiscation à terme, certaine, à brève échéance. » — Voici qui est plus curieux : à qui s'applique cette étrange législation? à tout le monde, dit-on, aux congrégations re-

connues, autorisées, comme aux congrégations non reconnues. Seulement les congrégations non reconnues, par cela même qu'elles n'ont pas une existence légale, sont facilement insaisissables. Elles peuvent épuiser les ressources des lois civiles pour dissimuler leur fortune; elles échappent au fisc, — et le coup ne frappe réellement que les communautés auxquelles l'État lui-même a donné la personnalité civile, les droits d'un corps moral, qu'il a érigées en institutions d'utilité publique, pour lesquelles il a consacré précisément le principe de l'indivision perpétuelle de la propriété dans un intérêt supérieur. Ce droit d'accroissement a, en vérité, des effets bizarres. Il est impuissant à l'égard des congrégations qu'on aurait voulu sans doute atteindre; il est destructif jusqu'à la ruine pour les communautés qui vivent sous le regard de l'État, qui consacrent leurs biens aux pauvres, aux malades, aux vieillards, à toutes les infirmités humaines, qui envoient aussi leurs missionnaires porter le nom de la France dans les régions les plus lointaines. C'est un des plus curieux exemples d'un aveugle et implacable esprit de secte déguisé sous une fiction de légalité fiscale.

Vainement des hommes d'une modération évidente se sont élevés contre les conséquences et les dangers de ce droit d'accroissement; vainement M. Piou, M. Clausel de Coussergues, dans de savans et lumineux discours, ont mis à nu ce qu'il y avait d'exorbitant, d'inique, d'arbitraire dans ces interprétations léonines d'une légalité systématiquement ambiguë. Ils n'ont pas été écoutés par une majorité que le seul mot de cléricalisme aveugle ou égare jusqu'à l'abêtissement. On n'a contesté ni les faits qu'ils ont exposés, ni les chiffres dont ils ont appuyé leurs saisissantes démonstrations; on n'en a tenu compte, parce qu'en effet, on le sentait bien, il ne s'agissait ni de liberté, ni d'équité, ni même de finances. C'était de la politique de parti qu'on faisait, sous prétexte de réclamer « l'exécution des lois, » c'était une guerre qu'on prétendait continuer, et le promoteur de cette nouvelle campagne, M. Henri Brisson, ne l'a pas caché. Cet Épiménide du jacobinisme s'est donné le passe-temps suranné d'évoquer tous ces fantômes de la « congrégation, » des conspirations cléricales contre la société laïque! Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le gouvernement s'est cru obligé de plier devant M. Brisson, de subir sa protection ou sa caution devant la majorité. Peut-être bien au fond aurait-il voulu s'en défendre, éviter tout au moins de se prononcer pour une application trop violente d'une fiscalité abusive, il ne l'a pas osé! Dans quelles éternelles contradictions se traîne-t-on cependant? En toute occasion, depuis quelque temps, on ne cesse de relever les services de tous ces religieux, de ces missionnaires qui maintiennent le renom, le prestige de la France dans tout l'Orient, dans les contrées les plus lointaines, et on ruine les communautés qui les envoient. — Qu'à cela ne tienne, dit M. le ministre des finances dans l'embarras de tout concilier, nous ruinons les communautés,

c'est peut-être vrai, mais nous chercherons une compensation, nous chargerons M. le ministre des affaires étrangères de s'occuper de nos missions. — Voilà une étrange manière d'encourager, de fortifier ceux qui servent la France, lorsque les plus grandes puissances, l'Angleterre, l'Allemagne prodiguent les millions pour soutenir leurs missionnaires dans l'univers, lorsque les Italiens eux-mêmes multiplient les écoles rivales en Orient, disputent l'influence à nos religieux jusqu'en Chine !

Voilà aussi, on en conviendra, une singulière façon de répondre à ces vœux d'apaisement, de conciliation qui se manifestent partout aujourd'hui ! On met, encore une fois, la guerre dans le budget lui-même ; on répond par un vote de parti à cette belle et éclatante discussion que M. Piou, M. Clausel de Coussergues ont engagée devant la chambre, — mieux encore, devant le pays, — et qui est comme un dédommagement de tant de débats futiles. Le mérite de ces orateurs, devenus des maîtres de la parole, est de s'être abstenus de toute déclamation, de toute récrimination, de toutes les banalités de parti, d'avoir parlé le langage de la raison, du droit, de la vérité, de la politique libérale et nationale. Et, qu'on ne croie pas que d'aussi sérieuses manifestations soient destinées à rester stériles ! On peut essayer de les écarter par un coup de majorité ; elles survivent aux circonstances qui les ont produites, parce qu'elles répondent à une situation, à un sentiment profond de la France lassée, fatiguée des guerres de secte qui ne font que l'épuiser, la troubler dans sa vie intérieure et la diviser devant l'étranger.

A en croire les nouvellistes du monde, toujours à la recherche de ce qui peut réveiller les curiosités assoupies, l'Europe serait toujours menacée par les incidens. Les propagateurs de faux bruits sont inépuisables ! Un jour c'est la question du Luxembourg, qui se réveillerait par suite de la mort du roi de Hollande, — qui serait l'objet de la sollicitude, des négociations de la triple alliance : comme si la situation du Luxembourg n'était pas depuis longtemps réglée par l'accord de toutes les puissances, et si deux ou trois cabinets avaient le droit de changer, de leur propre autorité, ce que l'Europe entière a fait ! Un autre jour, c'est sur la frontière de Tripoli que la guerre est près d'éclater, qu'elle est même déjà allumée par les irruptions ambitieuses de la France : comme si la France avait le moindre goût et le moindre intérêt à troubler le sultan dans la possession d'une de ses provinces ! Un autre jour, enfin, c'est l'Autriche qui est occupée à régler avec la Porte l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'empire austro-hongrois : comme si l'Autriche était intéressée à porter ce dernier coup au traité de Berlin, au risque de déchaîner tous les conflits ! Heureusement tous ces bruits d'un jour s'en vont comme ils sont venus, sans émouvoir même l'opinion. L'Europe n'en est pas troublée, parce

que l'Europe est pour le moment, de propos délibéré, à la paix, parce qu'elle se détourne d'un avenir qu'elle sait plein de mystères, pour ne songer qu'à l'heure présente, aux affaires d'administration intérieure, à ces réformes que tout le monde se propose d'accomplir.

C'est l'obsession du jour! Qu'on suive du regard l'empereur Guillaume II, ce souverain qui a débuté dans le règne par tant de paroles à demi belliqueuses : il est l'exemple vivant des princes zélés pour les œuvres de la paix. Il ne pense qu'à la paix : il est infatigable et intarissable! Il a fait ses études, on le voit bien; il a des idées sur tout, sur l'organisation de l'industrie comme sur l'organisation de l'armée, sur la réforme sociale, sur les réformes financières, sur l'enseignement professionnel, — et sur tout il a des discours toujours prêts. Ces jours derniers encore, entre une allocution à de jeunes soldats sur le serment et l'apothéose de son aïeul, le grand électeur, le fondateur de la Prusse, il prononçait devant une commission de réformes scolaires un discours hardi, pétulant, mêlé peut-être de beaucoup d'illusions, sur la direction de l'enseignement nouveau.

Prince étrange, à la physionomie originale et compliquée, tour à tour ou tout à la fois soldatesque et socialiste, mystique, féodal et moderne, — très moderne dans son langage comme dans ses programmes. Évidemment Guillaume II a gardé un mauvais souvenir des années qu'il a passées au lycée, sous l'indulgente surveillance de son ancien précepteur, aujourd'hui conseiller intime, M. Hinzpeter, — de l'ancien régime scolaire. Il lève le drapeau de la révolte contre l'ancien régime! Il confond dans ses discours et dans ses piquans anathèmes les vieilles études, les vieilles méthodes, le « surmenage, » le latin, — la « composition latine! » les philologues, les raffinés de l'érudition, l'instruction classique qu'il accuse de ne produire que des « déclassés, » le « prolétariat des bacheliers. » Il a dû faire frémir les vieux professeurs, les vieux savans de la vieille Allemagne, M. le conseiller intime Hinzpeter lui-même, qu'il avait à ses côtés, qu'il a gaîment appelé un « philologue enthousiaste. » Et lui aussi, il a le langage du jour, il est pour un enseignement rajeuni, national, qui ne sera pas l'enseignement ancien, pour les humanités modernes qui ne seront pas les humanités classiques. On ne voit pas bien, à la vérité, comment cet enseignement nouveau produira moins de déclassés que l'ancien, comment on fera mieux des hommes en supprimant l'étude de cette nourricière antiquité, qui a formé tant de générations viriles et fortes, qui a été la source des plus belles civilisations; mais ce sont les idées nouvelles! Il y a, par exemple, une chose que l'empereur Guillaume II n'oublie pas. Ce qu'il demande surtout à l'enseignement réformé, c'est de lui donner des soldats qui ne soient pas myopes ou étiolés dans les écoles, des soldats alertes et vigoureux, en sachant assez pour être de

fidèles serviteurs de l'état. A la bonne heure, le naturel se retrouve ici. C'est probablement l'idée la plus chère dans ce cours de haute pédagogie impériale professé à l'usage de la jeune Allemagne.

Ce n'est pas précisément d'affaires scolaires que l'Autriche est le plus occupée pour le moment. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph croirait avoir déjà beaucoup fait s'il arrivait à maintenir une certaine paix entre les nationalités de l'empire, et c'est là pour lui malheureusement un rêve toujours poursuivi, toujours fuyant. Que devient le compromis, le fameux compromis imaginé par le comte Taaffe, négocié par lui avec les chefs du parti allemand et les chefs du parti des vieux Tchèques dans l'intérêt de la pacification de la Bohême ? Discuté depuis plus d'un an à Prague, passionnément combattu par les jeunes Tchèques, dont la popularité ne cesse de grandir, péniblement soutenu par les vieux Tchèques qui s'étaient prêtés à la transaction, le compromis n'a eu d'autre fortune que d'irriter les passions, d'aggraver les incompatibilités de race, pour finir assez tristement. Il vient d'essuyer un dernier échec dans la diète de Prague à l'occasion d'un amendement de M. Mattusch qui consacrerait l'usage des deux langues dans le conseil supérieur de l'agriculture, et qui a rallié, avec les jeunes Tchèques, une partie des vieux Tchèques eux-mêmes et de la classe des grands propriétaires. Le succès de cet amendement a achevé d'exaspérer les Allemands, déjà irrités de l'opposition que rencontrait un compromis favorable à leurs intérêts. Après cela, la diète de Prague a été encore une fois ajournée ; le compromis se trouve plus que jamais en péril et les rapports sont toujours tendus entre Tchèques et Allemands en Bohême. C'est une sorte de rupture qui aurait même, à ce qu'il semble, une conséquence particulière. Une exposition se prépare à Prague pour la célébration d'un anniversaire national : les Allemands refusent aujourd'hui de participer à cette exposition que le gouvernement sera peut-être obligé d'ajourner ; ils menacent même de quitter la diète. La situation n'a rien de facile. Évidemment, l'échec du compromis est un échec pour le comte Taaffe, et il est d'autant plus sensible que le premier ministre de Vienne rencontre des difficultés de toutes parts, dans la Basse-Autriche comme en Bohême. Sans doute, le comte Taaffe vit depuis dix ans au milieu de tous ces antagonismes qu'il réussit à user par une politique mêlée de dextérité et de patience. C'est une diplomatie habile, heureuse jusqu'ici, qui pourrait cependant ne plus tarder à s'épuiser.

La vie publique, en Angleterre, se complique parfois d'incidens personnels d'une saveur toute britannique, qui prennent tout à coup une importance inattendue, devant lesquels tout s'efface pour un instant. L'ouverture du parlement et le discours de la reine ont passé sans bruit et sont déjà une vieille histoire de l'autre semaine. La crise financière et la catastrophe de la maison Baring sont elles-mêmes

presque oubliées. Tout s'éclipse devant une bien autre affaire, devant la seule, la grande question qui remue l'opinion depuis quelques jours déjà et n'est pas près de disparaître. Il s'agit des aventures de M. Parnell, de la scission entre le chef irlandais et M. Gladstone, de l'influence que pourront avoir ces incidens sur les destinées de l'Irlande, sur la politique anglaise, sur les rapports des partis dans le parlement et dans le pays. Et d'où vient tout ce bruit? Le malheur de M. Parnell est d'avoir eu des faiblesses, de s'être laissé prendre dans un procès de divorce devant la cour de Dublin, d'avoir été, en un mot, bel et bien convaincu d'une liaison illégitime. A quoi tient, cependant, la puissance d'un homme qui, depuis quinze ans, a réussi à discipliner et à mener au combat toute une nation, qui a pu être appelé le roi non couronné de l'Irlande et était, hier encore, un arbitre du parlement? Cette puissance, cette popularité sont menacées aujourd'hui pour une galanterie qui devient un événement. Il y a eu, il est vrai, plus d'un exemple de chefs militaires ou politiques anglais qui ont eu des faiblesses et qui n'en ont pas été sérieusement compromis dans leur gloire ou dans leur ascendant, Les Nelson, les Fox, les Melbourne, les Palmerston ont eu leurs galanteries, connues, divulguées, sans en être moins populaires. Cette fois, l'aventure de M. Parnell, surpris dans des amours illicites, a soulevé la pudeur britannique; elle peut coûter au roi non couronné l'autorité qu'il a conquise par plus de dix années d'efforts ou rejaillir sur l'Irlande elle-même, et c'est là précisément la question qui s'agite.

Que dans cette police des mœurs, dans cette sévérité puritaine entretenue et ravivée par les fanatiques de la *social purity*, il y ait la part du pharisaïsme, du vieux *cant* anglais, et peut-être même quelque calcul, cela se peut. Les faits ne restent pas moins ce qu'ils sont. On a voulu évidemment ménager une partie de l'opinion en sauvegardant les droits de l'éternelle morale, et c'est M. Gladstone qui, avec sa vieille autorité, s'est chargé de l'exécution du coupable en signifiant le divorce du parti libéral anglais, non pas avec l'Irlande, mais avec le chef judiciairement convaincu d'imprudentes amours. Il a déclaré ni plus ni moins que M. Parnell ne pouvait plus rester le *leader* de l'Irlande dans le parlement sans nuire à la cause de son pays, que le parti libéral dans tous les cas n'avait plus rien à faire avec lui. Peut-être avec plus de désintéressement ou plus de flexibilité, M. Parnell aurait-il senti la nécessité de s'éloigner de lui-même, ne fût-ce que temporairement, et aurait-il évité un éclat. Il n'a écouté que son orgueil; il a voulu tenir tête à l'orage en homme enivré de sa puissance, de sa popularité, et rendant coup pour coup, il a répondu par un manifeste où, en maintenant sa position, en dissimulant ce qu'il y avait de personnel dans son affaire, il a mis tout son art à intéresser l'Irlande à sa cause, à irriter ses défiances et ses susceptibilités. Il a fait plus : il a cru pouvoir divulguer de prétendues confidences qui lui auraient été faites par les chefs,

libéraux, par M. Gladstone lui-même, par M. John Morley, par sir William Harcourt.

C'était pour le coup aggraver la scission et la rendre irréparable. M. Gladstone a relevé avec hauteur ces divulgations indiscrètes par lesquelles on croyait l'embarrasser, — et ici la lutte n'a fait que se compliquer en s'animant ; elle n'a plus été seulement entre M. Gladstone et M. Parnell, elle a été entre M. Parnell et son propre parti, qui a compris aussitôt le danger qu'il y aurait pour l'Irlande dans une rupture avec le parti libéral anglais. Une sorte de duel corps à corps s'est engagé entre le chef et ses principaux lieutenans dans une série de délibérations intimes et passionnées; les scènes dramatiques, violentes, se sont succédé. M. Parnell a certes payé d'audace et d'énergie, traitant avec un dédain superbe ceux qui lui demandaient une abdication patriotique, affectant les airs d'un dictateur irrité, prétendant en appeler à l'Irlande tout entière. Ses lieutenans, visiblement attristés, mais résolus, n'ont pas moins résisté, essayant de sauver la cause irlandaise des mésaventures personnelles d'un homme. M. Mac-Carthy, M. Sexton, M. Healy, ont tenu jusqu'au bout, appuyés par la majorité de la députation irlandaise, par leurs collègues Dillon, O'Brien, qui ont envoyé des États-Unis le désaveu de leur chef, — par les évêques d'Irlande qui, après avoir paru un moment hésiter, n'ont pas tardé à se prononcer contre le député de Cork. Tout a fini par une rupture déclarée, par la formation d'un nouveau parti irlandais qui a choisi M. Mac-Carthy pour son *leader*. M. Parnell, pour sa part, est resté inflexible avec une minorité, avec la brigade passionnément dévouée à sa fortune. Les choses en sont là!

Reste à savoir maintenant quelles seront les conséquences de toutes ces péripéties dans les affaires de l'Irlande et de l'Angleterre elle-même. Elles dépendent des circonstances, de l'imprévu. Décidé, comme il paraît l'être, à rester au parlement, à poursuivre sa campagne avec ce qu'il a gardé d'amis, M. Parnell se croit sans doute un assez habile tacticien pour manœuvrer entre les partis. Il a passé une fois des conservateurs aux libéraux, — il repassera, s'il le faut, des libéraux aux conservateurs; il a même déjà voté, ces jours derniers, avec le ministère, et peut-être ne désespère-t-il pas de ressaisir encore l'ascendant parmi ses compatriotes. Tout vaincu ou diminué qu'il paraisse pour le moment, il est homme à lutter jusqu'au bout, à chercher une revanche de ses mésaventures et à redevenir un embarras. D'un autre côté, il est difficile que tous ces incidens n'aient pas leur contre-coup dans l'état des partis anglais. Jusqu'à ces derniers temps, le parti libéral, même avec la politique de *home rule* qu'il a si hardiment adoptée, a paru reprendre l'avantage dans une série d'élections partielles, et les succès croissans qu'il a obtenus semblaient être pour lui le gage de plus grands succès dans les élections générales. Aujourd'hui, ce qui

vient de se passer peut interrompre ou suspendre ce travail d'opinion favorable aux libéraux. Sans doute, M. Gladstone, en se séparant de M. Parnell, a eu soin de dégager la cause libérale des périlleuses compromissions, et il reste ce qu'il était, le promoteur hardi et désintéressé d'une politique de justice pour l'Irlande. Il n'y a pas moins, provisoirement, un certain désarroi dont libéraux et Irlandais auront de la peine à sortir.

Les seuls qui puissent être satisfaits de cette étrange crise, ce sont les conservateurs, et lord Salisbury, dans un discours qu'il vient de prononcer devant les électeurs de lord Hartington, à Rossendale, s'est fait avec quelque désinvolture le juge du camp, épiloguant sur l'attitude de M. Gladstone. Il a même ajouté, avec une apparence de détachement, ces singulières paroles : « Peu m'importe que M. Parnell sorte victorieux de cette lutte ou qu'il soit renversé... » Lord Salisbury parle en dilettante. On dit d'ailleurs que, profitant de la circonstance, il aurait eu l'intention de hâter les élections, dans l'espoir de surprendre l'opinion et de s'assurer une nouvelle période de pouvoir ; mais le ministère conservateur lui-même serait-il si certain d'avoir une majorité dans ces élections? Ce serait peut-être pour lui une tentative assez hasardeuse, — surtout si cette crise devait avoir cette autre conséquence de ramener un jour ou l'autre ses alliés, les libéraux unionistes, à leur ancien parti, au vieux parti libéral. Ce n'est point impossible, c'est encore un des élémens de cette curieuse situation créée par les galanteries d'un *leader*. Et voilà comment les petites causes peuvent toujours avoir de grands effets dans la politique des plus puissantes nations.

La fortune électorale est changeante en tout pays. Elle peut l'être pour une petite cause en Angleterre, au prochain scrutin ; elle l'a été récemment aux États-Unis sous de bien autres influences, par des raisons qui tiennent au plus profond de la vie américaine, qui intéressent aussi l'Europe. Le mouvement d'opinion qui a décidé de ce scrutin américain, qui s'est traduit dans l'élection des législatures locales comme dans l'élection des représentans fédéraux au congrès, a été soudain et irrésistible. Les résultats n'étaient connus jusqu'ici que dans leur ensemble ; ils sont, aujourd'hui, plus nettement précisés, et, tout bien compté, dans ce nouveau congrès, à part quelques indépendans de tous les partis, les républicains n'ont plus que 91 voix, les démocrates sont au nombre de 224 ; les démocrates ont une majorité de 140 voix ; ils ne s'attendaient pas sans doute à un succès de scrutin qui dépasse les succès ordinaires des partis américains. La manifestation est certes éclatante, d'autant plus significative qu'elle s'est produite au lendemain du vote du *bill* Mac-Kinley, qu'elle a éclaté comme une protestation instantanée contre une législation douanière aussi méticuleuse qu'oppressive, contre le protectionnisme à outrance des pouvoirs officiels. Ce n'est point à dire cependant que cette victoire puisse

avoir des effets immédiats et qu'elle soit peut-être même définitive. Telle est la complication des mécanismes constitutionnels aux États-Unis, qu'on est loin d'en avoir fini par un scrutin. D'abord, ce nouveau congrès démocrate, qui ne sera le congrès légal qu'à dater du mois de mars 1891, ne se réunira qu'à la fin de l'année; jusque-là les républicains restent toujours maîtres des affaires par la présidence, par le sénat et même par l'ancien congrès qui a voté les lois douanières, qui ne cessera d'exister que dans quelques mois : de sorte que tout se passe encore en famille, entre républicains à Washington, et que le président, dans son dernier message, parle comme si rien n'était arrivé depuis quelques semaines.

Ce message, qui ne date que de quelques jours, est, à dire vrai, un morceau caractéristique. Soit calcul, soit optimisme frivole, le président Harrison se montre fort peu sensible à l'éclatante manifestation qui vient de se produire. Il n'en tient compte, il en parle à peine. Il ne voit rien qui doive interrompre ou atténuer l'expérience du bill Mac-Kinley, cette campagne protectionniste si aveuglément et si bruyamment inaugurée naguère. Au fond, le président Harrison et ses conseillers, ses amis, essaient peut-être de se faire illusion. Ils s'efforcent d'expliquer la défaite de leur parti par toute sorte de raisons, par la corruption, par des coalitions d'intérêts, par d'audacieuses manœuvres de la dernière heure. Ils se disent que dans tous les cas on a du temps, peut-être un an ou dix-huit mois, que d'ici là, avec de l'habileté,— et le secrétaire d'état, M. Blaine, n'en manque pas,— on peut détourner le courant de l'opinion. C'est une tactique comme une autre, elle peut n'être pas sans danger pour plusieurs raisons. D'abord, l'application obstinée du bill Mac-Kinley, qui a soulevé déjà de sérieuses difficultés, soit à l'intérieur, soit avec le commerce étranger, ne fera vraisemblablement qu'aggraver les malaises et irriter l'opinion. D'un autre côté, l'accroissement incessant de la population des États-Unis, qui s'est élevée en dix ans de 50 à 62 millions d'habitans, crée la nécessité de modifier les circonscriptions électorales, et comme les démocrates disposent aujourd'hui en majorité des législatures locales chargées de ce travail, ils ne manqueront pas, sans doute, de se servir de ce moyen au profit de leur cause. Ce que les républicains ont fait plus d'une fois, les démocrates le feront à leur tour. On peut gagner du temps, c'est possible; on risque aussi de donner plus d'extension et de force à un mouvement dont on affecte aujourd'hui de ne pas tenir compte, lorsqu'on pourrait, avec plus de prévoyance, l'atténuer dans l'intérêt des Américains eux-mêmes et des relations des États-Unis avec l'Europe.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française est en hausse d'une unité depuis la liquidation de fin novembre. Compensé à 95.15, le 3 pour 100 perpétuel se négocie à 96.20. L'amortissable a été porté en même temps de 95.75 à 96.80; le 4 1/2 lui-même, si négligé par la spéculation, a bénéficié d'une plus-value de 0 fr. 35 à 0 fr. 40. Ce mouvement de nos fonds publics a suivi pas à pas les péripéties diverses de la discussion du budget à la chambre des députés. Il faut rendre d'ailleurs aux acheteurs cette justice, que leur confiance dans la légitimité d'une nouvelle amélioration de nos fonds publics n'a été à aucun moment ébranlée par les incidens de la discussion. Les bruits de crise ministérielle, les lenteurs et la confusion du débat sur la réduction du taux d'intérêt alloué aux caisses d'épargne, le renvoi du vote de l'emprunt après le vote général du budget, les discours de M. Pelletan contre les conventions avec les chemins de fer, contre les nouveaux impôts et pour la suppression de la taxe sur les transports en grande vitesse; enfin, la sanction donnée par la chambre à la proposition du gouvernement élevant de 3 à 4 pour 100 l'impôt sur les valeurs mobilières, n'ont eu aucun effet sur le marché de nos fonds publics. Les acheteurs ont attendu, avec un optimisme justifié par l'événement, la fin naturelle de toute cette agitation.

Le budget est voté. Pour établir l'équilibre entre les dépenses et les recettes, il a été fait des emprunts à tous les systèmes. Les partisans des conversions, adversaires de tout ce qui reste d'amortissement dans notre système fiscal, ont fait adopter le remboursement des bons trentenaires et d'une partie des bons de liquidation. Le résultat est que l'emprunt, au lieu de s'élever à 700 millions seulement, devra produire un capital total effectif de 869 millions.

L'opération aura lieu en janvier. On sait d'ailleurs que la rente nouvelle ne pourra pas être libérée de suite, mais sera payable en versemens échelonnés sur deux années. Elle ne viendra donc pas faire concurrence, sur le marché, au fonds existant, au moins d'ici la fin de 1892, et c'est là une des principales raisons qui rendent si assurés les acheteurs de notre fonds national. Il s'est fait déjà quelques négociations du futur 3 pour 100 avec une prime éventuelle de 2 francs sur le taux, encore inconnu, de l'émission.

La spéculation qui s'est occupée de la rente française ne s'est pas plus préoccupée de l'état des marchés étrangers que des raisons de politique intérieure qui auraient pu l'engager à plus de circonspection. Les cours du 3 pour 100 ont ainsi cessé de dépendre, à un degré plus ou moins accentué, des mouvemens imprimés aux cours soit des consolidés anglais, soit de la rente italienne, soit des autres fonds, quels qu'ils soient.

Les Consolidés britanniques, après une très vive reprise de 94 à 96, se sont arrêtés à 95 3/4. Le marché de Londres est fort loin d'être encore remis de la secousse qu'il a subie le mois dernier, et celui de New-York est en plein désarroi. Une spéculation effrénée sur l'argent fin, des accumulations extraordinaires de marchandises et de stocks de toutes sortes de produits en vue de l'adoption du bill Mac-Kinley, une tension insolite pendant plusieurs mois de tous les ressorts du crédit, un système de circulation monétaire dépourvu de toute élasticité, des ventes énormes effectuées à New-York pour le compte de Londres, en titres de chemins de fer américains, actions et obligations, ont déterminé en Amérique l'explosion d'une crise des plus graves, et dont les effets auront une longue répercussion.

Le crédit est atteint partout. Les banques de New-York ont été impuissantes à sauvegarder la situation, leurs réserves étant épuisées par la multiplicité des besoins et par l'étroitesse de la base statutaire où se meut leur action. Les faillites ont commencé à se déclarer, isolément les premiers jours, par séries aujourd'hui. Le gouvernement américain fait ce qu'il peut. Il achète des bons fédéraux, escompte des coupons de la dette publique, paie des arrérages de pensions, rend au marché par ces diverses voies ce qu'il lui enlève d'un autre côté par la perception des droits de douane. Le taux du change étant devenu favorable à des importations d'or d'Europe, les expéditions ont commencé et les Banques associées de New-York comptent que d'ici à deux ou trois semaines l'ancien monde aura envoyé au nouveau pour 50 millions de francs environ du précieux métal. Les dernières dépêches d'Amérique signalent un commencement de détente dans la situation.

Les fonds étrangers n'ont pas été aussi favorisés que les rentes françaises. Leurs mouvemens sont déterminés par la situation de place à Londres et à Berlin, et on vient de voir que, sur l'un de ces deux marchés, le travail de liquidation générale nécessité par la crise récente était loin d'être achevé. Il en est de même en Allemagne, où les engagemens en fonds russes, en roubles et en rente italienne sont encore difficilement soutenus. De plus, le marché berlinois est directement affecté par les embarras inextricables où se débat, entre les intéressés européens et le gouvernement de Buenos-Ayres, le sort des finances argentines. La haute banque allemande proteste contre l'arrangement

proposé par le comité de Londres et demande que les emprunts provinciaux ne soient pas exclus des accords à intervenir.

L'Italien, qui s'était très vivement relevé de 93 à 94.70, a reperdu une unité. Les Allemands ont profité des hauts cours pour écouler une partie des rentes provenant du fonds des pensions, pris il y a quelques mois par un syndicat de banquiers d'Italie et d'Allemagne. Le discours du trône prononcé à l'ouverture du nouveau parlement italien contient des déclarations très rassurantes sur la politique générale et promet le rétablissement de l'équilibre budgétaire par des économies et par des remaniemens d'impôts. Mais le départ du ministre des finances, M. Giolitti, la veille même de la réunion du parlement, et son remplacement par M. Grimaldi, ont surpris l'opinion et inquiété les spéculateurs sur la sincérité du programme financier de M. Crispi.

La Banque de France a été portée à 4,400 francs en prévision des bénéfices que devra produire le concours de cet établissement dans l'opération de l'emprunt.

Les affaires ont été peu animées en titres des établissemens de crédit ainsi qu'en valeurs industrielles et en actions de chemins de fer français et étrangers.

Quelques exceptions toutefois sont à noter. La Banque nationale du Brésil a monté de près de 100 francs sur l'annonce d'une fusion avec la Banque des États-Unis du Brésil. La Banque de Paris, intéressée dans cette affaire, a vu ses cours s'améliorer jusqu'à 860. La Banque d'escompte a été recherchée jusqu'à 575.

L'ancien Comptoir d'escompte a été porté à 340 et l'action des Métaux à 87.50 sur la probabilité d'une issue favorable à ces sociétés en liquidation dans le procès des mines. La baisse du cuivre à 53 francs a déterminé des ventes de Rio-Tinto depuis 625 jusqu'à 585.

Les rentes russes ont été lourdes, le Hongrois 4 pour 100 est au contraire en hausse. Les finances de la Transleithanie sont en excellent état, et le 4 pour 100 or, avec le maintien de la paix, peut aisément se rapprocher du pair.

Le Portugais a été soutenu à 57 1/2 par la probabilité d'un accord entre le gouvernement de Lisbonne et des banquiers étrangers, en vue du paiement du coupon de la dette en janvier. L'Extérieure est restée assez ferme à 75 1/2.

Les fonds turcs, après une reprise assez vive, ont été l'objet de réalisations importantes à Londres et à Paris. Dans les derniers jours, les ventes de cette origine se sont ralenties, et les cours se sont relevés, le 1 pour 100 de la dette générale à 18.70, la Douane à 467.50, la Privilégiée à 407.50, les Tabacs à 335, la Banque ottomane à 615.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PERIODE. — LXe ANNEE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Livraison du 1er Novembre.

SACRIFIÉS! première partie. 5

LES INDES NOIRES. — LE VOYAGE DE M. STANLEY. — LA FRANCE ET L'EUROPE EN AFRIQUE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 40

UNE AMIE DE DESCARTES. — ÉLISABETH, PRINCESSE DE BOHÊME, par M. JOSEPH BERTRAND, de l'Académie française. 93

DU DANUBE A L'ADRIATIQUE. — VI. — LES NATIONS CHRÉTIENNES ET LA QUESTION D'ORIENT. 123

LES ÉTUDES MORALES ET SOCIALES AU POINT DE VUE NATIONAL, par M. ALFRED FOUILLÉE. 146

LA TARIFICATION SUR LES CHEMINS DE FER ET LES TARIFS DE PÉNÉTRATION, par M. G. NOBLEMAIRE. 178

LA RESTAURATION DES BOURBONS EN ESPAGNE, par M. G. VALBERT. 198

REVUE LITTÉRAIRE. — LA PHILOSOPHIE DE SCHOPENHAUER ET LES CONSÉQUENCES DU PESSIMISME, par M. F. BRUNETIÈRE. 210

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Député Leveau* AU VAUDEVILLE, *le Misanthrope* et *la Maison de Campagne* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. 222

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 238

Livraison du 15 Novembre.

SACRIFIÉS! deuxième partie. 241

LE SENS ET LA PORTÉE DU PARI DE PASCAL, par M. SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. 285

LA FRANCE EN TUNISIE. — III. — OASIS ET FORÊTS, TRAVAUX PUBLICS, CONCLUSION, par M. EDMOND PLAUCHUT. 305

Le Mysticisme littéraire. — Samuel Taylor Coleridge, par M. Joseph TEXTE. 343
Du Danube a l'Adriatique. — VII. — La Question du Bosphore. 378
Une Cour de la Haute-Italie a la fin du xve siècle. — Ludovic Le More et Léonard de Vinci, par M. Eugène MÜNTZ. 398
Un Parlement ouvrier. — Le Dernier congrès des Trades-Unions, par M. Julien DECRAIS. 421
Revue musicale. — Ouverture du Théatre-Lyrique : *Samson et Dalila* de M. Saint-Saëns, *la Jolie Fille de Perth* de George Bizet, par M. Camille BELLAIGUE. 450
Revue dramatique. — Odéon : *Roméo et Juliette*. Porte-Saint-Martin : *Cléopâtre*, de M. Victorien Sardou. Variétés : *Ma Cousine*, de M. Henri Meilhac. 460
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Décembre.

Sacrifiés! dernière partie. 481
Le Surintendant Foucquet. — I. — La Fortune, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 524
La Jeunesse du Grand Frédéric. — La Prison, par M. Ernest LAVISSE. . . . 550
La Théorie du nombre en matière de population, par M. C. de VARIGNY. . 597
La Révolution de Buenos-Ayres, par M. Alfred ÉBELOT. 617
Les Contes de Perrault, par M. Arvède BARINE. 659
Le Sultan Ahmadou et la Campagne du colonel Archinard dans le Soudan français, par M. G. VALBERT. 675
Revue littéraire. — Apologie pour la rhétorique, par M. F. BRUNETIÈRE. 687
Revue dramatique. — Gymnase : *Dernier Amour*, de M. George Ohnet. Comédie-Française : *la Parisienne*, de M. Henri Becque. 699
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 703
Mouvement financier de la quinzaine. 715
Essais et Notices. 718

Livraison du 15 Décembre.

L'Institutrice, première partie, par M. Adrien CHABOT. 721
Études diplomatiques. — Fin de la guerre de la succession d'Autriche. — I. — Ministère du marquis de Puisieulx, Rétablissement du Stathoudérat, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 768
La Biographie de Dante, a propos de publications récentes, par M. Édouard ROD. 809
Le Surintendant Foucquet. — II. — La Disgrace, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 840
Les Tableaux de corporations militaires en Hollande, par M. Émile MICHEL. 865
Femmes slaves. — VII. — Henryka Listewska. — VIII. — L'Amazone de Prague, par M. L. de SACHER-MASOCH. 910
Revue musicale. — *Le Mystère de Noël*, de M. Maurice Bouchor, musique de M. Paul Vidal; *Jeanne d'Arc*, de M. Widor; *l'Enfant prodigue*, de MM. Michel Carré fils et Wormser, par M. Camille BELLAIGUE. 923
Les Livres d'étrennes. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0695